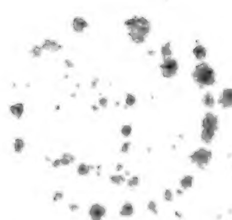
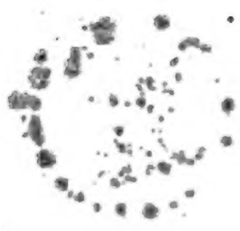
HISTOIRE DES EMPEREURS, ET DES AUTRES PRINCES QUI ONT REGNÉ DURANT LES SIX PREMIERS...

Louis Sebastien Le Nain de Tillemont







HISTOIRE
DES
EMPEREURS,

ET DES AUTRES PRINCES QUI ONT REGNÉ durant les six premiers siecles de l'Eglise, de leurs guerres contre les Juifs, des Ecrivains profanes, & des personnes les plus illustres de leur temps.

JUSTIFIÉE PAR LES CITATIONS des Auteurs originaux.

AVEC DES NOTES POUR ECLAIRCIR les principales difficultez de l'histoire.

TOME TROISIEME,

QUI COMPREND DEPUIS SEVERE jusques à l'election de Diocletien.

Par M. LENAIN DE TILLEMONT.

NOUVELLE EDITION.





A PARIS,
Chez CHARLES ROBUSTEL, rue Saint Jacques, au Palmier.

M. DCC. XX.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.



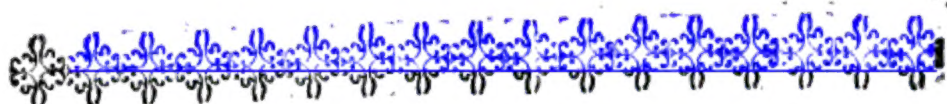


TABLE DES TITRES
CONTENUS DANS CE TROISIEME VOLUME.



TABLE DES PRENOMS ROMAINS, qui se mettent d'ordinaire en abregé.

A.	Aulus.	N.	Numerius.
Ap.	Appius.	P.	Publius.
C.	Caius.	Q.	Quintus.
Cn.	Cnæus.	Ser.	Servius.
D.	Decimus.	Sex.	Sextus.
L.	Lucius.	Sp.	Spurius.
M.	Marcus.	T.	Titus.
M'.	Manius.	Ti.	Tiberius.
Mam.	Mamercus.		

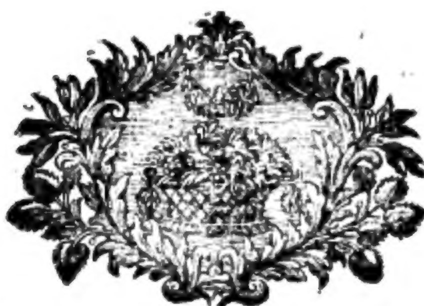


TABLE DES CITATIONS.

A

Abulf.	GREGORII Abulfarajii historia orientalis à Procockio ex arabico latinè reddita: Oxoniæ anno 1672.
Act. M.	Acta Martyrum ſincera & ſelecta per D. Theodoricum Ruinart: Pariſ. an. 1689.
Agath. l. 1.	Agathiæ de imperio Juſtiniani liber. 1: Pariſ. an. 1660.
Agap.	Vies de quelques Saints, traduites de Metaphraſte en grec vulgaire par Agapius: à Veniſe en 1544.
Alb. euc.	Edmundi Albertini de Euchariſtia: Daventriæ an. 1655.
Alex. t. 5.	Natalis Alexandri Dominicani hiſtoria eccleſiaſtica, tomo ſeu volumine quinto, non ſæculo: Pariſ. an. 1677.
Alex. v.	Alexandri Auguſti vita per Lampridium, in Auguſta hiſtoria: Pariſiis anno 1620.
Alf. 123. § 5.	Alfordi annales Britannorum, anno Chriſti 123: Leodii an. 1663.
All. de Sim.	Leonis Allatii diatriba de Simeonibus: Pariſ. an. 1664.
Amm. l. 15. p. 44. c.	Ammianus Marcellinus lib. 15, ex primâ recenſione Henrici Valeſii: Pariſ. an. 1636.
n. p. 138.	Henrici Valeſiii notæ in Ammian. Marcel. ex eadem editione.
f.	Ammiani editio poſtrema, in folio: Pariſ. an. 1681.
Anal. g.	Analecta græca per Benedictinos: Pariſ. an. 1688.
Anal. t. 4.	Joannis Mabillon Analectorum, tom. 4: Luteciæ an 1685.
Anaſt. c. 97.	Anaſtaſius bibliothecarius in vita Adriani, quem 97 pontificem numerat: Pariſ. an. 1649.
Aring.	Pauli Aringhi Roma ſubterranea: Coloniæ an. 1659.
Arſ. num. t. 3. 63.	Arſchotana numiſmata Croii Ducis tabula 63: Antuerpiæ anno 1604, in folio.

q. 68.	... Eadem itidem: Antuerp. an. 1615, in quarto.
Ath. ſol.	Athanaſius ad ſolitariam vitam agentes, tom. 1: Pariſ an. 1627.
Aug. civ.	Auguſtinus de civitate Dei, ex editione Pariſienſi Lovanienſium anno 1586.
ep. 138. B. ou c. 18.	... epiſtola 138, editionis Benedictinorum anno 1679.
pſ. 7.	... in pſalmum 7, tom. 8: Lovanienſium.
Avit. virg.	S. Alcimi Aviti Viennenſis poematum liber 6, qui eſt de laude virginitatis: Pariſ. an. 1643.
Aurel. v.	Aureliani Auguſti vita per Vopiſcum, in Auguſta hiſtoria: Pariſ. an. 1620.
Aur. V.	Aurelius Victor, in hoc ipſo Cæſare de quo narratur: inter Romanæ hiſtoriæ ſcriptores: Francofordiæ anno 1588.
Aur. V. epi.	Idem Victor cum alterius junioris Victoris epitome: ibidem.
Aur. V. v. Conſ.	Idem in vita Conſtantini.
Auſ. par.	Auſonii parentalia, ex editione Eliæ Vineti: Burdegalæ an. 1580.

B

Bar. 34. § 314.	BARONII annales, an. Chriſti 34, paragrapho 314: Antuerp. an. 1612.
3. aug. c.	... in martyrologium ad 3. auguſti, notâ c, ſeu 3: Antuerpiæ an. 1613.
Baſ. ep. 338.	Baſilii Magni epiſtola 338: Luteciæ anno 1637.
Baud. p. 200.	Le dictionnaire geographique de Ferrarius augmenté par Baudrand: à Paris en 1670. On ajoute quelquefois a. b. &c. pour marquer la lettre ſous laquelle eſt la citation.
Bed. h. Ang l. 1. c. 6. p. 6. 2.	Bedæ hiſtoria gentis Anglorum

feorfim edita Coloniæ Agrippinæ anno 1601.

Bell. Bellarminus de fcriptoribus ecclefiafticis : Parif. an. 1658.

Bern. ep. 219. S. Bernardi epiftola 219, tom. 1, noviffimæ editionis : Parif. anno 1690.

Bib. nov. Philippi Labbei bibliotheca nova : Parif. an. 1657.

Bib. P. t. 7. Bibliotheca Patrum tom. 7. ex editione Parifienfi anno 1644.

Bir. Francifci Mediobarbi Biragi numifmata : Medionali an. 1683.

Blond. prim. Traité de la primauté en l'Eglife par Blondel ; à Geneve en 1641.

fiby. ... fur les Sibylles par le mefme ; à Charenton en 1649.

Boll. 3. feb. Bollandus feu ejus continuatores ad diem februarii 13, & fic de ceteris.

fup. ... in fupplemento ad extremum maium addito.

feb. t. 1. ... prolegomena in tomum 1. februarii, & fic de aliis menfibus.

Bona, lit. l. 2. Cardinalis Bona rerum liturgicarum lib. 2 : Romæ an. 1672.

Bofq. l. 4. Francifci Bofqueti de Ecclefiæ Gallicanæ hiftoria : Parifiis anno 1636.

t. 2. ... pars fecunda qua Sanctorum acta continentur.

Buch. r. Sc. Georgii Buchanani rerum Scoticarum : Edimburgi anno 1643.

Buch. belg. l. 3. Bucherii hiftoria Belgica, lib. 3 : Leodii anno 1655.

p. ... de cyclo Victorii & aliis cyclis pafchalibus : Antuerpiæ an. 1633.

Bult. ori. Hiftoire monaftique d'Orient par Mr Bulteau ; à Paris en 1680.

C

Calp. ecl. 1. v. 50. Titi Calphurnii ecloga 1, verfu 50, in corpore poetarum Lugduni edito, anno 1603, tom. 2.

Calv. Sethi Calvifii chronologia : Francofurdi anno 1620. Si nec pagina notetur, is annus quærendus, cujus texitur hiftoria.

Promtuarium antiquitatum Tricaffinæ diœcefis per Nicolaum Camuzatum : Auguftæ Trecarum anno 1610. Camuz.

Urbis Conftantinopolitanæ defcriptio per Carolum du Cange, unà cum familiis Byzantinis edita : Parif. an. 1680. Cang. de C.

Ejufdem differtatio de inferioris ævi numifmatibus, gloffarii latini tomo 3. fubjuncta : Luteciæ anno 1678. num.

Canifii antiquæ lectiones tom. 2 : Ingolftadii anno 1602. Canif. t. 2.

Antonini Caracallæ vita per Spartianum in hiftoria Augufta : Parif. an. 1620. Car. v.

Caffiodori fafti Confulares feu chronicon : Parif. an. 1588. Caff.

Avidii Caffii tyranni vita per Vulcatium, in hiftoria Augufta : Parif. an. 1620. Caff. v.

Cedreni hiftoriarum tomo 1 : Parifiis anno 1647. Cedr.

Cenforinus de die natali : Lugd. Batav. an. 1642. Cenf.

Chronologia ab Adam ad annum Chrifti 1200, per anonymum S. Mariani Autiffiodorenfis monachum : Trecis anno 1608. Chr. aut.

Chryfoftomi in Actus Apoftolorum homilia 15, ex editione Parifienfi anno 1636. Chry. in Act. h. 15. p. 38.

... liber de S. Babyla contra gentiles, in tomo 1. in gent.

... oratio feu homilia 48, tom. 1. t. 1. or. *feu* h. 48.

Clementis Alexandrini protrepticon, feu admonitio ad gentes : Luteciæ an. 1641. Clem. adm.

Codicis Juftinianæ lib. 9, tit. 8, lege 7 : Lugduni an. 1650. Cod. J. 9. t. 8. l. 7.

Georgii Codini origines feu antiquitates Conftantinopolitanæ : Luteciæ an. 1655. Cod. ori. C.

Codicis regularum per Benedictum Anianenfem collecti, ab Holftenio editi pars fecunda, quæ Cod. reg. t. 2.

est Patrum occidentalium : Parif. an. 1663.

Cod.Th.9.t.40.l.13. p. 305. Codicis Theodofiani liber 9, titulo 40, lege 13, ex editione Gothofredi : Lugduni an. 1665.

Coint. 279. § 2, Cointii annales ecclefiaftici Francorum, anno Christi 279, art. 2 : Parif. an. 1665.

chr. ... chronologia tomo primo annalium præfixa.

Conc. Conciliorum poftrema editio per Labbeum curata : Parif. anno 1671.

Cotel. g. t. 3. Monumenta Ecclefiæ Græcæ per Cotelerium tomo 3 : Parifiis anno 1686.

Cuj. in Cod. Th. Jacobi Cujacii epiftola Codici Theodofiano præfixa in editione Parifienfi anno 1586.

Cusp. Cufpinianus in faftos : Francofordiæ anno 1621.

Cyp. act. Cypriani paffionis acta, editionis Oxonienfis anno 1682.

ad Dem. p. 181. ... ad Demetrianum ex editione Pamelii : Parif. anno 1603.

an. Annales Cyprianici, qui Cypriani opera antecedunt in editione Oxonienfi anno 1682.

con. Concilii Carthaginienfis acta apud Cyprianum Pamelii.

dif. Differtationes Cyprianicæ per Dodwellum : Oxonii an. 1684.

dif. ap. Appendix ad differtationes Cyprianicas Dodwelli.

ep. 73. p. 187. ... epiftola 73, ex editione Pamelii.

exh. m. p. 328. ... de exhortatione martyrii ad Fortunatum, Ibid.

lapf. p. 238. ... epiftola de lapfis, Ibid.

ox. ... opera Oxonii edita an. 1682.

vit. p. 9. ... vita per Pontium Diaconum editionis Oxonienfis.

Cyr. Al. in Jul. Cyrilli Alexandrini opus contra Julianum Cæfarem, tom. 2, parte 2 : Parif. an. 1638.

Cyr. J. cat. 17. Cyrilli Jerofolymitani Catechefis 17 : Parif. an 1638

D

Excerpta de legationibus ex Dexippo, in corpore hiftoriæ Byzantinæ ; Parif. an. 1648. Dex. leg.

Digeftorum libro 37, titulo 14, lege vel articulo aut capite 5 : Lugduni anno 1650. Dig. 37. t. 14. l. 5. p. 1292.

Ifaaci Cafauboni præfatio in notas quibus Diogenem Laertium illuftravit : Londini an. 1664. Diog L. n. C. pr.

Dionis Caffii hiftoriarum liber 60 : Typis Vecchelianis an. 1606. Dio, l. 60.

... ejufdem & aliorum hiftoricorum excerpta per Valefium : Parif. anno 1634. val. p. 670.

Hiftoriæ Francicæ fcriptores, collecti per Andræam du Chefne : Parif. an. 1636. Du Ch.

E

Decii Augufti edictum contra Chriftianos à Bernardo Medonio datum : Tolofæ anno 1664. Edic. Dec.

Epiphanius hærefi 30 &c. editionis Petavianæ : Luteciæ anno 1622. Epi. 30. c. 4. p. 128.

... de menfuris & ponderibus, tomo 2. menf. c. 14. p. 170.

S. Eulogius Cordubenfis in Memoriali Martyrum, tomo 9, bibliothecæ Patrum : Parifiis anno 1634. Eul.

Eunapius de vitis fophiftarum cap. 4 : Genevæ an. 1616. Eun. c. 4. p. 24.

Ejufdem præfatio in vitas fophiftarum. pr. p. 11.

Eufebii Cæfarienfis hiftoria ecclefiaftica lib. 2, &c. ex editione Valefii : Luteciæ an. 1659. Euf. l. 2. c. 15. p. 38.

... chronicon : Lugduni Batavorum anno 1658. chr.

Scaligeri in hoc chronic. notæ. chr. n.

Notæ Arnoldi. Pontaci in Eufebii chronicon : Burdegalæ anno 1604. chr. n. P. p. 588.

Henrici Valefii notæ in hiftoriam Eufebi editionis Parifienfis anno 1659. n.

or. Conſ. Conſtantini oratio ad Sanctorum cœtum, quæ Euſebii hiſtoriæ ſubjicitur.

præp. ... de præparatione Evangelicâ : Pariſ. an. 1628.

ruf. ... hiſtoria eccleſiaſtica per Rufinum verſa : Antuerpiæ an. 1548.

Eutr. p. 582. Eutropius in ejus Imperatoris vita de quo agitur : Francofurti anno 1588.

Eutr. g. p. 63. Eutropii verſio græca per Pæanium cum Zoſimo &c. Francofurdi anno 1590.

Euty. p. 328. Eutychii Alexandrini eccleſiaſtici annales, tom. 1 : Oxoniæ an. 1659.

F

Fabr. RAPHAELIS Fabretti de columna Trajana : Romæ an. 1683.

Falc. Octavii Falconerii de inſcriptionibus athleticis, de nummo Apamenſi &c. Romæ an. 1668.

Ferr. Ferrarii dictionarium geographicum à Baudrando auctum : Pariſ. an. 1670. Quando c. t. &c. adduntur, ut ſub qua littera quærendum ſit, diſtinguas.

Ferr. it. Ferrarii de Sanctis Italicis : Medionali an. 1613.

Flor ſeu Florent. p. 336. Florentini notæ in martyrologium vetus, Hieronimi nomine editum : Lucæ anno 1668.

Fort car. Venantii Fortunati carminum lib. 8. &c. ex editione Broweri : Moguntiæ anno 1603.

Freq. C. De la frequente Communion ; à Paris 1648.

Front. cal. p. 106. Frontonis calendarium Romanum : Pariſ. an. 1652.

G

Gal. ant. p. 433. GALENI liber de antidotis, tomo 2. editionis græcæ : Baſileæ an. 1538.

art. p. 584. ... de articulis ad Hippocratem, tomo 5.

the. p. 456. ... liber de Theriaca ad Piſonem, tomo 2.

... vita per Labbeum ex ejus ſcriptis excerpta : Pariſ. an. 1660. vit.

Geographia ſacra, ſeu notitia antiquorum epiſcopatuum, per Carolum à S. Paulo Fullenſem : Pariſ. anno 1641. Geo. ſac.

Notitiæ quæ geographiæ ſacræ ſubjectæ ſunt. Geo. ſac. not.

Gildæ Abbatis de excidio Britanniæ epiſtola, inter antiquos rerum Britannicarum ſcriptores edita : Lugduni anno 1587. Gild. exc. c. 12. p. 117.

Goltzii theſaurus rei antiquariæ : Antuerpiæ anno 1618. Golt. p. 37.

Jacobi Grandamici chronologiæ chriſtianæ, pars tertia : Luteciæ anno 1668. Grand. p. 10.

Gregorii Magni dialogorum lib. 1, tom. 2 : Pariſ. anno 1675. Greg. dial. l. 1.

... epiſtolarum lib. 9, epiſtola 4, tomo 2. l. 9. ep. 4.

Gregorii Nazianzeni oratio 16 : Pariſ. anno 1630. Naz. or. 16.

Gregorius Nyſſenus de vita Gregorii Thaumaturgi, tom. 3 : Pariſ. anno 1638. Nyſ. u. Tha.

Hugonis Grotii prolegomena in hiſtoriam Gothorum : Amſtelodami anno 1656. Grot. r. Got.

Gregorii Turonenſis de Gloria Martyrum liber 1 : Pariſiis anno 1640. Gr. T. gl. M. c. 8. p. 28.

... hiſtoriæ Francorum lib. 1. &c. Baſileæ anno 1568. h. Fr. l. 1. c. 24. p. 19.

Gregorii Thaumaturgi epiſtola canonica, canone 5. Ejus opera cum Macario & Seleuceno Baſilio : Pariſiis edita ſunt an. 1622. Gr. Th. ep. can. 5.

Gruteri inſcriptiones Romanæ, inſcriptio 1 : Typis Commelianis anno 1616. Grut. p. 434. 1.

H

PETRUS Halloix de vita Origenis, ſeu Origenes defenſus, Leodii anno 1648. Hall. v. Ori.

Herodiani hiſtoriarum liber 3, in hiſtoria Auguſti : Francofurti anno 1590. Her. l. 3.

Hermas,

Herm. l. 1. c. 2. §3. p. 37. — Hermas, seu Pastoris liber, lib. 1, capite seu visione, seu similitudine 2. Ex apostolicis Cotelerii : Paris. anno 1672.

Hier. chr. an. Chr. 21. — Hieronymi chronicon anno Christi 21, ex recensione Scaligeri : Amstelodami anno 1658.

in Dan. 11. — ... in Danielis prophetæ, cap. 11, editionis Basileensis per Erasmum anno 1565, tom. 2.

v. Hil. p. 251. — ... de vita S. Hilarionis, tom. 1.

v. ill. c. 45. — ... de viris illustribus, seu scriptoribus ecclesiasticis, cap. 45, tom. 1.

v. Paul. — ...de vita S Pauli eremitæ, tom. 1.

Hil. in Conf. p. 113. — Hilarii oratio contra Constantium : Paris. anno 1572.

Hist. de Tor. — Histoire de l'abbaye & de la ville de Tornus, par le P. Chifflet; à Dijon en 1664.

Hist. du dr. Rom. — Histoire du droit Romain ; à Paris en 1678.

Holst. geo. — Lucæ Holstensi notæ in geographiam sacram, cum aliis ejus geographicis editæ : Romæ anno 1666.

Huet, ori. — Petri Huetii Origeniana, seu de vita & rebus Origenis, suo operum Origenis tomo primo præmissa : Rothomagi anno 1668.

I

IBID. ou Ib. marque que les citations du dernier article sont encore pour celui-ci.

Idat. fast. vel Idat. — Idatiani fasti integri apud Labbeum bibliothecæ novæ, tom. 1. Paris. an. 1657.

Joan. D. im. l. 2. p. 755. — Joannis Damasceni de imaginibus liber 2 : Basileæ an. 1575.

Jons. l. 3. — Joannis Jonsii de scriptoribus historiæ philosophicæ : Francofurti anno 16 9.

Jorn. regn. — Jornandis de regnorum ac temporum successione, inter Augustæ historiæ scriptores : Francofurti anno 1588.

1. Got. c. 13. p. 628. — ... de rebus Gothicis cap. 12, ex editione Grotii : Amstelodami an. 1655.

Jos. ant. — Josephi antiquitatum Judaicarum lib. 16. & c. Genevæ an. 1634.

Juli. cæs. p. 10. — Juliani Augusti Cæsares, ex editione Petav. t. 2 : Luteciæ an. 1630.

Juli. v. — Didii Juliani Augusti vita, in historia Augusta : Paris. an. 1620.

Juv. sat. 10. v. 90. — Juvenalis satyra 10, versu 90 : Lugduni Batavorum an. 1664.

L

Lab. bib. — PHILIPPI Labbei bibliotheca nova manuscriptorum : Parisiis anno 1557.

scri. — ... de scriptoribus ecclesiasticis : Parisiis anno 1660.

Lact. pers. c. 2. p. 2. — Lactantius de morte persecutorum, apud Baluzium Miscellaneorum, tom. 2 : Paris. an. 1679.

Laun. bas. P. — Launoius de veteribus Parisiorum basilicis, cum suis de Sancto Dionysio operibus, parte 2 : Paris. anno 1660.

Leo, ser. 80. — Leonis Magni sermo 80, ex editione Quesnellii, tomo 1 : Luteciæ anno 1675.

Ler. chr. — Chronologia Lerinensium per Vincentium Barralem : Lugduni anno 1613.

Lib. or. 11. — Libanii sophistæ oratio undecima, tom. 2, prout numeratur in indice : in textu est 9, & sic de cæteris : Paris. anno 1627.

Long. — Longini opus περὶ ὕψους Salmurii anno 1663.

pr. — Tanaquilli Fabri prolegomena in Longinum.

Lubi. in Uss. — Index geographicus in Usserii ecclesiasticos annales per A. Lubin, apud Usserium Parisiis editum anno 1673.

L. Ver. — Lucii Veri Augusti vita per Capitolinum : Paris. an. 1620.

M

Mabi. it. It. — JOANNIS Mabillon iter Italicum, quod Musæi Italici, tom. 1, præmittitur : Paris. an. 1687.

Macr. v. — Macrini Augusti vita per Capitolinum in historia Augusta : Parisiis anno 1620.

Maire. — Antiquitez d'Orleans par François le Maire; à Orleans en 1648.

Man. — Constantini Manassis breviarium historicum: Paris. an. 1655.

Max. jun. — Maximini junioris vita per Capitolinum in historia Augusta: Paris. an. 1620.

Max. v. — Julii Maximini Augusti vita, Ibidem.

Menæa, p. 80. — Menæa magna græcorum, die in textu notato, pagina seu columna ejusdem mensis 80: Venetiis anno 1528.

Menest. — Medailles des Empereurs & des Imperatrices par Jean B. le Menestrier; à Dijon en 1642.

Min. F. — Minutii Felicis Octavius, ex editione Priorii cum Cypriano, sed sub proprio numero: Paris. anno 1666.

MS. — Diverses pieces copiées sur des manuscrits.

N

Nemes. cyn. v. 15. p. 508. — Olympii Nemesiani cynegeticôn versu 15, in corpore poetarum, tomo 2: Lugduni an. 1603.

Nor. dec. — Henrici Cardinalis Noris dissertatio de votis decennalibus Imperatorum: Patavii anno 1686.

de Dio. — ... de Diocletiani nummo, Ibid.

de Lic. — ... de Licinii nummo, Ibid.

de Pis. — ..., cenotaphia Pisana C. & L. Cæsarum: Venetis anno 1681.

ep. con. — ... epistola Consularis: Bononiæ anno 1682.

epo. — ... de epochis Syromacedonum: Florentiæ anno 1689.

fast. — ... fasti Consulares, quædamque alia epochis subjecta.

Not. Gal. — Notitia Galliarum per Adrianum Valesium: Parisiis anno 1675.

Nphr. chr. — Nicephori Patriarchæ Constantinopolitani chronicon editum cum Eusebii chronicis, cum Syncello &c.

O

Occo, p. 161. — Adolphi Occonis numismata: Augustæ Vindelicorum anno 1601.

Onu. fast. — Onuphrii Panvinii fasti Consulares: Heidelbergæ an. 1588.

in fast. p. 188. — ... commentarii in fastos Consulares.

lud. p. 11. — ... libri de ludis sæcularibus, carminibus Sibyllinis &c. fastis subjuncti.

Opp. pis. — Oppiani carmen de piscatu, textus græci: Paris. an. 1555.

ven. — ... de venatione.

Opt. l. 3. — Optati Milevitani liber 3: Paris. anno 1631.

Ori. ad Afr. — Origenis epistola ad Africanum de Susanna: Basileæ anno 1674, edita cum Adamantii dialogis in Marcionitas.

in Cels. l. 6 p. 426. — ... in Celsum liber 6 &c. Cantabrigiæ anno 1658.

in Jo. — ... in Joannis Evangelium liber, seu tomus 5, ex distinctione vulgari, editionis græcæ Huetii, tom. 2: Rothomagi anno 1668.

in Luc. h. 7. p. 216. — ... homilia 7. in Lucam editionis latinæ, tomo 2: Basileæ an. 1671.

in Matt. h. 28. p. 137. — ... in Matthæum homilia 28, editionis latinæ.

mart. pr. — Joannis Rodolphi Wetstein prolegomena in librum Origenis de martyrio à se editum: Basileæ an. 1674.

or. l. 1. p. 3. — ..., liber de oratione, libro 1, qui 59 priora capita continet, ex græca editione Oxoniensi anno 1686.

Oros. l. 7. c. 4. p. 28 — Pauli Orosii historia lib. 7 &c. tomo 15: Bibliothecæ Patrum Parisiis editæ anno 1644.

P

Pagi, diss. — Antonii Pagi Franciscani dissertatio de Imperatorum Consulatu: Lugduni anno 1682.

284. §2. — Ejusdem critica in annales Baronii, in annum Christi 284, paragrapho 2: Paris. an. 1689.

ad. p. 305. Addenda ad criticam Pagii in Baronium in fine tomi.

pr. ... præfatio ad dissertationem de Imperatorum Consulatu.

P. Alex. c. 9. p. 18. c. Petri Alexandrini canon 9, cum Gregorio Thaumaturgo editus Parisiis anno 1622.

Pall. lauf. c. 103. Palladii historia Lausiaca, seu de vitis Patrum cap. 103, in Bibliothecæ Patrum Parisiis editæ anno 1644, tomo 13.

Panci. Guidi Panciroli in notitiam imperii Romani commentarium: Lugduni anno 1608.

Pane. 8. Panegyrica oratio 8, inter veteres panegyricos à Livineio editos: Antuerpiæ anno 1599.

Pasc. Chronicon paschale, seu Alexandrinum, ex editione Cangiana: Paris. an. 1688.

Paul. car. 24. Paulini Nolani carmen 24: Antuerpiæ an. 1622.

il. Paulinus illustratus per P. Chifletium: Divione anno 1662.

Pearf. dis. D. Henrici Dodwel dissertatio, Pearsonii postumis subjecta: Londini an. 1688.

Perp. act. Perpetuæ Martyris acta, simul alia quædam, data Parisiis anno 1664, per Henricum Valesium.

Pet. de N. p. 11. 4. Petri de natalibus catalogus Sanctorum, columna 4: Lugduni anno 1543.

Pet. doct. t. l. 11. c. 7. p. 304. a. Petavii de doctrina temporum: Paris. an. 1627.

chr. ... chronologia, qua constat ejus 13. liber de doctrina temporum.

rat. 1. l. 5. ... rationarium temporum parte 1, lib. 5: Paris. anno 1652.

ura. ... uranologia: Paris. an. 1630.

Petr. leg. p. 23. Petri Patricii in excerptis de legationibus, in corpore historiæ Byzantinæ: Paris. anno 1648.

Philg. l. 7. c. 8. p. 505. Philostorgii historia ecclesiastica, cum Theodoreto &c. per Henricum Valesium Parisiis edita an. 1673.

Philst. ico. p. 831. Philostrati icones seu imagines: Parisiis anno 1608.

soph. 21. p. 520. ... de vitis sophistarum cap. 21, quod est de Scopeliano, Ibidem.

v. Ap. l. 6. c. 17. p. 316. ... de vita Apollonii Tyanei, Ibidem.

Phot. c. 171. Photii bibliothecæ caput seu codex 171.: Genevæ anno 1612.

Plin. l. 1. c. 1. p. 99 Plinii majoris historia naturalis lib. &c. Francoforti anno 1599.

Plin l. 4. ep. 2. Plinii junioris epistolarum liber 4, epist. 2: Typis Pauli Stephani an. 1600.

Plot. v. Plotini vita per Porphyrium, Plotini operibus præfixa: Basileæ anno 1585.

Porph. v Porphyrii philosophi vita per Holstenium anno 1630.

Poss. ind. Index sermonum S. Augustini per Possidium Calamensem episcopum.

Proc. æd. l. 5. c. 1. p. 95. a. b. Procopius de ædificiis Justiniani: Paris. an. 1662.

b. Per. ... de bello Persico.

Prosp. *seu* Prosp. chr. Prosperi Aquitani chronicon Hieronymiano subjectum, integrum apud Labbeum bibliothecæ novæ, tom. 1. Paris. an. 1657.

R

Rein. THOMÆ Reinesii inscriptiones: Lipsiæ & Francofurti anno 1682.

ep. 48. ... inter epistolas seu ab eo seu ad eum scriptas epist. 48: Lipsiæ an. 1660.

Ruf. l. 1. Rufini historia ecclesiastica, seu ex Eusebio versa seu Eusebio addita, lib. 1: Antuerpiæ an. 1548.

S

Sacr. M. p. 39. SACRAMENTARIUM S. Gregorii ab Hugone Menardo editum: Paris. an. 1642.

Salv. l. 7. Salviani Massiliensis de gubernatione Dei lib. 7: Paris. an. 1663.

Sauf. 23. nov. p. 921. Andreæ du Saussay martyrologium Gallicanum ad diem 23 novembris: Luteciæ anno 1637.

Seg. Petri Seguini selecta numismata: Luteciæ anno 1684.

historia Augusta Parisiis edita anno 1653.

V

Val. Cem. h. 15. SANCTI Valeriani Cemeliensis Episcopi homiliæ cum Leone Magno editæ Paris. an. 1639.

Val. r. Fr. Adriani Valesii rerum Francicarum: Luteciæ anno 1646.

Veson. t. 1. Joannis Jacobi Chiffletii medici Vesontio, parte 1: Lugduni anno 1650.

Ugh. t. 6. p. 114. Basilii menologium ab Ughello datum in sua Italia sacra, tom. 6: Romæ anno 1653.

Vict. epi. p. 542. Victor junior, seu Victorinus in ejus Cæsaris vita de quo sermo est, inter historiæ Romanæ scriptores: Francofurti anno 1588.

Vinc. B. Vincentii Bellovacensis tom. 4 seu speculum historiale: Duaci anno 1624.

Vinc. L. Vincentii Lerinensis commonitorium cum Salviano editum: Paris. an. 1667.

Vit. P. Vitæ Patrum per Rosweidum editæ: Antuerpiæ anno 1615.

Vorb. p. 313. Vorburgi historiæ Romano-germanicæ, tomo 1: Francoforti anno 1645.

Vossii de historicis græcis liber 2. &c. Lugduni Batavorum anno 1651. Voss. h. g. l. 2. c. 14. p. 230.

... de historicis latinis: Lugduni Batavorum anno 1651. l. lat.

... de poetis græcis: Amstelodami anno 1654. po. gr.

.. de poetis latinis, Ibid. po. lat.

... de rethorices natura: Lugduni Batavorum anno 1622. rhet.

Usserii Britannicarum Ecclesiarum antiquitates: Dublinii anno 1639. Uss. r. Br.

X

XIPHILINI ex Dionis historia epitome lib. 55, inter auctores Græcos historiæ Augustæ: Francofurti anno 1590. Xiph. l.

Z

ZONARÆ annales tomo 2, in ejus principis vita de quo sermo est: Basileæ anno 1557. Zon. p. 15.

Zosimi Comitis historiarum liber 1, in historia Augusta Francofurti edita anno 1590. Zos. l. 2. p. 686.

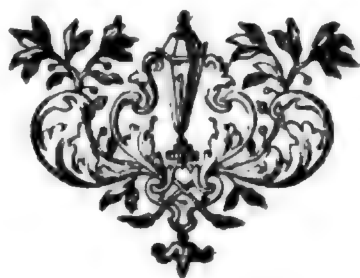


TABLE DES ARTICLES ET DES NOTES.

L'EMPEREUR SEVERE.

L'EMPEREUR ANTONIN CARACALLA.

L'EMPEREUR MACRIN.

L'EMPEREUR

L'EMPEREUR SEVERE ALEXANDRE.

L'EMPEREUR MAXIMIN I.

L'EMPEREUR GORDIEN LE JEUNE.

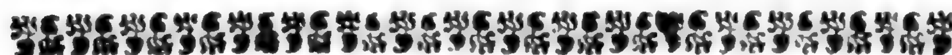
L'EMPEREUR PHILIPPE.

L'EMPEREUR VALERIEN.

L'EMPEREUR GALLIEN.

L'EMPEREUR AURELIEN.

L'EMPEREUR PROBE.



NOTES SUR L'EMPEREUR SEVERE.

NOTES SUR L'EMPEREUR CARACALLA.

NOTES SUR L'EMPEREUR MACRIN.

NOTES SUR L'EMPEREUR HELIOGABALE.

NOTES SUR L'EMPEREUR ALEXANDRE.

NOTES SUR L'EMPEREUR MAXIMIN I.

NOTES SUR L'EMPEREUR GORDIEN.

NOTES SUR L'EMPEREUR PHILIPPE.

NOTES SUR L'EMPEREUR DECE.

NOTES SUR L'EMPEREUR GALLUS.

NOTES SUR L'EMPEREUR VALERIEN.

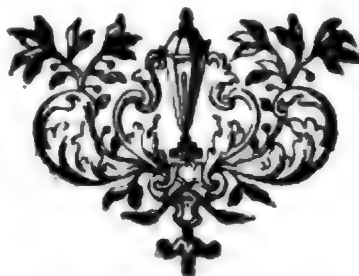
NOTES SUR L'EMPEREUR GALLIEN.

NOTES SUR L'EMPEREUR AURELIEN.

NOTE SUR L'EMPEREUR TACITE.

NOTES SUR L'EMPEREUR PROBE.

NOTES SUR L'EMPEREUR CARUS, ET SES DEUX FILS, CARIN ET NUMERIEN.



L'EMPEREUR



Reddite illi sicut et reddidit vobis; et duplicate duplicia. Apoc. 18 v. 6.

L'EMPEREUR
SEVERE.

ARTICLE PREMIER.

Idée generale de l'histoire de ce volume : Julien achete l'Empire aprés la mort de Pertinax.

NOUS avons vu sur l'histoire de Pertinax, que le peuple Romain eut autant de douleur de la mort de ce prince, que s'il eust perdu avec luy toute l'esperance de sa paix & de son bonheur. Il ne se trompa pas en cela : car durant pres de cent ans qui se passerent depuis jusqu'au regne de Diocletien, si l'on en excepte les treize années d'Alexandre, on ne vit partout que troubles & que malheurs. Presque tous les Princes monterent sur le throne par leur propre crime, & en furent chassez aussitost par le crime d'un autre. Peu jouirent en paix durant quelques années du faux plaisir de regner, & cette paix n'estoit pas moins malheureuse que la guerre, à cause des cruautez qu'ils exerçoient sur les peuples.

Divers barbares profitant de la foiblesse où tant de changemens & de malheurs reduisoient l'Empire, passerent les bornes dans lesquelles la crainte ou le respect des autres Empereurs les retenoient; & les Perses, les Scythes, les Gots, & plusieurs autres nations, dont les noms n'avoient pas mesme esté connus jusqu'alors, comme les François & les [1] Allemans, firent d'horribles ravages dans toutes les provinces, & jusque dans l'Italie mesme. Ainsi nous avons vu dans le premier volume de cette histoire ce qu'il y a eu de plus honteux & de plus humiliant pour les Romains parmi leurs Empereurs, si le second nous a representé ce qu'ils ont eu au contraire de plus grand, de plus glorieux, & de plus sage; nous verrons dans celui-ci le temps de leurs guerres civiles & étrangeres les plus sanglantes, les plus cruelles, & les plus funestes: en sorte que nous pouvons dire que d'un siecle d'or nous passons à un siecle de fer & de feu.

Dieu punissoit ainsi les pechez des hommes, & peutestre plus que les autres, l'abus que l'on avoit fait des lumieres de la vraie foy, qui ayant paru avec eclat durant tout le second siecle, soutenue par la vertu eminente de beaucoup de grands Saints, & éclaircie par plusieurs apologies que S. Justin & d'autres avoient publiées, avoit neanmoins esté persecutée par un grand nombre de personnes, ou aumoins meprisée & rejettée par presque tous les autres, sans qu'on pust mesme s'excuser sur la puissance & la violence de ses ennemis, puisqu'il y avoit eu une assez grande liberté de l'embrasser sous Antonin, sous Commode, & dans les dernieres années d'Adrien, comme il y en eut une entiere dans le III. siecle sous Alexandre & sous Philippe.

Cyp. ad Dem. p. 282, 283.

'Les Chrétiens ne laissoient pas d'estre enveloppez dans ces miseres communes & generales, [parceque nous ne sommes pas Chrétiens pour estre heureux en ce monde, où JESUS CHRIST n'a pas voulu établir son regne.] Leurs corps estoient sur la terre, & sujets aux mesmes accidens que ceux des payens. Mais leurs ames elevées vers le ciel, ne sentoient point ce qui estoit si sensible aux amateurs des biens du siecle. Ils se consoloient sans peine dans des souffrances passageres, qui ne faisoient que les purifier, ou les envoyer plustost à Dieu. Ils s'animoient mesme de plus en plus dans leur foy, en voyant arriver ce que J. C. a predit: & ces effets de la decadence du monde les en-

1. On a déja parlé plusieurs fois des Allemans; mais c'est en traduisant ainsi le mot de *Germani* selon nostre usage ordinaire. Dans la suite, comme il faudra distinguer *Germani* & *Alemanni*, nous serons obligez de traduire quelquefois le premier par celui de *Germains*, quoique moins usité parmi nous, pour marquer en general tous les peuples d'audelà du Rhein

courageoient au lieu de les abatre, parcequ'ils esperoient de le voir bientost finir pour commencer leur felicité. Aussi dans le mesme temps que les payens estoient accablez d'une profonde tristesse, ou eclatoient en cris & en plaintes, on voyoit dans les Chrétiens un esprit calme & tranquille, toujours prests à louer Dieu de quelque maniere qu'il les traitast.

V. la pers. de Valerien § 12. ["Ils avoient mesme la joie de voir parmi ces foudres de sa justice, reluire de grands effets de sa misericorde & de sa bonté. Car il fit servir au salut des hommes les ravages que les barbares firent dans toutes les provinces de l'Empire: & il amena divers peuples à la connoissance & à l'amour de sa verité par la vertu des Chrétiens qu'ils avoient emmenez captifs; l'exemple de leur vie & leur humble patience dans leurs maux ayant touché ces cœurs endurcis, & leur ayant fait comprendre qu'il y avoit une autre vie à laquelle on estoit trop heureux d'arriver par tout ce qu'on peut endurer dans celle-ci.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 193, DE SEVERE 1.

Q. Sosius Falco, & C. Julius Erucius Clarus, Consuls.

V. Pertinax § 8. ["Le 28 mars de l'an 193, fut le malheureux jour auquel deux-cents soldats des gardes allerent tuer Pertinax au milieu de son
1. palais.] 'Ils se retirerent aussitost dans le camp des[1] Pretoriens, Her. l. 2. p. 498.
& se preparerent à s'y defendre, en cas que le peuple voulust a.
venger la mort de son prince. 'Le peuple en témoigna en effet b.
son desir par ses plaintes & par ses cris. 'Mais la terreur ayant saisi b.c|Dio, l. 73. p.
les esprits, & de ceux sur tout qui paroissoient le plus par leur 835. a.
dignité; les uns se cacherent dans leurs maisons, ou se retirerent à la campagne, & les autres allerent chercher leur sureté chez les soldats mesmes, les regardant comme les arbitres & les maistres de toutes choses.] 'Sulpicien que Pertinax dont il estoit Dio, p. 835. a|
beaupere, avoit envoyé au camp pour y appaiser le soulevement Her. p. 499. b|
des soldats, ne rougit point des qu'il sceut sa mort, de deman- Juli. v. p. 60. e.
der l'Empire à ses meurtriers, & de leur en offrir de l'argent.
'Mais ceux qui vouloient en tirer le plus qu'ils pourroient, firent Her. l. 2. p. 498.
crier sur leurs remparts, s'il en faut croire Herodien, que l'Em- c.
pire des Romains estoit à vendre au plus offrant.

'Ceux à qui la tyrannie de Commode qui avoit regné avant d.
Pertinax, avoit laissé quelque honneur & quelques richesses, rougirent de cette proposition: mais Julien l'ayant apprise, ou
&c. parmi les dissolutions de la table, 'ou" lorsqu'il venoit pour se Juli. v. p. 60. e.

1. Les gardes & les Pretoriens sont la mesme chose. Ils avoient leur camp auprés de Rome.

p. 61. a. trouver au Senat, il accourut en diligence, 'avertit les soldats que Sulpicien pourroit venger un jour la mort de son gendre, & s'engagea par écrit à retablir la memoire de Commode, Dio, l.73. p.835. [dont les vices mesmes estoient aimez par les soldats.] 'Il falut "cependant marchander longtemps. Sulpicien dans le camp, & &c. luy à la porte ou sur la muraille, encherirent plusieurs fois l'un sur l'autre. Mais Julien estant tout d'un coup monté de cinq mille dragmes pour chaque soldat, [1] à 6250, on le receut dans 1. Juli. v. p. 61. a. le camp, 'en luy demandant qu'il ne fist point de tort à son competiteur, & on le proclama Auguste.



ARTICLE II.

Des mœurs de Julien.

Juli. v. p. 62. c| Bir. p. 251. 'VOILA comment les Pretoriens vendirent l'Empire à M. a Aur. Vict. Didius Severus Julianus, [a] sorti d'une famille tres noble, Juli. v. p. 60. b. 'originaire de Milan, fils de Petronius Didius Severus, & d'Æmilia Clara petite-fille de Salvius Julianus ce Jurisconsulte si celebre du temps d'Adrien, [avec lequel Aurele Victor le con- p. 62. c| Dio, l.73. p. 832. fond.] 'Il naquit "le 29 ou 30 janvier de l'an 133, [b] fut elevé auprés NOTE 1. b Juli. v. p. 60. b. c. de Domitia Lucilla mere de M. Aurele, & fut fort avancé dans les honneurs par ce prince, qui luy donna le Consulat, & "divers gouvernemens. &c.

[Eutrope dit qu'il estoit tres habile dans le droit aussibien que c. d. son bisayeul.] 'Il pensa perir sous Commode comme complice de la pretendue conspiration de Salvius Julianus frere de sa Dio, l.73. p.835. a. b. mere, '& il fut quelque temps relegué à Milan. [c] Mais Commode c Juli. v. p. 60 d. las & honteux d'en avoir tué beaucoup d'autres, le declara d p. 62. c. innocent, & luy donna mesme de nouveaux emplois; [d] en quoy p. 61. b| 63. d| Bir. p. 252. Lætus [Prefet du Pretoire] le servit beaucoup. 'Sa femme se nommoit Manlia Scantilla, & il en avoit une fille nommée Didia Clara, qu'il avoit mariée à Cornelius Repentinus avant que d'acheter l'Empire.

Her. l. 2. p. 498. 499. 'On convient qu'il estoit fort riche: mais on parle assez diversement de ses mœurs. La maniere dont il s'eleva à l'Empire Juli. v. p. 61. b| Alb. v. p. 95. a. b| Eutr. v. Sev. suffit seule pour en donner une tres mauvaise idée;] '& on pretendoit mesme qu'il avoit soulevé les soldats pour faire tuer

Spart. n. C p. 111. a. d. 1. Spartien dit, *p. 61. a. vicena quina millia*: '& on remarque que cela fait la mesme somme, qui peut revenir environ à 2000 livres, en prenant la dragme ou denier Romain pour sept sous & demi, ou un peu plus.

Pertinax. [Il ne fit ensuite paroistre ni courage, ni conduite.] 'Dion qui venoit d'estre designé Presteur par Pertinax, [a]nous le represente comme un homme qui parloit sans aucun jugement, & qui ne rougissoit pas de dire publiquement les plus grandes extravagances. 'Luy mesme en plaidant luy avoit souvent reproché ses injustices. 'Il l'accuse d'avoir aimé le trouble & la nouveauté, d'avoir amassé de l'argent avec une avarice insatiable, & " de l'avoir depensé par des prodigalitez honteuses, 'n'epargnant rien pour sa bouche. [b]Herodien dit que sa vie dereglée luy donnoit une fort mauvaise reputation; [c]& qu'il ne songeoit qu'à ses plaisirs. Le jeune Victor l'accuse comme Dion, d'avoir esté un esprit turbulent, " étourdi, & ambitieux.

Dio, l.73.p.835. c. a p. 836. b. c. p.835.c. a b|Val p.73. διαλωτίς ἀσελγῶς. l.73. p.836. c. b Her.l.2.p.498. d. c p. 500. c. preceps.

'Pour Spartien, il dit qu'il se gouverna avec beaucoup " d'integrité dans les emplois qu'il eut sous M. Aurele; mais qu'il n'eut pas la mesme reputation sous Commode. 'Il ajoute qu'on tenoit qu'il vivoit avec l'epargne la plus basse & la plus sordide, jusqu'à ne manger souvent que des herbes & des legumes; [en quoy il ne s'accorde point du tout avec Dion, ni avec Herodien] 'qui vivoit aussi à Rome en ce temps là: [d]& il dit luy mesme dans la suite qu'on accusoit Julien d'estre un grand mangeur. Il avoue aussi qu'on trouvoit mauvais qu'il perdist le temps à jouer aux dez, & à faire des armes comme les gladiateurs, & cela dans un age fort avancé, aprés avoir paru exemt de ces vices dans sa jeunesse. [Je ne voy point qu'on l'accuse de cruauté;] 'Spartien pretend qu'il avoit au contraire beaucoup de bonté, de civilité, & d'affabilité, & dit que son plus grand defaut estoit d'avoir plutost donné trop d'autorité aux autres, en se rabaissant luy mesme, que d'avoir eu de la hauteur & de la fierté, comme quelques uns l'en accusoient. 'Il reconnoist ce que dit Dion, qu'il n'avoit pas honte d'employer les secrets detestables & cruels de la magie.

sanità. Juli. v.p.60.c.d. p. 61. c. Her. l. 1.p.484. b. d Juli.v.p.63.d. c. a. b|Dio.l.73.p. 838. c.

ARTICLE III.

Du gouvernement de Julien.

'Dès que Julien eut esté declaré Empereur, il fit Flavius Genialis, & Tullius Crispinus, Prefets du Pretoire, parceque les soldats les demanderent. 'Il accepta aussi le nom de Commode qu'ils le prierent de prendre; & on le voit dans quelques unes de ses medailles. Enfin aprés les sacrifices ordi-

Juli. v. p. 61. a. Her. l. 2 p.499. d|Bir. p. 262| Dio, p.835.d.e.

naires, les Pretoriens en grand nombre & en ordre de bataille, le conduisirent le soir au Senat. Le peuple ne s'opposa point à sa marche, mais ne luy fit point aussi les acclamations ordinaires; & ceux qui estoient un peu eloignez luy disoient mesme des injures. 'Pour les Senateurs, ceux qui estoient les plus faschez de le voir Empereur, furent les plus promts à luy en venir témoigner leur joie: & Dion designé Preteur par Pertinax, avoue qu'il fut de ce nombre. Il raporte une partie du discours que ce nouveau prince fit au Senat, & qui estoit, dit-il, digne de luy. Julien y prioit le Senat de confirmer ce que les soldats avoient fait, 'comme s'il eust voulu ne tenir l'Empire que de luy, 'en mesme temps qu'il témoignoit fort s'en juger plus digne que personne. 'Ainsi on en fit aussitost un arrest du Senat pour le declarer Empereur, & sa famille Praticienne, pour luy donner la puissance du Tribunat & la jurisdiction Proconsulaire, & pour faire sa femme & sa fille Augustes. 'Il prit aussi le titre de grand pontife.

Her. p. 500. a. | Dio, l. 73. p. 835. 836. | Juli. v. p. 61. a. | Dio, p. 835. a. | b Juli. v. p. 61. a. b | Spanh. l. 7. p. 626. | Bir. p. 262.

'Du Senat il fut conduit au palais, & y fit venir sa femme & sa fille, qui n'y vinrent qu'à regret selon Spartien, [a] quoiqu'Herodien dise qu'elles l'avoient elles mesmes poussé à prendre l'Empire: [& ce sexe a d'ordinaire plus d'ambition & moins de prudence.] 'Il trouva dans le palais le corps de Pertinax, & le souper sobre qu'on luy avoit preparé: car tout cela se passa" le jour mesme que ce prince fut tué. Les uns disent que Julien se moqua d'un festin si mediocre, fit chercher tout ce qui se put trouver de plus delicat, fit grand'chere, laissant là le corps de Pertinax, & passa le temps à jouer & à voir danser. 'D'autres soutiennent que tout cela est faux, qu'il fit tout d'abord ensevelir Pertinax avec beaucoup d'honneur, & qu'ensuite tant durant le souper, que durant la nuit qu'il passa sans dormir, il parut fort inquiet & fort chagrin. [Ce dernier est sans doute le plus probable, pourvu que Julien ait eu ou ait conservé quelque jugement.] NOTE 2.

Juli. v. p. 61. b | Dio, p. 836. b. | a Her. l. 2. p. 499. a. | Dio, l. 73. p. 835. b. c | Juli. v. p. 61. | Juli. v. p. 61. c | Pert. v. p. 59. b.

'Le" lendemain il receut avec beaucoup de civilité tous les Senateurs & les Chevaliers qui vinrent le saluer en foule, '& luy témoigner une fausse joie dans une veritable tristesse: car Dion ne dissimule point sa honte & celle des autres. 'Il fut au Senat pour le remercier, y parla" assez sagement, s'il en faut croire Spartien, y receut le titre de Pere de la patrie, [qui ne se trouve pas neanmoins dans les medailles que Goltzius, Occo, & Birague raportent de luy,] & il fut ensuite au Capitole. 'Mais

29 mars. | *prudenter.*

Juli. v. p. 61. c. d. | Dio, p. 836. c. | Juli. v. p. 61. d. e. | c Dio, l. 73. p. 836. d | Her. l. 2. p. 500. d.

le peuple sans rien deguiser, disoit netrement ce qu'il en pensoit; & des qu'il parut en public, il le traita d'usurpateur de l'Empire " & de parricide, fit des imprecations contre luy & contre les soldats, & luy jetta mesme des pierres.

&c.

'Il crut les appaiser en leur promettant de l'argent; mais ils crierent qu'ils n'en vouloient point de luy. De sorte que pour les dissiper, & avoir libre le passage qu'ils luy fermoient, il fut obligé de dire aux soldats de faire main basse sur les plus proches. Les soldats en blesserent & en tuerent plusieurs en divers endroits de la ville: & cependant le peuple ne fit que s'irriter, & crier encore plus contre Julien & contre les Pretoriens. Enfin tout le monde prit les armes, & courut au cirque, où ils passerent la nuit & le "jour suivant sans manger ni boire, à detester Julien, '& à implorer le secours des autres armées & de leurs Generaux, mais nommément de Niger qui commandoit dans la Syrie: 'jusqu'à ce qu'estant las de crier & de souffrir la faim, chacun s'en alla de son costé, & demeura en repos, en attendant ce qui se feroit dans les provinces, 'sans cesser neanmoins " de se plaindre hautement de l'avarice des soldats, qui avoient tué Pertinax lorsqu'il ne travailloit qu'à retablir l'ordre partout, pour vendre l'Empire à Julien.

Dio, l. 73. p. 836. d. e|Juli. v. p. 61. c.

20 mars.

Ib|Her. l. 2. p. 500. d.

Dio, l. 73. p. 837. a.

vehementissime invehebatur.

Juli. v. p. 61. b. c.

'Julien souffroit cela avec patience, dit Spartien, & gouverna toujours avec beaucoup de douceur. 'Il taschoit de gagner les personnes de qualité par toutes sortes de caresses, mais qui estoient suspectes " parcequ'elles estoient excessives. 'Il ne parloit de Pertinax ni en bien ni en mal; mais il retablit bien des choses ordonnées par Commode, que Pertinax avoit ostées. 'Il donna à Repentinus son gendre la charge de Prefet de Rome, que Sulpicien avoit eue [de Pertinax.] 'Du reste il songeoit plus à ses plaisirs qu'aux affaires. Herodien dit qu'il ne put trouver ni dans ses biens, ni dans l'Epargne epuisée par Commode les grandes sommes qu'il avoit fait esperer aux soldats: ce qui diminua beaucoup l'affection qu'ils avoient pour luy.

c.

Dio, l. 73. p. 837. a.

&c.

Juli. v. p. 62. a.

p. 61. b.

Her. l. 2. p. 500. c.

ARTICLE IV.

Quel estoit Albin.

'DION dit que [1] lorsque Julien sacrifioit * un jour avant que d'entrer au Senat, on remarqua trois astres autour du

Dio, l. 73. p. 837. c. d.

1. * *πρὸ τοῦ συνεδρίου.*

1. Je ne sçay si ce ne seroit point le premier jour qu'il y entra aprés avoir esté declaré Empereur par le Senat, c'est a dire le 29 de mars. Calvisius, *p.* 338, l'entend ainsi.

soleil, si clairs que les soldats se les montroient les uns aux autres: & le bruit courut aussitost que c'estoit un mauvais presage pour Julien. Les Senateurs le crurent d'autant plus qu'ils le souhaitoient, quoique depeur d'estre remarquez, ils n'osassent regarder ces astres que comme à la derobee. L'evenement verifia bientost ce qu'on avoit cru estre marque par ce phenomene.

c. 'Entre ceux qui commandoient alors les armées Romaines, il y en avoit trois principaux, Niger en Syrie, Severe en Illyrie, Alb. v. p. 79 d| 80.c.d. & Albin en Angleterre. 'Albin estoit d'Adrumet en Afrique, mais sorti des Postumes & des Ceiones, familles Romaines fort illustres, dont les Empereurs Gordien, Gallien, & Constantin mesme sont aussi venus, [sans parler des deux Lucius Verus.] p. 84. a. 'Quelques uns neanmoins luy disputoient cette noblesse. a Dio, l. 75. p. 851.d|Her.l.2.p. 513. b. [a]Mais Dion & Herodien nous assurent que sa naissance estoit illustre, au moins en la comparant avec celle de Severe. b Alb. v p. 80. d. e. Goltz.p.88|Bir. p.275. [b]Ceionius Postumus son pere luy donna le nom d'Albin, à cause qu'il naquit plus [a] blanc que les enfans ne sont d'ordinaire. 'Il avoit encore les noms de Decimus Clodius, ausquels il ajouta celui de Septimius [quand il fut fait Cesar par Severe.] albus.

Alb.v.p.80.d.e. 'Il eut peu de bien de sa famille; & il se rendit selon Spartien mediocrement habile dans les lettres, qu'il étudia en Afrique. p.84. b|Dio, l. 75.p. 851. 'On trouve neanmoins qu'on estimoit sa science & son erudition. c Alb. v. p.83.d. [c]Il a écrit des Georgiques, où l'on voyoit qu'il estoit aussi p. 80. e. fort habile dans l'agriculture. 'Son naturel le porta aux armes, p. 81 .c. '& il y obtint divers emplois par le credit de ses parens, [& par p. 84. c. son propre merite:] 'car il avoit beaucoup de valeur. d p 81. c. [d] Il commandoit les troupes de la Bithynie [en 175,] & les maintint dans p. 83. b. le devoir lorsque Cassius se revolta contre M. Aurele, 'qui pour p. 81. a. d. reconnoistre sa fidelité luy donna le Consulat. 'Commode l'envoya commander les armées des Gaules, où il se signala par dip. 84. c. verses victoires sur les Frisons & d'autres peuples; '& il luy donna enfin le gouvernement de l'Angleterre, qu'il tenoit encore p.79.80. en ce temps-ci. 'Nous avons parlé [a] autrepart de ce qu'on pre- V.Commode § 12. tend que Commode luy avoit donné le pouvoir de prendre le p. 83. a. titre de Cesar quand il le jugeroit necessaire. 'Il epousa la fille p. 82. a. d. d'un nommé Plautille, & il eut un fils nommé Pescennius Princus. Quelques uns y en ajoutent un second.

p. 85. a. 'M. Aurele l'estimoit, & le croyoit propre à commander aux c. d. soldats, [a] parcequ'il estoit grave & severe: 'mais on pretend qu'il &c. l'estoit jusqu'à l'excés, & jusqu'à estre cruel. Il estoit injuste à ses

ses domestiques, insupportable à sa femme, & de tres mauvaise humeur à l'égard de tout le monde. Il ne pardonnoit jamais une faute. 'On pretend qu'il estoit assez simple, & facile à se laisser aller à de vaines esperances.'Il estoit tres propre sur luy, & tres peu à sa table, se contentant qu'elle fust bien chargée [de quoy que ce fust.] Car il mangeoit beaucoup, & surtout "une quantité de fruits qui est incroyable.'Quelquefois il ne buvoit point dutout de vin, & quelquefois il en faisoit de grands excés, mesme au milieu de la guerre. [Il ne faut pas s'étonner aprés cela]'s'il n'estoit pas chaste. Her.l.2.p.513 c. Albi v.p. 83 c. d. &c. c/84. c. p. 83. c.

'Comme avec ces vices il estoit grand homme de guerre, on l'a appellé le Catilina de son siecle. [Et il faut bien mesme qu'il eust encore d'autres bonnes qualitez,] 'puisque le Senat l'aima plus, dit son historien, qu'il n'avoit jamais aimé aucun Prince. [Au moins on demeure d'accord]'que les personnes de qualité l'aimoient mieux que Severe, tant à cause de sa naissance illustre, qu'à cause de la douceur de ses mœurs, dit Herodien: '& les cruautez de Severe contribuoient beaucoup à augmenter cet amour. 'On " pretend qu'il avoit declaré publiquement souhaiter de voir la monarchie détruite, & toute l'autorité entre les mains du Senat. p. 84. c. p. 83. d. Her.l. 3. p.521 b. Albi.v. p. 83. d. p. 84. d. e. V.Commode § 12.

ARTICLE V.

Qualitez & mœurs de Niger.

'CAIUS Pescennius Niger Justus, comme l'appellent les medailles,'avoit pour pere Annius Fuscus. Il estoit originaire de la ville d'Aquin, & d'une naissance fort mediocre, [a] ses ancestres n'ayant esté que Chevaliers. [b] Il avoit encore peu de bien & peu d'étude. Cependant par le moyen de l'athlete Narcisse il obtint de Commode aprés plusieurs emplois, le gouvernement de la Syrie & des armées qui y avoient leurs quartiers. 'Ainsi il estoit maistre de tous les pays qui sont jusques à l'Euphrate, mesme de la Phenicie, [& peutestre encore de la Comagene. & de ce que Lucius Verus avoit conquis dans la Mesopotamie.] Bir. p. 284. Nig.v.p. 74. b c. a Dio,l 74. p. 841. b. b Nig.v. p. 74. c. Her.l.2.p.500. c.

'Il avoit eu auparavant quelque emploi dans les Gaules dont Severe estoit alors gouverneur, & ils s'y estoient unis d'une amitié tres étroite. 'Il avoit ensuite esté fait Consul à la recommandation des troupes. 'Car M. Aurele mesme l'avoit regardé Nig. v. p. 75. a. d. c.

comme un bon soldat, & luy avoit donné pour cela quelque
Her. l. 2. p. 501. a. commandement.'Il se signala en effet en beaucoup d'occasions
a Nig. v. p. 76. b. c. importantes. [a] Il avoit aussi le corps grand & bien fait, & plusieurs autres avantages exterieurs. [b] On dit de luy qu'il a esté
b d | Her. l. 3 p. 520. b. c. un tres bon soldat, un excellent officier, un admirable capitaine, un "mestre de camp tres severe, un Consul illustre, un Legatus. homme qui se signaloit dans la paix & dans la guerre, & un
Nig. v. p. 77. Empereur malheureux.'Il avoit ses maximes sur le gouvernement pour le bien des peuples; & il donna sur cela ses avis avec une liberté genereuse à M. Aurele & à Commode. L'histoire en raporte quelques uns; & Severe s'en servit en des rencontres.

p. 75. b. c| 77. 78. 'On remarque surtout qu'il estoit fort exact pour la discipline militaire; & Severe n'a pu s'empescher de l'en louer. Il ne souffroit point que les soldats fissent aucune extorsion sur les peuples," ni de vivres, ni de quoy que ce fust; mais aussi il ne tiroit &c. rien des soldats, & obligeoit les officiers à n'en rien tirer non
c. plus.'Severe cite de luy cette maxime, que le soldat ne craint
p. 78. c. d. point ses officiers," s'ils ne sont sans reproches & sans interest.'Il *nisi integri fuerint.* vivoit luy mesme dans la guerre comme un simple soldat, & n'exemtoit point non plus ses domestiques des fatigues militai-
d. e. res.'Il n'estimoit dans l'histoire que ceux qui avoient aimé le travail & la discipline: & on pretend que s'il fust devenu le maistre de l'Empire, il eust corrigé bien plus de choses que Se-
c. vere, & avec plus de douceur.'On marque neanmoins en mesme temps que sa rigueur fut plus estimée aprés sa mort que durant
a. sa vie,'& qu'elle le fit mesme haïr des soldats.

p. 74. c. 'Quoiqu'il fust "porté naturellement à la severité & à l'epar- *moribus ferox.* gne, [neanmoins hors les occasions qui demandoient de la fer-
Her l. 2. p. 501. d. l. 3. p. 518. b. meté,] 'il gouvernoit avec beaucoup de douceur, & estoit bien aise de contribuer aux divertissemens des peuples, y prenant souvent part luy mesme; ce qui le faisoit fort aimer des Syriens, & surtout de ceux d'Antioche, qui n'aimoient que les festes & les spectacles, & qui y passoient presque toutes les journées.
l. 2. p. 503. b|l. 3. p. 520. b. 'Mais nous verrons que le temps qu'il perdit à ces vains amuse-
c l. 2. p. 501. c. mens fut ce qui ruina ses affaires. [c] La reputation de sa douceur & de sa "capacité s'estoit repandue partout, & on l'aimoit d'au- Ἀρετὴ. tant plus, qu'on disoit qu'il travailloit à se rendre imitateur de Pertinax.

Nig. v. p. 76. c. 'On assure qu'il estoit fort sobre pour le manger, mais qu'il
p. 75. c. aimoit le vin.'Severe son ennemi l'a accusé" d'estre couvert & *vita fictus.* dissimulé, ambitieux en un age qui devoit avoir éteint en luy

les passions de la jeunesse, & tres corrompu dans ses mœurs. 'Spartien mesme de qui nous avons tiré presque tout ce que nous en avons dit jusques à present,[1] l'accuse de s'estre abandonné absolument à toutes sortes de passions: & le jeune Victor en fait un homme" plongé dans les plus grandes infamies. 'Et neanmoins le mesme Spartien le loue dans la suite comme un modele de chasteté, jusqu'à n'user mesme du mariage que pour avoir des enfans.'Dion se contente de nous le representer comme un homme qui ne se faisoit remarquer ni par ses bonnes qualitez, ni par ses mauvaises, & qui ne meritoit ni beaucoup de louanges, ni beaucoup de blasme. 'Il luy attribue une grande estime de luy mesme, &" peu de prudence, ce qui luy avoit fait manquer de grandes occasions. [Il est certain neanmoins qu'on l'aimoit & qu'on l'estimoit, puisque tout le peuple Romain le souhaitoit pour Empereur :] 'Et on le dit aussi d'une partie au moins des Senateurs. 'Il estoit déja fort agé & avoit plusieurs fils, "qui avoient aussi quelque age.

omnium turpitudinum. — *ὑψηλόφρων.* — *adulti.*

p. 74. c. — p. 76. c. — Dio, l. 74. p. 842. b. — val. p. 734. — Nig. v. p. 74. d. — p. 75. c.

ARTICLE VI.

Genie de Severe: Sa naissance & ses études.

'SEVERE estoit"bien plus habile & plus adroit que ni Albin, ni Niger.[a] C'estoit un esprit vif & vigoureux, promt, actif, vigilant, laborieux, plein de cœur, de hardiesse, & de confiance, qui voyoit tout d'un coup ce qu'il falloit faire, & l'executoit à l'instant. Il estoit avec cela accoutumé à une vie dure, & ne craignoit point le travail. 'Il conduisoit tres bien une armée, [b] savoit parfaitement la guerre, [c] & on pretend que ç'a esté le plus belliqueux de tous les Empereurs Romains. [d] Il estoit inebranlable dans ce qu'il avoit entrepris, [e] toujours en action, [f] prudent à prevenir l'avenir, & sage à prendre de justes mesures pour le present. Il penetroit dans ce qui estoit le plus caché comme s'il l'eust vu de ses yeux, & ne manquoit jamais de moyens pour sortir des affaires les plus difficiles; [g] ne plaignoit aucune depense dans le besoin; se mettoit peu en peine de ce qu'on disoit de luy, & ne songeoit qu'à ce qu'il avoit à faire [pour réussir dans ses desseins.]

'Il estoit inexorable aux fautes, genereux à recompenser le courage, 'bon, fidele, & constant ami, quand il avoit commencé

δεινότερος.

Dio, l. 73. p. 837. d. — a l. 76. p. 859. a| Her. l. 2. p. 505. d| 512. a. — Dio, l. 75. p. 851. d. — b Her. l. 3. p. 527. a. — c p. 538. a| Vict. epi. — d Vict. epi| Tert. ap. c. 4. p. 6. a. — e Dio, l. 76. p. 870. — f val. p. 730. — g p. 741| l. 76. p. 859. a. b. — Aur. Vict. — Vict. epi| Dio, val. p. 741.

1. *libidinis effrenatæ ad omne genus cupiditatum.*

à l'estre, & tres dangereux ennemi ; egalement violent dans son amour & dans sa haine.' Mais il témoignoit souvent bien de l'amitié à ceux qu'il aimoit le moins. Car il estoit fourbe & dissimulé au dernier point, menteur, infidele, parjure, faisant tout ceder à son interest.

Her. l. 2. p. 505. b|512. c.

'Avec cela tout moyen d'avoir de l'argent luy estoit bon, si non, dit Dion, qu'il ne faisoit pour cela mourir personne. 'Au contraire, Herodien dit que sa passion pour l'argent, qui estoit plus grande en luy qu'elle n'avoit jamais esté dans aucun Prince, luy fit faire une infinité de meurtres. [Ce qui est certain,] 'c'est qu'il estoit porté naturellement à la cruauté autant qu'à l'epargne, & qu'il a esté extremement "promt, colere, [& cruel. Rien ne rend son regne si celebre que le sang des Chrétiens & des payens qu'il a repandu. Son avarice n'empeschoit pas] 'qu'il ne parust "desinteressé & genereux [lorsque c'estoit son interest : mais je ne sçay si l'on remarque jamais de luy aucune action de douceur & d'humanité.]

Dio, val. p. 741. Her. l. 3. p. 527. a. p. 522. a| Eutr. p. 582. d. Sev. v. p. 65. b. — ἴκθυμος. abstinentiam.

'Il avoit "le corps robuste [a] & bien fait, une mine qui attiroit le respect, une longue barbe, la voix belle. [b] Il s'appliqua assez à la philosophie & à l'étude de l'eloquence: [c] mais il avoit plus d'amour pour les sciences que de genie pour les apprendre, & plus de facilité à trouver des pensees qu'à les exprimer. [d] Il se mettoit tres peu en peine d'estre bien vétu ; mangeoit peu, souvent de simples legumes sans viande ; mais il se laissoit quelquefois emporter au vin. 'Avec les soldats il buvoit & mangeoit comme eux, prenoit part à tous leurs travaux, & faisoit le premier tout ce qu'il leur ordonnoit de penible : ce qui d'un costé leur gagnoit le cœur, & leur faisoit de l'autre entreprendre avec joie toutes sortes de travaux.

Dio, l. 75. p. 869. a. a Sev. v. p. 71. c. b a. c Dio, val. p. 741| l. 75. p. 851. d. d Sev. v. p. 71. c. Her. l. 2. p. 507. b. c. — Note 3.

'Il estoit d'Afrique, né à Leptis ville [de la Libye appellée Tripolitaine. [e] Il semble qu'il tirast aussi son origine des Gaules, [ou par sa mere ou de quelqu'autre costé.] [f] Il sortit d'une famille de Chevaliers Romains, [mais qui ensuite estoit entrée dans le Senat & dans les charges.] [g] Il estoit mesme neveu de deux Consuls freres de M. [Septimius] Geta son pere, nommez M. Agrippa & Septimius Severus, dont le dernier fut mesme deux fois Consul. 'On croit que ce peut estre le Severe Consul en 171. [h] Stace qui vivoit du temps de Domitien, adresse un de ses poemes à un Septimius Severus, qui estoit aussi né à Leptis en Afrique, mais qui vivoit à Rome où il plaidoit quelquefois. 'Gete pere de l'Empereur Severe, avoit un autre fils nommé

Sev. v. p. 64. b| Eutr. e Dio, val. p. 742. f Sev. v. p. 64. b. c. g b. c| Grut. p. 268. 1. Onu in fast. p. 232. b. h Stat. syl. l. 4. c. 5. p. 28. 29. Sev. v. p. 64. b| 65. b.

Gete comme luy, '& une fille dont le nom n'est pas marqué, non plus que d'un fils qu'elle eut, & qui eut peu de part à la fortune de son oncle. p. 70. a.

NOTE 4. 'Severe naquit "le 11 d'avril en 145 ou 146,[a] & il eut les noms de L. Septimius Severus.[b] Il etudia [en Afrique,] & puis à Rome les lettres greques & latines, declama publiquement à dixhuit ans, [c] s'appliqua à l'eloquence, & à la philosophie [qu'il apprit parfaitement selon Eutrope, & se rendit tres habile dans tous les arts liberaux, si nous en croyons le mesme Eutrope, Aurele Victor, & Spartien.]'Mais Dion nous assure, comme nous avons dit, qu'il avoit plus d'inclination pour apprendre ces sciences, que de naturel pour y exceller. 'Il conserva mesme toujours quelque chose de l'accent d'Afrique. 'On marque qu'il estoit plus eloquent dans sa langue Punique que dans les autres. p. 64. b| Dio, l. 76. p. 870. a Goltz. & alii. b Sev. v. p. 64. b. c. c p. 71. a. Dio, val. p. 741. Sev. v. p. 71. c. Vict. epi.

'Il étudia la jurisprudence avec Papinien sous Q. Cervidius Scævola, qui a fait beaucoup d'écrits sur le droit; & on en trouve divers fragmens dans les Pandectes. 'Il semble qu'il ait eu aussi quelque connoissance de la medecine: [d] au moins estant mesme Empereur il faisoit provision de divers remedes dont il faisoit part à ses amis. 'On pretend qu'il estoit encore fort savant dans l'astrologie, [que les Romains ont toujours condannée, & toujours étudiée, comme dit Tacite,] & on remarque que les Africains y estoient presque tous fort attachez. 'Il taschoit neanmoins d'apprendre des autres les secrets de l'avenir, [qu'il avouoit par là ne pouvoir pas connoistre luy mesme.] Carac. v. p 88. c| n. C. p. 132. 2. c. Jons. l. 3. c. 12. p. 276. d Gal. ther. t. 2| p. 457. 458. Get. v. p. 90. 91| Sev. v. p. 65| Dio, l. 76. p. 866. a. b. Sev. v. p. 64. d| 65. b. c.

ARTICLE VII.

Emplois de Severe jusqu'à son elevation à l'Empire.

furorum. V. la note 1. 'LA jeunesse de Severe fut pleine " d'actions violentes, & mesme de crimes. Il fut accusé d'adultere " devant Julien qu'il priva depuis de l'Empire, & renvoyé absous. 'Il s'occupa quelque temps à plaider, sans y faire un grand profit, non plus qu'à divers moyens qu'il tenta pour s'avancer, jusqu'à ce que
1. [1] M. Aurele le fit Avocat du fisc, peutestre à la sollicitation] 'd'un autre Septimius Severus [son oncle;] car ce fut à cause de ce Septimius qui avoit déja esté deux fois Consul, que M. Aurele le fit Senateur. 'Il honora toujours depuis ce prince, comme l'auteur de sa fortune. Sev. v. p. 64. d. Aur. Vict.| Get. v. p 90. c. Sev. v. p. 64. c. Aur. Vict.

1. Spartien dit T. Antonin, [ce qui ne s'accorde pas avec l'age de Severe.] Get. v. p. 90. a.

Sev. v. p. 64. 65. 'Il eut ensuite plusieurs emplois, comme on le peut voir dans sa vie. p. 64. d. 'Il estoit Questeur, & ce semble gouverneur de la Betique en Espagne, lorsque la mort de son pere l'obligea de faire un voyage en Afrique [avec la permission de l'Empereur :] & durant ce temps là les Maures estant entrez dans la Betique, ['vers l'an 170,] au lieu de cette province on luy donna celle de Sardaigne ; [ce qui marque qu'on n'avoit pas alors une grande idée de luy pour la guerre.] V. M. Aurele § 14. c. 'Au sortir de cette charge il fut fait Lieutenant du Proconsul d'Afrique, [non pour estre son Assesseur, mais pour commander les troupes de la province,] [1] puisqu'il avoit des licteurs. On remarque qu'un bourgeois de Leptis qui le rencontra à pié avec les marques de cette dignité, l'ayant embrassé comme son ancien" ami, il luy fit aussitost donner des coups de bastons, pour avoir, disoit-il, * traité trop familierement un magistrat du peuple Romain. Spartien dit que cette rencontre fit donner un chariot aux Lieutenans, qui jusque là n'alloient qu'à pié.

"contubernalem. *temerè amplexus.

p. 65. a. 'Il fut designé Preteur [2] à l'age de 32 ans, [en 176 ou 177,] a & aprés sa Preture il commanda une legion dans la Syrie. [On ne dit point comment il sortit de cet emploi, mais seulement] b qu'il fut depuis à Athenes pour y étudier encore, pour y voir les antiquitez, & pour y faire quelques sacrifices. Il y fut maltraité par le peuple, & il s'en vengea lorsqu'il fut Empereur, en ostant aux Atheniens une partie de leurs anciens privileges, [sans songer que ce n'est pas à un Empereur à venger les querelles d'un particulier.] p. 67. d. 'Il témoigna la mesme bassesse à l'égard de ceux d'Antioche.

a a|67. d|n. S. p. 135. 1. b| Her. l. 2. p. 505. e| Dio, l. 78 p. 884. a. b Sev. v. p. 65. b.

p. 65. b| Dio, l. 74. p. 840. d. 'Il fut gouverneur de la Gaule Lionnoise [vers l'an 186,] où il se fit extremement aimer par sa severité [envers les méchans,] par sa civilité, & par son integrité. V. Commode § 7. Sev. v. p. 65. c. 'Au sortir de ce gouvernement il fut fait Proconsul de la Pannonie, puis de la Sicile : & toutes ces dignitez n'empescherent pas qu'il ne se vist pres de perir, pour avoir, disoit-on, consulté les devins sur l'Empire. La haine qu'on avoit pour Commode le fit absoudre ; & mesme "il fut fait Consul [en l'an 189,] Ibid. § 9. & aprés avoir passé environ un an à Rome sans occupation, c. d| Her. l. 2. p. 503. c. d. 'il eut [en 190 ou 191] le commandement de toutes les armées" de l'Illyrie qui défendoient les bords du Danube ; & dans cet emploi il augmenta de beaucoup la re- NOTE 5.

1. *fasces*. Les licteurs estoient comme les huissiers qui accompagnoient les magistrats Romains avec des faisseaux de verges & des haches.

2. *Non in candida, sed in competitorum grege*, dit Spartien. Casaubon & Saumaise ne l'expliquent pas.

putation qu'il s'estoit déja acquise. 'On pretend que Commode crut des ce temps là qu'il taschoit de gagner les soldats pour s'elever à l'Empire : [& ainsi il luy auroit bientost osté la vie, s'il ne l'eust perdue luy mesme le dernier jour de l'an 192.] 'Pour empescher les Gouverneurs de se revolter, il retenoit leurs enfans à Rome ; & on le marque nommément de ceux de Severe, [& de Niger. Albi.v.p.80. a. Her.l.3.p.516. b. c. d.

Voilà par quels degrez Dieu eleva peu à peu Severe jusqu'à la puissance souveraine,]'de laquelle on pretend qu'il avoit eu divers presages, [a] qu'on croit vrais, dit Herodien, quand les choses sont arrivées. [b] Severe les raportoit luy mesme dans l'histoire qu'il avoit écrite de sa vie ; [c] & il en fit representer quelques uns en peinture & en bosse. [On les peut voir dans les auteurs.] Sev.v.p.64 c. d.| Dio,l.74.p.840. d. e. a Her.l.2.p.503. c. b p. 504. a. c a. b.



ARTICLE VIII.

De Julie femme de Severe.

'SEVERE avoit eu une premiere femme nommée Martia ; & quand elle fut morte il epousa Julie, qui estoit Syrienne [de la ville d'Emese,] parcequ'on pretendoit que selon son horoscope elle devoit estre femme d'un souverain. 'Il l'epousa à Rome "du vivant de Faustine femme de M. Aurele, [qui mourut sur la fin de l'an 175.]'On voit par les inscriptions & par les auteurs du temps, qu'elle s'appelloit Julia Domna, [d] & qu'on luy donna le titre d'Auguste, [e] auquel la flaterie ajouta encore celui de mere du Senat, de la patrie, & des armées, [f] & plusieurs autres qu'on peut voir sur ses medailles. [g] Severe en eut Bassien, que nous nommons ordinairement Caracalla, [h] né "le 4 avril en l'an 188, [i] Gete qui vint au monde à Milan le 27 may 189, [k] & deux filles " qu'il maria estant Empereur. Sev.v.p.65. a. b. Dio,l.74.p.840. d. NOTE 6. Sev.n. S. p. 142. a|Spanh. l. 7. p. 626. d Occo, p. 366. e Spon, p 270. f Spanh. l. 5. p. 618|Bir. p. 281-284. V. la note 6. g Dio, l. 78. p. 899. a. h p. 891. d. &c. i l. 77. p. 872. a| Get. v. p. 91. a. k Sev. v. p 67. a.

[Elle ne luy apporta pas la souveraine autorité, puisque c'est Dieu seul qui distribue les couronnes à qui il luy plaist, sans que les astres y aient aucun pouvoir :] [l] mais elle fit un grand tort à sa reputation par la vie dereglée qu'elle menoit, [pendant] 'qu'il condannoit par des loix severes dans les autres femmes [ce qu'il souffroit dans la sienne.] [m] Elle eut la confusion de se voir reprocher son infamie par une dame Ecossoise, qu'elle se mesloit de reprendre sur ce sujet mesme. 'Elle fut encore accusée d'une conspiration [contre son mari : & c'est peutestre à quoy il faut raporter ce que Dion dit,]'que Plautien la décrioit l p. 71. b| Aur. Vict. Dio,l.76.p.869. b. m c. Aur.Vict.'Sev. v. p. 71 b. Dio, l. 75. p. 858. a|Val. p. 738.

sans cesse dans l'esprit de Severe dont il estoit favori, & faisoit contre elle de grandes informations, faisant mesme donner la question à des dames de qualité pour la faire trouver criminelle : de sorte que pour dissiper ces bruits, elle commença à faire la philosophe, '& à avoir autour d'elle des sophistes, des philosophes, des geometres, & d'autres personnes qui faisoient profession des lettres & des sciences : ce qui a rendu son nom assez celebre dans l'histoire. 'On marque qu'elle donnoit de bons conseils à Caracalla, qui ne les suivoit guere, quoiqu'il luy deferast beaucoup à l'exterieur, & luy laissast une apparence d'autorité.

Philst. v. Ap. l. 1. c. 3. p. 5 al soph 56 p. 517. a. b.

Dio, l. 77. p 878. a. b.

l. 78. p 885. 886. 899. a. b. c.

'Caracalla ayant esté tué [en 217,] elle se laissa mourir de faim, & d'un cancer qu'elle portoit depuis fort longtemps, parcequ'elle vit qu'elle ne pouvoit plus regner, & qu'on la soupçonnoit de vouloir se rendre maistresse de l'Empire pour imiter Semiramis & Nitocris. Ainsi cette femme sortie d'une famille tres mediocre, ne fut elevée à la qualité d'Imperatrice, que pour souffrir durant la vie de son mari le chagrin mortel de se voir persecutée par Plautien, pour voir aprés la mort de Severe celui de ses enfans qu'elle aimoit le plus, tué entre ses bras par son fils aisné, pour vivre sous la domination de ce fils parricide qu'elle ne pouvoit plus aimer, & qu'elle ne put voir neanmoins assassiner, & estre l'objet de la haine & des injures de tout le monde sans en vouloir mourir de douleur, & pour estre enfin reduite à perir de faim, depeur d'eprouver un traitement encore plus rigoureux. Cet exemple suffit, dit un payen, pour montrer que ce qu'il y a de plus grand au monde n'est point capable de nous rendre heureux.

p. 887. e | 901. a.

'Julie avoit une sœur nommée Mæsa, qui ayant esté mariée à un nommé Jule que [Severe] eleva au Consulat, en eut deux filles, Soemis mere de l'Empereur Heliogabale, & Mamée mere [d'Alexandre qui succeda à son cousin. Heliogabale fit apparemment l'injure à Julie de la vouloir egaler à la divinité mesme,] 'puisqu'on pretend que les payens en ont fait une de leurs fausses deesses.

Bir. p. 283.



ART. IX.

ARTICLE IX.

Niger est declaré Empereur en Orient, & Severe en Illyrie: Severe fait Albin Cesar.

[POur retourner à la suite de l'histoire, le bruit de la mort de Pertinax & de l'usurpation honteuse de Julien, anima tout le monde à prendre les armes, ou pour venger la mort de l'un, ou pour profiter de la foiblesse de l'autre.] 'Mais Niger s'y trouvoit comme obligé par le desir que le peuple avoit témoigné de l'avoir pour Prince. Car ce desir luy estoit un pretexte tres specieux, & luy donnoit lieu de tout esperer, s'il s'y vouloit rendre,[ou de tout craindre s'il laissoit entre les mains d'un autre ce que les vœux du peuple luy avoient offert.] 'Julien avoit en effet déja envoyé des gents pour le tuer. [a] Comme il estoit fort aimé dans la Syrie, & que les peuples s'y portent aisément à la nouveauté, il y trouva tout le monde disposé à se déclarer pour luy.'Ainsi ayant fait assembler [à Antioche] toutes les troupes avec une grande multitude de peuple,'il leur fit un discours pour leur dire qu'il se croyoit " obligé d'aller secourir Rome qui l'appelloit à son secours, afin de la délivrer de la tyrannie sous laquelle elle gemissoit. Aussitost on le proclama Auguste & Empereur, on le revétit de la pourpre & des autres ornemens imperiaux, & le feu marchant devant luy, [comme c'estoit alors la coutume,] on le conduisit aux temples d'Antioche, & de là en sa maison qui luy devoit servir de palais.

Her. l. 2. p. 501. b. Juli. v. p. 61. 65. 66. a. a Her. l. 2. p. 501. c. d. p. 502. a. a. b. c. &c.

'On apprit avec une extreme joie dans tout l'Orient que Niger avoit pris la pourpre; & toutes les provinces d'audelà de la mer se hasterent de luy promettre obeissance. 'Il y faut joindre l'Egypte [en Afrique, & Byzance dans l'Europe, celebre par la fidelité qu'elle luy garda.] 'Tous les Princes & les Rois d'audelà de l'Euphrate & du Tigre, envoyerent aussi se rejouir de sa promotion, & luy offrir leur secours. Il les remercia, disant qu'il esperoit que tout l'Empire se soumettroit à luy sans en venir à la guerre, & leur fit de riches presens.

p. 503. a. Eutr. Her. p. 503. a. b.

'On raporte qu'un homme ayant demandé à reciter un panegyrique qu'il avoit fait à sa louange, il luy répondit; Faites le » panegyrique de Marius, d'Annibal, ou de quelque autre de ces » anciens capitaines, afin que ce qu'ils ont fait nous apprenne ce » que nous devons faire: car c'est se moquer que de faire l'eloge

Nig. v. p. 78. d.

d'un homme vivant, & surtout d'un Empereur : [ce n'est pas le louer parcequ'il fait bien, mais c'est le flater] afin qu'il nous recompense. Pour moy je veux estre aimé durant ma vie, & estre loué aprés ma mort.

Dio, val. p. 734. 'Cependant ces grands succés qu'il eut d'abord, l'enflerent bientost de vanité : & il se rejouissoit quand on l'appelloit un nouvel Alexandre. Her. l. 2. p. 503. b. c. 'Mais a sa vanité mesme le perdit en le faisant tomber dans la negligence, comme s'il n'eust eu rien à craindre. Il s'amusa à faire des festins, & à se rejouir avec ceux d'Antioche, au lieu de se haster d'aller à Rome. Il ne songea point non plus à gagner les autres armées, [comme avoit fait Vespasien,] & surtout celle d'Illyrie, s'imaginant que tout se soumettroit à luy sans difficulté : De sorte qu'il se trouva étrangement surpris, quand il sceut que cette derniere avoit declaré Severe Empereur.

p. 504. c. d. 'Severe pour gagner l'affection des soldats, & connoistre leurs sentimens, s'estoit contenté d'abord de plaindre comme en secret l'etat deplorable de l'Empire sous un prince tel que Julien, & de témoigner qu'il eust bien voulu voir venger la mort cruelle de Pertinax. p. 505. a. b. 'Le nom de Pertinax estoit extremement aimé dans l'Illyrie : de sorte qu'il ebranla aussitost tout le monde ; & on ne trouvoit rien de plus plausible que de faire Severe Empereur pour aller punir ceux qui luy avoient osté la vie. b. 'Ravi de cette disposition, il envoya à tous les Gouverneurs des provinces voisines, & se les acquit aisément par des promesses & des marques d'amitié dont il estoit toujours prodigue, parcequ'il ne se croyoit pas obligé de les soutenir par des effets.

c. 507. a. [Lorsqu'il crut les choses assez disposées,] 'il assembla toutes ses troupes, & dans le discours qu'il leur fit, où il leur parloit déja comme Empereur, il leur témoigna sa douleur de la mort de Pertinax, & estre prest d'aller à l'instant à Rome pour la venger s'ils le vouloient suivre, leur montrant que des soldats tels qu'ils estoient, n'avoient rien à craindre sous sa conduite, ni du costé de Julien, ni de celui de Niger. Car Herodien qui le fait parler ainsi, suppose qu'on savoit que Niger avoit pris la pourpre quelque temps auparavant, [quoique cela soit difficile à croire.] p. 507. a. 'Des qu'il eut achevé son discours, les soldats le proclamerent Auguste, & promirent de le suivre partout où il les voudroit mener : & ils luy donnerent en mesme temps le nom de Pertinax, p. 505. c. 'qu'il crut propre pour luy acquerir l'affection du peuple Romain. Sev. v. p. 65. c. n. C. p. 152. c. 'Il fut ainsi declaré Empereur à Carnonte, ville

1\. alors celebre sur le Danube,] où à [1] Sabaria dans la Pannonie. Vict. epi.
Spartien dit que cela se fit le 13e jour d'aoust: [mais * la suite de
* NOTE 7. l'histoire oblige de dire que ce fut en avril, ou en may pour le plustard.]

'Les armées des Gaules persuadées par leurs chefs [que Severe avoit gagnez,] luy presterent aussitost aprés le serment de fidelité, '& tous les pays de l'Europe firent la mesme chose, hors la ville de Byzance. [a] Ainsi des qu'il eut mis ordre à la sureté de l'Illyrie, [b] où il laissa quelque partie de ses troupes [pour garder le Danube contre les barbares,] il se mit en chemin avec le reste, & alla droit à Rome, 'd'où il avoit déja eu soin de retirer secrettement ses enfans, en mesme temps qu'il prenoit le titre d'Empereur, [ou plutost des qu'il s'estoit resolu à le prendre.]

Sev. v. p. 66. e. Dio, l. 73. p. 837. c. a Sev. v. p. 65. e. b Her. l. 2. p. 513. a. l. 3. p. 516. c.

'Mais comme il prevoyoit tout, il n'oublia pas que quand il auroit vaincu Julien, il auroit affaire à Niger, & encore à Albin, qui avec les troupes qu'il commandoit en Angleterre, estoit assez puissant pour luy disputer l'Empire. Il ne voyoit pas moyen de traiter avec Niger, enflé de ce que le peuple Romain l'avoit appellé à son secours. 'Mais il gagna Albin, en luy écrivant par une personne assurée " une lettre pleine d'amitié, † où il luy donnoit la qualité de Cesar [en l'adoptant comme son fils.] Albin se satisfit de cet honneur, '& prit le titre de Cesar à la teste de ses troupes, se tenant heureux, disoit-il, de pouvoir travailler au bien de l'Etat sous un Empereur aussi excellent & aussi genereux qu'estoit Severe. 'Il se tint ainsi en repos [durant que Severe ruinoit les autres, pour le ruiner aprés eux.] [c] On voit dans les medailles qu'il prenoit le nom de Septimius, [qui estoit celui de la famille de Severe: ce qui nous a fait dire que Severe l'avoit adopté. Et les Empereurs ne faisoient des Cesars que par une espece d'adoption.]

Dio, l. 73. p. 837. d. — " &c. — † NOTE 8. — d. e| Her. l. 2. p. 513. — Albi. v. p. 80. b. — Dio, l. 73. p. 837. e. — c Bir. p. 265.



ARTICLE X.

Severe marche contre Julien, qui se prepare mal à la défense.

'SEVERE fit toute la diligence possible pour se rendre promtement à Rome avec ses troupes, entre lesquelles il avoit pris 600 hommes d'elite qui ne le quittoient jamais, & qui ne depouillerent point la cuirasse qu'ils ne fussent arrivez à Rome

Dio, l. 73. p. 837. e| Her. l. 2. p. 507. 508.

1\. Quelques editions ont *Sabatia*, d'autres *Sabaria*. Nous ne connoissons point de Sabatia dans la Pannonie, où Sabaria est celebre par la naissance de S. Martin.

Sev.v.p.65.e. 'Il ne trouva aucun obstacle sur sa route, & toutes les villes luy ouvrirent leurs portes ou avec joie, comme à celui qui alloit Her. l. 2.p.507. 508. venger la mort de Pertinax, 'ou par la terreur de ses armes, les Italiens ne sachant plus depuis Auguste ce que c'estoit que de combatre.

Juli.v p 61.a. 'Julien s'estoit imaginé n'avoir rien à craindre que du costé de Niger; de sorte qu'il fut fort surpris d'apprendre que Severe Her. l. 2. p.508. b. avoit pris les armes: '& tout d'abord il desespera presque entierement de ses affaires. a Juli v.p.61.b| Dio, l.73.p.837. c. [a]Il obligea neanmoins le Senat à declarer Severe ennemi public, & à menacer les soldats du mesme traitement, s'ils ne le quittoient dans un certain jour. Le Senat leur deputa Vespronius Candidus, & d'autres Consulaires, pour les exhorter d'obeïr à Julien, & à Valerius Catulinus nommé pour succeder à Severe: & en mesme temps un Aquilius Centénier, celebre ministre des cruautez de Commode, fut envoyé pour Sev. v. p. 65.66. l'assassiner. 'Severe eut peur d'abord qu'il sceut que le Senat en corps avoit député contre luy. Mais il fit si bien qu'il gagna les deputez, & les obligea de parler mesme en sa faveur à ses troup. 61. b | Dio, val.p.733. pes. 'Les soldats penserent neanmoins tuer Vespronius Candidus, parceque son esprit dur & sauvage le leur avoit toujours fait haïr.

Her. l. 2. p.508. b. 'Julien cependant faisoit argent de tout pour achever de payer b Juli. v p.61.a. les Pretoriens: [b]& il leur donna audelà mesme de ce qu'il leur Her.l.2 p.508.b. avoit promis, 'sans que neanmoins ils luy en eussent obligation, [parceque cette liberalité paroissoit plutost forcée que volontai- c. re.] 'On luy conseilla fort d'aller attendre Severe dans les détroits des Alpes, pour l'empescher de les passer: mais il ne se put seulement resoudre à sortir de Rome.

c. 'Il fit prier les Pretoriens de prendre les armes, & de faire Dio, l.73.p.838. a.b| Juli.v.p.62. c. exercice pour se [a]preparer au combat, 'de quoy ils s'acquitoient &c. tres mal, & les soldats de la marine qu'il avoit fait venir de c Her. p.508 d| Dio, val.p.733. Misene, encore plus mal. [c]On ne pouvoit venir à bout des elephans, en qui il mettoit sa plus grande confiance, croyant epou- Dio, l.73.p 838. a. b. venter par là les troupes de son ennemi. 'On ne voyoit partout qu'armes, que chevaux, que l'image d'un camp, ou d'une ville assiegée: & parmi l'effroi que tous ces preparatifs jettoient dans les esprits, on ne pouvoit s'empescher de rire, en voyant le peu d'adresse de ces pitoyables soldats, plus accoutumez aux deli- b. ces qu'à la guerre, '& les merveilleux soins que prenoit Julien de faire fortifier le palais avec [b]des baricades & de bonnes por κιγκλίσι, tes, comme s'il eust pretendu s'y defendre aprés avoir perdu

tout le reste. 'Il fit faire aussi audehors de la ville un grand retranchement environné de fossez, qu'il pretendoit luy devoir servir de camp. Val. p. 730 Her. p. 508. d.

'Il fit tuer en ce temps là Lætus & Marcia, qui avoient eu la principale part à la mort de Commode, croyant qu'ils favorisoient Severe. [a]Car c'estoit Lætus qui luy avoit obtenu de Commode le gouvernement de l'Illyrie. 'Mais Julien mesme devoit à Lætus sa conservation sous Commode: de sorte que si l'on louoit d'un costé la justice de Dieu dans la punition de cet officier qui avoit trahi son prince, on condannoit de l'autre l'ingratitude de Julien à l'égard de son bienfacteur. 'Il ne manqua pas d'envoyer plusieurs assassins pour tascher de tuer aussi Severe, 'qui fut assez heureux pour s'en garantir toujours. [Il eut recours à l'enfer mesme,] '& tua un grand nombre d'enfans " pour des operations magiques. Dio, l. 73. p. 838. b. c | Juli. v. p. 62. c. a Sev. v. p. 65. c. Juli. v. p. 62. c | Dio. p. 838. b. c. Dio, l. 73. p. 838. c. Sev. v p. 66. a. p. 63. b. Dio, p. 838. c. &c.

'Durant qu'il s'amusoit à ces vains preparatifs, Severe avançoit toujours, & s'acqueroit tous ceux qu'on envoyoit pour luy fermer les passages, ou pour le prier de retourner. Il entra en Italie, la traversa jusqu'à Ravenne, qu'il prit sans combat, '& demeura maistre de la flote qui y estoit. Tullius Crispinus Prefet du Pretoire, envoyé pour la faire avancer contre luy, fut obligé de s'en retourner. 'Severe trouva mesme moyen de faire entrer secrettement dans Rome un grand nombre de ses soldats, '& il envoya des lettres à Veturius Macrinus pour le faire Prefet du Pretoire. 'Au contraire les soldats de Julien se lassoient déja des fatigues de la guerre, & l'approche seule de Severe les faisoit trembler. Dio, l. 73. p. 838. c. d. Juli. v. p. 62. c. d. Her. l. 2. p. 508. 509. Juli. v. p. 63. a. Dio, l. 73. p. 838. d.

ARTICLE XI.

Julien est abandonné & tué.

'JULIEN ne voyant donc point de moyen de se défendre, [b]assembla le Senat [vers le 29 de may, selon qu'on le tire de Herodien,] & fit demander qu'on envoyast les Vestales audevant des ennemis [pour les prier de se retirer.] C'estoit un moyen fort inutile: c'est pourquoi " on prit un pretexte de religion pour rejetter cette demande. Quelques uns disent que Julien s'en tint si fort offensé, qu'il envoya querir les soldats pour contraindre les Senateurs d'obeïr, ou les massacrer, mais qu'il changea aussitost. [Ce qui est certain,] c'est qu'estant venu luy Her. l. 2. p. 509. b. b Juli. v. p. 62. d, e. &c.

e|Her.l.2.p.509. f|Dio,l.73.p.838.d. mesme au Senat, 'il demanda qu'on fist un decret pour luy associer Severe à l'Empire. Le decret fut bientost fait; car les Senateurs qui voyoient la foiblesse de Julien, estoient déja tous pour Severe.

Juli v.p.63.a. 'Julien l'envoya promtement à Severe par Crispinus, & confirma à Veturius Macrinus la charge de Prefet que Severe luy avoit donnée. Dio, val.p.730| n.p. 104. 'On croit aussi qu'il donna alors quelque grande charge à un Fulvius tres méchant homme, mais qui estoit ce semble parent de Severe, [ce qu'il faut apparemment raporter à Plautien, dont nous parlerons dans la suite.] Juli. v. p. 63. a. 'Le bruit commun estoit que Julien sous pretexte de la paix, vouloit faire tuer Severe par Crispinus. Severe en eut peur: de sorte que de l'avis de ses troupes il refusa l'association qu'on luy offroit: & ses coureurs ayant rencontré [peu aprés, & pris] Crispinus, il le fit tuer suivant le conseil de Julius Lætus, [dont nous parlerons souvent dans la suite.] Il écrivit en mesme temps beaucoup de lettres à Rome, & y fit porter secrettement divers edits, qui furent mesme affichez.

b.c. 'Julien demanda au Senat ce qu'il y avoit à faire en cette rencontre, & il n'en put tirer aucune réponse precise. Il fit armer les gladiatieurs qui estoient à Capoue, & offrit l'Empire à Pompeien gendre de M. Aurele, qui estoit alors retiré à Terracine. Mais ce sage vieillard s'excusa sur son age & sur la foiblesse de sa vue, Dio, val.p.729. 'qu'il eust neanmoins eue assez bonne, s'il eust vu quelque moyen solide de servir l'Etat.

Juli. v. p. 63. c. [En mesme temps] 'les soldats de l'Ombrie, [qui devoient garder les passages de l'Apennin, passerent du costé de Severe, c|Her. l. 2. p. 509. d. '& Julien fut enfin abandonné des Pretoriens mesmes. a Dio, l. 73. p. 838. d. e|Sev. v. p. 66. a|Her.l.2. p.510.a. aSevere leur avoit écrit, & leur avoit promis de ne leur faire aucun mal, pourvu qu'ils ne s'opposassent point à luy, & qu'ils luy missent entre les mains ceux qui avoient tué Pertinax. Spartien dit qu'il Juli. v. p. 63. c. leur commandoit mesme de tuer Julien. Ils obeïrent, 'laisserent Julien seul dans le palais avec Genial l'un de ses Prefets, & Repentinus son gendre; & s'estant saisis de ceux qui avoient eu Dio, l.73.p.838. e. part à la mort de Pertinax, ils en donnerent avis à Silius Messala qui estoit alors Consul [subrogé à Sosius Falco, ou à Erucius Clarus, Consuls ordinaires de cette année.]

e|Her. p.509.c. d|Juli.v. p.63.c. 'Sur cet avis Messala assembla le Senat, où l'on conclud à oster l'Empire à Julien, à le condanner à la mort, à declarer Severe Empereur, & à decerner les honneurs divins à Pertinax. Her. l. 2. p.509. d. 'On deputa les plus illustres du Senat pour aller porter l'arrest

à Severe, '& le prier de venir [promtement] à Rome : [a]& on commit quelques personnes pour aller oster la vie à Julien, [b] qui deploroit son malheur, & demandoit à ceder l'Empire à Severe, [pourvu qu'on luy permist de vivre.] 'Quand on vint pour le tuer, les uns assurent qu'il dit seulement, » Quel mal ay-je fait ? » Ay-je osté la vie à personne ? 'Les autres disent qu'il imploroit la foy de Cesar, donnant ce nom à Severe. On employa un simple soldat pour le tuer. 'On ajoute qu'il fut mené dans un lieu secret des bains du palais, où on luy fit tendre la teste pour la couper, comme à un criminel, & qu'on l'exposa ensuite publiquement.

Sev. v. p. 66. b. a Her. p. 509. d. b c. Dio. l. 73. p. 838. 839. Juli. v. p. 63. d. Aur. Vict.

'C'est ainsi que finit la vie & le regne de ce miserable vieillard, qui avoit depensé tout son bien pour acheter une fin si malheureuse. 'Il vécut soixante ans, quatre mois, & quatre jours, dont il ne regna que 66 jours : [Ainsi "il doit estre mort le premier ou le deuxieme jour de juin. 'Dion conte le 2e pour le premier jour de l'Empire de Severe, [c]qui se trouva ainsi avoir vaincu par sa seule autorité, & avoir conquis un Empire sans tirer l'épée, quoiqu'Aurele Victor & Eutrope, parlent d'un combat à Ponte-Mole, [inconnu aux meilleurs historiens.] 'Severe permit que le corps de Julien fust mis dans le tombeau de ses ancestres à deux lieues de Rome, par sa femme & par sa fille, [à qui il donna la vie] en leur ostant le titre d'Augustes, & le patrimoine que Julien avoit donné à la derniere.

Her. l. 2. p. 509. d. Dio. l. 73. p. 839. a|Juli. v. p. 63. e. V. la note 7. Dio, l. 76. p. 868. d|870. c Sev. v. p. 66. b. Juli. v. p. 63. d.

ARTICLE XII.

Severe casse les Pretoriens : Son entrée à Rome.

[SEVERE estoit encore à quelques journées de Rome lorsqu'il apprit la mort de Julien : & quoiqu'il se vist maistre absolu,] 'il continua neanmoins encore à marcher en armes & à camper comme en un pays ennemi ; ce qui causa un grand effroi dans Rome : & le Senat luy ayant depute cent Senateurs, il les receut "à Terni [dans l'Ombrie] au milieu de ses troupes, aprés les avoir fait fouiller : du reste il les traita bien, & leur fit quelques presens. 'Il fit Flavius" Juvenalis Prefet du Pretoire, [peutestre avec Veturius Macrinus,] 'à qui il avoit donné dés auparavant la mesme charge. 'Il envoya en diligence [1] Plautien arrester les enfans de Niger & de tous les autres qui avoient

Sev. v. p. 66. b. c. Interamna. NOTE 9. p. 63. a. 1. p. 66. d|Her. l. 3. p. 516. d.

1. 'Spartien dit autrepart que c'estoit Fulvius ; & Casaubon croit que c'estoit Fulvius Plautianus.

Nig. v. p. 75. e. n. C. p. 124. 1. c.

quelque charge dans l'Orient: & ayant intercepté des lettres pour le Senat & des edits pour le peuple, que Niger avoit envoyez, il les retint sans les faire lire.

Dio,l.74.p.839. a. 'Avant que d'arriver à Rome il fit executer ceux qui avoient tué Pertinax, a|Her.l.2.p.51|Sev.v.p.66.d. a& donna ordre aux autres Pretoriens de le venir trouver sans armes, & avec les habits qu'ils portoient quand ils accompagnoient les Princes dans les grandes solennitez. Car il vouloit qu'ils crussent que c'estoit pour l'accompagner à son entrée. Il avoit écrit à leurs officiers afin qu'ils les fissent obeïr, & leur promettoit pour cela de grandes recompenses. L'ordre fut donc executé, les Pretoriens le vinrent trouver en son camp; & quand il sceut qu'ils approchoient, il leur envoya dire d'attendre qu'il sortist pour les saluer tous en corps, & pour leur parler. Les troupes avoient le mot pour se repandre insensiblement en armes autour d'eux durant qu'ils songeroient à l'attendre & à l'écouter, & de les tenir enfermez.

Her.p.510.511| Dio,p.839. 'Estant donc monté sur le tribunal qu'on luy avoit dressé, il commença à leur reprocher avec un visage plein de colere le crime qu'ils avoient commis contre leur Prince, & un Prince tel que Pertinax; la honte qu'ils avoient faite à tout l'Empire en le vendant comme à l'encan; & le peu de fidelité qu'ils avoient témoignée pour Julien mesme qu'ils avoient choisi; Qu'il n'y avoit point de supplice qu'ils n'eussent merité; Qu'il vouloit bien neanmoins leur donner la vie; mais qu'il leur commandoit de quitter leurs chevaux & toutes les marques de la milice, & de se retirer sans delai à "cent milles loin de Rome, (environ 40 lieues.) leur protestant que quiconque en approcheroit de plus pres, seroit puni du dernier supplice.

Her.p.511.c. [Les Pretoriens eussent pu faire quelque resistance:] 'car ils Sev.v.n.S.p.135.136. avoient encore "leurs poignards ou leurs épées, (ξιφίδια.) 'qu'ils portoient au costé droit par un usage qui leur estoit particulier, selon la remarque d'un "ancien auteur. (Jean Malela) Her.l.2.p.511.c.d. 'Mais ils estoient environnez d'un trop grand nombre de troupes armées, pour oser rien entreprendre. Ainsi ils quitterent leurs chevaux, se laisserent depouiller jusqu'à leur tunique, & se retirerent avec la douleur Dio,l.74.p.839.b. & la confusion qu'ils avoient si justement meritée. 'Il y en eut un que son cheval suivit malgré tous ceux qui le vouloient arrester, jusqu'à ce que son maistre le tua luy mesme, & se tua ensuite sur luy: & il sembloit, dit Dion, que ce cheval avoit Her.l.2.p.511.d. quelque joie de mourir plutost que de quitter son maistre. 'On pouvoit craindre que ces soldats desesperez ne retournassent à leur

leur camp, & n'y repriſſent les armes qu'ils y avoient laiſſées : mais Severe y avoit pourvu en y envoyant des troupes d'elite.

'Severe fit enſuite ſon entrée à Rome, accompagné de toutes ſes troupes en armes, [a] avec les drapeaux des Pretoriens, mais renverſez. [b] Il vint luy meſme à cheval & en habit de guerre juſqu'à la porte, où il prit la robe, & fit le reſte du chemin à pié. 'Les Senateurs eſtoient autour de luy en ceremonie, [c] portant des [couronnes] de laurier auſſibien que tout le peuple, [d] qui eſtoit habillé de blanc, & témoignoit une extreme joie. Toute la ville eſtoit ornée de couronnes de fleurs & de laurier, & de diverſes tentures ; & on voyoit partout des flambeaux avec quantité de parfums.'Severe alla d'abord ſacrifier dans le Capitole & dans les autres temples, & puis ſe retira au palais.'Mais les ſoldats ſe repandirent par toute la ville, & ſe logerent dans les temples & les autres lieux publics, où ils alloient prendre ce qu'il leur plaiſoit ſans rien payer, ne menaçant que de piller & ravager tout. 'Voilà quelle fut l'entrée de Severe dans Rome. On ne vit rien en ce temps là de plus magnifique ; [e] mais elle donna auſſi beaucoup de terreur, & elle inſpira plutoſt de l'averſion pour le Prince que du reſpect.

p. 511. 512. Dio, l. 74. p. 839. 840. a Sev. v. p. 66. d. b Dio, l. 74. p. 839. c. p. 840. a. c Her. l. 2. p. 512. a. d Dio, l. 74. p. 839. 840. Her. l. 2. p. 512. b. Sev. v. p. 66. d. Dio, l. 74. p. 839. c. e Sev. v. p. 66. d.

'Le lendemain Severe fut au Senat [f] accompagné des ſoldats & de pluſieurs autres perſonnes tous en armes. [g] Durant qu'il y eſtoit, les ſoldats avec des cris ſeditieux, vinrent demander au Senat"une ſomme conſiderable qu'ils diſoient qu'on avoit donnée autrefois à ceux qui avoient amené Auguſte à Rome, & que quelques uns pretendoient fauſſement devoir ſe donner auſſi à tous les ſoldats des legions qui venoient à Rome en armes. Leurs cris dont la pluſpart ne ſavoient pas le ſujet, effrayerent extremement tout le monde, & Severe meſme, qui ne les put appaiſer"qu'en leur accordant une partie de ce qu'ils demandoient, c'eſt à dire * 250 dragmes par teſte, au lieu qu'ils vouloient en avoir 2500.

e|Her. p. 512. b. f Sev. v. p. 66. e. g c| Dio, l. 45. p. 321. c.

dena millia.

addita liberalitate.

* environ 130 livres.

ARTICLE XIII.

Quelques actions de Severe à Rome.

'SEVERE rendit au Senat" telle raiſon qu'il luy plut de ſa conduite, parla avec beaucoup de civilité & de bonté, promit autant que les meilleurs Princes, & ſurtout qu'il prendroit"M. Aurele & Pertinax pour ſes modeles. Il ajouta à cela

Sev. v. p. 66. e| Her. p. 512. b c| Dio, l. 74. p. 840. b.

&c.

&c.

un serment de ne faire mourir aucun Senateur qu'il n'eust esté jugé par le Senat, & il en fit mesme faire un arrest solennel, qui declaroit que cela n'estoit point permis à l'Empereur, & que tant les Princes qui l'entreprendroient, que ceux qui leur obeiroient en cela, seroient reputez ennemis publics eux & leurs enfans. Dio, l. 74. p. 840. b. c. 'Mais il fut luy mesme le premier qui viola cette loy en la propre personne de Jule Solon qui l'avoit dressée par son ordre, & de beaucoup d'autres. Her. l. 2. p. 512. c. 'Cependant des commencemens si favorables luy acquirent l'affection des peuples : mais ceux qui le connoissoient se disoient secrettement les uns aux autres qu'il falloit tout craindre d'un esprit fourbe comme le sien. Et c'est ce que l'evenement ne verifia que trop.

Onu. in fast. p. 240. d. e. 'Le Senat avoit apparemment donné à Severe des le [deuxieme] de juin, & avant qu'il entrast à Rome, tous les titres ordinaires des Empereurs, comme celui de Pere de la patrie, de grand pontife, de Proconsul, & la puissance du Tribunat. Her. l. 2. p. 513. e. 'Dans le temps qu'il fut à Rome avant que de marcher contre Niger, il parla au Senat du titre de Cesar qu'il avoit donné à Albin, & le luy fit confirmer. Il fit faire des medailles sous son nom, luy fit dresser des statues, & luy fit rendre plusieurs autres honneurs. [Il peut luy avoir aussi fait donner en mesme temps la puissance du Tribunat,] Bir. p. 266. 'qui luy est attribuée dans quelques medailles : Occo, p. 342. '& mesme dans une qui semble devoir estre de cette année, puisqu'il y est qualifié simplement "Consul. (& non Cos. II.) Alb. v. p. 80. c| 81. e. 'Car il fut Consul pour une seconde fois [l'année suivante ;] Severe luy ayant encore voulu donner cette marque d'estime & d'amitié [pour le mieux tromper.] Neanmoins pour ce qui est de la puissance du Tribunat," il est difficile de dire si Albin l'eut des cette année, ou dans quelqu'une des suivantes : & nous ne voyons pas mesme bien clairement s'il la receut de Severe, ou s'il la prit de luy mesme aprés avoir rompu avec luy en l'an 196.] (Note 10.) Bir. p. 266. 'Le titre de grand pontife qu'on luy donne quelquefois, ["peut bien avoir aussi esté un effet de cette rupture.] (Note 11.)

Her. l. 2. p. 512. d. 'Severe aprés son entrée dans Rome, fit de grandes liberalitez à ses soldats & à tout le peuple,[a] a Bir. p. 268. marquées à ce qu'on croit dans diverses medailles de cette année : [& ce qui plut encore beaucoup aux Romains,] Sev. v. p. 67. a| Dio, l. 74. p. 840. c| 842. 'fut" (&c.) l'apotheose de Pertinax. On en peut voir la description dans Dion, [b] b p. 842. b. qui dit que ce prince receut alors l'immortalité [de ceux qui ne pouvoient pas eux mesmes se garantir de la mort, ni se donner seulement une heure de vie.]

Sev. v. p. 67. a. 'Au contraire Severe fit proscrire par le Senat les amis de Julien,

dont quelques uns furent executez à mort. 'Il voulut mesme en haine [de ce prince] abolir les decrets de [son bisayeul] Salvius Julianus : mais il ne le put, 'l'equité de ces decrets l'ayant emporté sur toute l'autorité de Severe, parceque les Princes ne peuvent rien sur les esprits, ni les empescher d'honorer les belles productions des grands hommes. Ainsi les efforts que fit Severe pour empescher d'honorer ce savant jurisconsulte, ne firent que le deshonorer luy mesme. p. 70. c. Aur. Vict.

'Il fit de nouveaux Pretoriens en la place de ceux qu'il avoit cassez ; [a] & on pretend qu'il en fit quatre fois plus qu'il n'y en avoit auparavant,[b] ce qui remplissoit Rome de soldats, & chargeoit beaucoup l'Epargne : [car la paye des Pretoriens estoit plus haute que celle des autres troupes.] Outre cela les anciens Pretoriens estoient tous gents bienfaits, & d'une humeur douce & commode, tirez [1] seulement de l'Italie, de l'Espagne, de la Macedoine, & de la [2] Souabe ; & c'estoit surtout une decharge pour la jeunesse de l'Italie. 'Mais Severe ne songea qu'à choisir "les plus forts & les plus genereux de ses troupes, [c] originaires de tout pays, souvent de tres mauvaise humeur, & qui faisoient peur à les voir & à les entendre : ce qui choquoit beaucoup la delicatesse de quelques Romains. 'Il ordonna mesme que dans la suite les recrues des Pretoriens se prendroient toujours de mesme des autres troupes ; ce qui servoit à animer celle-ci à bien faire, dans l'esperance d'une milice plus douce & plus honorable, & faisoit encore que les compagnies des Pretoriens estoient toujours remplies de bons soldats. Mais d'autre part les jeunes gents d'Italie n'ayant plus cette ressource, se perdoient, & devenoient voleurs ou gladiateurs. 'Dion dit que Severe fit alors beaucoup d'autres choses qui ne le faisoient pas aimer.

Dio, l. 74. p. 840. c|Her l. 2 p. 512. d. a Her. l. 3. p. 535. c. b Dio, val. p. 738. Spart. n. C. p. 116. 2. c. — 1. Norico. — ἀνδρειοτάτους — Her. l. 2. p. 511. d. c Dio, l. 74. p. 840. c. val. p. 738. l. 74. p. 840. c.

'Spartien met en ce temps-ci, qu'il donna un fort bon ordre pour les vivres, dont Rome estoit pres de manquer ; qu'il vida beaucoup de procès, qu'il examina divers Gouverneurs accusez par les peuples, & punit severement ceux qui se trouverent coupables. Il paya ses dettes ; & maria ses [deux] filles à Probe & à Aece, qu'il fit aussitost riches & Consuls. 'C'est pourquoi Onuphre met leur Consulat des le premier juillet de cette année. 'Il offrit a Probe de le faire Prefet de Rome,[d] qui estoit alors la premiere dignité du Senat : [e] mais il s'en excusa. Severe donna cette charge à Domitius Dexter, avant lequel elle avoit esté tenue par Bassus.

Sev. v. p. 67. a. b. Onu. in fast. p. 240. f. Sev. v. p. 67. a. d Dio, l. 78. p. 894. c. e Sev. v. p. 67. a. b.

1. Il y avoit neanmoins des auparavant plusieurs Gaulois de la Germanie parmi les Pretoriens. Spart. n. C. p. 116. 2. c.
2. Tausius qui tua Pertinax, estoit de Tongres. a Pert. v. p. 58. a.

ARTICLE XIV.

Severe se prepare à la guerre contre Niger, qui la commence, & est declaré ennemi public.

[TOUTES ces choses se passerent en un mois de temps.] 'Car Severe ne fut pas à Rome plus de trente jours; & il en partit [dès le commencement de juillet] pour marcher contre Niger, 'voulant le surprendre par sa diligence avant qu'il se fust mis en état de se défendre. [a] Du reste il ne parloit point dutout de luy en public, [b] & se contentant d'avoir ses enfans entre ses mains, il les traitoit comme les siens propres.'Mais il faisoit de grandes levées en Italie, assembloit en diligence des troupes de toutes parts, faisoit une grande flote, donnoit ordre qu'on fournist d'hommes, & qu'on fist marcher tous les vaisseaux de l'Italie. 'Il commanda aussi aux troupes qui restoient en Illyrie, de s'avancer dans la Thrace pour l'y attendre, & empescher que Niger ne s'en emparast; '& il avoit mesme déja envoyé Heraclius pour tascher de se saisir de la Bithynie. 'Il fit encore passer des legions en Afrique, depeur que Niger ne s'en rendist maistre par l'Egypte & la Libye, & n'arrestast les vivres qu'on en apportoit à Rome.

Sev. v. p. 67. b | Her. l. 2. p. 512. 513. | a Sev. v. p. 67. b. | b c | Her. l. 2. p. 513. a. b. | a| Sev. v. p. 67. c. | Nig. v. p. 75. c. | p. 75. a| Sev. v. p. 67. b.

'A la sortie de Rome [1], ses soldats firent une grande sedition pour le campement: [ce qui eust esté un presage visible de sa défaite, s'il eust esté vaincu.] 'Gete son frere le vint rencontrer sur cette route; mais il le renvoya à l'emploi ou au gouvernement qu'il avoit, [& qui n'est pas marqué.] Gete attendoit de luy quelque autre chose: '& il avoit mesme assez d'ambition pour esperer de succeder à son frere dont les enfans estoient alors encore fort jeunes. [Mais ce n'estoit pas la pensée de Severe.]'Au moins il a écrit luy mesme dans sa vie, qu'estant tombé malade, il avoit eu le dessein de declarer Niger & Albin ses successeurs.

Sev. v. p. 67. b. | b. c. | p. 68. a. | Nig. v. p. 75. d| 80. c| 81. c.

[C'estoit sans doute avant que la guerre fust allumée entre Niger & luy: & sa maladie retarda apparemment cette guerre. Car quoique Severe témoignast tant de diligence, & qu'il fust parti de Rome des le milieu de cette année, cependant il semble que le fort de la guerre n'ait esté que l'année suivante.] 'Il

Bir. p. 268.

1. *ad Saxa rubra*, dit Spartien, que Ferrarius met à neuf milles de Rome, dans la Toscane du costé de Veies. C'estoit le chemin pour aller en Illyrie.

paroist neanmoins que des celle-ci il remporta quelque avantage considerable, qui luy fit prendre le titre d'Imperator pour la seconde fois, l'ayant pris pour la premiere [ou à cause de la mort de Julien, ou en prenant le titre d'Auguste:] 'Car des personnes habiles croient qu'on avoit alors accoutumé d'en user ainsi. 'Une inscription qu'on croit estre de cette année, parle d'un combat naval. Pagi, 117. § 8. Rein. p. 515.

'Niger ne songeoit encore qu'à se divertir dans Antioche, lorsqu'il apprit que Severe estoit maistre de Rome, & marchoit contre luy avec de puissantes forces de terre & de mer. Il fut étrangement surpris: [mais sans se decourager,] il envoya ordre aux Gouverneurs des provinces de fermer les passages difficiles, 'particulierement celui du mont Taurus, qui est entre la Cappadoce & la Cilicie. 'Il leva de nouvelles troupes dans Antioche, [& ailleurs,]'& deputa aux Princes voisins pour en avoir du secours. Le Roy d'Armenie declara qu'il demeureroit neutre: [Vologese] Roy des Parthes qui n'avoit point de troupes entretenues, dit qu'il manderoit aux Satrapes [& aux Seigneurs] d'en assembler. 'Spartien dit neanmoins que les Parthes prirent son parti avec les Adiabeniens & les Arabes.'Barseme Roy d'Atra [sur l'Euphrate,] luy envoya quelques archers. Her. l. 2. p. 512. 513| l. 3. p. 514. l. 3. p. 515. b. a. p. 514. 515. Sev. v. p. 67. e. Her. l. 3. p. 515. a.

'Niger eut soin aussi de mettre des troupes dans Byzance, & y vint luy mesme, regardant cette place comme un poste important, moins parceque c'estoit dessors une ville'riche, puissante, & bien fortifiée, que parcequ'elle tenoit l'endroit de tous le plus aisé pour passer d'Europe en Asie. 'De Byzance il voulut aller attaquer Perinthe, [nommée depuis Heraclée:] mais il s'en revint à Byzance à cause"de quelques mauvais presages, dit Dion.'Il y eut neanmoins un combat vers Perinthe, où ceux de Niger tuerent plusieurs des soldats de Severe, & mesme beaucoup de personnes de marque. [Cette hostilité fut prise pour un commencement de guerre;] & Niger fut declaré sur cela ennemi public [par le Senat,] avec Emilien, 'qui ayant esté gouverneur de Syrie avant Niger, estoit alors Proconsul d'Asie, & avoit sous luy la principale intendance de cette guerre. 'Il passoit pour la meilleure teste qui fust alors, ayant beaucoup d'intelligence, & ayant acquis une grande experience par les divers gouvernemens qu'il avoit eus. Mais cette grande capacité le rendoit aussi plus vain: & il estoit parent d'Albin, ce qui contribuoit à l'enfler encore. b. c. d|Dio, l. 74. p. 842. c. &c. Dio, p. 842. c| Sev. v. p. 67. e. &c. Sev. v. p. 67. c| Nig. v. p. 75. a. Her. l. 3. p. 515. 516. Dio, val. p. 734.

'Spartien pretend que l'avantage remporté par Niger [auprés Nig. v. p. 76. a.

de Perinthe,] l'avoit rendu maistre de la Thrace, de la Macedoine, & de la Grece; & que sur cela 'il envoya offrir à Severe de l'associer à l'Empire; de quoy Severe se moqua.

a: p. 67. c.



ARTICLE XV.

Niger est défait par deux fois : Dieu ouvre à Severe le mont Taurus.

L'AN DE JESUS-CHRIST 194, DE SEVERE 1, 2.

"*Severus Augustus II, & Albinus Cæsar II, Consuls.* NOTE 12.

[NIGER prit apparemment aussi de son costé son second Consulat,]'qui est marqué dans quelques medailles:[& cela s'est souvent pratiqué dans la suite durant les guerres civiles.]

Bir. p. 264.

Her. l. 2. p. 514. a. a l. 3. p. 515. c.

'Nous ne savons point le particulier de ce qui se passa dans la guerre d'entre Severe & Niger[a] jusqu'à l'arrivée de Severe auprés de Byzance.["Il y commença sans doute deslors, c'est à dire peutestre dés l'an 193, ce grand siege qui dura trois ans;] & voyant que la ville estoit trop forte pour l'emporter en peu de temps, il y laissa quelques troupes pour continuer le siege,] & ordonna à son armée de passer[la mer] pour aller devers Cyzic. [On ne dit point s'il demeura devant Byzance, ni si les ennemis s'opposerent au passage de ses troupes;]'mais seulement qu'Emilien s'estant aussi avancé du costé de Cyzic, avec tout ce qu'il avoit pu ramasser de soldats, il y eut un grand combat dans l'Hellespont vers Cyzic, où Emilien perdit beaucoup de monde, fut obligé de fuir, & s'estant retiré à Cyzic, & de là en une autre ville, il fut enfin pris & tué par ordre des Generaux de Severe. [C'est ce qui rend peu vraisemblable ce que dit Herodien,] qu'on le soupçonnoit d'avoir trahi son parti, ou par jalousie contre Niger qu'il avoit vu audessus de luy, ou pour ne pas perdre ses enfans qui estoient en la puissance de Severe.

NOTE 13.

p. 516. a|Dio, l. 74. p. 842. d| Sev. v. p. 67. c. d.

Her. l. 3. p. 516. b. c.

p. 517. a. b.

'Le bruit de la défaite d'Emilien s'estant repandu dans les environs, les villes greques toujours disposées à la discorde quand elles n'estoient pas retenues par la crainte d'une puissance étrangere, se trouverent bientost divisées les unes contre les autres. 'On le remarque particulierement de Nicomedie & de Nicée, toutes deux dans la Bithynie. Car la premiere s'estant soumise à Severe, l'autre se maintint avec d'autant plus d'ardeur dans le parti opposé, & receut avec joie tous ceux qui se

b. c.

sauvoient de la défaite, ou que Niger envoyoit de nouveau; de sorte qu'il s'y forma un grand corps d'armée: '& d'autre part les troupes de Severe estant passées de l'Hellespont dans la Bithynie, 'les deux armées sorties l'une de Nicomedie, l'autre de Nicée, 'donnerent une seconde bataille[a] entre Nicée & Cius [ville assez celebre dans la Bithynie sur la mer.] [b] Une [1] notice la met la settieme des seize villes de cette province. [c] Niger estoit en personne à cette bataille, & Candide y commandoit l'armée de Severe. Le combat fut fort opiniatré, comme on le peut voir "dans la description qu'en fait Dion: 'mais enfin Niger fut encore vaincu, & contraint de se retirer avec ce qu'il put sauver, audelà des détroits du mont Taurus, qu'il avoit fait fortifier.

a. c. c|Sev. v. p. 67. d. a Dio, l. 74. p. 842. d. b Geo. sac. n p. 32. c Dio, p. 842. c. c|Her. l. 3. p. 517. c.

'Aprés cette seconde victoire Severe écrivit au Senat, comme si la guerre eust déja esté achevée; [& ainsi ce fut apparemment en cette occasion]'qu'il prit cette année pour la troisieme fois le titre d'Imperator. 'Il offrit alors à Niger de le laisser vivre en fureté dans un exil, [s'il vouloit quitter les armes.] [d] Et il semble que Niger n'estoit pas eloigné d'accepter cette offre sans le mauvais conseil de Severe Aurelien, qui avoit promis ses filles 'aux enfans de Niger, & qui luy persuada de continuer la guerre. 'Ainsi aprés avoir laissé une bonne garnison au passage du mont Taurus pour le garder, il s'en alla à Antioche faire des troupes & de l'argent.

Sev. v. p. 67. d. Bir. p. 259. Sev. v. p. 67. c| 76. a. b. d Nig. v. p. 76. d. Her. l. 3. p. 517. c. d.

'Il y trouva que Laodicée en Syrie & Tyr avoient pris le parti de Severe en haine de ceux d'Antioche & de Beryte. Il en fut étrangement irrité, & envoya contre les deux villes revoltées des troupes de Maures qui y firent d'horribles ravages, & y mirent mesme le feu. 'Severe les rétablit depuis.

p. 518. a. b. c. p. 523. d.

[Niger s'estant donc resolu à continuer la guerre,]'Severe fit avancer son armée jusqu'au pié du mont Taurus, où elle fut contrainte de s'arrester, parcequ'elle trouva tous les détroits fermez & gardez par les troupes des ennemis: '& elle ne voyoit aucun moyen de les forcer; de sorte qu'elle estoit toute decouragée, & mesme dans le desespoir, dit Herodien, lorsqu'une nuit il vint à tomber une grande quantité de pluies & de neiges, qui formerent un furieux torrent: & ce torrent venant à fondre contre les fortifications faites par Niger, qui luy bouchoient le passage, il les emporta enfin, & ouvrit le chemin à ceux de Severe, qui reconnurent en cela l'ordre de Dieu en leur faveur. Car les ennemis ne se croyant plus en état de garder ce poste,

Her. l. 2. p. 517. b. c. p. 518. 519.

1. C'est un catalogue des villes episcopales de l'Orient.

prirent la fuite : de sorte que l'armée passa les détroits & toute
p. 518. d. la montagne sans peine, & descendit dans la Cilicie. 'Herodien
semble [1] dire que l'on estoit deja dans l'hiver:[Ainsi ce que nous 1.
allons raporter doit s'estre passé tout à la fin de l'an 194, ou
mesme dans l'année suivante.]

ARTICLE XVI.

Derniere défaite de Niger, & sa mort: Severe traite cruellement ceux de son parti.

[DURANT que les troupes de Severe estoient arrestées au
Her. l. 3. p. 519. b. mont Taurus,]'Niger avoit eu le loisir de faire une nouvelle armée tres nombreuse, mais sans vigueur & sans experience: car c'estoit presque toute jeunesse d'Antioche, qui
Dio, l. 74. p. 843. b. d. n'avoit de bon que son zele pour son chef. 'Cependant Niger sceut si bien user [de cette affection, &] de l'avantage des lieux où il la plaça, que dans une derniere bataille elle pensa rem-
a. b. porter la victoire sur celle de Severe conduite par Valerien & Anullin. Cette bataille se donna [à l'extremité de la Cilicie & de la Syrie,] au lieu qu'on appelle les portes de la Cilicie, parcequ'il n'y a qu'une campagne assez étroite entre la mer & les montagnes, sur lesquelles Niger estoit posté. C'estoit pres de
Her. l. 3. p. 519. b. c. la ville" d'Issus, 'dont le golfe que la mer fait en cet endroit, a pris le nom: & c'est le mesme lieu où Darius avoit autrefois esté vaincu par Alexandre. aujourd'hui Laiazzo.

d|520. a Dio, l. 74. p. 843. b. c. d. 'On peut voir le detail de cette bataille dans Herodien,[a] & plus particulierement dans Dion, qui nous apprend que Niger
d. e. estoit presque victorieux, 'lorsqu'une grande tempeste, à laquelle le temps ne paroissoit point du tout disposé, s'éleva tout d'un coup'[du costé de la mer,] avec des tonnerres & des éclairs, qui eblouissoient ses soldats, parcequ'ils leur donnoient directement dans les yeux: & cet accident leur fit perdre la victoire avec le courage, parcequ'ils virent que Dieu mesme se declaroit [encore une fois] contre eux. Cette bataille fut la plus cruelle & la plus sanglante des trois, & on y conte vingt mille morts de la seule armée de Niger. [Ce fut sans doute pour cette
Bir. p. 269. victoire que]'Severe prit pour la quatrieme fois le titre d'Imperator" dans les derniers mois de cette année, ou dans les premiers de la suivante. Trib. pot. II.

1. δυχείμερος γὰρ ὁ Ταῦρος.

Niger

* 60 milles

'Niger se sauva à Antioche, qui n'estoit eloignée que de * 24 lieues :] mais il n'osa y demeurer ; & la ville s'estant bientost renduë aux victorieux, il tira du costé de l'Euphrate, comme pour s'enfuir chez les Parthes : mais ceux qui le poursuivoient l'atteignirent avant qu'il fust bien loin d'Antioche ; & l'ayant trouvé en un lieu où il s'estoit caché, ils luy couperent la teste, que Severe envoya montrer à ceux de Byzance pour les obliger de se rendre, '& ensuite à Rome. [C'est ce que nous apprenons de Dion & d'Herodien.] Spartien dit que Niger fut blessé [1 en se défendant contre ceux qui le vouloient prendre,] & qu'ayant esté amené en cet état à Severe, il expira aussitost.

Dio, p. 844. a. b|Her. l. 3. p. 520. a. b.

Nig. v. p. 76. b| 77. c.

[On ne dit point où estoit Severe durant tous ces combats,] 'ausquels il n'assista point : [mais il fit fort paroistre ce qu'il estoit dans les suites de la victoire, a en recompensant, & [encore plus] en punissant les villes & les particuliers. b Herodien dit qu'il avoit persuadé aux Generaux de Niger par leurs enfans qu'il avoit arrestez à Rome, de trahir celui à qui ils avoient promis la foy, & qu'aprés avoir remporté la victoire par leur infidelité, il les fit mourir eux & leurs enfans. [Spartien ne marque pas cela :]'mais il dit neanmoins que Severe fit mourir les Senateurs qui avoient servi Niger en qualité de Generaux ou de Tribuns. Il donna la vie à tous les autres Senateurs, hormis à un : 'mais il osta les biens à la pluspart, & les relegua dans des isles. 'Il osta la vie mesme à un grand nombre d'autres qui estoient de moindre qualité : '& dans ces punitions il n'epargnoit point ceux que la necessité plutost que la volonté avoit engagez dans ce parti.'Plusieurs mesmes qui n'avoient jamais vu Niger, ni rien fait pour luy, furent envelopez dans cette persecution generale de ses partisans.

Dio, l. 75. p. 851. d.
a Val. p. 734.
b Her. l. 3. p. 521. d.
Sev. v. p. 67. d. e.
Dio, val. p. 734.
Sev. v. p. 67. e.
Her. l. 3. p. 520. c.
Dio, val. p. 737.

'Comme Severe faisoit en personne le procés à un Senateur nommé Cassius Clemens, qui s'estoit trouvé engagé à suivre Niger, celui-ci luy representa avec beaucoup de liberté que le parti du vaincu n'avoit rien eu de plus injuste que celui du victorieux, qu'ils avoient tous deux voulu deposseder un usurpateur indigne de l'Empire ; que si Severe condannoit ceux qui se trouvant engagez avec Niger, n'avoient pas pris le parti de son ennemi, il condannoit aussi à la vue de toute la posterité ceux qui ne l'avoient pas quitté luy mesme pour suivre Niger. Severe [eut honte de son injustice,] & accorda la vie à Clemens

l. 74. p. 844. b. c. d.

1. 'Spartien veut qu'il ait esté blessé à la bataille de Cyzic, & que cette bataille ait fini la guerre : ce que nous ne voyons pas moyen d'accorder avec Dion & Herodien.

Sev. & Nig. v. p. 67. d| 76. b.

Nig. v. p. 76. b. avec une partie de ses biens. 'Il se contenta aussi de bannir la femme & les enfans de Niger. Mais depuis lorsqu'il eut declaré la guerre à Albin, il les fit mourir avec tout le reste de sa famille, & confisqua tous ses biens.
Sev. v. p. 69. b. 'On marque jusqu'à six personnes illustres du nom de [1] Pescennius qu'il fit mourir. 1.
Nig. v. p. 79. a. b. 'Cependant il ne voulut pas qu'on ostast une inscription magnifique de Niger qui estoit à Rome: Il faut, dit-il, qu'on sache quel estoit l'ennemi que j'ay vaincu.

Her. l. 3. p. 520. c. d. 'La crainte de Severe fit que beaucoup de ceux qui avoient combatu pour Niger, s'enfuirent chez les Parthes audelà du Tigre. Severe leur accorda enfin une amnistie pour les faire revenir: mais plusieurs demeurerent, & apprirent aux Parthes à faire des armes comme les Romains, & à s'en servir; ce qui les rendit plus forts qu'ils n'estoient auparavant.

Sev. v. p. 76. d. e. 'Severe traita fort mal diverses villes qui avoient témoigné plus d'affection pour Niger, particulierement Antioche, où on s'estoit autrefois moqué de luy, & Naplouse dans la Palestine.
Her. l. 3. p. 523. d. [Il priva Antioche du droit & du titre de ville,]'& la soumit comme un simple bourg à celle de Laodicée, [ce qui augmenta beaucoup la jalousie qui a duré bien des siecles entre ces deux villes voisines.]
Dig. 50. t. 15. l. 1. p. 1921. 'Il donna "encore d'autres privileges à ceux de Laodicée, à cause qu'ils l'avoient bien servi durant la guerre civile. "jus Italicum.
Noris, epo. p. 235. f 'Et aussi ils donnerent à leur ville le nom de Septimie & de Severienne.
a Carac. v. p. 85. e. [a] Mais il rétablit [bientost] Antioche en ses anciens droits à la priere de son fils aisné encore enfant.
b Dio, val. p. 737. [b] Il obligea & les villes & les particuliers qui avoient donné de l'argent à Niger, mesme par contrainte, de luy en donner quatre fois autant. Cela le rendoit étrangement odieux: mais il vouloit de l'argent à quelque prix que ce fust.
Bar. 199. § 2. 3| Hier. in Dan. 11. p. 602. d. 'Comme il semble que Niger ait haï les Juifs, Severe au contraire les aima assez, s'il les en faut croire. Ce qui est certain, c'est qu'il les persecuta beaucoup dans la suite.
Her. l. 3. p. 523. d 'Il employa de grandes sommes pour rétablir les villes que les troupes de Niger avoient ruinées:
c Alb. v. p. 83. b. [c] & Albin qui vouloit s'insinuer dans l'affection des peuples, envoya aussi de l'argent en Orient pour ce sujet. [C'est peutestre de là que viennent]
Occo, p. 342. 343. 'les medailles greques faites à son honneur par ceux de Nicomedie; de Side [en Pamphylie,] & de Flaviople
d Ferr. p. 292. 1. [d] qui peut estre une ville de Bithynie ou de Cilicie.
e Spanh. l. 9. p. 771. [e] Celle de Bithynie se nommoit aussi Critie.

[Adrien qui n'avoit pas aimé Antioche non plus que Severe,

1. C'estoit le nom de la famille de Niger.

*V. Adrien note 23.

*avoit eu dessein pour diminuer son pouvoir, de retrancher la Phenicie du gouvernement de la Syrie dont elle estoit metropole, & d'en faire une province particuliere. On ne voit pas qu'il l'ait fait ;]'& il paroist mesme que Niger estoit encore gouverneur de toute la Syrie depuis la Cilicie jusqu'à l'Egypte. Her l. 2. p. 500. c.

Trib. pot. VI. 'Mais"des l'an 198 ou 199, nous trouvons que Q. Venidius Rufus estoit Propreteur & [b] gouverneur *de la Phenicie de Syrie*.'Tertullien vers l'an 207, parle de la division de la Syrie qui avoit mis Damas dans la Phenicie. [a] On voit par Ulpien que Palmyre y estoit comprise. [b] Dion parle d'un Gouverneur de Phenicie sous Macrin : [c] & environ dix ans aprés il conte la Phenicie entre les provinces qui avoient leur Gouverneur particulier. [Tyr en estoit la metropole :]'& on pretend que ce fut Severe qui "en fit une colonie, à cause des grands services qu'elle avoit rendus à l'Empire, dit Ulpien. [Nous avons vu] [d] qu'elle s'estoit tout d'abord declarée pour Severe contre Niger. [e] On luy a quelquefois donné le surnom de Septimienne.

Prajes. Spon, p. 270. Tert. in Mar. l. 3. c. 13. p. 488. b. a Nor. epo. p. 297. f. b Dio, l. 78. p. 903. d. c l. 53. p. 504. a.

jus Italicum dedit. Dig. 50. t. 15. l. 1. p. 1921; Spanh. l. 9. p. 877. d Her. l. 3. p. 518 a. c. e Spanh. l. 9. p. 877.



ARTICLE XVIII.

Severe fait la guerre dans la Mesopotamie : De Claude celebre voleur.

L'AN DE JESUS-CHRIST 195, DE SEVERE 2, 3.

'*Scapula Tertullus, & Tineius Clemens, Consul.* Idat' Chr. Al. &c; Nor. ep. consf. p. 122.

[f] ON croit que ce Scapula est celui à qui Tertullien adresse un écrit sur les cruautez qu'il exerçoit contre les Chrétiens estant Proconsul d'Afrique [en l'an 211.] Il avoit esté dans les charges des le temps de M. Aurele. f Nor. ep. consf. p. 122.

[La derniere defaite de Niger peut bien appartenir à cette année, comme nous avons marqué, & encore plus les cruautez de Severe qui la suivirent. Mais nous avons mieux aimé ne pas interrompre cette guerre, & n'en pas separer ce qui en fut la suite & l'effet.]

'Lorsqu'elle continuoit encore, les peuples de l'Osrhoene & de [1] l'Adiabene [soumis à l'Empire par L. Verus,] se revolterent, tuerent les soldats Romains qui estoient dans le pays, & se rendirent maistres de divers chasteaux. Ils assiegerent mesme Nisibe,'qu'on trouve avoir esté défendue par Lætus : [mais il semble que ç'ait esté durant la guerre d'Albin, & ainsi dans un Dio, l. 75. p. 848. b. p. 853. e.

1. 'Il paroist par Spartien qu'il y avoit une autre partie de l'Adiabene soumise à ses Princes & aux Parthes. Sev. v. p. 67. e.

siege posterieur à celui dont nous parlons. Il est en effet aisé de juger que dans celui-ci elle fut defendue par les gents de Niger :] '& Julius Lætus estoit avec Severe dés devant la mort de Julien. 'Aprés donc que Niger fut mort, ces peuples deputerent à Severe, non pas pour luy faire excuse de leur revolte, mais au contraire comme pour en demander recompense, pretendant avoir agi pour luy dans ce qu'ils avoient fait contre Niger. Ils offrirent de luy rendre le butin & les prisonniers : mais ils ne vouloient point se soumettre à payer les tributs ordinaires, ni rendre les chasteaux qu'ils avoient pris ; & ils demandoient mesme qu'on retirast les soldats qui estoient encore dans leur pays.

Juli. v. p. 63.b. Dio, l.75.p.848.

'Severe aima mieux leur faire la guerre, ravi d'avoir cette occasion de s'acquerir une nouvelle reputation. 'Il passa l'Euphrate, & entra dans la [Mesopotamie,] où il pensa perdre beaucoup de soldats par la soif, la chaleur, & la poussiere ; car c'estoit durant l'eté, & on ne "trouvoit point d'eau dans ces quartiers là. Il arriva neanmoins jusqu'à Nisibe où il s'arresta : mais il envoya Lateran, Candide, & Lætus, courir en divers endroits sur les barbares. Ils ravagerent bien du pays, prirent quelques villes, & enflerent ainsi avec assez peu de sujet la vanité de Severe. [C'est peutestre ce que marquent quelques historiens, lorsqu'ils disent] 'que Severe subjuga les peuples de l'Adiabene, & les contraignit de payer tribut, [a] ou qu'il l'eust fait, s'il n'eust meprisé ce pays comme trop sterile.

p. 848. p. 849. a. &c. Sev. v. p. 67. c| 71. a. a Aur. Vict.

Les Arabes luy avoient fait aussi quelques deputation assez fiere.]'Mais voyant qu'aucun de leurs voisins ne les vouloit secourir, il luy en envoyerent une plus humble : & neanmoins parceque [leurs Princes] ne l'estoient pas venu trouver eux mesmes, ils n'en purent rien obtenir, '& il leur alla faire la guerre, fit quelques exploits dans leur pays, & les obligea de se soumettre. 'Herodien dit qu'il courut l'Arabie heureuse, mais il le met vers l'an 198. Victor & Eutrope relevent fort cette guerre d'Arabie, & ils en parlent comme si Severe en eust fait le premier une province, [quoique l'Arabie Petrée en fust une dés le temps de Trajan, & qu'on ne voie pas que les Romains en aient jamais eu d'autre ni sous Severe, ni depuis.] Eusebe dans sa chronique met sur l'an 199, que Severe soumit les Adiabeniens & les Arabes qui avoient donné du secours à Niger.

Dio, l.75.p.849. a. p.848. a; Sev. v. p. 67. c; 71. a. Her. l. 3. p. 528. a.

'Il y eut aussi en ce temps ci quelque guerre contre les Parthes, [qui n'alla pas neanmoins] à [1] subjuguer cette nation,

Sev. v. p. 67. e.

1. *Parthis in ditionem redactis.*

comme Spartien l'écrit. Pour toutes ces guerres le Senat decerna à Severe le triomphe selon Spartien, & les titres d'Arabique, d'Adiabenique, & de Parthique, 'qui luy sont donnez avec le titre d'Imperator pour la cinquieme fois dans des inscriptions de cette troisieme année de son regne. 'Il refusa le triomphe, depeur qu'il ne semblast l'accepter pour la guerre civile. Spartien dit qu'il refusa aussi le titre de Parthique, pour ne pas irriter les Parthes: '& il y a des inscriptions où il prend
1. les deux autres sans celui-ci [1]. Goltz. p. 84. f. Sev. v. p. 67. c. Onu. in fast. p. 241. d. c.

[Ce qui augmenta sans doute encore la vanité de Severe,]'fut que les Scythes, [c'est à dire quelques peuples septentrionnaux,] voulant luy faire la guerre, un furieux orage dans lequel trois de leurs chefs furent tuez du tonnerre, leur fit changer de dessein. Dio. l. 75. p. 849. d.

'Mais luy qui se glorifioit si fort de son adresse, ne laissa pas d'estre surpris par celle d'un bandi nommé Claude. Cet homme couroit & pilloit la Judée & la Syrie: & durant qu'on le cherchoit pour cela avec grand empressement, il vint suivi de quelques cavaliers au lieu mesme où estoit Severe, l'approcha comme s'il eust esté un de ses Tribuns, le salua, le baisa mesme, & s'estant retiré sans estre reconnu, il se cacha si bien qu'on ne put jamais le trouver. e.

'On lut dans le Senat le 13[e] juin de cette année un discours de Severe pour la fureté des biens des pupilles. [Il faut qu'il l'ait envoyé d'Orient, où il paroist estre demeuré toute cette année.] Dig. 27. t. 9. l. 1. p. 890.

ARTICLE XVIII.

Siege & prise de Byzance.

L'AN DE JESUS-CHRIST 196, DE SEVERE 3, 4.

'Cn. Domitius Dexter II, & L. Valerius Messala Thrasea Priscus, Consuls. Idat. Onu. in fast. p. 241. c. d.

[NOus avons vu que]'Severe avoit laissé Domitius Dexter Prefet de Rome, lorsqu'il en partit [en l'an 193,] pour aller contre Niger. [L'autre Consul est apparemment ce] Thrasea Priscus fort loué par Dion, & tué sous Caracalla. [Il pouvoit estre descendu de Pætus Thrasea, & d'Helvidius Priscus, si celebres sous Neron. Sev. v. p. 67. b. Dio, val. p. 742. n. p. 107.

1. Dans d'autres au contraire on le lit deux fois: *Parth. Arab. Parth, Adiab.* [Je ne sçay ce que cela veut dire.] Bir. p. 270. 2.

On peut mettre * dans les premiers mois de cette année la prise de Byzance,]'puisqu'elle soutint durant trois ans le siege que Severe y avoit mis [sur la fin de l'an 193 au plutost. Nous ne nous arresterons pas à faire ici les antiquitez de cette ville devenue si celebre sous le nom de Constantinople. On en a des livres entiers. Nous avons vu qu'elle estoit tres considerable du temps de Trajan.]'C'estoit en ce temps-ci la ville la plus grande, la plus peuplée, & la plus riche de toute la Thrace; la fertilité de son territoire, & l'avantage de sa situation y apportant les richesses de la terre & de la mer.'Elle estoit outre cela tres bien fortifiée d'une muraille, dont les pierres estoient jointes ensemble avec des crampons d'airain, & si bien taillées qu'elles sembloient n'en faire qu'une seule: & la muraille estoit soutenue par un grand nombre de tours qui s'entredéfendoient toutes.'Entre ces tours on en remarque sept qui se portoient des unes aux autres d'une maniere tres distincte, tout le bruit qui s'estoit fait dans la premiere.

* V. la note 13.

Dio, l. 74. p. 845. c. — p. 844. d. c Her. l. 3. p. 615. b. c. — Her. p. 515. c. d. Dio. p. 845. a. b. — Dio, l. 74. p. 847. d. e. Codi. ori. C. p. 2. d.

'Niger avoit eu soin tout d'abord de se rendre maistre de cette importante place, & il y avoit envoyé des troupes.[a] Ceux de ses Generaux qui le purent, s'y refugierent aprés leur défaite.[b] Il s'y trouva jusqu'à 500 petits vaisseaux, dont la pluspart avoient un gouvernail à la proue aussibien qu'à la pouppe, & un tres grand nombre de machines, faites presque toutes par Prisque bourgeois de Nicée, qui avoit un art tout particulier pour cela.

Her. l. 3. p. 515. b. — a p. 523. c. — b Dio, l. 74. p. 845. d. e.

'Severe la voyant si bien fortifiée lorsqu'il passa en Asie, n'osa pas y faire arrester son armée pour l'assieger; [mais il peut bien y avoir laissé quelques troupes, & y avoir ensuite envoyé ce grand nombre de vaisseaux qu'il avoit amassez, & dont on ne voit pas qu'il ait fait aucun autre usage.]'Car Dion dit que la ville fut assiegée durant trois ans par les flots, s'il faut ainsi dire, de toute la terre. 'Les Byzantins firent des merveilles pour se défendre, aussibien aprés la mort de Niger que durant sa vie; [ou pour parler plus veritablement,] 'ils souffrirent bien des maux, & en firent bien souffrir aux autres.'Les statues leur servoient de pierres pour accabler ceux qui approchoient de leurs murailles. Les cheveux des femmes leur fournissoient de cordes.'Ils avoient trouvé le moyen de tirer les vaisseaux des ennemis à leur rade, sans qu'on vist comment ils le faisoient.

Her. l. 3. p. 515. c. — Dio, l. 74. p. 845. c. — p. 844. d. — p. 845. c. — p. 845. b c. — a.

'Severe leur envoya la teste de Niger, sans les pouvoir porter à se rendre. [Et ils ne craignoient pas en effet tous les efforts des assiegeans:]'mais ils ne trouvoient pas de remede à la faim.

p. 844. b. — p. 845. b.

Des marchans qui se laissoient prendre volontairement, pour leur vendre bien cher quelques vivres, leur estoient un bien petit soulagement. 'Plusieurs s'exposoient durant les tempestes pour aller chercher dans les champs dequoy se nourrir; quelques uns aprés avoir consumé les cuirs, & toutes les autres choses de cette nature, furent reduits à se manger les uns les autres. 'Enfin aprés avoir vu un tres grand nombre des leur " perir dans la mer en essayant de se sauver, 'ils rendirent la ville le lendemain.

c. | &c. | d. e|847. | p. 847. b.

'On fit mourir tous les magistrats & tous les soldats; a mais on reserva Prisque l'ingenieur, & Severe s'en servit depuis utilement au siege d'Atra. 'La ville fut entierement " ruinée selon Herodien. On abatit les theatres, les bains, & tout ce qui luy servoit d'ornement. 'Severe fit vendre les biens de tous les habitans, la priva non seulement de la liberté, mais mesme du titre de ville, '& la soumit comme un simple bourg à ceux de Perinthe, qui userent de ce droit avec toute sorte d'insolence. 'Il en fit aussi raser les murailles, ce qui fut fort sensible à ses habitans; & Dion qui approuve tout le reste comme une juste punition de leur opiniatreté, blasme Severe sur ce dernier article, & dit qu'il abatit le plus fort rempar qu'eussent les Romains contre les barbares du Pont & de l'Asie.

b. | a p. 845. d. | Her. l. 3. p. 523. | c. | Dio, l. 74. p. 847. | c. | q Her. l. 3. p. 523. | c. | Dio, p. 847. c. d.

'Severe apprit en Mesopotamie la prise de Byzance, & il en eut tant de joie, qu'il dit aux soldats, Nous avons pris Byzance mesme. [Il paroist que les Chrétiens y avoient esté persecutez sous M. Aurele;] '& Cæcilius Capella qui pouvoit en avoir esté gouverneur en ce temps là, apprenant la nouvelle de sa ruine, s'écria que les Chrétiens n'avoient qu'à se rejouir. [Mais les Chrétiens ne savent que pleurer avec ceux qui pleurent, & non pas se rejouir du malheur de leurs plus grands ennemis: quoiqu'ils aiment & adorent mesme en cela l'ordre de la justice divine.]

c. | Tert. ad Scap. c. 3. p. 87. a.

NOTE 14. 'La chronique d'Alexandrie & " les nouveaux Grecs pretendent que Severe rétablit depuis en partie la ville de Byzance, & luy donna le nom d'Antoninia à cause d'Antonin son fils. 'On trouve en effet une medaille faite sous Caracalla ou sous Heliogabale, où la ville de Byzance prend le nom [1] d'Auguste Antoniniene. 'Spartien dit aussi qu'elle fut rétablie en ses anciens droits à la priere de Caracalla encore enfant, [& ainsi bientost aprés son malheur.] 'Nous trouvons encore dans Zosi-

Chr. Alp. p. 620 | Suid. ζ. p. 724. b. | c | Codi. p. 5. 7. | Occo, p. 382 | Goltz. p. 209. a. | Carac. v. p. 85. c. | Zos. l. 2. p. 686. c. d.

1. Ἀντωνινία Βυζαντίων ἐκλήθη.

me que la colere de Severe contre cette ville estant appaisée, il y bastit quelques galeries, ausquelles on donna son nom.



ARTICLE XIX.

Conquestes de Severe en Orient: La guerre s'allume entre Albin & luy.

Spon, p. 270. 6. 'DANS une inscription [1] qui peut estre des derniers mois de cette année, on trouve que Severe avoit fait faire des digues dans la mer, pour soutenir un chemin auquel il avoit donné son nom vers la ville d'Ardea [dans le Latium.] 1.

Goltz. p. 84. 85. 'Depuis que ce prince eut pris le titre de Parthique, il prit encore celui d'Imperator pour la sixieme & [2] la settieme fois avant la fin de la troisieme année de son Tribunat, [c'est à dire au plustard avant le 2e juin de cette année. Ce fut apparemment pour la prise de Byzance, ou pour quelques nouveaux avantages remportez du costé de la Mesopotamie,] 'où nous avons vu qu'il avoit receu la nouvelle que Byzance estoit rendue. [a] Car Dion nous apprend qu'ayant partagé son armée en trois corps, commandez par Lætus, par Anullin, & par Probe [qui pouvoit estre son gendre,] il les envoya conquerir un pays nommé peut-estre "l'Acabene, dont ils se rendirent maistres aprés d'assez grandes difficultez. Severe en fit une nouvelle province, dont Nisibe fut la capitale, & qui devoit estre gouvernée par un Chevalier: il se vantoit sur cela d'avoir acquis à l'Empire un grand pays, qui serviroit de boulevard à la Syrie. 'Mais Dion dit que ce pays avançant beaucoup vers celui des Medes & des Parthes, estoit une occasion continuelle de querelles & de guerres; outre que rendant fort peu, il coutoit beaucoup à défendre.

(Marginal notes: 2. — Dio, l. 74. p. 847. c. — a l. 75. p. 849. d. e. — NOTE 15. — c|850. a.)

Her. l. 3. p. 520. 521. 'Severe souhaitoit extremement de faire de [plus] grandes conquestes sur les Parthes, & de se venger du Roy d'Atra, qui avoit secouru Niger contre luy. Mais il crut qu'il luy estoit encore plus important de se rendre maistre absolu de tout l'Empire, en ruinant Albin,] qu'il n'avoit adopté & fait Cesar trois ans auparavant, que pour n'avoir pas tant d'ennemis à combatre ensemble.] 'Ainsi il entreprit une nouvelle guerre civile,

Dio, l. 75. p. 850. a.

1. Cette inscription porte : *Imp.... Severus,... Germ. Max. Tr. pot. IIII. Imp. V. & M. Aur. Antoninus Pius, Germ. Max. Dacicus Max. Princeps juventutis.* Cela forme bien des difficultez dont nous ne voyons pas la solution. Ainsi cette inscription pourroit bien estre fausse.

2. Birague. *p. 270*, cite d'une medaille *Trib. pot. IIII. Imp. VI.* Mais Goltzius, *p. 85. a. b*, cite de trois *Trib. pot. III. Imp. VII.* 'Onuphre en raporte une de mesme.

Onu. in fast. p. 241. e.

lorsqu'il

lorsqu'il n'avoit pas encore eu le loisir de respirer aprés la guerre étrangere. 'Il se plaignoit qu'Albin agissoit trop en Cesar & en prince : mais [ce qui le faschoit le plus,] a c'est qu'Albin estoit plus aimé que luy par les personnes de qualité, qui commençoient à redouter la cruauté de Severe. 'On pretend que les principaux du Senat écrivoient à Albin par des voies secrettes, pour l'exhorter de venir à Rome, pendant que Severe estoit occupé dans l'Orient. Severe en eut connoissance, & se resolut de perdre un homme qui estoit capable de luy faire des affaires, [quoiqu'il n'en eust peutestre pas alors la volonté.] 'La consideration de ses enfans qu'il vouloit elever à l'Empire, mais surtout les prieres de sa femme le porterent à entreprendre cette guerre.

Her. l. 3. p. 521. d. | a a. b Albi v. p. 81 c. d. | Her. l. 3. p. 521. a. b. | Albi. v. p. 80. c.

'N'osant neanmoins se declarer ennemi d'un homme qui ne luy en donnoit aucun pretexte, il resolut d'abord de tenter de s'en défaire par des voies secrettes. 'Lors donc que Niger eut esté défait, il écrivit au Senat des lettres avantageuses pour Albin : & [quelque temps aprés] 'il luy en ecrivit une à luy mesme, toute pleine de marques d'estime & de tendresse. Mais ceux qui la portoient, & qu'il avoit choisis entre les officiers dont il estoit le plus asluré, avoient ordre aprés avoir rendu la lettre, de demander à parler en particulier à Albin, comme pour luy dire quelque chose qui demandoit le secret ; & quand ils seroient seuls avec luy, de le poignarder. Ils portoient aussi des poisons, en cas qu'ils pussent gagner quelqu'un de ses officiers pour l'empoisonner. Ils s'acquitterent autant qu'ils purent de cette detestable commission. 'Mais soit " qu'Albin se défiast déja de Severe, comme le dit Herodien, 'soit que les precautions qu'il leur vit prendre pour empescher que personne ne s'approchast durant qu'ils luy parleroient, luy fissent soupçonner quelque chose, 'il les fit arrester, & appliquer à la question, où la force des tourmens les contraignit enfin de confesser la verité.

Her. p. 521. b. | Albi v. p. 82. a. | p. 81. 82 'Her. l. 3. p. 521 c. | " &c. | Her. p. 521. c. d. | Albi. v p. 82. b. | b 'Her. p. 522. a.

'Albin les fit punir, & ne douta pas qu'il ne dust deslors regarder Severe comme un ennemi, & se preparer à la guerre. 'Spartien dit qu'il assembla aussitost ses troupes, & marcha contre Severe. 'Il ne se pressa pas si fort selon Herodien, & donna mesme le loisir à Severe de le surprendre : [& il y a apparence qu'ils dissimulerent tous deux durant quelque temps, sans faire eclater leur rupture :] 'car Dion la fait venir de ce que Severe refusoit mesme " le titre de Cesar à Albin, ou les honneurs qui y estoient attachez, & qu'Albin vouloit avoir celui * d'Auguste.

Her. p. 522. a. | Albi. v. p. 82. c. | Her. l. 3. p. 524. a. | Dio. l. 75. p. 850. a. | " τὴν τοῦ καίσαρος τιμήν. | * αὐτοκράτορος.

Her. l. 3. p. 522. c. 'Herodien paroist confirmer le dernier. ᵃOn voit par les medailles, qu'Albin se fit qualifier Empereur & Auguste, [aprés sans doute que la guerre eut esté declarée,] quoiqu'il continuast encore de prendre le nom de Septimius. [Ce fut sans doute avant la rupture,] 'qu'il envoya de l'argent, comme nous avons dit, à diverses villes de l'Orient, pour s'y acquerir l'affection des peuples. 'Et la legion Arabique quitta le parti de Severe pour prendre le sien.

'Albin se declara le premier selon Herodien & Spartien, ["peutestre vers le milieu de cette année:] & ayant assemblé une tres grande armée, 'il passa de l'Angleterre dans les Gaules, où il ordonna aux Gouverneurs de luy fournir des vivres & de l'argent. Quelques uns le firent, d'autres le refuserent; & ceux-ci parurent les plus sages par l'evenement, ou au moins les plus heureux. 'Plusieurs mesmes de ses amis l'abandonnerent. 'Il avoit neanmoins pour luy beaucoup de personnes illustres de la Gaule & de l'Espagne. 'Il semble autant qu'on le peut tirer d'un endroit qui est fort obscur, que generalement les Gaulois & les armées du Rhein estoient declarées pour luy.

(Marginal notes: ᵃBir. p. 266. — Occo, p. 341. 342 | Albi. v. p. 81. b. — Sev. v. p. 68. c. — a [82. c.] Her. p. 522. c. — Note 16. — Her. p. 524. a. b. — Sev. v. p. 68. b. d. — Albi. v. p. 79. d.)

ARTICLE XX.

Caracalla est fait Cesar: Albin declaré ennemi: De Numerien.

'SEVERE revenoit d'Orient à Rome, lorsqu'il apprit l'armement d'Albin. 'Il fit assembler tous ses soldats, devant qui il fit une invective contre l'ambition & l'ingratitude de son ennemi, l'accusant d'estre seul cause de cette nouvelle guerre, [& pour le prouver,] 'il fit de grandes liberalitez aux soldats, qui en mesme temps crierent qu'Albin estoit ennemi public.

[Je ne sçay si cette largesse n'auroit point esté aussi au sujet de Bassien son fils aisné,] 'qu'il fit declarer Cesar en ce temps-ci, lorsqu'il marchoit déja contre Albin. Cela se fit "à Viminac 'ville celebre dans la haute Mesie sur le Danube, ᵇd'où l'on tire qu'il venoit de l'Orient par la Thrace & par l'Illyrie. ᶜLes nouveaux Grecs disent qu'il fut alors à Byzance. ᵈOn pretend qu'il y offrit bien des sacrifices, & qu'il y immola mesme une vierge "pour apprendre l'avenir. ᵉOn dit aussi qu'il consulta des augures & des prestres idolatres de Pannonie, & qu'il apprit d'eux qu'il vaincroit Albin.

'En faisant son fils Cesar, il changea son nom de Bassien en

(Marginal notes: Albi. v. p. 67. 68. — Her. l. 3. p. 522. 523. — p. 523. b. c. — Sev. v. p. 68. a. — Note 17. — Ferr. — ᵇSpart. n. C p. 117. 1. f. — ᶜCir. Al p. 626 | Suid. 2. p. 24. b. — ᵈSuid. 2. p. 217. a. — &c. — ᵉSev. v. p. 68. b | 82. c. — p. 68. a. b | Occo, p. 368.)

celui de M. Aurele Antonin, 'à cause du grand M. Aurele pour qui il témoignoit une estime & un respect tout particulier: '& il voulut luy mesme des ce temps-ci estre consideré comme son fils. 'Car quoique Dion semble dire qu'il ne prit cette qualité qu'aprés la défaite d'Albin, [a] on le trouve neanmoins qualifié fils de M. Aurele dans une medaille" faite à la fin de la troisieme année de son regne, & dans plusieurs du commencement de la quatrieme. 'Une inscription" de l'an 205, l'appelle fils de L. Verus. [Je ne sçay comment un prince qui avoit de l'esprit, & qui d'ailleurs paroist assez grave, donnoit dans ces sortes de badineries.]

Sev.v.p.71.d. | p.68.b | Bar.p.284. | Dio, l.75.p.852.b. | a Goltz.p.85.a.b, Bir.p.271. | *Imp. VII.* | *Trib. pot. XIII.* | Grut.p.265.5.

'Son fils prend le nom de Severe avec celui d'Antonin dans beaucoup [1] d'inscriptions greques, & dans quelques latines. [Il est presque toujours nommé Antonin dans les historiens grecs & latins. Mais comme ce nom pourroit brouiller à cause des autres Antonins, & que celui de Bassien qui estoit son vray nom, est demeuré entierement aboli, nous nous servons aussibien que ceux qui en ont parlé avant nous en nostre langue, de celui de Caracalla,] 'qui luy fut donné aprés sa mort à cause d'un habit dont il avoit apporté l'usage: [& les anciens auteurs l'appellent quelquefois ainsi."]

Goltz. p.89. | Dio, l.78.p.884.c. | Caracallus ou Caracalla

'Severe ne se contentant pas d'avoir fait declarer Albin ennemi [par ses soldats,] 'fit faire la mesme declaration par le Senat, 'quoique divers Senateurs prissent assez ouvertement le parti d'Albin, comme quelques uns prenoient celui de Severe. Les autres comme Dion attendoient sans rien dire l'evenement de cette tempeste qui agitoit toute la terre. Le peuple se plaignoit ouvertement de la guerre, '& surtout dans une occasion que Dion marque" estre arrivée avant les Saturnales, [c'est à dire au mois de decembre.] 'Il parle d'un grand feu qui parut alors en l'air, & d'une" eau tombée du ciel, qui paroissoit estre de l'argent, dont ayant froté quelques pieces de cuivre, elles parurent comme d'argent durant trois jours, & puis revinrent à leur couleur ordinaire.

Sev.v.p.68.a. | Albi.v.p.82.c. | Dio, l.75.p.852.a.b. | b.c.d. | &c. | d.c. | ψεκάς.

'Severe avoit des troupes dans les Gaules avant que d'y arriver: de sorte qu'il s'y passa divers evenemens: '& il y eut des combats donnez en quelques endroits. [b] On marque que les Generaux de Severe y furent défaits, ce qui luy donna bien de l'inquietude, [& l'obligea] d'y venir en personne 'avec une extreme

Sev.v.p.68.b. | Her.l.3.p.524.b. | b Sev.v.p.68.b | 82.c. | Her.l.3.p.523.d.e.

1. Nous prenons souvent le mot d'inscription pour tout ce qui est écrit, soit sur les medailles soit sur les marbres.

diligence, aprés avoir envoyé des soldats garder les passages des Alpes, depeur qu'Albin ne pust entrer en Italie.

D.o, l.75, p. 811. a. b. 'Numerien qui n'avoit point d'autre emploi à Rome que d'enseigner la grammaire à des enfans, estant passé en ce temps là dans les Gaules, y feignit d'estre un Senateur envoyé par Severe pour lever des troupes. Il y assembla en effet un petit corps, avec lequel il battit quelque cavalerie d'Albin, & fit d'autres petits exploits. Severe qui le sceut, luy écrivit comme à un Senateur, le loua, & luy donna ordre de lever encore plus de monde. Numerien n'y manqua pas, fit de plus grands exploits qu'auparavant, & prit mesme "une fort grande somme d'argent qu'il envoya à Severe. Mais ce qui est encore plus extraordinaire, quand Albin eut esté défait, il vint trouver Severe, luy dit ce qu'il estoit, & sans vouloir acccepter ni les honneurs, ni les grandes richesses qu'il luy offroit, il se contenta d'une pension tres mediocre pour passer le reste de ses jours à la campagne. *septingenties sestertium.*

ARTICLE XXI.

Albin défait & tué à Lion: Severe plus cruel que jamais.

L'AN DE JESUS-CHRIST 197, DE SEVERE 4, 5.

Idat. & alii. *'Lateranus, & Rufinus, Consuls.*

Onu in fast. p. 2; 1. f. 'ONUPHRE croit que ces Consuls sont Appius Claudius Lateranus designé Consul, & M. Marius Titius Rufinus, Consul, marquez dans quelques inscriptions. 'Nous avons vu un [1] Lateran entre les Generaux de Severe : [a]on le met mesme le premier entre ceux que ce prince enrichit, & à qui il donna des palais magnifiques, dont quelques uns, comme celui de Lateran, subsistent encore aujourd'hui, dit un auteur qui écrivoit aprés la mort du grand Theodose : [De sorte qu'il semble que l'eglise de S. Jean de Latran ait tiré son nom de luy.] 'Neanmoins S. Jerome le tire de Plautius Lateranus" tué sous Neron, 'dont la maison estoit magnifique.

D.o.l.75.p.849. b.
a Vict. epi.
Hier. ep. 30. p. 198. d.
Juv. sat. 10. v. 17.
V. Neron § 19.

b Her. l.3.p.523. d. e. [b]Severe marcha, comme nous avons dit, avec une extreme diligence contre Albin, sans estre arresté ni par la rigueur de l'hiver, ni par la hauteur & les difficultez des Alpes; & ses soldats animez par son exemple, ne trouvoient rien de trop rude. p.524. a. 'Il surprit ainsi Albin qui ne l'attendoit pas [en cette saison.]

Cyp. ... ap p. 5... 1. Le grec de Dion a Laternus, 'de mesme que les fastes de Theon.

'Dion parle d'un premier combat donné ce semble lorsque Severe estoit déja dans les Gaules, où Lupus l'un de ses Generaux fut défait & perdit beaucoup de soldats. Dio, l.75.p.851. c.

'Il est certain que la guerre finit par une sanglante bataille 'donnée le 19 de fevrier [a] auprés de Lion, [& apparemment " dans une plaine de trois ou quatre lieues, qui va de Lion à Trevoux entre le Rhone & la Sône.] 'Ce fut là qu'on vit cent cinquante mille Romains combattre les uns contre les autres sous [1] les deux Augustes qui y estoient presens en personnes, quoique Severe ne se fust jamais rencontré auparavant dans aucun combat. 'Le courage estoit egal de part & d'autre, les legions d'Angleterre n'ayant pas moins de valeur [& d'experience] que celles d'Illyrie: de sorte que quand on en fut venu aux mains, la victoire fut longtemps douteuse. [Enfin] 'l'aile gauche d'Albin fut entierement défaite, & poussée jusque dans son camp, où les ennemis entrerent avec eux, & le pillerent. Au contraire son aile droite ayant attiré les ennemis dans des fosses qu'on avoit couvertes d'un peu de terre, eut sur eux un tel avantage, que Severe venant avec les Pretoriens au secours des siens, fut luy mesme mis en desordre, '& s'il en faut croire Herodien, il fut contraint de fuir, & de quitter les marques de sa dignité pour se cacher. 'Spartien dit qu'il fut blessé, & qu'on le crut mort. [Ce qui est certain,] 'c'est que son cheval fut tué sous luy, & qu'il fut luy mesme en danger de perdre la vie.

c. Note 18. Sev. v. p. 68. d. a Dio, p. 851. d. Her. p. 524. b. Dio, p. 851. d. Her. l. 3. p. 524. c. Dio, p. 851. 852. Her. l. 3 p. 524. c. Sev. v. p. 63. b. c. Dio, l. 75. p. 852. c.

'Cependant s'estant jetté l'épée à la main au milieu de ceux qui fuyoient, il les fit retourner contre l'ennemi avec une telle fureur, qu'il le contraignit de lascher le pié. Il fut soutenu par la cavalerie commandée par Lætus, qui n'avoit point paru jusqu'alors: & on pretendoit qu'il avoit differé à dessein tant que le combat avoit esté douteux, dans l'esperance qu'aprés que les deux partis se seroient ruinez l'un l'autre, il demeureroit seul maistre de tout. 'Herodien croit que ce fut pour cela que Severe au lieu de le recompenser comme ses autres Generaux, le fit mourir quelque temps aprés. 'Severe demeura donc enfin victorieux, [2] mais avec une grande perte des siens: & l'Empire Romain perdit mesme ceux qui estoient morts du costé d'Albin. On n'en sauroit dire le nombre.

c. d. Her. l. 3. p. 524. 525. Dio, l. 75. p. 852. c.

'Les vaincus furent poursuivis jusques à Lion, où les victorieux estant entrez, pillerent la ville & la brulerent. [b] Albin qui

Her. l. 3. p. 525. b. b Dio, l. 75. p. 853. a.

1. Herodien, *p. 524, b.* dit qu'Albin se tint à Lion.
2. Il fut appellé *Imp. VIII.* dans sa quatrieme année, & peutestre aussi *VIIII.* Goltz. p. 85. b. c.

s'estoit retiré dans une maison sur le bord du Rhone, en voyant toutes les avenues gardées, se tua luy mesme selon Dion. 'D'autres raportent la chose d'une autre maniere. [a] Severe vit son corps avec plaisir, [b] & mesme selon Spartien il le fit fouler aux piez de son cheval, voulut qu'on le laissast devant la porte de son logis, jusqu'à ce qu'il fust corrompu, & dechiré par les chiens, & fit jetter le reste dans le Rhone. 'Sa teste fust mise au haut d'une lance, & portée à Rome.

Her. p. 525. b| Sev. v. p. 68. c. d| 82. d.
a Dio, l. 75. p. 853. a.
b Sev. v. p. 68. d| 82. c.
p. 82. d|Dio, p. 853. a.

'Severe pardonna d'abord à sa femme & à ses enfans, & puis il les fit tuer & jetter dans la riviere. [c] Il fit aussi un furieux carnage de toute sa famille & de tous ses amis, entre lesquels se trouverent les premieres personnes de Rome, & beaucoup de dames illustres: & il fit mourir de mesme les plus qualifiez des Gaules & de l'Espagne. 'Un de ces malheureux qui s'estoit trouvé engagé dans le parti d'Albin plutost qu'il ne s'y estoit engagé volontairement, luy dit ce qu'il put pour le flechir, & conclut enfin par ces paroles, « Que souhaiteriez vous du victorieux « si le sort des armes vous avoit esté moins favorable? Que feriez « vous si vous estiez au mesme état que je suis? Mais Severe sans estre adouci par des paroles si touchantes & si raisonnables, luy « dit seulement, Je me resoudrois à souffrir ce qu'il faut que tu « souffres; & il commanda en mesme temps qu'on le tuast: ce qui parut étrangement dur.

Sev. v. p. 68. d| 82. d.
c p. 68. d. e|Her. p. 526. a.
Sev. v. p. 70. c| Aur. Vict.

'Il excusoit sa cruauté sur la necessité d'empescher que l'esperance du pardon ne portast les esprits factieux à de nouvelles revoltes, c'est à dire qu'il vouloit estre cruel pour pouvoir estre doux un jour, [comme si un esprit porté au sang pouvoit manquer de pretexte apparens pour le repandre.] Il devoit bien plustost se souvenir que les bons Princes sont toujours tres indulgens pour ces sortes de crimes; que quand ils font quelque violence aux loix, c'est pour conserver un citoyen, non pas pour le perdre; [qu'Auguste aprés s'estre efforcé d'arrester les conspirations par de rigoureux chastimens, en vit toujours renaistre de nouvelles, jusqu'à ce qu'il se resolut de pardonner à ceux qui luy avoient voulu oster la vie, & de traiter si bien ses ennemis qu'il en fit ses plus grands amis.]

Aur. Vict.

'Tous les biens de ceux que Severe fit mourir, furent confisquez: de sorte qu'il eut moyen d'enrichir ses soldats & ses enfans. [Mais l'evenement fit voir quelle malediction ces richesses d'iniquité & de sang portoient avec elles.] 'Spartien dit que ce fut pour cela qu'on commença alors à établir un Intendant "du

Sev. v. p. 68. d. e| Her. l. 3. p. 525. a.
Sev. v. p. 68. e.
rerum privatarum.

domaine particulier du Prince, 'qui dans la suite des temps a eu le titre de Comte. Mais on trouve ou cet office mesme, ou un assez semblable établi dés le temps d'Auguste : ce qui fait croire à des personnes habiles que Spartien se trompe en cela, comme en beaucoup d'autres choses. n. S. p. 137. 1|n. C.p.117.2 f.



ARTICLE XXII.

Severe divise l'Angleterre, vient à Rome, où il fait l'apologie de Commode, & fait mourir bien du monde.

'SEVERE passa quelque temps dans les Gaules pour regler les affaires tant de ce pays que de l'Angleterre, laquelle il divisa en deux provinces, [au lieu qu'elle n'avoit eu jusqu'alors qu'un seul Gouverneur. On ne trouve rien des reglemens qu'il fit pour les Gaules. Ce qui l'y retint peutestre encore, fut que] 'divers amis d'Albin maintinrent son parti mesme aprés sa mort, & jusqu'à ce que Severe les eust defait par les armes. Il apprit en mesme temps que la legion d'Arabie s'estoit declarée pour Albin : [de sorte que si cette guerre eust duré longtemps, le succés n'en eust peutestre pas esté avantageux à Severe. Her.l.3.p.526.a. Sev.v.p.68.c.

'Il se hasta ensuite de venir à Rome, & il y amena toute son armée pour y donner plus de terreur, quoique tout le monde y tremblast déja. [Outre les autres experiences que l'on avoit de sa cruauté,] 'la maniere dont il avoit traité Albin & ses amis faisoit juger qu'il n'avoit aucune humanité, & que n'ayant plus personne à craindre, il alloit decharger sa fureur avec une liberté toute entiere sur tous ceux qu'il haïssoit, 'c'est à dire sur tous ceux qui avoient aimé Albin : '& on marque en effet que depuis cette guerre il parut beaucoup plus dur & plus inhumain. 'Aprés la mort d'Albin, il fit aussitost chercher ses papiers, pour savoir ceux à qui il avoit écrit, & qui luy avoient repondu : '& il conserva ces lettres pour les montrer publiquement. Her.l.3.p.526.a. Dio,l.75. p.853. b. Her. p. 525.d. Nig.v.p.76.b. Albi.v.p.83.e. Her. l. 3.p.526. d.

[Outre qu'on savoit que beaucoup de Senateurs avoient eu plus d'inclination pour Albin que pour Severe,] 'il estoit arrivé que le Senat avoit fait quelque decret en l'honneur de Clodius Celsinus, parent, ou plutost frere d'Albin, où l'on avoit aussi parlé d'Albin avec estime, particulierement sur sa science dans les belles lettres. 'Severe ayant receu les actes de ce decret vers le temps de la bataille de Lion, il en fut extremement irrité contre le Senat ; & pour s'en venger, il commença en parlant Sev.v.p.68.c|84. a. b. p.68.c.

Dio, l.75.p.853.b. aux soldats, à traiter Commode de dieu, 'luy qui jusqu'alors "n'en avoit parlé que comme d'un tyran & comme d'un monstre. b|Sev.v.p.68.c. 'Il fit la mesme chose lorsqu'il ecrivit au Senat sur sa victoire, le nommant mesme son frere: Spart. n. C. p. 117.1.a. 'ce qu'on trouve encore dans quelques inscriptions. a Dio, p. 853.b. a Ce changement causa un grand effroi dans le Senat & dans le peuple, aussibien que d'autres endroits de la mesme lettre. Her. l. 3. p.525.526. 'Car en parlant de ce qu'il envoyoit la teste d'Albin, Je le fais, disoit-il, afin que vous voyiez que « je suis en colere contre vous, & ce que c'est que de me mettre « en colere. « Albi.v.p.83.84. 'Il fit aussi de grands reproches au Senat de son affection pour Albin, & de ce qu'on avoit decerné pour son frere, protestant que cela luy estoit tout à fait sensible. Spartien en raporte la lettre.

Sev. v. p. 68.c. 'Il vint donc à Rome plein de colere contre les Senateurs & contre toute la ville. Her.l.3. p.525.b. 'Le Senat & le peuple vinrent neanmoins audevant de luy avec toutes les demonstrations possibles d'honneur & de joie, quoique la pluspart eussent le cœur saisi de douleur & de crainte. Tert. ap.c.35.p.32. 'On voit dans Tertullien une partie des 'rejouissances &c. que les payens firent alors, & surtout ceux qui estoient les plus affligez de la prosperité de Severe: Bir. p.271. '& on en trouve encore des marques dans diverses médailles de sa cinquieme année, [commencée le 2 juin de celle-ci.] Her.l 3.p.526.b.c. 'Il fut d'abord au Capitole, & fit les autres sacrifices ordinaires, & puis se retira dans le palais, où il fit de grandes largesses aux soldats & au peuple mesme.

d'Dio, l. 75. p. 853. b. 'Aprés cela, [& apparemment le lendemain de son arrivée,] il fut au Senat, où estant monté sur son throne, il lut un discours fort aigre contre les amis d'Albin, & produisit les lettres qu'on luy avoit écrites, Albi. v. p.68.a. 'faisant passer pour des crimes les moindres témoignages d'amitié qu'on luy avoit rendus: Her. p.526.d. 'aussibien que les presens qu'on luy avoit envoyez. Dio.l.75.p.853.b.c. Il loua les cruautez de Sylla, de Marius, & d'Auguste, comme de justes precautions, blasma Cesar & Pompée de s'estre perdus par leur douceur; & puis venant à Commode, il en fit une espece d'apologie, & dit qu'on avoit eu tort de le dechirer comme on avoit fait, puisque s'il s'estoit battu en gladiateur, & s'il avoit fait d'autres actions semblables, il y avoit bien des Senateurs qui n'en faisoient pas moins que luy; & il en marqua quelques uns en particulier. Sev. v. p.68. c. 'Il le loua mesme, le traita de dieu, & dit qu'il n'avoit deplu qu'à des infames: p. 69. a. 'par où il montroit, dit son historien, qu'il n'estoit pas luy mesme en son bon sens.

Il

'Il se representa ensuite comme un prince plein de clemence; a.
'& il pardonna en effet à 35 des premiers du Senat, accusez d'avoir favorisé Albin, & leur témoigna toujours depuis de l'amitié. Mais il en condanna à la mort 29 autres, entre lesquels estoit Sulpicien beaupere de Pertinax. 'Spartien nomme 42 personnes qu'il fit mourir, toutes illustres, & dont la plufpart avoient esté Consuls ou Preteurs. Il y a six Pescennius: [& nous avons déja dit] 'qu'aprés la guerre d'Albin il fit perir la femme les enfans, & tous les parens de Pescennius Niger. [Je n'y trouve point Claudius Celsinus frere d'Albin.] ' Et il est certain que Severe laissa vivre quelques uns de ses parens. [Mais il est difficile qu'il ait epargné son frere, aprés avoir sceu qu'il avoit esté loué par le Senat, & avoir condanné ces eloges par des plaintes si publiques & si vehementes.] 'On assure qu'il ne pardonna à aucun de ceux dont on trouva des lettres parmi les papiers d'Albin. 'L'histoire ne conte point un grand nombre d'autres personnes de moindre qualité, immolées à son [avarice ou à sa colere.]'Herodien dit qu'il fit perir tout ce qu'il y avoit de plus considerable par la naissance ou par les richesses dans le Senat & dans les provinces.

Dio, l. 75. p. 853. d. | Sev. v. p. 69. a. b. | p. 68. a. | Albi. v. p. 80. c. d. | p. 83. c. | p. 69. c. | Her. p. 527. a | Suid. p. 725. a.

'Tertullien anime les Martyrs à souffrir tous les tourmens avec joie pour le nom de J. C, par l'exemple de tant de personnes qui perdoient alors la vie par les supplices les plus indignes de leur dignité & de leur naissance, & par les morts tragiques qu'on n'eust jamais apprehendé pour des personnes de leur rang & de leur age: tout cela à cause d'un homme [qui n'estoit plus en estat de leur en savoir mesme aucun gré.]

Tert. ad Mar. c. 6. p. 158. d.

ARTICLE XXIII.

Severe pille les riches, divinise Commode, retourne en Orient contre les Parthes.

'NOus laissons beaucoup d'autres choses que les auteurs disent des cruautez de Severe,[a] ausquelles son avarice eut beaucoup de part, selon Herodien.[b] Car il s'emparoit des biens de tous ceux qu'il faisoit mourir. [Mais nous ne pouvons omettre]'qu'ayant promis la vie & le pardon à Erucius Clarus homme d'honneur & de qualité, s'il vouloit servir de témoin contre ceux qui estoient accusez [comme luy d'avoir esté du parti d'Albin,] il aima mieux souffrir la mort. Julien qui accepta les mes-

Sev. v. p. 69 et 70. a|83. c|Dio, l. 76. p. 863. c. | a Her. p. 527. a. | b Sev. v. p. 83. c. | Dio, val. p. 737.

mes offres, eut la vie; mais Severe sans respecter sa qualité le fit mettre à la question, ou pour savoir les choses plus en détail, [ou afin que sa deposition fust d'autant plus forte, qu'elle paroistroit moins volontaire. Ce Clarus est apparemment celui qui estoit Consul en l'an 193, lorsque Severe prit l'Empire.] 'Spartien le met entre ceux qui perirent en ce temps-ci.

Sev. v. p. 69. a. b.

Comm. v. p. 52. c.

'Severe qui traitoit Commode de dieu, obligea les autres de le regarder de mesme, luy decerna un pontife, & voulut qu'on solennisast sa feste; [ce qu'il fit sans doute autoriser par un arrest du Senat,] en haine duquel il le faisoit dieu. 'Il fit exposer aux lions l'athlete Narcisse qui l'avoit étranglé.[a] Il paroist aussi qu'il se fit [donner ou confirmer] par le Senat le titre de fils de M. Aurele: surquoi Pollenius Sebennus Senateur qui railloit tout le monde, le congratula d'avoir trouvé son pere; marquant assez qu'on ne connoissoit guere celui qui luy avoit donné la naissance. [Severe ne comprit pas cette raillerie, ou voulut bien la dissimuler.]

Sev. v. p. 69. b. c | Dio, l. 75. p. 858. e.

a l. 75. p. 864. 865.

Her. l. 3. p. 527.

'Herodien dit qu'il associa alors ses deux enfans à la puissance souveraine, & les declara Empereurs. [Mais ou [a] il se trompe en ceci pour le temps,] aussibien qu'en ce qu'il dit des jeux seculiers 'au lieu d'un combat de gladiateurs; [ou il le faut entendre de ce que dit Spartien,] 'qu'il fit donner [ou plutost confirmer] à Caracalla le nom de Cesar & les ornemens imperiaux. 'Dans deux inscriptions dont l'une est de cette année, & l'autre est posterieure à la défaite d'Albin, il est seulement qualifié [a] *designé Cesar*, [si l'on ne veut dire 'qu'il y faut lire] [1] *designé Empereur*, comme on le trouve dans deux autres.[b] Severe donna aussi quelques honneurs à Gete son frere. [Et il faut apparemment raporter à ce temps-ci plutost qu'à celui de la guerre des Parthes,] 'ce qu'on lit dans Spartien, que sa sœur mariée dans la ville de Leptis le vint voir avec un fils qu'elle avoit. Il luy donna bien des presens, & fit son fils Senateur. Mais rougissant d'avoir auprés de luy cette sœur [peu accoutumée à l'air de la Cour, &] qui pouvoit à peine parler latin, il la renvoya en son pays avec son fils, qui mourut bientost aprés son voyage.

V. la note 19.

Sev. v. p. 69. d. e.

Grut. p. 300 | Eus. chr. n. p. 228. 2 | Alf. 199. § 6.

destinatus.

Goltz. p. 89. c | Bir. p. 284.

1.

b Sev. v. p. 69. d.

p. 70. a.

Her. l. 3. p. 527. c. d | 529. d.

'Aprés que Severe eut passé quelque temps à Rome, il en partit avec ses enfans pour aller faire la guerre aux Parthes. 'On crut qu'il entreprenoit cette guerre sans aucune necessité, mais par le simple desir de la gloire, & pour avoir un legitime sujet d'entrer à Rome en triomphe, ayant eu honte de triom-

c. Sev. v. p. 69. e.

1. Il doit peutestre y avoir *Cæsar destinatus Imperator*.

pher de Niger & d'Albin. 'Neanmoins Dion dit que durant qu'il estoit occupé à la guerre civile [contre Albin & les restes Dio, l. 75 p. 853 c.
1. de son parti,] [1] Vologese Roy des Parthes estoit venu avec toutes ses troupes, s'estoit rendu maistre de la Mesopotamie, & eust mesme pris Nisibe, si Lætus ne l'eust défendue. [Lætus estoit, comme nous avons dit, à la bataille de Lion : d'où Severe pouvoit l'avoir envoyé en diligence en Orient, sur la nouvelle du
2. mouvement de Vologese. [2]]'Dion & Spartien disent assez nettement que les Parthes ne se retirerent que vers le temps que p. 854. a|Sev. v. p. 69. c.
Severe arriva à Nisibe : [& c'est ce qui nous oblige de croire qu'il y alla des cette année, cela n'estant pas incroyable d'un Prince]'qui faisoit tous ses voyages avec une extreme diligence. Her. l. 3. p. 526 b.
[a] Il alla par Brindes, où il s'embarqua avec son armée, & ne s'arresta point qu'il ne fust arrivé en Syrie. [b] Il avoit avec luy un frere de Vologese.'De Syrie il fut à Nisibe ; mais les Parthes s'estoient déja retirez sans l'attendre.'Les ayant donc ainsi repoussez [par le seul bruit de sa venue,] il revint en Syrie pour se preparer à aller luy mesme porter la guerre jusque dans le pays des Parthes.'Augare [ou Abgare] Roy de l'Osrhoene le reconnut dans ce voyage pour son prince & son protecteur, luy donna ses enfans pour ostages de sa foy, & luy amena un grand
3. nombre d'archers pour le servir dans ses guerres[3]. a Sev. v. p. 69. e. b Dio, p. 854. a. p. 853. 854. Sev. v. p. 69. e. Her. l. 3. p. 528. a.

ARTICLE XXIV.

Severe donne la puissance du Tribunat & le titre d'Auguste à Caracalla, & celui de Cesar à Gete, traite avec les Armeniens, prend & pille Ctesiphon : Guerre en Angleterre.

L'AN DE JESUS-CHRIST 198, DE SEVERE 5, 6.

'Tib. Saturninus, & C. Gallus, Consuls. Idat. & alii| Onu. in fast. p. 138. c|Bar. 197. § 2.

NOTE 19. [c] LEs anciennes inscriptions" nous font juger que Severe fit donner cette année par le Senat la puissance du Tribunat à Caracalla son fils aisné, peu aprés le [2 de juin,] auquel luy mesme commençoit sa sixieme année. [Il paroist neanmoins que quelques uns contoient les années de son Tribunat des le 4 avril 198 pour le plustard. Et peutestre que Severe le luy ayant c Pagi, p. 221.

1. Herodien, *l. 3 p. 529. b*, l'appelle Artabane.
2. N'en feroit ce point un autre ?
3. [C'est sans doute sur cela]'que Spartien dit que Severe subjugua Abgare Roy de Perse. Sev. v. p. 71. 10. C. p. 113. 1. a.

alors donné en Orient, il n'en prit le titre que quand le Senat le luy eut confirmé à Rome deux mois aprés: à quoy l'on peut raporter la qualité d'Empereur designé, que quelques inscriptions luy attribuent. Il receut apparemment le titre d'Auguste avec la puissance du Tribunat, quoique selon Spartien il n'ait esté declaré Auguste que quelques mois aprés, à la prise de Ctesiphon. Il n'entroit que dans la onzieme année de son age au 4 avril de cette année.]

Sev. v. p. 70. a. b. c. 'Severe employa jusqu'à la fin de l'été à preparer son armement contre les Parthes. 'Il fit durant ce temps là quelque guerre dans la Syrie contre les Juifs, à cause de laquelle le Senat decerna le triomphe à Caracalla: & S. Jerome marque sur la cinquieme année de Severe, que les Juifs & les Samaritains firent la guerre en ce temps là. Oros l. 7. c. 17. p. 213. 2. b. 'Orose dit qu'ils se vouloient revolter. [Abulfaraje veut apparemment marquer la mesme guerre,] Abulf. p. 79. 'lorsqu'il dit que dans la premiere année de Severe il y eut une grande querelle entre les Samaritains & les Juifs, & que dans une bataille qu'ils se donnerent il y en eut un grand nombre de tuez de part & d'autre. On n'en trouve rien davantage.]

Coltz p. 85. c. 'Severe prit la mesme année le titre d'Imperator pour la [1] dixieme fois au moins.

Her. l. 3. p. 520. 521. 527. d. a p. 527. d. Dio, l. 75. p. 854. di. al. p. 776. 777 u. p. 114. 'Comme ce prince témoignoit estre dans le dessein de se venger de tous ceux qui avoient assisté Niger, [a] il voulut aller attaquer l'Armenie. 'Elle avoit aussi alors pour Roy un Vologese fils & successeur de Sanotruce qu'on dit avoir esté un tresgrand prince & pour la guerre, & pour toutes choses, qui aimoit extrement la justice, & observoit toutes les regles de la morale aussi exactement que les plus sages d'entre les Romains & les Grecs. Vologese son fils sachant le dessein de Severe, alla audevant de luy avec ses troupes. Mais avant que d'en venir au combat, il demanda une treve, durant laquelle Severe luy envoya des deputez [pour ecouter ses raisons. Vologese protesta] Her. p. 524. d. e. b p. 527. d. 'qu'il n'avoit donné à Niger aucun secours contre luy, [b] luy envoya des presens, quelques sommes d'argent, & des ostages, en luy demandant son amitié: Dio, l. 75. p. 854. d. 'de sorte que Severe luy accorda la paix, & luy donna mesme quelque partie de l'Armenie [conquise sur ses predecesseurs.]

Her. p. 528. a. 'Severe n'ayant plus rien à craindre du costé de l'Armenie, Sev. v. p. 70. b. 'marcha sur la fin de l'été "contre les Parthes, [c] en suivant le cours c Dio, l. 75. p. 854. a. b. de l'Euphrate. Son armée alloit partie sur le fleuve, partie sur NOTE 10.

1. peutestre aussi pour la neuvieme.

les bords, car il avoit fait faire pour cela un fort grand nombre de bateaux. 'On marque que pour passer de l'Euphrate dans le Tigre, il fit nettoyer le canal de Naarmalca que Trajan avoit fait faire autrefois à mesme dessein. 'Il arriva ainsi en peu de temps à Seleucie & à Babylone, qu'il prit [sans peine,] l'une & l'autre ayant esté abandonnée. 'Il fit le degast dans le pays, & n'y trouvant point de resistance, il s'avança jusqu'à Ctesiphon, qui estoit la demeure du Roy des Parthes: & ce Prince y estoit alors. 'Il paroist qu'il tascha de soutenir un siege; & les soldats Romains estoient reduits à vivre des racines d'herbes qu'ils trouvoient dans le pays; ce qui leur causoit des dyssenteries & beaucoup d'autres incommoditez. Mais le courage de Severe l'emporta sur tout, '& enfin la ville fut prise, & le Roy obligé de s'enfuir avec peu de cavaliers. Les Romains tuerent tous les hommes qu'ils y rencontrerent, prirent les femmes & les enfans, & y firent cent mille captifs. On en pilla toutes les richesses, & Severe en abandonna tout le butin aux soldats. Amm. l. 24. p. 278. b. Dio, l. 75. p. 854. b. Her. l. 3. p. 529. b. Sev. v. p. 70. b. b| Dio, p. 854. b| Her. p. 529. b. c.

[Ce fut apparemment pour cette victoire]'qu'il prit le titre d'Imperator pour la onzieme fois en la 6e année de son regne; & il ne le prit plus depuis jusqu'à la guerre d'Angleterre en l'an 207. 'Il écrivit au Senat & au peuple sur les victoires qu'il avoit remportées, les relevant autant qu'il pouvoit par la magnificence de ses paroles: & il les fit mesme representer par des tableaux qu'on mit en des lieux où tout le monde les pouvoit voir. Le Senat luy decerna toutes sortes d'honneurs, & les titres de toutes les nations qu'il disoit avoir vaincues. 'Spartien marque seulement qu'on luy decerna le triomphe avec le titre de Parthique, [ou plutost]'de *Parthicus Maximus* qu'on trouve dans les medailles de l'année suivante & des autres; [& cette nouvelle espece de vanité] 'dont Commode & M. Aurele mesme avoient déja donné quelques exemples, [devint depuis toute commune dans les titres des Empereurs.] [a] Severe commença aussi en ce temps-ci à prendre plus ordinairement le titre de *Pius*, [b] qui se trouve [peu] dans les années precedentes. Goltz. p. 85. d| Onu. in fast. p. 242. b. Her. l. 3. p. 529. c. Sev. v. p. 70. b. c. Goltz. p. 85. f. Bir. p. 221. 223| Grut. p. 261. 4. &c. a Onu. in fast. p. 242. b| Goltz. p. 85. d. b Grut. p. 261. 8.

'Spartien dit que dans la joie de la prise de Ctesiphon, les soldats declarerent Caracalla associé à l'Empire, & en mesme temps ils donnerent le titre de Cesar à Gete second fils de Severe, [par l'ordre duquel tout cela se fit. Car] ce fut, dit cet auteur, pour recompenser les soldats de ces honneurs faits à ses enfans, qu'il leur donna le pillage de Ctesiphon. [Nous venons de voir que Caracalla avoit receu quelques mois auparavant, Spart. p. 70. b. c.

tous les titres de la puissance souveraine. Mais il se peut bien faire que Gete ait esté declaré Cesar en ce temps-ci, 'pourvu qu'on ajoute que ce titre luy fut confirmé par le Senat le 7 mars de l'année suivante, puisqu'on apprend de l'histoire de Sainte Perpetue, qu'on faisoit ce jour là de grandes solennitez en l'honneur de Gete.] 'C'est donc ici que commence cette triple puissance si celebre dans Tertullien; & elle dura jusqu'à la mort de Severe en 211. 'On pretend qu'on donna aussi à Gete le nom d'Antonin, [a] & on cite une inscription de l'an 201, où il est appellé l'Empereur [1] P. Septimius Geta Antoninus. [b] On en marque plusieurs autres semblables: [& cependant le nom de Antonin ne se trouve dans aucune de celles de ce prince que Goltzius, Occo, & Birague, ont recueillies.] 'On luy donne quelquefois le nom de Severe aussibien qu'à Caracalla.

V. la note 6.
a. C. p. 118. 1. f.
Sev. v. p. 70. c| Get. v. p. 90. c. d.
a Eus. chr. n. p. 218. 1.
b Onu. in fast. p. 244. d.
Grut. p. 267. 2. 7.
Sev. v. p. 70. b.

Ctesiphon fut prise à la fin de l'autonne, Severe ayant choisi ce temps comme plus propre pour faire la guerre dans le pays des Parthes. 'Il se contenta neanmoins d'avoir esté jusque là: & tant parcequ'il manquoit des choses necessaires, que parcequ'il ne connoissoit pas le pays, il ne voulut point poursuivre Vologese, ni mesme garder Ctesiphon. Ainsi il s'en revint en remontant le Tigre, depeur de ne plus trouver de bois ni de fourages sur la route de l'Euphrate par laquelle il estoit venu. [Il faut mesme dire qu'il fit quelque traité avec les Parthes, puisque les Romains n'eurent point de guerre avec eux durant 18 ans.]'Vologese aussi demeura Roy jusqu'à sa mort, qui n'arriva qu'aprés celle de Severe.

Dio, l. 75. p. 854. c.
Dio, val. p. 746.

'Durant que Severe estoit occupé de son costé à la guerre [de l'Orient,] il y eut du trouble dans l'Angleterre, où il paroist qu'on avoit fait quelque traité avec les Caledoniens, qui tenoient la partie la plus septentrionale de l'Ecosse; mais non avec les Meates, qui estoient les plus proches des Romains. Mais nonobstant cet accord, les Caledoniens estoient resolus d'assister les Meates attaquez par les Romains: de sorte que Lupus [gouverneur du pays,] ne pouvant pas esperer d'estre secouru par Severe, fut contraint d'acheter des Meates la paix & quelques captifs pour une grande somme d'argent.

l. 75. 76. p. 851. e| 856. c.

'On trouve vers le Northumberland plusieurs inscriptions où l'on voit que Virius Lupus a esté Lieutenant & Propreteur de ce pays sous Severe; & une entre autres où Antonin Caracalla est appellé *designé Cesar*. [On voit donc qu'avant qu'il fust fait

Alf. 199. § 6.

1. Quelques medailles de Birague ont *Lucius*: La pluspart ont *Publius*. On lit Lucius dans Spon, p. 272.

Auguste, c'est à dire avant le milieu de l'an 198, & peutestre mesme avant qu'il eust esté declaré Cesar par le Senat en 197, Lupus gouvernoit l'une des provinces d'Angleterre, Severe l'y ayant envoyé aussitost qu'il fust demeuré maistre de cette isle par la mort d'Albin.

****

ARTICLE XXV.

Severe attaque deux fois inutilement la ville d'Atra.

L'AN DE JESUS-CHRIST 199, DE SEVERE 6, 7.

'*P. Cornelius Anullinus II, & M. Aufidius Fronto, Consuls.* Idat. & cl Onu. p. 242. d|Grut. p. 171. 7.

[NOus avons déja parlé de cet Anullin,] [a] qui estoit l'un des amis & des favoris que Severe enrichit extremement. a Vict. epi.

'Severe en revenant du pays des Parthes, traversa la Mesopotamie pour retourner en Syrie. [b] Son chemin estoit de passer assez pres d'Atra, [c] dont le Roy nommé Barseme avoit secouru Niger contre luy: & il souhaitoit fort de l'en punir. [d] C'est pourquoi il l'alla attaquer, mais sans effet: & il fut obligé de se retirer aprés avoir perdu beaucoup de soldats & de machines. Dio, l. 75. p. 854. d|Sev. v p. 70. c. b Dio, p. 854. d. c Her. l. 3. p. 515. a|527. d. d Dio, l. 75. p. 854. d. e.

'Il fit tuer en ce temps-là deux personnes considerables, Julius Crispus Tribun dans les Pretoriens, & Lætus: le premier parcequ'il s'estoit plaint des fatigues que Severe faisoit souffrir à ses troupes pour satisfaire son ambition & sa vanité. [Nous avons souvent parlé de Lætus,] '& quoiqu'on l'accuse d'avoir agi avec infidelité dans la bataille de Lion, 'neanmoins Dion dit que c'estoit un homme "excellent pour la paix & pour la guerre, pour le particulier & pour le public. 'Il avoit beaucoup de "cœur, & les soldats l'aimoient tellement, qu'ils ne vouloient point aller à la guerre à moins qu'ils ne l'eussent à leur teste. Ce fut ce qui le rendit odieux à Severe; & ce fut pour cela, selon Dion, qu'il le fit tuer, [& non pas pour la bataille de Lion.] 'Cette action parut en effet si noire, que Severe la desavoua, pretendant que les soldats l'avoient tué sans son ordre: & il excusoit souvent ainsi ses cruautez. e. | p. 852. d. e. | p. 853. e. | ἄριστος. | p. 855. a. | φρόνημα. | a|Sev. v. p. 70. a.

[Aprés avoir laissé reposer ses troupes,] '& avoir fait une grande provision de vivres & de machines, il retourna une seconde fois attaquer Atra, ne pouvant souffrir que cette seule ville luy resistast au milieu de tant de pays subjuguez. [Nous avons marqué "autrepart ce que c'estoit que cette ville, qui n'est connue que pour avoir esté destinée de Dieu pour humilier Trajan & Dio, l. 75. p. 855. a. | V. Trajan § 24.

Severe, les deux plus grands capitaines qui aient esté entre les
Dio,val.p.769. Empereurs Romains, '& encore"Artaxerxés qui rétablit [vers l'an 226] l'Empire des Perses sur les ruines de celui des Parthes. V. Alexandre § 15.

[Severe ne reussit donc pas mieux dans cette seconde attaque
l.75.p.855.856| Her.l.3.p.528. que dans la premiere :]'& il fut encore obligé de lever le siege aprés avoir perdu en vingt jours qu'il dura, de grandes sommes d'argent," toutes ses machines, qui furent brulées par les assiegez, hors celles qu'avoit fait Prisque l'ingenieur, & un grand nombre de ses soldats, partie par les attaques des Arabes qui couroient tous les environs, partie par les traits lancez de la ville, & par quantité de petits animaux venimeux que les assiegez jettoient avec du feu de naphte sur ceux qui approchoient des murailles: la chaleur étoufante de l'air de ces quartiers là en emporta encore plus que tout le reste. &c.

Dio, p. 855 c d. e. 'Il avoit neanmoins fait breche à la muraille [aussibien que Trajan ;] & les soldats ne demandoient pas mieux que de donner l'assaut : mais il les arresta dans l'esperance que les assiegez pour conserver au moins leur vie & leur liberté, se rendroient d'eux mesmes ; & qu'ainsi les soldats ne pilleroient point les grandes richesses qui estoient dans la ville, & qu'il vouloit se reserver pour luy seul. Mais dans le temps qu'il attendoit qu'on envoyast demander composition, les assiegez refirent la muraille ; & quand il voulut faire donner l'assaut, les troupes d'Europe qui estoient les meilleures, indignées de ce qu'on les avoit arrestées, refuserent de marcher ; & celles de Syrie qui n'oserent desobeïr, furent repoussées avec grande perte. Ainsi Dieu empescha les soldats de prendre la ville par [l'avarice de] Severe,
l.68. p.785.d. & Severe par la desobeissance des soldats. 'Mais comme les payens en attribuoient la conservation au soleil à qui ils l'avoient consacrée, [il permit qu'elle se ruinast peu de temps
Amm.l.25.p. 301.d. aprés ; ce que nous apprenons d'Ammien ,]' qui dit que lorsque l'Empereur Jovien y passa [en l'an 363,] elle estoit deserte depuis longtemps.

[" Nous ne pouvons point dire en quel temps elle fut assiegée pour la seconde fois par Severe, sinon que ce fut avant la fin de l'an 201. Car il demeura tout ce temps là dans l'Orient sans y faire autre chose dont l'histoire nous donne connoissance. On peut seulement assurer qu'il n'y remporta point de nouvelle victoire,]'puisqu'il ne prit point de nouveau le titre d'Imperator depuis sa sixieme année, c'est à dire depuis le mois de juin 199, jusqu'en 206 au plutost. Note 21.
Goltz. p. 85. d| 87. c.

Une

'Une inscription qui peut estre du commencement de cette année, nous apprend, [comme nous avons dit,] que Q. Venidius Rufus estoit alors gouverneur de la Phenicie. Il avoit fait raccommoder les chemins par ordre de Severe, avec * les colonnes que l'on y mettoit à chaque mille. Spon, p. 271. * Trib. pot. VI. milliaria.



ARTICLE XXVI.

Severe poursuit de nouveau les partisans de Niger, visite l'Egypte, donne un Senat aux Alexandrins.

L'AN DE JESUS-CHRIST 200, DE SEVERE 7, 8.

'*Tib. Claudius Severus II, & Caius Aufidius Victorinus, Consuls.* Idat. & alii ; Onu. p. 241. f.

'LA chronique d'Alexandrie & les fastes de Theon ont pris le premier de ces Consuls pour l'Empereur de mesme nom. [a] Le second qui fut aussi deux fois Consul, & Prefet de Rome, 'estoit fils ou gendre de [l'orateur] Cornelius Fronto precepteur de M. Aurele, [ou son petit-fils, & frere d'Aufidius Fronto Consul l'année precedente.] Chr. Al. p. 620 ; Cyp. dis. ap. p. 99. a Grut. p. 359. 2. Onu.

'Une des occupations de Severe dans l'Orient, fut de faire de nouvelles recherches des partisans de Niger, '& comme Tertullien dit sur cela, de grapiller aprés la vendange. [b] Il y a quelque apparence qu'on faisoit la mesme recherche à Rome contre les amis d'Albin. 'Plautien dont nous parlerons dans la suite, estoit l'auteur de ces nouvelles cruautez, qui envelopperent mesme plusieurs amis de Severe accusez d'avoir attenté à sa vie : '& Ammien dit qu'on avoit conspiré souvent contre luy. [c] On fit aussi mourir plusieurs personnes accusées d'avoir consulté sur la vie de l'Empereur les devins & les magiciens : & l'on s'attaquoit surtout à ceux qui estoient les plus capables de gouverner, [c'est à dire à ceux qui avoient le plus de noblesse & de merite. Sev. v. p. 69. e. Tert. ap. c. 35. p. 32. d. b Bar. 201. § 20. Sev. v. p. 69. e. Amm. l. 29. p. 385. 386. c Sev. v. p. 69. 70 ; Tert. ap. c. 35. p. 33. a.

Il faut peutestre raporter à ce temps-ci ce qu'on lit dans un historien,] 'que Severe voulant faire mourir diverses personnes des partisans de Niger & d'Albin, & disant sur cela à ses enfans qu'il les delivroit de leurs ennemis, Caracalla témoigna en estre bien aise, & vouloit mesme qu'on fist mourir les enfans des factieux. Mais Gete qui n'estoit encore qu'un enfant, demanda combien ils estoient, & s'ils n'avoient point de parens : & comme Severe luy eut repondu qu'ils en avoient beaucoup ; Il y Get. v. p. 91. d. e.

aura donc, repartit-il, bien des personnes faschées de ce que « nous avons vaincu: puis se tournant vers Caracalla, Si vous ne « pardonnez, dit-il, à personne, vous pourriez bien tuer aussi « vostre frere: [& cela arriva effectivement.] On ajoute que Severe fut touché de ces paroles [si sages] de cet enfant, & qu'il les eust suivies sans Plautien 'a. d. & Juvenal Prefets du Pretoire, qui ne cherchoient qu'à s'enrichir des depouilles des malheureux.

[S. Jerome met sur cette année qu'on bastit à Antioche & à Rome des thermes ou des bains publics, qui porterent le nom de Severe, avec un autre edifice appellé Septizonium,] 'Sev v.p.71.d|72.d.Eus. chr. n p.229.1. ou Septizodium. C'estoit un ouvrage magnifique que Severe fit faire à Rome, 'Get v.p.92.d. apparemment sur le chemin d'Appius," V. la note 30. & sur le tombeau de ceux de sa famille [qui s'estoient établis à Rome avant son regne.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 201, DE SEVERE 8, 9.

'Idat. &c. Onu. p.243.b.c. *L. Annius Fabianus, & M. Nonius Mucianus, Consuls.*

a Sev. v.p.70.c. b Pagi, p.222. c Goltz. p.90.2. d Sev v.p.70.c.d.

[a]Severe donna [cette année] la robe virile à son fils aisné, [b]quoiqu'il ne fust encore que dans sa quatorzieme année. [c]Il luy avoit donné des l'année d'auparavant le titre de Pius. [d]Il le designa pour estre Consul avec luy [l'année suivante.] Cela se passa en Syrie vers Antioche.

L'AN DE JESUS-CHRIST 202, DE SEVERE 9, 10.

'Idat. &c | Onu. p.243.c. *Lucius Septimius Severus III, & Marcus Antoninus Augg. Consuls.*

'Sev. v p.70 d. Severe & Caracalla commencerent ce Consulat en Syrie, & l'accompagnerent d'une grande largesse qu'ils firent aux soldats.

'Dio. val p.737. e Sev. v.p.70.d. f p 69.d. Severe fut de Syrie en Arabie, & de là en Palestine, [e] où il fit divers reglemens pour ceux du pays, [f]& il leur remit les peines ausquelles il les avoit condannez pour avoir esté trop fideles à Niger. 'p. 70. d. Ce fut en ce temps là qu'il défendit sous des peines tres rigoureuses de se faire ni Juif, ni Chrétien; 'Eus. l. 5. c. 2. p. 201. d. par où il ouvrit la cinquieme" V. la pers. de Severe § 2, 4. persecution de l'Eglise en la dixieme année de son regne, lorsque Lætus [different de celui dont nous avons parlé ci dessus,] estoit gouverneur d'Egypte. ["Il paroist qu'il conti- Ibid. § 7. nua toujours à persecuter les Chretiens: mais il semble estre devenu depuis plus favorable aux Juifs,] 'Dig 50.t.2.l.3 p. 1593. puisqu'on trouve dans le Digeste, que [1] Severe & Antonin ont imposé diverses* *necessitates. servitudes aux Juifs, mais sans blesser leur religion; & qu'ils ont mesme voulu que ceux qui suivoient leur superstition, pussent

1. Quelques uns disent *Verus* au lieu de *Severus*. [On n'auroit pas mis Lucius Verus devant Antonin.]

estre admis dans les charges. Quelques uns l'ont entendu des Chrétiens; mais on ne voit pas que rien y oblige.

ἐν ἔγιαι. 'De la Palestine Severe passa en Egypte, où aprés avoir" honoré le tombeau du grand Pompée, [a] il vint à Alexandrie: [b]& on pretend qu'ayant trouvé sur la porte une inscription faite en l'honneur de Niger, il s'en fascha; mais les Alexandrins tournerent la chose en sorte qu'il sembloit qu'elle fust plus à son avantage qu'à celui de Niger. La subtilité de leur esprit luy plut, '& il leur pardonna. Il leur accorda mesme un Senat & un Conseil public, ce que les Romains leur avoient toujours refusé, [c] les obligeant de se contenter pour l'administration de la justice, d'un seul officier que l'Empereur commettoit. Il changea encore beaucoup d'autres choses dans le gouvernement de cette ville. Dio, l. 75. p. 856. a. a Sev. v. p. 70. d. b Suid. . p. 724. d. Sev. v. p. 70. d| Dio. l. 51. p. 455. b. c Sev. v. p. 70. d.

'Il se mit sur le Nil pour aller voir la haute Egypte [& la Thebaïde;] & il en parcourut presque tous les endroits; la peste [seule] l'ayant empesché d'aller jusqu'aux confins de l'Ethiopie. Il visita avec soin Memphis, ses pyramides, le labyrinthe, [la statue] de Memnon, & les autres curiositez de l'Egypte. 'Car il la parcourut toute entiere à l'exception de fort peu d'endroits; & il s'informoit de toutes choses, mesme des plus secrettes, 'ne voulant rien "laisser echaper de tout ce qui regardoit les dieux & les hommes [de ce pays.] Il tira" des temples tous les livres qu'il y put trouver où il y avoit quelque chose de secret; & les ayant fait porter dans le tombeau d'Alexandre, il fit fermer ce tombeau, ne voulant point que personne vist à l'avenir ni le corps de ce prince, ni ce qui estoit dans ces livres. [C'est ainsi que Dieu detruisoit par cet adorateur des demons, ce que l'idolatrie avoit de plus auguste & de plus sacré.] 'Severe se souvint toujours depuis avec plaisir de ce voyage, à cause des choses extraordinaires qu'il y avoit vues, & à cause du culte de Serapis, dit Spartien. Dio, val. p. 737. Sev. v. p. 70. d. Dio, val. p. 737. Note 22. ἐξ ἀδύτων. l. 75. p. 856. b| Suid. ε. p. 724. c. Sev. v p. 70. d.

ARTICLE XXVII.

De Plautien.

[ON vit cette année là un homme de neant destiné pour estre l'année suivante & Consul & beaupere d'un Empereur: & c'estoient là les moindres marques de sa grandeur & de sa puissance. Cet homme est Plautien,] 'qui semble avoir eu Spart p. 66. d| 75. c| n. C. p. 124. 1. c| Pagi, 203. § 1.

Her. l. 3. p. 530. b. | Tri. l. 2. p. 470. p. 413. a.
aussi le nom [1] de Fulvius. 'Quelques uns le croyoient parent de Severe; d'autres disoient seulement qu'il estoit * de mesme pays, & Africain comme luy: mais on convient qu'il estoit d'une naissance tres basse. On tenoit que dans sa premiere fortune il avoit esté banni pour des seditions & plusieurs autres crimes. 'Cependant Severe l'aimoit à un tel point, qu'il sembloit souhaiter de l'avoir " pour successeur, '& trouvoit fort bon qu'on dist publiquement en sa presence, que le ciel tomberoit avant qu'il fist aucun mal à Plautien. 'Il luy accordoit tellement tout ce qu'il vouloit, qu'on eust dit que Plautien estoit Empereur, & luy son officier.

1. | * πολίτης. | Dio, l. 75 p. 857. d. | p. 858 d. e. | &c. | p. 857. c.

Her p. 530. b. c. | Dio, l. 75 p. 856. 857.
'Il le fit Prefet du Pretoire, & l'enrichit prodigieusement des biens qu'il avoit ravis aux autres: '& luy de son costé demandoit à tout le monde, ou enlevoit de force tout ce qui plaisoit à son avarice insatiable, " sans en excepter ce qu'on estimoit de plus sacré: 'de sorte que jamais un particulier ne s'estoit vu comblé de tant de richesses; '& le peuple disoit qu'il en avoit plus mesme que Severe & ses enfans. [a] Outre le pouvoir attaché à sa charge de Prefet, Severe luy en donnoit un tres grand, 'jusqu'à sembler partager l'Empire avec luy.

&c. | Her. p. 531. a. | Dio, l. 76. p. 860. d. | a l. 75. p. 856. c. | Her. p. 530. c. d.

d. | Sev. v. p. 69. e. 9. d | Dio, p. 856. c. | &c. | Dio, val. p. 737. 738. | Her. l. 3. p. 531. b.
'Il abusoit étrangement de ce pouvoir, & n'epargnoit ni cruauté ni violence pour se satisfaire. 'Nous avons vu qu'il poussoit Severe à " faire mourir un grand nombre de personnes pour avoir leurs biens. 'On nomme entre les autres Æmilius Saturninus Prefet du Pretoire, aprés la mort duquel il fit extremement diminuer les droits de cette charge, depeur d'avoir des collegues qui luy disputassent l'autorité. 'Sa fierté estoit si grande, qu'il ne souffroit point que personne l'approchast [sans en avoir eu sa permission.] Quand il sortoit, ses gents alloient devant, & crioient que personne ne se tinst sur son passage, & ne le regardast, mais qu'on se detournast, & qu'on tinst les yeux baissez.

Dio, l. 76. p. 862. a. | b l. 75. p. 855 e. | p. 857. b. c.
[Il ne se faut pas étonner qu'un homme si puissant, si riche, & en mesme temps si méchant,] 'fust plus redouté de tout le monde que l'Empereur mesme, [b] qu'on luy fist plus de presens qu'à Severe, 'qu'on luy dressast beaucoup plus de statues & de plus belles, jusques dans Rome, & ce qui est plus étrange, par l'autorité du Senat. Les soldats & les Senateurs ne juroient que par sa fortune, & on faisoit des prieres publiques pour sa conser-

Pagi, 202. § 1 | Spanh. l. 7. p. 621 | Nor. epo. p. 412-413.
1. 'Onuphre l'appelle L. Septimius, d'autres Silanus: mais tout cela sans fondement. Sa fille est nommée dans Goltzius, p. 94. b. Φ. Πλαυτίλλα, & Φουλβία tout au long dans d'autres medailles.

vation [comme s'il eust esté Empereur.] Il avoit tout & meilleur, & en plus grande abondance que Severe, prenoit la plus belle hostellerie dans les voyages, avoit la table la plus magnifique.

'Severe voyoit tout cela, le souffroit, & lorsqu'il vouloit avoir quelque chose de rare, il l'envoyoit querir chez son Prefet. L'allant voir un jour qu'il estoit malade, les soldats qui estoient chez Plautien, ne voulurent point que ceux qui l'accompagnoient y entrassent avec luy. 'Dion raporte que Severe estant un jour sans occupation, & ayant dit à l'officier" commis pour mettre en ordre les procés qui se devoient juger par l'Empereur, de faire plaider une certaine affaire, cet officier luy répondit hardiment qu'il ne le pouvoit pas si Plautien ne le luy ordonnoit. d. c. p. 858. a. ἐπὶ τῶν δικῶν τεταγμένῳ.

'Gete mesme frere de Severe le redoutoit: il le haïssoit, & n'osoit dire à son frere ce qu'il en pensoit [avec tout le monde.] 'Ce ministre se croyoit si fort maistre de l'esprit de son Prince, qu'il ne craignit pas de maltraiter mesme l'Imperatrice Julie, qu'il n'aimoit pas, & de luy faire" les plus grands outrages. l. 76. p. 860. e. val. p. 738. &c.

[Ce qui estoit plus important que tout le reste, c'est que] 'Severe ne faisoit & ne disoit rien qu'il ne sceust; & ni Severe, ni qui que ce fust n'avoit connoissance de ses secrets. l. 75. p. 857. c. d.

'Dans ce comble apparent de puissance & de bonheur, on le voyoit toujours pasle & tremblant; ce qui venoit partie des agitations que luy donnoient les esperances & les craintes [inseparables des grandes fortunes,] 'partie de ses excés de bouche & de ses autres dereglemens. Car il s'abandonnoit à toutes sortes de crimes, pendant que faisant le grave & le severe envers les autres, il ne vouloit pas que sa femme ni fist ni receust aucune visite, non pas mesme qu'elle allast chez l'Empereur ou chez l'Imperatrice. l. 76. p. 860. d. val. p. 738. 741.

'Il portoit l'épée [comme Prefet du Pretoire,] & avoit neanmoins l'habit de Senateur. 'Car Severe luy avoit donné les ornemens consulaires; [ce qui s'accordoit assez souvent aux Prefets:] mais en ce temps-ci il le fit Senateur, luy donna le Consulat, & le qualifia mesme Consul pour la seconde fois, comme si les ornemens consulaires [qui se donnoient quelquefois à des étrangers,] eussent dû passer pour un Consulat. Cela ne s'estoit jamais fait jusqu'alors: mais cela se fit pour Plautien, & ensuite pour les autres 'jusques à Macrin, qui abolit cette coutume. [Comme la charge de Prefet du Pretoire estoit affectée aux Chevaliers, les Prefets la perdoient quand ils devenoient Se- Her. l. 3. p. 531. b. Dio, l. 46. p. 321. b. l. 78. p. 893. e.

Her. p. 531. c | Dio, l. 76. p. 851. c. nateurs.] Cependant il paroist par Herodien, & par Dion, * que Plautien demeura Prefet jusqu'à la mort: [& il semble mesme *Note 23
Her. l. 3. p. 534. c | Dio, val. p. 738. qu'il fust seul Prefet,] 'puisqu'Herodien dit qu'aprés sa mort Severe en fit deux.

a Dio, l. 75. p. 857. d | 859. b | Pagi, 203. § 1. [a]Voilà quel estoit celui dont Severe choisit la fille nommée Fulvia Plautilla pour la marier à son fils aisné, au lieu de tant d'autres personnes de qualité qu'il eust pu prendre. Ce mariage fut apparemment conclu cette année avant que Plautien fust designé Consul, mais il ne s'excuta qu'en la suivante. [Plautien croyoit sans doute y trouver l'affermissement de sa grandeur; & nous verrons que ce fut la cause de sa ruine.]

Dio, p. 859. 'Il parut vers ce temps-ci une comete à Rome, qui fit peur [comme les autres.]



ARTICLE XXVIII.

Severe revient à Rome, y fait des largesses; marie Caracalla à la fille de Plautien.

L'AN DE JESUS-CHRIST 203, DE SEVERE 10, 11.

Idat. & alii | Cyp. dis. ap. p. 99. 'Septimius [1] Geta, & [Fulvius] Plautianus II, Consuls. 1.

b Onu. in fast. p. 243. c. & alii | Pagi, 203. § 1. [b]ON ne doute point que ce Gete ne soit le frere de Severe, [& neanmoins Idace & la chronique d'Alexandrie le nomment le dernier. Est-ce que Severe auroit fait ceder son propre frere à son ministre, sous pretexte de son pretendu second Consulat? Nous suivons l'ordre de S. Prosper, de Cassiodore, & des fastes grecs de Theon.]

Her. l. 3. p. 529. d. 'Severe aprés avoir reglé les affaires de l'Orient, revint [*cette année] à Rome avec sa promtitude ordinaire, qui ne l'empescha pas neanmoins de donner divers ordres pour le bien des Note 24.
Oppi. vit. provinces où il passoit. 'Estant à Anazarbe en Cilicie, (on ne dit pas en quel temps,) on pretend qu'il en bannit Agesilaüs philosophe & homme de lettres, pere du poete Oppien, parceque ne songeant qu'à sa philosophie, il n'estoit pas venu audevant de luy avec tous les autres, quoiqu'il fust un des principaux de la ville. [Je ne sçay si une injustice si deraisonnable est croyable
Dio, l. 75. p. 857. e. de Severe.] 'Il fut [apparemment alors à Tyanes en Cappado-

Cyp. dis. ap. p. 99. 1. [Onuphre l'appelle Publius sans en donner de preuves.] 'Les fastes de Theon ont Σὺγρι au lieu de Plautien. [Est-ce que le nom de Plautien auroit esté effacé dans l'original à cause de sa disgrace, & que du β qui marque son second Consulat on en auroit fait Σὺγρι?]

ce,] où Plautien tomba malade, & à Nicée: 'il vint pour la seconde fois à Perinthe, [a]& il visita les quartiers des troupes qui estoient dans la Mesie & la Pannonie. [b]Il estoit apparemment dans la Thrace ["le 7[e] jour de mars,] auquel il donna des jeux aux soldats à cause de Gete son second fils, [qui pouvoit avoir esté fait Cesar ce jour là en l'an 199.] Ce fut dans ces jeux qu'il commença à connoistre Maximin qui usurpa l'Empire [32 ans depuis.]

Spanh. l. 9. p. 846. a Her. p. 529. d. b Max. v. p. 138. d. V. la note 6.

'Il arriva enfin à Rome [vers la fin du mois de may,] & il y fut receu comme un victorieux avec grande solennité, & dans "une espece de triomphe dit Spartien. Car cet auteur pretend que le Senat luy ayant decerné le triomphe pour la guerre des Parthes, il le refusa à cause que les gouttes dont il estoit fort incommodé, l'empeschoient de se tenir si longtemps dans le char de triomphe, mais qu'il laissa triompher Caracalla des Juifs. [Ce seroit une chose bien extraordinaire que le fils eust triomphé sans le pere: & neanmoins Dion ni Herodien ne la remarquent pas.] 'Onuphre croit qu'Herodien nous oblige de dire que Severe triompha: [c]& nous avons encore l'inscription d'un L. Cælius Rufus, où nous apprenons qu'il avoit esté [gouverneur] Consulaire de la Campanie & de la Pouille, "Correcteur de la Toscane & de l'Ombrie, & chargé du triomphe de Severe. 'Le Senat fit eriger" vers la fin de cette année un arc de triomphe en l'honneur de Severe & de Caracalla, pour avoir étendu les limites de l'Empire.

Her. l. 3. p. 529. d. Sev v. p. 69. d| 70. c. velutiovans. Onu. in fast. p. 361. f. c Spon, p. 177. gouverneur. Grut. p. 265. 8. Tr. pot. X I. & VI.

'Severe donna alors aux Pretoriens, & à tous ceux du peuple [de Rome] à qui l'on avoit accoutumé de distribuer du blé, dix pieces d'or par teste, plus qu'aucun Prince n'avoit jamais donné; & cela monta à "une fort grande somme. Il joignit à cela *divers spectacles qui furent continuez durant sept jours. [Comme il amenoit sans doute avec luy beaucoup de captifs des Parthes, il semble qu'on peut raporter à ce temps-ci ce que dit Tertullien,] 'Qu'il avoit vu à Rome les perles rougir devant les dames Romaines par le mepris qu'en faisoient les Parthes, les Medes, & les autres Orientaux, parcequ'elles venoient de leurs pays, & y estoient fort communes. [On le pourroit peutestre encore raporter à ce que nous apprenons de Dion,] 'qu'Abgare Roy d'Edesse vint à Rome sous Severe avec une suite si magnifique, qu'on la compare à celle de Tiridate sous Neron. [Ce ne fut pas sans doute avant cette année, jusques à laquelle Severe n'avoit presque pas arresté à Rome.]

Dio, l. 75. p. 859. 860| Her. l. 3. p. 525. d. cinquante millions de dragmes. * &c. Tert. cul. fem. c. 6. p. 173. a. b. Dio. l. 79. p. 914. b.

l.76.p.860.a. 'Ces liberalitez & ces rejouissances se faisoient pour les victoires de Severe, pour son retour à Rome, & pour la dixieme année de son regne, [qui finissoit le premier jour de juin.] 'Car on pretend qu'il n'en fit la solennité qu'à la fin de cette dixieme année, ou au [commencement] de la onzieme. Nor. dec. c. 24. p. 96|epo. p. 413.

Dio, l.76.p.859. b. 'Caracalla epousa aussi alors Plautille fille de Plautien, estant déja revenu à Rome, [a]mais avant que d'avoir achevé la cinquieme année de sa puissance tribunitiaire. 'Dion dit que ce que Plautien "donna alors à sa fille eust suffi pour marier cinquante Reines. 'On marque surtout avec indignation cent personnes de bonne famille, & dont quelques uns avoient des enfans, qu'il avoit secrettement fait faire eunuques pour la servir. Il semble que Severe ait encore donné vers ce temps là la robe virile à Gete son second fils, ["qui estoit entré dans sa quinzieme année le 27 may de celle-ci.] a Bir. p. 298. Dio, p. 857. b. &c. l.75.p.857 a.b. Sev. v. p. 69. d. V. la note 6.

Pagi, p. 224. & alii. 'Une inscription de la onzieme année de Severe, & de la cinquieme de Caracalla, porte qu'ils avoient rétabli le Pantheon qui se ruinoit de vieillesse. 'Une autre inscription nous apprend que Q. Anicius Faustus estoit alors "Lieutenant de Severe dans la Dace. Spon, p. 204. Propraetor Augustorum.



ARTICLE XXIX.

Plautien est tué: Jeux seculiers.

L'AN DE JESUS-CHRIST 204, DE SEVERE 11, 12.

'L. Fabius Septimius Cilo II, & Libo, Consuls. Idat. & alii| Onu. p. 244| Cent. c. 17 p. 115.

[b]UNE inscription donne encore à Cilo les noms de Catinius Acilianus Lepidus Fulginianus. [c]Il est mis entre les favoris de Severe, [d] qui le fit Prefet de Rome. Caracalla l'appelloit son pere: ce qui ne l'empescha pas depuis de le vouloir faire mourir. [e] Il a eu deux fois le Consulat, & celui de cette année doit estre le second, [f] comme il est marqué dans les fastes grecs de Theon, [g] puisque nous trouvons un Fabius Chilo designé Consul dés l'an 192. [Car le mesme qui est appellé Cilo dans les meilleurs auteurs, est nommé Chilo dans la chronique d'Alexandrie, dans Idace, & dans quelques autres.] 'On peut voir dans l'inscription faite en son honneur les divers emplois qu'il a eus. b Onu. p. 244. c Aur. Vict. d Onu. in fast. p. 244. c|Dio, l. 77. p. 872. c. e Onu. p. 244. a. c. f Cyp. dis. ap. p. 99. g Comm. v. p. 53. c. Onu. in fast. p. 244. a.

Dio, l.76.p.860. c. 'Aussitost aprés les rejouissances de l'année precedente, le mont

mont Vesuve jetta beaucoup de feu, & de grands mugissemens, qu'on entendoit jusque à Capoue, où il semble que Dion qui nous raporte ceci, s'estoit alors retiré pour travailler à son histoire. Cet evenement preceda de fort peu la mort de Plautien, 'qui peut estre arrivée le 22 de janvier, comme on le lit dans la chronique d'Alexandrie; ["mais en cette année au plustost, & non pas en la precedente, sur laquelle cette chronique la marque: & je ne sçay mesme s'il ne vaudroit point mieux la differer jusqu'en 205.] Chr.Al. p. 622. NOTE 15.

'Severe qui avoit pour luy une amitié si ardente, avoit neanmoins esté choqué de ce grand nombre de statues qu'on luy dressoit, & il en avoit fait fondre quelques unes. 'Le bruit se repandit aussitost qu'il estoit disgracié: de sorte que plusieurs commencerent à le regarder comme ennemi public, & à abatre ses statues. Racius Constans gouverneur de la Sardaigne fut de ce nombre. Mais luy & les autres qui s'estoient un peu trop hastez de faire ce que tout le monde alloit faire, en furent punis, & envoyez en exil. Car Severe n'avoit point pour cela cessé d'aimer Plautien, '& il repara cette petite disgrace par beaucoup de nouvelles faveurs dont il le combla. [Cela n'arriva ce semble que lorsque Severe fut revenu à Rome,]'puisqu'il jugea l'affaire de Racius Constans avec Dion & plusieurs autres Senateurs. Ce fut en cette occasion que l'avocat qui parloit contre Constans, dit que le ciel tomberoit avant que Severe fist aucun mal à Plautien. Severe mesme assura à ceux qui estoient autour de luy que cela estoit impossible: & cependant il ne se passa pas une année entiere entre cette promesse d'un Prince qui passoit pour tres constant, 'surtout dans son amitié, & l'entiere ruine de ce favori. Dio, l.75.p.858. c. c.d|Sev.v. p.69. c. d. Dio, l.75.p.857. c. p. 858. d. c. Vict.epi.

[Caracalla gendre de Plautien fut la principale cause de sa ruine.]'Il avoit epousé sa fille plus pour obeïr à son pere que par aucune inclination. 'On assure aussi qu'il n'avoit jamais aimé Plautien: '& l'humeur de Plautille, qui est qualifiée une femme tres"insolente, luy rendit ce mariage tout à fait insupportable. 'Ainsi il ne pouvoit souffrir ni sa femme ni son beaupere, & il disoit tout ouvertement que s'il estoit jamais le maistre, il les feroit perir tous deux. 'Plautien à qui sa fille raportoit toutes choses, craignit l'effet de ces menaces d'un jeune Prince fier & hardi, & qui pouvoit estre bientost en estat de les executer, Severe estant deja agé, & fort incommodé de ses goutes. Il se resolut donc de le prevenir, & de se rendre maistre de l'Empire, Her.l.3.p.530 d. Carac.v. p.85.c. Dio, l.76.p.861. a. ἀναιδεστάτη. Her. l.3. p. 530. d c. p. 530. 531.

Dio l.76.p.860. d. e. comme Herodien l'assure formellement. 'Dion mesme qui luy est plus favorable, reconnoist assez qu'il avoit de mauvais desseins.

d. e. 'Sur cela Gete frere de Severe mourut ; & avant que de mourir, comme il haïssoit Plautien, & ne le craignoit plus, il en parla avec liberté à son frere, 'qui depuis cela ne songea plus qu'à diminuer le pouvoir de cet homme puissant & dangereux. 'Plautien crut que les mauvais offices de son gendre estoient la cause de ce changement, & le traita "avec beaucoup d'aigreur. Il vouloit savoir tout ce qu'il faisoit, & prenoit l'autorité de le reprendre sur toutes choses. Caracalla n'estoit pas pour le souffrir, & il commença à chercher de son costé quelque moyen de s'en défaire.

'Ce fut sur cela que Saturnin Tribun ou Centenier [dans les Pretoriens,] vint declarer à Severe que Plautien luy avoit commandé de le tuer luy & son fils, & il luy en montra l'ordre par écrit. Herodien a cru que la chose estoit veritable, '& Ammien l'a dit aprés luy : [a] Dion n'a pu se le persuader pour des raisons dont nous ne voyons pas assez la force ; & il juge que c'estoit plutost une fiction de Caracalla qui vouloit perdre son ennemi. 'Herodien fait sur cela une longue histoire, & fort bien décrite, mais dans laquelle il y a des circonstances que nous ne voyons pas pouvoir accorder avec Dion. 'Ils conviennent que Plautien estant venu au palais, ou de luy mesme selon Herodien, ou mandé par Severe selon Dion, & estant entré jusque dans la chambre de l'Empereur où estoit Caracalla, se mettoit en état de se justifier du crime dont on l'accusoit, lorsque Caracalla qui vit "que son pere sembloit se laisser flechir, se jetta sur luy, luy osta l'épée qu'il portoit [comme Prefet,] & le fit tuer par ceux qui estoient presens, Severe l'ayant empesché de le tuer luy mesme. 'On jetta son corps dans la rue, d'où on l'osta ensuite par ordre de Severe pour l'enterrer.

'Severe fit ensuite assembler le Senat, où sans s'emporter contre Plautien, il plaignit seulement la foiblesse & la misere des hommes, dont les uns aiment trop, & les autres abusent de l'amour qu'on a pour eux. Il parut mesme selon Dion, n'estre pas fort persuadé "que Plautien eust envoyé Saturnin pour le tuer : '& neanmoins on ne laissa pas de poursuivre, de bannir, & mesme de faire mourir ceux" qui avoient eu le plus de part en sa confidence. 'Plautille & Plautius son frere furent releguez en l'isle de [1] Lipare [entre l'Italie & la Sicile,] où aprés avoir trainé

Margin notes: d. e. — a Her. p. 531. b. c. — Dio. p. 861. a. — παχύτης. — b. c. Her. l. 3. p. 531-533. — Amm. l. 29. p. 3. d. — a Dio. l. 76. p. 861. b. c. p. 862. b. — Her. p. 531-534. — p. Dio. l. 76. p. 861. d. e. — &c. — Dio. p. 862. a. — a. b. — b. c. d. e. — &c. — &c. — p. 862. Her. l. 3. p. 535. — Et.

1. Herodien dit en Sicile, où on leur fournissoit de quoy vivre dans l'abondance.

quelque temps une vie languissante & miserable, ayant à peine le necessaire, ils la finirent par le supplice aprés la mort de Severe, 'dont l'autorité avoit empesché Caracalla de les faire mourir plutost. Her. l.3. p. 535. b.

'Cette année est celebre dans l'histoire par les jeux seculiers que Severe y fit representer en l'an 957 de Rome, 116 ans aprés ceux que Domitien avoit fait faire [" en l'an 88 de J.C.] [a] Ils furent celebrez en la douzieme année de Severe, & en la settieme de Caracalla. [Ainsi ce ne fut pas avant le mois de juin :]'Et Zosime marque qu'on celebroit les jeux seculiers durant l'eté. [Ceux de Domitien ne se firent mesme qu'aprés le 13 de septembre,]'puisque ce fut dans la huittieme année de son regne. [b] Herodien parle de ceux de Severe, & en marque quelques ceremonies. [c] On les peut voir décrites plus amplement dans Zosime, [d] qui pretend qu'on n'en celebra plus depuis : [e] mais cela n'est pas sans difficulté ".

V. Domitien § 13. V. Philippe § 5.

Cens. c. 17. p. 115|Zos. l. 2. p. 669. d|671. d. a Bir. p. 276. 287. Zos. l. 2. p. 669. d. Onu. lud. p. 1. c. b Her. p. 527. b. c. c Zos. l. 2. p. 669-671. d p. 671. d. e. e Onu. lud. p. 11. f. g.



ARTICLE XXX.

Vie ordinaire de Severe : Il reforme diverses choses : De Papinien.

L'AN DE JESUS-CHRIST 205, DE SEVERE 12, 13.

'M. Antoninus Aug. II, & P. Septimius Geta Cæsar, Consuls. Idat. & alii| Onu. p. 244. c. d.

[f] SPARTIEN parle de ce Consulat des deux freres. f Sev. v. p. 69. d.

[Severe jouit d'une grande paix depuis les guerres d'Orient jusqu'à l'an 207, auquel il entreprit celle d'Angleterre.] 'Sa vie ordinaire dans la paix estoit de se mettre à travailler dés la nuit : aprés cela il se promenoit à pié, en s'entretenant d'affaires, & il employoit tout le reste du temps jusqu'à midi à vider des procés. Au sortir de là il se promenoit à cheval aussi longtemps qu'il pouvoit, & aprés [cet] exercice, il prenoit le bain, disnoit seul ou avec ses enfans, dormoit un peu, & quand il estoit reveillé, il regloit ce qui se presentoit à faire, & ensuite il s'entretenoit de lettres & de sciences en se promenant, jusqu'à ce qu'il fust temps d'aller au bain pour souper. Il soupoit sur le soir "avec ceux qui avoient accoutumé de se trouver autour de luy. Car il n'en convioit point d'autres, [comme les Empereurs faisoient ordinairement,] & ne faisoit point de festins que dans des jours de ceremonie, où il ne pouvoit pas s'en dispenser. Dio, l. 76. p. 869. 870.

μετὰ τῶν ἀμφ' αὐτόν.

Her. l.3. p. 5. t. a. 'Il estoit d'ordinaire dans les palais d'autour de Rome, ou sur Dio, v.‹l p. 741. les costes de la Campanie, occupé aux affaires de l'Etat, '& à l. 76. p. 869. d. juger les procés, 'ce qu'il faisoit"avec beaucoup d'equité, donnant aux avocats tout le temps dont ils avoient besoin, & aux Senateurs qui jugeoient avec luy, une entiere liberté de dire leur sentiment.

[Entre ceux dont il prenoit conseil dans le jugement des affaires,] 'il aimoit particulierement Papinien, qui luy avoit succedé dans la charge d'Avocat fiscal, & que quelques uns disoient estre parent de l'Imperatrice Julie. [Mais ce qui le rend plus celebre,] 'c'est qu'il estoit comme l'azile des loix, & un thresor de la science du droit, dont il nous reste encore aujourd'hui divers monumens.] 'L'Empereur Valentinien III. le releve audessus de tous les jurisconsultes, en ordonnant par sa loy du 7 novembre 426, que quand ils se trouveront partagez sur quelque point, on suivra le sentiment qui se trouvera appuyé par ce genie eminent, comme il l'appelle. 'En effet Cujas juge que c'est le plus habile jurisconsulte qui ait jamais esté & qui sera jamais; '& Zosime avoit dit presque la mesme chose avant luy, ajoutant ce qui est encore plus,* qu'il aimoit autant la justice qu'il la connoissoit. 'On luy attribue l'honneur d'avoir temperé par sa douceur l'esprit dur & cruel de Severe, & de l'avoir rendu digne d'estre plus aimé dans les dernieres années de sa vie que dans les premieres.

Carac. v. p. 88. b. c. — Sev. v. p. 72. c. — Cod. Th. l. t. 4. l. 1. p. 30. — Cuj. in cod. Th. — Zos. l. 1. p. 637. d. — Sev. v. p. 72. d.

'Ce prince voulant qu'un si grand merite fust relevé par une grande dignité, luy donna celle de Prefet du Pretoire, [dont un des principaux emplois estoit deslors de juger les procés avec l'Empereur, ou en son nom.] 'Papinien [afin de s'en mieux acquiter,] avoit [pris] pour ses conseillers Paul & Ulpien, [dont les noms sont aussi fort celebres entre les jurisconsultes. Nous verrons autrepart que] Caracalla le fit tuer, parcequ'il avoit tasché de maintenir quelque union entre luy & Gete son frere.

c. — Nig. v. p. 76. e. — Sev. v. p. 72. c.

'Il paroist que Severe a travaillé à corriger beaucoup d'abus, quoiqu'il n'ait pu, & n'ait pas mesme voulu, dit un auteur, les corriger tous: & ce qu'il corrigeoit mesme, il le faisoit avec une severité excessive, 'se rendant inexorable sur toutes les fautes, pour avoir occasion d'enrichir son Epargne du bien des coupables. 'C'est cette inflexibilité cruelle que Julien l'apostat a le plus blasmée en luy. [Je ne sçay si c'est pour cela que] 'Tertullien l'appelle le plus constant de tous les Princes.

Nig. v. p. 78. e. Aur. Vict. — Zos. l. 1. p. 637. e. — Sev. v. p. 71. a. — Juli. cæs. p. 14. — Tert. ap. c. 4. p. 6. a.

Aur. Vict. [Nous avons beaucoup de loix de luy dans le Code:]'& l'hist-

toire le loue d'en avoir fait de * tres equitables & de tres utiles. *longè æquabiles.
'Il reforma la loy Papia faite par [Auguste] pour obliger les Romains à se marier.[a] Il haissoit tous les larrons, [b] & il punissoit toutes les voleries grandes & petites, particulierement dans les personnes de qualité, & dans ceux de sa maison, sachant par experience que ce sont les grands voleurs qui font les petits. 'Il ne souffroit point [surtout] qu'on vendist jamais aucune charge. 'Il se declaroit ennemi des vices qui blessoient l'honnesteté, & il fit de [nouvelles] loix contre les adulteres: de sorte que beaucoup de personnes furent denoncées, & il s'en trouva jusqu'à trois mille sur un seul memoire. Mais comme peu de gents vouloient poursuivre ces sortes d'actions, il ne se mit plus en peine d'en faire informer. 'On pretend qu'il ne put pas mesme regler sa famille, '& que la mauvaise conduite de Julie faisoit un grand tort à sa reputation. 'Les femmes se voulant mesler de combattre publiquement comme les gladiateurs, on leur en fit une défense absolue. Tert. ap. c. 4. p. 5. 6. a Sev. v. p. 71. a. b Aur. Vict. Vict. epi. Dio, l. 76. p. 869. b. Sev. v. p. 71. b. b/Aur. Vict. Dio, l. 75. p. 858. b. c.

'Il ne donnoit aucune autorité à ses affranchis, & ne souffroit point qu'ils fissent aucune insolence, ce qui le fit beaucoup estimer. 'Il ne voulut point que le Senat decernast des eloges à Evode qui avoit nourri Caracalla, & qui avoit eu part à la mort de Plautien, [comme on en avoit decerné sous Claude à Pallas.] l. 76. p. 863. a. p. 862. c.

ARTICLE XXXI.

Soin de Severe pour les magistrats, pour les vivres, pour les bastimens, pour les armées, pour ses enfans, pour ses amis.

'Il prenoit un grand soin de mettre de bons magistrats: [c] Et on assure qu'il avoit d'une part une lumiere extraordinaire pour choisir les personnes les * plus capables des emplois, '& qu'il estoit de l'autre fort liberal à recompenser ceux qui avoient du merite. 'Il donnoit " les gouvernemens des provinces à ceux qui y avoient déja esté Assesseurs [ou Lieutenans,] parcequ'ils savoient comment il les falloit conduire: & c'estoit une des maximes de Niger. Albi. v. p. 80. c. c Sev. v. p. 71. a. * industrios. Aur. Vict. " &c. Nig. v. p. 76. e.

[Il menageoit tres bien les revenus de l'Etat,]'en sorte que quoiqu'il fist de tres grandes depenses, il laissa neanmoins l'Epargne extremement riche. 'Lorsqu'il mourut il y avoit à Rome dans les greniers publics du blé pour sept ans, à depenser par Dio, l. 76. p. 869. b. Sev. v. p. 68. c. Sev. v. p. 67. b. 73. b.

n. C. p. 122. 2. jour 75 mille boisseaux, 'c'est à dire pour nourrir 600 mille hommes, le boisseau Romain n'estant que pour huit personnes par jour. On pretend que ces provisions n'estoient que pour ceux à qui on donnoit du blé gratuitement à Rome, c'est à dire pour les soldats & le petit peuple; [ce que nous laissons à examiner à d'autres.]

v. p. 73. c. 'Il laissa encore en mourant des provisions d'huile pour fournir durant cinq ans & Rome, & tous les endroits de l'Italie où il n'en venoit pas. 'Il laissa mesme de quoy distribuer gratuitement à perpetuité au peuple de Rome, une certaine quantité d'huile par jour, qui devoit estre fournie en partie par la Libye Tripolitaine, cette province s'estant engagee à cela volontairement pour honorer Severe qui y estoit né, [& pour reconnoistre] les graces qu'il luy avoit faites. Car sans parler du reste, il y avoit établi la paix, & la sureté pour longtemps, en domptant entierement quelques peuples fort belliqueux [qui avoient accoutumé de la piller.] Cependant cette contribution d'huile estant depuis devenue fort onereuse aux Tripolitains, Constantin les en dechargea. 'On marque que pour soulager les particuliers obligez à entretenir les chariots de poste, Severe ordonna qu'à l'avenir cette depense se prendroit sur le thresor.

p. 71. a| n. C. p. 120. 2| n. S. p. 140. 1. c.

Sev. v. p. 69. c.

Dio, val p. 742. 'Dion le blasme d'avoir fait beaucoup de depenses inutiles pour des bastimens: 'car il ne plaignoit rien pour cela. [a] Il rétablit tous les edifices publics de Rome, y laissant partout le nom des premiers fondateurs, & n'y mettant presque jamais le sien, si Spartien merite d'en estre cru: 'car Dion assure qu'il l'y mettoit generalement partout: [& nous l'avons vu du Pantheon.] 'Il fit aussi beaucoup de nouveaux edifices, & fort magnifiques, tant à Rome que dans un grand nombre de villes.[b] On marque quelques uns de ceux qu'il fit à Rome. [c] Une chronique porte sur cette année mesme, qu'il fit bastir à Alexandrie un grand temple appellé Pantheon, & "un lieu d'exercices qui porta le nom de son fondateur. [Nous avons parlé de ce qu'il fit à Antioche & à Byzance.]

l. 76. p. 869. b. | a Sev. v. p. 73. b. | Dio, val. p. 742. | Sev. v. p. 73. b| Zos. l. 1. p. 637. c| Eutr. | b Dio, l. 76. p. 869. b| Sev. v. p. 71. d| 73 d. | c Chr. Al. p. 622. | γυμνάσιον.

Bir. p. 276. 277. 'Diverses medailles de sa douzieme année donnent sujet de croire qu'il avoit fait alors quelque gratification particuliere à la ville de Carthage. 'On trouve qu'il luy accorda "quelque nouveau droit, aussibien qu'à la grande Leptis [sa patrie,] & à Utique. 'La ville "de Recanati [dans la Marche d'Ancone,] le qualifie son fondateur dans une inscription " de l'an 205, [peutestre parcequ'il l'avoit agrandie: car puisque] la mesme inscription

Dig. 50. t. 15. l. 8. p. 1294. | *jus Italicum.*

Grut. p. 265. 5| Mabi. it. It. p. 43. 44. | *Ricina.* | *Trib. pot. XIII.*

appelle cette ville la colonie Helvienne, [il faut dire qu'elle estoit avant Severe, & qu'elle devoit son commencement ou son progrés à Pertinax.] 'On voit mesme qu'elle estoit connue des le temps de Pline. Baud. t.2.p.133.

[Nous avons vu ce qu'il avoit fait en faveur de Tyr & de Laodicée en Syrie.] 'On marque qu'il mit une colonie à Sebaste: [mais on ne dit point si c'est à celle de la Samarie, ou à celle de la petite Armenie.] 'Il en accorda le droit à la ville "de Padoue [en Lombardie.] 'On croit qu'il a mis aussi des colonies à Nisibe, à Rhesene, & à Singare, qui sont trois villes de la Mesopotamie, à qui l'on donne le surnom de Septimiennes. Dig.50. t. 15.l.1. p. 1921. p.1922. Spanh. l. 9.p. 773.774. "Patavicensium.

'Il regla avec grand soin les armées; [a] il fit trois nouvelles legions, dont deux avoient leur quartier dans la Mesopotamie, & l'autre dans l'Italie. Elles avoient le nom de Parthiques.[b] Il avoit une maxime [plus digne d'un tyran que d'un bon Prince,] qu'il faut enrichir les soldats [pour gagner leur affection,] & se mettre peu en peine du reste. [C'est ce qu'il pratiquoit effectivement: car outre les largesses qu'il leur faisoit de temps en temps,] 'il augmenta leur paye ordinaire, leur permit de porter des bagues d'or, [1] & de se marier, & beaucoup d'autres choses qu'ils n'avoient pas auparavant. Zos. l. 1.p. 637. c. a Dio, l. 55. p. 564. c. b l. 76. p.868.c. Her l.3 p.526.c. Sev. v. p. 68. d.

'Mais par ces nouvelles graces il alluma dans l'esprit des soldats l'amour des plaisirs & de l'argent, la haine des travaux militaires, & le mépris pour l'autorité des Commandans. Ainsi les armées Romaines devinrent lasches, molles, desobeïssantes, & embarrassées de femmes & de menages; ce qui les empeschoit d'estre aussi promptes qu'auparavant. [C'estoit donc avec raison que] 'Macrin qui regna aprés Caracalla, se plaignoit que Severe & son fils avoient gasté la milice par les changemens qu'ils y avoient faits; '& s'il travailla à la reduire au point où elle avoit esté sous Severe, [c'est parcequ'il n'osoit pas faire plus, depeur de se faire haïr des soldats.] Her. l.3.p 526. c. d. Dio,l.78 p.904. b. p. 901. b.

'Avec cela Severe ne laissoit pas de vouloir que les soldats & leurs officiers mesmes vécussent dans les regles de la discipline militaire, eloignez de la mollesse & des plaisirs. C'est ce qu'il témoigne dans une lettre à Rogonius Celsus gouverneur de la Gaule [Celtique,] en se plaignant du desordre de ses troupes, & il luy propose l'exemple de Niger, estant honteux, dit il, que nous ne puissions pas imiter dans le reglement de nos soldats celui que nos soldats ont vaincu. Il avoit mesme pour maxime Nig. v. p. 75. b. c.

1. ou d'avoir leurs femmes avec eux: γυναιξὶ συνοικεῖν.

qu'il faut que le soldat craigne ses chefs, & qu'il ne les craint pas quand ils le craignent.

V. Caracalla § 1, 2. [Nous verrons autrepart"qu'il prit un grand soin de l'educa-
Her.l.3.p.535.a. tion de ses enfans ;] '& c'estoit pour les eloigner des plaisirs de Rome, & de la vue des spectacles, qu'il demeuroit ordinairement hors de la ville. [Mais comme il avoit attiré sur eux la malediction de Dieu par ses cruautez, l'ambition de l'aisné, & la haine que tous les deux avoient l'un pour l'autre, fut son plus
Sev. v. p. 72. c. grand tourment durant sa vie,]'& sa honte aprés sa mort.

Vict. epi. [Nous avons déja dit que] 'Severe estoit fort bon envers ses amis, & que plusieurs devinrent fort riches par ses liberalitez,
Jonf. l.3.c.12.p.276.277. particulierement Lateran, Cilon, Anullin, & Bassus. 'Galien
a Gal.the. t. 2. p. 457. f. s'il est auteur du livre De la theriaque, [a] pretend qu'il n'avoit pas de plus grande joie"que de faire du bien à tout le monde; & &c. remarque qu'il avoit une provision de theriaque, & de divers autres remedes [les plus chers,] pour en donner à ceux qui en avoient besoin : de sorte qu'il procura par ce moyen la santé à
p. 458. a. diverses personnes dangereusement malades, 'comme à Antipater son secretaire pour les lettres greques, au fils de Pison mesme à qui ce traité est adressé, qui avoit esté blessé dans une ceremonie, [apparemment dans les jeux seculiers,] & particulierement à une dame nommée Arria, pour laquelle il avoit une estime particuliere, parcequ'elle s'appliquoit beaucoup à la philosophie, & à la lecture de Platon.

[Ce que nous venons de dire de Severe, peut faire juger qu'il a eu de grandes qualitez pour le bien & pour le mal, & que son gouvernement auroit esté tres avantageux aux peuples, s'il eust
Sev.v.p.71.d.e. eu moins d'avarice & de cruauté. 'Aussi on marque qu'il fut estimé & mesme aimé aprés sa mort, lorsque sa cruauté n'estoit plus à craindre, [& qu'on profitoit des bons reglemens qu'il
Aur. Vict. avoit faits.] 'Quelques uns crurent mesme alors que sa severité avoit esté avantageuse, parcequ'elle avoit servi à corriger des abus trop enracinez pour ceder à des remedes moins violens.
Ibid. [Mais il y a assurément de l'excés dans ceux qui ont dit]'que les
Ib|Sev. v. p.71. b. Romains n'avoient point eu"de plus grand homme que luy, '& *praeclarior.* qui luy attribuent [ce qu'on a dit d'Auguste,] qu'il ne devoit pas naistre, ou qu'il ne devoit pas mourir. Que s'il est vray que le Senat en ait porté ce jugement, [ç'a esté en le considerant non
Sev.v.p.71.d.e. en luy mesme, mais]'par rapport à ses enfans & à leurs successeurs, dont la pluspart durant [80 ans ayant herité de ses vices, n'ont pas herité de ses bonnes qualitez,] & ont ruiné tous les peuples

peuples en se ruinant les uns les autres par des guerres continuelles. 'Mais il sera toujours honteux aux payens, selon les payens mesmes, d'avoir profané le nom de Dieu en le donnant à un homme noirci par tant de cruautez. [Car il ne seroit pas excusable quand il n'auroit esté cruel qu'en suivant les mauvais conseils des autres: & ce que nous allons raporter fera voir qu'on ne peut pas rejetter toutes ses cruautez sur Plautien. Ainsi ce qu'on peut dire de plus avantageux pour Severe, c'est qu'il peut meriter un rang considerable entre les grands Princes: mais on ne luy en peut donner aucun entre les bons.] p.69.b.

✦✦✦

ARTICLE XXXII.

Mort cruelle de quelques Senateurs: Supplice de Bulla chef de bandits: Victoire en Angleterre.

L'AN DE JESUS-CHRIST 206, DE SEVERE 13, 14.

'*Nummius Albinus, & Fulvius Æmilianus, Consuls.* Idat. & alii; Onu. p. 244. 245|Buch. cycl. p.247.

[LE premier de ces Consuls pouvoit estre un parent d'Albin,] [a]si c'est, comme le croit Onuphre, un M. Nummius Ceionius Annius Albinus dont on a une inscription: [b]& il est certain que Severe n'extermina pas absolument toute la famille d'Albin. a Onu. p.244.f. b Albi. v. p. 8 c. c. d.

[Comme nous ne trouvons rien de particulier pour cette année, nous y mettons ce que Dion raporte entre la mort de Plautien, & le voyage de Severe en Angleterre.] 'Il nous aprend donc que Severe continuoit à se rendre odieux par le meurtre de plusieurs personnes illustres, & de plusieurs Senateurs; on plaignit surtout Quintillus Plautianus, qui estoit l'un des premiers du Senat & par sa naissance, & par ses emplois, & qui estant déja avancé en age, vivoit retiré à la campagne, sans se mesler d'aucune affaire. Il témoigna estre moins surpris de mourir que d'avoir vécu jusqu'à ce temps là: & il y avoit déja longtemps qu'il avoit tout preparé pour sa sepulture. [Il estoit peutestre coupable de quelque crime semblable à celui] 'd'Apronien Proconsul d'Asie, qui peu aprés fut condanné par le Senat sans avoir esté oui, parceque sa "nourrice ayant eu un songe qu'il devoit un jour regner, on pretendoit que sur cela il avoit consulté quelque magicien. Dio, val.p.741| l.76.p.853.c.d. l.76.p.863.d.e. " τιτθή.

'En lisant les informations faites contre luy, on trouva qu'un témoin deposoit que durant la consultation, un Senateur chauve e.

p. 864. * avoit avancé la teste pour écouter. 'Sur cela tous les chauves qui mesme n'estoient jamais entrez chez Apronien, commencerent à trembler, & les autres portoient la main à leur teste pour s'assurer s'ils avoient encore leurs cheveux. Mais le soupçon tombant particulierement sur Bæbius Marcellinus, "il demanda qu'on fist entrer le témoin, parcequ'il ne pourroit manquer de le reconnoistre si c'estoit luy. Le témoin fut longtemps à regarder de tous costez sans rien dire, jusqu'à ce que sur un petit signe que luy fit un Senateur nommé Pollenius Sebennus, il dit que c'estoit Marcellin. Sur cela on l'entraine hors du Senat pour luy aller trancher la teste, avant mesme que Severe le sceust, [tant on se tenoit assuré de son sentiment.] En allant à l'execution, il rencontra quatre enfans qu'il avoit, & [en les embrassant,] il leur dit que sa plus grande douleur estoit de les laisser vivans aprés luy [en un temps si miserable. Et veritablement cette mort donne une étrange idée de la foiblesse du Senat, & de la cruauté de Severe.]

* παρακύψ. &c.

d. e. 'Sebenne auteur de la mort de Marcellin, & qui piquoit tout le monde par ses railleries, fut condanné luy mesme "peu de temps aprés, à la poursuite des peuples de la Norique qu'il avoit tres mal gouvernez : & il eut bien de la peine à sauver sa vie. &c.

L'AN DE JESUS-CHRIST 207, DE SEVERE 14, 15.

'Aper, & Maximus, Consuls.

Idat. & alii | Nor.ep.cons.p. 113. a Buch.cycl.p. 247. ªAper est nommé [1] Carus dans les anciens fastes dont Bucherius nous a donné une partie, depuis l'an 205 jusqu'en 354. Ces fastes sont considerables en ce qu'ils marquent en quel jour de la semaine chaque Consulat a commencé, comme celui-ci en un jeudi, & le precedent en un mercredi. [Ainsi on ne peut douter à quelle année de J. C. les Consulats se raportent; ce qui donne un grand éclaircissement à l'histoire.] Ils marquent aussi les epactes. 1.

Dio, l.76.p.865. a. b. 'On prit vers ce temps-ci un voleur Italien nommé "Bulla Felix, qui avoit pillé toute l'Italie durant deux ans avec six-cents autres voleurs, qui la pluspart estoient des esclaves de l'Empereur & de quelques particuliers, à qui on ne donnoit pas de quoy vivre. Ce Bulla estoit averti de tout ce qui sortoit de Rome, & de tout ce qui abordoit à Brinde. Il faisoit travailler quelque temps les artisans qu'il prenoit, & puis les renvoyoit en leur donnant récompense : il prenoit aux autres une partie de ce qu'ils portoient, & les laissoit aller avec le reste. ou Bulas.

1. C'est une faute; car dans ces mesmes fastes donnez entiers par le Cardinal Noris, *p. 19*, il y a *Apro*.

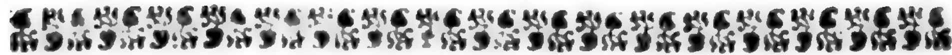
'Severe indigné qu'un voleur affrontast toute la majesté imperiale, avec tant de troupes qu'il avoit autour de luy, le faisoit chercher de tous costez. Mais tantost par adresse, tantost par argent, il echapoit toujours lorsqu'on croyoit le tenir. a. 'Il vint un jour luy mesme trouver le Centenier commis pour poursuivre les voleurs, & luy promit de luy livrer Bulla. Il le mena ensuite dans un vallon fort couvert, où il le prit luy mesme, luy fit razer les cheveux, & le renvoya en luy ordonnant d'avertir les maistres de mieux nourrir leurs esclaves, afin qu'ils ne fussent pas reduits à voler. c. d. 'Deux de ses gents ayant esté pris, il s'en alla à la prison, comme s'il eust esté le Gouverneur de la province, & les en tira. b. c.

'Enfin Severe commanda un Tribun des Pretoriens avec beaucoup de cavalerie pour le luy amener à quelque prix que ce fust; d. '& ce Tribun le surprit lorsqu'il dormoit dans une caverne, par la trahison d'une femme que le voleur entrenoit. e. Papinien luy demandant pourquoi il s'estoit fait voleur, il luy demanda pourquoi luy mesme s'estoit fait Prefet. Il fut exposé aux bestes, '& son supplice dissipa tous ces 600 hommes qui voloient sous luy. p.866.a.

'Lorsque ce voleur fut pris, Severe avoit remporté quelque victoire en Angleterre par ses Lieutenans; [& ce fut peutestre pour cela] 'qu'il prit le titre d'Imperator pour la douzieme fois, & Caracalla pour la seconde, comme en le voit par une inscription de la 15e année du pere, & de la 10e du fils, qui estoit déja designé pour son troisieme Consulat, [c'est à dire dans les derniers mois de l'an 207.] 'Et la mesme chose est confirmée par trois inscriptions de Caracalla. [Nous ne savons point le particulier de la guerre d'Angleterre, sinon que nonobstant cette victoire,] 'le Gouverneur du pays manda à Severe que les barbares "avoient pris les armes, couroient & ravageoient la province, emmenoient beaucoup de butin; qu'il avoit besoin d'un puissant secours pour leur resister, & qu'il estoit peutestre necessaire que l'Empereur y vinst luy mesme en personne. Severe resolut effectivement d'y aller, [comme nous le verrons l'année suivante.]

p.865.d. — Bir.p.277|Onu. p.245.c.d. — Goltz.p.51.d.e.f. — Her.l.3.p.536.b. — " ἐπτιάζειν.





ARTICLE XXXIII.

Gete est fait Auguste: Severe va en Angleterre, la traverse toute entiere, oblige les Caledoniens à luy demander la paix.

L'AN DE JESUS-CHRIST 208, DE SEVERE 15, 16.

Idat | Onu. p. 245. f. 'M. Antoninus Aug. III, & P. Septimius Geta Cæsar II, Consuls.

Onu. p. 245. e. f | Goltz. p. 94. 95. 'ON voit par une inscription du 7 janvier de cette année, & par quelques autres, que Gete n'estoit encore que Cesar au commencement de son second Consulat. Il eut des la mesme année la puissance du Tribunat, puisqu'on en trouve la quatrieme marquée dans des medailles [faites au plustard au mois de fevrier 212, auquel il mourut.] On voit encore par les medailles qu'il eut la qualité d'Auguste, avec le titre de Pius, ou des cette année avec la puissance du Tribunat, comme Onuphre & d'autres aprés luy l'ont cru, [ou peutestre seulement en la suivante,] Bir. p. 302. 'puisqu'il n'est qualifié que Cesar dans une medaille de la seconde année de son Tribunat. [Il y eut donc alors trois Augustes à la fois; ce qui ne s'estoit pas encore vu.

Severe donna apparemment à Gete la puissance du Tribunat avant que de partir pour aller en Angleterre,] p. 278. & alii. 'où il faut dire qu'il fut cette année, puisqu'il mourut au commencement de Dio, l. 76. p. 866. b. l'an 211, 'dans la troisieme année de ce voyage.

a Her. l. 3. p. 536. a. b. aNous venons de voir les nouvelles qu'il avoit receues du besoin que ce pays avoit de sa presence. Il ne fut pas fasché d'avoir cette occasion de s'elever des trophées du costé du Nord, Dio p. 866. a. aussibien que dans l'Orient, 'de donner de l'exercice à ses troua | Her. p. 536. a. b. c. pes pour les remettre en vigueur, '& sur tout de pouvoir tirer ses enfans des plaisirs, des spectacles, & de la vie molle de Rome, pour les accoutumer à la frugalité, & aux fatigues de la guerre. Ainsi ayant encore toute la vigueur d'esprit d'un jeune homme, quoiqu'il fust dans un age avancé, & fort incommodé, il Dio, l. 76. p. 866. a. b. resolut de s'en aller en Angleterre, persuadé, selon Dion, qu'il ne reviendroit jamais à Rome: [Et Dieu permit que cela arrivast de la sorte.]

p. 869. c | Her. p. 536. c. 'Il y mena donc avec luy ses deux enfans, & Julie sa femme, & y porta de tres grandes sommes d'argent. Il fit ce voyage avec grande diligence, sans s'arrester beaucoup en aucun endroit pour se reposer. [Mais ne pouvant guere se tenir à cheval

à cause de ses goutes,] il se faisoit ordinairement porter [en litiere ou sur un char.] 'Estant arrivé en Angleterre, il y assembla grand nombre de troupes, prepara toutes les choses necessaires pour la guerre, & surtout beaucoup de pontons pour traverser les marais dont l'Angleterre est remplie. 'Les barbares sachant sa venue, deputerent pour luy demander la paix: mais comme il ne vouloit pas quitter sitost ce pays, & pretendoit y acquerir de la gloire, il ne voulut point recevoir leurs excuses, & ne songea qu'à se mettre en état de leur faire une rude guerre, [qui apparemment ne peut avoir commencé dans ces pays froids que l'année suivante.] p. 536. 537. p. 536. d e.

'Dion & Herodien font ici une grande description de l'Angleterre, & des mœurs des peuples qui en habitoient les parties septentrionales. 'Ce qu'ils en disent de plus remarquable, c'est qu'ils avoient une espece de nourriture, dont environ la grosseur d'une feve suffisoit pour les soutenir [tout un jour] sans avoir ni faim ni soif. 'Les Romains ne tenoient alors, selon Dion, que pres de la moitié de l'isle [dans sa longeur: ce qui faisoit neanmoins beaucoup plus de la moitié du pays, parceque le haut est bien plus étroit que le bas: & mesme selon les geographes, les Romains tenoient plus de la moitié de la longueur.] 'Leur pays estoit divisé de celui des barbares par un[a] mur, [ou plutost par un rempar qu'Adrien y avoit fait autrefois.] 'Entre les barbares il y avoit plusieurs peuples, tous neanmoins compris sous le nom de Meates, qui estoient plus pres des Romains; & de Caledoniens qui estoient les plus septentrionaux. p. 537. a. b | Dio, l. 76. p. 866. c. d. e. Dio, p. 866. e. p. 867. a. p. 866. c. b. c.

a διατείχισμα

L'AN DE JESUS-CHRIST 209, DE SEVERE 16, 17.

'Pompeianus, & [1] Avitus, Consuls. Idat & alii | Spon, p. 40.

[a]Onuphre croit que le premier est ce Claude Pompeien petit-fils de M. Aurele par Lucille sa fille aisnée, [b]que Caracalla fit mourir aprés l'avoir fait Consul pour la seconde fois. [c]Si le mari de Mæsa sœur de l'Imperatrice Julie, se nommoit Julius Avitus, comme des personnes habiles le croient, [ce peut bien estre le Consul de cette année,] [d]estant certain qu'il a esté elevé au Consulat. a Onu. p. 245. f | Nor. ep. cons. p. 123. 198. b Carac. v. p. 86. d. c Dio, val. n. p. 111. d l. 78. p. 902. a.

'Severe, comme nous avons dit, voulut absolument faire la guerre aux barbares de l'Angleterre, parcequ'il ne cherchoit pas [la paix, qui doit estre la fin d'une guerre legitime,] mais le [vain & malheureux] honneur de les vaincre. 'Ainsi aprés avoir fait tous ses preparatifs, il laissa Gete dans les pays soumis pour Her. l. 3. p. 536. d. e. p. 537. c.

1. La chronique d'Alexandrie l'appelle *Aitus*.

y rendre la justice, & y ordonner de toutes choses avec les plus anciens de son Conseil qu'il laissa auprés de luy: & luy avec Caracalla son aisné, entra dans les pays des barbares. [Il traversa les Meates,] '& penetra jusqu'aux Caledoniens, sans trouver personne qui luy resistast en corps d'armée. ᵃLes barbares venoient seulement l'attaquer par diverses petites escarmouches; &"quand ils estoient pressez, ils se retiroient dans leurs marais & dans leurs bois. 'Ils ne manquoient point d'attaquer tous ceux qui s'écartoient, & ils laissoient exprés des bœufs & des moutons en divers endroits, [pour les attirer dans leurs embuscades.] Les Romains mesme tuoient ceux des leurs qui ne pouvoient suivre l'armée, depeur qu'ils ne fussent pris. Les eaux les incommodoient aussi extremement, outre les grandes fatigues qu'il falloit souffrir pour couper les bois, pour faire des chemins dans les marais, sur les rivieres, & au travers des montagnes: de sorte que Dion assure qu'ils y perdirent jusqu'à cinquante mille hommes.

D o,l.76.p.867. a. | a Her.l.3.p.537. c.d. | Dio.l.76.p.867. a.b. | Note 26.

'Cependant Severe ne se lassoit point, parcequ'il vouloit ravager tout le pays, & aller jusqu'aux extremitez de l'isle, & il y fut effectivement. Dion dit qu'il y observa exactement la durée des jours & des nuits, de l'hiver & de l'été: [de sorte qu'il doit avoir passé six mois au moins dans cette extremité de l'Ecosse, & n'en estre revenu qu'au commencement ou aprés le milieu de l'année suivante.] 'Son opiniatreté surmonta celle des barbares,"& ils luy cederent une partie de leur pays pour avoir la paix. 'Les Caledoniens luy rendirent aussi [quelques] armes. 'Ainsi aprés avoir parcouru tout le pays, porté dans une "littiere couverte, il revint sur les terres des Romains. 'Aprés le traité, Julie voulut se railler avec la femme d'un Caledonien nommé Argentocoxe, sur le peu de pudeur qu'on attribuoit aux femmes de ce pays. Mais elle"tourna la raillerie contre Julie mesme, & luy fit voir que les dames Romaines n'avoient pas droit de leur faire de reproche sur cette matiere.

a.b. | c. | Note 27. | e. | c. | p.869.c.d. | σκιμπόδιον. | &c.

'Severe aprés cette expedition prit le titre de Britannicus Maximus, & ses enfans celui de Britannicus; mais ce ne fut que dans la 18ᵉ année de son regne, [c'est à dire dans les derniers mois de l'an 210. Et comme nous avons dit, il peut n'estre revenu qu'en ce temps là: outre qu'il ne le prit apparemment que quand le Senat le luy eut donné.] 'On ne voit pas qu'il ait pris de nouveau le titre d'Imperator.

Goltz. p. 88. a| 92. a. | Pagi,207. § 2.



ARTICLE XXXIV.

Severe fait faire un mur en Angleterre: Caracalla le veut tuer.

L'AN DE JESUS-CHRIST 210, DE SEVERE 17, 18.

'*Man. Acilius Faustinus, & Triarius Rufinus, Consuls.* Idat.&c | Nor. ep.con.p.4.5.

[CASSIODORE dit que le dernier de ces Consuls s'appelloit Rufus.]

'Severe employa [apparemment une partie de cette année] à faire un mur dans l'Angleterre, d'un des costez de l'Ocean à l'autre, 'pour separer ses conquestes du pays qui demeuroit aux barbares, [ou bien pour assurer davantage les autres pays soumis aux Romains. On n'en trouve rien dans Dion ni dans Herodien.] 'Cependant c'est une chose attestée par Spartien, par la chronique d'Eusebe, & par tous les auteurs posterieurs: '& les Anglois montrent encore aujourd'hui les restes d'un mur qu'ils disent estre celui de Severe. 'Spartien en fait mesme le plus grand ornement du regne de ce prince, & veut qu'il ait merité par là le surnom de Britannique.

Sev.v.p.71.a. Bed.h.Ang.l.1. c.5. Aur.V. epi| Eutr.| Hier. chr| Orof. Alf.211.§3. Sev.v.p.71.a.

NOTE 28. [On ne convient pas[a] de l'endroit où cette muraille estoit placée, ni mesme si c'estoit une muraille, ou un simple fossé relevé du costé des Romains, & fortifié d'une pallissade.] 'Car les historiens en parlent tantost d'une façon, tantost d'une autre: [a]& Spartien luy donne[b] l'un & l'autre nom en un mesme endroit 'Orose dit que c'estoit un large fossé avec un fort bon rempar fortifié par des tours fort pres l'une de l'autre; [b]ce que les Latins appellent quelquefois un mur. [c]Bede suit Orose, & soutient que ce n'estoit pas un mur de pierre, mais de gazon, soutenu par une palissade de gros pieux, 'comme ceux qu'Adrien avoit fait autrefois en divers endroits.

murum aut vallum.

Uss.r.Brit.p. 1026. a Sev.v.p.73.c. Oros.l.7.c.17. p.213.2.d. b Usl p.1016. c Bed.h Ang.l 1.c.5. Adri.v p.6.d.

L'AN DE JESUS-CHRIST 211, DE SEVERE 18.

'*Gentianus, & Bassus, Consuls.* Idat. & aliis|

'Onuphre croit que le second de ces Consuls est Pomponius Bassus tué sous Heliogabale, & que l'autre est Q. Epidius Rufus Lollianus Gentianus, qu'on voit avoir esté Consul vers ce temps ci, Proconsul d'Asie, & Propreteur de la Lionnoise. 'Capitolin parle d'un Lollianus Gentianus, qui pouvoit estre le pere de celui-ci.

Onu. p.245.d| Dio,l.79.p.908. c. Pert.v.p.56.c.

'On pretend que Severe aprés avoir achevé la muraille dont nous venons de parler, s'en revenant à la ville [d'York,] eut Sev.v.p.73.c.

Her.l.3.p.537.d. p.558.a|Dio,l. 76.p.867.c. * divers presages que sa fin estoit proche. 'Il tomba dans une fort longue maladie qui ne finit que par sa mort; '& on croit qu'elle vint particulierement du chagrin que luy causoit la conduite de son fils aisné, qui ne songeoit qu'à regner seul par la mort de son frere, & mesme par celle de son propre pere. Dio,l.76.p 867. d. 'Ce jeune prince sortit un jour de sa tente en criant qu'il ne pouvoit plus souffrir d'estre maltraité par Castor: & quelques soldats apostez se joignirent aussitost à luy. Cependant ce Castor estoit le plus fidele domestique qu'eust Severe, qui luy confioit "ses secrets, & la garde de sa chambre. Aussi Severe parut aussitost, dissipa ce tumulte, & fit punir les plus factieux.

* &c.

" γνώμας.

d|358. 'Lorsqu'il fallut aller conclure le traité avec les barbares, & recevoir leurs armes, Severe estant à cheval avec son fils à la teste de toutes ses troupes, & à la vue de celles des ennemis, Caracalla arrestant un peu son cheval, tira tout d'un coup son épée comme pour en fraper son pere par derriere. Tous ceux qui estoient proche jetterent un grand cri, ce qui l'effraya & le retint. Severe se retourna à l'instant; & vit l'épée nue entre les mains de son fils. Il ne dit rien neanmoins, fit ce qu'il avoit à faire avec les barbares, & estant revenu, & s'estant couché, il fit appeller son fils avec Papinien & Castor, luy reprocha un dessein si noir, & encore dans une occasion telle que celle-là; & ayant fait mettre une épée auprés de luy, il ajouta: Si vous « voulez commettre un parricide, faites-le presentement, & non « pas à la vue de toute la terre, des amis, & des ennemis. Que s'il « vous reste encore quelque horreur de tuer un pere, voilà Papi- « nien à qui vous le pouvez commander. Vous estes son Empe- « reur, & il ne peut pas vous desobeir. «



ARTICLE XXXV.

Les Caledoniens se revoltent: Severe pense à faire mourir son fils, & meurt luy mesme.

Dio,l.76.p.868. c. d. [CE fut apparemment sur le bruit de la maladie de Severe, que] 'les Meates & ensuite les Caledoniens rompirent le traité qu'ils venoient de faire avec luy. Severe irrité commanda aux soldats de tuer tout ce qu'ils rencontreroient, sans epargner mesme les enfans qui estoient encore dans le ventre de leur mere. [Mais il ne songeoit pas que Dieu dont les paroles sont aussitost suivies de l'effet, prononçoit contre luy l'arrest qu'il

qu'il prononçoit contre les autres :] & la mort l'arresta lorsqu'il se preparoit à aller en personne satisfaire sa vengeance.

'Caracalla à qui il avoit donné le soin de la guerre, songeoit moins aux ennemis, qu'à s'acquerir l'affection des soldats, & à se faire reconnoistre seul Empereur au prejudice de son frere. Her. l. 3. p. 537. 538.

Note 19. 'Il se fit mesme quelque sedition " sur cela [avant que les troupes fussent parties d'York, ou dans le camp si c'estoit dans la premiere guerre,]& on cria contre Severe mesme, comme si ses gouttes l'eussent rendu incapable de commander. Des que Severe le sceut, il se fit porter sur son tribunal, où ayant fait citer tous les officiers coupables, & son fils mesme, il commanda qu'on leur tranchast la teste à tous hormis à son fils. Ils se jetterent tous à terre pour luy demander misericorde, & alors portant la main à sa teste, Vous sentez donc, leur dit-il, que c'est la teste qui gouverne, & non pas les piez. Sev. v. p. 71. b. c| 89. d. e| Aur. Vict.

'On pretend qu'il delibera ensuite s'il ne feroit point mourir son fils : & quelques uns disoient qu'il l'eust fait, si les Prefets ne l'en eussent detourné. D'autres croyent au contraire que les Prefets avoient esté de l'avis de la mort, mais qu'il ne s'y estoit pu resoudre : '& nous apprenons de Dion que quoiqu'il menaçast son fils des dernieres rigueurs quand il estoit en colere, & qu'il blasmast souvent M. Aurele d'avoir laissé vivre Commode, cependant la tendresse paternelle l'emportoit toujours sur la consideration des maux qu'il voyoit que son fils feroit un jour. Carac. v. p. 89. c. Dio, l. 76. p. 868. c.

[Au contraire rien n'amolissoit le cœur de Caracalla ;] '& on assure que s'ennuyant de ce que la maladie de son pere tiroit en longueur, il tascha de faire avancer sa mort par ses officiers & ses medecins. 'On tient que quelques uns luy obeirent en cela. [Les autres]'ayant consideré leur devoir & leur honneur plus qu'il ne vouloit, il les fit tous mourir des que son pere eut rendu l'esprit, en commençant par les medecins. Her. l. 3. p. 538. a. Dio, p. 868. e. Her. l. 3. p. 538. c.

'La maladie de Severe estoit une douleur tres violente qu'il sentoit dans tous ses membres, principalement dans les piez. Un auteur dit qu'il demanda du poison, [s'imaginant finir ses douleurs par la mort,] mais qu'on luy en refusa : '& c'est l'imprecation que Quintille en mourant avoit faite contre luy.[a] Enfin au lieu de poison il prit une si grande quantité de viandes les plus chargeantes, que ne les pouvant digerer, elles l'étoufferent, 'avec ce que Caracalla avoit pu faire pour y contribuer. Les regles qu'il donna en mourant à ses enfans, furent d'estre Vict. epi. Dio, l. 76. p. 869. d. a Vict. epi. Dio, l. 76. p. 868. c.

bien unis ensemble, d'enrichir les soldats, & de ne se pas soucier du reste.'Il savoit assez qu'ils n'observeroient pas la premiere, quoiqu'il eust fait lire peu auparavant à Caracalla l'excellent discours que Micipsa fait dans Saluste à ses enfans pour les exhorter à bien vivre ensemble.

e. Sev.v.p.72.d. p. 73. c.

'On raporte qu'en mourant, [ou plutost lorsqu'il tomba malade avant la nouvelle revolte des Meates,] il témoigna quelque joie de ce qu'ayant pris le gouvernement de l'Empire lorsqu'il estoit dans un tres grand trouble, il l'avoit mis dans un calme entier, & le laissoit tres bien établi à ses enfans s'ils estoient bons, & tres mal s'ils estoient méchans.

Dio,l.76.p.859.a.

'On dit qu'un peu avant que de mourir il se fit apporter l'urne où l'on devoit mettre ses cendres, & dit en la voyant: Tu renfermeras celui pour qui toute la terre sembloit trop petite. [Ce qui est encore plus remarquable,] 'c'est qu'aprés avoir eprouvé de toutes choses, & avoir passé par toutes sortes d'états, il avouoit "qu'il n'avoit rien trouvé qui le satisfist, 'la puissance souveraine ne luy ayant apporté que des craintes, des chagrins, des soins, des peines plus fascheuses que celles qu'il avoit senties estant particulier. 'Il estoit si accoutumé à agir, qu'en rendant l'esprit il demandoit encore s'il n'avoit plus rien à faire.

Sev.v.p.71.c. Aur. Vict. *nihil expedit* Dio,l.76.p.870.

'Il mourut à York en Angleterre le [a] 4e jour de fevrier, agé, selon Dion, de 65 ans, neuf mois, & 25 jours, dont il avoit regné 17 ans, huit mois, & trois jours, [à conter du jour qu'il avoit esté declaré Empereur par le Senat, & que Julien estoit mort.] 'Selon Spartien il a vécu un an de moins. [b] Son corps fut brulé avec de grandes solennitez, [qui ne consoloient guere son ame dans le malheureux état où elle se trouvoit alors.] Ses os & ses cendres furent mises avec des parfums dans une urne de porphyre ou d'alebastre, pour estre portées à Rome par ses deux enfans. 'D'autres disent que l'urne estoit d'or. [c] Elle fut receue par toutes les provinces, & enfin à Rome avec beaucoup de ceremonies, [d] & mises dans le tombeau de M. Aurele & des Antonins; ["c'est à dire dans le celebre mausolée d'Adrien.] [e] On ne manqua pas de luy faire une apotheose dont Herodien décrit amplement la ceremonie; [f] & les Africains [surtout] en firent un dieu.

Sev. v. p. 71. c. a Dio, p.869.| 870. Sev. v. p. 64. b. b Dio, p. 868. 869.|Her. p. 539. a|Sev.v.p.73.d. Sev.v.p.73.d. c Her. l.4.p.539. d. e. d Dio, l. 76. p. 869.a|Sev. v. p. 71. c| 73. d. e Her l.4.p.540. 541.|Sev.v p 71. d. f Sev.v p. 69. b. Note 30.

ARTICLE XXXVI.

De l'histoire de Severe écrite par luy mesme: De Galien, Diogene de Laerte, Solin, & quelques autres auteurs.

'SEVERE a fait luy mesme l'histoire de sa vie, & avec assez de sincerité selon Spartien:[a] car Dion ne l'a pas toujours voulu suivre.[b] Il taschoit surtout d'y justifier ou d'y excuser sa cruauté.[c] On marque qu'elle estoit bien écrite. [Il ne nous en reste rien aujourd'hui, non plus que][d] de divers historiens & poetes qui s'estoient occupez à écrire les evenemens de son regne, comme nous l'aprenons d'Herodien.[e] Le sophiste Antipater natif d'Hieraple en Asie, fut de ce nombre, & eut pour recompense la charge d'écrire ses lettres greques; de quoy Philostrate dit qu'il s'acquitoit parfaitement bien.[f] Il avoit déja cet emploi lorsque Severe estoit encore en Orient, [en l'an 203 au plutard.][g] Il eut aussi le soin de l'education de Caracalla & de Gete, avec l'honneur du Consulat, & le gouvernement de la Bithynie, qu'il conserva peu parcequ'il n'epargnoit pas assez le sang des hommes. 'On loue la gravité de ses mœurs aussibien que son eloquence. [Nous parlerons encore de luy sous Caracalla.

Sev. v. p. 55. a| 71. b Her. l. 2. p. 50. a. a Dio, l. 75. p. 853. a. b Sev. v. p. 71. b. c Aur. Vict. p. 517. c. d Her. l. 2. p. 514. b e Philst. soph. 50. p. 503. c. d| Gal. the. t. 2. p. 458. a. f Philst. soph. 51. p. 606. a. g 50. p. 604. a. Gal. the. p. 458 a.

Galien si celebre entre les medecins, "qui estoit déja fort consideré de M. Aurele en 169,]'vivoit encore sous Severe, comme on le tire de ses ouvrages.[h] Aussi Suidas marque qu'il a vécu 70 ans.[i] Casaubon croit mesme qu'il parle de Gete déja Auguste, [ce qu'il ne fut qu'en 208. Mais le passage qu'il cite n'est pas clair, & est tiré du livre De la theriaque,][l] que Jonssius soutient ne pouvoir estre de Galien, mais de quelque autre auteur du mesme temps, parcequ'il n'est point cité dans les ouvrages de Galien, & qu'il ne les cite pas. 'Jonssius dit aussi que l'histoire des philosophes attribuée à Galien, n'est autre chose que les cinq livres de Plutarque sur les opinions des philosophes, & que l'un peut corriger les fautes de l'autre.

V. M. Aurele § 11, 13. anti. l. 1. c. 2. p. 433 d. h Suid. 1. p. 590. c. i Spart, n. C p. 118. 119. l Jons. l. 3. c. 12. p. 277. c. 11 p. 258.

'On accuse Galien de blasmer sans cesse les medecins qui avoient quelque reputation de son temps à Rome.[m] Il a écrit beaucoup d'ouvrages de medecine, de rhetorique, de philosophie, & de grammaire. [Il y fait souvent l'histoire de sa vie: & le P. Labbe nous en a donné "un livre, qui n'est qu'un recueil de ces divers endroits où il parle de luy mesme: de sorte qu'il

Spart. n. C p. 732. a. m Sui. l. 7. p. 590. c. en 1660.

feroit aisé d'en composer une longue histoire si cela en valoit la peine.]

Gal. vit. p. 5| Jonf.l.3 c. 11.p. 268.
a Suid.γ.p.590. c.
b Gal. vit. p. 9.
c p. 5.
prog. t.3.p.453. b|458.c.
d artic. t. 5. p. 585. f.
e prog.p.458.f.
f lib. t. 4.p.362. c. d.
e. f.
p 363.a'prog.
ther. t. 2.
anti. l. 1. t. 2.p. 433 d.

'On l'appelle Claudius Galenus. [a]Il estoit de Pergame [1], fils d'un Nicon geometre & architecte, [b]qui possedoit encore beaucoup d'autres parties des mathematiques, & faisoit profession de savoir & d'enseigner la pureté de la langue greque. [c]Le Pere Labbe met la naissance de Galien en l'an 131. [Je ne sçay s'il ne faudroit point la mettre des 129.] 'Il vint à Rome durant que L. Verus faisoit la guerre en Orient contre les Parthes, [d]estant agé de 32 ou 33 ans. [e]Il en sortit ce semble avant que L. Verus fust revenu, [c'est à dire avant la fin de 166,] [f]lorsque la grande peste commença [en Orient.] Il estoit alors agé de 37 ans, & il avoit demeuré à Rome trois ans au moins. 'Il passa ensuite [environ trois ans] dans son pays, jusqu'à ce que [sur la fin de l'an 169,] M. Aurele l'obligea de le venir trouver. Il le dispensa de le suivre [en l'an 170] dans la guerre d'Allemagne,'mais l'obligea d'attendre à Rome qu'il fust revenu. [Ainsi Galien y demeura jusqu'en 176 au moins. Et je ne sçay pas si l'on trouve qu'il en soit jamais sorti depuis. S'il est auteur du traité De la theriaque,] 'Severe y est depeint comme jouissant à Rome d'une pleine paix, [ce qui n'a commencé qu'à la fin de 203. Ainsi Galien aura passé les 70 ans que luy donne Suidas.] 'Je ne sçay mesme s'il ne faut point dire que les livres des antidotes sont faits pres de trente ans aprés M. Aurele, [ce qui nous meneroit jusque vers l'an 210.]

Voss. h. g.l.2.c. 13 p 2. het.c. 9.p.117.
g Jonf.l.3.c.12. p.273.
p. 272.
p.271| Steph. λ. p.411 not.
Diog. L. n. C. pr p.18.

'Diogene de Laerte, auteur des dix livres que nous avons encore sur les vies des philosophes, vivoit selon Vossius, du temps d'Antonin ou peu aprés. [g]Neanmoins Jonsius ne le met que sous Severe & ses successeurs: [& ses conjectures paroissent plus fortes que celles de Vossius.] Il est toujours certain qu'il n'a pas écrit avant Antonin, puisqu'il cite Favorin qui a particulierement paru sous Adrien, 'ni aprés Constantin, puisque Sopatre mort sous ce prince, a tiré beaucoup de choses de luy. 'Le surnom de Laerte qu'on a accoutumé de luy donner, marque apparemment son pays, qui pouvoit estre le chasteau ou la ville de Laerte dans la Cilicie. 'On tire de ses écrits, qu'aprés avoir bien étudié l'histoire & les dogmes des philosophes, il avoit embrassé la secte des Epicuriens [les plus éloignez de la verité, & les plus opposez à la vertu.]

Voss. h g.l.2.c. 3. p.224.
h Jonf.p.271.
a Gal. vit. p.8.9.

'Son ouvrage est fort estimé par les savans, [h] parceque sans luy

1. [a]qu'il appelle luy mesme sa patrie.

on auroit tres peu de connoissance de l'histoire des philosophes: 'mais son texte est fort corrompu, & souvent defectueux. ª Casaubon y trouve mesme quantité de fautes qu'il croit venir de l'auteur, soit qu'il eust peu de memoire, soit qu'il manquast de temps ou de jugement pour bien digerer les extraits confus qu'il avoit ramassez de divers endroits. 'Il l'adresse à une femme, qu'on croit estre cette Arria celebre par son esprit & son erudition du temps de Severe, de laquelle nous avons déja parlé. 'Avant que de composer les vies des philosophes, il avoit publié un grand nombre d'epigrammes, en toutes sortes de vers, dont il avoit fait un corps intitulé pour ce sujet [1] Pammetre; & il y renvoie fort souvent. On croit qu'il y parloit de toutes les personnes illustres.

p. 278. ª Diog. L. n. C. pr. p. 18. p. 275. 276. Voss. h. g. l. 2. c. 13. p. 224| Diog. L. n. C. p. 18.

'Suidas met sous Severe Nestor de Larande en Lycie, qui a fait diverses poesies greques [dont nous n'avons rien.] Pisandre qui a écrit aussi quelques histoires, ou plutost quelques fables en vers grecs sous l'Empereur Alexandre, estoit fils de ce Nestor.

Suid. v. p 222. b| v. p. 517. d.

[Nous avons marqué autre part que quelques savans mettent en ce temps-ci Denys le geographe, que d'autres mettent sous Auguste ou sous M. Aurele.

V. Tibere note 14.

'Le sophiste Hermocrate natif de Phocée, paroissoit sous Severe, & eust pu estre un des premiers hommes pour l'eloquence, s'il eust eu le loisir de se perfectionner: 'mais il mourut à 25 ans, ou à 28 au plustard. 'Severe l'ecoutoit avec plaisir, & se plaignoit de ce qu'il ne luy demandoit pas assez. 'Il l'obligea estant en Orient d'epouser la fille du sophiste Antipater, qu'il quitta bientost aprés. 'Il avoit pour ayeul maternel Attale fils de Polemon tous deux celebres sophistes; '& Severe avoit apparemment entendu Attale.

Philst. soph. ss. p. 604. 605. p. 607. c. p. 606. b. c. d. a. p. 605. a. p. 606. b.

'On met du temps de Severe Jule Titien qui s'est rendu celebre par toutes sortes d'écrits, parceque Titien l'orateur son fils a instruit le fils de Maximin I, [vers l'an 235.] On luy attribue de tres beaux livres sur la geographie & la description des provinces de l'Empire, des lettres faites sous le nom des femmes illustres, où il imitoit le style de Ciceron, & plusieurs autres ouvrages citez par les anciens, comme on le peut voir dans Vossius. Il imitoit tous les auteurs; ce qui le faisoit appeller le singe de son temps.

Voss. h. lat l. 2. c. 1. p. 173. 174| Max. jun. v. p. 148. c.

'Dion nous apprend que Jule Solon qui estoit d'une tres basse naissance, donna tout ce qu'il avoit à Cleandre ministre de

Dio, l. 72. p. 822. c.

1. c'est à dire *de toute mesure*.

Commode, pour estre fait Senateur; ce qui faisoit dire qu'on avoit confisqué tous ses biens, & qu'on l'avoit relegué dans le
l.74 p 840 b.c. Senat: [& le fruit qu'il tira de son ambition,]'fut qu'aprés avoir dressé luy mesme par ordre de Severe, l'arrest par lequel il estoit défendu aux Empereurs de faire mourir aucun Senateur avant qu'il eust esté jugé par le Senat, Severe le fit mourir peu de
Sev.v.p.69 a.b. temps aprés au préjudice de cet arrest, 'quoique Spartien ne l'ait pas jugé digne d'estre mis entre les illustres victimes de ce prince.

Dio, val. n. p. 105. 'Mr Valois croit que ce Jule Solon est C. Julius Solinus, dont nous avons une description de la terre sous le titre de Polyhis-
Voss. h. lat. l. 3. p. 720.721|Cyp. dis. ap. p. 24. tor. 'Vossius raporte plusieurs opinions sur le temps où a vécu cet auteur, & conclut que tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il a suivi Pline le naturaliste, & a precedé S. Jerome qui le cite, c'est à dire qu'il est aprés le premier siecle, & avant la fin du
Cyp. dis. ap. c. 15. p. 24. IV, [& il faut apparemment se contenter de cela.]'Dodwel remarque qu'on ne le trouve point cité avant le IV. siecle, & il croit sur quelques conjectures qu'il est posterieur à l'Empereur Antonin, ou peutestre mesme à Censorin, qui écrivoit en 238.]
Voss. p. 720. 'Son ouvrage n'est qu'un extrait de divers auteurs, particulierement de Pline, & est fait avec assez peu de lumiere & de jugement.

ARTICLE XXXVII.

Des trois Philostrates.

Philst. v. Ap. l. 1. c. 3. p. 5. al Voss. h. g. l. 2. c. 15. p. 255. 'CE fut à la priere de l'Imperatrice Julie femme de Severe, que Philostrate écrivit la vie d'Apollone de Tyanes. [Nous avons montré sur Apollone le peu de croyance qu'on doit avoir
Phot. c. 44. p. 29. à cette histoire.] 'Photius estime son style clair, agreable, & concis, dit qu'il a beaucoup de douceur, & le loue de ce qu'il affecte l'antiquité, & des tours de phrase qui surprennent par
c. 241. p. 1017. m. leur nouveauté. 'En un autre endroit il loue encore la douceur & la varieté de son style, & ses mots propres & bien choisis; mais il avoue que sa phrase est toute extraordinaire & sans syntaxe. Il croit que cela vient de ce qu'ayant beaucoup lu les anciens, il en avoit ramassé tous ces tours peu reguliers qui donnent de l'agrément quand ils sont rares, comme dans les bons auteurs, s'imaginant qu'ils feroient le mesme effet quand tout
Apol. Ty. v. l. 1. c. 10. p. 17. c. son ouvrage en seroit plein. 'Philostrate promet dans cette his-

toire un autre ouvrage pour défendre son Apollone contre ce que le philosophe Euphrate en avoit écrit.

'On donne à ce Philostrate le nom de Flavius. [a] Eusebe le fait Athenien ; ["& nous ne voyons pas de raison d'en douter.] [b] Suidas dit qu'il estoit fils d'un Philostratus Verus de Lemne [isle de l'Archipelage,] qui vivoit, dit-il, sous Neron, [mort 120 ans avant que Severe commençast à regner : & ce qui est encore plus,] il ajoute que le fils vécut jusqu'au regne de Philippe, [qui commence en 244.]'Il attribue au pere beaucoup d'ouvrages, & un entre autres contre le sophiste Antipater. [Nous avons vu un sophiste de ce nom celebre du temps de Severe : mais il y en pouvoit aussi avoir un du temps de Neron. Nous ne contons point ce Philostrate parmi les trois dont nous voulons parler ici.

Nous mettons pour le premier celui qui a fait la vie d'Apollone,] '& qui estoit du nombre des hommes de lettres qui frequentoient la Cour de Julie. [c] Il professa l'eloquence à Athenes, & ensuite à Rome sous Severe. Outre la vie d'Apollone, Suidas luy attribue beaucoup d'écrits, & entre autres quatre livres de tableaux ou de descriptions, un traité des heros, des lettres d'amitié, & quatre livres des vies des sophistes. 'Ses tableaux ont passé pour un ouvrage fort beau, "bien soutenu, & écrit dans toute la delicatesse de la langue Attique.

[Nous avons aujourd'hui tous ces écrits sous le nom de Philostrate, sinon que les tableaux ne sont point divisez par livres, & que les vies des sophistes ne sont divisées qu'en deux :] '& l'auteur n'en promet pas davantage dans sa preface en les adressant au Consul Antoine, descendu d'Herode Atticus.'Celui qui a fait les vies des sophistes, cite celle d'Apollone, & parle avec estime de ce magicien : [en sorte qu'on pourroit croire que l'un & l'autre ouvrage est d'un mesme auteur.] 'Mais en un autre endroit l'historien des sophistes blasme Apollone d'avoir peu agi en philosophe dans une rencontre ; [ce qui ne convient pas à son panegyriste.]'Aussi on croit que" l'histoire des sophistes est plutost de quelque autre Philostrate, & apparemment de celui 'que Suidas dit avoir esté fils de Nervien, & petit-neveu, gendre, & disciple du precedent.

'Ce Philostrate fils de Nervien professa comme l'autre la rhetorique à Athenes, & composa encore divers ouvrages, entre lesquels Suidas avoue que quelques uns mettoient les vies des sophistes. 'Il l'écrivit quelque temps aprés le regne d'Alexandre, [qui mourut en 235. Et je croy qu'on pourroit entendre de luy

*Note 31. &c. ἐν τύπ. Note 32.

Voss. h.g.l.2.c. 15. p. 234. [a] Eus. in Hier. p. 435. [b] Suid. φ. p. 1062. c. d. d. e. Apol. Ty. v. p. 5. a. [c] Suid. φ. p. 1062. c. d. Philst. i. on. p. 832. b. soph. pr. p. 455. 31. p. 5 c. d. 7. p. 492. a. b. Voss. h. g. l. 2. c. 15. p. 234. b. Suid. φ. p. 1063. e. f. f. Philst. so. h. 59. p. 622. al. 23. 2.

Suid φ. p. 1052. c. ce que Suidas dit du premier,] 'qu'il a vécu jusqu'au regne de Philippe [qui commence en 244, & finit en 249.] ª Il avoit esté disciple de Procle sophiste à Athenes, ᵇ & avoit conferé avec Damien celebre sophiste d'Ephese. ᶜ Il paroist aussi avoir étudié sous Antipater aprés la mort de Caracalla.ᵈ Casaubon "ne fait pas une grande estime de sa maniere d'écrire, & il se plaint de ce qu'il parle quelquefois d'un Empereur sans dire qui il est. 'Les imprimez luy donnent le nom de Flavius, [qu'ils ne donnent pas au panegyriste d'Apollone.]

a Philst. soph. 27. p. 598. d. b 49. p. 602. b| 603. a. c 50. p. 604. a. d S. art. n C p. 50. 1. b. — nimis sæpe ineptus. — Philst. soph. p. 435.

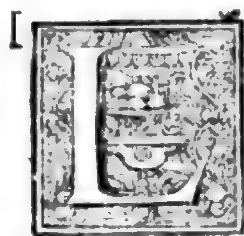
59. p. 623. b| icon. p. 863. d. 'Il y a encore un troisieme Philostrate natif de Lemne, ami du second, ᵉ & petit-fils du premier par sa mere. Nous avons aussi de luy des tableaux qu'il composa à l'imitation de son grand-pere. soph. 53 p. 612. c. 'Il faisoit déja des discours sur le champ à l'age de 22 ans; ᶠ & à 24 il obtint de Caracalla par une declamation, d'estre exemté de toutes sortes de charges, ce que ce prince avoit refusé à un autre sophiste. [C'estoit au plutost en l'an 212.] 57. p. 519. b. c. 'Il estoit en Italie sous Alexandre, & fit quelque declamation contre Heliogabale. 59. p. 622. 'Il eut quelque dispute à Rome & en Ionie avec le sophiste Aspase, & elle leur servit à tous deux pour corriger les defauts de leur style. p. 623. b. 'Il plaidoit & faisoit des livres. L'historien des sophistes en fait un grand eloge en peu de mots, & ne veut pas s'étendre sur cela, depeur, dit-il, qu'on ne crust qu'il le flatoit, parceque c'estoit son ami [& son parent.]

e icon. p. 832. b. f 55. p. 618. b.

L'EMPEREUR ANTONIN CARACALLA.

ARTICLE PREMIER.

Jeunesse & education de Caracalla: Mauvaises qualitez de son esprit & de son corps.



[L'EMPEREUR que nous appellons ordinairement Caracalla, & qui estoit fils de Severe "& de Julie,] 'eut d'abord le nom de Bassien, qu'on croit luy estre venu de son ayeul maternel. 'Il naquit le 4 avril "de l'an 188, à Lion, selon le jeune Victor, ᵍ quoique selon Spartien son pere fust plutost alors Proconsul de Sicile. 'Il fut nourri d'un lait Chrétien,

Dio, val. a. p. 111. — V. Severe note 6. — Ibid. — l. 78. p. 882. d. e| 891. d. — g Sev. v. p. 65. e. Tert. ad Sca. c. 4. p. 87. c.

Chrétien, dit Tertullien, [c'est à dire apparemment par une nourrice Chrétienne, que Procule dont nous avons parlé autrepart", pouvoit luy avoir procurée.] Car Severe gueri autrefois miraculeusement par ce Procule, l'avoit toujours [auprés de luy] dans le palais; '& il estoit intendant d'Evode affranchi de l'Empereur, & chargé de l'education de Bassien: [ce qui luy donnoit encore plus de facilité d'approcher de ce jeune prince,] 'qui aussi le connoissoit fort bien. ᵃSpartien dit qu'à l'age de sept ans, sachant qu'on avoit fouetté un enfant elevé auprés de luy, parcequ'il estoit Chrétien, il fut longtemps sans vouloir regarder ni son pere, ni le pere de l'enfant.

V. la persec. de Severe § 1.

Tert. ad Sca. c. 4. p. 87. c.
ᵃ Carac. v. p. 85. d.

'Le fruit de ce lait Chrétien qu'il avoit sucé, parut dans ses premieres années. 'Car on assure qu'il n'y avoit rien de si doux, de si bon, & de si aimable que luy dans son enfance. Il ne pouvoit voir des criminels exposez aux bestes sans pleurer, & sans en detourner les yeux; & le peuple [qui voyoit ces supplices avec un cruel plaisir,] aimoit neanmoins en luy cette marque de bonté. Avec cela il estoit caressant, donnoit volontiers tout ce qu'il avoit, apprenoit aisément, & faisoit paroistre beaucoup d'esprit.

Bar. 213. § 2.
Carac. v. p. 85. d.

'Mais ces bonnes dispositions ne durerent qu'autant que dura son enfance. Car dans la suite [le faste de la dignité imperiale, & les mauvais discours des flateurs luy ayant empoisonné le cœur & l'esprit,] toutes ses inclinations parurent portées à la fierté, & mesme à la cruauté, [ce qui ne se verifia que trop durant tout son regne.] 'Il avoit une humeur fascheuse qui le faisoit haïr de tout le monde. 'Il estoit violent & emporté dans toutes ses passions, mais leger & tres changeant. On marque que tirant son origine de la Gaule, de l'Afrique, & de la Syrie, il n'avoit rien de ce que ces nations ont de bon, & avoit tout ce qu'elles ont de mauvais, "la temerité audacieuse, l'inconstance, & la timidité des Gaulois, l'esprit" rude & aigre des Africains, & le genie fourbe & artificieux des Syriens. 'Il faisoit tout * avec hauteur & emportement, comme s'il eust sans cesse esté en colere: il aimoit mieux employer les menaces" que la douceur; & il estoit plus aise d'estre craint, que d'estre aimé de ses amis mesmes, [si neanmoins on peut dire qu'il eust des amis.] 'Car il n'avoit d'affection pour personne, & s'il en témoignoit quelquefois, c'estoit à ceux pour qui il en avoit le moins.

c. 85. d.
p. 88. c.
Dio, l. 77. p. 874. c | val. p. 742.
τὸ θρασύ.
ἄγριον καὶ τραχύ.
* ἰσχυρῶς.
ἢ πειθοῖ.
Her. l. 4. p. 518. b. c.
Dio, val. p. 735 | Get. v. p. 92. c.

'Il pretendoit savoir, & pouvoir tout, & le savoir & pouvoir seul: c'est pourquoi il avoit de la jalousie & de la haine pour

Dio, val. p. 735.

tous ceux qui excelloient en quelque chose, & il ne vouloit prendre conseil de personne, mais "suivoit seulement le sien, ce qui le faisoit souvent tomber en des fautes [importantes.] 'Il avouoit neanmoins son ignorance dans les lettres. Aussi elle estoit entiere, quoiqu'il y eust esté tres bien instruit: & cela luy faisoit mepriser toutes les personnes d'erudition. 'Cependant il avoit l'esprit & la conception vive, pensoit & s'énonçoit bien, & avec facilité. [Ainsi il paroist que ce qui luy manquoit le plus, estoit la solidité d'esprit, l'application, & le jugement.]

'Il estoit fort petit de corps: [a] & neanmoins il buvoit & mangeoit beaucoup. [b] Les historiens disent tantost qu'il estoit assez robuste, qu'il vivoit en soldat, "qu'il portoit de pesans fardeaux, & supportoit de grandes fatigues; [c] tantost qu'il estoit si foible, & si incapable de toute sorte de travail, qu'il ne pouvoit ni souffrir le chaud, ni porter ses armes, non pas mesme une cuirasse: [& on ne dit point comment cela se peut accorder.] [d] Il avoit le corps mal sain, & sujet à diverses incommoditez, dont il y en avoit qu'on tenoit cachées. On pretend qu'il y avoit aussi du defaut dans son esprit; & les Allemans se vantoient de le luy avoir troublé par des enchantemens. 'Il n'avoit presque point de cheveux.

'Severe avoit eu un grand soin de le bien faire instruire dans toutes sortes d'exercices de corps & d'esprit, & pour les mœurs & pour les sciences. Il luy faisoit étudier la philosophie la plus grande partie du jour, mesme depuis qu'il fut Empereur. 'Il profita pour les exercices du corps, mais pour les sciences il ne luy en demeura quoy que ce soit. 'Il eut pour un de ses maistres le sophiste Antipater natif d'Hieraple en Asie; [dont " nous avons deja parlé.]

l. 77. p. 875. c. | d|Her. l. 4. p. 547. b. | Her. l. 4. p. 548. a|550. a. | a Carac. v. p. 88. d. e. | b Her. p. 547. 548| Dio, l. 77. p. 876. c|876. c. | c Dio, l. 78. p. 890. b. | d Val. p. 750. 753. | Her. l. 4. p. 548. c. | Dio, l. 77. p. 875. a. | Philst. soph. 50. 51. p. 603. 604. 605. 606| Jons. l. 3. c. 12. p. 277.

αὐτογνωμῶν. | &c. | V. Severe § 36.

ARTICLE II.

Naturel de Gete frere de Caracalla: Leur antipathie.

'ANTIPATER estoit precepteur de tous les deux enfans de Severe, Caracalla & Gete. [a] Le dernier ["né le 27 may 189,] paroissoit, dit on, d'un naturel assez * rude & fascheux dans son enfance, gardoit pour luy & pour se parer tous les petits présens qu'on luy faisoit, & ne donnoit rien à personne. Avec cela il aimoit les vins delicieux, & mangeoit beaucoup: mais il avoit du naturel, de la tendresse, & de l'amitié, il retenoit bien ce

Philst. soph. 50. p. 604. a. b. | a Get. v. p. 91. c. d.

V. Severe note 6. | * ἀγροῖκος

qu'on luy apprenoit, & les avis que son pere ne manquoit pas
de luy donner. Il estoit mesme bien fait de corps, 'ressemblant Dio,l.77.p.871.a
tout à fait à Severe : a& il avoit la voix agreable. a Get.v.p.91.c

[Mais de plus, aprés que les premiers defauts de l'enfance se
furent corrigez par l'age & l'education,] 'il parut avoir de la p.91.b.
gayeté & de la douceur. 'Il recevoit fort civilement ceux qui Her.l.4.p.540.
l'abordoient, s'appliquoit aux exercices honnestes du corps &
de l'esprit, témoignoit de l'estime & de l'affection pour les per-
sonnes habiles, passoit pour estre bien plus moderé que son aisné,
& surtout avoit la reputation d'avoir beaucoup plus de
bonté & d'humanité. 'De sorte que generalement tout le mon- Dio.p.871.a.
de, & les soldats mesme l'aimoient plus que Caracalla : '& leur Get.v.p.91.e.
mere avoit aussi plus d'inclination pour luy. [Nous avons ra-
V. Severe § 26. porté "autrepart] 'une belle parole qu'il dit à son pere, estant d.e.
encore fort jeune, pour le porter à l'humanité, & le detourner
de la cruauté à laquelle Caracalla l'excitoit.

'Outre leurs humeurs si differentes, b ils avoient une telle an- Her.l.4.p.542.b.
tipathie l'un pour l'autre, que jamais ils ne s'accordoient en
rien. Cela avoit paru dés leur enfance dans les combats de cail- b l.3.p.530.a|535.a|Dio, l. 75.p.863.b.
les & de coqs, & les autres petits divertissemens de cet age,
& cela parut toujours depuis, surtout lorsque par la mort de
Plautien, ils se virent comme en liberté de faire tout ce qu'ils
vouloient. 'Ce n'est pas qu'ils ne fussent tous deux egalement Dio,l.76.p.859.b.
passionnez pour les folies du cirque & du theatre, avides pour
amasser de l'argent, abandonnez aux crimes les plus infames.
Mais mesme dans leurs dereglemens communs ou semblables,
ils se trouvoient toujours opposez de sentiment & de parti.
'Ayant voulu faire une espece de course du cirque avec de pe- p.859.c.
tits chevaux, ils s'y échaufferent si fort par emulation l'un con-
tre l'autre, que Caracalla fut jetté du chariot qu'il conduisoit,
& se rompit la jambe. 'Les flateurs & les domestiques servoient Her.l.3.p.530.a|536.a.
infiniment à entretenir & à augmenter leur division. Car ne
songeant qu'à plaire chacun à celui auquel ils s'estoient atta-
chez, & dont ils esperoient leur fortune, ils n'omettoient rien
de tout ce qui les pouvoit animer l'un contre l'autre, & estoient
toujours ecoutez.

'Antipater leur precepteur protestoit dans une lettre, qu'il Phil.l.2.soph.30.p.604.b.
leur avoit appris à prendre les armes l'un pour l'autre, & non
pas l'un contre l'autre. 'Severe qui depuis son retour d'Orient, Her.l.3.p.529.c.
[en l'an 203,] mettoit une grande partie de son soin & de son ap-
plication à instruire & à regler ses enfans, 'faisoit particuliere- p.530.b|535.b.c.d|Sev.v.p.72.d.

ment tous ses efforts pour les porter à vivre dans l'union. Il y employoit & les prieres & les reprimendes : il leur remettoit devant les yeux tant de maux qu'on sçait estre arrivez par les divisions & les inimitiez des freres ; & il leur disoit souvent que quoiqu'il leur laissast une quantité prodigieuse de richesses, une armée de Pretoriens quatre fois plus forte que celle des autres Empereurs, & tout ce qui peut contribuer à rendre des Princes puissans & assurez ; tout cela cependant leur seroit inutile, s'ils se ruinoient eux mesmes les premiers par leurs querelles.

Her.l.3.p.536.a. 'Il fit mesme punir quelques uns de ceux qui entretenoient

p.535.d. cette desunion. 'Mais tous ces remedes furent inutiles pour ar-

b. rester ces jeunes princes, qui n'ecoutoient que leur passion, '& surtout à l'égard de Caracalla, qui estoit encore plus insupportable [& plus violent que Gete.]

a. 'Comme les plaisirs & les spectacles de Rome contribuoient beaucoup à cette desunion, Severe aimoit mieux estre la pluspart du temps avec eux à la campagne ;

p.536.b. '& il fut bien aise mesme d'avoir occasion d'aller "passer les dernieres années de sa vie en Angleterre, pour les eloigner davantage de Rome, & les accoutumer à la vie & aux travaux de la milice. en l'an 208.

[Mais ce fut là que Caracalla fit paroistre son naturel detestable.]

Dio,l.76.p.867.868. 'Car il s'efforça" d'oster la vie à son frere ; & ne le pouvant à cause de son pere, il voulut tuer de sa main son pere mesme, [tascha de soulever l'armée contre luy,] V. Severe § 34. 35.

p.868.c|Her.l.3.p.535.a. '& avança à ce qu'on crut, sa mort de quelques jours. [Ainsi ce fut bien en vain]

a Dio,l.76.p.866.c. ªque Severe en mourant les exhorta luy & son frere à bien vivre ensemble.

ARTICLE III.

Les deux freres regnent ensemble sans se pouvoir accorder.

L'AN DE JESUS-CHRIST 211, DE CARACALLA, 1.

Idat. & alii. '*Gentianus, & Bassus, Consuls.*

[SEVERE avoit" fait ses deux enfans Augustes, l'aisné dés l'an 198, Gete dix ans aprés, & il vouloit tellement qu'ils fussent V. son titre § 14.33

Xiv.v.p.73 d. egaux,] 'qu'on tient qu'il avoit ordonné qu'ils auroient alternativement l'un un jour, l'autre le suivant, une statue de la victoire qui avoit accoutumé d'estre toujours dans la chambre de l'Empereur. Aprés qu'il fut mort ["le 4 fevrier de l'an 211,] Caracalla non seule- V. Severe § 35.

Her.l.4.p.538.c. lement viola tout d'abord cet ordre, 'mais il s'efforça mesme de

gagner par presens & par promesses les chefs de l'armée, afin qu'elle le declarast seul Empereur. Cependant il ne le put obtenir : les soldats voulurent rendre une egale obeissance à ceux qui estoient egalement fils de Severe, '& firent serment de fidelité à tous les deux. [Cela se passa sans doute] 'à York en Angleterre, où Severe avoit terminé sa vie. [Le titre de grand pontife ne fut neanmoins donné qu'à Caracalla ;] '& on ne lit jamais que celui de pontife dans toutes les dernieres medailles de Gete. Carac.v.p.86.a. Sev.v.p.71.c. Bir.p.304.

'Aprés que les deux Princes eurent fait ensemble les funerailles de leur pere, ᵃCaracalla, autant qu'on en peut juger par Herodien, s'avança seul du costé des Caledoniens & des Meates, qui avoient repris les armes sur la fin de la vie de Severe. [Il n'y alloit pas neanmoins pour les combattre, mais] pour faire la paix avec eux, [afin de s'en retourner promptement à Rome.] 'Ayant donc conclu le traité, & ayant abandonné les chasteaux [que Severe avoit fait bastir dans le pays des barbares,] & les terres [qu'il les avoit obligez de luy ceder,] il s'en revint aussitost 'trouver son frere & sa mere, qui avec des personnes les plus qualifiées travailla à mettre ses deux enfans d'accord : & Caracalla voyant que tout le monde s'opposoit au desir qu'il avoit [de regner seul,] fut contraint d'agréer que son frere regnast avec luy. Ainsi ils se reconcilierent en apparence, '& ils témoignerent de paroles s'aimer & s'honorer l'un l'autre : mais leurs actions disoient tout le contraire, & ne promettoient que le malheur funeste qui arriva bientost aprés. Dio,l.76.p.868.c. a Her.l.3.p.538.d. Her.p.538.d. Dio,l.77.p.870.a. Her.p.538.d. Dio,l.77.p.871.a.b.

'Quoiqu'ils eussent tous deux le nom d'Empereur, cependant Dion assure que Caracalla en avoit seul le pouvoir : & il semble dire que des ce temps là, & avant que de partir d'Angleterre, il cassa divers officiers, entre lesquels estoit Papinien Prefet du Pretoire, & fit tuer Evode qui l'avoit nourri, Castor 'Chambellan de Severe & le plus fidele de ses domestiques, 'Plautille qui avoit esté sa femme, & Plautius frere de cette Imperatrice ; & il étendit sa vengeance jusque sur "un vieux cocher du cirque. 'Herodien dit qu'il tua & les medecins qui avoient refusé d'empoisonner son pere, & tous les officiers que ce prince avoit aimez, particulierement ceux qui taschoient le plus à maintenir l'union entre luy & Gete. 'Il paroist que [1] Papinien continua à demeurer auprés de luy. [Ainsi il ne luy osta apparemment sa charge que sous le pretexte specieux de le faire Senateur.] 'Il semble selon Spartien, que Macrin qui tua Caracalla, ait esté p.870.a.b. l.76.p.867.d. l.77.p.870.b. &c. Her.l.3.p.538.b. Carac.v.p.86.e. p.88.d.

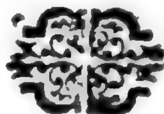
1. 'Selon Spartien il ne perdit la Prefecture qu'avec la vie, aprés la mort de Gete. Get.v.p.88.d.

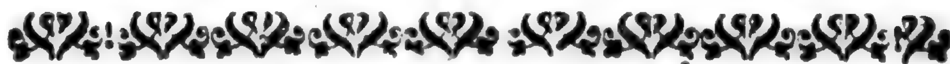
fait Prefet en la place de Papinien : [mais il y a apparence que ce ne fust pas aussitost apres.]

Her. p. 539. a. c. Dio, l. 77. p. 871. a. 'Les deux freres partirent ensemble d'Angleterre pour revenir à Rome, avec leur mere, & les cendres de leur pere : '& sur le chemin Caracalla voulut encore tuer son frere, mais il ne le Her. l. 4. p. 539. c. d. put, parceque les soldats aimoient beaucoup Gete. 'Ainsi ils firent ce voyage dans la plus grande defiance, & les plus cruelles inquietudes qu'on se puisse imaginer, ne mangeant & ne lo- d. geant jamais ensemble. 'Ils furent receus solennellement à Ro- p. 540. a. me, '& ils y rendirent les derniers honneurs à leur pere. a p. 542-543. d. ªMais leur plus grande occupation estoit de se haïr, de se quereller, p. 540 a. de chercher à s'entretuer, '& de se" precautionner l'un contre &c. l'autre. On ne les voyoit jamais ensemble que quand il le falloit p. 539. d. par ceremonie. Ils avoient partagé le palais en deux : '& cela ne leur estoit pas difficile, puisqu'Herodien assure qu'il estoit plus grand qu'aucune ville [qui fust dans l'Empire hors celle de Ro- p. 542. a. me.] 'Ils partageoient de mesme tous les esprits par leurs intri- b. gues secrettes, & par leurs promesses : '& en cela Gete avoit l'avantage, parcequ'il savoit mieux se faire aimer que Caracalla, & qu'on le croyoit moins méchant.

a. 543. 'Leur division qui paroissoit jusque dans les moindres choses, augmentant" toujours, ils songerent à partager l'Empire & le &c. Senat en deux, Gete offrant de se contenter de l'Asie & de l'Egypte, & d'aller tenir sa Cour à Alexandrie ou à Antioche : mais Julie leur mere arresta ce dessein par ses larmes, & en demandant qu'ils la partageassent donc aussi entre eux comme le reste. 'Il paroist par Herodien, qu'on avoit une grande hor- &c. reur de cette division de l'Empire, [qui s'executa neanmoins 80 ans aprés par la politique de Diocletien : & Julie en l'empeschant ne songeoit pas qu'elle perdoit l'un de ses fils, ou plutost qu'elle les perdoit tous deux.]

Dio, l. 77. p. 871. c. 'Dans les saturnales [que les Romains celebroient au mois de decembre,] Caracalla fit un nouvel effort pour tuer Gete, mais il ne le put encore, l'ayant trouvé trop sur ses gardes : &" cette &c. tentative forma presque entre eux une guerre ouverte.





ARTICLE IV.

Caracalla tue son frere, & fait approuver sa mort par les soldats.

L'AN DE JESUS-CHRIST 212, DE CARACALLA 2.

Asper II, & Asper, Consuls.

Chr. Al | Idat | Prosp. &c.

LA chronique d'Alexandrie qui marque le premier Consul pour la seconde fois, les appelle Aper: [mais tous les autres ont Asper.] On croit que c'estoient deux freres fils de Julianus ou Julius Asper, dont Dion dit que c'estoit un homme illustre par sa science & par son courage; & que Caracalla aprés avoir donné à luy & à ses enfans[a] plusieurs dignitez en mesme temps, le renvoya honteusement en son pays, en luy faisant craindre un traitement encore plus rigoureux. Julius Asper destiné pour gouverner l'Asie en la derniere année de Caracalla, [pouvoit estre son fils, & l'un des deux Consuls de cette année.] Le Cardinal Noris croit qu'on peut tirer de quelques inscriptions que le pere s'appelloit Cn. Julius Asper, & ses deux fils l'un comme son pere, & l'autre Caius. Celui-ci avoit esté Questeur en Afrique.

Chr. Al. p. 612. Dio, val. p. 742 | n. p. 1061. 79. p. 908. b | Nor. ep. cons. p. 117. Dio, l. 78. p. 898. d | 79 p. 908. b. Nor. epo. p. 118. 119.

Les deux Empereurs se designerent apparemment Consuls pour l'année suivante, puisque Gete mourut en celle-ci designé pour son troisieme Consulat.

Pagi, 212. § 1. Bir. p. 304.

[On ne peut rien voir de plus funeste que la mort de ce prince.] Caracalla ne pouvant satisfaire [sa haine, &] l'ambition qu'il avoit de regner seul, ni par le poison, ni par les autres moyens qu'il avoit deja tentez, il fit proposer à sa mere de les faire venir tous deux seuls dans sa chambre pour travailler à les reconcilier. Gete crut y pouvoir venir avec sureté: mais des Centeniers que Caracalla avoit fait [cacher] auprés de la chambre, y entrerent tout d'un coup, & se jetterent sur Gete. Il eut recours à sa mere, qui le receut entre ses bras pour le sauver, mais inutilement: de sorte qu'elle fut toute couverte de son sang; & fut mesme blessée à la main. Cela arriva sur le soir. [Il semble que Caracalla ait mesme trempé ses mains dans le sang de Gete.] Car Dion dit qu'il consacra depuis dans le temple de Serapis l'épée avec laquelle il l'avoit tué. [a] Gete mourut agé de 22 ans & neuf mois. Ainsi estant né le 27 may [en l'an 189, il doit

Her. l. 3. p. 543. d. Dio, l. 77. p. 872. d. e. e | Her. p. 544. a. Dio, p. 872. b | Her. p. 544. b. Dio, l. 77. p. 880. b. a p. 872. a. Get. v. p. 91. a.

a. ἐν τοσαύταις ἀρχαῖς ἅμα ἐμπεπυρευκότα, ce qui marque assez le Consulat que ses deux enfans eurent ensemble.

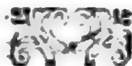
avoir esté tué vers le 27 de fevrier de cette année.]

Her. l.4.p.544| Dio, l.77.p.872.b. 'Des qu'il fut mort, Caracalla sortit de la chambre, & commença à crier par tout le palais qu'il avoit echapé le plus grand peril du monde, qu'il n'estoit pas encore en sureté, & qu'il vouloit vistement aller au camp. Les soldats qui estoient en garde ne sachant ce que c'estoit, coururent avec luy au camp en traversant toute la ville; ce qui causa un étrange effroi. Arrivé au camp, il alla droit au lieu où l'on gardoit les drapeaux, qui estoit comme un temple, [& un asyle:] & là se jettant à terre, il remercia ses dieux de luy avoir conservé la vie, & de l'avoir mis enfin en un lieu de sureté: car il ne s'expliquoit pas davantage.

Her. p.544.c.d| Dio, p.872.c. 'Les soldats s'assemblerent autour de luy, & il leur parla avec la mesme ambiguité, insinuant neanmoins peu à peu qu'enfin il estoit le seul maistre, & d'autant plus en état de les combler d'honneurs & de biens. Her. l.4.p.544.d.e. 'Et aussitost, afin qu'ils pussent se rejouir de sa conservation, & de son pouvoir absolu, il augmenta [1] leur paye de la moitié de ce qu'elle estoit auparavant, y ajouta une liberalité de "pres de 950 livres par teste, & leur permit de l'aller prendre eux mesmes dans les thresors dont Severe avoit rempli quelques temples: de sorte qu'il dissipa en un jour pour couvrir un parricide, ce que Severe avoit ramassé en 18 années des larmes & du sang d'une infinité de miserables. Il voulut bien aprés cela que les soldats comprissent ce qui estoit arrivé; & en effet des qu'ils le sceurent, ils proclamerent le parricide unique Empereur, & declarerent le malheureux Gete ennemi public. (marg.: 1. 2500 dragmes.)

Carac. v.p.86.a| n. C. p. 130.1.e.f|Get. v.p.92.b. Dio, l.78.p.894.e. 'Outre le principal camp des Pretoriens où ceci se passa, il y avoit encore des troupes campées sur la montagne d'Albane. [Je pense que c'est] 'ce camp d'Albane ou des Albaniens dont Dion parle diverses fois dans l'histoire de ce temps-ci. a Carac. v.p.86.a.b|Get. v.92.b. 'Ces troupes ayant apppris la mort de Gete, en temoignerent beaucoup de douleur: & Caracalla les estant aussi allé trouver, elles luy refuserent longtemps la porte, jusqu'à ce qu'enfin il les appaisa par les faux crimes qu'il imputa à son frere, & par les grandes sommes d'argent qu'il leur donna.

Spart. n. C. p. 130. v. f. 1. 'ou au moins le blé qu'on avoit accoutumé de leur donner tous les jours, τὸ σιτηρέσιον.



ART. V.

ARTICLE V.

Caracalla veut cacher aux autres la grandeur de son crime, & ne se la peut cacher à luy mesme: Il rappelle les bannis: Sa conduite envers sa mere.

'APRES que Caracalla eut passé dans le temple du camp des Pretoriens la nuit qui suivit son crime, il revint le lendemain à Rome accompagné de toutes les troupes en armes jusqu'à la porte du Senat. Il fit mesme placer une partie de ses soldats entre les Senateurs: [& pour estre encore plus en sureté,] il prit une cuirasse sous sa robe. Aprés les sacrifices estant monté sur son throsne, il tascha d'excuser son parricide en accusant son frere de l'avoir "voulu tuer le premier, & en montrant qu'il n'avoit fait que suivre l'exemple de Romulus & de plusieurs autres, qui n'avoient pu souffrir les injures de leurs freres. Her.l.4.p.544. 545| Carac.v.p.86.b. &c.

'Herodien dit qu'aprés cela il s'emporta avec beaucoup d'aigreur contre les amis de Gete. [a] Spartien au contraire dit qu'il leur parla avec des témoignages de bonté: [& cela convient mieux à son naturel dissimulé: outre qu'il ne songeoit alors qu'à diminuer l'horreur que l'on avoit de son crime. C'est pourquoi] 'en sortant du Senat il dit tout haut ces paroles, » J'accorde le » retour à tous les bannis, & à tous ceux qui sont condannez pour » quelque cause que ce soit. 'Il ne leur rendit pas neanmoins pour cela leurs biens qui avoient esté confisquez, à moins qu'ils ne les obtinssent par une nouvelle grace. Her.l.4.p.546.a. a Carac.v.p.86.c. Dio,l.77.p.872.c.d|Carac.v.p.86.c. Cod.J.9.t.51.l.2.p.866.

'Il se retira de là au palais accompagné de Papinien & de Cilon, sur qui il s'appuyoit comme sur ses plus intimes amis. 'Il fit faire à son frere des funerailles fort solennelles, & fit porter son corps dans le tombeau des Septimes sur le chemin d'Appius, 'd'où il fut depuis transporté "dans le mausolée d'Adrien. [b] Il luy fit mesme faire une apotheose, [c] dont on voit encore des marques dans quelques medailles, [d] s'imaginant excuser un peu par là son parricide. [1] Et il se mettoit peu en peine que son frere fust dans le ciel [ou dans l'enfer,] pourvu qu'il ne fust plus sur la terre. Carac.v.p.86.c. Get.v.p.91.d. V.Severe note 30. Dio,l.78.p.899.d. b Get.v.p.91.a. c Bir.p.304. d Get.v.p.91.a. 1.

'On pretend que cet evenement tragique avoit esté marqué longtemps auparavant par divers presages, '& on raporte en- a.b.c. b.

1. *Sit divus dum non sit vivus.*

tre autres que lorsque Gete naquit, une poule de la maison ayant fait un œuf de couleur de pourpre, & cet œuf ayant esté apporté comme un heureux presage, & donné à Caracalla, qui n'estoit encore qu'un enfant [de 14 mois,] il le jetta à terre & le cassa; surquoi sa mere luy dit en riant, Méchant parricide, tu as tué ton frere; ce que Severe remarqua fort serieusement.

Vict epi. 'Outre les autres manieres dont Dieu punit Caracalla pour Dio, val. p. 750. ce crime, 'on marque qu'il estoit souvent troublé par des songes terribles, où il voyoit son pere & son frere qui le poursuivoient l. 78, p. 883. a. l'épée à la main: '& il crut une fois entendre son pere qui luy val. p. 753. disoit: Je te tuerai comme tu as tué ton frere.'Il invoqua tous ses dieux, leur offrit bien des presens & des sacrifices, alla mesme visiter leurs temples dans tout l'Empire: mais jamais il n'en put tirer aucun soulagement, ni pour son corps ni pour son esprit.

p. 750. 753 | l. 77. p. 878. c. 'Il eut aussi recours à la magie, & fit appeller [des enfers] l'ame de Commode & celle de son pere. On pretend qu'il en vit les ombres, & mesme celle de Gete qui suivoit toujours son pere: & ces ombres au lieu de remedier à ses maux, luy causerent de nouvelles frayeurs. Celle de Commode luy declara mesme qu'il n'avoit qu'à s'attendre à souffrir bientost le supplice dont il Philst. soph. 50. p. 604. b. estoit digne.'Le sophiste Antipater luy témoigna, dit-on, par une lettre l'extreme douleur qu'il avoit d'apprendre que les deux freres qu'il avoit instruits avec tant de soin à s'aimer mutuellement, avoient pris les armes l'un contre l'autre, & que de deux yeux & de deux mains qu'il croyoit avoir en eux, il ne luy en restoit plus qu'une. Caracalla ne fut pas satisfait de sa liberté, [mais on ne dit pas qu'il luy ait fait aucun mal; & il a. semble qu'Antipater l'ait survécu,] 'puisque ses disciples l'appelloient le docteur des dieux.

Dio, l. 77. p. 871. c. 'Julie qui avoit comme receu de nouveau dans ses entrailles le sang qui en estoit sorti, n'eut pas la liberté de pleurer la mort de son fils, & il falloit mesme qu'elle témoignast de la joie dans cet accablement de douleur, parcequ'on observoit toutes ses paroles, ses moindres signes, & jusqu'à la couleur de son visage. Get. v. p. 86. c | 92. c. 'N'ayant pu s'empescher de verser d'abord quelques larmes avec les dames qui estoient auprés d'elle, Caracalla pensa les faire tuer toutes lorsqu'il revint au palais, & sa mere mesme.

Dio, l. 77. p. 878. a. b | 882. a. [Dans la suite neanmoins il luy donna quelque autorité,] 'luy laissant le soin de répondre aux lettres & aux requestes qu'on luy adressoit, à moins qu'il n'y eust quelque chose de tres im-

portant. Il parloit d'elle avec beaucoup de respect, & vouloit qu'on luy rendist toutes sortes d'honneurs comme à luy mesme.'Ce fut sans doute à cause qu'elle estoit d'Emese, qu'il accorda à cette ville le droit de colonie.[a] Il souffroit aussi qu'elle luy donnast souvent de bons avis; mais il se mettoit fort peu en peine de les suivre. Elle de son costé s'appliquoit plus à la philosophie qu'à tout le reste,' & ne pouvoit aimer un fils si denaturé.'Spartien & quelques autres pretendent qu'elle avoit acheté cette ombre d'autorité par ce qui luy devoit estre le plus cher. [Mais il y a des choses qui ne sont pas croyables mesme dans les plus méchans :] & les crimes de Caracalla qu'on ne trouve point dans Dion & dans Herodien, peuvent avec raison passer pour faux. Aussi ceux qui parlent de celui-ci, veulent que Julie ne fust que bellemere de Caracalla, [en quoy il n'y a personne aujourd'hui qui ne reconnoisse qu'ils se trompent.]

Nor. epo. p. 81| Dig. 50. t. 15. l. 1. 8. p. 1921. 1924. a Dio, p. 875. a| 878. a. b. l. 78. p. 885. c. Vorb. p. 487. 488.

ARTICLE VI.

Caracalla fait mourir Papinien, & beaucoup d'autres personnes.

'ON pretend que Caracalla pleuroit toutes les fois qu'il entendoit parler de Gete, & qu'il voyoit son image ou sa statue. [Mais ces larmes feintes]'ne l'empescherent pas de repandre le sang de tous ceux que son frere avoit aimez, qui l'avoient servi, ou qui luy avoient appartenu, sans distinction d'age, de sexe, ni de qualité : & Dion dit qu'il commença d'abord par vingt mille *domestiques ou soldats.'Il suffisoit d'écrire ou de prononcer le nom de Gete pour estre aussitost mis à mort; de sorte qu'on n'osoit plus mesme le mettre dans les comedies, [où on avoit accoutumé de le donner à des esclaves. Dans la suite]'Caracalla fit fondre la monnoie, & casser les inscriptions où son nom estoit.

Get. v. p. 91. e| 86. c. Her. l. 3. p. 546. a. b| Dio, l. 77. p. 872. d. * Cæsariani. Dio, l. 77. p. 876. b. c. Val. p. 744.

'Il tuoit aussi quelquefois quand cela se rencontroit, ceux qui avoient esté les plus opposez à son frere. [b] Lætus qui luy avoit conseillé le premier la mort de Gete, eprouva aussi le premier cette humeur bizarre,'& "cette espece de fureur & d'emportement qui luy faisoit tuer ou epargner ceux à qui on s'attendoit le moins.

Get. v. p. 92. e| 86. c. b p. 86. c. " ἱμπάρκουσα φύσει. Dio, val. p. 742.

'On regretta beaucoup Papinien, à qui on attribue le crime glorieux d'avoir fait tout son possible pour rétablir l'union entre les deux freres, & pour empescher la mort de Gete. C'est

l. 77. p. 872. d. e| Carac. v. p. 86. d| 88. c| Zos. l. 1. p. 637. d. e.

pourquoi il fut mis au nombre de ses amis, & en cette qualité enlevé par les soldats "sur un ordre secret de Caracalla, & eut la teste tranchée [1] d'un coup de hache dans le palais. On pretend que Severe luy avoit recommandé ses deux enfans plus qu'à personne. Quelques uns ont dit que Caracalla avoit voulu l'obliger à luy composer un discours pour excuser la mort de Gete devant le Senat ou devant le peuple; & qu'il luy avoit répondu genereusement: Il n'est pas aussi aisé d'excuser un parricide que de le commettre; & c'est un second parricide que d'accuser encore un innocent aprés luy avoir osté la vie. [Il se souvenoit sans doute]'qu'on avoit blasmé Seneque d'avoir composé une lettre à Neron sur l'assassinat de sa mere.

suadente. 1.

Tac.an.14.c.11. p. 222|not. 26.

Carac. v. p. 86, c.

'On tua aussi le fils de Papinien qui estoit alors Questeur, & qui trois jours auparavant avoit donné des jeux magnifiques.

c|Dio, l.77. p. 872.e.

'Nous avons vu "autrepart que L. Fabius Cilo estoit un de ceux que Severe aimoit le plus, & qu'il avoit elevé aux plus grandes charges. Caracalla l'appelloit son nourricier, son bienfacteur, & souvent son pere. 'Il disoit que quiconque le maltraitoit, luy faisoit injure à luy mesme. 'Cependant parcequ'il avoit porté les deux freres à l'union, il envoya un Tribun & des soldats pour le tuer. Les soldats entrerent chez luy, 'pillerent toute sa maison, & l'ayant trouvé au bain, ils l'enleverent en cet état, & le trainerent par le milieu de Rome pour l'aller egorger dans le palais. Ils luy dechirerent le peu d'habits qu'il avoit sur luy, & ils le frapoient mesme sur le visage. Une action si indigne fit soulever le peuple & les soldats de la ville, [que Cilo avoit commandez] comme Prefet de Rome: de sorte que Caracalla autant par crainte que par honte, sortit du palais; & témoignant un grand regret de voir en cet état son pere & son bienfacteur, il luy donna sa cotte d'armes pour le couvrir, & defendit de le maltraiter. Il fit mesme mourir le Tribun & les soldats, comme pour les punir de l'injure qu'ils luy avoient faite, & en effet parcequ'ils ne l'avoient pas tué d'abord.

V. Severe § 29.

Dio, val. p. 743.

Carac. v. p. 86. 87. Dio, l.77. p. 872. 873.

[Il ne fut pas sans doute moins cruel envers les soldats de la ville, qui s'estoient soulevez en faveur de Cilo.] 'Et il semble qu'on y peut raporter la sedition de ces troupes marquée par Spartien, qui dit que Caracalla eut assez de peine à l'arrester, & qu'il la punit en releguant ou mesme en faisant mourir le Tribun qui les commandoit. 'Il fit encore enlever & tuer diverses personnes, sous pretexte de chastier les seditieux.

Get. v. p. 92. c|n. G. p. 136. 2. a.

Carac. v. p. 87. a.

Carac. v. p. 86. d| 92. c| Dio, l.77 p. 872. e.

1. 'Les auteurs remarquent que Caracalla se plaignit de ce qu'on l'avoit executé avec la hache, au lieu de le faire avec l'épée: [& ils n'en disent pas la raison.]



ARTICLE VII.

Suite des cruautez de Caracalla: Il tasche de ruiner tout le monde.

'ENTRE les autres personnes illustres que Caracalla fit mourir en ce temps-ci ou dans la suite de son regne, à Rome ou dans les provinces,'nous nous contentons de marquer une fille de M. Aurele, que tous les autres Empereurs avoient traitée avec grand respect, mais qui avoit osé pleurer Gete; [Septimius] Severus Afer fils de [Gete] son oncle, à qui il avoit envoyé la veille un plat de sa table [pour marque d'amitié;] Pompeien qu'il avoit fait Consul pour la seconde fois, & [1] General de ses armées dans diverses guerres, & qui estoit petit-fils de M. Aurele par l'Imperatrice Lucille. Her.l 4. p. 548. c. d. d|Carac. v. p. 86. d.

'Helvius Pertinax alors Consul subrogé, fut tué aussi, parcequ'il estoit fils de l'Empereur de mesme nom, & tres aimé du peuple. Car les historiens assurent que ce fut l'unique cause de sa mort, quoiqu'il eust offensé Caracalla par une raillerie sanglante. Car lorsqu'on donnoit à Caracalla les surnoms de Sarmatique & de Parthique, il avoit demandé qu'on y ajoutast celui de Getique, plus à cause de Gete son frere, que d'une victoire qu'il pretendoit avoir remportée sur les peuples appellez Getes. 'On peut voir encore dans Dion quelques autres personnes de marque qu'il fit mourir, entre lesquels il y a un Priscus Thrasea. Carac. v p. 87. a| 89. d| 92. c. d. Dio, val p. 748.

'Il y en eut plusieurs à qui il donna exprés des emplois dans les pays les plus contraires à leur temperament, leur faisant ainsi perdre la vie par les incommoditez qu'ils souffroient, sous pretexte de leur donner des charges & des honneurs. 'Aprés sa mort on trouva dans le palais pour *une somme prodigieuse de poisons, & on peut juger quel usage il en vouloit faire. 'On tenoit que des Chevaliers, des Senateurs, & mesme des dames de la premiere qualité, n'avoient pas eu honte de faire la fonction de delateurs, & de luy donner des avis secrets, vrais ou faux, contre diverses personnes.'Il leur renvoyoit leurs memoires, ou les dechiroit, afin que la crainte d'estre recherchez un jour ne les empeschast point de luy dire tout ce qu'ils voudroient. 'On eut surtout horreur [de la perfidie] de Sulpicius Arrenianus Se- p. 746. l. 78. p. 891. a. p. 895. c. p. 897. d. e.

*7500000 [dragmes] ou 2812500 livres.

1. Nous mettons ce que Spartien semble dire. Mais ne brouille-t-il point le fils avec le pere, & Caracalla avec M. Aurele?

nateur, qui avoit deferé Pomponius Bassus, aprés avoir esté son Lieutenant dans la Mesie.

Her l. 4. p. 546. 547. 'Dans des jeux du cirque, le peuple s'estant raillé d'un cocher qu'il affectionnoit, il commanda aux soldats d'aller tuer tous ceux qui s'estoient ainsi raillez : & comme on ne les pouvoit pas discerner, les soldats se mirent à massacrer tout le monde, hors ceux qui se rachetoient en leur donnant bien de l'argent.

Dio, val. p. 758. 'Il avoit l'horoscope de toutes les personnes de qualité ; & pretendant connoistre par là ceux qui l'aimoient ou ne l'aimoient pas, il elevoit les premiers, & faisoit mourir les autres.

Carac. v. p. 85. 86. 87. a b| Her. l. 4. p. 549. a. a Dio, val. p. 749. 'Il faisoit paroistre un esprit cruel & sanguinaire par l'estime qu'il témoignoit souvent pour Tibere & pour Sylla. a Il fit chercher le tombeau du dernier, & y bastit un monument, pendant qu'il deffendoit d'enterrer des personnes illustres, à qui il avoit fait perdre la vie.

p. 745| l. 77. p. 875. a. [Sa haine se repandoit sur tout le monde,]'& il ostoit autant qu'il pouvoit tous les biens à ceux qu'il laissoit encore vivre.
val. p. 745| n. p. 807. 'Car il exigeoit sans cesse des sommes d'argent des villes & des provinces, tantost sous le nom des couronnes qu'on offroit aux Empereurs quand ils avoient remporté quelque victoire, tantost sous d'autres pretextes. Il mit de nouveaux imposts. Au lieu du vintieme qu'on avoit accoutumé de prendre sur les legs & les successions collaterales, il voulut avoir le dixieme, & comprit dans cette loy plusieurs personnes qui auparavant en estoient exemtes. Il diminua encore le nombre de ceux à qui les loix donnoient droit de succeder sans testament, [afin d'augmenter les parties casuelles.] Il fit quelque changement semblable sur les affranchissemens. val. p. 750. 'Ainsi il ravagea toute la terre & la mer mesme, dit Dion, & ne laissa rien qui ne portast les tristes marques de son [avarice.]

p. 745| l. 77. p. 874. c. d. 'Il travailloit surtout à ruiner les Senateurs par les diverses depenses où il les engageoit, voulant en avoir toujours un grand nombre à sa suite dans ses voyages, & les obligeant à luy preparer des logemens magnifiques à la campagne pour peu qu'il sortist ; & souvent il n'y logeoit pas, & ne les voyoit pas mesme. Il falloit encore qu'ils luy fissent faire à leurs frais des amphitheatres & des cirques dans toutes les villes où il disoit qu'il devoit passer l'hiver : & puis on les abatoit. l. 77. p. 874. e. 'Il s'amusoit [comme Neron] à conduire des chariots dans les combats du cirque, & il y faisoit presider quelque personne bien riche, à qui cet honneur coutoit beaucoup. p. 875. a. 'Il disoit tout ouvertement que personne ne devoit avoir de l'argent que luy.

'Il ne l'amassoit neanmoins que pour le depenser ou à des chevaux & d'autres bestes, ou à enrichir quelques flateurs, mais particulierement à gagner les soldats, 'à qui il faisoit sans cesse de grandes liberalitez, [pratiquant] [a] la maxime que Severe luy avoit donnée en mourant, d'enrichir les soldats, & de ne se mettre guere en peine de tous les autres. [b] Les augmentations qu'il leur avoit accordées, se montoient par an" à pres de vingt-six millions & demi. [Au lieu que les soldats Romains devoient demeurer toujours à la campagne sous des tentes,] 'il les faisoit quelquefois loger durant l'hiver dans les villes, où ils usoient de tout ce qui estoit à leurs hostes comme s'ils en eussent esté les maistres. 'Il donnoit aussi de grosses pensions aux peuples voisins: & on pretend que cela alloit aussi loin que l'entretien des armées.

p. 874. c. d|875. b. — l. 78. p. 890. d|891. c|Her. l. 4. p. 547. c. — a Dio, l. 76. p. 868. c. — b l. 78. p. 904. b. — p. 890. c. — p. 896. a.

" à 70 millions [de dragmes]

'Sa mere le reprenant un jour de tant de depenses, & luy disant qu'on ne trouvoit plus de moyen ni juste ni injuste d'avoir de l'argent, il luy fit cette réponse [digne d'un tyran:] Ne craignez rien, ma mere, tant que celle-ci nous demeurera, (en montrant son épée,) l'argent ne nous manquera pas. 'Il fut neanmoins reduit à faire de la fausse monnoie, qu'il distribuoit aux Romains, & pour la bonne il la donnoit aux barbares afin d'en acheter la paix.

l. 77. p. 875. a. b. — p. 876. c|Val. p. 750.



ARTICLE VIII.

Caracalla rend mal la justice; donne mal les charges; fait tous ses sujets citoyens Romains; donne des caracalles; aime Alexandre; hait les gents de lettres; admet les Egyptiens dans le Senat.

'UN des plus grands soins de Caracalla, aprés celui d'avoir de l'argent, estoit de savoir tout ce qui se passoit, jusques aux moindres choses. Il y avoit " des soldats commis pour cela: & il ne vouloit point qu'ils eussent d'autre juge que luy; ce qui les rendoit insolens, mesme à l'egard des personnes les plus considerables.

Dio, l. 77. p. 877. b. c.

" *Speculatores, frumentarii.*

'Il donnoit fort peu de temps à l'administration de la justice, aimant bien mieux s'occuper à mener un chariot, à tuer des bestes, à faire le gladiateur. 'Quelquefois il mandoit des le grand matin les Senateurs pour luy servir de Conseil dans les procés, ou pour quelque autre affaire publique, & puis les faisoit attendre dans une cour jusqu'aprés midi, souvent jusqu'au

soir, durant qu'il s'amusoit à badiner, ou à se remplir de vin & de viande, faisant porter à leur vue à boire & à manger aux soldats qui estoient de garde: & aprés cela quand il s'en avisoit, il donnoit audience. 'Ce que Philostrate raporte du sophiste Philisque, [fait voir qu'il ecoutoit assez peu ceux dont il jugeoit les affaires.]

Philst. soph. 56. p. 617. 618.

Dio, val. p. 754. 'Il faisoit semblant d'honorer les grands hommes quand ils estoient morts, luy qui estoit ennemi de tout ce qu'il y avoit de gents d'honneur: 'p. 754. 757. & quoiqu'il fust plongé plus que personne dans les plus honteuses debauches, il haïssoit l'adultere dans les autres, & le punissoit du dernier supplice, ce que les loix Romaines n'ordonnoient pas. 'p. 753. 754 | Her. p. 746. d. Il fit mourir "quatre Vestales, &c. coupables ou non.

[On peut juger de quelle maniere il donnoit les charges, par] 'Dio, l. 77. p. 877. c. Sempronius Rufus Iberien de naissance, eunuque, empoisonneur, & magicien de profession, & relegué pour cela dans une isle par Severe, qu'il eleva neanmoins audessus de tous les Senateurs, [le faisant apparemment Prefet de Rome.] 'p. 879. b. c | val. p. 757. Il fit de mesme Prefet du Pretoire & General d'armée un Theocrite qui avoit esté esclave, maistre à danser, "mauvais comedien, &c. & qui avec cela estoit un tres digne ministre de ses cruautez. Personne sous son regne n'eut autant de pouvoir que ce Theocrite, sinon Epagathe qui avoit esté esclave comme luy, & qui n'estoit pas moins méchant.

p. 879. b. 'Dion dit que tous les deux Prefets n'estoient rien en comparaison de Theocrite: [de sorte qu'il semble qu'il y eust trois Prefets du Pretoire sous Caracalla:] 'Cod. J. 9. t. 51. l. 1. p. 866. & on le voit expressément dans ce qui est dit d'un nommé Julianus Lucianus, bani par le Gouverneur de sa province, & rétabli par Caracalla, aprés que ce prince eut esté salué par les Senateurs, par les autres personnes de qualité, & avant tous les autres par Gentien, par Adventus, & par Opilius Macrinus "Prefets du Pretoire. [On Clarissimis viris. parlera assez des deux derniers dans la suite. Le premier pourroit bien estre Theocrite, qui assurément avoit encore un autre nom.]

Dio, val. p. 745. 'Dion nous apprend que Caracalla fit tous les sujets [libres] de l'Empire citoyens Romains. 'Aug. civ. l. 5. c. 17. p. 60. 2. a. S. Augustin "a beaucoup estimé gratissimè atque humanissimè. cette ordonnance. [Mais Caracalla n'estoit pas assez éclairé pour avoir égard aux raisons qui la faisoient louer par ce Saint:] 'Dio, val. p. 745. & quoiqu'il prist pour pretexte l'honneur & l'estime du nom de Romain, son veritable motif estoit l'interest, parceque les citoyens

citoyens payoient beaucoup de droits dont les autres estoient exemts, 'comme le 10e ou le 20e des successions. [a]Ulpien attribue cette loy à Antonin. [b]Et ce nom a trompé plusieurs personnes, qui l'ont pris pour M. Aurele Antonin: [c]ce qui est mesme appuyé sur Aurele Victor, & suivi par les jurisconsultes. [d] Mais on soutient qu'il est clair par Ulpien mesme, qu'il parle d'Antonin Caracalla; & l'autorité de Dion ne nous permet pas d'en douter. [e] S. Chrysostome & d'autres ont cru que cette constitution venoit d'Adrien, quoiqu'il soit aisé de montrer le contraire. [f] En l'an 177, trois ans avant la mort de M. Aurele, on trancha la teste aux saints Martyrs de Lion, qui estoient citoyens, & ceux qui ne l'estoient pas, furent exposez aux bestes: [& en 194 ou 195,] 'Severe osta le droit de bourgeoisie à la ville de Naplouze en Palestine.

n p. 109. a Dig. 1. t. 5. l. 17. p. 14. b Dio. val n. p. 108. 109. c Spart. n. C. p. 38. 1. c| 9. 1. b. d Dio, val n. p. 108. e Spart. n. C. p. 38. 1 c| Chry. in Act h. 48. p. 416. d. f Euf. l. 5. c. 1. p. 163. a. Sev. v. p. 67. d.

[La communication du nom & des droits de citoyen Romain accordée à tous les peuples de l'Empire, a dû ce semble abolir toutes les distinctions de colonies, & de villes latines, municipales, ou libres.] 'On voit neanmoins encore aprés Caracalla, qu'en 275 le Senat appelle Treves une ville libre: [g]& du temps de Constantin, ou mesme jusqu'en 450, on distinguoit les citoyens Romains des Latins, ceux-ci estant mis comme au milieu entre les libres "& les esclaves. [Ulpien qui reconnoist tous les sujets de l'Empire pour citoyens,] 'ne laisse pas de faire une enumeration de diverses colonies" qui avoient le droit de celles d'Italie: '& Paul [son disciple] fait la mesme chose. [Nous laissons cette difficulté à examiner à de plus habiles. Lorsque sous Valens & les Empereurs suivans, on eut receu les Gots & d'autres barbares dans l'Empire sous le titre" d'Alliez, on les distingua toujours des citoyens & des Romains.

Floriani, v. p. 232. d. g Cod. Th. 2. t. 21. p. 189. 150| 4. t. 9. l. 3. p. 370. Dig. 50. t. 15 l. 1. p. 1911. l. 8 p. 1914.

&c. — juris Italici. — Faderati.

Un changement si considerable que Caracalla a fait dans l'Empire, a esté moins remarqué] 'qu'une espece d'habit qu'il apporta des Gaules à Rome, où il en fit une grande distribution au peuple; & il vouloit qu'on le vinst saluer en cet habit. Il le portoit luy mesme fort souvent, & le faisoit aussi porter aux soldats. On l'appelloit une caracalle, d'où Scaliger croit que vient encore nostre mot de casaque; & c'est ce qui a fait donner à ce prince le nom de Caracalla, ou Caracallus comme les auteurs l'appellent souvent, surtout les Grecs. 'Et au contraire le peuple Romain appelloit cet habit une antoninienne, à cause que le Prince qui l'avoit donné, avoit pris le nom d'Antonin. Et il avoit changé quelque chose à la maniere dont on le portoit dans

Dio, l. 78. p. 890. c| Spart. p. 72 d| 89. a| n S. p. 16 5| Aur. V. epi.| Euf. chr. n. p. 230. 1. Carac. v. p. 89. a.

a|Dio, p. 890. c| A. r. V epi. a aut. chr. n. p. 250. L.

les Gaules. 'On marque qu'il estoit fait de plusieurs pieces coupées, "& cousues ensemble, & alloit jusqu'aux talons. a On pretend neanmoins qu'il y en avoit aussi de plus courts, surtout hors de Rome; [& je ne sçay pas comment des soldats en auroient porté de longs.] 'On voit en effet par Saint Jerome qu'ils avoient beaucoup de raport à l'ephod des Juifs, mais qu'ils avoient "un capuce. 'Les historiens disent que Caracalla se fit fort aimer du peuple par ces habits qu'il leur donna, [c'est à dire du petit peuple de Rome, qui profitoit toujours de la prodigalité des Princes, & craignoit peu leur cruauté & leurs rapines.]

Hier. ep. 128. p. 6... c. — Macri. v. p. 94. c. — ἐς ποδήρες τρόπον. — cucullam.

'Caracalla avoit "la fantaisie de vouloir imiter le grand Alexandre; & cela luy faisoit au moins aimer les Macedoniens, dont il fit un corps de seize mille soldats qu'il appelloit [1] la phalange d'Alexandre. 'Au contraire parcequ'on disoit qu'Aristote avoit contribué à la mort de ce conquerant, il haïssoit tous les Aristoteliciens, leur ostoit "les bourses & les colleges qu'ils avoient à Alexandrie, & les privoit de tous les autres avantages qu'on leur avoit faits.

Dio, l. 77. p. 873. 874| Her. l. 4. p. 548. a. b. c| Cara. v. p. 85. c. — Dio, l. 77. p. 87... c. — &c. — L. — τὰ συσσίτια.

[Il haïssoit generalement, comme nous avons dit, toutes les personnes de lettres.] 'Philisque sophiste, à qui il avoit donné la chaire de rhetorique à Athenes sur la recommandation de Julie sa mere, pretendant estre par les privileges attachez à cet emploi, exemt de diverses charges ausquelles les bourgeois des villes estoient sujets, il luy répondit; Ni vous, ni aucun autre « professeur ne serez exemtez de rien: J'ay bien affaire que pour « quelques méchantes déclamations, on diminue le nombre de « ceux qui doivent porter les charges publiques. On ne dit pas neanmoins si cela eut lieu à l'égard des autres professeurs: & mesme comme Caracalla estoit fort leger,] 'il accorda depuis la mesme exemption à Philostrate de Lemne, qui n'avoit que 24 ans, pour une déclamation qu'il avoit faite.

Philst. so. l. 2. c. p. 617. 618. — p. 618. b.

[Je ne sçay si ce fut par une suite de son amour pour Alexandre, ou parcequ'il avoit fait tous ses sujets citoyens Romains,] 'qu'il admit les Alexandrins dans le Senat de Rome, dont ils avoient toujours esté exclus jusques alors par une ordonnance d'Auguste. 'Cœranus fut le premier Egyptien qui eut cet honneur, aprés avoir esté banni sous Severe, & renfermé sept ans dans une isle comme ami de Plautien. Il fut mesme elevé au Consulat sans avoir passé par aucune autre charge inferieure.

Dio, l. 51. p. 455. b. — l. 76. p. 862. d.

Carac. v. p. 89. a.

'Caracalla fit faire à Rome la plus belle rue de la ville avec

1. c'est un gros bataillon d'infanterie.

quelques autres edifices : mais on releve surtout les thermes [ou bains publics] qui portoient son nom : & l'on y voyoit des choses qu'on estimoit "inimitables. 'Il y avoit seize cents chaises de marbre poli. S. Jerome parle de ces thermes sur l'an 215. [a]On les voyoit encore du temps de Cuspinien, mais à demi ruinez.

&c. — Pho: c 80. p. 197. — a Cusp. in fast. p. 371. b.

✝✝

ARTICLE IX.

Caracalla vient dans les Gaules; fait la guerre aux Allemans.

L'AN DE JESUS-CHRIST 213, DE CARACALLA 3.

NOTE 1. '*M. Aurelius Antoninus Aug. IV, & Dec. Cælius* [1] *Balbinus II, Consuls.* — Idat. &c|Grut. p. 44. 2.

'LE dernier de ces Consuls est le mesme Balbin qui fut fait Empereur par le Senat l'an 237, contre Maximin I. [b]Gordien le pere qui fut declaré Auguste à Carthage peu de mois avant Balbin, avoit aussi esté Consul avec Caracalla, [mais subrogé, & on n'en sçait pas précisément l'année.

Nor. ep. cons. p. 127. — b Gord. v. p. 152. a.

On peut raporter à ce temps-ci] 'ce que dit Spartien, que Caracalla aprés avoir bien commis des cruautez à Rome, vint dans les Gaules, 'soit que [par sa legereté naturelle] il s'ennuyast de demeurer à Rome, soit qu'il en fust chassé par les remors [& par la honte] de ses crimes. Il prit le pretexe d'aller visiter les provinces, & regler les troupes. 'D'abord qu'il fut dans les Gaules, il fit tuer le Proconsul de la Narbonnoise, "inquieta tous les autres Gouverneurs, troubla les peuples, viola les droits des villes, [dont plusieurs ne vouloient peutestre pas accepter le droit de bourgeoisie,] & s'y fit haïr de tout le monde, quoiqu'il s'efforçast quelquefois de paroistre doux. Il tomba ensuite dans une grande maladie, [dont estant gueri,] il traita avec beaucoup de cruauté [les medecins] qui avoient pris soin de luy.

Carac. v. p. 87. a. — Her. l. 4. p. 547. a. b. — Carac. v. p. 87. a. — turbatis.

L'AN DE JESUS-CHRIST 214, DE CARACALLA 4.

1. '*Messala, &* [1] *Sabinus, Consuls.* — Idat|Buch|Car. Alex &c.

[c]Onuphre croit que ce Sabin est Q. Aquilius, ou plutost C. Atius Sabinus, qui fut Consul pour la seconde fois en 216. [d]Ce peut estre encore ce Sabin homme Consulaire, qui fut chassé de Rome sous Heliogabale, & à qui Ulpien a adressé quelques ouvrages. [e]Onuphre croit aussi que Messala est Silius Messala tué sous Heliogabale, aprés avoir esté Consul lorsque Julien fut

c Onu. p. 252. b. c. Nor. ep. cons. p. 128. — d Cusp p. 371. 2| Helio. v. p. 106. c. — e Onu p. 252. b| Dio, l. 73. 79. p. 830 c| 920. d.

1. Cuspinien a lu Saturnin dans son Anonyme, au lieu que Bucherius & le Cardinal Noris y ont trouvé Sabin, aussibien que dans les autres fastes.

tué, [c'est à dire au mois de juin 193.] Ainsi il aura esté Consul pour la seconde fois en 214.

[Caracalla peut estre revenu des Gaules à Rome, & y avoir apporté les caracalles dont nous avons parlé, pour en repartir cette année aprés le mois de may,] 'puisque nous avons une loy du 5 fevrier, datée de Rome, [a] & qu'une medaille marque son depart dans la 17[e] année de son Tribunat". Il semble selon cette medaille, qu'il partit pour quelque guerre: '& il prit en effet le titre d'Imperator pour la troisieme fois en la 17[e] année de son Tribunat. [C'est donc en cette année ou au commencement de la suivante, qu'il faut mettre sa guerre contre divers peuples de la Germanie,] 'entre lesquels on marque les Cennes & les Allemans. Au lieu des Cennes il y en a qui lisent les Cattes, [dont le nom est plus connu,] '& qu'on place au nord de la riviere du Mein: [b] Ceux qui parlent des Cennes, les mettent vers la Norique. [Ainsi les uns & les autres estoient assez prés des pays qu'occupoient alors les Allemans, entre le Danube, le haut Rhein, & le Mein, où est aujourd'hui le duché de Wirtemberg.

Cod. J. 7. t. 16. l. 2. p. 656. | a Occo, p. 378. | commencée en 214, vers juillet. | Bir. p. 294 | Goltz. p. 93. c. | Dio, l. 77. p. 876. d | val. p. 749. | Buch. belg. l. 1. c. 4. § 8. p. 5. | b Dio, val. p. 709.

'Le nom des Allemans qui depuis est devenu si celebre, paroist ici pour la premiere fois dans l'histoire. [c] Agathias cite d'Asinius Quadratus historien Romain, [qui écrivoit sous Philippe vers l'an 247,] que les Allemans ont esté dans leur origine [e] un ramas de plusieurs nations, comme [1] leur nom le porte. 'On croit en effet qu'ils se sont formez des restes des Sueves qui avoient autrefois occupé ces pays; des Gaulois les plus gueux & les plus temeraires, qui, comme on l'apprend de Tacite, estoient allé habiter les pays quittez par les Sueves; [& peutestre encore de plusieurs autres peuples voisins qui avoient fait la mesme chose.] 'Ils formoient alors une nation fort nombreuse, & ils combatoient tres bien à cheval.

Vorb. 2. p. 473 1. 2. | c Agath. l. 1. p. 37. c. | ξυνήλυδες καὶ μιγάδες. 1. | Buch. belg. l. 6. § 7. p. 199. 2. a. | Aur. Vict.

'Il paroist qu'ils estoient joints avec les Cattes, lorsque Caracalla leur fit la guerre sous pretexte de secourir quelque autre nation. 'Dans cette expedition il faisoit assez bien les fonctions de soldat, comme nous l'avons marqué; & il envoyoit quelquefois défier les chefs des ennemis de le venir combatre seul à seul: mais il s'acquittoit tres mal des devoirs d'un General, qui sont proprement ceux qu'un Prince doit savoir. 'Spartien & Victor disent qu'il tua neanmoins un assez grand nombre de barbares vers la Rhecie, '& il défit les Allemans auprés de la riviere du Mein. [d] Selon Dion, les Cennes [ou les Cattes] se jettoient sur

Dio, val. p. 749. | l. 77. p. 876. c. d. | a Carac. v. p. 87. b. | p. 89. d | Aur. Vict. | d Dio, l. 77. p. 876. d. e. | a Buch. belg. p. 200. § 3.

1. [a] *All.* en alleman signifie *tout*, & *man*, *homme*.

les Romains avec une telle fureur, qu'ils arrachoient avec les dents les traits dont on les avoit blessez, afin que leurs mains ne fussent occupées qu'à tuer. Mais ils luy vendirent enfin pour de grandes sommes d'argent l'honneur de les avoir vaincus, & la liberté de se sauver [en deçà du Rhein] dans la [haute] Germanie.

'Il avoit pris quelques femmes Cattes & Allemandes, à qui il demanda lequel elles aimoient mieux d'estre vendues, ou d'estre tuées. Elles choisirent le dernier. On les vendit neanmoins; mais elles se tuerent toutes, & quelques unes aprés avoir tué leurs enfans. Val. p. 749. 750.

'Comme on sceut qu'il aimoit à acheter des victoires, diverses nations envoyerent des bords de l'Ocean, & des pays qui sont à l'embouchure de l'Elbe, pour luy demander la paix, ou le menacer de la guerre, afin d'en tirer de l'argent. Il falloit essuyer quelques paroles [dures, ou de vanterie:] mais la vue de l'or qui ne leur manquoit point, les consoloit aisément: & il ne leur donnoit pas sa fausse monnoie, mais la meilleure. 'C'est ainsi qu'il chargea extremement son Epargne d'un grand nombre de pensions. 'Il se fit encore aimer de ces barbares en en prenant plusieurs pour les mettre dans ses armées, & mesme dans ses gardes: 'Il leur donnoit des charges, & il se fioit plus à eux & aux Scytes, quoique souvent ce ne fussent que des esclaves, qu'aux soldats Romains. 'Il s'habilloit aussi quelquefois comme les Allemans, & prenoit une perruque blonde de la couleur de leurs cheveux. Val. p. 750. l. 78. p. 896. Her. l. 4. p. 547. b. c. Dio, l. 78. p. 891. a. b. Her. l. 4. p. 547. c. Τριχωτοί.

'Dion assure que quand les barbares luy envoyoient des deputez, il s'entretenoit souvent avec eux sans autres témoins que ceux qui servoient d'interpretes, lesquels il faisoit tuer aussitost, afin que personne ne pust savoir ce qui s'estoit passé dans ces conferences: mais qu'aprés sa mort, les barbares mesmes avoient declaré qu'il leur disoit que s'il luy arrivoit quelque malheur, ils n'avoient qu'à se jetter dans l'Italie, & venir droit à Rome, n'y ayant rien si aisé que de la prendre. Dio, l. 78. p. 890. b.

'En passant par les terres de ceux qu'il estoit venu secourir, il ordonnoit de faire des chasteaux en divers endroits. [Il le faisoit peutestre pour obliger ceux du pays à prendre les armes, afin d'avoir occasion de les vaincre.] Cependant il ne s'en emurent pas davantage, prenant cela pour un jeu & une raillerie: de sorte que les meprisant comme des gents sans cœur, il fit assembler toute leur jeunesse, voulant, disoit-il, les enroler Val. p. 749.

dans ses troupes, & puis il les fit tailler en pieces par son armée qui les avoit environnez, & poursuivre par la cavalerie ceux qui purent echaper. Dion semble dire qu'il commit cette horrible perfidie en marchant contre les Allemans. [Ainsi je ne sçay si ce ne seroit point ce que dit Spartien,] 'qu'il tua beaucoup de barbares vers la Rhecie.

Carac. v. p. 87. b.

Dio, val. p. 754-757.

'Il se vantoit encore comme d'une action bien glorieuse, de ce qu'il avoit tué Gaiobomar Roy des Quades, sur je ne sçay quelle accusation ; & de ce qu'il avoit allumé la guerre entre les Vandales & les Marcomans," qui auparavant estoient amis : & cependant il ne pouvoit pas s'empescher de témoigner de l'estime pour ce celebre Fabricius, qui n'avoit pas voulu souffrir que Pyrrhus fust tué par la trahison de son ami.

&c.

Carac. v. p. 87. c| 89. d.

'Aprés s'estre assujetti" les Allemans [de la maniere que nous avons vu,] il prit le nom de Germanique & d'Allemanique ; 'dont le premier luy est donné dans les medailles de la 17e année de son Tribunat, & dans les suivantes. 'Il se trouve mesme dans deux ou trois de la 16e année, où il ne se qualifie neanmoins Imperator que pour la seconde fois. [J'ay peur qu'il n'y ait faute : & d'autant plus,] 'que dans une de sa 17e année il prend encore le titre de Britannique, qu'on luy donnoit depuis la guerre d'Angleterre, & qu'il paroist avoir quitté lorsqu'il prit celui de Germanique, puisque [1] toutes les medailles posterieures ne le luy donnent plus.] 'Dion dit en general de ces guerres d'Allemagne, que les barbares se moquerent aussibien de son adresse feinte, & de sa valeur apparente, que de " sa veritable mollesse ; & qu'ils firent voir que ce n'estoit qu'un homme sans sincerité, sans genie, & sans courage.

Germanos.

Goltz. p. 93. c.

Bir. p. 293.

p. 293.

1.

Dio, val. p. 746.

ἠλιθίας.

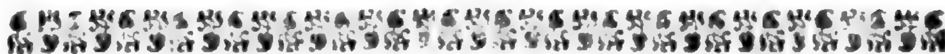
Carac. v. p. 87. c.

'Spartien aprés avoir marqué qu'il prit le nom de Germanique, dit qu'on condanna alors diverses personnes pour avoir porté à leur cou des preservatifs contre la fievre, & d'autres pour des choses encore plus innocentes.

Rein. p. 194.

1. 'On lit dans une inscription de l'an 217, *Parth. Maximus, Britan. max Germ. max.* [Cela se voit encore dans d'autres marbres ; mais je ne sçay si on le trouve jamais dans les medailles.]





ARTICLE X.

Caracalla fait la guerre aux Gots; passe en Asie; invoque inutilement Esculape.

L'AN DE JESUS-CHRIST 215, DE CARACALLA 5.

'*Lætus II, & Cerealis, Consuls.* Idat. & alii; Onu. in fast. p. 252. c.

[LÆTUS est appellé Lentulus par la chronique d'Alexandrie.]

'Caracalla [aprés son expedition d'Allemagne,] passa dans la Dace, & s'y arresta quelque temps. [a] Il vainquit vers ce temps là les Getes dans quelques petites rencontres: & ce fut sur cela que Pertinax fit sa raillerie, en disant qu'il luy falloit donner le nom de Getique. [Ainsi il ne mourut pas avant ce temps-ci, non plus que Pompeien,]'qui avoit commandé les armées dans toutes les grandes guerres, dit Spartien, que Commode avoit eues à soutenir. Caracalla voulut faire croire que Pompeien avoit esté tué par des voleurs. Carac. v. p. 87. b. a p. 89. d. p. 85. d.

'Spartien parlant de cette guerre contre les Getes, dit que ces Getes estoient les Gots: [& je pense que c'est la premiere fois que cette nation a eu à demesler avec les Romains, dont elle devoit un jour ruiner l'Empire dans l'Occident.] 'On croit qu'elle vient originairement du pays de la Suede qui porte encore aujourd'hui le nom de Gothland, ou terre des Gots; '& qu'elle passa ensuite [dans la Saxe & la Pomeranie] entre la Vistule & l'Elbe, où Tacite place les Gothons. [b] Ils vinrent de là se placer vers les Palus Meotides, où on assure que leur nom, leur langue, & leur race se conserve encore aujourd'hui. Mais ce qui les a fait connoistre, c'est qu'ils vinrent enfin occuper la Dace selon Grotius, [ou plutost les pays qui en approchoient du costé de l'Orient, puisque la Dace estoit encore aux Romains.] 'Ils tenoient apparemment le pays que les Getes avoient possedé autrefois sur le Danube, ce qui aura contribué à leur en faire donner le nom: car du reste on ne croit pas qu'il y ait rien eu de commun entre ces deux nations. [Spartien nous apprend donc qu'ils y estoient des ce temps ci,] '& lorsque Maximin quitta la milice aprés la mort de Caracalla, il se retira dans la Thrace, d'où il entretenoit un frequent commerce avec les Gots.'Ce Maximin estoit fils d'un Got, & d'une Alaine: [c] ce qui donne quelque lieu de croire que ces peuples habitoient assez p. 89. d. Grot. r. Got. p. 13. 16. p. 18. 41. Tac. de Ger. c. 43. p. 137. b Grot. r. Got. p. 19. 41. p. 41. Max. v. p. 135. c. p. 138. c| Jorn. r. Got. c. 15. p. 631. c Vorb. p. 419. a.

prés de la Thrace dés devant qu'il y naquist, c'est à dire dés devant l'an 177.

[Caracalla eut apparemment quelque escarmouche avec les Get. v. p. 91. c. Sarmates,] 'puisqu'on luy a voulu donner le titre de Sarmatique. Dio, l. 78. p. 887. c. [Ces Sarmates peuvent bien estre] 'les Daces non sujets aux Romains, qui donnerent des ostages à Caracalla pour assurance de leur confederation.

Her. l. 4. p. 547. b|548. a. 'Aprés que ce prince eut visité les bords du Danube, & les a p. 548 a|Cara. v. p. 87. d|Dio, val. p. 754. provinces les plus septentrionales, a il vint dans la Thrace sans se mettre plus en peine de la Dace, dit Dion, [ce qui peut marquer qu'elle estoit alors attaquée par quelques barbares.] Herodien semble dire que ce fut dans la Thrace qu'il se mit en teste d'honorer & d'imiter Alexandre, parcequ'il n'estoit pas loin de Her. p. 548. c. la Macedoine. 'Aprés avoir fait dans la Thrace les reglemens Dio, val. p. 754| Carac. v. p. 87. c. qu'il luy plut, il passa en Asie, '& fut en danger de perir par " une &c. b Her. l. 4. p. 548. c. tempeste en traversant l'Hellespont. b Il vint avec grand empressement à Pergame pour y estre gueri des maladies de son corps & de son esprit: [car on pretendoit qu'Esculape y enseignoit des remedes par des songes.] Il y eut tant de songes qu'il Dio, val. p. 753. voulut, dit Herodien: 'mais jamais Esculape ne luy enseigna rien qui luy pust servir, quoiqu'il l'en priast longtemps, & de l. 78. p. 897. c. tout son cœur. 'Il accorda diverses graces à ceux de Pergame, dont ils furent privez aussitost aprés par Macrin.

val. p. 754|Her. p. 548. c. d. e. 'De Pergame il fut à Illium, voir les restes de l'ancienne Troie, [& quoique les Romains pretendent venir des Troyens,] il rendit neanmoins" de grands respects au tombeau d'Achille [leur &c. Dio, l. 77. p. 878. a. plus dangereux ennemi.] 'Il alla [de là] passer l'hiver à Nicomedie occupé à ses exercices ordinaires, de tuer, de violer les loix, l. 78. p. 883. 884. & de prodiguer de l'argent. 'Il parla alors pour la derniere fois à Dion qui avoit soupé avec luy dans les Saturnales [au mois de decembre.]



ARTICLE XI.

Caracalla traite avec Artabane Roy des Parthes; arreste par trahison les Rois d'Edesse & d'Armenie.

L'AN DE JESUS-CHRIST 216, DE CARACALLA 6.

'C. Atius" Sabinus II, & Cornelius Anullinus, Consuls. V. § 9.

Nor. ep. cons. p. 128. Spon. p. 271. 'DANS l'inscription dont le Cardinal Noris tire C. Atius, quelques uns lisent Catius. Caracalla y est qualifié Prince de

de la jeunesse, [quoiqu'on n'ait point accoutumé de donner ce titre à des Augustes.] S. Prosper & Cassiodore mettent un Venuste au lieu d'Anullin. 'On trouve dans une inscription Q. Aquilius Sabinus II, & S. Aurelius Anullinus, 'qui peuvent estre des Consuls subrogez, soit de ce temps-ci, soit de quelque autre: car on n'en apprend rien par l'inscription. Onu.p.252.c. Noris,p.128.

'Caracalla estoit encore à Nicomedie [le 4 d'avril: & comme c'estoit] le jour de sa naissance, il y donna un combat de gladiateurs, "dans lequel il signala sa cruauté. [En estant parti,] 'il traversa la Bithynie, l'Asie, & toutes les autres provinces jusqu'à Antioche, où il fut receu magnifiquement: & il y fit quelque sejour, 'durant lequel il écrivit au Senat, qu'il savoit bien que sa conduite ne plaisoit pas à tout le monde, "mais qu'il s'en mettoit peu en peine, parce qu'il avoit des armes & des soldats. Dio,l.77.p.878. d.e. &c. Her.l.4.p.549. a. Dio,l.77.p.879. a. &c.

'Il se preparoit des qu'il estoit à Nicomedie à faire la guerre aux Armeniens & aux Parthes. [On ne dit point le sujet de la guerre d'Armenie.] 'Pour celle des Parthes, sa veritable raison estoit qu'il vouloit se faire donner le nom de Parthique, & se signaler dans l'Orient par quelque victoire; 'ce qu'il esperoit d'autant plus, que Vologese Roy des Parthes estant mort, ses enfans se faisoient la guerre l'un à l'autre pour la couronne. Il n'y a pas lieu de s'étonner que Caracalla qui avoit tué son frere, ait esté bien aise de voir des freres en dissension, qu'il ait voulu en profiter, & qu'il se soit fait un honneur d'avoir esté l'Auteur de leur division, quoiqu'il fust fort innocent de ce crime. Mais il est suprenant qu'il n'ait pas eu honte d'écrire au Senat, que cette division entre des freres menaçoit l'Etat des Parthes d'un grand malheur. [Il dit neanmoins en cela la verité. Car Artabane qui emporta la couronne, "fut le dernier Roy de sa nation. p. 878. a. Her.l.4.p.551. a. Dio,val.p.746. 749|l.77.p.876. a.b. V. Alexandre § 15.

Il falloit un pretexte à Caracalla] 'pour rompre la paix qui estoit alors entre les Romains & les Parthes; '& il le trouva dans ce que Vologese avoit refusé de luy rendre Tiridate & Antiochus qui avoient quitté les Romains pour se retirer auprés de luy. Antiochus estoit un Cilicien "philosophe cynique, qui s'estoit enrichi par les bienfaits de Severe & de Caracalla mesme. [On ne dit point qui estoit Tiridate. Son nom peut donner lieu de croire que c'estoit quelque prince Parthe ou Armenien.] 'Severe en marchant contre Vologese avoit avec luy un frere de ce prince. 'Caracalla menaçoit donc de faire la guerre parcequ'on ne luy rendoit pas ces deux personnes. 'Mais les Parthes les luy ayant enfin renvoyez, il témoigna estre content, & Her.l.4.p.551.b. Dio,l.77.p.878. c.d. &c. l.75.p.854.a. l.77.p.878.c. p.879.a.

ne songea plus à cette guerre, [jusqu'à ce qu'il eust trouvé quelque autre pretexte.]

p. 875. d. 'Il persuada vers ce temps là à Augare [ou Abgare] Roy de l'Osrhoene, de le venir trouver comme ami: [& il estoit effectivement ami des Romains,] p. 876. d. val. p. 746. 'puisque dans la guerre d'Allemagne, Caracalla avoit des archers Osrhoeniens dans ses troupes. 'On marque mesme que depuis qu'il estoit devenu[1] maistre de l'Osrhoene, il en traitoit tres mal les Grands, sous pretexte de les obliger à suivre les coutumes Romaines. l. 77. p. 875. d. 'Cependant des qu'il fut venu à la Cour, Caracalla l'arresta, & le fit mettre en prison, aprés quoy il se rendit sans peine maistre de son Etat.

e. 'La mesme infidelité ne luy réussit pas si bien à l'égard de l'Armenie: le Roy [qui pouvoit estre encore V. Severe § 24. Vologese fils de Sanotruce,] estoit en different avec ses enfans. Caracalla exhorta le pere & les enfans par des lettres pleines d'amitié à le venir trouver afin qu'il les mist d'accord; & quand ils furent venus, il les traita comme Abgare. l. 78. p. 887. b. 'On trouve qu'il tint en prison durant onze mois, [c'est à dire apparemment jusqu'au 8e avril 217 qu'il fut tué,] la mere de Tiridate Roy d'Armenie [Ce pouvoit estre la femme de Vologese venue avec luy au mois de may: & peutestre que Vologese mourut en prison, & que Tiridate ne l'ayant pas suivi à la Cour de Caracalla, ou s'estant sauvé, luy succeda.] l. 77. p. 875. e. 'Car les Armeniens nonobstant la captivité de leur Roy, & de ses enfans, ne se rendirent pas pour cela, comme ceux de l'Osrhoene: ils prirent les armes pour se défendre: & tout le fruit que Caracalla tira de sa perfidie, fut que personne ne voulut plus se fier à luy. Ainsi il apprit par son experience, [ou apprit aux autres,] qu'il n'y a rien de plus pernicieux à un Prince que de tromper ses amis.

p. 879. b. 'Lorsque Caracalla se vit quitte de la guerre des Parthes, il envoya son armée contre l'Armenie sous la conduite de Theocrite le comedien, dont nous avons parlé ci-dessus, Carac. v. p. 87. d. 'c'est à dire d'un homme digne de luy, [& digne du succés qu'il eut:] a Dio, l. 77. p. 879. b. a car il fut entierement défait.

[Abgare depouillé de son royaume, fut apparemment mené à Rome avec deux enfans qu'il avoit, Abgare & Antonin, & tout le reste de sa famille.] Sid. l. 1. ep. 8. n. p. 30. 'Car on a à Rome l'epitaphe d'un Abgare mort à 26 ans au grand regret de ses parens & de ses amis: l'epitaphe est faite par Antonin son frere, & elle porte qu'ils estoient

1. Cela semble marquer qu'il ne l'estoit que depuis peu, & qu'ainsi ce n'est pas celui qui s'estoit soumis à Severe vers l'an 198.

tous deux fils d'Abgare * autrefois Roy de [l'Osrhoene.] 'Caracalla mit une colonie à Edesse capitale [de l'Osrhoene. Spanh. l. 9. p. 775.

* ἀπεψηφισμένους.

Il semble donc que ce royaume ait esté entierement éteint en ce temps-ci:] '& neanmoins on trouve encore un Roy Abgare dans les medailles de Gordien. "Occo le prend pour un Roy des Parthes, 'ce qui ne se peut soutenir; & Spanheim ne trouve point de difficulté à croire que c'est encore un Roy d'Edesse. 'Et en effet George le Syncelle cite de Jule Africain, que du temps de l'Empereur Alexandre, [ou plutost d'Heliogabale,] Abgare homme sacré regnoit à Edesse. 'Selon que Scaliger raporte cet endroit, on ne voit pas si cet Abgare estoit Roy d'Edesse, ou plutost on n'y voit aucun sens. 'Bede l'a lu comme le Syncelle. [Sans ce passage on pourroit croire que l'Abgare marqué sur les médailles de Gordien, estoit Roy non d'Edesse & de l'Osrhoene, mais de quelques pays voisin,] 'le mot d'Abgare estant aussibien un nom de dignité qu'un nom propre. [a] Le Cardinal Noris croit qu'Abgare mesme depouillé par Caracalla, ou ses enfans, furent rétablis dans leur royaume, mais non dans la possession de la ville d'Edesse, parcequ'on en avoit fait une colonie. [Il n'a pas fait attention au passage d'Africain.] Quoy qu'il en soit, il est certain que dans le IV. siecle l'Osrhoene estoit une province soumise absolument aux Romains.

vers l'an 240. — Occo, p. 437. 438. — Spanh. l. 2. 5. p 86. 422. — Sync. p. 359. b. — Eus. χρ. p. 24. b. — Bed. chr. t. 2. p. 111. — Spanh. l. 5. p. 421. — a Nor. epo. p. 91. c.

❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧

ARTICLE XII.

Caracalla massacre les Alexandrins; trompe les Parthes, & les pille.

'APRES que Caracalla eut passé quelque temps à Antioche, il s'en alla à Alexandrie, [b] dont il haïssoit les habitans, à cause que selon leur naturel vif, leger, & piquant, ils avoient fait de grandes railleries de luy, particulierement sur la mort de Gete. Il dissimula sa haine jusqu'à ce qu'il y fut arrivé: & alors "il fit faire une horrible boucherie des Alexandrins, sans aucune distinction d'innocens & de coupables. Beaucoup d'étrangers qui y estoient venus à cause de luy, & mesme plusieurs de sa Cour, y furent enveloppez, parceque ce carnage se fit durant la nuit aussibien que durant le jour. Il n'osa pas marquer au Senat combien on avoit tué de personnes, [& apparemment il eust esté bien difficile de les conter:] Il manda seulement qu'il n'estoit pas necessaire de savoir le nombre & la qualité des morts, puisque tous estoient coupables. Il y eut mesme quel-

Her. l. 4. p. 549. a. — b p. 549-551 | Dio. l. 77. p. 879. 880 | Carac. v. p. 87. d. — &c.

ques temples pillez, par où l'on peut juger du reste.

Dio,l.77.p.880. Val.p.757. 'Caracalla vit de ses yeux la plus grande partie de cette sanglante execution, & donna ses ordres pour le reste de dedans le temple de Serapis où il estoit "comme un homme pur & innocent, ce qu'il ne rougit pas mesme d'écrire au Senat. Il demandoit à cette [fausse] divinité, au milieu de tant de massacres, la guerison de tous ses maux: [& pour l'obtenir,] il luy consacra l'épée dont il avoit percé son frere. [En effet il ne pouvoit rien offrir de plus agreable au demon qui se faisoit adorer sous le nom de Serapis. Mais parceque le demon n'est pas le maistre de la vie ni de la santé des hommes,] 'il n'en put rien obtenir. [a]On remarque que peu aprés, un grand feu s'estant allumé dans le temple de Serapis, il n'y brula rien neanmoins que cette épée teinte du sang d'un frere. (ἐν εὐαγεῖ.) (val. p.753. a l.78.p.891.c.)

l.77.p.880.b.c. 'Aprés que le carnage fut cessé, Caracalla chassa de la ville tous les étrangers hors les marchands, luy osta les spectacles, & "les assemblées des hommes de lettres qui y formoient une espece de college, & la fit partager par des murailles & des corps de garde posez en divers endroits, afin que les miserables restes de ses habitans n'eussent pas mesme la liberté de se voir les uns les autres. [Mais comme ce tyran mourut peu aprés, la ville se rétablit, & se conserva toujours l'honneur d'estre la premiere de l'Empire aprés Rome. On peut voir encore dans Dion & dans Herodien quelques circonstances de cette cruauté inouie. Nous les avons omises, parceque nous ne voyons pas qu'on puisse accorder aisément ce qu'en disent ces deux auteurs.] (τὰ συσσίτια.) (V. Adrien § 11.)

l.78 p.896. a| Her.l.4.p.551.a. b Dio, l.78 p. 881.a| Her. p. 551. 552. 'Caracalla revint d'Alexandrie à Antioche, pour faire la guerre aux Parthes par une nouvelle injustice. [b] Comme il luy falloit un pretexte, il envoya des ambassadeurs chargez de presens magnifiques à Artabane Roy des Parthes, pour luy demander sa fille en mariage, [se doutant bien qu'on ne la luy donneroit pas.] Artabane s'en excusa en effet "sur la difference qui estoit entre les mœurs des Parthes & des Romains: & d'ailleurs il savoit bien, dit Dion, que Caracalla ne demandoit sa fille que pour se faire un droit sur sa couronne. 'Herodien écrit que Caracalla persistant en sa demande, Artabane y consentit, le laissa venir dans ses Etats "jusques auprés de la ville royale [de Ctesiphon,] le fit recevoir par tout magnifiquement, sortit audevant de luy avec toute sa Cour; & que lorsqu'on ne songeoit qu'à la solennité du mariage, "les Romains se jetterent tout d'un coup sur les Parthes, qu'ils en tuerent un grand nombre, en sorte qu'Arta- (&c.) (Her.l.4.p.552. 553.) (&c.) (NOTE 2.)

bane mesme eut peine à se sauver par la fuite, & qu'ils revinrent ensuite en Mesopotamie, brulant, tuant, & saccageant tout ce qui se rencontra sur leur route.

[Mais il y a plus de vraisemblance dans ce que Dion dit,] 'que sur le refus d'Artabane, Caracalla sans autre declaration de guerre entra sur les terres des Parthes, pilla une grande partie de la Mede, y ruina divers "chasteaux, prit Arbele, où il renversa les tombeaux des Rois des Parthes, & en jetta les os; tout cela sans que personne luy resistast, & en vinst aux mains avec luy, ni qu'il vist mesme les ennemis, parcequ'on ne s'estoit point dutout attendu à cette irruption. [Ainsi il se faut peu arrester à Spartien,] 'qui marque un combat tumultuaire contre des seigneurs du pays, & qui fait entrer les Romains par le pays des Cadusiens, [qui est vers la mer Caspienne,] & par la Babylone [qui est bien eloignée des Cadusiens & de la Mede.] Dio, l. 78. p. 881. a. b. — τείχη. — Carac. v. p. 87. d. e.

'Caracalla revint de là passer l'hiver à Edesse, d'où il écrivit des lettres magnifiques à Rome, comme s'il eust entierement vaincu les Parthes, "& subjugué tout l'Orient. On savoit bien ce qui en estoit: car il n'y a personne à qui le mensonge serve moins qu'aux Princes. Neanmoins la crainte & la flaterie firent qu'on luy decerna tous les honneurs du triomphe & le titre de Parthique, 'qui se lit sur une de ses medailles avec celui d'Armeniaque, & avec le titre d'Imperator [1] pour la quatrieme fois: '& on voit encore sur d'autres de vains trophées pour la victoire qu'il pretendoit avoir remportée sur les Parthes. e|Dio, l. 78. p. 881. c|Her. l. 4. p. 553. b. — &c. — Occo, p. 381. — Bir. p. 296.

ARTICLE XIII.

Caracalla est tué par Macrin.

L'AN DE JESUS-CHRIST 217, DE CARACALLA 6, 7.

'*C. Bruttius Præsens, & T. Messius Extricatus, Consuls.* Idat. & alii| Nor. ep. cons. p. 129.

a PRÆSENS est marqué Consul pour la seconde fois dans les fastes de Theon, & Extricatus dans une inscription. a Cyp. dis. ap. p. 100| Grut. p. 300.

b Durant que Caracalla se glorifioit de sa victoire pretendue, les Parthes qui avoient fui d'abord parcequ'ils avoient esté surpris, se preparoient à le venir attaquer, [se confiant moins en leurs forces] qu'en la foiblesse des Romains. Car outre le peu b Dio, l. 78. p. 881. c. d e|val. p. 758.

1. [J'ay peur que ce ne soit une faute.] 'Car dans une inscription d'Espagne faite aprés le 4 fevrier 217, *Tr. p. XX*, & où on luy donne le titre de *Parth. Max.* on lit seulement *Imp. III.* Il y est aussi appellé *Pater militum.* On luy donne le titre de Parthique dans une inscription de l'an 212, *Cons. III. des. IIII.* [L'auroit-il pris d'abord à cause des victoires de son pere?] Grut. p. 158. — Rein. p. 294. — Rein. p. 251.

p. 893. c. d. d'état qu'ils faisoient d'un prince tel que Caracalla, 'ses troupes estoient sans vigueur & sans courage, & par la vie molle à laquelle elles avoient esté accoutumées dans les années precedentes, & par les fatigues qu'elles venoient de souffrir. Toutes les liberalitez qu'il leur faisoit, ne suffisoient point pour leur remettre le courage, 'ni mesme pour le leur faire aimer, parcequ'il leur preferoit des Allemans & des Scythes. 'Spartien dit que hors les Pretoriens, toutes les troupes le haïssoient. a Comme il savoit l'armement des Parthes, quoiqu'il le dissimulast, il se preparoit aussi à marcher contre eux; mais Dieu destinoit aux uns & aux autres d'autres ennemis: [& il estoit temps qu'il arrestast le cours de tant de crimes que commettoit Caracalla.]

p. 891. c. | Carac. v. p. 88. c. | a p. 87|Dio, l. 78. p. 881. c. e.

Her. l. 4. p. 553. c. d. 'Il avoit souvent piqué Macrin Prefet du Pretoire par ses railleries, comme s'il eust manqué de cœur, & il le menaçoit mesme quelquefois de le faire mourir. 'Mais il arriva de plus, qu'un devin dit assez publiquement en Afrique, que Macrin & Diadumene son fils devoient regner. On envoya ce devin à Rome, où il dit la mesme chose à Flavius Maternianus qui y commandoit les milices de la ville, '& en qui Caracalla avoit une confiance particuliere. Il luy avoit mesme commandé, selon Herodien, de s'informer par toutes sortes de voies, sans en excepter la magie la plus noire, si personne ne songeoit à s'elever à l'Empire. 'Il manda donc aussitost à Caracalla ce qu'il avoit appris de l'Africain. La lettre fut portée d'abord à Julie, que Caracalla avoit laissée à Antioche avec pouvoir de voir tout ce qu'on luy écriroit, afin que parmi les affaires de la guerre, il ne fust pas accablé d'une foule de lettres peu importantes. Durant ce retardement, Macrin mesme fut averti de tout par une lettre d'Ulpius Julianus, donnée à un courier qui venoit droit à la Cour. 'Car ce Julien commandoit alors les soldats commis pour apprendre & raporter les nouvelles.

Dio, l. 78. p. 882. a. b. | Her. l. 4. p. 554. a. b. | Dio, l. 78. p. 882. a. | p. 895. a. b.

Her. l. 4. p. 554. c. d. 'Herodien dit que Caracalla ayant receu un paquet de lettres lorsqu'il estoit occupé à conduire ses chariots, il le fit donner à Macrin pour le voir, & luy en faire raport, & que Macrin y trouva la lettre de Maternien qui le regardoit. 'Mais Maternien pouvoit écrire une seconde fois: '& comme Caracalla se faisoit amener tous ceux qui pretendoient avoir quelque connoissance de l'avenir, 'un Egyptien nommé Serapion luy avoit dit nettement qu'il mourroit bientost, & que Macrin luy succederoit. Caracalla "l'avoit aussitost fait mourir [comme un calomniateur:] mais il ne laissoit pas d'eloigner sous divers pretextes tous les amis de Macrin. &c.

c. | a. | Dio, l. 78. p. 882. b. c.

'Macrin se jugeant donc perdu s'il ne se hastoit de se sauver e.
par quelque moyen que ce fust, 'il gagna deux freres, Aurele p. 890. d. e.
Nemesien, & Aurele Apollinaire, tous deux Tribuns dans les
Evocatus. gardes, & Jule Martial " Exemt, irrité contre l'Empereur qui
1. luy avoit refusé une charge de [1] Centenier. 'Spartien y ajoute Carac. v. p. 87. 88.
Praefectus. Rhetien " Colonel d'une legion, & dit que bien d'autres en
avoient aussi connoissance. [Je ne sçay si cela se peut accorder
avec Dion.]

2. 'La conjuration ainsi faite, s'executa [2] le 8e jour d'avril, [a] lorsque Caracalla alloit avec peu de chevaux d'Edesse à Carres, visiter le temple de la Lune, pour y offrir des sacrifices. Car estant descendu de cheval pour quelque necessité, & tous les autres s'estant eloignez par respect, hors un valet; lorsqu'il se rhabilloit ou qu'il remontoit à cheval, Martial accourut comme s'il eust esté appellé, ou qu'il luy eust voulu demander quelque grace, & luy donna un coup de poignard " dans le bas de la gorge, dont il tomba mort sur le champ. Martial s'enfuit aussitost à cheval, [& se mesla parmi la foule des autres;] 'de sorte qu'on eust ignoré son crime s'il n'eust gardé le poignard dont il avoit frapé son Prince. Car un Scythe de la garde l'ayant reconnu par là, le perça d'un coup de fleche. 'Les autres soldats ne témoignerent pas se presser beaucoup de venir secourir leur Empereur. 'Neanmoins quand on sceut qu'il estoit mort, toute l'armée y accourut, & Macrin le premier de tous, témoignant un extreme regret [de ce qui luy causoit une extreme joie.] 'C'est ainsi que Caracalla fut tué, agé de 29 ans & quatre jours, après avoir regné six ans, deux mois, [& [3] quatre jours] depuis la mort de son pere. 'Dion raporte plusieurs presages qu'il avoit eus de sa mort.

[Margin: Dio, p. 882. d | 890. c. — a p. 890. c | Cara. v. p. 87. 88 | Her. p. 555. — ὑπὸ τὴν κατακλεῖδα. — Dio, p. 891. a. — c. — Her. l. 4. p. 556. a. — Dio, l. 78. p. 882. c | 891. d. — 3. — p. 883. 884. 892. a.]

ARTICLE XIV.

Le Senat deteste Caracalla, & en fait un dieu: Mort de Julie.

'MACRIN [qui fut élu Empereur quatre jours aprés la mort de Caracalla,] fit bruler son corps, & en mit les cendres dans une urne qu'il envoya à Antioche pour les re- Her l. 4. p. 556. b.

1. 'Herodien dit qu'il estoit Centenier, & que Caracalla avoit fait depuis peu tuer son frere &c. Her. l. 4. p. 555 a.
2. Spartien, *p. 87. c*, dit le 6 avril, jour de la naissance de Caracalla, 'qui estoit né le 4. Il ajoute que c'estoit *ipsis Megalensibus*. 'Mais ces jeux duroient depuis le 4 jusqu'au dix. Dio, p. 891. d. Spart n. C p. 431. 1. d.
3. Il y a *deux jours* dans Dion, ce qui ne s'accorde avec aucun des autres caracteres qu'il met: Dans Zonare, *p. 221. d*, il y a *quelques jours*. L'edition de Xiphilin en 1590 *p. 437. d*, a *ἡμέρας*.... 'Le P. Pagi ou son Imprimeur se brouille sur cela. Pagi, 217. § 4.

Macr. v. p. 94. d. c. mettre entre les mains de Julie. 'Il les fit ensuite porter à Rome, & envoya [Adventus] qui avoit esté son collegue dans la Prefecture, pour les conduire, & leur faire faire une pompe funebre comme aux autres Empereurs. 'Neanmoins on les fit entrer de nuit à Rome, & on les mit secrettement dans le tombeau des Antonins, à cause de la haine qu'on avoit pour luy.

d|Carac. v. p. 89. b|Dio, l. 78. p. 892. b.

Macr. v. p. 95. c| Her. l. 5. p. 561. b. 'Car des que l'on fut assuré de sa mort, tout le monde en témoigna une extreme joie, chacun croyant voir briser l'epée qui luy pendoit sur la teste, surtout les personnes de qualité, & qui estoient dans les emplois. 'Le Senat dit contre luy tout ce qu'on peut dire contre un tyran, '& contre un homme qui est dans la haine & dans l'aversion publique. 'On ne l'appelloit plus Antonin, mais Bassien, ou Caracalla, ou Tarante du nom d'un gladiateur petit, laid, mal fait, mais tres méchant & tres cruel: & c'est le nom dont Dion se sert le plus. 'On ordonna que toutes les statues d'or & d'argent seroient fondues, afin que les siennes le fussent. On resolut que ceux qui luy avoient donné des avis contre des innocens, seroient punis; '& quelques uns le furent.

Macr. v. p. 95. c| Dio, l. 78. p. 892. c. p. 896. b. c. p. 897. 898.

p. 892. b. c. 'Mais nonobstant cette aversion generale de tous ceux qui avoient eu quelque chose à craindre de sa cruauté, les soldats conservoient encore une partie de l'affection qu'ils avoient eue d'abord pour luy. Cette affection se renouvella mesme bientost tout à fait par la conduite de Macrin, & par le souvenir de tant de liberalitez que Caracalla leur avoit faites. 'Ce fut ce qui fit que ni Macrin ni le Senat n'oserent jamais le declarer ennemi public: & on croit que le premier Senateur qui eust ouvert cet avis, eust esté mis en pieces par les soldats de la ville. 'Macrin fut mesme obligé de faire mourir un Aurelien qui avoit fait oster secrettement quelques unes de ses statues. [Mais ce qui fut le comble de la misere & de la lascheté, aussibien que de l'impieté,] 'les soldats ayant demandé qu'on en fist un dieu, le Senat n'osa resister, & luy decerna les honneurs divins; ᵃde sorte qu'un meurtrier de son pere & de son frere, le boureau du peuple & du Senat, l'horreur du genre humain, avoit le titre de dieu, un temple, des prestres & des pontifes, & cela par l'ordonnance de Macrin qui l'avoit fait tuer, & de ces graves Senateurs Romains, 'qui aprés en avoir fait un dieu, ne cessoient pas encore de le charger de toutes sortes d'injures.

b|895. 896. p. 896. 897. p. 892. c| Diad. v. 7. p. 7. c. a Carac. v. p. 89. c|93. d. c. Dio, l. 78. p. 892. c.

p. 885. 886. 'Julie mere de Caracalla fut saisie de douleur d'abord qu'elle apprit sa mort à Antioche où elle estoit. Elle se donna de grands coups sur l'estomac, qui irriterent beaucoup un cancer qu'elle y avoit,

avoit, & elle ne voulut point manger. Elle dit mesme tout ce qu'elle put contre Macrin, [comme pour l'obliger à la faire tuer promptement.] On pretend cependant qu'elle regretoit moins son fils qu'elle n'aimoit pas, que de se voir reduite à l'état d'une personne particuliere. Et en effet voyant que Macrin luy avoit écrit avec beaucoup de civilité, & luy laissoit tous ses officiers, & mesme ses gardes, elle ne voulut plus mourir. Mais depuis, Macrin irrité de qu'elle avoit dit d'abord contre luy, & de ce qu'elle formoit quelque intrigue pour tascher de se rendre maistresse de l'Empire, luy commanda de sortir d'Antioche.'Elle apprit [en mesme temps] avec quelle indignité on traitoit son fils à Rome : & comme son cancer la faisoit extremement souffrir, elle se laissa mourir de faim. 'Quelques uns ont cru qu'elle l'avoit fait par ordre. 'Son corps fut porté à Rome, & mis dans le tombeau de Caius & Lucius [petits-fils d'Auguste ;] d'où Mæsa sa sœur le fit transferer dans le mausolée d'Antonin [& d'Adrien.] p. 899. a. b. Her l. 4 p. 556 l. Dio, l. 78. p. 899. c. d.

'Voilà quelle fut la fin de la celebre Julie, qui d'un état tres bas avoit esté elevée à la dignité d'Imperatrice, [avec des honneurs & des titres tout nouveaux,] pour avoir le chagrin durant la vie de son mari de se voir dominée & maltraitée par un Plautien, pour voir aprés sa mort l'un de ses fils, [& celui qu'elle aimoit le plus,] egorgé dans son sein par l'autre, pour voir regner ce meurtrier de son frere, [& se souiller par toutes sortes de crimes,] pour le voir massacrer par un traitre, & devenir l'horreur du genre humain, pour se voir & se sentir elle mesme tombée du comble des dignitez dans l'état d'une criminelle, & reduite à une misere qui luy estoit plus dure que les plus cruels tourmens de la faim, & que toutes les horreurs de la mort. Ce grand exemple nous fait voir, dit un payen, que tout ce que la puissance & les dignitez humaines ont de grandeur & de charmes, n'est point capable de nous rendre heureux. b. c.

[Quelque juste que fust la mort de Caracalla dans l'ordre de Dieu, neanmoins comme il n'est jamais permis à des sujets d'attenter à la vie du Prince,] 'tous ceux qui eurent part à la conjuration faite contre luy, perirent ou en mesme temps [comme Martial,] ou fort peu aprés. Et Macrin ne luy survéquit que de 14 ou 15 mois.] p. 884. d.

'Il est bon de remarquer que Caracalla est le dernier Empereur qui ait fait mettre le titre d'*Imperator* sur ses medailles pour les victoires remportées sur les ennemis. Ses successeurs ont ne- Pagi. 215. § 4.

gligé ce titre, qui servoit neanmoins à donner quelque éclaircissement à l'histoire.



ARTICLE XV.

De Serenus Sammonicus, Ælius Maurus, & Oppien.

[Carac. v. p. 86. c. — Get. v. p. 92. a. — Carac. v. p. 86. c. — Voss. po. lat. p. 52. — a Mac. sat. l. 2. c. 12. 13. p. 302. 305. — b p. 301. 302. — c Get. v. p. 92. a. — d Voss. h. lat. l. 1. c. 2. p. 175. 176. — e Gord. v. p. 159. a. — f Alex. v. p. 124. a.]

'ENTRE ceux qui eprouverent la cruauté de Caracalla, fut [Q.] Serenus Sammonicus, qui a fait paroistre son erudition dans un grand nombre d'ouvrages qu'il a composez. 'Gete l'aimoit beaucoup. 'Aussi Sammonicus semble estre mis entre ceux qui furent tuez comme ses amis. Il fut executé à table lorsqu'il soupoit. 'On n'a rien de luy aujourd'hui que quelques livres sur la medecine en vers latins,[a] & quelques passages qu'en cite Macrobe[b] tirez d'un livre en prose adressé à Severe.[c] Il avoit aussi dedié quelques uns de ses livres à Caracalla.[d] On croit qu'il a écrit de l'histoire.[e] Il avoit une bibliotheque de 62 mille volumes, que son fils nommé comme luy laissa en mourant au second des trois Gordiens, duquel il avoit esté precepteur.[f] Entre les poetes & les orateurs que lisoit l'Empereur Alexandre, on marque Horace, & Serenus Sammonicus qu'il avoit connu & aimé. [Ce ne peut estre que le fils.]

[Sev. v. p. 71. c. — Voss. h. lat. l. 2. c. 2. p. 176.]

'Ælius Maurus cité par Spartien sur la mort de Severe, [n'a pas écrit avant Caracalla, sous lequel il devoit estre déja fort agé,] puisqu'il estoit affranchi de Phlegon de Tralles 'ce celebre affranchi d'Adrien. On ne dit point si c'est en latin ou en grec qu'il a écrit. Vossius croit que ç'a esté plutost en latin, parceque Spartien ne dit pas que ç'ait esté en grec.

[Oppi. ven. l. 1. p. 119. — Eus. chr. n. p. 221. 222. — Oppi. vit.]

'Oppien celebre poete grec a vécu du temps d'Antonin [Caracalla] fils de Severe & [de Julia] Domna, comme il nous l'apprend luy mesme, '& non pas sous Antonin le philosophe, comme on le lit dans la chronique d'Eusebe & de Saint Jerome. Il estoit Cilicien, 'de la ville d'Anazarbe, comme on le lit dans une petite vie de ce poete mise à la teste de ses œuvres, [dans laquelle il y a neanmoins plusieurs choses que nous ne voyons pas moyen de soutenir.] Cette vie porte que Severe ayant banni son pere nommé Agesilaüs[1] en l'isle de Malte, ou en celle de Meleda pres de Raguse; Oppien le suivit dans son exil, composa ses poemes dans cette isle, & les fut reciter à Rome, où on les trouva si beaux, qu'il obtint pour recompense le rappel de

1. εἰς μελίτην νῆσον τῷ ἀδρίῳ.

son pere: & outre cela, 'Severe luy donna une piece d'or pour chaque vers de son poeme sur la pesche; ce qui fit appeller ses vers des vers dorez. Soz. l. 1. pr. p. 394. c. d.

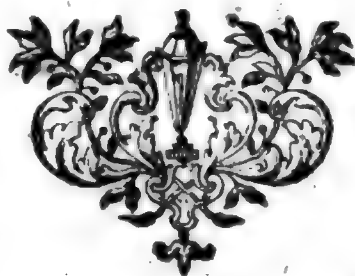
'Ce poeme sur la pesche fut fait aprés la guerre, lorsque Severe & Caracalla regnoient ensemble, [& ainsi vers l'an 200 au plutost.] 'Scaliger sur une conjecture [trés foible,] croit que ce fut vers le temps des jeux seculiers qui se celebrerent en 204. '[Il est adressé à Antonin Caracalla.] [a] Le poeme de la chasse est adressé au mesme prince, mais qui apparemment regnoit seul alors. [b] Ce poeme doit avoir cinq livres aussibien que le precedent, [quoiqu'il n'en ait que [1] quatre dans l'edition de Paris en 1555, où il est visible que cet ouvrage est imparfait.] [c] S. Jerôme dit que le poeme de la pesche est tres beau: 'Scaliger l'appelle un ouvrage divin. 'Cependant Sozomene se contente de dire que c'est un poeme mediocre.

Oppi. pisc. l. 2. p. 54. — Eus. chr. n. p. 222. 1. — Oppi. pisc. l. 1. p. 1. — a ven. l. 1. p. 129. — Eus. chr. n. p. 222. 1. — b Oppi. vit. — c Hier. chr. n. p. 224. — *miro splendore.* — Soz. l. 1. pr. p. 394. d.

Outre ces deux ouvrages que nous avons d'Oppien, sa vie porte qu'il a fait plusieurs poemes admirables. 'Il dit luy mesme qu'il avoit écrit la guerre des Parthes, & la prise de Ctesiphon [par Severe.] 'On dit qu'aprés avoir obtenu le rappel de son pere, il se retira avec luy à Anazarbe, où il mourut de peste, n'ayant encore que trente ans; & que la ville d'Anazarbe luy dressa une statue magnifique, dont l'inscription marque effectivement qu'il mourut jeune.

Oppi. vit. — ven. l. 1. p. 139. — vit.

1. Il n'en a aussi que quatre dans l'edition de Plantin en 1597.

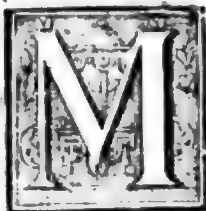


L'EMPEREUR MACRIN.

ARTICLE PREMIER.

Macrin passe de l'état le plus bas à la dignité imperiale.

Goltz| Occo| Spart. n. C. p. 137. 1. b. c. a Dio, l. 78. p. 891. d. b p. 889. d. c. c Macr. v p. 94. b. c. d Helic. v. p. 104. a.



MARCUS Opilius, ou plutost Opelius Macrinus [a] qui regna aprés Antonin Caracalla, estoit de la ville "d'Alger, Maure de nation, & d'une naissance tres basse. [b] Il doit estre né en 163 ou 164. [c] On dit diverses choses de ses premiers emplois, qu'on avoue estre peu assurées. [d] Et il " faut remarquer qu'Heliogabale qui le depouilla de l'Empire, fit courir beaucoup de faux bruits contre luy, & contre Diadumene son fils; & il obligea mesme quelques historiens de les inserer dans sa vie. [C'est pourquoi nous nous arresterons peu à Capitolin, qui le déchire étrangement, & nous suivrons particulierement Dion, qui ne pouvoit pas ignorer la verité, & qui paroist exemt de haine & d'amour à son egard.] 'Il luy attribue "une humeur douce & moderée, [qui le faisoit aimer,] & qui couvroit tous les défauts de sa naissance & de sa premiere vie.

Cæsarea. &c. ἐπιεικέστατος.

Dio, l. 78. p. 897. e. e. p. 893. a. Macr. v p. 94. c.

'Il savoit mediocrement les loix, mais il les suivoit avec grande fidelité; 'ce qui l'ayant fait estimer de Plautien, il eut l'intendance de ses biens: & aussi il pensa perir avec luy; mais [Fabius] Cilo le sauva. 'Il fut neanmoins apparemment relegué pour quelque temps en Afrique, où il s'occupa à lire, à declamer, à plaider quelques petites causes, & à répondre à ceux qui le consultoient sur le droit. 'On dit qu'il a fait quelques vers: mais ceux qu'on en raporte ne sont pas pour luy faire honneur. 'Severe luy donna ensuite quelque emploi dans les postes d'Italie. [e] Caracalla l'ayant fait Avocat du fisc, l'eleva aussitost aprés à la dignité de Prefet du Pretoire [f] au lieu de Papinien; & Spartien semble dire que ce fut immediatement aprés ce celebre jurisconsulte, [c'est à dire des 211 ou 212, à quoy neanmoins

p. 97. b. c| 98. d. Dio, l. 78. p. 897. a. e à Macr. v. p. 91. c. f Carac. v. p. 88. d.

il y a peu d'apparence.] 'Sa fonction estoit particulierement de juger les procés [au nom de l'Empereur :] '& il s'en acquittoit fort bien, dit Dion, & selon toutes les regles de la justice, lorsqu'il en estoit le maistre, [& que Caracalla n'estoit pas present.] Her.l.4.p.553.c. Dio,l.78.p.893. a.b.

'Il epousa Nonia Celsa,[a] qui paroist avoir eu une fort mauvaise reputation.[b] Il en eut un fils né le mesme jour que T. Antonin, [c'est à dire le 19 de septembre, & en l'an 208,] [c] puisqu'il n'estoit que dans sa [1] dixieme année lorsqu'il fut fait Auguste [en 218,] à la fin de may.[d] Il fut nommé M. Opelius Macrinus Diadumenus ou Diadumenianus.[e] Quelques uns croient qu'il changea le nom de Diadumene en celui de Diadumenien, lorsque par une espece d'adoption il fut appellé Aurele Antonin. [Nous l'appellerons toujours Diadumene, comme la pluspart des auteurs, surtout les Latins, quoique son veritable nom puisse estre celui de Diadumenien,] 'puisqu'on le lit dans Dion, dans Herodien, [& dans les inscriptions] [f] On marque divers evenemens qu'on pretend avoir presagé qu'il seroit un jour Empereur, ou au moins qu'il en auroit le nom.'Un lion furieux ayant rompu ses chaines, vint au lieu où il estoit seul dans son berceau avec sa nourrice. Il tua la nourrice qui vouloit l'arrester, & estant venu jusqu'à l'enfant, il le lecha, & ne luy fit aucun mal. Diad.v.p.100. a|Goltz.p.94.f. a Macr.v.p.96. c. b Diad.v.p.98. c. c Dio,l.78.p. 888.b|902.c.| d Occo,p.397. e Diad.m.C.p. 141.1.b.c. Dio,p.896.e| 904.d| Her.p. 566.c. f Diad.v.p.98. p.99.a.

L'AN DE JESUS-CHRIST 217, DE MACRIN 1.

V. Caracal-la § 13. a Ibid. [a]*C. Bruttius Præsens, & T. Messius Extricatus, Consuls.*

[Nous avons vu[a] autrepart ce qui obligea Macrin à faire tuer Caracalla le 8 avril de l'an 217, entre Carres & Edesse dans la Mesopotamie.]'Ce prince estant mort, les soldats cherchoient avec grande inquietude qui ils pourroient mettre en sa place. 'Car Macrin ne se voulut pas faire declarer d'abord, de peur qu'on ne le soupçonnast de la mort de Caracalla. Ainsi il laissa passer ce jour-là, & les deux suivans, durant lesquels il gagna par ses amis les troupes repandues en divers endroits de la Mesopotamie, en leur faisant esperer de finir la guerre que l'on avoit alors contre les Parthes.'Enfin le quatrieme jour [onzieme d'avril,] qui estoit celui de la naissance de Severe, les soldats [Pretoriens qui estoient à Edesse,] moins par leur inclination, que parce qu'ils estoient poussez par les Tribuns de la conspiration de Macrin, le declarerent Empereur : '& il y consentit comme malgré luy.[g] Il promit beaucoup de choses & aux soldats, & à tout le monde, & deslors il accorda la grace à tous ceux qui estoient accusez ou condannez pour crime de leze Her.l.4.p.556. b.c. Dio,l.78.p.893. b.c. c.d|865.d.e| Her.p.555.c.d. Dio,p.893.d| Macr.v.p.94.c. g Dio,p.893.d.

1. 'Heliogabale l'appelloit mesme un enfant de cinq ans. Dio,l.79.p.905. a.

Mac. v p.95. a. majesté. 'Il donna aussi de grandes sommes d'argent aux soldats.

Her l.4.p.553.d 556. c. 'Adventus avoit esté le collegue de Macrin dans la charge de Prefet du Pretoire, & il s'estoit assez bien acquitté de cet emploi. C'estoit mesme un homme de guerre. Mais outre qu'il estoit extremement agé, il n'avoit nulle capacité pour la conduite des affaires. Dio,l.78.p.894. d. 'Il ne savoit seulement pas lire, & il n'avoit pas plus de naissance que Macrin. Il s'estoit neanmoins vanté que l'Empire luy appartenoit, comme estant plus ancien que Macrin, mais qu'à cause de sa vieillesse, il cedoit à son collegue. Her l.4.p.556.c. 'Herodien a cru qu'effectivement les soldats l'avoient voulu faire Empereur, & qu'il l'avoit refusé. Macr v.p.94.c. 'Et selon Capitolin il n'eust pas eu de peine à se faire elire, s'il en eust eu la volonté. d e. 'Macrin fut donc bien aise de l'eloigner en luy donnant le soin d'aller conduire à Rome les cendres de Caracalla. Dio,l.78.p.894-895. 'Mais du reste il ne l'eleva que trop, l'ayant fait Senateur, Prefet de Rome, & ensuite Consul avec luy [l'année suivante.] Cod.J.t.51. l. 1. p. 866. 1. 'Cet Adventus s'appelloit aussi Ecdecianus, selon que quelques uns lisent dans un acte fait du temps de Caracalla. Nor.ep.conf. p. 131. 'Neanmoins le Cardinal Noris cherchant de quelle famille il pouvoit estre, ne parle pas mesme de cette conjecture, [qu'il n'ignoroit pas sans doute.]



ARTICLE II.

Macrin casse les ordonnances de Caracalla: Le Senat le reconnoist avec joie: Son fils Diadumene est fait Cesar.

Occo. p. 392. 393 Dio, p.904. e|Macr.v.p. 93. d|95. a. 'On marque que Macrin en prenant l'Empire, prit les noms de Severe & d'Antonin. Le premier se lit dans toutes ses medailles. a Goltz. p.95.c. [a] On y trouve aussi quelquefois celui d'Aurele, [mais jamais celui d'Antonin. Et c'est sans doute une faute à Capitolin de le luy donner.]

Dio, p. 893. d. 'Il cassa tout d'abord les loix que Caracalla avoit faites en faveur du fisc sur les successions & les affranchissemens: Helio. v. p.105. b. 'd'où vient que sous Heliogabale on trouve un intendant [non du dixieme, mais] du vintieme des successions. Dio,l.78.p.896. e. 'Il retrancha de mesme toutes les pensions que Caracalla avoit données contre l'ordre, soit sur le thresor public, soit sur les villes.

p. 891. c. 'Ayant trouvé dans le palais cette grande quantité de poisons que Caracalla avoit achetez, il les fit tous jetter au feu, sans

cacher ce que c'estoit ; [car il estoit de son interest de faire haïr ce prince :] Et en effet cela contribua à diminuer ce que les soldats conservoient encore d'affection pour luy. Car quoique sur la fin de son regne, ils ne l'eussent pas autant aimé qu'ils avoient fait autrefois, 'ils ne laissoient pas de conserver encore trop d'affection pour luy. 'C'est pourquoi Macrin afin de les menager, en témoignant quelque respect pour la memoire de ce prince, fit mourir un Aurelien, [qui s'estoit apparemment trop rejoui de sa mort,] & qui outre cela avoit osté secrettement plusieurs des statues qu'on luy avoit dressées à Rome. p. 892. b. c. p. 896. 897.

'Pour avoir occasion de faire quelque nouvelle liberalité à ses troupes,"il envoya querir son fils à Antioche, & dit aux soldats qui le devoient accompagner, de luy donner le titre de Cesar comme d'eux mesmes. 'Cela fut ensuite confirmé par les suffrages de toute l'armée.[a] Il faut dire aussi que Macrin donna tout d'abord à son fils la puissance du Tribunat, [s'il n'y a point de faute,]'dans [1] une medaille qui en marque la seconde année, & qui en mesme temps le qualifie grand pontife, 'au lieu qu'une autre faite aussi l'année suivante lorsqu'il estoit déja Auguste, ne le qualifie que pontife, [ce qui est conforme à l'usage de ce temps là.] p. 897. a. NOTE 1. Diad. v. p. 94. d| 97. a. a Pagi, 217. § 5. 2. Bir. p. 308. Goltz. p. 96. d.

'Diadumene estoit grand pour son age, & tres bien fait: de sorte que des qu'il parut dans le camp avec les ornemens imperiaux, il s'acquit l'affection de tout le monde. Diad. v. p. 98. b.

'Il paroist qu'il estoit déja Cesar lorsque Macrin donna les ordres pour faire porter à Rome les cendres de Caracalla, '& lorsqu'il écrivit en mesme temps sa premiere lettre au Senat sur son elevation à l'Empire. 'Il y parloit de Caracalla [avec moderation,] sans injure & sans eloge. 'Il marquoit neanmoins qu'il avoit esté cause de la guerre des Parthes par son injustice, & qu'il avoit extremement chargé l'Epargne pour enrichir les barbares. 'S'il en faut croire Capitolin, il protestoit avec serment qu'il n'avoit eu aucune part à la mort de ce prince, commençant son regne par un parjure, & ajoutant ce nouveau crime à la trahison & à l'assassinat de son Empereur. 'Il y mit sans doute une partie des promesses qu'Herodien luy fait faire dans la belle lettre"qu'il luy attribue. [Ce qui est certain,] 'c'est qu'il ne demandoit point qu'on declarast Caracalla ni dieu, [comme Capitolin le pretend,] ni ennemi public, ne voulant pas deman- Macr. v. p. 94. d. p. 95. a| Dio, l. 78. p. 895. d. e. p. 896. a. Macr. v. p. 95. a. b. Her. l. 5. p. 555-561. NOTE 2. Dio, l. 78. p. 895. c.

1. Cette medaille n'est point dans Goltzius, quoiqu'il en raporte un assez grand nombre sur Diadume.

der le premier contre son sentiment propre, & contre celui de tous les peuples, & n'osant pas demander le dernier par la crainte des soldats. Il aimoit mieux que cela se fist par le Senat & par le peuple. 'Il estoit venu, selon Herodien, [de Mesopotamie] à Antioche, lorsqu'il écrivit cette lettre, [quoiqu'il semble que c'eust dû estre la premiere action de son regne.]

Her.l.5.p.559.c. c.

'Quand on eut receu à Rome les premieres nouvelles de la mort de Caracalla, tout le monde demeura longtemps dans un grand silence, depeur que ce ne fust un faux bruit. Mais dès que la chose fut assurée, 'chacun commença à dire "contre luy tout ce qu'on peut dire contre un tyran. [a] Et la joie qu'on eut de se voir delivré de sa cruauté, fit qu'on ne songea point au peu de naissance qu'avoit Macrin. On se soumit "sans peine à luy, tout paroissant bon pourvu qu'on n'eust point Caracalla: & d'ailleurs on savoit déja que Macrin avoit revoqué plusieurs ordonnances de ce prince, ce qui faisoit esperer sous luy un gouvernement tout different de celui dont on sortoit. Cette esperance se refroidit neanmoins bientost lorsqu'on eut appris la mort d'Aurelien: & il paroist que l'on n'agrea pas non plus que Macrin eust donné le nom de Cesar à son fils, [peutestre parcequ'il l'avoit fait sans le Senat.]

Macr.v.p.95.c. c|Her.l.5.p.561. b|Dio, l.78.p. 892.b.c.896.b. c. a Dio,p 896.d. c|Macr.v.p.95. d|Her.p.561.b. &c. ἀγαπητῶς.

'Cependant quand la lettre qu'il avoit écrite au Senat, y eut esté lue, on luy decerna aussitost toutes sortes d'honneurs. On le fit Patricien, on le declara Auguste, grand pontife, Pere de la patrie; on luy donna la puissance du Tribunat, & l'autorité Proconsulaire. Son fils fut aussi declaré Cesar, & Prince de la jeunesse, '& les medailles nous apprennent encore que Nonia Celsa sa femme fut reconnue pour Auguste. 'Macrin & Diadumene eurent aussi tous deux le Consulat de cette année, comme on le tire des inscriptions. [b] Macrin avoit eu dès auparavant les ornemens consulaires, & ainsi il devoit estre conté Consul pour la seconde fois, comme cela s'estoit pratiqué sous les deux regnes precedens depuis le Consulat de Plautien. Mais il ne voulut point que cela se fist à l'avenir, [1] & en voulut donner le premier l'exemple; ce qui fut trouvé fort bon. [Aussi les medailles de cette année ne le qualifient que Consul.] 'Il ne voulut point non plus accepter des jeux ordonnez en son honneur par le Senat, 'ni souffrir qu'on luy dressast aucune statue qui eust plus de cinq livres d'argent, ou trois d'or.

Dio, p. 895. d| Macr. v.p.95.d. e|Her.l.5.p.561. b. Goltz. p.95.f. d. e|96. c|Onu. in fast. p.252.c. f|Pagi, 217.§5. b Dio, l.78. p. 893. 894. 1. p.895.d. p.885.a.

1. 'Le Pere Pagi dit le contraire: [mais assurément il n'a pas assez examiné les termes de Dion.]

Pagi, ad p.314.

ART. III.

ARTICLE III.

Les delateurs sont punis : On fait un dieu de Caracalla.

LE Senat [en récrivant à Macrin,] le pria avec grande instance de declarer ceux qui avoient esté delateurs du temps de Caracalla, & de les faire punir. Il répondit qu'on n'avoit point trouvé de billets d'avis dans les cassettes de Caracalla; soit que cela fust vray, soit qu'il craignist que ces billets ne causassent trop de trouble. Il declara seulement trois Senateurs coupables d'avoir donné des avis : & ils furent [aussitost] releguez dans des isles [par le Senat,] Macrin ayant expressement ordonné qu'on ne leur ostast point la vie, de peur, disoit-il, qu'on ne nous accuse de la mesme [cruauté] que nous punissons en eux. L'un des trois nommé Manilius avoit l'intendance des vivres, qui fut donnée à Flaccus parcequ'il l'avoit poursuivi en justice : [& cela marque qu'on ne les condanna point sur la simple declaration de Macrin, mais sur les preuves qu'on produisit dans les formes.] Dio, l.78 p.896. c. &c. p.897.a. c. p.898.b.

Le Senat condanna encore L. Priscillianus tres habile à tuer des bestes, & à perdre encore plus d'hommes par ses délations. Caracalla qui l'aimoit pour ces deux raisons, luy avoit donné le gouvernement de l'Acaïe, d'où on le rappella pour luy faire son procés. Les delateurs [de moindre qualité, particulierement] les valets qui avoient accusé leurs maistres, furent mis en croix. Les autres ministres de Caracalla furent aussi punis : de sorte, dit Herodien, que la ville de Rome, & presque tout l'Empire fut purgé de ces méchans, les uns estant morts, les autres bannis, & ceux qui pouvoient s'estre echapez, n'osant pas exercer leur malignité, & on vécut dans une grande assurance, & dans une espece de liberté, [durant le peu de temps que regna Macrin.] a. b. Her. l.5.p.561. b. Dio, p.874. d. Her. l.5.p.561.c.

Ce prince [qui avoit donné à son fils le titre de César,] luy donna ["quelque temps aprés] le nom d'Antonin. On croit que ce fut pour satisfaire les soldats, qui regrettoient beaucoup dans la mort de Caracalla de ce qu'ils n'avoient plus d'Antonin pour Prince. C'est pourquoi il donna ce nom à son fils en presence de toute l'armée, "qui aussi en témoigna une grande joie. Il esperoit mesme empescher par ce moyen qu'on ne le crust auteur de la mort d'Antonin Caracalla. Lampride ajoute Diad. v.p.97.b. c.d. NOTE 3. &c. Macr. v.p.91. b. p.97.c.

qu'on fit aussitost battre de la monnoie à Antioche sous le nom d'Antonin Diadumene, & qu'on differa d'en faire sous le nom de Macrin, jusqu'à ce que le Senat l'eust commandé [en confirmant son election. Je ne sçay si cela est croyable. Le supposant pour vray, il en faut conclure que Diadumene fut appellé Antonin fort peu aprés avoir esté fait Cesar.] 'Et on trouve en effet peu de medailles de luy où ce nom ne soit pas marqué.

Goltz. p. 95-96.

'Lorsque Macrin le luy donna, les soldats parmi leurs acclamations, demanderent qu'on fist l'apotheose de [Caracalla. Il semble que Macrin ait dissimulé pour lors cette demande, & ait évité d'y répondre.] 'Mais enfin les soldats l'en presserent avec tant d'instance, qu'il n'osa refuser de traiter de dieu celui qu'il avoit luy mesme fait tuer, & d'ordonner au Senat de luy decerner ce titre. [Le Senat ne se piqua pas d'avoir plus d'honneur & de courage qu'un Empereur.] Ainsi il ceda aux instances des soldats: [& un parricide detesté de tous les hommes, devint un dieu; ou il faut avouer que les Senateurs qui luy decernoient ce titre, estoient tous des lasches, des moqueurs, & des impies.]

Diad. v. p. 97. c. | Macr. v. p. 95 | Dio, l. 78. p. 892. c.



ARTICLE IV.

Guerres de Macrin contre les Parthes & d'autres peuples.

'DURANT" que tout cela se passoit, Artabane Roy des Parthes approchoit avec une puissante armée, pour se venger de ce que" Caracalla avoit pillée l'année precedente une partie de son pays sans en avoir de sujet. 'Macrin poussé autant par sa timidité, (car il avoit peu de cœur,) [que par l'amour de la paix & de la justice,] 'tascha de le satisfaire, & luy renvoya les prisonniers faits par Caracalla, avec des ambassadeurs pour luy faire des propositions de paix, & luy representer que Caracalla, de qui seul il avoit raison de se plaindre, n'estant plus, il n'avoit plus sujet de faire la guerre. 'Artabane qui estoit irrité, qui se voyoit une puissante armée, & qui esperoit profiter tant du peu d'autorité qu'avoit le nouveau Prince, 'que de l'abatement où estoient alors les troupes Romaines, 'répondit qu'il ne vouloit point de paix, à moins que les Romains ne rebastissent les villes & les chasteaux qu'ils avoient ruinez, qu'ils ne quittassent absolument la Mesopotamie, & qu'ils ne luy payassent de grandes sommes pour les tombeaux des Rois qu'ils avoient

Her. l. 4. p. 556. d. | NOTE 4. | Dio, l. 78. p. 887. a. | V. Caracalla § 12. | p. 885. b. d. | d. e. 887. a. | p. 881. d. | p. 886. b. c. e.

abatus [à Arbeles,] & pour les autres torts [qu'ils avoient faits dans ses pays.]

'Il estoit déja dans la Mesopotamie: de sorte que Macrin sans avoir seulement le temps de deliberer, fut obligé de marcher contre luy 'avec un grand appareil: & il eust esté bien aise de couvrir la bassesse de sa premiere vie par quelque victoire eclatante. 'Mais ses troupes accoutumées sous Caracalla à la molesse & aux délices, estoient sans vigueur, '& sans discipline. [a] Il rencontra les Parthes prés de Nisibe. [b] Herodien dit que les deux armées [*] se battirent durant deux jours, depuis le matin jusqu'au soir, sans pouvoir estre separées que par la nuit, & que le troisieme le nombre des morts formant comme une muraille entre les uns & les autres, ils se retirerent chacun dans leur camp. 'Mais Dion avoue que les Romains furent vaincus dans un premier combat, qui se fit dans le campement au sujet d'une eau [dont ils vouloient se rendre maistres;] qu'il y eut un second combat dont ils ne sortirent pas non plus avec avantage; 'de sorte que Macrin n'osant pas se hazarder de nouveau, deputa à Artabane pour faire la paix, fit de grands presens tant à luy qu'aux principaux de sa Cour pour l'obtenir, & depensa pour cela [**] pres de dixneuf millions.

'Les Parthes de leur costé qui n'estoient pas accoutumez à faire des provisions, ni à estre longtemps hors de chez eux, manquoient de vivres, 'pendant que les Romains en trouvoient avec abondance dans les chasteaux dont ils estoient les maistres: '& ils s'ennuyoient déja de la longueur de la guerre. 'Ainsi chacun ayant envoyé des deputez pour la paix, elle fut [bientost] conclue, 'Artabane s'estant contenté de retirer les prisonniers, & [***] le butin fait sur ses terres. 'Le Senat ne laissa pas de decerner à Macrin le nom de Parthique, & toutes les autres marques de la victoire: '& on voit encore sur des medailles le triomphe que le Senat luy avoit ordonné. [c] Mais il eut honte d'accepter des honneurs qu'il avoit si peu meritez. [d] Il semble que ces défaites des Romains ne soient arrivées qu'aprés la feste de Vulcain, 'c'est à dire aprés le 23 d'aoust.

'Macrin eut aussi à combatre contre les Armeniens, [avec qui Caracalla avoit encore allumé la guerre:] 'mais il fit bientost la paix avec eux. Tiridate leur Roy receut le diademe qu'il luy envoya, & Macrin luy rendit sa mere tenue onze mois en prison par Caracalla, avec les terres que son pere avoit possedées dans la Cappadoce. Il redemandoit encore une pension que les

Marginal notes (left): [*] &c. — [**] 50 millions [de dragmes.] — [***] τὰ χρήματα.

Marginal notes (right): b. d. — Macr. v. p. 9[?]. a. — Dio, p. 8[?]. c. — p. 88[?]. a. — a p. 8[?] c. — b Her. l. 4. p. 57. 55. — Dio. l. 78. p. 886. c|887. c. d. — p. 886. c|887. a. — p. 887. b. — p. 90[?]. c. — p. 887. b. — a. b. — Her. p. 559. b. — Dio, l. 78. p. 900. d. — Nor. de Dio. c. 4. p. 19. — c Dio, p. 900. d. — d a. c. — Goltz p. 200. — Macr. v. p. [?]. c. — Dio. l. 78. p. 887. b. c.

 L'an de J.C. 217, de Macrin 1.

Romains avoient assignée à son pere [sur les revenus de la Dace:] mais les barbares voisins de ce pays, qui avoient toujours retenu le nom de Daces, avoient ravagé la province, & menaçoient encore de la guerre. [On ne dit point ce qui en arriva,] sinon qu'il semble que Macrin ait esté obligé de leur rendre les ostages qu'ils avoient donnez à Caracalla.

[Nous ne trouvons rien non plus pour éclaircir ce que dit Capitolin,] 'que Macrin eut guerre contre les peuples de l'Arabie, & qu'il les combatit avec autant de courage que de bonheur. Macr. v. p. 95. c.

'Aprés avoir fini la guerre, il quitta la Mesopotamie, & vint à Antioche. 'Il mit les troupes en garnison dans la Syrie pour y passer l'hiver, sans les renvoyer en leurs quartiers ordinaires à cause de la guerre; [qui peut bien avoir duré jusque vers la fin de l'année,] '& peutestre mesme audelà. [Ainsi il ne pouvoit pas les faire retourner en Illyrie & dans les autres pays eloignez, d'où Caracalla les avoit tirées.] Her p. 559. b. Dio, l. 78. p. 901. a. d.

ARTICLE V.

Diverses ordonnances de Macrin: Grand orage à Rome: Rebellion arrestée.

[LE temps de la paix donnant à Macrin plus de loisir pour penser aux affaires civiles,] 'on pretend qu'il prit la resolution de reduire tout le droit aux loix [anciennes & authentiques,] & d'abolir tous les rescrits des Princes, trouvant qu'il estoit indigne que les imaginations de Commode & de Caracalla passassent pour des loix publiques: & il remarquoit sur cela que Trajan ne répondoit jamais "en forme de rescrit, [mais par des lettres particulieres,] ne voulant pas qu'on fist des regles generales de ce qu'il ordonnoit pour de certaines considerations, ou en faveur d'une seule personne. [Macrin n'eut pas apparemment le loisir d'executer un si grand dessein.] Macr. v. p. 96. a. *libellis.*

'Il osta les magistrats que M. Aurele avoit établis pour administrer la justice dans l'Italie, parcequ'ils entreprenoient audelà du pouvoir que ce [sage] prince leur avoit donné. Dio, l. 78. p. 898. c.

'On marque qu'il punissoit les crimes avec beaucoup de severité; qu'il faisoit bruler vifs les adulteres l'un avec l'autre; qu'il condannoit "au supplice des gladiateurs les esclaves fugitifs; qu'il faisoit quelquefois enfermer des criminels entre qua- Macr. v. p. 96. a. *ad gladium ludi.*

tre murailles ; que les delateurs [qui luy donnoient des avis secrets,] estoient punis du dernier supplice, s'ils ne prouvoient ; & que quand ils prouvoient, ils avoient la recompense ordonnée, [c'est à dire la quatrieme partie du bien des [1] coupables,] mais estoient declarez infames.

[Macrin n'estoit pas encore apparemment à Antioche] 'lorsqu'il abolit les jeux du cirque qui se faisoient en l'honneur de Vulcain [le 23e jour d'aoust,] 'auquel la feste de Vulcain est marquée dans le calendrier Romain. [Comme les payens faisoient de Vulcain le dieu du feu, ils crurent qu'il avoit voulu se venger de cet affront,] '& menacer Macrin de sa colere par un grand orage qui arriva à Rome le jour de sa feste. Le tonnere tomba sur l'amphiteatre, "& le brula ou le renversa presque tout entier: '& en mesme temps le Tibre s'estant debordé avec une violence extraordinaire, emporta plusieurs personnes. On pretend qu'on avoit aussi vu alors comme une femme d'un regard fier & terrible, qui avoit dit que tout cela n'estoit rien au prix de ce qui alloit arriver. 'Dion croit que cela se verifia par le malheureux succés de la guerre contre les Parthes, par la défaite & la mort de Macrin, & par le regne d'Heliogabale.

Dio,l.78.p.900. a. | Goltz.p 200. | Dio,l 78.p.899. 900.|Euf.chr. | Dio,l.78.p.900. b. | c.

'Il y eut quelque sedition à Pergame en Asie contre Macrin, à cause qu'il avoit osté à cette ville les privileges que Caracalla luy avoit donnez. 'Il fit Dion l'historien gouverneur de cette ville, & de celle de Smyrne. 'Quelques personnes furent aussi accusées d'avoir formé le dessein d'une rebellion. Il fit punir ceux qu'on disoit en estre les chefs, mais il pardonna à Arabien, à Thuscus, & à Gellius, dont l'un est qualifié Duc d'Armenie, & les deux autres Lieutenans de l'Asie, & de l'Arabie: & il les laissa mesme dans leurs charges, soit parceque c'estoient ses anciens amis, & qu'il esperoit les regagner par cette douceur; [soit qu'ils se fussent trouvez innocens.]

p.897.e. | l.79.p.909 d.e. | Diad. v. p. 100. b. d.

'On pretend que Diadumene son fils écrivit sur cela à luy & à sa mere des lettres dignes d'un Tibere & d'un Domitien, pour se plaindre de ce qu'on leur avoit pardonné, & demander qu'on les fist mourir ; & que ces lettres furent cause qu'on le tua luy mesme aprés la ruine de son pere. [Il n'y a point d'apparence qu'un enfant de neuf ou dix ans comme estoit alors Diadumene, ait fait des lettres telles que celles-là.] 'Mais quand elles seroient de Celien orateur Africain son precepteur, à qui d'au-

b. c. d. | d.

1. c'est ce qui les a fait appeller *Quadruplatores*.

tres les attribuoient, [& qu'il ne les auroit fait écrire à son écolier que par forme d'exercice, Macrin auroit toujours esté malheureux de confier l'éducation de son fils à des personnes qui le nourrissoient dans des sentimens si opposez à ceux qu'on doit inspirer aux Princes. "Je ne sçay s'il n'y auroit point plus d'apparence à dire que ces lettres n'ont esté faites qu'apres la mort de Macrin & de Diadumene, pour les décrier par des mensonges, comme "on a déja marqué] 'qu'Heliogabale avoit tasché de faire, & surtout à l'egard de Diadumene. [a] Baronius donne de grands eloges à cet enfant & à son maistre: [mais je ne sçay d'où il les a pris, si ce n'est] pour le dernier, "parcequ'il le confond avec le saint Prestre Cecile qui a converti S. Cyprien.

Notes. — Helio.v p.104. a. — a Bar. 3. jun. c. — V. 52. — V. Saint Cyprien note 3.



ARTICLE VI.

Fautes de Macrin.

[JUSQU'ICI nous n'avons rien vu dans Macrin qui ne paroisse ou excusable, ou mesme louable. Car on ne peut pas trouver fort étrange qu'un payen qui n'avoit aucune autre esperance que dans les biens de cette vie, ait voulu se la conserver par quelque voie que ce fust.] 'S'il avoit de la timidité, c'estoit un defaut naturel, & dont il semble qu'on accusoit tous ceux de sa nation. [Du reste il paroist un Prince doux & moderé, qui aimoit & procuroit le bien & l'avantage des peuples, qui estoit audessus des vains honneurs, qui haïssoit les vices, qui connoissoit la justice & qui l'aimoit,] 'qui faisoit paroistre de la prudence '& d'autres bonnes qualitez, à qui son age & ses emplois differens avoient donné de l'experience.

Dio, val.p.761. — p.78.p.901 a. — p.889.c.

'Il auroit esté aimé & estimé de tous les [payens,] si aprés avoir tué Caracalla, il eust choisi entre les Senateurs quelque personne de merite pour l'elever à l'Empire. Mais ayant eu l'ambition de s'y elever luy mesme, il fit un grand tort à sa reputation, & se fit juger digne des malheurs dans lesquels nous le verrons tomber l'année suivante. Car il donna lieu de croire qu'il avoit tué son Empereur pour prendre sa place, ce que les payens mesmes ne pouvoient pas excuser; [& cette eminente dignité fit voir en luy les defauts qu'on n'y remarquoit pas auparavant.]

p.905.c.d.

'On le blasme de ce qu'il ne se hasta pas assez de venir à Rome, où on l'aimoit, & où on le souhaitoit beaucoup; & encore

Her.l.5.p.561 c. d.e|Dio,l.78.p. 885.b.

plus de ce que dans Antioche où il s'arresta, il affectoit d'une part" une gravité & une hauteur qui luy seoit d'autant moins, qu'on la comparoit avec l'état si bas dont il estoit sorti; & de l'autre il s'abandonnoit à toutes sortes de plaisirs, jusqu'à negliger le soin des affaires les plus importantes. 'Comme il succedoit à Caracalla devenu extremement odieux par ses cruautez, il luy estoit aisé de se faire aimer de tout le monde, en menageant les occasions de faire des graces, & de témoigner de la bonté. 'Mais bien loin de le faire, il maltraitoit" & ostoit des emplois ceux qu'il soupçonnoit avoir quelque peine de voir sur le throne un homme d'une naissance si basse, sans songer que pour faire oublier aux autres ce qu'il avoit esté autrefois, il ne pouvoit mieux faire que de s'en souvenir luy mesme, de traiter tout le monde avec bonté, & de se relever non par une vaine magnificence, mais par toutes sortes de vertus. Dio, l.78.p.885. c. b.

'Il manquoit encore beaucoup dans le choix des officiers & des Gouverneurs, quoique ce soit la fonction la plus importante d'un souverain. 'Il prit pour Prefets du Pretoire Ulpius Julianus, & Julianus Nestor, à qui il avoit obligation: '& on peut dire" que le premier luy avoit sauvé la vie. 'Mais du reste c'estoient des gents sans merite, qui n'avoient jamais eu d'emploi considerable, & qui mesme avoient passé sous Caracalla pour des hommes méchans & dangereux. [Nous avons parlé d'Adventus] 'qu'il fit Prefet de Rome & chef du Senat avant qu'il eust seulement esté Senateur, quoiqu'il fust entierement incapable de cette grande charge, & qu'il ne pust pas faire le moindre discours: de sorte que quand il falloit parler dans le Senat, il faisoit dire qu'il estoit malade. 'Il succeda apparemment dans cette charge à C. Perpennianus. b. p.895.a.b. p.882.b. V.Caracalla §13. p.895.a. a|894.c. Onu. in fast. p. 253. b.

'On blasme aussi Macrin d'avoir osté le gouvernement de la Pannonie & de la Dace à Sabin & à Castin, sous pretexte de les avoir auprés de luy, & en effet parcequ'ils avoient du cœur, & aimoient Caracalla, pour donner la Pannonie à Marcius Agrippa, qui avoit esté esclave, & banni par Severe pour une trahison. Il l'envoya ensuite" dans la Dace, & donnna la Pannonie à Decius Triccianus, qui estoit encore un homme de neant, 'mais qui avoit neanmoins quelque merite. Dio, l.78.p.894. a.b.c. &c. l.79.p.908.b.

'Julius Asper ayant" esté nommé sous Caracalla Proconsul d'Asie, luy avoit demandé d'estre dechargé de cet emploi. Caracalla fut tué avant que de luy répondre: Macrin ne voulut point le decharger, & le regardant comme un homme capable &c. b|78. p.898. d. c.

de bien regler cette province ; & il témoigna faire beaucoup d'estime de luy. Cependant aprés qu'il se fut mis en chemin pour aller en Asie, Macrin le revoqua d'une maniere fort injurieuse, sur quelques paroles [un peu libres,] qu'on l'accusa d'avoir dites, & mit en sa place Anicius Festus, à qui Severe, [qui savoit mieux juger des personnes,] n'avoit jamais voulu accorder de gouvernement. Il le fit Proconsul non seulement pour le peu qui restoit de cette année, mais encore pour la suivante, pour
l 78. p. 899. a| Tac. v. Agr. c. 42 p. 151. laquelle il avoit nommé à cette charge Aufidius Fronto. 'Il offrit neanmoins à Fronto "une somme de pres de cent mille livres, 250000 [dragmes.] qu'on avoit accoutumé de donner aux Gouverneurs : mais Fronto dit que c'estoit "l'honneur des charges qu'il cherchoit, ἀξιώματος.
Dio, l. 79. p. 903 b. & non l'argent. 'Il semble qu'il ait mesme condanné Asper au bannissement : car Heliogabale le rétablit.

l. 78. p. 893. c. 'On blasmoit encore Macrin de ce qu'il donnoit les gouvernemens [dûs aux Consulaires,] à ceux à qui il avoit donné les simples ornemens du Consulat. [Capitolin qui en general dé-
Macr. v. p. 95. c. crie entierement Macrin,] 'pretend qu'il estoit superbe & sanguinaire, que sa severité alloit jusqu'aux derniers excés de la
c. d. e. cruauté, '& il en raporte quelques exemples : [a] qu'il estoit sur-
a p. 96. b. tout insupportable à ses domestiques ; qu'il disnoit peu ou point, mais qu'il faisoit de grands excés au souper, quelquefois jusqu'à s'enivrer, quoiqu'il fist manger avec luy des personnes de lettres, afin que leur entretien l'empeschast de passer les bornes [de la temperance.

Mais ce qu'on peut appeller le plus grand de ses vices, parce-
p. 895. a. qu'il le mettoit hors d'état de se corriger des autres,] 'c'est qu'il haïssoit ceux qui le reprenoient de ses fautes. Ce fut ce semble
p. 881. a. pour cela qu'il maltraita Maternien 'qui avoit averti Caracalla
p. 895. c. qu'un devin disoit que Macrin devoit estre son successeur ; 'mais qui n'estoit pas [a] criminel pour avoir esté fidele à son maistre.

b. c. 'Neanmoins comme Macrin ne regna que [quatorze mois,] peu de personnes prirent garde à ses defauts. La joie d'avoir esté delivrez par luy de la tyrannie de Caracalla, couvroit tout pour les autres, & surtout pour le peuple : de sorte que la pluspart regreterent extremement sa mort ; au lieu que s'il eust
Helio. v. p. 104. a. regné longtemps, il se fust fait fort haïr. 'Lampride son ennemi dit qu'apres sa mort il passoit pour un prince tres courageux, (ce qui n'estoit nullement sa vertu,) tres excellent, tres grave, & "grand ennemi des vices. severissimus.

a. C'est le sens qui nous paroist le plus naturel à cet endroit qui n'est pas achevé dans le texte.

ART. VII.

ARTICLE VI.

Les troupes mecontentes de Macrin, nomment Heliogabale Empereur.

L'AN DE JESUS-CHRIST 218, DE MACRIN 1, 2.

Note 6. 'M. Opelius [a] Macrinus Aug. II, & Adventus, Consuls. Pagi, p. 67. 68.

[NOUS avons vu ce que c'estoit que cet Adventus.]'Il avoit eu des auparavant les ornemens consulaires; mais Macrin ne voulut point que cela fust conté pour un premier Consulat. 'Il estoit entierement incapable des fonctions du Consulat, & de la charge de Prefet de Rome, qu'il avoit des devant que d'estre Consul. C'est pourquoi Macrin mit bientost un autre Prefet en sa place, 'savoir L. Marius Maximus, ["qui peut bien estre celui qui a écrit en latin l'histoire des Empereurs jusqu'à Alexandre:] 'Diadumene fut aussi Consul cette année pour la seconde fois: mais il ne fut que subrogé, & non ordinaire. 'Le Consulat de Macrin estoit fini avant le 7 juin, [a] & il y avoit des auparavant d'autres Consuls à Rome, [b] dont l'un pouvoit se nommer Pollion.

Dio, l. 78. p. 893. 894. — p. 894. 895. — V. Alexandre § 25. — p. 894. e | Spon, p. 114. — Pagi, p. 57. 68. — Dio, l. 79. p. 910 a. — a l. 78. p. 904. c. — b val. p. 761.

[Les fastes attribuez à Idace, & donnez au public par le Pere Labbe, marquent sur cette année que l'on brula à Rome pendant 30 jours les billets de ce qui estoit dû au fisc. Je n'en trouve rien autrepart.] 'On vit dans les premiers mois de cette année deux cometes, & une grande eclipse de soleil, [qui n'est pas neanmoins marquée par Calvisius, par le Pere Petau, ni par Grandami.] Ces accidens furent pris pour les presages des mouvemens qui arriverent bientost aprés, '& dont on raporte la cause au mecontentement des soldats.

l. 78. p. 901. c. — p. 900. c.

'Ils aimoient toujours Caracalla, qui les avoit comblez de richesses ' en les dispensant d'une partie des travaux de la milice: 'de sorte qu'ils ne pouvoient plus souffrir aucun Prince qui ne fust pas semblable à luy, & qui les obligeast à une vie plus reglée, & plus militaire: '& c'est ce que faisoit Macrin, qui travailloit à reduire les armées aux regles que Severe leur avoit fait observer. 'Il n'y obligeoit neanmoins que les nouvelles milices, laissant les autres dans l'état où il les avoit trouvées, de peur de les irriter. C'estoit une conduite sage & prudente; & elle luy eust pu réussir, s'il se fust hasté de separer les legions, & de les renvoyer chacune en leurs quartiers, 'comme elles le souhaitoient elles mesmes. [c] Mais les ayant toutes laissées en

p. 892. c. — p. 901. a. — p. 900. e. — p. 901. b. — a. b. c. — Her. l. 5. p. 562. b. — c Dio. l. 78. p. 901. a. c. d.

Syrie leur union les rendit insolentes, & fit que les soldats se communiquerent leurs mecontentemens reciproques. p. 904. a. b. 'Car les nouvelles troupes se faschoient de n'avoir pas autant que les anciennes; & celles-ci prenoient d'autant plus de part à leurs murmures, p. 901. d. 'qu'elles se persuadoient qu'on ne leur laissoit ce que Caracalla leur avoit donné, que parcequ'on les craignoit, mais qu'on le leur osteroit dés qu'elles seroient dispersées.

c. 'A cette principale raison il faut joindre la douleur qu'elles avoient d'avoir esté vaincues [par les Parthes, quoique par leur faute autant que par celle de Macrin. Elles ne le pouvoient pas non plus aimer, puisqu'on ne doutoit plus qu'il n'eust fait tuer Caracalla.] Macr. v p. 97. c. d. 'Il punissoit les fautes des soldats avec une extreme rigueur, & "on pretend qu'à cause de quelques seditions qui s'estoient faites contre luy, il avoit fait mourir quelquefois les centiemes, & quelquefois les dixiemes. &c. Her. l. 5 p. 562. a. b| Dio, l. 78. p. 890. c. 'Il obligeoit les soldats à demeurer non dans les maisons des villes, comme sous Caracalla, mais dans des tentes [à la campagne,] où ils n'avoient pas mesme toujours le necessaire, pendant qu'il vivoit à Antioche dans toutes sortes de plaisirs. Se trouvant donc ainsi disposez à se soulever à la premiere occasion, ils embrasserent avec joie celle qui se presenta d'elever Heliogabale à l'Empire.

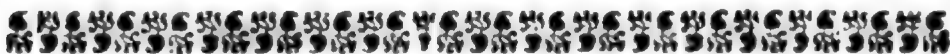
[Nous parlerons bientost plus amplement de ce nouvel usurpateur, & nous dirons pourquoi nous l'appellons Heliogabale,] Dio, l. 78. p. 902. a. 'au lieu d'Avite qui estoit son veritable nom. Il estoit petit-fils de Mæsa sœur de l'Imperatrice Julie, [& ainsi en quelque sorte neveu de Caracalla.] c| Her. l. 5. p. 552. d. 'On pretendoit mesme qu'il estoit son fils. Il n'avoit qu'environ 14 ans en ce temps ci: a Her. p. 563. c| Macr. v. p. 96. c. [a] mais il estoit grand, fort bien fait, d'un air qui le faisoit aimer de tout le monde, b Her. p. 563. b. c. [b] à quoy contribuoit encore l'habit extraordinaire, mais magnifique, qu'il portoit comme pontife du temple celebre dedié au soleil dans la ville d'Emese en Phenicie, p. 562. c. d. "où Mæsa son ayeule maternelle le faisoit elever auprés d'elle. Note 7.

c. d. 'Cette Mæsa avoit toujours vécu avec sa sœur à la Cour de Severe & de Caracalla, jusqu'à ce qu'aprés la mort de Julie, Macrin luy ordonna de se retirer à Emese dont elle estoit. [Elle avoit acquis à la Cour une grande experience dans les affaires; & elle paroist toujours dans l'histoire comme une femme habile, adroite, pleine d'esprit, & mesme de cœur.] Elle y avoit aussi amassé de grandes richesses, Macr. v. p. 96. c. 'que Macrin luy avoit laissées, '& dont Heliogabale usoit déja avec cette humeur prodigue qu'il fit paroistre estant Empereur. [Cela put contribuer à le faire

connoistre & aimer des soldats,] 'qui campoient alors en grand nombre auprés d'Emese: & comme ils venoient souvent à la ville & au temple, où ils le voyoient faire les fonctions de pontife, ils témoignerent une grande inclination pour luy. Il y en avoit mesme parmi eux qui avoient des obligations particulieres à Mæsa. Her.l.5.p.563.c.d.

'Cette femme ambitieuse qui aimoit mieux tout bazarder que de vivre en simple particuliere, [ne negligea point ces avantages.] 'Elle fit dire insensiblement qu'Heliogabale estoit fils de Caracalla, ('& on pretendoit qu'il en avoit de l'air,) [a] qu'elle avoit de grands thresors, & qu'elle les donneroit volontiers pour voir de nouveau l'Empire dans sa famille. [b] Elle fut fort bien servie en cela par un affranchi de l'Empereur, nommé Eutychien, qui s'estoit acquis du credit par ses bouffonneries, '& par ["Gannys] son domestique qui avoit eu soin de l'education d'Heliogabale. p.564.a. p.563.d.e. p.565.a|Dio.l.78.p.902.c. a Her.p.564.a. b Dio, p.888.a|908.a. V. Heliogabale an.218. val.p.761.762.

1. 'Ces deux ci ayant donc menagé toutes choses, [c] Mæsa [1] accompagnée [de Gannys] & de quelques soldats, sortit secrettement la nuit de la ville avec toute sa famille, menant avec elle Heliogabale, 'revétu d'un habit qui avoit autrefois servi à Caracalla. [d] Elle fut receue sans difficulté dans le camp; & des que le jour fut venu qui estoit le 16 de may, les soldats à la persuasion d'Eutychien declarerent Heliogabale Empereur, le revétirent de la pourpre, '& luy donnerent le nom de M. Aurele Antonin, [qu'avoit pris Caracalla.] [e] En mesme temps ils retirerent tout ce qui leur pouvoit appartenir dans la campagne, & se preparerent à soutenir le siege si on les venoit attaquer. 'Leur nombre se grossit bientost par ceux qui vinrent de toutes parts se joindre à eux, sur le bruit qu'on avoit trouvé un fils de Caracalla, & que Mæsa distribuoit ses thresors. p.761. c Her.l.5.p.564.b. Dio.l.78.p.888.b. d b|Her. p.564.b. Dio.l.78.p.903. c|Her.p.564.b. e Her. p.564.b.c. d.



ARTICLE VIII.

Julien envoyé contre Heliogale est tué: Macrin fait Diadumene Auguste, écrit contre Heliogabale.

'MACRIN apprit à Antioche qu'Heliogabale avoit esté declaré Auguste. Il s'en emut peu, & se contenta d'y Her.l.5.p.564.c.d.

1. 'Xiphilin dans l'abregé de Dion, dit qu'Heliogabale fut mené au camp, sans que sa mere ni [Mæsa] son ayeul en sceussent rien. [Cela a si peu d'apparence, que nous avons cru le devoir abandonner absolument pour suivre Herodien.] Dio.p.888.b.

envoyer [Ulpius] Julianus l'un des Prefets du Pretoire, avec
Dio,l.78.p.902.b. une partie des troupes, 'entre lesquelles estoient les Maures auxiliaires, qui luy estoient tres affectionnez parcequ'il estoit de leur nation. Ils rompirent en effet plusieurs portes du camp des rebelles des le premier jour qu'ils l'attaquerent; & ils eussent pu aussitost s'en rendre maistres. Mais Julien ne le crut point, ou ne voulut pas donner l'assaut, dans l'esperance que les assiegez se rendroient: [Et cette faute fut sa ruine & celle de Ma-
b.c.d|Her.l.5.p.564.565. crin.] 'Car les assiegez se fortifierent durant la nuit mieux qu'ils n'estoient auparavant, soutinrent vigoureusement l'assaut qu'on leur donna le lendemain: mais de plus faisant paroistre Heliogabale sur la muraille, ils reprochoient aux assiegeans qu'ils venoient attaquer le fils de celui qui leur avoit fait tant de bien; & leur montroient les sacs d'argent [qu'ils avoient receus de Mæsa:] Et cela fit une telle impression sur les troupes [Romaines] de Julien, déja portées à la révolte, qu'elles tuerent tous leurs officiers, & se joignirent au parti d'Heliogabale.

Dio.p.903.a. 'Julien s'enfuit & se cacha; mais "peu aprés il fut trouvé, & &c. tué. Un de ses soldats prit sa teste, l'envelopa avec beaucoup de linges & de cordes dans un paquet qu'on ferma avec le cachet de Julien mesme; & en cet état il la porta à Macrin, comme si c'eust esté la teste d'Heliogabale, puis s'echapa & s'enfuit durant qu'on la developpoit.

p. 903.e. [Macrin avoit bientost suivi Julien,] '& s'estoit avancé jusqu'à Apamée, où estoit le camp des Albaniens, [c'est à dire apparemment des soldats qui avoient leur quartier ordinaire sur la mon-
p.904.e. tagne d'Albane auprés de Rome.] 'Il y fit un discours fort foible sur le soulevement d'Heliogabale, qu'il declara neanmoins ennemi public avec son cousin [Alexandre qui regna depuis,] leurs meres, & Mæsa leur ayeule. Pour tous les autres, il leur accordoit leur grace en cas qu'ils se reconnussent.

p.902.e. [Avant ou aprés ce discours,] 'il declara Auguste son fils Dia-
Goltz.p.96.c.d|Bir. dumene, qui n'avoit encore que dix ans. 'Et il y a plusieurs me-
a Dio,l.78.p.902.c. dailles qui luy donnent ce titre. a Macrin fit cela pour avoir occasion de promettre "cinq mille dragmes par teste aux soldats: environ 1900 livres. & il leur en distribua mille à l'heure mesme, outre plusieurs autres liberalitez qu'il leur fit. Il esperoit par là regagner leur
p. 903.a|904.c|Diad.v.p.98.a. affection: [mais c'estoit trop tard.] 'Il écrivit en mesme temps au Senat & au peuple Romain sur la promotion de son fils, & promit au peuple "vingt écus par teste, sans rien dire d'Helio- 150 dragmes gabale, afin qu'on crust que sa liberalité estoit toute gratuite.

[Celà se fit avec une telle precipitation,] 'que dans la lettre au Senat, qui estoit au nom de luy & de son fils, on oublia de mettre dans le titre le nom de son fils; & dans le corps de la lettre il estoit toujours nommé Diadumenien, & jamais Antonin. Dio,p.904.d.

'Il écrivit ensuite à tous les Gouverneurs contre Heliogabale, qu'il appelloit un enfant & "un étourdi; & il en écrivit dans les mesmes termes au Senat, à qui il envoya aussi le discours qu'il avoit fait aux soldats. 'Dans cette derniere lettre il deploroit le mauvais état des troupes, "qui ne violoient la foy qu'ils luy avoient promise, qu'à cause de leur avarice insatiable. 'Il écrivit en particulier au Prefet de Rome [Marius] Maximus, que les revenus [legitimes] de l'Etat ne pouvoient pas suffire à payer aux soldats" la solde ordinaire sur le pié que Caracalla l'avoit mise, * sans conter les gratifications extraordinaires. 'Heliogabale publia depuis cette lettre pour rendre Macrin plus odieux aux soldats. a. ἐμπληκτον. p.888.e. &c. p.904.a.b. τὴν μισθοφοράν. * πρὸς ταῖς ἐπιμισθοφοραῖς. l.79.p.907.b.

'La lettre de Macrin au Senat faisoit voir dans luy beaucoup "de timidité & de foiblesse: [de sorte que deslors on le regarda presque comme vaincu.] 'Les Consuls [subrogez,] & quelques autres magistrats parlerent neanmoins un peu contre Heliogabale, parcequ'ils ne pouvoient s'en dispenser, & on le declara ennemi, avec son cousin, leurs meres, & leur ayeule: mais comme Macrin avoit promis le pardon aux autres, le Senat le leur promit aussi.'Cependant l'amour qu'on avoit pour luy se redoubla [par la compassion mesme de son malheur, &] par la crainte qu'on avoit de tomber entre les mains d'un enfant & de ses principaux ministres Gannys & Eutychien, qui estoient des hommes tres décriez. Outre la jeunesse d'Heliogabale, on redoutoit "l'esprit hardi & entreprenant ordinaire aux Syriens. l.78.p.888.c.d. &c. p.904.c. p.905.b.c. τὸ τολμηρόν.

****

ARTICLE IX.

Macrin est défait, & tué avec Diadumene.

[MACRIN ne témoignoit pas plus de cœur par ses actions que par ses lettres.] 'Car ayant sceu la défaite & la mort de Julien, bien loin de songer à aller attaquer Heliogabale, il n'osa pas mesme demeurer [à Apamée qui n'estoit pas loin de Emese,] mais s'en retourna promtement à Antioche: & aussitost les Albaniens avec les autres troupes campées dans ces quartiers là, prirent le parti de son ennemi. Dio,p.903.b.

p. 888. d. 'Au contraire Heliogabale sans perdre de temps, se hasta de venir attaquer Macrin, qui fut ainsi obligé de sortir d'Antioche
Her. l. 5. p. 565. b. 'avec ce qu'il put ramasser de troupes. a Il n'avoit encore fait
a Dio, p. 888. d. e. qu'environ "neuf lieues lorsqu'il rencontra les ennemis en un 180 stades.
b Her. p. 565. b. bourg du territoire d'Antioche b sur les confins de la Phenicie
Dio, l. 78. p. 905. a. c. & de la Syrie. Ce fut là que la bataille se donna 'le " 7e jour de V. Heliogabale note 6.
juin. Comme les plus malhabiles sont sages, quand il plaist [à Dieu] de faire réussir un dessein, Gannys qui s'estoit toujours occupé à se divertir, & qui n'avoit jamais rien sceu de la guerre, ne laissa pas de ranger fort bien les troupes d'Heliogabale, & de se servir de tous les avantages que luy donnoient les entrées
Her. p. 565. c. étroites du bourg. 'Les soldats de ce parti combatirent aussi avec d'autant plus de courage, qu'ils craignoient d'estre punis com-
Dio, p. 888. e. me rebelles. 'Cependant ils furent contraints de ceder à la va-
p. 889. a. b. leur des Pretoriens; '& ils commençoient à fuir lorsque Mæsa & Soæmis mere d'Heliogabale, se jettant en pleurant au milieu de ceux qui fuyoient, les obligerent de retourner au combat. Heliogabale parut mesme à cheval l'épée à la main, avec une ardeur qui sembloit estre au dessus d'un homme.

Her. l. 5. p. 565. c. [Ainsi le combat recommença,] '& avec plus de chaleur du costé des rebelles que de celuy de Macrin. [Il se peut bien faire
c|Macr. v. p. 96. c. aussi] 'que quelques uns des derniers aient trahi, & soient passez du costé d'Heliogabale, comme le dit Herodien. c Mais avec
c Dio, p. 889. b. tout cela, Dion assure que Macrin l'eust encore emporté, s'il ne se fust point trahi luy mesme par sa lascheté. Car ayant moins
b|Her. p. 509. c. de cœur que des femmes, 'il prit l'epouvente lorsqu'il vit les ennemis faire ferme, & abandonna les siens au milieu du combat
Her. l. 5. p. 565. 566. pour se sauver. 'Les Pretoriens soutinrent neanmoins encore quelque temps, ayant honte de se rendre comme captifs, [& de perdre le rang qu'ils tenoient dans la milice.] Mais Heliogabale qui avoit sceu la fuite de Macrin, leur ayant envoyé promettre avec serment de leur conserver le rang de Pretoriens, ils se declarerent pour luy, comme toutes les autres troupes avoient déja fait.

Dio, l. 78. p. 889. b. 'Macrin s'enfuit à Antioche, où il entra comme s'il eust esté victorieux. Mais aussitost il fit partir son fils pour se sauver auprés du Roy des Parthes; & la nouvelle de sa défaite estant bien-
c|Her. l. 5. p. 565. d. tost arrivée, 'il se fit couper la barbe & les cheveux, & s'enfuit la nuit à cheval avec peu de monde, couvrant son habit imperial sous une casaque d'un particulier, & se cachant le visage. Il avoit pris des billets pour se servir des chariots de poste,

comme s'il eust esté envoyé par l'Empereur pour quelque affaire pressée ; & il marchoit jour & nuit. 'Il traversa ainsi la Cilicie, la Cappadoce, la Galacie, & la Bithynie. Il ne voulut pas entrer dans Nicomedie ; mais il alla s'embarquer à un port voisin nommé Eribole, pour passer à Calcedoine, '& de là à Byzance. 'On pretend qu'il estoit déja pres d'aborder à Byzance, lorsqu'un vent contraire [ministre des ordres de Dieu,] le rejetta à Calcedoine, 'où un mal violent, & la fatigue d'une si longue marche l'obligea de demeurer caché dans une maison du fobourg, jusqu'à ce qu'il y fut decouvert & pris par ceux qu'Heliogabale avoit envoyez en diligence pour le poursuivre. 'Dion remarque qu'il fut reconnu par un billet qu'il avoit envoyé à un Intendant pour en avoir de l'argent. Dio, l.78. p. 889. c. d. Her. l.5. p. 566. b. c. b|Dio, p. 889. d.

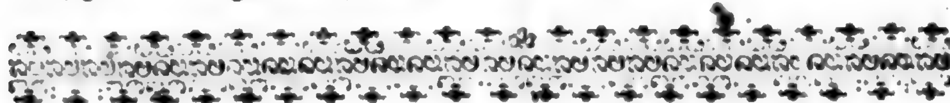
'Il fut mis sur un chariot [pour estre mené à Heliogabale.] Mais ayant appris dans la Cappadoce que son fils estoit aussi pris, il se jetta hors du chariot : car il n'estoit pas enchainé. Il se rompit l'epaule en tombant, & peu aprés on luy osta la vie 'en luy coupant la teste, qui fut portée à Heliogabale, & mise au bout d'une lance pour estre vue de tout le monde. [a] Il fut tué à Arquelaïde [b] ville de Cappadoce sur les confins de la Galacie. [c] Voilà la malheureuse fin qu'eut son ambition condannée par les payens mesmes. Il vécut 54 ans, [d] & regna 14 mois moins trois jours, à conter jusqu'au jour de sa défaite, [qu'il faut mettre par consequent le 7 de juin.] Dio, l.78. p. 889. d. Her p. 566. b| Macr. v. p. 95. e| 100. d. a Eus. chr. & Alex. b Baud. p. 60. 2. c Dio, l. 78. p. 889. d|905. d. d p. 810. a| 905. e|Diad. v. p. 100. a.

[e] Diadumene fut tué aussibien que son pere, & sa qualité d'Empereur ne luy servit que pour mourir [à l'age de dix ans,] & par la main d'un boureau. [f] On écrit que quelques uns voulant, qu'on luy sauvast la vie, un valet de chambre lut aux soldats les lettres qu'on disoit qu'il avoit écrites contre Arabien ; ce qui les fit resoudre à le tuer. e Her. l.5. p. 566. c|Macr. v. p. 96. e. f Diad. v. p. 100. d.

'Le dessein de Macrin quand il s'enfuit d'Antioche, estoit de s'en aller à Rome, où il esperoit estre assisté puissamment par le Senat & par le peuple qui l'aimoit : & cela luy eust pu réussir s'il eust seulement gagné Byzance dont il estoit si proche. 'Les soldats mesmes qui l'avoient abandonné, en eurent regret [1] lorsqu'ils le virent mourir, & les autres ne se soumirent qu'avec peine au nouveau Prince. [De ce nombre furent apparemment ceux de l'Egypte] 'commandez par Basilien Prefet du pays, & par Marius Secundus gouverneur de Phenicie, qui avoit neanmoins aussi quelque intendance dans l'Egypte. Ils estoient tous Dio, l.78. p. 905. b|Her. p. 566. b. Dio, p. 905. b. cf Helio. v. p. 102. d. Dio, p. 903. 904.

1. Θρήνησαν. Il faudroit peutestre θρηνοῦσι.

deux attachez à Macrin ; de sorte qu'ils firent tuer ceux qu'Heliogabale envoyoit pour les solliciter de se declarer pour luy. Mais aprés la défaite de Macrin, [comme ils vouloient toujours tenir son parti,] il se fit une grande sedition, où beaucoup de soldats & de personnes du peuple perdirent la vie. [On ne dit point si c'estoit du peuple d'Alexandrie.] Second fut tué dans le combat, Basilien s'enfuit en Italie, & se cacha autour de Brinde. Mais ayant esté trahi par un ami à qui il avoit envoyé demander quelque assistance, il fut mené & executé à Nicomedie, [où Heliogabale passa l'hiver.]



L'EMPEREUR ANTONIN HELIOGABALE.

Her. l.5.p.562.b.c|Goltz p.98.f.



JULIA MÆSA [1] ayeule de l'Empereur Heliogabale, & sœur de Julia Domna femme de l'Empereur Severe, estoit de la ville d'Emese en Phenicie, & Phenicienne de race. 1.

Dio, val. n. p. 211|Vict.epi.p.539.f.

'On pretend qu'elle estoit fille d'un Bassien pontife du soleil adoré par les Pheniciens [d'Emese] sous le nom d'Heliogabale [ou Elagabal : Et c'est sans doute à cause de luy que le nom de Bassien se trouve plusieurs fois dans sa famille.

Dio, val. n. p. 211|l.78. p. 902. a.

'Mæsa epousa apparemment un Julius Avitus originaire d'Apamée [en Syrie,] qui fut elevé au Consulat [apparemment" en l'an 209 ; V. Severe § 33.

Ib|Goltz. p.98. f|101.d.

& elle en eut deux filles, 'Julia [2] Soæmis ou Soæmias, & Julia Mamæa. 2.

a Her. p.562.d.
b Dig. 1.t.9.l.12. p.23.

[a] Celle-ci qui estoit la plus jeune, [b] fut mariée premierement à un Consulaire, & puis à un autre d'une dignité inferieure, en conservant neanmoins par une grace extraordinaire d'Antonin [Caracalla,] le rang que luy avoit donné son premier mari : [d'où nous pouvons tirer qu'elle n'epousa le second que sous le regne de Caracalla, en 211 ou depuis. Ainsi l'Empereur Alexandre son fils né en 208 ou 209," doit estre né Note 1.

Dio, l.78.p 887. c.

du premier, qui sera par consequent] 'ce Genesius Marcianus que Dion donne pour mari à Mamée, [sans parler de l'autre.] Il

Her. p.562.571. a.

estoit Syrien, [& fils d'un Alexien, puisque] 'selon Herodien,

Macr.v. p. 96. c|Dio, val. p. 112.
a Macr.v n C p. 139. 1. c|n S. p. 171. 1. a. b.

1. 'Capitolin dit qu'elle s'appelloit aussi Varia : On croit qu'il se trompe.

2. [a] Les medailles l'appellent *Soæmias*, & en grec Σοαιμίας. [Dion & Herodien *Soæmis*,] Lampride dit *Semiamira*, Eutrope *Simia Sira*, ce que Scaliger explique fort au long, *in Eus. chr. p. 232. 233.*

Alexandre

'Alexandre fut nommé d'abord Alexien comme son ayeul, 'quoiqu'il eust [aussi] le nom de Bassien, selon Dion. [a] Soemie epousa Varius Marcellus qui estoit d'Apamée comme elle, & qui ayant esté employé en diverses intendances, puis fait Senateur, mourut [avant que d'estre elevé dans les charges.] Soemie eut de luy l'Empereur Heliogabale dont nous parlons, 'qui fut premierement appellé Varius Avitus Bassianus. [b] Dion l'appelle aussi Lupus, s'il n'y a faute dans le texte. Dio,l.79.p.914. e. a l.78.p.902.a. a|Macr.v.p.96. b|Her.p.562.d. b Dio,l.78.p.888.a.

'Les deux [& mesme les trois] gendres de Mæsa estant bientost morts, 'elle prit auprés d'elle ses deux filles avec leurs enfans, & les mena à Emese où elle se retira [en 217,] lorsque Macrin l'obligea de quitter la Cour aprés la mort de Caracalla son neveu, & de Julie sa sœur. Avite avoit alors treize ans, & Alexien neuf. Elle les fit tous deux consacrer au soleil, à qui ceux d'Emese donnoient le nom d'Eleagabal [ou Elagabal,] & ils luy avoient dressé un temple fort celebre sous ce nom, 'dont Bassien comme le plus agé des deux cousins, fut établi pontife: '& c'est de là que luy est venu le nom d'Heliogabale que les auteurs luy donnent quelquefois, [& par lequel il est aujourd'hui plus connu que par aucun autre.] 'Occo rapporte deux medailles où il se le donne à luy mesme. p. 887. e. Her. l. 5. p. 562. c. d. p. 563. b. Helio. v. p. 101. c. d. Occo. p. 400. 401| Bir. p. 312. Elagabal.

'Les anciens écrivent ce nom assez differemment, & les nouveaux emploient bien du temps à en examiner l'etymologie & l'origine. [Nous ne croyons point que ce dernier soit de nostre sujet;]'& pour le nom, quoique les plus habiles de ce temps soutiennent que celui d'Elagabal est le veritable, [nous croyons devoir suivre la maniere qui est la plus usitée parmi nous, reservant l'autre pour l'idole dont il estoit prestre. Mais il n'est pas inutile de savoir que cette idole que nous verrons elevée au-dessus de tout ce que les Romains adoroient,]'n'estoit qu'une grosse pierre noire, ronde par le bas, & qui se terminoit en pointe comme un cone. Voilà ce que le [demon] faisoit adorer à tous les peuples voisins, & mesme aux Princes & aux Rois barbares, qui envoyoient tous les ans des presens magnifiques à cette pierre. Helio. v. n. C. p.143|n.S p.178| Euf. chr. p. 231. Spanh.l.2.p.91| Bir. Her.l. 5. p. 564.

[Mæsa non contente que ses petits-fils eussent l'honneur d'estre petits-neveux de Severe & de Caracalla,]'fit encore courir le bruit qu'ils estoient fils du dernier, voulant bien prostituer l'honneur de ses filles, [pour se nourrir de la vanité que son ambition trouvoit dans ce crime. Et aprés tout, ce que l'on dit de Soemie peut rendre ce bruit croyable à l'égard d'Heliogabale,] p. 571. a|Dio, l. 79. p. 916. a.

Carac. v. p. 284. de qui on le disoit principalement : '& quelques auteurs se le sont persuadez. [Cela contribua beaucoup à gagner à Heliogabale l'affection des soldats, & à l'elever à l'Empire "en la maniere que nous l'avons déja raporté.] V. Macrin § 7, 8, 9.

L'AN DE JESUS-CHRIST 218, D'HELIOGABALE I.

Pagi, p. 67. 68. '*M. Opelius Macrinus Aug. II, & Adventus, Consuls.*

Dio, l. 78 | Her. l. 5. 'Ce fut le 16 may de l'an 218, que les troupes qui campoient auprés d'Emese, proclamerent Heliogabale Auguste, agé pour lors de quatorze ans, sous le nom de Marc Aurele Antonin, qu'il a toujours gardé depuis : & il commença proprement à regner le 7 de juin, auquel il défit auprés d'Antioche l'Empereur Macrin qui avoit succedé à Caracalla. Dio, l. 79. p. 906. a. 'Le lendemain il entra à Antioche, avec ses soldats, à qui il promit "500 dragmes par teste, pour les empescher de piller la ville, comme ils le souhaitoient extremement. Mais il tira cet argent sur la ville pour le leur donner. 175 livres.

p. 907. b | 909. c. 'Il écrivit ensuite au Senat & au peuple : & dans le titre de ses lettres, il se qualifioit Empereur Cesar Auguste fils d'Antonin, petit-fils de Severe, s'attribuoit les titres de Pieux, d'Heureux, de Proconsul, & la puissance du Tribunat, prenant tout cela de luy mesme, sans attendre que le Senat le luy donnast ; ce que Dion marque comme une chose contraire à l'ordre & à la coutume des autres Princes. p. 905. b. 'Il y faisoit "de grands reproches à Macrin, &c. p. 907. a. promettoit des merveilles pour luy mesme, 'protestoit qu'il cl val. p. 761. ne feroit rien que sur le modele d'Auguste & de M. Aurele, '& qu'il oublieroit absolument tout ce qui avoit esté fait ou dit contre luy jusques alors. 'Il envoya aussi au Senat la lettre que Macrin avoit écrite à ["Marius] Maximus [sur les mecontentemens des troupes,] & il la fit lire aussi aux soldats, afin qu'ils eussent d'autant plus d'affection pour luy, qu'ils auroient plus de haine pour Macrin. V. Macrin § 8.

val. p. 761. 'Il "adressa sa lettre pour le Senat à Pollion Consul [subrogé,] à qui il mandoit que si quelqu'un faisoit resistance, il employast NOTE 21. l. 78. p. 905. b. c | Her. l. 5. p. 566. d. la force & les soldats [qui estoient à Rome.] 'On avoit déja assez de douleur à Rome de voir Heliogabale Empereur au lieu de Dio, val. p. 761. Macrin. 'Mais l'ordre donné à Pollion fit encore mieux juger de ce qu'on devoit attendre de luy. De sorte que tout le monde estant déja dans la consternation, on n'ecouta qu'avec beaucoup de douleur la lecture de sa lettre, aprés quoy il falut [1] mal- 1.

Helio. v. p. 101. a. 1. [Lampride se moque de nous quand] 'il écrit qu'on se rejouissoit beaucoup d'avoir Heliogabale pour Empereur.

gré tous ses sentimens, 'donner des eloges non seulement à Heliogabale, mais encore à Caracalla dont il vouloit qu'on le crust fils, '& charger au contraire Macrin de maledictions & d'injures comme un ennemi public, [a] quoique la plus grande plainte qu'ils en fissent dans leur cœur, fust de ce qu'il s'estoit perdu luy mesme par sa lascheté, & en ne se hastant pas assez de venir à Rome. [On honora sans doute en mesme temps du titre d'Augustes Mæsa & Soemie, à qui les medailles le donnent. Car pour Mamée, elle peut ne l'avoir eu que sous Alexandre son fils.] p.761|Helio.v. p.102.a.b. Ib|Macr.v.p. 94,b.c. a Her.l.5.p.566. c.

'Heliogabale executa ce qu'il avoit promis, de ne point punir ceux qui avoient dit ou fait quelque chose contre luy avant la mort de Macrin: & en cela il fit une action d'un bon Prince. Mais aussi ce fut la seule: car tout le reste de son regne ne fut qu'une suite continuelle de crimes contre la pudeur, contre l'humanité, & contre toutes sortes de loix. [Les lecteurs Chrétiens nous pardonneront bien si nous ne leur representons pas ces choses dans le detail, & si nous n'avons pas osé les étudier avec autant d'exactitude que nous avons tasché de faire l'histoire des autres Princes. La seule idée qu'on a d'Heliogabale suffit pour persuader à tout le monde qu'outre les crimes, ç'a esté un monstre de somptuosité, de prodigalité, & de folie. Tout ce qu'on peut s'imaginer d'un jeune homme sans esprit & sans retenue, qui ne songe qu'à abuser des richesses immenses & du pouvoir absolu d'un Empereur Romain; on peut dire que c'est ce qu'il a fait.] Dio, val. p.761.

'Mæsa son ayeule qui avoit beaucoup d'esprit & d'experience, [& quelque reste d'honnesteté,] [b] rougissoit de sa conduite, & taschoit de le retenir un peu: mais il se moquoit de ses avis. [c] Il aimoit mieux obeïr en tout à Soemie digne mere d'un tel fils: '& il n'ecoutoit que ceux qui luy ressembloient, & qui entretenoient ses vices par leurs flateries. [Ce n'est rien pour luy] [d] de dire qu'il tiroit de l'argent de toutes sortes de charges & d'offices, ou par luy mesme, ou par les ministres de ses passions. 'Il les vendoit souvent à des eunuques, [e] ou à d'autres personnes si décriées, que la premiere action d'Alexandre son successeur, fut de casser les officiers qu'il avoit mis. 'On tient que c'est le premier Romain qui ait porté un habit tout de soie, au moins pour les hommes: car quelques femmes l'avoient déja fait. 'Il commença à vouloir qu'on le saluast en se prosternant à terre, comme les Rois de Perse, ce qu'Alexandre abolit bientost. 'Il voulut aussi porter un diademe avec des perles, comme Cali- Her.l.5.p.572.c. d. b p.567.b.c. c Helio.v.p.102. d. Her.l.5.p.567. c. d Helio.v.p. 103.a. Alex.v.p.117. d. e Her.l.6.p. 574.c. Helio.v.p.110. a|n C.p.155.1.2. Alex.v.p.120. a. adorari. Helio.v.p.109. b|Suet.l.4.c.28. 445.

Helio. v. n. C. p. 154. 1. b. a Spanh. l. 8. p. 883.

gula avoit voulu faire avant luy : & il en prit un effectivement ; mais il ne le portoit que dans le palais. 'On dit que ce fut Dioclețien qui en établit l'usage parmi les Empereurs Romains.[a] On le trouve avant luy dans quelques medailles de Carin, d'Aurelien, & d'Heliogabale ; mais cela est rare.

Dio, l. 79. p. 909. 910.

[Pour marquer maintenant ce qui peut servir à éclaircir l'histoire de son regne ;]'Macrin ayant esté Consul au commencement de cette année, Heliogabale se fit écrire [dans les fastes & dans les dates des actes,] comme Consul au lieu de luy, quoiqu'il n'eust commencé à regner que lorsque le Consulat de Macrin estoit déja achevé, ce qui estoit une chose toute nouvelle.

p. 907. d. e | l. 78. p. 895. a.

'Avant que de partir de Syrie, il fit tuer plusieurs personnes & en Orient & à Rome, entre autres Julianus Nestor Prefet du Pretoire sous Macrin, Fabius Agrippinus gouverneur de Syrie, Reanus gouverneur d'Arabie, parcequ'il ne s'estoit pas soumis assez tost à luy ; Claudius Attalus qui avoit esté gouverneur de

l. 78. 79. p. 894. b, 903. b.

Thrace avant l'an 194, & qui l'estoit alors de Cypre ; 'Decius Triccianus gouverneur de la Pannonie.

l. 79. p. 909. c | Her. l. 5. p. 567. a | Helio. v. p. 102. d. b Dio, val. p. 761. 762.

'Ayant quitté la Syrie, il vint à Nicomedie ; & comme la saison estoit déja avancée, il s'y arresta pour passer l'hiver. [b] Il y signala le commencement de son regne par la mort de [" Gannys] nourri par Mæsa, & fort aimé d'elle & de Soemie, & qui de plus l'avoit nourri luy mesme, avoit toujours pris soin de luy, & avoit contribué plus qu'aucun autre à l'elever à l'Empire, & à luy faire remporter la victoire sur Macrin. Ce n'estoit pas un homme fort reglé dans sa vie, ni qui refusast les presens qu'on luy offroit : mais avec cela il ne faisoit tort à personne, & faisoit mesme du bien à plusieurs. Heliogabale avoit voulu luy faire epouser sa mere, & le declarer Cesar. Cependant parceque [Gannys] vouloit l'obliger à vivre " avec un peu plus de sagesse & de retenue, il s'emporta jusqu'à le vouloir faire tuer ; & personne n'osant executer cet ordre, il luy donna le premier coup de sa main. Cette action parut horrible & detestable à tout le monde.

NOTE 3.

σωφρόνως καὶ σωφρόνως.

Onu. in fast. p. 233. f.

'On doit avoir celebré cette année à Rome les jeux Capitolins pour la 34[e] fois. Dion parle d'un Aurelius Ælix qui s'y signala.

L'AN DE JESUS-CHRIST 219, D'HELIOGABALE 1, 2.

Idat | Buch. &c.

[*M. Aurelius*] '*Antoninus Aug. II*, *& Sacerdos*, *Consuls.*

Nor. ep. consf. p. 132. c Cyp. dis. ap. p. 300 | Grut. p. 87. n 1300.

'Sacerdos est appellé Licinius [par Onuphre dans ses fastes, & mesme] par le Cardinal Noris. [c] Les fastes de Theon & deux

inscriptions le marquent Consul pour la seconde fois, 'quoique cela ne se lise pas dans une autre inscription qu'on a de ce Consulat, [non plus que dans les autres fastes. On voit non seulement par les fastes,]'mais encore par les inscriptions, qu'Heliogabale se contoit Consul pour la seconde fois en la seconde année de son regne,[à cause sans doute de ce qu'il s'estoit fait écrire l'année precedente dans les fastes comme s'il eust esté Consul.]'Dion dit que contre la coutume il prit la robe de triomphe le jour des vœux [qui se faisoient le 3 de janvier, au lieu de celle de Consul.] Cela se fit à Nicomedie, 'où il estoit encore, lorsqu'un simple particulier entreprit de faire revolter contre luy la flote qui estoit à Cyzic: [ce qui n'eut pas de suite.] Rein. p. 174. Goltz. p. 98. b. c. Dio, l. 79. p. 910. a. p. 909. c. d.

'Un Severe qui de Centenier avoit esté fait Senateur & Colonel d'une legion, Gellius Maximus fils d'un medecin, & Lieutenant d'une autre legion [1] dans la Syrie, 'un troisieme qui n'estoit pas Senateur, mais seulement fils d'un Centenier, & mesme "un simple ouvrier en laine, voulurent aussi se former chacun un parti pour s'elever à l'Empire. Plusieurs autres firent la mesme chose en divers endroits. Car depuis qu'on avoit vu Macrin & Heliogabale sur le throne, chacun croyoit avoir assez de noblesse & de capacité pour y aspirer. On ne dit pas neanmoins que ces mouvemens ayent produit d'autres effets que la mort de leurs auteurs. b. c. c. d. 1. τις ἐριουργός.

'Les legions de la Germanie, [que Caracalla avoit amenées en Syrie,] & qu'on renvoyoit dans leurs quartiers, firent aussi du trouble dans la Bithynie, où elles passerent l'hiver. Elles continuerent ensuite leur marche vers les Gaules: & un Sylla qu'Heliogabale avoit mandé de Rome, "les ayant vues en chemin, ce fut assez pour luy faire tranchet la teste, avec ce qu'on disoit "qu'il se mesloit de bien des choses. Il avoit gouverné la Cappadoce quelque temps auparavant. p. 908. c. ἀπήντησε. πολυπραγμονῶν τινά.

'Comme Mæsa qui avoit la principale part dans la conduite des affaires publiques, souhaitoit beaucoup de retourner à Rome, [Heliogabale s'y en alla sans doute aussitost que la saison le luy permit.]'Il y fit au peuple les liberalitez ordinaires, & donna divers spectacles. 'La premiere fois qu'il vint au Senat, il voulut qu'on priast [2] sa mere ou sa grand'mere d'y venir. Elle vint, fut placée auprés des Consuls, dit son avis, fut écrite comme Her. l. 5. p. 566. d. p. 568. a. Helio. v. p. 102. b. c| 105. c| 106. d. 2.

1. Le texte de Dion porte ἐν τῇ Συρίᾳ τῇ ἑτέρᾳ. J'ay peur qu'il n'y ait faute. Car la seconde Syrie est-elle si ancienne ? Ou voudroit-il marquer par là la Phenicie demembrée de la Syrie ?

2. Lampride dit d'abord sa mere, *p. 102. b. c*, & puis sa grand'mere, *p. 105. c*, ajoutant *de qua superius dictum est*. Dans la *p. 106. d*, il marque que sa grand'mere vint au Senat.

presente, & fit toutes les autres fonctions de Senateur : ce qui ne s'estoit jamais vu, [Livie & Agrippine n'ayant pas esté assez hardies pour cela,] & ne se vit aussi jamais depuis Heliogabale.
p. 105. c| 'Car pour luy il paroist qu'il continua toujours à mener sa
p. 102. c. d. grand'mere & au Senat, & au camp [des Pretoriens.]'Il fit aussi un Senat de femmes, où Soemie rendoit ses arrests sur les habits que chacune devoit porter, sur leurs rangs, & sur les autres matieres " importantes de cette nature. &c.

b. 'Il se mettoit peu en peine de ce qui se passoit dans les provinces : mais sa grande occupation estoit le culte de son nouveau
Goltz.p.56.97. dieu Heliogabale [ou Elagabal.]'Son titre le plus ordinaire dans
Dio,l.79.p.911. ses medailles est celui de "grand prestre de cette pierre. 'Il l'a- *sacerdos dei solis Elagab.*
a|916. c|Aur. Vict. voit fait apporter d'Emese à Rome, a où il luy fit bastir un tem-
a Dio. p. 911.a. ple fort magnifique, & il l'honoroit avec des ceremonies incon-
b|Her l.5.p.568. a b. nues jusqu'alors à cette ville, [quoique ce fust le centre de tou-
b Helio.v.p.102. tes les superstitions & de toutes les folies du paganisme.] b Il vou-
b|103. b. loit " qu'on ne reconnust point d'autre divinité dans toute la &c.
terre, & pretendoit y soumettre les religions des Juifs & des Samaritains, & la devotion des Chrétiens, dit Lampride. [Les Chrétiens se mettoient fort peu en peine de ses efforts. Mais les payens qui rejettoient l'adoration du Createur de l'univers, parcequ'elle estoit contraire à leurs anciennes superstitions,]
Dio,l.79.p.911. 'sentoient une extreme douleur de voir ce nouveau venu pre-
b|Bar.220. § 5. feré à leur Jupiter. Cependant ils le souffroient, [parcequ'ils ne
Her.l.5.p.568.c. savoient pas preferer la verité à leurs interests,]'& ils estoient reduits à s'estimer honorez d'estre employez "aux plus vils mi- &c.
nisteres dans les sacrifices qu'on offroit à cette nouvelle idole.

Helio.v.p. 102. b|103. b. c|Her. l. 5. p. 569. a. b. 'Heliogabale voulut transsporter dans son temple le feu de Vesta, la statue de Cibele, les boucliers de Mars, & tout ce que les Romains conservoient avec le plus de respect & de veneration. Il profana pour cela les lieux qu'ils estimoient les plus sacrez. Il entra malgré toutes les superstitions Romaines dans le sanctuaire de Vesta, y voulut éteindre le feu perpetuel, en emporta la statue de Pallas apportée, disoit-on, de Troie [par Enée,] & qui n'avoit point esté vûe ni changée de place depuis ce temps-là, que quand le temple avoit esté brulé [sous Commode.] Il la mit dans sa chambre, [& ensuite] dans le temple d'Elagabal.

Dio,l.79.p.912. b. c| Her.l.5.p. 569. b. c. 'Il fit aussi apporter de Carthage l'idole de Celeste, que toute l'Afrique reveroit extremement. On pretendoit que c'estoit la lune ; c'est pourquoi Heliogabale disoit qu'il la vouloit marier

avec son dieu, qu'on pretendoit estre le soleil. Il en fit celebrer les noces à Rome & dans toute l'Italie : mais il obligea aussi tous les sujets de l'Empire à luy faire les presens de noces, comme il avoit fait apporter de Carthage toutes les richesses du temple de Celeste, pour avoir de quoy la parer.

'Pour honorer, disoit-il, son dieu avec pureté, il ne mangeoit point de porc. Il se fit aussi circoncir, & on pretend qu'il vouloit mesme se faire eunuque.'Tous les ans durant l'été il menoit son dieu promener à la campagne en un second temple qu'il luy avoit basti, avec la pompe & les solennitez qu'Herodien décrit amplement. 'Il l'honoroit encore par d'autres ceremonies secrettes & infames, & mesme il luy sacrifioit des enfans de qualité pour faire des operations magiques : car la magie estoit encore une des choses ausquelles il s'appliquoit le plus. Dio, val. p. 762. Her. l. 5. p. 569. 570. Dio, l. 79 p. 912. b|Helio. v. p. 103. e.

'Mais au milieu de ses sacrifices & de ses danses, (car il dansoit toujours,) il sacrifioit des hommes [aussibien que des enfans,] & faisoit tuer les personnes les plus illustres, & les plus riches, 'tantost parcequ'il croyoit que sa conduite ne leur plaisoit pas, tantost pour d'autres raisons encore pires. Dion nomme entre les autres Seius Carus, Valerianus Pætus de Galacie, Silius Messala, & Pomponius Bassus. Her. l. 5. p. 568. c. c|Dio, l. 79. p. 908. 909.

[En moins de quatre ans qu'il regna,]'il epousa au moins quatre femmes,'pour chacune desquelles il se faisoit faire de grands presens par tous les peuples de l'Empire.'La premiere fut Julia Cornelia Paula, sortie des plus illustres familles de Rome, qu'il epousa avec de grandes solennitez : & peu aprés il la repudia, luy ostant le titre d'Auguste, & les autres honneurs qu'il luy avoit fait donner. 'Aprés elle il epousa Julia Aquilia Severa "vierge Vestale. Il la quitta aussi bientost pour epouser une petite-fille de M. Aurele [a] & de Claudius [1] Severus. Elle estoit deja mariée à Pomponius Bassus, & ce fut un des sujets pour lesquels il le fit mourir. On tire des medailles, qui luy donnent aussibien qu'aux deux autres le titre d'Auguste, qu'elle s'appelloit Annia Faustina, [comme la femme de M. Aurele.] [b] Dion en met encore une ou deux aprés cette troisieme sans les nommer, & ajoute qu'enfin Heliogabale reprit [Aquilia] Severa. Dio, p. 911. d. e. p. 912. c. p. 911. b d|Bir. p. 314|Her. l. 5. p. 568. d. Dio, p. 911. d|Her. p. 568. 569|Bir. p. 319 a Dio, p. 910. e. Golz. p. 99. b|Occo, p. 405|Spanh. l. 7. p. 629. b Dio, l. 79. p. 911. d. e. &c. 1.

L'AN DE JESUS-CHRIST 220, D'HELIOGABALE 2, 3.

NOTE 4. [*M. Aurelius*] '*Antoninus Aug. III*, & " [*Eutychianus*] *Comazon*, *Consuls*. Idat. & alii.

'Cet Eutychien estoit un affranchi des Empereurs, qui réus- Dio, l. 78. 79. p. 888. a|908. a|912. e.

1. C'est apparemment celui qui avoit esté Consul en l'an 200.

sissoit assez bien dans les boufonneries ; & c'est ce qui luy avoit fait donner le nom de Comazon, qui signifie dans la langue greque un esprit badin & enjoué. Il est marqué sous ce nom dans tous les fastes.]'On ne voyoit rien de sage ni de reglé dans sa conduite:'mais il avoit beaucoup contribué à elever Heliogabale à l'Empire. [a] Aussi ce prince le fit Prefet du Pretoire, luy donna les ornemens consulaires, & ensuite le Consulat. Il fut mesme trois fois Prefet de Rome, ce qui ne s'estoit jamais vu, dit Dion. [Il le fut apparemment cette année, puis]'lorsque cette charge se trouva vacante [par la mort ou la demission] de Leon qui l'eut sous Heliogabale, & en 222 aprés la mort d'Heliogabale, & de Fulvius qui avoit succedé [à Leon.]

p. 915. c. — p. 888. a. b|502. d. — a p. 908. a. — p. 916. c|val. p. 765.

L'AN DE JESUS-CHRIST 221, D'HELIOGABALE 3, 4.

'*Gratus* [1] *Sabinianus*, *& Seleucus*, *Consuls*. 1.

[b] Eusebe met dans [2] l'année qui preceda la mort d'Heliogabale, "la fondation [ou plutost le rétablissement] de la ville d'Emmaüs [pres de Jerusalem] dans la Palestine, sous le nom de Nicople. La chronique d'Alexandrie joint à cela que les Romains veillerent trois nuits à cause des tremblemens de terre, qui arriverent le 9 & le 17 de septembre, & le 19 d'octobre. 2.

Idat. Euf. chr. n. p. 232. 1| Sync. p. 212. b. b Euf. chr. — V. Jul. Africain.

'Dion rapporte un evenement tout à fait extraordinaire, qu'il pretend neanmoins estre tres certain, arrivé vers ce temps ci lorsqu'il estoit en Asie. Car il dit que vers le Danube il parut comme un homme qui se disoit estre Alexandre de Macedoine, & qui en avoit le visage & toute l'apparence exterieure. Il estoit accompagné de quatre-cents autres, qui portoient " des branches d'arbres, & des peaux de cerfs, [comme les payens depeignoient leur Bacchus & sa suite ;] & il alloit avec eux en plein jour " dansant & faisant des folies, sans faire neanmoins d'autre mal. Il traversa [3] la Mesie & la Thrace jusqu'à Byzance : & ni les soldats, ni les Intendans, ni les Gouverneurs n'oserent jamais s'opposer à sa marche. Au contraire on luy preparoit aux depens du public son logement, & toutes les choses " necessaires dans tous les endroits où il faisoit savoir qu'il vouloit aller. Estant arrivé à Byzance, "il passa sur des vaisseaux à la coste de Calcedoine, où aprés qu'il eut fait la nuit quelques ceremonies,

Dio, l. 79. p. 915. a. b. c. — θύρσους ἐνηρμένους. — βακχεύων. — 3. — ἐπιτήδεια. — ἐπεραιώθη.

1. ['On lit pour le surnom de Gratus *Severien* dans un endroit d'Africain cité par le Syncelle dans l'edition du Louvre en 1652, *p. 212. b*, & Sabinien selon l'edition de Scaliger dans la chronologie d'Eusebe, *p. 47. c|n. p. 231. 13.*]'& les fastes de Theon ont en effet *Sabinianus & Seleucus*. [Tous les autres ont *Gratus & Seleucus*.

Cyp. dis. ap. p. 100.

2. Eusebe le met sous l'an 222, & la chronique d'Alexandrie sous les Consuls de l'an 223.

3. Il y a l'*Asie* en cet endroit : il faut assurément la Mysie ou Mesie, comme on lit quelques lignes plus haut.

&

& mis en terre un cheval de bois, il disparut [avec sa suite.] Dion dit que c'estoit un demon.

'Cela arriva peu de temps avant qu'Heliogabale adoptast son cousin, & luy donnast le nom d'Alexandre. 'Car Mæsa qui jugeoit bien qu'un prince tel qu'Heliogabale, finiroit bientost malheureusement sa vie, voulant pourvoir à sa sureté [& à celle de sa maison,] elle 'persuada à cet esprit leger & sans jugement, d'adopter son cousin, & de le faire Cesar, 'quoiqu'il n'eust encore qu'environ 12 ['ou 13 ans.] Heliogabale l'amena dont au Senat 'accompagné de Mæsa & de Soemie; & là il declara qu'il l'adoptoit, & en faisoit son fils, quoiqu'il n'eust que quatre ans plus que luy, & voulut qu'il portast le nom d'Alexandre, pretendant que tout cela luy avoit esté ordonné par son dieu Elagabal. 'Il le declara en mesme temps Cesar, & Consul avec luy [pour l'année suivante.] Tout cela fut confirmé par un arrest du Senat, qui decernoit tout ce qu'on luy commandoit d'ordonner.

a. a. | Her. l. 5. p. 570. c. d. | aa. | p. 571. a. b. | Note 5. | p. 570. 571 | Dio, l. 79. p. 914. 915. | Her. l. 5. p. 571. a.

'Heliogabale témoigna quelque temps de l'amitié pour Alexandre: [a] & il s'efforçoit durant ce temps là de luy apprendre à danser, & à l'imiter dans toutes ses autres folies. Au contraire Mamée mere d'Alexandre le detournoit de tout cela, & luy faisoit apprendre les sciences & les exercices convenables à un Prince, par des maistres qu'elle luy envoyoit secrettement, [outre] 'ceux qu'Heliogabale luy avoit donnez. [b] Alexandre avoit de luymesme des inclinations toutes opposées à celles d'Heliogabale. Ce fut ce qui le fit [bientost] haïr de luy, & aimer de tout le monde: '& plus tous les autres l'aimoient, plus Heliogabale le haïssoit.

Dio, l. 79. p. 915. c. | a Her. l. 5. p. 571. b. c. | Helio. v. p. 106. c. | b p. 105. d | Her. p. 571. c | 572. b. | Dio, l. 79. p. 915. d.

'Il se repentit de l'avoir adopté, & chercha toutes sortes de voies pour s'en defaire. 'Il commanda mesme "à ceux qui estoient chargez de sa personne, de le faire mourir dans le bain par le poison, par l'épée, ou en telle autre maniere qu'ils le voudroient, leur promettant toutes choses pour celà. Mais il trouva partout une fidelité inviolable pour Alexandre. 'Il chassa du palais tous ceux qui l'instruisoient, disant qu'ils gastoient son fils. Les principaux furent bannis, & quelques uns tuez, 'comme l'orateur Silvin qu'il avoit mis luy mesme auprés de ce prince. [Mais tout cela luy fut inutile.] 'Car tout le monde veilloit pour la conservation d'Alexandre, sa mere ne souffroit point qu'il mangeast ni qu'il bust rien de ce qui venoit de la part de Heliogabale; & luy faisoit tout apprester par des personnes fideles qu'elle luy avoit choisies. Elle luy fournissoit aussi de l'ar-

d. | " ad nutritores ejus. | Helio. v. p. 105. c. | Her. l. 5. p. 571. c. | Helio. v. p. 106. c. | Her. l. 5. p. 572. b. c. d.

 L'an de J. C. 221, d'Heliogabale 3. 4.

gent pour pouvoir donner secrettement aux soldats. Heliogabale en sceut quelque chose, & vouloit faire tuer Mamée avec son fils. Mais Mæsa instruite depuis longtemps dans les intrigues de la Cour, decouvroit tous ses desseins: & il disoit luy mesme sans consideration tout ce qu'il pensoit.

d; Dio, l.79. p. 915. d. a Helio. v. p. 105. c. d. e. 'Voulant donc eprouver s'il reussiroit par la violence ouverte, il resolut d'oster à Alexandre le nom & la dignité de Cesar, [a] & de casser son adoption. Il envoya en effet ordre au Senat & aux soldats de luy oster le nom de Cesar, & " d'effacer toutes les inscriptions de ses statues. Il envoya en mesme temps pour le tuer, d'n. C p. 148. 2. d '& ensuite il se retira " au palais appellé de l'Esperance, sur le mont Esquilin. Lorsque l'ordre eut esté lu dans le Senat, chacun témoigna [sa tristesse] par son silence: [& c'est tout ce que l'histoire en dit.] v. p. 105. 106| Dio, l. 79. p. 915. d. e. Helio. v. p. 105. 105. 'Mais les soldats irritez coururent les uns au palais pour y mettre en sureté Alexandre avec sa mere & son ayeule, 'les autres au palais de l'Esperance pour tuer Heliogabale. Il y attendoit les nouvelles de la mort d'Alexandre; & cependant preparoit une course de chariots. Mais sachant que les soldats venoient, il envoya des officiers pour tascher de les appaiser, & se tint caché derriere une tapisserie. Antiochien l'un des Prefets [du Pretoire] arresta ceux qui estoient là, en les faisant souvenir de leur serment; & ils estoient peu, sans drapeau, & sans commandant.

(margin: lutare. — ad hortos spei veteris.)

Dio, l. 79. p. 915. d. e. 'Mais pour appaiser ceux qui estoient demeurez au camp, il falut qu'Heliogabale y allast avec Alexandre, & priast bien humblement les soldats [d'oublier tout le passé.] a| Helio. v. p. 106 b. c. 'Il fut aussi contraint de leur abandonner les compagnons de ses crimes, hors un Hierocle, pour lequel il protestoit en pleurant qu'il estoit pres luy mesme de perdre la vie. Helio. v. p. 106. b. c.] [Il promit sans doute]'ce que les soldats demanderent, qu'il changeast de vie, & qu'il eloignast de luy les cochers, les comediens, & les autres qui entretenoient ses dereglemens. Ils voulurent encore que les Prefets s'obligeassent à empescher qu'il ne vécust comme auparavant, à conserver la vie d'Alexandre, & à prendre garde qu'aucun des [anciens] favoris d'Heliogabale ne l'approchast, Dio, l. 79. p. 915. e. depeur qu'il n'apprist à l'imiter. 'Heliogabale sauva ainsi sa vie avec bien de la peine, b Helio. v. p. 106. c. [b] & ne laissa pas de chercher tous les jours les moyens de perdre Alexandre. [Voilà comment l'année se termina.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 222, D'HELIOGABALE 4.

'*M. Aurelius Antoninus Aug. IV, & M. Aurelius Alexander Cæsar, Consuls.* c Idat. & alii | Onu. p. 254. b. c.

'Des le premier jour de l'année 222, auquel Heliogabale & Alexandre devoient paroistre ensemble en diverses ceremonies, parcequ'ils estoient Consuls, Heliogabale declara qu'il ne vouloit point aller avec son cousin, jusqu'à ce que sa mere & son ayeule luy faisant voir que cela ne manqueroit point de renouveller la sedition, il alla au Senat [avec Alexandre] sur le midi, [quoique ce dust estre des le matin :] mais il ne voulut point dutout aller au Capitole, ni faire les autres ceremonies, & fit faire tout cela par [Fulvius] Prefet de Rome, comme si ses Consuls n'eussent pas esté dans la ville. Helio. v. p. 106. c. d.

'Il ne songea plus aprés cela qu'à faire tuer Alexandre. Mais craignant que quand il seroit mort, le Senat ne se declarast pour quelque autre, il obligea tout d'un coup tous les Senateurs, dit Lampride, de s'en aller hors de Rome. Sabin homme Consulaire, estant demeuré, il commanda à un Centenier de l'aller tuer. Le Centenier qui avoit l'oreille un peu dure, crut qu'il luy disoit de le faire sortir de la ville, & cela sauva la vie à Sabin. 'C'est ce Sabin à qui Ulpien a dedié divers ouvrages sur le droit. 'On croit que ce peut estre [C. Atius] Sabinus Consul pour la seconde fois en 216. 'Neanmoins on met à la teste des jurisconsultes que consultoit Alexandre, Fabius Sabinus le Caton de son temps, fils d'un autre Sabin, qui avoit aussi esté un homme illustre. d. e. | ejn. C. p. 149. 2. c. | Onu. p. 252. c. | Alex. v. p. 137. d.

'Herodien dit qu'Heliogabale dans le dessein de faire tuer Alexandre, le tint quelques jours renfermé dans le palais, & puis fit courir le bruit qu'il estoit pres de mourir, pour voir ce que diroient les soldats. [Mais il se repentit trop tard de cette epreuve.] Les soldats s'emurent jusqu'à ne luy vouloir point envoyer la garde ordinaire, & à se renfermer dans leur camp, en disant qu'ils vouloient qu'on leur amenast Alexandre. 'Ce trouble l'obligea [d'aller une seconde fois] au camp avec le Prince, accompagné de Soemie, & apparemment aussi de Mamée. 'Il y fut receu assez froidement par les soldats, & Alexandre avec de grand cris de joie. Her. l. 5. p. 572. 573. | p. 573. a. b | Dio, l. 79. p. 916. a. | Her. l. 5. p. 573. b.

'Cela l'irrita extremement : de sorte qu'aprés avoir passé la nuit dans le camp, il entreprit le lendemain de faire punir comme chefs de la sedition, ceux qui avoient témoigné plus d'ardeur pour Alexandre. Mais les soldats animez & par l'horreur b.

qu'ils avoient pour sa vie, & par le danger de leurs compagnons, prirent la resolution de le tuer luy mesme, '& commencerent à l'environner prests à se jetter sur luy. Il s'en apperceut, & voulut s'enfuir, [mais il ne le put. Ceux qui estoient autour de luy rendirent quelque combat :] Soemie d'une part, &"Mamée de l'autre, animoient assez ouvertement chacune ceux de leur parti : [mais ceux qui estoient pour Alexandre l'ayant bientost emporté,]'tuerent Hierocle, les Prefets, & les autres ministres d'Heliogabale qui l'avoient accompagné, & leur firent mille indignitez. Heliogabale s'estoit caché [1] dans le lieu du camp * le plus sale [& le plus digne de luy,] esperant encore de se pouvoir sauver [par quelque conduit secret.] Les soldats l'y furent chercher, & l'ayant enfin trouvé, ils le massacrerent luy & sa mere, qui le tint toujours embrassé. On leur coupa la teste à l'un & à l'autre, on traina leurs corps par toute la ville, & enfin on voulut jetter celui d'Heliogabale dans un cloaque; mais comme le trou estoit trop petit, on le traina au [2] pont Emile, où on le jetta dans le Tibre avec une pierre au cou. Jamais Empereur n'avoit esté traité avec toutes ces indignitez, [& ne les avoit si bien meritées.]

Dio, l. 79. p. 916. a. | V. Alexandre note 1. | b Her. p. 573. c| Helio. v. p. 106. 107. | 1. * in latrina.

'Aurelius Eubulus d'Emese Surintendant de ses finances, qui avoit fait argent de tout, fut dechiré par les soldats & par le peuple, aussibien que Fulvius Prefet de Rome : & de tous ceux qui avoient eu part à sa revolte, & à son elevation à l'Empire, ou qui avoient eu quelque credit sous luy, presque pas un n'echapa la punition de ses crimes.

Dio, l. 79. p. 916. b. c.

'C'est ainsi que mourut Heliogabale à l'age de dix-huit ans, 'aprés avoir regné trois ans, neuf mois, & quatre jours, depuis [le 7 de juin 218,] qu'il avoit défait Macrin. [Ainsi il doit estre mort"le 11 de mars 222.] 'Le Senat fit effacer de ses inscriptions & des registres publics, le nom d'Antonin qu'il avoit si fort deshonoré par ses crimes, 'défendit qu'aucune femme n'entrast jamais dans ses deliberations, & chargea de maledictions ceux qui entreprendroient de violer cette défense.

a. | p. 907. d. | Helio. v. p. 107. a | 114. b. | Note 6. | p. 107. c. d.

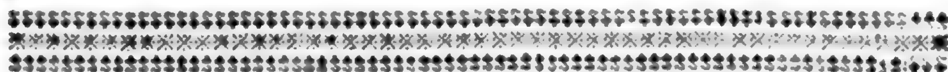
'On marque quelques bastimens faits par Heliogabale. [Les historiens ne disent point qu'il y ait eu sous luy aucune guerre étrangere.] 'Il est vray qu'une inscription de cette année le marque Imperator pour la cinquieme fois, en luy donnant le titre de Germanique, & à Alexandre ceux de Germanique & de

b. c. | Grut. p. 163. 8.

1. Dion dit ἐς τόπον, de quoy je ne trouve point d'explication.

Baud, t. 2. p. 76. 2. 'c'est l'ancien pont Sublicius, nommé aujourd'hui Marmorato.

Dacique. [Mais on ne trouve rien de cela dans celles que raportent Occo, Birague, & Goltzius : & il y a encore d'autres choses qui peuvent rendre cette inscription suspecte.]



L'EMPEREUR SEVERE ALEXANDRE.



ARTICLE PREMIER.

Naissance d'Alexandre : De Mamée sa mere.



[APRES avoir vu dans Heliogabale le comble de toutes sortes de crimes & de folies, nous allons voir dans Alexandre son cousin & son successeur, l'un des Princes les plus sages & les plus reglez qui ait jamais commandé : & ce qui est encore plus admirable, c'est qu'il a commencé de regner à l'age de 14 ans, & n'en avoit encore que 27 quand il est mort.

V. Heliogabale. Nous ne repetons point ici ce que nous avons dit autrepart de sa genealogie & de sa famille. Nous y ajoutons seulement] 'qu'il avoit une sœur nommée Theoclie, qu'il eut la pensée de marier au jeune Maximin fils de celui qui luy osta la vie pour regner aprés luy, où à Messala sorti des anciens orateurs de mesme nom. Max. v. p. 149. b. c.

'La naissance d'Alexandre est marquée le premier jour d'octobre: [& il doit estre né en l'an 208,] [a] puisqu'Herodien dit qu'il estoit dans sa dixieme année lorsqu'Heliogabale fut fait Empereur [au mois de may 218. Nous voudrions qu'il nous fust permis de preferer à l'autorité d'Herodien celle de Lampride & de la chronique d'Alexandrie,] 'selon lesquels il faudroit mettre sa naissance des l'an 205. [b] Il naquit dans la ville d'Arce en Phenicie, [c] nommée aussi quelquefois Cesarée : [d] & on ajoute qu'il naquit dans un temple du grand Alexandre, & le jour qu'on y Buch. p. 276| Pagi 235. § 2. a Her. l. 5. p. 562. d. 571. b. Alex. v p. 135. b| Chr. Al. p. 626. b Alex. v. p. 114. b|115. d|n. C. p. 158. 1. c. c v. p. 118. b| Aur. Vict. d Alex. v. p. 135. d. Pagi, 235. § 2. 1.

1. a On croit que c'est parceque l'année Syrienne appellée des Seleucides & d'Alexandre, commençant le premier d'octobre, on s'imaginoit sur cela que c'estoit le jour de sa mort, quoiqu'il soit mort au mois de may, & que l'ere à laquelle on donne son nom, ne commence mesme que douze ans aprés sa mort.

celebroit sa mort. Lampride dit que ce fut pour cela qu'il eut le
Dio,l.79 p. 915. a. nom d'Alexandre, 'qu'on ne luy donna neanmoins que lorsqu'il
fut fait Cesar [en l'an 221. Jusque là on ne sçait point qu'il ait eu
p.914.c| Her.l. 5.p.562.d|570 c. a Alex.v p 123. d| 129.d| 136.c. d'autre nom]'que celui de Bassien selon Dion, ou [1] d'Alexien selon Herodien. [a] On le blasme de ce qu'il avoit peine de passer
pour un Syrien, & taschoit de faire descendre sa genealogie de
la famille des Metelles celebres dans l'ancienne Rome.

Dio,l 78.p.887-888. 'Il perdit bientost Genesius Marcianus son pere: [mais ce luy
fut un grand avantage de ce que Dieu] luy conserva Julia [2] Mamæa sa mere 'qui estoit une femme sage, " & tres reglée dans ses mœurs, selon le témoignage des auteurs Chrétiens & payens. *sancta.*
Eus.l.6.c.21. p. 223.c|Alex.v.p. 118. c|135.b|137. a. Les derniers l'appellent mesme une femme excellente. Ils
avouent qu'on doit en partie à ses conseils la bonne conduite
de son fils, qui ne faisoit rien sans elle; ensorte qu'il sembloit
Her.l.5.p.571.b. qu'elle regnast avec luy. 'Elle eut un tres grand soin de son education, surtout pour l'eloigner de tous les dereglemens d'He-
l.76.p. 574. 575. liogabale, '& pour empescher depuis qu'il fut Empereur, que
loisiveté & les mauvaises compagnies ne corrompissent ses
mœurs.

[Cette application à l'education de son fils, qui est le principal devoir d'une mere Chrétienne, & cet amour pour la pureté qui est essentiel au Christianisme, confirment beaucoup le
Oros.l. 7. c. 18. p. 214. 1. 2. sentiment d'Orose,] 'qui dit positivement que Mamée estoit
b Cedr. t. 1. p. 256. c. "Chrétienne. [b] Cedrene fait la mesme chose. [c] Abulfaraje dit NOTE 1.
c Abulf. p. 80. aussi qu'elle croyoit en J. C, & qu'elle servit beaucoup aux Fideles. [d] Vincent de Lerins avoit dit longtemps avant eux, qu'el-
d Vinc.L.c. 23. p. 352. le possedoit la sagesse du ciel, & qu'elle bruloit d'amour pour
Eus. l. 6.c.21. p. 223. c. elle. [Tous ces auteurs ont sans doute cru suivre Eusebe,]'qui dit
"qu'elle avoit une tres grande pieté envers Dieu; [ce qu'un *θεοσεβεστάτη.*
Chrétien & un Evesque ne peut dire sans blaspheme que de
Sync. p. 358. d. ceux qui sont dans la vraie religion.] 'George le Syncelle dit
"qu'à cause de la foy de J. C. elle aimoit extremement tous ceux *διὰ τὴν ἐν Χριστιανοῖς.*
Bar. 220.§ 6| 225. § 6. qui estoient illustres entre les Chrétiens pour la doctrine. 'Baronius ne paroist pas eloigné non plus que nous, de croire qu'el-
Ori.v l. 1. c. 13. p. 36. 37. le estoit Chrétienne. 'Le P. Halloix le soutient formellement;
e Alex. v. n. C. p. 165. 1. c. [& entre les heretiques,] [e] Casaubon le dit comme une chose
constante.

Eus.l.6.c.21. p. 223. c.d. 'Ce qui est certain, c'est qu'estant à Antioche, [apparemment
en l'an 218;] & ayant oui parler d'Origene, & de la grande in-

1. Le jeune Victor l'appelle Marcel, qui estoit selon Dion le nom du pere d'Heliogabale.
2. Les inscriptions & les historiens l'appellent presque toujours Mamée, quelquefois Mammée.

telligence qu'il avoit dans les choses divines, elle desira extremement de le voir, l'envoya querir à Alexandrie, & le receut avec beaucoup d'honneur. Il demeura quelque temps auprés d'elle, & luy fit voir par beaucoup de preuves quelle est la gloire de J. C, & l'excellence de ses preceptes. [C'est donc depuis ce temps-là qu'elle peut avoir esté Chrétienne, soit qu'elle soit demeurée dans l'état des catecumenes, comme Constantin y demeura jusqu'à la fin de sa vie, soit qu'elle soit entrée dans la participation des Mysteres. C'est d'elle sans doute qu'Alexandre apprit le respect que nous verrons qu'il rendoit à J. C, & tira la connoissance qu'il avoit des mœurs & de la doctrine des Chrétiens.

Mais parmi les louanges qu'on donne à Mamée, on luy reproche aussi quelques defauts.] 'Les historiens s'accordent à dire qu'elle estoit menagere avec excés, [a] & qu'elle aimoit l'or: & on pretend que cela contribua beaucoup à la fin malheureuse qu'elle eut avec son fils. [b] Herodien dit mesme qu'elle s'acqueroit les biens & les successions de quelques personnes" par des moyens peu legitimes. 'Le mesme auteur l'accuse d'avoir esté cause de la défaite des Romains par les Perses, en empeschant Alexandre par sa timidité de mener luy mesme ses troupes contre eux; [en quoy neanmoins il y a bien de l'apparence qu'il se trompe. Mais ce qui seroit encore plus fascheux,] 'il pretend qu'elle prenoit une autorité excessive sur son fils, que voulant dominer seule, elle maltraitoit l'Imperatrice femme d'Alexandre, & qu'enfin mesme elle la fit releguer en Afrique, & tuer son pere. [Je ne sçay si c'est qu'Herodien ait cru trop aisément de faux rapports, (car on l'accuse de se tromper en divers points;] '& un auteur payen pretend qu'il a eu de la passion contre Alexandre,) [ou si c'est que]'la vie de la Cour, & l'orgueil qui suit presque toujours les richesses & l'autorité, eussent alteré les principes que Mamée avoit tirez de la doctrine du Christianisme, comme Baronius paroist l'avoir cru. 'Les honneurs divins que le Senat luy decerna aprés sa mort, [luy ont esté injurieux, surtout si elle a esté Chrétienne: mais ç'a esté le crime des autres plutost que le sien.]

Her. l.6.p.575. b.c|Alex. v. p. 118 c|135 b|Vict. epi.

a Her.l.5.p.587. c. d|588. b.

" ἐξ ἐπηρείας.

b p.575.c.

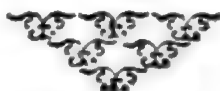
p.581.d.

p.575.c.d.

Max.v.p.143.a.

Bar.225.§6.

Alex.v.p.136.b| Goltz.p.101.d.





ARTICLE II.

Education d'Alexandre.

Her.l.6.p.575.a. 'ALEXANDRE avoit naturellement l'esprit doux, humain, & tendre, 'le corps bien fait & assez robuste, le visage aimable, 'un feu dans les yeux qui faisoit qu'on avoit peine à le regarder longtemps, [1] une vivacité & une penetration d'esprit extraordinaire & audessus de son age, & une memoire admirable. [Nous parlerons en son lieu des autres qualitez de son esprit qui n'ont paru que dans un age plus avancé.]

Alex.v.p.115. c. p. 118. c|Aur. Vict.

Alex.v.p.114. c| Her.l. 5. p.571. b. c|572. b. 'Il fut tres bien elevé dés l'enfance, & instruit tant dans les lettres, que dans les exercices militaires, lorsque son age en fut capable.] 'Il ne laissa jamais volontairement passer un seul jour sans donner quelque temps à ces deux choses. 'Lampride nomme diverses personnes dont il apprit partie en Syrie, partie à Rome, le grec & le latin, la rhetorique, & la philosophie, entre lesquels 'Heliogabale luy donna pour maistre Silvin [ou Salvin] orateur, & ce semble encore le grand jurisconsulte Ulpien dont nous parlerons plus amplement dans la suite. 'Il aimoit moins la langue latine que la greque, & l'apprit moins bien, comme on le voyoit par les discours qu'il faisoit dans le Senat, devant les soldats, ou au peuple. Il faisoit assez bien des vers, '& il composa mesme des poemes sur la vie des meilleurs Princes. 'C'estoit apparemment en grec.

Alex.v.p.114. c. p. 115. a. Helio.v.p.106. c. Alex. v.p.115.a| 123. a. p. 123. b. Voss.po. g.p.75.

Alex.v.p.123.a. b. 'Il aimoit la musique, savoit la geometrie, peignoit tres bien, chantoit fort agreablement, mais jamais que dans son domestique, & jouoit aussi de divers instrumens. Il sceut mesme trop bien l'horoscope, & [2] toutes les vaines observations par lesquelles les payens s'imaginoient apprendre l'avenir du vol des oiseaux, & des autres evenemens semblables. [Voilà à quoy il s'occupa jusqu'à ce qu'il fust elevé à l'Empire,] 'ne faisant rien paroistre que de bon dans ses inclinations & dans ses mœurs, & témoignant beaucoup d'eloignement pour les malheureux plaisirs ausquels Heliogabale son cousin vouloit l'engager.

p. 114. c| 115. d| Her.l 5. p.571. b. c|Zos.l. 1. p. 638. c.

[Il estoit venu de Syrie à Rome avec Heliogabale "en l'an 219, & il y fut fait Cesar en l'an 221, comme nous l'avons vu autrepart. Ce fut alors qu'il changea ses anciens noms en ceux de M. V. Heliogabale.

1. *divinatio mentis frequentissima.*
2. la science des aruspices & des augures.

Aurele

Aurele Alexandre. Il prit apparemment les deux premiers comme fils adoptif de M. Aurele Heliogabale ;]'& celui d'Alexandre soit à cause du jour & du lieu de sa naissance, 'soit parceque le grand Alexandre avoit esté fort honoré par Caracalla, de qui on vouloit que celui-ci fust fils ; ' & il prenoit quelquefois cette qualité. [Ce fut apparemment "cette derniere raison qui luy fit donner le nom de Severe, qui luy est attribué par Lampride, par le jeune Victor, & par un grand nombre d'inscriptions. Car s'il estoit fils de Caracalla, il estoit petit-fils de l'Empereur Severe,] & il mettoit cette qualité dans ses titres.[Nous ne repetons point ici à quels dangers l'exposa la dignité de Cesar, & l'amour que tout le monde avoit pour luy, durant environ un an qu'Heliogabale vécut encore.]

Alex.v.p.115.d. Her.l.5.p.571.a. l.6.p.578. el Onu.p.255.a. NOTE 2.



ARTICLE III.

Alexandre est elevé à l'Empire; gouverne par de tres sages Conseillers.

L'AN DE JESUS-CHRIST 222, D'ALEXANDRE I.

Antoninus Aug. IV, & M. Aurelius Alexander Cæsar, Consuls.

[HELIOGABALE ayant esté tué dans le camp des Pretoriens"vers le 11 mars en l'an 222,] 'Alexandre encore tout jeune, [& qui n'avoit pas mesme 13 ans & demi,] fut proclamé Auguste par les soldats, & conduit par eux du camp où il estoit, au palais.'Tout le monde le receut avec une extreme joie, esperant d'un Prince si bien elevé, & qui faisoit paroistre des inclinations excellentes, un regne tout opposé à celui d'Heliogabale. Les efforts mesmes qu'on avoit faits pour le perdre, le faisoient davantage aimer. 'Ainsi le Senat luy donna en un mesme jour les titres d'Auguste, & de Pere de la patrie, la puissance du Tribunat, & tout ce que l'on avoit accoutumé de donner aux Empereurs, mais en des temps differens pour l'ordinaire. 'Le Senat voulut mesme luy donner le nom d'Antonin, & le titre de Grand, [ou des ce temps-ci, "ou dans la suite de son regne :] mais il les refusa avec un discours tres modeste, qu'on peut lire dans sa vie : '& ce refus le rendit plus glorieux que ces grands noms ne l'auroient pu faire.

V. Heliogabale note 6. Her.l.5.p.573.d. Alex.v.p.114.d.e. b.c. p.116.117. Ibid. p.117.d.e.

'Il parut toujours digne de l'amour que tout le monde témoignoit pour luy, & par ses bonnes qualitez, '& par le soin que Mamée sa mere, & Mæsa sa grand'mere, prirent de bien conduire les affaires, durant qu'il estoit encore trop jeune pour les

p.114.e. Her.l.6.p.574 a.b.

conduire luy mesme. Elles choisirent seize personnes les plus considerables du Senat par leur age, par leur sagesse, & par leurs mœurs, pour luy servir de conseil; & il ne disoit & ne faisoit rien [en public] que par leur avis. L. 7. p. 789. 2. 'Herodien dit en un endroit, s'il n'y a point de faute dans son texte, qu'ils avoient esté choisis [1] par le Senat. Alex. v. p. 123. e| 137. a. b. 'On marque que c'estoient toutes personnes" graves & venerables, * audessus de tous les plaisirs, sans deguisement, sans artifice, & sans malice, ennemis de la cruauté & des voleries, amis des bons, qui ne faisoient point de cabales, qui ne s'unissoient point ensemble pour faire le mal, qui ne vendoient point leur credit, qui ne cherchoient point à se moquer du Prince, ni à le faire moquer par les autres, ou à le faire passer pour beste, mais qui l'aimoient sincerement, qui taschoient à établir sa reputation, qui le conseilloient avec fidelité, sans luy cacher la verité, & sans le tromper jamais. p. 136, 137. 'On pretend que ce fut ce qui contribua le plus à le faire paroistre un grand Prince, & à rendre son regne heureux.

" sancti. * non libidinosi.

p. 137. 138. 'Divers méchans qui s'estoient liguez ensemble pour tromper ce jeune prince, eurent d'abord l'adresse de surprendre son esprit par leurs intrigues, jusqu'à luy faire eloigner ces personnes sages qu'on avoit mises auprés de luy. Mais il eut assez de prudence pour connoistre [aussitost] leur malice. Il les chassa, les fit mesme punir du dernier supplice [par le jugement du Senat,] & s'attacha immuablement à ceux qui estoient capables de le faire regner avec justice & avec honneur.

p. 137 d e|n. S. p. 241. 242. 'Lampride nomme quelques uns de ces grands hommes qui luy servoient de conseil, entre lesquels nous pouvons remarquer Fabius Sabinus qui passoit pour le Caton de son temps, Domitius Ulpianus, Antoine Gordien [2] le second de ceux de ce nom qui porterent depuis le titre d'Auguste, Julius Paulus celebre jurisconsulte, Catilius Severus parent d'Alexandre & le premier homme de son temps pour la science, Ælius Serenianus" d'une integrité toute extraordinaire, & Quintilius Marcellus qui egaloit en probité ceux qui sont les plus estimez dans l'histoire. Dio, l. 80. p. 917. a. 'Ulpien estoit celui qui avoit la principale autorité.

" omnium sanctissimus.

a Alex. v. p. 136. 137. [a] L'Empire Romain avoit donc alors tout ce qui peut rendre un Etat heureux, un tres bon Prince, & d'excellens ministres. Car l'un est peu utile sans l'autre; & il est peutestre mesme plus dangereux pour les peuples d'avoir un Prince bon par luy mes-

1. ὑπὸ: Je ne sçay s'il ne faudroit point ἀπὸ.
2. Nous suivons le sentiment de Saumaise sur cet endroit.

me, mais qui se laisse tromper par les méchans, que d'en avoir un plus méchant, qui veille neanmoins sur ses officiers, & qui les oblige à faire leur devoir, comme on le dit de Domitien [& de Severe.] Et assurément il vaut mieux n'avoir qu'un méchant maistre que d'en avoir plusieurs. [Mais quoique les méchans Princes aient quelquefois empesché leurs officiers par leur severité d'opprimer les peuples,] 'il n'y a neanmoins que les bons qui aiment à suivre [pour eux mesmes] le conseil des bons, comme a toujours fait Alexandre. p. 137. a.

✝✝

ARTICLE IV.

Respect d'Alexandre pour sa mere, pour la religion, & pour J. C.

'PERSONNE n'ignore combien Alexandre a eu de respect & de deference pour sa mere, 'suivant en tous les sages conseils qu'elle luy donnoit, ne faisant rien sans elle, & luy laissant une tres grande autorité. 'On prétend mesme que son respect alloit jusqu'à l'excés, & Herodien dit que la seule chose qu'on puisse blasmer en luy, c'est qu'il obéïssoit à sa mere dans les occasions mesmes où il n'approuvoit pas ses sentimens: 'ce qui n'empeschoit pas neanmoins qu'il l'avertist des fautes où il voyoit quelquefois qu'elle tomboit. 'Il donna son nom à divers bastimens qu'il fit, '& ils le gardoient encore à la fin du IV. siecle. [Il est presque inutile de remarquer] [a] qu'elle avoit le titre d'Auguste, auquel on ajoutoit encore quelquefois ceux de Mere des armées, du Senat, & de la patrie, [comme on avoit fait à Julie femme de Severe.

Eutr. Alex. v. p. 118. e | 135. b | 137. a. Her. l. 6. p. 575. 576 | Juli. caes. p. 15. p. 575. b. Alex. v. p. 122. d. Amm. l. 28. p. 372. c. a Spon, p. 394.

La pieté d'Alexandre regardoit la religion aussibien que sa mere, & il respectoit tout ce qui passoit pour divinité; heureux s'il eust sceu discerner la veritable d'avec la fausse.] 'Sa premiere occupation quand il estoit levé, lorsqu'il n'avoit pas esté avec l'Imperatrice, estoit d'aller adorer & sacrifier " dans une espece de temple qu'il avoit dans le palais, où il avoit mis les statues des meilleurs Empereurs, & des ames les plus saintes, dit l'historien payen, qu'il honoroit comme des dieux: & de ce nombre estoient J. C. Abraham, Apollone [de Tyanes,] Orphée, '& Alexandre le grand. [b] Il honoroit Isis & Serapis. [c] Il alloit tous les sept jours au Capitole, & souvent aux autres temples. 'Il trouvoit bon que les pontifes reformassent les jugemens qu'il avoit rendus dans des choses qui concernoient la

Alex. v. p. 123. d. e. " in Larario. p. 124. d. b p. 122. d. c p. 129. c. p. 121. b.

p. 132. a. religion. 'Il consacroit à l'ornement des temples les présens que les Rois luy envoyoient.

[Mais au lieu que M. Aurele & d'autres Empereurs avoient esté d'autant plus opposez à la veritable religion qu'ils avoient paru plus religieux, celui-ci, comme nous venons de voir, faisoit profession d'adorer J. C, quoique non pas en la maniere qu'il le devoit.]

p. 129. c. 'Il voulut mesme le [faire] recevoir [par le Senat] au nombre des dieux, & luy elever un temple; ce qu'on pretend "que Adrien avoit aussi voulu faire. Mais ce dessein fut arresté par ceux qui ayant consulté les oracles, répondirent que tous les autres temples seroient abandonnez, & que tous les hommes se feroient Chrétiens, si jamais un Empereur dressoit un temple à J. C. [C'estoit ce qui devoit arriver un siecle aprés: mais J. C. ne vouloit pas se servir pour cela de ceux qui en l'adorant vouloient adorer aussi les démons,]

V. la pers. d'Adrien § 6.

Aug. civ. l. 18. c. 45. p. 236. 2 b. 'où qui, selon ce que S. Augustin dit du grand Alexandre, ne se convertissoient pas au vray Dieu par une vraie pieté, mais croyoient "par une folie impie le devoir adorer avec leurs faux dieux.

impia vanitate.

[Mamée estant apparemment Chrétienne, & Alexandre reconnoissant J. C. pour Dieu, il ne faut pas s'étonner]

Alex. v. 4. 121. b. 'qu'il ait souffert les Chrétiens, [& qu'il les ait laissé vivre dans une grande liberté, comme nous le pouvons voir "en un autre endroit.]

V. S. Calliste Pape.

Eus. l. 6. c. 28. p. 228. d. 'Eusebe assure mesme que sa maison estoit composée d'un grand nombre de Chrétiens.

a Alex. v. p 130. b. [a] Nous verrons qu'il employoit dans le gouvernement de l'Etat quelques regles de la discipline de l'Eglise.

p. 132. b, c. 'Il estimoit extremement la maxime qu'il avoit apprise des Juifs, ou [plutost] des Chrétiens, Qu'il ne faut pas faire à un autre ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse: Il la redisoit souvent, la faisoit écrire dans le palais & sur les édifices publics, la faisoit crier par le heraut dans la punition des criminels; & quand une personne puissante avoit fait quelque injustice, il luy disoit avec vehemence, « Voudriez vous qu'on vous fist la « mesme chose?

[Comme on confondoit encore alors les Juifs avec les Chrétiens,]

p. 121. b. 'on marque qu'Alexandre "eut soin de les maintenir dans les graces qui leur avoient esté accordées.

privilegia reservavit.





ARTICLE V.

Alexandre bon, populaire, & sans faste.

ALEXANDRE avoit, comme nous avons déja dit, un naturel porté à la bonté & à la douceur, & il estoit ennemi du sang & de la cruauté. Il donna la vie à diverses personnes coupables de tres grands crimes ; & Herodien assure mesme qu'il ne répandit jamais de sang, c'est à dire que personne ne perdit la vie par son ordre, mais par le seul jugement [des magistrats ordinaires,] & par l'autorité des loix. 'Il vouloit mesme que les juges condannassent rarement [à la mort, & à la confiscation.] Her. l. 6 p. 575. a.b|588.b. Alex. v. p. 120. d.

'Jamais il ne porta envie aux richesses d'un autre : [& quoiqu'il fust fort ennemi des depenses inutiles,] 'Il estoit neanmoins bien aise de voir les Senateurs vivre avec une splendeur digne de la majesté de l'Empire. p. 117. c. p. 129. a. b.

'Il ne passa jamais un jour sans faire" quelque action de bonté. 'Il recevoit tout le monde avec civilite & affabilité, hors les méchans, & ne rebutoit personne. 'Il ne disoit jamais rien de rude à ses amis, ni" à ceux de son Conseil, ni mesme * à ceux qui tenoient quelque rang considerable dans son domestique, disant que s'ils meritoient l'indignation d'un Empereur, il falloit les mettre en justice," & non pas se contenter de les casser. Quand il donnoit un successeur à ceux [dont les charges n'estoient que pour un temps,] il leur disoit toujours, « La Republique vous « demeure obligée de vostre service. p. 120. d. c. p. 124. d.

mansuetum, civile, pium. *Comitibus.* * *Magistris officiorum.* *non dimittendum.*

'Il vivoit dans une grande liberté & une grande familiarité avec ses amis, les prioit toujours de s'asseoir avec luy, 'ce qu'il observoit generalement à l'égard des Senateurs. 'Il alloit manger chez eux, '& il les visitoit quand ils estoient malades, quelque peu considerables qu'ils fussent. 'Il y en avoit quelques uns qu'il obligeoit de venir tous les jours manger avec luy sans attendre qu'il les en fist prier, '& il avoit grand soin de demander des nouvelles de ceux qui ne venoient pas. Il vouloit que tous luy dissent leurs sentimens avec liberté : quand ils le faisoient, il les écoutoit avec attention, & corrigeoit avec soin les fautes dont ils l'avoient averti. Il leur faisoit aussi remarquer celles qu'ils faisoient eux mesmes, mais sans faste & sans aigreur. 'Il estoit fort agreable dans son entretien, railleur sans piquer personne, 'familier à table, trouvant fort bon que chacun y p. 115. b. p. 119. c. p. 115. b. p. 120. c. p. 115. b. p. 120. c. p. 129. c.

comis.

p. 124. a. demandast ce qu'il vouloit ; 'toujours gay, d'un visage egal, sans témoigner jamais ni colere, ni mauvaise humeur, ni mesme s'ennuyer de quoy que ce fust.

p. 119. c. 'Il n'aimoit point le faste & tout ce qui sentoit la grandeur. p. 128. c. 'Il alloit aux bains publics, comme tout le peuple, ne vouloit p. 120. a. estre servi chez luy que par ses esclaves, 'ne souffroit point, com- p. 115. c. me Heliogabale, qu'on se prosternast devant luy, 'mais vouloit p. 119. c. qu'on le saluast comme un simple Senateur, 'par son propre nom, sans incliner seulement la teste. Ceux qui faisoient davantage, & qui vouloient le traiter avec des complimens, estoient renvoyez honteusement comme des flateurs, ou au moins on p. 125. d. s'en railloit. 'Il se moquoit de ceux qui luy vouloient faire des panegyriques, [sachant bien qu'ils ne cherchoient pas à le louer, mais à le flater pour en tirer quelque grace.]

p. 115. c. 'Il n'avoit point " d'introducteurs à qui il falust demander la permission de l'approcher ; mais il vouloit que la porte de sa chambre fust toute ouverte, & que tout le monde eust la liberté de le venir saluer, au lieu que sous d'autres Empereurs, person- b. ne [presque] n'avoit le credit de les voir. 'Il défendit de luy donner le titre de Seigneur. Il ordonna qu'on luy écriroit comme on faisoit aux particuliers, en ajoutant seulement le nom d'Em- p. 114. c. pereur. 'Il faisoit asseoir ses secretaires & ses autres officiers domestiques, qui travailloient auprés de luy, quand ils en avoient p. 120. d. besoin. 'Sa mere & sa femme luy disoient quelquefois qu'il s'abaissoit trop, & qu'il rendoit son autorité meprisable : à quoy il répondoit, Si je rabaisse mon autorité, je la rends plus durable & plus assurée.

" admissionales.

p. 115. b|125. a| 128. a. b. 'Il portoit des habits comme les autres, sans or & sans perles, imitant en cela la modestie de Severe, & il fit oster les perles qu'Heliogabale avoit fait mettre jusqu'à ses souliers. On mar- p. 127. c. que qu'il avoit accoutumé de s'habiller de blanc. 'Il ne se servoit jamais d'étofes toutes de soie, & rarement " de celles où il p. 128. b|132. a. y en avoit. 'Jamais il ne portoit de perles, disant que cela n'estoit bon qu'à des femmes, qui mesme sans en excepter les Impera- p. 132. a. trices, n'en devoient avoir que fort peu. 'Un ambassadeur [d'Orient] en ayant donné deux à l'Imperatrice, si belles & si grosses qu'elles estoient hors de prix, il les fit mettre à une statue de ses divinitez, disant que sa femme donneroit un trop mauvais p. 128. c. exemple de porter sur elle des choses si riches. 'Ainsi ses mœurs furent une espece de censure publique : le luxe fut corrigé par son exemple dans les hommes de la premiere qualité, & par

" sericas.

celui de l'Imperatrice dans les dames. 'Ayant fait rétablir plusieurs ouvrages de Trajan, il y fit remettre partout le nom de ce Prince. p. 122. c.



ARTICLE VI.

Vie ordinaire d'Alexandre.

'LA vie ordinaire de ce prince estoit de commencer, comme nous avons dit, la journée par les sacrifices qu'il offroit dans le palais. Quelquefois il s'exerçoit à monter" à cheval, à marcher à pié, à pescher, ou à chasser: aprés quoy, quand il restoit du temps [jusqu'à l'heure qu'il donnoit à la lecture,] il regloit les affaires publiques, n'ayant pas besoin de s'y occuper beaucoup, dit son historien, parcequ'elles avoient esté toutes examinées par ses Conseillers. Mais quand il y en avoit quelque necessité, 'il y travailloit dés devant le jour, & y employoit beaucoup d'heures, sans témoigner jamais s'ennuyer & se lasser. 'Sa mere qui taschoit de l'occuper toujours utilement, luy faisoit sans doute rencontrer souvent de ces sortes de necessitez. Alex. v. p. 125. d. e. — vectabatur. — p. 124. a. — Her. l. 6. p. 575. a.

'Aprés avoir donné le temps necessaire aux affaires, il employoit une partie de la matinée à lire divers auteurs grecs & latins, particulierement la Republique de Platon, celle de Ciceron & ses Offices, & les poesies d'Horace. Ensuite de la lecture, il jouoit à la paume, ou faisoit quelqu'autre exercice violent, alloit au bain, &" au sortir du bain il prenoit une assez grande quantité de pain & de lait avec des œufs, aprés quoy il disnoit d'ordinaire, dit Lampride, ou ne mangeoit point jusqu'au souper.'Quand il avoit disné "il se faisoit lire les lettres [qu'il falloit envoyer,] y changeoit de sa main ce qu'il jugeoit à propos, & les signoit. Il s'entretenoit ensuite avec ses amis. Alex. v. p. 124. a. b. — &c. — &c. — c.

'A souper sa table n'estoit ni magnifique, ni"sordide, mais tout y estoit extremement propre. 'L'histoire marque [1] la quantité"du pain & de la viande qui s'y servoit: car tout y estoit reglé: [& ce qui en marque la frugalité,] on y ajoutoit seulement un oison dans les jours de festes, & dans les plus grandes solennitez un faisan ou deux, & deux"chapons. 'Quand il faisoit des festins publics, ce qu'il n'aimoit pas, c'estoit avec la mesme simplicité. Mais pour ce que dit seul le jeune Victor, que sa mere faisoit servir au repas suivant le peu qui estoit resté du precedent, [cela p. 126. b. — nimis parcum. — c. d. — &c. — gallinaceis. — p. 125. c.

1. trente chopines de vin, *sextarii*, par jour, trente livres de viande, quatre-vingt livres de pain &c.

p. 126. d. e. a toute l'apparence d'un conte.] 'Alexandre mangeoit beaucoup, & surtout du fruit, & buvoit abondamment, mais non pas p. 124. b. jusqu'aux excés 'qu'il condannoit luy mesme dans Alexandre de Macedoine.

p. 125, b. 'Il n'avoit aucune vaisselle d'or, & tout ce qu'il avoit d'argenp. 128. c. terie ne passoit point le poids de deux-cents livres: 'de sorte que quand il vouloit traiter beaucoup de monde, il en empruntoit à ses amis, & il empruntoit de mesme des gents pour servir, c. e| 119. a. 'n'ayant gardé dans le palais qu'autant d'officiers qu'il en avoit n. C. p. 166. 2. a. besoin [dans son ordinaire.] 'On marque que les loix Romaines les plus anciennes & les plus rigoureuses faites pour regler la depense des particuliers, permettoient d'avoir dans les festins v p. 128. c. cent livres de vaisselle d'argent. 'L'histoire a pris soin de remarc. quer que sa vaisselle estoit toujours propre & nette. 'Quand il p. 125. c. mangeoit avec ses amis ordinaires, 'il estoit bien aise d'avoir à sa table Ulpien, ou d'autres personnes habiles pour s'entretenir de lettres & de sciences. Il avoit mesme souvent quelque livre grec, qu'il lisoit durant son repas, [ou plutost qu'il faisoit lire.] p. 128. d. 'Jamais il ne faisoit jouer les comediens durant qu'il mangeoit, [comme cela estoit alors fort ordinaire;] mais quelquefois il s'amusoit à voir des perdrix ou d'autres petits animaux se battre les uns contre les autres. Il avoit de grandes volieres dans le palais, & c'estoit à" quoy il prenoit son plus grand divertissement, quand il se vouloit un peu recréer. &c.

ARTICLE VII.

Alexandre menage pour soulager les peuples; fait beaucoup de liberalitez, fonde des ecoles: Ses bastimens.

[CE n'estoit pas par un simple eloignement du faste & du luxe, qu'Alexandre retranchoit les depenses que faisoient Alex. v. p. 119. a| 124. c| n. S. p. 201. 2. les autres Empereurs:]'c'est qu'il estoit persuadé qu'il n'estoit que l'œconome & le dispensateur du public, & qu'ainsi il ne luy estoit pas permis d'employer pour son divertissement ou pour celui des autres, "l'argent que les peuples tiroient de leurs sueurs, *ex visceribus provincialium.* v. p. 129. d. & deroboient à leurs besoins. 'Ainsi il cherchoit les moyens p. 122. a| 136. d. d'avoir de l'argent, qui ne ruinoient point les particuliers; '& il semble qu'il ait mis de nouveaux imposts sur les orfevres, les pelletiers, & plusieurs autres ouvriers assez riches pour les payer p. 129. c. d. sans peine, afin de diminuer ceux qui estoient [plus onereux.] 'Il levoit

levoit exactement ce qui estoit ordonné, mais il le conservoit aussi avec grand soin, 'pour ne l'employer que d'une maniere utile à l'Etat. Ce fut donc pour cela qu'il retrancha de sa maison toutes les personnes non necessaires; & il s'obligea par serment à n'entretenir aucun officier honoraire, & qui ne fust pas actuellement en service. Il disoit quelquefois que ce n'est pas dans l'éclat & dans la magnificence que consiste la gloire & la grandeur d'un Empire, mais "dans sa force & dans sa puissance solide. p.119.a. in virtute.

'Il vendit les perles qu'il trouva dans le palais, ou dont on luy faisoit present, pour en augmenter l'Epargne, ne voyant pas qu'il en pust faire d'autre usage. 'Il ne donnoit jamais ni or ni argent aux comediens, aux cochers, & aux autres qui servoient aux divertissemens publics, '& à qui les particuliers mesmes faisoient souvent profusion de leurs richesses, comme S. Augustin s'en plaint si souvent, en nous avertissant que c'est estre bien malheureux de perdre en faveur de ceux qui nous empoisonnent & qui nous tuent, ce qui devroit nous servir à gagner le ciel. [La lumiere d'Alexandre n'alloit pas encore jusque là.] 'Il paroist mesme qu'il aimoit assez les spectacles: 'c'est pourquoi il croyoit qu'il falloit nourrir ceux qui en estoient les ministres: mais il vouloit qu'on les nourrist comme des valets, & à peine leur donnoit-il de la plus petite monnoie. Il leur osta mesme une partie des liberalitez qu'Heliogabale leur avoit faites. p.128.b|133.a. p.121.a|126.b|e. S.p.209. Aug.B.f.9.p.63. c.d.&c. Alex.v.p.126.b. b|125.a.

'Il ne donnoit guere dor ni d'argent qu'aux soldats, donnant plutost "en nature aux autres les choses dont ils avoient besoin. [Quoiqu'il eust beaucoup de respect pour sa religion,] 'neanmoins il n'offroit au plus que quatre ou cinq livres d'argent dans les temples, & jamais aucun or, voyant bien, comme dit Perse, que ses dieux n'en avoient que faire, [& ne jugeant pas fort necessaire d'enrichir leurs pontifes.] p.124.e. p.129.c.

'On pourroit soupçonner que ce soin qu'avoit Alexandre de retrancher les dépenses inutiles, tenoit de l'avarice que l'on reproche à sa mere, 'si l'on ne voyoit qu'il condannoit luy mesme ce defaut dans elle, "jusquà en témoigner une tres grande douleur, [& qu'il agissoit avec beaucoup d'honnesteté & de liberalité dans les occasions qui le meritoient.] 'Il reduisit les imposts au trentieme de ce qu'ils estoient sous Heliogabale, & les eust encore abaissez davantage, si les necessitez de l'Etat le luy eussent permis. 'Il en osta entierement quelques uns à Rome. [Il estoit si eloigné de favoriser le fisc au prejudice du peuple & de la Juli. cæs. p.836. c. Her. l. 6. p. 575. b. Alex. v. p.127. c. d. p.124.e.

p. 1?0. d. justice,] 'qu'il haïssoit mesme les meilleurs de ceux qui avoient la commission de lever les deniers publics, & il les appelloit un mal necessaire. Il les changeoit tres souvent, [ne pouvant peut-estre souffrir qu'ils devinssent riches de l'argent des peuples.]
p. 122. c. 'Il diminua le denier des usures en faveur des pauvres. Il defendit mesme quelque temps aux Senateurs de prendre aucun profit de l'argent qu'ils prestoient : il leur permit ensuite d'en prendre, mais moins que les autres.
p. 12?. d. Il en prenoit luy mesme hormis des pauvres, à qui il prestoit souvent de l'argent pour acheter des terres, & luy rendre la mesme somme des revenus qu'ils en auroient retirez.

p. 130. c. 'Il vouloit que les thresors demeurassent à ceux qui les avoient trouvez, [comme Nerva & d'autres Princes avoient fait.] Mais quand ils estoient grands, il en faisoit donner une partie à quelqu'un de ses officiers.
p. 129. c. 'Il laissa à beaucoup de villes l'argent qu'elles devoient fournir à l'Epargne, afin qu'elles l'employassent à rétablir les édifices publics & particuliers ruinez par des
p. 12?. d. tremblemens, 'où à en elever [de nouveaux.] ^a Il fit faire des gre-
^a p. 127. c|n C. p. 1?8. 1. d. |n S. niers publics dans tous les quartiers [où il n'y en avoit pas,] afin
p. 214. c. f. que ceux qui n'en avoient point à eux, y pussent serrer leurs biens. Casaubon l'entend des quartiers de Rome, où il remarque que ces greniers sont celebres dans les auteurs. Il y en avoit
v. p. 127. c. quelques uns des le temps d'Antonin. 'Il fit de mesme faire des bains dans tous les quartiers [de la ville] qui en manquoient. Il fit aussi bastir plusieurs maisons fort belles, qu'il donna à ses amis, particulierement à ceux qui avoient une plus grande reputation d'integrité.
p. 129. a. 'Il fournissoit aux Gouverneurs qu'il envoyoit dans les provinces, l'argent, les officiers, les chevaux, & "toutes les choses necessaires, avec pouvoir d'en garder une certaine partie, s'ils s'estoient bien conduits dans leurs charges : &c.
p. 122. b. autrement il les obligeoit d'en rendre quatre fois autant. 'Il avoit soin de les recompenser, & mesme de les enrichir quand
p. 124. c|134. d. ils avoient fait leur devoir, 'leur donnant "des terres, & beaucoup d'autres gratifications. &c.

p. 127. c. 'Il assistoit generalement [tous] les pauvres, mais particulierement les personnes de naissance, qu'il savoit estre dans une veritable necessité, & n'avoir pas dissipé leur bien par de folles depenses. Il leur donnoit aussi des terres, des serviteurs, des
p. 130. c. troupeaux, & leur faisoit toujours quelque bien. 'Il gardoit un registre de tout ce qu'il donnoit, & quand il se souvenoit de quelque personne [de merite] à qui il n'avoit que peu ou point donné,

il le faisoit venir, & l'exhortoit luy mesme à luy demander [tout ce dont il avoit besoin.] 'Il donnoit comme des graces les choses qu'il pouvoit donner avec honneur, les biens des criminels, 'les prisonniers faits sur les barbares, [a]quelques charges peu importantes, les intendances de ses revenus. Mais pour les charges de judicature, [nous verrons" dans la suite] quel soin il prenoit de ne les donner qu'avec un grand choix. — c. d. p.134.d. a p. 130.d. V. §10.

'Il ajouta de la viande aux distributions qu'on avoit accoutumé de faire au peuple de Rome: & il luy fit trois" liberalitez extraordinaires [au moins.] 'Car on en trouve cinq marquées dans ses médailles. [Nous" parlerons en particulier de ce qui regarde les soldats.] — p.121.c. *congiarium.* Bir p.324. V. §11.

'Il établit des écoles [à Rome, outre celles qui y pouvoient estre déja,] pour enseigner la rhetorique, la grammaire, la medecine, les mathematiques, les mecaniques, l'architecture: il assigna des gages pour les professeurs de toutes ces sciences, & mesme pour [un certain nombre] d'ecoliers" d'honneste famille qui estoient pauvres. Il donna aussi dans les autres villes des pensions aux avocats, lorsqu'il savoit qu'ils ne prenoient rien des parties. — Alex.v.p.129.d. *ingenuos.*

'Il alloit" souvent ecouter les poetes & les orateurs grecs & latins, lorsqu'ils declamoient ou qu'ils recitoient leurs pieces. 'Il aimoit beaucoup les hommes de lettres; & l'histoire dit qu'il les craignoit aussi beaucoup, apprehendant qu'ils ne missent quelque chose à son desavantage dans leurs écrits. Il vouloit avoir auprés de luy ceux qui avoient le plus de merite, & leur raportoit luy mesme tout ce qu'il faisoit, afin qu'ils écrivissent les choses selon la verité. [Nous parlerons en son lieu de ceux qui ont fait son histoire.] 'Sur toutes les difficultez qui se presentoient, il demandoit ce que les anciens Generaux Romains ou des autres nations avoient fait en de semblables rencontres. C'est pourquoi il estoit bien aise d'avoir auprés de luy ceux qui savoient l'antiquité. — &c. p.125.d. p.125.a.b. p.119.c.

'Il acheva les Thermes magnifiques de Caracalla, & en fit de nouveaux qui porterent son nom," avec plusieurs autres bastimens à Rome & à Bayes. Il fit aussi rétablir plusieurs monumens des anciens. Il orna la ville de Rome de plusieurs" grandes statues. 'Il en fit faire pour tous les principaux Empereurs, avec "des inscriptions & des colonnes de cuivre, où l'on voyoit ce que chacun d'eux avoit fait. — p.122.a.b.d.e|n. C.p.124.a.b c. &c. *colossos.* v p.123.c.d. *titulis.*

ARTICLE VIII.

Alexandre hait les méchans.

'LAMPRIDE nous represente Alexandre comme un esprit ferme & resolu. Nous le verrons particulierement à l'égard
Alex v.p.117.d. des soldats :] '& on estima beaucoup non seulement la modestie, mais la gravité & la constance avec laquelle il resista à tout le Senat quand il luy voulut donner le nom d'Antonin.

[Autant qu'il avoit d'affection pour les bons, autant avoit il
p.120.d. de severité contre les méchans.] 'Il n'accordoit jamais la grace
p.124.a. à ceux qui estoient condannez, '& il punissoit quelquefois avec
p.121.d. rigueur. 'Un de ses esclaves ayant receu une somme considerable d'un homme d'épée, sous pretexte de luy obtenir quelque charge, il le fit crucifier sur un chemin par lequel ses esclaves
p.125.126. passoient fort souvent. 'Nous verrons dans la suite comme il traita Vetronius Turinus.

p.119.120.122.c. 'Il ne vouloit pas souffrir que ceux qui avoient une mauvaise reputation, approchassent mesme de luy, ni de sa femme, ou de
p.137.d. sa mere, pour les saluer. 'Il n'epargnoit ni ses amis, ni ses parens lorsqu'il les trouvoit coupables de quelque faute. Il les faisoit punir, ou s'il vouloit leur faire grace, il les obligeoit neanmoins de se retirer, ajoutant que la Republique luy estoit plus chere que qui que ce fust.

p.119.a b|120.c|123.b. 'Il haïssoit surtout "ceux qui voloient dans l'administration &c.
de la justice, & il les regardoit comme les plus grands ennemis de l'Etat. Un "secretaire ayant presenté dans le Conseil un faux notarius.
sommaire d'une affaire, il luy fit couper les nerfs des doits, afin
p.121.b. qu'il ne pust jamais écrire, & le relegua [en une isle.] 'Il eust souhaité pouvoir chasser tous ceux qui luy ressembloient, & les
p.119.120. reduire à la pauvreté. 'Il fit crier publiquement que quiconque se sentiroit coupable de ce crime, ne fust pas assez hardi pour le venir saluer, depeur d'estre puni du dernier supplice s'il venoit à estre découvert.

p.119.d.e. 'Septimius Arabinus qui en avoit esté accusé sous Heliogabale, & absous, mais qui ne laissoit pas d'avoir toujours une tres mauvaise reputation, l'estant venu saluer avec les autres Senateurs, il s'écria avec beaucoup de vehemence, Quoy Arabinus "
non seulement vit encore, mais a la hardiesse de venir au Senat, "
& d'esperer mesme peutestre de moy quelque grace ? Est-ce qu'il "

"mettroit un fou & un insensé? La seule vue de ces sortes de personnes luy estoit si insupportable, que le feu luy montoit au visage, sans qu'il pust parler: & quelquefois sa bile en estoit si emue, qu'il estoit contraint de vomir. Il sembloit prest à leur arracher les yeux de sa main.

vita sordida 'Un homme de qualité, mais " d'un esprit bas & avare, & qui avoit deja esté mis en justice pour des voleries, ayant envie d'obtenir une charge dans la milice, la fit demander si instamment par des Rois [ou des Princes etrangers qui estoient à la Cour d'Alexandre,] qu'il ne la luy voulut pas refuser. [Mais comme il veilloit sur ses actions,] il le trouva bientost coupable d'une volerie. Et comme les Princes qui avoient sollicité pour luy estoient encore à la Cour, il fit examiner l'affaire en leur presence. Le coupable fut convaincu & condanné: & Alexandre demanda à ces princes comment on punissoit chez eux les voleurs. Ils dirent qu'on les crucifioit: & ainsi il fut crucifié par l'arrest que ses propres patrons avoient prononcé, sans que personne se pust plaindre de la rigueur d'Alexandre. p.125.c.

ARTICLE IX.

Prudence & sagesse d'Alexandre: Histoire de Turinus.

'LAMPRIDE assure que ce prince avoit une prudence extraordinaire, qui faisoit qu'on ne le pouvoit surprendre; & si quelques uns furent assez hardis pour tascher de le tromper, ils furent bientost découvert, & punis [rigoureusement. On peut raporter à cela l'histoire de Vetronius Turinus, qui est celebre dans cet auteur.] 'Ce Turinus estoit " consideré d'Alexandre, qui luy donnoit la liberté de l'entretenir quelquefois en particulier. Il abusoit etrangement de cet honneur; & se vantant extremement de son credit, il se faisoit donner de l'argent de diverses personnes, sous pretexte de leur obtenir des graces d'Alexandre. Souvent il ne luy en parloit seulement pas: & cependant lorsque les choses avoient réussi par d'autres voies, il s'en attribuoit la gloire pour en avoir la recompense. C'est ce que l'on appelloit alors vendre de la fumée. Il passoit ainsi pour un homme tout puissant, & Alexandre pour un idiot & une beste, qui se laissoit tourner comme vouloit Turinus. Alex. v. p. 124. a. *familiaris.* p. 125. c|137. c.d.

'Alexandre se douta de la chose; & pour s'en assurer, un homme fidele luy ayant demandé une grace, il luy dit ce qu'il vou- p. 125. 126.

 L'an de J.C. 222, d'Alexandre 1.

loit faire, & qu'il s'adressast à Turinus comme s'il eust eu besoin de son credit. Turinus luy promit de le servir, & au bout de quelque temps luy dit qu'il avoit parlé pour luy à l'Empereur, & qu'il feroit assurément son affaire en luy en parlant une seconde fois; mais qu'il meritoit bien quelque chose pour sa recompense. Il falut luy promettre une fort grande somme en presence de témoins: & Alexandre à qui l'autre raportoit tout, luy ayant fait expedier ce qu'il demandoit sans que Turinus luy en eust jamais dit un mot, Turinus ne manqua pas de luy dire que c'estoit luy qui l'avoit servi, & se fit payer de la somme qu'on luy avoit promise.

p. 126. a. b. 'Alexandre ayant cette preuve en main, fit mettre Turinus en justice: On verifia par témoins l'argent promis & donné: & comme Alexandre le vouloit faire punir exemplairement, il fit examiner toute sa vie; & il se trouva qu'il avoit tiré de mesme des sommes d'argent de tous ceux qui avoient obtenu des charges, de beaucoup de ceux qui avoient des affaires au Conseil, & quelquefois mesme des deux parties. Alexandre pour proportionner le supplice au crime, le fit attacher à un poteau, & allumer autour de luy du foin & du bois verd, afin que la fumée l'étoufast: & il fit crier par un heraut: *Le vendeur de fumée est puni par la fumée.* Ce fut Alexandre qui le jugea, [mais sans doute avec le Senat, selon ce que nous avons dit,] 'que jamais il ne condanna [par luy mesme] personne à la mort.

Her. l. 6. p. 575. a| 583. b.

Alex. v. p. 125. e| 137 c. d. 'Il semble qu'il y en ait encore eu d'autres qui aient abusé de l'amitié d'Alexandre, en luy faisant dire des choses qu'il n'avoit jamais dites: & ce fut pour arrester le cours de ces impostures, qui faisoient un grand tort à sa reputation, 'qu'il se resolut de n'entretenir jamais personne en particulier, & de ne plus voir ses amis que tous ensemble, hors Ulpien seul, qu'il regardoit comme un homme d'une integrité parfaite: & lorsqu'il avoit quelque chose [de secret] à dire à quelqu'un, il vouloit neanmoins qu'Ulpien y fust present. 'L'histoire le loue beaucoup de cette precaution.

p. 124. c. d| 137. g.

p. 137. e.

p. 128. a. 'Il examinoit luy mesme tout ce qu'il donnoit, pesoit l'or & l'argent, [afin d'estre assuré qu'on ne le trompoit pas, & que ceux à qui il vouloit faire quelque liberalité, la receussent toute entiere.

Comme il ne pouvoit pas avoir à son age toute la connoissance & l'experience necessaire,] 'il ne faisoit jamais aucune ordonnance que par l'avis de cinquante personnes habiles, sages,

p. 119. b. c.

& eloquentes, & de vingt jurisconsultes, ayant toujours dans son Conseil assez de personnes pour faire un arrest du Senat. Il vouloit que chacun dist son avis en particulier, & on écrivoit ce que chacun avoit dit. Mais il leur donnoit du temps pour penser à ce qu'ils avoient à dire, afin que des choses d'une grande consequence ne se fissent qu'avec beaucoup de poids & de maturité.

'Quand il s'agissoit d'affaires de guerre, il faisoit venir d'anciens officiers, qui avoient bien servi, qui savoient les affaires de la milice, & qui connoissoient les lieux dont il s'agissoit. Il vouloit mesme que ce fussent des gents de lettres, & qui sceussent l'histoire ancienne, pour luy apprendre comment les plus grands capitaines s'estoient conduits en de pareilles occasions. 'Ceux de son Conseil, de la fidelité desquels il estoit assuré, examinoient entre eux toutes les affaires, soit militaires, soit civiles; aprés quoy ils en faisoient le raport devant luy, & il confirmoit leur jugement, ou y changeoit ce qu'il jugeoit à propos. c. b|123.c.

'Il s'informoit de tout ce qui se passoit par des personnes fideles, & qu'on ne savoit point avoir cette commission, afin qu'on ne les corrompist pas. p.121.c.

ARTICLE X.

Comment Alexandre donne les charges.

'ALEXANDRE savoit fort bien juger du merite des personnes, [& les mettre chacun dans l'état propre à ses talens & à sa condition.] 'Il vouloit que ses esclaves portassent toujours un habit qui marquast la bassesse de leur état: a & il ne faisoit jamais " ses affranchis Chevaliers. Max. v. p. 148. c. Alex. v. p. 121. c. d. a p. 120. b. Libertinos.

'Au lieu qu'Heliogabale avoit esté l'esclave des eunuques, & leur donnoit de grands emplois, Alexandre n'en voulut pas seulement avoir un à son service. S'il y en avoit quelques uns dans le palais, ce n'estoit que pour servir l'Imperatrice " comme esclaves, [& dans les fonctions les plus basses:] Le nombre en estoit reglé. Et il ne les souffroit encore qu'avec peine dans cet état si bas où il les avoit reduits, tant il avoit de mepris pour ces sortes de personnes, 'ou plutost tant il craignoit les maux qu'ils ont causé dans les Cours où ils ont eu quelque pouvoir, comme on le voit " par les plaintes de Lampride [& des autres auteurs profanes & ecclesiastiques du IV. & du V. siecle de l'Eglise.] p. 121. d. p. 130. a|137. b. c.

p. 137. a. 'Il disoit quelquefois que jamais il ne souffriroit que des valets achetez à prix d'argent, [comme estoient presque tous les eunuques,] prononçassent sur la vie des Senateurs, des Consuls, & des Prefets.

p. 120. b|n. S. p. 202. 2. 'Il ne recevoit aucun nouveau Senateur, à moins que des personnes tres considerables n'en rendissent un témoignage avantageux, & que tous les Senateurs qui estoient auprés de luy, n'en fussent d'avis. Et s'il se trouvoit que ceux qui avoient parlé pour luy, n'eussent pas dit la verité, [1] ils estoient chassez du Senat, reduits au dernier rang des citoyens, quelquefois mesme condannez comme faussaires, & bannis sans esperance de rappel. 1.

v. p. 129. b. 'Il rétablit une partie de l'ordre ancien pour l'election des magistrats. Il prenoit l'avis du Senat pour la nomination des Consuls; p. 120. a. '& quelquefois aussi pour les Prefets du Pretoire. Il p. 121. c. faisoit mesme choisir le Prefet de Rome par le Senat, 'dont il suivit encore la volonté dans le reglement des provinces Proconsulaires, [comme nous le verrons de Gordien.] Dans plusieurs de celles dont l'administration appartenoit proprement à l'Empereur, au lieu de Propreteurs il y mit ce que les Latins ont appellé [2] *Præsides*, [qui apparemment n'avoient que l'administration de la justice, sans aucun commandement sur les soldats, qui estoit donné à un autre officier, s'il y avoit des troupes dans la province.] 2.

p. 130. b. c. 'Il eust voulu que chaque Gouverneur eust sceu faire sa charge soy mesme sans le secours d'un Assesseur. Il ne laissoit pas neanmoins [de souffrir les Assesseurs,] & mesme il leur attribua des gages.

d. 'Jamais il n'accordoit les gouvernemens des provinces, ni les charges militaires, par faveur, & comme des graces, mais il les donnoit toujours [a] à ceux que luy ou le Senat en jugeoient estre *a judicium* les plus capables. p. 131. e. 'Il n'avoit garde non plus de souffrir qu'on les achetast: Car il faut, disoit-il, que qui a acheté une charge, « la vende; & j'aurois honte moy mesme de l'en empescher. Je « n'oserois pas non plus oster une chose que j'ay vendue [sans en «

1. En lisant *ipsis condemnatione &c.* le sens pourroit estre que le nouveau Senateur estoit exclus du Senat &c. & ses fauteurs condannez &c. *ou bien*, ses fauteurs exclus du Senat &c. & luy condanné comme ayant fait faire la fausseté.

2. *Præses* se prend ordinairement pour un Gouverneur de province, quel qu'il soit, Consulaire, Correcteur &c. Mais en cet endroit & en quelques autres, il marque une espece particuliere de Gouverneurs. Nous pourrons le traduire par le mot de *Baillif*, si nous sommes obligez d'en parler, faute d'en trouver un meilleur. Car celui de *Président* a parmi nous une idée toute differente.

rendre

rendre le prix :] Ainsi je me mets hors d'état de punir les malversations des magistrats, & dans la necessité de les souffrir. 'Les commentateurs remarquent sur cela ces paroles de Justinien, Que la vente des charges est l'origine & le comble de toutes sortes de crimes. 'Alexandre [bien loin de les vendre,] avoit pour maxime, qu'il faut mettre dans les emplois publics non ceux qui les recherchent, mais ceux qui n'y entrent que par contrainte. Il fit en effet Prefet du Pretoire un homme qui s'estoit enfui de peur de l'estre. a.C.p.171.1.c. v.p.125.b.

'Lorsqu'il songeoit à donner à quelqu'un le gouvernement d'une province, ou mesme d'autres emplois moins importans, il faisoit afficher son nom, & exhortoit tout le monde à venir declarer si on savoit qu'il eust commis quelque crime, pourvu qu'on en pust donner les preuves : car il défendoit en mesme temps sur peine de la vie, de l'accuser sans prouver. L'historien payen remarque qu'il faisoit cela à l'imitation des Chrétiens, [1] qui *examinoient ainsi ceux qu'ils vouloient ordonner & elever au sacerdoce : Et il est étrange, disoit Alexandre, qu'on en fasse moins pour ceux à qui on confie les biens & la vie des hommes. [Mais ceux qui savent combien la vie de l'ame est audessus de celle du corps, diront avec plus de verité, qu'il seroit bien étrange qu'on examinast avec moins de soin ceux qu'on veut elever aux ministeres de l'Eglise, que ceux à qui on veut donner l'administration de la justice & des finances.] p.130.b|a.C. p.171.2.a.

*in prædicandis.

'Nous avons vu qu'il se faisoit un capital de recompenser les bons Gouverneurs. Il les vouloit toujours avoir avec luy, & disoit qu'il les falloit acheter. v.p.128.b.

ARTICLE XI.

Divers reglemens faits par Alexandre.

'CE prince prenoit un grand soin que la ville de Rome ne manquast de rien. Il fit racheter des blez & d'autres provisions au lieu de celles qu'Heliogabale avoit dissipées. Il donna de grandes immunitez aux marchans, pour les exciter à apporter de toutes choses à Rome. 'Le peuple se plaignant un jour que le bœuf & le porc estoient trop chers, il n'y mit pas un prix plus bas, comme on le demandoit, mais il défendit de tuer les veaux, les vaches, les cochons de lait, &*les truies pleines [dont Alex.v.p.121.a. b.c.

*fœminatam.

1. Lampride y ajoute les Juifs. Mais leurs prestres se faisoient par la naissance sans election.

les Romains faisoient leurs delices :] & en moins de deux ans le bœuf & le porc ne coutoient plus que le quart de ce qu'on les vendoit auparavant.

p. 115. a. 'Il fit des corps de toutes sortes de métiers, qui avoient chacun des Défenseurs [ou Syndics.] p. 124.125. 'Il établit quatorze "magistrats *curatores.* du nombre des Consulaires, pour juger avec le Prefet de Rome, [& luy servir de Conseillers.] p. 121. e. 'Il défendit de laisser entrer les hommes & les femmes dans les mesmes bains. p. 122. c. 'Il parloit souvent au peuple comme les anciens Consuls. [Je ne sçay si c'estoit pour en reformer les desordres.]

p. 122 c|125. b. c. 'Il y avoit à Rome des ecoles publiques de ces crimes horribles [qui ont fait descendre le feu du Ciel,] & elles estoient autorisées par les loix, moyennant un certain tribut. [Les Chrétiens en ont souvent fait des reproches aux payens : & Alexandre en avoit honte ;] de sorte qu'il eut la pensée d'abolir au moins ces ecoles, & il semble qu'il ait fait une fois noyer ou transporter [dans des isles desertes,] tous ceux qui faisoient une profession ouverte du crime, avec un nombre infini de femmes publiques. Mais il ne persista pas dans son dessein, parcequ'on luy fit apprehender qu'en ostant la liberté au crime, on ne fist que le rendre plus pernicieux. [Ainsi il falut attendre que la religion Chrétienne effaçast cette honte du genre humain, non seulement par la crainte de l'enfer, mais en changeant les hommes, & en rendant les cœurs chastes.] Alexandre ne vouloit pas qu'on mist dans l'Epargne l'argent qu'on tiroit de ces impudicitez publiques, & il l'employoit à rétablir le cirque, l'amphitheatre, ou d'autres bastimens semblables ; [ce qui ne luy estoit guere moins honteux.]

p. 122. e. 'Il avoit dessein de donner à chaque ordre & à chaque dignité un habit particulier, qui les pust faire distinguer, & principalement aux esclaves, afin qu'on les reconnust quand ils feroient des seditions. Mais Ulpien l'en detourna, en luy representant que ces differences causeroient une infinité de disputes. Ainsi il se contenta de la distinction que "la bande de pourpre mettoit *clavi qualitate.* entre les Senateurs & les Chevaliers, [les Senateurs les portant plus large.] a. C. p. 164. 2. c. 'Il y avoit longtemps qu'on avoit dit que de faire porter un habit particulier aux esclaves, c'estoit leur faire voir v. p. 121. c. qu'ils estoient en bien plus grand nombre que les libres. 'Il paroist neanmoins qu'au moins les esclaves de l'Empereur se reconnoissoient "par leur habit. *servili veste.*

ARTICLE XII.

Conduite d'Alexandre envers les soldats.

'CE prince prenoit plus de soin des soldats que de luy mesme, les regardant comme le soutien de l'Etat. [a] Il avoit des registres dans son cabinet, où tous leurs noms estoient marquez, depuis quand ils estoient enrolez, ou quand ils avoient esté elevez à quelque rang, à la recommandation de qui, quelles estoient leurs bonnes ou mauvaises qualitez : & quand il estoit seul il lisoit ces registres, & marquoit ceux qu'il falloit faire monter. Alex.v.p.130.d.e. a p. 120. 121.

'Lorsqu'ils tomboient malades, il les alloit voir dans leurs tentes, jusques aux derniers, leur donnoit des chariots pour les porter, & leur fournissoit tout ce qui pouvoit les soulager : & si leur maladie augmentoit, il les faisoit porter soit dans la ville, soit dans la campagne, chez de bons peres de familles, ou chez des femmes [a] de bonne reputation, pour les faire traiter : & il rendoit tout ce qu'on avoit depensé pour eux, soit qu'ils revinssent en santé, soit qu'ils mourussent. p.130.e. sanctioribus.

'Il examinoit les vivres qu'on leur donnoit, [b] ecoutoit les plaintes qu'ils faisoient contre leurs officiers ; & quand les officiers se trouvoient coupables, il les punissoit sans misericorde selon la qualité de la faute. 'Il condannoit mesme au dernier supplice les Tribuns qui avoient exigé d'eux de l'argent. 'Il leur fit par trois fois des liberalitez extraordinaires : '& il estoit bien aise qu'ils fussent bien equipez, & ne fussent point sans argent, croyant qu'ils craindroient davantage quand ils auroient quelque chose à perdre, [& seroient ainsi plus disposez à obeïr.] p. 119. b. b p. 121. c. p. 119. b| 132. d. p. 122. c. p. 132. d.

'Dans la marche il avoit soin qu'ils trouvassent des vivres à tous les campemens, au lieu qu'ordinairement on les obligeoit d'en porter pour 17 jours. Et lorsqu'on estoit dans le pays ennemi, où il falloit porter des vivres, il les faisoit neanmoins soulager par des mulets & des chameaux. 'Il distribua aux soldats & aux officiers des frontieres, les terres prises sur les ennemis, esperant qu'ils auroient plus de vigilance & de courage quand ils auroient à défendre leur propre bien. Il leur fournit en mesme temps des animaux & des esclaves, pour cultiver les terres qu'il leur donnoit ; & il ordonna que ces terres passeroient à leurs heritiers, en cas neanmoins qu'ils portassent aussi p. 130.d|n. C. p. 171. 2. f. v. p. 134. d. e.

les armes, ne voulant point qu'elles pussent tomber jamais à "des bourgeois. 'Ainsi c'estoit quelque chose de semblable à ce qu'on a depuis appellé des fiefs nobles. a. C.p.174.a.d.e. ad privatos.

'Comme il témoignoit tant d'affection pour les soldats, il se croyoit aussi en droit de leur demander le respect, [l'obeïssance,]'& l'observation exacte de la discipline. a Mais les soldats s'estoient tellement dereglez [depuis la mort de M. Aurele, & surtout sous le regne de Caracalla,] & tellement accoutumez au luxe & à la licence, qu'ils ne pouvoient souffrir qu'on taschast à les remettre dans leur devoir. Ce fut ce qui produisit les funestes effets [dont nous parlerons dans la suite.]'Cependant Alexandre, quelque jeune qu'il fust, ne se rebuta point par ces difficultez. Il opposa une vigueur & une intrepidité incroyable à l'insolence des soldats; il punit leurs fautes avec une severité inflexible; il cassa plusieurs fois des legions entieres, ce qu'on pretend que personne n'avoit osé faire depuis Jule Cesar: '& enfin il soumit [les Pretoriens & ceux de l'Orient] à une exacte discipline, '& se fit non seulement reverer, mais encore aimer uniquement par les armées.

v. p. 132. d. | b|131. d. | a Dio, l. 80. p. 918. b. | Alex v p. 117. 118. 132. c| n. S. p.200.201|Eutr. | Alex. v p. 131. 132. | p. 131. b. d.

ARTICLE XIII.

Fautes d'Alexandre.

'CE prince fut donc veritablement utile à la Republique & par sa bonté,"& par sa fermeté inviolable pour le bien: '& s'il en faut croire Aurele Victor, il soutint seul l'Empire Romain déja sur le penchant de sa ruine, le rétablit en 13 ans de temps qu'il regna; & l'affermit de toutes parts en un état heureux & tranquille, où il eust aisément subsisté, s'il n'eust eu des successeurs entierement differens de luy. [Que si cette idée que les historiens, & particulierement Lampride, nous donnent de luy, est exacte & veritable, on peut au moins le comparer aux meilleurs Empereurs qu'aient eu les Romains. Car si Trajan, Antonin, & M. Aurele ont fait quelque chose de plus que luy, d'autrepart ils estoient plus agez quand ils ont commencé à regner, qu'Alexandre ne l'estoit quand il est mort.]'Aussi on voit que le Senat voulant relever l'Empereur Probe, dit qu'on trouvoit en luy les Aureliens, les "Claudes, les Alexandres, les deux Antonins, & les Trajans.

Alex. v.p.115.e. | Aur. Vict. | sanctus. | Prob.v.p.237.e. | c'est Claude II.

[Cependant Dieu dont les pensées sont bien differentes de

celles des hommes, n'a point choisi ce prince si sage, si reglé, si constant, pour l'appeller par sa grace à la lumiere de la foy, quoiqu'il connust & aimast mesme les Chrétiens, quoiqu'il admirast leur doctrine, quoiqu'il adorast mesme J. C, & quoiqu'il n'eust que trop de deference pour une mere, qui selon toutes les apparences estoit Chrétienne. Nous laissons aux personnes plus éclairées à juger si ce n'est point pour n'avoir pas usé de tant d'avantages, que Dieu l'a puni par la fin si promte & si malheureuse de sa vie.

Les hommes ont remarqué en luy quelques défauts, mais qu'on peut dire estre peu considerables.] 'Julien l'apostat l'accuse [comme Herodien,] d'avoir trop deferé à sa mere, & d'avoir mieux aimé amasser des thresors, que de les distribuer. [Et neanmoins il ne paroist avoir esté menager que par sa sagesse, & pour pouvoir suffire aux depenses necessaires & honnestes sans fouler le peuple.] On l'a accusé d'avoir esté tres soupçonneux: [mais on le dit en general, sans preuves, & sans marquer que ses soupçons luy aient fait faire aucune faute. Herodien le depeint comme un esprit foible, timide, & peu guerrier; ce qui seroit mesme pardonnable à un prince si jeune, toujours elevé dans la paix: & Lampride nous en donne une idée toute contraire. Julij.cæs. p. 314. d|Alex.v.p.136. c. d.

Ec. v. § 1. On le blasme, comme nous avons dit, de ce qu'il avoit peine de passer pour Syrien. Mais assurément il se faisoit en toutes manieres une grande injure, aussibien qu'à sa mere, de souffrir] 'qu'on pretendist l'honorer en l'appellant fils du grand Antonin, c'est à dire du malheureux Caracalla. Spon, p. 194.

[Je croy qu'il a fait tort à l'Empire] 'en faisant les Prefets du Pretoire Senateurs, au lieu que jusqu'alors, hors quelques exceptions fort rares, cette charge n'avoit esté donnée qu'à des Chevaliers. Il le fit par une raison considerable, [qui est que les Prefets estant depuis longtemps en possession de juger les Senateurs,] il estoit contre l'ordre que les Senateurs fussent jugez par un Chevalier. [Il eust mieux valu oster aux Prefets du Pretoire le pouvoir de juger les Senateurs,] 'comme il semble que M. Aurele ait fait; [& ils n'auroient encore esté que trop puissans. Mais estant Senateurs, ce qui leur donnoit entrée à toutes les charges, ils se trouverent n'avoir plus personne audessus d'eux; & ainsi ils effacerent bientost tout ce qui restoit d'eclat aux Consuls & aux autres dignitez de l'ancienne Rome; ce qui acheva de ruiner entierement l'autorité du Senat.] Alex. v. p. 120. d. e. M. Aur. v. p. 26. e.

'Le bien qu'il crut faire au peuple de Rome en donnant de Alex. v. p. 122.

quoy entretenir des lampes dans les bains publics, afin qu'on ne fust pas obligé de ne les ouvrir que quand le jour estoit venu, & de les fermer avant le coucher du soleil, comme on faisoit
a. C.p.164.1.2. auparavant, donna occasion à beaucoup de maux ; de sorte que l'Empereur Tacite fut depuis contraint d'ordonner que tous les bains seroient fermez avant que le jour fust fini. [Je ne voy
Her.l.6.p.579.d.c. pas aussi comment on peut excuser] la maniere dont nous verrons qu'il traita les ambassadeurs des Perses, [si elle est telle qu'Herodien la raporte.]

Alex v p.123.2. Lampride dit qu'il permit, ou mesme qu'il commanda aux mathematiciens d'enseigner publiquement à Rome [les folles imaginations de.] l'astrologie judiciaire ; qu'il leur donna une
p.129.d. ecole, & leur assigna des gages pour professer : [mais il se trom-
a.p.266.2.d.e. pe sans doute en cela.] Car Ulpien dit que s'ils ont quelquefois enseigné publiquement, ce n'a point esté qu'on le leur eust permis, mais par une entreprise temeraire, & par une desobeïssance [aux loix.]



ARTICLE XIV.

Officiers mis par Heliogabale changez: Mort de Mesa: Mariage d'Alexandre.

[IL faut maintenant passer à ce que nous savons du detail de l'histoire d'Alexandre, & qui se reduira à assez peu de chose, parceque Lampride ne s'est attaché qu'à l'idée generale de sa conduite. Herodien passe tout d'un coup de sa premiere année
Dio,l.80 p.917.a.b.c. à la guerre de Perse ;] & Dion qui écrivoit sous ce prince mesme, n'ayant guere esté à Rome, & ainsi n'ayant pas pu savoir les choses avec exactitude, s'est contenté de dire en peu de mots ce qui s'est passé jusqu'au Consulat qu'il eut en 229, [& nous n'avons encore que l'abregé de ce qu'il en a écrit.]

Her.l.6.p.574.c. La premiere chose qu'Herodien marque du regne d'Alexandre, c'est que tous les dieux qu'Heliogabale avoit fait apporter à Rome, furent renvoyez chacun en leur pays & en leur tem-
Dio,l.79.p.916.c. ple. [La divinité ou plutost la pierre] d'Elagabal, fut aussi entierement bannie de Rome, [& reportée à Emese.]

Her.l.6.p.574.e|Alex.v.p.118.119. Tous ceux qu'Heliogabale avoit elevez sans raison, ou parceque leurs crimes les luy faisoient aimer, & tous ces gents infames qu'il avoit mis dans les dignitez & dans les charges, en
Her.l.6.p.574.c.d. furent privez, & reduits à leur premiere condition. En leur

place on donna les dignitez civiles à des gents celebres par leur ſcience & par la connoiſſance des loix, & les charges de la milice à ceux dont on avoit eprouvé [le courage] & la conduite, & qui s'eſtoient ſignalez dans les grandes occaſions.

'Alexandre [ou ſon Conſeil,] purgea de meſme le Senat, l'ordre des Chevaliers, & les Tribus du peuple Romain: & l'on chaſſa encore du palais tous ceux qui avoient ſervi aux plaiſirs criminels d'Heliogabale. 'On en amaſſa, dit l'hiſtorien, un nombre infini, qu'on vendit publiquement, ou qu'on tranſporta [en des lieux deſerts:] quelques uns meſmes furent noyez. Ses nains, ''ſes fous, ſes muſiciens, ſes comediens furent le jouet du peuple, ou furent diſtribuez en diverſes villes pour y eſtre nourris en qualité de mendians. 'Ses eunuques dont il eſtoit l'eſclave, furent non ſeulement privez des grands emplois où il les avoit elevez, mais encore donnez [comme eſclaves] à diverſes perſonnes, avec pouvoir de les tuer ſans autre forme, ſi on ne pouvoit pas les rendre ſages, [quoiqu'Adrien euſt oſté aux maiſtres ce pouvoir ſupreme ſur leurs eſclaves.]

Alex. v. p. 119. a. — p. 125. b. c. — morionės. — b|121. d.

L'AN DE JESUS-CHRIST 223, D'ALEXANDRE 1, 2.

L. Marius 'Maximus II, & L. Roſcius Ælianus, Conſuls.

Idat. &c| Nor. ep. conſ. p. 132| Spon, p. 280.

[Le premier de ces Conſuls eſt aſſez probablement "l'hiſtorien d'Alexandre & des Empereurs precedens, qui eſt ſouvent cité par Lampride. Le nom de Roſcius diſtingue l'autre du "ſophiſte Claude Elien, qui vivoit certainement en ce temps-ci, & qui peut eſtre auteur de l'hiſtoire des animaux, & des Mélanges, que nous avons encore ſous ſon nom.]

V. § 16. — V. Adrien § 23|note 25.

'Mæſa ayeule d'Alexandre vécut encore quelque temps ſous ce regne. Aprés qu'elle fut enfin morte de vieilleſſe, on luy rendit à ſes funerailles les meſmes honneurs qu'aux Empereurs, & "ſelon l'imagination des Romains, on en fit une deeſſe, 'comme on le voit encore par quelques medailles. Elle avoit le titre d'Auguſte, 'auſſibien que Mamée ſa fille, [a] qui par ſa mort demeura ſeule à veiller ſur la conduite d'Alexandre: & elle s'en acquitta avec grand ſoin. Comme l'age ſi tendre de ce prince joint à la puiſſance abſolue, pouvoit le porter à de grandes fautes, 'elle gardoit toutes les entrées du palais, & ne laiſſoit approcher de ſon fils aucune perſonne qui euſt une mauvaiſe reputation, depeur que des gents dereglez ne corrompiſſent ſes mœurs, & n'excitaſſent par leurs flateries les paſſions dont ſon age le rendoit ſi ſuſceptible. 'Elle le portoit à donner la plus grande partie de la journée à l'adminiſtration de la juſtice, & aux af-

Her. l. 6. p. 374. d. — ἀπεθεώθη. — Bir. p. 316| Goltz p. 98. £ — p. 101. d. — a Her. l. 6. p. 574. d. — e. — p. 575. a.

faires de l'Etat, afin qu'estant occupé à des choses utiles, & vraiment dignes d'un Prince, il n'eust pas le loisir de s'amuser [à des divertissemens ou criminels, ou qui pouvoient le porter]au crime.

c. d. 'Elle luy fit epouser "une fille d'une maison illustre. Mais voyant, dit Herodien, qu'il l'aimoit, & qu'il honoroit beaucoup son beaupere, elle qui vouloit dominer seule, chassa du palais cette princesse, & la maltraita si fort elle & son pere, que celui-ci fut obligé de se refugier dans le camp pour demander la protection des soldats, non contre l'Empereur dont il avoit tout sujet de se louer, mais contre sa mere. Cependant le credit de Mamée l'ayant emporté, contre la volonté mesme d'Alexandre, qui n'osoit luy resister, elle fit tuer le pere, & bannir la fille en Libye. [Cette histoire de la maniere dont la raporte Herodien, est tres criminelle pour Mamée, & tres indigne d'une Chrétienne. Mais Lampride qui avoit lu Herodien,] 'a mieux aimé la prendre de Dexippe, qui dit que Marcien ou Macrien beaupere d'Alexandre, & elevé par luy à la dignité de Cesar, forma une conspiration contre la vie de son gendre : & que la chose ayant esté decouverte, il fut puni, & sa fille repudiée. 'Occo suit Dexippe. — Note 3. — Alex. v. p. 131. c | n. S. p. 130. 2. c. — Occo, p. 422.

Alex. v. p. 120. d. 'Lampride nous apprend qu'Alexandre avoit epousé Memnia fille du Consul Sulpicius, & petite-fille de Catulus. 'Et on trouve encore quelques medailles de Sulpicia Memmia, avec le titre d'Auguste. 'On tire aussi des medailles ".qu'il a eu encore pour femme une Sallustia Barbia Orbiana, [dont tous les noms n'ayant aucun raport à celui de Marcien, il la faut apparemment distinguer de la fille de ce tyran, & dire ainsi qu'Alexandre a eu trois femmes. On ne trouve point en quel temps ni en quel ordre il les a epousées, [1] ni qu'il en ait eu aucun enfant.] — Occo, p. 421 | Goltz. p. 101. — Seguin, p. 289. — V. Dece note 1. — 1.

Alex. v. p. 117. c. 'L'histoire remarque qu'Alexandre avoit horreur des grands crimes qui violent la chasteté, [& personne ne dit qu'il soit tombé dans les moindres.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 224, D'ALEXANDRE 2, 3.

'Julianus, & Crispinus, Consuls.

Casd | Buch | Cyp. dil. ap | Nor. ep. cons. p. 136. [Le premier de ces Consuls est nommé Flavien par la chronique d'Alexandrie, & Fabien par Idace. L'autre peut estre celui "qui défendit si bien Aquilée en 238.] — V. Maximin § 10, 11.

L'AN DE JESUS-CHRIST 225, D'ALEXANDRE 3, 4.

Idat | Chr. Al. &c. *'Fuscus II, '& Dexter, Consuls.* — Note 4.

Occo, p. 422. 1. 'Occo dit qu'il eut un fils de Sulpicia, qui mourut dans l'enfance. [Nous ne voyons point d'où il l'a pris.]

ART. XV.

ARTICLE XV.

L'Empire des Parthes est ruiné, & celui des Perses rétabli par Artaxerxés, qui menace les Romains, & attaque inutilement Atra & l'Armenie.

L'AN DE JESUS-CHRIST 226, D'ALEXANDRE 4, 5.

Alexander II, & Marcellus, Consuls. Idat.

LAMPRIDE remarque qu'Alexandre ne garda que fort peu le Consulat toutes les trois fois qu'il le prit. Il le quittoit apparemment "à la fin de fevrier. 'On croit que [1] Marcel son collegue estoit Quintilius Marcellus l'un des principaux de son Conseil, extremement estimé pour sa probité.

[Margin: Alex.v.p.123.b. — *primo nundino.* — 1. — p. 137. e|n C.p. 178.1.b|Onu.p. 255.c.]

'Le Pere Petau croit qu'il faut mettre "sur la fin de cette année le grand changement qui arriva dans l'Orient par l'extinction de la monarchie des Parthes, & le renouvellement de celle des Perses. Arsace avoit commencé la premiere en se revoltant contre les Rois de Syrie successeurs d'Alexandre le grand, du temps de la premiere guerre Punique, environ 246 ou 250 ans avant J. C. Tous ceux de sa posterité prirent de luy le nom d'Arsacides, & formerent, étendirent, ou soutinrent durant quelque 470 ans, ce grand Etat, qui seul fit résistance à la puissance Romaine. [Artabane dont nous avons parlé en "d'autres rencontres, en estoit demeuré le maistre vers l'an 216, aprés quelques guerres qu'il avoit eues avec ses freres." Il avoit vaincu les Romains en 217, & les avoit obligez d'acheter de luy une paix honteuse.] 'Il se faisoit qualifier le grand Roy, & portoit deux diademes, dit Herodien, [parcequ'apparemment il possedoit le royaume des Medes, qui avoit souvent esté separé de celui des Parthes.

[Margin: NOTE 5. — Pet.rat.1.1.4.c.3. p. 143 144| Her. l. 6. p.559. b.c. — V. Caracalla § 11. — V. Macrin § 4. — Her. l. 6. p.576. b.]

Cependant Dieu abatit ce puissant prince par un homme de neant, nommé Artaxerxés dans Dion, Herodien, & Lampride; Artaxare dans Agathias, Xerxés dans Aurele Victor & Eutrope,] '& Ardshir ou Azdashir dans les auteurs Orientaux. [a] Il estoit de la nation des Perses. [b]Eutyque le fait fils d'un nommé Babec, & petit-fils d'un Sasan: [c] & Abulfaraje comprend sous le nom de Sasanides tous les Rois qui ont regné dans la Perse depuis celui-ci jusqu'aux Mahometans, durant 418 ans selon luy,

[Margin: Abulf. p. 8?| Euty p.3?1. a Dio,val.p. 769. b Euty.p.367. c Abulf.p. 80.]

1. 'Cuspinien dit que son Anonyme donne Dexter à Alexandre pour collegue. [Cependant selon Buchotius, *p. 247*, & le Cardinal Noris, *p. 19*, ce mesme Anonyme met Marcel comme tous les autres fastes. Cusp.p.374.

Petrat. 2 l.4.c. 7.p.199. 'ou 407 ans selon le Pere Petau. ᵃAgathias dit que la femme de
ᵃ Agath. l. 2.p. 65. 66. Babec, qu'il appelle Pabec, & qui n'estoit qu'un simple cordonnier, "l'avoit eu par le consentement de son mari, d'un soldat nommé Sasan; mais que Sasan mesme avoit enfin consenti qu'il passast pour fils de Babec. Il dit que c'estoit le sentiment des historiens de Perse, qui le fondoient sur les archives des Rois. &c.

p. 64. d. 'Artaxerxés estoit donc dans ses premieres années un homme Her. l. 6.p.577. b. entierement inconnu, mais qui avoit du cœur, 'de hautes esperances, ᵇ & tous les talens necessaires pour brouiller un Etat, & ᵇ Agath. p. 64. d. pour faire de grandes choses. Il estoit mesme habile magicien. [On ne dit point l'origine ni le progrés de sa revolte;] mais seulement que s'estant ligué avec d'autres, il défit les Parthes en trois batailles, tua Artabane, & ayant ainsi abatu toute la puissance des Parthes, il prit " le diademe ou la thiare, & rétablit la monarchie des Perses, [environ 555 ans depuis que Darius avoit esté défait par Alexandre de Macedoine. κίδαρν.

Artaxerxés victorieux des Parthes, portant ses esperances beaucoup plus loin,] 'vint avec de puissantes troupes sur les confins de Dio.l.80.p.918. a. la Mesopotamie & de la Syrie, ᶜ menaçant de recouvrer tout ce ᶜ val.p.759| Her. l. 6.p.576. b. c. qui avoit autrefois appartenu aux Rois de Perse, c'est à dire tout ce que les Romains possedoient alors dans l'Asie. Ses menaces causerent beaucoup d'effroi, non qu'il fust invincible, mais parceque les troupes Romaines estoient, comme nous avons dit, sans discipline: & mesme plusieurs de leurs soldats prirent parti dans son armée. [Mais la ville d'Atra qui avoit arresté les victoires de Trajan & de Severe, arresta encore celles d'Artaxerxés.] Il voulut la prendre avant que d'attaquer les Romains; il l'assiegea, il fit breche à la muraille [comme les deux autres:] mais ayant perdu beaucoup de soldats dans une embuscade, il fut obligé de se retirer.

[Ce malheureux succés luy fit apparemment quitter pour lors Dio, val p. 769. le dessein d'attaquer les Romains.] 'Il tourna ses armes du costé de la Mede, dont il se soumit la plus grande partie, aussibien que du pays appellé proprement des Parthes. Il voulut passer de là en Armenie; " mais il y fut battu par ceux du pays, soutenus de quelques Medes, & animez par les enfans d'Artabane [qui s'y l.80.p. 918. a.b. d. estoient refugiez.] 'Ceci arriva dans le temps que Dion achevoit son histoire, sur la fin de l'an 229 au plutost. On ne savoit pas encore alors s'il s'estoit enfui de l'Armenie [entierement défait,] ou s'il s'estoit seulement retiré pour rassembler de plus grandes forces [Ce que nous dirons sur l'an 233, fait voir que le dernier estoit le plus veritable.] ἐπταίσε.

ARTICLE XVI.

Diverses particularitez du regne d'Artaxerxés.

'EUTYQUE dit qu'Artaxerxés aprés avoir pris le titre de Roy des Perses, écrivit à tous les Princes voisins [feudataires de l'Empire des Parthes,] pour les sommer de le reconnoistre, & de luy envoyer les secours qu'ils avoient accoutumé de fournir, les menaçant de la mort s'ils le refusoient. Les uns obeïrent aussitost, les autres attendirent qu'il approchast d'eux pour les contraindre, & quelques uns ne le firent qu'aprés luy avoir resisté autant qu'ils pouvoient. Car il alloit de province en province [avec ses troupes.] Euty. p. 367. 368.

'Entre les Princes Orientaux qui luy resisterent, Eutyque marque celui d'Al-Sawad qui soutint longtemps le siege dans une forteresse imprenable. Mais on pretend que sa fille mesme le trahit sur la promesse qu'Artaxerxés luy fit de l'epouser; & qu'ayant eu intelligence avec luy par des fleches où l'on attachoit des billets, elle luy decouvrit un endroit negligé par où il entra. Artaxerxés l'epousa comme il l'avoit promis; mais luy ayant fait avouer dans l'entretien, que son pere l'avoit toujours tres bien traitée, il luy dit: Si tu as trahi un pere, & un pere qui avoit pour toy un amour si tendre, quel supplice ne merite-tu pas, & quelle fidelité puis-je me promettre de toy? Sur cela il la fit attacher par les cheveux à la queue d'un cheval *indompté, qui la traina partout, jusqu'à ce qu'elle fust dechirée en pieces. p. 368-371.

* *ferocioris.*

'Artaxerxés, s'il en faut croire Eutyque, regna avec une grande justice envers tout le monde, fonda plusieurs villes, entre autres celle de Basora [ou Balsora] sur l'Euphrate [à la teste du golfe Persique,] '& recompensa magnifiquement tous les Princes qui s'estoient soumis à luy "volontairement, sans donner neanmoins à aucun d'eux le titre de Roy, qu'il vouloit estre reservé pour luy seul. 'Il se qualifioit le grand Roy. [Avec quelque justice qu'il ait pu regner, Agathias tout payen qu'il estoit,] 'soutient qu'on le doit regarder comme un homme detestable & tres injuste, pour avoir tué son Prince, & avoir usurpé par la force une couronne qui ne luy appartenoit pas. p. 375. p. 358. Her. l. 6. p. 579. d. Agath. l. 4. p. 133. d.

" *maturiùs.*

'Comme il estoit grand magicien, il releva extrémement l'autorité des Mages, qui jusqu'alors avoit esté fort médiocre parmi les Perses mesmes, au lieu que depuis cela ils furent honorez & l. 2. p. 65.

reverez de tout le monde. Ils regloient toutes les affaires & particulieres & publiques, & rien ne passoit pour estre fait selon les loix & la justice, à moins qu'il n'eust eu leur approbation. p. 62. b.c|69. 'Cependant Agathias soutient que l'ancienne police des Perses, extremement louée par l'histoire, avoit esté toute changée par la doctrine de Zoroastre auteur de la magie, [c'est à dire par les Mages ses disciples. Ces Mages estoient surtout grands ennemis de la foy Chrétienne. Mais nonobstant leur credit, elle ne laissa pas de s'établir & de s'étendre extremement parmi les Perses, comme on le voit par l'histoire du IV. siecle & du V.

p.134.a.b|Euty. p. 375. a Scal. isag. p. 141. b Pet. rat. 2. l. 4. c 7. p. 197. c Abulf. p. 80. 'Artaxerxés regna 14 ans & 10 mois selon Agathias, ou 4 mois moins selon Eutyque. a Scaliger ne met que 12 ans & 10 mois. b Le Pere Petau sur l'autorité du premier, met sa mort en l'an 241. c Abulfaraje, qui fait commencer la monarchie des Perses des la troisieme année d'Alexandre, [c'est à dire au plustard en l'an 225,] ne met neanmoins le commencement de Sapor fils d'Artaxerxés, qu'en la premiere de Philippe, [qui est l'an 244. Cela pourroit donner quelque lieu de croire qu'Artaxerxés s'estoit revolté & avoit tué Artabane des 225, & qu'on n'a neanmoins conté son regne que de l'an 230, où il a pu se faire reconnoistre Roy avec quelque solennité nouvelle; ou qu'aprés sa mort il y eut des guerres civiles, à cause desquelles Sapor ne se put faire obeir qu'en l'an 244.] Gord. v. p. 161. b|162. b. 'Mais Capitolin dit que c'estoit Sapor qui regnoit sur les Perses lorsque Gordien entreprit la guerre contre eux en l'an 241.

Alex. v. n. C. p. 174. 1. a. b. [Il faut remarquer pour l'intelligence des auteurs,] 'que la pluspart d'entre eux, surtout les Grecs, soit par une vaine affectation d'antiquité, soit par ignorance, confondent ordinairement les Parthes & les Perses: de sorte que souvent ils appellent Perses ceux qui ont combatu les Romains depuis Arsace jusqu'au dernier Artabane; & souvent au contraire ils continuent de donner le nom de Parthes à ceux qui sont posterieurs à cet Artabane. Cela vient de ce que ces deux Empires ont eu à peu pres la mesme étendue de pays, quoique ce ne fust pas la mesme nation qui dominast.



ARTICLE XVII.

D'Ulpien & Julius Paulus Prefets du Pretoire.

L'AN DE JESUS-CHRIST 227, D'ALEXANDRE 5, 6.

1. *'Albinus, [1] & Maximus, Consuls.* Idat|Nor. fast. p. 19.

'LA chronique d'Alexandrie seule marque Maxime Consul pour la seconde fois. [Le premier est appellé Albinien par l'Anonyme de Cuspinien, & Sabin par celui de Bucherius, & par les fastes de Theon.] 'Mais il est nommé Albin dans les inscriptions, & dans les dates des loix. S. Prosper, Victorius, & Cassiodore, [qui se suivent l'un l'autre,] ne mettent ces Consuls qu'un an aprés, & marquent pour cette année Anien & Maxime; [ce qui n'est aujourd'hui receu de personne: mais je ne sçay si l'on n'en pourroit point tirer que] 'Maxime qui fut Consul cette année, est ce Pupienus Maximus qui fut fait Empereur en l'an 237, comme l'a cru Onuphre. Chr. Al. p. 626. Nor. ep. consf. p. 139. Onu. in fast. p. 255. d.

L'AN DE JESUS-CHRIST 228, D'ALEXANDRE 6, 7.

'Modestus, & Probus, Consuls. Idat|Buch. &c.

NOTE 6. [[a] Il semble qu'on peut mettre assez probablement en cette année, avant le 19 d'aoust, la mort d'Ulpien, qu'on ne peut certainement mettre plustard qu'en la suivante, ni mesme qu'en celle ci.

Nous avons deja parlé plusieurs fois de cet homme si celebre entre les jurisconsultes:]. 'On le nomme Domitius Ulpianus. [a]Nous apprenons de luy mesme qu'il tiroit son origine de la ville de Tyr. [b]Il avoit esté Conseiller & Assesseur sous Papinien [du temps de Severe.] [c]& on le qualifie quelquefois son disciple. [d]On croit qu'Heliogabale luy avoit donné de l'emploi, [e]& il semble qu'il l'ait mis d'abord auprés d'Alexandre, & l'en ait ensuite osté, parcequ'il estoit trop homme de bien. Dio, l. 80. p. 917. a b c. a Dig. 50. t. 15. l. 1. p. 192. 1. b Nig. v. p. 76. e. c Alex. v. p. 122. d|127. d. e. d p. 122. d. e Helio. v. p. 106. e.

[f]Alexandre estant devenu Empereur, le voulut avoir auprés de sa personne [g]en qualité de Conseiller, &[a] pour luy donner le soin de tout ce qui se devoit raporter devant luy, [qui est apparemment ce qu'on a depuis appellé grand Referendaire.] [h]La croyance qu'il avoit en luy, fit quelque peine d'abord à sa mere; '& on pretend que par ses écrits il paroist avoir esté assez op- *scriniorum magister.* f Alex. v. p. 132. a. g p. 122. d|n. S. p. 208. 1. a|Fest. p. 551. e. h Alex. v. p. 132. a. Bar. 225. § 2. 4.

1. 'Onuphre cite *Balbin* des fastes grecs, [c'est à dire de la chronique d'Alexandrie;] & croit sur cela que c'est Clodius Balbinus qui fut fait Auguste en 237. [a]Le Cardinal Noris montre que cela ne peut estre; [& la chronique d'Alexandrie n'a point Balbin, mais Albin] Onu. in fast. p. 255. d. a Nor. ep. consf. p. 139.

Alex v.p.131.a. posé aux Chrétiens. 'Mais aprés cela elle remercia son fils du choix qu'il en avoit fait, [& contribua elle mesme à l'avancer.]
Zos.l.1.p 638.c| Dio,l.80 p.917. c. 'Car Alexandre ayant fait d'abord Prefets du Pretoire Flavien & Chreste, qui tous deux savoient assez la guerre, & estoient bien capables de conduire les affaires de l'Etat, Mamée y joignit Ulpien comme pour estre leur collegue, ᵃ & veiller sur eux. ἐπιτρόπευσα.
Dio,l.80.p 917. a. 'C'estoit luy qui avoit la principale part dans le ministere : & on marque qu'il corrigea beaucoup de choses qu'Heliogabale avoit faites mal à propos.

Zos.l.1.p.638.d. 'Zosime dit que les soldats faschez de l'autorité qu'Ulpien prenoit sur eux, tascherent de le tuer secrettement ; mais que Mamée informée de leur conspiration, la prévint, fit mourir ceux qui en estoient auteurs, & établit Ulpien unique Prefet du Dio,l.80.p.917. c|Zon.p.224.c. Pretoire, [quoiqu'il y en eust presque toujours deux.] 'Au contraire nous lisons dans les abregez de Dion par Xiphilin & par Zonare, qu'Ulpien fit tuer Flavien & Chreste pour leur succeder. [Il y a apparence que Zosime a mieux pris le sens de Dion : au moins ce qu'il dit convient mieux à ce que les autres auteurs disent d'Ulpien. Mais peutestre aussi que toutes les excellentes qualitez qu'on attribue à ce jurisconsulte, n'estant point fondées sur la verité de la foy & sur la solidité de la charité Chrétienne, elles n'empeschoient pas que son cœur ne fust dominé par une ambition secrette, capable de le porter aux plus grands crimes, pourvu qu'ils pussent estre ou cachez ou déguisez aux yeux des hommes : & la haine qu'il avoit pour les Chrétiens, pouvoit bien meriter que Dieu l'y abandonnast.

Ce qui est certain, c'est que les payens ont eu une tres grande Alex.v.p.119.b. idée d'Ulpien.] 'Car Lampride le met, comme nous avons vu, à la teste de ces hommes sages, doctes, & fideles, qui compo- p.124.d. soient le Conseil d'Alexandre ; '& assure que ce prince luy deferoit plus qu'à aucun autre, à cause de son amour extraordinaire pour la justice ; qu'il n'y avoit que luy seul qu'il entretinst p.131.a. en particulier ; 'qu'il le regardoit comme son tuteur ; & qu'il a esté un excellent Empereur parcequ'il a beaucoup suivi les conseils d'Ulpien dans la conduite de l'Empire. Aurele Victor dit que par l'estime qu'il a faite d'Ulpien & de Paul, il a montré combien il aimoit l'équité, & qu'il savoit priser les grands hom- Zos.l.1.p.638.c. mes. 'On remarque qu'outre qu'il estoit un tres habile jurisconsulte, il avoit encore une grande prudence pour bien disposer le present, & pour prévoir l'avenir.

Dio,l.80.p.917. d. [Cependant son administration ne fut pas heureuse.] 'Il se

forma pour un sujet tres leger une espece de guerre entre le peuple & les Pretoriens. Ils se battirent durant trois jours, & il y eut beaucoup de morts de part & d'autre. Le peuple se trouva enfin le plus fort; mais les soldats commençant à mettre le feu aux maisons, la crainte de voir bruler toute la ville contraignit le peuple à se reconcilier avec eux.

'Comme Ulpien taschoit de rétablir la discipline parmi les Pretoriens, ils se souleverent contre luy, & demanderent sa mort à Alexandre. Au lieu de la leur accorder, 'il le couvrit souvent de sa pourpre pour le défendre des effets de leur colere. 'Enfin l'ayant attaqué durant la nuit, il fut contraint de s'enfuir au palais, & d'implorer le secours d'Alexandre & de Mamée. Mais tout le respect de l'autorité imperiale ne le put sauver, & il fut tué par les soldats à la vue mesme d'Alexandre, peu de temps aprés la mort de Flavien & de Chreste. Zosime dit qu'on parloit fort diversement de sa " conduite, & des sujets de sa mort. 'On en rejettoit particulierement le crime sur un Epagathe: mais depeur que si on le punissoit à Rome, cela n'excitast de nouveaux troubles, on l'envoya en Egypte en qualité de Prefet, d'où ayant esté rappellé & conduit en Candie, on luy fit là son procés.

p.918.c. Alex.v.p.132.a. Dio,l.80.p.917.c|Zos.l.1.p.638.d|Sync.p.357.d. προαιρέσεως. Dio,l.80.p.917.d.e.

[On a encore divers écrits d'Ulpien.] 'Lactance en cite le 7[e] livre Du devoir des Proconsuls, où il avoit ramassé divers rescrits des Princes qui avoient persecuté les Chrétiens, prétendant montrer par là de quelle maniere on les devoit traiter. [Il l'avoit fait apparemment avant le regne d'Alexandre.] 'On n'a pas aujourd'hui ce livre, ni la suite du mesme ouvrage, qui estoit divisé en dix livres.

Lact.l.5.c.11.p.491. a.

[Alexandre peut avoir mis en la place d'Ulpien, Decimus] 'qualifié Prefet du Pretoire dans une loy du 19 aoust 228, [a]& Julius Paulus qui eut la mesme dignité sous ce regne. On le fait comme Ulpien disciple & Assesseur de Papinien, & il estoit aussi tres habile dans le droit. [Ayant esté apparemment banni par Heliogabale,] 'Alexandre le rappella en sa patrie des les premiers jours de son regne, en quoi il se fit honneur à luy mesme. 'Il témoigna toujours en faire beaucoup d'estime; [b]& Paul est mis entre les principaux de son Conseil. [c]On marque qu'il a esté Consul; que sa statue se voit encore à Padoue, qui estoit le lieu de sa naissance, & qu'il n'y a point de jurisconsulte qui ait tant écrit que luy.

Cod. J. l.1.t.54.l.2.p.65. [a] Alex.v.p.121.c.d|137.d.e|Nig.v.p.76.e. Aur.Vict. Alex.v.p.122.a. [b] p.137.d. [c] Hist. du dr. Rom p.46.47.

ARTICLE XVIII.

De Camillus & de quelques autres à qui on donne le titre d'Augustes: De diverses victoires d'Alexandre sur les barbares.

Dio, l. 80. p. 917. 918. 'OUTRE les seditions des Pretoriens, il y eut plusieurs autres soulevemens dans l'Empire avant l'an 229, qui s'appaiserent tous en peu de temps, quoique quelques uns eussent causé d'abord beaucoup de terreur. p. 918. b. c. 'Les troupes de la Mesopotamie tuerent leur General Flavius Heracleon; & plusieurs soldats aimerent mieux se retirer parmi les ennemis, que se mettre en état de les combatre, & se soumettre à la discipline [qu'Alexandre s'efforçoit de rétablir.] Le jeune Victor parle d'un Taurin, qui ayant esté proclamé Auguste [malgré luy,] en conceut tant de frayeur, qu'il se precipita dans l'Euphrate. [Je ne sçay si c'est cet Urane] Sync. p. 357. d. 'que George le Syncelle dit avoir usurpé l'Empire à Edesse dans l'Osrhoëne, & avoir ensuite "esté défait par Alexandre. Zos. l. 1. p. 639. a. 'Zosime parle aussi d'un Urane esclave d'origine, qui ayant esté fait Empereur, fut aussitost pris, & amené à Alexandre avec la pourpre dont il estoit revétu. Mais il semble attribuer cela à un soulevement des Pretoriens de Rome. [Si on veut que ces trois auteurs parlent de la mesme personne, il faut dire que s'estant jetté dans l'Euphrate, il en fut retiré, & ne se noya pas.]

p. 638. 639. 'Zosime dit encore plus expressément des Pretoriens, que pour eviter la peine de leur negligence, [& de leurs autres rebellions,] ils proclamerent Auguste un Antonin, qui ne voulant pas se charger d'un si grand poids, se retira, & ne parut plus.

p. 638. d. e. 'Cet historien ajoute que depuis la mort d'Ulpien, les Pretoriens perdant peu à peu l'affection [& le respect] pour Alexandre, ne luy obeïssoient plus qu'à regret, avec beaucoup de negligence & de froideur; p. 639. a. b. 'que tant d'embaras qui survenoient de tous costez, alterant le corps & l'esprit d'Alexandre, il se laissa aller à l'avarice, & à amasser des thresors, & que les mecontentemens des soldats augmenterent toujours, jusqu'à ce que enfin Alexandre y succomba par la revolte de Maximin. Dio, l. 80. p. 918. d. 'On verra par ce que nous dirons de Dion, qu'Alexandre usoit de quelque menagement en 229 à l'égard des Pretoriens, pour ne les pas irriter. [Mais il faut dire que sa bonté jointe à sa fermeté intrepide, regagna bientost leurs cœurs, & les soumit à la discipline

cipline militaire; ou avouer que Lampride nous trompe, & nous donne une idée toute fausse de son esprit & de son regne. Zosime qui n'a vécu qu'à la fin du V. siecle, n'est pas recevable dans ce qu'il avance contre des auteurs beaucoup plus anciens; & dans ce commencement de son histoire, il fait beaucoup de fautes tres certaines & tres grossieres. Il ne dit pas seulement un mot de la guerre que fit Alexandre contre les Perses.

Nous ne voulons pas omettre ici un evenement qui semble appartenir plus que les autres à l'an 228, s'il est veritable dans toutes les circonstances que l'on en dit: car il est vray qu'il y en a qui paroissent tenir de la fable.] 'Lampride raporte donc qu'Ovinius Camillus Senateur, & d'une famille tres ancienne, voulut s'elever à l'Empire. Alexandre en fut averti, & on luy en donna des preuves indubitables. Sur cela il envoya prier Camillus de venir au palais, & témoigna luy estre obligé de ce qu'il s'offroit de luy mesme à se charger du fardeau des affaires, au lieu qu'il y falloit contraindre les autres malgré eux. Aprés cela il alla au Senat avec Camillus, qui trembloit de peur, agité par les remors de sa conscience, l'associa à l'Empire, luy donna un appartement dans le palais, le fit manger avec luy, & le fit revétir d'ornemens imperiaux plus magnifiques que les siens. Alex. v. p. 130. 131.

'Il y avoit alors quelque guerre contre les barbares, qui demandoit la presence de l'Empereur: Alexandre offrit à Camillus de l'y mener avec luy, s'il n'aimoit mieux y aller luy seul. [Camillus s'estant excusé du dernier, ils y allerent ensemble:] & l'on tire "d'une inscription, qu'Alexandre quitta Rome en 228 pour aller à quelque guerre. 'Alexandre qui alloit à pié, invita Camillus à en faire autant: mais comme il estoit fort delicat, se trouvant las au bout de deux lieues, Alexandre l'obligea de monter à cheval: & comme il ne put mesme le suivre à cheval que durant deux "jours, il luy fit donner un carosse. Enfin Camillus demanda par grace de renoncer à l'Empire, protestant ou sincerement ou par crainte, qu'il aimoit mieux mourir que de vivre de la sorte: & Alexandre luy permit de se retirer dans ses terres à la campagne, l'assurant qu'il n'avoit rien dutout à craindre, & il le recommanda mesme aux soldats. Camillus vécut ainsi longtemps dans ses terres. 'Mais depuis l'Empereur qui regnoit alors, (car on ne croit point que ce fust Alexandre,) le fit tuer, "parcequ'il savoit la guerre, & estoit aimé des soldats. Lampride ajoute que le peuple attribuoit cette action à Trajan, quoiqu'aucun de ses historiens n'en parlast, au lieu que plusieurs

Marginal notes: p. 131. a. — NOTE 7. — Pagi, p. 176. — Alex. v. p. 131. a. b. — *mansiones.* — Capit. p. 172. 1. b | n S. p. 250. 1. c. f. — *militaris erat.*

auteurs la raportoient d'Alexandre dans l'histoire de sa vie.

[C'estoit apparemment contre les Allemans que les Romains Pir.p.323. avoient guerre en 228.] 'Car l'on trouve en 229, ou mesme des 228, diverses marques d'une victoire remportée sur eux. [Ainsi Alex.v.p.134.d. l'on y peut raporter] 'ce que dit Lampride des heureux succés que Varius Macrinus parent d'Alexandre, eut dans l'Illyrie. [Car il paroist qu'Alexandre n'alla pas alors jusqu'aux ennemis, puisqu'aucun auteur ne parle de ce voyage ;] 'Dio,l.80.p.918.d. & on peut tirer de Dion, qu'Alexandre estoit à Rome ou aux environs au commencement de l'année suivante.

Alex.v.p.134.&.d. 'Lampride joint à la guerre d'Illyrie d'autres avantages remportez dans la Mauritanie Tingitane par Furius Celsus, & dans l'Armenie par Junius Palmatus. Il met tout cela comme arrivé vers la fin de l'an 234. [Mais je ne croy pas qu'il faille s'arrester beaucoup à son ordre. Si ces guerres se sont faites vers ce temps-ci, il faut dire qu'elles ont esté peu considerables,] Her.l.6.p.576.d;578.a;Eus.l.5.c.36.p.181.c. 'n'ayant pas empesché que le regne d'Alexandre n'ait esté regardé comme un regne tout de paix, jusqu'à la guerre de Perse [en 233.] a Alex.v.p.235.d. Alexandre fit lire dans le Senat, & devant le peuple, les lettres que les trois Generaux avoient écrites sur ces victoires, & leur donna à tous trois les ornemens consulaires, avec plusieurs autres recompenses.

ARTICLE XIX.

Histoire de Menophile, & des Carpes : Consulat & autres emplois de Dion l'historien.

[JE ne voy point que nous puissions mieux raporter qu'au re- Leg.exc.p.24.25. gne d'Alexandre,] 'ce qu'on trouve dans les extraits de Pierre le Patrice, touchant Tullius Menophilus qualifié [1] Duc, p.24.d|25.c. [c'est à dire General des troupes] de la Mesie.' Cela est placé entre d'autres histoires qui appartiennent au temps de M. Aurele, & à celui de Valerien ; [& le nom de Menophile qui n'est pas Her.l.8.p.610.d.c. commun, se rencontre encore sous Maximin,] 'contre lequel Menophile qui avoit esté Consul, défendit tres bien la ville d'Aquilée en l'an 238.

Leg.exc.p.24.d. 'Pierre rapporte donc qu'on donnoit tous les ans des sommes considerables aux Gots, [placez des devant ce temps-ci sur les

1. Je doute que le titre de Duc soit si ancien : mais Pierre a pu parler selon l'usage de son temps, qui estoit celui de Justinien.

bords du Danube.] 'Les Carpes peuples de la Sarmacie, qui habitoient vers la Pologne, 'en furent jaloux, & deputerent à Menophile, demandant avec beaucoup de fierté qu'on leur donnast aussi de l'argent. 'Leurs deputez le trouverent qui faisoit faire l'exercice à ses soldats, car il n'y manquoit pas tous les jours: & comme il savoit pourquoi ils venoient, il les fit attendre plusieurs jours pour rabatre leur fierté, leur donnant cependant la liberté de voir faire l'exercice aux troupes. Baud. p. 166. Leg. exc. p. 24. d. p. 25. a.

'Enfin s'estant fait preparer un tribunal fort elevé, où il s'assit avec les personnes les plus qualifiées, il les fit venir, & durant qu'ils luy parloient il entretenoit tantost l'un, tantost l'autre de ceux qui estoient auprés de luy, comme ayant bien d'autres affaires plus importantes que de les ecouter. Cela les étonna tellement, que sans oser rien dire davantage, 'ils demanderent seulement pourquoi on ne leur donnoit point de l'argent aussi bien qu'aux Gots. Il leur répondit; L'Empereur des Romains » a de tres grandes richesses: c'est pourquoi il en fait des liberalitez à ceux qui luy en demandent. Nous en demandons, dirent » les deputez, qu'il nous en donne donc autant qu'aux Gots: Nous » valons mieux qu'eux. a. b.

'Menophile sourit, & leur dit qu'il falloit savoir la volonté de l'Empereur; qu'ils revinssent dans quatre mois le trouver en un endroit qu'il leur marqua pour recevoir sa réponse. Quand ils revinrent, ils le trouverent encore avec ses soldats. Il les receut comme la premiere fois, '& trouva quelque autre pretexte pour les faire revenir à trois mois de là en un autre quartier des troupes. La réponse qu'il leur fit alors, fut que l'Empereur ne s'engageroit point à leur donner quoy que ce soit, mais que s'ils avoient besoin pour le present de quelque assistance, ils pouvoient s'aller jetter à ses piez pour la luy demander, & qu'apparemment ils l'obtiendroient. Ils se retirerent tout en colere: mais cependant durant trois ans que Menophile commanda dans ce pays, ils n'oserent rien entreprendre. b. c.

L'AN DE JESUS-CHRIST 229, D'ALEXANDRE 7, 8.

'*M. Aurelius Alexander Aug. III, & Cassius Dio II, Consuls.* Ilut. & alii.

1\. [Je ne sçay pourquoi] 'Dion est appellé [1] Denys dans l'Anonyme de Cuspinien, & mesme dans une ancienne inscription. Car il est certain que c'est Dion l'historien, 'qui nous apprend luy mesme qu'il fut Consul pour la seconde fois avec l'Empereur Alexandre. 'Il estoit en Asie au commencement de ce regne, Onu. p. 255. c. f. Dio, l. 80. p. 918. c. p. 17. l. 11. 79. p. 915. c.

1\. Le mesme Anonyme donné par Bucherius, & par le Cardinal Noris *fast. p. 19*, a *Dione*. Buch. cycl. p. 248

l. 5. p. 917. b| l. 49. p. 415. b. c. 'd'où estant passé dans la Bithynie [qui estoit son pays,] & y ayant esté malade, "il fut aussitost aprés envoyé gouverner l'Afrique [en qualité de Proconsul.] Estant revenu à Rome, il y demeura peu, & fut encore envoyé dans la Dalmacie, & de là dans
l. 80. p. 918. c. la haute Pannonie, 'où il gouverna les troupes "avec beaucoup de vigueur, & sceut fort bien faire observer la discipline: de sorte que quand il fut revenu à Rome en 228, les Pretoriens qui craignoient qu'on ne les voulust traiter de mesme, demanderent sa mort, aussibien que celle d'Ulpien. Cependant Alexandre ne luy donna que des marques d'honneur & d'amitié, & mesme le designa pour estre Consul avec luy, & promit de faire les frais ausquels le Consulat l'engageoit. Mais comme les soldats en murmuroient, Alexandre craignit qu'ils ne le tuassent, s'ils le voyoient avec les marques de sa dignité, & luy dit d'aller passer quelque part hors de Rome le temps de son Consulat, [qui ne fut peutestre que de deux mois, comme celui de l'Empereur.] Au bout de ce temps il revint à Rome, alla trouver Alexandre dans la Campanie, fut quelques jours auprés de luy à la vue des soldats, "qui ne luy dirent rien dutout, & enfin il obtint permission à cause de ses incommoditez, d'aller passer le reste de ses
p. 917. e. jours dans la Bithynie, 'où il se retira aussitost, n'ayant esté que peu de temps à Rome [& en Italie durant le regne d'Alexandre. Nous parlerons "encore de luy en d'autres endroits.] V. § 27. 28.

ARTICLE XX.

Nombre & quartier des legions : Gordien est Proconsul d'Afrique.

[On ne sera peutestre pas fasché de voir ici l'état des legions Romaines, tel que Dion nous apprend qu'elles estoient en ce temps-ci, & les provinces où elles avoient leurs
Dio, l. 55. p. 564. a. quartiers.] 'Il n'en restoit plus que 19 "des 25 qui avoient esté du temps d'Auguste, [a] les autres ayant esté ou meslées dans quelques unes de celles qui restoient, ou entierement abolies.[b] Mais aussi Neron, Galba, Vespasien, Domitien, Trajan, M. Aurele,
p. 564. & Severe, en avoient formé treize nouvelles. 'De ces 32 legions il y en avoit trois dans l'Angleterre, deux dans la haute, & une dans la basse, une dans la haute Germanie, deux dans la basse, une en Italie, une dans l'Espagne, une dans la Numidie, une en Arabie, deux dans la Palestine, une en Phenicie, deux en Syrie, deux dans la Mesopotamie, deux dans la Cappadoce, dont

Margin notes: a d. | b e. f. | V. Auguste § 14. | ἱκανῶς | ἐντόνως | μηδὲ ἐν ταραχῇ αὐτῶν (marginal Greek notes, partly illegible)

l'une estoit nommée la Foudroyante, deux dans la basse Mesie, & une dans la haute, deux dans la Dace, quatre dans la Pannonie, deux dans la haute & deux dans la basse, une dans la Norique, & une dans la Rhecie.'Il en reste encore deux levées par Trajan, ausquelles Dion n'assigne point de pays. Il marque aussi les noms de toutes ces legions :[mais nous voudrions qu'il eust encore marqué combien chaque legion avoit de soldats.] 'Lampride donne lieu de croire qu'elle estoit de cinq mille hommes. p. 564. e. Alex.v.p.131.c.

On voit par cette distribution des legions, que les Romains se fortifioient beaucoup contre les peuples de l'Ecosse, contre les Parthes & les Perses, & contre les barbares d'audelà du Danube; & qu'au contraire ils craignoient moins ceux du costé du Rhein, puisqu'ils n'avoient que trois legions dans la Germanie,]'où du temps d'Auguste & de Tibere il y en avoit huit, qu'on regardoit comme la principale force de l'Empire. [Neanmoins les Allemans & les François firent bientost voir que leur politique s'estoit trompée en ce point. Quoique les legions eussent chacune leur quartier & leur province, il est aisé de juger, comme on le voit souvent par l'histoire, que quand il arrivoit quelque grande guerre en un endroit, on y faisoit venir les legions des autres pays, & quelquefois des plus eloignez, surtout quand l'Empereur marchoit en personne. Tac an. 4. c. 5. p. 99.

Il faut sans doute raporter à cette année] 'le second Consulat que Gordien eut avec Alexandre," au sortir duquel le Senat le fit Proconsul d'Afrique, à la sollicitation [de ces sages ministres,] qui vouloient faire estimer dans cette province aussibien que dans les autres, le gouvernement d'Alexandre : & ce choix réussit en effet heureusement. Alexandre écrivit au Senat pour le remercier de luy avoir donné cette charge. 'Gordien demeura Proconsul d'Afrique jusqu'en l'an [237,] auquel il prit le titre d'Auguste. [Ainsi on n'observoit pas toujours alors] 'la regle que marque Dion, que les Proconsuls n'estoient que pour un an, '& ne devoient estre envoyez que cinq ans aprés leur Consulat. [Mais pour ce dernier point,] 'Gordien avoit déja esté Consul sous Caracalla. [Nous parlerons plus amplement de luy "en d'autres endroits.] Gord.v.p.151.d| 152. a. c. d. ex Consulatu. p. 153. b. Dio, l. 53. p. 504. e. p. 505. c. Gord.v.p.152.a. V. Maximin § 8| & Gordien § 1.

L'AN DE JESUS-CHRIST 230, D'ALEXANDRE 8, 9.

'*L. Virius Agricola, & Sex. Catius Clementinus, Consuls.* Cusp. Buch. p. 247 271| Nor. ep. cons. p. 146| fast.

[Le dernier de ces Consuls est nommé Clement dans Idace & dans la chronique d'Alexandrie. Je ne sçay d'où vient] [a] le a Cyp. dis. 6 p. 100.

Priscillien que les fastes de Theon donnent pour collegue à Agricola, & qu'ils mettent mesme le premier. [Seroit-ce l'effet de la rebellion d'Urane qui se seroit rendu maistre de l'Egypte, d'où on croit que viennent ces fastes ?] S. Prosper, Victorius, & Cassiodore, repetent ici Gratus & Seleucus qu'ils ont déja mis en 221, [& c'est l'année où ils ont effectivement esté Consuls.

Bir. p. 323. Alexandre peut avoir fait cette année quelque voyage, soit en Campanie, soit plus loin,]'puisque nous avons une medaille de sa neuvieme année faite" sur ce qu'il avoit à sortir de Rome. *profectio Aug.*

L'AN DE JESUS-CHRIST 231, D'ALEXANDRE 9, 10.

Idat|Chr. Al| Buch| Cusp| MS. p. 675. '*Pompeianus, & Pelignianus, Consuls.*

a Onu. p. 255. a. [Au lieu de Pelignien qui est dans tous les meilleurs fastes, S. Prosper, Victorius, & Cassiodore ont Felicien ;] a'ce qu'Onuphre a suivi, parce, dit-il, que ce nom est plus connu. On lit de Buch. p. 271. mesme dans quelques Pontificaux. 'Mais le plus ancien de tous lit Cyp. dis. ap. p. 100. Pelignien, 'aussibien que les fastes de Theon.



ARTICLE XXI.

Alexandre va défendre l'Orient contre les Perses : Ordre qu'il garde dans sa marche.

L'AN DE JESUS-CHRIST 232, D'ALEXANDRE 10, 11.

Idat. & alii. '*Lupus*, [1] *& Maximus, Consuls.* 1.

Occo, p. 417. 'UNE medaille qu'Occo raporte à cette année, parle d'une victoire remportée" sur les Allemans, [dont on n'a point d'autre connoissance. Mais je ne sçay si cette medaille d'Occo ne seroit point la mesme] que Birague met" sur l'an 234. *Germanica.* *Tr. P. XIII.*

Blond. fib. l. 2. c. 24. p. 235. 'Les Juifs disent que leur livre du Talmud qu'ils appellent Jerosolymitain, commença à estre compilé 162 ans aprés la ruine de Jerusalem, [c'est à dire en l'an 232 de J. C.] Pour le Talp. 236. mud Babylonien, on ne le commença qu'en 546. 'Ceux qui les ont lus assurent que les Juifs y ont entassé sans foy & sans jugement toutes les imaginations les plus ridicules de leurs peres.

["C'est en l'an 232, ou en 233 au plutard, qu'il faut mettre le voyage d'Alexandre en Orient contre les Perses, comme il est certain aussi qu'on ne le peut mettre au plutost qu'à la fin de Her. l. 6. p. 576. 577. d. l'an 231.] 'Artaxerxés dont nous avons parlé ci-dessus, s'estoit alors rendu maistre de tous les pays d'autour de luy : mais ne se NOTE 2.

1. Cuspinien cite *Lupulus* de son Anonyme, où neanmoins Bucherius *cycl. p. 247*, & le Cardinal Noris *fast. p. 20*, ont trouvé *Lupus*.

contentant pas de cela, il vint tout d'un coup se jetter sur les terres des Romains, courut & ravagea la Mesopotamie, & menaça mesme la Syrie. 'Les Gouverneurs de ces provinces écrivirent en diligence à Alexandre, qui suivant l'avis de son Conseil, envoya des ambassadeurs à Artaxerxés, & luy manda par une lettre; Que la prudence mesme l'obligeoit à ne pas entreprendre sur des esperances incertaines une guerre longue & difficile; Qu'il trouveroit une grande difference entre les peuples qu'il avoit vaincus, & les Romains; & qu'il feroit bien de se souvenir des victoires qu'Auguste, Trajan, L. Verus, & Severe, avoient remportées sur les peuples de l'Orient. p. 576. 577.

'Il esperoit arrester ainsi Artaxerxés ou par la raison, ou par la crainte. Mais ce prince fier, accoutumé à vaincre, & qui vouloit decider les choses par les armes, non par des discours, se moqua de tout ce qu'Alexandre luy put mander, continua à ravager la Mesopotamie, & entreprit mesme d'emporter les places fortes des frontieres. 'George le Syncelle dit qu'il assiegea Nisibe, & qu'il étendit ses ravages jusques dans la Cappadoce. 'Ainsi Alexandre quoiqu'accoutumé à la paix & aux plaisirs de Rome, se resolut de tout quitter, & de s'en aller luy mesme en Orient. 'Il declara sa resolution au Senat, [a] & aux Pretoriens, qu'il anima par l'esperance de la victoire, [b] & par une distribution d'argent qu'il leur fit avec beaucoup de liberalité, selon Herodien mesme: de sorte qu'il les trouva tres disposez à le suivre. 'Il donna en mesme temps les ordres pour faire marcher les troupes de tous costez [vers l'Orient,] & pour en lever partout de nouvelles. p. 577. a. b. / Sync. p. 357. d. / Her. l. 6. p. 576. d. / p. 577. d. / p. 579. a. / a p. 578. / b p. 579. a. / p. 577. d. e.

'Tout estant prest pour son depart, il fit les sacrifices ordonnez pour ces sortes d'occasions, & se mit en chemin le jour qu'il avoit marqué, accompagné du Senat & de tout le peuple, qui sortit pour le conduire, & ne le put faire qu'en pleurant, la douceur de son gouvernement luy ayant gagné le cœur de tout le monde. On écrit qu'il repandit luy mesme des larmes, & se retourna souvent pour voir Rome. 'On trouve son depart marqué dans quelques medailles, qu'on raporte à la 12e année de son regne, [commencée le 11 mars de celle-ci.] 'Il prit sa route par l'Illyrie, dont il tira de grandes troupes pour les emmener avec luy, & marcha avec toute la diligence qu'il put. p. 579. a. b. / Occo, p. 417. / Her. l. 6. p. 579. b.

'Il avoit fait afficher deux mois auparavant le jour qu'il vouloit sortir de Rome, & tous les lieux où il devoit ensuite loger chaque jour, ceux où il s'arresteroit, ceux où on trouveroit des Alex. v. p. 130. a.

étapes, tout cela jusqu'à ce qu'il fust dans le pays ennemi ; & ce qu'il avoit ainsi marqué ne se changeoit jamais, depeur qu'on ne crust que ses officiers gagnez par argent le menoient où il leur plaisoit, & trafiquoient de son voyage. p. 132. b. 'Il mangeoit des mesmes viandes que les soldats, qui en estoient ravis, & il faisoit tenir sa tente ouverte durant qu'il disnoit & qu'il soupoit, afin qu'ils n'en pussent douter. p. 131. e. 'Il eut soin aussi qu'ils ne manquassent de rien, qu'ils fussent bien vétus, bien chaussez, que leurs armes fussent en bon état, les chevaux, les selles, les housses, les brides, & que tout cela eust mesme de la propreté & de l'ornement : de sorte qu'à voir seulement son armée, on concevoit une haute idée de la grandeur & de la puissance des Romains.

[Mais il n'avoit pas moins de soin de faire garder la discipline.] p. 132. b. 'Il visitoit luy mesme toutes les tentes ; & dans la marche il ne souffroit point que personne de quelque qualité qu'il fust s'écartast de son troupeau. Si quelqu'un le faisoit, & entroit dans les terres qui estoient le long du chemin, il luy faisoit donner devant luy le fouet ou les étrivieres, ou le condannoit à quelque autre peine selon le rang qu'il tenoit. Que si la personne estoit trop considerable, il luy faisoit une severe reprimende, & luy demandoit selon la maxime qu'il avoit apprise des Chrétiens : « Voudriez vous qu'on fist sur vos terres ce que vous faites sur « celles d'un autre ? Ayant sceu qu'un soldat avoit maltraité une pauvre femme fort agée, non seulement il le cassa, mais il le donna pour esclave à cette femme, afin qu'il la nourrist de son travail : car il estoit [a] charron. *carpentarius* Ses compagnons en voulurent murmurer, mais il leur fit voir la justice de ce chastiment, & effraya [par cet exemple ceux qui eussent voulu faire la mesme chose.]

p. 131. d. 'Il sceut si bien se faire respecter, & tenir tout le monde dans le devoir, que partout où alloient les troupes, on disoit que ce n'estoient pas des soldats qui passoient, mais des Senateurs, tant chacun avoit soin de garder l'ordre & la modestie, soldats & officiers. Ainsi les peuples aimoient les gents de guerre [au lieu de les fuir,] & [b] ne pouvoient se lasser de benir Alexandre *ut Deum suspiciebant.* comme l'auteur de tant de biens. Les soldats mesmes aimoient leur jeune Prince comme leur frere, comme leur fils, comme leur pere. Voilà comment Alexandre marcha contre les Perses, Her. l. 6. p. 579. b. 'jusqu'à ce qu'il fust arrivé à Antioche, où il s'arresta afin de faire ses preparatifs pour la guerre, & d'exercer les soldats. [Il y passa sans doute l'hiver dans cette occupation. Il y a aussi bien

bien de l'apparence] 'que sa venue obligea [aussitost] les Perses à se retirer de la Cappadoce, & à lever le siege de Nisibe. Syn.p.357.d.

ARTICLE XXII.

Ambassades inutiles d'Alexandre & d'Artaxerxés : Preparatifs d'Alexandre : Il casse une legion.

'ALEXANDRE jugea à propos d'envoyer une nouvelle ambassade à Artaxerxés, esperant que sa presence donneroit un nouveau poids à ses raisons. Cependant Artaxerxés n'y eut aucun égard; mais il choisit 400 Perses tous grands hommes [bien faits,] vétus magnifiquement, & fort bien montez, avec des arcs tres enrichis, & il les envoya à Alexandre en qualité d'ambassadeurs, s'imaginant que leur seule vue donneroit l'epouvente aux Romains. 'Ils avoient ordre de dire que le grand Roy Artaxerxés ordonnoit aux Romains & à leur Commandant de se retirer de toute la Syrie & de l'Asie, & de laisser les Perses gouverner jusqu'au Pont & à la mer Egée, tous ces pays ayant appartenu à leurs ancestres. 'Ces Perses s'estant acquitez de leur commission, Alexandre, s'il en faut croire Herodien, leur fit oster tous leurs riches ornemens, & les envoya dans la Phrygie, avec ordre qu'on leur donnast des maisons & des terres à cultiver, sans les laisser retourner en leur pays. Il ne voulut pas, dit Herodien, leur oster la vie, croyant que ce seroit une action lasche, & "qui violeroit le droit des gents; [comme si ce n'estoit pas déja le violer, que d'arrester les ambassadeurs, de les voler, & de les bannir.] Her.l.6.p.579.c. d. d.e. ἀνόσιον.

'Entre les preparatifs qu'Alexandre fit pour la guerre, comme il vouloit imiter Alexandre de Macedoine, il donna comme luy des boucliers argentez & dorez à quelques compagnies de soldats, & forma de six legions un corps d'armée de 30 mille hommes, qu'il appelloit sa phalange, & qui luy rendit de grands services dans la guerre de Perse: de sorte qu'aprés cette guerre il donna une plus grande paie à ceux qui le composoient, qu'aux autres troupes. Alex.v.p.131.c.

L'AN DE JESUS-CHRIST 233, D'ALEXANDRE 11, 12.

'*Maximus, & Paternus, Consuls.* Idat; Buch. &c.

'Durant qu'Alexandre se préparoit à marcher contre les Perses, les troupes de Syrie, & les soldats amenez d'Egypte, firent quelques seditions & quelques revoltes, qui furent bientost pu- Her.l.6.p.580.a.

nies & arrestées. Il semble que les troupes de Syrie aient songé à faire un nouvel Empereur : [de sorte qu'on y pourroit peut-estre rapporter ce que nous avons dit " d'Urane :] '& George le Syncelle en joint l'histoire avec la guerre de Perse. V. § 18.

Sync. p. 357-359. a

Alex. v. p. 132. c. 'Lampride dit que lorsqu'Alexandre fut venu à Antioche, ayant sceu que divers soldats d'une legion vivoient dans les delices à Daphné, & " alloient aux mesmes bains que les femmes, il les fit tous mettre en prison. Toute la legion s'emut sur cela, & alors Alexandre monta sur son tribunal, fit amener les prisonniers, & tous les soldats de la legion y estant accourus en armes, il leur dit avec fermeté que la discipline estant l'unique appui des armées & de l'Empire, il falloit que ces soldats qui l'avoient violée par le mauvais exemple de leur vie, 'la rétablissent par celui de leur supplice & de leur mort. A ce mot toute la legion commença à murmurer ; & luy sans s'ebranler, Taisez vous, leur dit-il : C'est contre les Perses qu'on vous a appris à crier, & non pas contre votre Empereur, qui tire l'argent des peuples pour vous nourrir, pour vous vétir, pour vous enrichir. Prenez garde, si vous continuez, que je ne vous casse tous ; & peut estre que je ne me contenterai pas encore de cela. 'Ils recommencerent à crier plus haut qu'auparavant, & à branler mesme leurs armes comme pour le menacer : Surquoi il leur dit, Ne vous avisez pas de me menacer : Vos armes sont pour attaquer les ennemis, si vous avez assez de courage pour le faire. Et ne pensez pas m'effrayer. Quand vous aurez tué un homme, la Republique en trouvera assez d'autres pour la gouverner, & pour vous punir.

Lavacris muliebribus uterentur.

p. 133. a.

b.

b. 'Comme ils ne s'appaisoient pas pour cela, il s'écria, " Bourgeois retirez vous, & quittez les armes. A ce mot, ce qui paroist incroyable, tout obeït ; ils quitterent les armes, & " la casaque militaire, & s'en allerent tous non dans le camp, mais en diverses maisons ; '& les autres soldats reporterent [au camp] leurs armes & leurs drapeaux. Neanmoins un mois aprés, & avant que de partir pour aller contre les Perses, il rétablit cette legion, en ayant esté prié [par diverses personnes ;] mais ce ne fut qu'aprés en avoir fait punir les Tribuns du dernier supplice, pour avoir laissé leurs soldats vivre contre les regles de la milice, & n'avoir pas fait ce qu'ils auroient dû pour empescher la sedition. [Les soldats à l'occasion de qui le tumulte estoit arrivé, furent sans doute aussi executez.] On remarque que cette legion se signala sur toutes les autres dans la guerre de Perse, '&

Quirites.

sagula.

c.

p. 136. a.

témoigna une douleur toute particuliere lorsqu'Alexandre fut tué.

ARTICLE XXIII.

Succés de la guerre de Perse.

ALEXANDRE se mit ensuite en campagne avec une puissante armée, capable de resister au grand nombre des ennemis. Car on marque qu'Artaxerxés avoit six-vingts mille chevaux, plus de dix mille "hommes armez de toutes pieces, 1800 chariots armez de faux, & 700 elephans qui portoient tous des tours chargées de plusieurs archers. Alex.v p. 133.c. d.e|Her. l. 6.p. 580. b. *catafractarios.*

Herodien dit qu'Alexandre ayant divisé son armée en trois corps, en fit entrer un dans la Mede par l'Armenie qui estoit pour les Romains, un autre dans [1] le pays des Parthes vers l'endroit où le Tigre & l'Euphrate se joignent ensemble, & se reserva le troisieme qui estoit le plus fort, pour le conduire luy mesme par le pays du milieu, jusqu'à un certain endroit où toute l'armée devoit se joindre: mais que soit par sa propre timidité, soit par celle de sa mere, il demeura dans la Mesopotamie avec tout le corps d'armée qu'il s'estoit reservé, sans entrer dans le pays ennemi: ce qui fit que le second corps qui estoit entré dans la Parthe, y fut entierement taillé en pieces malgré la vigoureuse resistance qu'il fit; celui qui estoit demeuré auprés d'Alexandre, fut fort diminué par les maladies, dont Alexandre mesme pensa mourir; & le premier qui avoit fort bien resisté à tous les efforts d'Artaxerxés, ayant eu ordre de revenir au lieu de s'avancer jusqu'au rendez-vous, perit presque tout en repassant les montagnes d'Armenie durant l'hiver. Voilà le succés qu'Herodien attribue à cette guerre, ajoutant seulement que les Perses à qui leurs victoires avoient beaucoup couté, rompirent leur armée, & demeurerent en paix trois ou quatre ans. Her. l. 6.p. 580-583.

Quelques autres historiens ont dit aussi qu'Alexandre trahi par un des siens, avoit esté obligé de s'enfuir pour n'estre pas vaincu par Artaxerxés, bien loin d'avoir remporté sur luy aucun avantage. Mais ni leur autorité, ni celle d'Herodien mesme, n'a pas empesché Lampride de suivre le plus grand nombre des auteurs, qui ont écrit qu'Alexandre avoit remporté une Alex.v.p.134.b.

1. Je pense qu'il entend Ctesiphon qui avoit esté la capitale des Parthes: car ce qu'on appelle proprement la Parthe, ne convient pas à sa narration.

glorieuse victoire ; & il s'appuie sur les propres paroles de ce prince, ["ausquelles nous ne voyons pas que l'on puisse rien opposer.] NOTE 9.

p.130.a. 'Suivant donc cet auteur, il faut dire qu'Alexandre entra dans le pays ennemi, & deslors ne fit plus afficher sa route comme auparavant, mais fit marcher les soldats sans qu'ils sceussent où ils alloient, depeur que les ennemis ne le sceussent aussi : p.129.c. 'car il avoit un grand soin que le secret de la guerre demeurast inviolable. p.131.c. 'Sa phalange fit des merveilles dans cette guerre. a p.133.c. aLa legion qu'il avoit cassée, eut aussi, comme nous avons dit, une grande part à la victoire. [Mais il y contribua luy mesme beaucoup.] Il couroit par toutes les ailes, donnoit tous les ordres, s'exposoit aux traits des ennemis, animoit les soldats l'un aprés l'autre à bien faire, "& se mesloit mesme bien avant dans le combat. *manu plurimum faceret.* p.134.a. 'Ainsi suivant ce qu'il dit depuis au Senat, Artaxerxés ce Roy si celebre & si puissant, fut contraint de fuir dans son pays mesme, & d'abandonner ses drapeaux. Dix mille de ses cavaliers armez de toutes pieces demeurerent sur la place. Il y eut 200 elephans de tuez, & 300 de pris, avec beaucoup de ses chariots de guerre, & un grand nombre de Perses.

a. 'La joie de cette victoire fit oublier aux soldats tous les travaux qu'elle leur avoit coutez : p.133.d.e. '& de plus Alexandre donna aux officiers & aux soldats tout le butin qu'ils avoient fait" à la campagne ; *per viam.* de sorte que l'armée s'en retourna fort riche. Les armes dont les Perses estoient tout couverts, servirent à couvrir ensuite les Romains. On vit alors pour la premiere fois des Perses vendus comme esclaves. Mais comme leur nation prenoit cela pour un deshonneur commun, Artaxerxés offrit de l'argent pour les racheter ; & Alexandre donna cet argent à ceux qui les avoient pris [ou achetez,] & mit dans le thresor public la rançon des autres, [qui estoient en sa puissance.] p.134.d. 'Il donna à ses amis ceux qu'il avoit pris [des autres nations,] hors ceux qui estoient de sang royal, & d'une naissance fort illustre, à qui il accorda quelques emplois dans les troupes, mais seulement des moins importans. p.133.134. 'Sa victoire le rendit encore maistre de quelques endroits de la Mesopotamie, qu'Heliogabale avoit laissé tomber entre les mains des ennemis.



ARTICLE XXIV.

Alexandre revient triomphant à Rome ; va chasser des Gaules les Allemands.

L'AN DE JESUS-CHRIST 234, D'ALEXANDRE 12, 13.

'Maximus II, & Urbanus, Consuls. Idat.|Buch. &c.

'D'AUTRES font Maxime Consul pour la troisieme ou la quatrieme fois, [ce qu'on peut juger n'estre que des fautes : & il faut mesme distinguer ce [1] Maxime de celui de l'an 233, les particuliers n'ayant point accoutumé d'estre Consuls deux fois de suite.] 'L'autre Consul peut estre C. Cœlius Urbanus marqué dans une inscription qu'il fit dresser aprés son Consulat à C. Cœlius Saturninus Prefet du Pretoire son pere. [Ainsi ce Saturnin a apparemment esté Prefet sous Alexandre.] (Onu. p. 256. b. — Nor. ep. cons. p. 140|Rein. p. 407.)

'Aussitost que la campagne fut finie, Alexandre revint à Antioche, 'où durant qu'il se rafraichissoit des fatigues de la guerre, & des grandes chaleurs des pays d'où l'on revenoit, [a] & qu'il se preparoit à marcher de nouveau contre les Perses s'ils se remettoient en campagne, 'il receut, selon Herodien, la nouvelle des courses que "les Germains faisoient dans les provinces voisines d'eux ; 'ce qui l'obligea de s'en revenir promtement en Occident avec ses troupes. 'Mais il apprit aussi vers le mesme temps, qu'Artaxerxés ayant rompu son armée, demeuroit en paix, & ne pouvoit pas estre sitost en état de reprendre les armes, parceque ces princes, dit Herodien, n'ont point de troupes ordinaires & entretenues, mais que leurs armées ne sont qu'une troupe confuse de soldats [levez sur le champ, soit de ceux qui sont sujets immediatement au Prince, soit de ceux que les seigneurs de leur Empire leur doivent fournir,] & qui chacun ne quittent qu'à regret leur pays & leur famille. [C'est à peu pres comme estoient celles de nos premiers Rois de la troisieme race.] 'Herodien ajoute que les Perses n'avoient point non plus d'autres provisions de vivres que ce que chaque soldat apportoit pour luy. (Alex. v. p. 133. d. — Her. l. 6. p. 582. d. e. — a p. 583. a. — d. e. — V. Severe § 1. — p. 584. b. c. — p. 583. b. c. — c. d.)

'Alexandre en quittant l'Orient, y laissa assez de troupes pour défendre les frontieres, avec les chasteaux bien fortifiez, & munis de bonnes garnisons. 'Il revint à Rome avec le reste de (p. 584. b. c. — Alex. v. p. 135. d. e|Fest. p. 553. c.)

1. 'On trouve dans une inscription un L. Valerius Poplicius Balbinus Maximus Consul ordinaire : mais on ne voit point en quel temps. (Nor. ep. cons. p. 140.)

ses troupes, & y fit amener 18 elephans. Il y fut receu dans un
Alex. v. p. 134. b. c. triomphe tres magnifique. 'Tout le peuple vint audevant de luy
'avec une joie extraordinaire. Son char estoit trainé par quatre elephans : '& il semble qu'on en ait fait une regle pour ceux
Pagi, p. 178 179 | Nor. de Dio, p. 31. qui triomphoient des Perses ; au lieu que dans les autres triomphes, quoiqu'on y ait quelquefois employé des elephans, neanmoins on ne s'y servoit pour l'ordinaire que de chevaux blancs.

Alex. v. p. 133. 134. 'Estant entré au Senat, il y fit en peu de mots le recit de sa victoire, & demanda qu'on ordonnast des actions de graces, depeur qu'on n'eust sujet de l'accuser d'ingratitude envers la divinité. Son discours fut suivi par les acclamations du Senat, qui luy donna le titre de Persique : aprés quoy il alla au Capitole, où il mit quelques depouilles des Perses, & parla aussi au
p. 134. b. c. peuple, pour luy promettre des jeux & de l'argent. 'Il alla de là à pié au palais, suivi de son char, & il fut quatre heures à y arriver, tant la foule du peuple estoit grande : & tout ce peuple
p. 133. c. crioit ; Rome est en sureté puisque nous avons Alexandre. 'Cela se fit le 25 de septembre [234 : d'où il faut conclure que s'il n'est parti de Rome qu'en 233 pour commencer la guerre en 234, il alla chercher les Perses des que la saison le permit, & qu'il arresta fort peu soit dans la guerre, soit ensuite à Antioche. Mais s'il est parti de Rome des l'an 232, il a pu faire la guerre toute l'année suivante, & s'estre ensuite reposé quelque mois à Antioche. Et c'est ce qu'il faut dire, s'il faut s'attacher à Hero-
Her. l. 5. p. 581. a. dien,] 'qui dit que la campagne ne commença que sur la fin de
p. 582. d. l'été, '& qu'elle ne finit que dans l'hiver. ªLe lendemain de ce
ª Alex. v. p. 134. c. triomphe, Alexandre donna des jeux, & fit ensuite la distribution d'argent qu'il avoit promise.

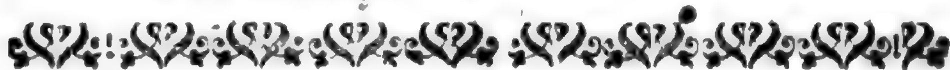
c. [Il ne peut pas estre demeuré longtemps à Rome,] 'd'où il se
Her. l. 6. p. 583. 584. hasta d'aller faire la guerre aux Germains, 'qui selon Herodien avoient passé le Rhein & le Danube, & mettoient toute l'Illy-
Alex. x. p. 134. c. rie en danger. 'Neanmoins Lampride ne parle que des Gaules :
Zos. l. 1 p. 639. b. '& selon Zosime il faut dire que la Pannonie n'estoit point alors
Alex. v. p. 134. e | Her. l. 6. p. 583. d. attaquée. 'Mais ils couroient & ravageoient les Gaules avec de grandes armées, attaquoient les bourgs, & mesme les villes & les chasteaux bastis sur les bords du Rhein. Le malheur des
Alex. v. p. 135. a. Gaules touchoit tout le monde aussibien que l'Empereur : '& l'on estoit indigné de voir que ces barbares osoient attaquer Alexandre victorieux des Perses, eux qui s'estoient toujours soumis aux plus foibles Empereurs.

a | Max. v. p. 142. b | Her. l. 6. p. 584 585. 590. 591. 'Alexandre fit un grand armement pour cette guerre, & as-

sembla presque toutes les forces de l'Empire. Il avoit surtout beaucoup d'Osrhoeniens, d'Armeniens, de Parthes, & d'autres Orientaux, qui par l'agilité de leurs corps & leur adresse à tirer de l'arc, estoient les plus propres à combatre des peuples [grossiers & pesans] comme les Germains. [Il les avoit amenez avec luy d'Orient.] Il avoit encore beaucoup d'archers Maures. Les Parthes qu'il avoit, estoient diverses personnes "qui avoient mieux aimé se soumettre à luy qu'à Artaxerxés, ou qui le suivoient pour l'argent qu'il leur donnoit, ou qui avoient esté pris dans la guerre. 'Il partit de Rome [accompagné de sa mere,] avec un grand regret du Senat & de tout le peuple, qui le conduisit[a] fort loin. Chacun neanmoins esperoit de le voir [bientost] revenir victorieux: [Mais Dieu vouloit punir par sa mort les pechez des hommes.] Alex. v. p. 134. a.

'Il marcha à grandes journées, & ses soldats le suivirent avec joie, [& avec la mesme ardeur d'aller delivrer les Gaules, & chastier les Germains.] 'On pretend qu'une Druide l'ayant rencontré dans sa marche, luy cria en gaulois, Va, mais ne t'attens pas de vaincre, & ne te fie pas à tes soldats. [On ne dit point si Alexandre l'entendit;] 'mais on assure qu'il meprisoit fort la mort, & tout ce qui sembloit l'en menacer. Lampride assure mesme qu'un celebre astrologue luy ayant dit qu'il estoit destiné à perir par la main d'un barbare, 'il témoigna s'en rejouir dans l'esperance de mourir avec gloire dans la guerre, & fit ensuite un discours pour montrer que tous les grands hommes avoient fini leur vie par une mort violente.

p. 135. a | Her. l. 6. p. 584. c | Aur. Vict. Alex. v. p. 135. a. c. e. p. 136. a.



ARTICLE XXV.

Maximin fait tuer Alexandre par les soldats mecontens.

L'AN DE JESUS-CHRIST 235, D'ALEXANDRE 13, 14.

'Severus, & Quintianus, Consuls. Buch. p. 247. 271.

[AU lieu de Quintien on lit Quintilien dans Cassiodore.] 'Onuphre croit que le premier peut estre Catilius Severus, 'parent d'Alexandre, & l'un des principaux de son Conseil. [Seroit-ce encore le mesme que] Pompeien collegue de Quintien selon les fastes de Theon? D'autres fastes grecs qu'on attribue à l'Empereur Heraclius, & qui commencent à l'an 222, avec le regne d'Alexandre, ont Severe [comme les latins & la chronique d'Alexandrie. Onu. p. 256. c. Alex. v. p. 137. c.

a. Lampride dit jusqu'à 150 milles, [ou 50 grandes lieues; ce qui est peu croyable.]

Les Germains se retirerent sans doute audelà du Rhein des qu'ils sceurent l'approche d'Alexandre.] 'Ainsi il s'avança [sans peine] jusqu'au Rhein, où il se prepara à les aller attaquer dans leur pays, [quand le printemps seroit venu.] Il fit pour cela un pont de bateaux sur la riviere. 'Herodien [qui fait toujours Alexandre un prince foible & timide,] dit qu'il deputa aux barbares non seulement pour traiter de la paix, mais mesme pour s'offrir de l'acheter par tout autant d'argent que cette nation avare voudroit demander; que durant cette negociation il s'amusoit à se divertir & à conduire des chariots, [ce qui n'estoit nullement l'occupation d'Alexandre;] qu'il perdit ainsi beaucoup de temps sans rien faire qui fust digne du nom Romain; & que ce fut ce qui mecontenta beaucoup les soldats. [Mais s'il fut tué des le 19 de mars," comme il y a bien de l'apparence, il n'eut pas assurément le loisir de faire aucune action de guerre.]

Her. l. 6. p. 584. c. | p. 585. b. c|585. d. | V. la note 11.

'Le mécontentement des soldats, [c'est à dire de quelques uns d'entre eux,] vint plutost, comme ledit Lampride, de ce qu'il voulut traiter les legions des Gaules avec une severité qui leur sembla insupportable aprés la licence qu'Heliogabale leur avoit soufferte; les Gaulois dont elles estoient composées ayant le genie bien plus rude, moins flexible, & plus impetueux que les Syriens. On ajoute que ces troupes ayant fait quelque sedition, Alexandre ordonna" qu'on les cassast; ce qui luy fut glorieux pour lors, dit Aurele Victor, & pernicieux dans la suite. 'Neanmoins il semble qu'il les en ait seulement menacées.

Alex. v. p. 135. a. b|Aur. Vict. | abjici. | Max. v. p. 140. c.

["Il y avoit alors dans les troupes un Got nommé Maximin, dont il suffit de dire ici que c'estoit de tous les hommes le plus indigne de succeder à Alexandre.] 'Neanmoins comme il estoit bon pour la guerre, Alexandre luy avoit donné le commandement de quelques troupes composées principalement de Pannoniens. Il les gagna peu à peu, & leur inspira du mepris pour leur Empereur, qui se laissoit, disoit-il, gouverner par une femme, & n'avoit pas assez d'ardeur pour la guerre. Ils esperoient encore qu'un nouveau Prince seroit obligé de leur faire de nouvelles liberalitez. [Maximin pour tascher de le rendre odieux à toutes les troupes, peut bien avoir esté auteur] 'du faux bruit qu'on dit qui courut alors, que Mamée sans se mettre en peine de la guerre d'Allemagne, vouloit s'en retourner en Orient, [& y ramener son fils.]

V. Maximin § 1. | Her. l. 6. p. 585. 586. | Alex. v. p. 136. b. c, 140. d.

'Alexandre estoit alors à Mayence,* ou en un autre lieu des

Eus. chr. & Al| Oros. l. 7. c. 18. p. 214. a.

* Alex. v. p. 135. a|Max. v. p. 140. d|Eutr|Zos. l. 1. p. 639. b.

Gaules

Gaules vers le Rhein, nommé Sicila, 'qu'on croit estre le bourg de Siclingen pres de Mayence, 'ou celui d'Ober-wesel sur le Rhein, dans le pays de Treves, entre Boppart & Bingen:[a] & il avoit là fort peu de monde avec luy. Maximin ne manqua pas cette occasion, & envoya quelques soldats, qui la pluspart ayant esté enrichis des prodigalitez d'Heliogabale, ne pouvoient aimer un Prince plus sage. 'Ils vinrent [en se cachant] comme des voleurs, '& ils arriverent au lieu où estoit le Prince environ une heure aprés midi, lorsque presque tout le monde dormoit ensuite du disner. 'Le peu de gardes qu'Alexandre avoit autour de luy, s'enfuirent [ou intimidez par la surprise, ou gagnez sous main par Maximin.] 'Mamée sortit avec les Prefets du Pretoire pour appaiser le tumulte; mais elle fut aussitost tuée avec eux, '& avec tous ceux qui voulurent faire resistance, estant desarmez & en moindre nombre. 'Ainsi les assassins entrerent jusque dans la tente où estoit Alexandre, [b] qui ne voyant point d'apparence de resister, s'envelopa la teste dans ses habits, & s'abandonna à la mort. [c] Ils le percerent de plusieurs coups, en se moquant de luy comme d'un enfant, & de sa mere comme d'une vieille avaricieuse. 'D'autres disent que Mamée fut étranglée dans sa tente. 'Plusieurs de ses amis furent aussi tuez avec luy.

NOTE 10. 'On raporte" plusieurs autres particularitez de cet accident funeste, [qui ne s'accordent pas fort entre elles.] Ce qui est constant, c'est qu'Alexandre fut tué par quelques soldats, aprés avoir regné [selon l'opinion" la plus probable & la mieux autorisée,] treize ans & neuf jours. [Ainsi il doit estre mort le 19 de mars, agé non] 'de 29 ans, trois mois, & 7 jours, comme le dit Lampride, [mais de 26 ans, 5 mois, & 19 jours.] (NOTE 11.)

'Jamais nouvelle ne fut receue avec plus de douleur par le Senat, par le peuple Romain, & par toutes les provinces, que celle de la perte d'Alexandre: & la conduite de Maximin qui usurpa l'Empire aprés luy, le fit encore bien plus regreter. 'Sa mort fut aussi extremement sensible aux soldats, mesme à ceux qu'il avoit autrefois cassez [en Syrie,] '& aux Osrhoeniens. [d] De sorte que [nonobstant l'appui de Maximin,] les soldats tuerent ceux qui en avoient esté les auteurs, [ou plutost les executeurs.] [e] Maximin mesme qui en estoit le veritable auteur, quoiqu'il taschast de persuader le contraire, [receut trois ans aprés le supplice qu'il meritoit. Il fit sans doute rendre au corps de ce prince tous les honneurs ordinaires, & dans les Gaules,] 'ou on luy dressa" un monument, & à Rome où on luy fit un tombeau tres

Marginal references: Calv. | Buch. belg. p. 201. §6. | a Alex. v. p. 135. a. b. | d. | Vict. epi. | Zos. l. 1. p. 639. c. | Alex. v. p. 135. c. | c' Chr. Al. p. 626 | Her. l. 6. p. 587. e. | b Zos. l. 1. p. 639. | c | Vict. epi. | c Alex. v. p. 135. b. c. | Chr. Al. p. 626. | Her l. 6. p 588. a. | Alex. v. p. 135. b. | b. | p. 136 a. b. | a. | Max. v p. 142. d | Her. l. 7. p 590. a. | d Alex. v. p. 136. a | Jul. cæs. p. 15. | e Max. v. p. 142. a. | Alex. v. p. 136. b. | cenotaphium

magnifique [pour mettre ses cendres.] Le Senat luy decerna une apotheose, & à Mamée mesme, [qui auroit detesté ces honneurs sacrileges si elle avoit esté Chrétienne.] On leur établit aussi une feste qui se celebroit encore du temps de Constantin le jour Buch cycl. p. 276. 285. de la naissance d'Alexandre, 'c'est à dire le premier d'octobre.

[Aurele Victor écrit qu'Alexandre avoit empesché l'Empire de tomber dans les malheurs qui l'accablerent aprés sa mort par les guerres civiles que se firent les Empereurs qui luy succederent. Car ces princes ne songeant qu'à s'elever par la chute de leurs predecesseurs, & non à repousser les ennemis publics, ils precipiterent l'Etat dans une ruine funeste. La confusion, & le violement de l'ordre ancien, donna lieu à toutes sortes de personnes d'usurper les emplois dont ils n'estoient nullement capables; & l'on vit en tres peu de temps un grand nombre d'Empereurs, bons & méchans, les uns d'une naissance illustre, les autres d'une extraction tres basse, quelques uns mesmes bar-Alex. v. p. 136. c. bares & non Romains,] '& qui ne regnerent que six mois, un an, la pluspart deux ou trois ans au plus. Cela dura jusqu'à Aurelien, [ou plutost jusqu'à Diocletien.]

Sphan. l. 9. p. 776. 'On pretend qu'Alexandre a mis une colonie à Bostres metropole de l'Arabie, & peutestre encore à Sidon dans la Phenicie, & à Carres dans la Mesopotamie.

ARTICLE XXVI.

De ceux qui ont écrit la vie d'Alexandre: De Modestin & de quelques autres hommes de lettres.

Alex. v. p. 136. d. 'LAMPRIDE témoigne que la vie d'Alexandre avoit esté écrite par Acole, qui avoit marqué jusqu'aux endroits par où ce prince avoit passé, & par divers autres auteurs de son p. 131. b. temps: '& en un autre endroit il cite ce que Septime, Acole, & Encolpe en avoient écrit. [Vossius les met tous trois entre p. 119. d. les historiens latins.] 'Lampride fait une estime particuliere de Voss. h. lat. l. 3. p. 719. l'histoire de Septime: '& c'est tout ce que nous en savons. [a] Quoi-[a] Alex. v. p. 136. d. qu'Acole ait vécu du temps d'Alexandre, [il n'est mort que [b] Aurel. v p. 213. b. longtemps aprés.] [b] Car il estoit" officier de Valerien, [qui commença à regner en 253, & il en a aussi écrit la vie: [c] ce qui fait admissionum magister. [c] Voss. h. lat. l. 2. c. 4. p. 182. juger qu'il l'a survécu. 'Vossius pretend mesme qu'il vivoit encore sous Aurelien [fait Empereur en 270: mais il n'en donne Alex. v. p. 119. d. pas de preuve.] 'Pour Encolpe non seulement il estoit contem-

familiarissimo ejus est. porain d'Alexandre, mais mesme ce prince"l'aimoit beaucoup. 'On a imprimé autrefois en anglois un livre traduit du grec, qu'on pretendoit estre de cet Encolpe, sous le titre d'Image du gouvernement; & il s'accordoit assez souvent avec Lampride. Il parloit fort d'un entretien d'Alexandre avec Origene. Mais il y mettoit des circonstances qui ne conviennent pas avec l'histoire. De sorte qu'on juge que c'est quelque fiction des nouveaux Grecs. Seld. in Euty. p. 174. 175.

'Gargilius Martialis vivoit encore sous Alexandre, & en a écrit l'histoire, où il marquoit jusqu'aux plus petites choses. 'Aussi Vopisque le met dans le second rang des historiens, entre ceux qui ont écrit avec plus" d'exactitude que d'agrément & d'eloquence. 'Servius & d'autres citent des livres sur le jardinage, d'un Gargilius Martialis: On ne sçait pas bien si c'est le mesme. Alex. v. p. 126. d. Prob. v. p. 234. a. b. *verè.* n. C. p. 168. 1. 2.

'Vopisque met Marius Maximus dans le mesme rang que Martial l'historien. 'Les auteurs de l'histoire Auguste le citent souvent, & on voit par ce qu'ils en raportent, qu'il avoit écrit l'histoire des Empereurs depuis Trajan jusqu'à Alexandre: & comme on ne trouve point qu'il ait rien écrit des Princes posterieurs, 'cela donne sujet de juger qu'il fleurissoit du temps d'Alexandre. [a]Aussi M[r] Valois ne fait pas difficulté de croire que c'est le mesme L. Marius Maximus Consul que Macrin avoit fait Prefet" de Rome en 218, [& si cela est, ce pourra bien estre encore]'L. Marius Maximus qui fut Consul pour la seconde fois en 223. Le Cardinal Noris aime mieux laisser la chose dans le doute. 'Ammien remarque qu'à Rome dans le IV. siecle, ceux qui n'avoient que de l'horreur pour les sciences, & qui ne vouloient lire aucun autre livre, lisoient avec grand soin Juvenal & Marius Maximus. Je n'en veux pas, dit-il, chercher la raison. 'Capitolin qui le met expressément entre les auteurs latins, loue sa sincerité & son exactitude. 'Mais Vopisque dont on estime beaucoup le jugement, [2] le blasme de s'estre extremement étendu en paroles inutiles, & d'avoir rempli ses livres de fables. v. p. 234. 2. a. b. Voss. h. lat. l. 2. c. 3. p. 178. Nor. ep. cons. p. 133. a Amm. n. p. 364|S. on. p. 114. V. Macrin § 7. Nor. ep. cons. p. 132. 133. Amm. l. 28. p. 572. Alb. v. p. 84. b. c. Voss. h. lat. l. 2. c. 3. p. 178.

'La vie d'Alexandre a encore esté écrite par Aurele Philippe affranchi de son pere. [Je ne sçay si c'est le mesme que][b] Philippe qui avoit nourri ce prince, & qui n'estoit qu'un paysan. [Mais il pouvoit avoir de l'esprit, & s'estre rendu habile dans les lettres.] c. 2. p. 177|Alex. v. p. 115. a b Alex. v. p. 118. b.

1. On y fait écrire l'Empereur Alexandre à Alexandre *Archevesque* d'Alexandrie, qui n'a commencé qu'en l'an 312.

2. '*Homo omnium verbosissimus, qui & mythistoricis se voluminibus implicavit.* Firm. v. p. 241. c.

p. 115. a. 'Jule Granien de qui Alexandre avoit appris l'eloquence à Rome, a laissé quelques declamations, qui se voyoient encore du temps de Lampride : [mais il ne s'en trouve rien aujourd'hui, non plus que de tous les écrits des autres auteurs dont nous avons parlé jusqu'ici.]

Alex. v. p. 127. d| a. C. p. 178. 1. a. 'Outre les jurisconsultes Ulpien & Paul dont nous avons déja parlé, on croit que Florentin, Ælius Marcianus, Hermogene ou Hermogenien, Callistrate, & Q. Claudius Venuleius Saturninus, dont les noms sont celebres dans les Pandectes, ont aussi esté disciples de Papinien, & ont vécu du temps d'Alexandre. On les met mesme entre les principaux de son Conseil. On dit Max. v. p. 148. c. la mesme chose [d'Herennius] Modestinus, 'qui a eu entre ses disciples le jeune Maximin fils de l'Empereur du mesme nom. a. p. 178. 1. c. 'Il a certainement vecu sous Alexandre & ses successeurs. [L'hi-C. J. l. J. 2. t. 12. l. 13 p. 197 | 7. t. 58. l. 4. p. 659. stoire du droit Romain veut que ce soit] 'cet Herennius à qui Alexandre & [1] Gordien ont adressé quelques loix. Elle ajoute qu'il a esté Consul sous Alexandre, qu'il a fait plusieurs livres de droit, & entre autres deux en grec Des excuses des tuteurs.

[Il faut raporter au temps d'Alexandre les premiers sophistes Philost. soph. 59. dont parle Philostrate, qui écrivoit peu aprés ce regne,] 'parti-p. 622. a. culierement Aspase qui accompagna ce prince en beaucoup de p. 623. a. pays, [c'est à dire sans doute en son voyage d'Orient.] 'Il ensei-p. 622. 623. gna à Rome, '& eut la charge de Secretaire de l'Empereur pour dresser des rescrits, ce qu'on marque qu'il faisoit avec un style p. 621. c. trop enflé & trop obscur. 'Il estoit de la ville de Ravenne.

Canis. t. 2. p. 594. c. 16. 'Nous avons en latin dans Casinius l'ouvrage d'un Chrétien anonyme, qui écrivoit en la 13e année d'Alexandre, & en la 236, dit-il, depuis la naissance de J. C. Mais il conte 206 ans depuis la Passion, ne donnant que trente ans de vie à J. C. [Cet ouvrage est un abregé de geographie & de chronologie, mais tres informe : & les personnes habiles de ce temps y trouveroient assurément bien des fautes. Les copistes de l'exemplaire qu'a eu Ca-p. 580. nisius, y ont oublié] 'la chronologie des Empereurs Romains, Bib. nov. t. 1. p. 308. qui est promise dans la preface, & mesme par deux fois. 'Le Pere Labbe qui nous a aussi donné le mesme auteur, l'a trouvée dans p. 309. le sien : [mais elle n'y est pas exacte.] 'Elle finit par les treize ans p. 305. & neuf jours du regne d'Alexandre. 'Ainsi quand l'auteur dit qu'il écrivoit "en la 13e année de ce prince, [il faut ce semble l'entendre de l'année achevée, & qu'il écrivoit au commencement de Maximin, aussitost apres la mort d'Alexandre.] 'Cet p. 309. m. — *usque ad hunc annum &c.*

1. l'auteur dit Severe : mais selon sa citation il faut Gordien.

ouvrage promet dans l'edition du Pere Labbe, un catalogue des Evesques de Rome, & de la durée de leur episcopat : mais l'endroit manque dans le manuscrit. [On peut tirer de là que l'auteur estoit un Chrétien de Rome, & peutestre un Prestre.] Car au lieu que dans Canisius il s'adresse à plusieurs personnes en general, 'dans le Pere Labbe il s'adresse seulement à un Diacre, & il témoigne avoir dessein de l'instruire, [comme s'il eust esté audessus de luy. Je ne voy point que Vossius ait parlé de cette chronique. [1]]

Canis.t.2.p.586. Bib.nov.t.1.p.298.

ARTICLE XXVII.

De Dion, & de l'histoire Romaine qu'il a écrite.

[LE plus celebre de tous les payens qui ont écrit du temps d'Alexandre, & le plus considerable tant en luy mesme qu'à nostre egard, est Dion l'historien,] 'nommé aussi Cassius Cocceius ou Cocceianus, [comme on le dit à la teste de ses livres.] 'Il estoit de Nicée en Bithynie : [ainsi il pouvoit estre parent de] [a] Cocceianus Dion, bourgeois de Pruse en Bithynie, pour qui Pline le jeune écrit à Trajan. [b] Il y avoit encore sous Trajan un [autre] Dion de Pruse celebre sophiste, à qui on a donné le surnom de Chrysostome, [& dont on a aujourd'hui divers ouvrages.]

Suid.δ. p. 753.c. | c|Dio, l. 75. p. 857. c. | a Plin. l. 10. ep. 87. p. 622. | b Suid.δ. p. 753. 761.

'L'historien estoit fils d'Apronien qui fut gouverneur de la Cilicie dans le temps ce semble que Commode fit mourir les Quintiles vers l'an 183. 'Il fut aussi durant quelque temps gouverneur de la Dalmacie. 'Son fils estoit à Rome sous Commode, & ce semble des que ce prince y revint [en l'an 180, comme il est certain qu'il y estoit à la fin du mesme regne.] Il paroist mesme vouloir dire qu'il y fut toujours jusqu'à la mort de Commode. [Mais il faut qu'il s'en soit absenté quelque temps]'pour suivre son pere dans la Cilicie.'Il estoit Senateur en l'an 192 au moins : '& des le commencement de l'an 193, Pertinax qui luy faisoit d'ailleurs beaucoup d'honneur, le designa Preteur [pour l'année suivante.] Avant ce temps là il avoit souvent plaidé. 'Il semble avoir esté Consul pour la premiere fois sous Severe. 'Il accompagna Caracalla en Orient, & luy parla pour la derniere

Dio, l. 69. p. 783. | a l. 72. p. 820. b. | l. 49. p. 413. c. | l. 72. p. 818. e. | p. 820. b. | p. 827. c. | l. 73. p. 835. c. | l. 76. p. 869. c. | l. 78. p. 883. 884.

1. 'Mr du Cange nous a donné avec sa chronique pascale, *p. 413*, une troisieme edition de cet auteur, qu'il pretend estre S. Hippolyte. *V. Saint Hippolyte note 5* : & il promet d'y suivre bien plus exactement le manuscrit du Pere Labbe, qui finit aux Rois de Perse.

Pasc. pr. § 15. p. 11.

l.79.p.909.d.c. fois à Nicomedie à la fin de l'an 215. 'Macrin luy donna [en 217 ou 218] le gouvernement des villes de Smyrne & de Pergame, p.915.c. qu'il avoit aussi sous Heliogabale; '& il estoit encore en Asie en l.80.p.917.b. l'an 221. [Nous avons déja dit "que]' de l'Asie il passa dans la Bithynie, d'où il fut rappellé en Occident pour gouverner l'Afrique, & ensuite la Dalmacie & la Pannonie; 'ce qui dura jusqu'à p.918.c. l'an 228, auquel Alexandre le designa pour estre une seconde fois Consul l'année suivante: '& aprés ce Consulat il obtint la d. permission d'aller passer le reste de sa vie en son pays, à cause des incommoditez de ses piez, dit il. V. § 19.

'Il a écrit en huit decades, c'est à dire en quatre-vingts livres, Suid.δ.p.753.f. toute l'histoire Romaine, 'depuis la venue d'Enée en Italie jusqu'à l'Empereur Alexandre. ª Il composa d'abord [sous Severe] Phot.c.71.p.105.b. ª Dio,l.72.p.828.d.e. un écrit des songes & des autres prodiges qu'on pretendoit avoir presagé l'Empire à ce prince. Et ayant envoyé son écrit à Severe mesme, il en receut une réponse tres favorable, qui luy fit réver la nuit suivante, que "son genie luy ordonnoit d'écrire l'histoire. Il dressa sur cela celle de Commode; & ce qu'il en avoit fait ayant agreé à Severe & à divers autres, il entreprit toute l'histoire Romaine. 'Pour y travailler il se retiroit autant l.76.p.860.c. qu'il pouvoit à Capoue, afin d'y estre en repos, hors du tumulte & des affaires de Rome. τὸ δαιμόνιον.

l.72.p.829.a. 'Il employa dix ans à ramasser des memoires de tout ce qui s'étoit passé depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de Severe, & douze autres années à en composer l'histoire [jusqu'à p.828.d. celle de Commode:]'à quoy il ajouta ce qu'il avoit déja fait de p.829.a. Commode en particulier. 'Il y joignit ensuite celles des autres l.80.p.917.a. Empereurs 'avec le plus d'exactitude qu'il put jusqu'à la mort d'Heliogabale, & un simple abregé des huit premieres années d'Alexandre, parcequ'ayant esté peu en Italie durant ce temps là, il n'avoit pas pu si bien savoir comment les choses s'estoient l.76.p.860.c. passées. 'Il paroist qu'il travailloit à cette histoire dés devant la mort de Plautien, [vers l'an 204, & il l'acheva apparemment bientost aprés l'an 229, auquel il la termine, puisqu'il n'y parle point de la guerre d'Alexandre contre les Perses.

l.72.p.818 d.826.a.b. Il particularise beaucoup les choses,]'surtout depuis l'entrée de Commode, où il commence à écrire non ce qu'il avoit appris des autres, mais ce qu'il avoit vu & observé luy mesme. Il assure que de tous ceux qui pouvoient écrire l'histoire, il n'en connoissoit point qui sceust mieux que luy celle de ce temps là. [Et cela se peut aisément presumer d'un homme de sa qualité, &

qu'on voit avoir employé dix ans à s'instruire de la verité, avant que d'en instruire les autres.] 'Jornande l'appelle un historien tres exact dans la recherche de l'antiquité ; [ce qui n'empesche pas qu'il ne se soit trompé quelquefois, parceque tout homme est menteur.]

Jorn. r. Got. c. 9. p. 622.

'Photius remarque que son style est elevé, & proportionné à la grandeur de son sujet, que ses termes sont magnifiques, que sa phrase & son tour sentent l'antiquité, qu'il y a un grand art dans la maniere dont il divise & dont il finit ses periodes, quoiqu'il faille le lire avec soin pour le remarquer, parceque son nombre [tout étudié qu'il est,] ne laisse pas d'estre clair [& naturel.] Photius trouve mesme de la beauté dans "les transpositions dont il se sert assez souvent, & ne blasme point les parentheses qui coupent quelquefois sa suite. Il a pris Thucydide pour son modele, & l'a suivi presque en tout, sinon qu'il est plus clair : mais on trouve qu'il l'imite excellemment dans sa maniere de narrer, & dans ses harangues, [quoiqu'elles soient un peu longues.]

Phot. c. 71. p. 103. c.

" hyperbates.

ARTICLE XXVIII.

Defauts remarquez dans l'histoire de Dion ; de ce qui nous en reste : Autres ouvrages du mesme auteur.

'Vossius dit qu'on ne peut pardonner à Dion de n'avoir pas sceu estimer la vertu selon son prix, & d'avoir décrié les plus grands hommes de l'antiquité, comme Ciceron, Brutus, Cassius, Seneque, soit par une malignité d'esprit, soit par une corruption de mœurs & de jugement. [Nous laissons à d'autres la decision de ce point. Ce que nous en pouvons dire, c'est qu'il loue & blasme Seneque d'une maniere qui ne fait paroistre aucune passion contre luy, mais beaucoup de moderation & d'equité. Je ne voy donc point qu'on puisse l'accuser ni de malignité, puisqu'il loue ceux qu'on veut qu'il n'ait pas aimez, ni de corruption de mœurs & de jugement, puisqu'il ne blasme en eux que des choses effectivement blasmables. Ainsi son unique faute en cela peut bien estre d'avoir trop deferé à ceux qui avoient écrit de Seneque & des autres ce qu'il en raporte, si neanmoins ceux qui l'accusent peuvent montrer par de bonnes preuves que ces grands hommes n'ont pas eu les defauts qu'il leur attribue. Car il est certain qu'ils en ont eu : & si on pretend que Dion a dû les cacher, c'est ignorer les regles de l'his-

Voss. h. g. l. 2. c. 15. p. 238.

toire, fort differentes de celles des panegyriques.

On peut seulement juger qu'il n'avoit pas l'esprit porté à la flaterie, puisqu'ayant assez de matiere de louer Alexandre sous qui il vivoit, il s'est moins étendu sur luy que sur les autres, & peutestre exprés afin qu'on ne l'accusast pas de le flater. Il l'eust sans doute loué davantage s'il l'eust survécu.] 'Aussi il regarde comme une protection particuliere du ciel, d'avoir échapé aux malheurs qui en avoient emportez tant d'autres [sous Commode, Severe, Caracalla, & Heliogabale.] 'Il avoue quelquefois qu'il achetoit sa sureté comme les autres, par des dissimulations bien dures à des gents d'honneur.

Dio. l. 80. p. 918. c.

l. 73. p. 835-837.

[Il semble qu'on peut le blasmer aussibien que Tite-Live, de s'estre trop arresté à raporter des songes, des prodiges, & d'autres choses de cette nature, peu dignes de la grandeur de son histoire. Je voudrois qu'il eust fait paroistre moins de chaleur contre Caracalla.]

'Il avoit, comme nous avons dit, fait 80 livres de l'histoire Romaine: mais il ne nous reste qu'une bien petite partie de ce grand ouvrage. Car les 34 premiers livres sont perdus avec la plus grande partie du 35, hors quelques fragmens. Les 20 suivans depuis la fin du 35 jusqu'au 54, qui ont esté apportez de Grece, est ce qu'on a de plus entier. Vossius croit que les six suivans qui vont jusqu'à la mort de Claude, le sont aussi. Mais Bucherius soutient qu'ils sont fort tronquez: [& cela paroist bien veritable. Nous n'avons des 20 derniers que quelques fragmens donnez les uns par Fulvius Ursinus, les autres par Mr Valois.] 'L'histoire de Tite Antonin estoit perdue il y a deja plus de huit siecles.

Voss. h. g. l. 2. c. 15. p. 238 | Buch. belg. p. 44. § 1.

Spart. n. C. p. 50. b. c.

'Mais ce qui supplée un peu à ce defaut, c'est que nous avons un abregé de Dion depuis le 35e livre & le temps de Pompée, jusqu'à la fin, fait par Jean Xiphilin 'Patriarche de Constantinople dans l'onzieme siecle. 'On trouve que cet abregé est assez juste, Xiphilin n'ayant rien ajouté à Dion qu'en tres peu d'endroits où cela estoit necessaire, & s'estant d'ordinaire servi de ses propres termes. 'L'histoire de Zonare se peut dire encore un abregé de Dion; car il le suit extremement, [& nous apprend quelquefois des choses que Xiphilin avoit omises.

Voss. h. g. l. 2. c. 15. p. 238.

c. 16. p. 301.

Xiph. p. 134-136. b.

Voss. h. g. l. 2. c. 17. p. 303.

Ces abregez ne nous empeschent point de regreter la perte de l'original, qui donneroit de bien plus grands éclaircissemens à l'histoire: mais ils ne laissent pas d'estre fort utiles. Ils nous ont fourni ce que nous pouvons dire estre le plus assuré dans l'histoire

l'histoire Romaine depuis que Tacite nous a manqué.] 'Et depuis Alexandre où finit Dion, jusqu'à Diocletien [ou plutost jusqu'à Constantin, l'histoire des Empereurs est beaucoup plus embarassée & plus incertaine. L'ouvrage d'Herodien est fort beau, mais fort peu exact, surtout pour les dates. Lampride & les autres qui ont fait l'histoire Auguste au commencement du IV. siecle, ne meritent point dutout le nom d'historiens. Aurele Victor & Eutrope n'ont guere fait que les abreger à la fin du mesme siecle: & Zosime qui est trop eloigné de ce siecle pour faire foy, n'ayant écrit qu'à la fin du cinquieme, fait voir par les grandes fautes qu'il commet d'abord, qu'il a eu de tres mauvais memoires, ou qu'il a tres mal entendu les bons. Pagi, p. 229.

Dion avoit donné un grand jour à l'histoire, non seulement en divisant son ouvrage par Consulats, mais encore en mettant à la teste de chaque livre une liste des Consuls des années dont il y raporte des evenemens. Il ne faut pas s'étonner que ces tables se soient presque toutes perdues avec les livres ausquels elles estoient jointes. Leünclavius a tasché d'y suppléer lorsqu'il nous a donné Xiphilin, en y inserant de semblables listes de Consuls: mais il s'est contenté pour l'ordinaire de copier Onuphre. C'est ce que le Cardinal Noris a montré, particulierement dans son epistre Consulaire, dont la plus grande partie est sur ce sujet. On croit mesme que dans les veritables listes de Dion, [1] les Consuls dont le pere n'est pas marqué, ne viennent pas de luy, mais sont suppléez par le mesme Leünclavius.]

'Dion outre son grand ouvrage, en a fait encore plusieurs autres, savoir une histoire particuliere de Trajan, la vie du philosophe "Arrien [disciple d'Epictete,]* des Itineraires, [l'écrit sur les songes de Severe,] une histoire des Perses, & une des Getes 'connue par Jornande, qui semble en citer ce qu'il dit de Telephe Roy de cette nation du temps d'Achille & d'Ulisse. Suid. δ. p. 753. E. Jorn. r. Got. c. 9. p. 622. 623.

V. Adrien § 10.

* ὁδοιπορικά.

1. Dion met Νερβανὸς Γ. υἱ. Φλάκκος, & Leünclavius omet Γ. υἱ. *Caii filius.*



L'EMPEREUR JULE MAXIMIN I.

ARTICLE PREMIER.

Origine, qualitez, & premiers emplois de Maximin.

Dio,l.71.p.816. b.

Her l.7. p.588. c. d.



'SI l'on a eu raison de dire que par la mort de M. Aurele, les Romains estoient passez d'un siecle d'or à un siecle de fer, 'on a dit avec la mesme verité qu'en reconnoissant Maximin pour Empereur au lieu d'Alexandre, ils estoient entrez d'un regne de paix, de joie, & de douceur, en une tyrannie pleine de trouble, de terreur, & de carnage.

Sync. p. 361. d. a Her l 6. p.585. c Max. v. p. 138. a.

Max v. p. 138. c. d|n. C. p. 178. 2. d|Jorn. r. c. 22. p. 650. a|r Got. c. 15. p. 531. b Chr. Al p 628. c Zon. p. 227. c.

'George le Syncelle le fait originaire de la Mesie.[a] Les autres disent qu'il estoit né en un village des extremitez de la Thrace, proche du pays des barbares, "d'une famille partie barbare [& partie Romaine,] 'ou plutost toute barbare, puisque son pere nommé "Micea ou Micca, estoit de la nation des Gots, & Ababa ou Abala sa mere de celle des Alains. [Il faut mettre sa naissance dés l'an 173,][b] s'il est vray qu'il eust 65 ans lorsqu'il fut tué [en l'an 238,][c] comme le pretend Zonare aprés la chronique d'Alexandrie : [mais il en faut apparemment oster environ dix ans.]

ἐκ μιξοβαρ-βάρων. &c.

Spon, p. 186. 187.

'Ses inscriptions luy donnent les noms de C. Julius Verus Maximinus. [Nous l'appellons Maximin I. pour le distinguer de celui qui regna en Orient au commencement du siecle suivant.]

Her. l 6. p. 585. c| 588. c|Max. v p. 138. d|n. C. p. 178. 4. c|n. S. p. 244. 1. d Max. v. p 140. a|149 a. e p. 138. 139. 140. c. f p. 138. d. g d. e.

'Sa premiere condition fut d'estre berger, & les autres bergers le faisoient quelquefois leur chef pour se défendre contre les voleurs ; à quoy il estoit fort propre par la grandeur & la force de son corps.[d] Car on pretend qu'il avoit plus de huit piez de haut,[e] & on dit des choses prodigieuses de sa force.[f] Avec cela il estoit bien fait.

[g] Sa force extraordinaire l'ayant fait connoistre de Severe, particulierement dans des jeux militaires qu'il faisoit pour une solennité de Gete son second fils, [apparemment le 7 mars de l'an 203,] il fut enrolé dans la cavalerie estant * encore tout jeu-

V. Severe note 6. * adolescens.

ne, c'est à dire peutestre à vingt ans,] & sachant à peine un peu de latin. 'Il fut mis ensuite" dans les gardes du corps, a & de là elevé peu à peu à diverses charges de la milice, où il se faisoit toujours estimer, & mesme aimer. 'Car il avoit autant de cœur que de force de corps. b Il estoit toujours infatigable dans les travaux : c & quoiqu'il eust un naturel sauvage & rude, ce qui paroissoit assez sur son visage, & que mesme il fust "fier & arrogant, d il faisoit neanmoins paroistre de l'equité en beaucoup d'occasions. e Estant Empereur il ne voulut jamais souffrir qu'un homme libre luy baisast les piez. f Quand il eut des soldats à commander, jamais il ne prit rien sur eux, g il les gagnoit mesme par sa conduite, par les recompenses qu'il leur donnoit, h & par le grand soin qu'il prenoit d'eux, jusqu'à leurs habits & à leur chaussure.

inter stipatores.

contemtor.

p. 139. b. a | Her. l. 6. p. 555. c. Max. v. p. 138. d. b p. 140 b | Her. p. 555. d. c Max. v p 138. d Her. l. 7. p. 559. d. d Max v. p 138. d. e p. 149. a. f p. 140. c. g c | Her. l. 6. p. 555. c. h Max. v. p. 140. a.

'Il quitta la milice sous Macrin, qu'il haïssoit comme le destructeur de la maison de Severe, & s'en alla en son pays trafiquer avec les Gots & les Alains. 'Il ne voulut point non plus servir sous Heliogabale. 'Mais lorsqu'il sceut qu'Alexandre regnoit, il vint à Rome, où Alexandre le receut tres bien comme un homme de merite, parla avantageusement de luy au Senat, le fit Sênateur, & luy donna le commandement d'une legion toute composée de nouveaux soldats, afin qu'il pust les former entierement selon les regles de la milice, de quoy il s'acquita avec grand soin. 'Alexandre eut mesme la pensée de marier Theoclie sa sœur au fils de Maximin; & ce qui l'en empescha, fut que le pere avoit toujours quelque chose de barbare.

p. 139. c. d. e. e | 140. a. p. 149. b. c.

'Ce fils de Maximin est appellé dans les inscriptions C. Julius Verus Maximus. i Onuphre dit qu'il y en a qui luy donnent le nom de Maximin. [Capitolin & Aurele Victor l'appellent toujours ainsi] l & c'estoit certainement son nom du temps d'Alexandre. [Peutestre que depuis qu'il fut fait Cesar, on luy donna celui de Maxime qui estoit plus Romain.] 'Il estoit né en 219, ou plutost en 216, [puisqu'il estoit en age d'estre marié en 234.] Il estoit de taille à devenir aussi haut que son pere, & parfaitement bien fait de corps, 'de sorte que son pere en l'elevant à l'Empire, disoit qu'il le faisoit afin de donner aux Romains le plus beau Prince qu'on eust jamais vu. 'Mais il estoit encore plus fier & plus insolent que son pere, 'quoiqu'il fust liberal. On assure qu'il estoit tres eloigné des excés du vin, & de ceux qui en sont la suite naturelle, quoiqu'on l'accusast des derniers. 'Il fut fort bien instruit dans les lettres. Il estoit bien plus poli que

Grut. p. 151. 5 | 152. e | Occo. p. 425 | Goltz. p. 102. i Onu. p. 256. c f. l Max. v. p. 149. b. p. 148. b. p. 149. c. d. a | 148. d. p. 148. c. b. c | 149. b.

p. 146. d. son pere : '& on luy attribue mesme de la bonté, [quoiqu'elle"ne s'accorde guere avec la fierté.] 'Quand il fut tué avec son pere [en l'an 238,] il estoit fiancé à Junia Fadilla"petite-niece de l'Empereur Antonin. p. 148. c. d. prneptis.

'Ammien remarque que l'humeur violente & cruelle de Maximin le pere, estoit un peu temperée par la douceur de sa femme. 'On croit que c'est une Pauline dont le nom se trouve dans quelques medailles avec le titre de deesse, qui ne luy peut avoir esté donné que par son mari : [ainsi elle sera morte avant luy.] 'Mais je ne sçay d'où George le Syncelle & Zonare ont pris qu'il la fit mourir.[a] On n'a mesme aucune preuve que cette Pauline soit la femme de Maximin, & les plus habiles rejettent cette opinion.

Amm. l. 14. p. 3. b. | a p. 6 | Onu. p. 250. e | Occo, p. 424. | Sync. p. 361. a. b | Zon. p. 226. d. e. | a Spanh. l. 7 p. 632-634.



ARTICLE II.

Maximin est fait Empereur : Conspiration de Magnus : Revolte des Osrhoeniens : Guerre en Allemagne.

MAXIMIN commanda quelques troupes sur les bords [du Tigre,] où il fit sentir sa valeur aux Perses. [Il pouvoit estre alors gouverneur de la Mesopotamie;] 'car il le fut de quelques provinces.'On écrit aussi qu'il fit des merveilles contre les Perses sous Alexandre.[b] Herodien dit que dans la grande armée qu'Alexandre avoit assemblée sur les bords du Rhein, [au commencement de l'an 235,] pour aller attaquer les Allemans, Maximin commandoit" toutes les nouvelles milices, composées principalement de Pannoniens, & qu'il s'estoit entierement acquis leur affection. NOTE 1.

Her. l. 7. p. 600. b. | l. 6. p. 585. d. | Jorn. r. Got. c. 15. p. 632. | b Her. l. 6. p. 585. 586.

L'AN DE JESUS-CHRIST 235, DE MAXIMIN I. I.

"*Severus, & Quintianus, Consuls.* V. Alexandre § 25.

p. 586. d. 'Maximin voulant donc profiter de la bonne volonté que ces troupes avoient pour luy, [& du mecontentement de celles des Gaules irritées de la severité d'Alexandre,] 'il entreprit contre toutes les loix divines & humaines, de faire tuer ce prince [si utile à tout l'Empire, &] à qui luy en particulier avoit de si grandes obligations, afin d'usurper sa place. [Dieu irrité contre luy encore plus que contre les autres, permit qu'il réussit dans les méchans desirs de son cœur. Alexandre fut tué à Mayence ou auprés, le 19 mars, comme nous croyons, de l'an 235,] '& aprés qu'il eut esté tué, Maximin fut proclamé Auguste "par l'armée. NOTE 2.

Alex. v. p. 136. c. | Max. v. p. 140. c.

'Les troupes de la Pannonie [qu'il commandoit,] & celles de la Thrace, commencerent les premieres, [& furent suivies par celles mesmes qui aimoient le plus Alexandre,]'parceque Maximin taschoit de leur persuader qu'il n'avoit point eu de part à sa mort. 'Il s'associa aussitost son fils[a] sous le titre de Cesar & de Prince de la jeunesse. [b] Le Senat à qui il manda promtement son election, [c] confirma ce que les soldats avoit fait, n'ayant pas osé s'y opposer.[d] Maximin voulut envoyer en mesme temps son fils à Rome; mais il s'excusa d'y aller, ne pouvant se resoudre à quitter son pere.

Her. l. 7. p. 602 d| 8. p. 616. c.
Max. v. p. 142. a.
Goltz. p. 102| Aur. Vict.
a Max. v. p. 140. c.
b Zon. p. 226. d.
c Aur. Vict.
d Max. v. p. 144. c. d.

'Des que Maximin eut esté reconnu Empereur, il congedia sous divers pretextes tous ceux qui avoient servi Alexandre durant tant d'années, ou dans son domestique, ou dans son Conseil, tous ceux que ce prince avoit le plus aimez, & generalement toutes les personnes de qualité. Il en fit mesme mourir une grande partie, les accusant d'avoir conspiré contre luy, soit afin de n'avoir personne devant qui il pust rougir de son extraction, & des actions tyranniques qu'il vouloit commettre, soit parcequ'ils pleuroient la mort d'un Prince si different de luy. 'On écrit aussi[a] que ce fut en haine d'Alexandre, dont le palais estoit plein de Chrétiens, qu'il entreprit de persecuter l'Eglise. 'Il changea de mesme tout ce qu'il put des reglemens qu'il avoit faits.

p. 141. d| Her. l. 7. p. 589. a. b.
V. la pers. de Maximin I. § 1.
Eus. l. 6. c. 28. p. 228. c.
Max. v. p. 141. d.

'La puissance souveraine fit bientost connoistre les mauvaises qualitez de son naturel, particulierement sa cruauté inouie: 'car c'est ce qu'on remarque le plus dans son regne. On en peut voir le particulier dans Capitolin & dans Herodien. [e] Elle luy fit donner le nom de Cyclope, de Phalaris, & plusieurs autres. [f] Il fit mourir tous ceux qui connoissoient sa famille, & mesme plusieurs personnes qui l'avoient assisté dans ses besoins.

Zos. l. 1. p. 639. d.
Her. l. 7. p. 588. d| 589. b| 598. b| Max. v. p. 141. a. b. d.
e Max. v. p. 141. a.
f b.

'Il devint encore plus cruel par la conspiration que Magnus homme Consulaire & de grande naissance, fut accusé d'avoir formée contre luy. Car on dit que comme Maximin aprés avoir achevé le pont de bateaux commencé sur le Rhein [par Alexandre,] se hastoit de marcher contre les Allemans, Magnus gagna beaucoup d'officiers, & surtout ceux qui avoient la garde du pont, afin qu'ils le rompissent des que Maximin seroit passé, & qu'il demeurast en proie aux barbares, durant que luy se feroit declarer Empereur. Tous ceux qui furent soupçonnez de cette conspiration, furent aussitost executez, sans estre ni jugez, ni examinez, ni entendus: de sorte qu'on ne peut savoir si elle estoit

d. c| 142. a| Her. l. 7. p. 589. 590.

vraie ou fausse : & plusieurs crurent que Maximin en avoit fait courir le bruit, pour se défaire de plus de quatre mille personnes, dont il repandit le sang, sans en estre moins alteré.

Trig.ty.c.31.p.200.c. a Her.l.7.p.590|Max v.p.142.a.b.|n.S.p.250.1.c.

'Peu de jours aprés la conspiration de Magnus, [a] comme on ne doutoit plus que Maximin n'eust esté le meurtrier d'Alexandre, les Osrhoeniens de l'armée qui avoient beaucoup aimé ce prince, se revolterent ouvertement, & ayant rencontré 'T. Quartinus qui avoit esté Consul, & l'un des amis d'Alexandre, mais que Maximin avoit alors congedié du camp comme les autres, ils l'enleverent de force, luy donnerent le nom d'Empereur, & malgré toute sa resistance, le revétirent de toutes les marques de la dignité imperiale. Mais peu aprés un nommé Macedone qui avoit commandé les Osrhoeniens, qui les avoit luy mesme excitez à cette revolte, qui avoit contribué à enlever Quartinus, qui faisoit profession d'estre son ami, & qui n'en avoit receu aucun mecontentement, l'assassina comme il dormoit dans sa tente, & porta sa teste à Maximin. On tient qu'il estoit piqué de ce qu'on luy avoit preferé Quartinus : & il esperoit aussi que Maximin le recompenseroit amplement de cette action. Maximin l'en remercia en effet beaucoup ; mais peu aprés il le fit mourir & comme auteur de la rebellion, & comme traitre à son ami.

NOTE 3.

Trig.ty.c.31.p.201.a|n.S.p.322.2.d.

'Trebellius Pollio dit que la femme de ce Titus nommée Calphurnia Cesonina, de l'ancienne famille des Pisons, avoit esté adorée par les Romains à cause de sa chasteté, & que sa statue estoit encore [sous Diocletien] dans le temple de Venus [si infame par ses prostitutions.]

Her.l.7.p.589.c.d|590.591|Max.v.p.142.b.c.

'Maximin debarassé de la revolte des Osrhoeniens, ne songea plus qu'à la guerre d'Allemagne, pour laquelle Alexandre avoit fait de fort grands preparatifs. Il y en ajouta encore de nouveaux ; de sorte que presque toutes les forces de l'Empire y furent employées. Il la commença le plutost qu'il put, dans la passion qu'il avoit de surpasser la gloire de son predecesseur, & de faire croire qu'on l'avoit choisi avec raison pour sa valeur & son experience dans la guerre. 'Il réussit en effet dans cette expedition. 'Il passa le Rhein, & ne trouva personne qui luy resistast dans la campagne, il pilla & ravagea de grands pays, dont il donna le butin aux soldats, fit grand nombre de prisonniers, enleva les blez qui estoient alors dans leur maturité, & brula les bourgs dont la pluspart n'estoient bastis que de bois. Il manda luy mesme au Senat qu'il avoit couru & ruiné dans l'Allemagne pres de 150 lieues de pays.

Aur.Vict|Eutr.

Her.l.7.p.590.591|Max.v.p.142.c.d.

'Il y eut divers combats dans les bois & dans les marais où les Allemans s'estoient retirez, & Maximin y signala son courage, se meslant" partout, plus mesme que ne l'eust du faire un Empereur. On marque entre autres une grande victoire qu'il remporta en entrant le premier dans un grand marais. [Ce fut peut-estre en cette rencontre] qu'estant enfoncé dans la boue avec son cheval, il se trouva pres d'estre envelopé des ennemis, si les siens ne fussent accourus pour le sauver. Il manda ses victoires au Senat & au peuple, & les fit mesme representer dans des tableaux qu'on mit à la porte du Senat. 'On ne manqua pas de donner à luy & à son fils le titre de Germanique, qui se lit sur diverses medailles, dont quelques unes paroissent estre de la premiere année de leur regne, & ne marquent point le Consulat que le pere eut l'année suivante : [d'où on peut tirer que la guerre d'Allemagne se fit cette année.]

&c. — Her. p. 591. 592 | Max. v. p. 142. c. d. e | n. S. p. 2. 502. a. — Goltz p. 101. 102 | Bir. p. 329.

ARTICLE III.

Maximin se fait haïr de tout le monde par ses cruautez & son avarice.

L'AN DE JESUS-CHRIST 236, DE MAXIMIN I. 1, 2.

'*Maximinus* [*Augustus*,] & *Africanus*, *Consuls*.

'LA chronique d'Alexandrie & d'autres [1] ont Maxime au lieu de Maximin : [ce qui est visiblement une faute des copistes,] 'qu'on trouve l'un & l'autre en peu de lignes. [a] Mais il est certain par les medailles que Maximin fut Consul en cette année : [& les Empereurs ne manquoient guere de prendre le Consulat au premier janvier d'aprés leur election.] 'Les fastes de Theon n'ont ni Maximin ni Maxime, & donnent Perpetue Consul de l'année suivante pour collegue à Africain. 'Mais on marque que depuis l'an 236 jusqu'en 254, ils ont esté extremement brouillez par le copiste.

Buch. p. 247. 271 | Prosp. Onu. p. 256. f | Nor. fast. p. 10. — Buch. cycl. p. 271. — a Onu. p. 256. f. — Cyp. dis. ap. p. 100. — p. 31.

[Nous pouvons raporter à cette année ce que dit Capitolin, aprés avoir parlé de la guerre d'Allemagne,] 'Qu'il y eut beaucoup d'autres guerres sous Maximin, qui y parut toujours à la teste de son armée, & en revint toujours victorieux, chargé de depouilles, & avec un grand nombre de prisonniers. C'est ce qu'il manda luy mesme au Senat, ajoutant qu'en fort peu de temps, il avoit fait plus de guerres qu'aucun des anciens. [Ces guerres estoient apparemment contre les Daces & les Sarma-

Max. v. p. 143. a.

1. Idace à *Maximo III.* Cela approche bien de *Maximino*.

Grut. p. 151. 5| 158. 6| Spon, p. 186. 187. tes,]'puisque diverses inscriptions de la troisieme année de son regne, trouvées en Espagne & en France, donnent à luy & à son fils les titres de Dacique & de Sarmatique.[a] Capitolin dit neanmoins seulement qu'aprés avoir laissé l'Allemagne en paix, il avoit envie de faire la guerre aux Sarmates, & que ce fut dans ce dessein 'qu'il vint passer l'hiver à Sirmich dans la Pannonie, [à la fin de l'an 236.] [b] Maximin dit luy mesme dans Herodien, qu'il avoit vaincu plusieurs fois les Allemans, en sorte qu'ils n'osoient plus luy faire la guerre, non plus que les Sarmates, qui luy demandoient sans cesse la paix.

a Max. v. p. 143. a. | a|Her. l. 7. p. 592. b. c. | b Her. l. 7. p. 600. b.

p. 592. b. c| Max. v. p. 143. a. 'Il ne pretendoit rien moins que d'étendre les bornes de l'Empire jusqu'aux mers du septentrion: & on croit qu'il l'eust pu faire s'il n'eust esté arresté par les guerres civiles, causées par la haine qu'on avoit de ses cruautez & de son extreme avarice.

Her. l. 7. p. 592. 593| Max. v. p. 143. a b. 'Car il tuoit encore plus de citoyens que d'ennemis, & il ne pilloit pas moins les Romains que les barbares. Il donnoit une entiere liberté aux calomniateurs, ou plutost il les excitoit luy mesme à faire des procés à toutes sortes de personnes sans distinction d'age ni de qualité. Et sur cela on amenoit des gents du bout de l'Orient ou de l'Occident en Pannonie, en les faisant marcher jour & nuit; & des qu'ils estoient arrivez, on les depouilloit de tous leurs biens pour en enrichir, disoit-on, les soldats, & on les envoyoit à la mort ou en exil. Car quiconque estoit mis en justice, estoit aussitost condanné.

Her. l. 7. p. 599. 600. 'La crainte qu'on avoit de sa cruauté, reduisoit tout le monde à une étrange contrainte: car on savoit qu'il y avoit des gents qui observoient non seulement toutes les paroles, mais mesme les moindres signes, pour luy en faire rapport.

Zos. l. 1. p. 639. d. 'Il aimoit surtout ceux qui tourmentoient [a]les personnes qui ne songeoient qu'à vivre dans le repos, en les accusant d'estre redevables au fisc. [a: τὰς ἀπράγμονας.]

Her. l. 7. p. 592. d. 'On alloit [pour cela] rechercher de vieilles affaires [b]embrouillées, où l'on ne connoissoit rien, en remontant quelquefois jusqu'aux ancestres de ceux qu'on vouloit depouiller. [b: ἀνεξετάστους.]

Max. v. p. 142. c. 'Il haïssoit le Senat, parcequ'il croyoit en estre fort meprisé.

Her. p. 593| Zos. l. 1 p. 639. d. e. 'Tant qu'il ne fit qu'attaquer les riches l'un aprés l'autre, les peuples s'en mettoient peu en peine, & il y en avoit mesme d'assez méchans pour estre bien aises de voir rabaisser ceux qui estoient audessus d'eux. Mais Maximin qui ne se pouvoit encore satisfaire par les richesses de tant de maisons illustres, commença à vouloir s'emparer des deniers publics des villes, destinez à la subsistance ou au divertissement des peuples: & il alla

mesme

mesme jusqu'à piller les temples, & à depouiller tous les edifices publics de leurs ornemens, pour en faire de la monnoie. Cela irrita generalement tout le monde contre luy : & diverses personnes aimerent mieux se faire tuer en défendant leurs temples, que d'en voir emporter des richesses qu'ils regardoient comme sacrées.

'Les soldats mesmes avoient honte des reproches qu'on leur faisoit, que toutes ces violences s'exerçoient à cause d'eux [& par leur moyen :] '& Maximin ne les epargnoit pas eux mesmes. Voilà les causes generales du soulevement qui se fit partout l'Empire contre Maximin. Nous allons voir [l'année suivante] l'occasion particuliere qui fit commencer à l'Afrique ce que toutes les autres provinces souhaitoient & n'osoient faire. Her.l. 7. p.593. d. d|Max.v.p.143. b.

ARTICLE IV.

L'Afrique se revolte contre Maximin: Gordien I. y est fait Auguste.

L'AN DE JESUS-CHRIST 237, DE MAXIMIN I. 2, 3.

'Perpetuus, & Cornelianus, Consuls. Idat | Buch | Prosp.

[LA chronique d'Alexandrie met Corneille au lieu de Cornelien ;] '& Cuspinien cite la mesme chose de son Anonyme ; où d'autres neanmoins lisent aussi Cornelien. [a]Onuphre croit que c'est un L. Ovinius Rusticus Cornelianus qualifié Consul designé dans une inscription ; & que l'autre Consul est P. Titius Perpetuus Consulaire [ou gouverneur] de la Toscane & de l'Ombrie, comme on le voit dans une autre inscription. [Mais rien ne marque que ce dernier ait esté Consul, ni que l'autre l'ait esté en ce temps ci.]'Junius Syllanus estoit Consul [subrogé] à la fin de may : 'Claudius Julianus, & Celsus Ælianus l'estoient apparemment au mois de juillet. [b] Gallican, dont nous parlerons dans la suite, doit aussi avoir esté Consul cette année ou la precedente. Cusp.p.378.a. Not. fast.p.20. a Onu. p. 256. 257. Max.v.p.144.a. Max&B.p.172. a. b Her.l.7.p.605. d.

'Il y eut cette année une grande eclipse de soleil le 12 d'avril, sur les quatre heures aprés midi. Le Pere Petau croit que c'est celle qui est marquée par Capitolin,'& dont il dit qu'elle fut si grande, qu'il sembloit qu'on fust dans la nuit, & qu'on ne pouvoit rien faire sans flambeaux. [L'evenement fit sans doute prendre cet accident pour un presage des grands mouvemens qui le suivirent.] Pet.doct.t.l. 11. c.24.p.337.c. Gord. v.p.161. a.

NOTE 4. 'Maximin avoit déja regné [[a]un peu plus de] deux ans, lorsque Aur.Vict.

[vers le milieu du mois de may,] l'Afrique fut troublée pour un sujet tres leger dans son origine. Her. l.7. p.594. a. 'Mais il faut peu de chose pour ruiner ceux qui ne dominent que par la violence & la tyrannie. p.594.595|Max. v.p.143. b|Gor. v.p.153.b. 'L'Intendant du pays, qui estoit un tres digne ministre des injustices & des rapines de son Prince, avoit condanné deux jeunes hommes de qualité à de grosses sommes qui les ruinoient. Ceux-ci firent venir la nuit quantité de paysans de leurs terres, gagnerent la pluspart des soldats [qui restoient de la legion commise pour garder la province,] & diverses personnes du peuple avec lesquels ayant surpris l'Intendant, ils le tuerent luy & les soldats qui voulurent le défendre. Pour eviter la punition [de ce crime, il en falut commettre un autre.]

Her. l.7.p.595.a. b|Gord. v. p. 153.|Max.v.p. 143.c. 'Comme ils savoient que tout le monde haïssoit Maximin, ils espererent se pouvoir sauver par une revolte ouverte, pourvu qu'ils eussent un chef; & ils crurent n'en pouvoir trouver un meilleur que Gordien Proconsul de la province, homme de la premiere qualité, fort riche, "estimé & aimé de tout le monde. V. Gordien § 1. Il estoit agé de quatre-vingts ans; mais il avoit avec luy en qualité de Lieutenant son fils de mesme nom, qui avoit déja esté Consul: & l'un & l'autre ayant voulu arrester la fureur de l'Intendant, il les avoit menacez de leur faire oster la vie [par Maximin. Ainsi c'estoit un homme qui paroissoit capable de la puissance souveraine, & disposé à s'en charger.]

Gord.v.p.153.c. d. 'Un nommé Maurice homme puissant parmi le peuple, fut le premier qui ouvrit l'avis de l'elever à l'Empire. Il en parla à diverses personnes assemblées à la campagne pres de Thysdre [ville considerable de la Byzacene, assez proche d'Adrumet.] d|Max.v.p.143. e|Her.p.595. 596. 'Gordien y estoit alors: 'ainsi on courut aussitost à luy. 1. On le trouva qui prenoit un peu de repos aprés l'audience qu'il avoit donnée le matin: & sans luy laisser le temps de deliberer, on le couvrit de la pourpre qu'on avoit prise" à un drapeau, & on le proclama Auguste. *de vexillis.* Il fit ce qu'il put pour refuser la dignité qu'on luy offroit: mais on luy dit qu'il y alloit de sa vie; & il considera que Maximin ne luy pardonneroit jamais d'avoir esté traité d'Empereur, quoique malgré luy. Ainsi croyant pouvoir preferer les esperances les plus incertaines à un malheur inevitable, il accepta l'Empire qu'on luy offroit, prit son fils pour collegue, & receut le nom d'Africain que les Africains luy donnerent, Bir.p.331. '& qu'on croit avoir aussi esté donné à son fils.

Her. l. 7.p.596. 597|Gord. v. p. 156.a. 'Il passa quelques jours à Thysdre, "& ensuite vint à Carthage &c.

1. Aurele Victor raporte ceci avec des particularitez differentes des autres.

avec l'équipage & toutes les marques d'un Empereur, & il y fut receu avec grande solennité. Toute la province le reconnut aussitost; on mit partout ses statues, & on renversa celles de Maximin. Il écrivit promtement à tous les principaux de Rome, dont la pluspart estoient ses amis particuliers, pour se procurer leur secours. Il écrivit aussi de Carthage au Senat & au peuple Romain, leur mandant qu'on l'avoit obligé d'accepter l'Empire pour finir la tyrannie de Maximin. Il accordoit en mesme temps le rappel & la grace aux bannis, & ordonnoit au contraire de bannir les delateurs. Il promettoit de grandes sommes d'argent au peuple & aux soldats, plus qu'aucun Prince ne leur avoit encore donné. 'Capitolin raporte sa lettre au Senat, dont il témoignoit vouloir attendre le jugement pour se maintenir dans la puissance imperiale: [le reste pouvoit estre dans les édits adressez au peuple & aux soldats, 'à qui il paroist qu'il écrivit aussi. ᵃIl écrivit encore au Consul Junius Syllanus. [Ces lettres furent apparemment portées par] ᵇles deputez que les Africains envoyerent à Rome selon Zosime, qui dit que Valerien qui regna depuis, [1] fut de ce nombre.] Max. v. p. 144. a. b. Gord. v. p. 156. d. a Max. v. p. 144. a. b Zos. l. 1. p. 640. a.

ARTICLE V.

Le Senat & la ville de Rome se declarent pour Gordien, avec presque tout l'Empire.

'LE premier soin de Gordien fut de faire tuer Vitalien homme tres affectionné à Maximin, & tres méchant, qui commandoit les milices de Rome, 'c'est à dire ce qui y estoit resté de Pretoriens. ᶜCela se fit des le grand matin aussitost que les lettres de Gordien furent arrivées, & en la maniere qu'on peut lire dans Herodien; '& l'on publia que c'estoit par ordre de Maximin, qui traitoit ainsi quelquefois ses plus grands amis. Mais en mesme temps on rendit aux Consuls & aux autres les lettres que Gordien leur écrivoit. 'Le Consul [Syllanus] assembla d'abord chez luy les Preteurs, les Ediles, & les Tribuns du peuple, & fit convoquer le Senat: car ce n'estoit pas un jour ordinaire d'assemblée. 'Le Prefet de Rome nommé Sabin, qui se doutoit de quelque chose, n'y vint pas, & on en fut bien aise: car il paroist qu'il estoit fort attaché à Maximin. Her. l. 7. p. 597. a. Gord. v. p. 156. c. d. c Her. l. 7. p. 597. 598. p. 598. b. c. Gord. v. p. 156. d. d|157. c. d|n. S. p. 261. 1. c.

'Le Senat assemblé le 27ᵉ jour de may, le Consul Syllanus Max. v. p. 144. a. Gord. v. p. 156. a.

1. 'Capitolin le dit aussi, si par *accepta* on entend *suscepta*.

Gord. v. p. 156. d. e. 'sans attendre les acclamations qu'on avoit accoutumé de faire à l'Empereur declara que les deux Gordiens avoient esté proclamez Empereurs en Afrique; qu'il falloit s'en réjouir, & declarer Maximin ennemi. c|Max. v. p. 144. a. b. 'Il lut ensuite les lettres que Gordien en avoit écrites & au Senat & à luy. a Max. v. p. 144. b. c|Gord. v. p. 156 157. aAussitost tout le Senat declara les deux Gordiens Augustes, "& les deux Maximins ennemis publics, &c. avec leurs amis, & on ordonna que quiconque les tueroit, auroit recompense. On decerna la Preture à un troisieme Gordien petit fils du premier, [quoiqu'il n'eust encore que douze ans & demi,] & on demanda mesme deslors qu'il "fust &c. fait Cesar. Gord. v. p. 157. a. b. [C'est celui qui regna depuis.] On ordonna neanmoins que cet arrest demeurast secret, afin que Maximin n'en eust point de connoissance, [jusqu'à ce qu'on eust disposé le peuple & les soldats à la revolte.]

d 156 d|Her. l. 7. p. 598. c. d. 'Lors donc que toutes choses furent en état, on publia que Maximin avoit esté tué, [& que les Gordiens regnoient.] On afficha publiquement les edits qu'ils adressoient au peuple, & on porta dans le camp leurs images & les lettres qu'ils écrivoient aux soldats. [On ne dit point que ceux-ci qui par la mort de Vitalien se trouvoient sans chef, aient fait aucune difficulté de se soumettre à Gordien.] Pour le peuple, il fit aussitost eclater sa haine contre Maximin, abatit ses statues, arracha tous les monumens consacrez à son honneur; Gord. v. p. 157. d. '& le Senat qui avoit alors une pleine autorité, ayant condanné à la mort les delateurs, les Intendans, & les autres ministres de la cruauté de Maximin, d Her. l. 7 p. 598. d. c|Max. v. p. 143. d. 'ceux qui ne purent pas s'enfuir, furent massacrez, trainez par la ville, & jettez dans les egousts. b Her. p. 598. 599. bMais avec les coupables on tua beaucoup d'innocens: & tous ceux qui avoient des ennemis ou des debiteurs, n'estoient pas en sureté. On pilla aussi beaucoup de maisons: & parmi la joie d'avoir recouvré, à ce qu'on disoit, la paix & la liberté, on voyoit l'horreur [de la tyrannie &] de la guerre la plus cruelle. p. 599. a|Max. v. p. 143. d|157. d. e. 'Le Prefet Sabin qui avoit esté Consul, ayant tasché d'arrester le desordre, receut un coup de baston sur la teste, dont il mourut, & on laissa [quelque temps] son corps sur la place.

Max. v. p. 143. d. [Le bruit de la mort de Maximin s'estant bientost dissipé,] 'le Senat donna un nouvel arrest public [& solennel] contre luy & contre son fils: d|Her. l. 7. p. 599. b. c. '& comme on les craignoit d'autant plus qu'on les irritoit davantage, le Senat resolut d'envoyer à tous les Gouverneurs & à tous les peuples de l'Empire, pour les exhorter de se joindre à luy; & on choisit pour cela 'quelques uns des

plus considerables d'entre les Senateurs & les Chevaliers. 'Capitolin raporte la lettre circulaire qu'il dit que l'on écrivit pour ce sujet. 'Le Senat choisit en mesme temps vingt Senateurs qui avoient tous esté Consuls, pour partager l'Italie entre eux, & en défendre chacun son quartier contre Maximin. Maxime & Balbin dont nous parlerons dans la suite, estoient de ce nombre. 'Ces [vingts] Consulaires avoient ordre de faire fermer tous les grands chemins de l'Italie avec des murailles & des portes, & de garder tous les autres, tous les ports, & tous les havres, afin qu'on ne pust porter aucunes nouvelles à Maximin. On leur avoit donné pour cela des soldats choisis entre toute la jeunesse de l'Italie. — Max. v. p. 143. 144. — Gord. v. p. 156. b. 158. b. — Her. l. 8. p. 585. d.

'La haine generale qu'on avoit pour Maximin, fit qu'on receut partout avec joie les ordres du Senat: & on tua de tous costez les officiers de Maximin. Quelques villes seulement luy garderent fidelité, & l'avertirent de ceux que le Senat avoit deputez pour les solliciter à la révolte, ou les luy envoyerent prisonniers, ou les tuerent. 'A Rome [1] le Senat [& tout le peuple,] mesme les femmes & les enfans, alloient & "en corps & en particulier faire des vœux dans les temples, pour demander que jamais ce tyran ne pust voir Rome. — l. 7. p. 599. c| Max. v. p. 143. c. — Max v. p. 141. a. — " publicè.

ARTICLE VI.

Fureur de Maximin contre le Senat: Gordien est tué.

[CE qui se passoit en Afrique & à Rome ne peut pas avoir esté longtemps caché à Maximin,] 's'il estoit alors dans la Thrace comme le dit Aurele Victor. [Il aura falu quelques jours de plus, s'il avoit déja passé le Danube pour marcher contre les Sarmates ou d'autres barbares septentrionaux, "comme cela peut paroistre assez probable, au moins selon l'opinion de Baronius & de divers autres, qui croient qu'il ne vint attaquer l'Italie que l'année suivante. Non seulement il apprit ce qui estoit public,] 'mais il receut mesme une copie de l'arrest du 27 may, quelque ordre qu'il y eust de le tenir secret, y ayant partout [des traitres, &] des gents qui se font un honneur de ne pouvoir taire ce qu'ils savent. 'On dit des choses étranges de la fureur où le mirent ces nouvelles. Il falut l'emporter [à force] dans sa chambre, & luy faire oublier toutes choses par la quan- — Aur. Vict. p. 519. c. — " Note 5. — Gord. v. p. 157. c. — c. d| Max. v. p. 144. c. d.

1. Capitolin dit que c'estoit devant la revolte: mais le Senat n'eust eu garde de le faire alors.

Max.v.p.144.|Her.l.7.p.599.cc. tité du vin dont il se remplit. S'estant un peu remis, 'il fut un jour ou deux à deliberer avec son Conseil sur ce qu'il y avoit à faire, sans paroistre durant ce temps là.

Her.p.599.d. 'Toute son armée sceut aussitost ce qui se passoit, quoique personne n'osast le témoigner. p.599-601|Max.v.p.144.145|Gord.v.p.157.a. 'Mais enfin ayant assemblé les soldats, il leur dit luy mesme l'état des choses, taschant de leur faire croire qu'il se mettoit peu en peine de toutes ces revoltes, & ne pouvant neanmoins s'empescher de marquer dans ses paroles un étrange emportement contre le Senat. Max.v.p.147.c. 'Il ne menaçoit tous ceux de ce corps que de la prison & de la mort, p.145.a. '& d'en donner les biens à ses soldats, aussibien que ceux des Africains, Her.l.7.p.601.b. '& de tous les autres revoltez. a.p.600.601|Max.v.p.144.145|Gord.l.v.p.157.158. [a] On peut voir dans les historiens "les harangues qu'ils luy font faire en cette rencontre. Note 6.

b.Her.l.7.p.601.b.c|Max.v.p.145.a|Max.&B.p.155.b. [b]Il ajouta aux discours une grande largesse d'argent, aprés quoy leur ayant seulement donné un jour de repos, il les fit marcher contre l'Italie, selon Herodien & Capitolin. [La pluspart des modernes croient en effet que Maximin fut tué dés cette année vers le commencement d'octobre, en assiegeant Aquilée: Baronius a cru le devoir differer à l'année suivante. "L'une & l'autre opinion a ses fondemens; & nous suivons la derniere, parcequ'elle nous semble mieux appuyée. V. la note 5. Mais ce qui paroist certain, c'est que les choses n'allerent pas si viste.] Gord.v.p.158.a. 'Capitolin mesme dit que les soldats ne témoignerent pas pour Maximin toute l'ardeur qu'il souhaitoit: ce qui l'obligea de mander à son fils" qui estoit alors eloigné de luy, de le venir promtement rejoindre, parcequ'il craignoit les effets trop ordinaires de l'insolence des soldats. Note 7. p.156.b. 'Il envoya mesme à Rome promettre une abolition de tout le passé: mais on aima mieux se fier à Gordien qu'à luy. p.157.c. 'Il écrivit à [Sabin] Prefet de Rome, & luy envoya une copie de l'arrest du 27 may, supposant qu'il pouvoit bien ne l'avoir pas vu: [ainsi il ne savoit pas encore que Sabin avoit esté tué.]

p.158.a.b. 'Il receut bientost aprés des nouvelles de l'Afrique, qui luy firent reprendre cœur: car les affaires y changerent tout à fait de face. a.b|Her.l.7.p.601.602. 'Il avoit donné le gouvernement de la Mauritanie à un Senateur nommé Capellien, qui y commandoit des troupes assez considerables, à cause des courses de divers peuples Maures, qui n'obeïssoient pas aux Romains comme les autres. Ce Capellien avoit depuis longtemps esté opposé à Gordien; de sorte que celui-ci ayant esté declaré Empereur, luy ordonna de quitter la Mauritanie, & nomma un autre Gouverneur pour luy

succeder. Capellien au lieu d'obeïr, assembla tout ce qu'il put de Romains & de Maures, les exhorta à garder la fidelité qu'ils avoient promise à Maximin, & en ayant formé une armée considerable par la valeur & par l'experience aussibien que par le nombre, il marcha droit vers Carthage.

'L'approche de Capellien y remplit tout d'effroi. Neanmoins le peuple s'arma comme il put, & sortit sous la conduite de Gordien le fils, le pere demeurant dans la ville à cause de sa vieillesse. Cette armée l'emportoit par le nombre, mais ni le capitaine, ni les soldats ne valoient pas ceux du parti ennemi; & on ajoute qu'avant le combat ils furent fort maltraitez [1] par un grand orage, quoique ces sortes d'accidens arrivent rarement en Afrique. Ainsi ils furent bientost vaincus, & on en tua un nombre effroyable, encore plus dans la fuite lorsqu'ils voulurent rentrer dans la ville, que dans le combat. Gordien mesme fut de ce nombre; & son pere ayant appris une si triste nouvelle, finit sa vie " en s'etranglant. Capellien commit ensuite de grandes cruautez dans Carthage & dans les autres villes d'Afrique, pilla & les hommes & ses dieux mesmes, moins pour venger Maximin, comme il le disoit, que pour enrichir les soldats, & gagner leur affection, afin d'avoir moyen de se soutenir, & peutestre de s'elever à l'Empire, en cas que les affaires de Maximin se ruinassent. [On n'entend plus neanmoins parler de luy dans l'histoire.]

Her. l. 7. p. 602. 603 | Gord. v. p. 158. b. c | Max. v. p. 145. a. b.

ARTICLE VII.

Maxime & Balbin sont faits Empereurs par le Senat.

'LA mort des Gordiens causa dans Rome une étrange consternation. Cependant comme on n'esperoit aucune misericorde d'un homme aussi cruel que Maximin l'estoit naturellement, & irrité avec quelque justice contre des revoltez, on crut que le parti le moins perilleux estoit de se défendre jusqu'au bout. Ce fut sur cela que le Senat choisit deux nouveaux Empereurs,'M. Claudius Pupienus Maximus, & Decimus Cœlius Balbinus.

Her. l. 7. p. 603. d | Max. v. p. 145. b.

Goltz. p. 103. & alii | Spanh. l. 2. p. 91.

'Le premier n'avoit [2] aucune naissaince, mais beaucoup de merite, surtout pour la guerre; ce qui luy tenoit lieu d'une grande

a Max. & B p. 165. c | 167. b | 145. b. c.

1. 'On croit que c'est de là qu'est venu la fable de Zosime, qui dit, *p. 640. d*, que les Gordiens perirent sur mer par une grande tempeste en venant à Rome. Max n S. p. 261. c d.

2. 'Herodien attribue neanmoins de la noblesse à Maxime, mais moins qu'à Balbin. Her. l. 8. p 610. d. e.

p. 167. b. noblesse. 'Son pere nommé aussi Maxime, estoit charron ou ser-
c. rurier. 'Le fils donna moins de temps aux études qu'à la guerre, dans laquelle il s'avança par degrez jusques aux premieres charges. Il fut aussi admis dans le Senat, elevé à la Preture & au
p. 165. c|171. a. Consulat, '& gouverna en qualité de Proconsul la Bithynie, la
p. 167. d. Grece, & la Gaule Narbonoise. 'Il eut aussi la conduite des armées dans l'Illyrie où il battit les Sarmates, & dans la Germa-
Her. l. 8. p. 617. d. nie où il reussit assez bien contre les Germains, '& où il se fit extremement aimer" par la sagesse de sa conduite. 'a Il eut aprés
a l. 7. p. 604. b. c; Max. & B. p. 167. d. cela la charge de Prêfet de Rome, dont il s'acquita d'une maniere irreprehensible, avec beaucoup de prudence; d'esprit, " de vigueur, & d'exactitude, & surtout avec beaucoup de severité contre les folies du petit peuple.

Max. & B. p. 167. c. 'Il paroissoit toujours" grave & serieux, soit dans son domestique, soit hors de chez luy; " & sa maniere d'agir avoit mesme quelque chose de rude & de rebutant. Mais du reste on ne l'avoit jamais vu passer les bornes de la justice, ni se laisser aller, je ne dis pas à aucune action d'inhumanité, mais mesme à aucun mouvement deraisonnable de colere: & il accordoit toujours le pardon quand on le luy demandoit. Il ne prenoit jamais de parti dans les factions, estoit" ferme dans ce qu'il avoit resolu, & vouloit tout examiner luy mesme sans se raporter à d'autres.
d|Her. p. 604. b. Sa vie particuliere estoit assez reglée, & il estoit fort sobre, au
Max. & B. p. 166. a|171. a. moins pour le vin. 'Il estoit avancé en age lorsqu'il fut fait Em-
b p. 167. e. pereur; b son visage estoit venerable & sa taille belle & avantageuse. Ses grandes qualitez luy acquirent une telle estime, que nonobstant sa naissance, tout le monde confessa dans le Senat
p. 171. a. b. c|172. c. d. e. que personne ne meritoit mieux d'estre elevé à l'Empire. 'Les auteurs latins le nommoient ordinairement Pupien, & les Grecs Maxime, surquoi Capitolin s'embarasse étrangement, & tire enfin par de longues conjectures qu'il avoit l'un & l'autre nom:
n. C. p. 185. 1. 2. 'ce qu'une seule inscription de ce prince luy auroit pu apprendre avec plus de facilité & de certitude.

v p. 168. a. b|145. b|171. 'La vie de Balbin n'estoit pas aussi severe que celle de Maxime. Il avoit de grands biens, & en usoit comme ceux qui croient estre innocens quand ils ne font tort qu'à eux mesmes. Mais du reste il se faisoit aimer de tout le monde par son naturel simple, bon, " qui ne pouvoit rien refuser, & * ennemi de toute injustice. Il estoit d'une famille tres illustre & tres ancienne. Il se faisoit descendre de Cornelius Balbus Theophanes celebre historien, & la premiere personne [de l'isle de Lesbos,] qui fut fait citoyen Romain

Marginal glosses (right): ἐπιμελῶς [?] ; severissimus ; severus. ; moribus aspernabilis. ; judicii tenax ; verecundià ; * nimiâ sanctitate.

Romain par Pompée. [* Nous avons vu un [1] Cœlius Balbinus Consul en l'an 137.]'Celui dont nous parlons estoit luy mesme celebre par son eloquence & ses poesies, [quoique Vossius n'en parle point;] '& il avoit toujours fait sa principale occupation des lettres. 'Il avoit esté deux fois Consul, & gouverneur d'un grand nombre de provinces, c'est à dire de l'Asie, de l'Afrique, de la Bithynie, de la Galacie, du Pont, de la Thrace, & des Gaules, [2] sans qu'on eust jamais fait aucune plainte contre luy. 'Ainsi il estoit déja bien agé. [a] Il avoit mesme quelquefois commandé les troupes: mais il réussissoit mieux dans les affaires civiles; [b] & il estoit naturellement un peu timide.

* V. Adrien § 14. — p. 168. b. — p. 166. e. — p. 168. a | Her. l. 7. p. 604. b. — Her. l. 8 p. 622 — a Max. & B. p. 168. a. — b Max v. p. 157. a.

[c] Luy & Maxime avoient donc tous deux des qualitez differentes pour se faire aimer & estimer. On assure que personne n'avoit plus de courage que l'un, ni plus de douceur que l'autre. Ils furent choisis par les suffrages du Senat en un temps où la necessité ne permettoit pas de considerer autre chose que le merite: & ils ne furent elevez à la dignité souveraine que dans un age avancé, aprés avoir esté longtemps eprouvez dans un grand nombre d'emplois. 'Zonare dit que Maxime avoit 74 ans quand il fut tué, & Balbin 60. [Mais un homme de 74 ans eust-il esté en état de commander des armées, comme nous le verrons de Maxime?

c Max. & B. p. 171. a. — Zon. p. 227. c.

Pour la maniere dont ils furent elus,] 'Herodien dit que le Senat resolu de se défendre par les armes contre Maximin, voulut avoir non un seul Empereur, mais deux, dans l'esperance que le gouvernement en seroit moins tyrannique; que pour choisir ces deux Empereurs, les Senateurs seuls à l'exclusion de tous les autres, s'enfermerent non dans le lieu ordinaire, mais dans le Capitole, où ayant pris les suffrages, Maxime & Balbin se trouverent avoir le plus de voix, & sur cela furent declarez Augustes.

Her. l. 7. p. 604. a. b.

[Capitolin raporte la chose d'une maniere moins probable en elle mesme, mais qu'il semble tirer des registres du Senat] 'Il dit donc que le 26 de may ["ou plutost le 9 de juillet,] le Senat s'estant assemblé dans le temple de la Concorde pour trouver quelque remede aux maux de l'Etat, & le Consul Celsus Ælianus ne proposant neanmoins, (ce qui paroist difficile,) que de rebastir ou d'orner quelques edifices publics, celui qui opinoit le premier, dit qu'on avoit bien d'autres affaires plus impor-

Max. & B. p. 165, 166, 171. a. — Note 8.

1. *Cœlius* & *Cælius* ne sont assurément qu'un mesme nom, qu'on écrit tantost par *e*, & tantost par *æ*.

2. 'Capitolin dit qu'il avoit aussi esté Prefet de Rome. [Mais il y a apparence qu'il se trompe.] — Max & B p. 171. a.

 L'an de J.C. 237. de Maximin I.,3.

tantes à traiter, & qu'il falloit songer comment on arresteroit la fureur de Maximin. Sur cela chacun demeura dans le silence jusqu'à ce que Maxime prit la parole pour representer qu'il falloit choisir deux Princes. Vectius Sabinus de la famille des Ulpies [& de Trajan,] ayant ensuite demandé au Consul la permission de parler, soutint le mesme avis, afin, disoit-il, qu'il y ait un Prince à Rome pour les affaires civiles, & un autre pour celles de la guerre, qui marche à la teste des armées : puis il ajouta qu'il ne voyoit personne plus capable de ces deux emplois que Maxime & Balbin qui estoient alors presens au Senat. On s'écria tout d'une voix que l'avis de Sabin estoit excellent, & on proclama Maxime & Balbin Augustes.

Her.l.7.p.604. c|Max. & B. p. 168. c. a Goltz. p. 103| Occo, p. 428. 429. b Nor.de Pis.p. 171. 'On leur decerna en mesme temps tous les honneurs imperiaux ; [& outre les ordinaires,] [a] on voit par les inscriptions, qu'on les appelloit tous deux Peres du Senat. Ils sont tous deux qualifiez grands ou souverains pontifes, [contre la nature de ce titre, &] [b] contre ce qui s'estoit pratiqué jusques alors, n'y ayant jamais eu qu'un grand pontife, lors mesme qu'il y avoit eu plusieurs Augustes. [Mais il paroist qu'on les vouloit egaler entierement : & comme Balbin avoit esté deux fois Consul, il semble qu'afin que Maxime ne luy cedast pas en ce point, on l'ait fait alors Consul pour quelques mois de cette année.] Max.&B.p.171. a|Her.p.604.b. 'Car selon les historiens il n'avoit esté qu'une fois Consul avant son elevation à l'Empire : Bir.p.335|Goltz ' & neanmoins les inscriptions le marquent Consul pour la seconde fois aussibien que Balbin. Les historiens le nomment [1] ordinairement le premier : Max.&B.p.166. d.]'& Capitolin garde le mesme ordre en raportant les acclamations du Senat, c p. 172. a. [c] aussibien que le Consul Claude Julien dans la lettre de civilité qu'il leur écrivit, aprés qu'Elien son collegue luy eut envoyé l'arrest de leur election. 1.

ARTICLE VIII.

Le Senat fait Cesar Gordien III. pour satisfaire le peuple : Maxime se prepare à la guerre contre Maximin.

Max.&B.p.166. d. e|Her.l.7. p. 604. 605| Max. v.p.:45.c|Gord. v.p. 160. c. d. AU sortir du Senat les nouveaux Princes Maxime & Balbin furent au Capitole, 'où durant qu'ils sacrifioient, le peuple se souleva, armé de pierres & de bastons, declarant qu'il ne leur vouloit point obeïr, surtout à Maxime, dont on craignoit

1. Balbin est nommé le premier dans Herodien, *p. 604. d.*

la severité, & qu'il falloit un Prince de la maison des Gordiens. Maxime & Balbin environnez de jeunes Chevaliers l'épée à la main, & de quelques soldats, voulurent se faire jour au travers du peuple ; mais ne le pouvant, ils envoyerent querir un petit-fils de Gordien, agé d'environ 12 ans, qui portoit aussi le nom de Gordien. Le peuple le receut avec de grands cris de joie : on

Note 9. le porta au Capitole, & le Senat le declara " César par un second arrest du mesme jour, ce qu'on marque avoir esté extraordinaire. On le revétit de la pourpre, & on le presenta en cet habit au peuple, qui s'apaisa alors, & permit aux deux Augustes d'aller prendre possession du palais.

'La premiere action que les nouveaux Princes firent dans le Senat, [aussi condannée de Dieu qu'agreable au peuple,] fut de faire attribuer la divinité aux deux Gordiens morts en Afrique. On donna ensuite la charge de Prefet de Rome à Sabin, dont les mœurs s'accommodoient tout à fait à celles de Maxime, & le commandement des Pretoriens à Pinarius Valens'oncle paternel du mesme Prince, & qui l'avoit elevé dans son enfance. [Sabin pouvoit estre celui]'qui avoit proposé d'elire les deux nouveaux Princes. Max. & B. p. 167. a. c. p. 166. b.

'On peut voir dans la lettre que le Consul Claude Julien écrivit à Maxime & à Balbin sur leur election, les grandes esperances que tout le monde en concevoit. Il marque qu'ils avoient déja rétabli les loix Romaines, & l'equité abolie [par Maximin;] qu'ils avoient fait revivre la clemence; qu'ils avoient rendu [aux Romains] la vie, les mœurs anciennes, la liberté, l'esperance des successions : [ce qui marque qu'on avoit cassé quelques loix de Maximin sur ce sujet.] p. 172.

'Maximin qui s'estoit rejoui de la mort des Gordiens, [retomba dans sa premiere tristesse] lorsqu'il eut appris l'election de Maxime & de Balbin, voyant bien que la haine qu'on luy portoit estoit irreconciliable. Il se resolut avec plus d'ardeur à Max. v. p. 145. d.

V. la note 5. aller attaquer l'Italie : [mais " il n'y put venir, comme nous croyons, que l'année suivante, soit qu'il se trouvast trop engagé dans quelque guerre étrangere dont nous n'avons pas de connoissance, soit qu'il ait esté arresté par quelque autre raison que l'histoire ne marque pas. Ainsi le reste de cette année se passa apparemment à faire des preparatifs pour l'année suivante. Le Senat]'fit faire des levées de toute la jeunesse de l'Italie ; on les arma le mieux que l'on put, & on leur donna des officiers. [Les provinces qui presque toutes avoient pris le parti du Senat, y Her. l. 7. p. 607. a.

l. 8. p. 617. d| Max. v. p. 147. a. contribuerent sans doute ce qu'elles purent :] '& ceux des pays voisins du Rhein, qui conservoient toujours beaucoup d'affection pour Maxime leur ancien gouverneur, luy envoyerent des Max. a p. 145. c. troupes considerables : 'car c'estoit luy que Balbin & le Senat Max. & B. p. 168. c| Her. l. 7. p. 667. a. avoient chargé du soin de la guerre. 'Il semble qu'il soit parti de Rome assez peu aprés son election, avec une armée fort nombreuse. Il laissa les Pretoriens à Rome, & quelque partie des nouvelles levées, pour la mettre en sureté. Avant que de partir, il fit celebrer divers jeux, particulierement un combat de bestes & de gladiateurs. Car on pretend que la superstition des Romains vouloit qu'on donnast au peuple ces divertissemens cruels toutes les fois que l'Empereur devoit partir pour quelque guerre.

Max & B. p. 168. 169. 'Aprés que Maxime fut parti, le Senat envoya dans tous les quartiers [de l'Italie] divers Senateurs qui avoient esté dans les charges, pour faire fortifier toutes les villes, & les fournir d'armes & de vivres, afin que Maximin pust estre arresté partout. p. 169. a| Max. v. p. 145. d, e| 146. c. 'Il ordonna aussi que [quand on sauroit qu'il approcheroit,] on enfermast dans les villes [fortifiées] tout ce qui se trouveroit dans la campagne, afin qu'il n'en pust tirer ni vivres, ni fourages, ni aucune autre provision : [& ce fut par ce moyen qu'on le Max. & B. p. 169. a. vainquit.] 'On écrivit encore dans les provinces, pour ordonner que quiconque luy donneroit quelque secours, seroit traité Her. l. 8. p. 615. 616. en ennemi. 'Nous avons déja marqué qu'on faisoit garder tous les ports & tous les chemins. On fit aussi retirer tous les chariots & tous les vaisseaux dont il auroit pu se saisir.

ARTICLE IX.

Grandes seditions à Rome.

Max. & B. p. 168. d| 169. a. 'DURANT que "Maxime estoit hors de Rome, [c'est à dire à la fin de cette annnée ou au commencement de l'autre,] NOTE 10. Her. l. 7. p. 605. 606. il y eut à Rome de furieuses seditions, 'causées par la temerité de deux Senateurs, Gallican qui estoit depuis peu sorti du Consulat, & Mecenas qui avoit esté Preteur. Le Senat estant un jour assemblé, & tout le peuple à la porte pour savoir ce qui se resoudroit, divers vieux soldats Pretoriens de ceux que Maxime avoit laissez à Rome, se meslerent parmi la foule sans avoir aucunes armes, & deux ou trois d'entre eux s'avancerent un peu plus que les autres, & entrerént mesme dans la sale du Senat,

pour mieux entendre ce qui se passoit. Tous les Senateurs portoient alors des poignars, à cause qu'on n'estoit pas en sureté parmi tant de troubles. Gallican & Mecenas voyant donc ces deux soldats trop avancez, coururent à eux, & avec leurs poignars les jetterent morts sur la place devant le celebre autel de la Victoire.

&c. 'Aussitost les autres soldats s'enfuient, "& Gallican anime le peuple à les poursuivre à coups de pierres, comme [des espions &] des partisans de Maximin. Quelques uns en effet furent blessez, les autres eurent le loisir de se renfermer dans leur camp pour s'y défendre. Le peuple que Gallican avoit armé de tout ce qui se trouvoit dans la ville, & dans les arsenaux publics, assisté des gladiateurs, vint les attaquer, mais ne put forcer des gents experimentez comme ceux là: & lorsque sur le soir, le peuple las du combat commença à se retirer, les soldats sortirent dessus, firent un furieux carnage & des gladiateurs & du peuple, & puis s'en retournerent dans leur camp. p. 606.

'Cette perte ne fit qu'irriter le peuple; le Senat se declara en sa faveur, & fit marcher contre les Pretoriens les nouvelles levées qui estoient demeurées pour la garde de la ville. On donna quantité d'assauts au camp, sans en remporter autre chose qu'un grand nombre de morts ou de blessez. Balbin qui estoit demeuré dans Rome, voulut appaiser le trouble par un edit, ou comme dit Capitolin, par mille edits, où il conjuroit le peuple de quitter les armes, & promettoit aux Pretoriens d'oublier tout le passé: mais les deux partis estoient trop animez l'un contre l'autre. p. 607. a. b| Max. & B. p. 169. a| Aur. Vict.

'On prit enfin le parti de couper les canaux qui conduisoient l'eau dans le camp: ce qui ayant porté les soldats au desespoir, ils se jetterent avec furie sur le peuple, & aprés un grand combat, le reduisirent à fuir jusque dans la ville, où le combat recommença. Car le peuple fermant les portes des maisons, jettoit d'enhaut sur les soldats quantité de pierres & de tuiles, dont plusieurs furent blessez. Mais pour s'en venger, ils mirent le feu aux portes, aux auvens, & à tout ce qui s'en trouva susceptible. Cela forma un terrible embrasement, qui consuma plus de maisons qu'il n'y en avoit dans les plus grandes villes, avec un grand nombre d'hommes & de richesses, sans ce que les soldats, & beaucoup de voleurs qui se mesloient avec eux, purent emporter. Her. l. 7. p. 607. 608.| Max. & B. p. 169. a. b| Max. v. p. 145. c. d.

[Il paroist que la sedition n'alla pas plus loin: mais les histo-

riens ne disent point comment on la termina. Car si Capitolin
Max.&B p.169. a. est exact dans sa narration,]'il faut raporter à une sedition differente de celle-ci, & qui mesme l'avoit precedée, ce que dit
p. 158. d. e. cet auteur; 'Qu'aprés le depart de Maxime, il y eut une guerre civile dans Rome entre les soldats & le peuple, si furieuse que la plus grande partie de la ville fut brulée, les temples profanez, & toutes les places remplies de sang: Que Balbin sortit pour arrester le desordre, & que [quoiqu'il priast, qu'il menaçast,] qu'il prist la main à tout le monde, bien loin d'appaiser la sedition, il fut presque blessé des pierres qu'on jettoit, & receut mesme selon quelques uns un coup de baston: mais qu'ayant fait paroistre le jeune Gordien revétu de la pourpre, le peuple & les soldats s'arresterent dés qu'ils le virent, & se reconcilierent; tant ce jeune prince estoit aimé de tout le monde.



ARTICLE X.

Maximin entre en Italie: Aquilée luy ferme les portes.

L'AN DE JESUS-CHRIST 238, DE MAXIMIN I. 3, 4.

Censc. c. 21. p. 155| Idat.&c| Toin. in Lact. p. 104. a Pagi, p. 238. § 10. 'Annius Pius ou *Ulpius*, & *Pontianus*, *Consuls*.

aCE Consulat est un des caracteres fixes sur lesquels on regle la chronologie, à cause des diverses epoques qui s'y trouvent jointes par Censorin dans son livre du jour natal, qu'il écrivoit dans les derniers mois de cette année.
§ 1. 'Mais il y a quelque difficulté pour les noms des Consuls: ["& il y a bien des raisons de croire que le premier doit plutost estre nommé Pius, quoiqu'on lise Ulpius dans Censorin. Ce pouvoit estre quel- NOTE II.
Grut. p. 393. 6. que parent de l'Empereur Balbin,] 'puisque Cœlius Balbinus
Onu. in fast. p. 258. b| 263. c. Consul en l'an 137, portoit le surnom de Pius.'Onuphre qui aime mieux l'appeller Ulpius, pretend que c'est Ulpius Crinitus dont
Prof.&c. nous parlerons sous Valerien. 'Le second Consul est nommé par
Onu. p. 258. b. quelques uns Procule au lieu de Pontien: 'ce qui fait croire à
Bar. 240. § 2. Onuphre qu'il s'appelloit Proculus Pontianus.] 'Maximin "de son costé prit apparemment cette année un second Consulat. V. la note 5.

Pet. doct. t. l. 11. c. 24. p. 337. d. 'Il y eut encore en 238 une eclipse de soleil le 2e jour d'avril sur les neuf heures du matin, mais moindre que celle de l'année precedente.

[Maximin s'estoit apparemment avancé à la fin de l'an 237, jusque vers le pié des Alpes Juliennes, qui ferment l'Italie du costé de l'Illyrie. Si son armée estoit la mesme qu'il avoit me-

née trois ans auparavant en Allemagne, elle devoit estre composée de presque toutes les troupes de l'Empire. Nous y verrons celles de la Pannonie, & celles qui avoient leur camp à Albane prés de Rome.]'Zosime y marque particulierement les Maures & les Gaulois, c'est à dire les legions du Rhein qui s'estoient trouvées jointes à son armée.]'Il avoit encore beaucoup de cavalerie "tirée des peuples alliez de la Germanie. On peut voir ce qu'Herodien dit de l'ordre & de la marche de ses troupes. Zos. l. 1. p. 640. b. Her. l. 8. p. 608. d. e. &c.

[Des que la saison commença à luy permettre de passer les Alpes,]'il en envoya visiter tous les endroits, pour voir s'il n'y avoit point de troupes pour [s'opposer à luy, ou] luy dresser quelques embusches; & on n'y trouva personne: ce qui est assez surprenant, [si l'on ne veut dire]'que les troupes de la Pannonie qu'il avoit envoyées devant,[s'estoient saisies des passages des l'année precedente, & les avoient gardez. Mais Herodien paroist l'avoir ignoré.] 'Sur cette assurance il fit marcher ses troupes, toujours neanmoins en bataille. Il rencontra d'abord au pié des montagnes la ville d'Emone toute abandonnée de ses habitans. Il s'en rejouit dans l'esperance que tout le reste cederoit de mesme: mais les soldats qui virent deslors qu'on les vouloit affamer, en témoignerent bien de la douleur. Herodien met la ville d'Emone, ou Heman comme il l'appelle, la premiere de l'Italie: 'mais il devoit plutost dire que c'estoit la derniere de la Pannonie. [Sanson la place à peu prés au mesme endroit où est aujourd'hui la ville episcopale de Laubach capitale de la Carniole.] 'D'autres disent que c'est celle d'Igg au mesme pays. c. d| 609. d. e. l. 7. p. 601. d. l. 8. p. 609. a. b| Max. v. p. 145. d. e. Spart. n. C. p. 185. 2. c. Ferr. p. 14.

'Au sortir d'Emone, Maximin entra dans les montagnes, qu'il passa sans y trouver aucun ennemi: ce qui luy donna une nouvelle confiance & une nouvelle joie. 'Mais son armée voyant qu'au lieu de l'abondance qu'elle avoit esperé trouver en Italie aprés avoir passé les montagnes, on ne pouvoit mesme avoir les choses necessaires, elle commença à murmurer, & à se plaindre assez hautement. Maximin arresta ces plaintes par la punition qu'il en fit; mais sa severité excita contre luy une haine, qui ayant esté quelque temps retenue dans le silence [par la crainte,] eclata aussitost aprés [par le soulevement où il fut tué.] Her. l. 8. p. 609. c. d. e. Max. v. p. 145. c.

'Maximin apprit alors que la ville d'Aquilée qui n'estoit pas loin, fermoit ses portes pour luy resister, & que les Pannoniens qu'il avoit envoyé les premiers, y ayant donné plusieurs assauts, avoient toujours esté repoussez avec perte, de sorte qu'ils vou- e| Her. l. 8. p. 610. a.

loient se retirer. Il s'emporta contre les chefs de ces troupes, & se hasta de faire avancer toute l'armée, dans l'esperance d'emporter la ville des qu'il paroistroit. 'Aquilée estoit alors une fort grande ville, bien peuplée, & fort riche, parcequ'estant placée"sur le bord de la mer Adriatique, c'estoit là que se faisoit le commerce de l'Italie avec l'Illyrie. Outre ses habitans ordinaires, tout le pays voisin s'y estoit refugié. 'Il y avoit aussi des soldats, quoiqu'en petit nombre.[a] On en avoit rétabli avec soin les murailles & les tours, negligées durant la paix. [b] On avoit eu le temps de la pourvoir abondamment de vivres & de toutes sortes de munitions necessaires pour un long siege, outre les commoditez qu'elle pouvoit toujours recevoir par mer. Les puits & une riviere qui remplissoit ses fossez, luy fournissoient de l'eau en abondance. 'Le Senat y avoit envoyé deux Consulaires, Crispin & Menophile, qui s'acquiterent fort bien de leur charge. [Le premier peut bien estre celui qui avoit esté Consul en l'an 224, & l'autre] 'ce Tullius Menophilus Duc de Mesie durant trois ans, dont nous avons raporté "autrepart une histoire, qui marque que c'estoit un homme adroit & capable de gouverner des soldats. 'Luy & Crispin faisoient faire nuit & jour bonne garde sur les rempars, bien resolus de repousser la force par la force.

Her. l. 8. p. 610. b. c. — &c. — Max & B. p. 160. d. — a Her. l. 8. p. 610. c. d. — b p. 615. b. c | 617. b. — p. 621. a. — p. 610. d | Max. v. p. 146. a | Max. & B. p. 169. d. — Leg. exc. p. 24. 25. — V. Alexandre § 19. — Her. l. 8. p. 610. d.

ARTICLE XI.

Maximin ne peut prendre Aquileée ; est tué par ses soldats.

'MAXIMIN tenta d'abord la voie de la douceur, & envoya un Tribun" qui estoit d'Aquilée mesme, pour exhorter le peuple à accepter le pardon qu'il leur offroit, plutost que de s'exposer aux maux effroyables d'un siege & d'une ville prise d'assaut. 'Ce discours pensa ebranler le peuple : [c] mais Crispin qui estoit eloquent & aimé dans la ville, dont il semble qu'il eust des auparavant esté gouverneur, representa aux habitans qu'il n'estoit pas seur de se fier à un tyran parjure & trompeur comme Maximin ; qu'ils avoient " tout sujet d'esperer un heureux succés du siege, s'ils vouloient garder la foy qu'ils avoient promise au peuple Romain & au Senat, & qu'il leur seroit glorieux d'avoir esté les défenseurs & les protecteurs de l'Italie. Ainsi tout le monde se prepara à bien combatre.

'Maximin qui s'avançoit toujours, fut arresté deux ou trois jours

Her. l. 8. p. 611. a. b. c. — &c. — Max. v. p. 145. a. c a | Her. p. 611. 612. — &c. — Her. l. 8. p. 612. 613 | Max v. p. 146. a | Pagi, 238. § 3.

jours à * cinq ou six lieues de la ville par la riviere de Lisonzo extremement grossie par les neiges de l'hiver, que la saison [du printemps] faisoit fondre sur les montagnes: car le pont magnifique que les autres Empereurs y avoient fait faire, avoit alors esté rompu exprés. Il la passa neanmoins en faisant un pont avec des cuves & des tonneaux joints ensemble, & vint se presenter devant la ville. 'Il fit arracher tous les arbres & toutes les vignes des environs, qui faisoient un tres grand ornement, pour avoir le terrain libre, & commença aussitost à l'attaquer & par machines, "& par quantité d'assauts, que les assiegez soutenoient avec beaucoup de courage. Les femmes mesmes & les enfans prenoient part à la défense. 'Et on dit que les femmes donnoient leurs cheveux pour faire des cordes [aux machines &] aux arcs. [La mesme chose estoit arrivée à Byzance sous Severe,] & à Rome mesme longtemps auparavant. Le Senat fit pour cela bastir un temple sous le titre de Venus la chauve: '& l'on trouve encore une medaille de Quintia Crispilla femme de Pupien Maxime, avec la figure d'un temple qui porte cette inscription, & avec l'image d'une femme chauve. [Ni Crispilla ni Maxime n'y sont point qualifiez Augustes.]

* 16 milles.

&c.

Her. l. 8. p. 613. 614| Max. v. p. 146. b.

Max & B. p. 169. c| Max. v. p. 150. d| n. p. 188. a. c.

Meneſt. p. 145.

'Les soldats de Maximin combatirent les premiers jours avec ardeur. Mais ils se rallentirent bientost, quand ils virent la resistance obstinée des habitans, à laquelle "ils ne s'estoient pas attendus. 'Maximin irrité & de leur lascheté, & des railleries sanglantes que les assiegez faisoient de luy & de son fils lorsqu'ils approchoient des murailles, ne pouvant s'en venger sur eux, s'en vengea sur luy mesme, & fit executer plusieurs de ses officiers, comme cause du peu de cœur que témoignoient les soldats. 'Cette cruauté jointe à celle où il s'estoit porté en entrant en Italie, irrita les soldats, déja fort mecontens de ce que outre les incommoditez ordinaires des sieges, ils manquoient de vivres, de fourages, '& presque d'eau. Ils estoient encore intimidez par le bruit qui couroit, que tout l'Empire animé contre Maximin, jusqu'à l'Illyrie mesme & aux pays barbares, prenoit les armes, & se preparoit à venir fondre sur eux.

&c.

Her. l. 8. p. 614. 615.

p. 615 a. b| Max. v. p. 146. b. c.

Her. p. 615. c. d| Max. v. p. 145. c| 146. c.

Her. p. 616. a| Max. v. p. 145. c.

'Dans cette inquietude & ce mecontentement general, les soldats du camp d'Albane, où ils avoient laissé leurs femmes & leurs enfans, furent les premiers qui s'entretenant ensemble un jour où l'armée se reposoit, se resolurent de tuer le miserable auteur de tant de maux, & l'executerent à l'instant. Ils furent en plein midi droit à Maximin qui dormoit alors dans sa

Her. p. 616. b. c| Max. v p. 146 c. d.

tente. [1] Ceux qui estoient de garde se joignirent à eux: Maximin [reveillé par le bruit,] sortit avec son fils pour leur parler: mais ils ne l'écouterent pas. 'Il tascha de les flechir par la consideration de son fils: [a]mais ils tuerent d'abord le fils, & puis [2] le pere, avec Anolin son Prefet du Pretoire, [b]& tous ses principaux ministres. On coupa la teste aux deux Maximins, que l'on envoya aussitost à Rome: le reste de leur corps abandonné aux chiens & aux oiseaux, 'fut enfin jetté dans la riviere, & privé mesme de la sepulture. [Voilà quelle fut la fin du regne ou plutost de la tyrannie de Maximin,] 'aprés qu'elle eut duré trois ans & quelques jours. ["Ainsi il peut estre mort sur la fin de mars, agé d'environ 55 ans.] 'Son fils en avoit 21. [c] Il avoit esté fait Auguste selon deux medailles de Goltzius qui luy donnent ce titre. [Mais il faut que ç'ait esté depuis les troubles,] [d]puisque diverses inscriptions de la 3[e] année du regne de son pere, ne luy donnent que le simple titre de Cesar. 'Nous ne trouvons pas mesme dans Capitolin [ni dans les autres historiens,] qu'il ait jamais eu celui d'Auguste. Ainsi ce n'est peutestre pas sans fondement que quelques uns rejettent les deux medailles de Goltzius comme supposées.

Zos. l. 1. p. 642. c. | a | Max. v. p. 150. c. d. | b Her. l. 8. p. 616. | d. Max. v. p. 146. d. | Max. v. p. 150. c. | Eutr. | Max. v. p. 148. b. | c Goltz. p. 102. d. | d Grut. p. 258. 6 | Spon, p. 187. | Pagi, 235. § 8. | 1. | 2. | V. la note 5.

'Les Pannoniens, les Thraces, & quelques autres troupes qui conservoient encore de l'affection pour Maximin, apprirent sa mort avec douleur: mais il n'y avoit plus de remede. Ainsi toute l'armée vint sans armes se presenter devant Aquilée, & y annoncer la mort de Maximin, demandant qu'on les receust comme amis. On ne voulut pas leur ouvrir les portes; mais aprés qu'on les eut obligez de rendre les respects ordinaires aux images de Maxime, Balbin, & Gordien, qu'on avoit mises sur la muraille, on leur envoya de la ville toutes sortes de vivres & d'habits: & 'le lendemain, selon Capitolin, ils firent serment de fidelité à Maxime & à Balbin.

Max. v. p. 146. d. | e | Her. p. 616. 617. | &c.

ARTICLE XII.

Joie generale aprés la mort de Maximin, & sous le gouvernement de Maxime & de Balbin: Les Carpes, les Gots, & les Perses se remuent.

Max. v. p. 147. b. 'ON manda en diligence cette grande nouvelle à Rome, & elle y arriva en quatre jours. Le courier passa par Ra-

Max. v. p. 150. b. 1. 'Capitolin semble dire que ce fut à Emone ou dans la ville d'Archimée. [Mais il n'y a guere d'apparence que Maximin fust alors autrepart que devant Aquilée mesme.]

Max. v. p. 150. d. 2. 'Quelques uns ont dit que le pere se tua luy mesme.

venne, & y trouva l'Empereur Maxime, 'qui y assembloit tout ce qu'il pouvoit avoir de forces pour marcher contre un ennemi qu'il redoutoit extremement. Il témoigna sa joie par des sacrifices, '& écrivit à Rome des lettres "couvertes de lauriers, [ce qui se faisoit quand on mandoit des victoires.] Her. l. 8. p. 617. 618. *laureatas.* Max. v. p. 147. a.

'Le peuple estoit au theatre, [dont la crainte des plus grands maux ne les pouvoit arracher,] avec Balbin & Gordien, lorsque le courier arriva à Rome. Il y fut trouver les deux Princes, & on pretend que le peuple voyant le courier, [& le visage de Balbin & de Gordien, s'écria avant qu'on luy eust rien dit, que Maximin estoit tué. On peut juger quelle joie on eut alors. Chacun courut aux temples: aprés quoy le Senat s'estant assemblé, decerna divers honneurs aux trois Princes, demanda que Gordien fust fait Consul au lieu de Maximin, & pria Maxime & Balbin d'accepter cette année là mesme un [troisieme] Consulat, [ce qui ne se fit pas.] On ordonna ensuite des prieres dans toute la ville. 'Balbin delivré de la terreur que luy donnoit le seul nom de Maximin, offrit des hecatombes, "c'est à dire des sacrifices où l'on immoloit cent animaux à la fois; ce qui ne se faisoit que dans des occasions tout à fait extraordinaires: & il en fit offrir de semblables par toutes les villes. b. c. d. a|Max. & B. p. 169. c. d. &c.

'Ceux qui apportoient les testes des deux Maximins ne tarderent pas beaucoup [aprés ce premier courier.] Car ils faisoient toute la diligence possible. On venoit partout audevant d'eux, & on les recevoit avec une joie incroyable. Ils passerent par Ravenne, d'où Maxime qui y estoit encore, les fit bientost repartir pour Rome. Y estant arrivez, ils mirent les deux testes sur des lances pour les faire voir à tout le monde, qui [renouvella] sa joie & ses sacrifices. 'On fit mille insultes à ces testes, & enfin on les brula dans le champ de Mars. Her p. 617. 618| Max v. p. 146. e| 169. c. &c. Max. v. p. 150. b|c.

'Maxime alla de Ravenne à Aquilée, accompagné des deputez que toutes les villes luy avoient envoyez: & il y fut receu du peuple avec une extreme joie. a L'armée de Maximin qui estoit toujours demeurée dans son camp, le receut aussi avec de grandes marques de joie, mais qui n'estoient gueres sinceres dans la pluspart. 'Aprés avoir employé les deux premiers jours à des exercices de religion, le troisieme 'il fit assembler les soldats, leur parla avec beaucoup de douceur, "les assura qu'on oublieroit tout le passé, leur promit ou leur donna mesme de grandes sommes d'argent, '& puis les renvoya tous dans leurs quartiers ordinaires,] dont Alexandre les avoit tirez pour la Her. l. 8. p. 618. c. d|Max. & B. p. 169. d. a Her. p. 618. d. c. p. 619|Max. & B. p. 170. a. &c. Her. p. 620. a.

guerre de Perse.] Il retint seulement les Pretoriens pour les ramener à Rome, où il s'en retourna peu de jours aprés. 'Il renvoya aussi [¹une partie] des Gaulois de la Germanie qui estoient venus à son secours, '& en amena [le reste] à Rome, parcequ'il se fioit beaucoup en eux.

Max. v. p. 147. a. | Her. p. 620. a. | 1.

'Durant qu'il estoit à Aquilée, le Senat luy envoya par honneur une deputation de vingt Senateurs, qui avoient tous esté Consuls, Preteurs, ou Questeurs. 'Il arriva à Rome avec une suite nombreuse & magnifique. 'Balbin & Gordien sortirent pour le recevoir, avec le Senat & le peuple: '& rentrerent avec luy comme en une espece de triomphe.

Max & B. p. 69. d, e. | e. | p. 170. a. b. | Her. l. 8. p. 620. a. b.

'Les deux Augustes gouvernerent ensuite ensemble avec beaucoup d'ordre & de sagesse; 'ils faisoient d'excellentes loix, jugeoient les affaires des particuliers avec équité, regloient celles de la guerre avec prudence, deferoient beaucoup au Senat. En un mot ils faisoient la joie du Senat & du peuple,'& s'acqueroient l'estime, les louanges, & l'amour de tout le monde. ᵃOn marque surtout que le Senat aimoit extremement Maxime: & le peuple mesme commençoit à le gouter, sa conduite leur ayant osté cette grande crainte qu'ils avoient eue de luy à cause de sa severité.

b. | Max. & B. p. 170. b. c. | p. 171. a|Her. p. 620. b. | ᵃ Max. & B. p. 157. e|171. a|n. C. p. 208. 1. e. f.

'Un historien raporte que les Carpes [arrestez sous Alexandre "par la crainte de Menophile alors gouverneur de la Mesie,] firent en ce temps ci la guerre contre ceux de cette province. Il y eut encore quelque commencement de guerre contre les Scythes, dit Capitolin, [c'est à dire apparemment contre les Gots, qui pouvoient estre faschez de la mort de Maximin. On ajoute à cela la ruine de la ville d'Istrie 'ou Istrople dans la basse Mesie, [ou plutost dans la petite Scythie,] à l'embouchure la plus meridionale du Danube. 'Les Perses mesme aprés s'estre tenus trois ou quatre ans en paix depuis qu'Alexandre leur avoit fait la guerre en l'an 233,]'menaçoient alors l'Orient. Les Empereurs convinrent donc que Maxime iroit contre les Perses, Balbin²contre les Gots & les Carpes, & que Gordien demeureroit cependant à Rome. [Mais Dieu en ordonnoit d'une autre maniere.]

v. p. 171. d. | V. Alexandre § 19. | Baud. p. 352. 1. | Her. l. 6. p. 583. b. | Max. & B. p. 170. c. | 2.

1. On peut ainsi accorder Capitolin avec Herodien. Il y a neanmoins bien de l'apparence que le premier a pris l'[illegible] de l'autre pour retourner en son pays, contre le sens d'Herodien.

2. Capitolin dit *contra Germanos*. Mais les historiens marquent souvent par ce nom toutes les nations septentrionales.





ARTICLE XIII.

Maxime & Balbin sont tuez par les Pretoriens.

'LEs Pretoriens qui avoient combatu sous Maximin ne voyoient qu'avec regret regner des Princes choisis par le Senat, & opposez par luy à celui qui avoit esté choisi par eux. Ils croyoient avoir perdu leurs plus grands avantages en perdant le droit de nommer les Empereurs. Plus on disoit de mal de Maximin, & de bien des autres, plus il leur sembloit qu'on vouloit leur insulter. Ils s'estoient soumis à Maxime avec cette mauvaise disposition : ils s'y estoient confirmez par l'entrée triomphante de ce prince, à laquelle ils n'avoient assisté qu'avec un visage triste: & ils avoient surtout esté fort piquez de ces paroles qui s'estoient dites alors dans le Senat : » Voilà comment agissent les Princes qui » ont esté elevez par un choix sage & judicieux ; voilà comment » perissent ceux qui ont esté elus par des ignorans & des temeraires. 'Les troupes du Rhein que Maxime avoit amenées, leur donnoient aussi beaucoup d'ombrage. Car ils s'imaginoient qu'on ne tenoit ces troupes à Rome que parcequ'on se defioit d'eux : & ils craignoient mesme qu'on ne voulust les casser, comme avoit fait Severe, pour mettre les autres à leur place. Max.&B.p.159.170.|Her. l. 8.p. 618.d|620.b. Her.l. 8.p.620.c.

'Aprés avoir donc esté quelque temps à chercher un pretexte pour se défaire de Maxime & de Balbin sans en trouver, enfin durant qu'on celebroit les jeux Capitolins, ausquels tout le monde estoit occupé, les deux Empereurs estant demeurez presque seuls dans le palais, ils s'y en vinrent avec fureur. Maxime averti le premier de leur venue, vouloit mander les troupes du Rhein, qui eussent pu les garantir de ce danger : mais Balbin s'y opposa. Car quelques grandes qualitez qu'ils eussent tous deux, ils n'estoient pas exemts de la jalousie qui se rencontre presque toujours entre les egaux. Ils avoient l'un & l'autre des sujets assez grands [de se rabaisser audessous de son collegue ; mais ils ne songeoient qu'à ce qui pouvoit] les elever audessus : & chacun d'eux eust esté bien aise de s'en prévaloir pour s'attirer la principale autorité. 'Balbin s'estoit piqué de ce que Maxime avoit remporté le principal honneur de la défaite de Maximin sans en avoir eu la peine. 'Tout cela formoit entre eux une mesintelligence qui se voyoit assez, quoiqu'ils la dissimulassent : & ce fut enfin la cause de leur ruine. c. d|Max.& B. p 170.c.d. Max. & B. p. 169.c. p.170.c.

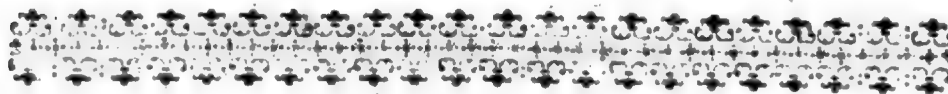
d.e|Her.p.621. 'Car Balbin ne voulant point croire ce qu'on disoit des Pretoriens, s'imagina que c'estoit contre luy que Maxime vouloit mander les troupes du Rhein qui luy estoient fort attachées. Ainsi il ne vouloit point souffrir qu'on les fist venir: & durant qu'ils contestoient sur cela avec assez de chaleur, les Pretoriens arriverent, "forcerent ceux qui gardoient l'entrée du palais, se jetterent sur tous les deux Empereurs, leur dechirerent leurs habits, les trainerent hors du palais pour les emmener au camp, & leur firent toutes les indignitez & tous les mauvais traitemens que leur insolence leur put inspirer. Ils leur en vouloient faire encore davantage: mais apprenant que les troupes du Rhein accouroient en armes pour secourir les Princes, ils les tuerent enfin, & laisserent leurs corps étendus sur le chemin. (custodes aureis.)

Her p.621.622| Max. & B. p. 170. e|Gord. v. p.160.d. 'Ils se retirerent en mesme temps dans leur camp, & y emmenerent avec eux le jeune Gordien, [qu'ils avoient apparemment trouvé dans le palais avec Maxime & Balbin:] & comme ils ne voyoient personne qu'ils crussent leur estre plus propre, ils le proclamerent Auguste: & ils disoient au peuple pour s'excuser, qu'ils avoient tué ceux qu'il avoit rejettez d'abord, & qu'ils avoient elevé à l'Empire celui qu'il avoit demandé. Les troupes du Rhein sachant que ceux qu'ils venoient défendre estoient tuez, se retirerent en leur quartier, sans entreprendre une guerre inutile pour les venger. Ainsi Gordien demeura paisible possesseur de l'Empire.

Her. l. 8. p.622. 'Voilà la fin funeste & indigne d'eux qu'eurent Maxime & Balbin, qu'on pouvoit dire avoir mérité par leurs grandes qualitez le rang où ils avoient esté elevez par le jugement du Senat. Max & B. p. 171. c. 'On prétend que Maxime des qu'il fut fait Empereur, avoit prévu que cela arriveroit. Car s'entretenant avec Balbin sur l'état où ils seroient s'ils pouvoient vaincre Maximin, & Balbin disant qu'ils s'acquereroient l'amour du Senat, du peuple, & de tout ce qu'il y avoit d'hommes dans l'Empire; Maxime répondit, Mais je crains que nous ne nous attirions aussi la haine des soldats, & une fin [malheureuse.

Cens.c.18.p.132. Onu. p. 258. e| Cod.J.2.t. 10.l. 2.p.195. L'histoire de leur mort donne assez lieu de croire qu'elle suivit de pres celle de Maximin:] '& en effet les jeux Capitolins qui se faisoient tous les cinq ans, [& durant lesquels ils furent tuez,] se celebrerent certainement en cette année 238. 'Ce fut mesme des devant le 22 de juin, s'il n'y a point de faute dans une loy datée de ce jour, qui porte le nom de Gordien seul. ["Mais il semble qu'ils peuvent bien avoir esté jusque vers le milieu du NOTE IX.

mois de juillet,] 'puisqu'on leur attribue trois mois ou cent jours depuis la mort de Maximin, & un an [depuis leur election,] [b]ou mesme deux, [c'est à dire qu'ils ont commencé le deuxieme.] Chr. Al. p.625| Euty. p.387. [a] Max. & B. p. 171.c. [b] Gord. v. p.150. d.



L'EMPEREUR GORDIEN LE JEUNE



ARTICLE PREMIER.

Des deux Gordiens Augustes, l'un ayeul, & l'autre oncle du jeune.



[GORDIEN qui regna aprés Maximin, ou pour parler plus exactement, aprés Maxime & Balbin, est le troisieme de son nom & de sa famille qui a porté le titre d'Auguste.] 'Le premier des trois, ayeul de celui-ci, est nommé dans les inscriptions M. Antoine Gordien, 'quoique quelques uns luy aient donné le nom d'Antonin au lieu de celui d'Antoine. 'Estant mort [l'an 237,] agé de 80 ans, [il doit estre né en 157 sous le regne de T. Antonin.] [c]Son pere nommé Metius Marcellus, estoit de la race des Gracques, & Ulpia Gordiana sa mere de la famille de Trajan. [Il prit d'elle le nom de Gordien, & celui d'Antoine de quelque autre parent qui l'avoit apparemment adopté.] Le Consulat estoit ordinaire dans sa maison. 'Il l'eut luy mesme deux fois dans un age déja fort avancé, la premiere fois avec Caracalla [1] [en 213,] & la seconde avec Alexandre en 229, [c'est à dire en la mesme année que ces princes.] 'Ses richesses" répondoient à sa noblesse, '& il en usoit magnifiquement: ce qui le fit aimer du peuple. 'On marque que c'est le premier particulier qui ait eu un" habit Consulaire à luy; les autres, & quelquefois mesme les Empereurs, se contentant de celui qu'on gardoit dans le Capitole. 'Il estoit tres bien fait de corps: [d] & on pretend qu'il ressembloit extremement à Auguste.

Goltz. p. 102. e| Spanh. l. 2. p. 91. Gord. v. p. 151. c. Her. l. 7. p. 595. b. [c] Gord. v. p. 151. c. p. 152. a. 1. p. 151. d. &c. e|152. p. 152. b. *palmatam tunicam & togam pictam.* c. [d] p. 160. b.

'Pour ses mœurs, l'Empereur Alexandre le loua publiquement comme un homme juste, bon, &" incorruptible. 'Il estoit plein d'affection pour les siens, tres respectueux envers Annius

p. 152. d. e|143. c. *continenté.* p. 152. e|153.

1. Il paroist par la suite, *p. 152. b*, que Caracalla regnoit alors.

Severus son beaupere, tres sobre dans le boire & dans le manger, si moderé, dit on, & si reglé en toutes choses, qu'on ne voyoit jamais en luy ni passion ni excés.

p.151.d.e|152.d. 'Il fut tres bien instruit dans les lettres: il avoit beaucoup d'eloquence: mais il excelloit surtout pour la poesie. On conservoit encore dans le siecle suivant divers poemes qu'il avoit faits estant tout jeune, entre autres son Antoniniade, où il avoit décrit en 30 livres toute l'histoire d'Antonin & de M. Aurele, leurs guerres, & tout ce qu'ils avoient fait en particulier & en public. p.152.c. 'Il écrivit aussi en prose les eloges de tous les Antonins. p.153.a. 'Toute son occupation estoit de lire Platon, Aristote, Ciceron, Virgile, & les autres anciens auteurs.

p.151.d|152.c.d. 'Au sortir de son second "Consulat, [c'est à dire en l'an 230,] il fut fait Proconsul d'Afrique par le Senat, à la sollicitation de tous ceux qui souhaitoient de faire estimer le regne d'Alexandre dans cette province. Aussi Alexandre écrivit au Senat pour le remercier de ce choix, & l'assurer qu'il luy avoit esté tres agreable. Gordien se fit en effet beaucoup aimer dans l'Afrique. [Il y demeura jusqu'en l'an 237, auquel il fut fait Auguste sur la fin du mois de may, & tué environ six semaines aprés, comme on le peut voir sur l'histoire de Maximin. p.158.c. 'Il avoit epousé Fabia Orestilla "petite niece d'Antonin, p.152.c. '& fille d'Annius Severus. a a.b. Il en eut une fille nommé Metia Faustina, mariée à Junius Balbus qui fut Consul, & un fils au moins, p.152.c|158.e. 'nommé d'abord Antoine Antonin, (car il semble que c'est le sens de Capitolin,) & ensuite Gordien comme son pere; Bir.p.331| Goltz.p.102.f. '& c'est sous ce nom qu'il est marqué dans les médailles, où il est appellé M. Antoine Gordien: b Bir.p.332. [b]mais avec le seul titre de pontife, au lieu que son pere prenoit celui de grand pontife. Gord.v.p.158.b. [Il naquit en 191 sous Commode,] 'puisqu'il p.159.a. mourut [en 237,] agé de 46 ans. 'Il avoit une tres grande memoire: & Serenus Sammonicus le jeune, qui avoit esté son maistre, luy ayant laissé sa bibliotheque composée de 62 mille volumes, cela luy acquit une grande estime parmi les savans & les gents de lettres. a|160.a. 'On a eu de luy diverses pieces en vers & en prose, qu'on voyoit venir d'un beau genie, mais qui se negligeoit. p.160.b.c. 'Il paroist avoir surtout excellé dans le droit: c Alex.v.p.137. [c]& aussi il estoit l'un des principaux dans le Conseil d'Alexandre. d n.S.p.241.2. [d] Il avoit de plus une grande bonté qui le faisoit beaucoup aimer. e Gord.v.p.159.a.c. [e] Mais du reste il se donnoit tout aux plaisirs: e b.c|160.a. f p.157.e|Her. l.7.p.601.a. [f]& on luy a reproché de s'estre tellement perdu par ses voluptez, que dans la vigueur de l'age, il avoit la foiblesse des vieillards. g Gord.v.p.159.b. [g]Il fut aimé d'Helogabale

ex Consulatu | pronepotem.

bale qui le fit Questeur. Alexandre luy donna la Preture de Rome, où s'estant fait fort estimer, il eust bientost aprés le Consulat. Il fut depuis envoyé en Afrique, ou dés le temps d'Alexandre, ou sous Maximin, pour y estre Lieutenant de son pere.
V.Maximin § 4, 6. ['Il fut fait Auguste par luy, & y perit aussi avec luy.]



ARTICLE II.

Le jeune Gordien est fait Cesar, & puis Auguste.

'ON pretend que le second Gordien avoit jusqu'à 22 concubines, dont chacune luy donna trois ou quatre enfans, mais qu'il n'a jamais eu de femme legitime dont il pust avoir un successeur. 'Neanmoins Dexippe, & encore un autre historien, le font pere du troisieme Gordien, [à l'occasion duquel nous avons parlé des deux autres.]'Mais selon Herodien, ce dernier Gordien estoit seulement neveu du second, fils d'une fille du premier, '& c'estoit l'opinion la plus commune vers l'an 320. [Que si elle est veritable, il y a bien de l'apparence qu'il fut adopté par son oncle pour luy succeder.]'Car toutes les inscriptions luy donnent le nom de M. Antoine Gordien, [& non celui de Junius Balbus dont il estoit fils.] 'On parle diversement de son age: mais nous croyons nous devoir arrester à Herodien,] 'qui dit que lorsqu'il fut fait Auguste [vers le milieu de l'an 238,] il avoit environ treize ans. [Ainsi il peut estre né en 225 ou 226,] 'le 20 de janvier, auquel un ancien calendrier marque la naissance de l'Empereur Gordien.

(Gord. v. p. 159. b. c. d. | d|160. d. | Her. l. 7. p. 605. a. | Gord. v. p. 160. d. | Goltz|Occo| Onu. | Gord. v. p. 160. c. d| 166. e. | Her. l. 8. p. 622. | Buch. p. 276. 281.)

§ 2. [Nous avons vu sur Maximin",]'qu'aprés que le Senat eut nommé Maxime & Balbin Augustes [le 9 de juillet 237,] le peuple declara qu'il vouloit avoir un Prince de la maison des Gordiens, & cela obligea le Senat de faire amener Gordien dont nous parlons, & de le declarer Cesar dés le jour mesme; ce que le peuple receut avec une extreme joie: '& il témoigna toujours depuis une affection extraordinaire pour ce jeune prince, comme pour recompenser en luy les services rendus à l'Etat par son ayeul & par son oncle, qui s'estoient exposez à la mort pour le delivrer de la tyrannie de Maximin. 'Il continua à estre elevé par sa mere, [mais apparemment dans le palais:]'& on voit qu'on luy donnoit part à tous les honneurs imperiaux.

(Her. l. 7. p. 604. 605. | Gord. v. p. 160. e| Max. & B. p. 168. c. | p. 160. d. | Max. v. p. 147.)

L'AN DE JESUS-CHRIST 238, DE GORDIEN I.

V.Maximin note 11. *"Annius Pius* ou *Ulpius*, *& Pontianus*, *Consuls.*

[Enfin Maxime & Balbin ayant esté tuez en l'an 238 vers le

Her l.8. p. 621. d. milieu de juillet,] 'les Pretoriens * auteurs de ce meurtre, pour eviter la haine & la punition qu'ils meritoient, emmenerent Gordien dans leur camp, & le proclamerent Auguste. 'Ce titre luy fut [aussitost] confirmé par le Senat, par le peuple, & par toutes les provinces, avec des témoignages de joie, d'amour, & de zele tout à fait extraordinaires. 'Ainsi quoiqu'il n'eust encore qu'environ treize ans, il demeura neanmoins paisible possesseur de l'Empire, sans estre troublé par aucune guerre civile: 'la paix & l'union fut aussitost rétablie entre les Pretoriens & le peuple: & les Romains se consolerent par les plaisirs qu'ils goustoient dans le repos, de tant de maux qu'ils avoient soufferts [depuis la mort d'Alexandre.]

Gord. v. p. 160. d. — Her. l.8. p. 622. — Gord. v. p. 151. a.

* V. Maximin § 13.

p. 164. b. 'Gordien estoit bien fait, d'un naturel gay & agreable, qui se faisoit aimer de tout le monde, plus qu'aucun Prince ne l'avoit jamais esté. Les soldats l'appelloient leur enfant, les Senateurs leur fils, & le peuple sa joie & ses delices. Il se rendit de p. 161. d. plus fort habile dans les sciences. 'Il vouloit savoir toutes p. 164. b. choses pour n'estre pas trompé: '& on pretend qu'il avoit toutes les qualitez necessaires pour bien regner, s'il en eust eu l'age.

p. 161. b. c. [Mais il manquoit d'une mere semblable à Mamée.] 'Celle b. c. d. e. qu'il avoit ignoroit ou souffroit beaucoup de maux, '& le laissa tomber entre les mains d'un Maurus, & de quelques autres affranchis ou eunuques, qui s'entendoient ensemble pour le vendre, afin que ce que l'un avoit dit estant appuyé par tous les autres, le jeune Prince trompé par ce consentement de tous ceux en qui il avoit de la confiance, ne fist rien que ce qu'ils vouloient, & fist bien des choses dont il eut regret depuis. Par ce moyen" ils chasserent tous les bons d'auprés de luy, mirent dans les emplois les personnes les plus indignes, comme un Felix qu'ils firent Prefet du Pretoire, pillerent l'Epargne, & firent tous les autres maux dont de méchans ministres sont capables. Cela dura jusqu'à ce que Gordien fut marié [en 241 ou 242.]

" &c.

L'AN DE JESUS-CHRIST 239, DE GORDIEN 1, 2.

Idat. & alii | Goltz. 'M. *Antonius Gordianus Augustus, & Aviola Consuls.*

a Bir. p. 33 | Goltz. p. 123. c | Cod. Just. t. 4. p. 417. 'a Gordien avoit esté designé pour ce Consulat [avant la mort de Maxime & de Balbin,] lorsqu'il n'estoit encore que Cesar. 'Nous avons une loy du premier avril de cette année, datée d'Antioche, [où il n'y a neanmoins aucune apparence que Gordien fust alors: & toutes les autres de Gordien qui sont en grand nombre, ne marquent point le lieu où elles ont esté faites. Aussi on voit par le titre de cette loy, que son autorité est fort incertaine; & elle ne fait pas mesme de nombre.]

ARTICLE III.

Revolte de Sabinien étoufée: Gordien regne tres bien sous la conduite de Misithée son beaupere.

L'AN DE JESUS-CHRIST 240, DE GORDIEN 2, 3.

'*Sabinus II, & Venustus, Consuls.*

Buch.&c| Onu. p.259. a| Gord. v. p. 161. a.

[SABIN est mal nommé Albin par Idace & par la chronique d'Alexandrie.][a] On croit que c'est ce Vectius Sabinus de la famille "de Trajan, qui en l'an 227 avoit ouvert l'avis de faire Maxime & Balbin Augustes.

a Onu p.259. a| Max.&B.p.166. b.c.

Ulpiorum.

'Sabinien se revolta cette annnée en Afrique avec quelques autres, & voulut se faire Empereur. Mais le gouverneur de Mauritanie, que les factieux avoient assiegé d'abord, les reduisit en un tel état par le secours qu'il receut de Gordien, qu'ils vinrent eux mesmes[1] à Carthage livrer Sabinien, & demander pardon de leur faute. Ils l'obtinrent, & la revolte finit ainsi.

Gord. v. p. 161. a b| Zos. l.1 p. 640. 641.

'Une loy du 3e novembre de cette année est adressée à Domice Prefet du Pretoire.

Cod. J. 1. 50. l. 1. p. 161.

'On raporte en l'an 240 ce que dit Aurele Victor, que Gordien celebra des jeux instituez par Neron en l'an 60, pour estre renouvellez de cinq ans en cinq ans. [Je pense que c'est l'unique fois que l'histoire parle de ces jeux depuis la mort de Neron: & je ne sçay si Victor ne les auroit point confondus avec les jeux Capitolins de Domitien, qui s'estant faits en 238, ont dû se faire encore en 242, l'année que Gordien partit pour aller contre les Perses: & cela conviendroit mieux à la narration de Victor.]

Nor.dec. c.1.p. 76.

L'AN DE JESUS-CHRIST 241, DE GORDIEN 3, 4.

'*Gordianus Augustus II, & Pompeianus, Consuls.*

Idat. & alii.

'Le dernier est nommé Papinien dans Capitolin selon les imprimez: mais on trouve Pompeien dans des manuscrits de cet auteur, aussibien que dans les fastes '& les inscriptions.[b] Il est surnommé Civica dans une inscription, qu'on pretend estre indubitable, quoiqu'elle vienne de Ligorius. Ainsi il peut bien estre descendu [du "frere de Lucius Cæsar,] qui portoit les mesmes noms, & qu'Adrien fit Consul en l'an 136.

Gord. v. p. 161. b| n C.p.195.1.a.
Gal.chr. t. 2.p. 610. 2. b.
b Rein. p. 633. 634.

V. Adrien §14.

'La guerre de Perse commença des cette année: mais elle n'obligea Gordien de partir de Rome que l'année suivante, où nous

Gord. v. p.161. b|162. a.

1. Je ne voy pas que cela convienne avec ce que dit Zosime, que c'estoient les Carthaginois qui avoient elevé Sabinien à l'Empire.

p. 161. b. remettons à en parler. 'Gordien avant que d'y aller se maria
Gal. chr. ut sup. 'des cette année au plutard, avant le mois de decembre, [quoique selon la supputation d'Herodien, il ne fust pas encore dans
Eutr|Grut. p. 272. 5. 6|1085. 11| Gol. z p. 105. la 18e année de son age.] 'Il epousa [1] Furia Sabina Tranquillina, 1.
a Gord. v. p. 161. [a] fille de Misithée, appellé Timesicle par Zosime. [On ne trouve
b|Zos. l. 1. p. 641. a. rien de Tranquilline sinon qu'elle a esté honorée du titre de Auguste: & on ne dit point qu'elle ait eu d'enfans.] [b] Les plus
b Spanh. l. 7. p. 644|Bir. p. 342. habiles veulent aujourd'hui qu'on lise Sabinia dans ses inscriptions, & non Sabina. [c] On a trouvé plusieurs medailles d'elle &
c Rein. p. 55. de Gordien l'an 1633, en Allemagne.

Gord v. p. 161. 162|Zos. p. 641. a. 'Gordien voulut avoir Misithée pour beaupere, parcequ'il estoit celebre par sa science & son eloquence. [Mais il avoit d'autres qualitez encore plus excellentes, qui parurent des qu'il fut mis dans l'emploi.] Car Gordien l'ayant fait Prefet du Pretoire aussitost qu'il eut epousé sa fille, il changea toute la face de la Cour, en faisant comprendre à Gordien qu'on le trompoit & qu'on le vendoit: de sorte que ce prince agrea tous les changemens qu'il voulut faire, & chassa de la Cour Maurus & les autres qui trafiquoient de sa confiance. Il corrigea encore divers autres desordres, tant par sa propre lumiere qui estoit grande pour son age, que par les sages conseils de son beaupere. Ainsi il devint considerable non par sa seule noblesse, (car jusque là il n'avoit rien autre chose qui le relevast,) mais par ses actions & par sa bonne conduite:] & son regne ne parut plus estre celui d'un enfant. Il vouloit que Misithée l'appellast son
Gord. v. p. 161. d. fils, & il luy donnoit le titre de pere. 'Il reconnoissoit avec joie
d e|Grut. p. 439. 3. qu'il luy devoit tous ses bons succés, [d] & trouvoit bon que le Senat le qualifiast le pere des Princes, & le tuteur de la Republi-
Gord. v. p. 161. e. que. 'On raporte une lettre qu'il luy écrivit, où il avoue qu'un Prince est bien malheureux quand on luy cache la verité, parceque ne pouvant pas tout voir par luy mesme, il faut qu'il agisse suivant ce que les autres luy disent.

p. 163. a. 'Misithée depuis qu'il eut esté fait Prefet du Pretoire, eut toujours soin de visiter jusqu'aux armes des soldats. Il ne souffroit point qu'on enrolast personne qui ne fust en age [& en état] de servir. [Dans les marches il faisoit toujours environner le camp d'un fossé: souvent il alloit visiter la nuit les corps de garde. Son amour pour le Prince & pour l'Etat le faisoit aimer de tout

Grut. p. 272. 7. Conc. t. p. 1011. e. 1. 'Une inscription d'Espagne l'appelle *Flavia Valeria Tranquillina*. [Elle pourroit bien estre fausse ou tres mal copiée. Car c'est apparemment celle] que Mendoza cite sur le Concile d'Elvire, mais en y lisant *Furia Sabinia Tranquillina*.

le monde. Les officiers des troupes l'aimoient aussi, mais le craignoient en mesme temps: de sorte qu'ils n'avoient ni la volonté ni la hardiesse de faire des fautes. 'On marque encore de luy qu'il avoit tellement pourvu toutes les villes frontieres de blé, de fourage, & de toutes les autres choses necessaires, que les plus petites pouvoient " nourrir l'Empereur avec son armée durant quinze jours, les autres davantage à proportion de leur grandeur, & toutes celles qui estoient considerables, le pouvoient faire une année entiere. a|162. c. ferre. potior.

'Il y eut en ce temps ci un grand tremblement de terre, qui fit abysmer des villes entieres avec leurs habitans. On fit pour cela bien des sacrifices à Rome, & par toute la terre. p. 162. a.

'Il y en a qui mettent " sous Gordien l'avantage remporté sur les François par Aurelien, qui fut fait Empereur [en 270,] & qui estoit alors Tribun dans une legion à Mayence. Il paroist en effet que c'estoit un temps où on songeoit à faire la guerre aux Perses: '& on attribue à Gordien une victoire sur les Germains, [qui est le nom qu'on a donné encore longtemps depuis aux François.] C'est peutestre la premiere fois que l'on rencontre le nom de cette nation, qui est devenue si celebre. [Mais nous trouverons " quelqu'autre occasion d'en parler plus amplement, & d'examiner en mesme temps ce passage. V. Valerien § 3. Vorb p. 474. 1| Aurel. v p. 211. b. Gord. v. p. 165. b. Ibid.



ARTICLE IV.

Sapor Roy de Perse declare la guerre aux Romains, prend Nisibe: Gordien marche contre luy.

L'AN DE JESUS-CHRIST 242, DE GORDIEN 4, 5.

'*C. Vettius Aufidius Atticus, & C. Asinius Prætextatus, Consuls.* Gord v. p. 162. b| Idat. &c| Onu. p. 259. d.

aGORDIEN ouvrit cette année le temple de Janus, pour montrer que la guerre estoit ouverte & declarée [contre les Perses. Je pense que c'est le dernier qu'on trouve avoir fait cette ceremonie.] Il partit ensuite de Rome, prit son chemin par la Mesie, & selon les historiens, il mit en fuite, chassa, eloigna, & extermina en passant tout ce qu'il y avoit d'ennemis dans la Thrace. [Cela peut avoir raport] à ce qu'on trouve qu'il avoit vaincu les Sarmates & les Gots. 'On marque en mesme temps que les Alains le battirent en un combat tumultuaire dans les champs " de Philippes en Macedoine, ou de Philippople en Thrace. [Il passa de Thrace en Asie,] '& c'est peutestre ce a Gor. v. p. 162. b| Aur. Vict| Eutr. Gord. v p. 165. b. c. Philippicis. Bir. p. 330.

passage qui est marqué par un vaisseau dans quelques unes de ses medailles qui ne portent point d'année.

[Nous avons vu sur Alexandre" comment Artaxerxés avoit § 15.
Her.l.6.p.583.a. rétabli la monarchie des Perses.] 'Aprés la guerre qu'il avoit eue contre Alexandre [en 233,] il estoit demeuré trois ou quatre
l.7 p. 600. b. ans en paix, '& s'y tenoit encore au commencement de l'an 237.
Sync. p. 361. d. [Mais dans la mesme année il reprit les armes,] '& s'il en faut croire le Syncelle, il se rendit alors maistre de Nisibe & de Car-
Max.&B.p.170. c. res: 'de sorte qu'aprés la mort de Maximin en l'an 238,] l'Empereur Maxime se disposa aussitost à marcher contre les Perses. Mais il fut tué avant que de pouvoir partir :] [& l'histoire ne nous apprend plus rien sur ce sujet jusqu'à la mort d'Artaxer-
xés, 'qui doit estre arrivée en 240 ou 241, selon le temps que les historiens donnent à son regne.] V. Alexandre § 16.

Agath. l. 4. p. 134. b Abulf. p. 8 [Euty p. 375] Sync p. 361. b. a Zon. p. 229 c. b Euty. p. 375. c Agath. l. 4. p. 133. a.c. d[134. b. 'Sapor I. son fils fut le successeur [de son ambition aussibien que] de sa couronne. [a] On écrit qu'il estoit d'une grandeur de corps prodigieuse. [b] Eutyque le loue aussibien que son pere d'un tres grand amour pour la justice : il dit qu'il visitoit ses pays, & avoit soin de les faire cultiver. [c] Au contraire Agathias le de-peint comme un homme ennemi de la justice, colere, cruel, sanguinaire, detestable, qui ne pardonnoit presque jamais, & digne d'établir les exemples [1] les plus horribles. Le traitement qu'il 1.
fit à l'Empereur Valerien, autorise le jugement d'Agathias : [& nous ne voyons point qu'il eust aucun juste sujet de guerre con-
p.134. b[Abulf. p. 80. d Gord.v.p.151. b. tre les Romains,] 'à qui neanmoins il fit d'étranges maux durant [2] 31 ans qu'il regna. [d] Il commença des l'an 241, [c'est à dire 2.
des l'entrée de son regne.] [e] Ce qu'on en sçait de particulier,
e p. 162. b. d. c'est qu'il avoit pris Nisibe, Carres, & les villes des environs.
d[n.C.p.155.2.c. On ecrit qu'il prit Antioche mesme. 'Mais les [3] termes dans lesquels Gordien en parle dans une lettre au Senat, peuvent mar- 3.
v. p. 162. c. quer seulement qu'il estoit pres de la prendre. 'On le redoutoit déja jusqu'en Italie. [4] Il semble que les troupes Romaines de 4.
l'Orient eussent pris parti dans les siennes.

Euty. p. 376. 379. 'Eutyque dit qu'ayant mis le siege devant Nisibe, & ne la pouvant emporter [d'assaut,] il fit bastir pres des murailles un chasteau extremement haut, d'où il tiroit sans cesse dans la ville, & empeschoit que personne n'en sortist ; ce qui reduisit

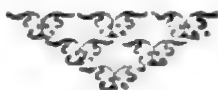
1. comme d'ecorcher les criminels.
Euty. p. 375. 2. Eutyque dit *trente ans & un mois*.
3. *ab Antiochensium cervicibus, quas jam nexas Persico ferro gerebant, & reges Persarum, & leges amovi-*
Spant.n.S.p.265. r. 1. *mus*. Saumaise croit qu'Antioche avoit esté prise.
a n.C.p.155.2.b. 4. *cùm instructus esset & suis copiis & nostris*. [a] Mais les manuscrits ont *esset suis copiis, nostris tamen &c.*

enfin les habitans dans la necessité de penser à se rendre. Mais dans le mesme temps Sapor receut nouvelle qu'un certain peuple faisoit de grands ravages dans le Corasan, [qui est une partie de la Perse:] & comme cela l'obligeoit de partir en diligence, il envoya dire aux habitans que s'ils vouloient promettre de ne point toucher à son chasteau jusqu'à ce qu'il fust revenu, il n'y laisseroit point de garnison. Les habitans le promirent: mais des qu'il fut parti, ils firent une forte muraille autour du chasteau, & l'enfermerent ainsi dans la ville.

'Sapor revint au bout de quelque temps, & trouvant les choses en cet état, il accusa ceux de Nisibe de luy avoir manqué de parole, assiegea la ville de nouveau, & fut encore longtemps sans la pouvoir prendre. 'Il y eut enfin deux personnes qui luy firent esperer que Dieu l'en rendroit le maistre, si luy & toutes ses troupes s'unissoient ensemble pour l'en supplier. Cela s'étant executé sans qu'on en vist d'effet, & Sapor s'en plaignant à ces personnes, ils luy dirent qu'apparemment on n'avoit pas prié comme on devoit; qu'il falloit que tout le monde s'unist avec un desir sincere, & formast comme [un seul cœur &] une seule personne; qu'assurément une priere de cette sorte seroit exaucée. Sapor ayant donc exhorté tout le monde à s'adresser à Dieu avec cette union & cette affection pure & sincere, on assure, dit Eutyque, que dés qu'on eust fait deux prieres, la muraille de la ville se fendit depuis le haut jusqu'en bas, & fit une grande ouverture, par laquelle les Perses estant entrez, firent un grand carnage de tous ceux qui estoient en estat de porter les armes, 'emmenerent les autres captifs, & emporterent un tres grand butin. Sapor voulut qu'on laissast la muraille toute ouverte comme elle estoit, afin que ce fut un exemple [de la justice de Dieu contre les perfides.]

'Eutyque met ceci en la 12e année du regne de Sapor, [c'est à dire en l'an 251 ou 252. Mais il n'y avoit point alors de guerre entre les Perses & les Romains; & cet auteur n'est pas fort juste dans sa chronologie. Nous ne pretendons pas non plus que les faits qu'il rapporte, soient fort assurez, n'ayant vécu que dans le neuvieme & dixieme siecle.]

Marginal notes: p. 379. — &c. — p. 380. — p. 383. — p. 376.



ARTICLE V.

Gordien remporte de grands avantages sur les Perses: Mais Misithée meurt.

Gord.v.p.162. b. c. d'Aur. Vict.|Eutr. 'GORDIEN fit un prodigieux armement contre un ennemi si redoutable: mais sa principale force estoit la sage conduite de Misithée. Il defit les Perses en plusieurs combats, reconquit Carres, Nisibe, & le reste de ce qu'ils avoient pris dans l'Orient, contraignit enfin Sapor de se renfermer dans les bornes de ses Etats, & se trouva en état de l'aller poursuivre jusqu'à Ctesiphon. Il semble selon la chronique d'Eusebe & selon le jeune Victor, qu'il ait affectivement poussé ses victoires jusque là, Capitolin remarque que Sapor [ne songeant qu'à se retirer promtement,]'dans la crainte qu'il avoit de Gordien, fit sortir luy mesme des villes toutes les garnisons qu'il y avoit mises, sans faire aucun tort aux habitans.

Petr. leg. p. 25. c. d. [On peut raporter à ce temps-ci ou à celui "d'Odenat,]'ce qu'on trouve dans un fragment de Pierre le Patrice, Que Sapor ayant passé l'Euphrate, ses soldats s'embrassoient les uns les autres, tant ils estoient aises d'avoir echapé un peril dont ils avoient cru ne point revenir. Il envoya ensuite aux soldats qui estoient en garnison dans Edesse, (car on ne dit point que cette ville ait esté prise sous Gordien,) & leur offrit toute la monnoie de Syrie qu'il avoit, s'ils vouloient le laisser passer, parcequ'il se hastoit, disoit-il, de s'en aller en son pays pour y celebrer une feste. Les soldats accepterent ce parti, [ne sachant peutestre pas encore que Gordien avoit vaincu les Perses, & les poursuivoit.] V. Gallien § 6.

Bir. p. 340. 'On a une medaille de la cinquiéme année de Gordien, qui represente son passage sur un pont de bateaux. [Et ce fut peutestre ainsi qu'il passa l'Euphrate. Car il entra dans la Mesopotamie,]'& il estoit déja arrivé à Nisibe, [soit en cette année, soit en la suivante,] lorsqu'il écrivit au Senat la lettre dont Capitolin raporte un extrait. Il y demande des prieres pour luy, & des actions de graces pour Misithée. 'Le Senat ordonna sur cela que Gordien triompheroit sur un char trainé par des elephans, "puisqu'il avoit vaincu les Perses, & decerna aussi un char de triomphe à Misithée avec une inscription magnifique qui le qualifioit le tuteur de la Republique. 'On croit qu'on l'a encore presque toute entiere à Rome.

Gord.v.p.162. d.

d.e.

triumpho Persico.

B.C.p.295.2.f| B.S.p.265.2.c.

L'AN

L'AN DE JESUS-CHRIST 243, DE GORDIEN 5, 6.

'*Arrianus, & Papus, Consuls.* Buch.& alii.

aLe premier est appellé Aprien dans Capitolin, [ce qui n'est apparemment qu'une faute de copiste,] & Aurelien dans la chronique d'Alexandrie. Onu.p.259.f. a Gord.v.p.163.b.

'On voit par une inscription du 23 de janvier, que Flavius Eurycles Epityncanus estoit alors Prefet de Rome. Onu.p.259.e.f.

'La prosperité du regne de Gordien finit cette année par la mort de Misithée son beaupere, qui laissa en mourant tous ses biens à la ville de Rome pour augmenter ses revenus. bOn pretend que les medecins luy ayant ordonné un remede pour un flux de ventre dont il estoit incommodé, [Julius] Philippus qui avoit plusieurs sujets de le craindre, luy en fit donner un tout opposé. Aprés qu'il fut mort, ce mesme Philippe fut fait en sa place Prefet du Pretoire, & comme le pere de l'Empereur. Gord.v.p.162.e|163.b|Zos.l.1.p.641.b.c. b Gord.v.p.162.c. c p.163.a.b.

'Gordien entra [ensuite] sur les terres des Perses, [où il eut le succés que nous verrons l'année suivante.] Le philosophe Plotin se mit dans ses troupes, pour trouver moyen de conferer avec les philosophes de la Perse & des Indes. Il estoit alors dans sa 39e année, [qui selon la chronologie qu'en fait Porphyre, répond à la 243e de J. C.] Plot.v.p.2.f.g. V.Ammone

✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

ARTICLE VI.

Philippe Prefet du Pretoire fait tuer Gordien afin de regner en sa place.

L'AN DE JESUS-CHRIST 244, DE GORDIEN 6.

'*Peregrinus, & Æmilianus, Consuls.* Buch. & alii.

'PHILIPPE elevé à la charge de Prefet du Pretoire, porta aussitost son ambition jusqu'à l'Empire. Comme il falloit pour cela rendre Gordien odieux aux soldats, il le fit non par les fautes de Gordien, mais par les siennes propres. Lors donc que l'armée [qui alloit entrer sur les terres des Perses,] estoit encore 1 entre Carres & Nisibe, il fit avancer, par des ordres [donnez au nom du Prince,] les vaisseaux qui portoient les vivres, afin que les soldats qui en manqueroient, murmurassent contre Gordien. Cela arriva en effet: & Philippe profitant de ce murmure, faisoit dire par les soldats les plus turbulens qu'il avoit gagnez, que Gordien [agé seulement de dixneuf ou vingt ans,] Gord.v.p.163.b.c|Zos.l.1.p.641.c.

1. c'est ce que dit Zosime: & neanmoins il semble qu'en prenant cette route, qui s'eloigne beaucoup des rivieres, les vaisseaux estoient inutiles.

estoit trop jeune pour commander, & qu'il eust falu avoir un Empereur plus capable de conduire une armée, & de gouverner l'Etat, comme estoit Philippe.

Amm. l. 23. p. 246. d|n. p. 260. [Nonobstant cette mauvaise disposition,] 'Gordien vainquit les Perses à Resaine ville de Mesopotamie sur la riviere d'Abora, & obligea leur Roy à fuir, comme nous l'apprenons de Julien l'apostat. l. 23. p. 246. d| Eutr| Fest| Aur. Vict. epi. 'Il s'en revenoit triomphant, & estoit prest de jouir du fruit de ses victoires, a Ibid| Zos. l. 1. p. 641. d. [a] lorsqu'il fut accablé par la faction de Philippe, b Gord. v. p. 163. c. [b] qui ayant déja gagné les principaux de l'armée, fit marcher les troupes par un pays où elles ne trouvoient point de vivres; & où il eut ainsi moyen de les faire soulever. c d e|164. a. [c] Capitolin dit que dans cette sedition, Philippe se fit declarer Empereur avec Gordien, mais comme son tuteur; & que peu aprés, Gordien qui ne pouvoit souffrir sa conduite insolente, ayant entrepris de le faire deposer, le parti de Philippe se trouva le plus fort: de sorte que Gordien fut deposé luy mesme, & enfin tué. Il mesle à cela diverses particularitez qui marquent une grande foiblesse dans Gordien, si elles sont veritables. [Les autres auteurs se contentent de dire que Philippe le fit tuer, & luy succeda.

"Cela arriva selon l'opinion la plus commune, fondée principalement sur le Code, vers le commencement du mois de mars, lorsque Gordien avoit regné cinq ans & pres de huit mois, à conter de la mi-juillet 238. Le jeune Victor dit qu'il avoit alors dixneuf ans. Il est né en 225, il estoit entré dans sa vintieme année le 20 janvier 244.] NOTE 11.

Gord. v. p. 165. b. 'Il fut tué aux extremitez de la Perse, d Amm. l. 23. p. 246. d. [d] au mesme [1] lieu où l'on voyoit encore son tombeau en 363, e p. 244. 245. [e] audelà de l'Euphrate & de la riviere d'Abora, entre Cercuse ou Circese, qui est au conflant de ces deux fleuves, & la ville de Dura, f Zos. l. 3. p. 716. a. [f] fort pres de la derniere, g Eutr| Fest. [g] & à "huit lieues de l'autre. 20 milles. h Zos. p. 716. a| Amm. p. 245. a| Not. epo. p. 287. f. [h] Ce lieu se nommoit Zautha ou Zaïthe. i Gord. v. p. 165. b. [i] Les soldats mesmes luy dresserent ce tombeau avec une epitaphe écrite en grec, en latin, en persan, "en hebreu, & en egyptien, afin que toutes les nations la pussent lire. Judaicis litteris. Capitolin pretend nous donner cette epitaphe. Mais il y est dit que ayant vaincu plusieurs nations, il n'avoit pu vaincre les Philippes: l n. C. p. 197. 2. a. [l] ce qu'il n'y a point d'apparence qu'on ait mis durant la vie & le regne de Philippe. v. p. 155. c. 'Capitolin ajoute que l'Empereur Licinius qui se pretendoit descendu de Philippe, fit oster cette epitaphe.

1. Ainsi c'est une faute à la chronique d'Eusebe de dire qu'il fut tué pres de Ctesiphon, à moins que Julien ne se trompe.

exequias. Le jeune Victor assure que le corps de Gordien fut enterré dans ce tombeau: Eutrope & Feste disent" assez clairement qu'il fut porté à Rome: [& cela n'est pas incroyable.] 'Car Philippe p.164.c. [content de regner au lieu de luy,] laissa subsister toutes les marques d'honneur qu'on luy avoit elevées; & il ne parloit de luy qu'avec respect, mesme parmi ceux qui l'avoient aidé à le tuer, jusqu'à le traiter de dieu, selon Capitolin. 'Il eust bien mesme b|Zos.l.1.p.648. c. voulu faire croire qu'il estoit innocent de sa mort; & il écrivit à Rome que les soldats l'avoient élu pour Empereur au lieu de Gordien qui estoit mort de maladie. 'Capitolin semble dire que Gord. v. p.164. b. le Senat le crut d'abord, & qu'aprés avoir donné à Philippe le titre d'Auguste qu'il ne luy pouvoit oster, il donna à Gordien celui de dieu, [sans le pouvoir aussi tirer des enfers.] 'On a encore Bir.p.341. quelques medailles qui marquent son apotheose. 'Le Senat Gord. v. p.164. d. accorda à ceux de la famille des Gordiens de ne pouvoir estre obligez à aucune tutelle, à aucune deputation, ni à aucune fonction publique.

'Tous ceux qui avoient conspiré contre luy, [& qui avoient Amm. l. 23. p. 246.247. eu la principale part à sa mort,] perirent bientost aprés par divers supplices. 'Capitolin dit que neuf personnes qui avoient Gord. v. p.165. a b. tiré l'épee pour luy oster la vie, se percerent tous des mesmes épées, aprés que Philippe eut esté tué le premier [par Dece en l'an 249.]

schola candidatorum seniorum. 'On attribue à Gordien d'avoir établi" la premiere compagnie Chr. Al. p. 628. de ceux [des Gardes] qu'on appelloit les Blancs. 'Casaubon Gord. n. C. p. 189.2.a. ne croit point que cela soit veritable, [a] & il remarque plusieurs a 1. autres fautes que les nouveaux Grecs ont faites dans l'histoire de ce prince.

'Capitolin dit qu'on ne voyoit à Rome aucun édifice conside- v.p.154.d. rable fait par Gordien. 'On pretend neanmoins trouver dans une Spanh.l.9.p.858. *de exadificatione.* medaille, qu'il y rétablit l'amphitheatre, 'c'est à dire" qu'il ache- Max.&B.p.166. a. va de le rebastir, comme on le peut juger de l'etat où il estoit en 237. 'On attribue encore à Gordien d'avoir mis une colonie à Spanh. l. 9. p. 777.875. *Viminacium* "Viminac ville de la haute Mesie sur le Danube, [b] connue par b Ptol. l. 3. c 9. 86.b. Ptolemée, [& qui est devenue encore plus celebre depuis ce 1. temps ci.[1]] 'Elle est aujourd'hui dans la Servie; mais on ne con- Baud.p.327. vient pas du nom qu'elle porte. [Si c'est veritablement Gordien Note 2. qui a établi cette colonie, "il faut dire que ce fut au commencement de l'année 240.]

1. Je ne la trouve point dans Estienne le geographe.



ARTICLE VII.

De Censorin, Herodien, & quelques autres auteurs.

Cens.c.18.p.131. 133|21.p.155.156. [NOus avons déja parlé de Censorin, & de son livre intitulé Du jour natal,] 'qu'il écrivit sous les Consuls Ulpius [ou Pius,] & Pontien, en la seconde année de la 254e Olympiade, l'année qu'on avoit celebré pour la 39e fois les jeux Capitolins, l'an 991 de Rome, aprés le solstice d'été où l'on celebroit les jeux Olympiques, & aprés le 25 de juin, [c'est à dire aprés le milieu de l'an 238, & dans les premiers mois du regne de Gordien.]

Pet. doct. t.l.9. c.24.p.98|Voss. h. lat. l.2.c.3.p. 179. Il marque le mesme temps par plusieurs autres caracteres, 'qui servent beaucoup à éclaircir & à fixer la chronologie.

a Cens.c.1.3.15. p.1.2.17.104. a Le sujet de son livre est de faire un present à un de ses amis nommé Q. Cerellius homme de lettres, & de qui il avoit beaucoup appris, pour le jour de sa naissance: & sur cela il prend sujet de traiter de la naissance de l'homme, & ensuite des jours, des mois, & des années. prol. 'Ce livre a esté connu & estimé de Saint Sidoine & de Cassiodore. Le dernier cite encore de luy un livre Des accens; mais nous n'en avons que ce qui en est cité par Priscien, qui qualifie Censorin un homme tres docte dans la grammaire. Cyp. dis. ap. c. 19.p.30. 'C'est peutestre l'auteur le plus exact de tout son siecle. b Cens.c.3.p.17. b Il cite luy mesme un livre intitulé *Indigitamentorum*, où les dieux qui selon l'imagination des payens contribuoient à la vie de l'homme, estoient tous marquez: & il semble le citer comme un ouvrage qu'il avoit fait.

[Il faut mettre aussi sous ce regne, Herodien fort connu par les huit livres grecs qu'il nous a donnez de l'histoire des Empereurs, depuis la mort de M. Aurele jusqu'à celle de Maxime & de Balbin.] Her.l.1 p.463.a. b|l.2.p.514.b. 'Car il nous assure luy mesme que l'histoire de ces [68, ou] 70 années, est celle de son temps, & de ce qu'il avoit vu: [de sorte qu'il devoit estre extremement agé des le commencement de Gordien.] l 1.p.484.b. 'Il estoit à Rome à la fin du regne de Commode, & il paroist qu'il avoit déja quelque age. p.463.b. 'Il nous assure qu'il avoit esté employé en divers ministeres de la Cour & de la police; ce qui luy avoit donné moyen de prendre part luy mesme à quelques unes des choses qu'il raporte. [C'est tout ce que nous pouvons dire de sa vie: car nous avons déja marqué "autrepart qu'il ne le faut pas confondre avec Herodien grammairien d'Alexandrie qui vivoit sous M. Aurele.] V. M. Aurele § 34.

'Pour son histoire, Photius en fait un jugement fort avantageux. Car il dit que son style est clair, elevé, & agreable; que sa diction est * temperée, tenant le milieu entre l'elegance affectée de ceux qui dedaignent toute la beauté des expressions communes & naturelles, & le discours bas & sans vigueur de ceux qui se font honneur d'ignorer les regles de l'art; qu'il ne recherche point un faux agrément par des discours inutiles, & qu'il n'omet aussi rien de necessaire; qu'en un mot il cede à peu d'auteurs dans toutes les beautez de l'histoire. [Capitolin qui en beaucoup d'endroits ne fait que le traduire & l'abreger, '& qui le cite assez souvent, [a]luy donne encore un grand eloge, en disant * qu'il suit la verité: mais il ajoute que c'est seulement en la pluspart des choses. [b]Il le combat en effet en quelques endroits, [& nous nous sommes encore cru obligez de l'abandonner en d'autres.] 'Capitolin l'accuse aussi d'avoir esté trop favorable à Maximin, pour ne l'avoir pas esté assez à Alexandre: '& cette censure est confirmée par Vossius & par d'autres. [Nous n'oserions pas non plus dire avec Photius, qu'il n'omet rien de necessaire, si on ne l'entend de ce qui regarde la beauté & l'ornement de l'histoire. Car il omet & les dates, & beaucoup d'autres choses qui auroient pu éclaircir de grandes difficultez. Il semble avoir plus donné à l'ornement qu'à l'exactitude: je pense qu'il savoit peu la geographie.]

Phot.c.99.p.276.

* μέτριον.

Alb.v.p.79.d| Alex.v.p.143.c| 171.c.

[a] Alb.v.p.84.c.

* ad fidem pleraque dixit.

[b] Alex.v.p.143.b.

Max.v.p.143.a.

Voss.h.g.l.2.c.15.p.239.

'On croit qu'il faut mettre en ce temps-ci Arrien historien grec, cité par Capitolin pour l'histoire de Maximin I. & de Gordien; & que c'est le mesme que Capitolin appelle en un endroit Arabien.

l.4.c.17.p.484| Max.v.p.150.d| 151.c|165.c.

'On peut mettre encore sous Gordien Ælius Junius Cordus cité souvent par les auteurs de l'histoire Auguste, comme ayant écrit les vies des Empereurs, 'particulierement de ceux qui estoient les moins connus. Mais ils remarquent en mesme temps qu'il remplissoit son histoire de quantité de petites circonstances entierement inutiles. 'On voit qu'il avoit écrit depuis Trajan jusqu'aux deux premiers Gordiens. [c]Vossius le met entre les historiens latins, avec Ælius Sabinus, [d]que Capitolin cite en un endroit comme ayant écrit l'histoire de Maximin I, [e]Vulcanius Terentianus qui a fait celle des trois Gordiens sous lesquels il vivoit, [f]& Curius Fortunatianus qui a aussi écrit celle du temps de Maximin. [g]Quelques uns disent que l'histoire du dernier se trouve dans la bibliotheque de l'Empereur, & mesme qu'elle a esté imprimée autrefois en Italie. Vossius croit que c'est le mes-

Voss.h.lat.l.2.c.3.p.179.

Macr.v.p.93.a.

Gord.v.p.152.b.c|16..a.

[c] Voss.h.lat.l.2.c.3.p.180.

[d] Max.v.p.150.c.

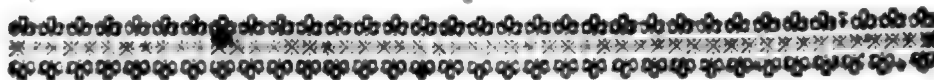
[e] Gord.v.p.160.b.

[f] Max.&B.p.167.b|122.c.

[g] Voss.h.lat.l.2.c.3.p.181|Max.n.C.p.198.1.c.

me que Curius Fortunatianus Consultus, auteur de trois livres fort savans sur la rethorique, que l'on a encore.

Max.v.p.148.b. 'On avoit du temps de Constantin beaucoup d'epigrammes de Fabilius grammairien grec, qui a esté precepteur du jeune Maximin, 'd. & divers poemes de Toxoce Senateur Romain de la famille d'Antonin, [qui ne doit pas avoir passé beaucoup le regne de Gordien, puisqu'il epousa Junia Fadilla fiancée au jeune Maximin, & mourut aprés avoir esté seulement Preteur. [Le fils de Sainte Paule a porté aussi le nom de Toxoce.]

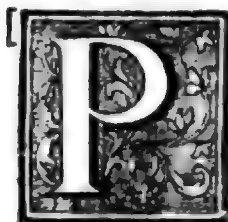


L'EMPEREUR PHILIPPE.



ARTICLE PREMIER.

Religion, naissance, & premiers emplois de Philippe.



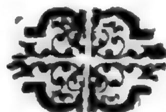
[PHILIPPE est le premier Empereur qu'on croie avoir porté le nom de Chrétien; '& on le croit sur de grandes autoritez, & sur des fondemens assez solides, quoique la chose ne soit pas tout à fait sans difficulté. Nous dirons neanmoins peu de choses de son regne, parceque nous n'avons plus les vies que Trebellius Pollio & d'autres avoient faites de luy & de ses successeurs jusques à Valerien; ce qui nous reduit à chercher son histoire dans des abregez fort imparfaits. Note 1.

Mais ce qui est encore plus fascheux, c'est que le peu que nous savons de luy, est meslé d'actions qui estant indignes d'un simple payen, deshonoroient extremement la sainteté du Christianisme. Depuis mesme qu'il eut tasché d'effacer ses premieres fautes, sa vie paroist encore avoir peu répondu à sa vocation, & peu proportionnée à sa foy.] 'Ainsi il semble n'avoir esté Chrétien, qu'afin que la millieme année de Rome s'achevast sous un Prince qui adoroit J. C, [& pour donner aux Fideles le premier exemple d'un Empereur soumis à la discipline publique de la penitence. Car c'est la seule action en laquelle on sache qu'il ait honoré l'Eglise, comme on peut dire que cette hu- Oros.l.7.c.28.p. 217.1.c.

milité l'a plus honoré luy mesme dans la memoire de tous les siecles, que tout ce qu'il a pu faire de grand dans son regne.]

'Il estoit Arabe de nation, du pays de la Traconite. Zonare Gord. v. p. 163. b|Aur. Vict.|
le fait originaire de Bosra ou Bostres. Sa naissance estoit tres Zon. p. 229. g.
basse, [& tout à fait inconnue,] a sinon qu'on dit que son pere a Vict. epi.
avoit esté un celebre chef de voleurs. 'Les inscriptions luy don- Bir. &c.
nent les noms de M. Julius Philippus, a'& à sa femme Severe, Eus. l. 6. c. 36. p. 233. a.
b ceux de Marcia Otacilla, ou plutost Otacilia Severa. Il en eut b Goltz. p. 107.
un fils nommé comme luy dans les inscriptions. Quelques unes b. c|Bir. p. 341|
y ajoutent le nom de Severe, & tous les auteurs luy donnent le Spanh. l. 7. p. 635.
nom de Philippe, hors le jeune Victor qui l'appelle C. Julius
Saturninus. Il doit estre né en 237, selon le mesme auteur, '& le Chr. Al. p. 638.
pere en 204, selon la chronique d'Alexandrie qui luy donne 45
ans à sa mort. Il estoit neanmoins beaucoup plus agé, si l'on en
V. la note 1. croit Aurele Victor. 'On a des preuves "que sa femme estoit p. 630|Eus. l. 6. c. 36. p. 233. a.
Chrétienne aussibien que luy. [Et si leur fils n'avoit que douze
ans quand il est mort, comme le dit le jeune Victor, on ne peut
douter qu'ils ne l'eussent elevé dans la foy dont ils faisoient
profession.] 'S. Jerosme & Orose supposent clairement qu'il est Hier. chr|Oros. l. 7. c. 21. p. 214. 1. d.
mort Chrétien comme son pere.

Ibid. [Quoique Philippe fust Chrétien "des devant que d'estre Empereur,] 'on l'accuse neanmoins d'avoir esté superbe. [On ne Gord. v. p. 163. b.
peut aussi desavouer qu'il n'ait eu beaucoup d'ambition, & qu'il n'ait esté assez malheureux pour se servir des moyens les plus criminels quand ils estoient necessaires pour s'elever. Nous
V. Gordien §1, 6. avons honte parlant d'un Chrétien, de repeter "ce que nous avons dit de ceux qu'il employa pour devenir Prefet du Pretoire en 243 par la mort de Misithée, & Empereur en 244 en repandant le sang de Gordien.] 'On remarque neanmoins dans cette c.
action, qu'il eust esté prest d'accorder la vie à ce prince, s'il l'eust pu faire sans mettre la sienne en danger; [ce qui fait voir qu'il avoit plus d'ambition que de cruauté: & en effet l'histoire ne l'accuse point de ce dernier vice.]



ARTICLE II.

Philippe s'eleve à l'Empire, & y associe son fils: Il se soumet à la penitence publique.

L'AN DE JESUS-CHRIST 244, DE PHILIPPE I.

Idat. & alii. 'Peregrinus, & Æmilianus, Consuls.

[CE fut en l'an 244, &, comme nous croyons, peu avant le 14e jour de mars, que Philippe usurpa en cette maniere honteuse à un payen mesme, le titre d'Empereur & d'Auguste, en se le faisant donner par les soldats.] Aur. Vict. epi. Eutr. l. Goltz p. 107. c. 'Il prit pour collegue son fils, & le fit Cesar, [quoiqu'il n'eust que sept ans.] a Vict. epi. a On marque que cet enfant avoit un esprit si triste & si severe, que depuis qu'il eut l'age de cinq ans, il fut impossible de le faire jamais rire; & qu'à l'age de dix ou onze ans voyant son pere s'eclater de rire en une rencontre, "il tourna le visage d'un autre costé avec une mine austere, comme pour le reprendre. vultu notavérit aversato.

Gord. v. p. 164. a. 'Philippe manda son election au Senat, & comme il avoit honte du crime par lequel il avoit osté la vie à Gordien, [il tascha de le couvrir par une nouvelle faute,] en écrivant que ce prince estoit mort de maladie. Le Senat le crut, [ou en fit semblant,] & declara Philippe Auguste. Zon. p. 229. a. Onu. p. 260. a. &c. 'Quelques uns pretendent que ce ne fut qu'aprés que M. Marcius, & L. Aurelius Severus Hostilianus, faits Augustes l'un aprés l'autre par le Senat, eurent esté tous deux emportez par une mort precipitée. [" Mais il y a bien de l'apparence que ces deux Augustes appartiennent à un autre temps, ou ne sont que des tyrans, qui ayant usurpé ce titre, ne purent se le conserver.] NOTE 2.

Hier. chr. 'Gordien revenoit victorieux de Sapor Roy des Perses, lorsqu'il fut tué prés de Circese sur l'Euphrate. Zos. l. 1. p. 641. d. e. 'Philippe fit la paix avec Sapor, la confirma par serment, & ayant ainsi fini la guerre, ramena l'armée sans perte dans la Syrie. Zon. p. 229. b. c. 'Zonare pretend que pour avoir cette paix, il ceda aux Perses la Mesopotamie & l'Armenie, & que comme les Romains en murmuroient, il rompit peu aprés le traité, & reprit ces deux pays. [Ce que nous pouvons dire de ces faits, c'est qu'ils n'ont aucune apparence de verité.] Occo. p. 441. 'On a encore une medaille sur la paix établie par Philippe avec les Perses. Occo la raporte à l'année suivante; [dequoy je ne voy pas le fondement.] Bir. p. 343. 'Birague la met sur celle-

ci.

ci. [Je ne sçay sur quoy on a pu fonder] 'le titre de * vainqueur des Parthes attribué à Philippe dans une inscription trouvée à Tolede, qui est de l'an 245 ou 246. Grut.p.273.1.

* Part. Max.

NOTE 3. [Il estoit arrivé " à Antioche avant la feste de Pasque,] 'qu'on croit s'estre celebrée cette année le 14 d'avril: '& il voulut venir avec sa femme participer aux prieres qui se faisoient dans l'Eglise la nuit qui precedoit cette grande feste, [s'imaginant peutestre que son crime n'y estoit pas connu, ou que sa qualité de Souverain le pourroit mettre à couvert contre les loix de l'Eglise.] 'Mais les Fideles d'Antioche avoient alors pour pasteur S. Babylas, [dont il suffit de dire ici] [a] qu'il fut martyrizé sous Dece. [b] Il savoit ce que [Philippe] avoit fait, & il sentit une extreme douleur de voir qu'à ses autres crimes il en ajoutoit encore un nouveau, par la hardiesse qu'il avoit de venir à l'Eglise, comme s'il n'eust rien fait que de legitime & d'innocent. 'Il alla audevant de luy pour l'empescher d'entrer dans l'Eglise, il l'arresta en luy portant mesme la main contre l'estomac, il luy declara de la part de Dieu qu'il estoit indigne de s'unir aux brebis de J. C, & de se trouver dans l'assemblée des Fideles, 'aprés tant de fautes qu'il avoit faites; & il luy protesta qu'il ne luy en permettroit jamais l'entrée, à moins qu'il ne se resolust à se mettre dans le rang des penitens. 'On pretend qu'il traita de mesme l'Imperatrice, [qui pouvoit avoir pris part aux fautes de son mari, ou en avoir commis d'autres.

Buch.cycl. | Eus.l.6.c.34.p.232.b|Chr. Al. p.630. | Eus. l.6.c.29.p.229.d. | a c.39.p.234.c. | b Chry. in gen. t.1.p.655.657. | p.658-660. | Eus.l.6.c.34.p.231.b.c. | Chr.Al. p.630.

S. Chrysostome admire avec sujet dans cette action la generosité de S. Babylas: & on n'a guere moins sujet d'y admirer l'humilité de Philippe.] 'Car on dit qu'il se soumit avec joie au saint Evesque, fit l'exomologese [& la confession de ses fautes,] se mit parmi ceux qui estoient dans le rang des penitens, & " qui satisfaisoient pour leurs pechez, & fut alors receu dans l'Eglise, montrant par ses actions qu'il estoit sincerement touché de crainte pour la majesté de Dieu. Eusebe ne raporte ceci que " comme une chose qui se disoit de son temps, [ne l'ayant point trouvée écrite. Mais S. Chrysostome & d'autres n'ont point fait difficulté de la proposer comme certaine.

Eus.l.6.c.34.p.232.b.c | Sync. p.362.b.c.

τοῖς ἐν πλήμμυσιν ἐξεταζομένοις. | κατέχει λόγος.

Nous ne savons point si ce fut sur cette action de Philippe, ou par quelque autre occasion,] 'qu'Origene luy écrivit une lettre [c] où Vincent de Lerins dit qu'il luy parloit [1] avec l'autorité d'un maistre & d'un docteur. [d] Rufin ajoute à ce qu'en dit Eusebe, qu'il n'y deguisoit point la verité par aucune flaterie. [e] Il écri-

Eus. c.36.p.233. a|Sync. p.362 c. | c Vinc. L. c.23. p.352. | d Ruf. c. 26. p. 110.2. | e 2|Eus.p.233.a.

1. Christiani magisterii autoritate.

vit une lettre semblable à l'Imperatrice Severe [1] sa femme.

Hier. v. ill. c. 54. p. 285. b. 'S. Jerome remarque expressément que ces deux lettres se voyoient encore à la fin du IV. siecle. [On ne trouve point en quelle année Origene les écrivit. S. Hippolyte celebre entre les Evesques de ce temps là, peut avoir écrit à la mesme Imperatrice,] Thdrt. dial. 2. p. 88. b|Grut. p. 140. 'puisqu'on trouve d'un costé qu'il a ecrit à une Reine, & de l'autre qu'il a adressé une exhortation à une Severine.

a Eus. l. 6. c. 36. p. 232. d. aEusebe dit que la foy se multiplioit beaucoup sous Philippe, & que la religion Chrétienne se preschoit par tout avec une grande liberté: & il ne faut pas s'en étonner, ajoute-t-il, [marquant sans doute la protection que Philippe donnoit à l'Eglise. S. Denys qui fut fait de son temps Evesque d'Alexandrie,] c. 41. p. 238. a. 'dit aussi que son regne avoit esté fort favorable aux Chrétiens. Nyss. v. Thau. t. 3 p. 580. b. c. 'A Neocesarée dans le Pont, tout le peuple ayant embrassé la foy, & dans la ville & dans la campagne, on y renversa toutes les idoles, avec leurs autels & leurs " temples, & on y eleva partout ἱερῶν des temples plus saints & plus consacrez au nom & à la gloire du Sauveur.



ARTICLE III.

Quelques actions politiques de Philippe.

Aur. Vict. | Geo. sac. p. 305 | Zon. p. 229. g. Goltz. p. 226. a. 'On marque que Philippe dés le commencement de son regne, fonda la ville de Philippople dans l'Arabie Petrée "auprés de Bostres. NOTE 4. 'On trouve une colonie de ce nom sur une medaille de cet Empereur. Jorn. n. 1. p. 650. a. 'Jornande dit qu'il donna le nom de Philippople à une ancienne ville de Thrace nommée Pulpudena, qu'il fit rebastir; & il semble l'avoir pris de la chronique de S. Jerome. Eus. chr. n. p. 235. 1. 'Ce qui est certain, c'est que " la ville de Philippople &c. celebre dans la Thrace, avoit ce nom avant ce temps-ci, & pretendoit l'avoir receu de Philippe de Macedoine pere d'Alexandre.

Aur. Vict. | Eutr. 'Philippe aprés avoir reglé les affaires de l'Orient, s'en vint Zos. l. 1. p. 641. c. de Syrie à Rome, 'où il tascha de gagner tous les principaux par la civilité & la bonté qu'il leur témoignoit, comme il s'acqueroit les soldats par de frequentes liberalitez. Gord. v. p. 164. c. 'Il parloit toujours avec respect de Gordien, & il laissa subsister tous les monumens faits à son honneur. p. 152. a. 'On marque neanmoins que de son temps le fisc imperial s'empara de la maison du grand Pompée,

1. Je ne sçay pourquoi S. Jerome dit que c'estoit sa mere.

qui appartenoit aux Gordiens. 'Il fit faire * un canal à Rome au-delà du Tibre pour le soulagement de ce quartier, qui manquoit d'eau. Aur.Vict.

* lacum.

'Il crut que pour affermir davantage son autorité, il devoit mettre les principaux emplois entre les mains de ses parens. C'est pourquoi il fit Prisque son frere General des troupes de la Syrie, & Severien " son beaupere, de celles de la Mesie & de la Macedoine. [Mais nous verrons que ce qu'il faisoit pour son établissement, fut sa ruine, & qu'il eust mieux fait en toutes manieres de choisir des hommes sages & de probité, qui luy eussent esté fideles, & eussent fait aimer & estimer son gouvernement.] Zosime de qui nous apprenons ceci, décrie generalement toute la conduite de Philippe, '& l'accuse particulierement d'avoir témoigné une grande negligence en toutes choses. [Mais il faut se souvenir qu'outre que cet auteur fait de grandes fautes, c'est un ennemi emporté des Princes Chrétiens & de l'Eglise. Aussi nous voyons que comme il rabaisse beaucoup Philippe, il parle au contraire fort avantageusement de Dece son ennemi, & l'un des plus grands persecuteurs de nostre foy.] Zos. l. 1. p. 642. a. p. 643. c.

" nuδιλδ.



ARTICLE IV.

Philippe défait les Carpes; donne le titre d'Auguste à son fils.

L'AN DE JESUS-CHRIST 245, DE PHILIPPE 1, 2.

'*M. Julius Philippus Augustus, & Titianus, Consuls.* Idat. &c. Goltz.

[LA chronique d'Alexandrie met Tatien au lieu de Titien,] 'On lit Titien dans une inscription du 30e septembre de cette année, sur des sacrifices faits pour la conservation de l'Empereur Philippe & de Philippe [1] Cesar son fils, par L. Dagidius [2] Marius pontife perpetuel de la ville de Valence en Daufiné, & par d'autres pontifes des villes voisines. Spon, p. 98.

'Capitolin dit que lorsque Gordien fut tué, Argunthis Roy des Scythes ravageoit les Etats des Rois voisins, & avec d'autant plus de liberté, qu'il savoit que Misithée ce sage ministre de Gordien estoit mort. [On voit bien que ces Scythes estoient Gord. v. p. 164. a.

1. L'inscription porte, dit-on, *pro salute Imp. & Cesar. Philipporum Augg.* Si *Imp. & Casar.* est pour *Imperatoris & Casaris*, comme l'explique Spon, [elle fait Philippe le fils & simple Cesar & Auguste. Il faudroit donc expliquer *Imperatorum & Casarum.* Mais l'& convient-il à ce sens? & auroit-on pas mis *Impp. & Cess?*] Spon. p. 99. 1.

2. Ce Marius, selon l'inscription, avoit une fille nommée Verullia Maria. Ainsi toutes les Maries ne sont pas Chrétiennes ou Juives.

ennemis des Romains. Ainsi je ne sçay si ce ne seroit point les mesmes que les Carpes,] 'qui avoient commencé à attaquer la Mesie dés l'an 238, [a] & à qui Zosime dit que Philippe alla faire la guerre dés qu'il crut son autorité bien établie. [Car les historiens donnent le nom de Scythes à une grande partie des peuples du Nord.] 'D'autres pretendent que ce sont les Gots, & qu'Arguntis est celui que Jornande appelle Ostrogotha Roy des Gots, & qu'il dit avoir fait la guerre à Philippe [b] avec quelques troupes de Carpes & d'autres barbares. Entre les Generaux de cet Ostrogotha, Jornande met un Argaït, [dont le nom approche assez d'Arguntis.

Max.&B.p.171.d. a Zos.l.1.p.642.a. Voss.p.506.1| Jorn.r.Got.c.16.p.633. b Jorn.p.634.

Quoy qu'il en soit,] 'Zosime dit que les Carpes ayant ravagé les pays d'autour du Danube, Philippe marcha contre eux, les vainquit, & en assiegea [les principaux] dans un chasteau. Les autres s'estant rassemblez pour les secourir, ils donnerent une seconde bataille, où ils furent encore défaits par les Maures, & contraints de demander la paix. Philippe la leur accorda assez aisément, & s'en retourna. 'On trouve encore dans les medailles des monumens de cette victoire sur les Carpes, que Occo raporte à la premiere année de Philippe. [Je ne sçay neanmoins s'il ne faudroit point mesme la differer jusqu'en l'an 247, auquel Philippe le fils fut fait Auguste,] 'puisque l'inscription d'une medaille de Philippe est faite sur l'arrivée [a] des deux Augustes [à Rome.] 'Une inscription de l'an 247, ['mais qui n'est pas sans difficulté,] donne au pere le titre de Proconsul, [que les Empereurs prenoient hors de Rome.] 'Birague ne met les medailles sur les Carpes qu'en l'an 248.

Zos.l.1.p.642.b.c. Spart.n.C.p.250.2.d|Occo,p.419|Spanh.l.9.p.837. Occo.p.441. Spon.p.244. Bir.p.345.346. a Augg. V. la note 5.

'Pour ce qui est de la guerre des Gots, Jornande pretend que ces peuples voyant que Philippe leur refusoit les pensions qu'ils avoient accoutumé de recevoir tous les ans comme alliez de l'Empire, ils passerent le Danube avec Ostrogatha leur Roy, ravagerent la Messie, & mesme la Thrace; Que Dece alors Senateur envoyé par Philippe pour les chasser, ne les ayant pu vaincre, s'en retourna à Rome, aprés avoir cassé les soldats qui leur avoient laissé passer le Danube; Que ces soldats eurent recours à Ostrogotha, qui les receut, '& passa une seconde fois le Danube avec 30 mille Gots, Taïfales, Astinges, & autres barbares, entre lesquels estoient trois mille Carpes, rentra dans la Mesie, assiegea longtemps Marcianople capitale du pays, & l'ayant obligée à luy donner une grande somme d'argent, 'se retira [a] en son pays, [c] où il vainquit Fastida Roy des Ge-

Jorn.r.Got.c.16.p.633. p.634. c.17.p.635. c p.635.636. a &c.

pides, vainqueur des Bourguignons [ou Burgondes,] & mourut ensuite, 'laissant pour successeur Cniva, qui ravagea encore la Mesie du temps de Dece. [Nous raportons ce que dit cet auteur qui estoit de la nation des Gots, sans nous engager à en répondre.] c.18.p.636.637.

L'AN DE JESUS-CHRIST 246, DE PHILIPPE 2, 3.

'Præsens, & Albinus, Consuls. Buch.&c.

'Quelques uns croient que cet Albin peut estre M. Nummius Albinus, dont on a une inscription, où il est qualifié "Comte du premier ordre, & que c'est encore celui qui fut Consul pour la seconde fois en l'an 263. Rein.p.465| Nor.ep.cons.p.140. V. Constantin note 68.

[S. Jerome marque dans sa chronique que le theatre de Pompée fut brulé cette année, avec un autre edifice public appellé Les cent colones.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 247, DE PHILIPPE 3, 4.

'Philippus Aug. II, & M. Julius Sever. Philippus Cæs. Consuls. Ibid.

'On voit par les médailles du jeune Philippe, qu'il n'estoit encore que Cesar au commencement de cette année, mais qu'avant qu'elle fust finie, & mesme ce semble avant [la fin de mars, & avant] que son pere fust entré dans la 4e année de son regne, il eut le titre d'Auguste & la puissance du Tribunat. 'Il paroist qu'il a eu ce dernier titre avant celui d'Auguste, [si nous recevons comme legitime] une inscription qui vient originairement de Cambden. [Et rien n'empesche en effet de croire si l'on veut qu'il a eu la puissance du Tribunat vers le milieu de l'an 246. Mais l'inscription nous paroist avoir [1] quelque difficulté.] 'Quelques uns soutiennent mesme que son pere l'avoit associé à cette puissance dès l'an 244, ["ce qu'ils ne fondent neanmoins que sur une inscription combatue par beaucoup d'autres.] Onu.p.260. ep| Goltz.p.107.d.f|Pagi.247.§3. Pagi, 247.§1. 1. 244.§3. Note 5.

ARTICLE V.

Des jeux celebrez en l'an mille de Rome: Philippe travaille à purger la ville.

L'AN DE JESUS-CHRIST 248, DE PHILIPPE 4, 5.

'Philippus III, & Philippus II. Augg. Consuls. Buch.&c.

[LEs fastes d'Idace, d'ailleurs fort exacts, ont omis ce Consulat, l'ayant sans doute confondu avec le precedent. Mais

1. *et M, Imp, Philippo Nobilissimo.* Cet *Imp.* est bien mal placé: & pourquoi le titre de Cesar est-il omis?

ce defaut est supplée par l'autorité de tous les autres, & par les medailles des deux Philippes.

Boll. 20 jan. p. 255. § 23. Cent. 'L'an mille de Rome commencé le 21 avril 247, [selon la supputation de Varron que l'on suivoit communément alors aussi-bien qu'aujourd'hui,] finit le mesme jour en 248. 'Cette année fut celebrée avec des rejouissances extraordinaires, &" par toutes sortes de spectacles, où l'on se divertit à voir perir un tres grand nombre de bestes. 'Philippe y tua ou donna [au peuple] toutes celles que Gordien reservoit pour son triomphe quand il reviendroit de Perse. 'On pretend tirer de quelques medailles qu'il y eut des spectacles durant dix jours, où l'on voyoit chaque jour des combats de differentes sortes de bestes. 'On remarque aussi qu'on y vit une hyene, animal [celebre en Egypte par sa cruauté, mais] qui jusqu'alors n'avoit point esté connue dans l'Europe.

Eutr. | Aur. Vict. Hier. chr. — &c. — Gord. v. p. 164. 165. — Pagi, 247. § 8. — Spanh. l. 3. p. 147.

Hier. chr. 'S. Jerome dit qu'on y representa des jeux dans le champ de Mars durant trois jours & trois nuits; 'ce qui donne lieu de croire qu'on y observa [au moins en partie] les ceremonies ordinaires des jeux seculiers, 'que décrit Zosime.

Blond. prim. p. 1129. Pagi, 247. § 4. — Zos. l. 2. p. 669. 670.

a Pagi. p. 184 | Boll. 20. jan. p. 355. § 23. — b Nor. ep. consl. p. 171. — c Pagi, 347. § 7.

[a]Les plus habiles croient que"ces rejouissances se firent en cette année, à cause qu'elles sont marquées dans plusieurs inscriptions du troisieme Consulat de Philippe, [b]quoiqu'on en ait pu faire aussi quelques unes des la precedente. [c] Le Pere Pagi remarque que c'estoient les neuviemes jeux seculiers celebrez depuis la fondation de Rome, & que ce furent aussi les derniers; [ce que nous n'examinons pas ici.] NOTE 6.

Oros l. 7. c. 20. p. 214. 1. c. 'Un historien loue Philippe comme s'il avoit raporté à J. C, & à l'Eglise tout l'honneur & toute la gloire de cette solennité extraordinaire. 'Mais on ne voit pas aisément par quelle adresse & par quel principe de pieté il auroit pu raporter à la religion Chrétienne des spectacles dont elle ne pouvoit avoir qu'une extreme aversion. 'Il dit qu'aucun auteur ne parle qu'on ait esté au Capitole, & qu'on ait immolé des bestes. [Cette raison est bien foible, s'il n'a eu que les abregez d'histoires qui sont venus jusqu'à nous.] 'Mais dans ces abregez mesmes nous lisons qu'on immola une truie, & d'autres hosties par l'ordre des pontifes, & que les aruspices furent consultez. [Ainsi tout ce qu'on peut dire, c'est que Philippe ne prenoit point de part à toutes ces impietez, & souffroit seulement ce qu'il n'osoit pas empescher, en quoy s'il y a lieu d'excuser sa foiblesse, il n'y en a pas neanmoins de louer sa pieté: car l'on est obligé de reconnoistre qu'il

Tert. & Or. p. 643. — Oros. p. 214. 1. c. — Aur. Vict.

ne se declaroit point trop publiquement ennemi de l'idolatrie, & que s'il estoit tout à fait méchant Chrétien avant que d'estre Empereur, il estoit au moins encore bien imparfait mesme aprés sa penitence.] 'Il ne faut donc pas s'étonner si Constantin a passé pour prémier Empereur Chrétien, & s'il a receu ce glorieux titre de ceux mesmes qui ont cru que Philippe l'avoit esté. Blond. prim. p. 1128.

'Le panegyrique fait sur le mariage du grand Constantin avec Fauste, marque quelque chose qui se fit en l'an mille de Rome pour maintenir l'Empire dans un mesme famille, & il témoigne qu'on en eut de la joie: mais il n'exprime point ce que c'estoit. 'On peut conjecturer que c'estoit une promesse de mariage entre le jeune Philippe, qui n'avoit neanmoins encore que dix ans, [avec une parente ou de Philippe, ou de quelqu'un des Empereurs precedens.] Panc. 5. p. 125. c. Pagi, 247. § 2.

'Ce fut, selon Aurele Victor, aprés la solennité de l'an mille, 'que Philippe fit une ordonnance celebre pour purger Rome de la plus grande de ses abominations, qui jusqu'alors s'y estoit exercée publiquement, moyennant un tribut qu'on payoit au Prince: Il executa ce qu'Alexandre n'avoit osé faire quoiqu'il en eust la volonté, [& fit voir que le moindre Prince Chrétien est souvent capable de faire plus que le meilleur Prince idolatre.] 'Le crime ne laissa pas de demeurer, & les payens semblent dire mesme que la défense qu'on en fit ne servit qu'à l'irriter davantage, & à le rendre plus dangereux. [Mais la liberté des crimes publics ne diminue point ceux qu'on veut commettre en secret. Il y a au contraire beaucoup de personnes que l'occasion & la facilité fait tomber. L'autorité des loix, & la peine, ou au moins la confusion qui en suit le violement, fait quelque impression sur ceux qui n'ont pas encore perdu toute honte. Et il est certainement glorieux aux Princes & aux magistrats que l'on n'ait pas lieu de les accuser de contribuer & de participer aux crimes en les tolerant, ou mesme de les autoriser par le profit infame qu'ils en retirent.] 'Aussi l'historien payen qui semble croire que l'ordonnance de Philippe eut peu de succés, avoue neanmoins "qu'elle luy acquit beaucoup d'honneur. 'Baronius dit que ce que Philippe avoit osté, fut rétabli par les Empereurs payens ses successeurs, jusqu'à ce que Constantin l'abolit entierement. [Il est certain que l'ordonnance de Philippe ne put pas arrester tout à fait le crime. Mais je ne sçay si l'on trouvera qu'on luy ait jamais rendu la liberté publique que Philippe luy avoit ostée.] 'Au moins Lampride [1] nous donne lieu de croire le contraire. Aur. Vict. Alex. v. p. 121. c. c|Aur. Vict. Aur. Vict. honestissimè. Bar. 249. § 2. Helio. v. p. 112. d.

1. Tunc, ut pote ante Philippum, licebat.

ARTICLE VI.

Soulevement de Jotapien, de Marin, & de Dece: Philippe est vaincu & tué par le dernier.

L'AN DE JESUS-CHRIST 249, DE PHILIPPE 5, 6.

Chr. Al. p. 629. & Onu. p. 260. f IMS. p. 675. a Boll. 18 may, p. 302. c. f.

'*M. Æmilianus II. & Junius Aquilinus, Consuls.*

a LEs actes de S. Calocere & S. Parthene disent que "cet Emilien estoit Chrétien, qu'il mourut l'année mesme de son Consulat, & que quoiqu'il laissast une fille nommé Anatolie, il ordonna neanmoins à ces deux Saints ses eunuques, de faire de grandes distributions de ses biens aux pauvres. [Ces actes ont quelque chose d'assez beau :" mais nous ne croyons pas cependant qu'on y puisse rien fonder.] (&c. — V. la pers. de Dioclétien note 30.)

1. feb. p. 44. d. — 'Peu avant la persecution de Dece, Dieu punit les pechez des hommes par la famine, par des meurtres, & par d'autres calamitez. Zos. l. 1. p. 642. b. — 'Nous trouvons aussi que [la fin] du regne de Philippe fut agitée de plusieurs troubles, qui s'eleverent en mesme temps en divers endroits, & ausquels il succomba enfin [cette année.] p. 643. c. — 'Zosime, (car nous n'avons point de meilleur auteur à suivre,) en accuse la negligence de Philippe, qui ne prenoit, dit-il, soin de rien. Eus. l. 6. c. 41 p. 236. 237. — 'Il est certain que l'affection qu'il avoit pour les Chrétiens n'empescha point qu'ils ne fussent cruellement persecutez à Alexandrie par le peuple des les premiers mois de cette année. p. 237. 238. — 'Cette persecution finit par une sedition & une guerre civile, ou les payens tournerent contre eux mesmes la cruauté qu'ils avoient exercée contre les Chrétiens. [Mais nous n'en trouvons rien davantage.]

Cyp. an. 249. §3. p. 11. b Zos. l. 1. p. 642. a. b. — 'Des personnes habiles croient que cela peut avoir raport à ce que dit Zosime, b que l'Orient se revolta à cause des imposts, & parceque Prisque frere de Philippe qui l'en avoit fait gouverneur, se rendoit insupportable à tout le monde: eln. p. 553. 1. c. — 'de sorte qu'un nommé Papien ou Jotapien y fut declaré Empereur: p. 642. d. — 'mais il fut bientost tué, & le trouble appaisé de ce costé là. Aurele Victor met la revolte, ou au moins la mort de Jotapien sous Dece, [vers la fin de l'an 250,] & nous apprend qu'il aspira à l'Empire parcequ'il estoit parent de [l'Empereur] Alexandre. Spart. n. C. p. 202. 1. b. — 'Car on ne doute point que ce ne soit le mesme que celui dont parle Zosime, & que son vray nom ne soit Jotapien, [venu peut-estre] Jos. ant. l. 18. c. 7. p. 628. c. f. — 'des Jotapes filles des anciens Rois d'Emese & de Comagene.

gene. [Ainsi Zosime pourroit bien se tromper de mettre ce mouvement sous Philippe.] 'Nous trouvons sous Dece un L. Priscus, qui usurpa aussi l'Empire dans la Macedoine [sur la fin de 250.]

Aur. Vict.

'La Mesie & la Pannonie, continue Zosime, où Philippe avoit mis Severien son beaupere pour gouverneur, se revolterent en mesme temps que l'Orient, & prirent pour Empereur [1] P. Carvilius Marinus 'simple " centenier, ou encore moins. [a] Philippe troublé par ces deux revoltes, pria le Senat de l'aider à les appaiser, ou de le decharger de l'Empire si on n'estoit pas satisfait de sa conduite. Tout le monde demeura sur [illegible] dans le silence, hors Dece, qui dit qu'il n'y avoit pas sujet de s'inquieter beaucoup de Jotapien & de Marin, qui n'estoient pas capables de soutenir de si hautes entreprises, & qu'ils se ruineroient bientost d'eux mesmes. Cela arriva de la sorte : les deux usurpateurs furent sans beaucoup de peine " défaits [2] & tuez : de sorte que Philippe voulant donner le commandement des troupes de la Mesie & de la Pannonie à un homme capable de les maintenir dans l'ordre, & de punir les auteurs de la revolte, jetta les yeux sur Dece mesme.

Zos. l. 1. p. 642. a. b | Goltz. p. 108. a. b.
1. ταξιάρχην.
Zon p. 229. d | Spart. n. 5. p. 247. 248.
a Zos. l. p. 642. c. d | Zon. p. 229. c.
καθαιρεθέντων.
2.

'Dece s'excusa autant qu'il put de cet emploi, dit Zosime, jugeant que le succés n'en pourroit estre avantageux ni à luy, ni à Philippe. Mais Philippe continuant à l'en presser, il partit enfin malgré luy. Des que les soldats le virent, ils ne trouverent point de meilleur moyen d'eviter la punition qu'il avoit ordre de faire de leur revolte, que de le faire luy mesme Empereur, le jugeant capable de vaincre Philippe, & de regner mieux que luy. Il falut tirer l'épée contre luy selon Zonare, pour l'obliger à consentir à cette resolution ; & enfin la crainte l'ayant emporté [sur le devoir,] il fut proclamé Auguste. Zonare dit qu'il écrivit à Philippe de ne rien craindre, & que des qu'il seroit à Rome, il quitteroit les marques de la dignité imperiale ; mais que Philippe ne voulut pas se fier à cette parole, [croyant que c'estoit un piege pour le surprendre.]

Zos. l. 1. p. 642. 643 | Zon p. 229. c. f.

'Nonobstant son age, dit Victor, & la foiblesse de son corps, il partit de Rome avec ses troupes pour aller audevant de Dece, laissant son fils à Rome avec [une partie] des Pretoriens. 'Son armée estoit plus forte en nombre que celle de Dece, selon Zosime. Mais la valeur & la bonne conduite de Dece l'ayant

Aur. Vict. | Zos. l. 1. p. 643. b.
Zos. p. 643. b.

1. 'Quelques uns doutent des medailles où il est appellé P. Carvilius : [mais on ne rend aucune raison de ce doute.] Spanh. l. 6. p. 592.

2. 'Deux medailles de Philippople [en Thrace,] donnent à Marin le titre de dieu. Bir. p. 351. 352.

Aur. Vict. epi; Eutr. emporté, Philippe perdit beaucoup des siens, 'ses troupes furent défaites & mises en fuite, & luy mesme fut tué à Verone par l'armée. On n'exprime point si ce fut par la sienne ou par celle de Dece. Le jeune Victor dit qu'on luy coupa la teste audessus des dents; [ce qui ne s'accorde pas avec Zonare,]'qui dit qu'il fut tué en combatant à la teste de ses troupes.'La nouvelle de sa mort estant arrivée à Rome, les soldats y tuerent aussi son fils dans le camp des Pretoriens.

Zon. p. 229. f. Aur. Vict. epi; Eutr.

ARTICLE VII.

Reflexion sur la mort de Philippe: Quelques evenemens de son regne.

[VOILA quelle fut la fin de Philippe, malheureuse devant les hommes, & heureuse devant Dieu, si elle a esté comme le supplément de sa penitence, & si elle luy a servi à expier les fautes qu'il avoit faites depuis. Il estoit juste que le crime de son entrée si violente fust puni par la violence de sa mort, & qu'il verifiast la parole de J. C,'que quiconque prendra l'épée, perira aussi par l'épée. Car on voit par divers exemples de l'histoire, que souvent la penitence mesme la plus sincere n'exemte point de la justice de cette sentence. C'est ce que la foy dont nous croyons que Philippe a fait profession, nous donne lieu d'esperer pour luy.]

Matt. 26. v. 52.

P. de Nat. l. 11. c. 92. p. 218. 3. 'Pierre des Noels va bien plus avant, & veut que nous regardions les deux Philippes comme des Martyrs, ne faisant pas difficulté de leur en donner le titre. [Mais nous ne voyons point qu'il ait suivi en cela la tradition de l'Eglise, ni que l'Eglise ait suivi son autorité.]'Il est vray qu'Orose dit que Dece les avoit tuez ou pour persecuter les Chrétiens, ou parcequ'ils estoient Chrétiens [& ce seroit une autorité considerable, qu'il faudroit neanmoins examiner, s'il le disoit comme un fait qu'il eust tiré de l'histoire.] Mais c'est une conclusion qu'il tire de ce que Dece aussitost aprés les avoir tuez, persecuta les Fideles.'Eusebe va encore plus loin, & dit qu'il persecuta l'Eglise en haine de Philippe. [Mais avec cela on n'en peut pas conclure raisonnablement qu'il ait tué ces princes à cause de leur religion.]'Eusebe dit de la mesme maniere, que Maximin persecuta l'Eglise en haine de la maison d'Alexandre, [qu'il ne haïssoit qu'à cause d'Alexandre mesme: & neanmoins Alexandre estoit payen.]

Oros. l. 7. c. 21. p. 214. 1. d.

Eus. l. 6. c. 39. p. 234. b.

c. 28. p. 228. d.

P. de Nat. l. 11. c. 92. p. 218. 3. 4. 'Pour la grande histoire que Pierre des Noels fait de la mort

des Philippes, [nous ne voyons point d'où il l'a prise ; & elle n'est pas mesme dans Vincent de Beauvais. Ainsi il nous suffit de dire qu'elle ne s'accorde pas avec les auteurs, qu'elle contient diverses circonstances insoutenables, & que ni Baronius, ni Bollandus 'qui la cite en un mot, n'ont point cru en devoir charger leurs ouvrages.] Boll 10. jan p. 256. § 29.

Note 7. 'Philippe" mourut certainement en l'an 249. Ce fut avant le 19 d'octobre, mais aprés le 17 de juin, & mesme aprés la mi-aoust, s'il faut s'arrester aux dates des loix. Selon le jeune Victor il doit estre mort des le mois de juin. Ce qu'on peut dire estre constant, c'est qu'il fut tué vers le milieu ou la fin de cette année là, aprés avoir regné cinq ans entiers & quelques mois. Eutrope dit qu'on le mit luy & son fils au nombre des dieux ;'ce qui est confirmé par quelques medailles.[a] Et cette injure qu'on fit à sa memoire & à sa religion, peut au moins servir à marquer que" son gouvernement n'avoit pas esté odieux, mesme aprés celui de Gordien qui avoit esté si aimé de tout le monde,'quoique Vopisque [ne regardant peutestre que la maniere dont il s'eleva à l'Empire,] le mette au rang des plus méchans Princes. Pagi, pr. p. 7. Goltz. p. 108. b| 109. a. a Bar. 253 § 3. Note 8. Aurel. v. p. 223. c.

'Baronius parle fort d'une loy de Philippe, qui declaroit que les poetes n'avoient point d'exemptions particulieres.[b] La chronique d'Alexandrie luy attribue l'institution" de la seconde compagnie des gardes blancs, qui tenoit le settieme rang dans les gardes du corps. [Je ne sçay si cela est plus assuré que ce qu'elle ajoute, qu'aprés avoir réussi heureusement dans plusieurs guerres, enfin dans celle des Gepides, son cheval estant tombé sur luy, luy rompit la cuisse, & qu'estant revenu à Rome il y mourut de cette blessure. Bar. 249. § 31 Cod. J. 10. t. 52. l. 3. p. 527. b Chr. Al. p. 630. *Candidati juniores.*

[Si l'on reçoit] 'une inscription de l'an 247, qui se trouve à Naples, on y voit que la ville de Misene en Italie avoit pris le nom de Philippien. 'On croit pouvoir tirer d'une medaille de Philippe, qu'il avoit rétabli la ville de Ptolemaïde en Phenicie, ou celle qui estoit metropole de la Libye Cyrenaïque. 'Licinius qui regna [avec Constantin,] pretendoit estre descendu des Philippes. 'On croit que c'est en l'honneur de Philippe qu'est fait un panegyrique grec dont on a encore quelques fragmens, composé sous Gallien par un orateur Arabe nommé" Callinique. Spon, p. 244. Spanh. l. 9. p. 777. Gord. v. p. 165. c. Euf. n. p. 286. 2. c. V. T. Antonin § 14.



ARTICLE VIII.

De Nicagore, Quadratus, & quelques autres hommes de lettres.

Suid. μ. ι. p. 80. d | 229. c. 'SUIDAS parle"d'une deputation de Nicagore sophiste Athenien, à l'Empereur Philippe. Il estoit fils d'un Mnesée orateur, & il a écrit les vies des hommes illustres. Philst. soph. 59. p. 623. b. 'Philostrate parle de luy & d'Apsine entre les grands hommes de son temps, avec qui il estoit uni d'amitié. Eus. præp. l. 10. c. 3. p. 464. a. 'Porphyre dit s'estre trouvé avec le sophiste Nicagore, à un festin que [le philosophe] Longin faisoit à Athenes" [quelques années aprés la mort de Philippe. C'est apparemment] Sync. p. 362. b. 'ce Nicator sophiste que le Syncelle dit avoir fleuri à Athenes sous Philippe. Jons. l. 3. c. 14. p. 283. 'On luy raporte encore ce que dit le sophiste Himere [qui vivoit sur la fin du IV. siecle,] a Phot. c. 242. p. 1110. f | 1114. c. a qu'il avoit esperé que Rufin son fils surpasseroit l'eloquence grave & pompeuse de Nicagore sophiste & philosophe, dont il estoit descendu.

πρεσβευτικόν. NOTE a.

Ibid. 'Himere parle de la mesme maniere de Minucien, à qui il attribue" la force & la vivacité du style, & qu'il dit avoir delivré beaucoup de personnes par son eloquence. Suid. μ. p. 167. c. 'Suidas nous apprend en effet qu'il y a eu un sophiste Athenien de ce nom, fils de Nicagore, & qu'il avoit fait une rhetorique, avec plusieurs autres ouvrages. Mais il le met" du temps de Galien [le medecin, mort sous Severe ou peu aprés.] Jons. l. 3. c. 14. p. 284. 'Il a sans doute voulu dire sous l'Empereur" Gallien. b Suid. μ. π. p. 672 c | 573. f. b Ce Minucien a fait une rhetorique sur laquelle Porphyre a écrit. c Porph. v. c. 6. p. 51. c On en a aujourd'hui un petit ouvrage sur les syllogismes, donné par Alde au commencement du dernier siecle, & imprimé à Venise.

τὸ δεινόν. ἐπὶ Γαλιηνοῦ. Γαλιηνοῦ.

Philst. soph. 59. p. 623. b. 'Apsine, loué & aimé de Philostrate comme Nicagore, excelloit principalement pour la memoire & l'exactitude. d Suid. μ. p. 80. d. d Ils ont aussi tous deux vécu jusque sous Philippe. e Philst. p. 623. b. e Philostrate nous apprend qu'Apsine estoit de Phenicie, [ce qui peut faire douter si c'est le mesme] f Suid. α. p. 523. d. f qu'Apsine sophiste" de merite, mais qui estoit Athenien selon Suidas. [Peutestre neanmoins qu'ayant passé la plus grande partie de sa vie à Athenes, cela l'auroit fait regarder comme Athenien.] d | ω. p. 311. f. 'Onasime sophiste d'Athenes, [qu'il faut sans doute distinguer]"d'Onasime de Cypre ou de Sparte, fut fils d'Apsine l'Athenien, & pere d'un second Apsine qui peut avoir vécu sous Constantin, & qui estoit sophiste comme son ayeul. α. p. 523. d. 'Suidas parle d'un troisieme Apsine plus ancien que le second,

ἀξιολόγου. V. Probe § 10.

ayant vécu sous Maximien [Galere.] Il fut aussi "sophiste à Athenes : mais il estoit de Gadare [sur les confins de la Palestine & de la Syrie.] Il eut le rang & le titre de Consulaire.

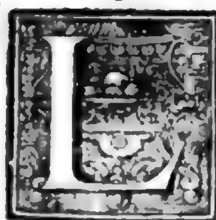
'Le sophiste Major Arabe de naissance, vécut jusque sous Philippe, comme Nicagore, '& ils se trouverent ensemble au festin de Longin [vers l'an 255.] [a] On a eu autrefois de luy treize livres "de rhetorique.

'George le Syncelle met sous Philippe un Theopompe philosophe, qui se rendit celebre à Queronee [dans la Beocie. Je n'en trouve rien dans Suidas ni dans Jonsius.]

'Asinius Quadratus, qui a écrit en grec Ionique quinze livres de l'histoire Romaine depuis la fondation de Rome, l'a sans doute continué non seulement jusqu'à Alexandre, comme le dit Suidas, mais aussi jusque sous Philippe & jusqu'à l'an mille de la ville, puisque son ouvrage estoit intitulé " Les mille ans, ou la Miliade. Cet ouvrage est cité par Estienne le geographe, 'par les auteurs de l'histoire Auguste, par Zosime, & par Xiphilin. [b] Il a encore écrit une histoire des Parthes celebre parmi les auteurs grecs & latins. Capitolin semble la marquer. Estienne le geographe en cite jusqu'au neuvieme livre. [c] Agathias de qui nous apprenons qu'il estoit Italien, dit qu'il a écrit avec beaucoup d'exactitude " l'histoire de la Germanie, & il en cite l'origine du nom & de la nation des Allemans.

Marginal notes: &c. | μ. p. 80. d. | Eus præp. l. 10. c. 3. p. 464. a. | a Suid. μ. p. 80. d. | de statibus. | Sync. p. 362. b. | Voss. h. g. l. 2. c. 16. p. 139. 240 | Suid. α. p. 1484. a. | χιλιετηρὶς, χιλιάς. | Cass. v. p. 40. b | Zos. l. 5. p. 803. d | Dio, l. 70. p. 759. d. | b L. Ver. v. p. 28. b | n. C. p. 84. 1. b. | c Agath. l. 1. p. 17. c. | τὰ Γερμανικά

L'EMPEREUR DECE.



[L'EMPEREUR Dece celebre par la violente persecution qu'il a excitée contre l'Eglise,] 'estoit natif de Bubalie ou Budalie, bourg du territoire de Sirmich dans la Pannonie inferieure : [& ainsi ce fut le premier de tant de Princes que l'Illyrie donna depuis à l'Empire. Il doit estre né en l'an 191,] 's'il avoit soixante ans quand il mourut, comme le dit la chronique d'Alexandrie. Le jeune Victor dit qu'il n'avoit que 50 ans. 'Les inscriptions l'appellent [1] Caius Messius Quintus Trajanus Decius.

Marginal notes: Eutr. | Aur. Vict. epi. | Eus. chr. n. p. 235. a. | Chr. Al. p. 632. | Nor. ep. p. 289. a. | Goltz. p. 108. c.

1. On lit quelquefois *Cn*, au lieu de *C*, & les autres noms se rangent assez differemment.

Goltz. p. 78. §| Occo, Gut. p. 274. 2|Onu p. 271. c. d. e. — a Nor. 90. p. 289. b. — 'On a cru longtemps qu'une Imperatrice nommée "Cnæa Seia Herennia Sallustia Barbia Orbiana estoit sa femme. a Cependant aujourd'hui on aime mieux croire que c'estoit Herennia Etruscilla, dont on voit l'image & le nom sur le revers d'une de ses medailles. [Les historiens " ne luy attribuent guere que deux fils, le jeune 1 Dece son aisné, & Hostilien * qui fut fait Auguste aprés la mort de son pere. Mais il semble qu'il luy en faille encore donner deux autres nommez Etruscus & Trajan. Ils avoient tous le nom de Messius, qu'on peut juger par là estre celui de la famille de Dece. Quelques uns croient qu'il a eu une fille nommée Herennia Etruscilla, mariée à l'Empereur Volusien: mais cela ne paroist pas assez appuyé.] Occo, p. 454. 'On a plus de fondement de croire qu'Orbiane, [qu'on a pris longtemps pour sa femme, estoit sa belle-fille, & femme d'Hostilien son fils. ["Car il nous paroist bien difficile de suivre le sentiment de ceux qui croient que cet Hostilien n'estoit que son gendre. — NOTE 1. — NOTE 2. 1. * V. Gallus. — V. la note 2.

Zosime extremement favorable à Dece, & peutestre parcequ'il estoit grand ennemi de J. C,] Zos. l. 1. p. 642. c. 'dit qu'il estoit tres illustre par sa naissance & par sa dignité; qu'il excelloit en toutes sortes de vertus, p. 643. a. 'civiles & militaires; qu'il estoit tres capable de bien gouverner un Etat, b. '& de bien conduire une armée; qu'il avoit beaucoup de courage, beaucoup de soin pour pourvoir à tout, p. 642. c. d. e. 'beaucoup d'experience, beaucoup de lumiere pour juger des evenemens. [Ce qu'il dit de sa noblesse paroist difficile à accorder avec sa naissance dans un bourg de la Pannonie. Nous ne trouvons rien des dignitez & des emplois qu'il peut avoir eus avant son regne,] Grut. p. 151. 5. 'sinon qu'il " peut avoir esté gouverneur de la Lusitanie sous Maximin [vers l'an 236. Pour le reste, le jeune Victor dit aussi qu'il estoit tres vaillant dans la guerre, "bon & commode dans la paix, qu'il savoit tout, & qu'il avoit toutes sortes de bonnes qualitez.] Aurel. v. p. 223. e. 'Vopisque pretend de mesme qu'il a esté comparable aux anciens & pour sa vie & pour sa mort. — NOTE 3. — placidus & communis.

[Mais tout cela luy est inutile, mesme devant les hommes. Car on ne le connoist aujourd'hui que par les cruautez qu'il a exercées contre les adorateurs de son Createur, qui le font joindre aux Domitiens & aux Nerons,] Lact. pers. c. 4. p. 4. '& qui le font appeller par Lactance un méchant, puisque la justice ne peut estre haïe & l'Eglise persecutée que par les méchans, un furieux qui s'elevoit contre Dieu mesme, & un animal execrable. [La maniere

1. On verra dans la note 2 les autres noms de ce prince & de ses freres, qui ne feroient ici qu'embarasser.

barbare dont il a traité les Chrétiens, qui au moins ne luy faisoient aucun mal, donne mesme lieu de juger qu'il n'avoit pas naturellement toute la douceur que Victor luy attribue. Ce grand nombre de Cesars & d'Augustes qu'on voit dans sa famille, semble aussi marquer beaucoup d'ambition, & un jugement fort mediocre, puisque c'estoit obliger son successeur à les faire tous mourir.] 'Il paroist par ce que nous dirons de Julius Valens, qu'il n'estoit point dutout aimé à Rome par le peuple. 'On voit qu'on luy offroit des sacrifices, [ce que les payens un peu raisonnables n'auroient pu souffrir.]

Aur. Vict. | Boll. 31. mars. p. 304. c| 1. feb. p. 44. b.

L'AN DE JESUS-CHRIST 249, DE DECE I.

'*M. Æmilianus II, & Junius Aquilinus, Consuls.* MS. p. 675.

[Nous avons marqué autrepart ce qu'on sçait, ou au moins ce qu'on dit de la maniere dont Dece usurpa l'Empire sur Philippe.] 'La mort de Philippe ["arrivée vers le milieu de l'an 249, ou au moins avant le 19 d'octobre,] luy ayant soumis tout le monde, 'il declara son fils Etruscus Decius Cesar[a] & Prince de la jeunesse, & il donna les mesmes titres à ses autres enfans Etruscus, Trajan, & Hostilien. Il faut aussi qu'il ait donné quelque temps aprés le titre d'Auguste au jeune Dece & à Etruscus. 'Hostilien l'eut aussi, mais aprés la mort de son pere. [On ne voit pas si on le donna de mesme à Trajan; & je ne sçay si c'est à luy qu'il faut raporter]'une inscription trouvée à Tarragone, & adressée à un Trajan qui n'est qualifié que Cesar, mais à qui on donne des titres magnifiques, [qui conviendroient à peine à l'Empereur Trajan, & qui ce semble n'estoient pas ordinaires de son temps.] Cette inscription est de Septimius Acindynus Vicaire d'Espagne: '& les Vicaires n'ont commencé que sous Diocletien selon Lactance. [b] Herennia Etruscilla qu'on croit avoir esté femme de Dece, eut aussi le titre d'Auguste. [Mais toute cette vaine grandeur se dissipa bientost comme une fumée, & en moins de trois ans on en vit le commencement & fin.]

V. Philippe note 7. | Zon. p. 229. f. | Aur. Vict. | a G. ltz. p. 109. c. e| Onu. p. 201. c. d| Occo, p. 454. | Aur. Vict. | Grut. p. 273. 5. | Lact. pers. c. 7. p. 6. | b Bir. p. 354.

'Un des premiers soins de Dece fut de persecuter l'Eglise[c] en haine de son predecesseur. [Mais nous nous reservons à traiter dans un titre particulier un sujet si important & si étendu.]

Oros. l. 7. c. 21. p. 214. d. | c Eus. l. 6. c. 39. p. 234. b| Hier. chr.

L'AN DE JESUS-CHRIST 250, DE DECE I, 2.

'*C. Trajanus Decius Aug. II, & Gratus, Consuls*

[d] Le dernier de ces Consuls est quelquefois appellé "Vicius Gratus, s'il n'y a point de faute. [La chronique d'Alexandrie met Gratien au lieu de Gratus.][e] Ce second Consulat de Dece

V. S. Pione. | Buch. p. 248. 271. &c| Spon, p. 272| Cyp. an. p. 15| Sur. 29. nov. p. 650. § 1. | d Boll. 1. feb. p. 42. d. | e Pagi, 252. § 2.

confirmé par ses medailles, nous fait voir qu'il avoit déja esté Consul subrogé; soit l'année precedente, soit avant que d'estre Empereur.

Zos. l. 1. p. 643. c. 'Zosime dit en general que le regne de Dece fut plein de troubles, [dont nous ignorons le détail.] Eutr. 'Il y eut quelques guerres civiles dans les Gaules, qu'il appaisa: [& il fut peutestre obligé d'y aller pour cela en personne,] Spon, p. 273. 'puisqu'une inscription de cette année luy donne le titre de Proconsul. Aur. Vict. 'Dés qu'il eut fait Cesar le jeune Dece son fils, il l'envoya en Illyrie, & demeura cependant quelque temps à Rome pour y dedier les murailles qu'il avoit fait bastir [ou rebastir.] Eutr. 'Il y fit aussi faire de [nouveaux] bains.

[Le sujet du voyage du jeune Dece en Illyrie, estoit sans doute] Zos. l. 1. p. 643. c| Jorn. l. Got. c. 18. p. 636. 637. 'les courses des Scythes, c'est à dire des Gots, qui ayant passé le Tanaïs, ou plutost le Danube sous la conduite de leur Roy Cniva, ravageoient tous les environs de la Thrace. a Jorn. p. 637| Sync. p. 376. a. [a] Cniva vint attaquer avec soixante & dix mille hommes la ville d'Eusterium nommée depuis Noves, [dans la basse Mesie sur le Danube.] En ayant esté repoussé par le General Gallus [qui regna aprés Dece,] & qui commandoit alors sur la frontiere avec de grandes forces, il vint à Nicople, [qui estoit aussi sur le Danube, & dans la mesme province,] où tous ceux du pays s'estoient refugiez. V. Trajan § 17. Il fut chassé de là par l'Empereur Dece, [c'est à dire apparemment par le fils,] avec perte de trente mille hommes, & s'estant retiré dans le mont Hæmus [qui separe la Mesie de la Thrace, il entra dans cette derniere province,] & vint en diligence pour surprendre Philippople [sur l'Hebre.] Sur cette nouvelle Dece le suivit pour secourir la ville, & vint camper à Berée, [ville de la Thrace celebre dans l'histoire de l'Eglise, quoiqu'elle soit peu connue des geographes.] Durant qu'il y faisoit reposer ses troupes, Cniva, dit Jornande, fondit sur luy comme un foudre, mit en pieces toute l'armée Romaine, & reduisit Dece à s'enfuir dans la Mesie pour estre secouru par Gallus.

Ibid. 'Il retourna ensuite devant Philippople, & la prit enfin aprés un long siege. Zos. l. 1. p. 644. b. 'Zosime parle de la prise de Philippople, & dit que les barbares en emmenerent captifs beaucoup de personnes de qualité. Amm. l. 31. p. 446. 2|n p. 413. 'Ammien dit qu'il y eut cent mille hommes de tuez dans la ville. b Aur. Vict. [b] Il paroist aussi par Victor que nonobstant la presence du jeune Dece, les Gots ravagerent la plus grande partie de la Thrace, & passerent mesme jusqu'en Macedoine. L. Priscus [qui pouvoit estre le frere de l'Empereur Philippe,] estoit gouverneur

verneur de cette derniere province : '& il semble, selon Jornande, qu'il commandast dans Philippople. Ce qui est constant, selon cet auteur, aussibien que selon Aurele Victor, c'est qu'il se joignit aux Gots contre Dece, '& se fit declarer Empereur. Ces fascheuses nouvelles obligerent Dece de quitter Rome en diligence, pour venir au secours de ces provinces : [& ce fut peutestre au commencement de l'an 251, "puisque la persecution diminua beaucoup alors en Afrique.
Jorn. r. Got. c. 18. p. 637. Aur. Vict. V. S. Cyprien § 23.

'Vers le mesme temps, dit Victor, que Prisque prenoit le nom d'Empereur dans la Macedoine, on apporta à Dece qui estoit encore à Rome, la teste de Jotapien qui avoit pris le mesme titre dans l'Orient. ["Nous en avons parlé sur Philippe.]
Ibid. V. Philippe § 6.

L'AN DE JESUS-CHRIST 251, DE DECE 2, 3.

NOTE 4. [*C. Trajanus*]'*Decius Aug.*"*III*, & [*Q. Herennius*] *Decius Cæs. Consuls*. Idat|Buch. &c.

[Puisqu'Idace & l'Anonyme de Cuspinien & de Bucherius, en marquant le Consulat du jeune Dece, ne luy donnent que la qualité de Cesar,] 'ce qu'on voit aussi dans une inscription de cette année faite en l'honneur de ce prince mesme, [il faut dire que ni luy ni ses freres ne furent faits Augustes que dans la suite de cette année.] 'On trouve dans quelques médailles qu'il avoit la puissance du Tribunat avant que d'estre Auguste, & des l'année precedente, puisqu'il l'a eue plus d'un an.
Spon, p. 234. Pagi, 251. § 59.

'Dece le pere quitta Rome, comme nous avons dit, pour aller contre les Gots, les vainquit, dit Zosime, dans tous les combats qu'il leur donna, & leur enleva le butin qu'ils avoient fait. 'Ses medailles nous parlent souvent de ses trophées, d'une conqueste de la Dace, & d'une victoire sur les Carpes. 'Car Lactance dit aussi qu'il alla faire la guerre contre cette nation [qui pouvoit s'estre jointe aux Gots.] Victor assure que L. Priscus declaré ennemi par la noblesse, (je pense qu'il entend le Senat,) fut bientost tué. 'Au contraire Jornande & le Syncelle attribuent à Dece les malheurs que nous avons dit estre arrivez à son fils l'année précedente : & le dernier cite pour cela Dexippe [historien de ce temps, dont je doute qu'ils aient bien pris la pensée : au moins cela ne s'accorderoit pas avec Victor.]
Zos. l. 1. p. 643. c. Occo, p. 452. Lact. perf. c. 4. p. 4. Jorn. r. Got. p. 18. p. 637 | Sync. p. 376. a.

'On a une lettre de Dece écrite à Messala "gouverneur d'Acaïe, à qui il ordonne de fournir un certain nombre de troupes à Claude qu'il avoit envoyé aux Thermopyles [pour les garder contre les barbares, "& pour empescher qu'ils n'entrassent [dans l'Acaïe &] dans le Peloponnese. Ce Claude est celui qui usurpa depuis l'Empire sur Gallien. 'Dece loua publiquement,
Præsidi. Claud. v. p. 208. a. *mandatâ ei curâ Peloponnensium.* p. 206. 207.

& recompensa l'amour qu'il avoit témoigné en une rencontre pour la pudeur.

Aur.Vict. 'Aurele Victor dit que lorsque Dece fut parti de Rome, Julius Valens s'y fit declarer Empereur avec une extreme joie du peuple: il fut tué peu de temps aprés. Trig.ty.c.19.p. 194.c.d. 'Trebellius Pollio en parle: mais il le fait regner dans l'Illyrie. Il le fait oncle ou grand oncle maternel d'un autre Valens, qui prit aussi le nom d'Empereur sous Gallien. [Goltzius auroit ce semble eu plus de raison Goltz.p.125.f. de raporter à ce Valens] 'qu'à celui du temps de Constantin, la Spart. n. C. p. 222.1.f. medaille d'un C. Julius Valens qualifié Auguste. 'Celui qui se revolta du temps de Dece, peut avoir aussi eu le nom de Licinien, puisque le jeune Victor écrit que Licinianus Valens prit l'Empire du temps de Dece. [Si cela est, il faut distinguer ce Licinien de] Occo, p.454. 'M. Aufidius Perpenna Licinianus qui eut le titre d'Auguste sous Gallus, selon le mesme Victor.

Cyp.an.251.§ 6. 'On croit que les Chrétiens prirent le temps que Valens estoit maistre de Rome, pour élire un Pape; ce que Dece avoit toujours empesché. Ainsi cela fixera le temps de cette revolte: "car V. S Corneille § 3. ep.52.p.97.1. il paroist que S. Corneille fut elu vers le 4 de juin 251. 'Il est certain que depuis son election, l'autorité de Dece fut encore re- Valer. v. p.173. c. connue à Rome. 'On le voit particulierement du 27 d'octobre, jour celebre par l'arrest du Senat, qui donna le titre de Censeur Dio, l.53.p.508. b.c|509 c. à Valerien. [Cette charge celebre dans la Republique,] 's'estoit abolie sous les Empereurs, qui en faisoient les principales fonctions sans en prendre le titre, hors quelques uns, dont Domitien l.54.p.521.d. fut le dernier. 'Paulus Æmilius Lepidus, & L. Munatius Plancus, furent les derniers particuliers qui eurent le titre de Censeurs sous Auguste en l'an 732 de Rome, ["sinon que Claude en prenant V. Claude § 15. ce titre, voulut avoir L. Vitellius pour collegue.]

Valer. n. C. p. 203.1.c. 'On n'avoit donc plus entendu parler de Censeurs depuis a v. p. 173. c. longtemps, [au moins qui soient connus dans l'histoire,] a lorsque Dece en voulut faire un. Il en laissa le choix au Senat, à qui il en écrivit, parcequ'il estoit alors absent [dans la Thrace.] Le Senat s'estant donc assemblé pour deliberer sur cela le 27 d'octobre, & le Preteur demandant les avis, (ce qui marque qu'il n'y avoit d. point alors de Consuls à Rome,) 'tous d'une voix s'écrierent "que &c. personne n'estoit plus digne de cette charge que Valerien. C'est c. celui mesme qui fut fait Empereur [deux ans aprés.]

d.174.a. 'Il n'estoit pas alors à Rome, mais auprés de Dece, qui ayant receu l'arrest du Senat, le fit lire dans une grande assemblée, & exhorta Valerien d'accepter ce que la Republique luy donnoit

avec tant de marques d'estime & d'honneur. Il s'en excusa, representant que quand mesme cet emploi n'eust point esté audessus de luy, les temps ne pouvoient plus souffrir un Censeur: [& on ne dit point si Dece receut ses excuses, ou s'il l'obligea d'accepter ce qu'il luy avoit offert.] En luy presentant cette charge, il luy en marqua le pouvoir & l'etendue, qui estoit tres grande, & comprenoit toutes sortes de personnes, d'épée ou de robe, excepté le Prefet de Rome, les Consuls ordinaires, [ou plutost ceux qui estoient en charge,] celui qu'ils appelloient le Roy des sacrifices, & la premiere Vestale tant qu'elle n'auroit point manqué à son honneur.

'Dece vivoit donc encore au mois de novembre. Mais il faut qu'il soit mort aussitost aprés, & peutestre sur la fin du mesme mois, puisque Gallus son successeur fut Consul l'année suivante avec son fils Volusien. [a]On pretend qu'ayant poussé les Gots, en sorte qu'ils ne songeoient plus qu'à se retirer, & offroient pour cela de luy rendre tout ce qu'ils avoient encore de butin & de prisonniers, il envoya Gallus leur fermer le passage du Tanaïs [ou plutost du Danube,] & les poursuivit avec le reste de ses troupes, voulant les détruire entierement, afin qu'ils ne revinssent plus sur les terres des Romains. [Il les obligea ainsi malgré eux à le combatre:] '& quelques uns disent qu'il y eut une bataille où le jeune Dece qui s'estoit fort avancé, fut tué d'abord d'un coup de fleche; ce que le pere ayant appris, il dit genereusement que ce n'estoit rien, & que l'Empire ne periroit pas faute d'un homme; mais que s'estant luy mesme engagé trop avant dans les ennemis pour venger sa mort, il en fut envelopé, & enfin tué. [C'est sans doute sur ce recit,] 'qu'on a dit que les Deces avoient merité par leur mort d'estre comparez aux grands hommes de l'antiquité.

Pet.doct.t.l.11. c.26.p.339. c| Cyp.an.251.§15| Toin. in Lac. p.29.30.

a Zos.l.1.p.643. c|Zon.p.231.f.

Aur.Vict.|Jorn. r. Got. c.18.p. 637.

Aurel.v.p.223. c.

'D'autres raportent la chose d'une maniere moins glorieuse pour Dece. 'Car on dit que Gallus s'entendant avec les Gots, leur conseilla de se camper derriere un marais; & que Dece qui avoit déja défait une partie de leurs troupes, voulant attaquer le reste, s'engagea dans le marais par le conseil mesme de Gallus, selon Zosime, quoique le reste de sa narration ne s'accorde pas bien avec ce fait; & que là ayant rencontré de grandes fondrieres, où il ne put ni avancer ni reculer, il y demeura exposé aux traits des barbares, qui le tuerent avec son fils, & tous ceux qui l'accompagnoient, sans que pas un pust echaper. Le jeune Victor & Zonare semblent plutost dire que Dece & les autres

Aur.Vict. epi.|Zos. l. 1. p. 643.644|Zon.p. 231.232.

furent noyez ou étoufez dans la boue; & ils ajoutent qu'on ne put pas mesme trouver leurs corps. La chronique d'Eusebe, & celle d'Alexandrie, disent seulement que les deux Deces furent tuez, [ayant esté trahis] par un des officiers de l'armée: Victor accuse de cette trahison un Brutus, s'il n'y a point de faute dans son texte: 'car quelques uns lisent autrement.

Eus. chr. n. p. 235. || Cyp. an. 251. § 15. [Constantin semble autoriser par son témoignage ceux qui disent que Dece se sentit perir dans un marais,] Eus. or. Const. c. 24. p. 600. c. 'lorsqu'il nous le represente entre la vie & la mort, reconnoissant le neant de sa pretendue felicité, tombé avec toute son armée, & exposant toute la puissance & la gloire du nom Romain au mepris & aux insultes des "Gots. b. c. 'Cet état si miserable, ajoute Constantin, ne fut que la marque [& l'ombre] de ce qu'il alloit souffrir aprés sa mort en punition de sa haine pour l'Eglise, & de tant de supplices dont il avoit exercé la patience des Saints. Lact. pers. c. 4. p. 4. 5. 'Lactance dit qu'estant allé contre les Carpes qui avoient occupé la Dace & la Mesie, il fut aussitost environné par les barbares, "mis en pieces avec une grande partie de son armée, depouillé, & laissé nud à la discretion des bestes & des oiseaux qui le mangerent, de sorte qu'il fut mesme privé de l'honneur de la sepulture. C'est ainsi, ajoute t-il, qu'un ennemi de Dieu, & qu'un persecuteur de l'Eglise meritoit d'estre traité.

il les appelle Getes.

deletus.

Hier. in Zach. 14. p. 285. d. 'S. Jerome met aussi sa fin malheureuse entre les effets de la vengeance de Dieu contre les persecuteurs. ["Quelques uns croient que S. Cyprien le marque,] Cyp. laps. p. 238. 1. 'lorsqu'il dit que la paix & la liberté avoit esté rendue à l'Eglise par le secours & la vengeance de Dieu, en un temps où cette paix passoit pour une chose impossible dans l'esprit des incredules & des perfides. [Il est encore plus claire dans un autre traité fait un an ou deux aprés la mort de Dece,] ad Dem. p. 282. 1. 'où il dit que Dieu ne laisse point impuni le sang de ses serviteurs, qu'il les venge d'autant plus severement, qu'ils s'abandonnent avec plus de douceur à la cruauté des persecuteurs. 'Et sans en rechercher, dit il, des preuves bien eloignées, « contentons nous de ce qui est encore tout recent, de cette vengean- « ce si promte & si terrible que Dieu a faite de nos ennemis "par la « mort funeste des Princes, par le pillage de vos richesses, par le « massacre des armées, par la prise & la destruction des camps. «

V. S. Cyprien § 24.

ruinis regum.

Eus. l. 7. c. 1. p. 250. a. 'Selon Eusebe il y eut plusieurs des enfans de Dece tuez avec luy; [ce qu'on peut entendre non seulement du jeune Dece son aisné, mais encore d'Etruscus & de Trajan, qu'on ne voit point avoir survécu leur pere.]

'Constantin dit que Dece perit dans les campagnes de la Scythie, [par où il semble avoir voulu marquer le pays des Gots.] Le jeune Victor & Eutrope disent aussi que ce fut dans le pays des barbares; & Aurele Victor dit nettement qu'il poursuivoit alors les ennemis audelà du Danube. [Cependant, selon Jornande & Zosime, sans parler du Syncelle & de Zonare, c'estoit audeça de ce fleuve à l'égard de Rome: car le Tanaïs de Zosime est visiblement le Danube.] 'Eusebe, le Syncelle, & la chronique d'Alexandrie disent que ce fut à Abyrte ou Abritte, '& on soutient qu'il faut lire de mesme dans Victor. [Ce lieu est peu connu:] mais S. Prosper dans sa chronique, '& Jornande, le mettent dans la Mesie, & Cassiodore dans la Thrace, [qui a quelquefois compris la Mesie.] Jornande en fait une ville. 'Le Syncelle ajoute que c'estoit en un lieu appellé *Forum Thembronii* ou *Terebronii*; [qui est encore moins connu qu'Abritte.] La chronique de Nicephore dit que Dece fut tué à *Forum*. 'Jornande assure que le lieu de sa mort fut longtemps marqué par un autel qu'on appelloit l'autel de Dece, parcequ'avant le combat il y avoit sacrifié à ceux dont il alloit bientost estre le miserable compagnon. 'Le Syncelle seul dit que cet accident funeste arriva la nuit.

Or. Conf. c. 24. p. 600. c. | chr. n p. 235. 216. | Cyp. an 251 § 15. | Jorn. r. Got. c. 18. p. 637. | Sync. p. 376. a. | Jorn. r. Got. c. 18. p. 637. | Sync. p. 375. a.

[On peut remarquer qu'au lieu que les autres auteurs disent que Dece perit dans la guerre des Gots, ou des Carpes selon Lactance, nous lisons dans le grec que Scaliger nous donne pour la chronique d'Eusebe, & dans celle d'Alexandrie, qu'il marchoit alors contre les François.]

'Dece a certainement commencé la troisieme année de son regne, comme on le voit par ses medailles, quoiqu'Eusebe qui a trop étendu le regne de son predecesseur, ᵃborne le sien à moins de deux ans, ou seize mois; [ce qui a esté suivi par d'autres.] Aurele Victor & Eutrope luy donnent deux ans entiers. 'Le Syncelle dit aussi deux ans. Le jeune Victor trente mois: [& il est aisé qu'il ait pris le titre d'Empereur en 249 des le mois de may ou de juin, & qu'il ait vaincu Philippe quelques mois aprés.]

Goltz p. 108. c. | Toin. in Lac. p. 51. | a Euf. l. 7. c. 1 p. 250. a | chr. | Sync. p. 375. b.

'Luy & le jeune Dece furent mis au nombre des dieux, [& apparemment par l'autorité de Gallus leur successeur, qui vouloit bien qu'ils fussent dieux pourvu qu'ils ne fussent plus hommes.] 'Car il feignit d'abord d'honorer Dece, & adopta mesme son fils [Hostilien, comme nous le dirons en son lieu.]

Eutr. Goltz. | Zos. l. 1. p. 644. b.

'La chronique d'Alexandrie dit qu'on depeignoit Dece environné de lions & d'aspics, parcequ'il avoit tiré de la Libye

Chr Al. p. 632.

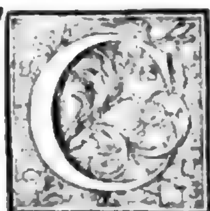
quantité de lions & de lionnes pour les repandre sur les frontieres de la Palestine & de l'Arabie jusqu'au chasteau de Circese sur l'Euphrate ; & quantité de serpens de l'un & de l'autre sexe pour les repandre de mesme sur les limites de l'Egypte, afin que les lions arrestassent les courses des Sarrazins, & les serpens celles des Blemmyes & des autres barbares de ce costé là. [Une chose qui sent si fort la fable, demanderoit d'estre appuyée par un auteur plus considerable.]

Usu;Ado. 'L'Eglise honore le 18 d'octobre Ste Tryphonie veuve, & le 28 du mesme mois Ste Cyrille Vierge & Martyre à Rome sous Claude II. & on pretend que l'une estoit femme, & l'autre fille de l'Empereur Dece. 'Cependant comme on est persuadé que Herennia estoit femme de Dece, Baronius dit tantost que Ste Tryphonie estoit sa concubine, tantost qu'elle estoit femme du jeune Dece. [Nous savons par l'exemple de Ste Domitille & par quelques autres, que Dieu a quelquefois pris plaisir à se faire des adorateurs parmi ses plus grands ennemis.] 'Mais pour ce qu'on dit de ces deux Saintes, on ne le fonde que sur les actes de S. Laurent [" qui sont sans autorité, & pleins de fautes. Il suffit pour en juger, de voir ce qu'ils disent,] 'que Dece alla en Orient faire la guerre aux Perses, sur qui il conquit le pays de Babylone, l'Assyrie, toute la Perse, l'Hyrcanie, & mesme la Bactriane ; '& qu'il mourut à Rome possedé du démon peu aprés le martyre de S. Laurent, [qu'on sçait estre mort en l'an 258.] 'Et toute cette guerre de Perse a si peu de raport avec ce que nous apprenons de l'histoire, que le Cardinal Noris n'hesite point à dire que c'est une pure fable. [Il nous suffit donc d'honorer Ste Tryphonie & Ste Cyrille avec l'Eglise, sans en vouloir savoir ce que l'antiquité ne nous apprend point. Aussibien elles n'en seront pas plus grandes dans le ciel quand elles auront esté l'une femme & l'autre fille d'un Empereur.] 'On trouve dans une inscription, que le Pape Sergius II. a transferé le corps de Ste Cyrille dans le Titre ou l'eglise d'Equitius.

Bar 18. oct. f | 269. § 5. — 18. oct. f | 28 oct. c | Sur. 10. aug. p. 93 § 26. 27. — Sur. 10. aug. p. 94. § 1. 4. — § 26. — Nor epo. p. 293. b. — Bar. 28. oct c. — V. S. Laurent.



L'EMPEREUR GALLUS



CAIUS Vibius Trebonianus Gallus, comme l'appellent les inscriptions, doit estre né vers l'an 206, selon le jeune Victor, ou dés l'an 194, selon la chronique d'Alexandrie. [On ne trouve point de quel pays il estoit,] 'quoiqu'il y ait quelque lieu de croire "qu'il estoit natif ou originaire de l'isle de Meninge nommée depuis Girba, sur les costes de l'Afrique. On ne dit point non plus quelles dignitez, ni quels emplois il avoit eus,] 'sinon qu'il avoit esté Consul longtems avant que d'estre Empereur, '& qu'il commandoit en 250 & 251 les troupes de la Mesie, "comme nous l'avons marqué sous Dece. [a] On pretend qu'Hostilia Severa qualifiée Auguste dans des medailles, estoit sa femme, [de quoy on ne marque pas la preuve. Je ne voy point que Birague en parle nulle part.] 'Volusien nommé dans les inscriptions C. Vibius Volusianus, & quelquefois encore Annius Gallus Trebonianus, [b] estoit certainement son fils.

Golrz.p.110.a.b. | Vict.epi. | Note 1. | Sync.p.376.b. | Jorn. r. Got. c. 18. p. 637|Zos.l. 1.p.643.c.d.e. | &c. | a Goltz. p. 110. d|Occo,d.457. | Goltz. p. 110. e. f|Spon,hi G.p. 371. | b Aur. Vict.epi| Eutr.&c.

L'AN DE JESUS-CHRIST 251, DE GALLUS I.

'Decius Aug. III, & Decius Cæsar, Consuls.

Idat.&c.

'Aprés la mort de Dece [arrivée sur la fin de l'an 251,] Gallus qu'on pretendoit y avoir beaucoup contribué, confirma encore ce soupçon, lorsqu'on le vit declaré Empereur 'par les armées [qui restoient dans la Mesie & dans la Thrace.] 'Il fit Cesar Volusien son fils: [& pour empescher qu'on ne crust qu'il eust fait perir Dece avec son armée,] 'non seulement il en parloit avec honneur dans ce commencement de son regne, [c] mais "quelques uns pretendent qu'il fit epouser à Volusien Herennia Etruscilla fille de ce prince. [d] Il adopta mesme celui des enfans de Dece qui restoit encore, nommé "Hostilien, luy donna le titre d'Auguste, [e] avec la puissance du Tribunat, & le designa Consul pour l'an 253.] [f] Le Senat confirma toutes ces choses: [g] & une partie peut bien ne s'estre faite que lorsque Gallus estoit à Rome [au commencement de l'année suivante.]

Zos.l. 1. p.644. a. | Sync.p.376.b. | Aur. Vict. & alii. | Zos. l. 1 p.644. b. c. | V. Dece note 2. | c Goltz.p.111.b. c|Occo, p. 459| Zos.p.644.c. | d Aur.Vict.epi| Eutr|Cyp. an. 252. § 4. | Note 2. | e Goltz. p.109. f|Bir.p.357. | f Aur. Vict. | g Zos.l 1.p.644. b.c|Zon.p.232. b.

Jorn. r. Got. c. ... 'Mais ce qu'il fit tout d'abord, fut de conclure la paix avec les Gots, [a] en les laissant retourner dans leurs pays avec tout ce qu'ils avoient de butin & de prisonniers, sans retirer mesme beaucoup de personnes de qualité qu'ils avoient prises à Philippople & ailleurs. 'Outre cela il promit de leur payer une certaine quantité d'or par an, afin qu'ils ne vinssent plus piller les terres de l'Empire. [Et dés le temps de Domitien les Romains estoient accoutumez à payer tribut aux barbares.] 'On raporte quelques autres particularitez de ce traité, [que je n'ay pas encore trouvées dans les auteurs.]

a ...p.644. a. b. | b Zon.p.232.b. | Onu.p.261.f.

L'AN DE JESUS-CHRIST 252, DE GALLUS 1, 2.

'*C. Vibius Trebonianus Gallus Aug. II. & C. Volusianus Cæs. Consuls.*

Idat.&c. Goltz.

'Volusien n'estoit encore que Cesar & Prince de la jeunesse au commencement de ce Consulat. 'Mais il eut dés la mesme année le titre d'Auguste avant le 31 de juillet. 'Il semble que ç'ait esté dés devant le retour de Gallus à Rome: [& il est difficile qu'il y soit revenu avant cette année.] 'Il y revint tout glorieux, dit Zosime, d'avoir fait une paix honteuse avec les barbares, [b] & continua de mesme à gouverner avec une mollesse & une negligence, qui le fit mepriser par tous les peuples voisins. 'On pretend qu'il estoit assez populaire. Mais s'il se faisoit par là aimer du peuple, d'autre part il s'en faisoit mepriser par son luxe, & par les delices dans lesquelles luy & son fils se plongeoient: 'de sorte qu'ils ne firent rien de considerable.

Goltz.p.110.c. | Onu p.261.a. | Bir.p.59. | Zos.l.1.p.644. b. | b c. | Aur.Vict. | Eutr. Sync.p. 376.b.

'Il eut neanmoins de la prosperité durant quelque temps, & ses affaires réussirent selon ses desirs. [c] Tous ses sujets l'aimoient, & tous ses voisins vivoient en paix avec luy. [d] Mais ne reconnoissant pas la faute qu'avoit fait Dece de se déclarer ennemi de l'Eglise, & ne s'appercevant pas de ce qui avoit esté cause de sa ruine, il se heurta, pour le dire ainsi, à la mesme pierre, quoiqu'elle fust devant ses yeux, "il persecuta & chassa les Saints qui prioient Dieu pour sa santé & pour sa gloire, & en les privant de la liberté & de la paix, il se priva luy mesme de l'effet & du fruit de leurs prieres. V. S. Corneille § 15.

Eus l. 7. c. 1. p. 25..b ex. Dion. Alex. | c Jorn. r. Got. c. 19. p. 638. | d Eus. p. 250. b. c.

'Aussi l'on écrit que son regne n'est connu que par les maladies, & par la peste qui ravagea alors le monde, [c'est à dire par cette terrible contagion, qui ayant commencé "dés l'an 250 sous Dece, avec la persecution de l'Eglise, parut davantage sous Gallus, où tous les historiens la marquent, & duroit encore en l'an 262. Nous en parlerons plus amplement "en un autre endroit.] V. S. Cyprien note 14. | Ibid. § 33, 34.

Eutr.

droit.] 'Gallus & Volusien y firent paroistre beaucoup de soin Aur. Vict.
pour faire "rendre les derniers devoirs aux personnes les plus
viles; ce qui leur acquit l'affection du peuple. 'Il semble que Cyp. an. 252. § 10.
pour arrester la peste, ils firent faire par tout l'Empire des sacrifices aux demons: & comme les Chrétiens n'avoient garde
de prendre part à ces sacrileges, on croit que ce fut de là qu'on
prit occasion de les persécuter; [ce qui commença vers le milieu de cette année ou peu aprés, comme on le peut juger par
l'exil du Pape S. Corneille, suivi de sa mort le 14 de septembre.]

" exequias.

'On pretend que la peste emporta Hostilien peu aprés qu'il eut Aur. Vict. epi.
esté fait Auguste.'Zosime dit que ce fut Gallus qui le fit mourir, Zos.l.1.p.644. c.
sans considerer ni qu'il l'avoit adopté, ni ce que la justice &
l'honneur demandoient de luy, parcequ'il craignoit que dans
quelque mouvement, le souvenir de Dece son pere ne luy fist
donner l'autorité souveraine [dont il avoit déja le titre: & il
fit sans doute courir le bruit qu'il estoit mort de la peste.]' Le Bir. p. 457.
Consulat auquel il avoit esté destiné, [& qui ne paroist point dans
les fastes, peut faire juger qu'il est mort en cette année.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 253, DE GALLUS 2.

'*C. Volusianus Augustus II, & Maximus, Consuls.* Idat. &c. Pagi, 253. § 1.

[a] Les fastes de Theon mettent Maximin au lieu de Maxime. a Cyp. dis. ap. p. 100.
[b] Volusien dans son premier Consulat s'estoit contenté du titre b Bir. p. 357. 362. Nor. de Pis. p. 171.
de pontife, aussibien qu'Hostilien, laissant à Gallus comme au
premier Auguste, le titre de grand pontife, comme cela s'estoit
pratiqué jusques alors. Mais cette année il prit aussibien que
son pere celui de grand pontife; ce qui paroist avoir ensuite
esté suivi [[1] presque generalement] par tous les Augustes.

'Une inscription nous apprend que L. Junius Validianus fut Spon, p. 274.
Prefet de Rome [cette année ou la precedente] sous Gallus.

'La peste ne fut pas le seul fleau dont Dieu punit en ce temps- Cyp. ad Dem. p. 178. 1.
ci les péchez des hommes, & la persecution que l'on faisoit à
l'Eglise. Car il paroist qu'il y ajouta la secheresse, la famine, &
la guerre. 'Il semble qu'un "M. Aufidius Perpenna Licinianus ait Vict. epi. Occo, p. 454.
pris le titre d'Auguste en 252 ou 253. Mais sa révolte fut apparemment bientost étoufée par la peste, [ou de quelque autre
maniere.]

V. la note 1.

'Zosime & Zonare mettent sous Gallus beaucoup de guerres Zos. l. 1. p. 644.
2. & de ravages faits par les Gots, les Borans, [2] les Burgondes ou Zon. p. 232. c.

1. 'Valerien le jeune est qualifié Auguste & pontife.
2. [illegible], peuples qui habitoient le long du Danube, [a] tous differens de nos Bourguignons, Goltz. p. 124. d.
quoiqu'en latin on les appellent quelquefois de mesme, Mr Valois en parle amplement. [On peut les Zos. l. 1. p. 646. e.
appeller Bourguignons Orientaux] a Val. r. Fr. l. 1. p. 50. 51.

Bourguignons, & les Carpes dans l'Europe, par les Scythes dans l'Europe & dans l'Asie, & par les Perses dans l'Asie où ils prirent mesme Antioche. [Mais il semble que tout cela appartienne plutost au regne de Valerien ou de Gallien. Et la guerre de Perse ne peut pas avoir eu de grands effets sous Gallus,] 'puisque Zosime mesme paroist dire que quand il fut tué, il n'avoit encore rien appris de ce qui se passoit dans l'Orient. [Il peut seulement y avoir eu quelques ravages des Scythes, c'est à dire des Gots dans l'Europe, s'il y a quelque verité dans le recit de Zosime.] 'Car il dit qu'Emilien qui commandoit les armées de la Pannonie, marcha contre eux avec ses troupes, qui ayant esté d'abord effrayées par les progrés des barbares, avoient enfin repris courage par ses exhortations: & il sceut si bien les conduire, qu'elles battirent les Scythes, les chasserent entierement des pays de l'Empire, & allerent mesme faire le degast dans les leurs. 'Zonare raporte ceci d'une autre maniere, que je ne comprens pas assez. Il suppose que ces Scythes vaincus par Emilien vivoient en paix avec l'Empire.

Zos. p. 645. d. — b. c. — Zon. p. 232. d. e

'Zosime ajoute qu'un succés si heureux & si inesperé, fut cause que les troupes proclamerent Emilien Empereur. 'Jornande dit qu'Emilien voyant que les Gots ravageoient souvent la Mesie à cause de la négligence des Princes, crut que cette negligence estoit favorable à son ambition, & sur celà se fit declarer Empereur. 'Les autres historiens disent simplement qu'ayant gagné les soldats, 'il se revolta dans la Mesie.

Zos. p. 645. c. — Jorn. r. Got. c. 19. p. 638. — Aur. Vict. — Vict. epit. Eutr.

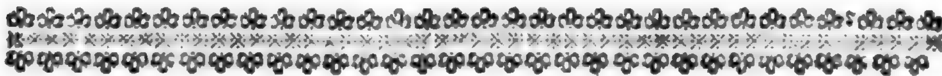
'Gallus ayant appris sa revolte, le fit declarer ennemi par le Senat, 'envoya Valerien pour amener contre luy les legions des Gaules & de la Germanie, & se prepara à marcher luy mesme en personne. 'Mais Emilien se hasta de le prevenir avant qu'il eust pu faire de grands preparatifs, & ayant assemblé ses troupes, enflées, dit Zosime, de leur victoire sur les barbares, il marcha en diligence vers Rome. 'Gallus en sortit avec son fils, & s'avança jusqu'à [a] Terni [dans l'Ombrie.] [a] Les deux armées s'approcherent ainsi: mais les soldats de Gallus se trouvant beaucoup plus foibles, & ayant mesme esté vaincus dans un combat, selon Zonare, 'comme ils n'avoient d'ailleurs que du mepris pour la lascheté de Gallus, ils le tuerent avec son fils, & se rangerent du costé d'Emilien, qui selon Aurele Victor leur avoit promis une paye plus grande.

Aur. Vict. — Zos. l. 1. p. 645. d. — c. d. — Aur. Vict. epit. Eutr. — a Zos. p. 645. d. — Zon. p. 242. f. — Zos. p. 645. d. e. — Aur. Vict. epit. — Sync. p. 375. b. — [a] Interamnam

'Dexippe historien de ce temps là, qui ne donne que 18 mois au regne de Gallus, nous oblige par conséquent à mettre sa

Sync. p. 376. b.

NOTE 3. mort vers le mois de may de cette année : & c'est ce qui nous paroist le plus probable" entre les differentes opinions qui partagent les auteurs sur ce sujet.] 'Gallus avoit alors environ 47 ans. [Nous ne trouvons point l'age de son fils.] 'Les latins disent qu'ils furent tuez à Terni : [a] Eusebe & le Syncelle disent que ce fut à Forum Flaminii, [b] ville aujourd'hui ruinée, qu'on voit avoir esté pres de Foligni dans l'Ombrie, [un peu plus loin de Rome que Terni.] 'On trouve dans une médaille l'apotheose de Volusien : [ce qui nous fait juger qu'on avoit aussi fait une idole de Gallus : & il faut sans doute attribuer cette impieté à Valerien.] Vict. epi. Aur. Vict. epil Eutr. a Eus. chr] Sync. p. 376. b. b Ferrarius. Bir. p. 362.



L'EMPEREUR EMILIEN.



LA mort de Gallus & de Volusien rendit aussitost Emilien victorieux sans peine & sans perte, selon Aurele Victor ; & le Senat changé avec la fortune, luy donna le nom d'Auguste avec les autres titres de la dignité impériale. [Aurele Victor l'appelle Æmilius Æmilianus :] neanmoins les medailles ne luy donnent point d'autres noms que ceux de C. Julius Æmilianus. 'Il estoit Mauré de nation, & d'une naissance tres basse."Il aimoit la guerre sans estre trop hazardeux. Il avoit 46 ans en ce temps-ci. 'Une medaille le qualifie Consul pour la seconde fois ; [d'où nous apprenons qu'il avoit esté Consul subrogé avant que d'estre Empereur : & il pouvoit bien l'avoir esté [1] deux fois des ce temps là, les nouveaux Princes n'ayant guere accoutumé de prendre un Consulat subrogé l'année de leur promotion, mais de se reserver à en prendre un ordinaire l'année d'aprés.] Aur. Vict. Bir. p. 364. Vict. epi. pugnax, nec tamen praeceps. Bir. p. 364. 1.

'Son autorité fut reconnue non seulement dans la Dace & dans l'Illyrie, [où il s'estoit signalé par ses victoires,] mais encore à Damas [& dans l'Orient.] 'On dit quelques autres choses p. 364. p. 365.

1. 'Il y a eu un Emilien Consul pour la seconde fois en l'an 249 : Mais une inscription le nomme Marcus ; [& celui-ci est appellé Caius.] MS. p. 675. ex. Nor.

de luy, [que je n'ay point trouvées dans les auteurs.]

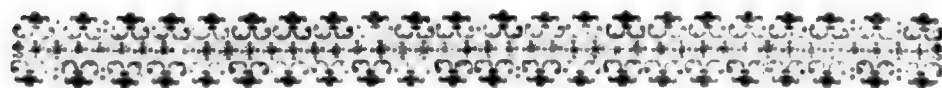
Zon. p. 233. a. 'Zonare dit que dans une lettre qu'il écrivit au Senat aprés avoir esté reconnu Empereur, il promettoit de délivrer la Thrace des barbares, de faire la guerre aux Perses, & d'agir en toutes choses comme simple Lieutenant de l'Etat, laissant au Senat l'autorité souveraine. (Zos l. 1. p. 646. a.) 'Aurele Victor écrit en effet qu'il gouverna avec assez de douceur. (τῇ βασιλείᾳ modestè.) (Zon. p. 233. c.) 'D'autres pretendent qu'il agissoit plus en soldat qu'en Prince, & d'une maniere assez basse, ce qui le fit juger incapable de regner par les soldats mesmes. [Ce qui est certain,] (Eutr.) 'c'est qu'il ne fit rien de remarquable : [& il n'en eut pas le temps.]

Zos. p. 645. d. e. 'Car les troupes que Valerien avoit rassemblées de tous costez pour venir au secours de Gallus, (Aur. Vict | Eutr.) 'ayant appris dans la Rhecie, [où pouvoit estre leur rendez-vous,] que Gallus estoit mort, elles ne voulurent pas se soumettre à celui qu'elles estoient venu combatre,] & declarerent Valerien Empereur. (Zos l. 1. p. 645. c.) 'Il se hasta [dés qu'il se vit en état] de passer en Italie avec des troupes fort nombreuses, dans l'esperance de vaincre bientost Emilien. [Et il fut encore plus heureux qu'il ne pensoit.] (p. 646. a.) 'Car les soldats mesmes d'Emilien tuerent ce malheureux prince, quoiqu'Aurele Victor écrive qu'il mourut de maladie. (Zon. p. 233. b. c.) 'Zonare dit que ses soldats le tuerent parcequ'ils le trouvoient indigne de regner, & qu'ils se voyoient trop foibles pour esperer la victoire, outre qu'ils ne vouloient point de guerres civiles, ni repandre le sang de leurs citoyens. [Je douterois du dernier.]

Vict. epi. 'Emilien fut tué à Spolete, ou à un pont qui n'en est pas loin, & qu'on prétend en avoir retenu le nom de Pont sanglant. (Aur Vict | Eutr | Hier. chr.) 'Il ne regna [depuis la mort de Gallus] que trois mois, (a Vict. epi.) [a] ou quatre selon le jeune Victor, Zonare dit moins de quatre : [de sorte qu'on peut mettre sa mort vers le mois d'aoust.] (Sync. p. 381. c.) 'Car pour les trois ans que quelques uns luy donnent selon le Syncelle, [c'est une faute certaine & visible.] (Eus l. 7. c. 10. p. 255. d.) 'Eusebe mesme ne le conte point dutout entre les Empereurs, & fait succeder immédiatement Valerien à Gallus ; [en quoy il est suivi par la chronique d'Alexandrie, & par celle de Nicephore.]

Onu. in fast. p. 262. f. 'C. Virius Paulinus fut Prefet de Rome sous Emilien, & Comte des Domestiques ; [& c'est peutestre la premiere fois que cette derniere dignité se trouve marquée dans l'histoire.] (Numer. v. p. 251. c.) 'Elle servit de dernier degré à Diocletien pour s'elever à l'Empire, (Domesticos regens.) [& elle est ensuite devenue fort celebre dans le IV. siecle.] (Cod. Th. t. 6. p. 311. 1. | b Panci. c. 85. p. 57.) 'Godefroy en parle, mais sans expliquer ce que c'estoit. [b] Panci-

role croit que les Domestiques sont les mesmes que l'on appelloit *Protectores*, 'qui estoient principalement chargez de garder la personne du Prince, dans un degré elevé audessus des Pretoriens, & qui sous les Empereurs Chrétiens avoient le privilege de porter le grand étendar de la Croix. On pretend qu'ils estoient au nombre de 3500 avant Justinien, qui en ajouta encore deux mille. Ils estoient partagez en diverses bandes ou compagnies, que les Latins appelloient *Scholas*, & dont quelques unes ont esté, dit-on, établies par Gordien. Les unes estoient de cavalerie, & les autres d'infanterie. 'Les Comtes ou Commandans des Domestiques estoient souvent des Princes étrangers, habiles dans la guerre, & que l'on envoyoit conduire des armées contre les barbares. [L'inscription de Paulin nous apprend encore que le mot de *Comes* commençoit des ce temps-ci à passer pour un titre de dignité; & qu'ainsi le titre de Comte ne doit pas tout à fait son origine à Constantin.] Cod. Th. t. 6. p. 331. 1.



L'EMPEREUR VALERIEN.



ARTICLE PREMIER.

Valerien illustre & bon particulier, peu capable de l'Empire: Il est nommé Censeur: De Valerien son fils.



'EMPEREUR Valerien estoit d'une naissance fort illustre, fils d'un nommé Valere. Il semble qu'il eust "70 ans lorsqu'il fut pris par les Perses [en 260: & si cela est, il doit estre né en l'an 190. Mais cela n'est pas sans difficulté.] 'Les inscriptions luy donnent les noms de P. Licinius Valerianus: le jeune Victor y ajoute le surnom de Colobius. 'Onuphre cite une inscription où [1] il est appellé P. Aurelius Licinius Valerius Valerianus. Valer. v. p. 173. b | Aur. Vict. epi. | NOTE 1. | Goltz. p. 112. 2. | Onu. in fast. p. 262. c.

1. 'Spanheim pretend que c'est Valerien le fils, & la cite d'Onuphre & de Goltzius. [Je n'en trouve point d'Aurelius Valerius Valerianus dans Goltzius, *p. 114*,]' & selon Onuphre, c'est certainement le pere. Spanh. l. 7 p. 596. Onu. p. 262. c.

Valer. v. p.175. b. 'Il eut deux femmes, dont l'une qui n'est pas nommée,] fut mere de Gallien son successeur. [Elle pouvoit estre "fille d'un NOTE 2. Gall.v.p.183. b. autre Gallien,]'qu'on dit avoir esté l'un des plus grands hommes de l'Empire. Bir. p. 369. 'On pretend que Marinienne, dont les Romains ont fait une deesse, estoit sa seconde femme.

Valer. v. p. 175. b. c. 'Il eut de son second mariage le jeune Valerien,[a] a Goltz. p. 114. d. qui est nommé comme luy dans les inscriptions P. Licinius Valerianus, qui fut deux fois Consul [en 258, &] en 265,' Valer. v. p. 175. c. & qui eut le titre de Cesar, l'ayant receu "ou de son pere selon Pollion [en 255 au plutard,] NOTE 3. Pagi, p. 46-53. 'ou de Gallien son frere [en 260 ou 261,] comme un auteur nouveau pretend le prouver. Valer. v. p.175. c| 181. d. e. 'Quelques uns disent que son frere luy donna mesme le titre d'Auguste; b Bir. p. 381| Goltz. p. 114. d. [b] & on le trouve sur diverses medailles qu'on croit estre de ce Valerien. c Gall. v. p. 181. [c] Il fut tué avec Gallien [en 268.] d Bir. p. 384| Spanh. l. 7. p. 658. [d] On croit que Cnæa Cornelia Supera qualifiée Auguste dans quelques medailles, estoit sa femme. e Valer. v. p. 175. b. [e] Tout ce qu'on dit de luy, c'est qu'il fut tres bien elevé; qu'il excelloit dans les qualitez du corps & de l'esprit, qu'il estoit de tres bonnes mœurs, & entierement eloigné de la dissolution de son frere. Gall. v. p. 180. b. c. 'Ce fut par son conseil que Gallien donna le titre d'Auguste à Odenat; ce qu'on estima beaucoup.

e. 'On marque que Gallien maria les fils de ses freres: f p. 188. d. [f] & il se qualifie luy mesme le frere de plusieurs Princes. [Cela peut autoriser le sentiment de Reinesius,] Rein. p. 316. 317. 'qui croit qu'un P. Licinius Ignatius ou Egnatius Gallienus, qu'on voit par diverses medailles avoir eu le titre d'Auguste [aprés le 24 de juin 261,] la puissance tribunitiaire, & un second Consulat, que cet Egnatius, dis-je, estoit encore un fils de Valerien. Pagi, 259. §4. 'Le P. Pagi aime mieux croire que c'est Gallien mesme, & qu'il avoit aussi le nom de §4. Egnatius, ["ce qui nous paroist difficile à soutenir.] NOTE 4. 'Du reste nous ne trouvons rien de ce prince, ni des enfans de luy & de Valerien son frere, que Gallien maria.

Valer. v. p.173. b. 'Valerien le pere passa par tous les degrez des dignitez avant que d'arriver à la puissance souveraine: g Zos. l. 1. p. 640. a. [g] & des devant l'an 237 il avoit déja eu le Consulat. h Aur. Vict. [h] Il semble s'estre principalement appliqué à la milice.

Valer. v. p.173. b. 'L'histoire assure qu'il s'acquita avec honneur de toutes les charges & de tous les emplois qu'il eut. i d. [i] On estimoit sa science, mais surtout ses mœurs & sa vie, sa prudence, sa modestie, sa gravité. Le Senat en corps luy rendit ce témoignage lorsqu'il estoit simple particulier & absent, que c'estoit un homme sans reproche, dont la vie des son enfance "avoit esté un modele & censor fuit.

une regle pour les autres; qu'il avoit toujours esté ami des bons, ennemi des vices & des tyrans; qu'en un mot il meritoit d'estre établi le Censeur des autres, parcequ'il estoit le meilleur de tous. 'Si l'on eust donné à tout le monde, dit l'historien, la liberté de choisir un Empereur, on n'en eust point elu d'autre. 'Ainsi il fut regardé generalement comme digne d'estre souverain tant qu'il demeura particulier. b. Zon. p. 233. c.

stolidus. 'Mais l'eminence de cette dignité parut "audessus de son genie qui n'estoit que mediocre. Un emploi qui demande une vigilance & une action continuelle, fit voir qu'il estoit "lent & paresseux. 'On jugea qu'il n'avoit pas assez de vigueur & de courage pour des affaires difficiles & pour de grandes entreprises. 'Ainsi on commença à dire qu'il n'estoit point capable de gouverner l'Etat, parce qu'il n'avoit ni la prudence pour ordonner, ni la valeur pour executer: '& on douta si les desastres arrivez sous son regne & sous celui de son fils, "venoient du malheur de ces princes, ou de leur faute. 'Zosime l'accuse de défiance. [Et c'est un defaut ordinaire aux esprits foibles & mediocres. Mais je ne sçay si c'estoit celui de Valerien. Car il paroist au contraire avoir aimé, employé, & elevé les grands hommes.

multum iners. *vel infelicitate, vel ignavia.* Vict. epi. Zos. l. 1. p. 650. a. Vict. epi. Eutr. Zos. l. 1. p. 649. d. e.

Pour le particulier de ce qu'il fit avant que d'estre Empereur, nous trouvons qu'en l'an 237,] 'les Africains s'estant revoltez contre Maximin, & ayant elu les deux premiers Gordiens Empereurs, "deputerent au Senat Valerien & quelques autres pour luy faire approuver ce choix. Il paroist que cette deputation estoit aussi au nom des deux Gordiens. 'Valerien passoit des ce temps là pour le prince [& le premier homme] du Senat, 'ce qui luy donnoit le droit de dire le premier son avis entre tous les Consulaires. 'Il fut longtemps regardé comme le premier de Rome.

NOTES. p. 640. a | Gord. v. p. 156. a. Gord v. p. 156. a. Trig. ty. p. 195. a. p. 190. c.

jam canesus. 'Il commençoit déja "à blanchir lorsqu'il eut le commandement de la troisieme legion.[a] Il suivit Dece en 251 [lorsqu'il alla faire la guerre aux Gots.] "Et durant ce temps là Dece ayant mandé au Senat de faire un Censeur, ce qui ne s'estoit point vu depuis [le regne de Claude,] & ne se vit plus depuis Valerien [jusqu'à Dalmace frere de Constantin,] le Senat tout d'une voix nomma Valerien comme "le plus digne & le plus capable de cette charge.[a] L'arrest daté du 27 d'octobre fut porté à Dece, qui dans une grande assemblée exhorta Valerien d'accepter l'honneur que le Senat luy faisoit, & qu'il meritoit seul, & luy marqua "le pouvoir & les fonctions de cette charge, qui estoient

Prob. v. p. 135. b. c. a Valer. v. p. 173. 174 | n. C. p. 203. 1. c. V. Dece. &c. &c.

d'une tres-grande étendue. Valerien s'excusa de la recevoir, [& la receut neanmoins enfin, si ces paroles que nous lisons dans
v. p. 173. b. l'histoire de sa vie,] qu'il avoit esté Censeur avant que d'estre
n. S. p. 274. 275. Empereur, [sont véritablement de l'historien.] Car des personnes habiles pretendent qu'elles viennent de ceux qui ont voulu donner cette vie comme parfaite, au lieu que selon les meilleurs manuscrits nous n'en avons que la fin: [& ce sentiment a beaucoup de probabilité.

ARTICLE II.

Valerien est fait Empereur: Il gouverne bien le civil:

L'AN DE JESUS-CHRIST 253, DE VALERIEN I.

Idat. &c. *C. Volusianus Aug. II, & Maximus, Consuls.*

Zos. l. 1. p. 645. d. EMILIEN s'estant revolté [en l'an 253] contre Gallus successeur de Dece, Gallus envoya Valerien dans les Gaules V. Gallus pour amener à son secours toutes les troupes de ces quartiers là.
Aur. Vict.|Eutr. Il en ramassa un fort grand nombre dans la Rhecie & dans la
Zos. l. 1 p. 645 d. e. Norique. Mais avant qu'il pust arriver en Italie, Emilien qui avoit usé d'une extreme diligence, estoit déja maistre de Rome par la mort de Gallus tué par ses propres soldats.

[Les troupes des Gaules sachant que Gallus estoit mort, ne voulurent point obeïr à d'autres qu'à celui qui les commandoit
Eutr.|Aur. Vict.| Fest. déja.] Ainsi Valerien fut proclamé Auguste par l'armée dans la Rhecie & dans la Norique, selon Aurele Victor & Eutrope,
Zos. l. 1. p. 645. 646| Zon. p. 233. b. c. & estant ensuite entré en Italie, il en demeura bientost le maître sans combat [& sans repandre de sang:] car Emilien fut tué comme Gallus par ses soldats, qui crurent eux mesmes que Valerien estoit plus digne de commander. [Cela arriva apparem- Ibid. note 3
Valer. v. p 173. b| Zos. l. 1. p. 646. a. ment au plustard des le mois d'aoust de l'an 253.] Trebellius Pollio & Zosime semblent plutost dire que Valerien ne fut proclamé Empereur qu'aprés la mort d'Emilien, & par un consente-
Aur. Vict.| Eutr. ment general de tout le monde. Le Senat fit Gallien son fils Cesar: & aussitost, dit Aurele Victor, le Tibre se deborda extremement "en plein été: ce pouvoit estre au mois d'aoust.] *adulta æstate.* Valerien fit [ensuite] Gallien Auguste: [& il le fit sans doute aussitost aprés, puisque Goltzius & Birague ne raportent aucune medaille de Gallien qui ne luy donne ce titre.]

Zos. l. 1 p. 646. a. Valerien se voyant établi dans la dignité imperiale, s'appli-
Aurel. v. p. 223. d. qua à mettre ordre à toutes choses: & il acquit la reputation d'un

d'un excellent Prince [pour les affaires communes & faciles.] 'Il recevoit fort bien & avec joie les avis qu'on luy donnoit : & l'on cite une lettre de luy à Baliste [dont nous aurons à parler dans la suite,] où il le remercioit de quelques regles qu'il luy avoit proposées pour bien gouverner, comme de n'avoir point d'officiers honoraires & inutiles, ni personne dans ses gardes qui ne fust homme de guerre. 'Il avoit encore appris de luy à n'exiger de chaque province que ce qu'elle produisoit avec abondance, & à mettre les soldats en quartier dans des lieux où il estoit plus aisé de les entretenir. Valerien donnoit ces regles aux autres, en citant & en louant celui dont il les avoit apprises. 'Une personne l'ayant blasmé de ce qu'il n'avoit pas mis son fils entre les mains d'Aurelien, il se justifie sur cela par une lettre que nous avons encore, où il luy rend raison de sa conduite avec toute la douceur & toute la simplicité d'un particulier & d'un ami. 'On voit la mesme chose dans d'autres rencontres.

Trig. ty. c. 17. p. 194. a. — p. 193. e. — Aurel. v. p. 211. d. e. — Prob. v. p. 234. e | Claud. v. p. 207. e.

[Ce fut peutestre en suivant les avis qu'on luy donnoit,] [a]qu'il parut aussi sage & aussi judicieux qu'on le pouvoit estre dans le choix des officiers de guerre : & on admira que tous ceux à qui il avoit donné la conduite des armées, furent depuis elevez à l'Empire par l'estime que les soldats en faisoient. L'histoire les represente en effet comme des personnes tres dignes de la supreme autorité, [s'ils y eussent esté elevez par une voie legitime.] Entre ceux là on nomme Regillien, Claude, Macrien, Ingenuus, Postume, [Saturnin,] & Aureole. 'Il eleva aussi Aurelien qui regna depuis ; [& nous verrons dans la suite comment il recompensa son merite. 'Il donna à Probe qui regna aussi avec une estime universelle, des emplois qui paroissoient audessus de son age, parcequ'il trouvoit en luy des qualitez extraordinaires : & il ne se trompoit pas. 'On voit qu'il prenoit plaisir à relever & à louer ceux qui avoient fait quelque chose de considerable.

a Trig. ty. c. 9. p. 189. c. d. — Aurel. v. p. 212. — Prob. v. p. 234. e. — Aurel. v. p. 212. a.

'Baliste dont nous venons de parler, semble avoir esté Prefet du Pretoire sous luy. On le marque expressement de Ragonius Clarus, 'de Mulvius Gallicanus, [b]de Bebius Macer en 258, [c]de Successien dans la suite de la mesme année, [d]& d'Ablavius Muræna. [e]Clarus est qualifié Prefet de l'Illyrie & des Gaules : [d'où nous apprenons que les Prefets avoient déja leurs départemens distinguez. Seroit-ce que Valerien auroit partagé l'Empire avec Gallien, & luy auroit abandonné les Gaules & l'Illyrie ?] [f]Il paroist par le peu qui nous reste de Valerien, qu'il cherchoit

Trig. ty. c. 17. p. 190. c | 193. 194. — Prob. v. p. 234. e. — b Aurel. v. p. 213. e. — c Zos. l. 1. p. 647. d. — d Claud. v. p. 207. d. — e Trig. ty. p. 193. e. — f e.

Aurel. v. p. 222. a. b. à soulager les peuples: '& quoiqu'il aimast à recompenser les grands hommes, cependant il moderoit sa liberalité, depeur de rien faire contre l'ordre que demande un sage gouvernement.



ARTICLE III.

Des Prefets de Rome, & des François.

L'AN DE JESUS-CHRIST 254, DE VALERIEN 1, 2.

Idat &c|Goltz. '*P. Licinius Valerianus II. & P. Licinius Gallienus Augg. Consuls.*

Buch. cycl. p. 236|Cusp. p. 325. a|Onu. p. 262. e f. a Cyp. an. p. 2. § 6169. § 1. 'NOus avons dans Bucherius un catalogue des Consuls & des Prefets de Rome depuis cette année jusqu'à l'an 354, qui a esté connu & estimé par Cuspinien & par Onuphre. a Jean Pearson Evesque de Chestre, qui a fait depuis peu une histoire de Saint Cyprien, l'estime aussi beaucoup, quoiqu'il remarque qu'il y a en des endroits quelque chose à y ajouter, [comme nous en avertirons dans les rencontres. Car nous mettrons tous ces Prefets, parcequ'ils peuvent servir pour l'histoire des Martyrs de Rome. Mais il faut prendre garde que les Prefets de Rome n'avoient point de temps reglé, & que ceux qui sont marquez pour une année, avoient quelquefois commencé dans celle de devant, ou n'ont fini que dans la suivante.] Buch. p. 236. 'Celui qui est marqué pour cette année, est nommé Lollien. [Je ne sçay si c'est celui] Trig. ty. p. 186. 'qui prit le nom d'Auguste dans les Gaules sous Gallien aprés Posthume.

Zos. l. 1. p. 646. b. c. 'Zosime dit que Valerien fut obligé d'associer Gallien son fils à la puissance souveraine, à cause du danger où se trouvoit l'Empire attaqué de tous costez par les barbares. Aurel. v. p. 223. d. b Eutr. 'Car ceux qui relevent le plus Valerien, avouent qu'il fut tres malheureux. b Son regne & celui de son fils furent [tout à fait] funestes aux Romains, & les mirent dans le danger d'une ruine entiere. [Mais le detail & l'ordre de ces malheurs est tres obscur, parceque nous n'avons aucun bon historien de ce temps là. Nous raporterons donc assez confusément ce que nous en trouvons, en suivant à peu pres l'ordre des provinces, & en passant de l'Occident à l'Orient:] Zos. l. 1. p. 646. c. 'car la guerre estoit de tous les costez. Valerien prit le parti d'aller en Orient, s'opposer aux Perses, & laissa à Gallien les troupes de l'Europe, afin qu'il repoussast les barbares qui y faisoient des irruptions en divers endroits.

c. 'Les Germains estoient ceux qui incommodoient le plus de

ce costé là, par les grands ravages qu'ils faisoient dans les pays des Gaules proche du Rhein: [& ces Germains pouvoient bien estre nos François. Car ils habitoient en ce temps-ci les bords du Rhein:] '& on marque que Gallien leur fit la guerre. ᵃVopisque dit qu'Aurelien [1] Tribun dans une legion à Mayence, eut à combatre contre les François qui s'estoient jettez dans les Gaules, & qui les pilloient de toutes parts, 'quoiqu'ils fussent en assez petit nombre, [s'il est vray, comme le dit le mesme auteur,] 'qu'Aurelien *les ait reprimez en en tuant sept-cents, & en en prenant trois cents autres qui furent vendus. Les soldats releverent cette victoire par quelques vers de leur façon, que l'histoire a conservez, où l'on voit qu'on parloit alors d'aller faire la guerre aux Perses. [Mr Valois croit que ce fut pour ce sujet que] 'Valerien dans une lettre de l'an 256, qualifia Aurelien le restaurateur des Gaules. 'Il place cet evenement au commencement de Valerien mesme. 'D'autres croient qu'il est plus ancien, & peutestre de l'an 234, auquel il est certain que les Germains firent de grandes courses dans les Gaules, & auquel Aurelien agé de 34 ans, s'il est né en l'an 200, pouvoit n'avoir pas encore de plus grands emplois que celui de Tribun. 'Il y a neanmoins encore plus de raison de le placer sous Gordien, qui alla faire la guerre contre les Perses [en 242,] '& qu'on marque avoir vaincu les Germains. [*Car il y a quelque sujet de croire qu'Aurelien n'est né que vers l'an 212, & non pas des l'an 200.]

Zon. v. Gall. p. 235. c. | ᵃAurel. v. p. 211. b. | Vales. r. Fr. l. 1, p. 2. | *afflixit.* | Aurel. v p. 212. b. | p. 212. 2. | Vales. p. 2. | Buch. belg. l. 6. c. 11. § 4. p. 205 | Coint. t. 1. p. 14. 2. | Vorb. p. 474. 1. | Vorb. p. 474. 1. | Gord. v. p. 165. b. | V. Aurelien note 1.

'Mais si l'on dispute du temps de cet evenement, on convient que c'est la premiere fois que l'histoire parle des François. Pour ce qu'on trouve dans la chronique d'Eusebe selon le grec de Scaliger, '& dans celle d'Alexandrie, que Dece fut tué en allant faire la guerre aux François; 'tous les autres nous apprennent qu'il fut tué vers la Thrace en combatant contre les Gots & les autres peuples de ces quartiers là. [Et il n'y a pas d'apparence qu'il y eust alors des François vers la Thrace, puisque nous apprenons de leurs courses dans les Gaules, & de leur défaite par Aurelien, qu'ils estoient le long du Rhein vers Mayence. C'est où on les avoit placez dans toute la suite de l'histoire jusqu'à leur établissement dans les Gaules, sinon qu'ils paroissent s'estre plus étendus vers le Nord & les embouchures du Rhein.] 'L'orateur Eumene celebre à Autun [des la fin du troisieme siecle,] distingue *les pays dont les François estoient originaires, qu'il place sur les costes de l'Ocean, de ceux que

Buch. § 4 | Coint. p. 14. § 2 | Vales. p. 2. | Chr. Al. p. 632. | Vales. p. 2 | Coint. 235. § 2. | Pane. 9 p. 173. | *proprias ab origine sedes.*

1. *Tribunus legionis sextæ*, & non pas *legatus*.

les[1] Romains avoient autrefois conquis [audelà du Rhein, & dont ces peuples s'estoient emparez ensuite.]

Notit G.p.200. 2|Valesf.r.Fr. p.p.209. §3,5-6 §2. 'Les plus habiles de ce temps croient qu'ils occupoient les pays qui sont bornez du costé du Nord par la mer, du costé de l'Occident par la mer & par le Rhein, au midi par la riviere de Lon [qui passe à Nassau, ou par celle du Mein,] & du costé de l'Orient par le Veser. [C'est ce que nous appellons aujourd'hui la Westphalie, & le pays de Hesse, avec quelques Etats voisins.]

Hier. v.Hil.p. 245.c. 'Aussi S. Jerome dit que cette nation moins étendue que puissante, estoit placée entre les Saxons [à l'orient,] & les Allemans [au midi: " car on appelloit proprement Allemans ceux qui demeuroient entre le Rhein, le Mein, & le Danube. V.Caracalle §9.

Les premiers qui ont parlé des François, ne nous ayant rien appris de l'origine de leur nation & de leur nom, il est difficile d'en rien dire d'assuré. Je ne voy point que M[r] Valois en traite dans son histoire de France, ni dans sa Notice des Gaules.] 'Bucherius croit que ce sont divers anciens peuples d'audelà du Rhein, qui pour se delivrer du joug des Romains, s'estoient unis & liguez ensemble, & avoient pris le nom de François ou Francs, qui dans nostre langue signifie encore un homme libre, parcequ'ils vouloient s'affranchir de la servitude. 'Ce qui est certain, c'est que l'histoire comprend souvent sous le nom de François divers peuples plus anciens, ou au moins dont les noms ont esté connus avant le leur. 'Entre ces peuples on nomme le long du Rhein en descendant, les Attuaires, les Bructeres, les Camaves à qui on donnoit plus proprement le nom de François, & les Saliens: Les Frisons & les Cauques suivoient ensuite le long de la mer: & au milieu du pays estoient les Amsivaires & les Cattes. 'Les François sont aussi appellez quelquefois Sicambres, parcequ'ils tenoient le pays de ces peuples autrefois celebres, mais entierement ruinez par Auguste.

Buch. l. 6. c.13. §7.8. p. 210| Vois.p.479.1. — Buch. §5.p.209. — §6-11. p. 210| Notit.G. p.201. 1. — Buch.p.210. §5.

[On voit par l'histoire que les François estoient gouvernez par plusieurs Princes ou Rois, dont on en nomme quelques uns: & il ne paroist pas qu'ils aient eu un monarque & un chef general de la nation jusqu'à Clovis.]

Procul. v. p. 247.a. aSalv l.7.p.172. Proc.b.Got.l.2. c.25.p.447.c. 'Vopisque les accuse d'estre si accoutumez à violer leur foy, qu'ils sembloient en faire un jeu & une galanterie. [a] Salvien dit qu'ils estoient menteurs, mais bons & civils aux étrangers. 'Procope leur reproche aussi d'avoir esté la nation de toutes la plus

1. *Quæ olim Romani invaserant.* Je ne sçay s'il ne faudroit point oster *Romani*: mais cela reviendra toujours à peu pres au mesme sens.

infidele, & la moins attachée à sa parole & à ses sermens. C'estoit peutestre encore un reste de ce qu'ils avoient esté dans le paganisme, & que la religion Chrétienne corrigeoit peu à peu en eux. Car Agathias qui vivoit peu aprés Procope,] 'fait un grand eloge de cette nation, & les loue surtout de vivre entre eux avec beaucoup d'union, de fidelité, & de justice. 'Et ils sont devenus enfin si religieux observateurs des sermens, selon le témoignage qu'en rend Saint Bernard, qu'ils alloient jusques à l'excés, croyant qu'il leur estoit honteux de ne pas executer un serment public, lors mesme qu'il estoit illicite. Agath. l. 1. p. 13. a. b. Bern. ep. 219. 55. p. 205. a.

[Nous aurions encore beaucoup de choses à dire des François: mais il les faut laisser à ceux qui en écrivent particulierement l'histoire; & nous esperons que ceci suffira pour entendre ce qui s'en trouve dans les anciens, & ce que nous en raporterons dans la suite, en suivant l'ordre du temps.]



ARTICLE IV.

Guerres d'Aurelien & de Gallien contre les Germains.

L'AN DE JESUS-CHRIST 255, DE VALERIEN 2, 3.

'*Valerianus III, & Gallienus II. Augg. Consuls.* Idat. & cl Cyp. an. p. 51. § 1.

[a]VALERE Maxime fut Prefet de Rome en cette année. [b]Birague 'y raporte quelques medailles de Valerien & Gallien qui parlent d'une victoire: [c]& il y a "une de ces medailles qui est certainement de l'an 255 ou 256. [Pour la victoire dont elles parlent, ce pourroit estre celle pour laquelle]'Aurelien est appellé le restaurateur des Gaules. [d]Car les mille François qu'il avoit pris ou tuez [vers l'an 242,] & la simple qualité de Tribun qu'il avoit alors, paroissent avoir peu de proportion à un si grand titre. a Buch. cycl. p. 236. b Bir. p. 367. 370. 371. Trib. P. III. c p. 367. Aurel. v. p. 212. a. d Vorb. p. 518. 1.

'Une loy datée du 17 novembre de cette année, nous apprend qu'outre l'Empereur Valerien, il y avoit encore alors un autre Valerien qui avoit le titre de Cesar. 'Il en est parlé de mesme [dans plusieurs autres loix,] dans la sentence prononcée contre S. Cyprien le 14 de septembre 258, '& dans [1] un ordre adressé à un Julius Apella bourgeois de Smyrne. [On croit ordinairement que "c'est le second fils de l'Empereur:] 'quoique le Pere Pagi soutienne que c'est un troisieme Valerien fils de Gallien, Cod. J. 2. t. 4. l. 11. p. 180. Cyp. act. p. 13. Spon, p. 355. V. la note 3. Pagi, p. 46.

1. Le nom de Valerien Cesar manque dans cet acte, comme beaucoup d'autres: mais il est visible que c'est celui qu'il faut suppléer.

[qui peut avoir aussi esté fait Cesar en l'an 259 ou 260.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 256, DE VALERIEN 3, 4.

Maximus, & Glabrio, Consuls.

Buch. cycl. p. 2... 24 | Idat. &c. a Onu p.25; b| Cyp an.p 51.§ 1| Pagi,256.§ 1. b Sur. 2. aug.p. 26. § 4.

[a]Onuphre & d'autres croient que Maxime est Valere Maxime Prefet de Rome l'année precedente. [Mais le nom de Maxime estoit si commun parmi les Romains, que l'on n'y peut rien fonder.] [b]Que si le Consul est nommé Valere dans les actes de Saint Estienne Pape, [ce n'est pas encore une grande autorité, & nous n'oserions nullement avancer sur le témoignage de ces actes,] que Maxime mourut durant son Consulat, possedé & étoufé par le demon à la priere de S. Nemese, qui fut ensuite martyrizé.

Buch. cycl. p. 236. c Alb. v. p. 80. c. Valer. v. p. 211. e. p. 212. a. &c. a. b.

'Le Prefet de Rome fut cette année Nummius Albinus, [qui estoit apparemment] [c]de la famille des Ceiones Albins, dont Albin fait Cesar par Severe [en l'an 193,] estoit sorti. Car cette famille subsistoit encore sous Constantin, '& nous avons une lettre de Valerien à Ceionius Albinus Prefet de Rome, [qu'il faut sans doute raporter à cette année.] 'Elle est sur le sujet d'Aurelien, qui aprés s'estre extremement signalé dans la guerre, & avoir merité les titres de liberateur de l'Illyrie, & de restaurateur des Gaules, 'venoit à Rome avec commission de Valerien pour visiter tous les camps [& les quartiers des soldats,] afin d'y rétablir l'ordre necessaire. 'Valerien marque donc au Prefet ce qu'il veut qu'on luy fournisse en argent & en espece durant le temps qu'il sera à Rome, témoignant un regret sincere de ne pouvoir faire davantage pour un homme d'un si grand merite.

Vorb. p. 521. 1.

'Cette lettre donne quelque lieu de croire que Valerien n'estoit pas alors à Rome.

Bir. p. 367. 371. p. 371. p. 367. victoria Germanica. * Tr. P. IIII. Cos. II.

'Birague nous donne un grand nombre de medailles, qui parlent "d'une victoire sur les Allemans ou les François : & il les met sur l'an 256, [peutestre parce] 'qu'une medaille * des derniers mois de cette année, donne à Gallien le surnom de Germanique. [Car il paroist que cette victoire fut remportée sous le nom de Gallien,] qui en prit le titre de Germanicus Maximus : '& une medaille de son pere mise aussi sur l'an 256 par Birague, porte ces mots, *Gallien avec son armée*. [Cela peut éclaircir ce que disent Victor & Eutrope, que Gallien fut heureux dans ses commencemens, qu'il fit beaucoup d'actions " de valeur dans les Gaules, & qu'il en chassa les Germains.] Zosime dit que son pere luy ayant laissé le soin de l'Occident, il envoya divers Generaux pour combatre les barbares qui vouloient entrer dans l'Italie, dans l'Illyrie, & dans la Grece ; & que comme

strenue. Zos. l. 1. p. 646. e. d.

les Germains se faisoient plus craindre que tous les autres du costé du Rhein, il s'y en alla en personne pour garder les passages de ce fleuve; qu'en effet il empescha souvent les barbares de le passer; qu'il combatit d'autrefois ceux qui estoient entrez dans les Gaules; mais que se trouvant enfin trop foible faute de troupes pour arrester un si grand nombre d'ennemis, il traita avec un des chefs des barbares, qui ensuite empescha les autres de faire de si frequentes courses sur les terres de l'Empire, & fit mesme la guerre à ceux qui les vouloient piller.

V. Gallien § 3. 'Zonare dit que Gallien" combatit pres de Milan trois cents mille Allemans, & les defit, quoiqu'il n'eust que dix mille hommes; qu'il vainquit aussi les Herules qui estoient une nation des Gots, & qu'il fit la guerre aux François. Zon. v. Gall. p. 235. c.

[Le Prince barbare avec lequel Gallien fit alliance, selon Zosime, peut bien estre] 'Attale Roy des Marcomans, à qui il ceda [aprés la prise de Valerien,] une partie de la Pannonie superieure, pour avoir sa fille nommée Pipa ou Pipara, qu'il témoignoit vouloir epouser. Mais elle ne passe dans l'histoire que Note 6. pour sa concubine: car il avoit déja" une autre femme nommée Salonine dans les auteurs, '& dans les inscriptions Cornelie Salonine Auguste. Aur. Vict. epi. p. 521. b|541. b| Gall. v. p. 184. a. Goltz|Bir. p. 380.

'Les Gaules furent encore défendues par Postume, que Vale- 1. rien fit gouverneur du pays, [1] en luy donnant le commandement des troupes qui estoient [audeçà &] audelà du Rhein. 'Il le fit V. Gallien note 2. apparemment" en l'an 257. [a]Il écrivit aux Gaulois sur les grandes qualitez de Postume, leur promettant qu'ils luy sauroient gré de le leur avoir donné. [Nous en parlerons plus amplement sous Gallien.] 'Il estoit grave & severe, [b]mais moins qu'Aure- V. la note 8. lien: c'est pourquoi Valerien luy confia le soin de Gallien" son fils, ne voulant pas le mettre entre les mains d'Aurelien, depeur qu'il ne le traitast avec trop de severité, & ne le maltraitast mesme. C'est ce qu'il manda à Gallus Consul [subrogé,] qui s'étonnoit de ce qu'il n'avoit pas preferé Aurelien. Trig. ty. c. 2. p. 185. d. Buch. belg. p. 203. § 8. a Trig. ty. p. 185. d. b. d. b Aurel. v. p. 215. d. e.

[Si l'on reçoit ce qu'écrit Zonare de la défaite des Allemans à Milan, il faut dire que les barbares entrerent assez avant dans l'Italie.] 'Aussi Zosime pretend que les Gots, les Carpes, les Burgondes, & les Borans, tous peuples qui habitoient le long du Danube, ravagerent toute l'Illyrie, & toute l'Italie mesme, sans y laisser rien d'entier, & sans que personne s'opposast à eux. Zos. l. 1. p. 646. 647.

1. *Et Transrhenani limitis ducem.*

ARTICLE V.

Guerre dans la Thrace contre les Gots ; Aurelien les chasse, & est designé Consul.

L'AN DE JESUS-CHRIST 257, DE VALERIEN 4, 5.

Buch. cycl. p. 236 248. &c. ap. 236. 'Valerianus IV, & Gallienus III. Aug. Consuls.

JUNIUS Donatus fut cette année Prefet de Rome.

Eus. l. 7. c. 10. p. 256. a. b. 'Valerien qui avoit esté d'abord tres favorable aux Chrétiens, commença ["en ce temps-ci] à les persecuter avec beaucoup de cruauté. (V. sa persecution § 1.) On pretend qu'il y fut porté par Macrien, en qui nous verrons qu'il avoit beaucoup de croyance. Macrien l'engagea par l'esperance de reussir dans ses desseins, à recourir aux demons & à la magie ; aprés quoy il n'eut pas de peine à haïr & à persecuter ceux qui estoient les ennemis declarez de ces abominations sacrileges, & qui les dissipoient par un souffle & par leur seule presence. Bar. 259. § 14. 15. 18. 'Selon les actes de Saint Eusebe & de quelques autres qu'on croit avoir souffert cette année à Rome, il paroist que Valerien y en passa les premiers & les derniers mois.

Aurel. v. p. 213. c. 'Ulpius Crinitus commandoit en ce temps-ci les armées de l'Illyrie & de la Thrace. [Il portoit le mesme nom de famille que Trajan :] p. 212. c. '& il pretendoit aussi estre de la mesme race. Son courage ne le dementoit pas, & on pretend qu'il ressembloit extremement à ce prince [si estimé dans la paix & dans la guerre.] p. 213. a. 'Valerien mesme dit qu'il n'estoit pas audessous de Trajan. p. 214. c. 'Aussi on pretend qu'il luy vouloit donner le rang de Cesar. d. 'Ce General estant tombé malade, Valerien ne trouva personne plus digne de tenir sa place, & d'estre son Lieutenant, qu'Aurelien dont nous avons déja parlé plusieurs fois. d. e. 'Il l'envoya donc commander l'armée de Crinitus, pour continuer la guerre du costé de Nicople [dans la basse Mesie,] p. 213. a. '& luy promit en mesme temps le Consulat pour l'année d'aprés.

c. 1. 12. c. d. Cyp. qu. p. 68. 1. 'Aurelien réussit fort bien dans cette commission, chassa les Gots hors des limites de l'Empire, fit sur eux beaucoup de prisonniers, & emporta un grand butin, dont il enrichit la Thrace. [Nous verrons l'année suivante comment il fut recompensé.] Aurel. v. p. 212. e. 'Entre les auxiliaires qui le devoient suivre dans la guerre, Valerien nomme Hartomond, Haldegaste, Hildemond, & Cariovisc. Vorb. p. 519. 2. 'Ces noms qui ont quelque raport à d'autres que l'on trouve

trouve parmi les François, font croire à quelques uns que c'estoient des capitaines qui avoient amené des troupes de cette nation au secours des Romains.

[On trouve encore quelques autres races des guerres qui se firent dans l'Illyrie sous Valerien.] 'Car Probe qu'il avoit fait Tribun, passa le Danube dans la guerre contre les Sarmates [& les Quades,] & entre autres belles actions qu'il y fit, il tira des mains des Quades Valerius Flaccus jeune homme de grande naissance, & parent de Valerien; de quoy ce prince le loua publiquement, & le recompensa d'une couronne, "telle qu'on la donnoit durant la Republique à ceux qui avoient sauvé la vie à un citoyen dans le combat. — Prob. v. p. 234. 235. — *Avicam.*

'Claude qui regna aprés Gallien, fut élevé par Valerien de la qualité de Tribun à celle de" General de toute l'Illyrie, c'est à dire des troupes de la Thrace, de la Mesie, de la Dalmacie, de la Pannonie, & de la Dace. [Il succeda peutestre en cet emploi à Ulpius Crinitus,] 'qui en avoit encore le titre en 258. — Claud. v. p. 207. c. — *Dux.* — Aurel. v. p. 213. c.

L'AN DE JESUS-CHRIST 258, DE VALERIEN 5, 6.

'*Memmius Tuscus, & Bassus, Consuls.* — c|Bu h. cycl. p. 236. &c|Cyp. an. p. 62. § 1.

[a]Memmius Fuscus Consul ordinaire sous Aurelien, selon Vopisque, [b] ne peut estre autre que celui que les fastes nomment ordinairement Tuscus: [c] car ces deux noms se confondent assez souvent: & on assure mesme qu'on lit Tuscus dans tous les manuscrits de Vopisque. [d] On le cite aussi d'une inscription de cette année. [e]Pollion parle [1] d'Aurelius Fuscus qui avoit succedé à Valerien" dans le droit d'opiner le premier entre les Consulaires, c'est à dire dans la qualité de chef du Senat.] [f] Onuphre croit que c'est encore le Consul de cette année, & que son collegue est Pomponius Bassus [Consulaire,] [g] qui avoit aussi le droit de dire le premier son avis dans le Senat en l'an 279. — a Aurel. v. p. 213. c. — b Cyp. an. p. 63. § 1. 4. — c Aurel. v. n. C. p. 213. 1. f|n. S. p. 301. d. — d Pagi, 258. § 1. — e Trig. ty. p. 195. a. — f Onu. p. 263. c. — g Vict. epi. p. 541. b. — 1. *sententia prima.*

'Cornelius Sæcularis fut Prefet de Rome cette année & les deux suivantes. — Buch. cycl. p. 235.

[Nous avons marqué sur l'année precedente la guerre que Aurelien fit aux Gots.] 'Il en vint rendre conte à Valerien, qui estoit alors à Byzance avec son armée. [h] L'on voit aussi par ce que S. Cyprien dit des ordres qu'il donna vers le mois de juillet contre les Chrétiens, qu'il n'estoit pas alors à Rome: [& ces ordres donnerent aussitost à l'Eglise les trois illustres martyres de S. Sixte Pape, de S. Laurent, & de S. Cyprien.] Valerien estant donc à Byzance, tint une assemblée, où se trouverent — Aurel v. p. 212. d|213. c. — h Cyp. ep. 80. p. 237. 238. — Aurel. v. p. 213. c. — Aurel. n S. p. 301. 2. d|314. 2. c.

1. Saumaise veut qu'on lise Arellius, & le distingue de Tuscus,

Memmius Fuscus [ou Tuscus] Consul ordinaire [de cette année,] Bebius Macer Prefet du Pretoire, Q. Ancarius "gouverneur d'Orient, [c'est à dire de la Syrie & des Provinces voisines,] Avulnius Saturninus General des troupes de la Scythie, Murence destiné pour [Prefet ou pour General] d'Egypte, Julius Trypho General" des frontieres de l'Orient, Meceus Brundusinus Intendant des vivres dans l'Orient, Ulpius Crinitus General des frontieres d'Illyrie & de Thrace, & Fulvius Boius General de celles de la Rhecie. [Voilà une partie de ceux qui estoient alors les principaux officiers de l'Empire.] *Præses.* *limitis.*

c.d. 'Aurelien estoit aussi dans cette assemblée; &" ce fut là que Valerien témoigna que tout l'Empire estoit obligé à sa valeur, luy fit divers presens, & declara qu'il le designoit Consul, luy donnant en mesme temps les ornemens de cette dignité, hors le baston d'ivoire & les faisseaux de verges, parceque c'estoit au Senat à les donner: mais il promit qu'il écriroit au Senat afin qu'on les luy decernast. Aurelien témoigna à Valerien l'obligation qu'il luy avoit de ses faveurs, & tous les autres se joignirent à luy pour en remercier l'Empereur. 'Mais Crinitus ne se contentant pas de l'assurer qu'il luy avoit une extreme obligation de luy avoir donné Aurelien pour Lieutenant; 'luy demanda la permission de l'adopter, & de le faire son heritier, ce que Valerien luy accorda avec joie: '& quelques uns croient que c'estoit Valerien mesme qui avoit porté Crinitus à faire cette adoption, parcequ'Aurelien n'estoit pas accommodé: 'c'est pourquoi Valerien voulut faire les frais de son Consulat, & manda à Ælius Xiphidius Intendant des finances, ce qu'il falloit luy fournir pour cela. Car il estoit persuadé que ceux qui avoient vieilli dans le service de l'Etat sans s'y enrichir, meritoient plus que tous les autres la liberalité du Prince. *&c.* p.212.d. p.213.214. p.214.a. p.213.a.b.

Cyp.an.p.68.1. 'Le Consulat de Tuscus montre que l'assemblée de Byzance fut tenue en l'an 258, & ce fut apparemment" dans les premiers mois. 'De sorte que le Consulat d'Aurelien qui devoit commencer" bientost aprés, ᵃau 22 de may, [se doit mettre en cette année, à moins que quelque accident qui ne nous est pas connu, n'ait fait changer ce que nous voyons avoir esté ordonné.] 'Il devoit avoir pour collegue Ulpius Crinitus qui avoit déja esté Consul, [& peutestre mesme plus d'une fois.] 'Car il a eu cette dignité jusques à trois fois. 'Onuphre met son premier Consulat en l'an 238, auquel Ulpius fut le premier Consul ordinaire selon Censorin. ["Mais il y a bien des raisons pour croire que le Consul de NOTE 7. Aurel.v.p.214.a. ᵃp.213.a. a|214.a. p.212.a. Onu. in fast. p. 243.c. *astutum.* V.Maximin note 11.

l'an 238, est Pius plutost qu'Ulpius.] 'Crinitus vivoit encore sous Aurelien, qui en luy écrivant l'appelloit son pere. Aurel. p. 222. a.

'Crinitus & Aurelien succederent dans le Consulat à Gallien & à Valerien, [que leurs noms font juger avoir esté de la famille imperiale: mais [a] il est difficile de dire precisément qui c'estoit. On demeure d'accord que Valerien second fils de l'Empereur, avoit esté Consul subrogé avant l'an 265, auquel il fut Consul ordinaire. Egnatius Gallienus son frere peut avoir esté son collegue, ou avoir eu ce Consulat avec Valerien son neveu, fils aisné de l'Empereur Gallien.] p. 213. a. NOTE 8.



ARTICLE VI.

Les Perses donnent un Roy à l'Armenie, pillent la Mesopotamie & la Syrie, où ils prennent Antioche: Cyriade se fait Empereur en Orient, & est tué.

'ON met deux revoltes en cette année, celle d'Ingenuus dans la Pannonie, [a] & celle de Cyriade en Orient. [Mais [b] la premiere ne paroist point estre arrivée avant la prise de Valerien. Celle de Cyriade nous engage à parler de la guerre de Perse,] 'dont l'histoire le fait auteur. Car on pretend qu'estant fils d'un homme de qualité, fort riche & fort sage, & luy au contraire estant extremement dereglé, il s'enfuit enfin de chez son pere qui ne vouloit pas souffrir ses vices, & emporta avec luy une grande quantité d'or & d'argent qu'il avoit volé. Il se retira avec son thresor chez les Perses, excita Sapor qui estoit alors leur Roy, à entreprendre la guerre contre les Romains, & servit luy mesme de guide premierement à Odenat ou plutost Odomaste, [que Sapor avoit envoyé] contre les Romains, & ensuite à Sapor mesme. Trig. 17. c. 8. p. 188. b. a n. C. p. 212. f. NOTE 9. c. 1. p. 184. 185 | a. S. p. 298. 1. b.

[Nous avons vu sur Gordien quel estoit ce Sapor, destiné de Dieu pour estre le ministre de sa juste colere sur Valerien, & sur une infinité d'autres; & nous y avons marqué comment aprés avoir succedé en 240 ou 241 à Artaxerxés son pere, qui avoit rétabli la monarchie des Perses, il commença aussitost la guerre contre les Romains. Philippe successeur de Gordien fit la paix avec luy en 244, & depuis cela on ne voit pas qu'il ait eu aucune guerre avec les Romains jusqu'à celle dont nous parlons.] 'Zosime & Zonare la font commencer [en l'an 253,] à la fin du regne de Gallus: [& nous sommes contraints de tirer d'eux Zos. l. 1. p. 645. a.

presque tout ce que nous avons à en raporter, les auteurs plus anciens n'en ayant dit que fort peu de choses, & avec beaucoup de confusion.] 'Zonare semble la faire commencer par l'Armenie, dont les Perses se rendirent maistres, Tiridate qui en estoit Roy, s'estant enfui, & ses enfans s'estant jettez dans le parti de Sapor. 'Lorsque Valerien fut pris, Artabasde estoit Roy d'Armenie, & il avoit envoyé du secours aux Perses.

Zon. v. Gall p. 232. b. c. | Valer. v. p. 174. c.

'Les Perses [ne se contentant pas de cette conqueste,] entrerent dans la Mesopotamie, qu'ils saccagerent, '& ils y prirent Nisibe & Carres, [a]mais "ne purent prendre Edesse. [b]Nous avons mis sur Gordien quelques circonstances de la prise de Nisibe par Sapor: [& elles peuvent se raporter à ce temps-ci, aussibien qu'à celui de Gordien.] [c] De la Mesopotamie ils entrerent dans la Syrie en l'an 258, selon la chronique d'Eusebe. Ils y firent de grands ravages, & y prirent "Antioche mesme la capitale de tout l'Orient. Ils en ruinerent ou brulerent tous les edifices publics & particuliers, tuerent une partie des habitans, emmenerent les autres captifs, & en enleverent une infinité de richesses. [Dieu voulut montrer par les circonstances de cette prise, qu'il vouloit principalement punir l'attache que toute l'histoire attribue à ceux d'Antioche pour les divertissemens & les spectacles.] 'Car le peuple qui ne songeoit à rien moins qu'aux Perses, estoit assemblé au theatre, & regardoit avec une extreme attention un farceur qui les divertissoit avec sa femme par quelques boufonneries, lorsque la femme [jettant les yeux sur la montagne voisine,] commença à dire, « Je réve, ou voici « les Perses. Tout le monde en se retournant les vit effectivement qui descendoient la montagne, & chacun ne songea qu'à fuir pour eviter les traits qu'ils lançoient déja. C'estoit un bourgeois d'Antioche mesme, nommé Mareade, qui les y avoit amenez. Ils le punirent de sa perfidie aprés en avoir profité, & le firent bruler vif avant que de s'en retourner chez eux.

Zos. l. 1. p. 645. a. | Trig ty. c. 14. p. 152. c | Gall. v p. 179 c | 180. b. | &c. | a Zon. p. 234 a. | b Euty. p. 376-383. | c Zos. l. 1. p 645. a | Trig. ty c. 1. p. 185. a | Lib. or. 4. p. 154. c. | Note 10. | Amm. l. 23. p 234 b; n. p 257. a | 258. ex Lib.

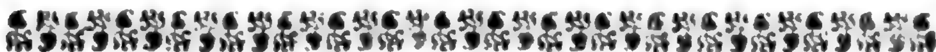
'Aprés avoir saccagé Antioche, ils brulerent & pillerent tous les environs. 'Libanius sophiste [& grand admirateur du paganisme,] dit qu'ils epargnerent le temple de Daphné. [d] S'il en faut croire [la chronique d'Eusebe &] Trebellius Pollio, ils furent de là faire le degast jusque dans la Cilicie & la Cappadoce, où ils prirent Cesarée. 'Mais d'autres ne mettent la prise de Cesarée qu'aprés celle de Valerien: [& il vaut apparemment mieux suivre Zosime,] 'qui dit qu'ils se fussent aisément rendus maistres de toute l'Asie, s'ils n'eussent mieux aimé s'aller de-

l. 23. p. 244. b. | Lib. or. 6. p. 285. b. | d Trig ty. c. 1. p. 185. a | Zon. p. 234. a. | Zon. v. Val. p. 234. | Zos. l. 1. p. 645. b.

charger chez eux du grand butin qu'ils avoient fait. 'Ammien Marcellin dit à peu pres la mesme chose. Amm. l. 23. p. 244. b.

'Ils laisserent en Orient Cyriade qui les y avoit amenez, & qui ayant pris le nom de Cesar aprés le sac d'Antioche, y ajouta bientost celui d'Auguste. On pretend qu'il faisoit trembler tout l'Orient par la terreur de sa puissance & de son audace. Quelques uns ont écrit qu'il avoit esté assez malheureux pour oster mesme la vie à son pere : mais d'autres le dechargent de ce crime. Enfin [1] il fut tué par ses gents mesmes, lorsque Valerien vint faire la guerre aux Perses, [c'est à dire en l'an 258 ou 259.] 'On trouve encore quelques inscriptions de luy, dont on apprend qu'il s'attribua le titre d'Auguste & la puissance du Tribunat durant plus d'un an. Trig. ty. c. 1. p. 185. a. Goltz. p. 115. a | Bir. p. 384.

[Il faut dire que parmi tant de pertes, les Romains remporterent quelque petit avantage sur les Perses,]'dont ils firent une victoire sur les Parthes, comme on le juge par une medaille que Birague raporte à cette année.'Ils avoient dans leurs troupes quelques Perses, qu'un Artabasse Syrien [ou Assyrien] leur avoit amenées. Bir. p. 368. Prob. v. p. 234.



ARTICLE VII.

Les Scythes pillent plusieurs fois l'Asie.

'IL paroist qu'aprés le sejour que Valerien fit à Byzance en l'an 258, avec son armée, comme nous avons vu ci-dessus, il passa la mesme année en Asie, peutestre dés l'été, & vint jusqu'à Antioche, 'au rétablissement de laquelle il s'occupa avec Successien qu'il avoit fait Prefet du Pretoire. Cyp. an. p. 59. § 15| Pagi, 258. § 10. Zos. l. 1. p. 647. d.

'Ce Successien commandoit auparavant les troupes Romaines qui défendoient la ville de Pityonte [à l'extremité de l'Empire] sur la coste [orientale] du Pont-Euxin, & il s'estoit acquis beaucoup de réputation dans cet emploi. Car les Scythes appellez Borans, [nation d'ailleurs peu connue,] ayant traversé le Pont-Euxin avec des vaisseaux qu'ils avoient contraints les peuples du Bosphore de leur fournir, avoient fait une descente sur cette coste, & aprés avoir pillé le pays, estoient venus assieger Pityonte mesme. Mais Successien les en avoit chassez, aprés leur avoir tué bien du monde ; de sorte qu'ils s'estoient hastez de s'en retourner avant que les garnisons des autres places eussent le loisir de les défaire entierement. a. b. c. d.

1. Sans le genre de sa mort, on pourroit croire que c'est le mesme que Mareade.

a.b. 'Zosime en parlant des vaisseaux que ceux du Bosphore avoient donnez aux Borans, dit que le Bosphore avoit eu autrefois ses Rois qui se succedoient de pere en fils, & estoient amis des Romains à cause du commerce, & des pensions qu'on leur donnoit sous le titre de presens: de sorte qu'ils empeschoient que les Scythes ne fissent des descentes dans l'Asie: mais que la race royale " estant eteinte, & la conduite de l'Etat tombée entre les mains de personnes qui avoient peu d'autorité & peu de merite, ils ne se trouvoient plus assez forts pour resister aux Scythes, & estoient contraints malgré eux de leur fournir des vaisseaux & des mariniers pour venir piller l'Empire. " διαφθαρέντος

d.e. 'On croyoit que les Borans ayant esté si maltraitez à Pityonte, n'y reviendroient plus. Cependant on les y revit de nouveau, aprés que Successien eut esté appellé à la Cour. Ils aborderent pres [de l'embouchure] du Phase, où il y avoit un temple de Diane, p 548.a.b. 'qu'ils ne purent prendre: mais ils prirent sans peine Pityonte; & s'estant mis sur la mer, qui fut presque toujours calme durant cet été, ils aborderent à Trebizonde grande ville bien peuplée, fortifiée d'une double muraille. Tous ceux des environs s'y estoient refugiez avec leurs richesses, comme en un lieu où il n'y avoit rien à craindre; & outre la garnison ordinaire, on y avoit encore mis dix mille soldats. Mais ce qui paroissoit la force de la ville en fut la ruine. Les soldats qui ne craignoient rien, ne veilloient pas comme ils devoient: de sorte qu'une nuit les barbares ayant apporté quantité de bois contre e.d. la muraille, 'entrerent dans la ville, tuerent une partie des soldats qui n'eurent pas le loisir de fuir, ruinerent les temples & tous les plus beaux edifices, emmenerent un grand nombre de captifs, avec des richesses infinies, pillerent encore le reste du pays, & puis s'en retournerent chez eux montrer leur butin à leurs voisins, & leur donner envie de faire la mesme chose l'hi- Gr. Thau. can. 5.p.40.a. ver suivant. 'S. Gregoire Thaumaturge parle des courses que les Gots & les Borans, qu'il appelle Borades, avoient faites assez pres de luy: & ce fut à l'occasion de ces courses qu'il fit son epistre canonique contre ceux qui avoient la dureté de vouloir s'enrichir dans ces calamitez publiques, & profiter de ce que leurs freres avoient perdu.

L'AN DE JESUS-CHRIST 259, DE VALERIEN 6, 7.

Buch. p. 236. &c|Cyp. an. p. 67. '*Æmilianus, & Bassus, Consuls.*

a Pagi, 259. § 1. a Ce Bassus doit estre different de celui de l'année precedente, puisque les fastes ni les loix ne le marquent point Consul pour

la seconde fois, [hors peutestre ceux de Victorius :] & on ne trouve guere un particulier Consul deux fois de suite. 'La chronique d'Alexandrie seule marque cette année Emilien Consul pour la troisieme fois, avec Volusien pour la seconde. Chr. Al. p. 634.

'La liste des Prefets de Rome n'attribue cette dignité en 259, qu'à Cornelius Sæcularis. Cependant une loy du 12 juin, montre que Junius Donatus en avoit alors le titre & la fonction. Ainsi il faut dire que l'un le fut au commencement de l'année, & l'autre à la fin. Cyp. an. p. 69. § 1.

'Selon l'inscription d'une loy du 29 juin 259, il y avoit alors non un seul Cesar, comme cela est marqué dans une autre du 12 juin de la mesme année," mais deux ; d'où l'on peut tirer que le fils aisné de Gallien nommé [L. Licinius Cornelius] Saloninus Valerianus, avoit esté fait Cesar peu de jours auparavant. 'On voit en effet par l'histoire, qu'il avoit receu ce titre de Valerien son grand-pere. § || Cod. J. 9. t. 22. l. 8. p. 341. Idem AA. & CC. Vict. epi. p. 540. f || Valer. v. p. 174. 1.

[a]Les Scythes animez par les richesses que les Borans avoient emportées de l'Asie, firent bastir plusieurs vaisseaux par les Romains mesmes, que la pauvreté où la captivité avoit emmenez en leur pays, & se mirent en mer en suivant la coste occidentale du Pont-Euxin. 'Ils partirent l'hiver pour passer le Danube sur les glaces,] parcequ'une partie de leurs troupes alloit par terre. Ils vinrent ainsi jusqu'auprés de Byzance, où ayant trouvé plusieurs barques de pescheurs, dans lesquels ils mirent leurs troupes de terre, ils aborderent tous en Asie pres de Calcedoine. Il y avoit plus de soldats en ces quartiers là qu'il n'en falloit pour les défaire & pour les chasser : mais les uns s'estant retirez sous divers pretextes, les autres prirent honteusement la fuite. Ainsi les Scythes entrerent sans resistance dans Calcedoine, où ils trouverent beaucoup d'armes & d'argent, sans le reste du butin. a Zos. l. 1. p. 648. d. e. p. 649. a.

'Un Chrysogone, [qui estoit apparemment un Romain retiré parmi eux,] les exhortoit depuis longtemps à aller piller Nicomedie : car elle estoit déja tres celebre pour ses richesses. Sur le bruit de leur venue, les habitans se retirerent avec ce qu'ils purent emporter de leurs biens, & cependant les Scythes y en trouverent assez pour remercier Chrysogone de les y avoir conduits. Ils pillerent ensuite Nicée, Apamée, Pruse, & d'autres villes de la Bithynie ; & la riviere de Rhyndace enflée par les pluies, les ayant empesché d'aller à Cyzic, ils brulerent Nicée & Nicomedie, & chargerent plusieurs chariots & plusieurs vaisseaux de leur butin pour s'en retourner. c. d.

d. e. 'Valerien qui estoit alors à Antioche, ayant appris ce qui se passoit dans la Bithynie, envoya Felix pour garder Byzance si les Scythes l'attaquoient, & se mit luy mesme en campagne pour marcher contre eux. Il s'avança jusqu'en Cappadoce, [où ayant appris leur retraite,] il s'en retourna sur ses pas, sans avoir rien fait que fouler les pays par où il passa. [Et nonobstant tous ces malheurs, la flaterie] Bir. p. 368. 'ne laissa pas de luy donner le titre de restaurateur de l'Orient.



ARTICLE VIII.

Valerien est défait & pris par les Perses.

L'AN DE JESUS-CHRIST 260, DE VALERIEN 7.

Buch. cycl. p. 235|Cod. J. &c|Cyp. an. p. 69. § 1. 'Sæcularis II, & Donatus, Consuls.

a Onu. p. 263.c|Cyp. an. p. 69. § 1. ON croit que ces Consuls sont Cornelius Sæcularis, & Junius Donatus qui avoient esté Prefets de Rome les années precedentes: & le premier l'estoit encore en celle-ci.

Cyp. an. p. 70. § 3. 4. [L'histoire ne nous apprend rien de ce qui s'estoit passé l'année precedente touchant la guerre de Perse,] 'dont il faut mettre "en celle-ci le succés honteux aux Romains, & funeste à Valerien. NOTE 11. Eus. l. 7. c. 10. p. 255. d|256. d. n. p. 145. 1. d. 'Car Dieu le voulut enfin punir des blasphemes qu'il prononçoit & qu'il faisoit prononcer contre JESUS-CHRIST, depuis 42 mois qu'il avoit receu le pouvoir de persecuter ses serviteurs, selon la prophetie de l'Apocalypse, que Saint Denys d'Alexandrie luy applique. [On ne sçait point le détail de ce terrible evenement, & il faut se contenter de ramasser ce que divers auteurs en disent sans liaison & sans suite.]

Valer. v. p. 174. d. e|n. S. p. 277. 2. a. 'Sapor fut assisté dans cette guerre par Balere ou Balene Roy des Cadusiens [peuples celebres vers la mer Caspienne,] & par Artabasde Roy d'Armenie, qui luy envoyerent des troupes. Zos. l. 1. p. 649. 650|Zon. p. 234. a. 'Zosime dit qu'il couroit & ravageoit l'Orient, & il portoit le feu jusque dans la Cappadoce, selon Zonare, sans que Valerien osast s'opposer à luy, tant parceque naturellement il avoit peu de vigueur & de courage, que parceque "la peste s'estant mise dans son armée, y avoit emporté un fort grand nombre de personnes. NOTE 12. Pet. leg. p. 29. a. 'Elle attaquoit particulierement les Maures. [On croit que ce n'estoit "que la continuation de celle qui avoit esté si furieuse sous Gallus.] V. S. Cyprien § 33.

Zon. p. 234. a. b. 'Zonare dit qu'Edesse fut assiegée par les Perses, que les Romains s'y défendirent tres bien, tuerent beaucoup d'ennemis dans

dans les sorties qu'ils firent sur eux, & s'enrichirent de leurs depouilles. Leur courage, ajoute cet historien, anima celui de Valerien, & il se resolut d'aller combatre les Perses. 'En allant à cette guerre, il manda au Senat qu'il avoit confié toutes les affaires de la milice à Macrien, [en le faisant peutestre Prefet du Pretoire,] & il en faisoit un grand eloge. 'C'est celui qui l'avoit porté à persecuter les Chrétiens, & qui l'en punit en le trahissant, [comme nous allons voir.] Trig.ty.c.11 p. 191.c. Euf.l.7.c.10 13. p.250.d|270.a.

'La guerre se fit dans la Mesopotamie. Aurele Victor dit qu'elle dura longtemps, & [a] avec divers evenemens. [a] Il y eut entre autres une bataille où Valerien fut vaincu par les Perses, qui estant en beaucoup plus grand nombre, l'envelopperent, & luy tuerent beaucoup de soldats. Zonare dit qu'il fut pris dans cette bataille: 'mais ce ne fut qu'un peu aprés. [b] Nous lisons dans Trebellius Pollio qu'il fut vaincu & pris par la faute d'un General à qui il avoit confié le principal soin de la guerre, & qui soit par malice, soit par imprudence, le conduisit en des lieux où ni le courage ni la discipline militaire ne le purent garantir de son malheur. 'On doute si ces paroles sont de Pollion. [Mais il est certain qu'elles conviennent fort bien à l'histoire.] 'Car nous venons de voir que Valerien se reposoit de tout sur Macrien: '& S. Denys d'Alexandrie nous assure que Macrien le trahit: [ce qui n'est pas difficile à croire d'un homme] [c] qui avoit conceu par la magie l'esperance de parvenir à l'Empire, [d] & qui prit en effet le titre d'Auguste [l'année suivante.]

anceps. Aur.Vict.epit Eutr|Fest. a Zon.p.234 b| Vict.epit|Eutr| Fest Ag th.l.4. p.153 d. Vict.Ep.|Eutr. b Valer.v.p.175. b. n.S.p.276.1.e f. Trig.ty.c.11.p. 191.c. Euf.l.7.c 23 p. 270.a|n.p.253 1. a. c c.10.p.256.c. d p.257.a.

'Valerien [qui aprés sa défaite] redoutoit [encore plus que jamais] la puissance des Perses, amassa une infinie quantité d'or, deputa à Sapor, & luy offrit de grands presens pour en acheter la paix. Mais ses soumissions rendirent Sapor plus insolent, outre qu'il savoit que l'armée Romaine deperissoit beaucoup par la peste. Il traina longtemps les deputez, & enfin [lorsqu'il fut prest à marcher,] il les renvoya sans leur vouloir rien accorder, 'disant qu'il vouloit conferer avec Valerien mesme, [e] & il les suivit aussitost [avec son armée.] [f] Valerien [ne se voyant pas en état de resister,] consentit à conferer avec luy, & l'alla trouver [au lieu dont on estoit convenu,] mais accompagné de peu de personnes, & sans prendre les autres précautions necessaires. Ainsi il fut aussitost pris, & emmené prisonnier. 'Un Aurelien different de celui qui regna depuis, fut pris avec luy.

Pet.leg.p.29.a| Zos.l.1 p.650.a. Zos.p.650.a. e Pet.leg.p.29. a. f Zos.p.650.a.b. Aurel.v.p.210. c.



ARTICLE IX.

Traitement indigne que Sapor fait à Valerien.

[VOILA comment Zosime raporte [a] la prise de Valerien.] 'Les autres auteurs disent seulement que les Perses le prirent par fraude. [Mais tout le monde convient] [a] qu'avant que de perdre la vie, il perdit non seulement l'Empire dont il avoit abusé avec insolence [contre les adorateurs de celui qui le luy avoit donné,] mais mesme la liberté dont il les avoit privez, '& qu'il acheva sa malheureuse vieillesse dans la servitude la plus honteuse qu'on se puisse imaginer.] 'Il fut abandonné à toutes sortes d'outrages & d'insultes, & verifia, selon un grand Saint, ce que dit Isaïe: 'Ils ont pris plaisir à suivre leurs voies; leur ame de ses abominations a fait ses delices: & moy je prendrai plaisir aussi à me moquer d'eux, & je ferai fondre sur eux ce qu'ils craignoient.

NOTE 13.

Aur. l. v. p. 210. c|Pet. leg. p. 26. d|Valer. v. p. 174. c.
a Lact. pers. c. 5. p. 5|Vict. epi|Eut. [illegible]
Eus. l. 7. c. 10. p. 253. d. ex. Dion.
Is. 66. v. 3. 4.

[Chacun sçait ce que l'histoire raporte de luy. Outre la confusion d'un Roy qui se voit captif sous la tyrannie de son ennemi,] 'Sapor le traitoit & de paroles & d'effet avec toute sorte d'insolence [& de barbarie,] comme un miserable valet. [b] Non seulement on le menoit par tout en [triomphe] chargé de chaines, revétu de la pourpre & des autres ornemens imperiaux [pour augmenter encore sa honte:] 'mais quand Sapor vouloit monter à cheval ou sur son char, il le faisoit coucher à terre sur le ventre, & luy mettoit le pié sur le dos ou sur la teste comme sur un étrier, ajoutant avec un ris insolent, que c'estoit là veritablement [triompher,] & non peindre sur les murailles des triomphes imaginaires, comme faisoient les Romains. Il fut traité de cette maniere tant qu'il vécut; '& il semble qu'il ait survécu assez longtemps à son malheur, afin que les Perses insultassent plus longtemps à la majesté Romaine. 'Il paroist qu'il vivoit encore en 262 & en 263. [c] S'il en faut croire la chronique d'Alexandrie, les Perses le tuerent en l'an 269.

Valer. v. p. 174 b.
b Eus. or. Const. c. 24. p. 600. c. d.
Lact. pers. c. 5. p. 5; Vict. epi|Oros. l. 7. c. 22. p. 214. 2. b.
Pet. leg. p. 26. d|Lact. c. 5. p. 5.
Gall. v. p. 176. c|179. b. d.
c Chr. Al. p. 636.

'Aprés qu'il eut fini sa captivité par une mort honteuse, selon les termes de l'histoire, on l'écorcha par ordre de Sapor, on sala [son corps, on corroya] sa peau pour la garder, on la teignit en rouge, & on la mit dans un temple pour estre un monument perpetuel de la honte des Romains. Aussi on la montroit à tous leurs ambassadeurs, pour leur apprendre qu'ils n'avoient pas

Pet. p. 26. d|Lact. p. 5|Eus. p. 600. d.

sujet de se fier en leur puissance. C'est ainsi que par une adresse detestable, on fit un outrage immortel à un corps mortel. 'Agathias semble dire qu'il fut écorché tout vif par une cruauté qui n'avoit peutestre pas encore eu d'exemple. [Mais cela est contraire aux meilleurs historiens.] Il dit aussi qu'on enfla sa peau pour [la remplir de paille, &] luy conserver une forme humaine. Agat. l.4.p.133. a. d.

'Agathias blasme la cruauté detestable de Sapor dans un traitement si indigne fait à un Roy : [Et 30 ou 40 ans aprés, en l'an 297.] 'Narse Roy de Perse vaincu par Maximien Galere, le priant d'user moderément de sa victoire, Galere luy répondit avec indignation, que ce n'estoit pas aux Perses à demander de la moderation dans les autres, aprés avoir traité Valerien comme ils avoient fait. [Mais S. Denys d'Alexandrie, Lactance, l'Empereur Constantin, Orose, & d'autres, ont adoré dans l'injuste cruauté de Sapor, la conduite tres juste, quoique terrible, de la providence divine, qui vengeoit le sang innocent de ses serviteurs.] 'Constantin écrivant à un autre que Sapor, qui estoit aussi Roy de Perse, luy proteste que Dieu avoit puni d'une maniere visible tous ceux qui avoient tasché d'étoufer la religion Chrétienne : Et vous le voyez, dit-il, par celui que la colere du Ciel a enlevé comme par un tourbillon impetueux du milieu de ses sujets, pour le livrer entre vos mains, & vous elever ce trophée si celebre de sa honte "qu'on voit encore en vostre pays. [Les payens mesmes ont pu apprendre dans un exemple si memorable, quelle est la vanité de toutes les grandeurs humaines, & que comme dit un de leurs poetes, [1] les superbes sont appuyez sur un roseau toujours prest à rompre.] a. dist. b. Pet. leg. p. 26. Eus. v. Const. l. 4. c. 11. p. 532 a b. τὸ παρ' ὑμῖν.

'Quelques uns croyoient que les Perses avoient rendu son corps aux Romains aprés qu'il fut mort, parcequ'on voyoit auprés de Milan le tombeau d'un Valerien qualifié Empereur. Mais c'estoit du jeune Valerien fils de celui-ci. Valer. v. p. 1792. c.

ARTICLE X.

Valerien est regreté de tout le monde hormis de son fils.

'CE ne fut pas un petit surcroist de supplice à Valerien, qu'ayant un fils Empereur, [un second fils & un petit-fils Cesars, & tant de grands hommes qu'il avoit avancez,] cependant sa captivité & sa misere demeura sans estre vengée : & son Lact. pers. c. 5. p. 5.

1. *Quàm fragili loco starent superbi.* Senec. in Troade.

Gall. v. p. 57. | 176. c. fils n'envoya pas mesme demander sa liberté. 'Il témoigna au contraire se réjouir de sa prise, parcequ'il estoit délivré de l'autorité d'un pere qui luy sembloit trop grave & trop rigoureux.
p. 172. c. 'Lorsqu'il en apprit la nouvelle, il fit le philosophe, en disant, Je savois bien que mon pere estoit mortel: p. 176. c. '& il disoit d'autres fois qu'il se consoloit du malheur de son pere, parcequ'il n'y estoit tombé [a] qu'en agissant en homme de cœur. p. 152. c. 'Il trouvoit sur cela des flateurs qui luy applaudissoient, & qui admiroient sa constance, [b] pour le rendre encore plus malheureux & plus méchant qu'il n'estoit.

a. virtutis studio deceptus.

b. peior qui erat dudit.

p. 175. d. 'Lorsqu'il voulut triompher des Perses pour les victoires que Odenat avoit remportées sur eux, [ce qu'il fit ce semble en l'an 262,] il ne fit pas seulement mention de son pere, [comme s'il eust deja esté mort.] p. 178. d. 'Dans la solennité qu'il celebra [en 263] pour sa dixieme année, p. 179. b. 'il fit paroistre des gents habillez en Persans, comme des prisonniers de guerre. Quelques boufons se meslant parmi eux, se mirent à les regarder tous fort attentivement l'un aprés l'autre; & comme on leur demanda ce qu'ils vouloient, *Nous cherchons*, dirent-ils, *le pere de l'Empereur*. Mais Gallien qui le sceut, les fit bruler tout vifs; ce qui fut trouvé fort mauvais par les soldats & par tout le peuple. p. 180. c. 'Il témoigna neanmoins une fois vouloir aller ou plutost envoyer faire la guerre aux Perses pour venger son pere: mais tout son armement se borna à faire la guerre à [c] une femme qui le vainquit.

c. Zenobie.

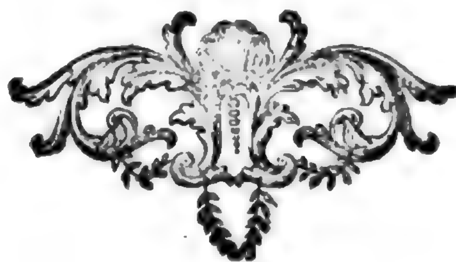
p. 179. d. 'Il donna à son pere le titre de dieu par une fausse nouvelle qui vint de sa mort: Golz. p. 112. c. '& on trouve encore des marques de cette ridicule apotheose. Gall. v. p. 179. d. 'L'histoire blasme Gallien de n'avoir fait cette impieté que parcequ'on l'y contraignit. [Il eut esté louable, si le respect du vray dieu l'eust empesché de donner sa gloire à un homme. Mais on avoit raison de blasmer son indifference & son insensibilité pour son pere.

p. 175. c | 176. c. Cette dureté d'un fils paroissoit d'autant plus odieuse,] 'que les officiers de l'armée & tout le peuple témoignoient beaucoup de douleur du sort de Valerien, pendant que Gallien s'en réjouissoit. [Nous verrons autrepart les efforts que fit Odenat prince Sarrazin, pour le retirer des mains des Perses.] Valer. v. p. 174. 175. 'Les Albaniens, les Iberiens, [1] les Tauroscythes, & mesme les Bactriens, ne receurent point les lettres que Sapor leur écrivit sur sa victoire; mais ils écrivirent aux Generaux Romains, & offrirent de leur donner secours pour tirer Valerien de captivité.

1. Ce sont apparemment les habitans de la Quersonese Taurique.

'Les Princes mesmes les plus unis à Sapor, l'exhorterent à user generеusement de sa victoire, & à rendre Valerien pour faire une paix glorieuse & qui pust durer. On le marque d'Artabasde Roy d'Armenie, de Balere Roy des Cadusiens, & de "Bellole dont le pays n'est pas marqué. Trebellius Pollio nous a conservé leurs lettres [faites par des gents habiles.] Ils témoignent à Sapor se réjouir de sa victoire, mais en redouter les suites, parcequ'il sembloit que le sort des Romains fust de se relever toujours de leurs pertes, & de surmonter enfin ceux qui les avoient vaincus, comme on l'avoit vu dans les Carthaginois & dans les Gaulois. Ils le prient de témoigner en cette rencontre la prudence d'un grand Prince, & de ne se pas laisser enfler par la prosperité comme tant d'autres; Qu'il a pris un Empereur Romain, mais que cet Empereur captif avoit un fils Empereur, & un petit-fils Cesar, qui tost ou tard vengeroient l'injure de leur pere; Qu'il a pris un vieillard, mais qu'il a animé contre les Perses cette vaste étendue de pays soumis ou alliez aux Romains; Que cette victoire pourroit bien n'estre qu'une semence de plusieurs guerres; Qu'ils se réjouissent de son bonheur, mais pourvu qu'il en sache user. [Ces Princes raisonnoient ainsi de l'avenir par le passé. Mais Sapor estoit trop fier & trop insolent pour se rendre à leur avis: & aprés tout, la suite n'en fut pas malheureuse pour les Perses, parceque les Romains n'estoient plus ce qu'ils avoient esté autrefois, ni en eux mesmes, ni dans l'ordre de la providence, & parceque Valerien avoit un fils tel que Gallien. Il eust apparemment esté vengé s'il n'en eust point eu.]

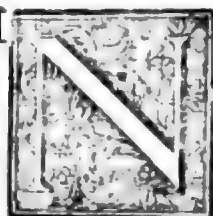
p. 174. c. d. e | Note 14.



L'EMPEREUR GALLIEN.

ARTICLE PREMIER.

Bonnes & mauvaises qualitez de ce prince.



[NOUS avons vu quel estoit Gallien par sa naissance en parlant de l'Empereur Valerien son pere.] 'Ses inscriptions luy donnent les noms de P. Licinius Gallienus. 'Quelques uns croient qu'il y faut ajouter celui d'Egnatius, ["qui nous paroist plutost appartenir à un de ses freres.] 'Il eut pour femme Cornelia Salonina qualifiée Auguste dans les medailles, '& à qui les Grecs donnent encore quelquefois le nom de [1] Chrysogone.[a] Elle avoit beaucoup de pouvoir sur luy, quoiqu'il fust bien eloigné de luy garder la fidelité qu'il luy devoit. 'Gallien fut par elle pere de plusieurs Princes, savoir de Valerien & de Gallien, nommez par les inscriptions l'un P. Licinius Cornelius Saloninus Valerianus, & l'autre Q. Julius Saloninus Gallienus. [b] Quelques uns donnent aussi le nom de Gallien au premier; ["ce qui ne paroist pas fondé.] [c]On trouve encore une Julie appellée fille de Gallien Auguste & de Salonine. 'On pretend"mesme que Ste Lucine celebre sous Dioclétien, estoit née d'une Plautine fille de Gallia, qui avoit l'Empereur Gallien pour pere.

Bir. &c. — Pagi,259.§4. — Gall. v.p.184.a| Bir.p.380. — Spanh. l. 7. p. 636 | Occo, p. 474. — a Aur.Vict.epi. — Trig.ty.p.188. d|Goltz. p. 114. 115|Grut.p.275. 3.7| Vict epi. Bir.p.381.383. — b Pagi,259.§4. — c Grut. p. 275. 7. — Boll.11. may.p. 616.a.

V. Valerien note 4. — 1. — V. Valerien note 4. — V. Sainte Lucine.

'Un historien assure que l'Empereur Gallien avoit beaucoup d'esprit & de genie, &"on raporte quelques traits de luy qui sont ingenieux, [mais dans de petites choses.] 'Il excelloit, dit-on, dans l'eloquence, dans la poesie, & dans tous les arts [liberaux:] & fit voir par son exemple qu'on peut estre bon orateur & bon poete, & tres méchant Empereur. 'Il témoigna beaucoup d'affection aussibien que sa femme pour le philosophe Plotin, & il estoit pres de luy accorder un canton de la Campanie, & d'y faire rebastir une ville, afin que Plotin y établist une republique

Gall.v.p.182.c. d. — a. b. — Plot.v.p.8.e.f. — &c.

Spanh.p.636. 1. 'Spanheim semble vouloir qu'on lise Κρυσογονη, [qui n'est ni le grec ni le latin.]

de Platoniciens, si quelques uns de sa Cour n'eussent empesché ce dessein. [Son amour pour les lettres le portoit mesme à des choses qui estoient audessous de la majesté d'un Prince.] 'Car il se faisoit une gloire d'estre citoyen d'Athenes; il vouloit se faire recevoir au nombre des Areopagites, [qui estoient les juges de cette ville,] & entrer dans tous les mysteres qu'on y celebroit: & il s'amusoit à s'en faire créer " premier magistrat, lorsque les affaires de l'Empire demandoient toute son application. Gall.v.p.179.c.| 180.a. ἄρχων.

'Il faisoit aussi quelquefois paroistre du cœur, de la hardiesse, de l'ardeur, de la promtitude: mais ce n'estoit guerre que lorsqu'il estoit irrité du mépris qu'on faisoit de luy, & dans la premiere chaleur de la colere. p.178. c|188.b.c.

'Zonare assûre qu'il estoit magnifique & liberal, qu'il aimoit à faire du bien aux autres, & que jamais il n'a refusé aucun de ceux qui luy ont demandé des graces. Cet auteur ajoute qu'il ne punit pas ceux qui se souleverent contre luy, ou qui avoient favorisé les rebelles. Ammien se contente de dire qu'il punissoit quelquefois avec douceur des crimes de cette nature qui sembloient aller à la mort. 'Il ne laissoit pas, selon Pollion, d'estre furieux & cruel quand il estoit en colere; & nous en verrons des exemples qui font horreur. 'Il l'estoit surtout envers les soldats; & on pretend qu'il en faisoit quelquefois tuer trois & quatre mille par jour, 'surtout lorsqu'il ne trouvoit pas d'autre moyen de les appaiser. Zon.p.238.b. Amm.l.21.p.201.202. Trig.ty.c.8.p.188.c.d. Gall.v.p.182.d.e. p.179.c.

[Ce qu'on remarque principalement de luy,] 'c'est qu'il estoit naturellement porté " au divertissement. Son pere qui ne voulut pas le mettre entre les mains d'Aurelien, parcequ'il estoit severe jusqu'à l'excés, le confia à Postume, 'qui estoit un homme fort grave & fort sage, tres propre pour le former aux affaires de la paix & de la guerre. [Mais Gallien estoit déja Auguste, " & agé de 18 ou 20 ans, puisqu'il paroist qu'il estoit alors pere du jeune Valerien. Ainsi Postume ne put corriger cette pente qu'il avoit pour le plaisir,] 'laquelle rendit inutiles toutes les bonnes qualitez que la nature luy avoit données. 'Car aprés avoir fait d'abord quelques actions de valeur, & avoir gouverné l'Occident sous son pere] " avec assez de moderation & de sagesse, il se laissa enfin aller à ses voluptez, & abandonna le soin de affaires par une lascheté & une paresse aussi funeste que honteuse. Aurel.v.p.211 e. ad ludicra. Trig.ty.c.2.p.185.b.d. V. Valerien note 7. c.8.p.188.b. Eutr. placidus & quietus.

'On peut voir si on veut ce qu'en disent les auteurs: [car ce seroit perdre le temps que de s'arrester à faire le detail de la vie d'un homme qui employoit le jour à des excés de vin & de Gall.v.p.177.a| 182.188.a|Aur. Vict.

viande, & le reste du temps à d'autres encore plus grands.] 'Ceux qui en parlent le plus amplement, asurent qu'ils omettent encore à dessein plusieurs choses, pour ne pas trop blesser ceux de sa famille. 'On dit qu'il se décria sur tout en courant les rues & les cabarets durant la nuit [à l'exemple de Caligula, de Neron, & d'Heliogabale.] 'Tout son temps se passoit ordinairement ou à ne rien faire, ou à des badineries & des bagatelles, 'ou à des crimes.

Gall.v p 183.c. | p.184.b.|Amm. l.14.p.5.b. | Gall.v.p.179.c. | res luxuriosas.

[Il ne faut pas s'étonner aprés cela] 'si on dit qu'il ne pouvoit souffrir ceux qui avoient plus de cœur que luy, ou qui estoient aimez & estimez des soldats. 'On se plaignoit que personne ne luy parloit avec verité & avec sincerité, soit de ceux qui faisoient bien, soit des méchans: [mais cela n'est pas étonnant d'un Prince qui ne songeoit comme luy qu'à se divertir, puisque les plus sages, & qui s'appliquent le plus à leur devoir, ont bien de la peine à se garantir de ce malheur.]

Trig.ty.c.8.11. p.188.b|191.a. | cg.p.189.b.

ARTICLE II.

Gallien exclut les Senateurs de la milice: Idée generale de son regne.

'QUOIQUE Gallien fust regardé comme la honte & l'horreur generale des Romains, il se fit encore haïr particulierement du Senat, parceque sa paresse luy faisant craindre tous ceux qui avoient quelques qualitez eminentes, il defendit aux Senateurs les emplois de la milice, & de se trouver mesme dans les armées, [au lieu que les autres Princes, soit qu'ils allassent à la guerre, soit qu'ils fissent d'autres voyages, "menoient toujours avec eux un nombre considerable de Senateurs, qui leur servoient comme de Conseil:]'& la presence de ces personnes illustres servoit encore à maintenir parmi les troupes le respect dû au Senat, & à empescher que les derniers des soldats ne prissent la liberté de se donner des Empereurs. Les Senateurs eussent aisément fait casser la loy de Gallien par Tacite [ou par Probe: Mais s'estant accoutumez avec le temps à ne la plus regarder comme honteuse,] ils commencerent mesme à la trouver commode, parcequ'elle les mettoit à couvert des seditions si ordinaires dans les armées, & les laissoit jouir en paix de leurs grands biens, ce qu'ils regardoient comme un souverain bonheur. Cependant ils se virent par là exclus de la conduite des affaires, & obligez d'obeïr à ceux qui portoient les armes, c'est à dire

Aur.Vict.p.522.b. | V. Auguste §16. | p.523.d.in Prob.

à dire souvent à des barbares, [surtout depuis que Diocletien eut commencé la coutume de ne plus regarder Rome comme la résidence ordinaire des Empereurs.

Valerien, selon que l'histoire le represente, avoit un esprit entierement opposé aux vices de son fils.]'Aussi Gallien qui ne pouvoit supporter sa gravité, ni les avis qu'il luy donnoit, "se rejouit seul de sa captivité: & c'est ce que l'histoire reprend en luy avec beaucoup de force & d'indignation, [n'y ayant point en effet de plus grande preuve de son mauvais naturel.

V. Valerien § 12. | Valer. v. p. 175. et 176. c|182. c.

Comme Dieu qui forme la lumiere de la vertu dans le cœur des bons, regle les tenebres du vice dans celui des méchans, par une sagesse aussi puissante qu'incomprehensible, ce prince ennemi de la vertu, & qui souvent la persecutoit cruellement, ne laissa pas d'estre favorable à l'Eglise, "& d'appaiser la persecution que son pere avoit excitée contre elle.

V. la pers. de Valerien § 9.

On peut juger quel fut sous luy l'état de l'Empire, qui dés le temps de Valerien avoit esté assiegé de tous costez par les barbares, & qui avoit ensuite esté affoibli par une des plus grandes pertes qu'il eust jamais receue, lorsque ce malheureux prince fut emmené captif par les Perses.]'Aussi on vit aussitost "toutes les provinces ravagées par divers peuples, sans en excepter l'Italie mesme : [& ce qui fut encore de plus facheux,] [a] comme Gallien negligeoit tellement les affaires, qu'on ne parloit pas seulement de luy dans les armées, 'on ne voyoit de tous costez que tyrans & qu'usurpateurs qui prenoient le titre d'Auguste, [& qui excitoient ensuite des guerres funestes,] pendant que Gallien ne songeoit qu'à manger, se rioit de ses malheurs & de ceux des autres, [par une bassesse & une stupidité presque inconcevable,] & demandoit, lorsqu'on luy venoit dire que l'Egypte & les Gaules estoient perdues, "si on ne pouvoit pas vivre sans le lin de l'Egypte, & sans les" draps d'Arras. 'L'Empereur Claude qui luy succeda, se plaint que la République avoit souffert sous luy mille tyrans. [Mais sans user de figure & d'exageration, l'histoire en marque "dixhuit nommément, & vingt-neuf, si on veut conter ceux qui ont porté le nom d'Augustes sous leurs peres, avec Odenat, & Zenobie sa femme,]'laquelle on peut dire veritablement avoir regné, & beaucoup mieux que Gallien.

&c. | Pane. 10. p. 215. | Oros. l. 7. c. 22. p. 214. 2. c. d. | a Gall. v. p. 176. a. | Trig. ty. c. 28. p. 158. b | Oros. p. 224. 2. d. | Gall. v. p. 178. a. | &c. | Sagis. | Claud. v. p. 204. c. | Note 1. | Trig. ty. c. 29. p. 158. c. d.

'Outre les malheurs des guerres civiles & étrangeres, la peste fit de grands ravages durant ce regne, [b] & les tremblemens de terre y causerent encore de grandes pertes : [c] de sorte qu'il sembloit que toute la nature fust dans la confusion & dans le trou-

Aur. Vict. Zos. l. 1. p. 650. d. | b Gall. v. p. 177. c. d. | c Aur. Vict.

Oros.l. 7. c. 22. p. 214. 2. b. c. ble.'C'est la juste vangeance que le sang des Chrétiens répandu par Valerien, avoit obtenue du souverain Juge.

Bar. 260. § 53. 'Dieu avoit revelé ce deluge de maux qui alloient inonder la terre, à S. Marien & à quelques autres Martyrs qui souffrirent

§ 52. avec luy en Afrique [le 6 may 259 ou 260.]'Car ces Saints estant prés 'à recevoir le coup de la mort, & ayant déja les yeux bandez, comme ils estoient d'autant plus eclairez de la lumiere de Dieu, qu'ils voyoient moins celle du monde, ils declarerent, en s'entretenant entre eux & avec les autres Chrétiens, qu'ils voyoient & qu'ils entendoient des troupes de cavaliers vétus de blanc, "qui sembloient accourir en diligence. S. Marien particulierement protestoit hautement aux Gentils, comme une chose dont il se tenoit trés assuré, que Dieu alloit bientost venger le sang des justes par diverses plaies dont il fraperoit les hommes, par la peste, par la captivité, par la famine, par des tremblemens de terre, par des mouches dont les piquures seroient cruelles & empoisonnées. Sa foy rabatoit ainsi les insultes des payens, en mesme temps qu'elle animoit les Fideles au martyre [en leur faisant souhaiter de pouvoir eviter promptement tant de malheurs par une mort aussi heureuse que sainte, *inveherentur.*

Ce sont donc ces malheurs & ces plaies de la terre que nous avons maintenant à representer dans le particulier suivant l'ordre du temps, autant qu'il nous sera possible de le decouvrir dans une si grande confusion de choses, ausquelles les historiens de ce temps là, si on peut les appeller des historiens, donnent tres peu de lumiere.]

ARTICLE III.

Les barbares ravagent l'Italie & l'Illyrie : Ingenuus & Regillien se revoltent.

L'AN DE JESUS-CHRIST 260, DE GALLIEN 7, 8.

Idat. &c. '*Sæcularis II, & Donatus, Consuls.*

[GALLIEN n'a commencé sa premiere année qu'en l'an 260, à conter depuis la captivité de Valerien. Mais comme il avoit esté fait Auguste en 253, vers le mois d'aoust, avec son pere, les auteurs comprennent d'ordinaire ces sept années dans son regne ; & c'est en cette maniere qu'ils disent qu'il a regné quinze

Zos.l.1.p.650.c. ans.] 'Lorsque son pere fut pris en Orient par les Perses, il estoit

dans les Gaules, selon Zosime, occupé à faire la guerre aux barbares de ces quartiers là, [qui estoient les François & les Allemans :] & il semble y estre encore demeuré quelque temps aprés, 'c'est à dire, selon le mesme historien, jusqu'à ce qu'il fut obligé de venir secourir l'Italie attaquée aussi par les barbares. c.

'Car cet auteur dit que dans la confusion où la prise de Valerien mit les affaires de l'Empire, toutes les nations des Scythes unies ensemble vinrent fondre sur l'Illyrie ; & une partie estant entrée dans l'Italie, menaçoit mesme la ville de Rome. Le Senat dans cette extremité, fit armer non seulement les soldats [destinez à faire observer la police dans la ville,] mais encore une partie du peuple ; ce qui formant une armée puissante par le nombre [& par la reputation du nom Romain,] 'les barbares qui en eurent peur, s'eloignerent de Rome, mais continuerent à piller le reste de l'Italie. b. c. d.

[Pollion ne dit rien d'un evenement si important : Vopisque le marque,] 'lorsqu'il écrit que Rome s'estoit vue dans un extreme danger sous Gallien.ᵃ Les Juthonges [qui estoient des peuples Allemans, & apparemment les plus meridionaux,] se vantoient sous Aurelien que quarante mille chevaux, qui ne faisoient neanmoins qu'une petite partie de leur nation, avoient attaqué les villes du Danube, & couru une grande partie de l'Italie. [Il faut apparemment raporter à la mesme guerre ce que disent Aurele Victor & Eutrope, quoiqu'ils semblent le mettre plustard,] Que les Allemans aprés avoir ravagé les Gaules, firent aussi une irruption dans l'Italie : 'à quoy S. Jerome & Orose ajoutent que les Germains, [qui dans ce temps là se prenoient ordinairement pour les François,] traversant les Alpes, la Rhecie, & toute" la Lombardie, s'avancerent jusqu'à Ravenne. Aurel. v. p. 215 a. 216. c | Aur. Vict. | a Dex. leg. ex. p. 8. b. c. Hier. chr. | Oros. l. 7. c. 22. p. 214. 2. c. "Italia.

'Zosime dit que cette guerre obligea Gallien de quitter [le Rhein] pour venir à Rome, & chasser les ennemis qui la menaçoient. [Il ne marque point s'il les chassa effectivement.] 'Zonare écrit qu'avec dix mille hommes il défit trois cents mille Allemans auprés de Milan ; [ce qui n'est pas aisé à croire.] Il semble mesme raporter cet evenement au temps de Valerien, [quoique ce qu'il peut y avoir de vray, convienne mieux à ce temps-ci.] Zos. l. 1. p. 652. c. Zon. p. 235. c.

'Pour l'Illyrie, on voit que lorsqu'Ingenuus y prit cette année mesme le nom d'Auguste, elle estoit fort pressée par les Sarmates. 'Regillien qui y commandoit, remporta, dit-on, plusieurs Trig. ty. c. 8. p. 188. b. c. 9. p. 189. b. c.

Baud. p. 174. victoires en un seul jour auprés de Scupi, 'qui est une ville de la Dardanie ou de la haute Mesie, assez pres de la Macedoine, & qui est encore aujourd'hui la capitale de la Servie, & celebre parmi les Turcs sous le nom d'Uscube. 'Le mesme Regillien s'estant fait Empereur aprés Ingenuus, fit aussi la guerre aux Sarmates. Eutrope & d'autres aprés luy, marquent que la Pannonie fut pillée sous Gallien par les Sarmates & par les Quades. 'Zozime ajoute que les ravages des Scythes dans l'Illyrie firent encore moins de mal que la peste, laquelle estant alors plus furieuse qu'on ne l'avoit jamais vue, deserta entierement les villes que les barbares avoient pillées. 'Nous en parlerons encore avec Pollion sur l'année 262.

[Ces maux furent encore augmentez par la revolte d'Ingenuus, & par la cruelle punition qu'en fit Gallien.] 'Ce tyran nommé dans ses medailles Decimus Lælius[1] Ingenuus, [a] commandoit"dans la Pannonie, [b] où ayant appris le malheur de Valerien, il songea à se faire Empereur, [c] ne croyant pas se pouvoir conserver sous Gallien, parcequ'il passoit pour brave, & estoit aimé des soldats.'Il se fit donc proclamer Auguste avant la fin de cette année par les legions de la Mesie, & tous les peuples du pays en furent fort aises, parcequ'on esperoit qu'il repousseroit les Sarmates 'On voit par ses medailles qu'il estoit maistre de Sirmich [dans la Pannonie.]

'Gallien [qui venoit de quitter les Gaules, accourut promtement en Illyrie sur cette nouvelle :'& avec cette ardeur que la colere luy inspiroit quelquefois, il donna bataille à Ingenuus, '& le vainquit pres de Murse, selon Aurele Victor & Eutrope, 'ou de Sirmich, selon Zonare, qui ajoute qu'Ingenuus en fuyant fut tué par ses soldats.'D'autres disent que s'estant laissé assieger dans une ville, & la voyant prise, il s'osta luy mesme la vie, depeur d'eprouver la cruauté de Gallien.

'Ce prince usa en effet de sa victoire en tyran, & fit tuer tout ce qui tomba entre ses mains de soldats & d'habitans de la Mesie : de sorte qu'il laissa la pluspart des villes toutes depeuplées. 'On raporte une lettre de sang qu'il écrivit sur cela de sa main à Verianus Celer l'un de ses officiers, où il veut qu'on tue tous ceux qui ont parlé contre luy, tous ceux qui luy veulent du mal, & generalement tout ce qu'il y a d'hommes, mesme les vieillars & les enfans, pourvu, dit il, que cela ne soit pas trop odieux. Et il finit par ces mots : Dechirez, tuez, hachez en pieces : vous

1. ou Ingenuus, & Ingebus dans Aurele Victor.

Marginal notes: Trig. ty. c. 9. p. 186. a. — Zos. l. 1. p. 650. d. e. — Gall. v. p. 177. d. — Bir. p. 384. Goltz. p. 115. b. a Trig. ty. c. 8. p. 186. b. b Aur. Vict. c Trig. ty. p. 188. b. b, Zon. p. 235. f. — Bir. p. 385. — Aur. Vict. Trig. ty. c. 8. p. 185. c. — Zon. p. 235. 236. Trig. ty. c. 8. p. 186. c. — V. Valerien § 2, 6. — &c.

voyez assez ma volonté : * Prenez mon esprit, & satisfaites ma colere.

* mente mea irascere.

'Cette cruauté irritant tout le monde contre luy, ceux qui restoient dans la Mesie des troupes d'Ingenuus, firent Empereur Q. Nonius Regillianus, ᵃ Dace d'origine, & descendu à ce qu'on disoit du Roy Decebale [vaincu par Trajan.] Il avoit acquis beaucoup de reputation dans les armes, jusqu'à estre suspect à Gallien : & Claude qui regna depuis, en le congratulant de la victoire qu'il avoit remportée à Scupi, l'exhorte" à menager ses victoires, depeur de se perdre [s'il se rendoit redoutable à Gallien.] 'Il commandoit les troupes de l'Illyrie lorsqu'il usurpa l'Empire. 'On pretend qu'il y fut elevé comme par hazard, " parcequ'on s'estoit joué à table sur son nom, qui enferme celui de Roy.

c. 9. p. 188. c | Aur. Vict | Goltz. p. 116. c. d. ᵃ Trig. ty. c. 9. p. 189. b. c. b. a.

cautius vincas. &c.

'Il fit beaucoup de belles actions contre les Sarmates, & il semble que ce fust estant Empereur. Cependant ses propres soldats & les peuples de l'Illyrie se porterent à luy oster l'Empire & la vie, depeur d'eprouver une seconde fois la cruauté de Gallien. On en attribue la premiere resolution aux Roxolans [qui estoient parmi les troupes Romaines.] Aurele Victor dit que Gallien le vainquit, & devint par ces succés inesperez encore plus lasche & plus negligent qu'il n'avoit esté jusqu'alors. 'Regillien subsistoit & regnoit encore au mois d'aoust 263, si Pollion ne nous trompe point.

p. 188. c. Gall. v. p. 179. a.

ARTICLE IV.

Postume se revolte dans les Gaules : Gallien luy fait la guerre.

[DURANT que les Sarmates, la peste, les revoltes d'Ingenuus & de Regillien, & les victoires de Gallien, ruinoient & depeuploient l'Illyrie, les Gaules eprouvoient presque les mesmes maux par le soulevement de Postume, qui y commença apparemment " sur la fin de l'année 260, aussitost aprés que Gallien en fut parti pour venir en Italie.] 'Aussi Aurele Victor le met comme la premiere des guerres civiles qui s'exciterent par le mepris & l'aversion qu'on avoit de la mauvaise conduite de Gallien.

NOTE 2. Aur. Vict. p. 521. b.

'M. ᵃ Cassius Latienus Postumus, comme l'appellent les medailles, ᵇ estoit d'une naissance tres basse, mais il avoit de fort

b. Bir. p. 394 | Buchbelg p. 273. § 8 | Vict. epi | Spart. n. S. p. 299. L. c.

a. ᶜ Un auteur cité par Pollion l'appelle Junius Posthumius, [qui est plutost le nom de son fils.]

b Trig. ty. c. 4. p. 186. d | Vict. epi. c Trig. ty. c. 5. p. 187. a.

Trig.ty.c.1.2 p. 185.d. grandes qualitez. 'Il estoit grave & severe, quoique sans excés, propre à maintenir partout l'ordre & la regle. Il passoit pour avoir un grand amour & une grande connoissance de la justice. b. 'Il n'estoit pas moins excellent pour la guerre que pour la paix. Aurel.v.p.211. d. e. 'Valerien luy confia la conduite de Gallien son fils, & de ses a Trig. ty. c.2. p. 185. d. troupes,[a] comme à celui de tous les officiers "qu'il estimoit ou *stupeo.* mesme qu'il admiroit le plus. Il le choisit ["peutestre en l'an 257,] V. la note 2. pour estre gouverneur de Gaules, & commander les soldats du Rhein: & il dit sur cela qu'il esperoit que les Gaulois luy auroient obligation de le leur avoir donné, ou que s'il se trompoit dans la bonne opinion qu'il en avoit, il ne falloit pas pretendre se pouvoir assurer jamais de personne.

b. c. 'L'amour & l'estime qu'il s'acquit dans les Gaules, [donnent tout sujet de croire qu'il satisfit tout à fait à l'attente de Valerien pour ce qui regarde la guerre & la conduite des peuples.] b. 'Mais quelque amour qu'on luy attribue pour la justice, il manqua de fidelité envers le fils de ce prince. b. c| Zos. l.1. p. 651. a. 'Gallien en quittant les Gaules, y avoit laissé à Cologne Salonin son fils [aisne, nommé aussi Valerien,] voulant que toutes choses s'y fissent en son nom, quoiqu'il fust encore enfant, [parcequ'il "estoit Cesar.] V. Valerien § 7. Pollion dit qu'il l'avoit confié à Postume qui demeuroit gouverneur du pays, pour en avoir soin, & mesme pour former ses mœurs, & l'elever en Empereur. Zosime dit neanmoins que Gallien confia la garde de ce prince à un nommé Silvain; [ce qui dimique un peu le crime de Postume, & convient fort bien à ce qu'on pretend avoir causé la revolte.]

Zon.p.236.c.b. 'Car Zonare dit que Postume ayant défait quelques barbares qui avoient passé le Rhein, & ayant distribué à ses soldats le butin qu'il leur avoit osté, Silvain que cet auteur appelle Alban, voulut l'obliger à envoyer ce butin à luy & au jeune Prince. Postume obeït, & redemanda à ses soldats ce qu'il leur avoit donné, afin, dit Zonare, de les porter à la revolte, & elle ne c|Zos.l. 1.p.651. a. b. manqua pas d'arriver. 'Postume fut proclamé Auguste, & mena ses troupes à Cologne, où il mit le siege, en declarant qu'il ne se retireroit point qu'on ne luy eust livré le Prince & Silvain. La crainte obligea les soldats de la garnison de les luy mettre entre les mains, & il les fit tous deux mourir.

Trig. ty. c.2.p. 185. b. c|Gall.v. p. 177. a. b. [Voilà comment Zosime raporte la chose.]'Pollion qui veut toujours louer Postume, rejette la revolte & la mort du Prince sur les Gaulois, qui haïssoient les mœurs de Gallien, & ne vouloient pas estre gouvernez par un enfant. [Mais Postume de-

meure toujours coupable d'avoir accepté l'Empire contre la foy due à Gallien :] & Pollion avoue que la plusspart l'accusoient de la mort de Salonin.

'Postume fut reconnu avec joie par toutes les troupes & tous les peuples des Gaules, [& sans doute aussi par ceux d'Espagne,] 'qu'on voit avoir obeï à Tetricus [son successeur. On ne peut douter que l'Angleterre n'ait fait la mesme chose,] [a] & on croit en trouver des preuves dans une medaille. [b] Ainsi il avoit pour luy les principales forces de l'Empire. [c] Il s'acquit de plus en plus l'affection des Gaulois, parceque pendant les sept années qu'il regna, il défendit tres bien leur pays contre les peuples voisins, qu'il chassa tous [audelà du Rhein ;] [d] & il bastit mesme divers chasteaux dans leur pays. [e] Par ce moyen il rétablit les Gaules aussibien par sa moderation & sa sagesse que par son courage, y fit revivre la sureté & la paix, [f] & sauva mesme tout l'Empire Romain : [g] car si les peuples de l'Allemagne se fussent rendu aussi puissans que les Gots & les Perses, comme ils eussent fait s'il ne les avoit point arrestez, les Romains attaquez par tant d'endroits eussent esté hors d'état de se défendre. C'est pourquoi Eutrope dit qu'il a fait en Occident ce qu'Odenat a fait en Orient. 'Aussi ses medailles luy donnent le titre de restaurateur des Gaules & de l'univers.

Ib | Aur. Vict.
Claud. v. p. 204. c.
a Spanh. l. 9. p. 845.
b Claud. v. p. 204. c.
c Trig. ty. c. 2. p. 185. c | Gall. v. p. 177. b.
d Trig. ty. c. 4. p. 186. b.
e c. 2. p. 185. c. d | Eutr.
f Trig. ty. c. 4. p. 186. b.
g c.
Bir. p. 393.

'Elles parlent plusieurs fois de ses victoires sur les Germains, [c'est à dire sur les François,] particulierement dans la cinquieme année de son regne, [qui est l'an 265,] & il y prend quelquefois le titre de Germanicus Maximus. 'On croit que celles qui parlent de "Duits vis à vis de Cologne, & * d'Inchuse dans la Nord-Hollande, sont des marques des avantages qu'il avoit remportez sur les François.

p. 394. 395.
Valef. r. Fr. l. 1. p. 6.
Deuso.
* Macusa.

'Il paroist encore par ses medailles qu'il avoit esté Consul avant que d'estre Empereur, & qu'il prit diverses fois le Consulat, savoir le second en 261, le troisieme en 264 au plustard, '& le quatrieme en 267. [Ces Consulats ne sont point marquez dans les fastes, parcequ'ils n'estoient reconnus que dans les pays soumis à Postume, & non à Rome.]

Bir. p. 394. 395 | Goltz. p. 116.
Note 3.

'Golztius donne pour femme à Postume une Junia Donata qualifiée Auguste : '& cela se verifie par une medaille où elle est jointe aux deux Postumes le pere & le fils. 'Car Postume avoit certainement un fils de mesme nom que luy, & Valerien le fit Tribun "d'une compagnie de Daufinois, en donnant au pere le gouvernement des Gaules. 'On luy donne les noms de C. Junius

Goltz p. 116. c.
Bir. p. 391.
Trig. ty. c. 2. p. 185. c.
Vocontiorum.
Goltz. p. 116. c |
Bir. p. 396.

Trig. ty. c. 3. p. 185. 186. Cassius Postumus. 'Son pere le fit Cesar, & ensuite Auguste: & ils furent tuez ensemble. C'est tout ce que l'on en sçait, avec ce qu'on dit qu'il excelloit si fort pour l'eloquence, qu'on confondoit ses declamations avec celles de Quintilien. Voss. rhet. c. 15. p. 192. 'C'est pourquoi quelques uns luy attribuent 19 declamations qui sont sous le nom de cet ancien orateur, & qui ne paroissent pas tout à fait dignes de luy, quoiqu'elles soient belles. [Junia Donata pouvoit estre fille]'de Junius Donatus, que nous avons vu " Prefet de Rome en 257 & 259, & qui estoit Consul en cette année mesme. Buch. cycl. p. 236. V. Valerien § 7.

[Gallien chercha une vaine consolation de la mort de son fils Salonin Valerien,]'en voulant qu'on l'adorast comme un dieu; ce que l'on apprend de plusieurs medailles, où l'on voit la consecration de Valerien Cesar. Bir. p. 382. 'Quelques uns pretendent qu'il a eu le titre d'Auguste, & qu'il a esté marié à une femme nommée Cornelia Solonina comme sa mere. Pagi, p. 51. 52. Mais ces deux points reçoivent de grandes difficultez. 'Les images qu'on a encore de luy le representent trop jeune pour croire qu'il ait esté marié: & puisque celles où l'on voit son apotheose, ne luy attribuent que le titre de Cesar, il n'y a aucun moyen de croire qu'il ait eu celui d'Auguste. an. 250. § 3. Que si on pretend qu'il se trouve dans quelques inscriptions, il faut dire [qu'elles sont fausses, si l'on ne veut croire] que la flaterie luy attribuoit [aprés sa mort] ce que son pere ni le Senat ne luy avoient pas donné. [Mais cela n'a guere d'apparence.]'Gallien luy substitua son second fils Saloninus [Gallienus, en le faisant Cesar]'avant le 25 juin de l'année suivante. Vict. epi. Trig. ty. c. 20. p. 195. a.

[Gallien qui estoit assez sensible aux affronts, ne pouvoit pas dissimuler & la mort de son fils, & l'usurpation de Postume. Il semble neanmoins n'avoir pas pu venir sitost luy faire la guerre, à cause de la revolte d'Ingenuus suivie de celle d'Aureole, comme nous le dirons l'année suivante. Ce fut peutestre durant ce temps là]'que [1] Theodore amena une armée dans les Gaules contre Postume. Gall. v. p. 177. b. [On ne dit point ce qui en arriva : & il faut reserver aux années suivantes à voir ce que Gallien y fit en personne.] 1.

1. Saumaise pretend que cet endroit est ajouté au texte de Pollion.



ART. V.

ARTICLE V.

Sapor ravage tout l'Orient : Baliste luy tue bien du monde.

[SI les suites de la prise de Valerien furent si funestes à l'Occident, elles ne doivent pas l'avoir esté moins à l'Orient, qui demeuroit sans Prince & sans armée, exposé à la discretion des Perses victorieux.] 'Sapor leur Roy, croyant ne devoir trouver aucune resistance parmi les Romains aprés avoir pris leur Empereur, ravagea toute la Mesopotamie, & passa de là en Syrie, 'où il prit Antioche ["pour la seconde fois, ou mesme pour la troisiéme, s'il l'avoit déja prise * sous Gordien.] [a] Il alla ensuite piller la Cilicie, & la ville mesme de Tarse qui en estoit la capitale, & enfin il entra jusque dans la Cappadoce, [b] où il prit aussi Cesarée, [c] peuplée alors, à ce qu'on tient, de quatre-cents mille personnes, Zonare dit qu'elle se défendit fort bien sous la conduite de Demosthene homme d'esprit & de cœur. Mais un medecin de la ville qui avoit esté pris, ne pouvant plus endurer les tourmens qu'on luy faisoit souffrir, decouvrit aux Perses un endroit par où ils entrerent, & massacrerent tous les habitans. Demosthene environné par les ennemis qui avoient ordre de le prendre vif, passa à cheval l'épée à la main au milieu d'eux, sortit de la ville, & se sauva.

Agath. l. 4. p. 134. b| Aur. Vict. Epit.
V. Valerien note 10.
Zon. v. Val. p. 234. d| Sync. p. 381. d.
* V. Gordien § 4.
a Ib| Agath. l. 4. p. 134. | Eus. chr.
b Trig. ty. c. 1. p. 186. a.
c Zon. v. Val. p. 234. c. f.

'Les Perses se repandirent ainsi dans tout l'Orient, & y firent d'étranges ravages. 'Ils pillerent la Lycaonie, & furent pres de prendre la ville de Pompeiople [dans la Cilicie.] 'Ils tuerent un si grand nombre de personnes, qu'ils en combloient les vallées, & Sapor [ravi de pouvoir satisfaire son orgueil & sa cruauté,] prenoit plaisir de passer à cheval d'une montagne à l'autre sur ces monceaux de corps morts, comme si c'eust esté une plaine. 'Les captifs à qui il laissoit la vie, n'estoient guere moins malheureux.. On ne leur donnoit à manger qu'autant qu'il en falloit pour ne pas mourir, & on les menoit à l'eau comme des troupeaux une seule fois le jour.

f.
Sync. p. 382. a.
Agath. l. 4. p. 134. b. c| Zon. p. 235. b. c.
Zon. v. Val. p. 234. d. e.

'Cependant les soldats Romains s'estant ralliez, prirent pour chef un nommé Calliste, [ou" plutost] [d] Baliste, qui avoit esté Prefet du Pretoire sous Valerien. [e] L'histoire l'appelle un homme tres habile dans le gouvernement d'un Etat, " fort dans le conseil, heureux dans l'execution, & admirable surtout pour savoir faire subsister les troupes. 'Valerien le proposoit en cela

NOTE 4.
vehemens.
f|235. a|Sync. p. 382. a.
d Trig. ty p. 190. c| 193. 194.
e c. 17. p. 193 d.
e.

p. 194. a. pour modele aux autres. 'Il luy écrivit pour le remercier* de quelques avis qu'il luy avoit donnez sur cela & sur d'autres choses. [Il pouvoit estre de la race des Anices, comme on le voit par ses medailles,]'qui l'appellent Servius Anicius Balista. *V. Valerien § 1.

Goltz p. 115. e. Sync. p. 382. a. Zon. v. Val. p. 235.

'Les soldats l'ayant choisi pour leur General, il se mit sur mer, & s'en alla [en Cilicie, où il sauva] Pompeiople ville maritime preste à estre prise par les Perses; [& de là] s'estant avancé dans la Lycaonie, où ils s'estoient repandus de tous costez pour la piller, sans prendre aucune précaution, parcequ'ils croyoient n'avoir point d'ennemis à craindre, il se jetta sur eux lorsqu'ils ne l'attendoient pas, & en fit un grand carnage. On ajoute qu'il leur enleva de grands thresors, & les femmes mesmes de Sapor, à qui cette perte estoit encore plus sensible que celle de ses thresors: [& s'estant ensuite retiré sur ses vaisseaux,] il s'en alla par mer à Sebaste & à Coryce [sur la coste de la Cilicie,] où il tua encore trois mille hommes aux Perses.

ARTICLE VI.

Odenat meprisé par Sapor se joint aux Romains; oblige Sapor de se retirer en son pays, le poursuit, & l'assiege dans Ctesiphon.

Agath. l. 4. p. 134. c. Proc. b. Per. l. 2. c. 5. p. 97. | Valer. v. p. 175. a. a Agath. p. 134. c. b Fest. c Trig. ty. c. 14. p. 192. b. d Eus. chr. n. p. 237. 2. e Proc. p. 97. d. Zos. l. 1. p. 651. b. c. f Nor. epo. p. 103.

[BALISTE fut fort bien secondé par Odenat,]'dont le nom est devenu si celebre à cause des grandes victoires qu'il remporta sur les Perses, & pour avoir conservé aux Romains l'Empire de l'Orient. [On convient] [a] qu'il estoit de Palmyre [ville de Phenicie à une journée de l'Euphrate.] [b] Mais les uns disent qu'il en estoit seulement "bourgeois & magistrat: [c] les autres qu'il en estoit Prince. [d] Le dernier peut paroistre plus probable, puisqu'il revient mieux à Procope, [e] qui le fait chef ou Prince des Sarrazins qui demeuroient vers l'Euphrate, & estoient alliez des Romains. [Cela revient encore à Zosime,] 'qui dit qu'il estoit d'une famille honorée depuis longtemps par les Empereurs, & qu'il avoit des troupes à luy. [f] Cependant on voit que Palmyre qui pouvoit encore avoir ses Princes du temps de Vespasien, estoit des le temps d'Alexandre au plustard une [1] colonie Romaine, [qui par consequent ne reconnoissoit point d'autre Prince que l'Empereur. Ainsi tout ce qu'on peut accorder de plus à Odenat, 'c'est qu'il estoit Prince des Sarrazins qui "Decurio. 1.

1. Nous suivons le Cardinal Noris, qui tire cela du Digeste 50. *t. 15. l. 1. p. 1921.* Je ne voy pas neanmoins que cet endroit dise nettement que c'estoit une colonie.

habitoient les pays des environs. Je ne sçay si l'on y peut ajouter qu'il se croyoit honoré d'estre ou en titre ou en effet l'un des magistrats de la ville.]

'Son nom s'écrit assez differemment par les auteurs grecs. [a] Il s'estoit accoutumé dés l'enfance dans les travaux de la chasse, à souffrir ceux de la guerre, & à combatre les Perses en combatant les lions, les leopars & les ours.'On pretend neanmoins qu'il doit une grande partie de sa gloire à Zenobie sa femme, qui se vantoit d'estre sortie de la race des Ptolemées & des Cleopatres. [Nous nous reservons à en parler plus amplement " en un autre endroit.] Trig. ty. n. C. p. 215. 1. c. a c. 14. p. 192. d. c. c. 29. p. 198. d. e. V. Aurelien §§ 5, 7, 8. 10.

'Cet homme destiné de Dieu pour humilier l'orgueil de Sapor, estoit demeuré comme inconnu jusqu'à la prise de Valerien. [Cette prise rendant]'Sapor redoutable à tout le monde, Odenat pour le gagner, luy écrivit une lettre fort respectueuse, où il luy protestoit qu'il n'avoit jamais rien fait contre les Perses, & il luy envoya en mesme temps plusieurs chameaux chargez de presens tres riches, & de diverses choses qui ne sont pas communes dans la Perse. Sapor [oubliant que les plus grands ont besoin des plus petits,] trouva que c'estoit une insolence à un homme si peu considerable, de luy avoir osé écrire [au lieu de venir luy mesme,] dechira sa lettre, ordonna de jetter ses presens dans la riviere, & dit [à ses deputez] qu'il luy apprendroit comment un homme de sa sorte devoit traiter avec son maistre; qu'il extermineroit & luy, & sa famille, & sa patrie; & que s'il vouloit obtenir un chastiment moins rigoureux, il vinst se prosterner à ses piez les mains liées derriere le dos. Agath. l. 4. p. 134. c. Pet. leg. p. 25. b. c.

Sapor eut le loisir de se repentir de sa fierté; car Odenat se jetta entierement du costé des Romains, & les servit avec plus de fidelité & de bonheur qu'aucun de leurs Generaux.] 'Ils avouent que sans luy leurs affaires estoient ruinées dans l'Orient.'Il joignit ses forces, qui estoient assez considerables, à ce qui restoit des troupes Romaines, [& s'unit surtout avec Baliste,] 'puisque Pollion luy attribue l'enlevement des femmes & des thresors de Sapor. Trig. ty. c. 14. p. 192. b. Zos. l. 1. p. 651. c. Valer. v. p. 175. a| 192. c.

'Ce prince superbe affligé de ces pertes, & craignant que Baliste & Odenat ne luy en fissent recevoir encore de plus grandes, se retira promtement dans ses Etats, 'emmenant avec luy le malheureux Valerien. [b] Mais comme il passoit par l'Euphratesienne, [dont Palmyre n'est pas eloignée,] Odenat se jetta sur ses troupes, & en fit un grand carnage. [Ainsi c'est peutestre en ce p. 175. a| Sync. p. 382. a. Zon. v. Val. p. 235. a b b| Sync. p. 382. b.

temps-ci autant qu'à celui de Gordien, qu'on peut raporter ce que dit un auteur,]'que Sapor repassa l'Euphrate avec beaucoup de precipitation, & acheta de la garnison Romaine qui estoit à Edesse, la liberté de s'en retourner en son pays, en donnant tout ce qu'il avoit de monnoie de Syrie.'Zonare dit que les troupes d'Odenat trouverent entre les captifs Persans & entre les morts, plusieurs femmes armées & habillées en hommes.

Pet. leg p 25. c. d.

Zon. v. Val. p. 235. b.

[Ce fut sans doute aprés ces victoires] 'qu'Odenat changea son titre de Prince de Palmyre en celui de Roy, qu'il donna aussi à Herode son fils aisné, & il fit traiter sa femme de Reine.'Herode son fils est ordinairement appellé Herodien dans les medailles.'Gallien pour le recompenser des services qu'il avoit rendus à l'Empire, le fit General de l'Orient; [a] & Odenat luy garda toujours la fidelité & le respect, luy rendant conte avec sincerité de ce qui se passoit dans l'Orient, & il luy envoyoit les seigneurs Persans qu'il avoit pris à la guerre. Festus Rufus marque qu'il avoit dans ses troupes beaucoup de paysans Syriens,'c'est à dire de ceux qu'on a appellé dans les siecles posterieurs, & qu'on appelle encore aujourd'hui les Beduins; ce nom ne signifiant proprement que des paysans. Ils sont encore, comme en ce temps là, plus accoutumez au brigandage qu'à cultiver la campagne.

Trig. ty. c. 14. p. 192. c.
Bir. p. 385.
Sync. p. 382. b| Zon. p. 235. b.
a Gall. v. p 176. e| 179. c. d.
Euf. hi. n. p 237. 1.

L'AN DE JESUS-CHRIST 261, DE GALLIEN 8, 9.

'Gallienus Aug. IV, & Volusianus, Consuls.

[b] On croit que le second de ces Consuls est Petronius Volusianus qui fut Prefet de Rome en 267 & 268. [c] Nummius [Ceionius] Albinus eut la mesme dignité cette année & les deux suivantes.

Buch. p. 230. 248. &c| Cyp. an. p. 71. § 1.
b Pagi| Nor. dec. c. 5. p. 99. f.
c Buch. p 236

[Odenat ne se contentant pas d'avoir chassé Sapor,] 'luy declara une guerre irreconciliable pour venger Valerien, pendant que Gallien s'en mettoit fort peu en peine. [Il entra dans la Mesopotamie, où] ceux de Nisibe & de Carres se rendirent à luy volontairement.'Toute la Mesopotamie fit la mesme chose, avec presque tout le reste de l'Orient. 'Zosime dit qu'il ruina Nisibe & plusieurs autres places, [à quoy il y a peu d'apparence.] 'Comme il souhaitoit extremement d'avoir la gloire de delivrer Valerien, 'il entra sur les terres de Sapor, le défit, & l'ayant obligé de fuir, le poursuivit luy & ses enfans jusqu'à Ctesiphon [qui êstoit la capitale de ses Etats.] Il assiegea la ville, fit le degast par tous les environs, & y tua une infinité de monde. Tous les seigneurs de la Perse accoururent de tous costez, pour la

Gall. v. p. 179. c.
p. 180. c| 192. c.
Zos. l. 1. p. 651. c.
Gall. v p. 179. c.
d| 12c. c| 92. c| Fest| Zos. l. 1. p. 651. c.

défense commune de l'Etat. Il se fit beaucoup de combats qui augmenterent le nombre des victoires d'Odenat. Beaucoup de seigneurs Persans furent pris & envoyez à Gallien : & malgré les difficultez d'un pays inconnu, Odenat faisoit tous les jours de nouveaux efforts [pour emporter la ville,] & delivrer Valerien.

[Trebellius Pollio est un si bon historien,]'qu'il abandonne ici tout d'un coup Odenat & le siege de Ctesiphon, sans nous apprendre ce qui en arriva.'Il semble dire en un endroit que la revolte de Macrien obligea Odenat de revenir en Syrie [l'an 262. Les autres historiens ne nous en apprennent pas davantage,]'hors le Syncelle, qui dit que Ctesiphon fut pris; mais il le met immédiatement avant la mort d'Odenat. [Ainsi il le faudra raporter à un second siege,]'s'il est vray, comme dit Zosime, qu'Odenat alla deux fois jusqu'à Ctesiphon. [Ce qui est certain, c'est qu'il ne put pas tirer Valerien des mains des Perses.] Gall. v. p. 179. c. Trig. ty c. 14. p. 192. c. Sync. p. 382. c. Zos. l. 1. p. 615. c.

ARTICLE VII.

Macrien usurpe l'Empire en Orient : Sedition, famine & peste à Alexandrie.

[IL faut venir maintenant à la revolte de Macrien,]'qui arriva "en cette année, selon Pollion : [& la suite de l'histoire oblige de dire que ce fut assez pres du commencement.] Gall. v. p. 175. 176. NOTE 5.

1. 'Macrien appellé dans les medailles M. Fulvius [1] Macrianus, [a] n'avoit pas de naissance, quoiqu'il eust epousé une femme qui en avoit beaucoup : mais il avoit bien du courage & de la prudence. Il estoit né pour la guerre, '& il y fut elevé des sa premiere jeunesse. Il parut beaucoup dans l'Italie, dans les Gaules, dans la Thrace, dans l'Afrique, dans l'Illyrie, dans la Dalmacie; & il s'eleva ainsi du plus bas degré de la milice aux premieres charges. Il savoit se faire aimer & craindre par les soldats, '& il passoit pour le plus sage & le plus habile de tous les Generaux Romains.'Il estoit agé quand il usurpa l'Empire, [b] & estropié d'une jambe, [c] mais fort riche; ce qui ne luy donnoit pas peu de credit, & outre cela il avoit deux fils, [d] Macrien & Quietus, que Valerien avoit fait Tribuns, [e] & qui estoient l'exemple de toute l'armée pour le courage & pour les exercices Goltz. p. 115. c | Bir. p. 388. a Trig. ty. c. 12. p. 191. d. c. 11. p. 191. b. c. d. p. 176. a. p. 190. d. e. b Eus. l. 7. c. 6. p. 157. a | Zon. p. 236. d. c Trig. ty. p. 176. b | 190. d. d p. 191. a. e p. 175. b.

1. Ainsi il ne faut pas s'arrester à Zosime & au manuscrit de Saumaise, qui l'appellent toujours Macrin.

Goltz. p. 115. d. militaires. 'Les medailles les appellent Q. Fulvius Macrianus, & Cn. Fulvius Quietus.

Euf. l. 7. c. 10. p. 256. a. | 11. p. 145. 146. 'Macrien le pere est qualifié par Saint Denys d'Alexandrie le chef des magiciens d'Egypte ; [ce qui nous donne quelque lieu de croire qu'il estoit Egyptien, & fort adonné à la magie,] à
c. 10. p. 256. c. laquelle les Egyptiens estoient d'ordinaire assez attachez. 'Il paroist en effet, [comme nous l'avons marqué en un autre endroit,] que les demons luy avoient promis de l'elever un jour à
a. c. l'Empire : & ce fut pour reconnoistre cette faveur, qu'il porta Valerien, dont il disposoit beaucoup, à aimer la magie, & à
c. d. haïr les Chrétiens ; [ce qui causa la [huitieme] persecution. 'Il paroist qu'il s'estoit déja déclaré ennemi de l'Eglise sous un autre Prince, sous qui il estoit " surintendant des finances. (ἐπὶ τῶν καθόλου λόγων.)

[Comme il avoit esté l'instrument du demon pour pousser Valerien à persecuter J. C, il fut l'instrument de la justice divine
c. 23. p. 270. a | n. p. 113. 1. a. | a Valer. v. p. 174. b. | b Trig. ty. c. 11. p. 191. b. pour le punir.] 'Car il le trahit, [a] & le fit tomber entre les mains des Perses, [en abusant] [b] de la confiance que ce prince avoit en luy, jusqu'à l'avoir fait maistre de toutes choses dans cette guerre, comme un homme tres capable & tres fidele. (V. Valerien § 8.)

c Euf. p. 270. a. | d Gall. v. p. 176. a. [c] Aprés avoir trahi le pere, il se souleva contre le fils ; [d] il se ligua avec Baliste, & ayant ramassé les restes de l'armée de Valerien, ils tinrent plusieurs assemblées pour deliberer qui ils feroient Empereur à la place de Gallien, que les troupes ne
b. c | Trig. ty. c. 11. p. 190. 191. consideroient non plus que s'il n'eust point dutout esté. 'Enfin Baliste pria Macrien d'accepter l'Empire, en y associant ses
p. 175. e. deux fils.'Il l'accepta avec le consentement des soldats, [& apparemment, comme nous avons dit, dans les premiers mois de
Zon. p. 236. d. l'an 261.] 'Zonare dit qu'à cause de l'incommodité de sa jambe, il ne prit pas luy mesme la pourpre, mais en revétit ses deux fils.
Euf. l. 7. c. 10. p. 257. a. [Zonare l'a peutestre tiré de S. Denys d'Alexandrie,] 'qui dit quelque chose de semblable. [Il n'y a neanmoins aucune apparence qu'il ne l'ait point prise dutout : mais il se peut faire qu'il evitoit de paroistre en public avec les ornemens imperiaux, &
Trig. ty. c. 13. p. 191. c. qu'il laissoit cet honneur à ses enfans.] 'Il fit Baliste Prefet [du Pretoire.

Pollion qui fait son histoire à dessein, ne s'est pas donné la peine de nous marquer en quel pays il fut fait Empereur, ni où il regna, ni combien de temps. Les autres historiens ne parlent
Zon. p. 236. d. e. point dutout de luy, hors Zonare,] 'qui dit que ceux d'Asie le
Euf. l. 7. c. 23. p. 274 | Cyp. an p. 71. § 3. receurent avec joie pour Empereur. 'S. Denys d'Alexandrie donne lieu de juger qu'il fut reconnu par l'Egypte, & que son

regne & celui de ses enfans finit avant la fin de la neuvieme année de Gallien, [c'est à dire avant le mois d'aoust 262.] 'Ses medailles nous apprennent en effet que la ville d'Alexandrie luy obeïssoit, & marquent qu'il commença la seconde année de son Tribunat. Goltz. p. 115 | Eus. n. p. 153. 1. b.

[Il faut apparemment rapporter à l'usurpation de Macrien,] 'les troubles qui estoient cette année à Alexandrie quelque temps avant la feste de Pasque, comme nous l'apprenons de S. Denys Evesque de cette ville mesme. La sedition & la guerre y estoit si violente, 'qu'il estoit plus aisé, dit ce Saint, d'aller de l'Orient à l'Occident, que d'Alexandrie à Alexandrie. On ne pouvoit y avoir de commerce que par lettres, & on avoit bien de la peine à trouver moyen de les faire rendre. Il estoit plus difficile de passer la rue qui estoit au milieu de la ville, que de traverser les mers, ou les deserts les plus arides. 'Le port ressembloit au rivage de la mer Rouge couvert des corps des Egyptiens, & la mer y estoit souvent toute teinte du sang de ceux que l'on avoit egorgez. 'Pour le Nil, il y estoit sans cesse rempli de sang, & de corps tuez ou noyez. Eus. l. 7. c. 21. p. 266. b. c. | d. | p. 267. a. | b.

'La famine fut jointe à la guerre: [car outre qu'elle en est ordinairement la suite,] 'le Nil avoit esté tantost extremement bas, tantost si debordé, qu'il avoit inondé tout le pays comme un deluge. c. 22. p. 268. c. d. | c. 21. p. 267. a. b.

&c. 'Tant de sang & de corps morts "infectant l'air par les exhalaisons qui en sortoient, & ni la terre ni la mer ne poussant que des vapeurs puantes & corrompues, cela produisoit continuellement des maladies & des pestes. Tous ces fleaux ensemble depeuplerent tellement la ville d'Alexandrie, qu'il y avoit alors moins de personnes depuis l'age de quatorze ans jusqu'à quatre-vingts, qu'il n'y en avoit auparavant depuis l'age de quarante jusqu'à soixante-dix. Car il paroist qu'on tenoit registre de ces personnes, '& qu'on leur faisoit quelque distribution de blé. [a] Cependant toutes ces marques de la colere de Dieu ne faisoient pas trembler les hommes, [ni reconnoistre la toutepuissance & la justice de celui qui les punissoit.] c. d. | n. p. 152. 1. 2. | a c. 21. p. 268. a.





ARTICLE VIII.

Valens se revolte dans la Grece, Pison dans la Thessalie, Aureole dans la Rhecie: La Bithynie est pillée par les Scythes, & la Sicile par les voleurs.

Gall.v.p.176.b. 'APRES que Macrien eut esté déclaré Empereur, il ramassa tout ce qu'il avoit de troupes, & s'en alla en Orient, dit Pollion, [c'est à dire peutestre qu'il passa d'Egypte en Syrie,] & y travailla à se mettre en état de se défendre de quelque costé qu'on l'attaquast. Il eut quelques combats contre les Perses. Zon.p.236.a.b| Gall.v.p.176.b| Trig.ty c.18.p. 194| Goltz. p. 115. c. 'Mais il regardoit comme son plus redoutable ennemi P. Valerius Valens, que Gallien avoit fait Proconsul d'Acaie, parcequ'il avoit de grandes qualitez, & portoit envie à son elevation. On dit qu'il estoit neveu ou petit-neveu de [Julius] Valens, qui avoit pris le nom d'Auguste [en l'an 251 sous Dece.] Macrien voulant donc s'en défaire, envoya Pison pour le tuer.

Ibid. 'Valens en ayant eu la nouvelle, & ne voyant point, dit l'historien, d'autre moyen de se sauver, prit luy mesme le titre d'Auguste, qu'on lit encore sur quelques medailles qu'on a de luy. Le jeune Victor dit qu'il regna dans la Macedoine,' Amm. l. 21. p. 202. 2. & Ammien luy donne le surnom de Thessalonique, [au lieu duquel il faut peutestre lire celui de Thessalique, & le raporter à Pison dont le nom aura esté oublié en cet endroit.]

Gall.v.p.176.c| Trig. ty. c. 18. 20. p. 194| Bir. p. 388. 'Car Pison ayant appris que Valens s'estoit fait proclamer Auguste, il se retira dans la Thessalie, où il prit luy mesme le nom d'Empereur avec celui de Thessalique, qu'on lit encore sur une des medailles. Mais il estoit appuyé par peu de personnes, & il ne jouit aussi que fort peu de son usurpation. Car Valens envoya contre luy quelques soldats qui le tuerent: & Valens fut bientost aprés tué luy mesme par ses soldats. Trig. ty. c. 20. p. 195. a. 'On savoit à Rome la mort de l'un & de l'autre avant le 25 de juin.

p. 194. 195. 'On regreta beaucoup Pison, qui estoit d'une famille Consulaire & tres illustre. On le faisoit mesme venir de l'ancienne maison des Pisons, celebre dans la Republique:' Bir. p. 388. & ses medailles l'appellent en effet L. Calpurnius Piso Frugi. [Ce dernier nom signifie un homme sage & de probité: & on écrit que s'il l'avoit tiré de ses ancestres,] Trig. ty. c. 20. p. 194. c. f. 'il le meritoit encore plus luy mesme & par sa grande "integrité, l'Empire n'ayant pas un seul homme qui luy fust semblable. Il avoit esté aimé de tous les Princes, & sanctitatem.

Valens

Valens mesme ne se pouvoit consoler d'avoir esté contraint de luy faire oster la vie.'On assure qu'il y eut des avis dans le Senat pour luy faire decerner des honneurs divins, [comme à un Empereur legitime ;] & quelques uns pretendent qu'on le fit. Mais au moins on luy decerna une statue avec un char de triomphe. p. 195.a|n. S. p. 313. 2. f.

'Pollion nous donne sur cela un extrait des registres du Senat, où l'on apprend que Valerien & Salonin estoient alors Empereurs avec Gallien. [Comme nous croyons que "Salonin Valerien fils aisné de Gallien, avoit esté tué l'année precedente à Cologne, il faut dire que ce Valerien-ci est le frere de Gallien, & que Salonin est]'le second fils du mesme Prince, nommé Q. Junius Saloninus Gallienus, qui fut fait Cesar,'& substitué à son frere selon les termes du jeune Victor, comme on l'a déja remarqué. c. 10. p. 195. a. | V. § 4. | Goltz. p. 114. f. | Vict. epi.

'Lorsque Macrien usurpa l'Empire [en Orient,] Manius Acilius Aureolus avoit déja fait la mesme chose [dans l'Illyrie,] selon Pollion.[a]Car selon Zonare il ne le fit qu'à la fin de l'an 267; ["& il y a plusieurs raisons qui peuvent porter à le croire.] [b]Il fut contraint, dit-on, à se revolter par les armées de l'Illyrie qu'il commandoit.'D'autres disent que c'estoient les legions de la Rhecie.'Mais il demeura possesseur de l'Illyrie, [qu'il peut avoir partagée quelque temps avec Regillien, s'il faut mettre sa revolte dés ce temps-ci, comme nous le supposons.]'Il semble mesme qu'il fust maistre de Milan.'Gallien aprés avoir fait inutilement divers efforts pour le vaincre, le trouvant trop puissant, surtout depuis qu'il fut devenu maistre des troupes de Macrien, comme nous le dirons dans la suite, luy accorda enfin la paix, pour aller dans les Gaules faire la guerre à Postume. [Ainsi Aureole jouit de son usurpation jusqu'en 268 au moins, & jusqu'aprés la mort de Gallien mesme.] Trig. ty. c. 11. p. 190. d | Goltz. p. 115. c. | a Zon. p. 237. c. d. | NOTE 6. | b Trig. ty. c. 10. p. 189. c. | Aur. Vict. | Gall. v. p. 176. c. d. | Vict. epi. | Gall. v. p. 177. b | Trig. ty. c. 10. p. 189. c.

'Zonare dit qu'il estoit du pays des Daces audelà du Danube, d'une naissance tres basse, & berger de sa premiere condition ; [de sorte que les noms de Manius Acilius peuvent bien marquer que les Glabrions l'avoient avancé, mais non pas qu'il fust de cette illustre famille.]'Il se mit dans les troupes, & y réussit si bien qu'il eut le commandement de la cavalerie. Il combatit en cette qualité sous Gallien contre Ingenuus [en l'an 260,] & on luy attribue tout l'honneur de cette victoire.'Il semble que ses mœurs eussent quelque rapport à celles de Gallien, ce qui faisoit qu'ils s'accordoient aisément ensemble. Pollion dit qu'il Zon. p. 235. c. | f. | Claud. v. p. 203. d. e.

perit enfin comme sa vie & ses mœurs l'avoient merité, & se moque de ceux qui l'avoient voulu louer.

Gall.v.p.177.c. 'Le mesme historien paroist avoir voulu mettre en cette année une irruption des Scythes dans la Bithynie, où ils ruinerent plusieurs villes, saccagerent Nicomedie, & la brulerent, 'comme *ils avoient déja fait [en 259,] selon Zosime. 'Et afin qu'aucune partie du monde n'echapast [le trenchant de cette épée divine, qui punissoit les pechez des hommes,] la Sicile moins exposée qu'aucun autre pays aux ravages des barbares, fut pillée par des voleurs, qui y firent une espece de guerre, & qu'on eut bien de la peine à arrester. Les historiens attribuent ces maux à la negligence de Gallien, qui se faisoit mepriser de tout le monde, [& ne songent point au mépris que les hommes faisoient de Dieu.]

Zos. l. 1. p. 649. Gall.v.p.177.c. V. Valerien 17.

ARTICLE IX.

Les Romains punis par les tremblemens de terre, par la peste, & par les Scythes, qui pillent la Grece, & le temple de la Diane d'Ephese.

L'AN DE JESUS-CHRIST 262, DE GALLIEN 9, 10.

'*Gallienus Aug. V, &* [1] *Faustianus, Consuls.*

Idat; Chr. Al; Cyp. dis. ap. p. 117. a Onu. in fast. p. 264. c. b Buch. cycl. p. 237. c Gall.v.p.177. c. d.

[a] ONUPHRE croit que le dernier de ces Consuls, qu'il appelle Faustin, est un Appius Pompeius Faustinus, qu'on trouve avoir esté Prefet de Rome. [b] Mais il ne le fut qu'en l'an 300.

[Les malheurs de l'Empire continuant,] [c] il y eut, dit un historien, des tenebres durant plusieurs jours, avec un grand tremblement, accompagné d'un tonnerre qu'on entendoit non dans l'air, mais de dessous terre. Beaucoup de personnes moururent de la seule peur, & beaucoup furent engloutis dans la terre avec leurs maisons. Il se fit de grandes ouvertures en divers endroits au fond desquelles on trouvoit de l'eau salée. La mer abysma aussi plusieurs villes. On sentit ce tremblement à Rome & en Afrique: mais il fut particulierement funeste à l'Asie.

d. 'En mesme temps la peste faisoit de fort grands ravages à Rome & dans les villes de la Grece, & on voyoit mourir cinq mille

Aur. Vict. personnes en un seul jour d'une mesme maladie, 'que l'abatement où tant de maux jettoient les esprits, rendoit encore plus

Gall.v.p.177.c. n. p. 179. 1. c. a Cyp. dis. ap. p. 117.

1. Cuspinien, *p. 387. a*, cite *Faustin* de son Anonyme; & Bucherius l'a mis de mesme, *p. 236. 248.* Neanmoins le Cardinal Noris, *p. 20*, a *Faustinien.* 'On lit aussi *Faustin* dans Pollion; mais Saumaise assure que le manuscrit Palatin a *Faustien*, [a] comme on lit aussi dans les fastes de Theon. [Je ne sçay d'où vient le *Victorin* de S. Prosper, copié par Victorius & Cassiodore.]

dangereuse. 'La peste estoit aussi alors fort grande à Alexandrie, n'y ayant point de maison qui n'en eprouvast la violence: & il y mouroit tous les jours un grand nombre de personnes; de sorte que tout y estoit dans la douleur & dans les larmes. 'Les malheurs de la guerre l'y entretenoient & l'y rendoient comme continuelle. Euf.l.7.c.22.p.168. c.21.p.267.a.d.

'Les payens chercherent des remedes à ces maux dans les livres de la Sibylle, & dans les sacrifices qu'ils offroient à leur Jupiter. [Mais que pouvoient les hommes & les demons contre Dieu, qu'ils irritoient encore par ces sacrileges, au lieu de l'appaiser par la penitence?] Gall.v.p.177.d.

'En effet au lieu de recevoir quelque soulagement, leurs maux s'augmentoient de plus en plus, & les courses des barbares ne leur donnoient aucun relasche. Les Gots "aprés s'estre rendu comme maistres de la Thrace, ravagerent la Macedoine, & assiegerent Thessalonique qui en estoit la capitale. 'Le Syncelle & Zonare mettent ce siege sous Valerien, & assurent que la ville ne fut pas prise, ayant esté fort bien defendue; mais que cependant cela jetta une telle terreur dans toute la Grece, que l'on fit garde aux Thermopyles, que les Atheniens rebastirent leurs murailles ruinées des le temps de Sylla, & que ceux du Peloponnese fermerent l'Isthme de Corinthe depuis une mer jusqu'à l'autre. 'Les Gots entrerent en effet jusque dans l'Acaïe: mais ils furent defaits par ceux du pays, & par Macrien ["Auguste, qui pouvoit estre alors en ces quartiers là.] Ainsi ils se retirerent, 'en emportant neanmoins un fort grand butin. c. *occupatis Thraciis.* Zon.p.233.2;4| Sync. p. 381. c. Gall. v.p.177.e. NOTE 7. Sync. p. 381. c.

[En mesme temps] 'les Scythes, c'est à dire une autre partie des Gots, ayant passé le detroit de l'Hellespont sous la conduite de Respa & de quelques autres de leurs chefs, faisoient de grands ravages dans l'Asie. Ils y saccagerent diverses villes, & mesme ils pillerent à Ephese le fameux temple de Diane, si respecté par les payens, & si celebre pour ses richesses. 'Il avoit servi de pretexte à une sedition contre les Chrétiens des le commencement de l'Eglise. [Dieu commençoit ainsi à détruire les plus illustres monumens du paganisme par les Gots, qui estoient eux mesmes payens, & qui estoient destinez pour achever de les renverser dans les deux siecles suivans.]'Jornande ajoute que dans cette mesme irruption ils ruinerent Calcedoine, qui ayant ensuite esté rétablie par un Cornelius Avitus, & enrichie par le voisinage de Constantinople, conserva neanmoins durant plus de trois cents ans des marques de sa ruine. Les Gots à leur re- Gall. v. p. 177. 178| Jorn. r. Get.c.20. p.619. Act. 19. Jorn. r. Got. c. 20. p. 619.

tour ravagerent les restes de l'ancienne Troie & de la fameuse Ilium. Ayant repassé le détroit, ils attaquerent Anquiale dans la Thrace, & s'y arresterent plusieurs jours, firent le degast dans le pays, & puis s'en retournerent porter leur butin chez eux.

ARTICLE X.

Macrien est défait & tué avec ses enfans: Balliste se soumet à Gallien, & puis se revolte.

[LEs guerres civiles se joignirent aux étrangeres. Macrien ne se contentant pas d'avoir usurpé l'Orient l'année precedente, vouloit encore estre maistre de l'Occident.] 'Ainsi aprés avoir donné quelque ordre aux affaires de la Syrie, il y laissa Quietus son second fils, avec Balliste General de sa cavalerie, selon Zonare, pour défendre le pays contre les Perses; & estant accompagné du jeune Macrien son fils aisné, il marcha avec [1] 45 mille hommes contre Gallien, & contre Aureole. Il vint d'abord en Asie, & prit ensuite le chemin de l'Illyrie, où Aureole regnoit alors, selon Pollion. [Il peut avoir envoyé ses principales troupes par le détroit de Byzance, qui estoit la route ordinaire des armées, & avoir pris avec le reste de ses forces le chemin de la Grece, s'il est vray] 'qu'il ait défait les Gots dans l'Acaïe, comme on le lit dans Pollion.

Gall. v. p. 276. c| Trig. ty. c. 11. p. 191. a. c| 192. c| Zon. p. 236. c. — Gall. v. p. 177. e.

[Ni le nom ni la puissante armée de Macrien n'effraya pas Aureole.] 'Il envoya ses troupes contre luy, conduites par Domitien qui se pretendoit descendu de Domitille [niece] de l'Empereur Domitien. Il semble qu'Aureole y soit aussi venu luy mesme. La bataille se donna dans l'Illyrie, ou à l'extremité de la Thrace. 'Zonare dit que les troupes d'Aureole envelopperent celles de Macrien sans tuer presque personne, pour epargner le sang Romain, & parcequ'on esperoit qu'elles se rendroient. 'Car on avoit gagné quelques uns [des officiers.] [a] On fut neanmoins assez longtemps sans que personne branlast : mais un enseigne de Macrien estant tombé par hazard, tous les autres qui virent baisser son drapeau, crurent qu'il se rendoit, & baisserent les leurs pour se rendre effectivement. Quelques troupes de Pannoniens qui servoient Macrien, attendirent un peu plus que les autres : mais comme elles vouloient enfin suivre le mesme exemple, Macrien leur demanda par grace de le tuer aupa-

p. 176. c| 191. a. b. — Zon. p. 236. e. — Trig. Ty. c. 10. p. 189. e. — a Zon. p. 236. 237.

1. 'Pollion en un endroit ne dit que trente mille. Casaubon croit que c'est une faute.

Gall. v. p. 176. c| n. C. p. 296, 1. 5.

ravant luy & son fils ; & elles le firent. Voilà la maniere dont Zonare raporte la fin de Macrien. 'Pollion demeure d'accord que luy & son fils furent vaincus & tuez, & que trente mille hommes de leurs troupes, ou toute leur armée entiere se rendit à Aureole. Gall.v.p.176.c. 191.a.b.

'Selon Pollion, Odenat estoit occupé à la guerre de Perse & au siege de Ctesiphon, lorsqu'il apprit que Macrien avoit usurpé l'Empire, & ne put revenir en Syrie pour le combatre, que lorsqu'il estoit déja parti pour l'Illyrie. 'La nouvelle de sa défaite & de sa mort estant bientost arrivée, la pluspart des villes qui l'avoient reconnu, se souleverent contre Quietus son fils, 'qui se renferma dans Emese avec Baliste. [a] Aureole envoya des gents pour le tuer, afin de consommer sa victoire. [Mais il fut prevenu par Odenat,] [b] qui ayant ordre de Gallien de poursuivre les rebelles, [c] ou le feignant [pour s'autoriser davantage,] [d] vint mettre le siege devant Emese, [e] voulant prendre Quietus. Baliste [qui ne voyoit peutestre pas moyen de se défendre,] fut d'avis de ceder. Ainsi on tua Quietus, on jetta son corps [ou plutost sa teste] par dessus les murailles, & on se rendit à Odenat. Trig.ty.c.14.p. 192.c. Zon.p.237.a. a.b| Gall.v.p. 176.d. a Trig.ty.c.17. p.191.d. b Zon.p.237.a. c Gall.v.p.176. c. d Zon.p.237.b. e Gall.v.p.176. d.

'C'est ainsi que Dieu punit enfin la haine que Macrien avoit eue pour les Chrétiens : & comme il avoit fait passer à ses enfans ses passions dereglées, il fit aussi passer jusqu'à eux la haine & la colere de Dieu, qui menace de venger sur les enfans les pechez des peres. [Il crut estre arrivé au comble de la prosperité en se voyant déclaré Auguste avec ses deux fils :] 'mais cette prosperité ne fut que comme une nuée qui passe bien viste, & qui forma neanmoins un orage, dont luy & toute sa famille furent accablez. [Pour augmenter sa condannation,] 'on en fit une divinité, comme nous l'apprenons de quelques medailles, [quoiqu'il soit assez difficile de dire comment, ni par qui cela s'est pu faire. Quietus n'en a guere eu le loisir, & je ne sçay quel autre en peut avoir eu la volonté.] 'Sa famille ne fut pas neanmoins tout à fait éteinte, & "elle subsistoit encore avec quelque honneur 50 ans aprés dans un Cornelius Macer, & dans quelques autres. Eus.l.7.c.10.p. 257.a. c.23.p.270.a.b. Bir.p.388.389. Trig.ty.c.13.p. 192.a. &c.

'Macrien, comme nous avons dit, commença la seconde année de sa tyrannie ; '& aprés que luy & ses enfans furent morts, Gallien fut reconnu de nouveau dans l'Egypte en la 9[e] année de son regne, c'est à dire avant le mois d'aoust 262.] 'Car Odenat quoique le veritable maistre de presque tout l'Orient, reconnoissoit au moins en apparence l'autorité de Gallien, & agissoit en son nom. Golz.p.113. Eus.l.7.c.23.p. 270.b.c. Gall.v.p.175. d.e.

Trig. ty. c. 17. p. 193. c. d. Goltz. p. 215. c. [Aprés qu'Odenat se fut retiré d'Emese,] 'Baliste à qui on avoit accordé sa grace, n'osant neanmoins se fier à Odenat, ni à Gallien, ni à Aureole, se resolut de prendre la pourpre, comme les medailles que nous en avons encore, nous en assurent, quoique l'on ait écrit le contraire ; & il paroist mesme qu'il la garda Trig. ty. c. 17. p. 194. a. b. durant trois ans, [jusque vers la fin de l'an 254 au moins.] 'On ne dit rien de ce qu'il fit en qualité d'Empereur, [si l'on n'y veut Gall. v. p. 176. d. raporter ce que dit Pollion,] 'qu'il tua celui qui avoit la garde des thresors de Macrien, avec un si grand nombre des habitans d'Emese, que cette ville demeura presque deserte. [Nous parlerons de sa mort sur l'an 264.]



ARTICLE XI.

Gallien triomphe des Perses vaincus par Odenat : Emilien se revolte en Egypte : Guerre contre Postume.

Gall. v. p. 175. c. 'GALLIEN apprit [avec bien de la joie] la mort de Macrien & de ses fils. Le fruit qu'il en tira, fut de s'abysmer plus que jamais dans ses voluptez, comme s'il n'eust plus eu rien à craindre : & pendant que tout le monde gemissoit de voir son pere captif, il ordonnoit des festes & des rejouissances publiques. [Il semble mesme avoir alors triomphé des Perses.] 'Car Trig. ty. c. 14. p. 192. c. Odenat qui paroist n'estre revenu que cette année du siege de Gall. v. p. 179. d. Ctesiphon, 'luy ayant envoyé les seigneurs Persans qu'il avoit pris, ce qui se pouvoit moins prendre pour un honneur que pour une insulte à sa lascheté, il triompha pour des victoires ausquelles il n'avoit aucune part, sans parler en aucune maniere de son pere.

p. 177. a. e. [Sa joie fut bientost troublée] 'par la revolte d'Emilien, qui Goltz. p. 115. ſ Bir. p. 300. prit en ce temps là le titre d'Empereur en Egypte. 'Il s'appelloit "Tiberius Cestius Alexander Æmilianus : [& c'est apparem- NOTE 8. Eus. l. 7. c. 11. p. 257. 258. ment le mesme Emilien,] 'qui estant " Prefet ou plutost Lieute- διέπων τὴν ἡγεμονίαν. nant du Prefet d'Egypte [en 257,] s'y estoit rendu le ministre de Trig. ty. c. 21. p. 195. c. la persécution des Chrétiens.'Il y commandoit les troupes lorsqu'il prit l'Empire. On pretend qu'il ne le prit que malgré luy, & pour differer un peu la mort dont il se voyoit menacé par une sedition des Alexandrins : & cette sedition venoit de ce qu'un valet s'estant vanté d'avoir de meilleurs " souliers qu'un soldat, crepidas. il fut battu par le soldat. Sur cela tout le peuple s'emut avec la legereté ordinaire aux Alexandrins, courut au logis d'Emilien,

l'épée & les pierres à la main, & estoit pres de le tuer : de sorte que voyant que d'une maniere ou d'une autre il falloit perir, il se declara Empereur, [croyant sans doute que cela appaiseroit le peuple.] Car Gallien n'estoit pas moins haï & meprisé en Egypte que dans le reste de l'Empire. Les troupes qui estoient en Egypte le reconnurent avec joie pour Empereur, [particulierement] 'celles"de la haute Thebaïde, qu'on marque l'avoir rendu maistre de l'Egypte. *Transthebaitani.* Gall.v p.177.a.

'Il se saisit des provisions de blé qu'on faisoit [à Alexandrie] pour le public, & mit ainsi la famine dans plusieurs villes [des autres provinces.] Son regne fut heureux pour l'Egypte : Il la visita toute entiere, & la Thebaïde mesme : & il repoussa assez vigoureusement les barbares des environs. On pretend que ce fut à cause de cela qu'on luy donna le nom d'Alexandre. Il se preparoit mesme à faire une expedition dans les Indes, s'il en faut croire Pollion, lorsqu'il fut arresté par les troupes que Gallien envoya contre luy, qui le défirent. 'Il paroist qu'il regnoit encore au mois d'aoust de l'année suivante : c'est pourquoi nous y marquerons le reste de ce que nous savons de luy. [Le jeune Victor en parle.] Trig. ty c. 21. p. 195. c d. Gall.v p.179.a.

[Nous avons dit ci-dessus] 'qu'apres la défaite de Macrien, Gallien fit la paix avec Aureole pour faire la guerre à Postume. 'Il mena mesme Aureole à cette guerre, avec Claude qui luy succeda. 'Postume de son costé avoit beaucoup de troupes auxiliaires [1] des Gaulois & des François : 'la guerre dura longtemps : il y eut bien des combats & des villes assiegées. Les evenemens furent favorables tantost à l'un, tantost à l'autre, 'plus souvent neanmoins à Gallien.'Mais Postume avoit pour luy l'amour des peuples. [a] Il fut victorieux dans un premier combat, & vaincu dans le second, jusqu'à estre obligé de fuir. Aureole fut envoyé pour le poursuivre, & il le pouvoit prendre : [mais comme son interest n'estoit pas que Gallien fust si puissant,] il ne le voulut pas, & vint dire qu'il ne l'avoit pu. 'Ainsi Postume se sauva, fit une nouvelle armée, & recommença la guerre. [Ceci peut avoir duré jusqu'à l'année suivante,]'en laquelle il semble que Gallien ait quitté les Gaules pour marcher du costé de Byzance, & aller ensuite passer quelque temps à Rome. [Ainsi nous reprendrons la guerre contre Postume en l'an 264.] p. 177. b| Trig. ty. c.10.p.187.c. p. 178. b. b. c| 186. c. p. 177. b. p.178. c| 185. e. Trig. ty. c 2. p. 185. c. a Zon.p 236. c. d. Gall.v.p.178.e.

1. *Celticis.* Quelques uns entendent divers peuples de l'Allemagne autres que les François.



ARTICLE XII.

Byzance ruinée : Saturnin se revolte : Emilien est vaincu & puni : Le Bruchium assiegé.

L'AN DE JESUS-CHRIST 263, DE GALLIEN 10, 11.

Idat. &c. '*Albinus, & Dexter, Consuls.*

Onu.p.264.c.f. 'ONUPHRE appelle le premier de ces Consuls Nummius Ceionius Albinus, croyant que c'est celui qui avoit esté Prefet de Rome en l'an 256 : & c'estoit encore un Nummius Albinus qui l'estoit en cette année. Buch.p.235| Cyp dis. ap. p. 117 'Quelques fastes le marquent Consul pour la seconde fois. a Nor.ep.cons. p. 40|Rein. p. 465. 'C'est pourquoi des personnes habiles croient que c'est lui qui avoit esté Consul en 246, "& le mesme que M. Nummius Albinus qualifié dans une inscription Consul ordinaire pour la seconde fois, & Comte du premier ordre. [Son collegue est nommé Maxime par S. Prosper, qui est suivi comme à l'ordinaire par Victorius & Cassiodore : & sur ce fondement assez foible, Onuphre l'appelle Maximus Dexter. V. Constantin note 66.

Gall.v.p.178.c. 'Gallien revenoit ce semble de faire la guerre à Postume dans les Gaules, lorsqu'il fut punir Byzance, dont Pollion décrit le malheur sans nous en dire le sujet: [& nous ne voyons pas qu'il soit aisé de le deviner.] On sçait donc seulement que Gallien d'abord qu'il la vit, ayant desesperé de la pouvoir prendre, il y entra neanmoins dés le lendemain par composition. Mais violant aussitost le traité & ses promesses, il fit tuer tous les soldats b. qui avoient esté dans la ville, '& mesme tous les habitans, en sorte, Vorb.p.539.2. dit on, qu'il n'y resta pas une seule personne. 'Vorburg pretend que les soldats de Gallien avoient tué d'eux mesmes tous les habitans de Byzance, & que Gallien vint exprés des Gaules pour venger les Byzantins, & pour punir les soldats. [Les paroles de Pollion peuvent recevoir ce sens : mais je ne sçay si on y trouvera de l'apparence.]

Gall. v.p.178.c. d. 'Aprés ce carnage, Gallien s'en revint en diligence à Rome, b d.e. & il y celebra [au mois d'aoust"la fin de sa] dixieme année b avec NOTE 5. &c. a| 179. a. des 'solennitez extraordinaires, '& une espece de triomphe, où on faisoit paroistre des gents habillez en Gots, en Sarmates, en François, en 1 Perses, comme si c'eust esté autant de captifs 1. p.179. b. c. de toutes ces nations. 'Mais ce vain triomphe ne servit qu'à faire

Gall. v. n. C. p. 107. 1. c. 1. 'Le texte porte qu'on y fit paroistre le Roy de Perse comme captif, mais on croit qu'au lieu de *rex*, il faut lire *grex*.

regreter

regreter davantage Valerien réellement captif dans la Perse. "Quelques boufons le voulurent chercher parmi les pretendus prisonniers Persans. Gallien s'en sentit vivement piqué, & les fit bruler tout vifs. V. Valerien § 10.

V. Probe note 6. 'Il s'estoit élevé des ce temps là un nouveau tyran nommé [a] P. Sempronius Saturninus, [a] dont on fait de grands eloges; & on marque qu'il aimoit beaucoup l'honnesteté: [mais on n'a pas jugé à propos de nous dire en quelle partie du monde il a regné.] On écrit seulement qu'il fit de grandes choses estant Empereur & avant que de l'estre, & que les mesmes soldats qui luy avoient donné la pourpre, la luy osterent avec la vie, parcequ'il leur sembloit trop severe. Il commença au moins la quatrieme année de sa tyrannie; [& ainsi il ne mourut au plutost que sur la fin de l'an 266.] 'Il avoit esté mis dans l'emploi par Valerien: [& ainsi sans la difference des noms, on pourroit croire que c'est] 'Avulnius Saturninus, qui estoit en 258 General des frontieres de Scythie. a|Goltz.p.119. d|Bir.p.418. a Trig.ty.c.22. p.196.a. a. Aurel. v.p.215. c.

'Nous trouvons un Saturnin revolté en Orient; mais c'estoit du temps de Probe. [b] Quelques uns disent que le premier regna en Egypte. [c] Nous ne voyons pas quel fondement ils en ont. Ce qui est certain, c'est que [d] selon Pollion, Emilien [maistre de l'Egypte] subsistoit encore lorsque Saturnin avoit déja pris l'Empire. 'Emilien songeoit mesme, dit-on, à aller faire une descente dans les Indes, lorsqu'il fut attaqué par Theodote originaire de l'Egypte mesme, que Gallien avoit envoyé contre luy. Il fut vaincu, pris, & envoyé à Gallien, qui le fit étrangler dans la prison, comme on faisoit autrefois les [Rois] pris à la guerre. 'Gallien voulut donner à Theodote le titre de Proconsul: mais il en fut empesché par les pontifes, à cause d'une imagination qu'on avoit "des le temps de Ciceron, que l'Egypte se mettroit en liberté lorsqu'on y verroit les faisceaux de verges qu'on portoit devant les Proconsuls. Prob. v. p. 240. b|246.a. b Onu. in fast. p.264.e. c Vorb p.543.1. d Gall. v.p.179. a. p. 177. a|Trig. ty.c.21.25. p.195. d.197.c. p.195.d.e. &c.

Note 10. 'Le temps" de la défaite d'Emilien paroist tres propre pour y mettre le siege du chasteau de Bruchium dont parle Eusebe, [soit qu'Emilien mesme s'y soit retiré, soit que ceux de son parti devant ou aprés sa défaite y aient cherché leur sureté.] Bar. 263.58.

'Bruchium, comme on l'appelle communément, ou Pyruchium, comme l'appelle Eusebe, estoit un quartier de la ville d'Alexandrie, [e] proche de la mer du costé du Phare. [f] C'estoit comme le chasteau & la forteresse de la ville. Le palais royal y estoit 'avec le Conseil public. [g] Il y a apparence que les magasins Euf.l.7.c.32.p. 285.a|n p.159.1. b.c. e chr.n.p.258.1. f Amm.n.p.214. Euf.p.285.c. g chr.n.p.257.2.| Spart.n.C.p.36. 1.d.e.

publics de blé [dont nous avons vu qu'Emilien s'estoit saisi,] estoient aussi dans ce quartier, & que c'est ce qui luy avoit donné [1] le nom qu'il portoit. * On y voyoit encore le Musée, c'est à dire un lieu destiné pour les sciences, où demeuroient les hommes de lettres, à cause de la bibliotheque que les Rois d'Egypte y avoient dressée, composée à ce qu'on dit, de sept-cents mille volumes, dont quatre-cents mille furent brulez par Jule Cesar.

1. * V. Adrien. §9.

Eus.l.7.c.32. p. 285. 286. 'L'armée Romaine maistresse de la ville d'Alexandrie, assiegea longtemps ce quartier: de sorte que la famine s'y mit. Nous verrons "autrepart comment S. Anatole qui y estoit enfermé avec beaucoup d'autres Chrétiens, & avec le Conseil de la ville, trouva moyen d'en faire sortir un grand nombre de personnes prestes à mourir de faim, ayant esté assisté par la charité & l'industrie de S. Eusebe, qui estoit dans l'autre partie de la ville, & fort estimé de [Theodote] mesme qui commandoit l'armée Romaine. Saint Jerome dit sur l'an 269, que le Bruchium d'Alexandrie aprés avoir esté assiegé durant beaucoup d'années, fut enfin détruit [sous Claude II.] 'Ammien Marcellin en raporte la destruction à Aurelien, qui eut à faire la guerre en Egypte l'an 273. Mais il faut que ce long siege soit different de celui dont nous venons de parler.] 'Car il paroist que la ville d'Alexandrie estoit en paix "en 264 des devant Pasque. a Ce qui est certain, c'est que ce quartier estoit desert & hors d'Alexandrie à la fin du IV. siecle, & que d'une place de guerre il estoit devenu une retraite de solitaires.

V. S. Eusebe de Laodicée. Amm. l. 22. p. 234. 235. Eus.l.7. c.22.p. 269.d. a Hier. v. Hil. p. 249. b|Spar. n.C.p.36.1.d. V. S. Denys d'Alexandrie § 14.

Gall.v.p.178.c. 'Les Scythes coururent encore l'Asie cette année: mais ils furent maltraitez par les troupes Romaines, & se retirerent en leurs pays.

ARTICLE XIII.

Odenat declaré Auguste fait tuer Baliste: Gallien est blessé en faisant la guerre à Postume, qui s'associe Victorin.

L'AN DE JESUS-CHRIST 264, DE GALLIEN 11, 12.

Gall.v.p.179.c| Buch.&c. *'Gallienus Aug. VI, & Saturninus,"Consuls.* NOTE 12.

Buch.p.236. 'PATERNUS fut Prefet de Rome cette année & les deux suivantes.

Gall.v.p.179.c. 'Odenat obtint en celle-ci, selon Pollion, l'Empire de tout

1. ἀπὸ τοῦ πυ(?)ὸς ἔχειν, πυρέχειον, dont on a fait πρύχειον qui se trouve quelquefois, & enfin βρύχειον ou βρύχιον.

l'Orient, qu'il avoit si bien merité par ses grandes actions. 'Gallien par le conseil de Valerien son frere & de Lucille son parent, voulant le recompenser des victoires qu'il avoit remportées sur les Perses, l'associa à l'Empire, luy donna les titres de Cesar, d'Auguste, d'Empereur, [& toutes les autres marques de la puissance souveraine.] Il fit mesme battre de la monnoie sous le nom de ce prince, qui y estoit representé comme emmenant les Perses captifs. Zenobie sa femme & ses enfans furent aussi appellez Augustes. [C'est sans doute ce que marque Pollion,] 'lorsqu'il dit que Gallien aprés sa 10e année fit la paix avec Odenat: [car nous ne voyons pas qu'il y ait jamais eu de guerre entre eux.] p.182.b.c|Gal.e. p.115.b|116.c. Gall.v.p.184.b.

'Zonare assure qu'Odenat fut toujours fidele aux Romains; '&, selon Pollion, aprés avoir esté fait Empereur, il continua à respecter Gallien, luy envoyant mesme les personnes qualifiées qu'il avoit prises. 'Le Senat, le peuple Romain, & tout le monde loua extremement cette action de Gallien, & on en témoigna partout de la joie. 'Odenat jouit au moins quatre ans du titre d'Auguste, comme on le voit par ses medailles: [& ainsi s'il ne l'a eu que cette année, il ne peut estre mort qu'en l'an 267.] On voit par une medaille de la ville de Seleucie, [que les villes Romaines luy obeissoient.] Zon p.237.b. Gall. v. p. 179. c. d. p.180.b.c. Bir.p.384.

'Pollion aprés avoir dit qu'Odenat fut fait Empereur, ajoute qu'il declara aussitost la guerre aux Perses. Mais pour ce qu'il marque du detail de cette guerre, [cela paroist plutost appartenir aux premieres ou aux dernieres années de Gallien.] 'Il ne se signala pas seulement dans la guerre; mais il regla aussi fort bien l'Orient, & montra qu'il eust esté capable de regler de mesme tout l'Empire, [s'il eust vécu davantage.] 'Il rétablit autant qu'il luy fut possible les pays que les ennemis avoient ravagez. Gall.v.p.179.c. d.e. Trig.ty.c.14.p. 192.d. Zos.l.1.p.651.d.

[Nous avons dit ci-dessus que Baliste avoit tenu une partie de l'Orient jusqu'en l'an 264 au moins.] 'On convient qu'il fut tué, quoiqu'on ne convienne pas de la maniere. De tout ce qu'on en dit, [ce qui paroist de plus probable, est] qu'il fut tué dans sa tente par un simple soldat envoyé par Odenat, qui s'en vouloit faire un merite auprés de Gallien. &c. Trig.ty.c.17.p. 193.d.

'Entre les choses qui arriverent aprés la dixieme année de Gallien, Pollion met une [nouvelle] paix avec Aureole, [sans nous avoir dit qu'ils se fussent fait la guerre,] & des combats contre Postume, qui aprés sa défaite de l'an 262 ou 263,] 'avoit Gall.v.p.184.b. Zon.p.236.d.

d Gall. v. p. 177. b | 65. d. reparé ses forces. Ce fut dans cette nouvelle guerre 'que Gallien assiegeant une ville où Postume s'estoit enfermé, fut blessé au dos d'un coup de fleche en faisant le tour des murailles. Cette blessure le fit tomber malade, & ainsi il leva le siege. [C'est tout ce que l'histoire nous apprend du particulier de cette guerre.] Trig. ty. c. 5. p. 186. 'Postume, dit-on, fut vaincu, [& subsista neanmoins jusqu'à l'an 267, qu'il fut tué par d'autres, comme nous le dirons alors.][a] On a Bir. p. 376. 377. raporte à cette année diverses medailles qui parlent [1] d'une victoire de Gallien dans les Gaules, & le qualifient de restaurateur de cette province.

p. 397. 398 | Gall. v. p. 178. c | Trig. ty. c. 5. p. 186. d | Aur. par. c. 4. p. 806. 'Dans la necessité où Postume se voyoit de se défendre contre Gallien qui le pressoit extremement, il crut avoir besoin d'un collegue, & choisit pour cela M. Aurelius Piauvonius Victorinus : car les medailles luy donnent tous ces noms. Ausone semble l'appeller Victorinus Victor. C'estoit un homme tres habile Aur. Vict. dans la guerre, 'jusqu'à y egaler Postume, [b] & on écrit qu'on en b Trig. ty. c. 5. p. 187. a | Aur. Vict. Eutr. pourroit dire toute sorte de bien, s'il n'avoit esté extremement foible à l'égard des femmes. Mais ce seul vice qui fut cause de sa perte, fait, dit un payen, qu'on n'oseroit louer un homme que Trig. ty. p. 186. e. tout le monde avoue avoir merité la punition qu'il souffrit. 'Il combatit avec Postume contre Gallien, & regna quelque temps seul dans les Gaules aprés que Postume fut mort.

c | 187. b | n. C. p. 217. 1. f. [Il est moins connu que] 'sa mere Aurelia Victorina ou Victoria, "qui fut qualifiée Auguste, & la mere des armées; [& qui n'osant c 30. p. 200. a. b. pas prendre l'Empire pour elle mesme,] 'le donnoit aux autres.

ARTICLE XIV.

Revolte de Trebellien & des Isaures : Celse regne sept jours en Afrique : La Dace est perdue : Les François pillent l'Espagne.

L'AN DE JESUS-CHRIST 265, DE GALLIEN 12, 13.

Onu. p. 265. a. *'Valerianus II, & Lucillus, Consuls.*

a. 'ON ne doute pas que ce Valerien ne soit P. Licinius Va- Valer. v. p. 175. c | 181. c. lerianus second fils de l'Empereur Valerien, '& qui estoit luy mesme Empereur, [c'est à dire Cesar ou Auguste. L'autre p. 180. b. est apparemment] 'Lucille parent de Gallien, qui luy avoit con- Onu. p. 265. b. seillé avec le mesme Valerien de faire Odenat Auguste. 'Onuphre veut que ce soit un L. Cæsonius Lucillus Macer Rufinianus,

1. Victoria *Gal.* ou *Gall.* c'est à dire *Gallieni* ou *Gallica*.

qu'on voit par une inscription avoir esté Lieutenant & Proconsul d'Afrique, Prefet de Rome, & Consul.

'Gallien fit refaire cette année les murs de Verone qui furent commencez le 3 avril, & achevez le 4 decembre; [c'est ce que nous apprenons d'une inscription où Verone est appellée *Colonia Augusta Verona nova Gallieniana*. a. b.

Comme nous ne trouvons rien de particulier pour cette année, nous y parlerons de Trebellien & de Celse qu'on trouve avoir pris la pourpre sous Gallien, sans qu'on en sache plus particulierement le temps.]

'Les Isaures s'estant revoltez [dans l'Asie mineure,] prirent pour leur chef C. Annius Trebellianus, qui s'attribua le nom d'Auguste, quoique les autres l'appellassent un chef de pirates [& de voleurs,] & fit battre de la monnoie qui se voit encore. Il regna quelque temps dans l'Isaurie & la Cilicie. Mais enfin Causisolée frere de Theodote, & general des troupes de Gallien, l'ayant tiré des détroits & des montagnes de l'Isaurie qui faisoient sa principale défense, le vainquit, & le tua. " Cela n'arriva ce semble qu'aprés la défaite d'Emilien, [& aprés l'an 263.] 'Les Isaures le consacrerent, & en firent leur idole. Trig. ty. c. 25 p. 197 | Bir. p. 391. — *experat.* — Bir. p. 391.

[Mais ce qui est plus important à savoir,]'c'est que ces peuples qui redoutoient la cruauté de Gallien, ne voulurent jamais se soumettre à luy, ni ensuite à ses successeurs. "Claude les vainquit, & neanmoins ils ne laisserent pas de persister dans leur revolte, sans autres avantages que l'horreur de leurs montagnes: de sorte qu'au milieu de l'Empire Romain ils passoient pour barbares, [& conservoient leur liberté.]C'est l'état où ils estoient encore au commencement de Constantin, [& où l'on peut juger qu'ils se maintinrent encore longtemps depuis. Dans la suite du mesme siecle & dans le suivant, ils firent de tres grands ravages " dans l'Asie mineure & dans la Syrie.] Trig. ty c. 25. p. 197. c d. — V. Claude II. — V Constance § 29 | Valens § 7, 13. 16 | Arcade § 24.

'Durant que les Gaules, l'Orient, le Pont, la Thrace, l'Illyrie, estoient occupées par des ennemis [domestiques ou étrangers,] l'Afrique eut aussi son tyran, savoir T. Cornelius Celsus simple Tribun, & qui vivoit alors retiré à la campagne. Vibius Passienus Proconsul d'Afrique, & Fabius Pomponianus General de la frontiere, le firent declarer Empereur à Carthage. Il semble qu'une Galliene cousine de Gallien, l'ait revétu de la pourpre, qu'il ne garda guerre: car il fut tué au bout de sept jours. Ceux de Sicque qui estoient demeurez fideles à Gallien, firent manger son corps par les chiens, & le pendirent en effigie, ce qui ne s'estoit pas encore vu jusqu'alors. c. 28. p. 198 | Goltz. p. 116 d | Claud. v. p. 204. c.

Zos. l. 1. p. 650. 651.

'Zosime parle d'un Cecrops Maure de nation, & d'un Antonin, qu'il dit s'estre revoltez comme beaucoup d'autres contre Gallien, & avoir esté bientost punis. 'Nous verrons dans la suite un Cecrope entre ceux qui conspirerent contre Gallien: & on croit que c'est le mesme. [Pour Antonin nous n'en avons pas de connoissance.]

Gall. v. p. 181. c | n. C. p. 208. 2. f.

Aur. Vict | Eutr. Oros. l. 7. c. 22. p. 214. 2. d | Fest. p. 670.

'Entre les autres malheurs de ce regne, on marque la perte entiere des conquestes que Trajan avoit faites audelà du Danube, c'est à dire de la province de Dace, [qui estoit la plus exposée aux Gots & aux autres nations septentrionales.] C'est pourquoi Aurelien l'abandonna enfin entierement.

[Nous n'avons point vu jusqu'ici que l'Espagne ait rien souffert. Il paroist qu'elle obeissoit à Postume: mais on ne voit point que Gallien l'ait attaquée, ni qu'il s'y soit fait aucun mouvement. Les Gaules d'un costé, & l'Afrique de l'autre, sembloient la devoir mettre à couvert de tous les barbares. Cependant comme elle avoit irrité Dieu aussibien que les autres, & par la persecution des Fideles, & par ses autres péchez, elle n'evita pas le chastiment general dont la justice de Dieu punissoit alors tout l'Empire:] '& les François y firent d'étranges ravages. Victor dit qu'ils y estoient passez en traversant & en pillant les Gaules, [avant peutestre que Postume y fust venu.] 'M[r] Valois qui trouve l'opinion de Victor peu probable, aime mieux croire qu'ils estoient allez en Espagne par mer: & il s'appuie sur le panegyrique de Constantin par Nazaire, 'qui dit que les François dans l'ardeur qu'ils avoient alors pour la guerre, se laisserent emporter jusqu'audelà des bornes de l'Ocean, [entrerent dans la Mediteranée,] & firent trembler sous leurs armes les costes de l'Espagne mesme. [Quoyqu'il en soit,] 'ils penetrerent jusque dans ce pays [alors si eloigné d'eux:] '& selon les termes des auteurs, ils s'en rendirent les maistres. [a] Orose dit qu'ils ruinerent & pillerent l'Espagne durant pres de douze ans. [b] On marque surtout le desastre de la ville de Tarragone, qu'ils prirent de force, qu'ils saccagerent, & qu'ils renverserent presque entierement. Elle estoit alors fort illustre, [& la metropole d'une grande partie de l'Espagne.] 'Mais elle portoit encore 150 ans aprés, les marques de ce qu'elle avoit souffert en ce temps-ci.

Aur. Vict.

Val. r. Fr. l. 1. p. 3. 4.

Panc. 7. p. 163.

Eutr.

Hier. chr | Aur. Vict | Oros. l. 7. c. 22. p. 214. 2. d.

a Oros. l. 7. c. 41. p. 223. 2. b.

b c. 22. p. 214. 2. d | Eutr | Aur. Vict | Hier. chr.

Oros. p. 214. 2. d.

Val. r. Fr. p. 5 | Aur. Vict.

'Une partie de ces François ayant trouvé des vaisseaux, passa en Afrique pour y faire les mesmes maux. On ne dit point quel fut enfin le succés d'une expedition si temeraire.

ARTICLE XV.

Odenat assiege une seconde fois Ctesiphon, & est tué au retour: Les Scythes font de grands ravages dans le Pont & la Cappadoce.

L'AN DE JESUS-CHRIST 266, DE GALLIEN 13, 14.

'*Gallienus Aug. VII. & Sabinillus, Consuls.* Buch.p.295.&c.

[LE Consul Sabinille peut estre] 'ce Senateur Romain de mesme nom, que Porphyre met entre les disciples de Plotin. Plot.v.p.6.a.

'Zosime seul nous apprend qu'Odenat poussa deux fois les Perses jusqu'à Ctesiphon. [Mais cela s'accorde fort bien avec les autres auteurs,] selon lesquels il faut dire qu'il le fit, & avant la revolte de Macrien [en 261,] [a] & aprés avoir esté fait Auguste [en 264,] [b] peu de temps avant sa mort. [c] Zosime dit seulement qu'il renferma les Perses [dans leur pays ou dans leurs places,] & les reduisit à se trouver heureux de se pouvoir sauver avec leurs femmes & leurs enfans. 'George le Syncelle dit seul qu'il fit des merveilles contre les Perses, & prit Ctesiphon par un siege. Zos.l.1.p.651.c. Trig.ty. c.14.p. 192.c. a Gall.v.p.179. c.d. b Sync.p.382.c. c Zos.l.1.p.651. c. Sync.p.382.c.

'Durant qu'il estoit occupé de ce costé là, les Scythes, [c'est à dire les Gots,] entrerent par le Pont-Euxin dans l'Asie. Il semble qu'ils soient abordez ou tous, ou en partie, à Heraclée [dans le Pont.] Ils coururent toute la [petite] Asie, la Lydie, & la Bithynie. Ils prirent Nicomedie, & saccagerent les villes 'greques de ce pays là. Ils entrerent aussi dans la Phrygie, & y pillerent Troade. 'On voulut s'opposer à eux dans la Bithynie, & il y eut un combat assez longtemps opiniatré. [On n'en marque point le succés: mais on en peut juger par la suite.] Car d'une part les soldats [indignez contre la negligence de Gallien,] demanderent un autre Empereur: de sorte que Gallien ne pouvant regagner leurs esprits, les fit tuer, comme cela luy estoit ordinaire: '& de l'autre les Scythes entrerent jusque dans la Galacie & la Cappadoce, où ils prirent plusieurs villes. [On ne dit point qu'ils aient esté si avant dans toutes leurs courses precedentes: car il faut peutestre rapporter à ce temps-ci ce que Zosime mét sous Gallus,] 'qu'ils pillerent jusqu'à Ephese, & à Pessinonte [dans la Galacie,] & qu'ils s'avancerent jusque dans la Cappadoce. c|Gall.v.p.179. c|180.d. Tullus. Gall.v.p.179. c. c|Sync.p.382.c. Zos.l.1.p.645.b.

'Eutrope, & aprés luy S. Jerome & Orose, parlent des ravages Hier.chr.|Oros. l.7.c.22.p.214. a.d.

Philg.l.2.c.5.p. 470.471. des Gots dans le Pont & dans l'Asie. 'Philostorge marque ceux qu'ils firent sous Valerien & Gallien dans l'Asie, la Galacie, & la Cappadoce, d'où ils emmenerent beaucoup de butin & un grand nombre de captifs. Bas. ep. 220. p. 233.c.d. 'Nous apprenons de S. Basile que S. Denys qui gouverna l'Eglise de Rome [depuis l'an 259 jusqu'en 270,] écrivit à celle de Cesarée en Cappadoce, pour la consoler, & y envoya des personnes pour racheter les Chrétiens captifs. Philg. p.471.a| Soz. l. 2. c. 6. p. 451. 'Il y eut parmi eux plusieurs saints Ecclesiastiques, qui ne purent estre rachetez, parceque Dieu les destinoit pour convertir leurs vainqueurs, [comme nous le dirons plus amplement" en un autre endroit.] V. la pers. de Valerien §12. Bas. ep. 338. p. 330.c. 'L'un de ceux là estoit apparemment S. Eutyche originaire de la Cappadoce.

[Il est difficile que les Gots aient ravagé tant de pays en un seul été : & ce que nous dirons l'année suivante, porte à croire qu'ils passerent l'hiver en Asie, & qu'ils y demeurerent une partie de l'année suivante.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 267, DE GALLIEN 14, 15.

Idat. &c. '*Paternus, & Arcesilaus, Consuls.*

Buch.p.236. [Ce Paterne peut bien estre celui] 'qui avoit esté Prefet de Rome les trois dernieres années. Petronius Volusianus le fut celle-ci.

Sync. p. 382. c| Gall. v. p.180.d. 'Odenat faisoit encore la guerre aux Perses, lorsqu'il apprit l'état deplorable où les ravages des Gots réduisoient l'Asie. Il resolut de l'aller secourir des qu'il le pourroit ; mais les Scythes ne l'attendirent pas, & s'estant rembarquez à Heraclée, ils s'en retournerent chez eux par le Pont-Euxin avec le butin qu'ils avoient fait. Plusieurs neanmoins furent noyez, ayant esté attaquez & vaincus sur leur route par l'armée navale des Romains.

Sync.p.382.c. 'Le Syncelle dit qu'Odenat fut effectivement avec ses troupes Gall.v.p.180.d. à Heraclée dans le Pont par la Cappadoce, & qu'il y fut tué. 'Il c|Zos.p.651.d. est vray qu'il fut tué en ce temps-ci, selon Pollion : mais selon Zosime ce fut à Emese. c|Trig.ty.c.14. 16.|.192. d|193. b|Bir.p.386. 'Pollion ajoute qu'il fut tué par Meone son cousin, qui prit le titre d'Empereur & d'Auguste, comme on le voit encore par quelques medailles, mais qui fut tué bientost aprés. Sync.p.382.c. 'Le Syncelle attribue la mort d'Odenat à un autre Zon.p.237.b.c. Odenat, qui fut [aussitost] tué luy mesme par les gardes. 'Zonare ne nomme pas le meurtrier, mais dit que c'estoit un jeune homme, neveu d'Odenat, & irrité contre luy" pour une querelle de &c| chasse, & qu'il fust aussi tué sur le champ. [Tout cela se peut accorder en disant que ce neveu nommé Odenat, fut l'executeur Trig.ty.c.15,16. p.193. de l'entreprise, & que Meone en fut l'auteur.] 'Quelques uns pretendent

pretendent que Zenobie mesme y eut part, piquée de jalousie contre Herode fils aisné d'Odenat, mais d'une premiere femme, & plus consideré de luy que ceux qu'il avoit eus d'elle.'Il est certain qu'Herode fut tué avec son pere, quoique selon Zonare, le meurtrier luy eust [a] des obligations tres particulieres.'Ils furent tuez dans un festin. c.14.p.192. d| Zon.p.237.c. Zos.p.651.d| Zon.p.237.d.

ₐ &c.

'Voilà quelle fut la fin d'Odenat, l'un des plus grands Princes [qui ait paru dans l'Orient,] qui avoit remporté plusieurs victoires sur diverses nations, qui estoit toujours demeuré fidele aux Romains,'& à qui on n'avoit rien à reprocher que sa trop grande condescendance à l'égard de son fils Herode, dont il favorisoit les inclinations toutes portées au luxe, à la magnificence, & aux plaisirs.'Un historien dit que Dieu estoit bien en colere contre les Romains, puisqu'aprés leur avoir osté Valerien, il n'avoit pas voulu leur conserver Odenat.'Il commença, comme nous avons dit, la quatrieme année de son regne depuis qu'il eut esté fait Auguste [en 264.] Zon.p.237.b. Trig.ty.c.15.16. p.193. c.14.p.192.d. Goltz p.115.b.

'Ce prince laissa plusieurs enfans de Zenobie. Pollion n'en conte que deux, Herennien & Timolaüs, [a] au lieu desquels Vopisque met Balbat, ou plutost Vaballath. [b] Mais puisqu'on les trouve tous trois dans les medailles avec le titre d'Auguste, [il y a toute apparence que c'estoient trois freres.] [c] Le dernier est nommé Hermie Vhaballat dans quelques medailles. [d] Comme ils estoient encore fort jeunes lorsqu'Odenat fut tué, Zenobie leur mere prit le gouvernement sous leur nom, avec le titre & l'autorité de Reine de l'Orient.] [e] Elle faisoit porter à ses enfans les ornemens imperiaux, & les faisoit assister en cet état dans les Conseils qu'elle tenoit. Pollion dit qu'on ne sçait s'ils furent tuez par Aurelien [lorsqu'il eut vaincu Zenobie,] ou s'ils estoient morts auparavant.'On trouve dans leurs medailles qu'Herennien a regné deux ans au moins,] Timolaüs trois, & Vaballath jusqu'à sept. [Ainsi c'est ce]'fils de Zenobie qu'on voit par Zosime avoir survécu à la ruine de sa maison. Trig.ty.c.26.p. 197.d. a Aurel.v.p.221. e|Ju.S.p.360.2.b. b Goltz p.116. c.f. c Bir.p.386| Spanh.l.7.p. 597. d Gall.v.p.180. 181.197.d.e| Sync.p.382.c| Zos.p.651.d. e Trig.ty.c.26. p.197.c. Goltz.p.116.e; f. Zos.l.1.p.661. a.

[Zenobie n'eut pas apparemment autant de soin que son mari de vivre en bonne intelligence avec Gallien.]'Car on trouve que ce prince aprés avoir appris la mort d'Odenat, témoignant enfin vouloir faire la guerre aux Perses pour venger son pere, Heraclien qu'il envoya sous ce pretexte en Orient avec des troupes, fut vaincu par celles de Zenobie, & perdit ce qu'il avoit ramassé de soldats.'Il se trouva au commencement de l'année suivante à la mort de Gallien. Gall.v.p.180. 181. p.181.b.

ARTICLE XVI.

Mort de Postume : Lollien, Victorin, Marius, & Tetricus luy succedent.

Buch. belg. l. 6. c. 10. § 13. p. 206. 'IL faut mettre aussi ["en l'an 267,] la mort de Postume, dans la septieme année de son regne, & dans son quatrieme Consulat, qu'il avoit pris [cette année mesme] dans les Gaules. V. la note 1.

Trig. ty. c. 2. p. 185. d. 'Les peuples de ce pays qui l'avoient si fort aimé, commençant par leur legereté ordinaire à s'en lasser à cause de sa severité,

Goltz. p. 117. a| Aur. Vict. epil Eutr. 'L. "Ælianus prit le titre d'Empereur à Mayence, où le peuple témoigna beaucoup de zele pour son parti. Note 1. Postume le vainquit avec assez de bonheur : mais n'ayant pas voulu abandonner la ville de Mayence au pillage, ses soldats se mutinerent contre luy, & le tuerent

Trig. ty. c. 3. p. 185. c. 'avec son fils le jeune Postume.

a Goltz. p. 116. b. a On en fit ensuite un dieu, [ce qu'il faut apparemment attribuer à l'impieté de Victorin son collegue.]

Trig. ty. c. 23. 24 p. 185. d. e| 186. a. 'Pollion dit que l'auteur de la mort de Postume fut Lollien, qui avoit accepté l'Empire que les Gaulois luy avoient offert, & s'estoit revolté contre Postume ; [en quoy je ne sçay s'il ne le confond point avec Elien.]

c. 4. 5. p. 186. 'Il est certain selon luy, qu'aprés la mort de Postume, Lollien demeura maistre d'une partie des Gaules, le reste estant possedé par Victorin.

Goltz. p. 117. a. 'Il est appellé dans ses medailles Spurius Servilius Lollianus.

Trig. ty. c. 4. p. 186. 'Il n'avoit pas de naissance, mais beaucoup de courage [& d'ambition :] & il défendit fort bien les Gaules contre les barbares d'audelà du Rhein.

Gall. v. p. 184. b. 'On marque que Gallien luy fit la guerre, [& on n'en dit pas l'evenement.]

Trig. ty. c. 4. p. 186. b. c. 'Aprés la mort de Postume, les Germains estant tout d'un coup sortis de leur pays, emporterent & brulerent les chasteaux que Postume avoit fait bastir audelà du Rhein, & mesme plusieurs villes des Gaules. Mais Lollien rétablit tout en son premier état, selon Pollion. [Cela semble demander plusieurs années : & neanmoins "à peine luy peut on donner plusieurs mois, selon ce que nous allons raporter du mesme Pollion & des autres historiens.] Note 2.

c. 'Lollien fut tué par ses propres soldats, parcequ'il les faisoit trop travailler. [Ils pouvoient avoir esté excitez par Victorin,]

b. 'à qui on attribue aussi sa mort,

b c. 5. p. 186. c. c c| n. C. p. 213. 1. b| Aur. Vict| Eutr. b & qui par ce moyen demeura seul Empereur [dans les Gaules.] c Mais son incontinence qu'il avoit un peu retenue d'abord, luy fit bientost perdre l'Empire & la vie. Car un Atticien "simple greffier, outré de ce qu'il avoit actuarius.

fait violence à sa femme, forma une conspiration contre luy, & le fit tuer à Cologne [sur la fin de cette annnée ou au commencement de l'autre. Il ne mourut pas sur le champ,] '& eut le loisir de nommer Auguste L. Aurelius Victorinus son fils encore tout enfant. Il paroist que ce fut Victoire sa mere qui luy donna ce conseil. Mais il ne servit qu'à faire tuer le fils avec le pere: & on leur dressa auprés de Cologne un petit monument avec cette honteuse epitaphe; *Ici sont les deux Victorins tyrans.* Trig.ty c.5.6.p. 185.187| Goltz. p. 117. c.

'Aprés luy on vit regner durant"deux ou trois jours M. Aurelius Marius, en son origine simple serrurier ou armurier, comme tout le monde le savoit. On luy attribue une grande force de corps, [tres propre pour ce métier,] &'un esprit assez actif, par le moyen duquel il s'estoit avancé à quelques petits emplois militaires. 'Il fut elevé à l'Empire ou par le choix des soldats,[a] ou par Victoire, qui vouloit regner sous le nom d'un autre. [b] Mais au bout de deux jours un soldat qui avoit esté son apprentif dans la boutique, se croyant traité de luy avec moins d'honneur qu'il ne méritoit, luy donna un coup d'épée en ajoutant qu'elle estoit de sa façon. Cela arriva avant la mort de Gallien.

&c. — *strenuus.* — Trig.ty. c 7.p. 187|Bir p.397| Aur. Vict|Eutr. — Trig. ty. c.30. p. 200. a. a c. 4. p.186. b. b c. 7. p.187. c.

'Aurele Victor donne Marius pour exemple de ceux qui s'estant elevez d'un état tres bas, en deviennent d'autant plus insolens, qu'il semble que n'ayant pas encore gousté la grandeur dont ils avoient esté longtemps affamez, ils ne s'en peuvent rassasier. Il met ce Marius entre ceux qui avoient esté"peu avant luy,'& ainsi il semble qu'on le peut raporter à celui-ci [aussibien qu'au grand Marius, si neanmoins deux jours de temps ont pu suffire pour faire paroistre son insolence.]

Aur. Vict. v. Diocl. — *patrum memoria.* — Trig. ty.n.C.p. 213 1. d.

'Victoire [qui se conservoit un grand credit par son argent,] voulut donner un second Empereur aux Gaules. Elle exhorta Tetricus, qu'on dit avoir esté son parent, à se hazarder d'accepter l'Empire, '& distribua de grandes sommes parmi les soldats pour le leur faire agréer.'Ce Tetricus, nommé dans ses medailles P. Pivesus ou Pesuvius, [c] estoit un homme de qualité, & un Senateur Romain, qui avoit mesme esté Consul. Il paroist qu'il avoit gouverné en divers temps toutes les Gaules, & il gouvernoit l'Aquitaine lorsque Victoire luy offrit l'Empire. Il l'accepta; & ayant esté proclamé Auguste en son absence par les soldats, il prit la pourpre à Bordeaux, & la garda assez longtemps. Il réussit dans plusieurs entreprises: mais il eut bien plus de peine à combattre l'insolence de ses soldats que ses ennemis.'Il estoit maistre de l'Espagne aussibien que des Gaules. [d] Tous les histo-

c. 4. 23. 31. — Aur. Vict. — Goltz p.117.d Bir. p. 400. c Trig. ty.c. 23. p. 196. c.d| Aur. Vict| Eutr. — Claud.v.p.204. c. d Aur. Vict| Eutr| Pollio.

riens le font commencer sous Gallien [avant le 24 mars 268;]

Claud. v. p. 203. e. d. '& les acclamations du Senat qui firent ce jour-là, ne permettent pas d'en douter. [Il regna jusque sous Aurelien, dans l'histoire duquel nous en parlerons encore.]

Trig. ty. c. 24. p. 196. e | Goltz. p. 117. d | Aur. Vict | Bir. p. 400. a Trig. ty. c. 30. p. 20. b. 'Son fils C. [1] Pacuvius Pivesus Tetricus, qui n'estoit encore qu'un enfant, fut fait aussi Cesar par Victoire, [a] laquelle mourut peu de temps aprés: & quelques uns ont prétendu que Tetricus l'avoit fait tuer.

b Gr. Th. Fr. l. 1. c. 32. 34. p. 25. 26 | Trig. ty. n. C. p. 206. 2. c. [Nous pourrions parler ici des ravages que] [b]Chrocus Roy des Allemans fit dans toutes les Gaules, selon S. Gregoire de Tours, qui dit que ce fut sous Valerien & Gallien: mais nous esperons avoir occasion de traiter ce point" en un autre endroit.] V. S. Privat.



ARTICLE XVII.

La Mesie est ravagée par les Gots, l'Asie & la Grece par les Herules, qui sont défaits par Gallien, & les Gots par Marcien.

[LES Gots qui s'estoient retirez à l'approche d'Odenat, aprés avoir pillé toute l'Asie & la Cappadoce, ne laisserent pas les Romains longtemps en repos.] 'Ils se mirent sur le Pont-Euxin, & estant entrez par l'embouchure du Danube dans les terres de l'Empire, ils y firent de grands maux. Ils furent vaincus sur les rivages du Pont par les troupes & les Generaux qui gardoient Byzance, [sans que cela les empeschast de continuer à piller.]

Gall. v. p. 181. 2.

a | Sync. p. 382. c. 'Dans le mesme temps" les Herules estant passez des Palus-Meotides dans le Pont-Euxin avec 500 vaisseaux, sous la conduite de Naulobat leur chef, s'en vinrent droit à Byzance & à " Chrysopoli, [qui fait la pointe de l'Asie de l'autre costé du Bosphore.] Il y eut là un combat, 'dans lequel ils furent défaits par Venerien, qui y fut neanmoins tué. 'Ils reculerent un peu vers l'embouchure du Pont: mais des le lendemain ayant trouvé le vent favorable, [ils retournerent vers Byzance, traverserent le Bosphore,] & s'en revinrent droit au port de Cyzic [dans l'Hellespont,] pillerent cette grande ville, avec une partie de l'Asie, & ensuite les isles de Lemne & de Sycros [dans l'Archipelage.] Ils descendirent aprés cela dans l'Attique, assiegerent Athenes, & la brulerent, traiterent de mesme Corinthe, Sparte, Argos, & ravagerent toute l'Acaïe [sans trouver aucun obstacle;] NOTE 14. aujourd'hui Scutari.

Gall v. p. 181. 2. a | Sync. p. 382. d | Zos. l. 1. p. 651. b.

Spon, p. 274. a Rein p. 317. 318. 1. 'On cite *Pesubius* d'une inscription qui est à Rouen, [a]D'autres le nomment encore autrement.

jusqu'à ce que les Atheniens conduits par Dexippe l'historien, leur ayant dressé des embuches dans des détroits, les défirent, & en tuerent un grand nombre. Ils ne laisserent pas en se retirant de piller [1] encore la Boecie, l'Acarnanie, & l'Epire, & continuerent ensuite à faire le mesme degast dans l'Illyrie & dans la Thrace.

'Gallien qui venoit de faire la guerre à Lollien dans les Gaules, 'vint au secours de ces provinces, laissant Aureole à Milan, pour empescher que [2] [Lollien ou Victorin] ne passast des Gaules en Italie. Il trouva les barbares dans l'Illyrie, 'les défit, & en tua plusieurs. [a] On marque qu'il en tua trois mille vers la riviere de Nesse [dans la Mesie.] Naulobat leur chef se rendit mesme à luy, & en receut l'honneur du Consulat: 'ce qui n'empescha pas les Herules de revenir bientost aprés. 'Divers auteurs ont marqué que la Grece & la Macedoine avoient esté ravagées sous Gallien par les Cots, [ce qui est le nom qu'on donnoit alors à tous les barbares septentrionaux, comme d'autres leur donnent celui de Scythes.

Gall.v.p.184.b. | p.181.b|Zos.l.1. p 651.b.d.e. | Gall.v.p.181.b| 184.b. | a Sync. p. 382. d. | p.384. c. | Aur.Vict|Eutr| Hier. chr| Oros.

Je ne sçay si c'est à cette guerre qu'il faut rapporter ce que Zonare met comme un des derniers evenemens de ce regne,] 'que Gallien estant allé attaquer les ennemis avec presque toutes ses troupes, sans laisser que fort peu de monde pour garder son camp où estoit l'Imperatrice, (car il l'avoit menée avec luy,) les ennemis qui le sceurent, vinrent [par un detour] droit au camp, dans le dessein d'enlever l'Imperatrice: & ils l'eussent fait dans un simple soldat, qui estant par hazard hors de sa tente, les apperceut déja tout proches. Il prit aussitost son bouclier & son poignard, se jetta sur eux, en tua un ou deux. Cela arresta tous les autres étonnez d'une si grande hardiesse, & donna le loisir à ses compagnons de s'assembler pour repousser les ennemis.

Zon.p.237. c.d.

'La nouvelle de la défaite des Herules, obligea les Gots de songer à se retirer par les montagnes, 'en se renfermant entre leurs charettes. 'Gallien pressé de son costé de s'en retourner en Italie, 'laissa le soin de les poursuivre à Marcien qui estoit fort experimenté dans la guerre, '& donna à Cleodame & à Athenée, tous deux de Byzance, la charge de fortifier les places, & de rétablir celles qui estoient ruinées. 'On croit que cet Athenée est celui dont on voit encore aujourd'hui un livre sur les machines de guerre, qui est dans diverses bibliotheques.

facta carragine. | Gall.v.p.181.b. | Zos.l.1.p 651.c. | p. 652. a. | Gall.v p.181.a. | n.C.p.208. 1.f.

1. D'autres lisent l'Epire, l'Athamanie, & la Mesie.
2. Zosime dit *Postume*, Mais il estoit déja mort.

a Gall. v. n C. p. 208. 1. f.

Zos.l.1.p.652.a. a Claud. v. p. 208. d|Gall. v. p.181.b. 'Marcien s'acquita fort bien de sa commission, [a] & combatit plusieurs fois les ennemis dans l'Illyrie avec beaucoup de courage & de bonheur. Claude eut part à sa gloire : & le Senat en luy ordonnant une statue, demanda qu'il fust fait Consul & p. 203. c. Prefet. 'Claude vouloit qu'on achevast de ruiner entierement les Gots, sans donner à ceux qui restoient la liberté de se retirer : Marcien crut qu'il valoit mieux les laisser sauver en leur c|181.b. pays : '& on prétend que ce fut ce qui causa ce grand debordement de barbares que nous verrons estre arrivé lorsque Claude estoit déja Empereur.



ARTICLE XVIII.

Gallien assiege Aureole dans Milan, & est tué.

L'AN DE JESUS-CHRIST 268, DE GALLIEN 15.

Idat. &c. *'Paternus II, & Marinianus, Consuls.*

Pagi, 268. § 1. 'QUOIQUE ce Paterne soit marqué dans tous les fastes Consul pour la seconde fois, on ne croit pas neanmoins que ce soit celui qui avoit esté Consul l'année de devant, parcequ'on ne voit point que des particuliers eussent cette dignité deux fois de suite. Cela estoit reservé pour les Augustes & pour les Cesars. Buch. p. 236. 'Petronius Volusianus fut encore cette année Prefet de Rome.

Zos.l.1.p.651.d. e. 'L'affaire qui obligea Gallien de quitter les Gots pour revenir en Italie, fut la guerre d'Aureole, [qui avoit jusqu'alors esté d.e|Zon.p.237. d. assez uni avec luy, 'ou comme allié, selon Pollion,] 'ou comme V. la note 6. sujet & General de sa cavalerie, selon Zosime & Zonare, qui supposent qu'il ne prit le nom d'Empereur qu'en ce temps-ci, [sur la fin de l'an 267 ; & Aurele Victor les appuie beaucoup. Zos.l.1.p.651.e. Quoy qu'il en soit,] 'on dit qu'il se vouloit rendre maistre de tout Aur. Vict. l'Empire, '& s'en aller droit à Rome. [b] Il estoit déja maistre de b Zon. p. 237.d. Milan. Gallien partit donc ou de Rome, selon Aurele Victor, d|Aur. Vict. epi. [ou plutost de la Mesie,] pour l'aller combatre. 'Il le défit, le blessa, & l'obligea de se renfermer dans Milan. Il y mit le siege, [qui apparemment dura longtemps au milieu des rigueurs de Gall.v.p.181.b. l'hiver.] 'Car Marcien qui avoit eu ordre de chasser les Gots, eut le temps d'y arriver avant qu'il finist, [vers le 24 de mars.]

Aurele Victor dit qu'Aureole n'esperant plus de pouvoir se sauver par les armes, contrefit une lettre ou un memoire de Gallien où estoient les noms de diverses personnes, comme si

ce prince eust voulu les faire mourir ; & c'estoient tous les principaux officiers de son armée. Il trouva moyen de faire tomber ce memoire entre les mains de ceux qui y estoient nommez, comme si on l'eust trouvé par hazard ; & ceux-ci aimant mieux se porter aux dernieres extrémitez, que d'attendre qu'on les egorgeast, résolurent de se défaire de Gallien. [Les autres auteurs ne parlent point de ce mémoire, sinon [1] que le jeune Victor le peut marquer.]

'Pollion dit seulement que Marcien, & Heraclien Prefet du Pretoire, qu'Aurele Victor & Zonare appellent Aurelien, ne pouvant plus supporter la vie infame de Gallien, conclurent ensemble qu'il falloit chercher un autre Empereur, & n'en trouvant point de plus capable que Claude, qui n'estoit pas à cette delibération, resolurent qu'il falloit l'elever à l'Empire ; mais qu'il falloit absolument commencer par tuer Gallien. Zosime dit que la conspiration fut formée par Heraclien & par Claude mesme : '& Pollion avoue autrepart que Claude avoit osté l'Empire avec la vie à Gallien, quoiqu'il n'eust pas esté le premier auteur de l'entreprise. Gall.v p.181. b. c|Zos. l. p. 651. 2. Claud.v.p 208. c.

'Les conjurez vouloient d'abord attendre qu'on eust pris Milan : mais comme ils virent que leur dessein se decouvroit, ils resolurent de l'executer au plutost.'Cecrops ou Cecrope Maure de nation, qui commandoit la cavalerie des Dalmates, s'offrit pour cela, dans l'esperance de s'elever luy mesme à l'Empire. [Un soir donc] 'lorsque Gallien soupoit, Heraclien & Cecrops luy vinrent dire en grande haste qu'une sentinelle donnoit avis qu'Aureole faisoit une sortie, & venoit avec tout ce qu'il avoit de monde. Aussitost Gallien tout effrayé prend ses armes, monte à cheval, donne ordre qu'on le suive, & va audevant d'Aureole peu accompagné. Cecrops ne manqua pas l'occasion, & au milieu du tumulte, durant que chacun ne songeoit qu'à soy, il s'approcha de Gallien, & le tua luy mesme à coups d'épée, selon quelques uns. 'D'autres disent qu'il fut percé d'un dard sans qu'on sceust par qui, à cause que c'estoit la nuit. Zon. p. 237. 2. Zos. p. 650. c| 652. a|Gall.v.p. 181. c.d|n. C. p. 208. 2. Gall.v.p.181. d| Zos. p. 652. b| Zon. p. 238. a. b| Aur. Vict. Aur. Vict.

'Zonare raconte sa mort à peu prés de cette maniere.[a] Il y en ajoute une autre, [que nous ne raportons pas, parcequ'elle ne paroist guere probable, non plus que ce que disent] les deux Victors, que Gallien se voyant blessé, & pres de mourir, envoya les ornemens imperiaux à Claude, qui estoit alors à Pavie, le faisant ainsi son successeur. Zon. p. 238. c. a p. 237. 238.

1. *Aureoli commento à suis interiit.*

Cyp.an.p.45.1. &c. 'Tout le monde demeure d'accord que Gallien est mort en l'an 268, [& le Consulat que Claude son successeur eut en 269, en peut estre une preuve. L'histoire ne marque pas le jour de sa mort.] Claud.v.p.203.c. 'Mais on trouve que l'election de Claude fut sceue à Rome le 24 de mars. [Ainsi Gallien doit avoir esté tué vers le 20.]



ARTICLE XIX.

Suite de la mort de Gallien: De ceux qui ont écrit son histoire.

Gall.v.p.181.c. 'QUAND les soldats sceurent la mort de Gallien, ils commencerent à en faire de grands eloges, [non qu'ils l'aimassent, mais] pour avoir pretexte de faire une sedition, & de piller: De sorte que pour arrester la sedition qui estoit déja tres violente, Marcien par l'avis des autres chefs, leur promit à chacun vingt pieces d'or, qui leur furent aussitost distribuées sur les thresors [que Gallien avoit amassez.] p.182.a. 'Par ce moyen les soldats s'appaiserent, declarerent eux mesmes Gallien tyran [& ennemi public,] & receurent Claude pour Empereur.

[Il ne falut point d'argent pour faire approuver à Rome la mort de Gallien.] Aur.Vict. 'Le peuple fit mille imprecations contre luy, & le Senat qui le haïssoit extremement, ordonna que ses ministres & ses parens mesmes fussent précipitez "de la roche du Capitole. (per scalas Gemonias.) Un auteur semble dire qu'on arracha les yeux dans le Senat mesme à l'Avocat du fisc. Cela auroit esté à d'étranges excés, si Claude n'eust ordonné, comme en estant prié par l'armée, de pardonner à ceux qui restoient encore. Et cependant aprés cela Claude voulut qu'on honorast comme un dieu celui qui estoit l'horreur de tous les hommes. Le Senat le fit, Bir.p.379. '& l'on voit encore aujourd'hui des marques de cette apotheose Aur.Vict. 'honteuse à tout le genre humain. Mais toute l'autorité de Claude & la lasche legereté du Senat, n'a pu empescher que ce faux dieu n'ait passé dans toute la posterité pour le vray modele des plus méchans Princes. [Claude fit aussi peutestre rapporter son corps à Rome.] Vict.epi.p.542. el Amm.an.p.472.d. 'Car on parle d'un tombeau de Gallien à huit ou neuf milles de la ville sur le chemin d'Appius.

a Aur.Vict. aLa mort de Gallien ne fut point vengée, [ce que Dieu n'a permis que rarement.] Gall.v.p.183.b. 'Elle fut suivie de celle du jeune Gallien son fils, [qu'il avoit fait Cesar;] p.181.d. '& de "Valerien son frere, [qu'il avoit ce semble fait Auguste.] (V. Valerien § 1.) Il fut tué aussi auprés de Milan, selon Aurele Victor, Zon p.239.1. 'quoique Zonare écrive que le frere & le

fils

fils de Gallien furent tuez à Rome sur un ordre du Senat. [Le fils de Gallien estoit encore apparemment fort jeune,] '& l'autre, selon que l'histoire le represente, meritoit d'estre aimé de tout le monde. [Mais il estoit difficile que ceux qui avoient tué Gallien, laissassent vivre son fils ni son frere.] Claude fit faire un tombeau à Valerien pres de Milan, sur lequel on mit son nom & sa qualité d'Empereur. Valer.v.p.175.

V. Valerien §1. [Egnatius "frere de ce Valerien, à qui Gallien avoit apparemment donné aussi le titre d'Auguste, eut sans doute le mesme sort, quoique l'histoire n'en parle pas, à moins qu'il ne fust mort des auparavant.

Les auteurs s'accordent assez generalement à donner quinze ans au regne de Gallien, en les contant du temps qu'il avoit esté fait Empereur avec son pere en l'an 253. Depuis la prise de Valerien il en a regné pres de huit. Le jeune Victor dit qu'il vécut 50 ans:] 'mais de la maniere dont son pere parle de luy dans une lettre, ["il y a bien de l'apparence qu'on ne luy en doit pas donner plus de 35.] Aurel.v.p.211.d.c. Ibid. §1.

'La vie ou plutost le journal de l'histoire de Gallien, a esté écrit par un Palfurius Sura, 'qu'on juge par là avoir vécu de son tems, [mais qui est inconnu d'ailleurs.] On peut dire la mesme chose de Celestin, 'dont Pollion cite que Gallien avoit fait Valerien son frere Auguste; a & de Mæonius Astyanax, qui pretendoit avoir assisté à l'assemblée où Macrien fut élu Empereur [en l'an 261,] & en a raporté diverses particularitez. 'Vossius les met parmi les Latins. Gall.v p.183.a. Voss. h. lat.l.2.c.4.p.182. Valer. v.p.175.c. a Trig.ty.c.11.p.190.d. Voss.p.182.

'Suidas parle d'un Ephore de Cumes qui avoit écrit en 27 livres l'histoire de Galien: '& on juge qu'il faut lire *de Gallien*. Vossius le met entre les historiens Grecs, b & croit qu'il estoit du mesme pays qu'un ancien historien de ce nom, [c'est à dire de Cumes en Asie.] Il avoit encore écrit d'autres histoires [qui sont perdues.] Suid.1.p.1111.c. Voss. h g l 2.c.16.p.240. b l.1.c.7.p.37.

'Pollion cite un endroit du livre d'un Jule Aterien, qui parloit fort judicieusement de Victorin tyran des Gaules: [& cet endroit nous fait regretter de n'avoir pas le reste de cet ouvrage.] 'Il cite encore un Gallus Antipater qui avoit écrit l'histoire d'Aureole, & apparemment aussi celle des autres tyrans de ce temps là. Mais il l'appelle l'esclave des honneurs, & la honte des historiens, [quoique l'endroit qu'il en cite, & qu'il censure fort durement, n'ait rien de bien mauvais. Trig.ty.c.5.p.187.a. Claud.v.p.203.c Voss h lat.l.2.c.3.p.183.

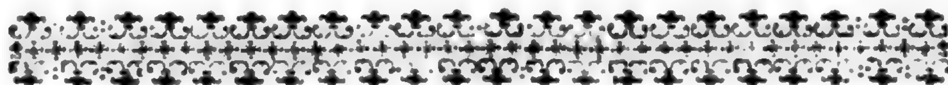
On peut mettre en ce temps-ci] 'Luperque de Beryte gram- Suid. 2.p.58.a Voss h.g.l.2.c.16.p.240.

mairien, qui vivoit un peu avant Claude II, & qui a écrit divers ouvrages de sa profession. On le preferoit en beaucoup de choses à Herodien. 'Il faut apparemment mettre sous Gallien Sutorius Callinicus sophiste Arabe, dont nous avons parlé en un autre endroit.

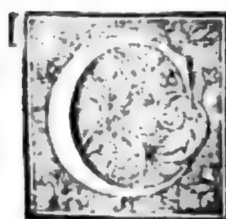
&c.

Jonf.l.3.c.14.p.284.

V.T. Antonin § 14.



L'EMPEREUR CLAUDE II.



[CLAUDE qui succeda à Gallien, & qui est le deuxieme de ce nom entre les Empereurs Romains,] 'est nommé dans les medailles & les autres inscriptions, [1] M. Aurelius Claudius. [a] Il est appellé Valere en un endroit de Pollion au lieu d'Aurele: mais il est aisé de croire que c'est une faute. [b] On luy donne aussi quelquefois le nom de Flavius, & on l'autorise par une inscription. [c] Onuphre dit que les medailles l'appellent ainsi. [Neanmoins Goltzius & Biragué n'en marquent aucune de ce genre. Aujourd'hui on le surnomme assez communément le Gothique, à cause de la grande victoire qu'il remporta sur les Gots.]

Goltz. p. 117| Bir. p. 402| Onu. in fast. p. 256.a. a Claud. v. p. 208. d|n. C. p. 226.2.b. b v. p. 204. d| Aurel. v.p.214. d|n.S. p.330.1.d. c Onu.p.256.a.

'Il naquit le 10e de jour may [en 214 ou 215,] s'il est mort à 56 ans, comme on le dit dans le grec de la chronique d'Eusebe, & dans celle d'Alexandrie. 'Il estoit de l'Illyrie. [Les flateurs] [d] le faisoient descendre de Dardanus & des Troyens. [e] D'autres l'ont fait fils de Gordien, ce qui ne se peut pas soutenir: [& il paroist bien qu'il estoit fort peu de chose par sa naissance, puisqu'on ne savoit pas qui estoit son pere, ni mesme de quel pays il estoit,] les uns disant qu'il estoit de Dalmacie, & les autres de Dardanie. [f] Pollion avoue qu'on connoissoit peu ses ancestres, & qu'on en parloit fort diversement.

Buch. cycl. p. 276. Claud.v.p 207. a. d p.206.b. e Vict. epi| Vorb.t.2.p.192. Claud.v.p.206. b. f d.

[On ne dit point s'il a esté marié, mais seulement] 'qu'il n'eut point d'enfans.] 'Il avoit deux freres, Quintille [qui luy succeda,] & Crispe pere de Claudia, qui ayant esté mariée à Eutrope, en eut l'Empereur Constance [pere du grand Constantin. Le

p. 207. a. p. 206. d.

1. Spon, p. 274, cite P. Claudius d'une inscription de Rome.

nom mesme de Constantin venoit de la famille de Claude.] Car entre plusieurs sœurs qu'il avoit, il y en avoit une nommée "Constantine. 'Aussi il est appellé le chef de la race de Constance : & comme Pollion écrivoit sous ce prince, [a]il donne partout de grands eloges à Claude, comme on le peut voir dans l'histoire qu'il en a faite.

&c.

Gall.v.p.178 b| n. C. p. 207.a| 219.1 d.
a v. p. 182. a| Claud.v.p.202, 206. c.

[b]Vopisque le met entre les meilleurs Empereurs, dans l'endroit où il raporte ce que disoit un boufon de Claude mesme, Qu'on eust pu graver tous les bons Princes sur le diamant d'une bague.] 'Julien l'apostat [petit-fils de Constance,] releve beaucoup son courage, & son amour pour la patrie. Aurele Victor marque aussi cet amour pour la patrie, & l'appelle un homme juste, laborieux, & digne d'estre elevé à l'Empire. 'L'Empereur Aurelien luy donna les titres de Prince saint & venerable. [c] Julien l'apostat le loue encore d'avoir esté ennemi du luxe de la table & des habits, mesme depuis qu'il fut Empereur. Eutrope qui écrivoit lorsque la maison de Constantin ne regnoit plus, loue son "œconomie, sa modestie, * son equité, & sa capacité pour la conduite de l'Etat.'Zosime mesme, [ennemi de Constantin,] dit que toutes les vertus avoient paru en luy, & qu'il fut fort regretté de tout l'Empire quand il mourut.

b Aurel.v.p.224. d.
Juli. caes. p. 16.
Trig. ty. c. 19. p.199.a.
c Juli.or.1.p.11.
parcus.
* justi tenax
Zos.l.1.p. 654.c.

'Il commença à paroistre [en 250 ou 251,] du temps de Dece, qui estima l'amour qu'il avoit témoigné en une rencontre pour la pudeur. 'Il luy donna le soin du Peloponnese, & la garde du pas des Thermopyles, avec de grands eloges qu'on peut voir dans Pollion. Des ce temps là il estoit Tribun. 'Valerien luy donna la conduite" de la cinquieme legion dans la Syrie, 'avec les appointemens ordinaires, non d'un Tribun, mais d'un † General, 'parcequ'il en faisoit beaucoup d'état. [d] Tout le monde trouvoit en effet que le Tribunat estoit audessous de luy : le Senat mesme & le peuple Romain murmuroient de ce qu'on ne luy donnoit pas une armée à commander. De sorte que Valerien le fit enfin General de toute l'Illyrie, c'est à dire des troupes de la Thrace, de la Mesie, de la Dalmacie, de la Pannonie, & de la Dace, [le faisant apparemment succeder à Ulpius Crinitus] 'qui estoit General des frontieres d'Illyrie en 258. 'Il luy fit esperer en mesme temps le Consulat, & la dignité de Prefet du Pretoire.

Claud.v.p.206. 207.
p. 208. a.
p.207.a.
legioni tribunum dedimus.
d.
† duci.
a. d.
d e.
&c.
Aurel.v.p.213.c.
Claud.v.p.207. c.

'On raporte une lettre de luy qui est bien libre & bien hardie à l'egard de Gallien qui regnoit alors. [e]On voit que Gallien le craignoit ; & ayant appris qu'il témoignoit estre fort mecontent de sa conduite, il manda à un nommé Venuste, que cette

Trig.ty. c.9. p. 189. b.
e Claud. p. 208 a. b.

nouvelle l'avoit extremement affligé, qu'il prist "soin de luy faire oster par Gratus & Herennien tous les sujets de mecontentement qu'il pouvoit avoir, sans que les troupes de la Dace qui estoient prestes à se soulever, sceussent ce qu'on disoit de luy, & sans que Claude mesme s'apperceust qu'on luy en eust rien mandé, depeur que la crainte ne le portast à quelque extremité fascheuse. Il envoya en mesme temps à Claude divers presens, recommandant à Venuste de faire en sorte qu'il les receust "bien. Il l'appelle dans cette lettre son parent & son ami. 'Il le mena à la guerre contre Postume tyran des Gaules vers l'an 262.

facias eum placari.

libenter.

Gall. v. p. 178. b.

Depuis cela on ne trouve rien de Claude jusqu'à la fin de l'an 267,] 'lorsqu'il chassa "les Gots de l'Empire avec Marcien; ce qui fit que le Senat luy decerna une statue, en souhaitant de le voir bientost Consul & Prefet. [Il revint trouver Gallien, qui assiegeoit Aurole dans Milan en l'an 268,] '& fut envoyé à Pavie pour la garder. Il y estoit encore lorsque Gallien fut tué. [Nous avons vu en "un autre endroit la part qu'on pretend qu'il eut à cette mort, & c'est une faute comme excusable dans un payen, qui n'avoit pas appris de l'Evangile le respect qu'on doit à l'ordre de Dieu, à l'egard mesme des plus mauvais Princes. Julien parle neanmoins trop en flateur,] 'lorsqu'il dit que Claude s'estoit elevé à l'Empire d'une maniere juste, "pure, & irreprochable.

Claud. v. p. 168. d.

V. Gallien § 17, 18.

Aur. Vict. epi.

Ibid. § 18.

Juli. or. 1. p. 11.

ὁσίως.

L'AN DE JESUS-CHRIST 268, DE CLAUDE II. 1.

'Paternus II. & Marinianus, Consuls.

'On pretend qu'Heraclien Prefet [du Pretoire,] & Marcien principaux auteurs de la conspiration contre Gallien, en concluant sa mort, avoient en mesme temps resolu d'elever Claude à l'Empire, parcequ'il estoit reveré de tout le monde, & jugé universellement le plus digne de la puissance souveraine, comme le meilleur de tous: [& c'est peutestre en ce sens] 'que Zosime dit qu'il avoit receu l'Empire "du consentement commun [des peuples] avant que d'estre proclamé Auguste par les soldats. 'Lors donc que Gallien fut "mort [en l'an 268, vers le 20 de mars,] & qu'on eut appaisé les soldats en leur donnant de l'argent, Claude fut declaré Empereur, & les soldats qui prennent les meilleures resolutions dans les temps les plus fascheux, le receurent avec joie pour Prince, & mesme avec avidité, dit l'historien, comme un homme capable de retirer l'Empire du mauvais état [où l'avoit reduit la negligence de Gallien.]

Gall. v. p. 181. b. c.

Zos. l. 1. p. 652. c.

τῇ κοινῇ ψήφῳ.

Gall. v. p. 181. 182.

V. Gallien § 19.

Aur. Vict.

'On apprit cette nouvelle à Rome le 24 de mars, & on y re-

Claud. v. p. 203. a.

ceut en mesme temps les lettres de Claude [au Senat,] qui furent lues * avec la joie qu'on se peut imaginer, 'puisque Gallien estoit haï de tout le monde, & du Senat plus que des autres. Claude eut mesme besoin d'employer son autorité pour arrester les effets de la haine qu'on luy portoit. [Il montra en cela sa moderation & sa sagesse. Mais je ne sçay pas par quelle apparence de raison] il obligea le Senat de donner à un homme qui estoit l'horreur de toute la terre, des honneurs qui ne sont dûs qu'à Dieu seul. [Il estoit peutestre bien aise qu'on crust qu'il n'avoit pas ravi l'Empire à Gallien, mais l'avoit receu de luy:] & les deux Victors l'écrivent. Il laissa neanmoins sa mort impunie.

* &c.

Aur. Vict.

'L'Empire estoit alors dans un état deplorable, [aprés le ravage de presque toutes les provinces par les barbares, &] apres un grand nombre de guerres civiles, qui avoient tout consumé, en sorte qu'on avoit peine à trouver mesme des armes. Tetricus tenoit encore la Gaule & l'Espagne, d'où les Romains tiroient leurs principales forces; & Zenobie occupoit les pays [de l'Orient] qui fournissoient des archers. 'Aureole resistoit encore dans Milan; [& les barbares estoient toujours à la veille de se jetter sur les frontieres.

Claud. v. p. 204. c|205. a.

p. 203. d. e.

Aureole estoit l'ennemi le plus proche.] 'Des qu'il sceut que Claude regnoit, il demanda à se soumettre, & fut receu, selon Zosime & Zonare: mais il reprit bientost les armes, s'il en faut croire le dernier. 'Pollion dit qu'il deputa non pour se soumettre, mais pour demander " qu'on le receust comme allié, & que Claude luy repondit que sa demande avoit esté bonne à faire à Gallien, qui avoit pu l'aimer & le craindre. [Bien loin de le traiter d'egal,] il le declara solennellement ennemi public. 'Il y eut une bataille, où Aureole fut vaincu. Claude vouloit neanmoins luy donner la vie; 'mais les soldats irritez de sa rebellion, ne le voulurent pas souffrir, & le tuerent. [a] Quelques uns disent que ce fut Aurelien qui luy donna le coup de la mort. [b] Claude fit neanmoins rendre les derniers devoirs à son corps, & luy fit faire un tombeau peu superbe, avec une epitaphe qui s'est conservée jusques à nous. Il fit mesme bastir un pont de son nom au lieu où il avoit esté défait soit par luy, soit par Gallien, [c] sur la riviere d'Adda entre Milan & Bergame. Il s'y est formé un bourg qu'on appelle encore aujourd'hui par corruption Pontirolo.

Zos. l. 1. p. 652. c| Zon. p. 238. f.

Claud. v. p. 203. d.

fœdus potentem.

d|Trig. ty. c. 10. p. 190.

Ib|Zos. p. 652. c.

a Aurel. v. p. 214. c.

b Trig. ty. c. 10. p. 190. a|n C. p. 214|n. S. p. 303. c. 10. p. 190. a| Aur. Vict.

c Ferr. p. 76. 1.

'Aprés que Claude eut éteint la rebellion d'Aureole, & uni ses legions aux siennes, il eut à combatre contre les Allemans, qui estoient venus en grand nombre jusqu'au lac " de Garde

Aur. Vict.

Benacus.

[pres de Verone.] Il les vainquit en sorte qu'à peine il en resta la moitié. [Pollion a ignoré cette victoire, puisqu'il n'en parle point. Mais elle est appuyée par plusieurs medailles,] 'qui donnent à Claude le titre de Germanique avant celui de Gothique [qu'il prit l'année suivante.] 'Onuphre raporte une inscription dressée en l'honneur de ce prince *par ceux de Tusculane sur le lac de Garde. [Je ne sçay si c'est de cette guerre qu'il faut entendre ce que dit Vopisque,] 'qu'Aurelien eut un grand combat sous Claude contre les Sueves & les Sarmates, & en remporta une tres illustre victoire.

Goltz. p. 118. a. b.

Onu. p. 256. a.

*Benacenses.

Aurel. v. p. 214. e.

[Claude passa apparemment le reste de cette année à Rome, pour y donner tous les ordres necessaires à la police.] 'Un panegyriste dit qu'il rétablit la discipline qu'il avoit trouvée toute corrompue. 'Il fit de tres bonnes loix : il condanna hautement les magistrats "qui avoient vendu la justice, se declarant ennemi des méchans : mais il tolera "ceux qui faisoient des fautes par ignorance, & ne faisoit pas semblant de les voir. [Les martyrologes donnent lieu de croire "qu'il se montra fort ennemi des Chretiens, & cela n'est pas difficile à croire d'un Prince qui vouloit se faire aimer par le Senat, & se distinguer en tout de Gallien qui avoit rendu la paix à l'Eglise.]

Pane. 9. p. 191.

Claud. v. p. 201. e.

*fures.

*stultos.

V. S. Denys Pape.

'Zonare écrit qu'il gouverna avec beaucoup de douceur & de justice : & il défendit à tout le monde, selon cet auteur, de demander au Prince les biens qui appartenoient à un autre ; [ou plutost il cassa les donations de cette sorte faites par Gallien :] à quoy Zonare ajoute qu'une femme dont Gallien luy avoit donné la terre à luy mesme, la luy vint redemander, en exposant que Claude "officier de guerre luy avoit fait injustice. Claude [reconnut bientost que c'estoit luy mesme qu'elle accusoit ; & au lieu de s'en offenser ;]' Il faut, dit-il, que Claude devenu « Empereur, restitue ce qu'il a pris lorsqu'il n'estoit que particu- « lier, moins obligé à observer & à maintenir les loix. [Nous sou- « haiterions que Zonare eust marqué de qui il avoit tiré une action si belle & si grande.

Zon p. 238. f.

*ἰδιώτης.

p. 239. a.

Nous ne trouvons rien dans les anciens de ce que dit Abulfaraje,] 'qu'en la premiere année de ce regne il parut une couronne d'or dans le ciel.

Abulf p 82.

L'AN DE JESUS-CHRIST 269, DE CLAUDE II. 1, 2.

'*M. Aurelius Claudius Aug. II. & Paternus, Consuls.*

Buch &c; Onu. p. 256. b.

[Il n'y a point de fastes qui marquent que ce Consulat de Claude soit un second Consulat. Toutes les medailles de Golt-

zius & de Birague ne nous apprennent point non plus qu'il ait esté Consul plus d'une fois :] 'mais nous le trouvons dans trois inscriptions de Gruter, [ce qu'Onuphre & Birague mesme ont suivi, parcequ'il n'est pas rare qu'on omette des chifres dans les inscriptions, au lieu que celles qui le marquent Consul pour la seconde fois, sont absolument fausses s'il l'a esté moins.] 'Valerien luy avoit promis le Consulat [dés l'an 260 au plustard ;] a& le Senat le luy avoit souhaité [à la fin de l'an 267, d'où on peut tirer qu'il ne l'avoit point eu jusqu'alors : mais il peut l'avoir pris en l'an 268, aprés qu'il eut esté fait Empereur.] Grut. p. 275. 276. Claud. v. p. 207. c. a p. 208. d.

'Flavius Antiochianus est marqué pour Prefet de Rome en l'an 269 & 270, & encore en 272. 'Pollion dit que Claude eleva les familles qui portoient le nom de Flavius, [qu'on luy attribue à luy mesme,] comme pour honorer Vespasien, dont la famille avoit ce nom. [Constantin qui l'avoit aussi, le rendit si commun, que depuis luy, tous ceux qui n'avoient pas de nom de famille, avoient accoutumé de le prendre. Buch. p. 236. Claud. v. p. 203. b.

'Cette année est celebre par la victoire que Claude y remporta sur les Gots. [Il les avoit chassez de l'Empire à la fin de l'an 267, avec Marcien ;] '& il paroist qu'on ne croyoit pas avoir rien à craindre de leur costé lorsqu'il fut fait Empereur. b Mais ceux que Marcien avoit laissé echaper contre l'avis de Claude, exciterent tous les autres à venir venger leur honte, c dans l'esperance de s'enrichir comme tant d'autres, des depouilles des Romains. Les Gots, les" Ostrogots [ou Gots orientaux,] les Gepides, les Herules, & plusieurs autres nations septentrionales, 's'assemblerent sur la riviere" de Niester qui se decharge dans le Pont-Euxin, & ils y bastirent, dit Zosime, six mille vaisseaux. 'Neanmoins Pollion qui releve cette guerre autant qu'il peut, n'en met que deux mille : Ammien Marcellin le suit. Ils avoient aussi un fort grand nombre de chariots. Idat. Claud. v. p. 202. c. d. Vorb. t. 2. p. 9. 1. b Claud. v. p. 203. 204. c p. 204 | Zos. l. 1. p. 652. c. " Austrogothi " Tyras. Zos. l. 1. p. 652. d. Claud. v. p. 204. d. ein. C. p. 221. 1. f | Amm. l. 31. p. 445. c.

[Aprés avoir employé l'année 268, à faire ces grands preparatifs,] 'ils s'embarquerent au nombre de trois cents vingt mille hommes, comme on le cite de deux lettres de Claude, dont l'une fut écrite au Senat dans le commencement de la guerre : '& c'estoit, dit Pollion, sans conter les valets, & les autres qui n'estoient pas pour le combat. d Ils attaquerent d'abord la ville de Tomes [dans la petite Scythie,] & celle de Marcianople dans la Mesie. Ils furent neanmoins repoussez de l'une & de l'autre, [aprés] 'plusieurs combats qui se donnerent auprés de Marcianople. Claud. v. p. 204. b. c | Zos. p. 652. d | Dexi. leg. p. 10. d. Claud. v. p. 204. b. d Zos. p. 652. d. Claud. v. p. 205. a.

Zos. l. 1. p. 652. d. c. 'Ils se rembarquerent donc [sur le Pont Euxin, & de là ils entrerent dans le détroit du Bosphore, où la rapidité du courant, & la multitude de leurs vaisseaux qui se choquoient les uns les
c|Claud. v. p. 205. a. autres, 'leur fit perir un grand nombre de vaisseaux & d'hommes. [a]Ceux de Byzance les combatirent aussi avec beaucoup de
a Claud. v. p. 206. b. valeur. [b]Ils se hasterent de quitter le détroit pour aller attaquer
b Zos. p. 653. a|Amm. l. 31. p. 445. d. Cyzic, & ce fut encore inutilement. [Ils ne laisserent pas de continuer leur route,] traverserent le détroit de l'Hellespont, entrerent dans la mer Egée; & ayant racommodé leurs vaisseaux pres du mont Athos [dans la Macedoine,] ils assiegerent Cassandrée & Thessalonique. Ils peuvent avoir esté longtemps devant la derniere, & ils estoient pres de les prendre toutes deux, lorsqu'ils sceurent que Claude approchoit.

Aurel. v. p. 214. d. 'Ce prince avoit appris d'abord qu'ils attaquoient l'Hemimont & l'Europe provinces de la Thrace, [avant peutestre qu'ils se fussent attachez à assieger Tomes & Marcianople.] Il estoit alors occupé à d'autres affaires, [& comme il ne savoit pas encore l'importance de celle-ci,] [1] il envoya Quintille son frere au lieu de luy contre ces barbares: & confia neanmoins le principal soin de la guerre à Aurelien, à qui il donna pour cela le commandement de toutes les troupes de la Thrace, de l'Illyrie, & des autres frontieres de ce costé là. [Mais quand il sceut le nombre des ennemis, il jugea bien qu'il n'y avoit point d'affaire
Zon. p. 239. a. b. qu'il dust preferer à celle-ci.] 'Zonare dit que sur le bruit de la descente des Gots, comme on mettoit en deliberation s'il falloit aller contre eux, ou contre [[2] Tetricus] qui tenoit les Gaules, [& assiegeoit peutestre alors Autun,] Claude dit que la guerre de Tetricus estoit la sienne; mais que la guerre des Gots estoit celle du public [& des peuples,] dont il preferoit l'interest au
Claud. v. p. 204. a. sien. 'Il ne put pas neanmoins marcher aussi promtement qu'il souhaitoit, parcequ'il falloit faire un armement digne de luy & d'une si grande guerre, ce qui n'estoit pas aisé dans la foiblesse où l'Empire se trouvoit alors.

[Les Gots quittant donc Thessalonique sur le bruit de sa ve-
Zos. l. 1. p. 653. a. b. nue,] 's'avancerent dans les terres [le long de la riviere d'Axius,] & allerent piller la Pelagonie & les environs de Dobere [dans
Claud. v. p. 206. b. la Peonie, où la cavalerie des Dalmates, 'qui se signala beau-
c Zos. p. 653. b. coup dans cette guerre, [c]leur tua quelques trois milles hommes.

1. On pourroit peutestre raporter ceci à l'année precedente, où il est aisé que les Gots aient fait quelques courses avant leur grande descente.

2. Zonare dit *Posthume*, [qui estoit mort.]

'Ils s'avancerent avec le reste vers Naïsse dans la haute Mesie, où ils rencontrerent Claude, & luy donnerent bataille. [a] Le combat fut quelque temps douteux, & mesme les Romains [*] plierent d'abord. Mais estant revenus sur les ennemis par des endroits tres difficiles, par lesquels on ne les attendoit pas, ils en tuerent cinquante mille, '& remporterent ainsi une tres illustre victoire.

p.654. a|Claud. v.p.205.a. a Zos.p.653.b. Eutr.

'Ceux des Gots qui purent se sauver, retournerent du costé de la Macedoine, se faisant un rempar de leurs chariots; mais ils ne trouvoient pas de défense contre la faim, qui leur emporta un grand nombre d'hommes & de chevaux. La cavalerie Romaine qui les attaqua de front, leur en tua encore beaucoup; [& leur fermant le chemin de la Macedoine,] elle les obligea de s'aller renfermer dans le mont Hæmus en Thrace, 'où il semble qu'ils aient passé l'hiver avec d'extremes incommoditez: & nous verrons sur l'année suivante le reste de leur déroute.

Zos.l.1.p.654.a. Claud. v.p.205. c|Sync.p.384.c.

'Une partie de leur flote qui s'estoit separée des autres, avoit esté ravager la Thessalie & l'Acaïe, & ils avoient fait beaucoup de prisonniers dans la campagne, sans pouvoir, dit Zosime, forcer les villes, parcequ'on avoit eu soin de les bien munir. 'Zonare dit neanmoins qu'ils prirent Athenes, & qu'ayant fait un monceau de tous les livres qu'ils y trouverent, ils estoient pres à y mettre le feu, si l'un d'eux plus habile que les autres, ne leur eust dit que pendant que les Grecs s'amusoient à ces livres, ils negligeoient la guerre, & que c'estoit ce qui les leur rendoit si aisez à vaincre. Zonare ajoute que Cleodeme Athenien qui s'estoit sauvé, ayant ramassé quelques troupes & des vaisseaux, les vint attaquer du costé de la mer, en tua beaucoup, & les obligea de s'enfuir en d'autres pays. 'Ils ne laisserent pas d'aller jusqu'en Crete & à Rhode, ou mesme jusqu'en Cypre: & [ainsi il semble qu'on peut raporter à ce temps-ci ce que dit Ammien,] 'que les Scythes assiegerent les villes de la Pamphilie. [b] Neanmoins ils ne firent rien de considerable, & perdirent au contraire bien du monde par la peste qui les attaqua. [c] Ils s'en revinrent donc passer l'hiver dans la Macedoine, où la peste acheva de les ruiner.

Zos.l.1.p.653.b. c. Zon.p.239.b.c. Zos.l.1.p.653. c|Claud. v.p. 206.b. Amm.l.31.p. 445.d. b Claud. v.p. 206.b|Zos.p. 654.b. c Zos.p.654.b. c.

'Durant que les Gots pilloient l'Occident, Zenobie qui avoit intelligence dans l'Egypte avec un homme du pays nommé Timagene, y envoya Zabdas ou Sabas l'un de ses Generaux, qui y mena une armée de 70 mille hommes, composée de Palmyreniens, de Syriens, & d'autres barbares. Les Egyptiens leur en

p.653 c.d.

opposerent une de cinquante mille hommes. Le combat fut grand, mais les Palmyreniens l'emporterent de beaucoup, [demeurerent maistres du pays,] & se retirerent en laissant [dans Alexandrie] une garnison de cinq mille hommes. Probe ou Probate à qui Claude avoit donné la charge de chasser les pirates de ces mers, ayant sceu ce qui se passoit, vint en Egypte avec ses forces, ramassa ce qu'il put d'Egyptiens & de Lybiens, avec lesquels il chassa la garnison des Palmyreniens: de sorte que toute l'Egypte jura fidelité à Claude.

p. 653. 654| Claud. v. p. 205. c. 'Zenobie renvoya de nouvelles troupes conduites par Zabdas & par Timagene: Probe les defit, s'estant heureusement servi de l'obstination naturelle aux Egyptiens, & il chassa de nouveau les Palmyreniens du pays: mais s'estant saisi d'une montagne proche de Babylone [sur le Nil,] pour empescher Timagene & deux mille Palmyreniens qui estoient avec luy, de se retirer en Syrie; Timagene qui savoit mieux le pays, gagna le haut de la montagne, d'où il vint fondre sur les Egyptiens, & les defit. Zos. p. 654. a| 655. c. Probe se voyant pris, se tua luy mesme: '& l'Egypte retomba ainsi sous la puissance de Zenobie. S. Jerome dit sur cette année, que le Bruchium [qui estoit comme la citadelle] d'Alexandrie, fut pris & détruit aprés avoir esté assiegé durant plusieurs années.

Trig. ty. c. 29. p. 199. a. 'Claude occupé dans la guerre des Gots, n'estoit pas en état de s'opposer à Zenobie, & il semble mesme qu'il ait fait quelque accord avec elle, afin de pouvoir achever avec plus de sureté une guerre si importante durant qu'elle conserveroit l'Orient en paix.

[Les mesmes raisons l'empescherent de songer à recouvrer les Paneg. 4. 8. p. 173. 182. Gaules,] 'où il estoit appellé par ceux d'Autun, qui [s'estant revoltez contre Tetricus,] furent assiegez durant sept mois par les autres peuples des Gaules. Ils souffrirent jusqu'à la derniere extremité tout ce que la famine a de plus cruel, & furent enfin emportez de force, Claude n'ayant pas eu le moyen de les venir secourir. 4. p. 113. 'Eumene dit qu'Autun estoit assiegée[1] par les rebelles de Hollande: [ce que l'histoire n'éclaircit point.] a

L'AN DE JESUS-CHRIST 270, DE CLAUDE II. 2, 3.

Idat. &c. '*Antiochianus, & Orfitus, Consuls.*

Onu. p. 256. b| Buch. p. 236. 'Onuphre croit que le premier est Flavius Antiochianus Prefet de Rome en l'année precedente & en celle-ci: & l'autre Claud. v. p. 205. e. 'Furius Orfitus, qui le fut en 273 & 274. 'Pollion met Atticien V. Aurelien note 11.

1. *latrocinio Batavicæ rebellionis.* a Quelques uns veulent qu'on lise *Bagaudicæ.* a Paneg. n. p. 323.

au lieu d'Antiochien. 'Les fastes de Theon qui l'appellent Antiochus, & ceux d'Heraclius, le marquent Consul pour la seconde fois. Cyp. dis. ap. p. 101. 117.

'Dieu acheva cette année la défaite des Gots qui s'estoient retirez sur le mont Hæmus. Car ils y furent attaquez non seulement par la famine, mais encore par la peste: de sorte qu'il ne sembloit pas fort necessaire que Claude leur vinst faire la guerre. 'Il y vint neanmoins, les enferma de tous costez, & en tua un grand nombre. Mais les ayant un jour fait attaquer par l'infanterie seule, parceque la cavalerie estoit d'un autre costé, aprés un rude combat, les Romains tournerent le dos. Il y en eut beaucoup de tuez, & il y en eust eu bien davantage, si la cavalerie n'eust enfin paru, ce qui fit que la perte ne fut que mediocre. [Je ne sçay si c'est l'occasion] où Pollion avoue que "les Romains perdirent pres de deux mille hommes. Il veut que ce fussent des soldats qui s'amusoient au pillage aprés avoir défait les ennemis, & semble dire que c'estoit avant que Claude fust arrivé au camp. [En ce cas ce n'est pas la mesme rencontre, ou Zosime se trompe quand il dit que ce fut Claude qui envoya l'infanterie au combat.]

Claud. v. p. 205. c. — Zos. l. 1. p. 654. b. — &c. — Claud. v. p. 206. a.

'Cette perte n'empescha point les Romains de pousser & de presser les Gots sans relasche: & comme la peste leur emportoit encore bien du monde; enfin & ceux qui estoient dans la Thrace, & ceux qui aprés avoir couru la mer Egée, s'estoient retirez dans la Macedoine, [furent obligez de demander quartier.] On en mit une partie dans les troupes, & on donna aux autres des terres pour labourer. 'Il y en eut seulement quelques uns qui demeurerent en armes jusqu'aprés la mort de Claude; 'mais tres peu retournerent en leurs pays.

Zos. p. 654. b. c. — Claud. v. p. 206. c. — p. 204. c.

[Voilà ce qu'on trouve du détail de cette guerre.] 'Claude dit dans une lettre à Junius Brocchus qui commandoit dans l'Illyrie, qu'on avoit "défait & dissipé 320 mille Gots, fait perir deux mille vaisseaux, pris un nombre infini de femmes; que les champs estoient couverts d'os & de chariots abandonnez, les fleuves & les rivages de boucliers, d'épées, & de lances. 'Il y eut bien des combats par mer & par terre en divers pays, & toujours, dit Pollion, à l'avantage des Romains, ᵃ à qui cette guerre fut d'autant plus glorieuse, que le nombre des ennemis estoit plus grand.

c. — delevimus. — p. 205. b | Sync. p. 384. c. | Zon. 239. c | Pane. 9. p. 191. — a Dexi. leg. p. 10. d.

'On prit bien des Rois [ou des Princes,] & bien des dames de qualité. Toutes les provinces se trouverent remplies d'esclaves

Claud. v. p. 206. b.

p. 204. c. & de troupeaux pris en cette guerre. 'Claude fit bruler une partie de leurs chariots, & donna le reste avec beaucoup d'esclaves pour le public. 'Julien l'apostat parle de cette victoire, [à cause de laquelle] 'Claude prit le nom de Gothique dans la seconde année de son regne, [c'est à dire avant le 24 mars de cette année.

Juli. or. 1. p. 11. Goltz. p. 118. b.

On marque sous Claude quelques evenemens dont on ne trouve pas l'ordre ni la date.] 'Vopisque dit que la cavalerie ayant donné temerairement en une rencontre, & sans attendre l'ordre de Claude, il en cassa [pour quelques temps] "les officiers generaux, & en laissa toute la conduite à Aurelien.

Aurel. v. p. 214. c. — *Magistros.*

'Il reduisit tellement les Isaures, revoltez sous Gallien, qu'il "se vit en état de les tirer de leur pays, & de les placer dans la Cilicie, afin que l'avantage de leurs montagnes ne les portast plus à se revolter: & il vouloit donner tout leur pays à un de ses amis. Pollion qui raporte ce fait, [ne dit point si la breveté de son regne ou l'obstination des Isaures rompit ce dessein:] '& mesme, selon Zosime, la Galacie & tout ce qui est audelà, [ce qui comprend l'Isaurie & la Cilicie,] obeïssoit à Zenobie, & non à Claude. 'Il est certain que les Isaures demeurerent dans leurs montagnes, & continuerent dans leur revolte.

Trig. ty. c. 25. p. 197. d. — *penè ad hoc perduxerat.* — Zos. l. 1. p. 655. c. — Trig. ty. p. 197. c.

Le jeune Victor dit qu'un Victorin prit le nom d'Empereur sous Claude. [Il veut apparemment dire Censorin,] 'que Pollion met en ce temps-ci. ᵃCe Censorin estoit d'une famille illustre depuis longtemps dans le Senat, & grand homme de guerre. Outre plusieurs autres charges, il avoit esté deux fois Propreteur, trois fois Consulaire, quatre fois Proconsul, trois fois Prefet de Rome, deux fois Prefet du Pretoire, & deux fois Consul. Il avoit esté ambassadeur en Perse & en Sarmacie. Comme il estoit deja vieux, & boiteux d'une blessure qu'il avoit receue dans la guerre de Perse sous Valerien, il s'estoit retiré à la campagne dans ses terres, [apparemment vers Boulogne en Italie.] Cela n'empescha pas que quelques soldats [mecontens] ne le revétissent de la pourpre, & ne luy donnassent le titre d'Auguste, & le nom de Claude. 'On a encore quelques medailles de luy, où il est appellé Appius Claudius Censorinus: [mais ce que je ne comprens pas,] c'est qu'il y en a une greque qui marque la troisieme annee de son regne. Birague qui la cite, ne dit point d'où elle est tirée: '& elle ne se trouve point dans Goltzius ni dans Occo, [qui se trompent de leur costé] en mettant ce tyran sous Gallien. 'Pollion ne luy donne que sept jours, [ce qui a bien plus d'apparence que les trois ans de Birague.] ᵇ Car les mesmes

Trig. ty. c. 30. p. 200. c. d. — a c. 32. p. 201. b. c. — Bir. p. 403. — Goltz. p. 116. c| Occo, p. 485. — Trig. ty. c. 31. p. 201. a. b. — b Trig. ty. c. 30. 32. p. 200. d| 201. c

soldats qui luy avoient donné l'Empire, le luy osterent aussi; ayant mieux aimé le tuer, que de se soumettre à l'exacte discipline qu'il leur vouloit faire observer. On voyoit son tombeau auprés de Boulogne, & son epitaphe portoit qu'il avoit esté un tres heureux particulier, & un malheureux Empereur. Sa famille subsista, mais se retira partie en Bithynie & partie en Thrace.

'La peste qui contribua beaucoup à la victoire des Romains sur les Gots, les attaqua aussi eux mesmes. 'On voit par la vie de Plotin qui mourut en l'an 270, à la fin de la deuxieme année de Claude, 'que quelque temps auparavant la peste estoit grande à Rome. 'Elle devint tres violente aprés que la guerre des Gots fut finie, & elle emporta beaucoup de personnes dans l'armée, 'Claude mesme en fut attaqué, & il en mourut à Sirmich agé de 56 ans, comme on lit dans le grec de la chronique d'Eusebe, & dans celle d'Alexandrie. [On voit par cette suite de son histoire, qu'il n'est mort qu'assez avant dans cette année,] 'aprés avoir commencé la troisieme de son regne. ["Il est neanmoins assez probable qu'il ne passa pas le mois d'avril.] Zos.l.1.p.654.c. Plot.v.p.2.b.c. p.1.c. Claud.v.p.206.b. b|Zos.l.1.p.654.c.d|hul chr.cc Alex. Grut.p.276.2. V Aurelien note 3.

'Zonare dit que se voyant malade à Sirmich, & pres de mourir, il fit venir les principaux de l'armée, & qu'en leur parlant du choix de son successeur, il témoigna juger qu'Aurelien meritoit de l'estre. Quelques uns ajoutent mesme qu'il le declara Auguste. [Cela est difficile à croire, puisque Vopisque ne le dit pas dans la vie d'Aurelien. Zon.p.239.d.

Je ne sçay non plus ce que veulent dire les deux Victors] qui écrivent que les livres des Sybilles ayant esté consultez par ordre de Claude sur la guerre des Gots, l'on y trouva qu'il falloit que le premier de l'ordre le plus eminent se devouast à la mort. Pomponius Bassus qui avoit droit d'ouvrir les avis dans le Senat, s'offrit de luy mesme, disent ils, comme chef de la premiere compagnie du monde: mais Claude assura que c'estoit luy que l'oracle regardoit veritablement, & devoua sa vie pour la Republique. [Julien l'apostat semble faire allusion à cette histoire,] 'lorsqu'il releve beaucoup l'amour de Claude pour la patrie, ajoutant qu'il avoit merité par là d'avoir longtems l'Empire dans sa famille. [Ammien peut aussi l'avoir voulu marquer,] 'lorsqu'il dit [1] qu'une mort glorieuse empescha Claude de détruire les Gots. [Cependant Pollion ne dit rien d'une chose qui auroit si fort amplifié l'eloge de Claude: & Aurele Victor la rend Jul.l cæs.p.11. Amm.l.31.p.446.a.

1. *honesta morte prærepta.* 'Casaubon traite tout cela de fable. Poll.n.C.p.222.1.2.

encore plus suspecte,] lorsqu'il compare cette action à celle des Deces, & qu'il ajoute que Claude ayant ainsi donné sa vie à la Republique, les Gots furent ensuite vaincus & chassez. [Il a cru sans doute qu'il s'estoit fait tuer dans le combat comme les Deces: & nous savons que cela est faux.]

Claud. v. p. 208. d. 'On pretend que nul Empereur n'a esté aussi aimé durant sa vie que le fut Claude, ni aussi regreté aprés sa mort. a p. 203. a. b. [a] Chacun se pressa & à Rome & dans les provinces, de luy faire "toutes &c. sortes d'honneurs [legitimes & illegitimes.] Rein p. 318. 'On a encore l'inscription d'un arc de triomphe, que " la ville de Terni dans l'Ombrie luy fit dresser durant le regne d'Aurelien. Interamnates. [La folie impie des Romains " n'avoit garde de manquer] &c. Claud. v. p. 208. d. 'à en faire un dieu, & à luy elever des temples & des autels. Le Senat luy consacra mesme, dit le jeune Victor, une statue d'or haute de dix piez, qu'on mit auprés de Jupiter dans le Capitole. a. 'On parle encore beaucoup d'un " buste d'or qu'on mit dans la sale du Senat. clypeum. p. 204. c. 'C'estoit en memoire de sa victoire sur les Gots.

Spanh. l. 8. p. 699. 'Spanheim remarque que Gallien est le dernier dans les medailles duquel on trouve le titre de grand pontife, & la pluspart des autres que les Empereurs Romains avoient accoutumé de prendre, [comme la puissance du Tribunat. Il devoit plutost le dire de Claude,] Bir. p. 402. 'dans les medailles duquel tous ces titres se voient encore. Nor. de Lic. c. 3. p. 49. m. 'Mais on ne les trouve plus guere] dans celles de ses successeurs. [Elles se lisent quelquefois dans les inscriptions de leurs statues & de leurs lettres.] c. 6. p. 66. a|67. f. 'Au lieu de la puissance du Tribunat, les medailles greques marquent assez souvent l'année de leur regne.

Claud. v. p. 206. c|Eutr.|Hier. chr. 'Aprés que Claude fut mort, QUINTILLE son frere prit l'Empire, qui luy fut, dit-on, deferé par le Senat, par les soldats, & par le jugement de tout le monde, [c'est à dire de tous ceux de l'Italie] Aurel. v. p. 221. c. 'où il estoit. Car dans le mesme temps Aurelien fut declaré Empereur b Zon. p. 239. d. [b] par l'armée [qui se trouvoit à Sirmich.] c Claud. v. p. 206. c. [c] Pollion loue beaucoup Quintille. Eutrope dit aussi qu'il avoit une moderation & une " affabilité tout à fait extraordinaire, qu'il civilitas. egaloit son frere, & mesme qu'il le surpassoit. Zon. p. 239. d. 'Mais, selon Zonare, il avoit trop de simplicité pour estre capable de la conduite d'un Empire: Aurel. v. p. 214. d. '& nous avons vu que Claude en l'envoyant contre les Gots, donnoit neanmoins toute l'autorité à Aurelien.

Claud. v. p. 206. c|Hier. chr. 'Pollion dit que voulant traiter ses soldats comme Pertinax, avec la gravité & " l'autorité d'un grand Prince, il fut aussi traité serius. par eux comme Pertinax. Le jeune Victor, Eutrope, & Saint

Jerome, disent simplement qu'il fut tué. 'D'autres ont écrit que se voyant abandonné de ses soldats quand on eut sceu qu'Aurelien s'estoit fait declarer Auguste, il voulut les arrester par un discours qu'il fit contre luy : mais qu'il ne fut pas ecouté ; ce qui le fit resoudre par le conseil de ses meilleurs amis à se faire ouvrir les veines, & à se laisser mourir. 'Il finit sa vie à Aquilée, B 'où [1] Claude l'avoit apparemment envoyé pour empescher que les barbares n'entrassent en Italie. [a] Il ne regna que 17 jours, ou 20 selon Vopisque. [b] Ses medailles nous apprennent qu'il s'appelloit M. Aurelius Claudius Quintillus, & qu'on en fit une idole, [Aurelien luy ayant volontiers accordé le titre de dieu plutost que celui d'Empereur.] 'Il laissa deux fils [dont on ne dit rien.] [c] Birague se contente de dire qu'ils s'appelloient Quintille & Claude : [& il n'en donne pas mesme de preuve.

Aurel v p 221. c|Zo|.l.1 p 54. d|Zon.p. 259.c.
Hier chr.
Aurel.v.p. 221, c.
a c|Claud. v. p. 206. c| Eutr| Hier.chr.
b Bir. p.404.
Claud.v.p.207. a.
c Bir. p. 404.

Quintille ayant si peu duré,] 'il n'eut pas le temps de rien faire de considerable ; [& tout ce qu'on dit de son regne,] c'est que quelques Gots qui restoient encore en armes, pillerent la ville d'Anquiale [dans la Thrace,] & tascherent de prendre aussi celle de Nicople [dans la basse Mesie.] Ils furent enfin dissipez par ceux du pays. 'Ammien parle de la prise d'Anquiale, & y joint celle de Nicople. [Mais cela peut estre arrivé dans quelque autre descente des mesmes barbares.]

Claud.v.p.206. c.
Amm. l. 31. p. 445. d.

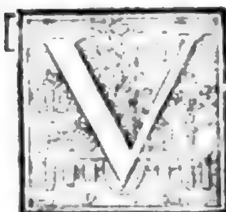
1. Vopisque dit qu'il apprit la mort de Claude *cùm in præsidio Italico esset*.



L'EMPEREUR AURELIEN.

ARTICLE PREMIER.

Famille d'Aurelien; sa severité excessive; ses emplois jusqu'à son elevation à l'Empire.



[VOPISQUE qui a fait une histoire fort ample d'Aurelien, & qui y tasche partout de le relever,] 'avoue cependant que c'a moins esté un bon Prince, qu'un homme necessaire pour rétablir l'Empire Romain. 'Il a eu tout ce qui pouvoit faire un grand capitaine: il a tres bien gouverné les affaires de l'Etat. Mais il avoit une severité & une rigueur qui alloit jusqu'à la cruauté, & qui faisoit que ceux qui avoient le plus d'estime pour ses grandes qualitez, ne pouvoient neanmoins l'aimer. 'C'est pourquoi on écrit qu'il a esté" le plus grand Empereur de ce siecle, & Alexandre le meilleur. [a] Dioclетien disoit de luy qu'il estoit plus propre à commander une armée qu'à gouverner un Etat; '& beaucoup ne le mettoient ni entre les méchans Princes, [à cause des grands services qu'il a rendus à l'Empire,] ni entre les bons, parcequ'il manquoit de la premiere qualité d'un Prince, qui est la douceur. 'C'est aussi ce que luy reproche Julien l'apostat dans sa satyre des Cesars. 'Lactance luy attribue un naturel" violent & emporté.

[b] Il estoit d'une famille fort basse: car on ne savoit pas seulement son pere ni son pays. La pluspart tiennent qu'il estoit né à Sirmich: D'autres disent dans la Dace inferieure ou dans la Mesie. 'On pretendoit que son pere avoit esté [1] fermier d'un Senateur nommé Aurele, qui avoit du bien en ces quartiers là. 'Un historien grec dit que sa mere estoit prestresse d'un temple du soleil en son village, qu'elle se mesloit de deviner, & qu'elle savoit que son fils seroit" un jour Empereur. 'Il est certain que Aurelien a eu une grande superstition pour le soleil, dont il faisoit son dieu tutelaire. 'Il a eu une sœur.

Marginal notes: Aurel.v.p.221.d. — b Tutl Vorb. t.2.p.37.2. — H.lio.v p.113.c.d. — a Aurel.v.p.224.b. — a. — Juli.cæs.p.16. — Lact. pers. c.6. p.5. — b Aurel.v.p.215.ep.i.atr. — Vict. epi. — Aurel.v.p.210.b. — Juli.cæs.p.16. — Aurel.v.p.221.b. — *præcipuus.* — *vesanus & præceps.* — 1. — *&c.*

1. *Colonus*, qui signifie souvent un simple serviteur ou esclave d'une ferme.

Il

NOTE I. 'Il naquit le 9e jour de Septembre, [peuteſtre "vers l'an 212, car on n'en ſçait rien d'aſſuré. Toutes les inſcriptions dans Goltzius & dans Onuphre, ne l'appellent que L. Domitius Aurelianus.] Buch. cycl. p. 285.

1. 'On pretend qu'il eſt nommé Claude dans quelques [1] autres. [a] L'Empereur Claude ſon predeceſſeur, en luy ecrivant l'appelle Valere Aurelien : [b] & cela s'eſt trouvé depuis peu confirmé par une inſcription ; de ſorte qu'on croit que c'eſtoit ſon nom veritable, & qu'il avoit pris enſuite ceux de Claude & de Domice, pour s'unir à des familles plus illuſtres que la ſienne. Nor. ep. conſ. p. 149. a Aurel. v. p. 214. d. b Nor. ep. conſ. p. 148. 149 | Pagi 271. § 1.

'Il fit paroiſtre dés ſon enfance une grande vivacité d'eſprit, avec un amour extraordinaire pour les exercices des armes : & il avoit alors une grande force de corps. 'Eſtant Empereur il n'avoit pas beaucoup de ſanté, & ne laiſſoit pas de monter tous les jours à cheval juſqu'à ſe laſſer, & à laſſer meſme ſes chevaux. 'Quand il eſtoit malade, il ſe gueriſſoit par la diete, ſans faire venir les medecins. 'Mais dans ſon ordinaire il buvoit & mangeoit beaucoup, eſtant neanmoins aſſez reglé pour le reſte dans ſa conduite & ſon domeſtique. Il eſtoit grand & bien fait, ſans avoir rien d'efféminé. Aurel. v. p. 210. b. p. 225. c. e. p. 210. e.

'Il ſe mit dans les troupes, & il avoit une telle inclination aux armes & à tirer l'épée, que pour le diſtinguer d'un autre qui portoit le meſme nom que luy, on l'avoit ſurnommé "l'Epée à la main. 'Entre les exploits qu'il fit eſtant ſimple officier, on marque qu'avec trois cents hommes il tailla en pieces les Sarmates qui eſtoient entrez dans l'Illyrie. On pretend qu'il en tua pres de mille de ſa main en diverſes occaſions, &"48 en un ſeul jour. 'Eſtant Tribun dans une legion à Mayence,"il défit les François dans la premiere occaſion où on parle d'eux. [Il fit ſans doute encore depuis de plus grands exploits dans ces deux provinces,] 'puiſque Valerien l'appelloit en 256, le liberateur de l'Illyrie, & le reſtaurateur des Gaules, ajoutant que l'Etat luy eſtoit tellement obligé, comme toute l'armée le reconnoiſſoit, qu'il eſtoit difficile de trouver une recompenſe qui egalaſt ſon merite. Il le comparoit aux Corvins & aux Scipions. e. *manu ad ferrum.* p. 211. a. &c. V. Valerien § 3. b. p. 212. a.

'Il ne voulut pas neanmoins luy confier la conduite de Gallien ſon fils, à cauſe que ſa ſeverité alloit juſqu'à l'excés. 'Il en avoit donné des marques dans la maniere dont il traitoit ſes ſoldats : & l'un d'eux ayant violé une femme, il le fit ecarteler en l'attachant à deux branches d'arbre qu'on avoit courbées par p. 211. e. c. d.

1. 'Qui ont IMP. CL. DOM. AURELIANUS, & ce CL. fait *Claudius*, dit le Cardinal Noris. [Mais n'eſt-ce pas plutoſt *Caſar Lucius Domitius &c.*] Noris, p. 149.

c. d. force. 'On voit dans une lettre qu'il écrivit à son Lieutenant," la discipline qu'il leur faisoit observer. Il ne souffroit pas qu'ils prissent une grappe de raisin, qu'ils se fissent donner du sel ni d'autres choses qui ne leur estoient pas dues, qu'ils donnassent quoy que ce fust aux devins, qu'ils allassent dans les cabarets, qu'ils fissent rien contre la pudeur dans les lieux où ils logeoient. Il vouloit qu'ils s'enrichissent des depouilles des ennemis, & non des larmes des citoyens. Il leur ordonnoit de se rendre les uns aux autres toute sorte de service, & si quelqu'un commençoit une querelle, il le faisoit fustiger. 'Sa severité fut utile: car aprés qu'il eut chastié les premieres fautes selon son humeur, on n'y retomba plus depuis. (&c.; b. c.)

p. 211. 212. 'En l'an 256, Valerien luy donna le soin d'aller visiter tous les quartiers des troupes, pour y établir l'ordre nécessaire: & comme il devoit estre quelque temps à Rome, il manda au Prefet ce qu'il luy devoit fournir durant qu'il y seroit. ["L'année suivante]'il fut fait Lieutenant d'Ulpius Crinitus General de l'Illyrie & de la Thrace, & chassa les Gots de ces pays; en recompense de quoy Valerien le designa Consul pour le 22 may 258, se chargeant de faire les frais de son Consulat, parcequ'il n'estoit pas riche, & en cela mesme d'autant plus digne d'estime. Ulpius Crinitus l'adopta alors pour son fils & son heritier. [Il semble luy avoir fait aussi epouser sa fille ou quelqu'une de ses parentes.]'Car on pretend qu'une Imperatrice nommée Ulpia Severina, estoit la femme d'Aurelien. On les trouve en effet ensemble dans les medailles.[a] Il n'en eut qu'une fille," laquelle laissa de la postérité. (V. Valerien 55.; p. 212-214.; Bir. p. 105. 408 | Spanh. l. 7. p. 618.; a Aurel. v. p. 221. c.; Notes.)

p. 210. d. 'Il fut envoyé en ambassade en Perse: [on ne dit point en quel temps, ni pour quel sujet.] Le Roy de Perse luy donna entre autres raretez un grand elephant, dont il fit present à l'Empereur.

Aur. Vict. | Zon. p. 237. f. [On ne trouve rien de luy sous le regne de Gallien,]'à la mort duquel quelques uns disent qu'un Aurelien tres puissant à sa Cour, eut beaucoup de part. [Mais il y a apparence que cet Aurelien est celui que Pollion appelle Heraclien.]'Il parut extremement sous Claude. On luy attribue la mort d'Aureole [en l'an 268,] & une grande victoire sur les Sarmates & les Sueves. 'Les Gots estant venus piller la Thrace [soit dans leur grande descente en l'an 269, soit dans quelque autre moindre qui peut l'avoir precedée,] Claude y envoya Quintille son frere; mais il confia toute la conduite de l'armée à Aurelien qu'il fit pour cela General de l'Illyrie & de la Thrace. En luy écrivant sur cette (Aurel. v. p. 214. e.; e.; d.)

commiſſion, il luy dit que la Republique avoit beſoin de ſon ſervice contre des ennemis qu'il avoit déja vaincus, & qu'il falloit employer pour elle ſon courage & ſa valeur ordinaire.'Il eut auſſi ſous Claude le commandement"de toute la cavalerie. c.

&c.

ARTICLE II.

Aurelien eſt fait Empereur: Les Scythes luy demandent la paix; il la refuſe aux Allemans.

L'AN DE JESUS-CHRIST 270, D'AURELIEN I.

V. Claude II. *"Antiochianus, & Orfitus, Conſuls.*

'LEs actions eclatantes par leſquelles Aurelien avoit rétabli l'Empire, dit Vopiſque, ſous l'autorité de Claude, firent que dés que ce prince eut rendu l'eſprit ["vers le mois d'avril de cette année,] toutes les legions conſpirerent à le proclamer Empereur. 'Quelques uns pretendent, [quoiqu'avec peu d'apparence,] que Claude meſme l'avoit declaré Auguſte ou digne de l'eſtre. [Il prit apparemment l'Empire à Sirmich où Claude eſtoit mort.] 'Quintille frere de Claude"le prit en meſme temps en Italie. Cependant dés que ſes troupes ſceurent qu'Aurelien regnoit, elles l'abandonnerent, & il ſe trouva reduit à s'oſter volontairement la vie [au bout de 17 jours, ou de 20 au plus.

Aur. v. p. 214. c. e. — NOTE 3. — Zon. p. 239. d. — V. Claude II. — Aurel. v. p. 221. c.

Aurelien vint enſuite à Rome,]'& Zonare écrit que comme il prioit les principaux de luy donner quelques avis pour bien gouverner, l'un d'eux luy dit qu'il falloit pour cela avoir du fer & de l'or, l'un pour ceux dont il ne ſeroit pas content, & l'autre pour ceux qui le ſerviroient avec zele. Zonare ajoute que ce Senateur fut le premier à eprouver la cruauté d'Aurelien, qu'il avoit ſemblé autoriſer. Zon. p. 239. f.

'Aprés qu'Aurelien eut affermi ſon autorité à Rome, il en ſortit pour venir à Aquilée, & de là en Pannonie, où il avoit appris que"les Gots avoient fait une irruption. Il envoya ordre partout de ſerrer dans les villes les blez, les beſtiaux, & tout ce qui pouvoit ſervir à la nourriture, afin de ruiner les ennemis par la famine. Il en falut neanmoins venir à une bataille, qui dura juſqu'à la nuit ſans qu'on remarquaſt aucun avantage de part ni d'autre. Mais durant la nuit les barbares repaſſerent le fleuve [du Danube;] & dés le lendemain ils envoyerent demander la paix.

Zoſ. l. 1. p. 654. 655. — les Scythes.

'Cette guerre fut ſuivie de celle des Allemans & de pluſieurs p. 655. a.

Aurel. v. p. 214. e. Dexi. leg. p. 7. a Amm. l. 17. p. 96. c. b Zos. l. 1. p. 655. a. b.

autres peuples leurs voisins, [* entre lesquels] 'Vopisque nomme les Marcomans, & Dexipe les Juthonges,[a] qui estoient la nation des Allemans la plus proche de la Rhecie & de l'Italie.[b] Et aussi ce fut dans l'Italie que ces peuples prirent la resolution de venir tout droit. Aurelien averti de leur marche, laissa de bonnes garnisons dans la Pannonie, & s'en vint les combatre [apparemment dans la Vindelicie,] qui comprend aujourd'hui la Baviere & une partie de la Souabe.] 'Il les trouva divisez en deux corps; ce qui luy donna moyen de les vaincre * vers le Danube dans un grand combat. 'Il en tua encore beaucoup lorsqu'ils voulurent repasser la riviere; '& empeschant les autres de la passer pour s'en retourner en leurs pays, il les enferma dans les terres des Romains, en sorte qu'ils se trouverent reduits à manquer presque de vivres, & à d'autres incommoditez.

* NOTE 4. — b| Dexi. leg. p. 7. 9. c. — NOTE 5. — Dexi. leg. p. 7. — p. 11. c. d.

p. 7. 'Ils deputerent pour demander la paix, avec ordre à leurs ambassadeurs de ne pas paroistre étonnez ni abatus, afin d'obtenir des conditions plus avantageuses. Aurelien remit leur audience au lendemain, auquel il fit ranger toutes ses troupes en bataille; puis il vint revétu de sa pourpre s'asseoir sur un tribunal fort elevé, avec tous les officiers & tous ceux qui avoient esté en charge, rangez à cheval en demi cercle autour de luy: & derriere luy estoient les aigles d'or des legions, les images du Prince qu'on portoit à la teste des troupes, avec les noms de toutes les compagnies écrites en lettres d'or; & tout cela estoit elevé sur des piques couvertes d'argent.

p. 8. a.

a. 'Aurelien avoit dessein d'étonner par cette magnificence les deputez des Juthonges: '& en effet ils demeurerent quelque temps en silence, & comme interdits. Cependant quand Aurelien les eut exhorté à parler, ils dirent par un interprete, 'Qu'ils venoient demander la paix, non comme vaincus, mais parcequ'ils se souvenoient toujours de leur ancienne alliance avec les Romains; Qu'ils aimoient la paix, & qu'ils croyoient que les Romains la souhaitoient aussibien qu'eux; 'Que dans la guerre le vaincu devenoit bientost le vainqueur, & qu'une bataille perdue par surprise, n'estoit propre que pour les faire agir avec plus de precaution & de prudence, & leur faire remporter ensuite une victoire plus glorieuse; 'Qu'ils avoient quarante mille chevaux de la seule nation des Juthonges, tres estimée pour la cavalerie, & une fois autant d'hommes de pié; Que l'Italie qu'ils avoient courue presque toute entiere [sous Gallien,] connoissoit assez leur valeur; 'Qu'ainsi il estoit de l'interest des Romains

b. — b. c. d. — p. 9. b. c. — p. 8. c. — p. 9. c.

d'aimer mieux les avoir pour alliez que pour ennemis; & que de leur part ils y estoient tres disposez, pourvû qu'on leur donnast les presens ordinaires, & la mesme quantité d'or & d'argent qu'on avoit accoutumé de leur donner avant que la paix eust esté rompue.

'Aurelien leur répondit par un grand discours,[a] dont la conclusion fut, Que puisqu'ils avoient violé les traitez sans aucun sujet, par le seul desir de piller, ils estoient indignes de demander des graces & des presens; '& que dans l'état où ils estoient, c'estoit à eux à recevoir la loy du victorieux, & non pas à la luy donner; 'Qu'ils pouvoient s'informer de ce qui estoit arrivé [sous Claude] à 300 mille" Gots, qui s'estoient jettez sur les costes de l'Europe & de l'Asie, & voir par là ce qu'ils devoient attendre eux mesmes, 'parceque les Romains ne seroient pas satisfaits qu'ils n'eussent passé le Danube, & qu'ils ne les eussent punis dans leur pays mesme, comme leur infidelité le meritoit.

'Ce discours effraya fort les deputez, & ne voyant aucune esperance de paix, ils s'en retournerent porter cette triste nouvelle à leurs gents.

p. 9.11. | a p. 11. a. b. | c. d. | p. 10. d. | Ζευθῶν. | p. 11. a. | p. 12. a.



ARTICLE III.

Les Allemans entrent en Italie, défont Aurelien, & sont ensuite défaits.

[QUELQUE puissant & quelque grand capitaine que fust Aurelien, il eprouva bientost la vérité de ce que les barbares luy avoient dit: & les vaincus devinrent en peu de temps les victorieux.] 'Car Aurelien ayant plus de soin de leur couper la retraite, que de les attaquer de front pour les empescher de s'avancer vers l'Italie, ils s'echaperent [du lieu où il croyoit les tenir enfermez:] & durant qu'il songeoit à les suivre avec son armée plus pesante que la leur,] ils prirent le devant, entrerent en Italie, & firent de grands ravages autour de Milan. Cela jetta une étrange consternation dans Rome, '& y causa mesme plusieurs séditions. 'Ulpius Syllanus" chef du Senat, proposa de consulter les livres de la Sibylle, à quoy d'autres s'opposerent hautement par une raison pleine de flaterie [& d'impieté.] Car ils disoient que l'Empereur estoit assez puissant pour remedier aux maux qu'on craignoit, sans qu'il fust besoin de recourir au ciel: comme si, dit un payen, l'Empereur mesme n'eust pas fait profession d'adorer les dieux, & d'esperer la victoire de leur

Aurel. v. p. 215. a. | p. 215. a|216. b. | *prima sententia.* | p. 215. b. c.

puissance. [Car si l'idolatrie est un crime, l'atheïsme en est encore un plus grand.]

a. 'Aurelien suivoit en queue les ennemis, qui [s'avançoient toujours, &] 'estoient déja arrivez auprés de Plaisance [sur le Po.] (p. 216. a.) Il vouloit les combatre tous ensemble avec toutes ses forces, [pour en délivrer plustost l'Italie.] Ils n'oserent s'y hazarder: mais s'estant cachez dans une forest, ils l'attaquerent un soir, & le battirent tellement, qu'on pretend que cette perte estoit capable de ruiner entierement l'Empire.

p. 215. d. e. [Ce fut apparemment aprés cette bataille,]'qu'Aurelien reconnoissant qu'un homme ne doit pas rougir de recourir à la puissance divine, [& n'estant pas assez heureux pour connoistre le vray Dieu,] implora le secours de ceux qu'il croyoit estre tels. Il manda au Senat qu'il s'étonnoit qu'on fist si longtemps difficulté de consulter les Sibylles, Comme si, dit il, vous estiez dans une Eglise des Chrétiens. Il demande donc qu'on les consulte, & qu'on fasse tout ce qu'il faudra, promettant de fournir tous les frais nécessaires, toutes les victimes, & des captifs de quelque nation que ce fust; [d'où nous apprenons que malgré les ordonnances "d'Adrien, & toutes les loix de l'humanité, les Romains n'avoient point encore renoncé absolument à ces sacrifices barbares, où les démons se faisoient immoler des hommes.] V. Adrien § 16.

b. 'Fulvius Sabinus Preteur, au defaut des Consuls,] "mit la chose en déliberation dans le Senat l'onzieme jour de l'année [suivante,] '& elle fut enfin conclue. On consulta les Sibylles avec grande solennité, & l'on fit ensuite plusieurs ceremonies, ou plutost plusieurs operations magiques, par lesquelles on s'imagina avoir arresté le progrés & la marche des ennemis. (L'AN 271.) (a. d; 216. a | n. S. p. 363. 1.)

Vict. epi. 'Ce qu'il y a d'effectif, c'est que les ennemis s'avancerenr [au moins] jusqu'à Fano [dans l'Ombrie.] 'Mais comme ils ne se tenoient pas serrez, Aurelien eut moyen de les battre plusieurs fois, & de les tuer tous enfin, selon Vopisque. 'Il les défit trois fois dans l'Italie, auprés de Fano, auprés de Plaisance, & enfin dans les campagnes de Pavie. 'On voit encore à Pesaro [pres de Fano,] un monument dressé par ceux de cette ville à la victoire d'Aurelien. (Aurel. v. p. 215. a.) (Vict epi.) (Grut. p. 276. 3.)



ARTICLE IV.

Les Vandales sont défaits: Aurelien fait mourir diverses personnes, & rebastit les murailles de Rome.

L'AN DE JESUS-CHRIST 271, D'AURELIEN 1, 2.

'*L. Domitius Aurelianus Aug. & M.* ou *Numerius Ceionius Virius Bassus, Consuls.* Idat; Buch. &c; Nor. ep. cons. p. 148. 149.

[SAINT Prosper, suivi par Victorius & Cassiodore, met Valerien au lieu d'Aurelien. Mais outre l'autorité des autres fastes, c'estoit une coutume presque sans exception, que les Empereurs prenoient le Consulat ordinaire l'année d'aprés leur election.] 'Les fastes de Theon & d'Heraclius marquent positivement que le Consul Aurelien estoit Empereur. [Ce qui embarasse bien davantage, c'est" qu'Aurelien ayant esté designé des l'an 258 pour estre Consul peu de temps aprés, neanmoins "les fastes & presque toutes les inscriptions, ne content le Consulat qu'il eut cette année que pour le premier, de quoy il est assez difficile de voir la raison.] 'Bassus estoit apparemment hors de Rome au commencement de cette année, aussibien qu'Aurelien. 'Les fastes d'Heraclius [seuls] le marquent Consul pour la seconde fois. [a] Postumius Varus fut Prefet de Rome sous ces Consuls.

Cyp. dis. ap. p. 101. 117. — V. Valerien §5. — Ibid note 7. — Aurel. v. p. 215. b. — Cyp. dis. ap. p. 117. — a Buch. p. 236.

'La fin de la guerre des Juthonges & des Marcomans appartient, comme nous avons dit, à ce Consulat & à l'an 271.[Mais il n'estoit pas à propos d'en interrompre la suite. Aurelien poursuivit apparemment ces barbares jusques audelà des Alpes, & fut obligé d'y demeurer encore quelque temps pour y combattre les Vandales qui avoient aussi passé le Danube,] 'conduits par deux de leurs Rois, & par plusieurs autres Princes.[b] Il les vainquit, & ils furent obligez de luy envoyer demander la paix, de quoy il eut bien de la joie. 'Aprés qu'on eut bien discuté toutes choses, le lendemain Aurelien fit assembler les soldats pour savoir s'ils aimoient mieux la paix ou la guerre. Ils témoignerent par leurs cris qu'ils trouvoient plus de sureté à se contenter de l'avantage qu'on avoit eu, & qu'ils souhaitoient tous la fin de la guerre. 'Ainsi les deux Rois & les autres Princes le vinrent trouver, comme on le leur avoit ordonné, donnerent en ostage les enfans des deux Rois, & plusieurs autres de la premiere qualité: & par ce moyen on leur accorda la paix. On en prit

Aurel. v. p. 215. b. — Dexi. leg. p. 22. b. — b al Pet. leg. p. 25. 26. — Dexi. p. 22. a. b. — b. c.

deux mille pour servir dans l'armée, & on renvoya le reste en leur pays, en leur fournissant des vivres jusqu'au Danube. 'Il y en eut seulement cinq cens, qui s'estant écartez pour piller, furent tuez par le commandant des troupes étrangeres: & leur chef qui avoit consenti à ces pilleries, fut percé à coups de traits par ordre du Roy [des Vandales.]

c. d.

d.

'Aurelien envoya ensuite en Italie la plus grande partie de ses troupes, & les y suivit peu de jours aprés, avec sa maison, les gardes, les deux mille Vandales, & les ostages. Il y vint en grande diligence, parceque les Juthonges y faisoient une nouvelle incursion, [qui apparemment n'eut pas grande suite; au moins l'histoire ne nous en apprend aucune.]

Aurel. v. p. 216. b.

'Quand ces guerres furent terminées, Aurelien revint à Rome, plein de colere à cause des seditions qui s'y estoient elevées; & il les punit avec une rigueur qui fit beaucoup de tort à l'estime qu'on avoit pour luy. Il fit mourir non seulement les auteurs des seditions, mais encore quelques Senateurs des plus qualifiez, pour des choses qu'un Prince plus doux auroit negligées, ou sur la deposition d'un seul témoin, quelquefois indigne d'estre ecouté: de sorte qu'au lieu de l'aimer, on commença à le craindre, & à dire mesme qu'il le falloit assassiner. 'Julien l'apostat l'accuse d'avoir osté la vie injustement à bien des personnes, '& Ammien écrit que sa cruauté se debordoit comme un torrent sur les riches, sous pretexte de remplir l'Epargne, epuisée par les folies de Gallien & par les autres malheurs de l'Etat, sans songer qu'il y a bien des choses qu'il ne faut pas faire quoiqu'on le puisse.

Juli. cæs. p. 16.

Amm. l. 30. p. 431. a

'Zosime dit que plusieurs Senateurs furent accusez & executez en ce temps-ci, comme complices d'une conspiration contre l'Empereur, '& qu'on fit aussi mourir avec beaucoup de precipitation Epitime, Urbain, & Domitien, qu'on soupçonnoit de former un soulevement. 'Il y avoit sous Gallien un Domitien grand capitaine, qui se faisoit descendre de l'Empereur Domitien, & de Domicille [ou plutost Domitille niece de ce prince, mariée au Consul Flavius Clemens.] 'On pretend que c'est un "Domitius Domitianus qui prend le nom d'Auguste dans quelques medailles. On y ajoute qu'il prit la pourpre en Egypte dont il estoit gouverneur sous Aurelien: [mais [1] je n'en voy pas les preuves. Il est certain au moins qu'Aurelien n'avoit rien en

Zos. l. 1. p. 655. b.

c.

Trig. ty. c. 11. p. 191. b.

Bir. p. 408| Spanh. l. 7. p. 599.

Note 6.

1.

1. Je ne sçay si ce ne seroit point à cause d'ALE qu'on trouve sur ses medailles, & qu'on peut croire marquer la ville d'Alexandrie. Il y a aussi un Γ. Est-ce qu'il auroit regné trois ans?

l'an

l'an 271 dans l'Egypte :] '& l'histoire assure qu'elle obeïssoit alors à Zenobie. Zos l. 1. p. 655 c.

'Aurelien prit en ce temps-ci, avec le conseil du Senat, la resolution de rebastir les murailles de Rome, [tellement ruinées, que] Zosime dit qu'il n'y en avoit point dutout. 'Cet ouvrage fut commencé cette année, comme Idace nous en assure, [quoique la chronique d'Eusebe & celle d'Alexandrie le mettent deux ans plustard. 'Mais il ne fut achevé que sous Probe, selon Zosime. 'L'on y travailloit mesme peuteſtre encore sous Diocletien, vers l'an 287, comme on le lit dans les actes de Saint Sebastien. 'Aurelien étendit aussi les murailles de la ville, ensorte qu'elles enfermoient une étendue de pres de "20 lieues : & il les fit tres fortes. Aurel. v. p. 216. c | Zos. l. 1. p. 655. b. Idat. Zos. p. 655. b. Boll. 20. jan. p. 278. § 84. Aurel v. p. 216. c | 221. b | n. S. p. 364. 2 | Aur. Vict. epi | Eutr. 50 milles.

ARTICLE V.

De Zenobie Reine de l'Orient.

L'AN DE JESUS-CHRIST 272, D'AURELIEN 2, 3.

'*Quietus, & Voldumianus, Consuls.* Idat | Buch. &c.

'QUIETUS est marqué Consul pour la seconde fois [dans la chronique d'Alexandrie &] dans les fastes d'Heraclius, qui l'appellent Quintus, aussibien que ceux de Theon. Le nom extraordinaire de son collegue est encore [plus souvent] corrompu de plusieurs manieres. 'Flavius Antiochianus est marqué Prefet de Rome sous ce Consulat, aussibien qu'en 269. & 270. Cyp. dis. ap. p. 101. 117. Buch. p. 236.

'Aprés qu'Aurelien eut reglé ce qui regardoit la Pannonie, & l'Italie, la closture de Rome, & les autres affaires de la ville, il partit pour aller en Orient contre Zenobie, dont S. Jerome marque la défaite "sur cette année. [Cette femme, l'une des plus illustres que l'histoire nous ait fait connoistre,] 'est nommée dans quelques medailles que nous en avons encore, Septimia Zenobia, [comme si sa famille eust eu quelque alliance avec celle de Severe.] 'Elle n'estoit pas neanmoins Romaine, mais elle se pretendoit descendue des Cleopatres & des Ptolomées,[a] & passoit pour la plus noble & la plus belle de toutes les dames de l'Orient. Zos. l. 1. p. 655. c | Aurel. v. p. 216. c. d. NOTE 7. Bir. p. 385 | Spanh. l. 7. p. 637. Trig. ty. c. 26. 29. p. 197. c | 198. d. a c. 14. p. 192. e

'Elle avoit esté elevée dans les travaux de la chasse : aussi elle alloit ordinairement à cheval : & souvent mesme elle faisoit pres de deux lieues à pié avec les troupes. [Elle n'ignoroit pas pour cela les belles lettres. Car] 'elle savoit parfaitement l'egyptien, c. 29. p. 159. c. d.

entendoit fort bien le grec, & eust pu mesme parler latin, si elle l'eust osé, dit un auteur, [parceque cette langue estoit rare dans l'Orient.] Elle savoit si bien l'histoire de l'Orient & de l'Egypte, qu'on pretend mesme qu'elle en a composé un abregé. 'Elle eut pour maistre de la langue greque le celebre sophiste Longin, [dont nous parlerons plus amplement dans la suite.] 'Saint Athanase dit qu'elle estoit Juive, [de religion sans doute ;][a] ce qu'Abulfaraje écrit aprés luy : [b] mais au moins elle suivoit beaucoup les sentimens des Juifs : & on pretend que ce fut à cause d'elle que Paul de Samosates Evesque d'Antioche, 'duquel elle estoit protectrice, 'tomba dans l'heresie d'Artemon, [dont les sentimens touchant J. C. approchoient fort de ceux de la synagogue.

Aurel. v. p. 219. b. — Ath. sol. p. 857. d. — a Abulf. p. 81. — b Thdrt h. l. 2. p. 222. c. — Ath. p. 857. d. — Thdrt p. 222. c.

Elle epousa le celebre Odenat Roy de Palmyre, & "enfin Empereur des Romains ; ce qui luy donna à elle mesme le titre d'Auguste.] 'On pretend qu'elle eut grande part aux victoires de ce prince,[c] ayant, selon quelques uns, autant & plus de cœur que luy. 'Aurelien assure qu'elle estoit tres prudente dans le conseil,[1] ferme dans ce qu'elle avoit resolu, tres grave avec les soldats, liberale quand il y avoit raison de l'estre. Elle estoit inexorable quand il falloit user de severité, '& sembloit aller jusqu'à la cruauté des tyrans. Mais elle avoit aussi toute la bonté des meilleurs Princes quand il y avoit lieu d'user d'indulgence. 'Elle estoit magnifique dans tout son exterieur, & faisoit des festins splendides comme les Empereurs Romains : '& avec cela elle ne laissoit pas dans son ordinaire d'estre fort sobre. 'Sa chasteté estoit si grande, qu'elle n'usoit mesme de la liberté que luy donnoit le mariage, qu'autant qu'il estoit necessaire pour avoir des enfans. 'L'histoire marque qu'elle en eut trois, "Herennien, Timolaüs, '& Vaballath.

V. Gallien § 13. — Trig. ty. c. 29. p. 198. c. — c c. 14. p. 192. c. — c. 29. p. 198. c. — 1. — p. 199. e. — b. — c. — b. — c. 26. p. 197. d. — V. Gallien § 15. — Aurel. v. p. 221. e | n. 5. p. 386. 2. b.

[Parmi tant de grandes qualitez qui l'elevoient audessus du commun des hommes, elle n'estoit pas exemte des vices des femmes.] 'Elle imitoit le luxe des Perses, & vouloit qu'on l'adorast comme leurs Rois, [c'est à dire qu'on se prosternast devant elle.] 'Elle faisoit quelquefois des excés de vin, par une sotte vanité de l'emporter sur les hommes. 'On pretend que quoiqu'elle ne plaignist pas l'argent dans les occasions importantes, elle le menageoit neanmoins avec un soin qui alloit mesme audelà de l'epargne ordinaire à son sexe ; ce qui faisoit juger qu'elle estoit naturellement avare. [Mais ce qui est plus fascheux,]'c'est que

Trig. ty. c. 29. p. 199. a. — c. — e | n. 5. p. 3. n. 2. f. — c. 15. 16. p. 139. b. c.

1. *Quam constans in dispositionibus.*

V. Gallien § 15. Odenat ayant un fils d'une premiere femme, qu'il aimoit extremement, elle en conceut, dit-on, une telle jalousie,"qu'elle fit mourir & le fils, & mesme le pere [en l'an 267.]

'Aprés la mort de son mari, elle fit revétir ses [trois] fils des ornemens imperiaux, 'elle leur fit prendre le titre d'Augustes, comme on le voit sur leurs medailles.[a] Elle vouloit qu'ils assistassent aux assemblées publiques avec la pourpre : [& c'estoit sans doute en qualité d'Empereurs Romains,]'qu'elle vouloit qu'ils parlassent toujours en latin, & non en grec.'Mais comme ils estoient encore fort jeunes, c'estoit elle mesme qui gouvernoit sous leur nom, 'en prenant le titre de Reine de l'Orient. [b] Elle portoit l'habit imperial, auquel elle ajouta le diademe; [c] & l'on mettoit les annees de son regne sur ses medailles.[d] Elle se maintint en cet état durant cinq [ou six] ans sous Gallien, Claude, & Aurelien, [e] s'acquittant fort bien & avec un courage d'homme, de tout ce qu'auroit pu faire un grand Prince.[f] La défaite d'Heraclien General de Gallien, assura sa domination; de sorte qu'elle demeura deslors maistresse de la plus grande partie de l'Orient.'Elle y ajouta"l'Egypte durant que Claude estoit occupé à vaincre les Gots.[g] Elle sceut si bien se conduire avec les Princes de l'Orient, & s'en faire craindre, que ni les Arabes, ni les Sarrazins, ni les Armeniens, n'oserent branler contre elle. Ainsi elle conserva fort bien toutes les provinces de l'Orient : '& tous les peuples étrangers de ces quartiers là furent pour elle dans la guerre que luy fit Aurelien.[h] Elle fit bastir dans un pays desert une ville,"à qui elle donna son nom.

(Left margin: V. Claude II. — Zenobia.)

(Right margin: c. 26. p. 197. d. e. — Goltz. p. 116. e. f. — a Trig. ty. c. 26. p. 197. e. — c. 29. p. 199. a. — p. 198. d | c. 26. p. 197. d. e. — Aurel. v. p. 218. c. — b Trig. ty. c. 29. p. 198. d. — c Bir. p. 385. — d Trig. ty. c. 29. p. 198. d. — e p. 180. c | 158. d. — f Gall. v. p. 180. 181. — Zos. l. 1. p. 653. 654. — g Trig. ty. c. 29. p. 198. 199. — Aurel. v. p. 218. c. — h Proc. b. Pers. l. 2. c. 5. p. 197. c. d.)

'Lorsqu'Aurelien fut fait Empereur, elle ne se contenta pas de posseder l'Egypte, la Syrie avec toutes ses dependances, & une partie de l'Asie mineure jusqu'à Tyanes & à Ancyre mesme; elle voulut encore se rendre maistresse de Calcedoine & de toute la Bithynie. Zosime dit que ceux du pays sachant qu'Aurelien regnoit, rejetterent son autorité.'Mais il semble selon Vopisque, qu'ils luy obeïrent jusqu'à ce qu'Aurelien y fust arrivé.

(Right margin: Zos. l. 1. p. 655. c. — Aurel. v. p. 215. d.)

ARTICLE VI.

Aurelien défait les Gots, entre en Asie, & prend Tyanes.

'AURELIEN avant que de passer en Orient pour combatre Zenobie, acheva en chemin, selon son historien, plusieurs autres grandes guerres. Le jeune Victor parle d'un Septimius

(Right margin: Aurel. v. p. 216. d.)

qui fut declaré de son temps Empereur dans la Dalmacie, mais qui fut aussitost tué par les siens. [Que si Aurelien n'eut pas à le combatre, il ne manqua pas neanmoins d'ennemis:] 'd. & il vainquit divers barbares qu'il rencontra dans l'Illyrie & dans la Thrace. 'p. 223. b. Entre les eloges qu'on luy a donnez, on marque que sous luy l'Illyrie a esté recouvrée, & la Thrace rendue à l'Empire.

'p. 216. d. Il passa mesme audelà du Danube, & y tua Cannabaud chef des Gots, avec cinq mille hommes de ses gents. [C'est apparemment] 'p. 220. b. ce Roy des Gots sur qui on dit qu'il prit un char trainé par quatre cerfs, dont il se servit [l'année suivante] à son triomphe. 'c. d. Il prit aussi dans la guerre contre les Gots dix femmes qui combatoient habillées en hommes: & il y en avoit eu plusieurs autres de tuées. 'Bonos. v. p. 247. d. e. Dans une lettre à Gallonius Avitus Lieutenant de la Thrace, il parle de quelques dames ou demoiselles de qualité de la nation des Gots, qu'il avoit envoyées à Perinthe pour y estre entretenus non chacune en son particulier, mais "plusieurs ensemble afin que cela coutast moins. sept. Il maria une de ces demoiselles nommée Hunile, qui estoit de sang royal, à Bonose l'un de ses officiers, 'b. c. qui savoit fort bien enivrer les autres sans s'enivrer luy mesme, quoiqu'il bust encore plus qu'eux, & qui tiroit ainsi d'eux tous leurs secrets. 'd. Aussi on écrit qu'Aurelien luy fit exprés epouser Hunile, pour savoir de luy [des parens de sa femme,] tout ce qui se passeroit dans leur nation. Eutrope releve le courage avec lequel Aurelien défit lés Gots: [mais on ne voit pas bien si c'estoit estant Empereur, ou auparavant.]

'Aurel. v. p. 216. d. Aprés la défaite de Cannabaud, Aurelien vint à Byzance, & [passant le détroit du Bosphore,] il entra dans la Bithynie, qui se soumit à luy sans combat. Il paroist que le reste fit plus de resistance; 'Zos. l. 1. p. 655. d. ce qui ne l'empescha pas de se rendre maistre d'Ancyre. 'Aurel. v. p. 216. 217. Tyanes [dans la Cappadoce] luy ferma les portes; & son armée l'attaqua avec d'autant plus d'effort, qu'elle esperoit s'enrichir de ses depouilles. Heraclammon l'un des habitans, croyant ne pouvoir echaper qu'en trahissant ses citoyens, se rendit dans son camp, & luy montra un endroit par lequel il pouvoit entrer dans la ville. Il se servit fort bien de cet avis: mais contre l'attente de tout le monde, il pardonna à tous les autres, & fit tuer le seul Heraclammon, ou fut bien aise que les soldats le tuassent, ne pouvant, comme il dit, aimer un traitre, ni esperer qu'il luy seroit fidele aprés avoir esté infidele à sa pa-

trie. Il rendit ses biens à ses enfans, depeur qu'on ne crust qu'il l'avoit fait mourir pour avoir ses richesses qui estoient grandes. 'Vopisque dit que lorsqu'il vit d'abord que ceux de Tyanes luy fermoient les portes, il protesta qu'il n'y laisseroit pas un chien: mais qu'il s'estoit adouci sur ce que [le magicien] Apollone originaire de Tyanes, [celebre sous Domitien,] & dont quelques payens faisoient encore alors un dieu, luy estoit apparu en songe, & luy avoit dit que s'il vouloit vaincre, il falloit qu'il agist avec douceur, surtout à l'égard de ses citoyens. Il promit à l'heure mesme, dit Vopisque, de bastir un temple à Apollone; & quand la ville eut esté prise, comme les soldats en demandoient le saccagement, en le faisant ressouvenir de ce qu'il avoit dit, il leur répondit qu'ils pouvoient tuer tous les chiens: & cette réponse fut receue avec joie des soldats mesmes, quoique si peu favorable à leur avarice. p. 216. 217.



ARTICLE VII.

Aurelien défait Zenobie à Immes, à Daphné, & à Emese; entre dans Antioche, & met le siege devant Palmyre.

'APRES la prise de Tyanes, tout se rendit jusqu'à Antioche, 'dont Aurelien demeura maistre selon Vopisque, aprés un petit combat donné à Daphné. [Mais les autres ne rapportent pas la chose en la mesme maniere.] 'Zosime dit que Zenobie estoit dans Antioche avec de grandes forces, [qu'elle fit avancer jusqu'à] 'un lieu nommé Immes, peu eloigné de la ville selon quelques uns: [a] car d'autres y mettent 'onze grandes lieues. [b] Ce fut là que se donna la bataille [c] le long de la riviere d'Oronte. [d] Zenobie avoit un grand nombre de gents de trait, & sa cavalerie armée de toutes pieces, estoit plus forte que celle d'Aurelien. [e] C'est pourquoi il commanda à la sienne de reculer, jusques à ce que les Palmyreniens, (c'est ainsi qu'on nommoit les troupes de Zenobie,) fussent hors d'haleine par la pesanteur de leurs armes. La chose réussit. Car les Palmyreniens s'estant bientost lassez à poursuivre les Romains, ceux-ci qui estoient encore frais, tournerent bride, fondirent sur eux, & en firent un grand carnage. 'S. Jerome marque que Pompeien " officier d'Aurelien, se signala beaucoup en cette bataille. On le surnommoit le François; 'ce qui donne quelque lieu de croire qu'il estoit François de nation, [quoique le nom de Pompeien soit tout Romain.]

Zos. l. 1. p. 655 d. Aurel. v. p. 217. d. Zos. p. 655 d. 33 milles. Fest. Hier. chr. n. p. 239. 1| Sync. p. 385. a| Eutr. a Aurel. n. S. p. 368. 2. a. b Fest. &c. c Zos. p. 655. d. d Fest. e Zos. p. 655. 656. &c. Hier. chr. Vales. r. Fr. l. 2. p. 6. f.

Zos. p. 656. a. b. 'Les Palmyreniens obligez de fuir, tournerent tous du costé d'Antioche. Mais craignant qu'on ne les y receust pas, ou qu'on ne les y mist en pieces si on savoit leur deroute, Zabdas leur chef prit un homme qui ressembloit assez à Aurelien, & fit dire que c'estoit l'Empereur mesme qu'il emmenoit prisonnier. Cependant des la nuit suivante il se retira avec Zenobie & ce qui restoit de troupes, & s'en alla à Emese. Aurelien arriva aussitost aprés à Antioche, où on le receut avec joie. Plusieurs des habitans s'estoient neanmoins retirez, depeur d'estre punis pour

c. d| Aurel. v. p. 217. d. avoir favorisé Zenobie. 'Pour les rappeller, Aurelien fit publier partout un pardon general : & cette douceur qui ne luy estoit pas ordinaire, fit revenir tout le monde.

Zos. l. 1. p. 656. 657. 'Aprés avoir reglé toutes choses dans Antioche, il marcha droit à Emese. Il rencontra auprés de Daphné quelques troupes de Palmyreniens, qui s'estoient saisies d'une hauteur pour luy disputer le passage. Mais "il les poussa, les défit, & en tua un grand nombre ; ce qui luy rendit le chemin libre jusqu'à Emese ; &c. ceux d'Apamée, de Larisse, & d'Arethuse luy ayant ouvert les portes. Il trouva les Palmyreniens campez auprés d'Emese " au &c. nombre de soixante & dix mille hommes, 'avec Zabas [ou Zabdas] leur chef. Il donna neanmoins la bataille, qui d'abord ne luy fut pas favorable ; & sa cavalerie fut mise en deroute. Mais durant que celle des Palmyreniens la poursuivoit, son infanterie donna par le costé qu'elle trouva denué de cavalerie, " & &c. emporta ainsi la victoire. Vopisque dit qu'il fut assisté par la forme divine du dieu Heliogabale " ou Elagabal, [fort reveré V. Heliogabale. dans Emese,] '& ce pretendu dieu n'avoit point d'autre forme que celle d'une roche.

p. 657| Aurel. v. p. 217. e. (margin note beside "nombre de soixante…")

Her. l. 5. p. 533. a. (margin note beside "dans Emese")

Zos. l. 1. p. 657. 658. 'Zenobie perdit beaucoup de monde à cette bataille : & comme d'ailleurs ceux d'Emese avoient plus d'inclination pour les Romains, le seul parti qu'elle eut à prendre, fut de s'aller renfermer dans Palmyre. Ainsi Aurelien entra sans peine dans Emese, où il trouva encore bien des richesses que Zenobie n'a-

Aurel. v. p. 217. e. voit pas pu emporter. 'Il alla faire ses prieres au temple d'Ela-

a p. 218. a| Zos. p. 658. b. gabal, à qui il bastit [depuis] un autre temple. a Car pour lors il ne songeoit qu'à poursuivre Zenobie, & à l'aller promptement

Aurel. v. p. 218. a. assieger dans Palmyre. 'Il fut attaqué en chemin par les voleurs de Syrie [nommez communement Beduins,] qui battirent souvent ses troupes, & l'incommoderent extremement.

3. Reg. 9. v. 18| 2. Paral. 8. v. 4. b Jos. ant. l. 8. c. 2. p. 268. f. [Il arriva enfin devant Palmyre,] 'que l'Ecriture nous apprend avoir esté bastie par Salomon dans les solitudes [b] de la

Syrie : Joseph dit qu'il la bastit, parceque c'estoit le seul endroit de ces deserts où l'on trouvast des sources & des puits. Elle estoit à une journée de l'Euphrate, 'dans un terroir tres fertile. [a] Le texte hebreu l'appelle Thademor [b] ou Thamar ; & ce nom qui signifie une palme, [c] est celui que les Syriens luy donnoient encore du temps de Joseph : mais les Grecs & les Latins l'appellent Palmyre.[d] Elle porte aujourd'hui le nom de Faid.[e] Comme elle estoit entre les Romains & les Perses, elle s'enrichissoit par le commerce des uns & des autres : & aussi dans les guerres de ces deux nations, "c'estoit toujours la premiere dont chacun taschoit de se saisir. Elle passoit pour une ville celebre du temps de Vespasien, '& Adrien l'ayant rétablie, elle prit le nom d'Adrianople, 'ce qu'on croit trouver dans une inscription de l'an 236, faite en l'honneur d'Aglibol & de Malacbel, deux idoles que les payens y adoroient, '& que quelques uns pretendent estre le soleil & la lune.'Cette ville estoit du temps d'Alexandre Severe au moins une colonie Romaine, comprise dans la province de Phenicie.

Plin. l. 5. c. 25. p. 104. a 2. Paral. 8. v. 4|3. Reg 9. v. 18. Hier. in Ez. c. 47. p. 562. c. b Jos. p. 268. g. c Lubi. in Usser. d Usser. e Plin l. 5. c. 25. p. 104. primautrimque cura. Steph. p. 522. Nor epo. p. 104. 105. Spon, p. 2. Digest. 50 t. 15. l. 1. p. 1921|Nor. epo. p. 103.

'Zenobie avoit eu soin de la bien pourvoir de fleches, de traits, de pierres, de machines, & generalement de tout ce qui estoit necessaire pour la guerre. Il y avoit mesme des instrumens pour lancer du feu sur les ennemis. Outre cela elle attendoit du secours des Perses, des Armeniens, & des Sarrazins : [& ce qui estoit encore plus considerable,] 'il estoit fort difficile que les assiegeans trouvassent de quoy subsister, [à cause des deserts & des sables dont la ville estoit environnée.] 'Aussi les habitans se persuadoient qu'elle estoit hors d'état d'estre jamais prise. [Mais il eust esté honteux à Aurelien de ne pouvoir soumettre une femme,] '& il esperoit que la prise de Palmyre seroit la fin de ses travaux. [Il l'attaqua donc de toutes ses forces,] [f] après avoir donné ordre que les peuples voisins luy apportassent des vivres. [Nous ne savons pas quand commença le siege ; mais il ne peut avoir fini qu'en l'an 273,] 'puisque Vaballath fils de Zenobie, porta plus de six ans le titre d'Auguste [depuis qu'Odenat eut esté tué en l'an 267. Ainsi nous remettrons l'histoire de ce siege à l'année suivante.

Aurel. v. p. 218. a. Zos. l. 1. p. 658. a. b. Aurel. v. p. 218. a. f Zos. p. 658. b. Goltz p. 116. f.

Pendant qu'Aurelien combatoit Zenobie dans la Syrie,] 'Probe qui regna quelque temps aprés, faisoit la mesme chose dans l'Egypte. Il gagna un premier combat, en perdit un second où il fut presque pris. Mais enfin ayant rétabli ses forces, il reduisit entierement l'Egypte, & mesme une partie de l'Orient sous l'obeïssance d'Aurelien.

Prob. v. p. 236. c.



ARTICLE VIII.

Zenobie est prise ; Palmyre se rend.

L'AN DE JESUS-CHRIST 273, D'AURELIEN 3, 4.

Tacitus, & [1] Placidianus, Consuls.

Idat. &c. Onu. p. 256. c.

ONUPHRE dit que "ce Tacite est celui qui fut elu Empereur aprés la mort d'Aurelien, & que l'autre est un M. Mœcius Memmius Furius Balburius Cæcilianus Placidus, dont il promet de donner peu aprés une inscription, [que je ne trouve point, si ce n'est celle] 'qu'il met sur l'an 343, pour Placide qui fut Consul en cette année là : & les titres qui y sont donnez à ce Placide, [conviennent assurément mieux au temps de Constance, qu'à celui d'Aurelien.] Calvisius raporte encore à Placidien 'ce que dit Vopisque de la folle magnificence de Furius Placidus dans son Consulat. [Mais sans parler de la difference des noms, ce que dit Vopisque paroist posterieur à ce temps-ci.] 'Ce Consulat manque tout à fait dans les fastes de Theon. [a] Furius Orfitus fut Prefet de Rome en cette année & en la suivante.

(Marginal notes: V. Tacite 1. — p. 292. b. — Aurel. v. p. 214. b. — Cyp. dif. ap. p. 101. — a Buch. p. 236 — Onu. p. 257. a.)

[Nous avons vu sur la precedente, qu'Aurelien employoit toutes ses forces pour assieger Zenobie dans Palmyre,] '& il s'exposoit tellement dans ce siege, qu'il y fut mesme blessé d'une fleche. Zenobie s'y défendoit aussi avec [le courage d'un homme, &] la fureur d'une femme, qui esperoit peu de graces du vainqueur. 'Les assiegez se croyant imprenables, se railloient des Romains, sans epargner l'Empereur mesme : mais un de ces railleurs fut tué d'un coup de fleche que luy lança un archer, "comme il l'avoit promis à Aurelien. Cet archer estoit un Perse, & il y en avoit plusieurs de la mesme nation dans l'armée Romaine.

(Marginal notes: Aurel. v. p. 218. a. b. — Zos l. 1. p. 568. b. c. — &c.)

'Aurelien las des fatigues & de la longueur du siege, écrivit à Zenobie pour luy promettre la vie avec la conservation des droits de la ville, si elle vouloit se rendre. 'Zenobie répondit à cette lettre qui estoit greque," par un autre écrit en syriaque, extremement fiere : Ce n'est pas, luy disoit-elle, par des lettres qu'on oblige des gents à se rendre : Vous n'avez nul sujet de triompher, ayant encore à combatre les Sarrazins, les Armeniens, & les Perses. Que ferez vous contre tant d'ennemis, vous

(Marginal notes: Aurel. v. p. 218. b. — c. d. — &c.)

1. 'Cuspinien cite *Placidus* de son Anonyme. Neanmoins les editions de cet Anonyme données par Bucherius *p. 248*, & par le Cardinal Noris *p. 21*, ont *Placidien*.

(Marginal note: Cusp. p. 390. b.)

qui

» qui avez esté vaincu par des voleurs? En un mot vous savez que
» Cleopatre a mieux aimé perir que de vivre vaincue en quelque
» qualité que ce fust. Cette lettre n'étonna pas Aurelien, mais elle le piqua extremement: & il s'opiniatra plus que jamais à prendre la place.

'Les secours que Zenobie attendoit, vinrent effectivement. Mais Aurelien défit les Perses, & les empescha d'entrer dans la ville; de quoy les Romains firent une victoire importante.'Pour les Armeniens & les Sarrazins, il les obligea de gré ou de force à prendre parti dans ses troupes. Enfin il pressa tellement le siege, que Zenobie commença à craindre de ne pouvoir plus resister. 'Car les vivres mesmes qu'on croyoit devoir manquer aux assiegeans, manquoient aux assiegez. 'On crut donc qu'il falloit que Zenobie se sauvast sur des chamaux, pour aller tirer quelque puissant secours des Perses. Mais Aurelien le sceut, & sans perdre de temps, comme il estoit naturellement tres promt, il envoya les meilleurs chevaux courir aprés elle. On l'atteignit lorsqu'elle estoit déja dans le bac pour passer l'Euphrate: on l'arreste, & on la mene à Aurelien, qui en eut une joie extraordinaire: & il commença alors à se croire veritablement vainqueur, & possesseur de l'Orient. 'Il luy demanda comment elle avoit eu la hardiesse" de pretendre l'emporter sur des Empereurs Romains, à quoy elle luy répondit [avec une fierté pleine d'adresse,] que pour luy elle le regardoit veritablement comme un Empereur, mais qu'elle n'avoit jamais cru que Gallien, & les autres qui luy ressembloient, meritassent un si grand nom.

d|221. a|223. b| Aur Vict. — Aurel. v.p 218. d. — Zos. p. 658. c. — d. c|Aurel. v.p. 218. c. — Trig. ty. c. 29. p. 199. d. — *insultare.*

'La ville tenoit cependant encore, & quelques uns vouloient resister jusques au bout: mais les autres demanderent quartier; & l'ayant obtenu, ils ouvrirent les portes à Aurelien" qui pardonna à tout le peuple, mais en enleva ce semble toutes les richesses. 'Il y laissa pour gouverneur un nommé Sandarion avec six-cents archers, [& d'autres troupes.]

Zos. l. 1. p. 658. a. b. — *ἀϑῶος ἀφ.* — Aurel. v. p. 219. c.

'Il revint ensuite à Emese, où il examina ce qu'il feroit de ses prisonniers. 'Les soldats demandoient avec grand bruit la mort de Zenobie: mais il eut honte de traiter ainsi une femme,[a] surtout parcequ'elle avoit fort bien conservé les provinces contre les peuples de l'Orient. 'Il pardonna aussi à son fils [b] Vaballath, qu'on peut juger avoir vécu depuis sa défaite, puisqu'on trouve le nom d'Aurelien sur une de ses medailles. 'Pour Herennien & Timolaüs, Pollion écrit qu'on ne sçait si Aurelien les fit mourir, ou s'ils ont fini leur vie par une mort naturelle. 'Il avoit dit

Zos. p. 659. b. — Aurel. v. p. 219. b. — a Trig. ty. c. 29. p. 199. a. — Zos. p. 661. a. — b Bir. p. 385. 386. — Trig. ty. c. 26. p. 197. c. — c. 23. p. 196. d.

un peu auparavant, qu'ils furent menez en triomphe avec leur mere. [Hors cela, nous ne voyons pas de preuve qu'ils aient vécu jusqu'à la ruine de leur parti.]

Aurel. v. p. 219. b Zos. p. 659. c. a Zos. p. 661. a. 'On demeure d'accord qu'Aurelien fit executer plusieurs de ceux qui avoient pris les interests de Zenobie, [a] & qu'il n'en reserva quelques autres que pour les faire noyer dans la mer lorsqu'il passa de Calcedoine à Byzance. p. 659. b. c. 'Zosime pretend que ce fut Zenobie mesme qui se dechargea sur eux des choses dont on l'accusoit, [ce qui répondroit bien mal à cette grandeur d'ame qu'on luy attribue.] b; Aurel. v. p. 21[illegible]. 'Entre ceux qui furent executez à Emese, on regretta beaucoup Longin celebre entre les philosophes, [& plus celebre encore entre les hommes de lettres, comme nous le pourrons dire [*] en un autre endroit, où nous aurons plus de liberté d'examiner ce qui le regarde.] § 16.

ARTICLE IX.

Tous les Orientaux deputent à Aurelien: Mort de Sapor, ses successeurs: Aurelien arreste la revolte des Palmyreniens, & celle de Firmus en Egypte.

Zos. l. 1. p. 659. 660. 'ZOZIME raporte divers presages qu'il dit que les Palmyreniens avoient eus de leur ruine: [Aurelien estima tellement cette victoire,] Grut. p. 276. 5. 'qu'il ajouta à ses autres titres celui de *Palmyrenicus Maximus*, qu'on trouve dans une de ses inscriptions. Aurel. v. p. 219. c. 'Il semble qu'on luy donna encore en ce temps-ci ceux de Gothique, de Sarmatique, d'Armeniaque, de Parthique, d'Adiabenique. Grut p. 276. 7. 'Ceux d'Arabique & de Parthique se lisent dans une inscription d'Espagne. [On ne dit pas neanmoins qu'il ait eu aucune guerre contre les Princes d'Orient, que quand il defit le secours que les Perses envoyoient à Zenobie: mais cela ne produisit point de guerre entre eux,] Aurel. v. p. 220. b. 'puisqu'Aurelien accepta les presens que le Roy de Perse luy envoya. Entre ces presens on marque un chariot couvert d'or, d'argent, & de pierreries, p. 218. 219. 'avec un petit manteau [*] d'une pourpre si vive & si eclatante, que les Romains n'avoient rien qui en approchast. Sic.

p. 223. b. 220. c. 'Tous les peuples [de l'Orient & du Midi,] les Blemmyes, les Auxumites, ceux de l'Arabie heureuse, les Bactriens, les Iberiens, les Sarrazins, les Albaniens, les Armeniens, mesme les Ethiopiens, les Indiens, & les [*] Chinois, luy envoyerent par respect des deputez & des presens. Seres. p. 218. c. 'Il traita les Perses, les Arme-

niens, & les Sarrazins avec la hauteur, pour ne pas dire la fierté & l'insolence d'un victorieux, [parcequ'ils avoient favorisé Zenobie.

Le Roy de Perse qui eut à traiter avec luy, n'estoit plus]'ce Sapor qui avoit fait tant de maux aux Romains [sous Gordien & sous Valerien. Il avoit commencé à regner" en 240 ou 241,] '& il regna 31 an, selon Agathias, le Syncelle, & Abulfaraje, ou 30 ans & un mois, selon Eutyque. [Ainsi on peut mettre sa mort vers la fin de l'an 271.] [a] Il eut pour successeur son fils nommé Hormisdate par Agathias, Hormisdas par le Syncelle & par Abulfaraje, & Hormoz al Horri par Eutyque. Ils s'accordent tous à ne luy donner qu'un an de regne, hors Eutyque, qui y ajoute dix mois au lieu de dix jours marquez par Agathias. [Ainsi il faut apparemment terminer son regne & sa vie avec l'an 272.'Cet Hormisdas n'a rien fait de considerable, non plus que son successeur Vararane, 'ou Bahram comme l'appelle Eutyque, qui le fait nettement fils du precedent. Il luy donne trois ans & trois mois de regne,'au lieu qu'Agathias, le Syncelle, & Abulfaraje ne luy donnent que trois ans : [b] ce qui doit faire mettre sa mort, "& le commencement de Vararane II. son fils, [dans les premiers mois de] l'an 276. [Selon cette suite il y a apparence que ce fut Vararane I. qui envoya du secours à Zenobie]

'Aurelien après avoir pacifié l'Orient, s'en revint en Europe par Calcedoine & Byzance, menant avec luy Zenobie & son fils. [c] Il battit quelques troupes "de Carpes [qui pilloient la Thrace.] Mais il apprit en mesme temps que les Palmyreniens s'estoient revoltez, & avoient massacré le Gouverneur & la garnison qu'il y avoit mise. 'Un nommé Apsée fut auteur de cette rebellion, & [par son conseil] ils tascherent de porter Marcellin gouverneur de la Mesopotamie & de tout l'Orient, à se faire declarer Auguste. Il demanda du temps pour se resoudre, & fit la mesme réponse toutes les fois qu'on luy en parla : mais il donnoit en mesme temps avis de tout à Aurelien. 'Enfin les Palmyreniens [lassez d'attendre sa resolution,] donnerent la pourpre à un parent de Zenobie nommé Achillée par Vopisque, & Antioque par Zosime.

'Sur ces nouvelles, Aurelien sans differer revint en Syrie, & il arriva à Antioche avant qu'on sceust qu'il venoit. Il alla de là droit à Palmyre, qu'il prit sans combat. Il y tua tout, femmes, enfans, vieillars, paysans, jusqu'à ce que rassasié de sang, il ordonna à Ceionius Bassus de pardonner à ce qui pouvoit rester,

Left margin: V. Alexandre § 16. — V. Diocletien § 7. — &c.

Right margin: Agath. l. 4. p. 134. b. — b| Abulf. p. 8?| Sync. p. 361. b| Euty. p. 37?. — a Agath. p. 134 c| Abulf. p. 82 Euty. p. 384| Sync. p. 382. d.' — Agath. p. 134. d. — Euty. p. 384. — Abulf. p. 8?| Sync. p. 38? d. b Petav. rat. 2. l. 4. c. 7. p. 197. — Zos. l. 1. p. 651. a| Aurel. v. p. 219. b. — c Aurel. v. p. 219. b. c. — Zos. l. 1. p. 661. a. b. — b' Aurel. v. p. 219 c. — Aurel. v. p 219. c. d. e.

& de faire rétablir le temple du Soleil que les soldats avoient pillé.'On pretend neanmoins qu'il ne voulut pas punir le pretendu Empereur des Palmyreniens, pour montrer combien il le meprisoit.'Mais on convient qu'il rasa la ville.

Zos. p. 661. c. — c| Aurel. v. p. 219. d.

[Il"n'avoit pas encore quitté l'Orient,] [a] & il estoit à Carres [dans la Mesopotamie,] lorsqu'il apprit que l'Egypte estoit revoltée, & reconnoissoit pour prince Firmus, comme l'appelle Vopisque,'ou M. Firmius, comme on lit dans une medaille que nous avons encore de luy.[b] Il y avoit alors un Firmus Proconsul & General des troupes en Afrique, & un autre qui estoit Prefet d'Egypte. Celui dont nous parlons, different de l'un & de l'autre, estoit de Seleucie; mais il avoit de grands biens en Egypte; & on dit qu'il se vantoit de pouvoir entretenir une armée de ce qu'il tiroit du papier & de la colle qui estoit à luy. Il envoyoit souvent des vaissaux dans les Indes pour trafiquer, & il entretenoit aussi un grand"commerce avec les Sarrazins & les Blemmyes.'On peut voir dans Vopisque ce qu'on dit de la force prodigieuse de son corps, & du reste de son exterieur.

a Aurel. v. p. 220. 222. Firm. v. p. 244. a. b. — Goltz. p. 119. c. Spanh. l. 7. p. 630. — b Firm. v. p. 243. c. d. — NOTE 8. — societatem. — e.

'Il estoit aussi ami de Zenobie; & pour soutenir les restes de son parti,'il prit le titre d'Auguste & d'Empereur, se [c] rendit maistre d'Alexandrie & de l'Egypte,[d] & arresta le blé qu'elle avoit accoutumé d'envoyer à Rome.[e] Aurelien avec sa diligence & son bonheur ordinaire, marcha contre luy, le défit, l'assiegea, le prit, luy fit souffrir divers tourmens, & enfin la mort: & soumit ainsi l'Egypte en tres peu de temps.[f] Ammien dit que sous le regne d'Aurelien, les querelles ordinaires des habitans d'Alexandrie ayant degeneré en une guerre cruelle, ses murailles furent rompues,"& elle perdit le Bruchium qui estoit la principale partie, [& comme la citadelle] de la ville.'S. Jerome en met la destruction en l'an 269, sous Claude.

e| 244. a. b. — p. 243. a. b| Goltz. p. 119. c. — c Firm. v. p. 243. c. — d p. 243. b. — e p. 243. a. c Zos. l. 1. p. 661. c| Aurel. v. p. 220. a. — f Amm. l. 22. p. 234. d. — V. Gallien § 12. — Hier. chr.

'Dans l'Edit qu'Aurelien adressa au peuple Romain sur la défaite de Firmus, il se plaint de ce que le peuple estoit en division avec le Senat, & ne s'accordoit pas non plus avec les Chevaliers, ny avec les Pretoriens: [à quoy nous ne voyons point que l'histoire donne d'éclaircissement.]

Firm. v. p. 244. b.



ARTICLE X.

Aurelien recouvre les Gaules par la défaite de Tetricus : Il triomphe de luy & de Zenobie, & les traite bien ensuite.

NOTE 9. 'Les Gaules" restoient encore entre les mains de Tetricus, [a] avec l'Espagne & l'Angleterre; [b] & Aurelien ne pouvoit souffrir de ne les avoir encore pu réunir à l'Empire. Il retourna donc en Occident pour cette nouvelle expedition, [& l'entreprit avec d'autant plus d'esperance,] [c] que Tetricus mesme l'y invitoit secrettement, las de souffrir les desordres de ses troupes, & leurs mutineries continuelles : [d] car un nommé Faustin avoit gagné l'esprit des soldats, & les soulevoit contre luy. [e] Il y eut neanmoins une bataille donnée auprés de Châlons sur Marne : [f] mais Tetricus s'estant livré luy mesme à Aurelien durant le combat, ses troupes demeurées sans chef ne purent pas se défendre, & furent taillées en pieces. [g] Ainsi Aurelien demeura victorieux sans beaucoup de peine, [h] mais non sans répandre du sang, ni sans quelque affoiblissement de l'Empire. [i] Il y avoit assez longtemps que Tetricus regnoit, [c'est à dire environ six ans : & il y avoit treize ans au moins que les Gaules avoient esté demembrées de l'Empire" par la revolte de Postume.]

Aurel. v. p. 220. a. | a Buch. belg. l. 6. c. 14. §7. p. 212. | b Aurel. v. p. 220. a. | c Trig. ty. c. 23. p. 196. c | Aur. Vict. Eutr. | d Aur. Vict. | e Hier. chr | Eutr | Pane. 8. p. 182. | f Eutr | Aur. Vict | Aurel. v. p. 220. a. | g Zos. l. 1. p. 661. d. | h Pane. 8. p. 182. | i Trig. ty. c. 23. p. 195. c.

V. Gallien §7.

'Aurelien remporta encore en ce temps-ci quelque avantage sur les peuples de la Germanie qui estoient entrez dans les Gaules, & les contraignit d'en sortir. 'On marque aussi qu'il traita fort mal ceux de Lion. [k] Saturnin qui prit la pourpre sous Probe, se vantoit d'avoir rétabli les Gaules dont il estoit, d'avoir rendu à l'Empire l'Afrique possedée par les Maures, & d'avoir pacifié l'Espagne. Aurelien le fit depuis General des frontieres de l'Orient, "s'il en faut croire Vopisque, en luy défendant expressément, & avec raison, comme la suite le montra, de mettre le pié dans l'Egypte.

Aur. Vict | Val. r. Fr. l. 1. p. 6. | Proc. v. p. 246. d. | k Satur. v. p. 244. c | 245. c. d.

V. Probe §7.

'Aurelien ayant enfin rétabli l'Empire dans ses anciennes limites, [à la reserve de la Dace, dont nous parlerons l'année suivante,] '& ayant donné la paix aux Gaules, aussibien qu'aux autres provinces, il s'en alla à Rome, [l] où il fut receu avec un triomphe celebre & tres magnifique, qu'il faut mettre encore en cette année, si nous voulons suivre la chronique de S. Jerome : [car la pluspart des modernes mettent l'année suivante & ce triomphe, & mesme la bataille de Châlons.] 'On peut voir dans

Eutr. | Aurel. v. p. 220. a. | l a. b | Zos. l. 1. p. 661. c. d. | Aurel. v. p. 220.

Vesp.t.1. p. 158. 180|Pagi, 181. Vopisque une longue description de ce triomphe. 'Quelques uns croient que l'arc de triomphe qu'on voit à Besançon, en est une Aurel.v. p.220. e. representation. 'On vit en cette occasion des captifs de plusieurs nations, les mains liées derriere le dos, des Gots, des Alains, des Roxolans, des Sarmates, des François, des Sueves, des Vandales, des ᵃ Allemans. On y fit encore paroistre ce qui restoit des plus qualifiez des Palmyreniens, & quelques Egyptiens Germani. Trig. ty.22. 29. p.190. d|199. c. pris dans la revolte [de Firmius.] 'Mais ce qui attiroit le plus les yeux des spectateurs, estoit Tetricus avec son fils, & la Reine Zenobie liée de chaines d'or que d'autres soutenoient, mais si chargée de perles, que ne les pouvant porter, elle estoit souvent p. 196.e|198. e| Aurel.v.p.220. d. obligée de s'arrester pour se reposer. 'On trouva assez mauvais qu'Aurelien eust fait paroistre dans ce triomphe une femme, & un Senateur Romain comme Tetricus, qui avoit mesme esté Trig. ty. c. 29. p. 198 c. Consul. Il écrivit au Senat & au peuple pour se justifier sur cela, au moins à l'égard de Zenobie.

p. 199 e|Sync p. 385.a|Hier. chr. 'Du reste il la traita avec honneur, & la laissa vivre comme une dame Romaine dans une terre qu'il luy donna à Tivoli pres du palais d'Adrien, laquelle garda encore longtemps depuis le nom de cette Reine. Ses enfans vivoient avec elle, dit Pollion, [c'est à dire peutestre ses filles, s'il faut recevoir ce que Zon. p. 240. b. dit Zonare,] 'qu'elle en avoit plusieurs, & qu'Aurelien les maria à Rome à des personnes de qualité. Il ajoute que ce prince mesme en epousa une; [à quoy il y a aussi peu d'apparence qu'à ce b|Sync.p.385. a. que le Syncelle avoit déja dit avant luy,] 'qu'il fit epouser à Zenobie mesme un Senateur. [De quelque maniere que ce soit,] Eutr|Hier. chr. 'elle laissa de la posterité qui porta son nom, & qui subsistoit encore à Rome à la fin du IV. siecle, selon la chronique de S. Jerome: & S. Prosper à copié cet endroit dans la sienne, écrite au mi-Bar. 274. § 2. lieu du V.] 'Baronius croit que S. Zenobe Evesque de Florence du temps de S. Ambroise, pouvoit estre de cette famille.

[Nous faisons descendre cette posterité de Zenobie plutost de ses filles que de Vaballath son fils, parceque nous croyons ᵃqu'ils se retira en Armenie, où il semble qu'Aurelien luy avoit Note. donné quelque principauté: c'est ce que nous tirons des medail-Aurel.v n. S. p. 380. 2. e|Bir. p. 407|Goltz. p. 115. f. les,] 'où l'on voit d'un costé le nom d'Aurelien Auguste, & de l'autre celui de *Vaballath d'Armenie*. ᵃ Il semble estre appellé a Bir. p. 407. dans d'autres Roy des Ucrimes, [qui pouvoit estre quelque canton inconnu du mesme pays.]

Trig. ty.c.23.p. 196. d, e. 'Aurelien satisfit aussi en quelque sorte à l'injure qu'il avoit faite à Tetricus de le mener en triomphe, en le traitant tou-

jours depuis avec beaucoup d'honneur, l'appellant mesme quelquefois Empereur, & souvent son collegue. 'Ainsi Tetricus passa le reste de sa vie qui fut fort long, avec le rang & l'honneur d'une personne de la premiere qualité. 'Aurelien le fit[a] gouverneur de la Lucanie, en luy disant pour le railler doucement, qu'il y avoit plus d'honneur à gouverner une partie de l'Italie, qu'à regner audelà des Alpes.'Pollion ajoute bien d'autres provinces à la Lucanie, & ce semble mesme l'Italie entiere. [a] Tetricus le fils qui avoit eu le titre de Cesar, & mesme celui d'Auguste, selon quelques medailles, vecut aussi toujours dans le Senat, honoré & respecté de tout le monde, en jouissant de tous ses biens qu'il laissa à sa posterité: '& il n'y avoit personne à qui Aurelien & ses successeurs[b] fissent plus d'honneur qu'à luy.

Correctorem. | &c.

d| Eutr. | Ib| Aur. Vict. epi| Aurel. v. p. 222. b. | Trig. ty. c. 23. p. 196. d|n. S. p. 314. a c. 24. p. 196. e| Bir. p. 400. 401. | Aurel. v. p. 222. b| Trig ty. c. 24. p. 197. a.



ARTICLE XI.

Aurelien fait diverses liberalitez à Rome; remet les dettes, & les crimes d'Etat; bastit un temple au Soleil.

L'AN DE JESUS-CHRIST 274, D'AURELIEN 4, 5.

'Aurelianus Aug. II, & C. Julius Capitolinus, Consuls.

[b] VOPISQUE aprés avoir parlé du triomphe d'Aurelien, raporte plusieurs choses qu'il fit à Rome, [c] dont une des plus celebres est l'établissement d'une certaine quantité de viande de porc, pour estre distribuée gratuitement au peuple de Rome; ce qui continua longtemps aprés luy. 'D'autres avoient déja établi de semblables distributions de pain & d'huile, [d] ausquelles il ajouta encore [1] une once par livre, & il s'estimoit tres glorieux de l'avoir pu faire. 'On pretend qu'il en vouloit aussi établir une de vin, & pour cela faire cultiver par les captifs pris sur les barbares, quantité d'endroits de l'Italie qui estoient abandonnez, en les achetant de ceux qui les voudroient vendre. Mais il fut prevenu par la mort, ou detourné de ce dessein par le Prefet du Pretoire, qui ne jugeoit pas à propos qu'on traitast si bien le peuple. 'En partant pour l'Orient, il avoit promis que s'il revenoit victorieux, il donneroit au peuple des couronnes de deux livres pesant. On s'attendoit que ce seroit des couronnes d'or: mais comme il ne l'eust pas pu quand il l'eust voulu, il fit faire des pains en forme de couronnes, qu'on distribuoit tous les jours tant qu'il vécut.

N 1

Buch. p. 239. Onu. p. 256. g. b Aurel. v. p. 220. 221. c p. 221. a| Aur. Vict. epi. | Aurel. v. p. 225. b. d a| 224. c. | p. 225. a. b. | p. 220. 221.

1. Vopisque dit seulement que c'estoit pour le pain. Mais *omne annonarum urbicarum genus*, qui sont les termes d'Aurelien mesme, dit davantage.

p. 224. c. 'Il ordonna encore pour toujours, que l'Egypte fourniroit tous les ans à la ville de Rome une certaine quantité de verre, p. 225. a. de papier, de lin, & de quelques autres choses.'Il" fit faire des quais le long du Tibre, & en fit creuser le canal. p. 224. c. 'Il entreprit encore quelques autres ouvrages pour la commodité du public, qu'il n'eut pas le temps d'achever. p. 225. c. 'Il fit aussi diverses liberalitez au peuple en argent & en habits. [Ce qu'on estima beaucoup, p. 222. b| Aur. Vict.]'fut que pour arrester les vexations qu'on faisoit sous pretexte des deniers dûs à l'Epargne, il fit bruler dans la place de Trajan tous les papiers & les mémoires qui regardoient ce qui pourroit estre dû [pour le passé.] Il fit aussi publier une amnistie & une abolition generale de tous les crimes " d'Etat.

extruxit ripas. *congiaria.* *publicorum.*

Aurel. v. p. 221. a. 'Il fit plusieurs loix utiles au public, [dont tout ce qu'on trouve,] a p. 225. d. [a] c'est que le prix des eunuques estant devenu excessif, il regla le nombre que chacun en pouvoit avoir selon sa condition, & qu'il défendit absolument les concubines, à moins que p. 224. d. ce ne fussent des esclaves. 'On assure qu'il avoit le dessein de défendre les tissures d'or, & toute sorte de dorure, pretendant que la terre produisoit autant d'or que d'argent, & qu'il ne devenoit moins commun que parcequ'on le perdoit en ces vaines Tacit. v. p. 230. a. magnificences. 'Tacite qui luy succeda, executa en partie cette reforme: & aussi on croit que c'estoit luy qui l'y portoit.

Aurel. v. p. 221. a| 217. c| Aur. Vict| Zos. l. 1. p. 661. d. 'On met en ce temps-ci la construction du temple du Soleil qu'Aurelien fit bastir à Rome, & qui est fort celebre dans l'histoire. b Juli. cæs. p. 16. &c. [b] Car comme il faisoit son grand dieu du soleil [que le vray Dieu a créé pour le service des hommes,] c Aurel. v. p. 217. 218. 222. a. &c. [c] il voulut que ce temple fust fort magnifique. d p. 222. c| Aur. Vict| Eutr. [d] Il l'enrichit d'une quantité infinie d'or & de perles, & de divers dons precieux; e Aur. v. p. 22?. b. [e] & il y avoit en or jusqu'à quinze mille livres pesant. f Zos. p. 661. d| Eus. chr. n. p. 239. 2. [f] Il y mit les statues du soleil & de Bel [ou Baal,] avec plusieurs [autres] ornemens qu'il avoit fait amener de Palmyre. [Il l'avoit apparemment fait commencer dans les années precedentes, & l'acheva en celle-ci,] g Aurel. v. p. 2?9. b. [g] puisque ce fut luy mesme qui le consacra. h Hier. chr. [h] Il établit aussi cette année un combat & des jeux du Soleil.

i Aurel. v. p. 223. b. [i] Il remplit encore le Capitole des presens que diverses nations luy avoient faits: & il n'y avoit point de temple dans la ville où il n'eust fait divers dons. k p. 219. c. [k] Il avoit eu un grand soin de faire rétablir à Palmyre tous les ornemens du temple du Soleil que p. 221. a| n. S. p. 377. 2. les soldats avoient pillé. 'On marque encore qu'il regla diverses choses touchant les pontifes, & " qu'il affermit leur pouvoir. 'Il assigna aussi des revenus pour entretenir [les temples] & leurs ministres.

pontificum roboravit.

[Ce

L'an de J.C. 274, d'Aurelien 4, 5.

V. la pers. d'Aurelien § 1.

[Ce zele qu'il avoit pour l'idolatrie, ne pouvoit manquer de le rendre ennemi des Chrétiens. Aussi "on croit qu'il a fait plusieurs Martyrs : & il estoit sur le point d'exciter une persecution ouverte contre l'Eglise, que sa cruauté naturelle eust rendu tres violente, si Dieu ne luy en eust osté le pouvoir avec la vie.]

ARTICLE XII.

Guerre des monnoyeurs à Rome : Cruautez d'Aurelien : Il vient dans les Gaules, chasse les barbares de la Vindelicie, abandonne la Dace.

'AURELE Victor met aprés le triomphe d'Aurelien la guerre des monnoyeurs, excitée au milieu de Rome par un Feliciffime autrefois esclave, & fait par Aurelien " receveur de quelques deniers. Les ouvriers de la monnoye appuyez par luy, avoient fait beaucoup de malversations dans leur emploi : & craignant d'estre punis, ils firent une sedition si furieuse, que dans un combat donné sur le mont Cœlius, ils tuerent sept mille soldats. Ils furent neanmoins enfin vaincus, & punis avec la severité ou plutost la cruauté ordinaire à Aurelien. 'Ce prince distribua ensuite publiquement de nouvelle monnoie, ayant fait en sorte que le peuple rendist la fausse.

Aurel. v. p. 222. a| Vict. epi| Eutr.

fisci procurator rationalis.

Zos. l. 1. p. 661. d.

[Eutrope aprés avoir parlé de la guerre des monnoyeurs, marque aussitost qu'Aurelien condanna au dernier supplice plusieurs personnes de qualité, accusées peutestre d'avoir pris part à leurs malversations, ou d'avoir fomenté leur rebellion.] 'On pretend mesme qu'il imputoit à beaucoup de Senateurs des desseins imaginaires de rebellion & de conspiration, pour avoir pretexte de les faire mourir. 'Suidas dit qu'il fit souffrir la mort à beaucoup des principaux de Rome " sur les preuves qu'il tira de Zenobie. 'Il devint surtout extremement odieux lorsqu'on luy vit oster la vie [1] au fils, ou selon quelques uns à la fille de sa propre sœur, pour un sujet assez leger [que l'histoire n'exprime pas.] 'Probe qui regna depuis arrestoit souvent sa cruauté, & le portoit à la douceur.

Aurel. v. p. 222. e.

Suid. ἐκ. p. 494. a.

ἐκ λειψάνων.

Aur. Vict. epi| Eutr| Aurel. v. p. 221. b| 222. c.

Prob. v. p. 236. b.

'Aprés qu'Aurelien eut passé quelque temps à Rome, il vint dans les Gaules, [où on ne dit point ce qu'il fit.] a Selon Zonare & le Syncelle il semble qu'il y soit venu à cause de quelque rebellion des Gaulois, qu'il appaisa [bientost] 'Le Maire dans son histoire d'Orleans, cite beaucoup de modernes qui croient que

Aurel v. p. 221. a.
a Zon. p. 240. c| Sync. p. 385. a.
Maire, c. 3. p. 9-11.

1. Suidas dit *à la femme de son fils* : mais il n'avoit point de fils.

Sid. l. 8. ep. 15. p. 246. a Nor. G. p. 226. 7. b p. 172. cette ville a esté rebastie par Aurelien : '& le nom latin qu'elle portoit des le V. siecle au moins, [a] semble ne pouvoir venir que de luy. [b] Saint Gregoire de Tours, & d'autres monumens assez anciens, disent que c'est [aussi] Aurelien qui a basti ou fortifié Dijon, aujourd'hui la capitale de la Bourgogne.

Vorb. t. 2. p. 40. a. c Prob. v. p. 237. 238. Val. r. Fr. l. 1. p. 6. d Panc. 9. p. 192. 'Quelques uns raportent à ce voyage d'Aurelien, ce que nous trouvons dans Vopisque, [c] que Probe avant que d'estre elevé à l'Empire [en 276,] avoit merité le nom de Francique pour avoir terrassé les François dans leurs marais, & qu'il avoit repoussé bien audelà du Rhein les Germains & les Allemans. 'Mr Valois dit en general que cela se doit raporter au regne d'Aurelien. [d] Il semble que vers le temps que Constantin naquit, [c'est à dire vers l'an 274,] Constance son pere ait remporté une victoire auprés de Vindisch [dans la Suisse. Il faut que c'ait esté sur les Allemans.]

Aurel. v. p. 221. a | 223. b. 'Les [mesmes] barbares estoient aussi entrez alors dans la Vindelicie, [qui fait aujourd'hui la plus grande partie de la Baviere & de la Souabe.] Aurelien [y accourut, &] delivra le pays de la servitude [dont il estoit menacé.] Il passa de là dans l'Illyrie, p. 222. c. 'que [les ravages des barbares] avoient entierement dépeuplée, c | Fest. p. 67 c | Eutr. | Lact. pers. c. 9. p. 8 | Sync. p. 385. b. aussibien que la Mesie. 'La Dace dont Trajan avoit fait une province audelà du Danube, [n'estoit pas en meilleur état.] Elle avoit esté perdue du temps de Gallien : & Aurelien qui pouvoit l'avoir recouvrée en partie,] n'esperoit pas neanmoins de la pouvoir conserver au [milieu de tant de peuples dont elle estoit environnée.] Ainsi il se resolut de l'abandonner aux barbares. Il en retira les troupes [destinées à la défendre,] & les habitans mesmes, hommes & femmes, à qui il donna une partie de la Mesie & de la Dardanie pour la cultiver : & il fit de ce pays une nouvelle province nommée aussi la Dace, & la nouvelle Dace par Lactance. Elle estoit à la droite du Danube en descendant le fleuve, au lieu que la Dace de Trajan estoit à la gauche. Vopisque dit que cette nouvelle Dace d'Aurelien estoit entre les deux Mesies. [Selon Sanson elle comprenoit les pays qui font Geo. sac. aujourd'hui les extremitez de la Bulgarie & de la Servie.] 'On luy donne Sardique pour metropole. [La suite de l'histoire donne lieu de croire que les Gots occuperent ce qu'Aurelien avoit quitté.

Eutrope parle de ce changement de la Dace immediatement Aug. civ. l. 4. c. 29. p. 50. 2. b. c. avant la mort d'Aurelien. S. Augustin le pouvoit ajouter] 'aux exemples d'Adrien & de Jovien, pour montrer la fausseté de

l'imagination des Romains, qui pretendoient que leur dieu Terme ne les laisseroit jamais rien perdre de ce qui avoit esté une fois uni à leur Empire. 'On y voit encore la fausseté de ce que les payens disent avec beaucoup d'aigreur contre Jovien, qu'avant luy jamais un Romain n'avoit cedé aucun pays aux ennemis. [Car il n'y a guere de difference entre le ceder par un traité comme Jovien, ou l'abandonner parcequ'on ne le peut défendre. Amm. l. 25. p. 305| Eutr. in Jov| Adri. v. n. C. p. 11. 2. b.

'Aurelien peupla aussi quelques endroits de l'Empire d'une partie de la nation des Carpes, [a] qu'il avoit vaincus en l'an 273, selon Vopisque. [b] Diocletien acheva depuis de les transporter dans les pays des Romains. Aur. Vict. in Diocl. [a] Aurel. v. p. 219. b. c. [b] Aur. Vict.



ARTICLE XIII.

Mort funeste d'Aurelien.

L'AN DE JESUS-CHRIST 275, D'AURELIEN 5.

'*Aurelianus Aug. III, & Marcellinus, Consuls.* Buch. p. 236. &c.

[CE Marcellin est apparemment] 'celui que nous avons vu gouverneur de tout l'Orient en 273. 'Onuphre veut que ce soit un T. Avonius Marcellinus, dont il raporte une inscription, où il est simplement qualifié Consulaire [ou gouverneur] de la Campanie. Aurelien ne tint apparemment ce Consulat que durant fort peu de jours.] 'Car dés le 3[e] de fevrier, " s'il en faut croire Vopisque, Aurelius Gordianus estoit Consul. [c] Velius Cornificius Gordianus l'estoit aussi le 25 de septembre. Zos. l. 1 p. 661. a. Onu. p. 257. a. b. V. la note 12. Aurel. v. p. 222. c. [c] Tacit. v. p. 227. b.

'Postumius Syagrius fut cette année Prefet de Rome: [mais ce ne fut peutestre qu'à la fin de l'année, lorsque Tacite eut esté fait Empereur.] 'Car l'election de ce prince fut declarée au peuple le 25 de septembre, par Ælius Cesetianus Prefet de Rome, dit Vopisque, 'qui nous assure autrepart que tous les officiers qui se trouverent en charge à la mort d'Aurelien, [c'est à dire à la fin de janvier,] y continuerent jusqu'à l'election de Tacite, hors Aurelius Fuscus Proconsul d'Asie, à la place duquel le [Senat] mit Falconius. [Cesetin avoit sans doute succedé à Orfite,] 'qui avoit esté Prefet de Rome les deux années precedentes, & qui l'estoit encore aprés qu'Aurelien " eut quitté Rome " en l'an 274. Buch. p. 236. Tacit. v. p. 227. al 228. e. Aurel. v. p. 222. c. Buch. p. 236. Procons. NOTE 11.

'Aurelien estoit, comme nous avons déja dit, dans le dessein d'ordonner une persecution generale contre l'Eglise. Il fut ar- Eus. chr.

Hier. chr. resté par un coup de foudre,'qui estant tombé fort prés de luy, le fit trembler de frayeur avec tous ceux qui l'accompagnoient. [Il ne laissa pas de reprendre au bout de quelque temps le mesme dessein.]'Mais ses ordres de feu & de sang n'estoient pas encore portez dans les provinces un peu eloignées, lorsqu'il fut puni luy mesme par la justice de Dieu. (Lact. pers. c. 7. p. 6.)

'Il estoit alors dans la Thrace avec une puissante armée, [qu'il vouloit mener aprés l'hiver] contre les Perses: car l'histoire dit qu'il leur avoit declaré la guerre sans en marquer le sujet. Il soupçonnoit de quelque "extorsion[1] Mnesthée l'un de ses affranchis, dont il se servoit pour écrire les choses les plus secretes. Il luy avoit sur cela fait quelques menaces: & on sçavoit qu'il ne menaçoit pas legerement, ni sans effet. Ainsi Mnesthée pour sauver sa vie, contrefait la main de son maistre, dresse un memoire de plusieurs des principaux officiers de l'armée, y meslant ceux dont Aurelien estoit mecontent, avec ceux à qui il ne vouloit point de mal: il s'y met luy mesme, & puis montre le memoire à tous ceux qui y estoient nommez, leur faisant entendre qu'il n'y avoit qu'un coup de desespoir qui les pust sauver. La crainte & l'indignation de voir leurs services si mal payez, les porta à des resolutions extremes: de sorte que lorsqu'Aurelien estoit en marche vers un lieu nommé Cænophrunium, [c'est à dire Neufchastel,] à mi chemin entre Byzance & Heraclée, ils prirent le temps qu'il avoit peu de gardes autour de luy, l'attaquerent l'épée à la main, & le tuerent. Vopisque dit qu'il fut tué de la main de Mucapor, [qui devoit estre quelque personne considerable,] 'puisqu'Aurelien luy écrivoit pour justifier sa conduite.'On luy donne le titre de "General. (p. 5| Aurel. v. p. 221| Aur. Vict. epi| Eutr| Zos. l. 1. p. 661. 662. — prædo. — Aurel. v. p. 218. a — Aur. Vict. — dux.)

'Voilà quelle fut la fin malheureuse d'Aurelien, que les payens ont regardée comme la juste punition de tant de sang innocent qu'il avoit versé. [Elle doit estre arrivée dans les derniers jours du mois de janvier,]'puisqu'on en avoit déja la nouvelle à Rome le 3e de fevrier, selon Vopisque. [Ainsi Aurelien "ne peut pas avoir regné cinq ans entiers, quand mesme "il faudroit differer sa mort d'un mois ou deux, s'il y a faute, comme il y a assez sujet de le croire, dans ce que dit Vopisque, qu'on la savoit à Rome des le mois de fevrier.] (Juli. cæs. p. 16. 17. — Aurel. v. p. 222. a. — V. la note 2. — Note 10.)

'Sa mort ne demeura pas sans vengeance: a la fourberie de Mnestée fut aussitost decouverte, b & on le condanna à estre exposé aux bestes. c Toute l'armée fit des funerailles magnifi- (Eutr. — a Aurel. v. p. 222. c. — b p. 221. d. — c Zos. l. 1. p. 662. b.)

1. Zosime l'appelle Eros. Il pouvoit avoir tous les deux noms.

ques à Aurelien.'On luy dressa un grand tombeau, & mesme un temple: [a] & ceux qui l'avoient tué, percez de douleur pour avoir esté si malheureusement trompez, [b] témoignerent encore plus d'ardeur que les autres à honorer sa memoire.

Aurel.v.p. 221. d. | a Tacit.v.p. 227. a. | b Aurel v.p.221. d.

[c] Les soldats neanmoins ne purent se resoudre de donner l'Empire à aucun d'eux, '& ils furent enfin tous punis, les uns [sur le champ] par l'armée, & les autres quelques temps aprés par Tacite, ou enfin par Probe.[d] La mort d'Aurelien fut aussi fort sensible au Senat, & encore plus au peuple, qui l'aimoit sans le craindre, & qui avoit accoutumé de l'appeller " le regent des Senateurs. 'L'armée demanda qu'on fist un dieu de celui [à qui on ne pouvoit pas mesme rendre la vie :] & le Senat ne manqua pas de l'accorder. 'Tacite luy fit encore decerner de grands honneurs.

c p. 222. c. | Aur. Vict | Tacit v.p. 230 | Prob. v. p. 238. b. c. | d Aurel. v. p. 221. d | 2. 6. a. | p. 221. d | 222. c. | p. 229. b. | " pædagogum.

ARTICLE XIV.

Eloge d'Aurelien, & ses défauts: Qu'il a pris le premier le diademe.

'CE prince a passé pour le restaurateur de l'Empire, qui aprés les maux' qu'il avoit soufferts par le malheur de Valerien, & la faute de Gallien, commença à respirer sous Claude, & reprit ses forces ordinaires par les victoires qu'Aurelien remporta dans tous les endroits du monde. Il delivra l'Italie [du pillage des Allemans,] affranchit l'Orient du joug d'une femme, humilia les Perses encore tout fiers de la captivité de Valerien, réunit les Gaules, chassa de la Vindelicie les barbares qui l'opprimoient. Sous luy l'Illyrie fut rendue aux Romains, & la Thrace de nouveau soumise à leurs loix. Il fut reveré de toutes les nations barbares, & les plus eloignées luy envoyerent des presens.

Aurel.v.p. 223. a. b.

[Outre les grandes actions qu'il fit dans la guerre, il contribua encore beaucoup à l'avantage de l'Etat en punissant ceux qui estoient ennemis du bien & du repos des particuliers.] 'Car il persecutoit avec une étrange severité les delateurs. Il traitoit de mesme ceux qui avoient pillé le peuple, & les punissoit par des supplices horribles, quoique ces sortes de crimes paroissent d'ordinaire moins grands à ceux qui ont passé comme luy leur vie dans les armes, qui ont toujours besoin d'argent, [& qui sont plus accoutumez à faire des violences & des injustices qu'à en souffrir.] 'On assure qu'il bannit entierement de l'Empire tout

p. 222. b | Aur. Vict. | Aurel. v.p.223. c.

ce qu'il y avoit de crimes, de malversations, d'intrigues, de
Aur. Vict. factions, & de cabales: 'de sorte que nonobstant son extreme
rigueur, il ne laissoit pas d'estre aimé des bons.

Eutr. 'Sa severité mesme fut utile pour rétablir la discipline parmi les
soldats, & corriger beaucoup de dereglemens dans les autres:
[à quoy il contribua autant par son exemple que par ses loix.]
Aurel. v. p. 225. d. 'Car il ne souffroit point de désordre dans sa maison. Soit pour
y maintenir la discipline, soit par son inclination à la cruauté,
il faisoit fouetter en sa présence ses esclaves & ses" domestiques *ministros.*
qui avoient fait quelque faute. Il fit mourir une femme escla-
ve chez luy pour s'estre laissé abuser par un homme de la mê-
me qualité, [quoique les autres negligeassent les fautes de ces
sortes de personnes.] Il mit beaucoup d'autres de ses domesti-
c. ques entre les mains de la justice. 'Il ne les habilloit point autre-
ment estant Empereur qu'avant que de l'estre.

c. 'Il obligeoit sa femme & sa fille [1] à prendre soin de leur mena- 1.
p. 224. c. d. ge comme des personnes privées. 'Il ne porta & ne donna ja-
mais aucun habit de soie: & sa femme voulant au moins en avoir
un, il luy répondit qu'il ne pouvoit souffrir une étoffe qui se
p. 225. c. vendoit au poids de l'or: car c'estoit alors le prix de la soie. 'Ja-
mais il n'eut un vase d'argent qui pesast plus de trente livres. [On
d. peut encore raporter à sa modestie ce qu'on dit,] qu'il accorda
aux Senateurs d'avoir" les mesmes livrées que luy. *cursores eo-dem habitu quo ipse.*

p. 224. c. 'Il enrichit ses amis avec moderation, en sorte qu'ils estoient
hors des miseres de la pauvreté, sans avoir de quoy s'attirer de
l'envie.

[Tout ce que nous avons dit jusqu'ici, nous represente Au-
relien comme un Prince porté à la modestie & à la frugalité
pour luy mesme & pour les autres. Cependant je ne voy pas
comment on peut accorder cette idée avec la suite. Car le mes-
d. e. me Vopisque qui luy donne tant d'eloges,] 'écrit qu'il permit
aux particuliers d'avoir de la vaisselle d'or, des chars revétus
d'argent, & d'autres sortes de magnificences. On ajoute qu'il
permit aux simples soldats d'avoir des boucles d'or, & qu'il leur
donna des habits plus riches qu'ils n'avoient jamais encore eus.

[Mais ce qui est plus étrange,] c'est que le jeune Victor dit
qu'il portoit des habits tout d'or & de perles, ce qui estoit pres-
que sans exemple; & qu'il prit mesme le diademe, ce qu'aucun
Empereur Romain n'avoit encore osé faire. Car quoique le
Suet. l. 4. c. 22. p. 445. mesme Victor écrive que Caligula l'avoit fait, 'on voit par Sue-

1. *Annulum sigillaricium instituit.*

tone qu'il en avoit seulement eu la pensée, & on l'empescha de l'executer.'Heliogabale en prit un ; mais ce ne fut que dans le palais, & non pas pour paroistre en public. [a] Jornande en attribue mesme le commencement à Diocletien. Neanmoins [b] entre les medailles du Duc d'Arscot, il y en a une d'Aurelien avec une couronne assez semblable à celle de nos Ducs, soutenue par une bordure de perles, qui a grand raport à un diademe : '& ceux qui ont expliqué cette medaille, disent que c'en est un. 'Spanheim convient aussi qu'il le prit. Ses successeurs l'imiterent: & neanmoins cet ornement royal ne devint commun & ordinaire que sous Constantin.

Helio.v.p.1:4. b.
[a] Jorn.r.c.35 p. 651. b.
[b] Arsc. num. t. 63.
p. 94 l q. 152.
Spanh. l. 8. p. 632. 683.

'On trouve encore une autre marque du faste impie d'Aurelien dans ses medailles, où la flaterie le qualifioit quelquefois *Nostre Dieu & nostre seigneur :* & Carus suivit son exemple. Ses successeurs se contenterent du titre de Seigneur, que les Empereurs Chrétiens ne rejetterent pas, quoique les meilleurs d'entre les payens l'eussent refusé, comme odieux & trop superbe. [On voit par ce que nous venons de dire, que la cruauté n'a pas esté le seul defaut d'Aurelien.]

l. 5. 8. p. 418-420. 729-731.



ARTICLE XV.

De Dexippe, & de quelques autres auteurs du mesme temps.

'AURELIEN avoit soin de faire écrire l'histoire de ses guerres, & mesme un journal de ses actions : & cela se conservoit à Rome dans la bibliotheque de Trajan. Ce fut sur ces memoires que Vopisque composa sa vie ' sous le regne de Diocletien, [ou aussitost apres,] lorsque Constance [Chlore] regnoit encore, [& ainsi en l'an 306 au plustard.] 'Il écrivit sur la priere que Junius Tiberianus Prefet de Rome, qui avoit quelque parenté avec Aurelien, luy en avoit faite [en 291.] 'Aucun auteur latin ne l'avoit écrite avant luy ; mais seulement quelques grecs, 'entre lesquels Vopisque mesme cite un Callicrate de Tyr, qu'il appelle le plus docte des écrivains grecs [de ce temps-là,] ' & un Theoclius, ou selon la conjecture de quelques savans, " Theon de Chio. [On voit par ce qu'il raporte de ces deux auteurs, qu'ils s'amusoient bien à des bagatelles.]

Aurel.v.p. 209. c. d.
p. 223.d|224.b.
p. 209. b. c.
b. d.
p. 210. b.
p. 211|n. C. p. 22-. 2. a|Voss. h. g. l. 4. c. 17. p. 485.
Theo Chius.

'Il avoit tiré la lettre de Zenobie à Aurelien d'un Nicomaque, qui l'avoit traduite de syriaque en grec. [c] Vossius croit que ce Nicomaque est celui que Sidonius dit avoir transcrit, ou relu

Valer.v.p.218|d
[c] Voss.h.g l.2. c.16.p.241|Sid. l.8.ep.3 p.214. n. p. 84.

& corrigé la vie d'Apollone de Tyanes sur l'original mesme de Philostrate.

[Il faut apparemment mettre encore entre les Grecs,]'Aurelianus Festivus affranchi d'Aurelien, que Vopisque dit avoir écrit quelque chose de l'histoire de son regne. [Je ne sçay pourquoi]'Vossius en fait un auteur latin, [si ce n'est à cause du nom. Il ne paroist pas non plus avoir eu d'autre raison] de mettre entre les latins Cornelius Capitolinus, 'qu'on cite sur l'histoire de Zenobie,[a] & Gellius Fuscus qui a écrit quelque chose de Tetricus & de sa posterité; [ce qui donne lieu de croire qu'il n'a guere écrit avant Pollion, c'est à dire vers l'an 290.]

'Erennius Dexippus Athenien de naissance, & orateur de profession, fils d'un autre Dexippe, a paru sous Valerien, & jusques à Aurelien. 'C'estoit un homme[1] d'une grande erudition, & qui possedoit tout ce qu'il y a de plus sublime dans l'eloquence.'Photius dit que son style est grave & majestueux, & n'a rien d'inutile, en sorte qu'on peut l'appeller un second Thucydide, mais plus clair que le premier. [Quoiqu'il fist profession des lettres,] 'il ne laissa pas de combattre heureusement à la teste des Atheniens contre les Gots [ou Herules, en l'an 267,] sous" Gallien. V. Gallien § 17.

'Il écrivit en grec l'histoire de ce temps-là, depuis l'Empereur Alexandre jusqu'à Claude II, y raportant assez en abregé les principales actions des Princes: [b] c'est pourquoi Capitolin & Pollion le citent souvent: [c] & le premier dit qu'il a écrit avec breveté, 'mais avec sincerité. [d] On cite jusqu'au dixieme & au douzieme livre" de cette histoire des temps,[e] comme on l'appelle: [ce qui peut faire juger qu'elle commençoit avant Alexandre.] [f] Mais il avoit fait un ouvrage particulier des guerres des Romains contre les Scythes, intitulé pour ce sujet, "Les guerres de Scythie: & c'est celui que Photius estime particulierement pour le style. 'On croit que c'est de là que viennent les deux fragmens que nous avons de luy dans les extraits des ambassades. [g] Il avoit encore écrit quatre livres de l'histoire des successeurs d'Alexandre de Macedoine; & on en peut voir l'abregé dans Photius. 'Vossius attribue au mesme Dexippe un livre que nous avons encore sur les categories d'Aristote. 'Mais on pretend que Dexippe auteur de cet ouvrage, estoit disciple de Iamblique qui ne vivoit que sous Julien l'apostat. [Il y a aussi apparence que]'Dexippe poete comique, dont Suidas parle, [est

Marginal notes (left): Trebell. v. p. 244. c. — Voss. h. lat. l. 2. c. 4. p. 183. — Trig. ty. c. 14. p. ... c. — a c. 24. p. 195. 197. — Suid. δ. p. 653. c. — Eun. c. 2. p. 21. — Phot. c. 82. p. 200. — Gall. v. p. 181. 2. — Alex. v. p. 131. c | 156. a | Phot. c. 82. p. 200. b. — b Capit. p. 150. d | 167. c | 165. c | 171. b. d. e | 200. — c p. 76. d. — c p. 151. c. — d Voss. h. g. l. 2. c. 15. p. 242. 243. — e Eun. c. 2. p. 21. — f Phot. c. 81. p. 202. — Voss. h. g. p. 242. — Dexi. leg. p. 7-12. — g Phot. c. 82. p. 200. 201. — Voss. p. 243. — Jons. l. 3. p. 299. — Suid. Κω. p. 1516. d.

Marginal notes (right): ad fidem. — χρονικῶν. — τὰ Σκυθικά.

1. ἀνὴρ παιδείᾳ τε καὶ λόγων δυνάμει ἐς ἄκρον ἐληλακώς.

different

different de l'historien,] 'quoique Vossius le confonde. [Il n'en dit rien dutout dans son traité des poetes.] Voss h.g. l. 2.c. 16 p.243.

ARTICLE XVI.

De Longin philosophe & sophiste.

[NOUS avons remis à parler en cet endroit du philosophe Longin, pour ne pas interrompre la suite des guerres d'Aurelien, qui le fit mourir, comme nous avons dit, en l'an 273, parcequ'il avoit trop soutenu les interests de Zenobie.] 'Il s'appelloit Cassius Longinus. 'Jonssius & d'autres luy donnent encore le nom de Denys, [qui se lit à la teste de son traité Du style sublime;] & on ajoute qu'il estoit Athenien. 'Vopisque nous donne lieu de croire qu'il ne savoit pas écrire en syriaque, & qu'ainsi il n'estoit pas de Syrie, comme quelques uns l'ont dit. [Sa famille en estoit neanmoins originaire.] 'Car Frontonide sa mere estoit sœur d'un Fronton d'Emese [en Phenicie,] qui enseigna la rhetorique à Athenes sous Severe, & écrivit beaucoup d'ouvrages. Ce Fronton mourut à Athenes, & fit son neveu son heritier.

Suid. λ. p. 52. b. | Jons l. 3. c. 14. p. 284. | Long. prol. | Aurel v p. 219. b. | Suid. φ. p. 1038. c. d.

'Longin des ses premieres années, fit avec son pere & sa mere beaucoup de voyages, qui luy donnerent moyen de voir tous les philosophes celebres de ce temps là. Dans un ouvrage dont Porphyre nous a conservé l'extrait, il en nomme plusieurs de toutes sortes de sectes, 'dont les plus connus sont Plotin, Amelius son disciple, Ammone [philosophe Chrétien d'Alexandrie,] & un Origene [different du nostre.] Il fut longtemps disciple des deux derniers. 'Il fit luy mesme profession de la philosophie de Platon: & non seulement il l'apprit, mais l'enseigna encore aux autres, 'puisqu'il eut le celebre Porphyre pour disciple. [a] Porphyre raporte un entretien de luy & de quelques personnes de lettres, que Longin traitoit à Athenes au jour de la naissance "de Platon, 'comme les maistres de la philosophie platonicienne avoient accoutumé de faire alors. [b] Il connoissoit aussi fort bien les autres sectes.

Plot. v. p. 13 b. c. | d. e. f. | Eus. n. p. 121. 2. d. | Plot. v. p. 14. f | Suid. λ. p. 52. b. | a Eus. præp. l. 10. c. 3 p. 464. a. | Eus. n. p. 121. 2. d | Plot. v. p. 2. d. | b Eun. c. 2. p. 17. | V. Philippe note 9.

'Quoiqu'il excellast beaucoup dans la philosophie, selon Eunape, 'Plotin disoit neanmoins de luy que c'estoit moins un philosophe qu'un homme de lettres: '& c'est en effet par les lettres qu'il s'est particulierement rendu celebre. 'Car il avoit beaucoup d'erudition, & le discernement tres fin, tres exact, & tres

p. 17. | Plot. v. p. 9. c. | Eus. n. p 121. 2. d. | Suid. λ. p. 52 b | Aurel. v n. C. p. 230. 2. c | Plot. v. p 13. a.

Plot. v. p. 12. f|13. al 15. c. solide pour juger des pieces, & en marquer les défauts. 'Il surpassoit en cela tous ceux de son temps, & dans la vérité, dit Porphyre, & dans l'estime de tout le monde. 'Il fut mesme chargé, (on ne dit point par qui,) de faire la critique des anciens auteurs : & Eunape assure que le jugement qu'il en fit, l'emporta [dans l'esprit des savans] audessus de celui que l'on en avoit fait avant luy.

Eun. c. 2. p. 16. 17.

p. 17. 'Ce n'estoit pas en cela seul qu'il excelloit audessus de ceux de son siecle, mais en toutes choses generalement, si nous en croyons Eunape. 'Il avoit " beaucoup d'eloquence, [a] une science parfaite de tout ce qui regarde les belles lettres & la rhetorique, [une si grande connoissance de toutes choses,] [b] qu'on l'appelloit " un thresor de science, & une bibliotheque vivante.

Plot. v. p. 13. a. a Eun. c. 2. p. 16. 17. b p. 16. — ἐπαγγελμάτων (?) ; βιβλιοθήκη ἔμψυχος (?) (Greek marginalia partly illegible)

Aurel. v. p. 219. | Suid. λ. p. 52. | Zos. p. 659. b. | c Long. prol. | d Aurel. v. p. 219. b.

'Il fut, comme nous avons dit, le maistre de Zenobie pour la langue greque, & il s'attacha à son parti : [c] d'où vient que Libanius cite de luy un discours sur Odenat. [d] On pretendit qu'il avoit conseillé à cette princesse d'ecrire à Aurelien la lettre si fiere qu'elle luy avoit envoyée durant le siege de Palmyre ; & ce fut sur cela qu'Aurelien le fit mourir. 'Il souffrit la mort avec beaucoup de constance, & en consolant ceux qui temoignoient plaindre son malheur. 'Car sa mort affligea beaucoup de personnes.

Zos. l. 1. p. 659. c. | Aur. l. v. p. 219. b.

Eun. c. 2. p. 17 | Zos. l. 1. p. 659. b. | Eus. l. 6. c. 19. p. 220. c. | e præp. l. 15. c. 20. 21. p. 822. 823. | Plot. v p. 10. f. | p. 13. 14.

'Il a fait un grand nombre d'écrits, tresutiles, dit Zosime, à ceux qui veulent s'instruire dans les sciences ; & ils estoient admirez de tout le monde. [Il faut qu'il ait commencé de fort bonne heure à en faire, s'il est vray,] 'comme le dit Porphyre, qu'Origene [mort des l'an 253,] se soit appliqué à les lire.[e] Eusebe cite de luy un passage, où il montroit combien l'opinion des Stoïciens sur l'ame est absurde. 'Porphyre en cite un écrit " Sur la vehemence, adressé à un Cleodame & à Porphyre mesme. 'Il raporte la preface d'un écrit " Sur le souverain bien, adressé à un Marcel, où il combatoit Plotin & Amelius : '& Longin y témoigne qu'il avoit fait un ouvrage contre Porphyre mesme, à cause qu'il avoit quitté ce qu'il avoit appris de luy sur les Idées, pour prendre le sentiment de Plotin. Il y parle aussi d'une grande lettre qu'il avoit écrite à Amelius pour combatre encore quelques sentimens de Plotin, & sur l'opinion de Platon touchant la justice. 'Porphyre raporte l'extrait d'une autre lettre que Longin luy avoit écrite [vers l'an 270,] pour le prier de luy envoyer les ouvrages de Plotin, '& de quitter la Sicile où il estoit alors, afin de le venir trouver en Phenicie. 'Porphyre dit que

περὶ ὁρμῆς. | de fine. | p. 14. f. | p. 12. | p. 12. a | p. 15. c.

s'il eust pu y aller, Longin auroit mieux compris les sentimens de Plotin, & n'auroit pas écrit pour les combatre. 'Il cite encore un ouvrage de Longin Sur les principes, & un autre *Sur l'amour de l'antiquité. 'On cite de luy un livre * Des hommes de lettres. p. 9. c. Jons. l. 3. c. 14. p. 284.

τῶ ἀρχῶν. φιλαρχαῖος.

'Suidas marque plusieurs écrits de Longin, [qui regardent moins la philosophie que la grammaire & les lettres humaines. Il n'y parle point de celui qu'il a intitulé Du sublime,]'& qui est le seul qui estant venu [entier] jusques à nous, 'suffit neanmoins pour remplir l'idée que les anciens nous ont donnée de son auteur. 'Cecile * qui vivoit du temps d'Auguste, avoit déja fait un traité Du style sublime: [a] mais il s'estoit contenté de faire voir ce que c'est, sans donner aucune regle pour arriver à cette sublimité, qui ne persuade pas tant, qu'elle ravit & enleve l'esprit du lecteur. C'est ce dernier point que Longin entreprend de traiter dans son écrit. [Entre les exemples qu'il donne de ces chefs-d'œuvres de l'esprit humain, il parle de Moyse en ces termes:]'Le Legislateur des Juifs, qui n'estoit pas un homme ordinaire, ayant fort bien conceu la grandeur & la puissance de Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité au commencement de ses loix par ces paroles: Dieu dit, *que la lumiere se fasse, & la lumiere se fit: Que la terre se fasse, & elle fut faite.* [Il juge encore tres bien d'Homere,]'lorsqu'il dit que de la maniere dont il parle de ses heros & de ses dieux, des premiers il en fait des dieux par les eloges dont il les releve, & des dieux il en fait des hommes en les representant miserables, & immortels dans leur misere.

Suid. λ p. 52. b. c. Eus. n. p. 221. 2 d. Aurel. v. n. C. p. 230. 2. c. d. &c. Long. c. 1. p. 11 n. p. 236. a c. 1. p. 4. p. c. 8. p. 26. p. 16.

'Longin adresse cet ouvrage à un Postumius Terentianus son ami particulier, & qu'on voit bien avoir esté un homme de lettres. 'Quelques uns croient que c'est "le Terentianus Maurus dont nous avons encore quelques ouvrages, [& que Vossius met neanmoins du temps de Domitien.] c. 1. p. 1. n. p. 238.

V. Domitien § 24.

ARTICLE XVII.

Du Philosophe Amelius.

'AMELIUS [contre qui Longin a écrit,] est un philosophe celebre entre les Platoniciens. [b] Il estoit d'Apamée selon Suidas, [apparemment de celle de Syrie, dont il pouvoit estre originaire sans y estre né:]'Car Porphyre nous assure qu'il estoit Eus. præp. l. 11. c. 18 p. 540. a. b Suid. a. p. 195. f. Plot. v. p. 5. d.

de Toscane. Il s'appelloit aussi [1] Gentilianus. Il fut [le plus fidele] p. 3. c. disciple de Plotin : 'car il passa 24 ans à Rome auprés de luy, depuis la troisieme année de Philippe jusques à la premiere de Claude, [c'est à dire depuis l'an 246, jusqu'au commencement p. 13. f. de l'an 269.] Il avoit auparavant étudié sous Lysimaque 'philo- p. 2. b. c. sophe stoïcien. 'Lorsque Plotin mourut [au commencement de p. 8. b. l'an 270,] il estoit à Apamée en Syrie. 'Il aimoit fort " les ceremonies & les sacrifices dont Plotin ne se mettoit guerre en peine. &c.
p. 3. c. d. 'C'estoit un homme d'un grand travail. Il composa cent volumes de ce qu'il " avoit seulement oui dire à Plotin dans ses conferences ; & il laissa ce recueil à un Justinus Hesychius originaire d'Apamée [comme luy,] lequel il avoit adopté. &c.

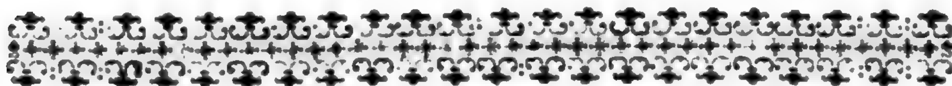
d. e. 'Il n'avoit encore rien osé écrire de luy mesme en 263. [a] Mais a p. 10. d. enfin du vivant mesme de Plotin, il écrivit 40 livres contre la p. 10. 11. magie, & contre quelques faux Chrétiens Gnostiques.'Il en écrivit un en trois jours, pour montrer la difference qui estoit entre les opinions de Plotin & celles de Numene ; & il l'adressa p. 11. e. f. à Porphyre par une lettre que nous avons. 'Il luy adressa aussi quelques ouvrages pour luy éclaircir les difficultez qu'il trou- p. 14. c. d. voit dans la doctrine de Plotin. 'Longin ne trouvoit entre tous les philosophes de son temps, que Plotin & Amelius dont les ouvrages meritassent d'estre lus. C'estoit à peu pres la mesme p. 15. b. doctrine, mais plus étendue & plus expliquée par Amelius, 'qui en cela alloit mesme dans l'excés. [Et c'est peutestre à cause de Eun. c. 2. p. 19. a c. leur longueur,] 'qu'ils estoient fort negligez par les payens mes- b Euf. præp. l. 11. c. 19. p. 540. b. c. mes dés la fin du siecle suivant. [b] Eusebe nous donne un passage de ses écrits, où il citoit le commencement de l'Evangile de saint Thdrt. gr. aff. l. 2. p. 500. c. d. Cyr. in Juli. l. 8. p. 283. d. e. Jean. 'Il est raporté encore plus au long par Theodoret, & par S. Cyrille d'Alexandrie.

c Plot. v. p. 15. d. [c] Porphyre raporte un grand oracle, qu'il dit avoir esté rendu par Apollon à Amelius, lorsqu'il le consultoit sur l'état de Plotin aprés sa mort, [d'où nous apprenons qu'il a survécu Plotin.] Thdrt. gr. aff. p. 500. c. 'Theodoret l'appelle le chef de l'ecole de Porphyre, [d] c'est à d Jons. l. 3. c. 16. p. 293. dire de l'ecole de Plotin où Porphyre étudioit. [e] Aussi Suidas le e Suid. v. p. 198. f. fait maistre de Porphyre. [On peut mettre encore entre ses disciples] [f] Castricius Firmus homme employé dans les affaires, f Plot. v. p. 5. 6. mais qui aimant beaucoup la philosophie, " rendoit toutes sortes de services à Amelius. &c.

Jons. l. 3. c. 14. p. 285. Suid. α. p. 251. a. 'On croit devoir mettre du temps d'Aurelien, un Androclide auteur d'un écrit sur les sophistes qui parloient sur le champ,

1. Saint Cyrille d'Alexandrie en fait deux, *in Juli. l. 8. t. 6. p. 283. e*, & le cite de Porphyre, [qui dit le contraire.]

où il faisoit mention de Porphyre, ce qui fait juger à Suidas qu'il vivoit en mesme temps. Il estoit fils d'un Synese de Philadelphie en Lydie.



L'EMPEREUR TACITE.

L'AN DE JESUS-CHRIST 275, DE TACITE I.

'*Aurelianus Aug. III, & Marcellinus, Consuls.* Idat. &c.



'APRES que l'Empereur Aurelien eut esté tué dans la Thrace "sur la fin du mois de janvier [275,] selon Vopisque, comme les principaux officiers de l'armée avoient eu part à sa mort, les soldats qui ne purent se resoudre à donner l'Empire à aucun d'eux, écrivirent au Senat pour le prier de choisir un Prince digne d'avoir esté élu par une si illustre compagnie, & luy envoyerent pour cela des deputez. 'La chose fut mise en deliberation dans le Senat le 3e de fevrier, par Aurele Gordien Consul [subrogé.] Tacite dont nous faisons l'histoire, qui estoit alors "le chef du Senat, parla le premier, '& opina à renvoyer à l'armée le choix d'un nouvel Empereur. Le Senat suivit son avis, 'parcequ'on savoit bien que les soldats n'aimoient guere un Prince que le Senat leur avoit donné.

[Marginal notes: Aurel. v.p.222. d. c|Tacit. v.p. 226. 227. — V. Aurelien note 12. — Aur. Vict. — Aurel. v.p.222. 223. — *prima sententia.* — p.223.c. — p.222.d.]

'Les soldats renvoyerent une seconde fois la chose au Senat, & le Senat au soldats, & cela se fit trois fois au moins: de sorte qu'on fut six ou sept mois entiers, [& pres de huit,] [1] sans Empereur, durant qu'on en cherchoit un bon, & durant que le Senat & l'armée se deferant l'un à l'autre un choix si important & si difficile, disputoient à qui témoigneroit plus de pudeur & de modestie, quoique ces vertus aient peu de lieu quand il s'agit d'un empire, & qu'elles soient toujours bien rares dans des gents de guerre. 'Aussi on assure qu'il ne s'estoit jamais rien vu de pareil parmi les Romains, sinon aprés la mort de Romulus:

[Marginal notes: d|Tacit. v.p. 227 a|Aur. Vict. epi. — 1. — Tacit. v.p.226.]

1. à moins qu'on ne lise *mars* ou *avril* dans Vopisque *p. 222. e*, au lieu de *fevrier*. V. Aurelien note 1.

& il y eut mesme cette difference entre ces deux temps, que dans celui-ci & dans les autres interregnes qui estoient arrivez depuis, il y avoit toujours eu "un magistrat supreme, quoiqu'il ne fust que pour cinq jours. Mais aprés la mort d'Aurelien, l'Empire fut absolument sans chef. Et neanmoins tout demeura dans un grand calme, sans qu'il se formast aucun trouble parmi les soldats ou parmi le peuple, & sans que qui que ce soit entreprist d'usurper le nom d'Empereur, comme cela estoit si ordinaire sous les Princes les plus puissans. Chacun se craignoit soy mesme, dit un historien, qui met en cela le comble de la vertu. [Mais il vaut mieux admirer en cela l'ordre de Dieu, qui sçait arrester les passions des méchans lorsqu'elles ont le plus d'occasion de se repandre audehors.] 'Tous les Gouverneurs choisis ou par Aurelien, ou par le Senat, demeurerent durant l'interregne, hormis que Falconius fut fait Proconsul d'Asie au lieu d'Aurelius Fuscus.

interrex.

Aurel.v.p.222.d.e.

[Mais l'Empire n'estoit pas aussi tranquille du costé des étrangers.] 'Car aprés la mort d'Aurelien, "les peuples de l'Allemagne, c'est à dire les Lyges, les François, les Bourguignons, & les Vandales, rompirent les barrieres que les Romains leur opposoient audelà du Rhein, entrerent dans les Gaules, & y occuperent en un an ou deux 70 villes les plus riches & les plus considerables: de sorte qu'ils sembloient estre maistres de tout ce pays, jusqu'à ce qu'ils en furent chassez par Probe. 'Les Perses [à qui Aurelien avoit declaré la guerre,] ne remuoient pas encore: [mais il y avoit apparence qu'ils n'attendoient pas longtemps.] Et quelque paix qu'il y eut audedans de l'Empire, on avoit sujet d'y craindre divers soulevemens.

Tacit. v.p.227. b|Prob.v.p.238. c| 239. a|Val. r. Fr. l. 1. p. 7. 8.

Germani.

Tacit.v.p.227. b.

'Velius Cornificius Gordianus Consul [subrogé,] representa toutes ces choses au Senat le 25 de septembre, pour l'obliger de proceder à l'election d'un Empereur. 'Il y avoit déja quelque temps qu'on parloit pour cela de Tacite, '& il semble que les soldats eussent témoigné l'agréer. 'Sur ce bruit il s'estoit retiré dans la Campanie, & il y passa deux mois. Mais on l'obligea de revenir; & il estoit au Senat dans cette assemblée du 25 de septembre. 'Aprés donc que le Consul eut demandé qu'on travaillast à donner un Prince à l'Empire, Tacite qui par son rang devoit opiner le premier, se mit en état de parler. Mais avant qu'il pust rien dire, tout le Senat le salua du titre d'Auguste, & le pria de l'accepter. "Il voulut s'excuser sur son age qui estoit déja avancé: '& Zonare dit que quelques auteurs luy donnoient

a. b.

p. 228. d.

p. 229. a.

p. 228. d.

p. 227. e.

&c.

Zon. p. 240. c.

L'an de J. C. 275, de Tacite 1. * V. Valerien note 1. &c.

* 75 ans. 'Mais on répondit que plusieurs autres avoient esté faits Empereurs estant déja vieux, & avoient tres bien gouverné; qu'on avoit besoin d'un Empereur & non d'un soldat, de sa teste & de son esprit, & non de son corps, & que son frere [Florien] estoit en age de le soulager. Tacit. v.p.227. d.e.

'On prit les avis, & Metius Falconius Nicomachus le premier Consulaire aprés Tacite, 'representa combien il estoit fascheux d'avoir des enfans & de jeunes gents pour Princes; qu'au contraire il y avoit tout à attendre de la sagesse & de la maturité de Tacite; qu'ainsi il se réjouissoit de l'avoir pour Prince; 'mais qu'il le conjuroit avec toute la liberté que luy donnoit l'amour de la patrie, de ne pas faire ses enfans, qui estoient encore fort jeunes, ses successeurs; & de choisir celui qu'il jugeroit le plus capable de regner; qu'il n'estoit pas juste de disposer du Senat, du peuple Romain, & de tout l'Empire, comme on feroit d'une maison & d'une ferme; & qu'il luy seroit glorieux de témoigner en finissant sa vie, qu'il aimoit encore plus la Republique que sa famille. e. p. 228. a. b. b. el 231. b.

'Ce discours toucha Tacite & tout le Senat: & sans opiner davantage, on conclut tout d'une voix que Tacite seroit Empereur. 'On en dressa l'arrest, qui fut écrit "sur de l'ivoire, comme on faisoit alors ceux qui regardoient les Empereurs; & Tacite mesme le signa. 'On alla ensuite au champ de Mars, où les soldats [qui estoient à Rome,] & tout le peuple, estoient assemblez: & aprés que Tacite fut monté sur la tribune, Ælius Cesetianus Prefet de Rome declara son election: 'à quoy le peuple répondit avec les acclamations ordinaires. p. 228. c. c. c. d.

in libro elephantino.

'Tacite, comme nous venons de dire, estoit alors fort agé. 'Ses medailles l'appellent M. Claudius Tacitus. [a] Vopisque luy donne le nom d'Aurelien ou Aurele. [b] Il estoit né au mois de septembre, auquel il fut fait Empereur. [c] Il se disoit parent de Tacite l'historien: c'est pourquoi il en fit faire plusieurs copies, & ordonna d'en mettre dans toutes les bibliotheques, afin que ces [excellens] ouvrages ne pussent perir. [Cependant il ne nous en reste aujourd'hui qu'une petite partie.] 'Il avoit, comme nous avons dit, plusieurs enfans encore fort jeunes, 'qui ont eu de la posterité. 'Florien son frere, nommé dans ses medailles M. Annius Florianus, 'n'estoit pas de mesme pere que luy. p. 227. d. Goltz p. 119. d| Bir. p. 405. a Aurel. v. p. 223. a|n. C. p 235. a. d. b Tacit. v. p. 230. d. c p. 229. d. p. 228. c. p. 231. c. Goltz. p. 119. Tacit. v. p. 232. c.

[Nous ne trouvons rien de ce que Tacite avoit fait avant que d'estre Empereur,] 'sinon qu'il avoit esté Consul, & qu'il avoit l'honneur d'opiner le premier dans le Senat: [ce qui donne p. 227. c.

quelque lieu de croire qu'il estoit au moins l'un des plus anciens Consulaires, & de douter par consequent du sentiment Onu. p. 256. c. d'Onuphre,] 'qui veut que ce soit Tacite premier Consul de l'an Tacit. v. p. 227. c. 273. 'C'estoit un homme de lettres, qui avoit toujours vécu avec a Aur. Vict. estime & avec honneur. [a]Il estoit grave, & en mesme temps d'un b Eutr. naturel fort doux, de bonnes mœurs, & capables de bien gouverner Tacit. v. p. 228. a. l'Etat. 'De sorte qu'on ne craignoit pas qu'il fist rien contre la douceur, contre la prudence, ou contre la bienseance & la dignité d'un Empereur.

p. 229. c. 'Il estoit tres sobre pour sa table. "Il ne buvoit souvent qu'un "demi-septier par jour, & jamais une chopine entiere. &c. heminam. Sa plus grande depense estoit en herbes, dont il mangeoit beaucoup pour pouvoir dormir. Il usoit aussi fort peu du bain: & avec cela il se trouva fort robuste dans sa vieillesse, & plus ce semble que dans un age moins avancé. p. 230. b. 'Il lisoit encore les lettres les plus menues: & il employoit toujours une partie de la nuit à lire & à écrire. p. 231. b. 'Quoiqu'il ne fust pas porté à la depense "il ne laissoit pas de soutenir la dignité de son rang. senatorii nitoris. p. 229. c|n. S. p. 418. 1. al C. p. 239. 2. e. 'On pretend que son revenu se montoit à sept ou huit millions " d'or. aureorum. Il aimoit la chasse & les bastimens, " ausquels il s'entendoit fort bien. &c. c v p. 230. a. [c] Il paroist avoir aimé sa fausse religion. Aurel. v. p. 223. b. Cependant "il ne craignoit point de se plaindre de ses dieux, qui avoient laissé tuer Aurelien. deos ipsos iure convenio.

Tacit. v. p. 229. a. d. 'Aprés qu'il eut esté fait Empereur, "il donna son patrimoine au public, &c. en destinant une partie à l'entretien & à l'ornement des temples, & l'argent qu'il avoit chez luy, pour payer les troupes. c. 'Il donna la liberté à tous les esclaves qu'il avoit à Rome: & il ne s'en trouva pas cent; [ce qui estoit bien peu pour un Senateur.] d. 'Il fit abatre sa maison pour en faire des bains publics. c. 'On marque qu'il eut les mesmes habits particulier & Empereur, p. 230. a. '& qu'il ne permit pas à sa femme de porter des perles.

p. 229. a. 'Dans le premier discours qu'il fit au Senat [aprés avoir esté declaré Auguste,] il protesta qu'il ne vouloit rien faire que de l'avis & par l'autorité de ce corps. b. 'Il fit ensuite decerner de grands honneurs à Aurelien. Il ordonna qu'on n'obligeroit point les esclaves de parler contre leurs maistres, mesme dans le cas de leze majesté. n. C. p. 239. 2. d. 'C'estoit l'ancienne discipline des Romains, que Severe avoit changée; [& la flaterie] fit subsister sa loy malgré celle de Tacite. v. p. 229 b. 'Il défendit sur peine de confiscation & de la mort, de mesler l'or, l'argent, & les autres metaux ensemble. b. 'Il fit aussi decerner qu'on feroit un temple pour tous

les

les Empereurs à qui le Senat avoit donné la divinité. 'Il demanda dans le mesme discours le Consulat pour son frere Florien, & ne l'ayant pas obtenu parceque toutes les places des Consuls subrogez estoient remplies, au lieu de s'en offenser, il se réjouit de voir que le Senat savoit, disoit-il, à qui il avoit à faire. c. * &c.

[Outre ces ordonnances du premier jour de son regne,] 'il défendit de souffrir dans la ville "aucun lieu destiné à tout ce qui blesse la pudeur; ce qui ne dura pas longtemps non plus: Il fit fermer tous les bains publics avant la fin du jour, depeur qu'il ne s'y formast la nuit quelque sedition. 'Il interdit aux hommes les étofes de pure soie, & defendit encore "de mettre sur les habits des bandes de drap d'or: '& on croit que c'est luy qui avoit voulu porter Aurelien à condanner toutes les dorures. c. meritoria. d. auro clavatas vestes. p. 230. a.

'Il ordonna que les appellations des Proconsuls, & de tous les autres juges ordinaires, iroient au Prefet de Rome, 'comme cela avoit esté autrefois, " de quoy on voit que le Senat eut une tres grande joie. 'Car on pretend que du Prefet de Rome, on appelloit encore au Senat. [Mais s'il est vray] 'qu'il ait fait donner son nom de Tacite au mois de septembre, [c'est une bassesse indigne de luy.] p. 232. d. c. &c. n. p. 244. 1. b. v. p. 230 d.

'Le Senat eut "une extreme joie d'avoir fait un Empereur. On en fit des rejouissances publiques & particulieres, & on se hasta d'en mander la nouvelle de toutes parts, comme si par là le Senat eust recouvré toute sa premiere splendeur & son ancienne autorité. 'Mais cette joie fut aussi courte [que vaine.] a Vopisque raporte les lettres que le Senat en écrivit au Conseil de Carthage & à celui de Treves, qui passoit encore pour une ville libre. On en écrivit de semblables à ceux d'Antioche, d'Aquilée, de Milan, d'Alexandrie, de Thessalonique, de Corinthe, d'Athenes. &c. b. c. 232. 233. Aur. Vict. a Tacit. v. p. 232. d. e.

'On dit que lorsqu'on voulut faire Tacite Empereur, il proposa Probe comme en estant plus capable que luy. " Aussitost aprés il luy donna le commandement de toutes les troupes de l'Orient, & luy écrivit une lettre, où il luy promit le Consulat pour l'année suivante, en laquelle il devoit luy mesme estre Consul. Prob. v. p. 235. 236. V. Probe note 3.

[Le premier soin de Tacite] 'fut d'aller [en Thrace] trouver l'armée, [de qui son autorité dependoit plus que du Senat.] Quand il fut monté sur le tribunal, Mesius Gallicanus Prefet du Pretoire, dit aux soldats que c'estoit là le Prince qu'ils avoient demandé au Senat. 'Tacite parla ensuite, fit des excuses de sa Tacit. v. p. 228. c. p. 229. a.

vieillesse, & promit de soutenir sa qualité par de sages conseils, si son age le rendoit incapable des actions de valeur. Il leur fit ensuite esperer les liberalitez que les nouveaux Princes avoient accoutumé de faire.

p. 230. c|Aur. Vict. 'Il eut un grand soin de faire punir, & mesme avec severité, & par de grands supplices, tous ceux qui avoient eu part à la mort d'Aurelien, particulierement Mucapor.

c'Zon. p. 240. f. g'Zos l. 1. p. 662. b. c. 'On eut nouvelle en ce temps là qu'un grand nombre de barbares venoient des Palus Meotides par la Colchide, pretendant avoir esté appellez par Aurelien pour venir secourir les Romains contre les Perses. Zosime & Zonare les appellent des Scythes, & disent qu'ils se répandirent dans le Pont, la Cappadoce, la Galacie, & la Cilicie. Tacite les fit retourner chez eux en employant "l'adresse, [l'argent,] & la force. [Car plusieurs ne cedant pas à la raison,] Tacite & Florien [son frere,] qu'il avoit fait Prefet du Pretoire, les combatirent chacun de leur costé, en tuerent un grand nombre, & obligerent le reste à se retirer en fuyant. [Ils doivent estre venus cette année, puisqu'ils pretendoient avoir esté appellez par Aurelien.] 'Mais il paroist qu'ils ne furent vaincus que la suivante, peu avant la mort de Tacite. 'Quelques uns pretendent que c'estoient des Ostrogots; [a] & une medaille de Tacite parle d'une victoire sur les Gots. [b] Il semble aussi qu'on peut tirer d'une inscription, qu'il prit le titre de Gothique. consilio.

Zos l. 1. p. 662. e. Vorb. t. 2. p. 44. 1. a Bir. p. 410. b Grut. p. 192. 5.

L'AN DE JESUS-CHRIST 276, DE TACITE 1.

Idat | Buch. p. 236. 249 | Chr. Al|Cyp. dis. ap. p. 101. 117. 'M. Claudius "Tacitus Aug. II, & Æmilianus, Consuls. NOTE 1.

c Buch. p. 236. d Tacit. v p. 230. d. [c] Ovinius Pacatianus fut Prefet de Rome cette année & la suivante.

[d] Tacite n'eut pas le loisir de faire rien de considerable à cause de la breveté de son regne. [Car il faut mettre sa mort" en cette année, un peu avant le 25 de mars, ou le 2e d'avril au plutard,] 'puisqu'il n'a regné que pres de six mois, selon quelques historiens, 'ou deux-cents jours selon d'autres. [e]Quelques uns ont dit qu'il estoit mort de maladie, [f] & on y peut joindre ceux qui parlent de sa mort sans en rien marquer de particulier. [g] Mais la pluspart écrivent qu'il fut tué par les soldats. [h] Il est constant dit Vopisque, qu'il fut tellement tourmenté par les factions, que son esprit en fut entierement accablé. [Cet auteur qui est le meilleur de ceux qui composent le corps de l'histoire Auguste, a eu soin de nous marquer ce que Tacite avoit accoutumé de manger: mais il n'a pas cru qu'il fust digne de luy de nous ap- V. Probe note 1.

d|Eutr. Aur. Vict. epi. e Tacit. v. p. 230. d|Vict. epi. f Aur. Vict|Eutr. g Tacit. v p. 230. d|Eus. chr|Zos. p. 662. d | Sync. p. 385. d. h Tacit. v. p. 230. d.

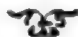
prendre qu'elles estoient ces factions qui avoient accablé l'esprit d'un si grand Prince, & qui luy avoient enfin osté la vie.

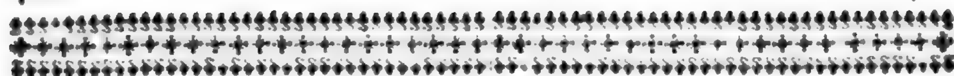
Nous n'en trouvons rien que dans Zosime & dans Zonare,] 'qui disent qu'ayant fait un de ses parens, nommé Maximin, gouverneur de Syrie, cet homme s'acquitta fort mal de sa charge, & traita avec beaucoup de dureté les magistrats des villes: de sorte que ceux-ci poussez par la haine que la jalousie & la crainte leur inspiroient, se resolurent à tuer Maximin, & se joignirent pour cela à ceux [qui restoient encore] de la conspiration contre Aurelien. Mais aprés avoir tué Maximin, la crainte d'estre punis de ce crime, leur en fit entreprendre un plus grand. Ils poursuivirent Tacite, qui aprés la défaite des Scythes s'en revenoit en Europe, & le tuerent. Il mourut à Tarse selon le jeune Victor, à Tyanes [en Cappadoce] selon l'autre Victor, ou selon la chronique d'Eusebe dans le Pont, [sous lequel on comprend quelquefois la Cappadoce.] Zos l.1.p.662.c.d|Zon p.24.d.

'On raporte que peu avant sa mort, le tombeau de son pere s'ouvrit de luy mesme, & que l'ombre de sa mere se fit voir à luy & à Florien son frere, ["qui ne prit l'Empire aprés sa mort que pour estre tué comme luy au bout de deux ou trois mois.] 'Ils laisserent l'un & l'autre plusieurs enfans. [On ne dit point où leurs corps furent portez.] 'On leur dressa" par honneur un mosolée en une terre qu'ils avoient à Terni, où les statues qu'on leur avoit elevées ayant esté mises en pieces par la foudre, les Aruspices consultez sur cela, dirent que dans mille ans il viendroit un Prince de leur race, qui" conquesteroit toute la terre, & ensuite donneroit toute l'autorité au Senat, rétabliroit la Republique, & mourroit agé de 120 ans. 'Les payens mesmes se sont moquez d'une prediction si ridicule, qui ne servoit qu'à faire railler ceux de cette famille sur de si belles esperances. Et assurément on ne la faisoit que dans la croyance qu'au bout de mille ans on en auroit perdu toute connoissance. [Dieu a permis neanmoins qu'elle se soit conservée audelà de mille ans, pour nous faire connoistre les illusions par lesquelles les demons & leurs ministres abusoient de la simplicité des peuples.]

Tacit. v. p. 232. c. | V. Probe § 2. | p. 231. c. | cenotaphia. | c. d. | &c. | c|232. a.

'Probe punit depuis ceux qui avoient osté la vie à Tacite. [a]Un nommé Suetone Optatien ou Actacien a écrit son histoire avec beaucoup d'étendue. [Elle n'est pas venue jusques à nous.] Vossius la met entre les histoires latines. Prob. v. p. 238. c| Zos l. 1|p. 663. c. a Tacit. v. p. 230. a| Voss. h. lat. l. 2 c. 4. p. 183.





L'EMPEREUR PROBE.

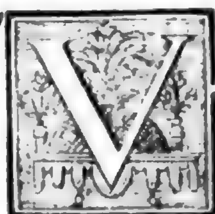


ARTICLE PREMIER.

Famille de Probe ; ses premiers emplois ; sa discipline militaire.

Tacit. v. p. 236. a|Prob. v. p. 233. d, 234. b| 241. c.

p. 233. a|237. c| 241. c.



'VOPISQUE nous represente l'Empereur Probe comme l'un des meilleurs & des plus grands Princes que les Romains aient jamais eu, soit pour la paix, "soit pour la guerre. 'Il le prefere à Trajan, à Adrien, aux Antonins, à Alexandre, à Claude, à Aurelien, parcequ'il a eu luy seul, dit-il, tout ce que chacun des autres a eu d'excellent. 'Il a sceu parfaitement la guerre ; il a tres bien conduit les affaires ; il a eu beaucoup de douceur ; ses mœurs ont esté irréprehensibles [selon les hommes ;] & il s'est fait aimer & respecter par toutes sortes de vertus [humaines.]

&c.

p. 237. e|241. c| Juli. cæs. p. 17.

Prob. v. p. 234. b. c.

Vict. epi.

Prob. v. p. 234. e.

'Il estoit de Sirmich dans la Pannonie, d'une famille assez mediocre, plus illustre par sa mere que par son pere nommé Maxime,'& originaire de Dalmacie, qui aprés avoir passé une partie de sa vie à la campagne à cultiver des jardins, 's'estoit mis dans les troupes, & estoit parvenu jusqu'au Tribunat. Un auteur grec a dit que Probe avoit quelque parenté avec l'Empereur Claude II. mais il l'a dit seul, peutestre parceque Probe avoit une sœur nommée Claudia. [Mais Claude mesme n'estoit rien par sa naissance.]

Buch. cycl. p. 275.

a Chr Al. p. 637.

Prob. v. p. 234. c. e.

b p. 335 d|Goltz. p. 12-|Bir

c Prob. v. p 237. d|Bir. p. 417.

d Alex. v. p. 128. a|n. S. p. 426. 1.

imberbis.

Probe naquit le 19 d'aoust, [en l'an 232,] [a] selon la chronique d'Alexandrie, qui dit qu'il mourut agé de 50 ans [en l'an 282. Et cela se raporte assez bien à ce que nous voyons,] qu'il estoit "encore tout jeune sous Valerien, [vers l'an 254.] [b] Il est appellé ordinairement M. Aurelius Probus. [c] On y ajoute quelquefois le nom de Valere. [d] Son nom d'Aurele a donné occasion de le faire descendre d'un Aurelius Probus employé par Alexandre : mais cela est sans apparence, aussibien que sans autorité, & mesme sans fondement, puisque le nom d'Aurele estoit alors

tres commun. 'On voit dans quelques medailles le visage de sa Spanh. l. 5. p. 637.
femme; mais on n'en a point encore trouvé le nom. [a] Quelques a p. 617. 618|
uns pretendent que c'est une Julia Procla, dont on voit aussi Segui. p. 74.
quelques medailles: mais ils le prétendent sans aucune appa- 384.
rence de preuve. Cette Procla est mesme qualifiée une heroïne,
Augusta. & non pas une "imperatrice; & l'on juge que ses medailles ne
peuvent avoir esté faites aprés les temp des Antonins.

'Probe n'ayant rien de considerable, ni dans sa naissance, ni Prob. v. p. 234. c. e.
dans sa parenté, ni dans ses biens qui estoient mediocres, il ne
laissa pas de devenir tres illustre des ses premieres années par
les qualitez avantageuses de sa personne, 'par son courage, par p. 235. c.
ses mœurs, par sa probité: & son nom mesme marquoit fort
bien ce qu'il estoit. 'Valerien nonobstant sa jeunesse le fit Tri- p. 234. d. e.
bun, luy donnant le commandement de quelques troupes au-
xiliaires de Sarrazins, de Perses, & de Gaulois. Il exhorta Gal-
lien son fils à l'aimer & à luy faire honneur, & il manda au Pre-
fet du Pretoire de luy donner diverses choses, afin qu'il pust sou-
tenir son rang

'Il fit tres bien dans une guerre contre les Sarmates, & il y p. 235. a. b.
sauva mesme la vie à un parent de Valerien: de sorte que ce
&c. prince outre "plusieurs autres recompenses, luy donna à con-
duire la troisieme legion. 'Il parut encore en beaucoup d'autres c.
occasions sous Valerien & ses successeurs. 'Il fit fuir des Rois de p 238. a.
&c. plusieurs puissantes nations: il tua "de sa main plusieurs de leurs
&c. Generaux. 'Gallien l'envoyant "en Illyrie aprés la défaite du p. 235. c. d.
parentem. tyran [Ingenuus,] l'appelle "son pere, dit qu'il se repose entiere-
ment sur luy, & recommande à tous les officiers de l'armée de
suivre ses avis, ajoutant que s'il eut esté present, le tyran n'eust
decimanos. pas osé se revolter. 'Aurelien luy donna la "dixieme legion, que d. e.
Claude & luy avoient commandée, en sorte qu'il sembloit, dit-
il, que cette charge fust comme un gage de l'Empire.

'Il laissa partout des preuves de sa valeur. Il se signala contre p. 237. d| 238. a,
les Sarmates, contre les Gots, contre les Parthes, contre les
Perses, & dans le Pont [contre les barbares qui le ravageoient.]
contra Marmaridas. 'Il fit la guerre en Afrique "contre les barbares de la Lybie Mar- p. 236 c| 237. a.
marique, & les défit. 'Il s'y battit seul à seul contre un homme p. 236. c. d.
tres brave nommé Aradion: & aprés l'avoir vaincu, il luy fit
faire un grand tombeau par ses soldats pour honorer son courage.
De la Lybie il vint à Carthage, qu'il delivra des rebelles. [Mais
on ne dit point ce que c'estoit que ces rebelles, ni en quel temps
tout ceci est arrivé.]

d. c. 'Il soumit à Aurelien [en l'an 272,]" toute l'Egypte, & une partie de l'Orient occupée par Zenobie. Il fut quelque temps en Egypte, [aprés quoy il vint dans les Gaules, où] 'il terrassa les François dans leurs marais, & fit retirer les Allemans beaucoup audelà du Rhein. 'Quelques uns disoient que Tacite lorsqu'on luy voulut donner l'Empire [en l'an 276,] avoit proposé Probe au lieu de luy: mais ayant esté obligé de l'accepter, il écrivit aussitost à Probe, 'que tout l'Etat se reposoit sur sa valeur, personne n'ignorant quel il estoit. Il luy donnna en mesme temps commandement de toutes les troupes de l'Orient, & luy promit le Consulat pour l'année suivante. [Il ne paroist pas neanmoins" que Probe ait esté Consul avant l'an 277. Et peutestre que Tacite avoit ensuite differé son Consulat, pour luy en donner un ordinaire qui estoit plus honorable, ou que Probe mesme estant devenu Empereur avant le temps marqué pour son Consulat, le remit à l'année d'aprés.]

V. Aurelien § 7. — p. 237. 238. — p. 235. c. — p. 236. a. — V. la note 3.

'Il n'estoit pas seulement estimé pour sa science dans la guerre, mais encore pour sa conduite envers les soldats. 'Il les visitoit; il avoit soin que tout ce qu'on leur donnoit jusqu'aux moindres choses, fust comme il devoit estre: il ne souffroit point qu'on leur fist la moindre injustice; & il arrestoit souvent [par sa prudence] la severité cruelle d'Aurelien. Quand on avoit quelque butin, il le leur partageoit tout entier, sans se rien reserver que les armes. 'Il falut" les prieres de toutes l'armée pour luy faire accepter un cheval qu'on disoit faire par jour" quarante lieues, & continuer ainsi huit ou dix jours. 'Par ce moyen il se fit extremement aimer des soldats, 'quoiqu'il ne les flatast point, [a]& qu'il ne les laissast jamais sans rien faire, [b] les exerçant sans cesse, & les occupant dans des travaux qui les endurcissoient aux fatigues de la guerre, en quoy on dit qu'il imitoit Annibal. [Aprés avoir conquis l'Egypte sur Zenobie,] 'il y fit faire divers travaux en plusieurs villes par ses soldats, des ponts, des temples, des portiques," de grandes sales. Il fit secher des marais pour y semer, fit creuser des ouvertures pour la decharge des rivieres, fit divers autres ouvrages sur le Nil pour faciliter le trafic.

Aur. Vict. — Prob. v. p. 236. a. — bla. C. p. 243. 2. b. c. — v. p. 236. b. c. — &c. — cent milles. — a. — p. 237. a. — a p. 236. d. — b Aur. Vict. — Prob. v. p. 236. d. — basilicas.



ARTICLE II.

Probe & Florien sont faits Empereurs : Florien est défait, & tué : Probe accorde diverses choses au Senat, punit ceux qui avoient tué Aurelien & Tacite.

L'AN DE JESUS-CHRIST 276, DE PROBE I.

Tacitus Aug. II, & Æmilianus, Consuls.

NOTE I. 'APRES que Tacite eut esté tué ["le 12 avril 276, ou quelques jours auparavant,] Florien son frere prit l'Empire, comme s'il eust esté hereditaire, sans attendre l'autorité du Senat, ni l'election des soldats. 'Il fut neanmoins reconnu à Rome, & dans toutes les provinces de l'Europe, de l'Afrique, & de l'Asie, "jusques à la Cilicie. 'Mais toutes les troupes de l'Orient voulurent avoir Probe pour Empereur. [a] Il eut peine à se resoudre de recevoir cette dignité, qu'il n'avoit, dit il, jamais souhaitée, & il protesta aux soldats qu'ils ne trouveroient pas en luy la facilité & les avantages qu'ils pouvoient pretendre. Il ne put neanmoins resister à leur violence, & il ne luy eust pas mesme esté seur de demeurer particulier aprés avoir esté nommé Empereur. 'On voit qu'il estoit bien aise qu'on crust qu'il n'avoit accepté l'Empire des soldats, que parceque Florien l'avoit usurpé auparavant, sans laisser au Senat la liberté de choisir un Prince. 'Vopisque dit cependant que les soldats se hasterent de l'elire, pour prevenir les troupes d'Italie, & le Senat mesme.

Tacit.v.p.231 a.b|Aur.Vict. — Zos.l.1.p.662 d. — &c. — d|Prob v p.236. c. — a Prob.v.p.237. a. b. — c. — p.236.e.

'Il se forma ainsi une guerre civile, [où Florien sembloit avoir bien de l'avantage,] n'y ayant que la Syrie, la Phenicie, la Palestine, & l'Egypte, où Probe fust reconnu. Florien estoit alors vers le Bosphore, où il tenoit enfermez les restes des Scythes "qui s'estoient repandus [l'année precedente] dans l'Asie mineure. Il aima mieux laisser cette victoire imparfaite, & permettre aux Scythes de s'en retourner chez eux, pour venir à Tarse se preparer à attaquer Probe. Celui-ci comme estant de beaucoup le plus foible, se contentoit de se défendre, & de tirer la guerre en longueur. 'Cependant les chaleurs de l'été vinrent; [& comme elles sont tres grandes dans la Cilicie,] les soldats de Florien la pluspart Européens, [& plus accoutumez à souffrir le froid que le chaud,] tomberent presque tous malades. Probe ne manqua pas l'occasion, il vint droit à Tarse, & les troupes de Florien toutes malades, estant sorties pour s'opposer à luy, ne pu-

Zos.p.662.b.c. — V. Tacite. — p. 663. a.

Prob. v. p. 237. b Aur Vict a Tacit. v. p. 231. b. c Zon. p. 241. a. b Eus. chr. & Al. Sync. p. 385. d. c Tacit. v. p. 231. b. c.

rent pas rendre beaucoup de [1] combat. 'Elles resolurent mesme [pour finir la guerre,] d'oster la vie à leur Empereur, [a] qui ne jouit ainsi de cette ombre de puissance que deux mois au plus, selon Vopisque & les deux Victors, [b] ou environ trois mois selon d'autres. [c] L'ambition qu'il avoit eue de regner, fait voir que s'il ressembloit en beaucoup de choses à son frere, il ne luy ressembloit pas neanmoins dans une de ses plus grandes qualitez. Tacite n'aimoit pas non plus l'inclination qu'il avoit à la depense.

b Aur. Vict| Eus. chr. 'On convient qu'il mourut à Tarse. Le jeune Victor dit qu'il se fit luy mesme ouvrir les veines.

Prob. v. p. 237. c. 'Aprés la mort de Florien, Probe écrivit au Senat qu'il avoit regret de ce que l'usurpation de son competiteur l'avoit obligé d'accepter l'Empire de la volonté des soldats, & non de l'autorité de ce corps auguste, & de ces Princes du monde; mais qu'au moins il estoit prest à se soumettre à tout ce qu'il leur plairoit ordonner de luy. [Il s'y soumettoit sans rien hazarder, estant

d. deja maistre de tout.] 'Sa lettre fut lue dans le Senat ["le 5 de juillet, ou le 3 d'aoust: & Ælius Scorpianus Consul [subrogé,] demanda sur cela les avis, sans donner encore à Probe le nom NOTE 2.

d. e|238. a. b. d'Empereur. 'Mais tout le Senat le luy donna aussitost, aussibien que tous les autres titres de la dignité imperiale, avec de grands témoignages de sa joie, & de l'estime que tout le monde

p. 231. b|237. d. faisoit de luy. 'Il semble que dés auparavant le Senat eust témoigné souhaiter de l'avoir pour Empereur, & que le peuple Ro-

p. 238. c. main l'eust demandé publiquement. 'Les armées de l'Europe

p. 232. a|237. b. qui avoient d'abord suivi Florien, se soumirent aussi à luy. 'Ainsi il fut reconnu de tout l'Empire sans aucune difficulté, ou plutost avec un applaudissement general, surtout de ceux qui aimoient le bien.

p. 238. b. 'Aprés avoir receu l'arrest du Senat, il luy adressa une declaration, par laquelle il accordoit que les appellations des Pro-

a. C. p. 244. 1. b. consuls & des autres grands magistrats, iroient au Senat, 'sans passer mesme par le Prefet de Rome, comme Tacite l'avoit or-

v. p. 238. bl. n. S. 432-433. donné; 'que le Senat envoyeroit les Proconsuls dans les provinces de son ressort, " selon les reglemens faits par Auguste, & qu'il envoyeroit mesme des Lieutenans Consulaires & Pretoriens dans les provinces où l'Empereur en devoit envoyer selon l'ordonnance du mesme Prince. [Et neanmoins il suivoit en cela mesme l'esprit d'Auguste, qui avoit esté de laisser le gouverne- V. Auguste § 2.

1. Nous ne mettons point le detail de ce qui suit dans Zosime, parceque nous n'y trouvons point de sens qui nous paroisse raisonnable.

ment civil au Senat, & de se reserver celui des armées. Car au lieu que du temps d'Auguste les troupes d'une province obeïssoient au Gouverneur, on voit par l'histoire qu'en celui-ci elles avoient partout leur commandant particulier, qualifié *Dux;* ce que nous traduisons d'ordinaire par le mot de General.]' Probe accorda encore par la mesme declaration, que toutes les loix qu'il feroit seroient autorisées par un arrest du Senat,]'comme cela s'estoit pratiqué sous les premiers Empereurs. v. p. 238. b. n. C p. 244. 1. d.

'Son premier soin dés qu'il vit son autorité établie, fut de punir ceux qui avoient eu part à la mort d'Aurelien & à celle de Tacite. Zosime dit que les ayant tous fait venir chez luy, comme pour les faire manger à sa table, il les y fit egorger par ses gardes, hors un qui se sauva, mais qui ayant esté pris depuis, fut brulé vif. [Cela ne paroist nullement probable, ni aisé à accorder avec Vopisque, qui dit qu'il les punit avec moins de severité que Tacite n'avoit fait. Il pardonna à ceux qui avoient tenu contre luy le parti de Florien, parcequ'ils n'avoient pas voulu suivre un usurpateur, mais le frere de leur Prince. v. p. 238. b. q Zos. l. 1. p. 663. c d.

ARTICLE III.

Probe chasse les barbares des Gaules.

L'AN DE JESUS-CHRIST 277, DE PROBE 1, 2.

NOTE 3. '*M. Aurelius* " *Probus Aug. & M. Aurelius Paulinus, Consuls.* Nor. de Pis. p. 321|Spon. p. 51.

[a]PROBE aprés ce que nous avons raporté de luy l'annéee precedente, s'avança avec une tres puissante armée vers les Gaules. 'Il estoit encore à Sirmich le 5 de may. [Nous avons vu sur Tacite,] [b] qu'aprés la mort d'Aurelien, les François & d'autres barbares estant entrez dans les Gaules, s'en estoient rendus comme les maistres absolus.'Probe vint donc pour ce sujet du costé du Rhein, où il vainquit les barbares dans un grand nombre de combats. 'De sorte qu'il en tua, comme il dit luy mesme, jusqu'à quatre cents mille. [c] La pluspart de ces victoires luy couterent peu : mais il y eut un grand combat où il se trouva en personne contre les Logions peuples d'Allemagne, [qui sont apparemment ceux que Tacite appelle les Lyges.] Non seulement il les défit enfin, mais il prit mesme Semnon leur Prince avec son fils. Il les relascha neanmoins ensuite d'un traité de paix, par lequel ces peuples luy rendirent tout le butin & les prisonniers qu'ils avoient faits. a Prob. v. p. 238. c. Cod Just. 8. t. 56. l. 2. p. 864. b Prob. v p. 238. c|Aur. Vict. Zos. l. 1 p. 664. b| Prob. v. p. 238. c. Prob v. p. 238. 239. a. c Zos. l. 1. p. 664. b. c.

a. d. 'Il y eut encore ensuite un grand combat contre les François, que Probe défit par ses Generaux, pendant qu'il combatoit en personne contre les Bourguignons & les Vandales sur les bords du Rhein. Il estoit moins fort en nombre que ces barbares : c'est pourquoi il souhaitoit beaucoup de les combatre separément : & son dessein luy réussit. Le Rhein estoit entre les deux armées, & comme les Romains défioient sans cesse les autres au combat, ceux ci se piquerent, & ceux qui le purent, passerent le fleuve pour venir combattre. Les Romains [sans attendre qu'ils fussent tous passez,] les attaquerent, les tuerent, ou les prirent [tous:]

d. e| 665. a. '& les autres obtinrent la paix à condition de rendre tout le butin & les prisonniers. Ils n'accomplirent pas avec fidelité cette condition; ce qui ayant irrité Probe, il les attaqua dans leur retraite, en tua une partie, & prit Igille leur Prince avec beaucoup d'autres, qu'il envoya peupler l'Angleterre : & ils servirent depuis utilement. 'On croit que c'estoient particulierement des Vandales, & que ce sont ceux qui ont donné le nom à Vandelsbourg pres de Cambrige. (Buch. belg. l. 7. c. 1. § 4. p. 218.)

Prob. v. p. 238. d. e| 239. a. 'La guerre ne cessoit point, dit Vopisque, & l'on apportoit tous les jours plusieurs testes d'ennemis à Probe, qui les payoit chacune à une piece d'or. Mais enfin neuf Rois de diverses nations vinrent se jetter à ses piez pour luy demander la paix.] Ils consentirent à payer [tous les ans] aux Romains du blé, des

p. 239. b. vaches, des brebis, '& tant d'autres choses, qu'ils sembloient ne se conserver plus que leurs terres pour enrichir les Romains

p. 238. 239. de ce qu'elles produisoient.'Ils voulurent bien qu'on punist severement ceux qui n'auroient pas rendu tout le butin : & ils donnerent encore seize mille hommes pour mettre dans les troupes Romaines. Probe vouloit leur oster absolument les armes, & reduire l'Allemagne en province : mais il eust falu pour cela [y entretenir] de nouvelles troupes, à quoy l'Empire ne pou-

p. 239. a. voit pas alors fournir. 'Ainsi on leur laissa les armes, à la charge de les employer pour les Romains contre les nations plus eloignées.

Hier. chr. 'S. Jerome met en cette année cette grande victoire, par laquelle Probe delivra entierement les Gaules du joug des bar-

Eutr. bares, avec une valeur, '& en mesme temps avec un bonheur

Prob. v. p. 239. a. incroyable.'Soixante & dix grandes villes qu'ils avoient prises, furent remises en leur premier état, & toute 'l'Allemagne soumise, selon les termes de la lettre que Probe en écrivit au Senat. (Germania.)

b. 'Non seulement on retira tout le butin que les barbares avoient

enlevé, 'mais on en fit encore plus sur eux. Probe les obligea mesme de se retirer audelà du Nekar & de l'Elbe, & bastit sur leurs terres des villes Romaines & des chasteaux pour y mettre des garnisons. p. 238. d.

'Toutes les villes des Gaules luy offrirent des couronnes d'or, qu'il destina pour estre consacrées à ses dieux.'Il commence aussi la lettre qu'il écrivit au Senat sur sa victoire, par une action de graces qu'il leur fait, & il prie le Senat de leur en decerner une publique. [Il ne parle pas neanmoins de ce que dit Zosime,] 'que durant la guerre, comme on manquoit beaucoup de vivres dans un pays[tant de fois pillé,]il tomba du blé dans une grande pluie, & en telle quantité, qu'il y en avoit * des montagnes en quelques endroits. [C'est une chose trop extraordinaire pour la croire sur l'autorité d'un historien tel que Zosime.] 'On trouve dans les medailles de Probe diverses marques de sa victoire sur les peuples de la Germanie. 'Et quelques uns y raportent encore un arc de triomphe qu'on a decouvert à Reims depuis quelques temps. p. 239. b. a. Zos. l. 1. p. 664. b | Zon. p. 241. c. d. Bir. p. 413 Cang. num. p. 17. b. c.

*Βου.

ARTICLE IV.

Les François courent presque toutes les costes de l'empire Romain: Probe donne la paix à la Rhecie, à l'Illyrie, & à la Thrace.

'PROBE avoit pour principe qu'il falloit qu'on sentist le secours que les Romains tiroient des étrangers, mais non qu'on le vist. C'est pourquoi [au lieu de faire un corps] 'des seize mille hommes que les peuples d'Allemagne luy avoient fournis, il les distribua par bandes de cinquante ou soixante en plusieurs corps des troupes Romaines, soit sur les frontieres, soit en diverses provinces. Prob. v. p. 239. a. p. 238. c.

[Je ne sçay s'il n'en auroit pas mesme envoyé bien loin, jusques aux extremitez de l'Asie, & si les François qui coururent toute la Mediterranée depuis le Pont Euxin, ne seroient pas du nombre de ces seize mille hommes.] 'Zosime dit que c'estoient des François * qui s'estoient venu rendre à Probe, & à qui il avoit donné des terres à habiter. 'Selon Eumene c'estoient des captifs: '& selon Vopisque il semble qu'ils estoient de ceux qui avoient esté vaincus par Probe, & transportez ensuite hors de leur pays dans les terres de l'Empire. [Quoy qu'il en soit, voici ce que l'histoire raporte] 'de la * temerité ou de la hardiesse incroyable d'un petit nombre de François. Zos. l. 1. p. 664. d. Pane. 10. p. 218. Prob. v. p. 240. a. Pane. 10. p. 218.

*τῶν προσελ-θόντων.

*Audacia.

p. 218|Zos.l. 1. p. 666. d. 'Ils estoient dans le Pont, où se lassant de vivre sous les Romains [dans un pays si eloigné du leur,] ils se saisirent de quelques vaisseaux qu'ils rencontrerent ; & s'y estant embarquez, ils coururent toute la mer, pilierent les costes de l'Asie, firent la mesme chose dans la Grece, où ils mirent partout le trouble & l'effroi, aborderent en divers endroits de la Libye [ou de l'Afrique,] d'où ils furent toujours repoussez par les troupes qu'on amena de Carthage : mais dans la Sicile ils prirent Syracuse, où ils firent un grand carnage des habitans : & ayant ainsi traversé toute la longueur de la Mediterranée, ils entrerent dans l'Ocean par le détroit de Gibraltar, costoyerent l'Espagne & les Gaules,] & regagnerent heureusement leur pays [vers l'embouchure du Rhein.] Prob. v. p. 240. a. 'Cela arriva durant que Probe estoit occupé à combatre divers tyrans, [c'est à dire vers l'an 280.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 278, DE PROBE 2, 3.

Idat. &c. *'Probus Aug. "II, & Lupus, Consuls.* NOTE 4.

Onu. in fast. p. 253. Buch. cycl. p. 237. 'Onuphre croit que ce Lupus est Furius, ou comme d'autres lisent [1] Virius Lupus, qui fut Prefet de Rome cette année mesme & les deux suivantes. 1.

[La guerre des Gaules paroist avoir esté assez grande pour occuper Probe toute l'année precedente. C'est pourquoy nous mettons en celle-ci ce que dit Vopisque,] Prob. v. p. 239. b. 'qu'aprés cette guerre il s'en alla en Illyrie [en passant par] la Rhecie, en laquelle il établit si bien la paix, qu'il n'y resta pas mesme l'apparence d'aucun trouble. Quand il fut en Illyrie, "il y jetta une telle terreur *ita contudit.* dans l'esprit des Sarmates & des autres barbares qui la ravageoient, qu'il retira presque sans combat tout ce qu'ils avoient occupé. Il passa de là dans la Thrace : & la memoire de ses anciens exploits jointe au bruit de ceux qu'il venoit de faire, obligea tous les divers peuples compris sous le nom de Gots, de se soumettre à sa puissance, ou de luy demander son amitié.

ARTICLE V.

Probe punit les Isaures, défait les Blemmyes.

L'AN DE JESUS-CHRIST 279, DE PROBE 3, 4.

Idat. Buch &c. *'Probus Aug. III, & Paternus, Consuls.*

Vop. p. 57. 1| Prob. v. p. 239. e. d. 'ON peut mettre en cette année le voyage que Probe fit en Orient, aprés qu'il eut donné la paix à l'Illyrie & à la

1. Il y a eu un Virius Lupus sous Severe. *V. Severe* § 24. Mais ce n'est pas une grande preuve.

Thrace. En passant [vers l'Isaurie ,] il prit & fit mourir un brigand tres puissant nommé Palfure, reduisit le pays à l'obeïssance , & le delivra [des voleurs qui le pilloient,] par où il rendit le calme à la Pamphylie & aux autres provinces voisines. Il entra dans tous les endroits des montagnes de l'Isaurie, du consentement volontaire ou forcé des barbares qui les habitoient, [lesquels n'avoient guere d'autres exercices que de voler :] & comme il estoit tres difficile de les en empescher , [[1] il les transporta en d'autres pays ,] & donna tous ces détroits à des veterans, en les obligeant d'envoyer leurs enfans à la guerre dés qu'ils auroient 18 ans , avant qu'ils eussent appris à voler. 'Mais quelque precaution que l'on pust prendre, elle ne put servir que pour peu de temps ; '& l'Isaurie demeura toujours un pays de rebelles & de voleurs.

Prob. n. C. p. 244. 2. d.

Trig. ty. c. 25. p. 197. c. d.

Note 5. [Entre les brigands qui avoient alors leur retraite dans l'Isaurie,] Zosime parle fort au long de 'Lydius originaire du pays, lequel couroit toute la Lycie & la Pamphylie. Il fut assiegé vers ce temps-ci par les troupes Romaines dans la ville de Cremne, dont le nom marque fort bien les precipices dont elle estoit environnée. Il s'y defendit avec un courage, ou plutost une fureur desesperée : mais enfin il fut tué par un archer tres adroit, qui ayant esté maltraité par luy pour avoir manqué un coup, s'estoit retiré vers les Romains.

Zos. l. 1. p. 665. 666.

&c.

'Aprés que Probe eut reglé les affaires de l'Isaurie, il tourna du costé de l'Orient, [c'est à dire de la Syrie. L'histoire ne marque point ce qu'il fit :] 'mais on trouve seulement qu'il fit alors la guerre aux Blemmyes barbares voisins de l'Egypte, & qui y estoient maistres des villes de Copte & de Ptolemaïde dans la Thebaïde. Probe fit un grand massacre de ces peuples, qui estoient alors la terreur de leurs voisins, en envoya plusieurs captifs à Rome, où on les regarda avec admiration [à cause de leur figure extraordinaire,] & retira de leurs mains les villes de Copte, & de Ptolemaïde, qu'il remit sous l'obeïssance de l'Empire.

Prob. v. p. 239. d.

d. e| Zos. l. 1. p. 666. c.

[Selon ce que nous venons de dire aprés Vopisque, il semble que les Blemmyes eussent pris Copte & Ptolemaïde de force, & que Probe les ait esté combatre en personne.] 'Cependant Zosime écrit qu'il ne fit cette guerre que par ses Lieutenans, & que Ptolemaïde s'estant revoltée , avoit appellé les Blemmyes à son secours. 'Quelques uns en changeant un peu le texte du mesme

Zos. l. 1. p. 666. c.

Prob. n. C. p. 243. 1. a. b| n. S. p. 434. 2. c.

1. L'histoire ne le dit pas positivement, mais ce qu'elle dit semble obliger de le croire.

auteur, luy font dire encore que ceux de Ptolemaïde avoient
n.C.p.244.2.f. fait la guerre à ceux de Copte. 'Cette Ptolemaïde a depuis esté
Baud. p. 99.2. metropole de la seconde Thebaïde. 'Elle estoit sur le Nil. a Celle
a p. 217.2. de Copte y estoit aussi. [Il semble que le nom de Copthes qu'on
donne aujourd'hui à tous les Egyptiens, en vienne.] On pretend
Prob a C. p. 244.2.f. qu'elle s'appelle aujourd'hui Cana, '& qu'elle a eu quelque temps
le nom de Justinianople.

ARTICLE VI.

Probe accorde la paix aux Perses; donne des terres aux barbares: triomphe à Rome.

Prob v.p.239.e. 'VOPISQUE écrit que le bruit de la défaite des Blemmyes par Probe, obligea le Roy de Perse [a Vararane II,] de luy envoyer des deputez & des presens pour luy demander la paix, avec des soumissions qui faisoient voir qu'il avoit peur. [Cependant Probe n'estant pas encore content des propositions qu'il luy faisoit,] refusa ses presens, & luy récrivit qu'il s'étonnoit de ce qu'il envoyoit si peu de choses à celui qui sauroit bien estre maistre de tout son bien quand il le voudroit. Ainsi les ambassadeurs s'en retournerent encore plus effrayez qu'ils n'estoient venus. [Mais les Perses ayant fait depuis de nouvelles offres,] p 240.a. 'la paix fut conclue. NOTE 6.

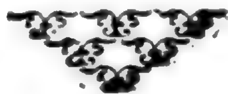
Synel. n. p. 10. 'Le Pere Petau croit qu'on peut raporter à Probe plutost qu'à Carus, ce que Synese dit de Carin par une erreur toute visible. reg. p. 18. c. 'Cet auteur dit donc que le Roy de Perse " qui ne regnoit que depuis peu, [c'est à dire depuis trois ou quatre ans,] ou qui estoit p. 17. d. encore jeune, 'ayant fait quelque injure aux Romains, l'Empereur fit marcher ses troupes contre luy par l'Armenie: & comme il fut sur le haut des montagnes, d'où l'on decouvroit les plaines du pays des Perses, il dit aux soldats que c'estoit là où ils esperoient trouver bientost tout en abondance, & qu'ils n'avoient qu'à se réjouir, & à faire bonne chere. Il demanda p. 18. c. luy mesme à souper; '& son souper consistoit en une grande jate de pois cuits il y avoit déja du temps, & quelques morceaux de porc salé. Il s'assit à terre sur l'herbe, & commença à manger. a. c. 'En mesme temps on luy vint dire que des ambassadeurs de Perse arrivoient. Il dit qu'on les fist venir, & il les receut ainsi el 19. a. sans changer ni de posture ni d'habit: '& il n'avoit point d'autre habit que sa casaque de pourpre, mais de laine, & " un chapeau

qu'il portoit, parcequ'il n'avoit pas un cheveu. 'Il leur dit qu'il estoit l'Empereur, & qu'ils pouvoient dire à leur maistre, que s'il ne pensoit à luy, il alloit rendre en un mois toutes ses campagnes aussi nues d'arbres & de grains, que sa teste l'estoit de cheveux; & en mesme temps il osta son chapeau pour leur faire mieux comprendre ce qu'il leur disoit. Il leur offrit part à son festin s'ils avoient besoin de manger, sinon qu'ils n'avoient qu'à se retirer à l'heure mesme. Les ambassadeurs firent leur rapport à leur Prince, qui fut tout effrayé aussibien que ses soldats, d'avoir affaire à des gents si ennemis des delices & du luxe.'Il vint luy mesme trouver l'Empereur, & accorda tout ce qu'on luy demandoit. p. 18. c. d. p. 19. a.

'Aprés que Probe eut fait la paix avec les Perses, il s'en retourna en Thrace, où il donna des terres à cent mille Bastarnes, nation des Scythes, [dont le nom se lit assez souvent dans l'histoire.] Ils luy demeurerent tous fideles, & s'accoutumerent à vivre comme les Romains.'Il donna de mesme des terres à un grand nombre d'autres barbares, Gepides, Juthonges, Vandales, [& François :] mais tous ceux-ci se souleverent durant qu'il estoit occupé contre quelques revoltez [dont nous parlerons l'année suivante.] Ils coururent tout l'Empire par mer & par terre, à la honte & au grand dommage des Romains. Probe les vainquit neanmoins en plusieurs rencontres; & il n'y en eut que fort peu qui eurent, [comme les François,] le bonheur de retourner jusque chez eux. Prob. v. p. 240. a| Zos. l. 1. p. 666. d. e. Prob. v. p. 240. a|n. C. p. 245. 1. c.

'Voilà tout ce qu'on raporte des victoires de Probe sur les ennemis étrangers.'Estant retourné à Rome, il y triompha "des peuples de l'Allemagne & des Blemmyes, '& y fit au peuple diverses liberalitez. 'On trouve encore une medaille qui parle de son triomphe [1] sur les Ethiopiens appellez Blemmyes. [Nous ne voyons rien qui nous empesche de croire que ce fut dans cette année, surtout puisqu'il peut avoir fait des la precedente une partie des choses que nous mettons sur celle-ci.] v. p. 240. a. c. d. e. *Germanis. &c.* Bir. p. 417.

1. Je ne voy point d'autre sens à ces paroles obscures, *Triumphus Ethiopum de Blemiis.*



ARTICLE VII.

Saturnin se revolte en Orient.

L'AN DE JESUS-CHRIST 280, DE PROBE 4, 5.

Idat &c. 'Messala, & Gratus, Consuls.

'Prob. v. p. 246. a|Aur. Vict. ep.|Eutr. 'PROBE eut à combatre les ennemis domestiques aussibien que les étrangers. Selon Vopisque il semble que les domestiques aient succedé aux autres: & Eusebe dans sa chronique parle sur cette année de la revolte de Saturnin [le plus celebre d'entr'eux,] que l'on met toujours avec les autres. Goltz. p. 116| Bir. p. 390. 'Les medailles que nous avons de luy, l'appellent [a] Sext. Julius Saturninus. Nota 7. Zos. l. 1. p. 663. d. 'Zosime le fait Maure d'origine. a Satur. v. p. 244. c. [a] Neanmoins Vopisque assure qu'il estoit Gaulois, [quoiqu'il semble se combattre luy mesme,] b p. 246. a. [b] en disant qu'il avoit étudié la rhetorique en Afrique, [où les Gaulois n'avoient pas accoutumé de l'aller apprendre.] Il étudia encore à Rome les lettres humaines, p. 245. c. '& en acquit une assez grande connoissance. [Mais il parut principalement dans la guerre.] p. 244. c. 'Car on le fait passer pour le plus habile de tous les Generaux qu'employoit Aurelien. p. 245. d. 'Il pretendoit avoir rétabli les Gaules, delivré l'Afrique dont les Maures s'estoient mis en possession, & donné la paix à l'Espagne.

p. 244. c|Zos. p. 663. d. 'Il fut fait General des frontieres de l'Orient, ou par Probe, comme Zosime le semble dire, ou par [1] Aurelien, comme Vopisque le dit expressément: u a Satur. v. p. 244. c. '& il ajoute que ce prince extremement prudent, luy défendit d'entrer jamais dans l'Egypte, parceque connoissant l'humeur des Gaulois portée à l'ambition, & la legereté des Alexandrins, il craignoit ce qui arriva. p. 245. c. d. 'Car Saturnin nonobstant cette défense estant venu à Alexandrie, le peuple pour le flater le salua aussitost du nom d'Auguste. Il fit ce qu'un homme sage devoit faire, & quittant promtement Alexandrie, il s'en retourna en Palestine. Mais ensuite s'imaginant qu'aprés ce qui estoit arrivé, il ne pouvoit plus vivre en sureté comme particulier, [ne songeant pas que Probe estoit bien different de Domitien,] il prit le nom d'Auguste & la pourpre, non pour eviter son malheur, mais pour le differer seulement un peu. C'est pourquoi il pleuroit au milieu des acclamations de cette solennité: & comme on le vouloit remplir de vaines esperances, il fit un discours sur les miseres qui accompagnent

Prob. v. p. 236. a. 1. [Cela se peut-il,] 'puisque Tacite donna le mesme emploi à Probe, selon Vopisque mesme?

la

la puissance souveraine, & protesta qu'en le faisant Empereur, on luy prononçoit l'arrest de sa mort.

'Zonare écrit que Probe l'aimoit tellement, que ne pouvant croire qu'il se fust revolté, il fit punir celui qui luy en apporta la premiere nouvelle. 'On dit en effet qu'il luy écrivit plusieurs fois pour l'assurer de sa grace: mais les soldats de Saturnin ne pouvant se fier à cela, Probe en attendant qu'il eust fait de plus grands preparatifs, envoya contre luy quelques troupes, & elles furent jointes par une partie de celles de l'Orient qui avoient d'abord fait serment à Saturnin. Ainsi aprés divers combats, il fut assiegé dans le chasteau d'Apamée, & enfin tué presque contre la volonté de Probe. Sa mort éteignit entierement sa faction, & l'Orient se trouva dans un calme entier. Les deux Victors & Eutrope parlent en un mot de cette guerre. 'Eusebe nous apprend que Saturnin avant que de se revolter, avoit commencé à faire une nouvelle Antioche, 'c'est à dire apparemment à bastir quelque nouveau quartier dans la grande Antioche de Syrie.

Zon. p. 241. b. Prob. v. p. 246. a|240. b|Zos. l. 1. p. 663. c|Euf. chr. Euf. chr. a p. 241. a



ARTICLE VIII.

Revolte de Procule, de Bonose, & de quelques autres.

'PROBE eut encore à combatre dans les Gaules Procule & Bonose. 'Le premier nommé T. Ælius Proculus, a & natif d'Albenga sur la coste de Genes, quoique François d'origine à ce qu'il pretendoit, estoit un homme brave dans la guerre, mais du reste tres dereglé dans ses mœurs, & qui n'estoit riche que de ce que luy & ses ancestres avoient volé. Il fut employé dans l'armée, & y eut divers commandemens. On pretend que l'origine de sa revolte vint du jeu, où ayant esté traité d'Empereur par divertissement, il eut peur qu'on ne luy en fist une affaire, [ce qu'assurément il n'avoit nullement à craindre sous un Prince sage, juste, & genereux comme Probe. Cependant cette vaine crainte le jetta dans un crime & dans un malheur tres réel,] en le portant à se revolter, & à prendre le titre d'Auguste. Il y fut animé par sa femme, & par ceux de Lion, qui ayant esté maltraitez par Aurelien, craignoient encore beaucoup Probe. 'Il prit la pourpre à Cologne. Vopisque pretend qu'il attira à son parti toute la Gaule Narbonoise, l'Angleterre, & l'Espagne, '& il semble encore dire qu'il défit alors plusieurs fois les Alle-

Vict. epi|Eutr. Goltz. p. 120. c|Bir p. 592. a Proc. v. p. 246. Prob. v. p. 240. b. Proc. v. p. 246. e.

mans, [quoiqu'il soit difficile de croire que Probe luy ait donné le loisir de l'un & de l'autre.] 'Il sollicita tous les peuples de la Germanie de l'assister : mais ils aimerent mieux obeïr aux ordres de Probe, & luy envoyer des troupes. Par ce moyen Probe le défit, '& le contraignit de fuir [depuis les Alpes] jusques aux extremitez [des Gaules, où il pretendoit se maintenir] par le secours des François [qui le luy avoient ce semble promis.] Mais comme ils n'estoient nullement alors esclaves de leur parole, ils le trahirent, ou le livrerent eux mesmes. 'Ainsi il fut vaincu [une seconde fois] à Cologne, & puni comme il le meritoit. Sa famille ne laissa pas de subsister à Albenga.

Prob. v. b. 240. b. c. — Proc. v. p. 247. a. — a|Vict. epil Eutr.

'Bonosus, ou comme les medailles l'appellent, Q. Bonosius, [a]estoit originaire d'Angleterre, mais d'une famille venue d'Espagne, & Gaulois par sa mere. Son pere" enseignoit les premieres regles de la grammaire, & il le perdit estant encore enfant. Il ne laissa pas de s'avancer dans les emplois militaires. Nous avons dit autrepart" qu'Aurelien luy fit epouser une fille du sang royal des Gots, pour decouvrir par luy les secrets de cette nation, parcequ'il buvoit tant qu'il vouloit sans s'enivrer. 'Il fut fait General des troupes de la Rhecie, à laquelle le pays des Suisses pouvoit estre joint.] Mais ayant laissé bruler aux" Allemans les vaisseaux qui gardoient le Rhein, la peur d'en estre puni le porta à se faire proclamer Empereur 'par les troupes [1] qu'il commandoit. 'On croit que luy & Procule se joignirent ensemble pour pouvoir resister à Probe, [b]parceque l'histoire marque les mesmes choses de l'un & de l'autre. [c] Ce qu'on dit de particulier pour Bonose, c'est qu'il jouit plus longtemps qu'il ne meritoit, du titre qu'il avoit usurpé; que Probe ne le vainquit que par une guerre longue & difficile; & qu'il finit enfin sa vie pendu [à une potence.] Probe pardonna à deux fils qu'il laissa, & fournit un entretien honneste à Hunila sa veuve, dont les mœurs répondoient tres bien à sa qualité.

Goltz p. 120 c| Bir. p. 418. — a Bonos. v. p. 247. a. — b. c. d. — e. — Aur. Vict. — Buch. belg. p. 230. § 2. — b Prob. v. p. 240. b. c. — c Bonos. v. p. 247. c. — *pedagogus.* — V. Aurelien § 6. — *Germani.* — L.

'Zosime & Zonare parlent d'une revolte du Gouverneur d'Angleterre qu'ils ne nomment pas : mais ils disent que Probe s'en estant plaint à un Maure nommé Victorin, sur la recommandation duquel il luy avoit donné ce gouvernement, Victorin luy demanda la permission de l'aller trouver en Angleterre. Il s'y en alla comme s'il eust esté luy mesme mecontent de Probe, & fut tres bien receu du tyran : mais il trouva moyen

Zos. l. 1. p. 663. 664.|Zon. p. 241. b. c.

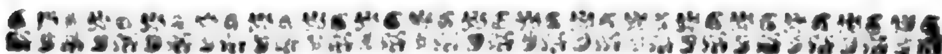
Prob. v. p. 240. 1. 'Vopisque dit qu'il prit la pourpre à Cologne; ce qui paroist difficile à accorder avec le reste de l'histoire.

de le faire tuer durant la nuit, & ayant appaisé ainsi la revolte, il s'en retourna vers Probe. [On ne dit point quel jugement Probe fit de cette action. Nous verrons un Victorin Consul en l'an 282. Mais Probe auroit-il moins haï les traitres que ne faisoit "Aurelien ?]

V. Aurelien § 6.

'Il arriva encore à Rome que 80 gladiateurs s'estant liguez ensemble, & ayant tué leurs gardes, se mirent à piller dans la ville tout ce qui se rencontra sur leur chemin. Beaucoup d'autres se joignirent à ces premiers, comme c'est l'ordinaire. Mais Probe envoya contre eux quelques milices, & les dissipa.

Zos. l. 1. p. 666. 667.



ARTICLE IX.

Probe donne la paix à l'Empire : Ce qu'il fit durant cette paix.

L'AN DE JESUS-CHRIST 281, DE PROBE 5, 6.

'Probus Aug. IV, & Tiberianus, Consuls. Idat. &c.

'ONUPHRE croit que le dernir est Junius Tiberianus qui fut Prefet de Rome & Consul pour la seconde fois [en 291.] 'Il avoit quelque alliance avec Aurelien, & ce fut luy qui porta Vopisque à en écrire la vie.

Onu. in fast. p. 258. d. Aurel. v. p. 209. b.

'Ovinius Paternus fut Prefet de Rome en cette année. [Nous avons vu un Paterne Consul en l'an 279.]

Buch. cycl. p. 237.

'Probe aprés avoir surmonté beaucoup de nations barbares, & tant de tyrans qui s'estoient elevez contre luy, gouverna enfin l'Empire dans une tres grande paix, '& il esperoit pouvoir si bien étabir cette paix, qu'il disoit quelquefois que dans peu de temps on "n'auroit plus besoin de soldats. 'Cependant il occupoit les troupes à divers ouvrages utiles pour le public, afin qu'elles ne se corrompissent pas par l'oisiveté, & que le soldat ne mangeast pas sa paye sans la meriter. 'Ainsi comme Annibal avoit autrefois peuplé toute l'Afrique d'oliviers, depeur que ses soldats n'ayant rien à faire, ne se portassent à des seditions ; de mesme il employa les siens à planter des vignes sur les colines des Gaules, de la Pannonie, de la Mesie, 'particulierement sur le mont Alma pres de Sirmich, & sur le mont d'Or dans la haute Mesie, & il donna ensuite ces vignes à ceux du pays pour les cultiver. Il permit [generalement] aux Gaulois, aux Pannoniens, & aux Espagnols, d'avoir des vignes 'autant qu'ils voudroient, au lieu "que depuis Domitien la permission n'en estoit pas donnée à tout le monde. Vopisque dit la mesme chose des

Tacit. v. p. 229. a|Prob. v. p. 243. d. Prob. v. p. 241. a|Aur. Vict. Prob. v. p. 240. 241. Aur. Vict. Prob. v. p. 240. c|Vict. epit Eutr. Prob. n. C. p. 245. 4 f.

V. Domitien § 15.

Anglois, dont le pays n'a jamais esté bon pour les vignes.

Juli. cæs. p. 17. 'Julien l'apostat dit qu'en moins de sept ans que Probe regna, 'il fit relever & rebastir soixante & dix villes. 'Comme celle de Sirmich sa patrie estoit fort incommodée des eaux durant l'hiver, à cause qu'elle estoit dans un pays bas & marécageux, il fit travailler un grand nombre de soldats à y creuser un grand canal, pour dessecher le pays, & le rendre propre à porter des grains.

Aur. Vict. | Prob. v. p. 241. b. | άνεγείρας.



ARTICLE X.

Mort de Probe, & son eloge.

L'AN DE JESUS-CHRIST 281, DE PROBE 6, 7.

Idat. &c. *'Probus Aug. V, & Victorinus, Consuls.*

Onu. p. 258. | Buch. p. 237.

'ON croit que ce Victorin est Pomponius Victorinus ou Victorianus, marqué comme Prefet de Rome en cette année. [La paix que Probe avoit faite avec Vararane II. Roy de Perse, se rompit en ce temps ci. Nous en ignorons les causes,] 'sinon qu'on se plaignoit que les Perses avoient fait quelque injure à la majesté du nom Romain 'Probe se preparoit à leur aller faire la guerre, & il avoit déja dressé un tres puissant armement, [a] lorsqu'il fut tué à Sirmich dans l'Illyrie par ses soldats, [b] irritez de ce qu'il ne les vouloit pas laisser vivre dans l'oisiveté, [c] & des grands travaux qu'il leur faisoit faire pour secher les environs de Sirmich où il estoit alors. [d] Ils ne pouvoient encore souffrir ce qu'il disoit, que bientost on n'auroit plus besoin d'eux. [e] Julien l'apostat le blasme en effet de n'avoir pas sceu mesler la douceur avec la force, & accorder peu pour avoir beaucoup; mais d'avoir toujours esté severe, ferme, & inflexible, sans ceder jamais: de sorte que quelque injuste que fust sa mort, il avoit dû s'y attendre, & se l'imputer à luy mesme. 'Les soldats [a] l'attaquerent à la campagne dans une marche. [f] Il eut le loisir de se retirer dans une tour de fer extremement haute, qu'il avoit fait faire pour voir [les travaux des soldats.] Mais cette tour ne les garantit pas de leur fureur; & il y fut tué ['vers le commencement d'aoust, selon l'opinion la plus probable, ou vers le mois de novembre au plustard,] 'aprés avoir regné six ans, & environ quatre mois [depuis qu'il eut esté reconnu par le Senat.] 'On écrit qu'il avoit alors cinquante ans.

Nemes. cyn. v. 73. p. 309. | Prob. v. p. 240. | c. | Aur. v. p. 250. a. b. | a Prob. v. p. 240. c. | Aur. Vict. epit. | Eut. | Euseb. chr. | b Prob. v. p. 240. c. | c p. 241. b. | d a. | e Juli. cæs. p. 17. | Prob. v. p. 240. c. | f p. 241. b. Vict. epit. Eutr. | NOTE 8. | NOTE 9. | Eus. chr. Eutr. | Cu. Al. p. 538.

Cari. v. p. 249. a. 'Carus qui succeda à Probe, & qui estoit alors Prefet du Pre-

toire [au lieu de Capiton] 'qui avoit eu la mesme charge au commencement de ce regne, [a] a esté accusé par plusieurs d'avoir esté la cause de sa mort. Vopisque le justifie sur cela [b] par la severité & la vigueur avec laquelle il la vengea. [c] Tous les soldats luy dresserent un grand monument, dont l'inscription louoit sa probité, & le qualifioit le vainqueur des tyrans, & de toutes les nations barbares. 'Rome, le Senat, & le peuple témoignerent une extreme douleur de sa perte, [dont on vit bientost les effets] 'par les ravages que firent les barbares des qu'il eurent appris qu'il estoit mort. [d] Ses successeurs honorerent sa memoire par toutes les marques possibles d'estime & de respect, mesme par les plus criminelles, en luy elevant des temples, [e] & en le faisant traiter de dieu. [Mais tous les regrets & tous les honneurs des hommes ne le consoloient pas dans les flammes où il bruloit pour n'avoir pas rendu ce qu'il devoit à celui qui luy avoit donné la vie & l'Empire.

Prob. v. p. 237. b. / [a] Cari. v. p. 249. c. / [b] c|Juli. cæs. p. 17. / [c] Prob. v. p. 242. c. / p. 242. b. / Aur. Vict.|Car. v. p. 250. c. / [d] Prob. v. p. 242. b|n. C. p. 246. 1. c. / [e] Goltz. p. 120. c.

Ce qui a pu rendre sa condannation moins rigoureuse, c'est ce que nous avons marqué d'abord de sa sagesse,] de la justice de son gouvernement, [f] & de la probité de ses mœurs : en quoy Vopisque dit que Carus, quoique bon, estoit neanmoins beaucoup audessous de luy. 'Son gouvernement le faisoit aimer du Senat comme du peuple, & il sembloit qu'aprés les malheureux regnes de Valerien & de Gallien, l'Empire se fust elevé comme par degrez sous [Claude,] Aurelien, [& Tacite,] pour estre sous luy dans le comble de son bonheur, & ne pouvoir plus que descendre. 'Sa douceur, sa bonté, & sa liberalité le faisoient aimer de tout le monde. 'Il fit en peu d'années un fort grand nombre de guerres dans tous les endroits de l'Empire, se trouvant [presque] toujours en personne dans les combats ; '& outre cela il sceut choisir & employer d'excellens chefs, comme Carus, Diocletien, Maximien Hercule, Constance, Asclepiodote, Annibalien, &" plusieurs autres, qui ayant esté elevez sous la discipline d'Aurelien & de Probe, se firent admirer sous leurs successeurs, ou furent jugez eux mesmes dignes de l'Empire. Eutrope appelle Probe un Prince" vigilant, actif, juste, qui egaloit Aurelien pour la guerre, & le surpassoit par la douceur de ses mœurs, quoiqu'il manquast un peu de condescendance pour les soldats, selon Julien.

Zos. l. 1. p. 667. a. / [f] Prob. v. p. 242. b / Cari. v. p. 248. b. c. / Zon. p. 241. a. / Prob. v. p. 241. c. / d|Aur. Vict. in D. o. l p. 524. c. / &c. / acer. strenuus. / Juli cæs. p. 17.

'Ceux de" sa famille quitterent Rome & les affaires, pour s'établir vers Verone, soit qu'ils craignissent ses successeurs, soit pour ne leur pas donner de la jalousie & de la crainte. Vopisque

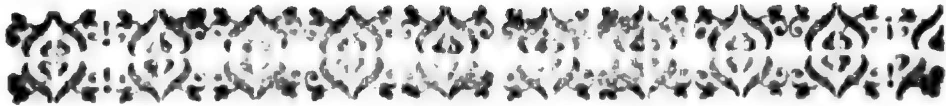
&c. / Prob. v. p. 241. a.

dit cela "de sa posterité: [ce qui donneroit lieu de croire qu'il a laissé plusieurs enfans: cependant l'histoire n'en marque rien.] 'Pour les nouveaux Grecs qui le font pere ou frere de Domice Evesque de Byzance sous son regne, & d'un "S. Adrien martyrizé sous Lycinius, & oncle ou ayeul de Probe & de S. Metrophane aussi Evesques de Byzance; [ils sont un peu trop suspects pour rien fonder sur leur temoignage.]

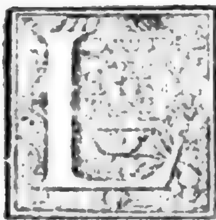
'Entre les memoires sur lesquels Vopisque a écrit l'histoire de Probe, il s'est beaucoup servi d'un journal fait par Turdulus Gallicanus, qu'il appelle un homme d'honneur & tres sincere. 'Il cite encore un M. Salvidienus, dont il tire le discours que Saturnin fit en prenant la pourpre; [a] ce qui donne lieu de croire qu'il avoit fait l'histoire de ce tyran. [b]Mais Vopisque dit nettement qu'Onesime avoit écrit la vie de Probe avec beaucoup d'exactitude. [c] On voit aussi qu'il a fait celle de Carus. [d] Vossius les met tous trois parmi les historiens latins. [e]Il met au contraire parmi les Grecs un Onasime [f] de Sparte ou de Cypre, qui vivoit sous Constantin selon Suidas, & qui estoit tout ensemble sophiste & historien. [Ainsi ce pourroit bien estre l'Onesime de Vopisque, n'y ayant que 24 ans entre Probe & Constantin.] [g] Suidas luy attribue un écrit "à Apsine ou contre* Apsine, & divers autres ouvrages, tous sur la rhethorique. Mais il marque qu'il en avoit fait encore beaucoup d'autres qu'il ne specifie point en particulier. 'Il y avoit" vers le mesme temps un autre sophiste nommé aussi Onasime, mais qui estoit Athenien.

Marginal notes: posteri. | N hr. ehrl Menæa, 15. aug. p. 285. | V. la pers. de Licinius note 1. | Prob. v. p. 233. c. | Satur. v. p. 245. c. | a Vossh lat. l. 3. c. 2. p. 172. | b Bonos. v. p. 246. c. 247. cl | Cari v. p. 249. b. | c Cari. v. p. 250. b. 255. c. | d Voss. h. lat. l. 2. c. 4. p. 184. | e Voss. h. g. l. 2. p. 742. | e h. g. l. 4. c. 18. p. 484. | f Suid. i. p. 311. f. | g f. 312. a. | πρὸς Ἀψίνην | * V. Philippes 8. | Ibid. | ib. p. 323. d.





L'EMPEREUR CARUS, ET SES DEUX FILS. CARIN ET NUMERIEN.



'EMPEREUR Carus est appellé dans toutes ses medailles & ses inscriptions, M. Aurelius Carus : [a] & on croit qu'il faut lire de mesme dans le titre d'une lettre qu'il écrivit avant que d'estre Empereur, où il est nommé Carus Manlius Aurelianus. 'Vopisque raporte diverses opinions sur le pays dont il estoit natif ou originaire, [& ne parle point de "Narbone,] où il estoit né selon les deux Victors, Eutrope, & plusieurs autres. Le grec de la chronique d'Eusebe dit qu'il estoit Gaulois. On voit qu'il se pretendoit estre originaire de Rome mesme par ses ancestres.

Grut.p.277.278 | Goltz. p. 120 | Bir p.118. | a Cari.v.p.249. | c|n C.p.254.1.a| | n.S.p.479.2.d. | v.p.249.b.c. | NOTE I. | c. d.

'Il s'eleva par tous les degrez des honneurs civils & militaires. [Ce qu'on en trouve de particulier,] 'c'est qu'il fut Proconsul de la Cilicie, où il prit pour Lieutenant un nommé Junius par l'estime qu'il en faisoit. [Il paroist qu'il eut le Consulat, puisque celui qu'il prit estant Empereur est marqué comme le second.] 'Mais il est certain qu'il fut elevé par Probe à la dignité de Prefet du Pretoire. 'Il avoit beaucoup de cœur, & beaucoup de genie & d'adresse pour la guerre. 'Aussi Probe se servit de luy dans ses expeditions, [b] & luy fit diverses faveurs. Il écrivit pour luy au Senat une lettre tres avantageuse, demandant que pour recompense de son merite, "de sa probité, & de son integrité, on luy dressast une statue, & qu'on luy fist bastir une maison de l'argent du public, promettant d'en fournir le marbre. 'Vopisque loue aussi ses mœurs, quoiqu'en cela il le fasse beaucoup inferieur à Probe. Il dit qu'il peut tenir le milieu entre les bons & les mauvais Princes, mais qu'il est plus pres des bons. [Julien l'apostat luy est moins favorable.] 'Car il dit que s'estant voulu

d. | e. | d|Aur. Vict. | Zon.p.2.2 a. | Prob. v.p. 241. d. | b Cari.v.p 249. e. | vir morum veterum. | a.b.c|Prob.v.p. 242.D. | Juli.cæs.p.18.

glisser avec ses enfans dans le festin des bons Princes, la justice
Prob.v.p.242.b. le chassa. 'On craignoit" son humeur triste & austere. *tristiorem.*
b|Cari.v p.249. b. 'Ce qui luy fit neanmoins le plus de tort, fut la mauvaise con-
a Grut. p. 277. 278.&c. duite de son fils [a] aisné, nommé dans les inscriptions M. Aurelius
b Cari v. p.253. b|Aur. Vict. epi. Carinus. [b] Car on ne se peut rien imaginer de plus corrompu
que luy : [c] & avec cela il estoit" paresseux, fier, & cruel, & ne se *&c.*
c Cari.v.p.253. plaisoit qu'avec ceux qui luy ressembloient. [d] C'estoit à son
e| Suid. κ. p. 1374. égard un crime digne de mort d'avoir autrefois disputé contre
d Vict. epi. luy dans les classes, [e] & de n'avoir pas assez admiré les decla-
e Suid. κ.p.1374. mations qu'il faisoit estant écolier. [f] Il ne laissoit pas d'avoir
f Cari, v. p.254. a. quelque vigueur pour la guere.
g p. 250. a. [g] Carus avoit encore un autre fils tout different de celui-là,
h Grut. p. 277. 278.&c. mais plus jeune, [h] nommé M. Aurelius Numerianus. [i] On luy at-
i Cari. v p 250. a|251. b.c|Aur. Vict. tribue des inclinations excellentes, & on dit qu'il estoit tout à
fait digne de regner. Il avoit mesme" beaucoup d'eloquence, *&c.*
quoiqu'il suivist plus le style des declamateurs que celui de Ci-
ceron. Mais pour la poesie, on pretend qu'il effaçoit tous ceux
de son temps. Il paroist qu'il publia quelques ouvrages en vers
Cari n.C.p.253. 254|Calp. ecl.11. v.45.p.501. & en prose. Il avoit fait des declamations publiques : '& on croit
que c'est luy qu'un poete de son temps dit s'estre diverti à plai-
der entre les bras de sa mere, c'est à dire d'avoir declamé estant
encore tout jeune.

L'AN DE JESUS-CHRIST 282, DE CARUS 1.

Idat. &c. '*Probus Aug. V, & Victorinus, Consuls.*

[Probe ayant esté tué à Sirmich par ses soldats en l'an 282, &
Cari.v. p 249. d. apparemment au commencement du mois d'aoust,] 'l'armée elut
Carus pour luy succeder, comme celui qu'elle en jugeoit le plus
Aur. Vict. in Prob. digne, '& rentra ainsi dans la pleine possession de donner un
maistre à l'Empire au prejudice du Senat.] Cette election donna
Cari. v. p. 249. d. e. lieu] 'à beaucoup de personnes de croire que Carus avoit eu
part à la mort de Probe. Neanmoins Vopisque soutient que ses
mœurs ne souffrent point qu'on l'accuse d'une si noire trahison
e|Juli.cæs.p.17. contre un Prince à qui il avoit d'extremes obligations. 'Il vengea
mesme sa mort avec beaucoup de severité" & de vigueur. *constantissime.*
Cari. v. p. 249. d. 'Il écrivit au Senat aprés avoir esté elu, & promit qu'estant
Romain, il tascheroit de surpasser ceux qui estant originaires
p.248.b.c'Prob. v.p.242.b. des provinces, se pouvoient dire étrangers. 'Cependant le peu-
ple & les Senateurs n'apprirent son election" qu'avec beaucoup *inhorruit*
de douleur, non seulement par le regret d'avoir perdu Probe,
qu'on n'esperoit pas pouvoir estre egalé par d'autres, mais en-
core parcequ'on craignoit Carus pour luy mesme, & beaucoup
plus

plus pour les vices de Carin qu'on regardoit comme son successeur. 'Car Carus l'avoit fait Cesar avec Numerien son frere, ou il le fit bientost aprés. [a] Une medaille donne le titre d'Empereur à Numerien encore Cesar. [Mais cela ne se voit point dans ses autres inscriptions, ni dans celles de son pere." Il y a plus de fondement à croire que Carus leur donna à tous deux le titre d'Auguste, aprés estre entré dans la seconde année de son regne, c'est à dire en l'an 283, vers la fin d'aoust.]'Mais on peut assurer que jusque là ils n'avoient ni le titre d'Auguste, ni de celui d'Empereur, ni la puissance du Tribunat.

p. 250. a| Aur. Vict| Eutr. — a Bir p. 421. — Note 2. — Pagi, 283, § 4.

L'AN DE JESUS-CHRIST 283, DE CARUS 1, 2.

Note 3. *'M. Aurelius Carus Aug.* " *II, & Carinus Cesar, Consuls.* Idat| Buch.&c.

'La nouvelle de la mort de Probe avoit soulevé tous les barbares, qui crurent que ce leur estoit une occasion favorable de piller chacun les provinces de leur voisinage. 'Les Gaules avoient besoin de secours, & Carus eust bien voulu y pouvoir envoyer Numerien. Mais comme il estoit encore trop jeune pour un emploi si important, il fut contraint de donner cette commission à Carin, en mettant auprés de luy un conseil de plusieurs personnes qu'il avoit tres bien choisies.'Carin fit quelques exploits vers le Nord du costé du Rhein, dont on ne sçait point le particulier.[b] Carus de son costé eut à combattre les Sarmates, qui ne craignant plus Probe, s'imaginoient aller piller l'Illyrie, la Thrace, & l'Italie mesme. Il les vainquit neanmoins, en tua seize mille, en prit vingt mille, & en peu de jours rendit la paix & l'assurance à l'Illyrie. [Il faut peutestre raporter à la mesme guerre]'une medaille de Numerien, qui parle d'un triomphe sur les Quades.

Aur. Vict. — Cari. v. p. 250. a. — Buch. belg. p. 220 § 5|Nemes. cyn. v. 69. p. 509. — b Eutr| Cari. v. p. 250. b| Zon. p. 242. a. — Spanh. l. 9. p. 836.

'Il eust poussé plus loin sa victoire : mais la nouvelle des mouvemens des Perses l'obligea de tourner de ce costé là, [c] & d'entreprendre la guerre que Probe s'estoit preparé de leur faire : de quoy tous les soldats " témoignerent beaucoup de joie. Il mena Numerien son fils avec luy, 'laissant à Carin le gouvernement de l'Italie, de l'Illyrie, de l'Afrique, & de tout le reste de l'Occident, sous le simple titre de Cesar, mais avec tout le pouvoir d'un Auguste [& d'un Empereur souverain. Il peut mesme luy en avoir donné peu aprés le titre, aussibien qu'à Numerien, selon ce que nous venons de dire.

Cari. v. p. 250. b| Eutr. — c Cari. v. p. 250. a. — consensu. — p. 253. b.

On ne dit point si Carus vint à Rome aprés avoir esté fait Empereur, avant que d'aller en Orient où il mourut. Il pouvoit y estre venu à la fin de l'an 282, & y avoir donné des jeux au com-

mencement de l'an 283, pour la solennité de son Consulat, & de celui de son fils.] 'Car on trouve seulement qu'il y fit representer des jeux, dont la magnificence plut beaucoup au peuple. Mais comme on les louoit devant Diocletien, il se moqua [avec sujet] d'une depense si vaine & si inutile.

'Il paroist que Carin demeura [presque toujours] dans les Gaules jusqu'aprés la mort de Carus & de Numerien. 'Mais il ne signala son autorité que par ses crimes & par ses actions dereglées. Il chassa toutes les personnes d'honneur que son pere avoit mises auprés de luy, & ne voulut avoir en leur place que les hommes les plus détestables. Il fit Prefet de Rome "un de ses huissiers, qu'on appelloit alors Chanceliers : ce qui parut une honte insupportable [pour le Senat. Ce peut estre ce] Titurius Robustus ou Titutius Roburrus, qui fut Prefet cette année, [dont le nom mesme semble marquer quelque chose d'assez bas.] 'Il tua son Prefet du Pretoire, & mit en sa place Matronien qui estoit le ministre de ses plaisirs. Un autre qui ne valoit pas mieux, & qui n'estoit qu'un simple notaire, eut de luy le Consulat, quoique Carus ne le voulust pas. 'Il donna à une miserable deux dents d'elephant qu'on pretend avoir eu dix piez de haut, & qu'Aurelien avoit destinées pour faire un siege à son Jupiter. 'Carus en apprenant ces nouvelles, s'écrioit [dans le transport de sa douleur,] que ce n'estoit point son fils. 'On avoit des lettres de luy pleines des plaintes qu'il en faisoit à son Prefet: '& "un historien contemporain a assuré qu'il eut dessein de luy oster le titre de Cesar, & la vie mesme, pour prendre en sa place Constance alors gouverneur de Dalmacie, & que Diocletien fit depuis Cesar. [Voilà les fruits qu'il recueillit de son elevation à l'Empire, & de ce que les hommes regardent comme le comble du bonheur.

Carus acquit beaucoup de gloire dans la guerre contre les Perses, qui avoient alors pour Roy Vararane II, prince belliqueux,] 'puisqu'on pretend qu'il avoit subjugué les Segetans, nation voisine de la Perse & assez puissante.[a] Il semble mesme qu'il eust conquis la Mesopotamie sur les Romains : mais il estoit occupé en ce temps-ci à une guerre civile : de sorte que Carus ne trouvant personne qui luy resistast, se rendit maistre de la Mesopotamie, 'entra dans la Perse où il fit de grands ravages, & défit le [peu] de troupes qui s'opposerent à luy. [c] Zonare dit que lorsqu'il estoit campé dans un vallon, les Perses" en ouvrant un canal, firent entrer dans le vallon une riviere qui en estoit proche,

Marginal notes (left): p. 254. d. — Aur. Vict. — Cari. v. p. 253. b. c. — Prob. chr. l. p. 287; Cari. v. p. 253. c. — Cari. v. p. 253. c. — Num. v. p. 243. e. — Cari. v. p. 25?. c. — p. 25?. b. — ibid. c. — Agath. l. 4. p. 1?. d. — a Cari. v. p. 250. b — b Nemes. cyn. v. 72. p. 309. — Faust. — b Aur. Vict. — Eutr. — c Zon. p. 241. 242.

Marginal notes (right): unum ex Cancellariis. — Onesime. — V. Probe note 5. — διαδιέχυγον.

en sorte que l'armée Romaine y pensa perir. Cependant non seulement il fut assez heureux [pour echaper de ce danger, mais] en estant venu aux mains avec les Perses, il remporta la victoire. 'Il prit mesme Seleucie & Ctesiphon, les deux plus illustres villes de cet Etat, 'avec Coqué [a] qui estoit comme le chasteau de Ctesiphon, de l'autre costé du Tygre. [b] Ces grandes victoires firent donner à Carus le nom d'Imperator, & de Persique [c] ou Parthique, qui se lit sur une medaille : [& il porta son orgueil jusqu'à faire injure à Dieu mesme, en usurpant son nom sacré, ou en souffrant qu'on le luy donnast.] 'Car on trouve qu'on luy attribuoit le titre de dieu & de seigneur.

Eutr. | Fest. p. 553. e. | a Naz. or. 4. p. 115. b. | b Cari. v. p. 250. b. | c Bir. p. 419. | p. 415 | Spanh. l. 5. p. 419.

[Ce fut peutestre pour le punir de ce sacrilege, que le seul & unique Dieu le frapa aussitost aprés, comme Agrippa dont il est parlé dans les Actes.]'Car lorsqu'il vouloit pousser plus loin ses conquestes, il tomba malade ; [d] & comme il estoit dans son camp sur le Tygre [e] audelà de Ctesiphon,'quoiqu'encore assez pres de la ville, selon le jeune Victor, 'il survint un si furieux orage, qu'on ne se voyoit l'un l'autre qu'autant que les eclairs continuels donnoient de lumiere. Au milieu de ces éclairs suivis d'effroyables éclats de tonnerre, & aprés un coup plus terrible que tous les autres, on entendit crier que l'Empereur estoit mort, & peu aprés ses Chambellans dans le desespoir que sa mort leur causoit, mirent le feu à sa tente. Voilà comme Junius Calphurnius secretaire de ce prince, manda la chose au Prefet de Rome. Il pretend qu'il estoit mort de sa maladie, mais il avoue que le bruit commun estoit qu'il avoit esté tué du tonnere. C'est ce que la plus part du monde crut alors, & ce qu'assurent les deux Victors, Eutrope, Rufus Festus, '& S. Sidoine en voulant mesme relever Carus. S. Jerome l'a mis de mesme dans sa chronique. Nous lisons dans le grec d'Eusebe, qu'estant campé sur les bords du Tigre, 'il perit tout d'un coup avec sa tente, [ce qui marque apparemment ce que George le Syncelle & Zonare disent,] 'que le tonnerre tomba sur sa tente, la brula, & luy osta la vie à luy mesme.

apud Ctesiphonta. | διαφθάρῆναι

Cari. v. p. 250. c. d | d Fest. p. 553. e. | e Aur. Vict. | Cari. v. p. 250. c. d. | Sid. car. 23. v. 9. p. 401. | Sync. p. 386. d | Zon. p. 242. b.

'On voit par bien des medailles que la folie des payens fit un dieu de ce prince foudroyé du Ciel.'Mais selon l'expression de l'Ecriture, il n'alloit pas dire qu'il estoit un dieu à ceux qui luy ostoient comme à un homme la vie du corps [par l'ordre du souverain Juge,]& qui commençoient à luy faire ressentir [comme à un criminel,] les douleurs d'une mort [qui ne finira jamais.] 'Vopisque dit que l'orage durant lequel il mourut, fut si violent,

Bir. p. 419. | Ezec. 28. v. 9. | Cari. v. p. 250.

qu'on tenoit que plusieurs personnes estoient mortes de la seule peur.'Cet accident confirma les Romains dans une imagination qu'ils avoient, qu'il ne leur estoit pas permis de porter leurs victoires audelà de Ctesiphon.

d| Aur. Vict.| Fest.

'Il est certain, comme nous avons dit, que Carus a commencé la seconde année de son regne.'On croit qu'il mourut entre le 8 decembre de cette année, & le 12 janvier de la suivante, parceque son nom se trouve à la teste de plusieurs loix durant le mois de novembre, & jusqu'au 8. decembre de son second Consulat: & celles de l'an 284, dont il y en a une du 12 de janvier, ne portent le nom que de Carin & de Numerien. [Ainsi il pourra avoir regné environ seize mois.] 'Onuphre met aussi sa mort des l'an 283.

Grut. p. 278. 1. Cyp. an. p. 45. 58|Cod J.1 t.71. l.7.p.11 518.t.56. l.3.p 804| Nor. de Dioc. c.1 p. 9. Onu. in fast.p. 258. f.

'Il semble qu'il y ait eu vers ce temps-ci quelque guerre en Egypte du costé de l'Ethiopie.

Nemes. cyn. v. 65. p. 509.

L'AN DE JESUS-CHRIST 284, DE CARIN ET DE NUMERIEN I.

'*M. Aurelius* "*Carinus II, & M. Aurelius Numerianus Augg. Consuls.* NOTE 4.

Idat. &c.

[Caius] 'Ceionius Varus marqué pour Prefet de Rome cette année & la suivante, [n'est pas sans doute celui] a qui monta de l'état d'huissier à cette eminente dignité par le choix aveugle de Carin, 'puisqu'aprés la défaite de Carin, Diocletien le conserva encore dans sa charge.

Buch. cycl. p. 237. a Cari v. p.253. b. Nor. de Dioc. c. 2. p. 13.

'Cette année fut remarquable par une grande famine: [ce qui se raporte avec un auteur de ce temps là,]'qui assure qu'avant que Diocletien regnast, on avoit manqué de blé, & que la famine & les maladies avoient emporté beaucoup de personnes.

Idat. Panc. 9. p. 168.

'La chronique d'Alexandrie dit que Numerien remporta des victoires sur les Perses aprés la mort de son pere: mais elle joint cela " à d'autres faits [qui sont visiblement fabuleux, aussibien &c. que ce que] 'd'autres Grecs ont dit au contraire, qu'il fut défait, pris, & écorché par les Perses.[Il vaut mieux se contenter de ce que dit Aurele Victor, que regardant la guerre comme achevée, il ramena ses troupes de la Perse, sans avoir fait aucun traité, comme on le peut juger " par la suite de l'histoire. V. Diocletien § 1, 2.

Chr. Al. p.638. Zon. p. 242. b.

Il est certain que luy & Carin son frere furent reconnus pour Empereurs:]'& les inscriptions des loix font juger, comme nous avons dit, que ce fut au plustard des le 12 janvier de cette année. 'Vopisque parle des jeux magnifiques qu'ils donnerent à Rome, comme de ce qu'il y a eu de plus memorable "durant leur regne. NOTE 5. C'estoient les jeux appellez Romains, 'qui se celebroient le 12

Cod.J.8. t.56. l. 3. p. 804. Cari.v.p.254. c. d. Buch. cycl. p. 285.

de septembre & les trois jours suivans.'On croit que ce sont ceux qui sont décrits par Calpurnius [ou Calphurnius] poete de ce temps là ; [a] & si cela est, l'Empereur [Carin] y estoit present. Euf. chr. n. p. 242.|Calp. ecl. 7. p. 107. a Calp. v. 57. p. 507.

[Numerien ne survéquit pas à cette vaine rejouissance. Car il faut mettre sa mort dès cette année, avant le 17 de septembre, comme nous esperons le montrer * en un autre endroit.]' Il avoit epousé la fille d'Arrius Aper Prefet du Pretoire : [& c'est sans doute le mesme Prefet] 'qu'on pretend avoir poussé Carus à entrer toujours plus avant en Perse, dans l'esperance qu'il y periroit enfin avec son fils, & que luy auroit ainsi moyen de s'elever à l'Empire [par la mort de son Prince, de son bienfacteur, & de son gendre, & par la honte de tout l'Empire. Comme il continuoit donc dans son ambition,] 'il se rencontra que Numerien fut incommodé des yeux, à cause, dit-on, de la quantité de larmes que la mort de son pere luy avoit fait repandre. Son incommodité l'obligeant de marcher en littiere, pour ne pas quitter son armée qu'il ramenoit de Perse, Aper se servit de cette occasion, le fit tuer secretement, & fit mettre son corps dans la littiere comme auparavant, en attendant qu'il eust formé sa brigue pour se faire declarer Empereur. Cela dura quelques jours, durant lesquels Aper amusoit les soldats qui demandoient à voir leur Prince, en leur disant que Numerien craignoit l'air & le vent pour ses yeux. Enfin l'odeur de ce corps mort decouvrit le crime qu'on avoit commis. On vit bientost qu'Aper en estoit l'auteur : on l'arresta ; on tint une grande assemblée pour elire un Empereur qui pust venger la mort de Numerien ; & enfin on elut non pas Aper, mais Diocletien, 'qui tua ensuite Aper de sa main.

V. Diocletien § 1, 2. Cari. v. p. 251. d| 252. d. p. 250. b, c. p. 251. d.|Aur. Vict. epi|Eutr.| Euf. chr. Cari. v. p. 252. a.

[Voilà quelle fut la fin de Numerien, qui selon ce que nous avons dit, peut avoir regné huit ou neuf mois depuis la mort de son pere.]' George le Syncelle ne luy donne que trente jours ; [b] ce qui est absolument insoutenable, [c] s'il est vray qu'il ait esté tué à Heraclée dans la Thrace, comme le dit la chronique d'Alexandrie : [& il semble au moins que c'ait esté en ces quartiers là,] puisque la mesme chronique ajoute que Diocletien fut elu à Calcedoine, [où le corps de l'armée pouvoit estre demeuré,] le 17 de septembre, & fit son entrée à Nicomedie le 27.' On fit encore l'injure à Numerien aprés sa mort, de luy attribuer les honneurs divins, [soit que Carin son frere ait esté auteur de ce crime, soit qu'il soit venu de Diocletien.

Sync. p. 385. & b Euf. chr. n. p. 242. 2. c Chr. Al. p. 640. Bir. p. 482.

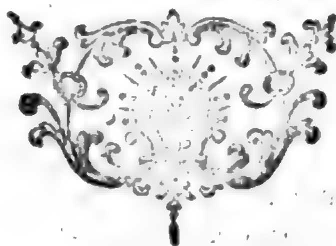
Nous n'ajouterons * rien ici de Carin,] 'sinon que ses deregle- Cari. v. p. 254. a| Suid. a. p. 1374.

mens augmenterent apres la mort de Carus & de Numerien, comme s'il eust esté alors entierement libre de suivre ses méchantes inclinations, n'estant plus retenu ni par le respect d'un pere, ni par la consideration d'un frere [tout different de ce qu'il estoit. Le reste de son histoire & de sa mort qui arriva l'année suivante, se verront sur le titre de Diocletien.]

Cari. v. p. 249. b| 250. c. 'Vopisque nous apprend que la vie de Carus & de ses enfans avoit esté écrite avant l'an 300, par Fabius Cerilianus,'dont il *solertissime.* p. 254. a. loue le soin & l'esprit, '& celle de Carin en particulier par Fulvius Asprianus, qui s'estoit rendu ennuyeux par son exactitude p. 251. c. scrupuleuse à ne rien omettre. 'Aurelius Apollinaris avoit écrit aussi une histoire de Carus. Il estoit poete: [ainsi il semble qu'il l'ait écrite en vers ïambes,] ausquels il s'appliquoit principale- Voss. h. lat. l. 2. c. 4. p. 184. ment. 'Vossius met ces trois auteurs entre les Latins.

a Nemes. p. 508. 511| Cari. v. p. 251. c. a Nous avons encore quelques eglogues, [& une partie] du poeme sur la chasse, de M. Aurelius Olympius Nemesianus, fort celebre en ce temps là pour la poesie. Il a aussi écrit sur la pesche Voss. po. lat. p. 53. & sur la marine.'On pretend qu'il estoit de Carthage, & on le disoit des le temps d'Hincmar, où l'on faisoit lire ses ouvrages Nemes. cyn. v. 64. p. 509. dans les ecoles. 'Il adresse son poeme sur la chasse à Carin & à Numerien aprés la mort de leur pere, c'est à dire en l'an 284.] v. 77-81 'Il paroist qu'il n'avoit pas encore esté à leur Cour, ni mesme à Rome.

Calp. p. 501. 'Nous avons aussi sept eglogues attribuées par l'inscription à T. Calphurnius ou Calpurnius Sicilien: & le titre ajoute qu'elles v. 45| Cari. n. C. p. 253. 254. sont adressées à Nemesien de Carthage.'Aussi la premiere semble parler des declamations que Numerien avoit faites en sa jeunesse. Euf. chr. n. p. 242. 1. 'Scaliger croit que la derniere décrit, comme nous avons marqué, les jeux que Carin & Numerien firent faire. [Je ne sçay Cari v. p 250. a| n. C. p. 253. 2. b. si ce poete seroit le mesme que]'Junius Calphurnius a secretaire *a memoria.* de Carus, dont nous avons parlé ci-dessus.



NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS
SUR LE TROISIEME VOLUME de l'histoire des Empereurs.

NOTES SUR L'EMPEREUR SEVERE.

Pour la page 4. 9 2.

NOTE I.

Sur la naissance & le Consulat de Julien.

[NOUS verrons dans la note 7, que Julien mourut le 2 juin 193.] Dio. l. 73. p. 8 ʼIl a vescu, selon Dion, 60 ans, quatre mois, & quatre jours: a Zon. p. 214. d. & on lit de mesme dans Zonare. [de sorte qu'il faut mettre sa naissance en l'an 133, le 29 ou 30 de janvier.] Juli. v. p. 63. c. ʼSpartien ne luy donne que 56 ans & quatre mois: & ainsi il ne seroit né qu'en l'an 137. [Mais l'autorité de Dion l'emporte.]

p. 60. c. ʼSpartien dit en un endroit que Julien avoit esté Consul dés le temps de M. Aurele; *ob quae consulatum meruit testimonio Imperatoris.* [Car je ne croy pas qu'on le veuille entendre d'un simple témoignage rendu à son merite, sans estre suivi de l'effet, ni que la suite permette de le raporter à Commode.] d. ʼSpartien dit encore qu'il fut Consul avec Pertinax. [& ainsi dés devant l'an 175.] Sev. v. p. 64. d. ʼCependant en un autre endroit il dit qu'il a esté collegue de Severe dans le Consulat: p. 55. c. ʼ& Severe ne fut Consul que sous Commode, [en 189.] avec Apuleius Rufinus, dit le mesme auteur. [Comment cela s'accorde-t-il? Mais de plus] Bir. p. 261. ʼles medailles de Julien, hors une, ne le qualifient jamais que Consul, & non Consul pour la seconde fois. [Ainsi on peut assurer qu'il ne l'a esté qu'une fois avant que d'estre Empereur, & plutost sous M. Aurele qui l'avançoit beaucoup, & qui luy a donné de grands emplois; ce que son age favorise aussi. Car pour l'unique medaille qui marque son second Consulat, si ce n'est point une faute, je pense qu'il en faut tirer qu'il se fit Consul estant Empereur, peutestre au mois de may.

Je comprens encore moins ce que Spartien dit autrepart,] Sev. v. p. 64. c. ʼque Severe fut absous par Julien alors Proconsul, à qui il succeda ensuite dans le Proconsulat aussibien que dans l'Empire. Juli. v. p. 60. c. d. ʼJulien a gouverné la Dalmacie, la Germanie, la Bithynie, & l'Afrique. [De toutes ces provinces, je ne voy que l'Afrique qui eust alors un Proconsul, ni où Severe ait pu estre mis en justice.] d. ʼMais Julien n'en fut Proconsul qu'aprés Pertinax, Perti. v. p. 55. a. [c'est à dire en l'an 192,] ʼPertinax ne pouvant l'avoir esté que vers l'an 191, comme nous l'avons montré dans la note 4 sur Commode: & l'on voit encore dans cette note, que dans le temps que Julien estoit Proconsul d'Afrique, Severe commandoit déja l'armée d'Illyrie: de sorte que si Severe a jamais esté Proconsul d'Afrique, (ce que Spartien ne dit point Sev. v. p. 64. 65. ʼlorsqu'il fait la deduction de ses emplois,) il faut que ç'ait esté avant Julien. C'est une chose bien incommode d'avoir à examiner l'histoire sur des auteurs aussi peu exacts que Spartien & les autres qui font ce qu'on appelle l'histoire d'Auguste.]

Pour la page 6. § 3.

NOTE II.

Que Julien a esté fait Empereur le 28 de mars.

Dio, l. 73. p. 835. e. 'Dion témoin oculaire de tout ce qui se passa à Rome sous Julien, & qui estoit alors designé Preteur, [temoigne assez par toute sa suite que Julien fut declaré Empereur le jour mesme que Pertinax fut tué, qui estoit le 28 de mars 193,]'& p. 836. b. c. il dit positivement que Julien trouva encore dans le palais le corps de ce prince, avec le souper qu'on avoit preparé pour luy. Jul. v. p. 61. c. 'Spartien dit la mesme chose. [Ainsi nous n'avons pas cru nous pouvoir arrester à Herodien,] Her. l. 2. p. 478. b. 'qui met un jour ou deux entre la mort de Pertinax & l'election de Julien.

Pour la page 11. § 6.

NOTE III.

Sur la taille de Severe.

Dio, l. 76. p. 869. a. 'Nous lisons dans l'abregé de Dion par Xiphilin, que Severe estoit pesant de corps, βραδὺς, mais fort &c. n. p. 997. il Val. p. 731. 'Au lieu de βραδὺς d'autres lisent βραχὺς, [qui paroist plus naturel. [& il est ainsi dans les fragmens de Dion donnez par M[r] Valois. [Cependant je ne voy point que cela se puisse accorder avec Spartien,] Sev. v. p. 71. c. 'qui dit que Severe *ipse decorus, ipse ingens*; [au lieu qu'un homme peut estre grand & fort, & en mesme temps lent & pesant, parcequ'il est gros & epais.] Dio, n. p. 997. c. 'C'est pourquoi Sylbureg aime mieux retenir βραδὺς. [Et neanmoins des personnes telles qu'on depeint Severe, sont d'ordinaire plutost petites que grandes. C'est pourquoi nous n'avons point voulu mettre qu'il fust ni grand, ni petit.]

Pour la page 13. § 6.

NOTE IV.

Temps de la naissance de Severe.

Sev. v. p. 64. b| Dio, l. 76. p. 870. 'Spartien dit que Severe naquit le 8 avril de l'an 146. Dion dit que ce fut le 11 du mesme mois, & qu'il vécut 65 ans, neuf mois, & 25 jours. [Il mourut le 4 de fevrier 211, comme nous verrons en son lieu: ainsi selon Dion il est né en 145.] Dio. l. 78. p. 891. b. c| 895. d. e. 'Pour le jour, Macrin dit luy mesme aussibien que Dion, qu'il avoit esté fait Empereur le jour de la naissance de Severe. C'estoit le quatrieme jour d'aprés la mort de Caracalla, p. 881. d. 'tué le 8 d'avril, en contant ce huittieme mesme, comme on voit que fait Dion. [Ainsi c'estoit le 11 d'avril, & non le 8. Cela est appuyé] Buch. cycl. p. 276. 'par un catalogue des jours où divers Empereurs sont nez, qui marque la naissance de Severe le 11 d'avril. Pagi, 211 § 2. dis. p. 32. 'Le P. Pagi marque que dans un autre il y a le 10, & il croit que c'est une faute de copiste.

[Pour l'année, Dion a son autorité beaucoup plus grande que celle de Spartien:] Zon. p. 218. c. '& Zonare y a lu 65 ans comme nous. [Mais Spartien date par les Consuls Erucius Clarus II, & Severus, ce qui n'est pas sujet aux erreurs des copistes comme les nombres.] Pagi, dis. p. 32| an. 211. § 2. 'Le Pere Pagi avoit d'abord conclu pour l'an 146. Depuis neanmoins il a mieux aimé suivre Dion. [Le jeune Victor qui dit que Severe vécut 65 ans, ne decide rien.] Mais Spartien se trompe & se contredit visiblement, Nig. v. p. 75. c| Sev. v. p. 72. c| n. C. p. 114. 2. 1. c. 'lorsqu'il le fait mourir en sa 89 ou 90e année, [selon quoy il seroit né dés l'an 121 ou 122. Et ni Clarus ni Severus n'estoient point Consuls en ces deux années.] Cependant il le repete par deux fois: [& Eutrope ne le veut suivre apparemment, lorsqu'il dit que Severe mourut extremement vieux.]

Pour la page 14. § 7.

NOTE V.

Que Severe a commandé les troupes du Danube, non du Rhein.

Sev. v. p. 65. a. d. 'Spartien dit que Severe commandoit les armées de Germanie lorsqu'il fut fait Empereur. Dio. l. 73. p. 837. c| Her. l. 2. p. 503. c d| 504. d. 'Dion & les autres disent que c'estoient celles d'Illyrie & de Pannonie, où Pertinax avoit autrefois commandé: Sev. v. p. 65. c| n. C. p. 113. 2. c. '& Spartien mesme dit qu'il fut proclamé Empereur à Carnute, ou plu-

tost

tost à Carnonte [ville celebre de l'Illyrie. Le jeune Victor dit à Sabarie dans la Pannonie. Je ne sçay si Spartien auroit voulu donner le nom de Germaniques aux troupes de l'Illyrie qui campoient sur le Danube, parcequ'elles estoient pour s'opposer aux Allemans ou Germains, aussibien que celles qui campoient sur les bords du Rhein : mais l'usage de tous les historiens reserve ce nom à ces dernieres qui avoient leurs quartiers dans la haute & la basse Germanie :] v. p. 65. c. '& il dit nettement que Severe exerçoit sa charge dans la Germanie.

Her. l. 2. p. 503. c. Herodien pretend qu'il commandoit tout ensemble les troupes du Rhein & du Danube. [Mais une chose si importante & si nouvelle, (car je croy qu'elle est sans exemple,) auroit dû estre remarquée par Dion & par Spartien : & des Princes timides comme Commode, divisent plutost les commandemens des armées, qu'ils ne les joignent.] Sev. v. p. 65. e. 'Spartien parle dans la suite des armées des Gaules & d'Illyrie comme differentes de celles de Germanie qui avoient fait Severe Empereur. [Ainsi je pense que le plus court est d'avouer qu'il s'est trompé en cela, comme en beaucoup d'autres choses.]

NOTE VI.

Pour la page 25. § 8.

Temps du mariage de Julie avec Severe, & de la naissance de leurs enfans Caracalla & Gete.

Sev. v. p. 65. b. 'Spartien interromp l'histoire du gouvernement de Severe dans les Gaules, pour parler de son mariage avec Julie. [C'est dire bien nettement que ce mariage se fit alors, & ainsi vers l'an 186.] Nig. v. p. 75. a. 'Car Severe gouvernoit les Gaules sous Commode dans le mesme temps que Niger y poursuivoit les deserteurs ; [ce que nous avons montré se devoir mettre vers l'an 186. *V. Commode note 4.*] n. C. p. 112. 1. d|Dio, l. 74. p. 840. d. 'Cependant Dion dit que Faustine femme de M. Aurele, fit ce mariage dans le temple de Venus auprés du palais. [Cela marque bien clairement qu'il se fit à Rome, & non dans les Gaules : mais au moins il est certain que ce fut du vivant de Faustine ; & il est certain encore que Faustine mourut en Orient sur la fin de l'an 175.

La certitude de cette epoque sert de preuve contre une autre faute de Spartien,] 'qui dit que Caracalla estoit fils de [Martia] premiere femme de Severe ; & Gete de Julie, [ce qui a esté suivi par Aurele Victor & par Eutrope dans la vie de Caracalla.] Sev. v. p. 70. a. 'Mais Caracalla n'ayant vécu que 29 ans & quatre jours jusqu'au 8 avril 217, il n'est né que le 4 avril 188, plusieurs années aprés que Severe eut epousé Julie. Dio, l. 78. p. 882. d. e|891. d. 'Il est vray que Spartien veut qu'il ait vécu 43 ans, en quoy il a esté suivi de quelques autres. Carac. v. p. 88. e|n. C. p. 133. 1. [Et ainsi il pourroit estre né vers l'an 174.] Mais outre que l'autorité de Dion decide la chose, Spartien se contredit luy mesme. 'Car il dit que Caracalla n'avoit que cinq ans lorsque son pere eut le gouvernement de l'Illyrie ; Sev. v. p. 65. c. [ce qu'on ne peut mettre avant l'an 190 ;] '& qu'il receut la robe virile lorsqu'il fut designé Consul, p. 70. c. [c'est à dire à la fin de l'an 201. Ainsi il n'estoit alors au plus que dans le commencement de sa 15e année.] 'Il reconnoist partout que Caracalla estoit fort jeune lorsque Severe vint à l'Empire. n. C. p. 133. 1. f. 'Il le represente comme un enfant de deux ou trois ans au plus à la naissance de Gete, Get. v. p. 91. b. 'c'est à dire le 27 may 189, a. comme nous allons voir.

[Mais quand Dion ne nous assureroit pas que Caracalla n'est né que depuis le mariage de Julie,] il dit positivement qu'il estoit fils de cette princesse. n. S. p. 241| Dio. l. 77. 78. p. 874. e|839. a|Her. l. 4. p. 543. b. Oppien qui vivoit sous Caracalla, Herodien, & tous les autres historiens, disent clairement la mesme chose, & cela se justifie encore par diverses inscriptions. Saumaise, 'Spon, Spanheim, & le Pere Pagi se declarent pour ce sentiment : Spon. p. 270| Pagi 211. § 3| Spanh. l. 7. p. 617. 618. a Casaubon mesme qui d'abord avoit a Sev. v. n. C. p. 115. 1. c.

p. 133. 1. f. suivi Spartien, quoiqu'en hesitant, 'paroist enfin se rendre à l'autorité de Dion, qui ne pouvoit pas ignorer l'age de Caracalla, & à la contradiction que Spartien n'a pu eviter.

[Caracalla n'estant donc né qu'en 188, ce n'est pas de luy qu'il faut entendre ce que dit Spartien,] v. p. 65. b. 'que Julie donna un enfant à Severe aussitost aprés son mariage. [Mais ou ce premier enfant ne vécut pas, ou c'estoit] p. 67. a. 'l'une des deux filles que Severe maria estant Empereur. p. 65. c. 'Spartien dit que Severe eut un second fils vers le mesme temps qu'il gouvernoit la Sicile. [C'estoit vers l'an 188, comme nous l'avons montré dans la note 4 sur Commode; & ainsi dans le temps que naquit Caracalla, avant lequel il n'en avoit point eu d'autre qui fut marqué dans l'histoire.]

Pagi. 'Gete qui estoit veritablement son second fils, [en ne contant que ceux que nous connoissons,] doit estre né en 189, [puisqu'il mourut au commencement de l'an 212,] Dio, l. 77. p. 871. a. 'agé de 22 ans & neuf mois selon Dion: a Zon. p. 220. b. a& on lit de mesme dans Zonare. b Get. v. p. 91. a. b Spartien dit qu'il y avoit differentes opinions sur sa naissance, mais que dans le vray il naquit le 27 de may sous les Consuls Severe & Vitellius. [On ne trouve point ces Consuls dans les fastes: mais nous avons vu sur Commode § 9, que l'Empereur Severe fut l'un des 25 Consuls de l'an 189. On luy donne pour collegue tantost l'Empereur Julien, tantost Apuleius Rufinus: & il peut avoir encore eu Vitellius, si on veut appeller ses collegues tous ceux qui furent Consuls cette année là.

[Les actes de Sainte Perpetue forment une difficulté sur le jour de la naissance de Gete.] Perp. act. p. 16. 28. 'Car cette Sainte souffrit selon ses actes originaux, *natali Getæ Cæsaris*: [& tous les martyrologes anciens & nouveaux la mettent le 7 de mars: de sorte que nous ne voyons aucune apparence] Pagi, 198. 'à dire, comme font quelques uns, que ce n'est pas le vray jour de son martyre. [Nous ne ferions pas si grande difficulté de croire que Spartien se trompe quand il dit que Gete est né le 27 de may, *VI. Kal. junias*. Mais s'il est né le 7 de mars, ayant vécu 22 ans & neuf mois, comme dit Dion, il aura esté tué le 7 de decembre. Ce n'aura pas esté en l'an 211,] 'puisque Caracalla le voulut tuer cette année là dans le temps des Saturnales, [qui ne commencent que le 17 de decembre,] & ne l'osa faire. [Je ne voy point aussi d'apparence de dire qu'il ne soit mort que le 7 de decembre 212, prés de deux ans aprés la mort de Severe. Personne n'étend jusque là sa vie & son regne. Dio, l. 77. p. 871. c.

Nous voudrions pouvoir dire que *natale Getæ Cæsaris*, est le jour que Gete avoit esté fait Cesar.] 'Mais cela se fit, selon Spartien, à la prise de Ctesiphon: Sev. v. p. 70. b. c. & Ctesiphon fut prise à la fin de l'automne. [Peutestre neanmoins que Spartien se trompe en cela, ou que Gete n'ayant esté declaré Cesar à Ctesiphon que par les soldats, Severe écrivit de là au Senat pour en avoir la confirmation, & que l'arrest de cette confirmation ayant esté rendu le 7 de mars, on prit ce jour là pour en faire la solennité les années suivantes.

C'est à quoy l'on pourroit se tenir pour accorder tous les auteurs, si cette solution ne formoit un autre embaras.] 'Car la narration de Spartien demande que b. c. Gete ait esté fait Cesar en mesme temps que Caracalla fut fait Auguste. [Or si cela est, l'un & l'autre aura esté confirmé en mesme temps par le Senat, & la feste qui s'en sera faite, aura esté commune aux deux freres, & a dû porter mesme le nom de Caracalla plutost que celui de Gete. Ainsi je ne voy point d'autre chose à dire sinon que Spartien se trompe, & que Caracalla avoit eu le titre d'Auguste aussibien que la puissance du Tribunat, quelques mois avant la prise de Ctesiphon; en sorte que Gete ayant esté proclamé Cesar à cette

prise, aura esté confirmé dans ce titre par le Senat le 7 de mars, ou que Gete ne fut fait Cesar que le 7 de mars d'aprés cette prise.

Max.v.p.158.d. 'Capitolin parle des jeux donnez par Severe *natali Getæ filii minoris*. [C'estoit apparemment dans la Thrace,] puisque Maximin originaire de ce pays, [qui ne paroist point en estre sorti jusqu'alors,] ni avoir encore esté dans les troupes, se signala dans ces jeux. [Severe peut avoir esté en Thrace en l'an 193, en poursuivant Niger; en 196, lorsqu'il marcha contre Albin; en 197, lorsqu'il retourna en Orient contre les Parthes; & en 203, lorsqu'il revint d'Orient à Rome. Mais tous ces voyages se sont plutost faits à la fin de l'année qu'au commencement, hors le dernier, dans lequel Severe estant arrivé à Rome avant le 2 de juin, il pouvoit estre dans la Thrace le 7 de mars, ce qui revient aux actes de Sainte Perpetue, mais non le 27 de may. Gete n'estoit point non plus Cesar en 193, 196, & 197.]

Pour la page 19. § 9.

NOTE VII.

Quand il faut mettre le commencement de Severe, & la mort de Julien.

Sev.v.p.65.c| a.p.115.1.c. 'Spartien dit que Severe fut proclamé Auguste à Carnonte aux ides d'aoust, c'est à dire le 13. [Cela ne se peut.]

Dio, l. 70. p. 868.d|870. 'puisque Dion dit qu'il regna 17 ans, huit mois, & trois jours, jusqu'au 4e fevrier 211. [Il commença donc à regner le 2 de juin: & Dion ne conte pas mesme depuis sa proclamation à Carnonte, mais depuis qu'il fut reconnu par le Senat,]

l. 73. p. 839. 'puisqu'il dit que Julien regna 66 jours, [qui commençant au 28 de mars, finissent au premier de juin, ou au deuxieme, si on ne conte point le 28 de mars, auquel Julien fut fait Auguste sur le soir.]

Juli. v. p. 65. c. 'Les deux mois & cinq jours que Spartien donne à Julien, [reviennent à la mesme chose.

Comme donc *idibus augustis* ne se peut soutenir,] 'le P. Pagi dans sa Dissertation veut qu'on lise *idibus maiis*, le 15 may, auquel Calvisius dit aussi que cela se fit, *p. 358*. [Neanmoins quand Severe seroit parti de Carnonte pour Rome des le 16 de may, ce qui ne se peut s'il n'a esté élu que le 15, je ne croy point que marchant avec une armée il y eust pu estre le 2 de juin, en 18 jours de temps. C'est peutestre pour ce sujet que] 'le Pere Pagi est revenu depuis au sentiment de 'Baronius, & a cru aprés luy qu'il falloit lire dans Capitolin *idibus aprilis*, qui est le 13 d'avril: [& il peut paroistre assez probable que quelque copiste ayant mis *idibus a*, un autre en aura fait *augusti*. Mais n'y a-t-il point aussi bien peu de temps entre le 28 de mars & le 13 d'avril, pour croire que Severe ait sitost formé son parti? Cela sera absolument impossible, si l'on veut]'qu'il sceust déja l'election de Niger, comme l'écrit Herodien. [Il semble donc qu'il vaut mieux abandonner cette date, & laisser la chose dans l'incertitude, quoiqu'assurément il n'y ait pas moyen de s'arrester à Herodien,] 'qui veut que Niger eust déja eu le temps de venir à Rome s'il l'eust voulu, lorsque Severe fut proclamé à Carnonte. [Les 66 jours qu'il faut mettre entre l'election de Julien & sa mort, ne donnent guere de temps pour tout cela: & le plus probable est que Niger & Severe furent proclamez presque en mesme temps, au mois d'avril ou de may, mais Niger le premier, pour donner cela à Herodien. Le jeune Victor suit le mesme ordre.

Pagi.p.120. | an.193. §5. | Bar.196.§ 2| | Her. l. 2. p. 506.b.c. | c.

S'il est difficile de soutenir que Severe ait esté declaré Empereur le 13 d'avril, je ne sçay pas sur quoy Dodwel se peut fonder] 'pour pretendre que ç'a esté des le 6, [neuf jours seulement depuis la mort de Pertinax. Je ne voy point qu'il en donne aucune preuve;] & il l'avance neanmoins comme la chose du monde la plus constante, se moquant du com-

Cyp. dis. 11. 41. p. 168.

mun des chronologistes, qui par une erreur certaine, dit-il, ne font commencer Severe qu'aprés le 21 d'avril.

[Nous supposons toujours que Julien est mort au bout des 66 jours que Dion & Spartien luy donnent. Mais quelqu'un pourroit peutestre croire qu'ils content les 66 jours non jusqu'à la mort de Julien, mais jusqu'à la proclamation de Severe; & on pourroit ainsi soutenir Herodien. Les sept mois que le jeune Victor, Eutrope & la chronique d'Alexandrie donnent à Julien, ne peuvent finir avant le mois de septembre; & la guerre contre Niger, qu'on ne voit point proprement avoir commencé avec toute la diligence de Severe qu'en l'an 194, favoriseroit ce sentiment. Cependant je ne voy point que personne soit tombé dans cette pensée; & Julien regna à Rome jusqu'au jour de sa mort.] Dio, l. 64. p. 743. d. 'Dion qui donne pres d'un an de regne à Vitellius, [conte certainement jusqu'à sa mort, & non jusqu'à l'election de Vespasien faite pres de six mois auparavant. De plus, si Severe n'a pris la pourpre que le 2 de juin, il faut dire qu'il avoit presté le serment à Julien, & l'avoit fait prester à ses troupes; ce qui est sans apparence, surtout selon Herodien.] Cod. J. 3. t. 17. L. 1. p. 261. 'Nous avons une loy sous le nom de Severe affichée, *V. Kal. jul. Falcone & Claro Conss.* [c'est à dire le 27 juin 193. Autoit-il fait des loix avant que d'estre receu par le Senat?] Il faut remarquer en passant que le nom d'Antonin [Caracalla] se lit à la teste de cette loy, avec le titre d'Auguste, [quoiqu'il n'ait mesme eu le nom d'Antonin qu'en l'an 196, & n'ait esté fait Auguste qu'en l'an 198. Je pense qu'on a toujours fait cette faute dans le Code.]

Pagi, 193. § 3| 211. § 2. 'Le Pere Pagi pretend que quelques inscriptions ou medailles content les années du Tribunat de Severe du jour qu'il fut declaré Empereur par ses soldats, quoique les autres ne les commencent qu'au premier [ou au 2] de juin, 'auquel il fut reconnu par le Senat, & Nor. dec. c. 4. p. 90. receut de luy solennellement la puissance du Tribunat. [Nous verrons dans la suite s'il y a une necessité absolue d'admettre cette double epoque, qui peut éclaircir quelques medailles, & embarasser l'histoire. Il me semble que les Empereurs recevoient toujours du Senat la puissance du Tribunat, & ne la prenoient point d'eux mesmes, ni des soldats. C'est pourquoi on ne la trouve point sur les medailles de Niger, non plus que les titres de Pere de la patrie & de grand pontife.] Dio, l. 79. p. 907. b. 'Dion remarque comme une chose extraordinaire, que Heliogabale écrivant au Senat, s'attribua la puissance du Tribunat avant que de l'avoir receue, προλαμβάνων. Mais il dit la mesme chose des titres d'Auguste & d'Empereur, [que tous les usurpateurs prenoient d'eux mesmes.] Nor. dec. c. 4. p. 90. &c. 'Le Cardinal Noris ne conte jamais le Tribunat de Severe que du premier juin 193.

NOTE VIII.

Pour la page 19. § 9.

Diverses difficultez sur Albin.

Dio, l. 73. p. 837. b. c. d. 'La maniere dont Dion ou plutost Xiphilin parle d'Albin, donne lieu de croire qu'il avoit pris de luy mesme le titre de Cesar ou d'Auguste, comme Severe & Niger, sans attendre qu'il le receust du premier. Alb. v. p. 79. d| Aur. Vict. epi| Eutr. 'Capitolin & les autres historiens semblent aussi s'y accorder, ou le disent formellement: [& cela se peut soutenir, si nous voulons croire ce que dit Capitolin, que Commode luy avoit permis de prendre le titre de Cesar. Car en ce cas il peut s'estre contenté de ce titre, & avoir bien voulu ensuite le recevoir de Severe: au lieu que sans cela il est peu probable qu'il n'ait pas pris le titre d'Auguste comme les autres.] Alb. v. p. 80. b. 'Capitolin dit qu'il fut aussi fait Empereur par son armée. [Cependant s'il avoit une fois pris le titre d'Auguste, il ne se feroit plus contenté d'avoir celui de Cesar sous Severe.]

Her. l. 2. p. 513. c. d. 'Mais selon Herodien il est certain qu'il ne s'estoit point encore declaré, & que Severe le prevint en luy donnant le titre de Cesar. Alb. v. p. 80. b. 'Capitolin mesme dit que lorsqu'il prit l'Empire, il declara qu'il le prenoit par la volonté de Severe, aussibien que par celle des soldats, & pour l'exercer sous luy : Et cet auteur pretend raporter les propres termes du discours d'Albin : [de sorte que s'il ne nous trompe point en cela, la chose paroist indubitable, & ce sentiment est d'ailleurs bien moins embarassé que l'autre.]

p. 79. d. 'Capitolin, [les deux Victors, & Eutrope,] disent qu'Albin se fit Cesar ou Empereur dans les Gaules. [Mais nous ne voyons pas moyen de les suivre. Dion & Herodien ne parlent que de l'Angleterre, dont le Gouverneur n'avoit rien à ordonner dans les Gaules. Capitolin & les autres ont apparemment confondu le temps qu'Albin fut fait Cesar par Severe, avec celui où estant devenu ennemi de Severe, il vint dans les Gaules luy faire la guerre en l'an 196.

Il faut encore abandonner ou Capitolin ou Herodien sur l'age d'Albin.] p. 81. c. 'Car selon Capitolin qui le cite de Severe, Albin estoit plus agé que Niger; Nig. v. p. 75. e. '& Severe blasmoit Niger de temoigner tant d'ambition dans un age déja avancé : [ce qui suppose que Niger mesme estoit plus agé que Severe.] Her. l. 2. p. 513. d. 'Et cependant selon Herodien, Severe écrivoit à Albin, qu'estant déja vieux, & incommodé des goutes, il avoit besoin d'estre soutenu par Albin, qui estoit encore dans la vigueur de son age. [Si ce sont là les termes de Severe, il estoit certainement plus agé qu'Albin. Mais il est à craindre qu'Herodien qui est bien orateur pour un historien, ne soit aussibien auteur des lettres qu'il raporte, que des harangues.]

NOTE IX.

Pour la page 23. § 12.

Sur Juvenal Prefet du Pretoire sous Severe.

Sev. v. p. 66. c. 'Spartien dit que Severe fit Prefet du Pretoire Flavius Juvenalis, que Julien avoit pris pour son troisieme Prefet. p. 61. a|63. e. 'Il avoit dit auparavant que Julien en prenant l'Empire, avoit fait Prefet Flavius Genialis, qui demeura le dernier auprés de luy, & Tullius Crispinus, p. 63. a. '& que Severe ayant envoyé un brevet de cette charge à Veturius Macrinus, Julien l'avoit fait troisieme Prefet : [Où trouver donc la place de Juvenal ? Si Severe eust esté assez genereux pour estimer le courage & la fidelité dans un ennemi, on pourroit croire que Juvenal est le mesme que Genial premier Prefet de Julien : mais le moyen de rien fonder sur des auteurs si confus, & qui souvent se contredisent ?] p. 91. a. d. 'Il est parlé dans la vie de Gete de Juvenal Prefet du Pretoire sous Severe, à qui il inspiroit la cruauté pour s'enrichir du malheur des autres.

NOTE X.

Pour la page 26. § 13.

Sur la puissance du Tribunat donnée à Albin.

Occo, p. 341. 'Occo raporte une medaille d'Albin qui porte *Cos. Tr. P.* [Si cette inscription est complete, il faut dire qu'Albin eut la puissance du Tribunat dés l'an 193, puisqu'en l'an 194 il estoit Consul pour la seconde fois. Cependant les medailles ne marquent jamais plus que la seconde année de son Tribunat; & il ne mourut qu'en l'an 197. Ainsi il semble qu'il ne peut pas l'avoir eue plustost qu'en l'an 195. C'est peutestre ce qui a fait croire à quelques personnes,] Bir. p. 166. 'qu'il ne l'avoit point receue de Severe, mais qu'il l'avoit usurpé de luy mesme en prenant le titre d'Auguste, [ce qu'il semble neanmoins que Niger ni aucun autre, n'avoit encore fait jusques alors. Ainsi il est plus favorable de croire qu'il

l'avoit receue de Severe. Mais Severe la luy aura-t-il donnée en 195, lorsqu'il n'avoit plus grand besoin de le menager, Niger estant mort? On pourroit croire que les medailles qui parlent de son Tribunat, sont de l'an 195.]'Car on n'en marque que deux; & elles ne luy donnent que le titre de Cesar, & non d'Auguste. Mais elles luy donnent celui de grand pontife;[& il est difficile de croire qu'il ne l'ait pris qu'aprés avoir pris celui d'Auguste, comme on le verra dans la note 11, ce qui ne se fit qu'en l'an 196: de sorte que s'il n'estoit alors que dans la deuxieme année de son Tribunat, on ne peut le commencer plutost qu'en l'an 194. Nous ne voyons rien encore en tout cela que d'obscur & d'incertain. Car la medaille d'Occo qui le fait simplement Consul, n'est pas une preuve considerable, estant ordinaire de voir le nombre du Consulat oublié dans les medailles, aussibien que celui de la puissance du Tribunat.]

p. 166.

NOTE XI.

Pour la page 25. § 13.

Sur le titre de grand pontife attribué à Commode du vivant de M. Aurele, & à Albin.

[Il ne devoit naturellement y avoir qu'un grand pontife, le terme mesme de *pontifex Maximus* excluant un egal & un collegue:] '& on croit que cela s'est observé ainsi parmi les Romains jusqu'à Maxime & Balbin en l'an 237. 'Dion qui écrivoit en 230, dit assez clairement que lors mesme qu'il y avoit plusieurs Augustes ensemble, il n'y en avoit neanmoins qu'un qui prist le titre de grand pontife. 'Cela se confirme par diverses inscriptions de M. Aurele & de L. Verus, de Severe & d'Antonin Caracalla son fils, du mesme Caracalla & de Gete son frere.[Depuis mesme que Maxime & Balbin eurent esté grands pontifes ensemble.] 'on trouve encore que le jeune Philippe, Hostilien, & Volusien, quoiqu'Augustes, ne prenoient que le titre de pontifes. 'Mais Volusien prit ensuite celui de grand pontife; '& il paroist que ce fut depuis une regle pour tous les autres.

Nor. de Pis. p. 17.

Dio, l. 53. p. 508. c.

Nor. de Pis. p. 170. 171.

Goltz. p. 108. & 109. & 111. 2.

p. 111. 82.

Nor. de Pis. p. 171.

'Nous trouvons cependant une medaille de la seconde année du Tribunat de Commode, & une autre de la quatrieme, où il est qualifié grand pontife, [quoique M. Aurele vécust encore.] Occo, *p. 312.* en cite une troisieme qui joint *Imp. II.* avec *Cos. II.* [ce qui ne s'accorde pas, puisque] 'Commode estoit *Imp. III.* avant son second Consulat. 'On donne mesme le titre de grand pontife à Albin dans des medailles, où il n'est qualifié que Cesar. Mais les mesmes medailles marquent la seconde année de son Tribunat;] de sorte qu'elles pourroient bien estre du temps qu'il avoit pris le titre d'Auguste, se pretendant seul Empereur: & il ne faudroit pas s'étonner qu'il se fust aussi attribué le titre de grand pontife. Car je croy qu'il n'est pas rare que le mot d'Auguste soit oublié dans les medailles.] 'Birague raporte en effet celles-ci à la derniere année de sa vie. [Pour les deux de Commode, je ne voy rien à dire sinon qu'on a mis P. M. au lieu de PON. qui signifioit seulement *pontifex*: car il y a peu d'apparence que M. Aurele ait voulu le premier qu'il y eust deux grands pontifes en mesme temps, & le passage de Dion qui vivoit à Rome sous Commode dans les fonctions de Senateur, ne nous permet guere de le croire.]

Bir. p. 242.

p. 143.

p. 166.

p. 166.

NOTE XII.

Pour la page 30. § 15.

Sur Severe & Albin Consuls en 194.

'Saint Prosper, Cassiodore, & Idace, mettent Severe & Albin pour les Consuls de l'an 194. Cuspinien ne marque point que son Anonyme ait rien de different: 'c'est pourquoi Onuphre a cru le pouvoir joindre aux autres. Il y ajoute les fastes de Sicile ou la chronique d'A-

Prosp. chr. &c.

Onu. in fast. p. 240. f.

lexandrie ; dans laquelle neanmoins nous lisons Fabin, & non Albin; [mais ce n'est apparemment qu'une faute de copiste.] Il n'y a pas moyen de douter que ces deux Consuls ne soient l'Empereur Severe, & Albin Cesar, que Severe avoit designé Consul, comme dit Spartien *p. 80. e|81. e.* On a vu par l'histoire qu'ils avoient déja esté tous deux Consuls. [Idace & les fastes de Theon, marquent en effet ce Consulat de Severe pour le second, aussibien que quelques loix de cette année qu'on lit dans le Code, mais dont l'inscription qui joint Antonin Caracalla à Severe comme Auguste, ne se peut pas soutenir.]

p. 241. 'Diverses inscriptions de Severe joignent son second Consulat avec la seconde année de son Tribunat [& de son regne, qui est l'an 194.]

Pour la page 30. § 15.

NOTE XIII.

Sur le siege de Byzance.

Her. l. 3. p. 523. c. 'Herodien dit que Severe envoya assieger Byzance lorsqu'il marchoit contre Albin, [c'est à dire en l'an 196. Et cela se peut accorder avec ce que Dion

Dio, l. 74. p. 845. e|847. c. dit]'que le siege dura trois ans, & que Severe receut la nouvelle de sa prise dans la Mesopotamie: [car il y pouvoit estre en l'an 199. Mais on ne peut pas l'accorder de mesme avec ce que Dion

l. 75. p. 848. a| 850. a. dit encore,]'que Severe fit la guerre aux Adiabeniens durant le siege de Byzance

l. 74. p. 844. d. e. avant la guerre d'Albin. 'Aussi Dion en raporte le siege & la prise immediatement aprés la guerre de Niger, & dit que les Byzantins firent des merveilles & devant & aprés la mort de Niger:[ce qui marque assez que le siege estoit commencé avant sa mort. Ce sentiment est toujours plus probable en luy mesme, quand l'autorité de Dion ne seroit qu'egale à celle d'Herodien : & je pense qu'il est suivi de tout le monde.]

p. 845. e. 'Dion dit que Byzance fut assiegée par toutes les flotes de l'Empire, ἐπὶ ὅλον τριετῆ χρόνον, [ce qui à la rigueur doit signifier *trois ans entiers.* Neanmoins ce ὅλον peut tomber non sur chaque année particuliere, mais sur le tout des trois ans: & en ce sens ce n'est qu'une affirmation plus forte à cause que la chose est extraordinaire. Nous voyons qu'Eusebe dans des occasions mesme où il n'y a rien de difficile à croire, comme quand il parle de la durée d'un Pape, se sert d'une expression qui paroist obliger encore plus à croire que toutes les années sont entieres, comme ἐφ' ὅλοις ἐννέα ἔτεσιν, & que neanmoins on trouve qu'il n'a voulu marquer qu'un peu plus de neuf ans. Il y a aussi bien de l'apparence que Dion ne veut marquer que trois ans commencez. Car Severe n'estant parti de Rome qu'au mois de juillet 193, lorsque la guerre n'estoit pas encore declarce contre Niger, il ne peut avoir assiegé Byzance que vers la fin de l'année. Si donc le siege a duré trois ans entiers, il n'a fini que vers la fin de 196. Severe en apprit la prise en Mesopotamie, d'où par consequent il n'aura pas pu partir avant la fin de l'année. Et neanmoins nous verrons qu'il défit Albin pres de Lion le 19 de fevrier 197; il vaut donc mieux dire que Byzance fut prise dans les premiers mois de l'an 196, afin que Severe ait pu la mesme année aller de la Mesopotamie dans les Gaules.]

Pour la page 39. § 18.

NOTE XIV.

De ce qu'on dit que Severe a fait à Byzance.

'On trouve dans Suidas & dans la chronique d'Alexandrie, que Severe estant venu à Byzance depuis qu'elle eut esté ruinée par ses troupes, tout le peuple fut audevant de luy avec des rameaux d'olivier pour luy demander misericorde; qu'il leur accorda la vie, mais les soumit de nouveau à Perinthe; & que neanmoins il leur laissa quelques portiques, leur fist bastir un cirque, Suid. ε. p. 724. b. c| Chr. Al. p. 620.

ἱπποδρόμιον, un theatre, avec les celebres bains de Zeuxippe, ausquels il donna son nom, & quelques autres edifices publics. [On voit dans le texte § 20, que Severe passa par la Thrace sur la fin de l'année 196. Dion & Herodien ne donnent guerre lieu de croire qu'il ait rien fait bastir à Byzance.] 'Neanmoins Zosime le dit: ᵃ& puisqu'on lit dans Spartien qu'il rendit à cette ville ses anciens droits à la priere d'Antonin Caracalla, [ce qui est appuyé par la medaille de Goltzius,] 'où Byzance est appellé *Antoninia*, [il est aisé de croire qu'il y a fait aussi quelques edifices, quoique Dion & Herodien ne l'aient pas marqué.]

Zos. l. 2. p. 68. c. d. | a Carac. v. p. 85. e. | Goltz. p. 189. a.

'Codin dit qu'il avoit fait bastir les bains de Zeuxippe d'une telle maniere, qu'on y faisoit bouillir l'eau avec des vers ardens, μετὰ κανδήλας ὑάλινας.

Codi ori. C. p. 20. d.

'On peut voir dans cet auteur divers autres contes sur Severe, [dont on entretenoit de son temps les enfans, & ceux qui ne savoient rien de l'histoire. Il faut sans doute mettre au mesme rang ce qu'on lit dans cet auteur,] 'qu'un homme ayant fait manger son ennemi à un elephant, l'elephant le mangea aussi luy mesme: à cause dequoy Severe offrit des sacrifices à cette beste, & en dressa une statue.

p. 6. 7. | p. 22. a b | Suid. ε p. 540. a.

NOTE XV.

Pour la page 40. § 19.

Sur un endroit corrompu de Dion.

'Le texte de Dion porte que Severe envoya ses trois Generaux ἐπὶ τὴν ἀρχήν. Tout le monde reconnoist qu'il y a faute. 'Sylburge croit qu'il faut lire ἐπὶ τὴν Ἄρκην, *à la ville d'Arce*, dont estoit l'Empereur Alexandre. 'Mais il s'agit ici d'une province de la Mesopotamie [dont Nisibe devint la capitale, & non pas d'une ville qui est dans la Phenicie, bien loin de Nisibe.] 'C'est pourquoi Leunclavius rejette cette opinion, & veut qu'on lise ἐπὶ τὴν ἀνατολήν, *contre l'Orient*. [Cependant l'Orient n'est point non plus une province, que Severe ait pu conquerir, & qui ait pu avoir Nisibe pour capitale.] 'On parle d'un pays appellé Arctacene ou Aractene, vers la Mesopotamie ou vers Babylone. [La Rue dans sa carte de Syrie, met dans la Mesopotamie un pays qu'il appelle l'Acabene sur le Tigre, quoiqu'il le mette assez audessous de Nisibe. 'Ammien nomme l'Arsanene entre les cinq provinces d'audela du Tigre à l'égard des Perses, que Jovien rendit à Sapor avec Nisibe. Mais il semble par l'endroit mesme, & par Rufus Festus, qu'elle n'ait esté conquise que sous Diocletien.

Dio, l. 75. p. 849. d | n. p. 1044. 1. | n. p. 996. 1. | p. 1044. 2. | Spart. n. C. p. 158. 1. e. | e | Strab. l. 16. p. 737. d | a. p. 157. 1. a. | Amm. l. 25. p. 300. a | n. p. 309.

NOTE XVI.

Pour la page 42. § 19.

Qu'il faut commencer la guerre d'Albin en 196, & la finir en 197.

[Le siege de Byzance qui avoit duré trois ans, n'ayant pu finir avant l'an 196, & Severe estant encore en Mesopotamie lorsqu'il en apprit la fin, il est indubitable qu'il n'a pu marcher contre Albin qu'en la mesme année 196, & qu'ainsi la bataille de Lion où Albin fut défait, ne se peut mettre avant l'an 197.] 'auquel Onuphre la place, puisqu'elle se donna le 19 de fevrier. ᵃCasaubon dit qu'il croit que ce fut à la fin de la troisieme année de Severe, [c'est à dire en l'an 196, mais il ne rend point de raison de son sentiment.]

Onu. in fast. p. 241. e. f. | a Sev. v. p. 117. 2. e.

'Le Pere Petau au contraire ne met la bataille de Lion qu'en 198, [ce qu'il fait apparemment parce] qu'il ne commence le siege de Byzance qu'en 195, aprés la mort de Niger. Ainsi il ne le peut faire finir qu'en 197. [ce qui par une consequence necessaire l'oblige à ne mettre la bataille de Lion qu'en 198. Il a cru sans doute que Severe n'a pas pu assieger Byzance en mesme temps qu'il faisoit la guerre à Niger, quoiqu'il n'y ait en cela rien d'impossible: & Dion marque assez que cela fut,] 'lorsqu'il dit que les Byzantins firent des choses admirables,

Pet. doc. t. l. 13. p. 693. | Dio, l. 74. p. 844. d.

bles & *du vivant de Niger*, & aprés sa mort. [Que si l'on considere la maniere dont les auteurs parlent de la guerre d'Albin, on voit qu'elle suivit de fort pres celle de Niger. Sans cela il nous auroit esté aisé de suivre le P. Petau en donnant trois ans entiers au siege de Byzance, & ne le faisant ainsi finir avec luy qu'en l'an 157. Mais qu'est-ce que Severe auroit fait en Orient depuis 194, où le P. Petau met la mort de Niger, jusque bien avant dans l'année 197. Nous verrons d'ailleurs que la prise de Ctesiphon ne peut estre arrivée, selon les auteurs, que plus d'un an aprés la bataille de Lion, & que neanmoins elle ne se peut pas mettre plustard qu'en l'an 198.] 'On trouve quelques marques du retour de Severe à Rome dans la quatrieme année de son Tribunat, [c'est à dire avant le 2 juin 197.]

Occo, p. 249.

NOTE XVII.

Pour la page 42. § 20.

Que Caracalla a esté fait Cesar dans l'Illyrie, & non dans les Gaules.

'Il y en a qui veulent que Caracalla ait esté fait Cesar non à Viminac [ville de la Mesie,] celebre dans ces premiers siecles, mais pres de Lion, 'c'est à dire à Vimi[sur la Sône, à trois lieues au dessus de Lion] parcequ'on pretend que ce lieu s'appelle aussi en latin *Viminacium*. [Mais on ne marque point que ce lieu ait esté connu des anciens; & comme au moins il y en avoit un autre plus connu, Spartien n'eust pas manqué d'ajouter qu'il parloit de celui qui estoit dans les Gaules, ou pres de Lion.] 'Il dit que cela se fit lorsque Severe estoit en chemin, & marchoit contre Albin. [Or Severe n'estoit plus en chemin lorsqu'il estoit si pres de Lion, mais il l'avoit atteint, ou plutost il l'avoit déja vaincu. Ainsi c'est avec sujet que] 'Casaubon se moque de cette imagination de quelques modernes.

Spart. n. C. p. 117. 1. f.

Th. Rain. t. 8. p. 19. 2.

Sev. v. p. 68. 2.

n. C. p. 117. 1. f.

NOTE XVIII.

Pour la page 45. § 21.

Qu'Albin a esté vaincu pres de Trevoux, non pres de Tornus.

'Spartien dit que Severe vainquit Albin *apud Tinurtium*. Casaubon croit que c'est Tornus [sur la Sône entre Chalon & Mascon,] nommé quelquefois en latin *Trenurtium*. 'D'autres ont esté dans la mesme pensée. Mais on met [environ 20 lieues de Tornus à Lion,] & 15 ou 16 heures de chemin; ce qui ne s'accorderoit pas avec Dion & Herodien, qui disent que la bataille se donna pres de Lion; que ceux de Severe poursuivirent les vaincus jusques à ce qu'ils fussent entrez dans Lion, '& que Albin se retira en une maison sur le Rhone. 'Le P. Chifflet qui a fait l'histoire de Tornus, dit que les environs de ce lieu de l'un & de l'autre costé de la Sône, ne sont point propres pour une bataille comme celle là. C'est pourquoi il croit qu'il faut lire dans Spartien *Tivurtium* ou *Trivurtium*, c'est à dire Trevoux capitale du pays de Dombes, où commence une plaine de 3 à 4 lieues qui s'étend jusques à Lion.

Sev. v. p. 68. b. n. C. p. 117. 2. b. c.

Hist. de Tor. c. 2. p. 6-10.

Her. l. 3. p. 525 b.

Dio l. 75. p. 853 a

Hist. de Tor. c. 2. p. 10.

NOTE XIX.

Pour la page 51. § 24.

Quand Caracalla a receu la puissance du Tribunat, & la qualité d'Auguste.

'Caracalla eut la puissance du Tribunat en l'an 178, puisqu'il en contoit la quatrieme année à la fin de l'an 201, lorsqu'il n'estoit encore que designé Consul, & en 202, lorsqu'il avoit déja le Consulat. [Ainsi nous ne voyons pas qu'on puisse soutenir l'inscription qu'on lit dans Gruter *p. 46. 9*, & dans Onuphre *in fast. p. 241. f. g.* où il est qualifié Auguste des le 9 de juin 197. Et cette inscription est d'ailleurs pleine de solecismes qui la rendent inintelligible.

Bir. p. 186| Pagi, 198. § 7.

'Toute la difficulté est donc de savoir si Caracalla eut la puissance du Tribunat des le 4 d'avril, ou seulement aprés

le 2 de juin; & il n'est pas aisé d'en trouver la verité, parceque les inscriptions ne s'accordent pas entre elles.]'Nous en avons une du 4 avril 200, qui marque déja la troisieme année de son Tribunat, & une autre qui en marque la 20e, & qui neanmoins ne peut pas estre beaucoup posterieure au 8 d'avril 217, auquel il mourut. Birague *p. 295. 296*, en conte jusqu'à douze de ce dernier genre. Selon ces inscriptions il ne peut pas avoir receu la puissance du Tribunat plustard qu'au commencement d'avril 198. 'On a encore trouvé depuis peu quelques medailles qui confirment la mesme chose.

Nor. dec. c. 4. p. 91.

Pagi, 198. § 2.

'D'autrepart cependant on lit encore à Rome sur le Pantheon, une inscription celebre, qui joint la onzieme année du Tribunat de Severe commencée le 2 de juin 203, avec la cinquieme de Caracalla: 'd'où Baronius & le Pere Pagi ont tiré que la premiere de Caracalla n'a commencé que quelque temps aprés la sixieme de Severe, [c'est à dire aprés le 2 de juin 198.]'On trouve la mesme chose dans une autre inscription: & on en cite encore une qui joint la settiéme année de Severe, commencée le 2 de juin 199, avec la premiere de Caracalla. Onuphre pretend qu'il y a faute dans celle du Pantheon, & y lit X. pour Severe au lieu de XI. [J'aimerois mieux mettre VI. au lieu de V. pour Caracalla, puisque Severe ne revint à Rome qu'en 203. Il seroit aisé aussi de mettre VI. au lieu de VII. dans l'autre, ou de dire que le nombre II. y est oublié pour Caracalla, comme cela est assez ordinaire: au lieu qu'il n'est pas aisé de changer XX. en XVIIII. qui estoit la maniere de ce temps là: & on ne peut pas presumer une mesme faute dans douze medailles. C'est pour cela sans doute que] 'Birague met positivement que Caracalla eut le Tribunat avant le mois d'avril 198, [sans parler de l'autre opinion.

Nor. dec p. 92.

Bar. 197. § 2| Pagi, p. 221.

Nor. dec. p. 92.

Onu. in fast. p 243. f.

Bir. p. 272. 283.

Mais comme les antiquaires n'aiment pas qu'on trouve des fautes dans les inscriptions,]' le Cardinal Noris aime mieux avouer qu'il est fort difficile de se tirer de cet embaras. Il croit neanmoins qu'on peut dire que Severe ayant défait Albin le 19 de fevrier 198, donna peu aprés à son fils la puissance du Tribunat, qui ne luy fut confirmée par le Senat qu'au mois de juin, & que ainsi les uns ont conté du jour qu'il l'avoit eue de son pere, les autres, selon la regle ordinaire, du jour qu'elle avoit esté confirmée par le Senat. [Je ne sçay si ces differentes manieres de conter sont aisées à croire, & elles eussent bien pu causer de la brouillerie. Je ne sçay encore pourquoi le Cardinal Noris met la défaite d'Albin en 198. Car Spartien qu'il cite en cet endroit, ne le dit point, & il paroist par l'histoire que ce fut des l'an 197, comme Birague le met *p. 271*. Nous croyons neanmoins que Severe estoit hors de Rome, & mesme en Orient au commencement de 198, ce qui peut favoriser l'opinion du Cardinal Noris, si neanmoins deux mois & demi ne sont point encore trop pour apporter à Rome vers le milieu de juin, la declaration que Severe avoit faite pour son fils des le commencement d'avril. Car on ne peut douter que le Senat ne l'ait ratifiée des qu'il l'eut receue.

Nor. dec. p. 91. 92.

Sans les inscriptions qui sont du temps de Severe, on pourroit peutestre dire que Caracalla qui estoit un esprit fort fantasque, auroit fait conter son Tribunat durant les six ans qu'il regna, du 4 de fevrier auquel Severe estoit mort, ou du premier janvier precedent. Mais l'inscription du 4 avril 200, & les autres du mesme genre nous arrestent.]

'Le P. Pagi qui met comme nous la défaite d'Albin en 197, suit dans le reste le sentiment du Cardinal Noris, ou s'en eloigne de peu. Car il croit que Caracalla fut *designé Empereur*, comme on le lit dans quelques monumens, des l'an 197, & que quelques uns ont conté son

Pagi, 198. § 8. 9.

Tribunat des ce temps là, comme les autres l'ont conté du temps qu'il l'avoit receu par l'autorité du Senat en 198. [Ces differentes manieres de conter peuvent, comme nous avons dit, brouiller l'histoire : cependant nous ne trouvons rien de meilleur, ne voyant pas moyen de douter que quelques uns n'aient conté le Tribunat de Caracalla du 4 avril 198, pour le plustard.

En parlant des années du Tribunat de Severe, nous les commençons non au jour qu'il prit le titre d'Auguste vers la fin d'avril, mais au 2 de juin, auquel il le receut du Senat, comme fait le Cardinal Noris *p. 92*. Le Pere Pagi l'avoit fait aussi dans sa dissertation *p. 221*: mais dans sa critique de Baronius il a mieux aimé les commencer des le 13 d'avril. Onuphre laisse la chose douteuse. Mais comme on l'a déja dit dans la note 7, il semble que les Empereurs ne prenoient jamais la puissance du Tribunat que du Senat ; & nous ne voyons pas que cela puisse éclaircir la difficulté touchant Caracalla, où il ne s'agit pas du 13 d'avril, mais du 4.

Caracalla n'estoit né, comme nous avons vu, que le 4 avril 188. Ainsi il ne pouvoit estre au plus que dans sa onzieme année lorsqu'il eut le Tribunat,]

Sev. v. p. 70. b. 'quoique Spartien dise qu'il estoit dans la treizieme lorsqu'il fut fait Empereur. Spartien ajoute que ce fut aprés la prise de Ctesiphon ; [& en ce cas ce n'auroit esté au plustost que dans les derniers mois de l'année 198, quand il n'auroit pas falu attendre que cela eust esté confirmé par le Senat. Cependant sans parler des autres preuves, le grand nombre des inscriptions qui font voir qu'il avoit le Tribunat des l'an 198, ne nous permettent pas ce semble de croire qu'il ne l'ait eu qu'à la fin de cette année.]

Onu. in fast. p. 242. d. 'On voit que Rome reconnoissoit deux Augustes des le premier de janvier 199. [On pourroit entendre Spartien du titre d'Auguste, qu'on n'auroit donné à Caracalla que quelques mois aprés la puissance du Tribunat, comme Commode ne l'eut qu'environ deux ans aprés. Que s'il ne se trouve point de medaille qui marque son Tribunat sans le titre d'Auguste, il ne s'en trouve point non plus de Commode. Mais je ne sçay si Spartien merite qu'on cherche tant de moyens pour trouver de la verité dans ce qu'il dit.] 'Il pretend que Gete fut aussi fait Cesar à la prise de Ctesiphon. [Et nous avons encore marqué dans la note 6, une raison assez forte pour croire qu'il ne fut pas fait Cesar en mesme temps que Caracalla fut fait Auguste.]

NOTE XX.

Pour la page 52. § 24.

Pourquoi on ne suit pas Herodien sur la guerre des Parthes.

[Herodien raporte l'expedition de Severe contre les Parthes tout autrement que nous ne faisons. Mais nous sommes contraints de l'abandonner, ne voyant pas moyen de l'accorder avec Dion, qui est sans doute plus digne de croyance que luy, & qui raporte cette guerre d'une maniere plus naturelle & plus probable. Spartien qui estimoit beaucoup Herodien, s'accorde neanmoins bien mieux avec Dion.]

NOTE XXI.

Pour la page 56. § 25.

L'année du siege d'Atra incertaine.

Dio, l. 75. p. 856. 1. 'Dion, ou plutost Xiphilin, dit que Severe aprés avoir esté 20 jours devant Atra, alla en Palestine & en Egypte, [où nous verrons qu'il vint en 202. Ainsi si ces termes estoient certainement ceux de Dion, il faudroit mettre le siege d'Atra sur la fin de l'an 201. Mais comme il y a bien de l'apparence que Xiphilin aprés avoir tiré de Dion le siege d'Atra, a passé tout de suite au voyage d'Egypte, parcequ'il n'a rien voulu mettre de ce qui estoit entre deux ; nous n'avons pas osé nous fonder sur cette expression

& nous avons mieux aimé laisser incertain le temps de ce siege.]

Pour la page 59. § 26.

NOTE XXII.

Suidas confond l'Empereur Severe avec un Sophiste.

Suid. σ. p. 724.725. 'Ce que Dion dit du voyage de Severe dans l'Egypte, est attribué dans Suidas à un sophiste nommé aussi Severe. Mais Suidas copie si visiblement les termes de Dion en cet endroit, & dans la suite ceux d Herodien touchant l'Empereur Severe, Spart. n. p. 240. 1. c. 'qu'on ne peut pas douter que ce ne soit de luy que cela se doit entendre, comme le remarque Saumaise. [Mais pour la fin de cet article depuis ces mots, ὁ Σεβῆρος οὗτος *p.725*, il n'y a pas d'apparence de la raporter au mesme Empereur,] quoique Saumaise le pretende. [Il le faut assurément entendre de Severe Consul en 470. *V. l'Empereur Antheme.*]

Pour la page 62. § 27.

NOTE XXIII.

Que Plautien a toujours esté Prefet du Pretoire.

[Personne ne dit que Plautien ait perdu la Prefecture en devenant Senateur & Consul; & mesme il est clair, selon Herodien, qu'il demeura toujours Prefet du Pretoire,] Her. l. 3. p. 531. e|534. c. 'puisqu'il dit que Saturnin qui le tua, estoit Tribun sous lui: & qu'aprés sa mort, Severe fit deux Prefets du Pretoire. [On peut encore tirer la mesme chose de Dion,] Dio, l. 76. p. 861. b. 'qui dit qu'on accusoit Plautien d'avoir *commandé* à dix Centeniers de tuer Severe; '& qu'il avoit l'épée dans la chambre de l'Empereur quand il fut tué: [Car cette épée estoit la marque des Prefets.] Her l 3 p 531. b. 'Herodien dit qu'il portoit cette épée, ἐν τε τοῖς αὐτιέσις ὑπατικῶν ἐπέταχτο, [ce que je ne voy pas pouvoir signifier autre chose, sinon qu'il avoit esté deux fois Consul; & ainsi il estoit encore Prefet aprés son Consulat. Mais ce sens seroit encore plus clair, si au lieu de αὐτιέσις il y avoit αὐτοῖς.]

Pour la page 62. § 28.

NOTE XXIV.

Que Severe n'est revenu à Rome qu'en l'an 203.

Dio, l. 76. p. 860. a. 'Dion dit qu'on faisoit une mesme solennité pour le retour de Severe, & pour sa dixieme année. [Ainsi on voit qu'il revint en cette dixieme année, soit en 202, où elle commençoit le 2 de juin, soit en 203, où elle finissoit.] Sev. v. p. 70. d. 'Mais puisque Severe ne partit de Syrie qu'en 202, pour aller en Egypte, où il paroist qu'il fut du temps, [& qu'il revint à Rome non par mer,] Dio, l. 75. p. 857. e. Her. l. 3 p 529. d. 'mais par Tyanes, c'est à dire par la Cappadoce, par Nicée, & par l'Illyrie, comme on le tire de Dion & d'Herodien, Nor. dec. c. 4. p. 90. 'il est aisé de juger qu'il n'y peut estre arrivé qu'en 203, comme a cru Baronius, sur la fin de sa dixieme année: d'où vient que la solennité qu'il fit pour sa dixieme année, est marquée sur les medailles de la onzieme. Dio, l. 75. p. 856 858. 'On voit en effet que Dion avant que de marquer son retour, s'étend beaucoup sur Plautien; [ce qu'il fait sans doute à l'occasion du Consulat qu'il eut en l'an 203.] Onu. in fast. p. 243. f. 'Onuphre ne met aussi qu'en 203 la solennité que fit Severe pour sa 10ᵉ année. Occo, p. 351. 355. 'Occo met en 199 & 201, & en 203, des medailles qui parlent de cette 10ᵉ année, ou des vœux faits pour la 20ᵉ. Pagi, p. 222. 223. 'Le Pere Pagi dans sa dissertation, semble vouloir qu'il ait celebré sa 10ᵉ année & en 201 où il ne faisoit qu'entrer dans la 9ᵉ, & plus solennellement en 203. [Cela n'est ni probable, ni fondé:] an. 201. § 3. 203. § 2. 'aussi il se corrige dans sa critique '& se contente de mettre cette solennité en l'an 203.

Pour la page 65. § 29.

NOTE XXV.

Sur le temps de la mort de Plautien.

[La chronique d'Alexandrie *p. 622*, met la mort de Plautien le 22 janvier de

l'an 203, auquel Severe n'estoit pas encore revenu à Rome. Ainsi cela ne se peut pas accorder avec l'histoire.] 'Xiphilin aprés avoir raporté les rejouïssances faites à Rome [en 203,] pour le retour de Severe, y joint immediatement les feux du mont Vesuve, qui furent, dit-il, aussitost suivis par la mort de Plautien. [C'est ce qui nous a portez à mettre cette mort le 22 de janvier 204. Mais je ne sçay s'il ne vaudroit point mieux dire que Xiphilin a sauté ce que Dion avoit dit sur l'an 204, où il n'avoit pas sans doute oublié les jeux seculiers, & qu'il a passé tout d'un coup de 203 à 205; ce qui nous donnera lieu de mettre la mort de Plautien en 205. Car elle vint particulierement de la haine que Caracalla conceut contre luy aprés avoir épousé sa fille: & il ne l'epousa que vers le milieu de 203.] 'Outre cela Cœranus banni comme confident de Plautien, fut rappellé au bout de sept ans. 'Et nous trouvons que le lendemain de la mort de Gete, [c'est à dire le 28 de fevrier 212,] Caracalla rappella tous les bannis. [A moins donc que Cœranus n'ait esté rappellé en 211 par une grace particuliere, il faut dire qu'il n'a esté banni qu'en 205.

Dio, l. 76 p. 850. b. c.

p. 861. c. d.

l. 77. p. 871. c. d.

'Pour le jour, nous ne trouvons rien qui nous empesche de suivre la chronique d'Alexandrie. 'Dion dit que Plautien fut tué ἐν τῇ θεωρίᾳ τῇ ἐν τῷ παλατίῳ ἱερῷ ποιουμένῃ. [Nous laissons cette circonstance à examiner à de plus habiles, pour voir si cela s'accorde avec le 22 de janvier. Mais si ces spectacles sont ce que] 'le calendrier Romain appelle les jeux du palais ou palatins, ils commençoient le 17 de janvier, & finissoient le 22.

l. 76 p. 861. b.

Buch. cycl. p. 281.

NOTE XXVI.

Pour la page 78. § 33.

Diverses remarques sur la guerre d'Angleterre.

[Il n'est pas fort difficile d'accorder Dion,] 'qui dit que Severe ne donna point de bataille en Angleterre, & ne vit point d'armée ennemie, 'avec ce que dit Herodien, qu'il y eut plusieurs combats & plusieurs escarmouches. [Des partis qui se rencontrent se battent; des escadrons qui viennent attaquer un quartier rendent quelque combat: tout cela ne fait pas neanmoins une bataille. Mais nous ne voyons pas de mesme qu'on puisse soutenir] 'ce que dit Bede dans son histoire d'Angleterre, *magnis gravibusque præliis sæpè gestis*, quoiqu'il n'ait fait en cela que suivre Orose.

Dio, l. 76 p. 867. a.

Her. l. 3 p. 537. c.

Bed. h. Ang. l. 1. c. 5. p. 6 | Oros. l. 7. c. 17. p. 213. 1. c.

[De la maniere dont parlent ces deux auteurs aprés ceux du IV. siecle, il semble que Severe ait eu à combattre les Anglois sujets de l'Empire, qui s'étoient revoltez. Mais on voit par Dion & par Herodien qu'il n'attaqua que les barbares qui estoient toujours demeurez libres, hors le peu de temps qu'avoient duré les conquestes d'Agricola. 'Ainsi quand Herodien dit qu'ils avoient fait sedition, στασιάζειν, c'est à dire qu'ils avoient rompu les traitez de paix, & agissoient en ennemis aussibien que quand] 'Dion dit que les Meates & les Caledoniens se revolterent, ἀπέστησαν. [Pour tout ce que peuvent dire les auteurs Anglois ou Ecossois venus depuis Bede, ce seroit perdre le temps de s'y arrester.]

Her. p. 536. b.

Dio, l. 76. p. 868. c. d.

NOTE XXVII.

Pour la page 78. § 33.

Qu'Alford condamne Dion sans fondement sur les conquestes de Severe en Angleterre.

'Alford supposant que le mur de Severe estoit entre Neucastle & Carlile, beaucoup audessous de l'endroit qu'Agricola avoit fortifié sous Tite, en conclut qu'il est faux que Severe ait obligé les Anglois à luy ceder une partie de leurs terres, comme nous le lisons dans Dion; que Severe l'a pu mander au Senat pour se vanter d'avoir fait quelque

Alf. 211. § 3.

chose, & que c'est ce qui a trompé Dion. [On pourroit confirmer cela, parceque Severe ne prit point le nom d'imperator pour ce qu'il fit en Angleterre. Mais avec tout cela il n'est pas aisé de croire que Severe ait voulu se vanter d'une chose dont il eust esté dementi par autant de personnes qu'il en avoit alors à sa Cour & dans son armée, c'est à dire par plus de cent mille témoins : & Dion ne se seroit pas laissé surprendre par un mensonge si aisé à découvrir. Il temoigne assez en d'autres rencontres qu'il savoit distinguer la verité d'avec ce que disoit Severe; & ce n'est pas sans doute de luy qu'il avoit sceu] que les Romains avoient perdu 50 mille hommes dans cette expedition. [Si Severe avoit voulu faire croire qu'il meritoit le titre d'Imperator, le Senat le luy auroit infailliblement decerné. Ainsi il vaut mieux dire qu'il ne le prit pas parcequ'il n'y avoit point eu de combat considerable. Pour le lieu où Severe fit son mur, nous verrons dans la note 28, que ce n'est pas une chose sur laquelle il soit aisé de rien assurer.]

Pour la page 79.§ 14.

NOTE XXVIII.

Diverses difficultez sur le mur fait par Severe.

Bed.h.Ang.l. 1.c.12.p.14.1.

'Bede dit que Severe fit son mur en Angleterre dans le mesme endroit où les Romains en firent un nouveau vers le milieu du V. siecle, lorsqu'ils abandonnerent entierement l'isle,' & il semble que ce soit à l'endroit qu'il avoit décrit un peu auparavant, entre les deux golfes de Forth & de Clayd, [qui coupent l'Ecosse en deux parties audessus d'Edembourg & de Glasquo.]' Il paroist en effet par Bede, que les barbares qui ravageoient les pays soumis aux Romains dans le V. siecle, venoient d'audelà de ces golfes; ce qui les faisoit appeller des peuples d'outremer.' Agricola avoit déja fait fortifier cet endroit sous le regne de Tite : [& il n'y en a aucun dans l'Angleterre où les deux mers s'approchent si fort, ni qui soit si aisé à fortifier.] 'Bucanan soutient en effet que c'est là où estoit le mur de Severe, entre Abercorn, qui est apparemment ce que Bede appelle Abercurnig, & Kirkpatric, ou S. Patrice, & qu'il y en restoit encore de son temps de grands vestiges, aussi bien que d'une ville bastie & habitée en cet endroit par les Romains.

p.13. 2.

Tac v. Agr. c. 23.p.146.

Buch. r. Scot. l. 1. p. 16|l. 4. p. 116|l. 5. p. 135.

'Cependant Cambden & beaucoup d'autres veulent que le mur de Severe ait esté beaucoup plus bas, [dans le Northumberland,] depuis l'embouchure du Thyn à l'Orient pres de la ville de Neucastle, jusqu'au golfe de Solway audessus de Carlile. Usserius qui raporte le sentiment des uns & des autres, defere davantage à l'autorité des derniers,' & soutient que ç'a esté le sentiment de Bede mesme. Il est certain qu'il y a eu un mur en cet endroit, dont on voit encore aujourd'hui les restes, '& Alford dit qu'on l'appelle encore le mur de Severe.

Uss. r. Brit. p. 606.

p. 025.1026.

Alf. 211.§ 3.

'Usserius allegue assurément des raisons bien fortes pour soutenir que le mur estoit vers Neucastle & Carlile. [Cependant il est constant qu'Agricola a poussé beaucoup plus loin ses conquestes; & aprés ce qu'en dit Bucanan, je ne voy pas qu'on puisse douter]' que les Romains n'aient eu un établissement & une ville audelà d'Edembourg, & assez pres de Sterling; ce qui montre qu'ils ont possedé assez longtemps ce pays.] 'On pretend en effet qu'il y a preuve qu'Antonin avoit fait son rempar en cet endroit, c'est à dire entre les golfes de Forth & de Cluyd, nommez autrement d'Edembourg & de Dumbriton. [On ne dit point qu'ils aient rien perdu sous M. Aurele, ni sous Commode : & quoique les barbares aient passé le rempar sous le dernier, neanmoins la maniere avantageuse dont les historiens parlent d'Ulpius Marcellus

Uss. r. Brit. p. 1025.1026.

Buch. r. Scot. l. 1. p. 16.17.

Uss r. Brit. p. 1024.

qui fut envoyé contre eux, ne permet pas de croire qu'il ait moins fait que] Alf.186.§9. 'de les resserrer dans leurs anciennes limites, comme dit Alford. [Severe vient ensuite; il les oblige à luy ceder une partie de leur pays; & cependant il fait son mur ou son rempar 30 lieues en deçà de celui d'Antonin. Il paroist en cela une contradiction manifeste.

On ne trouve point que depuis Severe, les Romains aient fait de nouvelles conquestes dans l'Angleterre: & ils ont plus esté en état de perdre que de conquerir.] Uss. r Brit.p. 185.186. 'Car ce qu'on raporte de Carause n'est pas fort foudé: & aprés tout, on dit seulement qu'il fortifia le mur de Severe. Gild.ex.c.12. 14. p. 117. || 118. a|Bed. h. Ang. l. 1.c.12. 'Cependant il paroist constant par Gildas & par Bede, que dans le V. siecle les barbares estoient renfermez audelà des golfes d'Edembourg & de Dumbriton, & que les Romains tenoient tout le reste.

[Que dire donc à tout cela? Est-ce que nonobstant les avantages remportez par Ulpius Marcellus, & par la valeur de Pertinax qui luy succeda, les barbares ne laisserent pas de demeurer maistres de 30 ou 40 lieues de pays; en sorte que Severe en ayant reconquis une partie, pouvoit se vanter de leur avoir fait ceder quelque partie de leurs terres? Cela a certainement peu d'apparence: vaudroit-il point mieux douter de la force] Uss.p.1024. 'des preuves qu'on dit estre dans Cambden, pour montrer que le mur d'Antonin estoit au Golfe d'Edembourg, & croire qu'il estoit beaucoup plus bas, & que les Romains n'ont rien possedé paisiblement dans l'Ecosse qu'aprés Severe, quoique la conqueste n'en soit pas marquée dans l'histoire? Cela reviendroit bien mieux à ce que Dion écrit environ vingt ans depuis la mort de Severe,] Dio l. 76. p. 867. a. 'que les Romains ne possedoient que pres de la moitié de l'isle. [Ou bien dirons nous que Severe ne pouvant pas repousser d'abord les barbares audelà du mur d'Antonin, avoit fait reparer celui d'Adrien avant que de venir en Angleterre, & qu'aprés les conquestes qu'il y fit, il ne jugea pas necessaire de faire un nouveau mur, ou n'en eut pas le loisir? Cela ne s'accordera pas assûrément avec Spartien,] Sev. p.73. a. 'qui veut que la construction du mur ait precedé immédiatement la mort de Severe. [Mais quand Spartien se sera trompé, & aura ensuite trompé Eutrope, Orose, & les autres, ce ne sera pas une chose rare ni surprenante.

Je ne sçay s'il ne seroit point aussi seur de soutenir avec Bucanan, que le mur de Severe étoit vers les golfes d'Edembourg & de Dumbriton? On oppose à cela deux raisons, l'une que le mur dont on voit encore des restes vers Carlile & Neucastle, est appellé par le peuple le mur de Severe, & qu'il paroist qu'on l'appelloit ainsi dés le temps de Bede, puisqu'il dit que c'est celui que les Romains firent au V. siecle sur celui de Severe: & l'autre que la longueur donnée à celui de Severe par les historiens, convient mieux au dernier qu'à l'autre. Pour la premiere raison,] Uss.r. Brit.p. 1024-1027. 'Usserius soutient que le mur fait au V. siecle estoit entre les golfes d'Edembourg & de Dumbriton, & que Bede s'est trompé de croire que c'estoit celui de Neucastle. [Nous n'examinons pas s'il a raison en cela: il nous suffit que si Bede s'est pu tromper en ce point, il l'a pu encore plus aisément dans l'autre, qui estoit plus eloigné de luy de deux ou trois siecles: & s'il s'est trompé en cela, il ne faut pas s'étonner que d'autres s'y soient aussi trompez, & que cela ait formé une tradition populaire qui s'est conservée jusques à nous. Le nom de Severe a esté plus connu dans ces pays là, & on luy a pu attribuer ce qu'il avoit fait & ce qu'il n'avoit pas fait, comme on attribue en France beaucoup de chaussées à Brunehaud, & beaucoup d'anciens bastimens à Cesar & aux Anglois, sans qu'ils aient jamais pensé à y travailler.]

Alf. an. § 6. 'On lit dans le jeune Victor & dans Eutrope, que le mur de Severe avoit 32 milles de longueur. Mais on pretend qu'il faut lire dans Eutrope 132 milles, parcequ'un manuscrit le porte ainsi, parcequ'on lit de mesme dans la
Oros. l. 7. c. 17. p. 113. 2. d. chronique de S. Jerome, 'dans Orose dans Cassiodore, dans la traduction
Usser. Brit. p. 1025. greque d'Eutrope par Peane; '& parceque George le Syncelle a mis mille stades; ce qui fait la mesme chose en prenant sept milles & demi pour une stade: car on assure que Dion & d'autres
Eus. chr. n. P. p. 633. d. auteurs le prennent ainsi. 'Divers manuscrits lisent 122 milles &c.

[Mais ce qui fait la difficulté, c'est de placer le mur de Severe en un endroit où l'Angleterre ait 130 milles de large, c'est à dire plus de 50 lieues en prenant 2500 pas pour la lieue. Car à l'endroit qu'on appelle le mur d'Adrien, on ne trouve qu'environ 25 lieues d'une mer à l'autre: & entre les deux golfes d'Edembourg & de Dumbriton il n'y a pas mesme dix lieues. Sur cette difficulté, Usserius & Alford croient qu'il faut lire dans Eutrope *LXXXII. millia*, qui font environ trente lieues, & non CXXXII; & on croit que le mur d'Adrien pouvoit bien avoir trente lieues de long, parceque selon ce qui en reste, il alloit un peu en tournant.

Mais je ne voy pas que cette raison soit bien forte contre l'opinion de Bucanan: les 32 milles que nous lisons dans Eutrope sont plutost pour luy: on ne trouve les 82 que par une correction arbitraire, & tout cela enfin n'est fondé que sur l'autorité d'Eutrope, qu'on peut dire n'estre pas grande. Les 82 milles mesmes ne sont pas contraires à Bucanan, si Severe a voulu faire son mur non entre les deux golfes, mais d'un costé de l'Ocean à l'autre, comme parlent les auteurs, depeur peutestre que les barbares ne traversassent les golfes
Buch. l. 1. p. 17. 18. avec leurs barques:] '& Bucanan suppose en effet par les restes sans doute de ce mur qui se voient encore, qu'il passoit de beaucoup la teste du golfe d'Edembourg, auquel il sembloit naturellement qu'il devoit finir: '& celui que l'on y fit dans le V. siecle commençoit vers Abercon selon Bede, [plusieurs lieues en deçà de cette teste. Nous nous sommes étendus insensiblement sur un sujet qui le merite assez peu, & dont il faut laisser la discussion à ceux du pays.] l. 1. p. 131. Bed. h. Ang. l. 1. c. 12. p. 13. 2.

NOTE XXIX.

Pour la page 81. § 35.

Sur une sedition des soldats en faveur de Caracalla.

'Spartien dit que dans une sedition, les soldats proclamerent Caracalla Auguste, & le firent Auguste: & cet auteur suppose assez clairement que c'est en cette maniere que Caracalla a eu le titre d'Auguste, comme Aurele Victor le dit encore plus clairement: [c'est à dire qu'il a esté fait Auguste malgré son pere;] & que Severe qui selon Spartien condanna à la mort tous les auteurs de cette entreprise, & fut pres de faire mourir pour cela son fils mesme, [laissa neanmoins subsister une chose de cette importance faite malgré luy. Cela est si peu probable, & toute cette histoire est raportée d'une maniere si peu naturelle,] 'que Saumaise ne fait pas difficulté de croire que c'est une pure fiction. [Nous n'osons pas aller si loin.] 'Mais comme Herodien dit que Caracalla taschoit de se faire declarer seul Auguste par les soldats à l'exclusion de son frere, [nous avons cru pouvoir raporter à cela le narré de Spartien, qui aura seulement mal conceu & mal exprimé la chose veritable.] Herodien raporte ces pratiques de Caracalla en parlant de la derniere maladie de Severe.

Sev. v. p. 71. b| 89. d.

n. 8. p. 141. 2. c.

Her. l. 3. p. 137. 138.

[Selon Spartien il semble que ce fut plutost quelque temps auparavant, lorsque Severe n'avoit point d'autre incommodité que ses goutes. La chose n'est pas de grande importance.]

Pour la page 82. § 35.

NOTE XXX.

Que les os de Severe ont esté mis dans le mausolée d'Adrien.

Get. v. p. 92. d| n. C. p. 123. 1. b.

'Spartien dit de Gete fils de Severe, *Illatus majorum sepulcro, hoc est Severi, quod est in Appia via &c.* Il semble par cet endroit que le tombeau de Severe fust sur le chemin d'Appius; & Casaubon l'a cru de la sorte.

Serv. v. p. 71. c173. d.

'Cependant Spartien mesme dit que les os de Severe furent mis dans le sepulcre des Antonins & de M. Aurele:

Dio. l. 76. p. 869. a. | a Her. l. 4. p. 139. c.

'Dion dit de mesme, εἰς τὸ Ἀντωνεῖον.[a] Et selon Herodien, ce fut dans le temple où estoient les monumens sacrez de Marc [Aurele,] & des autres qui avoient regné avant luy. [On ne peut donc douter que Severe n'ait esté mis dans le Mole ou mausolée commencé par Adrien & achevé par T. Antonin, où on avoit mis Lucius Cesar, Adrien, Antonin, L. Verus, & M. Aurele aussi sans doute, quoique les auteurs ne l'aient pas marqué.]

Comm. v. p. 52. b.

'Commode mesme enterré d'abord autrepart, y fut transporté par ordre de Pertinax.

n. C. p. 123.

'Casaubon pretend accorder tout cela en disant que le Septizone où Gete fut enterré sur le chemin d'Appius, & les monumens des Antonins, n'estoient que des parties d'un mesme mausolée. [Mais je croy qu'on convient que le chemin d'Appius est du costé de Capoue, & que le mausolée d'Adrien est tout de l'autre costé de Rome vers le Vatican.

Dio, l. 78. p. 879. d.

'De plus, Dion dit que Mæsa [grand'mere d'Heliogabale,] fit transporter les cendres de Julie [sa sœur] femme de Severe, & les os de Gete, εἰς τὸ τοῦ Ἀντωνίνου τεμένισμα, [c'est à dire assurément dans le mausolée d'Adrien, où par consequent on ne les avoit pas mis d'abord. Il faut donc dire que dans Spartien *sepulcrum majorum, hoc est Severi*, n'est point le tombeau de Severe, mais des ancestres de Gete & de Severe, c'est à dire des Septimes qui s'estoient établis en Italie avant le regne de Severe, & où l'on pouvoit bien aussi avoir mis Septimius Geta oncle de celui-ci.]

Pour la page 87. § 37.

NOTE XXXI.

Que Philostrate auteur de la vie d'Apollone pouvoit estre d'Athenes, non de Tyr, ni de l'isle de Lemne.

Phot. c. 44. p. 29. | a Voss. h. g. l. 2. c. 15. p. 245. | b Eus. in Hier. p. 415. a. | c Eun. pr. p. 11. | Voss. h. g. l. 2. c. 15. p. 234. | d Suid. π. p. 1520. c.

'Photius dit que Philostrate auteur de la vie d'Apollone estoit de Tyr;[a] & on cite la mesme chose de Tzetzés.[b] Cependant Eusebe le fait Athenien,[c] & d'autre part Eunape dit qu'il estoit de Lemne, 'en quoy il a esté suivi par Hesyquius,[d] & par Suidas, [qui neanmoins dans l'endroit où il parle de luy à dessein, φ. p. 1062. c. d, ne marque point du tout son pays.]

Philst. soph. 59. p. 623. b.

'Il est certain par l'histoire des sophistes, qu'il y avoit au commencement du II. siecle un Philostrate de Lemne.

Voss. p. 234 | Jons. l. 3. c. 13. p. 279.

'C'est ce que Vossius & Jonsius ont jugé le plus probable: [& il semble qu'on le peut accorder avec Eusebe, en disant]

Suid. φ. p. 1062. c.

'qu'il estoit originaire de Lemne par son pere, comme le dit Suidas, [& Athenien de naissance,] outre qu'il a regenté à Athenes durant quelque temps.

[Mais de quelque pays que fust l'auteur de la vie d'Apollone, il n'y a guere d'apparence que ce soit le Philostrate de Lemne dont parle l'histoire des sophistes.]

Philst. soph. 56. p. 618. b.

'Car celui-ci n'avoit que 24 ans lorsqu'il obtint quelques privileges d'Antonin fils de Julie, [c'est à dire de Caracalla,] qui avoit refusé les mesmes graces à un autre

p. 617. b.

'depuis son retour à Rome. [c'est à dire vers l'an 212. Ainsi ce Philostrate n'avoit au plus que 29 ans en 217, à la mort de Julie,]

v. Ap. l. 1. c. 3. p. 5. a.

'par l'ordre de laquelle l'auteur de la vie d'Apollone écrivit; [& il est difficile de croire qu'on eust chargé un homme si jeune d'un ouvrage de cette consequence. Il doit mesme avoir écrit quelque temps avant 217, si c'est à cause de son histoire que Caracalla estimoit si fort Apollone, comme quelques uns le di-

Jonf. l. 3. c. 13. p. 280. sent.] 'Jonssius dit que Lucien parle de l'auteur de la vie d'Apollone : [& il ne parle pas sans doute de Philostrate de Lemne, né au plustost en 188, luy qui devoit déja estre fort agé en 180.] Suid. φ p. 1061. c. 'Ce que dit Suidas qu'il professa à Athenes, & ensuite à Rome sous Severe, [ne peut pas non plus convenir à celui de Lemne,]

Pour la page 87. § 37.

NOTE XXXII.

Philostrate de Lemne distingué de celui qui a fait la vie des sophistes.

Suid. φ. p. 1062. c. f. 'Suidas dit que quelques uns attribuent l'histoire des sophistes à un Philostrate petit neveu de celui d'Athenes, qui estoit en mesme temps son gendre, aussi-bien que son disciple, qui professa comme luy la rhetorique à Athenes, & qui avoit aussi composé des Tableaux & d'autres ouvrages. Il dit que celui-ci estoit de Lemne où il est mort, & que son pere, neveu de l'autre Philostrate, s'appelloit Nervien. [Mais j'ay peur qu'il ne se brouille en cela.] Philst soph. 59 p. 623. b. &c. 'Car l'historien des sophistes parle plusieurs fois d'un Philostrate de Lemne, comme d'un autre ; [& luy donne ce surnom de Lemnien, comme pour le distinguer des autres Philostrates, & par consequent de luy mesme. Nous avons des Tableaux d'un jeune Philostrate, qui apparemment estoit de Lemne,] Icon p 863. d. 'puisqu'il finit en disant que Philoctete est enterré *dans cette isle* de Lemne, p. 831. b. '& il se dit fils d'une fille d'un Philostrate qui avoit aussi fait des Tableaux.

[Il faut donc apparemment distinguer 1, Philostrate d'Athenes auteur de la vie d'Apollone, & des Tableaux qui commencent par celui du Scamandre, & si on veut, des autres ouvrages que luy attribue Suidas, hors la vie des sophistes: 2, Philostrate de Lemne son petit-fils, auteur des Tableaux qui commencent par celui d'Achille. 3, Philostrate fils de Nervien auteur de la vie des sophistes, ami du second, comme il le dit dans la vie d'Aspase, *p. 623. b*, & si l'on veut, petit-neveu du premier, comme le dit Suidas. Il peut avoir esté de Tyr. Ceux qui auront lu plus exactement ce que nous avons de ces Philostrates, y trouveront peutestre quelque nouvel éclaircissement.]

Phot. c. 150. p. 310 'Photius parle d'une espece de lexicon fait par Philostrate de Tyr. a Voss. l. 2. c. 1. 2. c. 15. p. 236. a Tzetzés cite un livre d'un Philostrate sur l'isle de Cypre.

NOTES SUR L'EMPEREUR CARACALLA.

Pour la page 107. § 9.

NOTE I.

Sur Balbin Consul en l'an 213.

Idat. &c. 'LE collegue de Caracalla dans son IV. Consulat est nommé Balbin dans Idace, dans S. Prosper &c. dans les fastes de Theon, Onu. in fast. p. 231. g. '& dans une inscription que cite Onuphre. La chronique d'Alexandrie le nomme Albin: Cusp. p. 371. a. '& Cuspinien cite la mesme chose de son Anonyme. Buch. cycl. p. 247. Nor. fast. p. 19. 'Cependant Bucherius qui a fait imprimer une partie de cet Anonyme, & le Cardinal Noris qui l'a donné tout entier, ont mis Balbin. [Et on ne peut douter que ce ne soit le vray nom de ce Consul, puisqu'outre l'inscription de Onuphre,] Grut. p. 44. 1. 'on lit dans un autre *D. Cæcilio Balbino II.*

Nor. ep. cons. p. 127. 'On voit par cette seconde inscription que ce Balbin est celui mesme qui fut fait Empereur en 237. Capitolin marque qu'il avoit esté deux fois Consul, [ce qui confirme l'inscription dont nous venons de parler, & celle d'Onuphre qui le marque aussi Consul pour la seconde fois.] Cusp. p. 371. a. 'Cuspinien le cite encore de son Anonyme : & neanmoins Bucherius ni le Cardinal Noris ne l'ont point mis.]

Pour la page 116. § 14.

NOTE II.

Circonstances de la guerre d'un Antonin contre les Parthes.

Pane. 7. p. 167. 158. 'Nazaire dans le panegyrique qu'il a fait de Constantin, dit que l'Empereur Antonin faisant la guerre contre les Parthes, & ayant vu leurs cavaliers armez de toutes pieces, en fut si saisi de frayeur, qu'il écrivit le premier au Roy des Parthes pour luy offrir la paix. Ce Roy insolent refusa ses offres, & fut neanmoins vaincu. n. p. 142. 'Cette histoire qui ne se trouve point autrepart, [a quelque raport à celle de Caracalla, qui écrivit le premier au Roy des Parthes pour luy demander son amitié, & pilla ensuite son pays. Mais les autres ciconstances sont assez differentes, & Caracalla ne merite nullement les eloges que Nazaire donne à cet Antonin: *Imperator*, dit-il, *in toga præstans*, *& non iners nec futilis bello*. La premiere partie de cet eloge convient parfaitement à T. Antonin, mais on ne dit point qu'il ait jamais fait aucune guerre en personne, ni qu'il ait eu aucune affaire contre les Parthes. Au contraire la seconde partie se peut dire de L. Verus; & il a vaincu les Parthes. Mais il ne se peut nullement appeller *in toga præstans*; & je ne sçay si on luy donne jamais le nom d'Antonin. Tout l'eloge entier se peut fort bien appliquer à M. Aurele si l'on trouvoit qu'il eust eu quelque guerre avec les Parthes; ce que je croy que l'histoire ne nous apprend point. Je ne sçay si Nazaire auroit fait une seule personne de luy & de L. Verus, comme ce n'estoit qu'un mesme regne.]

NOTES SUR L'EMPEREUR MACRIN.

Pour la page 117. § 2.

NOTE I.

Sur la promotion de Diadumene à la dignité de Cesar.

Diad. v. p. 57. a. 'LAMPRIDE dit assez clairement que Diadumene fut declaré Empereur en mesme temps que Macrin. [Et cela paroist tout à fait conforme à ce que Dion dit,] Dio, l. 78. p. 895 d. 'que sur la premiere lettre de Macrin au Senat, Diadumene fut declaré Prince de la jeunesse, & Cesar. p. 896. 897. 'Cependant Dion dit autrepart qu'on receut d'abord avec joie la promotion de Macrin, mais que cette joie diminua lorsqu'on sceut qu'ayant envoyé querir Diadumene à Antioche, les soldats qui le conduisoient, luy avoient donné le nom de Cesar. [Ce dernier endroit fait voir tres clairement que Diadumene ne fut fait Cesar qu'aprés que Macrin eut esté declaré Auguste, & il n'y a pas moyen d'en douter. L'autorité de Lampride ne nous arreste pas: & pour l'autre endroit de Dion, la seule chose que nous puissions dire, c'est que la nouvelle de la mort de Caracalla, & de l'election de Macrin, arriva à Rome quelque temps avant la lettre du dernier, par quelque raison que cela soit arrivé, quoique Capitolin, qui ne vaut pas mieux que Lampride, si ce n'est le mesme,] 'dise assez nettement que l'on apprit à Rome la mort de Caracalla par les lettres de Macrin. Macr. v. p. 95. c. 'Selon Herodien il y avoit au moins plusieurs jours que Macrin estoit Empereur, lorsqu'il en écrivit au Senat. Her. l. 5. p. 559 c. d.

[Ce que nous disons que Diadumene ne fut fait Cesar que quelque temps aprés Macrin, semble se pouvoir confirmer par un endroit de Dion,] 'où il dit que les lettres de Macrin sur son fils, vinrent aprés celles qu'il écrivit sur son election. Dio, l. 78. p. 904. c. d. [Mais je pense qu'on peut montrer par plusieurs raisons, que ces lettres sur Diadumene regardent le temps où il fut fait Auguste en 218.

Nous voudrions aussi pouvoir reser-

ver pour ce temps là ce que Dion dit,] 'que Macrin fit son fils Cesar afin d'avoir occasion de faire une nouvelle largesse aux troupes. 'Car ce fut pour cette raison, selon Dion mesme, qu'il le fit Auguste, en un temps où il avoit tout à fait besoin de s'acquerir l'affection des soldats; [ce qui ne paroist pas de mesme dans le temps qu'il le fit Cesar, où il venoit de donner aux soldats pour sa promotion propre autant qu'il l'avoit jugé necessaire pour les gagner. Neanmoins nous avons cru devoir suivre Dion, & d'autant plus que cet endroit n'est pas l'abregé de Xiphilin, mais un fragment de l'histoire originale.

p. 897. a.
p. 901. c.

Il est bon d'avertir encore pour les citations de la vie de Macrin par Capitolin, que dans l'edition de Paris par Saumaise en 1620, dont nous nous servons, les pages 95 & 96 sont repetées deux fois. Ainsi ce qu'on ne trouvera pas sur l'une, il le faut chercher sur l'autre.]

NOTE II.

Pour la page 117. § 2.

Des lettres attribuées à Macrin par Capitolin & par Herodien.

'Capitolin raporte une lettre de Macrin au Senat, où il luy mande son elevation à l'Empire, le priant de l'y confirmer. [C'est donc la premiere lettre qu'il luy écrivit.] 'Cependant il y declare qu'il a decerné les honneurs divins à Caracalla, & veut que le Senat les luy decerne: '& Capitolin dit qu'il l'y traitoit de dieu. [Comment accorder cela avec Dion,] 'qui dit que dans sa premiere lettre au Senat, (car je ne croy pas qu'on puisse douter qu'il n'entende celle là,) il ne parloit de Caracalla ni avec invective, ni avec eloge, luy donnant d'une part le titre d'Empereur, & marquant de l'autre qu'il avoit allumé une guerre injuste contre les Parthes &c. mais ne le traitant & ne demandant point que les autres le traitassent ni de dieu ni d'ennemi. [Il faut donc avouer sans doute que la lettre raportée par Capitolin est une piece de l'invention de l'historien dont il l'a tirée, & non point la veritable lettre de Macrin.

Macr. v. p. 95. b. c.
c. d.
e.
Dio, l. 78. p. 895. 896.

Cela se justifie assez par la lettre mesme. Car estant toute à l'avantage de Caracalla,] il y est appellé d'abord '*Antoninus noster*, [ce qui n'est pas dans le respect dû à un Empereur] 'par celui qui faisoit profession de venger sa mort comme luy ayant juré fidelité: & dans la suite on luy donne le nom de Bassien, [qu'il n'a jamais pris estant Cesar & Auguste,] '& qu'on luy donnoit aprés sa mort par mepris. [a]Macrin aprés y avoir en quelque sorte remis au Senat la puissance imperiale que l'armée luy avoit donnée, *tenebo regimen, si & vobis placuerit*, 'parle ensuite en maistre absolu, *quum possimus imperatorio jure praecipere.* 'Il dit que le Senat connoissoit son fils. [Et d'où le Senat eust-il connu un enfant de neuf ans? Nous avons remarqué sur M. Aurele, qu'il y a bien des pieces mises comme originales dans l'histoire d'Auguste, qu'il est neanmoins difficile ou impossible de soutenir.]

Macr. v. p. 95. a.
c.
Dio, l. 78. p. 891. c.
a Macr. v. p. 95. a.
d.
e.

'Herodien raporte une lettre de Macrin au Senat, toute differente de celle-ci, & qui semble neanmoins écrite pour luy donner la nouvelle de son election. [Elle est bien mieux faite que celle de Capitolin; mais on n'y voit rien de ce que Dion cite de la veritable. Et tout le caractere de l'histoire d'Herodien, qui est fort orateur, porte à croire que les lettres & les harangues qu'il raporte, sont de luy mesme, & non pas de ceux qu'il fait parler.]

Her. l. 5. p. 559-561.

NOTE III.

Pour la page 119. § 3.

Quand Diadumene a eu le nom d'Antonin.

'Lampride en raportant assez en detail la maniere dont il pretend que Macrin donna à son fils le nom d'Antonin, [ne dit point dutout qu'on luy ait donné

Diad. v. p. 97.

p. 100. a. en mesme temps celui de Cesar :] 'il raporte une lettre de Macrin à sa femme sur ce que son fils avoit receu le nom d'Antonin, [sans y parler aussi de la qualité de Cesar. C'est ce qui nous porte à separer ces deux choses.] 'On trouve en effet quelques medailles de Diadumene, particulierement dans Goltzius, où il est appellé Cesar, & non Antonin. Goltz. p. 95. 95.

Bir. p. 308. 'Dans d'autres il est appellé *Imperator Cesar*, sans qu'on y ajoute le titre d'Auguste. [Nous ne croyons pas neanmoins qu'on en puisse tirer qu'il ait eu le titre d'Empereur avant celui d'Auguste, ce dernier titre pouvant avoir esté omis quoiqu'il l'eust.] Au moins Birague met toutes ces medailles sur l'an 218, aprés avoir marqué qu'il avoit esté fait Auguste. Dans toutes celles qu'il met sur l'an 217, le titre de Cesar est toujours mis aprés les noms propres.

NOTE IV.

Pour la page 130 § 4.

Difference entre Herodien & Dion sur la guerre de Macrin contre les Parthes.

Her. l. 4. p. 556. d. 'Suivant la narration d'Herodien, Artabane Roy des Parthes vint en Mesopotamie tres peu de jours aprés la promotion de Macrin, '& n'apprit la mort de Caracalla que durant le combat qu'il donna : [de sorte qu'il faut moins s'étonner] 'si cet historien dit que Macrin n'écrivit au Senat qu'estant à Antioche aprés la guerre des Parthes. [Mais cela ne peut point s'accorder avec Dion,] 'qui marque une ambassade de Macrin à Artabane avant le combat, & raporte cette histoire tout autrement qu'Herodien. 'Il dit mesme assez clairement que la défaite des Romains n'arriva qu'aprés la feste de Vulcain marquée le 23 d'aoust dans le calendrier Romain que nous avons dans Goltzius p. 200.

p. 558. 559.

l. 5. p. 559. c d.

Dio, l. 78. p. 886. b. c.

p. 900.

NOTE V.

Pour la page 134. § 5.

Sur les lettres de Diadumene à Macrin.

[Les auteurs de l'histoire Auguste nous embarassent souvent avec les pieces qu'ils nous donnent pour originales. Car le moyen de douter des lettres que] 'Lampride raporte toutes entieres sous le nom de Diadumene, qu'il dit avoir esté la cause de sa mort, qu'il cite de Lollius Urbicus historien qui vivoit en ce temps là mesme, & qu'il prétend estre autorisées par plusieurs autres auteurs ? [Et le moyen de l'autre de recevoir comme legitime le titre de l'une de ces lettres,] '*Patri Augusto filius Augustus* ? [Je ne croy point qu'on trouve d'exemples d'un titre de cette nature. Mais ce qui est encore plus difficile,] 'c'est que Diadumene ne fut fait Auguste qu'aprés le 16 de may 218, & le soulevement de Heliogabale, [ensuite duquel Macrin ne regna que trois semaines. Or je ne croy pas que personne puisse dire que dans ce temps là on ait fait d'autres revoltes contre luy, ni qu'il ait esté en état de punir les uns, & de pardonner aux autres. Celien maistre de Diadumene, ne se fust pas aussi joué alors à luy faire écrire des lettres telles que celles là.] 'Le mesme Lampride dit qu'Heliogabale avoit contraint des écrivains de dire plusieurs choses contre l'honneur de Macrin, & qu'il taschoit encore plus à décrier Diadumene. [Urbicus peut aisément avoir esté du nombre de ces malheureux qui vendoient leur plume & leur honneur à leur interest.]

Diad. v. p. 100. b. c. d.

b.

Dio. l. 78. p. 885. b|902. c.

Hel. v. p. 104. c.

NOTE VI.

Pour la page 137. § 7.

Pourquoi Antonin est marqué Consul dans les fastes en 218, au lieu de Macrin.

Pagi. p. 167. 168. 'Idace, la chronique d'Alexandrie, l'Anonyme de Cuspinien, S. Prosper, avec Victorius & Cassiodore, s'accordent tous à mettre pour les Consuls de

l'an 218, Antonin & Adventus. Cependant il est indubitable, & par les medailles, & par Dion, que Macrin a esté cette année là Consul ordinaire pour la seconde fois. [Pour resoudre cette difficulté, il ne faut point recourir à ce que dit Capitolin,] que Macrin prenoit quelquefois le nom d'Antonin. [Car c'est apparemment une pure bevue de cet auteur. Aucune inscription ne luy donne ce nom. Lampride qui peut bien estre le mesme que Capitolin,] dit que Macrin donna à son fils le nom d'Antonin, parceque les soldats se faschoient de n'avoir point d'Antonin pour Empereur, *quod Antoninum in Rep. non haberent.* Macrin luy mesme marque cette raison: *Intelligo desiderium ingens Antonini nominis apud vos manere: quare quoniam mihi.... non multum superesse videtur ad vitam, hunc puerum Antoninum vobis autoribus nuncupo.* [C'est dire bien nettement que pour luy il n'avoit pas le nom d'Antonin. Dans une lettre il se felicite luy mesme de ce qu'il est devenu pere d'un Antonin.

Dio, l. 78. 79. p. 894. d|909. e. — Macr. v. p. 93. d. — Diad. v. p. 97. b. — c. — p. 100. e.

La vraie solution est donc ce que Dion dit, qu'Heliogabale ayant vaincu Macrin dans l'année de son Consulat, il se fit écrire Consul au lieu de luy, τῇ τοῦ Μακρίνου ὑπατείᾳ . . . αὐτὸν αἰτιγεγάφει. [On sçait qu'Heliogabale prenoit le nom d'Antonin. Ainsi ayant fait mettre son nom dans les fastes au lieu de celui de Macrin, il ne faut pas s'étonner si les auteurs ont mis ce qu'ils y ont trouvé.]

Nor. ep. consf. p. 130. a Dio, l. 79. p. 909. 910.

On voit par les medailles que Diadumene a esté deux fois Consul: [ainsi il doit l'avoir esté en l'an 218, aussibien qu'en 217. Mais il faut dire qu'il n'a esté que subrogé,] l'autorité de Dion [& des fastes] ne nous permettant pas de douter qu'Adventus n'ait esté Consul ordinaire avec Macrin. [Je ne sçay ce que c'est] qu'Oclatien marqué dans les fastes de Theon comme Consul en cette année avec Albentus [ou Adventus.]

Goltz. p. 96. d. &c. — Dio, l. 78. p. 894. d|79. p. 910. a. — Cyp. dif. ep. p. 100.

NOTE VII.

Pour la page 138. § 7.

Si Heliogabale estoit d'Apamée ou d'Emese.

Dion dit que le pere & la mere d'Heliogabale estoient d'Apamée [en Syrie.] Mæsa son ayeule maternelle estoit d'Emese en Phenicie, selon Herodien & Capitolin. [Cela s'accorde si le pere de Mæsa estoit d'Emese, & son mari d'Apamée. Mais en ce cas il semble que le temple du Soleil dont Heliogabale estoit pontife, devoit estre à Apamée:] & neanmoins Herodien dit qu'il estoit dans la ville dont il a parlé, [qui ne peut estre autre que celle d'Emese.] Il dit qu'Heleagabal qui estoit le dieu de ce temple, signifioit le soleil dans la langue des Pheniciens, & qu'auprés de ce temple estoit le camp des troupes qui gardoient la Phenicie. Capitolin en parle à peu pres de mesme: [& personne ne met Apamée dans la Phenicie.] Outre cela Vopisque dit qu'Aurelien estant entré dans Emese, alla aussitost au temple d'Heliogabale; & Denys le geographe marque à Emese un temple tres magnifique du Soleil. Ammien Marcellin dit nettement qu'Heliogabale vint d'Emese: Julien l'apostat & Zosime l'appellent dans le mesme sens τὸ ἐκ τῆς Ἐμέσης παιδάριον. [Il faut donc dire ou que le mot d'Apamée s'est glissé dans Dion par erreur pour celui d'Emese, ou que si Heliogabale estoit d'Apamée, il avoit neanmoins esté elevé à Emese, Mæsa qui en estoit, ayant peutestre preferé le sejour de cette ville aprés la mort de son mari,] soit seulement depuis qu'elle eut esté obligée de quitter la Cour aprés la mort de Caracalla, comme il le faut dire, selon Herodien, [soit des auparavant, si elle avoit fait quelque sejour en Syrie.] Herodien dit qu'elle y avoit avec elle ses deux filles, & leurs enfans, dont en effet les peres estoient morts alors.

Dio, l. 78. p. 902. a. — Her. l. 5. p. 561. b c Macr. v. p. 96. c. — Her. p. 563. c. d. — p. 562. d. e. — p. 563. d. — Macr. v. p. 90. c. — Aurel. v. p. 217. e. — n. S. p. 366. 2. c d. — Amm. l. 26. p. 321. d. — Juli. cæs. p. 11| Zos. l. 1. p. 638. a. — Her. l. 5. p. 562. d. — Dio, l. 78. p. 887. e|902. c.

NOTES SUR L'EMPEREUR HELIOGABALE.

Pour la Page 144.

NOTE I.

Sur le pere de l'Empereur Alexandre.

Dio, l. 78. p. 867 c. 'DION donne pour mari à Mamée mere d'Alexandre, un Syrien nommé Genesius Marcianus. Dig. l. 1. t. 9. l. 12. p. 23. 'Mais nous apprenons d'Ulpien qu'elle en a eu deux, un Consulaire, & un second d'une dignité inferieure. [La qualité de Syrien par laquelle Dion semble vouloir rabaisser Marcien, donne quelque lieu de croire que c'est le dernier. Cependant il y a encore plus de raison de dire que c'est le premier. Car selon toutes les apparences Dion a voulu marquer celui dont estoit né Alexandre; & il faut dire qu'il est né du premier,] Her. l. 5 p. 562. d. 'puisqu'il avoit dix ans lorsqu'Heliogabale fut declaré Empereur au mois de may 218. Il est donc né en 208 ou 209, lorsque Severe regnoit encore: & il faut que Mamée n'ait epousé son second mari qu'en 212, aprés la mort de Severe & mesme de Gete,] Dig. p. 23. 'puisqu'Ulpien dit que ce fut Antonin [Caracalla] son cousin, qui luy accorda aprés son second mariage le rang que luy avoit donné son premier mari. Que s'il estoit permis de preferer à Herodien l'autorité de Lampride & de la chronique d'Alexandrie, Alex. v. p. [illegible] b | Chr. Al. p. 626. 'selon lesquels Alexandre doit estre né dés l'an 205, [il sera encore plus certain qu'il est du premier mariage de Mamée.]

Pour la page 146.

NOTE II.

Sur la lettre d'Heliogabale à Pollion.

Dio, val. p. 761. 'Dion dit qu'Heliogabale écrivit au Senat par le Consul Pollion. [Cela peut signifier qu'il adressa au Consul la lettre qu'il écrivoit au Senat.] Mais Dion ajoute qu'il ordonnoit à Pollion, αὐτῷ &c. [Il semble donc qu'il écrivoit au Consul mesme, mais *pour le Senat*, c'est à dire qu'il luy ordonnoit de lire dans le Senat ce qu'il luy mandoit. Cependant la forme ordinaire estoit d'adresser des lettres *aux Consuls*, *aux Preteurs*, *& au Senat*. On ne sçauroit effectivement douter qu'Heliogabale n'ait écrit au Senat;] '& cela est expressément dans Dion. l. 79 p. 907. b. [Ainsi il y a apparence qu'il avoit adressé sa lettre à l'ordinaire aux Consuls & au Senat, mais que le paquet devoit estre rendu à Pollion, & qu'il y avoit un billet particulier pour luy, qui neanmoins devoit aussi estre communiqué au Senat.]

'Mr Valois croit que Pollion estoit Prefet plutost que Consul, & qu'il faut lire dans Dion ὕπαρχος, & non ὕπατος. Val. n. p. 111. [Il n'exprime point s'il croit que Pollion avoit esté fait Prefet de Rome par Heliogabale au lieu de Marius Maximus qui l'estoit à la fin de Macrin, ou si c'estoit un Prefet du Pretoire qu'Heliogabale envoyoit porter ses lettres, ce qui n'estoit guere la commission d'un homme de cette qualité à moins qu'il n'amenast avec luy une partie des Pretoriens, ce qu'on ne dit point. Quoy qu'il en soit, nous suivons le texte, ne voyant pas qu'il y ait necessité de le changer.]

Pour la page 148.

NOTE III.

Sur la mort de Gannys.

Dio, val. p. 761. 762. 'Dion ne nomme point celui qu'Heliogabale tua à Nicomedie de sa propre main. [Il est certain que ce n'est point Comazon. Mais rien n'empesche que ce ne soit Gannys,] 'qu'il met autrepart comme le premier ministre d'Heliogabale avec Comazon, comme le General de ses troupes dans la bataille contre Macrin, & en mesme temps comme un homme accoutumé au plaisir & à la l. 78. p. 905. a. b.

bonne chere ; [ce qui convient tout à fait à cet endroit.]

Pour la page 151.

NOTE IV.

Sur Comazon Consul en l'an 220.

Onu. in fast. p. 254. a.

'Onuphre donne le nom d'Eutychien à Comazon Consul en 220, [en quoi il est suivi de tout le monde. En effet ce qu'on lit dans Dion tantost d'Eutychien & tantost de Comazon, donne tout lieu de croire que c'est la mesme personne :]

Dio, l. 79. p. 910. c | a p. 903. a.

'& Xiphilin le dit positivement. a Il ajoute que le nom de Comazon n'estoit proprement qu'un sobriquet qu'on luy avoit donné a cause de ses fourberies.

Onu. p. 254. a | Pagi 221 p. 114 | Xiph. p. 910. c | Zon p. 222. f.

'Onuphre dit qu'il fut trois fois Consul ; '& il est suivi par le P. Pagi qui le cite de Xiphilin & de Zonare. Cela se trouve effectivement dans ces abreviateurs de Dion : [& neanmoins je pense que le P. Pagi avouera qu'il s'est trompé avec ceux qu'il a suivis.]

Dio, l. 79. p. 908. a.

'Car le texte original de Dion porte que Comazon a esté Consul & Prefet de Rome non pas pour une fois, mais jusqu'à trois fois ; [ce qui visiblement se doit raporter non au Consulat, mais à la charge de Prefet de Rome, de laquelle seule on peut entendre ce qu'il ajoute, & que Xiphilin a neanmoins copié,]'que cela ne s'estoit jamais vu. [Car il n'est pas fort rare de voir des personnes Consuls jusques à trois fois.]

p. 916. a.

'Dans la suite Xiphilin marque que Comazon fut Prefet de Rome avant & aprés Fulvius, & qu'on le fourroit toujours quand cette charge se trouvoit vacante.

Cyp. di sap. p. 180.

[Je ne sçay ce que veulent dire]'les fastes de Theon, qui donnent Valere pour collegue à Comazon, [au lieu de Antonin Heliogabale marqué dans tous les autres fastes.]

Pour la page 153.

NOTE V.

Qu'Alexandre n'a esté fait Cesar qu'en l'an 221.

Her. l. 5. p. 571. b.

'Herodien dit qu'Alexandre estoit dans sa 12e année lorsqu'il fut fait Cesar, & qu'Heliogabale avoit alors 16 ans. [C'estoit donc en 220,]'puisque selon le mesme auteur, Heliogabale avoit environ 14 ans [en 218] lorsqu'il fut fait Empereur, & qu'Alexandre estoit alors dans sa 10e année. p. 562. d.

'Neanmoins Herodien dit d'autrepart qu'Heliogabale en faisant son cousin Cesar, le fit Consul avec luy. p. 571. a.

'Or ils ne furent Consuls ensemble qu'en l'an 222. Ainsi Alexandre ne doit avoir esté Cesar qu'en 221. [Nous avons cru devoir preferer cette epoque à l'autre, avec Baronius *223.* § *1.* | *224.* § *1*, Onuphre, Calvisius, le P. Petau &c. Pagi, 221. § 2.

Helio. v. p. 101 | Aur. Vict.

'Lampride veut qu'Alexandre ait esté declaré Cesar par le Senat des la mort de Macrin, [en 218, mais Dion n'en dit rien, & Herodien dit formellement le contraire]

Pour la page 156.

NOTE VI.

Sur le temps de la mort d'Heliogabale.

Dio, l. 79. p. 907. d.

'Dion dit qu'Heliogabale regna trois ans, neuf mois, & quatre jours, à conter depuis la bataille où Macrin fut entierement défait.

p. 910. c | Zon. p. 224. c. | a Dio, l. 78. p. 905. e.

'On lit de mesme dans Xiphilin & dans Zonare. a Macrin avoit regné 14 mois moins trois jours jusqu'à sa défaite. [Ainsi ayant commencé à regner le 11 avril 217, il faut mettre sa défaite le 7 juin 218, trois jours avant le 10 de juin, auquel il auroit achevé le 14e mois, ou si l'on veut conter 27 jours depuis le 11 de may, il aura esté défait le 6 de juin. Sur ce pié il faut dire que les trois ans, neuf mois, & quatre jours d'Heliogabale finissent en 222, le 9 de mars au plutost, en commençant son regne des le 6 de juin 218, ou l'onzieme au plustard, en ne contant que du lendemain de la bataille, & en la mettant le 7 : & c'est ce qui nous paroist le plus probable.]

Alex. v. p. 117. c.

'Cependant Lampride nous donne un extrait des registres du Senat, daté

du

p. 116. 2. du 6 de mars, *pridie nonas martias.* 'Il est indubitable que c'étoit aprés la mort d'Heliogabale, & lorsqu'Alexandre estoit deja déclaré Auguste; & il semble que ce soit immediatement aprés: Onu. p. 254. b. c | Grut. p. 85. 11 | 681. 9. '& d'autre part Onuphre produit deux inscriptions, l'une du 11 mars *Imp. Cæs. M. Aurelio Antonino pro felice Aug. IIII, & M. Aurelio nobilissimo Cæs. Cos.* & l'autre qui est au nom d'Heliogabale pour un autel dedié, *Id. apr. Imp. Cæs. Ant. Pio IIII, & M. Aurelio Alexandro Cos.* Gruter les a mises toutes deux sur l'autorité d'Onuphre. [La premiere n'embarasse pas: car comme on ne dit point où elle est faite, on peut supposer que c'estoit assez loin de Rome. Mais l'autre semble obliger necessairement à avouer qu'Heliogabale regnoit encore le 13 d'avril 222. Car quand on voudroit dire qu'il avoit fait faire la premiere partie de l'inscription avant le 6 de mars, & que l'autel ne fut dedié qu'aprés sa mort, auroit-on donné les titres d'Empereur, de Cesar, & de Pius à celui qu'on avoit jetté un mois auparavant dans le Tibre? On voit par les loix qu'Alexandre fit cette année, qu'on ne mettoit point dutout son nom dans les dates. Peutestre neanmoins qu'on pourroit dire qu'Heliogabale avoit fait graver toute l'inscription par avance, à la reserve du jour. Sinon je pense qu'il faut dire que l'inscription est fausse.

Pour les actes datez *pridie nonas martias*, il semble difficile de dire autre chose, sinon qu'au lieu *de nonas*, il faut *idus*, qui sera le 15 de mars, quatre jours aprés la mort d'Heliogabale.] Pagi, 222. § 2. 'Car le P. Pagi qui avance que ces actes sont du jour qu'Alexandre fut declaré Empereur, *in ejus inauguratione*, [ne nous en donne point de preuve. Je ne sçay neanmoins si l'on ne peut point dire aussi que ces actes sont bien du 6 de mars, mais non de l'an 222. Car les discours d'Alexandre y paroissent estre audessus d'un enfant de treize ans & demi, qui est l'age que ce prince avoit, selon Herodien, au mois de mars 222. *V. la note 1.*] 'Il y est parlé de vaincre les Parthes & les Perses. Alex. v. p. 116. c. [Et les Romains ont-ils songé aux Perses, jusqu'à ce que leur Empire ait esté rétabli par Artaxerxés; ce qui ne paroist point s'estre fait que vers l'an 225 ou 226.] 'Le Senat y dit à Alexandre: p. 117. 2. *Vicisti vitia, vicisti crimina, vicisti dedecora.... Nos te & à pueritia probavimus, & nunc probamus.* [Cela se peut-il dire mesme par des flateurs à un enfant de treize ans & demi?]

'Le P. Pagi dans sa dissertation croit Pagi, 216. 217. qu'on peut soutenir qu'Heliogabale estoit déja mort le 6 de mars 222, en supposant que Dion conte le regne de Macrin non du 11 avril auquel il fut declaré Empereur, mais du jour de la mort de Caracalla, que ce Pere dit estre le 6 d'avril. Ainsi Macrin aura esté défait le 3e jour de juin, d'où contant les trois ans, neuf mois, & quatre jours d'Heliogabale, on pourra mettre sa mort le 6 de mars 222. 'Mais Caracalla Dio, l. 78. p. 882. d. a esté tué certainement le 8 d'avril. 'Le a Pagi, 218. § 2. P. Pagi le reconnoist dans sa critique de Baronius, & ne laisse pas de persister à soutenir que Macrin a esté défait dés le 3 de juin, en pretendant que les deux mois qu'il a regné audelà de son année, sont des mois chacun de 30 jours. [Il eust pu par ce moyen avancer encore davantage sa défaite, en pretendant que tous ses 14 mois n'estoient aussi que de 30 jours. Quand il seroit permis de faire cette violence au texte des auteurs, nous ne voyons point qu'il y en ait de necessité en cette rencontre, n'y ayant point de preuve fort certaine qu'Heliogabale soit mort dés le 6 de mars, & si l'inscription du 11 mars 222 est faite à Rome ou auprés, il n'est pas mort avant l'onze.

Je ne sçay pas aussi s'il faut dire que Dion conte le regne de Macrin non du jour qu'il fut elu, mais du jour de la

§ 21 mort de Caracalla.] 'Le P. Pagi allegue pour cela que Dion conte de mesme le regne de Severe non du jour de son election, mais du jour de la mort de Julien son competiteur. [Il y a neanmoins bien de la difference entre ne conter le regne d'un Prince que du temps où il a esté reconnu de tout le monde, & le conter d'un temps où il n'estoit reconnu de personne, n'ayant point dutout encore commencé à regner. Car pour le vide de deux jours que cela eust pu faire dans la chronologie, Dion y supplée en marquant precisément combien il se passa de temps entre la mort de Caracalla & l'election de Macrin.

Si les supputations du P. Pagi estoient veritables, elles conduiroient precisément la vie d'Heliogabale jusqu'au 6 de mars, qui auroit esté le jour de sa mort.]' Aussi le Pere Pagi pretend que l'acte daté dans Lampride du 6 de mars, est du jour qu'Alexandre commença à regner, ou plutost que c'est l'acte mesme par lequel il fut declaré Empereur, *acclamationes in inauguratione Alexandri habitas.* 'Cependant il paroist que cet acte contient ce qui se fit tout d'abord qu'Alexandre fut entré dans le Senat; [& on n'y voit point dutout qu'il soit declaré Auguste, ni Pere de la patrie &c. Au contraire] 'des qu'il entre, le Senat le salue par le nom d'Auguste, comme supposant qu'il l'avoit déja: '& un peu aprés, Alexandre avoue qu'il avoit déja receu ce titre, le grand pontificat &c. 'Mais de plus il s'estoit d'abord excusé de venir ce jour là au Senat, parcequ'il savoit qu'on luy vouloit presser de recevoir de nouveaux honneurs: [& la premiere demarche que faisoient les nouveaux Empereurs, étoit d'aller au camp, & aussitost au Senat pour s'y faire reconnoistre, & y recevoir les honneurs imperiaux. On ne peut douter qu'Alexandre ne l'ait fait aussi, & qu'au sortir du camp où il estoit venu avec Heliogabale, il n'ait esté droit au Senat pour y recevoir le titre d'Auguste &c. Pour soutenir donc que l'acte est du 6 de mars 222, il faut montrer qu'Heliogabale a pu estre tué au moins des le cinquieme.

(Marginal notes: §22. §23; Alex. v. p. 115. 116.; p. 116. a.; a.; a.)

Le Pere Pagi auroit pu alleguer pour luy]'la loy d'Alexandre affichée le 8 de mars, *P P. 8. id. mart. Alexandro A. Conss.* [ce qui marque assez naturellement l'an 222, auquel Alexandre estoit Consul avec Heliogabale, qu'il ne vouloit pas sans doute nommer: & l'ordre dans lequel cette loy, & les autres du mesme Consulat sont placées, confirme la mesme chose. Mais on convient qu'il y a bien souvent des fautes dans les dates des loix.]'En effet nous en avons une affichée, *3. non. febr, Alexandro A. Cons.* [& neanmoins le P. Pagi ne fera pas commencer le regne d'Alexandre avant le 3 de fevrier.

Je ne croy pas que personne s'arreste aujourd'hui ni à Aurele Victor, qui ne donne que deux ans & demi de regne à Heliogabale, ni au jeune Victor, & à Eutrope, qui y ajoutent seulement deux mois, ni à Herodien mesme, qui par une faute contraire,]'dit qu'il mourut dans la 6ᵉ année de son regne. Goltzius & Occo citent quelques inscriptions qui portent la 5ᵉ année de son Tribunat. Mais à moins qu'il ne contast son Tribunat par les Consulats, je pense qu'il faut avouer qu'il y a faute dans ces inscriptions, & qu'il y faut lire *IV*, au lieu de *V*,]'Birague en cite une qui porte *Tr. P. II. Cos. III.* [ce qui ne se rencontre point en contant par les Consulats.]'Dans une inscription de Gruter la 4ᵉ & non la 5ᵉ année du Tribunat d'Heliogabale, est jointe aussi avec son IV. Consulat, c'est à dire avec l'an 222, auquel il fut tué. [Mais l'autorité de cette inscription est moins forte, parcequ'il y a diverses choses qui la peuvent rendre suspecte.

Je ne sçay si c'est sur cette 5ᵉ année de

(Marginal notes: Cod. J. 8. t. 45. l. 6. p. 780.; 9. t. 1. l. 3. p. 879.; Her. l. 5. p. 571. d.; Bir. p. 322.; Grut. p. 263. 2.)

son Tribunat que Birague se fonde,] Bir. p. 313. 'pour avancer qu'Heliogabale n'a esté tué qu'au mois de septembre. Il pretend l'avoir prouvé dans ses fastes, [que nous n'avons pas. Le P. Pagi ne les a pas eus non plus, ou n'y a rien trouvé qui meritast qu'on y répondist. Il faut cependant que ses raisons soient bien fortes, afin qu'elles meritent d'estre balancées avec l'autorité de Dion.

Outre les autres preuves qui obligent de mettre en 222 la mort d'Heliogabale, & le commencement d'Alexandre,] Eus. chr. n. p. 223.1; Pet. loc. t. 1. l. 1. c. 24. p. 31; N. 1. p. 10. p. 120; Pagi, 222. § 3. 'Scaliger, le Pere Petau, & d'autres, le prouvent par le cycle pascal de S. Hippolyte, qui commence en la mesme année sous le regne de ce prince. Et c'est un des points fondamentaux dont on se sert pour reformer la chronologie de Onuphre & de Baronius, qui pensant suivre l'ere commune, la previennent le premier d'un an, & l'autre de deux.



NOTES SUR L'EMPEREUR ALEXANDRE.

NOTE I.

Pour la page 158. § 1.

Quelques difficultez sur ce qu'on dit que Mamée estoit Chrétienne.

Dio, l. 79. p. 916. a. 'DION parlant de ce qui se passa à la mort d'Heliogabale, dit que les deux meres d'Heliogabale & d'Alexandre, [Soemie & Mamée,] irritoient les soldats en se querellant tout ouvertement, *ἀλλήλαις μαχόμεναι*. [Ce n'est pas une chose fort criminelle à Mamée d'avoir témoigné quelque chaleur en cette rencontre, où il s'agissoit de la vie de son fils, aussibien que de son Empire. Que si la chaleur a servi à animer les soldats, c'est une chose qu'une personne vraiment Chrétienne a dû plutost tâcher d'arrester que de procurer. Mais est-on toujours assez maistres des suites fascheuses que les actions les plus innocentes peuvent avoir, pour en estre responsable ? Et quand Mamée aura fait quelque faute en une rencontre si delicate, en peut-on raisonnablement conclure qu'elle ne pouvoit pas faire alors profession d'estre Chrétienne ?]

Her. l. 5. p. 502. d. 'Pour ce qu'on trouve qu'Alexandre estoit consacré à l'age de dix ans au culte d'Elagabal, [c'estoit avant que Mamée eust vu Origene, en un temps où personne ne dit qu'elle fust Chrétienne alors.] Dio, l. 79. p. 912. a. 'Dion écrit qu'Heliogabale honoroit son dieu avec sa mere & sa grand'mere ; [mais il n'y joint point sa tante. Une mere Chrétienne n'a point dû faire apprendre à son fils] Alex. v. p. 121. a. 'l'horoscope & les autres sciences de cette nature, qu'Alexandre apprit : [mais elle n'estoit pas absolument la maistresse, & elle estoit sans doute obligée de ceder souvent à Mæsa sa mere.]

NOTE II.

Pour la page 161. § 2.

D'où Alexandre a eu les noms d'Aurele & de Severe.

[Les historiens ne parlent point des noms de M. Aurele que les inscriptions donnent à Alexandre : & ainsi il est difficile de dire s'il les prit comme fils adoptif d'Heliogabale, qui se faisoit appeller M. Aurele Antonin, ou s'il les avoit dés auparavant. Le premier nous paroist plus probable, quoyqu'on puisse alleguer pour le second,] Alex. v. p. 125. a. 'que Philippe affranchi de son pere, avoit aussi le nom d'Aurele, [d'où il semble qu'on doive conclure que c'estoit un des noms de son pere.] Dio, l. 78. p. 887. c. 'Mais Dion ne donne point d'autres noms à son pere que ceux de Genesius Marcianus, [& Philippe peut bien n'avoir pris le nom d'Aurele qu'avec son patron, comme Felix gouverneur de Judée, prenoit quelquefois le nom d'Antonius à cause d'Antonia mere de Claude, laquelle luy avoit donné

la liberté, & quelquefois celui de Claude.]

Alex v. p. 117. c | 122. a. 'Lampride dit que ce furent les soldats qui donnerent à Alexandre le nom de Severe, à cause de la severité & de la vigueur avec laquelle il s'opposoit à leurs insolences. 'Neanmoins on voit par les medailles qu'il avoit ce nom non seulement dés les premieres années de son regne, [où il ne pouvoit pas encore donner beaucoup de marques d'autorité,]mais mesme lorsqu'il n'estoit encore que Cesar.[Il faut donc dire qu'on le luy donna avec celui de Cesar, & apparemment à cause de l'Empereur Severe. Ce nom est toujours mis dans les inscriptions avant celui d'Alexandre, qui estoit son propre & veritable nom.]

Occo. p. 4cc | Goltz. p. 99. 1

NOTE III.

Pour la page 184. § 14.

Quelques difficultez sur les femmes d'Alexandre.

Zon. p. 224. f. 'Zonare dit que Mamée ne souffrit point que la femme qu'elle avoit fait epouser à Alexandre, eust le titre d'Auguste.[Il l'a pris apparemment d'Herodien,]'qui dit que Mamée luy envioit ce titre, voulant l'avoir seule. [Mais cette expression marque plutost qu'elle l'avoit.]'Et en effet les medailles que nous avons de Memmia femme d'Alexandre, luy donnent le titre d'Auguste. 'Que si Martien pere de la premiere femme d'Alexandre a esté fait Cesar, comme le dit Lampride sur l'autorité de Dexippe,[je ne voy pas moyen de douter que sa fille n'ait esté faite Auguste comme toutes les autres femmes des Empereurs.]

Her. l. 6. p. 575 c. | Goltz. p. 101. c. | Alex. v. p. 131. a.

Arsch. tab. 56. 15. 'On trouve une Sallustia Barbia Orbiana Auguste, mise dans les medailles du Duc d'Arscot comme femme d'Alexandre. 'D'autres pretendent que c'estoit la femme de Dece, ou d'Hostilien [fils] de Dece. [Celle-ci peut estre une seconde Orbiane.] 'Pour l'autre, Spanheim soutient qu'elle ne peut avoir esté femme de Dece. Il n'ose pas assurer absolument qu'elle l'ait esté d'Alexandre, mais il penche neanmoins beaucoup à le croire.'Et en effet on en a des raisons qui paroissent assez fortes. [Nous en parlerons dans la premiere note sur Dece.]

Goltz. p. 105. f. | Spanh. l. 7. p. 631. 632. | Segui. 189. 250.

NOTE IV.

Pour la Page 184. § 14.

Sur les Consuls de l'an 225.

[Les fastes de Theon *p. 100*, l'Anonyme de Bucherius *p. 247*, & du Cardinal Noris *p. 19*, Victorius *ap. Buch. p. 35*, Saint Prosper & Cassiodore, marquent pour Consuls en 225, Fuscus & Dexter. Idace,] '& la chronique d'Alexandrie, changent seulement Fuscus en Fuscien; '& on trouve dans deux inscriptions de Gruter. *Fusco II, & Dextro Cons.* a Ces mesmes Consuls sont marquez en diverses loix de cette année.

Chr. Al. p. 626. | Grut. p. 5. 1| 111. 1. | a Pagi p. 218.

'Cependant Onuphre met pour les Consuls de la mesme année, L. Turpilius Dexter, & M. Mæcius Rufus, fondé sur une inscription datée du premier de decembre sous ces Consuls. 'Le P. Pagi pretend accorder en cela disant que ce Rufus s'appelloit aussi Fuscus. 'Mais pourquoi aura-t-on mis ses noms les moins connus, en oubliant celui de Fuscus sous lequel tous les autres l'ont marqué? Pourquoi aura-t-on oublié de mettre qu'il estoit Consul pour la seconde fois? Pourquoi estant nommé le premier par tous les autres, est-il mis ici le dernier? [Il est plus aisé de croire que ce sont des Consuls subrogez dont nous ignorons l'année:]'Et c'est ce que le P. Pagi a depuis reconnu, voulant seulement qu'ils aient esté subrogez cette année, [de quoy nous ne voyons pas qu'il ait de preuve.]

Onu. p. 255. c. | Pagi, p. 218. | Nor. ep. cons. p. 137. 138. | Pagi, 225 § 1.

Cus. p. 374. b. 'L'Anonyme de Cuspinien a cette année Faustin & Maxime.[Cependant on pretend que c'est le mesme que celui du Cardinal Noris & de Bucherius, qui a Fuscus & Dexter. Comment cela s'accorde-t-il? Est-ce que ce sont les mesmes

fastes, mais non le mesme manuscrit, 'quoique Bucherius semble l'avoir cru, a & que le Cardinal Noris le dise positivement.

Buch cycl. p. 245. 246. a Nor. fast. p. 19.

NOTE V.

Pour la page 185. § 15.

Sur l'année du rétablissement de la monarchie des Perses par Artaxerxés.

Agath. l. 4. p. 134. a.

'Agathias dit qu'Artaxerxés commença à regner en la quatrieme année d'Alexandre Severe; & Abulfaraje *p. 80*, dit en la troisieme: [de sorte qu'il sembleroit bien naturel de mettre le commencement d'Artaxerxés en l'an 225, qui finit la 3e année d'Alexandre Severe, & commence la 4e au mois de mars.] 'Cependant le P. Petau le differe d'un an, fondé sans doute sur ce que dit Agathias, 'que c'estoit l'an 538 de l'ere du grand Alexandre.b Car l'ere d'Alexandre ou des Seleucides commençoit en l'autonne de l'an 442 de Rome: [ainsi l'an 538 de cette ere a commencé en l'autonne de l'an 979 de Rome, & par consequent en l'an 226 de J. C.] 'Abulfaraje conte l'an 542 d'Alexandre le grand, qu'il joint avec le 3e d'Alexandre Severe, [quoiqu'il y ait cinq ans de difference.]

Pet. rat. 2. l. 4. c. 17. p. 195. 196. Agath p. 134. a. b Nor. epo p. 87. Abulf. p. 80.

NOTE VI.

Pour la page 189. § 17.

Sur le temps de la mort d'Ulpien.

[Nous ne voyons point qu'on puisse rien dire d'assuré pour le temps de la mort d'Ulpien. C'a esté au plustard en 229,] 'puisque Dion qui en parle, ne passe point cette année là, où il fut Consul pour la seconde fois. [Il donne quelque lieu de croire que ce fut en 228,] 'puisqu'il dit que les soldats demanderent sa mort avec celle d'Ulpien, ὡς τῷ Οὐλπιανῷ, & qu'Alexandre au lieu d'avoir egard à leurs cris, le declara Consul pour l'année 229. [Mais cela est foible, ὡς τῷ Οὐλπιανῷ pouvant signifier, *comme ils avoient demandé celle d'Ulpien*, & cela prouve seulement que Ulpien estoit déja mort alors.

Dio. l. 80. p. 917. e. p. 918. e.

Saint Jerome parle d'Ulpien comme vivant sur l'an 225: & cela n'empescheroit pas de mettre sa mort des auparavant si l'on en avoit des preuves.] 'Nous avons une loy du 11 aoust 224, & une autre du 10 mars 228, adressées à un Ulpius. [Mais rien ne porte à croire que ce soit Ulpien.] 'Une autre du 19 aoust 228, est adressée à Decimus Prefet du Pretoire: [& s'il n'y a point de faute, il semble qu'on en peut tirer qu'Ulpien estoit mort alors,] 'puisque selon Zosime, il estoit seul Prefet, & avoit succedé à Flavien & à Chreste, mais ce semble des le commencement d'Alexandre. [Nous suivons ces probabilitez faute de preuves plus fortes.]

Cod. J. 6. t. 25. l. 1. p. 591 | 5. t. 66. l. 3. p. 735. l. 1. 54. l. 2. p. 165. Zos. l. p. 658. c. d.

NOTE VII.

Pour la page 193. § 18.

Sur le temps de l'Association de Camillus.

[Il semble que si l'histoire de Camillus se raporte à l'an 228,] 'il devoit y avoir dans la medaille d'Occo *profectio Augg.* & non pas *Aug.* comme il la raporte. Mais premierement il y a assez souvent des fautes dans les medailles ou dans ceux qui les copient, & il est aisé qu'on n'ait pas pris garde aux deux g, parcequ'ils ne se voient pas dans les autres medailles d'Alexandre. 2, La medaille peut avoir esté faite sur la resolution du voyage d'alexandre, avant l'association de Camillus. 3, Camillus peut n'avoir esté fait que Cesar, & je pense que les Cesars ne se marquoient pas toujours comme les Augustes.

Occo, p. 414.

'Dans une autre medaille qu'Occo raporte en la 12e année d'Alexandre, c'est à dire à l'an 233, on lit *profectio Augusti Cas.* Pourroit-on dire qu'il faut lire *& Cas.* En ce cas il faudroit mettre l'histoire de Camillus en 233, dans le temps de la guerre des Perses, ou raporter la medaille à l'an 228. Car nous ne voyons point qu'Occo, 'ni Birague qui le suit, aient aucune preuve qu'elle soit de 233. Je ne trouve point l'autre medaille de Occo dans Birague.

p. 417. Bir. p. 319.

NOTE VIII.

Pour la page 198. § 21.

Qu'Alexandre n'a esté en Orient qu'a la fin de 231, ou depuis, avant 234.

Her. l. 6. p. 575. a.

'Herodien dit qu'Alexandre avoit regne 13 ans.& estoit dans sa 14e année, [commencee le 11 de mars 235,] lorsqu'il receut les lettres qui l'obligerent d'aller en Orient. 'Cependant selon luy mesme, Alexandre est mort dans sa 14e année, aprés avoir esté de Rome en Orient, y avoir fait la guerre aux Perses, & estre encore venu de l'Orient dans les Gaules pour faire la guerre aux Allemans. (p. 588.)

[Il est certain qu'Alexandre est mort en 235. Ainsi il ne peut point estre parti de Rome au plustard qu'au commencement de l'an 234. Et c'est mesme encore trop tard.] 'puisqu'on trouve qu'il estoit revenu d'Orient à Rome des le 25 de septembre, [en 234 au plustard.] 'Occo cite deux medailles sous la 12e année d'Alexandre, dont l'inscription est *profectio Augusti Cæsaris.* [Ainsi s'il a bien placé ces medailles, il y a apparence qu'Alexandre partit en 233, aprés le 11 de mars. La suite demande plutost qu'il soit parti des 232. Mais on peut toujours assurer que ç'a esté en 233 au plustard.] (Alex. v. p. 131. c. — Occo, p. 417.)

'Le P. Pagi met des l'an 228, la guerre de Perse, & le triomphe d'Alexandre au mois de septembre 229. 'Toute sa preuve, c'est qu'on voit, dit-il, par Dion que des devant l'an 228, les Perses avoient fait des courses dans la Mesopotamie, '& qu'il paroist par une medaille qu'Alexandre partit de Rome pour quelque expedition en l'an 228, à quoy il joint son raisonnement ordinaire, que puisqu'il a esté Consul en 229, il faut que ce fust pour quelque triomphe. (Pagi p. 175-176. — p. 177. — p. 176.)

[Neanmoins Dion ne dit point que les Perses eussent fait encore aucune course dans la Mesopotamie & la Syrie,] 'mais seulement qu'ils s'en estoient approchez, ἐφεδρεύοντες. 'Il paroist mesme par sa narration que lorsqu'il écrivoit, 'qui estoit au plutost à la fin de l'an 229, 'les Perses venoient d'estre battus dans l'Armenie, & ne songeoient point alors à faire la guerre aux Romains: & il est certainement incroyable que si cette guerre eust esté finie en 229, Dion n'en eust point parlé dutout. 'Il est clair encore, quoy qu'en puisse dire le P. Pagi *p. 177*, que les Pretoriens estoient à Rome durant le Consulat de Dion, [c'est à dire dans les premiers mois de l'an 229,] & qu'Alexandre estoit alors & dans les mois suivans ou à Rome mesme, ou aux environs. (Dio, l. 80. p. 918. b. d. — Nor. ep. cons. p. 145. — p. 142. 143. Dio, p. 918. d.)

'Mais outre cela, l'auteur qui écrivoit en Orient contre les Montanistes environ 14 ans aprés la mort de Maximille leur prophetesse, 'dit que depuis cette mort il n'y avoit eu durant plus de 13 ans aucune guerre dans l'Etat, ni particuliere, ni generale, ni aucune persecution contre l'Eglise. [Depuis le commencement des Montanistes en 171, je ne croy pas qu'on puisse trouver 13 ans entiers de paix, que depuis la mort de Macrin jusqu'à la guerre de Perse. Car aprés que Commode eut fait la paix avec les Allemans sur la fin de 180, il y eut diverses guerres en Angleterre & vers le Danube, & la 13e année qui estoit l'an 193, fut troublée des le mois d'avril par les guerres civiles de Severe contre Julien & Niger. Ces guerres civiles, & celle de Severe contre les Parthes, durerent jusqu'à la fin de 198, & furent bientost suivies par la persecution de l'Eglise, qui dura jusqu'à la mort de Severe en 211. Des devant 208, la guerre avoit recommencé en Angleterre. Tout le regne de Caracalla fut plein de guerres étrangeres, qui continuerent sous Macrin, & finirent par la guerre civile de Macrin & d'Heliogabale. (Eus. l. 5. c. 17. p. 183. 184. — c. 16. p. 182. c.)

Mais depuis la victoire qu'Heliogabale remporta sur Macrin le 7 juin 218, nous ne voyons plus de guerre soit civile, soit étrangere, qui paroisse avoir esté un peu considerable, ni contre

l'Empire, ni contre l'Eglise, jusqu'à la guerre d'Alexandre contre les Perses. Il y eut quelques soulevemens, mais aussitost étoufez. La guerre de trois jours entre le peuple de Rome & les Pretoriens, ne fit pas grand bruit dans l'Orient. On peut si l'on veut raporter à l'an 228 ou 229, les victoires marquées par Lampride *p. 134. c. d*, sans que ces petites guerres puissent passer pour une interruption notable de la paix; & neanmoins il est aisé de ne les mettre que dans le temps de la guerre de Perse, aprés laquelle Lampride en parle: & le Pere Petau les met de mesme. Aprés la guerre de Perse, il est encore plus difficile de trouver 13 ans de paix, jusqu'aprés l'an 323. Il les faut donc trouver entre le 7 de juin 218, & la guerre de Perse, qu'on ne peut faire commencer par consequent qu'aprés le 7 juin 231.

Pour les autres raisons du P. Pagi, Alexandre peutestre parti de Rome en l'an 228, pour quelqu'autre guerre que pour celle de Perse: & il y a mesme plus d'apparence qu'il ne fit alors par luy mesme aucune guerre, puisque Dion, ni Lampride, ni Herodien n'en ont rien marqué, & qu'Alexandre estoit à Rome au commencement de l'an 229.

Nor. ep. cons. p. 144. 145. 'Le Cardinal Noris soutient en effet que le P. Pagi confond deux medailles en une; & que toutes celles d'Alexandre qui marquent ses voyages, ne portent aucun caractere qui nous en fasse connoistre l'année. Les marques de victoire qu'on pretend trouver dans les medailles de l'an 229, ne prouvent rien non plus selon le P. Pagi, qui soutient dans sa dissertation, *p. 178*, qu'elles ne regardent point la guerre de Perse. L'argument qu'il tire du Consulat d'Alexandre, ne nous arreste point, parceque nous ne voyons pas encore assez la solidité des principes sur lesquels il a accoutumé de se fonder.

[Le P. Pagi abandonne dans sa critique de Baronius, le sentiment qu'il avoit soutenu dans sa dissertation,] 'voyant bien qu'Alexandre estoit certainement encore en Italie au mois de mars 229. Pagi, 225. § 3. Mais il veut qu'il en soit parti la mesme année pour aller achever la guerre de Perse commencée dés l'an 228, & revenir triompher à Rome en 230. [Ce que nous avons dit de la paix qui dura treize ans au moins, nous empesche de suivre cette opinion, aussi bien que celle de Biraque,] 'qui fait partir Alexandre en 230, pour revenir en 232. Bir. p. 31. 114.

'Aussi le Pere Pagi n'allegue rien de considerable pour appuyer son sentiment. Pagi, 225. § 7. On voit dans une medaille de l'an 229, le soleil qui marche: C'est dit-il, la figure d'Alexandre qui partoit pour l'Orient. [Et pourquoi?] 'On trouve la mesme année diverses marques de guerre & de victoire. § 7. 8 | Bir. p. 313. Mais c'est sur les Allemans, & non sur les Perses. 'Aussi pour faire valoir cette preuve, il soutient que la guerre de Perse a esté la premiere de toutes celles qu'Alexandre a faites. Pagi, 228. § 4 | 225. § 7. 8. Et c'est, ajoute-t-il, ce que dit Lampride, qui les raporte en effet en cet ordre, aprés avoir dit qu'il parleroit des guerres d'Alexandre dans leur temps, *ordine suo*: [comme si un auteur qui se reserve à traiter une matiere en son temps & en son lieu, & dans l'ordre qu'il a resolu de luy donner, s'obligeoit par là à n'en rien dire que dans l'ordre du temps & de la chronologie.] Pour l'endroit où il pretend que Lampride dit que la guerre de Perse a esté la premiere, [il n'en cite pas les termes: Je l'ay cherché, mais je ne l'ay pas trouvé; & j'ay peine à croire que d'autres le trouvent. Que si Herodien dit que le regne d'Alexandre avoit esté paisible jusqu'à la guerre de Perse, [faut-il s'étonner que cet historien n'ait pas conté des guerres qui apparemment ont eu peu de suite & peu d'eclat, & qui n'ont point eu besoin de la presence de l'Empereur? Il n'a pas jugé qu'elles meritassent qu'il en dist seulement un mot.]

Pagi, 229 §7. Eus. l. 6. c. 21. p. 223. c. 'Le P. Pagi allegue enfin qu'Eusebe apres avoir dit que Philet fut fait Evesque d'Antioche, raporte aussitost que Mamée fit venir Origene à Antioche pour l'entretenir sur la religion: & puisque Philet est mort en 229, il faut donc, dit le P. Pagi, que Mamée soit venue cette année là au plustard à Antioche, & par consequent qu'Alexandre fust alors en Orient. [Cet argument suppose qu'Eusebe suit precisement l'ordre des temps: & c'est ce que le Pere Pagi n'avouera pas. Nous ne voyons pas non plus de preuve que Philet soit mort en 229, & il nous paroist plus probable que ç'a esté des l'an 228, lorsqu'Alexandre estoit encore en Italie, selon le Pere Pagi mesme. Pour le voyage d'Origene, nous croyons que ç'a esté des 218, durant le temps qu'Heliogabale passa à Antioche aprés avoir défait Macrin, & avant qu'il allast passer l'hiver à Nicomedie.

On peut ajouter que si Alexandre avoit esté en Orient des 229, on trouveroit une chose si importante dans l'histoire de Dion qui va jusqu'à cette année là. Cependant on n'y voit pas mesme, comme nous avons dit, qu'il y y eust aucune disposition pour ce voyage, ni que les Perses eussent encore fait aucun acte d'hostilité contre les Romains.] Pagi, 229 §5. 'Le P. Pagi pretend que Dion n'a point voulu parler de cette guerre, parceque jusques alors elle n'avoit pas esté heureuse. [C'est se tirer comme on peut d'un mauvais pas. Mais que deviendra] 228. §5. 6. 'cette victoire remportée des 228 sur les Perses, selon le P. Pagi? [Quel esprit de bassesse & de flaterie peut avoir empesché Dion d'en parler?]

229. §5. 'Herodien dont le Pere Pagi releve beaucoup l'autorité en ce point, [& peutestre un peu trop,] Her. l. 6. p. 583. 584. 'dit qu'Alexandre se hasta de revenir d'Orient pour secourir l'Occident contre les courses des Germains. [Cela s'accorde fort bien avec ce que] Alex v. p. 134. ap. C. p. 174. a. b. 'nous trouvons dans Capitolin selon tous les manuscrits, que dans les acclamations qui se firent au triomphe d'Alexandre aprés la guerre de Perse, le peuple s'ecria, *Per te victoriam de Germanis speramus*, Pagi, 229. §8. '& le P. Pagi le cite ainsi. [Cependant on ne sauroit dire qu'Alexandre soit parti pour la guerre d'Allemagne que sur la fin de l'an 234. Comment cela s'accordera t-il, s'il triompha des Perses des l'an 230?

Le P. Pagi pour entrainer Herodien malgré qu'il en ait dans son sentiment,] 230. §4. 'luy fait dire qu'Alexandre passa trois ou quatre ans à Antioche: & pour ajuster cela avec Lampride, il veut qu'il soit revenu d'Orient triompher à Rome en 230, & qu'il soit ensuite retourné en Orient jusqu'en 234, [sans appuyer de quoy que ce soit ce second voyage, dont on ne voit ni trace ni raison dans l'histoire,] estant certain, selon luy mesme, 229. §8. que les Perses estoient alors en paix,'& qu'au contraire les Germains faisoient la guerre. [Il paroist se fonder uniquement] Her. l. 6. p. 583. b. 'sur ce qu'Herodien dit que les Perses aprés la guerre que leur fit Alexandre demeurerent trois ou quatre ans en paix sans prendre les armes; [comme si Herodien ajoutoit que ces trois ou quatre années appartenoient au regne d'Alexandre. Si cela estoit, il faudroit dire qu'Alexandre quitta l'Orient lorsque les Perses y recommençoient la guerre, comme, selon le Pere Pagi, il avoit quitté l'Occident lorsque les Germains le ravageoient.

Mais on ne peut mieux expliquer cet endroit d'Herodien, que par ce qu'on apprend de Capitolin,] Max & B. p. 170. c. 'qu'aprés la mort de Maximin [arrivée en 238 vers la fin de mars,] l'Empereur Maxime estoit resolu de marcher contre les Parthes, [c'est à dire contre les Perses. Les Perses avoient donc repris les armes en 237 ou 238, pour profiter du trouble où l'Empire estoit alors.] Her. p. 583. b. 'Ils les reprirent, selon Herodien, trois ou quatre ans aprés la guerre d'Alexandre: [Cette guerre doit

donc

donc avoir fini au plutost en l'an 233.

Il n'est pas necessaire aprés cela de répondre à une personne fort habile,] Muet v. Orl. p.10.c.f. 'qui sur l'autorité de la chronique de S. Jerome, met la guerre de Perse dés la deuxieme année d'Alexandre, [lorsque Artaxerxés n'avoit pas encore rétabli l'Empire des Perses. Nous en parlons plus amplement dans la note 16 sur Origene.]

Pour la page 304. § 23.

NOTE IX.

Sur le succés de la guerre de Perse.

[Je ne voy pas qu'il y ait moyen d'accorder Herodien avec Lampride touchant le succes de la guerre d'Alexandre contre Artaxerxés. L'autorité d'Herodien est assurément la plus grande, & par la consideration du temps où il écrivoit, & par la qualité de son histoire. D'ailleurs il est bien plus aisé de croire que les historiens Romains ont attribué de fausses victoires à Alexandre, qu'à Artaxerxés.] Alex. n. C.p. 173.2 d|183.1. d. e. 'Aussi Casaubon aime mieux suivre en ce point Herodien. a p. 174. 2.c. d. [a] Il appuie son sentiment sur ce que Lampride disant qu'on donna à Alexandre le surnom de Persique, de Mauritanique &c. on ne trouve rien de cela dans les inscriptions. n. S. p.236.1. a.b.c. 'Neanmoins Saumaise n'a pas jugé cette raison bien forte, ces surnoms se donnant souvent dans les acclamations, [sans qu'on les mist sur les medailles, comme on n'y voit point celui d'Alemannique & divers autres donnez à Caracalla:] Et il n'y a pas moyen de douter qu'on n'ait donné à Alexandre celui de Persique.

[On peut d'ailleurs considerer que Lampride a suivi en ce point des auteurs autant, ou plus originaux qu'Herodien. Il ne dit pas seulement en general qu'Alexandre vainquit les Perses, mais il raporte diverses particularitez de sa victoire; & il est appuyé des propres paroles d'Alexandre,] V. p. 133. 134. 'qui dit positivement au Senat qu'il avoit fait fuir Artaxerxés, & six-vingts mille chevaux de son armée; qu'il avoit tué dix mille cuirassiers, & deux-cents elephans. [Est-ce qu'il inventoit tous cela?] p. 134. b. 'Enfin Lampride avoit vu comme nous l'histoire d'Herodien, & quelques autres auteurs qui disoient avec luy qu'Alexandre avoit esté vaincu. Mais il en avoit aussi vu plusieurs autres que nous n'avons plus, qui disoient tout le contraire; & tout consideré, il a jugé qu'il valoit mieux abandonner Herodien. [Avons nous quelque raison solide pour croire qu'il s'est trompé dans ce jugement? Car il est certain qu'Herodien n'est nullement infaillible; & nous avons remarqué sur Severe & sur Caracalla, qu'il avançoit plusieurs faits insoutenables. Dans le recit mesme de cette histoire, il fait une geographie à laquelle je ne comprens rien.] Max. v. p. 143.a. 'Capitolin pretend qu'il avoit de l'aversion pour Alexandre.

[Zonare *p. 225. c. d*, & Cedrene *p. 256. c*, suivent Herodien: Aurele Victor, Feste, Eutrope, & S. Jerome suivent Lampride. Entre les Grecs, George le Syncelle *p. 357. d|359. a*, dit aussi que Alexandre vainquit les Perses.] Bar. 236 § 1. 'Baronius a cru devoir se joindre à ce parti plutost qu'à Herodien: [& il nous paroist aussi plus autorisé.] Rein. ep. 48. p.438.b. 'On dit que les historiens orientaux écrivent qu'Alexandre fut tellement battu, qu'il fut obligé de ceder beaucoup de pays aux Perses, & jusques aux frontieres de la Palestine. [Mais selon Herodien mesme, Alexandre ne leur peut pas avoir rien cedé, puisqu'il n'y eut aucun traité de fait.]

Pour la page 309. § 25.

NOTE X.

Sur ce qu'Herodien dit de la mort d'Alexandre.

[Nous avons cru qu'il nous suffisoit de mettre dans le texte sur la mort d'Alexandre, ce qui nous a paru de plus probable dans Herodien & dans Lam-

Alex. v. p. 135 b. pride, sans nous arrester au reste.]'Lampride dit qu'on la raportoit en plusieurs manieres, & témoigne assez que tout ce qu'on en peut dire de bien assuré, c'est qu'il fut tué par les soldats. [Nous aurions bien voulu suivre entierement Herodien : mais il est fort difficile de Her. l. 6 p. 580. a. croire] 'que Maximin se soit fait declarer Empereur du vivant d'Alexandre, [& se soit ainsi avoué l'auteur de sa mort. On trouve plusieurs choses dans Lampride qui combatent ce sentiment. Je ne voy point non plus d'apparence à croire qu'Alexandre ait sceu la conspiration formée contre luy. Il avoit certainement pour luy tous les gents d'honneur & de qualité, & sans doute aussi le plus grand nombre des officiers & des soldats mesmes. Quand il n'auroit pas eu le courage que Lampride luy attribue, les autres l'auroient défendu pour ne pas tomber sous la puissance d'un Got barbare & cruel comme Maximin.]

NOTE XI.

Pour la page 207. § 25.

Sur le jour de la mort d'Alexandre.

Buch. p. 276. 'L'index des jours ausquels les principaux Empereurs sont nez, donné par Bucherius dans son ouvrage sur les cycles, & qui paroist fait en 354, marque la naissance d'Alexandre le premier p. 280. d'octobre, 'ce qu'on lit encore dans le calendrier Romain donné par le mesme Jesuite. [Ainsi il semble que c'est un point sur lequel on se peut fonder comme indubitable.] 'Herodien dit qu'il Her. l. 5 p. 560. d. estoit dans sa dixieme année, δεκάτου ἔτος ἐπιβεβηκώς, lorsqu'Heliogabale fut fait Empereur [en may 218. Il faut donc qu'il soit né le premier d'octobre 208.] Alex. v. p. 135. b. 'Il a vécu, selon Lampride, 29 ans, trois mois, & sept jours; [ce qui revient à la chronique d'Alexandrie qui luy donne 30 ans. Il est donc mort le 7 de janvier 238. Mais cela ne s'accorde ni pour l'année, ni pour le jour, avec ce qu'ajoute Lampride, qu'il a regné 13 ans, & 9 jours. Car ayant commencé certainement vers le 11 de mars 222, comme nous l'avons montré sur Heliogabale *note 6*, & ces 13 ans & 9 jours doivent finir vers le 19 de mars 235, auquel Alexandre n'avoit que 26 ans, 5 mois, & 19 jours.] 'Un auteur anonyme qui Bib. nov. t. 1. p. 305. § 12. écrivoit apparemment l'année mesme de sa mort, 'luy donne comme Lampri- p. 309. § 9. de 13 ans & 9 jours.

Cod. J. t. 16. l. 2. p. 142. 'Nous avons une loy sous le nom d'Alexandre datée du 13 aoust, *Severo & Quintiano Conss.* [Ce sont les Consuls de l'an 235. Ainsi s'il n'y a point de faute en cela, Alexandre doit avoir vécu au moins 26 ans, 10 mois, & 13 jours, & avoir regné 13 ans, 5 mois & quelques jours. Ce qui paroist certain, c'est qu'il n'a point achevé l'an 235, puisque Maximin son successeur fut Consul en 236. Et afin qu'on ne doute pas que ce ne soit l'Empereur.] 'nous avons une loy a. t. 3. l. 13. p. 174. affichée le 9 de janvier 236, qui porte en teste le nom de Maximin, & à la date *Maximino Augusto & Africano Conss.* [Ainsi le jeune Victor se trompe moins que Lampride, lorsqu'il dit que Alexandre mourut dans sa 26e année.

Il ne luy donne que 13 ans de regne, non plus qu'Aurele Victor & les Latins posterieurs. Eutrope y ajoute 8 jours au lieu des neuf de Lampride & de l'Anonyme.] 'Herodien luy donne 14 ans [ce Her. l. 6. p. 576-558 b. qui appuie la loy du 13 aoust 235. Eusebe, la chronique d'Alexandrie, celle de Nicephore, Abulfaraje *p. 80.* & Eutyque *p. 383*, s'accordent à luy donner 13 ans.

Tous les modernes suivent Lampride, soit qu'ils n'aient pas fait attention à la loy du 13 aoust 235, soit qu'ils n'aient pas cru qu'on s'y dust arrester, non plus qu'aux 14 ans d'Herodien:] '& quoique Cyp. diss. 11. § p. p. 179. Dodwel se fonde sur la date de la loy comme sur la chose la plus certaine & la plus incontestable, 'le P. Pagi dit que Pagi 235. § 2. cette date est indubitablement fausse.

[Ce qui peut favoriser ce sentiment,

c'est qu'Alexandre ayant esté quelque temps sur le Rhein pres des Allemans, on ne dit pas neanmoins qu'il ait fait aucune action de guerre. Car cela semble marquer qu'il mourut avant le temps qu'on en pouvoit faire; & c'est ce qui convient fort bien au mois de mars.]

25. § 3. 'D'ailleurs si Maximin est entré dans sa 4e année, comme on le trouve dans quelques medailles & dans Eutrope, il faut qu'il ait commencé à regner dés les premiers mois de l'an 235, n'y ayant pas moyen de le faire aller bien avant dans l'an 238. [On peut tirer la mesme consequence de diverses inscriptions de sa 3e annee, qui paroissent faites avant la revolte generale de l'Empire contre luy, commencée au mois de may 237.]

NOTES SUR L'EMPEREUR MAXIMIN I.

Pour la page 220. § 2.

NOTE I.

Que Capitolin releve trop le pouvoir qu'a eu Maximin sous Alexandre.

Max. v. p. 140.c.d. 'CAPITOLIN dit qu'Alexandre par l'estime qu'il faisoit de Maximin, le fit General de toute l'armée, dans laquelle Maximin restablit la discipline entierement corrompue sous Heliogabale. Il semble l'entendre de l'armee tres nombreuse qu'Alexandre avoit assemblee sur le Rhein pour aller combattre les Allemans; [ce qui seroit difficile à croire.]

Her. l. 6. p. 581.d. 'Herodien dit seulement qu'il avoit le commandement de toutes les nouvelles levées de cette armée, p. 586.a. 'qui estoient principalement tirées de la Pannonie: l.7.p.601.d. '& dans la suite il dit que les troupes de la Pannonie le proclamerent Empereur les premieres de toutes, & que c'estoient celles qui estoient les plus attachées à luy.

Zos. l. 1. p. 639.b. 'Zosime dit aussi qu'il commandoit la cavalerie Pannonienne ἴλαν.

Aur. Vict. p. 519.b. ᵃ n. p. 730.a. 'Aurele Victor qui l'appelle *Treballica præsidentem*, ᵃdoit peutestre aussi s'entendre des Triballes anciens peuples de ces quartiers là. Neanmoins d'autres croient qu'il faut lire *rei bellicæ*,

Max. v. n.C. p.181.1.a. '& qu'ainsi Victor confirme Capitolin, ce qui n'empesche pas qu'on ne juge cette opinion improbable.



Pour la page 220. § 2.

NOTE II.

Quelques fautes de Capitolin au sujet de Maximin I.

Max. v. p. 140.e. 'Capitolin dit que Maximin est le premier Empereur qui ait esté tiré des gents de guerre, *è corpore militari*, sans estre Senateur, ni autorisé par un arrest du Senat. Aurele Victor & Eutrope le suivent en partie:

n. C. p.181.1.a. '& neanmoins il ne dit rien de Maximin qui ne convienne aussi à Macrin: [car la charge de Prefet du Pretoire estoit proprement une charge militaire. Bien d'autres avoient aussi passé du commandement des troupes à l'Empire; ou si par *corpus militare* on entend ceux qui s'estoient elevez par les emplois militaires, cela n'estoit pas moins vray de Pertinax. Je ne sçay pas non plus si Maximin n'estoit pas Senateur.]

v. p. 139. e. 'Car Alexandre dés le commencement de son regne, *latum clavum ei addiderat*, selon les termes de ce prince raportez par Capitolin mesme. [Or je croy que dans tous les historiens *latus clavus*, Alex.v.p.·10. c. ou '*laticlavia* comme parle Spartien, se prend pour le degré de Senateur. Il semble aussi que le commandement des legions ne se donnoit guere qu'à des Senateurs:]

Max v p. 139. 140. 'Et ç'avoit esté le premier emploi de Maximin sous Alexandre: car quoiqu'il ne soit appellé que Tribun, il paroist neanmoins par la suite qu'il commandoit toute la legion.

Pour la page 222. § 2.

NOTE III.

Sur T. Quartinus fait Empereur contre Maximin I.

[On peut voir dans les notes de Saumaise sur les trente tyrans, *p. 322. 2*, pourquoi nous donnons à Quartinus le nom de Titus. Nous omettons plusieurs circonstances que Trebellius Pollio en raporte *p. 200. 201.* ne voyant pas moyen d'en accorder quelques unes avec Herodien. Nous ne pouvons point croire non plus que ce Quartinus ait porté six mois, comme il dit, le nom d'Empereur. C'est bien assez de six jours, si les archers Osthoeniens qui le luy donnerent, sont ceux qui estoient dans le camp de Maximin, comme on peut dire que cela est certain. Mais quand on l'entendroit mesme de ceux qui estoient demeurez dans la Mesopotamie, une revolte de six mois sous un prince tel que Maximin, eust dû faire une estrange revolution.]

Bir. p. 331. 'Birague raporte à ce T. Quartinus une medaille que l'on a avec cette inscription *Divo Tito*.[Mais pourquoi n'aura t-on marqué que son prenom, sans y joindre son nom propre de Quartinus: & qui aura songé à faire decerner des honneurs extraordinaires à un homme qui selon toutes les apparences n'a pas eu mesme les honneurs ordinaires de la sepulture? J'aime mieux avouer que je ne sçay point dutout qui est ce malheureux dieu.]

Pour la page 223. § 4.

NOTE IV.

Que les deux Gordiens ont esté faits Augustes, & sont morts en 237.

Max. v. p. 144 a. 'L'election des deux Gordiens fut confirmée par le Senat le 27 de may: [& il est visible que ce fut sur les premieres nouvelles qu'on en eut à Rome. Ainsi il semble qu'on ne la peut guerre mettre qu'environ dix jours auparavant, ou quinze au plus, s'il faut avoir égard à ce que dit Capitolin,] 'qu'ils passerent d'abord quelques jours à Thysdre, & qu'ils n'ecrivirent au Senat que de Carthage. [Car il y a assez d'apparence que leur premier soin fut de se faire reconnoistre par le Senat, & qu'ainsi ils écrivirent pour cela des qu'ils le purent.] Gord. v. p. 156. a.

'Le Pere Pagi veut cependant qu'ils aient esté élus vers le 12 d'avril: [c'est à dire qu'on aura esté six semaines sans rien savoir à Rome d'une chose de cette importance.] 'Il s'appuie sur ce que dit Capitolin, 'que Maximin aprés avoir appris l'election des Gordiens, envoya à Rome promettre une amnistie, mais qu'on aima mieux s'arrester aux promesses des Gordiens, qui par consequent vivoient encore: '& on savoit leur mort à Rome des le 9 de juillet. [Je ne croy pas neanmoins qu'on puisse rien conclure de là. Car il paroist par l'histoire que Maximin apprit l'election des Gordiens non d'Afrique, mais de Rome, & il me semble que les 43 jours qui sont entre le 27 de may & le 8 de juillet, suffisent pour ceux qui furent en diligence avertir Maximin de ce qui se passoit à Rome, & pour ceux qu'il y envoya ensuite, & qui sans doute firent aussi diligence. Quand cela ne se pourroit pas, l'exactitude de Capitolin n'est pas si reconnue, qu'on ne puisse croire qu'il dit que le Senat s'arresta aux promesses des Gordiens, non que ce fussent les termes de la réponse du Senat, mais parcequ'il suppose que les Gordiens vivoient encore.] Pagi. 236. § 4. / § 6. / Gord. v. p. 156. b. / § 8.

'Le P. Petau met la revolte des Gordiens des l'an 236. [& cela paroist conforme à Herodien.] 'Car aprés avoir dit que Maximin se hasta de passer en Allemagne des qu'il se vit Empereur, '& avoir décrit cette guerre, 'il ajoute que l'hiver estant venu, il revint en Pannonie, pour retourner contre les ennemis au printemps, comme il eust fait, dit-il, s'il ne se fust rendu odieux à tous les Romains: & aussitost il entre dans les Pet. chr. p. 699. / Her. l. 7. p. 589. c. d. / p. 590 591. / p. 591. b. c.

cruautez de ce prince, qui obligerent les peuples à se revolter. [Il faut donc mettre la guerre d'Allemagne dés la premiere année de Maximin, qui est l'an 235. La mesme chose paroist par
Goltz.p.101.f. Capitolin :] '& Maximin prend le titre de Germanique dans des medailles où il y a simplement *Tribunitia potestatis*. [sans nombre, comme cela se faisoit toujours en la premiere année, & sans ajouter *Consul:* ainsi c'estoit avant l'an 236, auquel il prit le Consulat. Il paroist donc tres conforme à Herodien de dire que la revolte commença dés l'an 236, & empescha Maximin de faire la mesme année la guerre aux barbares.

Mais c'est encore ici un des endroits où je ne voy pas qu'on puisse excuser Herodien. Car au lieu que selon ce que nous venons de dire, il faut mettre la revolte en 236, & en la seconde année
p.193.194. de Maximin.]'il dit positivement qu'elle ne commença que dans la 3e année de son regne. [c'est à dire en 237.] ou mesme que lorsqu'il avoit regné trois ans entiers, si l'on veut prendre ses termes à la rigueur, συμπληρωμένης αὐτῷ τῆς τρίτης βασιλείας, [ce qui la reculeroit jusqu'à l'an 238, en quoy il faudroit avouer qu'il se tromperoit au moins d'un an.

Il faut encore mettre la revolte des
Gord. v. p. 153. d. Gordiens en 236,] 's'il est vray qu'ils aient regné 18 mois, comme le dit Capitolin. Le P. Petau dans sa chronologie *p. 700*, '& dans son Rationarium,
Pet.rat. t.1.5. c.12.p.230. dit *un an & quelques jours*, [ce qui suffit pour prouver la mesme chose.] Mais dans son grand ouvrage *De doctrina temporum l. 11. c. 24. p. 336. c*, il croit qu'il vaut mieux dire avec Onuphre, que les deux Gordiens n'ont regné qu'un
Gord. n. C. p. 193. 1. f. mois & six jours. 'Casaubon suit le mesme sentiment, & croit mesme qu'il le faut mettre dans le texte de Capitolin. [Toutes les circonstances conspirent assurément à faire croire que les Gordiens ont duré fort peu de temps, c'est à dire environ six semaines, comme la suite de l'histoire le fera mieux voir.

Cela supposé, il paroist plus naturel de ne mettre la revolte des Gordiens qu'en 237. Il le faut necessairement, si nous voulons suivre Aurele Victor,] qui dit qu'elle se fit lorsque Maximin avoit déja regné deux ans, & qu'il fut tué un an aprés. 'C'est apparemment aussi le Pagi.236.§10.
sens qu'il faut donner aux termes ambigus d'Herodien. 'On trouve en effet Bir.p.329.
une medaille de la 3e année de Maximin, faite par ordre du Senat : S. C. [Ainsi Rome n'a point reconnu les Gordiens qu'aprés le 19 de mars 237.] 'La Her.l.7.p.559.c.|Max.v. p.193.e.
revolte de Rome contre Maximin, fut suivie par presque tous les peuples de l'Empire. 'Et on a plusieurs inscriptions Grut.p.158.6.|Spon.p.187.
trouvées tant en Espagne qu'en France dans le pays de Forés, faites en l'honneur de Maximin dans la 3e année de son regne.

[Cette epoque s'accorde encore fort bien avec l'histoire.] 'Le P. Petau croit Pet. doc. t.1. l.c.24.p.337. 2.c.
que Maxime & Balbin faits Augustes au mois de juin ou de juillet, aussitost aprés la mort des deux Gordiens, furent tuez l'année suivante vers le mesme mois : [& son sentiment paroist bien fondé.] 'Or ils furent tuez durant les Allat.l.8.p. 620.c.
jeux Capitolins, comme Herodien le dit formellement ; & le P. Petau en tombe d'accord. [Ils commencerent donc en 237, & furent tuez en l'an 238,] 'auquel on ne peut pas douter que les Cens.c.18.p. 132.
jeux Capitolins n'aient esté celebrez, aprés ce qu'en dit Censorin. 'Le P. Petau convient de tout cela dans sa chronologie *p. 700*, & dans son Rationarium *p. 230*, & il y met le commencement de Maxime & Balbin en 237, & leur mort en 238. 'Il n'y a que dans son Pet.doc.t.p. 337.b.c.
grand ouvrage, où il avance l'un & l'autre d'un an, n'ayant pas songé à l'année des jeux Capitolins.

'Grandami & le P. Pagi mettent aussi Grand.p.49.|Pagi.236.§38.|238.§41.
le commencement de Maxime & Balbin en 237, & leur mort en 238.

[Calvisius fait commencer & finir les

Gordiens en 236, auquel il met aussi l'election de Maxime & Balbin : mais il ne met la mort des derniers qu'en l'an 238, les faisant ainsi regner deux ans. Il est autorisé par Capitolin.] 'qui dans l'histoire de Gordien, leur donne deux ans de regne. 'Mais dans celle de ces princes mesmes, il dit qu'ils ont regné un an: '& Casaubon dans ses notes prefere cet endroit à l'autre. 'En effet le P. Pagi soutient que de plusieurs medailles qu'on a d'eux, aucune ne marque leur seconde année, & que si on pretend la trouver dans quelques unes, c'est qu'on les a mal lues, ou qu'on les explique mal.

Gord. v. p. 160. d.
Max. & B. p. 171. c.
n.C. p. 200. 2. b.
a Pagi, 238. § 6.

Calvisius en les faisant regner deux ans, est obligé de dire que Maximin aprés avoir passé les Alpes lorsque les neiges fondoient, ce qu'il a pris d'Herodien, [& ainsi au printemps,] demeura devant Aquilée jusqu'au mois d'octobre. [Or si cela estoit, Maxime eust eu plus que le temps necessaire pour venir secourir Aquilée.] 'Et cependant il estoit encore à Ravenne occupé à former son armée, lorsque Maximin fut tué. [Il faudra dire aussi que Maxime a regné six mois au moins aprés la mort de Maximin, quoique la chronique d'Alexandrie, & Eutyque *p. 387*, ne luy en donnent que trois:'Et d'autres disent encore moins. [Calvisius auroit pu ne mettre le siege d'Aquilée qu'au commencement de l'an 238, & il auroit sauvé ces deux inconveniens. Mais il seroit tombé dans un plus grand, puisqu'il se trouvera que Maximin aura esté pres de deux ans sans rien faire depuis le commencement de la revolte.

Her. l. 8. p. 617. d. e.
Zon. p. 227. c.

Je pense que ces raisons établissent suffisamment ce que nous disons, que Maxime & Balbin furent élus en 237, & tuez en 238, & qu'ainsi il ne se faut pas arrester à ce que dit Capitolin, 'qu'ils furent tuez durant les jeux Sceniques, [sans parler des jeux Capitolins.]

Max. & B. p. 170. d.

NOTE V.

Pour la page 229. § 6.

Que Maximin n'est mort qu'en 238.

[Onuphre, le P. Petau, Calvisius, & d'autres, mettent la mort de Maximin vers le mois d'octobre 237, luy donnant ainsi deux ans & demi de regne. Cela s'accorde assez bien avec l'histoire, puisqu'il semble qu'il a du marcher contre l'Italie fort peu aprés avoir appris la revolte du Senat, comme les historiens le disent, & ainsi assieger bientost Aquilée, devant laquelle il mourut. Il semble aussi que Maxime soit demeuré peu de temps à Rome aprés son election, & ait aussitost esté à Ravenne, où il apprit la mort de Maximin.

Le temps que la plupart des auteurs donnent au regne de Maximin, n'y est pas contraire.] 'Capitolin dit que les uns luy donnoient deux ans, les autres trois, [& l'un & l'autre se peut dire d'un regne de deux ans & demi.] 'Orose s'y raporte encore mieux, lorsqu'il dit que Maximin perit *tertio quam regnabat anno*. Aurele Victor dit qu'il regna deux ans [& deux mois] avant les troubles, & un an durant les troubles, [ce qu'on peut entendre d'un an commencé seulement de quelques mois.] Le jeune Victor, & la chronique d'Eusebe suivie par les autres Grecs, aussibien que par Eutyque & par Abulfaraje, disent qu'il regna trois ans. 'Eusebe dans son histoire, dit qu'il ne dura pas plus de trois ans. Dans sa chronique il met sa mort en 237.

Max. & B. p. 171. ...
Oros. l. 7. c. 19. p. 214. 1. a.
Eus. l. 6 c. 28. p. 225. d.

'Bucherius cite de Censorin *c. 21*, que l'année en laquelle il écrivoit, qui est certainement l'an 238, avoit esté remarquable, *stigmosus*, par la mort des deux Maximins pere & fils. [Ces paroles ne se trouvent point dans le Censorin de Leiden en 1642, ni dans les diverses leçons: le Pere Petau ne se les objecte point,]'lorsqu'il met la mort de Maximin en 237, a'& Baronius ne les allegue point lorsqu'il veut prouver qu'il la faut mettre en 238.

Buch. belg. p. 201. § 7.
Pet. doc. t. l. 11. c. 24. p. 316. 317.
a Bar. 239. 240.

[Mais je ne sçay si la chose en soy ne peut point estre veritable. Cela est plus conforme à ceux qui donnent trois ans à Maximin, surtout à Aurele Victor; car il est fascheux de reduire à quatre ou cinq mois ce qu'il dit, que Maximin a encore vécu un an depuis le commencement des troubles. Ceux qui ne luy ont donné que deux ans, peuvent ne l'avoir entendu que jusqu'aux troubles, comme Aurele Victor le dit positivement. Quand Eusebe dit qu'il n'a pas regné plus de trois ans, cela peut fort bien signifier seulement qu'il n'en a pas regné quatre, mais non pas qu'il n'ait pas passé les trois ans de quelques jours, ou mesme de deux ou trois mois. Eutrope dit positivement qu'il a regné trois ans & quelques jours: ainsi, selon luy, il ne peut estre mort qu'en 238, à la fin de mars. Que si la chronique d'Eusebe met sa mort dés l'an 237, ce peut n'estre qu'une suite de la faute qu'elle avoit faite, en faisant commencer son regne dés 234, un an plustost qu'il ne falloit.

[La chronique de Cassiodore, & toutes les autres.] marquent quatre Consulats sous Maximin. 'Celle d'Alexandrie qui donne trois mois ou cent jours à Maxime & Balbin, se trompe certainement, si elle ne conte ces trois mois depuis la mort de Maximin, qu'il faudra donc mettre sur la fin de mars en l'an 238. — Chr. Al. p. 628.

'Dans les acclamations du Senat aussitost aprés la mort de Maximin, on demanda que Gordien fust subrogé Consul à la place de ce tyran. 'Maximin avoit donc esté Consul cette année là, & ordinaire sans doute: [car les Empereurs ne l'estoient guere autrement.[Ce n'a pas esté neanmoins en 237, puisque cela seroit marqué dans les fastes, outre que les Consulats ne duroient pas alors jusqu'au mois d'octobre; & nous trouvons plusieurs autres Consuls subrogez en 237, avant la mort de Maximin. C'estoit donc en l'an 238, auquel le Senat n'avoit garde de mettre ce Consulat dans les fastes, parceque Maximin estoit alors declaré ennemi. Baronius prouve encore ce Consulat de Maximin par Occo, 'où il est qualifié Consul II. dans une medaille; & une autre marque la 4ᵉ année de son Tribunat. [Mais j'ay peur que ces medailles ne soient ou fausses ou fautives.] Car la premiere marque *Tr. P. II.* [qui finit en mars 237.] L'autre a *Cons.* & non *Cons. II*, & toutes les deux portent S. C, c'est à dire qu'elles ont esté faites par l'autorité du Senat; ce qui n'a pu se faire depuis le 27 de may 237.]'Birague ne marque que la seconde, [& non celle où Occo lit *Cons. II.* Goltzius n'a ni l'une ni l'autre.] 'Mais le Pere Pagi en cite de greques qui marquent sa 4ᵉ année, [& contre lesquelles nous ne voyons point qu'il y ait rien à dire.]Il soutient mesme sur l'autorité du Cardinal Noris, que la latine raportée par Birague est legitime: [mais je voudrois qu'il nous eust justifié ce S. C. — Max. v. p. 47. d. — Bar. 240. § 2. — Occo, p. 424. — Bir. p. 319. — Pagi, 238. § 5.

Le plus difficile dans l'opinion de Baronius, est de savoir pourquoi la revolte ayant commencé dés le mois de may 237, Maximin aura attendu tout le reste de l'année sans rien faire que nous sachions; au lieu que les historiens le representent comme ayant commencé à marcher dés qu'il eut sceu la revolte. Mais il faut remarquer que les historiens, & surtout ceux qui songent plus à l'ornement qu'à l'exactitude, comme Herodien, donnent souvent aux choses une face assez differente de la verité. Surtout ils unissent souvent celles qui sont assez eloignées l'une de l'autre, lorsqu'ils ignorent ce qui s'est passé entre deux, ou qu'ils n'en veulent pas parler.] 'Capitolin fait dire à un Senateur lorsqu'on elut Maxime & Balbin, *Ille (Maximinus) quadrato agmine, castris ubique positis ad urbem tendit.* [Mais dans ces occasions où l'on parle avec ardeur, on exagere aisement, & on dit — Max. & B. p. 166. b.

autant ce qu'on craint ou ce qu'on presume, que ce qu'on sçait : outre qu'il est difficile de s'assurer si cette harangue n'est point de Capitolin plutost que de celui à qui il l'attribue.] 'Nous apprenons d'un mot mis en passant par Capitolin, que Maximin deputa à Rome pour tascher de se reconcilier les esprits. [Et cela peut assez marquer qu'il ne se hasta pas tout à fait autant que le dit Herodien.]

Gord. v. p. 156. b.

'Il avoit resolu l'année precedente de marcher au printemps contre les Allemans ou les Sarmates. [Il pouvoit donc estre parti pour cette expedition quelque temps avant la revolte, & estre déja engagé à quelque guerre qu'il ne put pas quitter sitost.] 'Il dit luy mesme à ses soldats que les Romains l'avoient declaré ennemi durant qu'il combatoit & vainquoit pour eux, '& durant qu'il défendoit la majesté Romaine dans la Germanie, [c'est à dire dans les pays d'audelà du Danube.] Aurele Victor dit au moins qu'il apprit la revolte dans la Thrace, [ce que nous ne lisons point dans Herodien. Ainsi ne s'estant trouvé en état de marcher contre l'Italie que sur la fin de la campagne, & lorsqu'un hiver avancé pouvoit avoir déja fermé les Alpes, il aura mieux aimé attendre à l'année d'aprés : ou n'ayant passé les Alpes qu'à la fin de 237, il n'aura pas voulu s'engager à assieger Aquilée durant l'hiver.

Her. l. 7. p. 592. b. c. — Max. v. p. 144. c. — Gord. v. p. 157. c.

'Il est certain encore, selon Herodien, que Maxime aprés avoir esté elu Empereur, avoit eu le temps de faire venir des troupes de la Germanie. [S'il semble d'un costé qu'il y ait eu peu de temps entre la revolte des Gordiens & la mort de Maximin, il paroist aussi d'un autre costé qu'il y en a eu fort peu entre la mort de Maximin & celle de Maxime & Balbin,] 'puisque ceux-ci furent tuez sur ce que les Pretoriens craignoient encore qu'on ne les voulust casser.

Her. l. 8. p. 617. d. — p. 610. c.

[Mais outre tout cela je pense qu'il faut beaucoup considerer ce que dit Herodien,] 'que Maximin arrivant à Aquilée, trouva à seize milles de là une riviere extremement grande, parce, dit-il, que la saison où l'on estoit, avoit fondu les neiges qui s'estoient amassées sur les montagnes voisines durant tout l'hiver. [Il vint donc assieger Aquilée au printemps. Ce n'estoit pas en 237, puisque le premier arrest du Senat contre luy fut donné le 27 de may 237. Il faut donc que ce soit en 238, & qu'ainsi il ait passé les Alpes vers le commencement de mars, & ait esté tué vers la fin du mesme mois, ou peu aprés, ayant esté quinze jours ou trois semaines devant Aquilée. Car je ne voy pas qu'il soit necessaire de dire que le siege ait duré longtemps. Je voudrois que le P. Petau qui a quitté le sentiment de Baronius pour suivre celui d'Onuphre, eust répondu à cette raison que Baronius avoit alleguée, & à celle du Consulat de Maximin. Pour nous, comme nous ne voyons pas bien ce que l'on y peut répondre, nous suivons l'opinion de Baronius comme la plus probable, en attendant que d'autres nous donnent plus de lumiere sur ce point.] 'Le Pere Pagi appuyé par le Cardinal Noris, vient de soutenir que Maximin est entré dans sa quatrieme année, & qu'il ne peut estre venu assieger Aquilée qu'au printemps de l'an 238.

p. 611. d. — Pagi, 238. § 3.

NOTE VI.

Pour la page 230. § 6.

Sur les harangues que les historiens attribuent à Maximin.

'Des trois harangues qu'Herodien & Capitolin font faire par Maximin à ses soldats sur la nouvelle de la revolte, celle que Capitolin met dans la vie de Maximin mesme *p. 144. c.* semble devoir passer plus que les autres pour originale. Car elle est precedée par ces paroles : *Concio denique omnis militaris fuit, cujus hoc exemplum est.* Et neanmoins

Max. v. n. 5. p. 152. 1. a|2. a|3. C. p. 184. 185.

moins c'est celle qui est la plus insoutenable de toutes, telle que nous la lisons dans les imprimez. Car il est visible qu'elle regarde l'election du premier Gordien, & l'arrest du Senat contre Maximin : & cependant il y est parlé aussi de l'election du troisieme Gordien, comme si tout cela s'estoit fait ensemble, [quoique le dernier n'ait esté elu qu'aprés la mort du premier. Il ne faut donc considerer toutes ces harangues que comme les paroles des auteurs, & non comme faites par ceux au nom de qui elles sont,] ou suivre les manuscrits qui retranchent une partie de celle qui est dans la vie de Maximin Car si on oste ces endroits, rien n'empesche de croire que ce sont les propres paroles de ce tyran.

Pour la page 230. § 6.

NOTE VII.

Contradiction dans Capitolin.

Max. v. p. 144. c.

'Capitolin dit dans la vie de Maximin, que sur la nouvelle de la revolte des Romains, il eust arraché les yeux à son fils, s'il ne se fust retiré : '& dans celle de Gordien, il dit que Maximin écrivit alors à son fils, qui estoit assez eloigné de luy. [Nous ne voyons pas moyen d'accorder ces deux faits : ainsi nous n'avons point voulu parler du premier.]

Gord. v. p. 158. a.

Pour la page 233. § 7.

NOTE VIII.

Pourquoi on met l'election de Maxime & Balbin le 9 de juillet.

Max. v. p. 144. a.

'Nous lisons dans Capitolin que Gordien fut reconnu Auguste par le Senat *VI. kal. junias*, ou le 27 de may, '& qu'aprés qu'il eut esté tué, Maxime & Balbin furent elus *VII. kal. junii*, ou le 26 de may. [La faute est visible si c'est en la mesme année, comme il semble qu'il n'y ait pas lieu d'en douter. On s'accorde à croire qu'elle est plutost dans le dernier endroit.] 'Le Pere Petau croit qu'il y faut mettre *VII. kal. julias*, qui est le 25 de juin, ou quelque autre jour qui puisse répondre aux jeux d'Apollon qu'on celebroit alors, selon Capitolin. 'Casaubon dit aussi qu'il faut lire *VII. kal. julii*. Il remarque que les manuscrits ont *VIII.* ou *VII. idus junias*, qui sont le 6 & le 7 de juin, [ce qui est trop pres du 27 de may.] 'Mais cela peut donner lieu de lire *VII. idus julias*, qui est le neuvieme de juillet. Car c'est le mois où se faisoient les jeux d'Apollon : '& les anciens calendriers les marquent depuis le 5 ou 6 de juillet jusqu'au 13e. [Ce qui peut encore monstrer que Maxime & Balbin ne furent pas elus avant le mois de juillet,] 'c'est que Julien & Elien estoient alors Consuls, 'au lieu que Syllanus l'estoit lorsque Gordien fut reconnu par le Senat. [Or on sçait que les Consuls changeoient d'ordinaire au mois de juillet, mais non au mois de juin.] 'Casaubon dit qu'il est constant que Gordien perit à Carthage ou le premier de juillet, comme quelques uns le disent, ou vers le commencement du mesme mois.

Max. & B. p. 165. e.

Pet. doc. t. l. 11. c. 24. p. 336. c. d.

Max. & B. a. C. p. 157. a. d. e.

Cyp. dis. 11. § 10. p. 180.

Petav. uran t. 1. p. 106. 115. 118 | Pagi. 236. § 8.

Max. & B p. 172. a.

Max. v. p. 144. a.

n. C. p. 193. 1. b.

Pour la page 235. § 8.

NOTE IX.

Que le jeune Gordien n'a esté que Cesar durant la vie de Maxime & de Balbin.

Her. l. 7. p. 665. b.

'Herodien dit positivement que le jeune Gordien fut fait seulement Cesar du vivant de Maximin, à cause de son bas age ; '& qu'aprés la mort de Maxime & Balbin, les soldats prirent Gordien qui estoit Cesar, & le declarerent Empereur, [c'est à dire Auguste.] 'Capitolin dit la mesme chose en quatre endroits : & Goltzius *p. 103. c*, cite plusieurs medailles de l'an 238, où Gordien n'est qualifié que Cesar, & quelquefois avec le titre de Prince de la jeunesse, [qui ne se donnoit guere aux Augustes.] 'On voit encore que les medailles de Maxime & de Balbin parlent souvent de deux Augustes, & jamais de trois.

l. 8 p 611. d.

Max. v. p. 145. c | Gord. v. p. 160. d e | Max. & B p. 160. c | 170. c.

Pagi, 238. § 7.

Max. v. p. 147. c. 'D'autre part le mesme Capitolin raporte des acclamations du Senat faites aussitost aprés la mort de Maximin, qui donnent à Gordien le titre d'Auguste: [& on ne dit point que les manuscrits changent rien à tout cela. Cependant si ces acclamations sont veritables, le moyen de dire que Gordien ne fust pas Auguste des ce temps là? Mais le moyen aussi de croire qu'Herodien se trompe dans une chose si publique, qu'il voyoit luy mesme? Car il a écrit sous Gordien. Et le moyen encore que Capitolin ruine en un endroit ce qu'il dit en quatre? Il y a donc faute dans ces acclamations; ou quoy qu'il en soit, nous ne croyons pas y devoir avoir plus d'égard que

n.C. p. 194. 1. c.d. Capitolin mesme qui les raporte.] 'Casaubon croit qu'on peut douter de quelques autres acclamations du Senat, qui se lisent dans le mesme auteur.

Golz. p. 104. 'On trouve dans diverses medailles le Consulat de Gordien, qui est l'an 239, joint avec la premiere année de sa puissance du Tribunat. [Il ne peut donc l'avoir eue au plutost qu'aprés le commencement de 238.] On voit la mesme chose par plusieurs autres, qui portent

Bir. p. 339. '*Tribunitia potestatis III. Consul II.* [Car son second Consulat est en 241. Les medailles ne luy donnent aussi jamais plus de six années de Tribunat, hors une où il peut bien y avoir faute, quoiqu'il ne soit mort qu'en 244.]

Pet. doc. t. 1. 11. c. 24. p. 337. 'Le P. Petau qui semble avoir cru sur les acclamations raportées dans Capitolin, que Gordien avoit esté fait Auguste avec Maxime & Balbin, l'appuie encore de diverses raisons, [mais toutes foibles. Car les Cesars avoient assez souvent alors la qualité d'Empereur, & on leur pouvoit encore moins refuser celle de Princes.] L'autorité d'Eutrope n'est pas plus considerable en ce point, qu'en ce qu'il dit au mesme endroit, que Balbin estoit d'une famille tres peu connue, *obscurissimo genere*. Le Pere Petau allegue encore ce que dit Capitolin,

Gord. v. p. 161. a. 'qu'on crut que le regne de Gordien dureroit peu à cause d'une eclipse de soleil extremement grande: 'Pet. doc. t. 1. 11. c. 24. p. 337. c. d. & il remarque que le 12 avril 237, il y en eut une de pres de deux heures, & une autre en 238 le 2 du mesme mois, qui dura 7 minutes moins que la premiere. Il croit qu'il faut entendre Capitolin de celle de l'an 237, qu'il dit avoir esté beaucoup plus grande; & il en conclut que Gordien estoit donc Auguste des la mesme année. [Cette conclusion est un peu eloignée, & on ne voit pas bien pourquoi il ne suffisoit pas que Gordien fust Cesar sans qu'il fust Auguste. Car le P. Petau ne pretend pas qu'il fust alors seul Auguste, mais conjointement avec Maxime & Balbin, & le dernier des trois. Nous croyons d'ailleurs avoir prouvé suffisamment que la revolte ne commença que sur la fin de may 237. Ainsi Gordien n'estoit pas mesme Cesar lorsque l'eclipse arriva.]

L. b. chr. 'Le P. Labbe qui abandonne le Pere Petau sur ce qu'il pretend que Gordien a esté Auguste avant la mort de Maxime & Balbin, l'abandonne encore sur cette eclipse: & sans s'arrester à ce que Capitolin dit de sa grandeur extraordinaire, il croit qu'il parle de celle de l'an 238, & il conclut de là que Gordien fut elu Empereur la mesme année par les soldats avant le 2 d'avril. [Son raisonnement auroit assez d'apparence si Capitolin estoit un auteur fort exact. Mais il peut l'estre aussi peu en cela qu'en une infinité d'autres endroits, & qu'en ce qu'il dit immediatement auparavant, que la sedition causée par Gallican & Mecenas arriva aprés la mort de Maxime & Balbin. *V. la note 10.* Ainsi tout ce qu'on peut dire de cet endroit, c'est qu'il y eut une eclipse vers le commencement du regne de Gordien: encore peutestre faut-il le raporter à Gordien I, dont l'election suivit de pres l'eclipse de l'an 237. Que s'il ne faut mettre la mort de Maximin qu'en 238, comme

cela nous paroist le plus probable, il est impossible de mettre celle de Maxime & Balbin dés le 2 d'avril.]

Pour la page 138. § 9.

NOTE X.

Bevues de Capitolin sur la guerre des Pretoriens & du peuple.

Her l. 7 p. 605.d. 'L'action de Gallican & de Mecenas raportée par Herodien au temps que Maxime regnoit & faisoit la guerre à Maximin, est mise aprés la mort de Gord. v. p. 160.c. Maximin, & mesme de Maxime par Max. v. p. 145 c. Capitolin, 'qui dans un autre endroit reconnoist avec Herodien que cela arriva durant que Balbin estoit à Rome, & que Maxime en estoit sorti pour aller contre Maximin. [Mais il fait en mesme temps une autre faute qui l'engage dans c. une contradiction manifeste.] 'Car il dit que ces deux Senateurs furent alors tuez Her.p.605.d. par le peuple,'au lieu que c'estoient eux qui avoient porté le peuple à la guerre contre les soldats, & Herodien ne dit point dutoutqu'ils aient esté tuez.[Nous ne remarquons cela que pour faire voir par cette nouvelle preuve avec combien peu de lumiere & d'exactitude cet auteur & ses semblables écrivent l'histoire.]

Pour la page 130. § 10.

NOTE XI.

Sur les Consuls de l'an 238.

Cens. c.21.p. 155. 'Censorin écrivoit son livre *de die natali* sous les Consuls Ulpius & Pontianus, [c'est à dire en l'an 238, comme on le voit par les autres epoques qu'il joint à cette date, aussibien que par tous les fastes, où les noms de ces Consuls se lisent neanmoins avec quelque diversité. Car le premier est nommé Ulpicius par la chronique d'Alexandrie; & Pius par l'Anonyme de Bucherius & de Cuspinien, par les fastes de Theon & d'Heraclius, par Idace, & par S. Prosper.] 'Dans le Code il est nommé tan- MS.p.675. tost Pius, [tantost Ulpius.] Dans une Grut.p.104.3. inscription on lit *Pio. & Pont.* 'Mais les points qu'on met devant *Pio*, montrent que le mot n'est pas entier: [& ainsi cette inscription favorise plutost Ulpius.] 'Mais d'autre part Ulpius paroist MS.p.675. un nom de famille, & Pius un surnom ou nom propre, qui se mettoit le dernier: & on ne manquoit guere en ce temps là de marquer dans les fastes ce surnom, qui mesme pour l'ordinaire s'y mettoit seul. 'Cuspinien dans ses fastes Cusp. p. 378 b. en citant le passage de Censorin, y lit *Pii* & non *Ulpii*. 'On cite une inscrip- Toin. in Lact. p.108. tion trouvée à Torigny dans la basse Normandie, où on lit *An. Pio*, d'où l'on tire qu'il s'appelloit Annius Pius: [& cette inscription peut expliquer celle de Gruter. C'est sans doute une faute de copie dans le Pere Pagi.] 'qui suppose Pagi,238.§ n qu'on lit Ulpien dans Censorin, & ensuite, dit-il, dans Baronius & dans d'autres.

'Le Cardinal Noris rejette comme MS.p.675. une pure fiction le nom de Procule donné au second Consul de l'an 238.[Il se lit neanmoins non seulement dans S. Prosper & dans ses copistes, Victorius & Cassiodore,] 'mais encore dans Cyp dis.ap.p. 116. les fastes grecs attribuez par Dodwel à l'Empereur Heraclius.

Pour la page 146. § 13.

NOTE XII.

Sur la mort de Maxime & de Balbin.

'Il est constant que Maxime & Balbin Pagi. 238.§.5.| Her. l. 8. p. 610 e. furent tuez en 238, puisque ce fut durant les jeux Capitolins, 'qui se celebrerent Cens. c.17.p. 131. assurément en 238.[a]On leur attribue un a Max.&B.p. 171. e. an de regne: [Si cette année est juste, ils seront morts vers le 9 de juillet, puisqu'ils ont esté faits Empereurs le 9 de juillet 237. *V. la note 8.* Cela s'accorde fort bien avec la chronique d'Alexandrie, & Eutyque,]'qui leur donnent trois Chr. Al p. 628|Euty. p. 387. mois ou cent jours depuis la mort de Maximin, [qu'on peut mettre assez raisonnablement à la fin de mars. Ce qui s'est passé, selon les historiens, entre ces deux morts, semble en effet ne deman-

der pas moins de trois mois de temps.] MS. p. 675. 'Le Cardinal Noris met la mort de Maxime & Balbin entre le 9 de juillet & la fin d'aoust, sur l'autorité de quelques medailles dont il tire qu'ils ont commencé la seconde année de leur regne. Pagi 238. § 6. 'Ceux qui ont examiné ces medailles, assurent qu'on n'en sauroit tirer aucune preuve pour cette seconde année. Cord. v. p. 160. d. 'Mais on la peut fonder sur ce que Capitolin dit en un endroit, qu'ils ont regné deux ans.

Pagi, 238. § 5. 'Le P. Pagi soutient neanmoins qu'ils ont esté tuez avant la fin de may, parceque Gordien mort en 244, avant la fin de juin, estoit entré, dit-il, dans la 7e année de son regne; [à quoy nous esperons satisfaire suffisamment dans la note 1 sur Gordien.] Cyp. dis. 11. c. 50. p. 181. 'Dodwel pretend à peu pres la mesme chose que le Pere Pagi, Cod. J. 2. t. 10. l. 1. p. 5. 'à cause d'une loy du 22 de juin attribuée à Gordien seul. [Cette preuve peut paroistre considerable;] Pagi 238. § 10. '& neanmoins le P. Pagi l'abandonne, disant que cette loy n'est pas de Gordien, mais d'Alexandre. [Je voudrois qu'il en eust donné de bonnes preuves: car cela ne paroist point par le Code.] Il ajoute que nous n'avons aucune loy de Gordien jusqu'au 11 d'aoust. Cod. J. 3. t. 1. l. 8. p. 8. 951. t. 51. l. 5. p. 492. 'Cependant celles du 16 & du 23 de juillet portent encore son nom: [de sorte que s'il faut s'en tenir à l'autorité du Code, nous ne voyons pas moyen de douter que Maxime & Balbin ne soient morts avant le 22 de juin.

Mais il est vray que les inscriptions & les dates du Code ne font pas d'ordinaire beaucoup d'autorité. Et ce qui peut faire croire qu'on se doit peu arrester à la loy du 22 de juin 238, attribuée à Gordien seul] Cod. J. 5. t. 70. l. 2. p. 504. 505. 'c'est qu'on en trouve une toute semblable dès le premier jour de janvier [auquel il est certain que Maxime & Balbin vivoient encore.] 7. t. 45. l. 1. p. 665. 'On en voit une autre du 29 de mars, datée *A. & Pont. Conss.* [où au lieu d'A, il faut apparemment V. ou P, c'est à dire Ulpio ou Pio: & en effet on la raporte à la mesme année.] Cyp. dis. 11. c. 50. p. 180. 'S'il n'y avoit que la premiere, il seroit aisé de dire qu'il y a quelque chifre oublié avant *kal. jan.* & qu'ainsi elle est du mois de decembre. Cod. J. p. 685. 1. 'On donne quelquefois à l'autre une inscription & une date toute differente. Mais on assure en mesme temps que cette correction est insoutenable. [Ainsi tout cela ne sert qu'à faire voir qu'on ne peut pas se fier beaucoup à ces dates. Peutestre que ceux qui ont fait le Code de Justinien, trouvant à ces loix les noms de Maxime & Balbin Augustes, avec celui de Gordien César, ont mieux aimé omettre les deux premiers, & ne marquer que Gordien, comme plus connu.

Ce que nous concluons de tout ceci, c'est que si l'on s'arreste au Code, il faut finir le regne de Maxime & de Balbin vers le 20 de juin au plustard: mais qu'il vaut mieux ne s'y pas arrester, & ne mettre la mort de ces princes que vers le 15 de juillet, pour suivre la chronique d'Alexandrie, & les faire entrer dans leur seconde année, puisque Capitolin leur donne tantôt un an, & tantôt deux.]

NOTES SUR L'EMPEREUR GORDIEN.

NOTE I.

Pour la page 258. § 6.

Sur le temps de sa mort.

[ON voit par les medailles de Philippe, qu'il commença à regner en l'an 244, [ce qui est confirmé par le Consulat qu'il eut l'année suivante.] Cod. J. 9. t. 2. l. 7. p. 813|6. t. 10. p. 531. 'Nous avons deux loix, l'une du 6, l'autre du 13 de janvier 244, sous le nom de Gordien, 43. t. 42. l. 6. p. 29. 4|2. t. 4. l. 10. p. 180. a& une du 14 de mars attribuée à Philippe, aussibien que celle du 31 du mesme mois, 9. t. 34. l. 4. p. 850. 'celle du 10 de may,

[& plusieurs autres des mois suivans de la mesme année.] 'C'est pourquoi Onuphre dit que Gordien fut tué au mois de mars, aprés avoir regné cinq ans & huit mois. 'Cependant une loy du 25 avril 244, porte encore le nom de Gordien. 'Occo cite en effet une medaille de la settieme année de son regne,'& Biragu en donne encore une semblable: 'surquoi le P. Pagi s'est cru obligé de dire que Gordien avoit commencé à regner dés devant le mois de may 238, & n'estoit mort que vers le mois de may 244, [ou au moins] 'avant le mois de juillet. [Il faudra mesme mettre sa mort encore plustard, s'il n'a esté fait Auguste en 238, que vers le milieu de juillet, comme il peut paroistre assez probable. *V. Maximin note 12.* Cela s'accorderoit mesme mieux avec ce que dit l'histoire, qu'il s'en revenoit alors de Perse aprés avoir battu Sapor. Car cela marque une campagne ou finie ou bien avancée.

Onu.p.259.f. 8. — Cod.l.6.t.21. l.6.p.131. — Occo p.436. — Bir.p.341. — Pagi, p.229. 230. — an.238. § 5.

Nous ne voyons rien de positif à opposer à ces probabilitez: & neanmoins nous avons peine à abandonner le sentiment de ceux qui mettent la mort de Gordien avant la loy du 14 de mars,] 'puisqu'on avoue que c'est le sentiment commun & unanime des chronologistes modernes. [Gordien a bien pu choisir l'hiver plutost que l'été pour aller faire la guerre dans un pays extremement chaud,] 'comme Severe avoit fait avant luy: [& ainsi il ne faudra point s'étonner qu'il fust sur son retour au mois de mars. Il est si ordinaire de voir des medailles donner aux Empereurs un an de regne plus qu'il ne faut: par quelque raison que cela soit arrivé, qu'il nous paroist dangereux d'étendre celui de Gordien jusqu'à sa settieme année, à cause de deux medailles, où il est aisé qu'on ait mis VII. au lieu de VI. Au moins toutes les medailles de Goltzius ne passent point la sixieme année de Gordien.] 'Il est aisé aussi que dans la loy datée du 25 d'avril, on ait mis *maii* au lieu de *martii*: & par ce moyen la loy sera du 22 de fevrier. [Le Pere Pagi avoue que c'est le sentiment de plusieurs personnes.] qui a encore esté soutenu par Pearson dans ses Annales de Saint Cyprien.

Pagi, p.230. — Sev.v.p.70.a.b. — Cyp. an.p.11. § 5.

[Et il ne faut pas pretendre] 'accorder les loix du mois de mars & les suivantes, qui sont sous le nom de Philippe, avec celle du 25 avril attribuée à Gordien, sur ce que Capitolin dit qu'ils regnerent quelque temps ensemble: [car il faudroit que toutes ces loix portassent les noms de Gordien & de Philippe. Ceux qui savent un peu l'histoire, seront sans doute encore moins disposez à recevoir] 'la nouvelle pensée du Pere Pagi, que Gordien & Philippe regnant ensemble sans s'accorder, faisoient chacun des loix de leur costé, sans y mettre le nom de leur collegue.

Pagi, p.230. — an.244. § 2.

[Les anciens ne determinent rien sur cela: car ils disent seulement que Gordien regna six ans:] 'Et quoiqu'Eusebe dise six ans entiers, ἔτεσιν ὅλοις ἕξ, [cela n'oblige point du tout à dire] 'que la 6e année ait esté achevé, [comme il seroit aisé de le montrer par beaucoup d'exemples.] 'On cite d'Orose qu'il a regné sept ans. 'On ne lit que six ans dans la bibliotheque des Peres de Paris. [Mais quand Orose luy en donneroit sept, il seroit aisé de juger qu'il a conté par les sept années & les sept Consulats durant lesquels il a regné depuis 238 jusqu'en 244, comme cela est assez ordinaire.

Eus.l.6.c.34. p.232.b. — Pagi, 244. § 2. — § 2. — Oros.l.7.c. 19.p.214.2.b.

Que s'il est vray, comme il est au moins tres probable, que Philippe ait esté mis en penitence à Pasque par S. Babylas d'Antioche, à cause de la mort de Gordien, on ne sauroit douter qu'il n'ait fait tuer Gordien avant le mois d'avril, puisqu'il seroit bien difficile de remettre sa penitence à l'an 245.]

NOTE II.

Pour la Page 259 § 6.

Sur la colonie mise à Viminac.

'On trouve des medailles qui portent

Bir..p.342.

d'un costé le nom & la teste de Gordien, & de l'autre la premiere & jusques à la cinquieme année de la colonie de Viminac. [Ainsi c'est avec quelque raison] 'que Spanheim soutient que c'est Gordien qui a mis cette colonie. [Il faut qu'il l'ait fait au plustard en 240, avant le mois de mars, puisque sans cela on ne trouveroit pas la cinquieme année de cette colonie sur ses medailles, supposé qu'il soit mort avant le 14 de mars 244. Ce n'a pas pu estre aussi beaucoup plustost,] 'puisqu'on trouve la douzieme année de Viminac dans les medailles de Dece [mort en novembre ou decembre 251,] & dans celles de Gallus son successeur.

Spanh. l. 5. p. 777. 876.

Bir. p. 357. 361.

[Il y a cependant en cela un assez grand embaras,] 'parceque Goltzius marque une premiere année de la colonie de Viminac sous Mæsa ayeule d'Alexandre, une de la seconde sous Alexandre mesme, une de la sixieme sous Tranquilline [femme de Gordien,] une de la settieme sous Gordien. [Birague n'a point mis toutes ces medailles, soit qu'il les ait cru fausses, soit qu'il n'ait pas voulu s'engager à les expliquer.] 'Mais il en met de Philippe avec la 3e & la 4e année de Viminac; [ce qui ne nous est pas moins incomprehensible que les autres.] 'Le Cardinal Noris n'a point vu de jour pour se tirer de toutes ces difficultez: & il a mieux aimé ne point juger de la pensée de Spanheim, que d'avancer quelque chose temerairement.

Gol. t. p. 241. 2. b.

Bir. p. 347.

Nor. de Lie c. 6. p. 66. 67.

NOTES SUR L'EMPEREUR PHILIPPE.

Pour la page 262. § 1.

NOTE I.

Si ce Prince a esté Chrétien.

[C'Est une question celebre de sçavoir si l'Empereur Philippe a esté Chrétien; & il n'est pas aisé de la decider, à cause des raisons considerables qui se rencontrent de part & d'autre. La maniere dont les historiens raportent qu'il s'eleva à l'Empire, fait d'abord horreur. Mais il y a toujours eu de méchans Chrétiens; & on pretend qu'il expia ce crime par la penitence publique.

Il est difficile de croire qu'il n'ait pas demandé l'apotheose de Gordien: car c'estoit la coutume. L'histoire ne le marque pas neanmoins,] '& elle attribue plutost cette apotheose au Senat & aux soldats. [Philippe qui peut avoir esté Chrétien sans oser entreprendre de combatre le paganisme, a pu demander en general qu'on rendist à Gordien tous les honneurs dûs à la memoire d'un Empereur.] 'Mais Capitolin dit nettement qu'il le traitoit toujours de dieu; *divum semper appellans.* [Je ne voy pas comment cela se peut excuser: & neanmoins je pense qu'on voit dans les rescrits de Constantin & de ses successeurs, qu'ils en usoient de la mesme maniere; ce que l'Eglise toleroit, avec bien d'autres choses qu'elle ne pouvoit pas approuver, comme le titre de grands pontifes,] 'qu'ils prenoient aussibien que Philippe, mesme aprés avoir esté batizez.

Gord. v. p. 264. b | Eutr.

Gord. v. p. 264. c.

Goltz p. 107. a | 32. c. e.

'Les jeux celebres que Philippe fit faire à Rome pour la solennité de l'an millieme de la ville, 'où il assistoit avec son fils, [& qu'il regardoit ce semble avec plaisir,] puisqu'on marque qu'on l'y vit mesme rire avec excés, '& les hosties qui y furent immolées par l'ordonnance des pontifes, comme on le voit encore par les medailles qui nous en restent, sont des marques d'un Christianisme ou faux [ou bien imparfait.] 'Blondel croit mesme qu'on peut tirer de la chronique de Saint Jerome, qu'on celebra cette millieme année 'avec les ceremonies sacrileges des jeux Seculiers

Eutr.

Vict. epi.

Aur. Vict | Spanh. l. 9 p. 852. 853.

Blond prim. p. 1129.

Zos l. 2 p. 669. 670.

Bar.246. § 2-4. décrites par Zosime. 'Aussi Baronius ne veut pas que Philippe ait esté Chrétien, avant ce temps là, § 5|249. § 2. 'mais pretend qu'il a esté converti durant cette solennité mesme, [quoique la maniere dont il raporte cette conversion fondée sur les actes insoutenables de S. Ponce, n'ait ni autorité ni apparence. Ainsi il vaut mieux se contenter de répondre qu'on n'a point de preuve que Philippe ait assisté aux sacrifices & aux autres ceremonies qu'on put faire alors. On sçait bien que la religion Chrétienne défendoit mesme d'assister aux jeux : mais on voit par les plaintes de tous les Peres, que beaucoup de mauvais Chrétiens, violoient cette défense, & dans le temps du paganisme,& depuis qu'il fut aboli.]

246. § 3| Ori in Cels. 8. p. 425. 'Baronius pretend prouver encore que Philippe n'estoit pas Chrétien dans le commencement de son empire, par un passage d'Origene contre Celse. [Mais il prend mal le sens de ce Pere, qui n'examine pas ce qui arriveroit si les Princes devenoient Chrétiens, mais s'ils le devenoient avec tout l'Empire, parceque supposant que les Chrétiens ne vouloient point porter les armes, l'Empire en ce cas demeuroit exposé à ses ennemis, & les Empereurs à estre pris par les barbares.] § 4. 'Pour ce qui est des autres passages d'Origene qu'il allegue encore, [s'ils prouvent à l'egard de Philippe, ils prouvent qu'il n'y avoit aucun autre méchant Chrétien, ni aucun Fidele dans les emplois militaires ou civils : ce qui ne seroit pas soutenable.

Ce que dit Eutrope, que les Philippes pere & fils furent mis au nombre des dieux, paroist difficile à croire, s'il est vray qu'ils fussent Chrétiens : & neanmoins nous n'avons point cru qu'une pareille raison nous dust obliger de croire que Mamée ne fust pas Chrétienne.] 253. § 3. 'Cela peut seulement marquer que Philippe ne se declaroit pas publiquement pour Chrétien, & que s'il s'abstenoit du culte des idoles, il n'employoit pas son autorité pour le détruire. [Au moins il est certain qu'il n'abatit point le Capitole, quoy qu'en disent les actes de saint Ponce. Si l'apotheose des Philippes n'estoit fondée que sur le passage d'Eutrope, on pourroit raisonnablement en douter, puisque Dece qui leur succeda, estoit leur ennemi declaré :] '& mesme Eusebe assure qu'il ne persecuta l'Eglise qu'en haine de Philippe. Eus.l. 6. c.39. p.234.b. 'Mais Goltzius raporte deux medailles qui autorisent Eutrope, l'une pour le pere, l'autre pour le fils. Goltz p.107. b|108.a.

'Blondel fait une enumeration de beaucoup d'auteurs qui ont dit que Constantin avoit esté le premier Empereur Chrétien : Blond.prim. p. 118. [ce qui prouve peu, puisqu'on peut répondre que la conversion de Constantin fut si illustre & en elle mesme, & par la gloire de ce prince, & par les suites qu'elle eut, & celle de Philippe si obscure & si imparfaite, qu'il ne faut pas s'étonner que beaucoup de personnes aient ignoré ou negligé celle-ci. Et peut estre que plusieurs estoient bien aises de flater sur cela Constantin ou ses enfans. Il est certain qu'Eusebe l'un des premiers dans le catalogue de Blondel, a regardé au moins comme une chose probable que Philippe ait esté Chrétien.] Blondel met Nicephore entre ceux qui ont cru qu'il l'a esté, & le met encore au nombre de ceux qui donnent à Constantin l'honneur de l'avoir esté le premier, [parcequ'en effet ces deux choses ne sont pas contraires.

Voilà ce me semble tout ce qu'on peut alleguer contre l'opinion de ceux qui ont cru que Philippe avoit esté Chrétien. Ce qu'on allegue pour la soutenir, c'est premierement] 'que saint Denys d'Alexandrie voulant exprimer combien Valerien avoit esté favorable aux Chrétiens dans les premieres années de son regne, dit qu'il avoit surpassé en cela ceux mesmes d'entre ses predecesseurs que l'on avoit dit estre Eus.l 7. c.10. p.256.a.

n.p.145.2.a. ouvertement Chrétiens. 'Il marque visiblement Philippe, [sous lequel il avoit esté fait Evesque,] '& dont il dit en un autre endroit, que le regne avoit esté favorable & doux à l'Eglise. [Mais en mesme temps qu'il nous apprend que Philippe avoit passé pour Chrétien, il semble ne vouloit pas assurer qu'il l'ait esté effectivement.]

l. 6. c. 41. p. 238.a.

c.34.p. 231.b. 'Eusebe dit qu'on tenoit que Philippe estant Chrétien, s'estoit soumis à la penitence publique. [Cela ne dit encore rien de positif: car on ne voit pas bien s'il doute que Philippe ait esté Chrétien, ou seulement qu'il se soit soumis à la penitence, en supposant pour constant qu'il estoit Chrétien.

Neanmoins il semble que quand mesme la penitence de Philippe seroit fausse, le bruit qui en couroit est une grande preuve qu'il estoit Chrétien, puisque sans cela on ne luy auroit point attribué de penitence. Ce que nous verrons que S. Chrysostome & la chronique d'Alexandrie, *p. 630*, disent de S. Babylas, montre assez que ce bruit de la penitence de Philippe estoit repandu dans l'Eglise. On peut ajouter qu'Eusebe disant peu aprés,] 'que Dece persecuta les Chrétiens en haine de Philippe, [suppose avoir dit qu'il estoit Chrétien, ou qu'il aimoit les Chrétiens: & il n'avoit dit nulle part le dernier.

c.39.p. 234.b.

Ceux qui ont suivi Eusebe, ou l'ont entendu en ce sens, ou ont encore eu d'autres preuves de la conversion de Philippe.] 'Car S. Jerome dit positivement en divers endroits que Philippe estoit Chrétien. 'Vincent de Lerins le dit de la mesme maniere, 'aussibien que Orose, qui suppose qu'il l'estoit dés devant la solennité de l'an millieme de Rome; 'que Jornande, que l'Anonyme donné par Mr Valois, avec Ammien *p. 476. b*, qui copie ce qu'en dit Orose, '& que plusieurs autres ensuite qui ont suivi ces premiers. Entre les Grecs, George le Syncelle *p. 362. b. c*, Cedrene, Zonare, & Nicephore, l'ont dit aussi, [croyant sans doute suivre Eusebe.]

Hier. v. ill. c. 54. p. 285. b| chr. Vinc. L. l. 1. c. 23 p 352. a. a Oros. l. 7. c. 20. 28. p. 114. 1. c|217. 1. c. Jorn. r. Got. c. 16. p. 533. Blond. prim. p. 1128.

'Les lettres qu Origene écrivit tant à Philippe qu'à Severe sa femme, 'a& où Vincent de Lerins, qui suppose avoir vu la premiere, dit qu'il parloit avec l'autorité d'un maistre & d'un docteur des Chrétiens, [sont une preuve, ou au moins une marque bien forte que ce prince respectoit en luy le sacerdoce & la doctrine de J. C.] 'Car pour ce que Blondel remarque, qu'Eusebe ne dit point qu'il eust vu ces lettres, ni qu'il les crust veritables, mais qu'il dit seulement qu'on les montroit, φέρεται, [il est visible ce me semble qu'Eusebe n'a point pretendu par ce terme douter de la verité de ces lettres,] 'puisqu'il parle de mesme de plus de cent autres lettres, qu'il avoit eu soin de ramasser pour en faire un corps. [Il est visible que] 'ce φέρεται a esté pris pour une pure affirmation par Mr Valois qui l'a traduit par *extat*, aussibien que par Rufin, qui a mis *sunt*, '& par S. Jerome, qui dit que ces lettres se voyoient encore alors, & que personne n'ignoroit ce fait.

Euf. l. 6. c 36. p. 233. a. a Vinc. L. l. 1. c. 23. p. 352. a. Blond. prim. p 1131. Euf. l. 6. c 36. p. 233. a. b. a|Ruf. l. 6. c. 27. p. 110. 1. Hier. v ill. c. 54. p. 285. b.

'Scaliger paroist reconnoistre qu'Eusebe a cru Philippe Chretien, & les lettres d'Origene à luy & à Severe veritables. Mais de son autorité opposée à celle d'Eusebe & de tous ceux qui l'avoient dit avant luy, il declare au bout de 1300 ans que tout cela est faux, sans autre raison, sinon qu'un Chrétien n'a point dû tuer Gordien; 'comme si les Chrétiens ne faisoient jamais rien de ce que la religion leur défend.

Euf. chr. n. p. 234. 1. Huet. v. Ori. l. 1. c. 3 § 1. 2. p. 20. 2.

'L'ordonnance par laquelle Philippe purgea Rome autant qu'il luy fut possible, de la plus grande de ses abominations, ce qu'Alexandre n'avoit osé faire, [est digne au moins d'un Prince Chrétien, si elle ne prouve pas que Philippe le fust.

Alex. v. p 121. e|Aur. Vict.

Outre toutes ces autoritez qui donnent lieu de croire que Philippe a fait profession du Christianisme, il semble qu'on

qu'on en trouve encore une preuve bien forte dans l'oraison de S. Chrysostome, où il releve beaucoup la generosité de Saint Babylas Evesque d'Antioche, qui repoussa & empescha d'entrer dans l'eglise l'Empereur qui regnoit alors,] 'il luy prononça, dit-il, son arrest; & comme s'il eust entendu le Juge eternel ordonner qu'il seroit chassé du troupeau sacré des Fideles, 'il le chassa de l'eglise, '& le separa des autres brebis, [a]témoignant en cette occasion aussi peu de trouble & de crainte, qu'en a un pasteur qui oste une brebi malade de la bergerie, depeur qu'elle ne gaste celles qui sont saines. 'Il le punit, ajoute ce Saint, de la peine qui luy estoit la plus sensible, s'il estoit encore capable de la sentir.

Chry. in gent. t. 1. p. 658. b| 659. c. d.
p. 658. a.
p. 659. d.
a p. 658. a.
p. 664. b. c.

[Il est impossible de douter que ce prince ne fust un Chrétien : tous les termes de S. Chrysostome le marquent. Et il n'eust pas mesme esté dans l'ordre de la conduite de l'Eglise, que S. Babylas eust empesché d'entrer un Prince payen qui fust venu dans l'assemblée des Fideles pour y commettre quelque violence. L'Eglise dans ces occasions ne se défendoit que par ses prieres, & par la patience humble & paisible avec laquelle elle souffroit les insultes des persecuteurs.] 'Que si l'on trouve dans une oraison attribuée à S. Chrysostome, que S. Romain d'Antioche a empesché un Gouverneur payen d'entrer dans l'Eglise, [c'est une conduite fort extraordinaire; & ce fait n'est nullement assuré *V. S. Romain*. Il paroist donc constant que S. Chrysostome a voulu parler d'un Prince Chrétien : & il n'y en a aucun du temps de S. Babylas, ni avant Constantin, qu'on dise l'avoir esté, hors Philippe.]

t. 1. or. 48. p. 547. a| 549. c| 550. c.

'S. Chrysostome dit que le crime pour lequel S. Babylas empescha ce prince d'entrer dans l'Eglise, fut qu'ayant receu pour ostage de la paix qu'il avoit faite avec une nation étrangere, le fils du Roy de cette nation, il le tua par un crime plus noir que le parricide, & le tua de sa propre main. [On ne dit cela ni de Philippe, ni d'aucun autre Empereur : mais on ne laisse pas de voir dans cette obscurité quelques marques du veritable crime de Philippe, qui avoit tué Gordien dont il estoit comme le tuteur, & qui n'estoit encore agé que de 19 ou 20 ans. Cet endroit est fort bien traité dans l'histoire de Tertullien & d'Origene *c. 15. p. 634. 635*, & ce qui autorise cette conjoncture,] 'c'est que la chronique d'Alexandrie cite de Leonce qui fut fait Evesque d'Antioche [en l'an 348,] que S. Babylas avoit empesché Philippe qui estoit Chrétien d'entrer dans l'eglise, parceque l'Empereur Gordien sous qui il estoit Prefet, luy ayant confié son fils, il avoit tué ce jeune prince aprés la mort de son pere, afin de regner en sa place. [On voit par cette narration qui tient le milieu entre la veritable & celle de S. Chrysostome, par quels degrez les choses s'alterent peu à peu, & deviennent enfin toutes differentes sans cesser d'estre les mesmes.] On peut voir encore d'autres alterations de la mesme histoire dans Abulfaraje, *p. 80.*

In gent. p. 655. 656.
Chr. Al. p. 630

'Leonce ajoutoit que Dece avoit fait mourir S. Babylas non comme Chrétien, mais pour avoir eu l'insolence de faire cette injure à Philippe. [D'autres qui ont sceu que Dece avoit esté ennemi de Philippe, voyant combien cela estoit absurde, ont corrigé cette faute par une autre, en disant que c'estoit Philippe qui avoit fait mourir S. Babylas.] 'Et c'est ce qui a fait dire à S. Chrysostome & à Philostorge, qu'il avoit esté martyrizé par le Prince qu'il avoit chassé de l'Eglise, [quoique nous apprenions de Eusebe que Philippe se soumit à la penitence, & que S. Babylas ne fut martyrizé que sous Dece.

p. 630.
Chry. in gent. p. 656. &c| Philg. l. 7. c. 8| Suid. p. 524. 525.

Nous souhaiterions que S. Chrysostome eust eu de meilleurs memoires,

quoiqu'il ne soit point extraordinaire ni aux grands Saints, ni aux grands orateurs, ni souvent mesme aux personnes les plus habiles dans l'histoire, de se tromper dans les circonstances des faits. Mais si nous n'avouons que Philippe a esté Chrétien, il faut abandonner presque tout ce que S. Chrysostome dit à la louange de S. Babylas, & pretendre que tant d'eloges qu'il luy donne, sont sans aucun fondement. C'est une fascheuse extremité.] 'Dans un autre endroit il loue encore S. Babylas en un mot d'avoir resisté à l'Empereur. 'Le Cardinal Bona ne trouve point de difficulté à croire que Philippe estoit Chrétien, qu'il a fait penitence à Antioche, & que c'est de luy que parle S. Chrysostome.

Chry. t. 1. or. 59. p. 641. d.

Bona, lit. l. 1. c. 19. p. 155.

[Si cela est veritable, il ne faut pas dire] 'qu'il est devenu Chrétien dans la 4 année de son regne, comme veut Baronius, [mais qu'il l'estoit avant que de devenir Empereur. Aussi la maniere dont Baronius raporte qu'il fut converti, fondé sur les actes de S. Ponce, n'a pas, comme nous avons dit, plus de vraisemblance que d'autorité. Sa conversion auroit mesme dû faire un plus grand eclat dans l'Empire, s'il s'estoit converti depuis qu'il fut Empereur, au milieu de Rome, & à la vue de ce grand concours de peuples que la solennité de la millieme année y devoit avoir attirez.

Bar. 246. 249.

On peut demander s'il estoit battizé ou simple catecumene, comme Abulfaraje *p. 80*, paroist l'avoir cru; & je ne sçay si cela se peut decider absolument. Car les catecumenes se comprenoient sous le nom de Chrétiens, comme on le voit par S. Augustin & d'autres anciens auteurs: & on trouve dans les Canons qu'on les soumettoit quelquefois à la penitence.] 'Rufin dans sa traduction d'Eusebe, dit que Philippe vint à l'eglise la nuit de Pasque pour communiquer aux mysteres; [ce qui ne se peut dire que d'un battizé.] 'Mais le grec de Eusebe porte seulement qu'il venoit pour participer avec le peuple aux prieres qui se font dans l'eglise: '& il assure formellement en un autre endroit, que hors Constantin, aucun Prince n'avoit participé à la regeneration & aux mysteres de J.C. [Cela semble devoir decider la question, si l'on ne veut dire que Eusebe a cru pouvoir parler de la sorte, dans l'incertitude où il estoit si Philippe avoit aussi esté battizé ou non. Car il est certain qu'il fait moins l'histoire de Constantin que son eloge.]

Ruf. l. 6. c. 25. p. 110. a.

Euf. l. 6. c. 34. p. 232. b.

v. Conf. l. 4. c. 62. p. 558. a.

'Mr Huet croit que l'autorité de ceux qui ont dit que Philippe estoit Chrétien, est trop forte pour la rejetter. Il croit qu'il demandoit à estre fait Chrétien lorsque S. Babylas le mit en penitence, (ce qui ne paroist pas aisé à soutenir,) & qu'il ne declara pas ouvertement sa religion, surtout à Rome. 'Entre les Protestans, Wetstein Alleman, qui nous a donné quelques ouvrages d'Origene, soutient que Philippe estoit Chrétien. On a imprimé à Utrect en 1692, une longue dissertation d'un ministre Protestant, faite expres pour prouver que Philippe a esté Chrétien. Mais il y mesle bien des choses qui sont non seulement hors de sa matiere, de quoy il fait profession, mais encore contre la verité de l'histoire, contre les regles de la vraie eloquence, du raisonnement, & du bon sens, & mesme contre la vraie foy, & contre les bonnes mœurs.

Huet. v. Ori. l. 1. c. 3. § 12. p. 19. 20.

Ori. mar. pr. p. 8. 12.

[Nous ne mettons point entre les preuves du Christianisme de Philippe,] 'quelques medailles de son temps, qui semblent representer le deluge de Noé. Ces medailles sont fort obscures, & on en trouve de semblables qui portent le nom de l'Empereur Severe. Il est seulement remarquable que le mot de *Noé* ne se trouve point dans celles de Severe: ce qui peut donner quelque lieu de croire que ceux d'Apamée qui avoient accoutumé de representer dans leurs medailles le deluge ou de Deucalion,

Pale. p. 165.

ou de Noé, ou plutost l'un & l'autre confondus ensemble,[le voulurent faire sous un Prince Chrétien d'une maniere qui approchast davantage de la doctrine des Chrétiens. Quoy qu'il en soit,ce n'est pas sur cela que nous nous fondons.

Mais nous n'avons pas cru non plus nous devoir faire une objection]'de l'edit contre les Chrétiens qu'on lit sous le nom de Gordien & de Philippe dans les actes de sainte Heliconide, & qu'on pretend avoir causé une persecution generale. 'L'auteur de ces actes les a voulu faire passer pour une piece originale. 'Mais il est indubitable que cela est faux, comme Bollandus l'a fait voir par plusieurs raisons : [& il seroit aisé d'y en joindre encore d'autres, tirées de cet edit mesme. Ainsi tout ce qu'on peut dire de sainte Heliconide,]'c'est que les Grecs, les Maronites, & les Latins depuis le martyrologe de Baronius, l'honorent le 28 de may, comme une Sainte martyrizée à Corinthe.

Boll. 28. may, p. 738. e. f.

d.

p. 737. a.

p. 736.

'La chronique d'Alexandrie dit que [Marcia Oracilia Severa] femme de Philippe, estoit aussi Chrétienne ;' & Eusebe,comme nous avons dit, parle d'une lettre qu'Origene luy avoit écrite.'Cependant on trouve à Rome une inscription qui porte *Matri Deúm Martia Otacilla Aug. D.* [Seroit-ce quelque fille de Philippe demeurée payenne ? ou faut il dire que l'inscription est fausse, aussibien que]'la medaille où l'on dit qu'elle est representée debout devant un autel, avec cette inscription *pietas Augusta?* Wetstein croit que les payens ont pu faire la premiere de ces inscriptions à l'insceu de l'Imperatrice, & peutestre sans savoir eux mesmes qu'elle fust Chrétienne. [On assure qu'il y en a de Constantin aussi payennes que celle là : & on y répond de la mesme maniere.]

Chr. Al. p. 630

Eus. l. 6. c. 36. p. 233. a.

Grut. p. 29. a.

Spanh. l. 8. p. 721. a.

Ori. mar. pr. p. 12.

NOTE II.

Pour la page 264. § 2.

De Marcius & Severe Hostilien nommez Augustes dans les medailles.

'Zonare dit que la nouvelle de la mort violente de Gordien estant arrivée à Rome, le Senat choisit pour Empereur un nommé Marc grand philosophe,qui mourut subitement dans le palais avant que d'avoir pu affermir son autorité: que Severe Hostilien luy succeda, & avoit à peine été revêtu de la pourpre, 'lorsqu'une maladie l'ayant obligé de se faire saigner,il mourut aussitôt aprés ;'sa veine s'étant ouverte durant qu'il dormoit,dit Cedrene,qui parle aussi de ces deux princes : [de sorte que]'Philippe estant revenu d'Orient,se fit aisément reconnoistre pour Empereur. [L'autorité de ces deux auteurs n'est pas fort capable de persuader ces faits, dont nous ne trouvons rien dans les anciens auteurs.

Zon. p. 229. a.

b.

Cedr. p. 257. b. c.

Zon. p. 229. b.

Mais ce qui doit faire un peu plus considerer leur témoignage,]'c'est qu'il se trouve des medailles qui donnent le titre d'Auguste, la puissance du Tribunas, & le souverain pontificat à un M. Marcius & à un L. Aurelius Severus Hostilianus. C'est pourquoy Onuphre, Goltzius, Occo, Calvisius, Casaubon, le P. Labbe, Spanheim *l. 5, p. 591*, & d'autres, ont suivi Zonare en cela,'mais non pas Cedrene, qui veut que Marc ait regné trois ans, & Hostilien deux.

Goltz. p. 105. el Bir. p. 342.

Gord. n. 6. p. 201. 2 ¶ Cedr. p. 257. b.

[Cependant c'est une étrange chose que d'admettre deux nouveaux Empereurs inconnus à toute l'antiquité : & ces deux morts si promtes tiennent plus de la fiction que d'une veritable histoire. Nous ne voyons pas mesme que cela se puisse accorder avec ce que dit Capitolin,]'que le Senat declara Philippe Auguste sur la lettre par laquelle il mandoit la mort de Gordien, dont, selon ce que dit cet auteur, on n'avoit point encore appris la nouvelle. [On peut aussi juger]'par quelques inscriptions

Gord. v. p. 164. b.

Grut p. 273. 5 | Spon, p. 273.

faites en l'honneur de Philippe à Florence & à Pesaro, lorsqu'il n'estoit que designé Consul, c'est à dire en l'an 244, que son autorité fut bientost reconnue par l'Italie. Sans cela mesme il semble tres peu probable que le Senat ait entrepris de faire un Empereur, ne pouvant pas douter que les soldats ne l'eussent prevenu. C'estoit former une guerre civile, ou plutost s'exposer sans raison à la vengeance de Philippe, qui estant appuyé d'une armée tres puissante & victorieuse, devoit, selon toutes les apparences, demeurer le maistre.

Il n'est pas neanmoins necessaire de contester la verité des medailles que l'on allegue. Car il faut remarquer que divers rebelles ont pris le titre d'Augustes, & ont aussitost esté punis.] 'Dion en marque plusieurs sous Heliogabale, qu'il ne nomme point; [& M. Marcius peut avoir esté de ce nombre:] mais il nomme expressement un Severe, [qui pouvoit bien s'appeller L. Aurelius Severus Hostilianus. Il est aisé qu'il y ait eu de mesme divers tyrans sous Gordien ou sous Philippe, dont la connoissance soit perdue, & que cela ait donné sujet à Zonare de les placer entre l'un & l'autre, & d'ajuster le reste de leur histoire comme il luy a plu. On verra dans la suite qu'il y a eu des fils ou des gendres des Empereurs declarez Augustes, qui sont neanmoins demeurez presque inconnus: & cela pourroit satisfaire] 'à ce qu'on trouve sur une medaille de cet Hostilien, *Fides Senatus*, [quoiqu'il soit aisé de dire que les usurpateurs donnoient le nom de Senat à quelques Senateurs qui se rencontroient dans les pays dont ils estoient maistres, & qu'ils obligeoient de se trouver auprés d'eux. Baronius & le P. Petau ne parlent point de M. Marcius, ni de L. Hostilianus. Ce qui nous paroist certain, c'est que Philippe a esté reconnu à Rome dés l'an 244, puisque son nom se trouve l'année suivante dans tous les fastes.]

Dion l. 79. p. 909. b. c.

Bir. p. 341.

NOTE III.

Pour la page 265. § 2.

Que Philippe a fait penitence à Antioche.

'Baronius met la penitence de Philippe à Rome. [C'est une suite de ce qu'il pretend que ce prince ne se fit Chrétien qu'estant Empereur.] 'Mais Leonce de Antioche, S. Chrysostome, & la chronique d'Alexandrie, nous obligeant de dire que ce fut S. Babylas d'Antioche qui le mit en penitence, nous ne voyons pas qu'on peut répondre à ces trois autoritez.] 'Baronius dit que son sentiment est celui de presque tout le monde. [Nous nous contenterions que ce fust celui des deux auteurs aussi anciens que S. Chysostome. Mais il n'allegue personne ni en cet endroit, ni dans celui où il avoit promis d'en traiter encore. 'Bollandus suit le sentiment de Baronius; mais il ne le regarde que comme une bonne conjecture de ce Cardinal, & ne l'appuie d'aucune autorité. 'Blondel assure que Paul Diacre est le premier qui l'ait dit vers l'an 780.

Bar. 246. § 9.

Huet. v. Orig. l. 1. p. 20. b. c.

Bar. 246. § 9.

249. § 3.

Boll. 20. jan. p. 255. § 26.

Blond. prim. p. 1128. m.

NOTE IV.

Pour la page 260. § 3.

Que Philippople en Arabie est differente de Bostres.

'Zonare semble dire que Philippe fit la ville de Philippople au lieu où estoit celle de Bostres [celebre dans l'Ecriture sous le nom de Bosra.] 'Cependant on marque que c'est Severe qui a fait une ville de l'ancien chasteau de Bostres.'Il est certain d'ailleurs qu'elle conservoit encore son nom de Bostres dans le IV. siecle & depuis. [Mais ce qui est encore plus fort, c'est que] 'dans le Concile de Calcedoine on trouve Constantin Evesque de Bostres dans le rang des metropolitains, '& Hormisda de Philippople en Arabie entre les simples Evesques. 'Ainsi quand Zonare dit que Philippe estoit de Bostres, ὅπου Φιλιππόπολιν ἐπωνόμασε, [cet ὅπου ne marque pas précisé-

Zon. p. 229. a.

Phot. c. 242. p. 1060. f.

Eus. chr. n. p. 235. 1. 2.

Conc. t. 4. p. 80. d, 583. c. e.

p. 83. c.

Zon p. 229. a.

ment le lieu de Bostres, mais comprend aussi les environs, & marque seulement que Philippople étoit assez pres de Bostres.]

Aur. Vict. 'Au lieu qu'Aurele Victor met la fondation de Philippople avant que Philippe vinst à Rome [en 244,] la chronique d'Eusebe n'en parle que sur l'an 247.

Pour la page 265. § 4.

NOTE V.

En quel temps le jeune Philippe a eu la puissance du Tribunat.

Pagi, 244. § 3. 'Le Pere Pagi soutient que le jeune Philippe a eu la puissance du Tribunat dés l'an 244, aussibien que son pere; & il se fonde sur ce qu'Eusebe dit de luy dans sa chronique, *consors regni factus est &c.* [ce qui n'est rien dutout.] Mais il ajoute deux inscriptions, l'une qu'il promet de donner dans la suite; [& je ne sçay où c'est:] l'autre qui se trouve à Naple, Spon, p. 244. '& que Spon a copiée sur Bellorius, dans laquelle tous les deux Philippes content la quatrieme année de leur Tribunat en 247. Cela l'engage à accuser de faux quatre medailles produites par Goltzius, Goltz. p. 107. 108. '& mesme cinq, selon lesquelles Philippe le fils ne contoit que la seconde année de son Tribunat en 248, & la troisieme en 248 & 249, [ce qui obligeroit de n'en commencer la premiere qu'en 246 ou 247. Mais dans ce conflict d'inscriptions, est-il raisonnable d'en condamner cinq pour en soutenir une seule, qui a d'ailleurs ses difficultez;] Spon. p. 244. 'car elle fait le jeune Philippe grand Pontife aussibien que son pere, [ce qui, hors l'exemple extraordinaire de Maxime & Balbin qu'on vouloit egaler en tout, estoit contre l'usage que les Empereurs ont suivi jusqu'à Volusien: de sorte que les medailles du jeune Philippe raportées par Goltzius & rejettées par le P. Pagi, qui ne luy attribuent que le seul titre de pontife, paroissent en ce point preferables à l'inscription de Naple.

P. 3. 9. 351. 'Il est vray qu'on lit P. M. sur deux medailles que Birague raporte au jeune Philippe. Mais comme l'une luy attribue un troisieme Consulat qui est inconnu à l'histoire, Birague mesme croit qu'un des costez de cette medaille appartient à Philippe le pere: Pagi, 245. § 1. 'Et le Pere Pagi le suit en cela, assurant mesme que cette confusion des titres d'un Prince avec le nom & le visage d'un autre, n'est point rare dans les medailles.

[Ce qu'il dit de l'une de ces medailles, nous ne voyons rien qui nous empesche de le dire aussi de l'autre: & ainsi si c'est celle par laquelle il pretend montrer que le jeune Philippe a eu la puissance du Tribunat dés l'an 244, parcequ'on y lit *Tr. P. IIII*, on jugera aisément qu'on n'y peut faire aucun fond solide, outre que si ce prince a commencé son Tribunat au mois de juin 246, il en contoit la 4e année en juillet 249, auquel il pouvoit vivre encore. Le P. Pagi répondra peutestre que cette medaille doit estre du jeune Philippe & de l'an 247, puisqu'on y lit simplement *Cos.* au lieu que Philippe le pere estoit Consul pour la seconde ou pour la troisieme fois dans la 4e année de son Tribunat. Mais il sçait mieux que personne que ces nombres des Consulats & des années du Tribunat s'oublient ou s'omettent souvent dans les inscriptions, sans quoy il seroit encore obligé de rejetter plusieurs medailles du jeune Philippe dans Goltzius, qui joignent son Consulat en 247, avec *Trib. po.* sans aucun nombre.

Pour revenir à l'inscription de Naple,] Spon, p. 244. 'cette expression *Cos. III. designat.* qui est repetée quatre fois, [me paroist contre le style ordinaire des inscriptions. Il me semble qu'on auroit dû lire *Cos. II. design. III.* Car on marque encore plutost les dignitez que l'on a déja, que celles que l'on attend seulement. Luy & son fils estoient mesme alors actuellement Consuls. J'ay encore

quelque peine sur ce qu'on lit dans la date *Cos. II. des. Cos.* c'est à dire *Consule secundùm designato, Consulibus.* Suffitoit-il pas d'avoir daté par les deux Consulats designez, si on le vouloit ainsi, sans ajouter encore *Consulibus?* Ou s'il estoit necessaire de marquer les Consuls de l'année courante, il estoit plus naturel & plus ordinaire de mettre *Philippo .... Cos. II. des. III. & .. Philippo des. II.* Je ne sçay aussi pourquoi aprés une teste qui se raporte à plusieurs soldats, *quorum nomina subscripta sunt*, tout se reduit au seul Alexandre. Faudroit-il point encore *Marc. Flavio* au lieu de *Fl. Marco?* Qu'est-ce que *Sabino. Aurel. Fausta?* Il faut peutestre *Sabino & Aureliæ Faustæ.* Fal. r. c. 3. p. 70. 'Fabretti raporte la mesme inscription sans aucune difference que nous y ayons pu remarquer.

Spon. p. 279. 'Dans une autre qui est de l'an 244, la puissance du Tribunat n'est attribuée qu'à Philippe le pere, & le fils n'est qualifié que Cesar.

NOTE VI.

Pour la page 271. § 5.

Pourquoi on met en 248 la solennité de l'an mille de Rome.

Hier. chr. 'S. Jerome parle de la solennité de l'an mille de Rome en 245 & en 246, [quoique l'an mille n'ait esté commencé qu'au mois d'avril 247, & fini en 248.] Oros. l. 7. c. 20 p. 214. 1. c. 'Orose dit que Philippe fit cette solennité aprés la troisieme année de son regne [achevée au mois de mars 247. Cela convient avec ce que dit Zosime,] Zos. l. 2. p. 669. d. 'que les jeux Seculiers se faisoient durant l'été: a Bar. 248. § 4. Tac. an. 11. c. 11. p. 157. C'est pourquoy Baronius a cru que ceux-ci se firent en 247. 'On voit en effet que Claude fit les siens en l'an 47, durant le cours de l'an 800 de Rome. Pagi, p. 186. 'Cependant les plus habiles chronologistes croient que ceux de Philippe ne se firent qu'en l'an 248, à cause qu'ils sont marquez dans beaucoup de medailles de la mesme année, [& on n'en cite aucune de l'an 247 où ils le soient.] p. 186 Bar. 249. § 4. 'Baronius répond à cette raison d'une maniere qui paroist foible. [Aussi le P. Petau & les autres ne s'y arrestent pas. Pour ce que dit Zosime, qu'on celebroit les jeux Seculiers durant l'été, il paroist par ceux de Domitien que cela ne s'observoit pas toujours. Et pour l'exemple de Claude, on y peut répondre par un exemple contraire d'Aurele Victor,] Aur. Vict. in Philip. 'qui se plaint que l'an onzecents de Rome s'estoit passé sans solennité sous le Consulat de Philippe [qui tombe en l'an 348. Ainsi Victor supposoit que l'on avoit du solenniser l'an mille en 248.] Pagi, p. 187. 'Quelques uns alleguent l'exemple d'Antonin, Aur. Vict. qu'on trouve seulement avoir solennisé l'an 900 de Rome, [sans qu'on puisse determiner si ç'a esté en 147 ou en 148.]

Boll. 20. Jan. p. 255. § 23. 'Bollandus pretend que la solennité de l'an mille dura toute l'année, à commencer du 21 avril 247, jusqu'au mesme jour de l'année suivante; Pagi, p. 186. ' & le P. Pagi suit cela comme une chose tres certaine. [Cependant on n'en donne aucune preuve; & on n'apporte non plus aucun exemple d'une si longue solennité.]

NOTE VII.

Pour la page 275. § 7.

Sur le temps de la mort de Philippe.

Eus. l. 6. c. 39. p. 234. b | chr. 'Eusebe donne sept ans de regne à Philippe; en quoy il est suivi par Orose *p. 214.* Eutyque *c, p. 388*, Abulfaraje *p. 80*, George le Syncelle *p. 362. b. d*, Saint Epiphane, & la chronique de Nicephore. Celle d'Alexandrie n'en met que six. Les deux Victors & Eutrope ne disent que cinq. Zon. p. 229. b. 'Zonare dit que les uns luy donnoient cinq ans, & les autres six ans & demi. Goltz. p. 107. 2 | 108. 2 | Cyp. an. 249. § 6. p. 12. 'Il est certain par plusieurs medailles qu'il est entré dans la sixieme année de son regne commencée au mois de mars 249, & son fils dans la troisieme de son Tribunat, qui ne peut guere avoir commencé non plus qu'en l'an 249. Pet. doc. t. t. 11. c. 26. p. 339. a. b. 'On peut assurer encore,

comme remarque le Pere Petau, qu'ils sont morts avant la fin de la mesme année, puisque Dece fut Consul pour la seconde fois en la suivante, '& que saint Fabien fut martyrizé le 20 janvier 250. [Car il est certain que ce fut sous Dece. Cela s'accorde fort bien avec le Code,] 'où l'on trouve des loix de Philippe du 20 fevrier & du 17 juin 249,[a] & une de Dece du 19 octobre.[b] Le P. Pagi croit que les 30 mois que le jeune Victor donne au regne de Dece, nous obligent de le faire commencer au mois de juillet 249, au plutard. [Si cela est, il y a faute] 'dans la loy affichée le 15 octobre 249, qui porte encore le nom de Philippe. [Car selon cette loy il faut dire au moins qu'il y avoit encore des provinces où l'on ignoroit sa mort de Philippe à la mi-octobre, & qu'ainsi il la faut mettre au plûtost sur la fin d'aoust. Mais je ne sçay si l'autorité du jeune Victor doit passer pour une preuve bien considerable. Les autres se contentent de donner deux ans au regne de Dece.] 'Il paroist par Saint Denys d'Alexandrie qu'on sceut en mesme temps qu'il regnoit, & qu'il se declaroit ennemi des Chrétiens. 'Lactance & Orose disent que des qu'il se vit Empereur, il publia à l'instant des edits contre eux.[c] Cependant nous ne voyons aucun effet de la persecution jusqu'à la mort de Saint Fabien, & on verra en effet sur l'histoire de cette persecution, qu'elle n'a commencé que dans l'hiver. 'Pearson sur l'an 249 croit que Philippe fut tué au mois d'aoust, sans en alleguer d'autre preuve que la loy du 19 octobre. [Il ne parle ni de celle du 15, ni des 30 mois que le jeune Victor donne à Dece] 'Mais sur l'an 251, il met sur cela que Dece prit la pourpre au mois de juin. Quoy qu'il en soit, on peut dire qu'il est certain que] 'Philippe a regné cinq ans & quelques mois, & qu'Eusebe s'est trompé de luy en donner sept, avec tous ceux qui l'ont suivi.

Buch. p. 271. | Cod. J. 9. t. 31. l. 6. p. 649 | 8. t. 56. l. 1. p. 824. | a 4. t. 16. l. 2. p. 316. | b Pagi, pr. p. 7 | an. 251. § 29. | Cod. J. 6. t. 56. l. 2. p. 584. | Eus. l. 6. c. 41. p. 238. a. | Lact. pers. c. 4. p. 4 | Oros. l. 7. c. 21. p. 214. c. d. | c Cyp. dis. ap. § 52. p. 71. | Cyp. an. 249. § 6. p. 13. | 251. § 15. | Pet. doc. t. 1. l. 11. c. 16. p. 338. d.

'Baronius cite une inscription trouvée à Verone, qui porte que les deux Philippes furent tuez l'an de J. C. 253. Mais on sçait que l'on n'a commencé à conter par les années de J. C. que longtemps aprés ceci. Aussi Onuphre qui estoit de Verone mesme, n'a pas seulement daigné parler de cette inscription.

P. 539. | Bar. 253. § 2.

NOTE VIII.

Pour la page 275. § 7.

Sur un passage de Calphurnius.

'Le poete Calphurnius, qu'on croit avoir écrit vers l'an 284, voulant décrire le bonheur dont il pretend que l'on jouiroit bientost, dit entre autres choses, *Nullos jam Roma Philippos Deflebit.* [Rien n'est plus glorieux à l'Empereur Philippe, si cela s'entend de luy, puisque cela marque que sa mort fut extremement regretée. Mais je pense que le vray sens est qu'on ne verra plus de batailles aussi malheureuses que celle où Auguste & Antoine vainquirent Brutus & Cassius auprés de la ville de Philippe en Macedoine.]

Calp. ecl. 1. v. 50. p. 501.

NOTE IX.

Pour la page 276. § 8.

Sur un festin que Longin fit à Nicagore & à Porphyre.

'Porphyre dans un passage cité par Eusebe, dit que Longin le traita à Athenes avec Nicagore, Major &c. à la feste de Plotin, ἑστιῶν τὰ πλωτίνεια. 'Plotin n'a jamais dit le jour de sa naissance, ne voulant point que ses disciples en fissent aucune feste. [Ainsi ce festin de Longin semble se devoir raporter au jour de sa mort.] 'Cependant il n'est mort qu'en 270, [& il paroist que des devant l'an 270, Longin étoit en Orient auprés de Zenobie, & bien loin d'Athenes. C'étoit encore bien longtemps aprés le regne de Philippe,] 'qu'on marque comme la derniere epoque de Nicagore & de Major. [Est-ce que malgré Plotin ses disciples avoient pris un jour pour celebrer sa naissance? Mais quand quelques

Eus. præp. l. 10. c. 3. p. 464. a. | Plot. v. p. 2. c. d. | b. | Suid. p. 80. d.

uns l'auroient fait, on ne peut pas le presumer de Longin, qui n'estoit point son disciple,] 'Plot. v. p. 12. e 1. & qui mesme rejettoit presque toutes ses opinions. [Il n'y a donc aucune apparence qu'il en ait jamais celebré la feste : & la meilleure explication qu'on puisse donner à cet endroit, est sans doute] 'Eus. præp. n. p. 451. de dire qu'au lieu de τὰ πλωτίνεια, il faut lire τὰ πλατώνεια, comme porte un manuscrit. C'est le sentiment du P. Viger dans ses notes sur cet endroit; 'Eus. n. p. 121. 1. d. & Mr Valois le suppose comme constant. 'a Plot. v. p. 2. d. Il est certain en effet que les philosophes de ce temps là celebroient une feste de Platon & de Socrate, apparemment pour le jour de leur naissance. [Cela n'empesche pas qu'il ne faille étendre la vie de Nicagore & de Major audelà de celle de Philippe.] 'p. 6. e. Car Porphyre qui n'estoit né qu'en 233, [n'estoit pas en age en 249 de se mesler avec tant de philosophes.]



NOTES SUR L'EMPEREUR DECE.

Pour la page 178.

NOTE I.

Sur sa femme.

[NOUS trouvons bien de la difficulté à demesler ce qui regarde la femme & les enfans de Dece. Les historiens en parlent peu, & ce ne sont pas mesme des auteurs à qui on puisse ajouter une entiere foy. On produit des inscriptions qui paroissent se contredire; & les plus habiles de ces derniers temps qui en ont traité, ne conviennent pas entre eux.]

'Onuv. in fast. p. 261. d | Goltz p. 108. f | Grut. p. 274. 1. Onuphre & Goltzius s'accordent à luy donner pour femme Herennia Sallustia Barbia Orbiana, qualifiée Auguste dans plusieurs medailles; & une inscription qu'on voit à Valens en Espagne, dit positivement qu'elle estoit femme d'un Auguste, *Conjugi domini nostri Augusti*. Cette inscription ajoute encore aux quatre autres noms ceux de Cnæa Seia: [& je ne sçai pourquoi Onuphre les a omis.] 'Goltz. p. 110. 2. Goltzius les raporte à une seconde Orbiane, qu'il fait fille de Dece, & qui pouvoit estre sa bellefille,] 'Dece p. 454. puisqu'on la trouve sur le revers d'une medaille d'Hostilien Auguste, [que nous croyons avoir esté fils de Dece.

On ne peut donc douter qu'il n'y ait eu au moins une Orbiane Imperatrice. Mais je ne voy point qu'on donne de preuve qu'elle ait esté femme de Dece plutost que de quelque autre Auguste, si l'on ne veut prendre pour une preuve,] 'Onu. p. 261. d. que *Valentini veterani & veteres*, sont marquez à la fin de son inscription, de mesme que dans deux autres, qu'on ne peut douter estre des enfans de Dece. [Neanmoins cela paroist assez foible, surtout si l'on raporte cette inscription à une fille ou belle-fille de Dece. On se peut encore moins fonder sur le *conjux domini nostri*,] 'Spanh. l. 7. p. 632. ce qu'on croit convenir à Dece, [& qui ne conviendroit pas moins à beaucoup d'autres devant & aprés.]

'p. 631 | Bir. p. 327. Aussi plusieurs croient aujourd'hui qu'Orbiane estoit femme d'Alexandre, à cause qu'elle se trouve sur une medaille qui represente ce prince, *refert*, dit Spanheim. [Je ne sçay si on veut dire qu'elle est certainement d'Alexandre, & qu'elle porte son nom, ou si c'est seulement qu'on y voit un visage qui a quelque raport au sien,] comme on le dit de quelques autres medailles; [ce qui seroit fort different :] 'Spanh. p. 631. 632. & Spanheim veut bien qu'on regarde cette opinion comme douteuse, quoiqu'il penche beaucoup à l'embrasser. Le titre de *domini nostri* qu'on lit sur l'inscription de Valence, ne luy paroist pas mesme assez convenir à la modestie d'Alexandre. 'Segui. p. 289. Que si le nom de ce prince se lit sur la medaille

medaille d'Orbiane, comme Mr Seguin le dit assez positivement, c'est une grande preuve qu'elle estoit veritablement sa femme; [& nous ne voyons rien d'ailleurs qui puisse empescher de le croire.]

p. 190 'On remarque mesme que les autres medailles de cette Imperatrice paroissent par leur fabrique convenir au temps d'Alexandre, & non point à celui de Dece. Elles ne luy donnent que les noms de Sallustia Barbia Orbiana.

p. 195. 'Ainsi les trois autres Cnæa Seia Herennia ajoutez sur l'inscription de Valence, & sur la medaille d'Hostilien, appartiennent à la seconde Orbiane.

Bir. p. 327. 1641 Nor. epo p. 380 c|segui. p. 191. 'On a encore esté plus porté à croire qu'Orbiane n'estoit point femme de Dece, depuis qu'on a trouvé une medaille de ce prince qui porte sur un mesme costé son image & celle d'Herennia Etruscilla Auguste. Car cela a aussitost persuadé diverses personnes que c'estoit là sa veritable femme, & d'autant plus, que le fils de Dece est appellé Herennius Etruscus.

Onu. in fast. p. 261. c. 'Cependant Onuphre dit que l'on trouve de mesme Herennia Etruscilla sur le revers d'une medaille d'Hostilius Etruscus Auguste, qu'il croit estre Hostilien gendre de Dece par cette Herennia mesme sa fille.

Spanh. l. 9. p. 636. 'Spanheim pretend que cette medaille est fausse, parcequ'Hostilius ou Hostilien & Etruscus sont deux personnes differentes, dont l'une n'a point eu le nom de l'autre.

Onu. p. 261. c. 'Cependant Onuphre cite quatre autres medailles où on lit Hostilius & Etruscus comme les noms d'une mesme personne. [Est-ce que tout cela est faux, & qu'Onuphre n'a pas pu avoir des medailles qui ne se trouvent plus aujourd'hui? J'aimerois mieux dire]

Segui. p. 192. 'qu'on joignoit quelquefois dans une mesme medaille la mere avec le fils, ou la fille avec le pere, ou le frere avec la sœur: [& rien n'empesche aussi de croire que Dece avoit une femme & une fille de mesme nom.]

p. 193. 'Ce n'est point de luy que ses enfans ont eu les noms d'Herennius & d'Etruscus: C'est donc assez probablement de leur mere.

p. 196. 'On pourroit mesme dire qu'Etruscille étant morte [en 249 ou 250, puisqu'elle a eu le titre d'Auguste,] Dece se seroit remarié à la seconde Orbiane. [Mais il n'est point necessaire de recourir à cela, puisqu'il n'y a point de preuve qu'aucune Orbiane ait esté sa femme.]

NOTE II.

pour la page 178.

Sur les enfans de Dece.

[Il n'y a pas moins d'embaras pour les enfans de Dece que pour sa femme. Les historiens ne marquent guere qu'il ait eu d'autre fils]

Aur. Vict. 'que Decius Etruscus qui perit avec luy.

Zos. l. 1. p. 641. c 'Zosime neanmoins en reconnoist un [second] qui le survéquit, & qui fut adopté par Gallus;

Arch. num p. 8.|Br. p. 356. '& on croit que c'est cet Hostilien que les auteurs disent avoir porté le nom d'Auguste du temps de ce prince. [Il est aisé qu'il y en ait eu encore d'autres, quoique nous n'en trouvions rien dans le peu d'historiens que nous avons pour ce temps là:]

Eus. l. 7. c. 1. p. 250. a. '& Eusebe en marque plusieurs tuez avec luy, ἅμα τοῖς παισὶ κατασφαγείς.

Onu. in fast. p. 261. c. d. e. 'Ainsi je ne voy pas que nous ayons lieu de rejetter les inscriptions que cite Onuphre, selon lesquelles il semble qu'il luy en faut donner quatre, *Q. Herennius Etruscus Messius Decius*, *Q. Herennius Host. Etruscus Messius Trajanus*, *Cn. Hostilius Messius Quintus Etruscus*, & *C. Valens Hostilianus Messius Quintus Etruscus*. [Nous serions assez portez à n'en faire qu'un des deux derniers, estant aisé qu'on ait mis *Cn.* pour *C*, & que la mesme personne ait esté appellée indifferemment Hostilius ou Hostilien.]

Occo. p. 454. 'Mais Occo nous donne une medaille où on lit *Ætruscus & Quintus Cæss.* [Il y a donc eu deux Cesars appellez de leurs noms propres, l'un *Quintus*, & l'autre *Ætruscus*, ou plutost *Etruscus*, comme on lit dans les

autres medailles. En effet toutes les inscriptions d'Hostilien, hors une, laissant le nom d'*Etruscus*, finissent par celui de *Quintus* comme par son nom propre :] 'Onu. p. 261. c. & Onuphre nous en donne une d'*Hostilius Messius Quintus Etruscus*. [Cette medaille embarasse neanmoins d'un autre costé,] parcequ'elle attribue à Etruscus le titre d'Auguste : 'Spanh. p. 636. & c'est celle que Spanheim conteste. [Mais puisqu'on convient que Dece donna le titre d'Auguste au jeune Dece son aisné, peut-on pas croire qu'il le donna aussi à Etruscus, & que l'histoire ne l'a point connu non plus que Trajan son frere, parcequ'ils furent du nombre des enfans de Dece qui perirent avec leur pere, selon Eusebe ?

[On parlera d'Hostilien sur Gallus.] 'c. Onuphre croit qu'il n'estoit pas fils de Dece, mais son gendre, ayant epousé sa fille Herennia Etruscilla, qui est jointe, dit-il, avec luy sur le revers d'une de ses medailles. Nous venons de voir que cette medaille n'est point apparemment d'Hostilien, mais d'Hostilius Etruscus son frere.] 'Spanh. l. 7. p. 6.. Mais quoique Spanheim en conteste ou en rejette mesme absolument l'autorité, 'p. 554. 555. il a neanmoins embrassé le sentiment d'Onuphre comme le plus probable. Il avoue cependant qu'il est difficile de l'accorder avec Zosime, surquoi il répond que Zosime n'est pas un auteur si exact, qu'il ne puisse avoir pris un gendre pour un fils: [& cela n'est que trop vray. Mais y a-t-il apparence que Dece ayant un fils en age d'agir avec luy, & apparemment plus d'un, il ait voulu embarasser sa maison, en elevant à la dignité de Cesar un gendre tout jeune?] 'Bir. p. 356. car on remarque qu'Hostilien paroist fort jeune dans ses medailles, 'Spanh. p. 594. & qu'il estoit Cesar du vivant de Dece. [Quand la medaille seroit de luy, vaudroit-il point mieux dire qu'Etruscille marquée sur le revers estoit sa mere ou sa sœur, à qui il auroit voulu donner cette marque de respect ou d'amitié ?] 'p. 595. Pour ce que dit Spanheim, que le fils de Dece dont Zosime parle sous Gallus, doit estre different d'Hostilien, [nous esperons y répondre suffisamment dans la note 2 sur Gallus.] 'Eus. 11 p. 139. 1. c| Bir. p. 356. Mr Valois & Birague croient qu'Hostilien estoit fils de Dece : [Et cette opinion paroist moins embarassée que l'autre.] 'Spanh. p. 594. On ne peut peutestre pas la fonder sur les noms de Messius Quintus, que Dece pourroit luy avoir donnez en le faisant Cesar, ce qui estoit toujours une espece d'adoption. [Mais d'où luy sera venu celui d'Etruscus qu'on luy donne, comme aux deux fils de Dece ? Car Dece ne le portoit point.

Pour Herennia Etruscilla, si c'estoit la femme de Dece, il peut en avoir eu une fille de mesme nom : mais je ne sçay s'il y en a preuve.] 'p. 635. Au lieu qu'Onuphre la fait femme d'Hostilien, le plus grand nombre des modernes luy donne pour mari Volusien fils de Gallus, [& c'est ce que Goltzius & Occo ont suivi.] 'p. 636. Mais de la maniere dont Spanheim en parle, il paroist que l'on n'en a aucune preuve. 'Bir. p. 354. Birague ne connoist point d'autre Etruscille que celle qu'il croit avoir esté femme de Dece.

NOTE III.

Pour la page 278.

Sur une inscription de Q. Decius.

'Grut. p. 151. 5. [Nous disons que Dece peut avoir gouverné la Lusitanie, à cause]'qu'une inscription trouvée à Brague en Portugal, porte que Q. Decius Lieutenant des Augustes, & Prefet du Pretoire, avoit fait refaire les ponts & les chemins de ces quartiers là. Cette inscription ne peut pas faire neanmoins beaucoup de foy, estant datée de la cinquiéme année de Maximin I. alors *Imperator VII*. Car ce prince a à peine commencé sa quatriéme année, & on ne peut guere douter qu'il n'ait cessé d'estre reconnu en Espagne dés le commencement de la troisieme, aussibien

que dans le reste de l'Empire. On ne voit point non plus que depuis Caracalla on marque ces *Imperator VII*,] '& on ne les trouve point dans plusieurs inscriptions qu'on raporte de Maximin. [Quel raport y a-t-il aussi entre un Gouverneur de province & un Prefet du Pretoire ? Voit-on jamais ces deux qualitez jointes ensemble ?]

Spon, p. 186. 187.

Pour la page 284.

NOTE IV.

Diverses fautes sur le troisieme Consulat de Dece.

[La chronique d'Alexandrie marque le Consulat des deux Deces pere & fils en 253, deux ans plustard qu'il ne faut, & met pour l'an 251 les Consuls de l'année suivante. S. Prosper, Victorius, & Cassiodore, mettent Rusticus au lieu du jeune Dece.] 'On croit qu'il faut lire Etruscus qui est un autre nom du mesme Prince. [Il y a aussi une faute de chifre dans l'ancien Pontifical,] 'où on lit que S. Corneille fut fait Pape sous le IV. & le II. Consulat des deux Deces. 'Au contraire on trouve des inscriptions datées du deuxieme Consulat de Dece & de la troisieme année de son regne : [ce qui ne vient sans doute que de la faute des graveurs ou des copistes : car il n'y a guere d'apparence] 'à ce que quelques uns pretendent, que les uns contoient les Consulats subrogez, & les autres ne les contoient pas. [J'aimerois mieux dire que ceux qui ne les contoient pas, ne les savoient pas, si cela se pouvoit ignorer.]

Onu. in fast. p. 261. b. c.

Buch. p. 271.

Grut. p. 271. b| Spon, p. 204.

Pagi, p. 631.

NOTES SUR L'EMPEREUR GALLUS.

Pour la page 287.

NOTE I.

Sur le lieu de la naissance de Gallus.

[LE jeune Victor aprés avoir dit que Gallus & Volusien furent tuez, ajoute, *creati in insula Meninge quæ nunc Girba dicitur*.] 'Onuphre a cru sur cela qu'ils avoient esté créez Empereurs dans une isle du Danube qui portoit ce nom. [Mais je ne trouve point d'autre isle de Meninge ou Menina] 'que celle qui est celebre sur la coste d'Afrique ; & on marque qu'elle s'appelle autrement Girba ou les Gerbes. [Ainsi il est difficile de douter que ce ne soit celle dont parle le jeune Victor. Il est certain d'ailleurs que Gallus fut fait Empereur vers le Danube bien loin de l'Afrique : & je ne sçay pourquoy Victor auroit esté reparler en cet endroit de sa creation. Il vaut donc mieux croire que c'est quelque addition faite mal à propos, ou que *creati* est là pour *nati*. Car les auteurs ne marquant pas d'où estoit Gallus, rien n'empesche de croire qu'il estoit de l'isle de Meninge dans l'Afrique.]

Onu. p. 261. f.

Ferrar.

Pour la page 287.

NOTE II.

Sur Hostilien & Perpenna Augustes du temps de Gallus.

[Les auteurs ne disent point qui estoit] 'Hostilien declaré Auguste par le Senat avec Gallus. 'Mais nous trouvons d'une part un C. Valens Hostilianus Messius Quintus Auguste, [qu'on ne peut guere douter estre un fils de Dece ; *V. Dece note 2*,] '& de l'autre Zosime dit que Gallus adopta un fils de Dece. [a] Il y a donc au moins une tres grande probabilité que c'est là cet Hostilien qu'il fit Auguste. 'Onuphre cite mesme de Zosime que Gallus fit Auguste un fils de Dece : [Mais cela ne s'y trouve pas. Au contraire Zosime forme une difficulté] 'en ce qu'il dit que Gallus fit mourir le fils de Dece. [b] Car d'autres écrivent qu'Hostilien Auguste mourut de peste. [Neanmoins il est aisé que Gallus pour ne se pas rendre odieux, ait attribué la

Aur. Vict. epi.

Goltz. p. 109. d. e| Onu. p. 161. e.

Zos. l. 1. p. 644. e.

a Affe. num. p. 89.

Onu. p. 261. 262.

Zos. l. 1. p. 644. c.

b Aur. Vict. epi.

mort de ce prince à la peste qui estoit
c. 37 [illegible] alors tres grande.] 'George le Syncelle
[illegible] § 2. & d'autres Grecs disent que Gallus regna avec un fils de Dece, quoiqu'ils se trompent en ce qu'ils pretendent que ce fils de Dece estoit Volusien.

Pour le jeune Victor qui donne à
Onu.p.251 g| C. c.12. p.105. f. Hostilien le nom de Perpenna,] 'Onuphre croit qu'il y a faute & que ce Perpenna est M. Aufidius Perpenna Licinianus, qui s'attribue dans une medaille les titres d'Auguste, de grand pontife, de pere de la Patrie, & la puissance du Tribunat. [Mais il peut avoir pris tout cela de luy mesme dans quelque rebellion ; ce qui se peut juger surtout par le titre de grand pontife, qui ne se donnoit pas mesme à tous les Augustes, mais seulement au premier. Le passage de Victor donne lieu de dire que ce fut du temps de Gallus : mais il y a peu d'apparence d'assurer sur ce qu'il en dit, que le Senat ait consenti à sa revolte.]

Pour la page 2 2.

NOTE III.

Que Gallus doit estre mort dés l'an 253, vers le mois de may.

[Les auteurs parlent fort differemment de la durée du regne de Gallus.]
Sync.p.376.b. 'Le Syncelle cite de Dexippe [qui vivoit en ce temps là mesme,] qu'il n'a regné que 18 mois. [Ainsi il sera mort avant le milieu de l'an 253. On peut raporter à
Euty. p. 19. Abulf. p. 81. cela] 'ceux qui luy donnent deux ans, comme les deux Victors, Eutyque, Abul-
Euf.l 7.c 10. p 255. d. faraje, & encore plus 'Eusebe & Eutrope, qui disent qu'il n'acheva pas les deux
Orof.l.7.c.21 p.514. 1. d e. a Jorn.r Got. c. 19. p. 638. ans. 'Orose qui met *vix duobus annis*, a voulu sans doute suivre Eusebe.[a] Jornande dit la mesme chose dans son histoire des Gots. La chronique de Nicephore ne luy donne que 16 mois. [Cela s'accorde fort bien avec les fastes, qui marquent pour Consuls en 254, Valerien II, & Gallien son fils. Car ce Consulat est bien fort pour marquer que Valerien regnoit dés la fin de l'an 253, & en ce qu'il faut donner trois mois à Emilien entre Gallus & luy.]

'Occo cite une medaille de Gallien Occo, p. 468.
qui porte *Trib. P. IIII. Cos. II.* [Il fut Consul pour la troisieme fois en 257. La medaille est donc de l'an 256, & par consequent il faut qu'il ait eu le Tribunat & l'Empire dés l'an 253. On voit la mesme chose] 'par deux autres qui ont P. 476| Pagi, 253 § 0.
Trib. pot VIIII. Cos. IIII. Car son cinquieme Consulat est en 262.'On de- Cyp.an p. 45. § 8.
meure d accord qu'il a regné 15 ans, & qu'il est mort en 268, avant le 24 de mars : & Porphyre marque assez de choses de sa 15[e] année pour croire qu'elle estoit deja bien avancée. Ainsi il faut qu'il ait commencé quelque temps avant l'an 254. 'On trouve mesme une Pagi, 253. § 13.
medaille de sa 16[e] année, d'où le Pere Pagi conclut qu'on ignoroit encore sa mort dans les provinces un peu eloignées, lorsqu'il eust dû entrer dans cette 16[e] année de son regne ; & qu'ainsi il ne peut avoir commencé plustard qu'au mois de may 253.

'Les trois ans que d'autres donnent à Sync p 376.c.
Gallus, comme la chronique d'Alexandrie *p. 632*, peuvent encore revenir à la mesme opinion. [Car ayant commencé en 251, s'il est mort en 253, ces trois Consulats ont du passer pour trois années parmi ceux qui n'ont pas pris garde aux mois & aux jours.

Mais on ne peut pas accorder de mesme la chronique d'Eusebe, où on lit dans le grec & dans le latin, que Gallus a regné deux ans & quatre mois. On trouve la mesme chose dans Cassiodo-
re.]'dans S. Epiphane, & dans Jornande. Epi. mens. c. 20. p. 176| Jorn. reg. p. 650. b.
[a] Zonare y ajoute encore quatre mois, avec pres de quatre autres d'Emilien. a Zon. p. 232. f | 233. c.
[On peut douter s'il n'y a point eu originairement dans la chronique d'Eusebe un an & quatre mois, comme on lit dans celle de Nicephore, afin qu'il n'y ait point de contradiction entre sa chronique & son histoire. On lit dans la chronique de S. Prosper, qui n'est pro-

prement qu'une copie de celle de Saint Jerome, trois ans & quatre mois.

Ce qui peut neanmoins favoriser les deux ans & quatre mois, qui ne feroient commencer Valerien qu'en 254,] 'c'est qu'il y a deux medailles qui joignent la troisieme année de Gallien avec son troisieme Consulat, [c'est à dire avec l'an 257. De sorte que s'il n'y a point de faute, il n'a eu la puissance du Tribunat qu'en 254, & ainsi on pourroit dire que le Syncelle a dû lire dans Dexippe 28 mois, qui font les deux ans & quatre mois de la chronique d'Eusebe. Et pour le Consulat de Valerien & de Gallien en 254, on peut répondre que comme Valerien estoit une personne de grande qualité, dont Gallus avoit alors affaire, il n'est pas incroyable qu'il l'ait fait Consul, & son fils avec luy. L'histoire d'Origene favorise encore beaucoup les deux ans & quatre mois de Gallus. Car il ne peut estre né que sur la fin de l'an 185. *V. son titre note 1.* Et neanmoins] 'Eusebe dit qu'il mourut sous Gallus, dans sa 69e année, [commencée seulement à la fin de l'an 253. Donc Gallus doit avoir regné au moins environ deux ans entiers: à quoy joignant les trois mois d'Emilien, Valerien n'aura pu commencer qu'en 254.

Goltz. p. 111. f.

Eus. l. 7. c. 1. p. 250. b.

Ce qui embarasse bien davantage,] 'c'est que les medailles de Gallus & de Volusien marquent non seulement la 3e année de leur Tribunat, ce qui reviendroit à la seconde opinion, mais mesme la quatrieme; & on en cite plusieurs de cette sorte, greques & latines. Il faut donc qu'ils aient regné jusqu'à la fin de l'an 254, & mesme jusqu'en 255, puisque Volusien ne fut fait Auguste qu'en 252. Cependant tous les auteurs qui leur donnent moins de trois ans, sont contraires à cela. Toutes les medailles de Valerien & de Gallien ne souffrent pas qu'on les fasse commencer plustard que en l'an 254. Le troisieme Consulat de Valerien & le second de Gallien en 255, prouvent invinciblement la mesme chose.

Goltz. p. 110. c. d | Tilb. Occ. | Bar. 256 § 36 | Coint.

'Baronius pretend resoudre la difficulté, en disant que Valerien commença à regner assez longtemps avant la mort de Gallus, & qu'ainsi chacun contoit son regne de son costé. [Mais les historiens qui ont marqué la revolte d'Emilien contre Gallus, ne l'ont point marqué de Valerien: & aucun ne parle de cette triple guerre civile. Au contraire Aurele Victor & Zosime font voir que Valerien obeït à Gallus tant que le dernier vécut, & ne prit l'Empire qu'aprés sa mort contre Emilien ennemi de Gallus. Ses Consulats montrent qu'on le reconnoissoit à Rome pour Empereur avant la fin de l'an 254, & pour ami au moins au commencement de la mesme année. Ce fut le Senat, selon Eutrope, qui declara Gallien Cesar.] 'Porphyre ne conte que dix ans depuis la premiere année de Philippe [en 244,] jusqu'à la premiere de Gallien; [& selon toute la chronologie que cet auteur repete plusieurs fois, Gallien ne peut avoir commencé plustard qu'en l'an 254.]

Bar. 256. § 37. Coint.

Plot. v. 3. b. c. e.

'Le P. Petau croit se pouvoir tirer de cet embaras en donnant deux ans & quatre mois ou un peu plus au regne de Gallus, jusqu'au printemps de l'an 254, & en supposant que les années du Tribunat se marquoient quelquefois suivant les Consulats. [Mais 1, il ne répond pas à ce qu'on voit par les medailles,] 'que Volusien n'estoit encore que Cesar au commencement de son Consulat; & on ne luy attribue point alors la puissance du Tribunat, [qu'on a en effet rarement donnée aux Cesars. Sa premiere année n'ayant donc commencé qu'en l'an 252, la quatrieme n'a commencé qu'en 255, un an plustard que ne veut le P. Petau. 2, Il faut avoir de grandes preuves pour croire que les années du Tribunat se commençant d'ordinaire au jour qu'un Prince avoit esté fait Auguste, on les commençast quelquefois

Pet. doct. l. 11. c. 16. p. 339. c.

Goltz. p. 110. c.

au premier janvier precedent, ou dans le mois de decembre, comme d'autres veulent. Car il ne s'agit pas ici de la maniere de parler des auteurs, mais des monumens publics, dans lesquels seuls ces années se trouvent. 3, Mais il est certain que cela ne se peut dire en cette rencontre, puisque selon la supposition du P. Petau, Volusien Consul pour la seconde fois en 253, auroit dû conter durant toute cette année la 3e année de son Tribunat: 'Goltz.p.111.c. & neanmoins il conte la seconde dans trois inscriptions. 'Cyp.an.p.48. § 8. Aussi Pearson Evesque de Chestre, qui témoigne d'ailleurs estimer beaucoup le Pere Petau en matiere de chronologie, se moque de cette fausse solution, qui pour justifier quelques medailles, les ruine toutes.

[Le P. Labbe dans sa chronologie, dit nettement qu'il y a faute dans les inscriptions de Gallus & de Volusien, qu'ils n'ont regné que deux ans, & qu'ils ne peuvent avoir eu au plus que deux années de Tribunat. Il ne laisse pas aprés les avoir fait commencer en 251, de differer leur mort jusqu'en l'an 254.] 'p. 44 § 7. Pearson soutient aussi que les inscriptions de Gallus que Baronius cite, sont fausses. Il dit que Lydiat qui est encore un autre Anglois, est du mesme sentiment. 'Bir. p. 360. Birague qui a augmenté l'Occo, abandonne aussi ces medailles. 'Pagi, 253. § 11. Le P. Pagi soutient qu'elles sont *indubitatæ antiquitatis & fidei*; mais que les officiers de la monnoie par une bevue qui leur estoit assez ordinaire de joindre le devant d'un Prince avec le revers d'un autre, ont mis d'un costé le nom de Gallus, & de l'autre l'epoque du jeune Philippe ou de Gordien. [C'est à dire que ces medailles sont indubitablement bonnes, & indubitablement mauvaises & fausses. Mais sans se mettre en peine s'il est croyable que des officiers soient tombez dans une bevue si grossiere, qui alloit à decrier leur monnoie, & à rendre toutes les medailles inutiles à l'histoire, il suffit que le P. Pagi convient avec les autres, que celles dont il est question, ne peuvent faire aucune foy.

Il reste donc à voir s'il faut mettre la fin de Gallus en 253 ou en 254. Nous avons vu les raisons qui peuvent faire pour l'an 254, & Mr Valois paroist les suivre dans sa chronologie sur l'histoire de France. Cependant celles qui sont pour l'an 253, paroissent beaucoup plus fortes. Car dans quelque consideration que Valerien pust estre avant que de regner, je croy qu'on ne trouve aucun exemple qu'un particulier ait esté Consul avec son fils. Il paroist mesme que Gallien estoit alors encore fort jeune: *V. Valerien note 8*; de sorte qu'il n'y a point d'apparence qu'on l'eust elevé au Consulat, s'il n'eust esté fils d'un Empereur. Porphyre, comme nous avons dit, met bien des choses sur la 15e année de Gallien, dans laquelle il aura à peine pu entrer, s'il n'a commencé qu'en l'an 254;] '& le Cardinal Noris soutient que selon ce philosophe, qui parle de ce qu'il a vu & de ce qu'il a fait, il faut qu'elle ait esté presque achevée. 'Nor. dec c.5 p. 101 | Cyp. an.p. 45. § 3. [Il y a, comme nous avons dit, des medailles pour l'une & pour l'autre opinion, & par consequent il y a faute dans les unes ou dans les autres: & Birague condanne celles qui sont pour l'an 254, en ne les raportant point.

La mort d'Origene est quelque chose de plus fort. Car Emilien ayant regné trois mois entre Gallus & Valerien, comme on le suppose ordinairement, sans qu'il y ait preuve du contraire; si Valerien a esté reconnu à Rome avant la fin de l'an 253, il faut que Gallus soit mort au mois de septembre au plustard; & il est difficile qu'Origene soit mort avant ce temps là. Ainsi ce qui reste à dire, c'est qu'Eusebe n'est point si exact qu'il faille s'arrester absolument à luy. Et peutestre n'a-t-il mis la mort d'Origene sous Gallus, que parcequ'il est mort en l'an 253, dont la premiere, &

peutestre aussi la principale partie, appartient à ce regne.] 'Le P. Pagi aime mieux dire qu'Origene n'a vécu que 67 ans & quelques mois, mais qu'estant né à la fin de l'an 185, & mort au commencement de l'an 253, ces 69 Consulats ont fait dire qu'il a vécu 69 ans.

Pagi, 253. § 16.

'Quoy qu'il en soit, Eusebe met luy mesme la mort de Gallus & le commencement de Valerien des l'an 253, [& il est suivi en cela par la pluspart des habiles chronologistes de ce temps,] 'comme par Onuphre, qui ne donne que 18 mois à Gallus, 'par Calvisius, qui luy donne moins de deux ans, 'par le Pere Pagi, qui dit qu'il fut tué vers le commencement de juin, ou mesme au plustard des le mois de may; 'par le Cardinal Noris, qui veut comme luy que Gallien mort avant le 24 de mars 268, ait regné prés de 15 ans entiers; 'par Dodwel, qui croit que Gallien a commencé au plustard à la fin de juin 253; 'par Bucherius, qui met la mort de Gallus des le commencement de l'année; '& par Pearson dans ses Annales de la vie de S. Cyprien, où il veut que Gallus soit mort dans le 19ᵉ mois de son regne, [vers le mois de juin,] 'que Valerien ait aussi pris la pourpre au mois de juin, & qu'il ait esté reconnu à Rome apres la mort d'Emilien lorsque l'été duroit encore.

Eus. chr. — Onu. in fast. p. 261. f. — Calv. p. 513. — Pagi, p. 232. an. 253. § 8. — Nor. dec. c. 5. p. 101. — Cyp. diss. ap. c. 54. p. 72. — Buch. belg. p. 202. 203. § 4. — Cyp. an. p. 43. § 6. — P. 45. § 9.

Ces trois derniers paroissent se fonder beaucoup sur ce que dit Aurele Victor, que Valerien ayant pris l'Empire, le Senat fit Gallien Cesar: *statimque Tiberis adulta æstate diluvii facie inundavit.* [Si *adulta æstas* se peut dire du mois d'aoust, auquel l'été est encore dans sa force, ce passage s'accorde fort bien avec Dexippe. Car Gallus pouvant avoir commencé à la fin de novembre 251, il aura esté tué au mois de may 253, qui estoit le 18 de son regne, & Emilien trois mois aprés, au mois d'aoust. Si *adulta æstas* ne pouvoit marquer que le mois de juin ou de juillet, ce passage de Victor favoriseroit davantage ceux qui donnnent à Gallus deux ans & quatre mois.] 'Nous n'avons dans le Code qu'une loy de Gallus datée du 21 avril 252, [& ainsi on n'en peut rien tirer. Mais ce que nous disons que son regne doit avoir fini des l'an 253, se peut appuyer] 'par une loy de Valerien affichée le 24 de fevrier, *Valeriano & Gallieno Augg. Coss.* ce que celui qui a marqué les années dans le Code, & Labitte dans ses index *p. 593*, raportent à l'an 254. 'Nous avons encore une loy des mesmes Princes affichée le 2 d'avril, où les Consuls sont marquez de mesme.

Cod. J. l. 1. t. 16. l. 6. p. 208. — t. 9. l. 2. p. 195. — t. 51. l. 6. p. 225.

'Le P. Pagi pour avancer autant qu'il peut le regne de Valerien & de Gallien, & faire approcher le dernier de sa 16ᵉ année, veut qu'on ne conte point les trois ou quatre mois qu'on donne à Emilien, mais qu'on les comprenne partie dans la fin de Gallus, partie dans le commencement de Valerien, qui sans doute se fit declarer Empereur peu aprés qu'il eut sceu la mort de Gallus. Neanmoins il semble que les historiens ont accoutumé de conter les regnes des Empereurs depuis qu'ils ont esté paisibles, & reconnus par le Senat. Et le peu que l'on dit d'Emilien, paroist bien cependant demander le temps de trois ou quatre mois: de sorte qu'il est assez naturel de mettre ce temps là entre sa victoire sur Gallus & sa mort: & de la maniere dont les historiens s'expriment, il seroit bien difficile de croire qu'ils l'aient entendu autrement. Valerien peut avoir eu besoin d'un peu de temps pour faire sa brigue, pour mettre ensuite ses troupes en état d'entrer en Italie, & pour s'avancer jusqu'auprés de Rome. Pour savoir s'il a conté son Tribunat du temps qu'il prit le titre d'Auguste, ou du jour qu'il le receut du Senat, je ne sçay si nous avons rien qui nous puisse determiner de part ou d'autre. Mais il s'agit ici proprement de Gallien,] 'qui fut declaré Cesar par le Senat, [& par consequent aprés la mort d'Emilien.

Pagi, 253. § 8. — Aur. Vict. Epit.

Pour la medaille qu'on dit marquer sa XVI. année, il est aisé qu'on y ait mis ou qu'on y ait lu XVI. au lieu de XV. ou de XIV.

On peut remarquer encore qu'en quelque tems qu'Emilien ait regné, il n'a point commencé d'année, puisque son nom n'est point dans les fastes. Car les Empereurs ne manquoient presque jamais de se faire Consuls au commencement de l'année qui suivoit leur promotion ou leur usurpation.

NOTES SUR L'EMPEREUR VALERIEN.

NOTE I.

Pour la page 293. § 1.

Sur l'age de ce Prince.

Val. v. p. 173. b.

'TREBELLIUS Pollio dit que Valerien vécut 70 ans dans toutes sortes d'honneurs. [On ne voit pas bien s'il entend jusqu'à sa captivité, ou seulement jusqu'à son elevation à l'Empire. Ses termes semblent mesme plustost marquer le dernier. Et cependant 70 ans est un grand age pour estre fait Empereur, surtout par les soldats, qui veulent un homme capable d'agir, & de les mener luy mesme à la guerre: & c'est ce qu'on voit aussi que faisoit Valerien. Il semble donc qu'il y ait faute dans le nombre de 70. Car quand on voudroit mesme l'entendre du temps qu'il fut pris par les Perses en la settieme année de son regne, ce seroit encore beaucoup, puisqu'il fut pris à la guerre; & Aurele Victor dit qu'il estoit encore alors *ætate robustiore*, ce qui ne convient nullement à l'age de 70 ans.] 'La chronique d'Alexandrie dit qu'il fut tué [ou pris] agé de 61 an.

Chr. Al. p. 636.

[Ce qui peut neanmoins faire croire qu'il n'avoit guere moins de 70 ans lorsqu'il fut pris l'an 260,] 'c'est qu'en l'an 237 il avoit déja esté Consul, selon Zosime, '& estoit le premier du Senat, selon Jule Capitolin. [S'il n'y a donc point de faute dans le nombre de 70, je pense neanmoins qu'il vaut mieux le raporter à la fin de son regne, qu'au commencement.]

Zos. l. 1. p. 640. 2.

Gord. v. p. 155. a.

NOTE II.

Pour la page 294. § 1.

Que Valerien estoit apparemment gendre d'un Gallien.

Gall. v. p. 183. b.

'Trebellius Pollio dit que Saloninus Gallienus fils de l'Empereur Gallien, tiroit, selon quelques uns, son dernier nom de son pere & de son ayeul. [Son ayeul paternel estoit l'Empereur Valerien. Son ayeul maternel estoit le beaupere de l'Empereur Gallien. Ainsi le beaupere & le gendre auront eu le mesme nom, ce qui est difficile à croire, à moins que le gendre n'eust pris le nom de son beaupere à cause de son mariage; de quoy je pense qu'il y auroit peu d'exemple. Il estoit au contraire fort ordinaire de donner aux enfans le nom du grand-pere; & comme le pere de Valerien s'appeloit Valere, il y a assez d'apparence que Gallien son fils eut le nom de son ayeul maternel, qui aura esté ainsi bisayeul de Saloninus Gallienus.]

NOTE III.

Pour la page 294. § 1.

Que Valerien frere de Gallien estoit apparemment Cesar dés l'an 255.

Val. v. p. 175. c.

'Trebellius Pollio dit que Valerien fit Cesar le jeune Valerien son second fils. 'Le Pere Pagi soutien que Pollion se trompe, & que ce second Valerien ne fut fait Cesar qu'aprés la captivité de son pere, & mesme aprés le commencement de l'an 265, auquel il fut Consul pour la seconde fois. Il fonde ce second point sur ce que quelques inscriptions de la mesme année marquent son Consulat

Pagi, p. 52. 53.

sulat sans luy donner le nom de Cesar; & la premiere sur ce que dans les lettres écrites à Sapor sur la prise de Valerien, 'le Roy des Cadusiens & le Roy d'Armenie le menacent du fils & du petit-fils de ce prince; & le Roy des Cadusiens dit qu'il avoit un fils Auguste, & un petit-fils Cesar; mais ni l'un ni l'autre ne dit qu'il eust un second fils Cesar. 'On trouve neanmoins un Valerien Cesar en 258, '& mesme des le 17 de novembre 255. [a]Mais le Pere Pagi soutient que c'est le fils de Gallien marqué par le Roy des Cadusiens, & nommé dans les inscriptions P. Licinius Cornelius Sadoninus Valerianus Cæsar;& en effet le jeune Victor dit que Corneille Valerien fils de Gallien, fut fait Cesar par son grand-pere.

Valer. v. p. 174 d.e.

Cyp.act. p 13.

Col. J. 1 t. 4. l. 11. p. 8c.

a Pagi, p. 46-48.

[Ce sentiment du P. Pagi est nouveau, & difficile à recevoir. Car on ne voit guere que les Empereurs manquassent à faire tous leurs enfans Cesars: & le jeune Valerien est loué dans l'histoire comme un Prince qui meritoit cet honneur par ses bonnes qualitez.] 'Le Pere Pagi reconnoist luy mesme que les inscriptions de l'an 265, prouvent peu, n'estant pas rare que les graveurs omissent par ignorance la qualité de Cesar. [Ce qui oblige encore de s'arrester moins à celle-ci,] 'c'est qu'on trouve que le 25 de juin qui suivit la mort de Pison, il y avoit un Valerien Empereur. [Il y a toute apparence que c'estoit en 261, & que Valerien fils de Gallien avoit esté tué en l'an 260, comme nous le verrons sur l'histoire de Gallien § 3. Ainsi ce Valerien sera le frere de Gallien, qui par consequent estoit Cesar au moins en 261. Pour le Roy des Cadusiens, il pouvoit bien prendre le fils & le petit-fils de Valerien pour un. D'ailleurs il vouloit marquer que la prison de Valerien seroit vengée tost ou tard, puisqu'il avoit un fils & un petit-fils destinez à regner. Dans cette vue il n'avoit que faire de Valerien, qui ne faisoit qu'une mesme ligne de succession avec Gallien. Ainsi je pense que les raisons du P. Pagi ne doivent pas empescher de croire que Valerien le jeune a esté fait Cesar des l'an 255 au moins;& qu'aprés l'an 258, auquel les actes de S. Cyprien ne parlent que d'un Valerien Cesar, on donna le mesme titre au troisieme Valerien fils de Gallien. C'est ce qui nous paroist de plus probable: & neanmoins comme il est plus seur de douter quand il n'y a pas de preuves incontestables, nous aimons mieux en parler toujours avec doute.]

P. 54.

Trig. ty. c. 20. p. 195. a.

NOTE IV.

Pour la page 294. § 1.

Sur Egnatius Auguste.

[Je ne voy point bien sur quoy le Pere Pagi se fonde,]'pour soutenir qu'Egnatius Gallienus Auguste n'est pas un frere de l'Empereur Gallien, comme Reinesius l'avoit cru, *p. 317*, mais que c'est Gallien mesme fils aisné de Valerien. [Car il n'allegue point, ce qui seul ce me semble peut faire quelque difficulté, que le dernier nom estant alors le nom propre, qui distinguoit les personnes, celui de Gallien ne devoit pas estre commun à deux freres.] Il dit que sur une medaille d'Egnatius on voit l'effigie de Gallien. [Je ne sçay s'il veut dire de celui que nous appellons absolument Gallien. Mais quand ce seroit cela, qui s'étonnera qu'il n'y ait pas de difference sensible entre les images de deux freres?] 'Puisque nous trouvons donc que Gallien avoit plusieurs freres qui estoient Princes, *tot principum fratri*, [il est assez naturel d'ajouter cet Egnatius au jeune Valerien, qui est le seul frere de Gallien que l'histoire nous fasse connoistre. Il est fascheux de dire que deux freres aient eu le mesme nom propre. Mais aussi dans ce grand nombre d'inscriptions que Goltzius, Occo, Birague &c. raportent de Gallien, jamais il n'est appellé Egnatius. Et peutestre que c'estoit le nom propre de son frere, quoiqu'on ne le mist pas le dernier: d'où

Pagi, 259. § 4.

Gall. v. p. 188. d.

Pagi,255.§ 4. vient que mesme]'on le trouve seul dans une inscription, [ce qui me semble ne pouvoir absolument convenir à Gallien. Hostilien fils de Dece n'est point connu dans l'histoire sous le nom de Quintus, que toutes ses medailles mettent neanmoins le dernier. Et il s'en trouveroit sans doute bien d'autres exemples.]

Anal. t. 4. p. 100. 'On voit que T. Antonin a eu deux fils, qui avoient l'un & l'autre le prenom de Marcus, & le surnom d'Antonin pour dernier nom.

Pagi,259. § 3. 'Le P. Pagi pretend mesme que les deux enfans de Gallien, Corneille & Jule, avoient aussi tous deux le nom de Gallien, [& sans doute pour nom propre,] puisqu'on en convient pour Jule, & qu'il pretend que trois passages où il est parlé absolument de Gallien, se doivent entendre de Corneille. [Mais nous ne voyons pas que cette pensée qui luy est particuliere, soit assez fondée, comme nous le dirons dans la note 8. Corneille avoit assez d'autres noms, sans y ajouter celui de Gallien, que personne ne luy donne. Des trois passages sur lesquels il s'appuie, les deux premiers se raportent aisément à Jule Gallien; & le troisieme tiré de la lettre de Valerien, est un endroit fort difficile, dont nous parlerons dans la note 8.

Nous disons dans le texte qu'Egnatius n'a esté Auguste qu'aprés le 24 de juin 261, à cause que]

Trig.ty.c.10. p. 95 a. 'par un acte de ce jour il paroist bien clairement que les seuls Princes reconnus alors à Rome estoient Gallien, Valerien [son frere,] & Salonin [son second fils.]

Pagi,253.§ 4| Grut.p.275.1. 'Le Prince que nous appellons Egnatius, est ainsi nommé dans la seule inscription latine que nous ayons de luy. Deux greques le nomment Ignace. [On voit par là que c'est le mesme nom prononcé differemment. On trouve encore d'autres Egnatius dans les auteurs latins: & comme nous parlons d'un Prince Romain, nous avons cru devoir suivre la prononciation latine.]

NOTE V.

Pour la page 255 § 1.

Sur la deputation de Valerien à Rome par les Gordiens.

Gord. v. p. 156. a. 'Les termes de Capitolin portent d'eux mesmes à croire que la deputation des Gordiens ne fut pas portée à Rome par Valerien, mais y fut receue par luy en qualité de Prince ou chef du Senat. [Cependant cette qualité ne donnoit pas droit de recevoir ce qui s'adressoit au Senat: cela appartenoit aux magistrats: Et ce fut en effet le Consul Syllanus qui assembla le Senat, & y lut les lettres de Gordien. *V. Maximin* § 5. C'est ce qui nous a obligé de suivre le texte de Zosime, qui se trouvera dans Capitolin en transposant *quæ*, & le mettant devant *gratanter accepta est*. Et peutestre mesme que *gratanter accepta est*, signifie que Valerien accepta avec joie la commission d'aller à Rome.]

NOTE VI.

Pour la page 303. § 4.

Pipa distinguée de Salonine femme de Gallien.

Gall v p 184. a|n. S. p.196. 2 a.b. 'Au lieu qu'Aurele Victor distingue Salonine femme de Gallien d'avec Pipa sa concubine, Trebellius Pollio paroist les confondre. Sur cela Saumaise croit qu'il faut corriger le texte de Victor [Mais je ne sçay s'il ne vaudroit point mieux corriger celui de Pollion, qui par luy mesme paroist assez corrompu. Il dit que Salonin fils de Gallien, *à matre sua Salonina appellatum esse dicunt, quam is unice dilexerit Piparam nomine barbaram regis filiam*. Saumaise croit qu'au lieu de *barbaram* il faut *barbarorum*. Mais à qui se raporte cet *is*? Car il y a longtemps qu'on n'a point parlé de Gallien. Si Pipara ou Pipa estoit la mere de Salonin, faudroit-il pas *Piparâ... filiâ*, pour le raporter à *matre sua*? Cette expression, *sa mere Salonique nommée Pipara*, est aussi un peu étrange. Si on veut dire qu'elle s'appelloit Pipara-

dans son pays, & qu'on luy avoit donné parmi les Romains le nom de Salonine, cela se pouvoit exprimer d'une maniere intelligible. Il y a donc apparemment quelque ligne oubliée avant *quam is unice dilexerit*, dans laquelle il doit estre parlé de Gallien & de Pipara.

Il est en effet difficile de croire que Pipa soit la mesme que Salonine. Le jeune Victor les distingue aussibien que l'autre, par leurs deux noms, qu'il marque fort differemment; & il appelle l'une femme, l'autre concubine: car il n'y a pas beaucoup d'apparence qu'une mesme soit traitée de femme & de concubine. Il ajoute que Gallien avoit receu Pipa *matrimonii specie*: c'est à dire qu'il n'y avoit pas eu entre eux de veritable mariage. L'autre Victor, selon mesme que Saumaise le corrige, appelle l'attache de Gallien à elle *flagitiosum amorem*, & ajoute qu'elle causa des soulevemens. Trig.ty.p.185.c. 'Pollion mesme ne la condanne pas moins, lorsqu'il dit que Gallien *amore barbaræ mulieris consenescebat*. [On n'a jamais traité ainsi un mariage legitime.] n.5. p. 211.2. b. 'Que si c'est qu'on pretendoit, comme dit Casaubon, qu'il ne pouvoit y avoir de mariage entre un citoyen Romain & une barbare, [on n'a donc pas pu donner à Pipa le titre d'Auguste; & il est certain que Salonine l'a eu: ses enfans n'ont pu estre legitimes & heritiers; & les enfans de Salonine ont esté faits Cesars, l'aisné par Valerien mesme, selon le jeune Victor Valer. v. p. 174. d. '& la lettre du Roy des Cadusiens: & Valerien auroit-il autorisé de la sorte le dereglement de son fils, en violant publiquement les loix Romaines?

Que si Valerien qui estoit Cesar des le 17 de novembre 255, est le fils de Gallien, comme le pretend le P. Pagi, on peut assurer que Gallien n'avoit point encore oui parler de Pipa lorsqu'il naquit, ni apparemment lorsqu'il fut declaré Cesar: car il ne l'eut que depuis qu'il regnoit,] Vict. epi p. 541.b. 'puisque pour l'obtenir il ceda une partie de la Pannonie au Roy des Marcomans son pere. [Cela donne mesme grand sujet de croire que ce ne fut qu'aprés la prise de Valerien, qui apparemment n'auroit jamais consenti à un traité si honteux & à son fils, & à l'Empire. Et si cela est, il est impossible que Pipa soit Salonine, & la mere des deux Salonins fils de Gallien. On peut ajouter que les noms de Cornelia Salonina marquent tout à fait une Romaine, & que jamais on ne trouve le nom de Pipa sur ses medailles.]

NOTE VII.

Pour la page 306. § 5.

Sur le Consulat donné à Aurelien par Valerien.

Aurel. v. p. 213. a. 'Valerien en envoyant Aurelien contre les Gots, luy promit de le faire Consul l'année suivante avec Crinitus pour le 22 de may aprés Gallien & Valerien: a. '& au retour de la guerre des Gots, il le designa solennellement Consul en presence de Memmius Fuscus [ou Tuscus] Consul ordinaire [de l'an 258.] Cyp. an. p. 65. § 4|58 § 5. 'Il faut donc dire qu'il luy promit le Consulat en 257 pour 258, & le designa au commencement de l'an 258, [ou que la promesse se fit au commencement de l'an 258, & la designation à la fin de la mesme année pour 259.] Pearson prend le premier sens, [qui nous paroist plus naturel, & plus aisé à accorder avec le reste de l'histoire;] Pagi. p. 43|an. 258. § 9. '& le P. Pagi qui d'abord n'avoit pas distingué la promesse de la designation, prefere l'autre. an. 258. § 10. 'Mais il paroist par la suite de l'histoire, qu'à la fin de l'an 258, ou dés l'été mesme, selon le P. Pagi, Valerien estoit à Antioche; [de sorte qu'on ne peut pas differer l'assemblée de Byzance jusqu'à la fin de l'an 258. D'ailleurs puisque] Aurel. v. p. 214. a. 'le Consulat d'Aurelien devoit suivre de fort pres sa designation, *actutum Consularis*, dit Crinitus, [il peut l'avoir suivie de si pres que l'on voudra en le met-

tant en 258, au lieu que si on le remet en 259, il en sera eloigné de cinq mois au moins.] Pagi, 258. § 7. 'Le P. Pagi en traitant cette question sur l'an 258, promet que ce qu'il dira sur l'année d'aprés, montrera qu'il est certain & indubitable que le Consulat d'Aurelien se doit mettre sur l'an 259. [Je ne voy rien neanmoins sur cette année 259, qui me paroisse avoir aucune force pour le prouver, ni mesme 259. § 5. que le P. Pagi songe à le faire :] '& en effet il nous y renvoie à l'an 258, où il dit qu'il l'a demontré.

[Ce que nous disons ici, suppose que les choses s'executerent comme Valerien les avoit reglées d'abord, en envoyant Aurelien contre les Gots : & nous avons raison de le supposer, ne voyant rien qui porte à croire le contraire. Elles peuvent neanmoins avoir Aurel. v. p. 214. a. esté changées depuis.] 'Et mesme Crinitus en marquant les raisons qui l'unissoient à Aurelien, ne dit point qu'ils dussent estre Consuls ensemble. Mais quoyqu'il en soit, si nous nous trompons en cela, l'erreur n'est pas de consequence, & il ne s'agit que de quelques mois.]

Nor. dec. c. 5. p. 98. 99. 'Quelques uns pretendent qu'Aurelien ne fut point dutout Consul sous Valerien, & qu'il ne le fut qu'estant Empereur. [Cela seroit surprenant : car il est bien rare, quoique non sans exemple, qu'un homme designé Consul, ne l'ait pas esté.] Cependant la raison qu'on a de le croire, est assurément considerable. Car les deux fastes de Bucherius *p. 236. & 248*, ceux d'Idace, de Theon, & d'Heraclius, & la chronique d'Alexandrie, marquent le premier Consulat de Aurelien en 271, le second en 274, & le troisieme en 275. Et les inscriptions Onu. p. 256. 2. g. s'y accordent.] 'Car elles joignent son second Consulat avec celui de Capito-P. 257. 1. a. b| Grut. p. 276. 4. lin [en 274,] '& le troisieme avec celui de Marcellin [en 275.] Elles joignent encore la cinquieme année de son Tribunat [commencée en 274,] avec le titre de designé pour son troisieme Consulat. [Les fastes de Saint Prosper suivis par Victorius & Cassiodore, sont brouillez sur ces Consulats, & ainsi ne servent de rien.]

Pagi, p. 2. 'Cependant le Pere Pagi raporte une inscription trouvée à Frejus, qui joint la quatrieme année du Tribunat d'Aurelien avec son troisieme Consulat. [Il est aisé qu'on ait mis *III.* dans cette inscription au lieu de *II*,] comme on y a mis *restitutor* au lieu de *restitutori*. Nor. ep. cons. p. 148. 'Mais Reinesius *p. 384.* en cite une autre datée du 20 de decembre, *Imp. Cæs. Valerio Aureliano Aug. II, & M. Ceionio Virio Basso Coss.* dec. c. 4 p 98. 'Le Cardinal Noris qui avoit auparavant soutenu qu'Aurelien n'avoit point esté Consul ep. conf. p. 147-149. avant 271, 'se rend à cette autorité, & change de sentiment. [Je ne voy pas en effet ce qu'on y peut répondre ; mais je ne voy pas non plus ce qu'on peut répondre aux autres, qui sont en plus grand nombre que celle-ci. Le P. Pagi se tire de cette difficulté, en pretendant qu'on contoit quelquefois les Consulats subrogez, & que quelquefois on ne les contoit pas. Mais jusqu'à present nous n'avons vu aucune preuve qu'on ne les contast pas : & cette diversité de les conter & de ne les pas conter auroit pu produire beaucoup de mecontes dans la chronologie. De sorte que je ne sçay si tout consideré, & nonobstant les inscriptions du P. Pagi & de Reinesius, il ne vaudroit pas encore mieux croire qu'Aurelien ne fut point en effet Consul sous Valerien, non par la prise de Valerien qui l'avoit designé, ce que nous ne voyons pas moyen de dire, mais peutestre par quelque disgrace arrivée à Aurelien mesme, que Vopisque aura ou tué volontairement ou ignorée. Ce qui est certain, c'est qu'on ne sçait rien de luy depuis qu'il eut esté designé Consul jusqu'aprés la mort de Gallien, c'est à dire durant dix ans entiers.]

Pour la page 507. §5.

NOTE VIII.

Qui estoient Gallien & Valerien Consuls subrogez en 258.

Aurel. v. p. 213.2. [Il est difficile de dire] 'qui sont ce Gallien & ce Valerien qui devoient estre Consuls jusqu'au 22 de may avant Crinitus & Aurelien. Le texte mesme montre assez que ce Valerien n'est pas l'Empereur: [& ni luy ni Gallien son fils n'auroient pas pris un Consulat subrogé,] 'comme estoit certainement celui ci. Cyp.an.p.68. §3. On voit aussi par les fastes, que Gallien fut Consul en 257 pour la troisieme fois, & en 261 pour la quatrieme.

Pagi, p.43. 'Le Pere Pagi pretend que ce Gallien estoit le fils aisné de l'Empereur Gallien, fait Cesar dés l'an 255 au moins, & Valerien le second fils de l'Empereur Valerien, nommé aprés son neveu, parcequ'il n'estoit pas encore Cesar. [Nous avons montré dans la note 3, qu'il y a apparence au contraire que ce jeune Valerien estoit Cesar dés l'an 255, & que le fils de Gallien ne l'a esté qu'aprés l'an 258. Il y a mesme bien de la dificulté à croire que le fils aisné de l'Empereur Gallien ait aussi eu le nom de Gallien. Car les medailles & les inscriptions ne luy donnent point d'autres noms que ceux de P. Licinius Cornelius Saloninus Valerianus, & mesme le nom de Gallien est celui proprement qui le distinguoit de son cadet,] Goltz|Bir. 'nommé Q. Julius Saloninus Gallienus: [car le dernier nom estoit alors le nom propre, & dont on se servoit communément.] Pagi, p.47. 'Le Pere Pagi pour prouver que l'aisné s'appelloit aussi Gallien, allegue quelques autoritez de Pollion, [qui sont peu considerables,] puisqu'il montre luy mesme que cet auteur savoit peu l'histoire qu'il écrivoit: Onu. in fast. p.263.f. '& il est visible qu'il n'a point sceu que Gallien eust eu deux fils. [Zonare que le Pere Pagi allegue aussi, est bien nouveau: & neanmoins il est plus considerable] Zon.p.236.a.b. 'en ce qu'il donne constamment le nom de Gallien à celui qui fut tué dans les Gaules. [Car il y a toute apparence que c'estoit l'aisné: & le jeune Victor le confirme,] 'en disant que Gallien substitua son fils Salonin en la place de son autre fils Corneille [Valerien. Vict. epi. p. 341.a.

Le Pere Pagi cite encore pour luy] 'la lettre de l'Empereur Valerien, où il dit qu'il avoit confié à Postume Gallien son fils & l'armée. Aurel. v. p. 211.c. Car Gallien y est appellé un enfant, *puer*, qu'on pouvoit encore chastier, parcequ'il aimoit le divertissement; *timui ne quid erga filium meum, si quid ille fecisset, ut est natura pronus ad ludicra, savius cogitaret.* 'Le P. Pagi Pagi, p.47. soutient que cela ne se peut entendre de l'Empereur Gallien, qui estant mort [en 268,] agé de 50 ans, selon Eutrope, [ou plutost selon le jeune Victor,] avoit par consequent 35 ans quand il fut fait Auguste en 253 avec son pere. [La lettre de Valerien ne se raporte point assurément à un homme de 35 ans. Mais ne peut-on point douter si Victor a raison de donner 50 ans à Gallien? Car toute la vie & la conduite de ce prince ne marque nullement un homme de cet age. Eutrope dit qu'il fut fait Auguste *adolescens*:] '& S. Augustin n'avoit point Aug. conf.l. encore 35 ans lorsqu'il dit que *jam ab adolescentia transieram in juventutem.* [Valerien ayant un fils & un petit-fils de mesme nom, il seroit étrange qu'il parlast de son petit-fils sans faire aucune distinction. Il pouvoit bien mesme laisser son fils agé de 35 ans, choisir un gouverneur au jeune Gallien. Il dit qu'il avoit confié à Postume & son fils & l'armée. Or il est certain que c'est Gallien le pere à qui Valerien donna le commandement de l'armée; & personne ne le dit & ne le peut dire de Gallien le fils. Il y a donc bien de l'apparence que c'est au pere que la lettre se raporte, & qu'il estoit alors bien audessous de 35 ans, en ayant peutestre 18 ou 20.

Il faut donc dire que si Gallien Consul avec Valerien, estoit le premier & le

plus considerable des deux, puisqu'il est nommé le premier, on peut croire que c'est Egnatius Gallienus dont nous avons parlé dans la note 4, qui estoit le troisieme fils de l'Empereur Valerien.]

Pagi.159.§4. '& qu'on voit avoir esté deux fois Consul: [& son collegue pourra estre son neveu le fils aisné de Gallien, dont le nom propre & veritable estoit en effet Valerien: à moins qu'on ne dise que ce Gallien & ce Valerien estoient quelques parens moins proches de l'Empereur. Que s'il est assez probable que Valerien ne se soit pas soucié de garder le rang entre ceux de sa famille, Gallien, quoique nommé le premier, sera le second de ses petits-fils, & Valerien sera ou l'aisné de ce Gallien, ou son oncle, second fils de l'Empereur Valerien, qui seul de ces quatre Princes avoit alors le titre de Cesar,]

Cyp. act. or. p.13. 'autant qu'on en peut juger par les actes du martyre de Saint Cyprien du 14 de septembre 258. [Ce Valerien aura pu encore en ce cas avoir esté Consul avec Egnatius Gallienus son frere.]

Pagi.p.41. 'La dificulté d'expliquer ce Consulat a porté Baronius, le Pere le Cointe, & mesme le Pere Petau, à changer l'ordre des Consulats de ce temps-ci: [Mais tous les fastes que nous avons s'accordent dans les années qu'ils veulent corriger, il n'y a pas moyen d'y presumer des fautes: & en voulant eviter une difficulté, on en formeroit plusieurs.]

NOTE IX.

Pour la page 307.§6.

Qu'Ingenuus ne s'est revolté qu'aprés la prise de Valerien.

Trig. 17. c. 8. p.188.b. 'Au lieu que Trebellius Pollio marque la revolte d'Ingenuus [en l'an 258,] *Fusco & Basso Coss.* Aurele Victor dit qu'il ne prit le dessein de se revolter que sur la nouvelle du malheur de Valerien, [& ainsi en 260 au plutost.]

a. C. p.113.1. e. f. 'Casaubon prefere la date des Consuls à Victor; & Eutrope la favorise en mettant la guerre que luy fit Gallien entre les premieres & les belles actions de ce prince. [Cependant Pollion se combat luy mesme,]

Trig. 17. p. 188.b. 'en nous disant que Gallien s'abandonnoit déja à toutes sortes de dereglemens; qu'Ingenuus prit la pourpre depeur que son courage ne le rendist suspect, [ce qui n'estoit guere à craindre sous Valerien;]

c. '& que Gallien vengea sa revolte sur les peuples, avec une cruauté [dont un bon Prince comme Valerien, eust dû estre extremement offensé.]

d. 'Il raporte sur cela une lettre de Gallien, [qui est effroyable, & qu'il n'eust pas sans doute osé écrire du vivant de son pere: & ce qui est encore plus fort que tout le reste,] *Contra me*, dit Gallien dans cette lettre, *contra Valeriani filium, contra tot principum patrem & fratrem, Ingenuus factus est Imperator.* [Il me semble qu'on ne peut point dire aprés cela qu'Ingenuus se soit revolté contre Valerien mesme: & il s'est revolté contre luy, s'il s'est revolté durant qu'il regnoit.]

NOTE X.

Pour la p.308.§6.

Qu'Antioche a pu estre prise par les Perses sous Valerien.

Amm.l.23.p.244.b|Zon.v. Val p.134 d. 'Ammien met la prise d'Antioche sous Gallien: & Zonare la conte aussi entre les choses qui suivirent la prise de Valerien.

Amm. n. p. 158. 'C'est pourquoi M[r] Valois croit que Pollion se trompe de la mettre sous Valerien.

Zos.l.1.p.645. al 647.d. 'Neanmoins Zosime suit Pollion en plus d'un endroit. La chronique d'Eusebe dit selon le latin de S. Jerome sur l'an 258, que Sapor ravagea la Syrie, la Cilicie, & la Capppadoce; & le grec ajoute qu'il vint à Antioche. [La surprise mesme de ceux d'Antioche, & les spectacles ausquels ils s'amusoient alors, semblent peu convenir au temps de la prise de Valerien. Tout cela peut donner quelque lieu de croire qu'Ammien a compris le regne de Valerien avec celui de Gallien son fils.]

Buch cycl. p. 236. 'Au moins

d'autres l'ont fait avant luy. [Aprés tout, il est aisé que Sapor ait pris Antioche & sous Valerien, & aprés sa captivité.]

Sync. p. 38. d. 'C'est pourquoi le Syncelle qui avoit déja mis ce que nous avons cité du texte grec de la chronique d'Eusebe, y joint aussitost aprés ce que nous lisons dans Zonare.

Trig. ty. n. 5. p. 198. 2. d 'Saumaise veut qu'Antioche, dont parle ici Pollion, soit Nisibe, parce-qu'on l'appelle quelquefois *Antiochia Mygdonia*. [Mais quand les auteurs parlent simplement d'Antioche, on n'a point accoutumé d'en entendre d'autre que celle de Syrie, beaucoup plus illustre que toutes les autres, à moins qu'on n'y soit contraint par des raisons tres fortes:] c. 14 p. 192. c| Gall. v. p 173. c|180. b. & c. '& Pollion parle bien des fois de Nisibe sous son nom ordinaire, & non sous celui d'Antioche.

Eun. c. 4. p. 44|Amm. f. p. 360 2. 'Ce qu'Ammien dit de la prise d'Antioche sous Gallien, Eunape le raporte au temps de Constance. Mais c'est une pure faute de cet historien, [qu'il faut joindre à beaucoup d'autres qu'on peut remarquer dans ses ouvrages.]

pour la page 312. § 8.

NOTE XI.

Pourquoi nous mettons la captivité de Valerien en 260.

[On ne convient pas tout à fait du temps que Valerien fut pris.] Gall. v. p. 184. 2. 'Trebellius Pollio & Aurele Victor disent que ce fut en la sixieme année de son regne, [commencée en l'an 258, vers le mois d'aoust:] Vorb. p. 318. 1. '& cela pourroit expliquer la difficulté que nous avons marquée touchant Ingenuus, dont on met la revolte en l'an 258; quoiqu'elle paroisse arrivée durant la captivité de Valerien. Saint Jerome semble aussi dans sa chronique mettre la prise de Valerien en 258.] Aurel. v. p. 213. c. 'Mais il est certain qu'il estoit encore à Byzance cette année là. Zos l. 1. p. 649. d e. 'Que s'il est allé de là à Antioche, & d'Antioche en Cappadoce, comme le dit Zosime, avant que de marcher contre les Perses, [il ne peut point assurément avoir esté pris la mesme année. Il pourroit l'avoir esté en l'an 259, vers la fin de juillet, & de sa sixieme année.] Golz. p. 111. c. 'Mais les medailles marquent jusqu'à la settieme année de son regne: & le jeune Victor dit que Gallien regna sept ans avec luy. Cyp. an. p. 70. § 3|71. 1. 'On croit pouvoir tirer la mesme chose de Saint Denys d'Alexandrie.

[Ce n'a donc esté au plustost que sur la fin de l'an 259, & c'est le sentiment du P. Pagi.] Pagi, 261. § 6. 'qui croit se pouvoir fonder sur un endroit de S. Denys d'Alexandrie, dont il tire que Gallien avoit regné sept ans avant la tyrannie de Macrien, & que cette tyrannie, qui commença quelque temps aprés la prise de Valerien, occupa toute sa huittieme année. Cyp. an. p. 70. 'Cependant Pearson qui explique les paroles de Saint Denys presque dans le mesme sens, ne croit point qu'elles empeschent d'ajouter encore quelques mois à ces sept ans avant l'usurpation de Macrien, [ce qui suffit pour ruiner l'argument du Pere Pagi.] Eus. l. 7. c. 23. p 270. c. 'Il faut mesme remarquer que nous pouvons bien ne pas avoir ce qui precedoit immediatement dans S. Denys l'endroit qu'on en cite. [Ainsi il est difficile de dire à quoy il fait allusion par les sept ans de Gallien; & je ne voy pas qu'on puisse assurer que S. Denys ait voulu marquer par là combien il avoit regné de temps avant que Macrien se fist declarer Empereur.

Le Pere Petau dans sa chronologie, Onuphre *p. 263. e*,] Cyp. an. p. 70. § 4. '& Pearson ne mettent la prise de Valerien qu'en l'an 260, dequoy le dernier raporte plusieurs raisons. Car il prétend que cela s'accorde mieux avec ce qui a precedé & suivi cette prise: & il allegue que dans le Code, beaucoup de loix datées de l'an 260, portent en teste le nom de Valerien avec celui de Gallien, Cod. J. 2. t. 11. l 18 p. 198. '& celle du 19 de decembre est encore de cette sorte. [Je ne voy pas jusqu'à present que la suite de l'histoire empesche absolument

Pagi,259.§6.7. qu'on ne mette la prise de Valerien à la fin de l'an 259.] 'Car au retour de la Cappadoce il pourroit avoir esté contre les Perses. On peut aussi répondre à la seconde raison, [que Gallien n'a pu se dispenser de mettre aux loix le nom de son pere, au moins tant qu'on a eu quelque esperance de sa liberté.] 'Il est certain d'ailleurs qu'il y a souvent des fautes dans les inscriptions des loix : [& assurément celle du 19 de decembre 260, ne peut pas nous obliger à croire que Valerien ne fust pas encore pris. Car il faudroit pour cela qu'il fust entré bien avant dans sa huittieme année ; ce que nous n'osons nullement croire, puisqu'on ne trouve aucune trace ni dans les historiens ni dans les medailles qu'il ait passé la settieme.] 'Le P. Pagi ajoute que diverses loix de l'an 261, portent en teste les noms de Gallien & de Valerien Augustes. [Je voudrois qu'il en eut cité quelqu'une. Car Labitte dans son index ne marque aucune loy pour l'an 261, & nous avons encore d'autres raisons pour croire qu'effectivement il n'y en a point dans le Code. J'ay peur que le P. Pagi n'ait esté trompé par la faute de ceux qui ont ajouté aux dates des loix les années de J. C, & qui dans la plus part ont mis une année de trop. Que s'il s'en rencontre de celles dont il parle, on peut répondre que ce Valerien mis aprés Gallien n'est point son pere, qui auroit dû estre le premier, mais son frere ou son fils, mal qualifié Auguste, quoiqu'il ne fust que Cesar. Dans les loix de l'an 260, le nom de Valerien y est le premier, & elles sont en si grand nombre jusqu'au mois de juin, qu'il seroit bien difficile de croire que ce fust toujours une faute. Au moins on ne le doit pas presumer sans de grandes preuves : & ainsi cette raison peut suffire pour nous determiner dans le doute à choisir plutost 260, que 259. 'On peut remarquer encore que Pollion voulant faire l'histoire du regne de Gallien aprés la prise de son pere, commence par le Consulat qu'il eut avec Volusien [en l'an 261.

§7. (margin note beside "quelque esperance de sa liberté")

§7. (margin note beside "ait passé la settieme")

Gall.v.p.157.a. (margin note beside "choisir plutost 260")

Mais la derniere raison de Pearson est encore plus forte que tout le reste.] 'C'est que selon l'explication de Baronius, de Mr Valois, & de plusieurs autres personnes habiles, S. Denys d'Alexandrie dit que Valerien a persecuté les Chétiens durant 42 mois, qui font trois ans & demi. La persecution ne commençoit pas encore en 256, s'il faut mettre cette année là les Conciles d'Afrique sur la dispute du battesme : sans cela mesme on croit pouvoir tirer de la lettre 78 de S. Cyprien, qu'il a confessé le premier dans l'Afrique durant cette persecution. Et il n'a confessé que le 30 aoust 257. Ainsi on ne peut faire commencer la persecution que peu de mois auparavant, ni par consequent mettre la captivité de Valerien qu'assez avant dans l'année 260, peu avant le mois d'aoust, auquel nous croyons qu'il devoit commencer sa huittieme année. 'Le Pere Pagi qui met sa prise en 259, répond à l'autorité de S. Denys, que ce Saint conte les 42 mois de la persecution jusques au temps qu'elle finit en Egypte, 'ce qu'il croit n'estre arrivé qu'en 261, aprés la ruine de Macrien, & par consequent plus d'un an aprés la prise de Valerien. [Mais en ce cas il faudra dire que la persecution avoit duré plus de 42 mois, surtout si la tyrannie de Macrien a duré jusqu'en l'an 262, comme cela paroist bien probable : & il est visible ce me semble, que S. Denys marque non combien la persecution a duré, soit dans toute l'Eglise, soit dans l'Egypte, mais combien elle a duré sous Valerien.]

Eus.l.7.c.10; p.255|n.p.145.1.d|Bar.257.§8. (margin)

Pagi,259.§7. (margin)

261.§6. (margin)

NOTE XII.

Pour la page 511. §8.

Correction d'une faute dans Pierre Patrice.

Petr. deleg.p.29.a. 'Le texte de Pierre le Patrice parle d'abord de famine, & puis de peste, ἐλίμωξε

ἀλὶ τῦ λοιμῦ. [il y a faute en l'un des deux endroits: le latin la met dans le second, en ne parlant que de la famine: mais je pense qu'elle est plutost dans le premier, & qu'il faut lire λιμῶξ. Car outre qu'on sçait par Zosime *p. 649. e*, qu'il y avoit de la peste dans l'armée Romaine, Pierre dit que le mal attaquoit principalement les Maures, ce qui est aisé à comprendre d'une peste, au lieu que la famine dans une armée n'est pas plus pour une nation que pour une autre.]

Pour la page 314. § 9.

NOTE XIII.

Fables sur la prise de Valerien.

Sync.p 381. d| Zon.p.234. c.

'George le Syncelle & Zonare disent que l'armée de Valerien pressée de la faim dans Edesse, ayant fait une sedition, & voulant mesme tuer ce prince, la peur qu'il en eut, fit qu'il s'alla rendre volontairement aux Perses, & promit de leur livrer son armée: mais que les soldats l'ayant sceu, se sauverent en fuyant, hors quelques uns qui furent tuez. [Nous n'avons pas voulu parler de cette narration, qui a aussi peu de vraisemblance que d'autorité.]

Pour la page 317. § 10.

NOTE XIV.

Endroit de Pollion qu'on croit devoir estre corrigé.

Valer v. p. 174. c|n.C p. 104.1.b|c.

'Belsole est qualifié *Roy des Rois* dans le titre de sa lettre à Sapor: & cependant c'estoient certainement les Rois de Perse qui prenoient ce titre, & qui par consequent n'eussent pas souffert que d'autres le prissent. Eutyque dit mesme *p. 368*, qu'Artaxerxés pere de Sapor, ne souffroit point qu'aucun autre Prince prist le nom de Roy dans l'Orient; [ce qu'il faut sans doute entendre des Rois des Medes, de l'Adiabene, & des autres qui pouvoient estre vassaux de l'Empire des Perses.]'C'est ce qui nous donne sujet de croire qu'au lieu de *Sapori rex regum Belsolus*, il faut lire *regi regum*.] P.104.1.b.c.

'Saumaise veut mesme qu'on change *Belsolus* en *vel solo* [ou plutost *soli*,] pour dire que Sapor n'estoit pas seulement le Roy des Rois, mais qu'il estoit mesme l'unique Roy. [Je ne sçay si cela peut paroistre fort probable: mais au moins il le fonde sur une raison bien foible,] qui est que le nom de Belsole ne se trouve point autrepart dans les auteurs. n S.p.176. 1. e. f.

NOTES SUR L'EMPEREUR GALLIEN.

Pour la page 322. § 2.

NOTE I.

Des trente tyrans qu'on met sous Gallien.

Trig.ty.p. 184. d|n.C.p. 211.2.d|212.

'TREBELLINUS Pollio conte trente tyrans, ou Princes rebelles & illegitimes sous Valerien & Gallien, soit pour faire un nombre rond, soit pour les comparer aux trente tyrans d'Athenes celebres dans l'histoire greque. Mais pour trouver son nombre, il a esté obligé d'y ajouter non seulement deux femmes, Zenobie qu'on peut dire avoir regné veritablement, & Victoire femme de Victorin tyran des Gaules; mais encor un Valens qui estoit du temps de Dece. [Ainsi on demande combien il y a eu veritablement de tyrans sous Gallien, il n'en faut conter que dixhuit, savoir Macrien, Baliste, & Meone en Orient; Emilien en Egypte, Celsus en Afrique, Trebellien en Isaurie, Ingenuus, Aureole, & Regillien dans l'Illyrie; Pison dans la Thessalie, Valens dans l'Acaïe, Postume, Elien, Lollien, Victorin, Marius, & Tetricus dans les Gaules, avec Saturnin à qui on n'attribue aucun pays. On y peut joindre avec raison Zenobie. Onuphre en trouve trente, mais c'est en contant cinq fils d'Empereurs qui ont porté le titre d'Au-

guste avec leur pere, Cyriade qui n'a esté que sous Valerien, Odenat & ses quatre enfans, quoiqu'Odenat doive plustost passer pour un Empereur legitime, & Censorin qui a esté sous Claude.]

Pour la page 315. § 4.

NOTE II.

Que Postume peut avoir pris le titre d'Auguste des la fin de l'an 260.

Pagi. p. 48. 'Le P. Pagi a cru dans sa dissertation, que Postume ne s'estoit revolté qu'en l'an 261. parce, dit-il, que Pollion marque sa revolte sous le Consulat de Gallien & Volusien. p. 45|an. 269. § 3. 'Il ajoute qu'il a gouverné dix ans, parcequ'Eutrope & Orose le disent, & parcequ'on trouve une medaille qui marque sa neuvieme année, & une autre de la dixieme sur les vœux faits pour sa vingtieme. [Car ces vœux n'avoient accoutumé de se faire que dans la solennité de la dixieme. Ainsi, selon ces suppositions, il faut que Postume ne soit mort qu'en l'an 271, ou au plustost en 270, sous Aurelien.]

Bir. p. 398. 'Cependant Birague qui veut aussi donner dix ans à Postume, reconnoist que selon Pollion, Lollien qui tua Postume, & mesme Marius & Tetricus qui succederent à Lollien, ont regné du vivant de Gallien, [qui fut tué en 268 au mois de mars,] Aurele Victor & Eutrope confirment la mesme chose. Gall. v. p. 184. b. 'Pollion parle expressement d'une guerre de Gallien contre Lollien. Trig. ty. c. 7. p. 187. c. 'Marius dans un discours qu'il fit aprés son usurpation, dit que Gallien regnoit alors. Claud. v. p. 203. d. 'Dans les acclamations du Senat sur l'elevation de Claude à l'Empire, on luy demande qu'il délivre les Romains de Zenobie & de Victoire, [qui n'a paru qu'aprés la mort de Postume:] & on ajoute, *Tetricus n'est plus rien.* [Ainsi il est constant que Victoire & Tetricus regnoient alors. Car je ne pense pas que personne veuille recevoir la solution du Pagi, 269. § 4. Pere Pagi,] 'que les Romains avoient honte de se voir pressez par des femmes, parceque Postume s'estoit associé Victorin fils de Victoire: [comme si on eust songé à une femme qui ne regnoit que par son fils, & son fils sous Postume, dont cependant on ne dit rien dans ces acclamations, quoique ce fust un ennemi bien plus redoutable aux Romains que ni Victoire, ni Victorin.] Pour Tetricus, le P. Pagi est reduit à dire que Postume se servoit de luy dans la conduite des affaires; [ce qui ne seroit rien quand on le diroit avec fondement. Mais tout ce qu'on en trouve, c'est que Tetricus estoit gouverneur de l'Aquitaine lorsque Victoire l'obligea de prendre le nom d'Empereur, quelque temps aprés la mort de Postume.

'Le Pere Pagi ne conte pour rien Pollion,] 'qui en trois endroits differens ne donne que sept ans au regne de Postume, Gall. v. p. 177. b|Trig ty. c. 2. 4. p. 185. c| 186|Pagi, 169. § 4. 'parceque cet auteur, dit-il, qui vivoit sous Constantin, paroist avoir peu sceu l'histoire qu'il écrivoit. [Mais il s'agit moins de Pollion, que des pieces qu'il raporte comme originales, & dont le P. Pagi ne conteste point l'autorité. On ne presume pas cependant que des historiens se trompent dans une multitude de faits qui se suivent les uns les autres: & tel que soit Pollion, il est bien plus ancien, & sans doute aussi plus croyable que ni Zosime ni Zonare,] 'sur lesquels le Pere Pagi pretend se fonder, parcequ'ils supposent que Postume vivoit encore à la mort de Gallien, § 5. [luy attribuant sans doute tout ce qui se passoit dans les Gaules, parcequ'ils n'ont guere connu ceux qui y ont regné aprés luy.

Nous ne voyons donc aucun moyen de dire que Postume soit mort plustard qu'en 267. Ainsi si les deux medailles qui marquent sa 9e & sa 10e année sont veritables, il faut dire qu'il a commencé en l'an 257, sous Valerien.] 'Birague Bir. p. 391. 395. le fait au moins commencer en 259, & finir en 268, pour luy donner dix ans commencez sur l'autorité des mesmes

medailles. [Mais il n'y a pas moyen non plus de ne mettre que deux mois entre sa mort & celle de Gallien : Et de plus, s'il entroit dans sa 10e année en janvier 268, il faut qu'il ait commencé au plustard dés le mesme mois en 259, prés d'un an avant la captivité de Valerien, selon ceux mesmes qui croient qu'il fut pris dés l'an 259. Cependant tout ce qu'on dit de la revolte de Postume ne permet point de la mettre avant la prise de Valerien. Les historiens qui louent Postume, n'auroient pu l'excuser d'ingratitude, d'une rebellion visiblement criminelle, & d'une perfidie odieuse, s'il se fust soulevé contre Valerien, qui estoit son bienfacteur, & que les payens ont loué comme un tres bon Prince.

Ainsi je pense qu'il vaut mieux abandonner deux medailles, qu'on peut avoir forgées sur l'autorité d'Eutrope, & que Goltzius n'a point connues.] 'Car il n'en donne point qui attribuent à Postume plus de sept ans de Tribunat. 'Bucherius qui en a vu un grand nombre, assure aussi qu'aucune n'en marque davantage. 'Pollion en trois endroits differens ne luy donne non plus, comme nous avons dit, que sept ans de regne. [Que si Eutrope, & Orose qui l'a suivi, disent dix ans, ou c'est une pure faute d'eux ou des copistes,] 'ou il faut les entendre, comme fait Bucherius, de tout le temps que Postume a commandé dans les Gaules, partie comme Gouverneur, partie comme Empereur. [Ainsi il aura esté fait Gouverneur des Gaules en 257, & les aura défendues jusqu'en 267, qu'il y fut tué.

Pour venir maintenant au temps où il se fit declarer Auguste,] 'il est vray que Pollion n'en parle qu'aprés avoir marqué le Consulat de Gallien & Volusien [en 261.] 'Mais il ne marque proprement ce Consulat que comme l'epoque de l'election de Macrien, aprés laquelle avant que de venir à l'election de Postume, il met quantité de choses [qui appartiennent à d'autres années : de sorte que quand ce seroit un auteur beaucoup plus exact qu'il n'est, on ne pourroit pas pretendre qu'il eust voulu s'attacher à l'ordre du temps.] 'Aussi le P. Pagi dans sa critique, sans songer à Pollion, abandonne sa premiere epoque, & fait commencer Postume en l'an 260. Je ne voy point qu'il en allegue d'autre preuve 'que ses pretendus dix ans de regne, qu'il n'ose étendre audelà de 269. [Les sept ans que nous croyons luy devoir donner aprés Pollion, pourroient avoir commencé en 261, & fini en 267, en ne les prenant pas entiers. 'Mais on trouve sa 7e année jointe à son III. Consulat : & puisqu'il a esté Consul quatre fois selon beaucoup de medailles citées dans Birague, [ces deux choses ne se peuvent accorder, si sa 7e année n'a commencé dés l'an 266, ce qui oblige de commencer sa premiere dés l'an 260. Cependant cette preuve n'est point tout à fait decisive,] 'parceque Birague raporte deux medailles qui luy donnent un cinquieme Consulat, outre celle qui y joint sa dixieme année. [Ainsi ou celles-ci sont fausses, ou il y a faute dans celle qui porte *Trib. pot. VII. Cos. III.* En ce cas il pourra n'avoir pris la pourpre qu'en 261. Mais il est remarquable] 'que Bucherius assure que toutes les medailles qu'il a vues de Postume, ne passent point son IV. Consulat, non plus que sa 7e année. [Ainsi il semble qu'il vaut mieux se determiner à l'an 260, conformément à ce que dit Aurele Victor,] 'que ce fut le premier qui tascha de sauver l'Empire du danger où les vices de Gallien le mettoient, [quoique ce passage soit moins fort, parceque Victor ne parle que des tyrans des Gaules, & d'Aureole.]

'Le P. Pagi pretend en effet prouver que Postume ne s'est revolté qu'aprés Macrien, & aprés la mort de Pison ; [ce qui nous obligeroit de differer sa revolte jusques au milieu de 261, au moins.]

Goltz. p. 116. b.
Buch. belg. p. 203. § 8.
Trig. ty. c. 2. 4. p. 185. c|186. b| Gall. v. p. 177. b.
Buch. belg. l. 6. c. 9. § 8. p. 203.
Gall. v. p. 175. c|177. a.
b.
Pagi, 260. § 2.
269. § 5.
Bir. p. 395| Goltz. p. 116. b.
Bir. p. 395.
Buch. belg. p. 203. § 8.
Aur. Vict. p. 521. b.
Pagi, 260. § 2.

Mais toute sa preuve, c'est qu'il pretend que Valerien qualifié Empereur dans un acte du 25 de juin, est le fils aisné de Gallien; [ce qu'il ne sauroit montrer: Et mesme puisqu'il est certain que Valerien frere de Gallien estoit Cesar en ce temps là, aussibien que le fils de Gallien, on n'a pu manquer à le nommer dans cet acte: & ainsi il faut necessairement dire que c'est luy qui est appellé Valerien, & que l'autre Valerien estoit mort alors: d'où il faudra conclure par le raisonnement mesme du Pere Pagi, que Postume estoit déja revolté.]

Buch. belg. l. 6. c. 9. § 8. p. 203.

'Bucherius croit que Postume avant que d'estre fait gouverneur des Gaules, y avoit déja demeuré trois ou quatre ans comme Gouverneur de Gallien. [Mais si cela estoit,]

Trig. ty. c. 2. p. 185. d.

'Valerien en écrivant aux Gaulois, lorsqu'il le fit leur Gouverneur, se seroit-il contenté de le louer sur ce qu'il en savoit, [& n'auroit il pas marqué que les Gaulois mesmes estoient déja bien instruits de son merite par l'experience qu'ils en faisoient depuis plusieurs années? Cela n'empesche pas qu'il n'ait esté gouverneur de Gallien des l'an 253, si l'on veut, soit hors des Gaules, soit dans les Gaules mesmes: Car ce que nous avons dit, qu'il pouvoit avoir esté fait Gouverneur des Gaules en l'an 257, n'est qu'une conjecture en laquelle nous voulons bien suivre Bucherius, pour trouver quelque verité dans les dix ans qu'on luy donne. Mais nous sommes tout prests à l'abandonner, s'il se trouve quelque chose qui y soit contraire. Et nous avons vu sur Valerien § 4, que Gallien pouvoit bien estre dans les Gaules des l'an 256.]

Pour la page 517. § 4.

NOTE III.

Sur le cinquieme Consulat attribué à Postume.

Bir. p. 395.

'Biragne raporte un assez grand nombre de medailles, qui marquent Postume Consul pour la quatrieme fois.

Buch. belg. l. 6. c. 9. § 8. p. 203.

'Bucherius dit en avoir vu aussi quelques unes. Cela n'est pas contraire à celle qui est raportée par Birague & par Goltzius *p. 116. b*, où sa settieme [& derniere] année est jointe avec son troisieme Consulat. [Car supposé qu'il ait commencé à regner sur la fin de l'an 260, cette medaille peutestre de 266, & n'empesche pas qu'il n'ait esté de nouveau Consul en l'an 267, auquel il mourut. Pour les trois medailles de Birague, où on trouve un cinquieme Consulat de Postume,]

p. 203.

'Bucherius n'en a vu aucune de cette sorte, quoiqu'il en ait vu beaucoup de ce prince; [& je ne trouve aucun moyen de les défendre, non plus que *Imp. X.* qu'on lit dans une de celles là, & dans une autre du quatrieme Consulat. Car je ne trouve point cet *Imperator* avec des nombres dans les autres de Postume, où ils devroient estre fort frequens, ni dans celles des autres princes depuis Caracalla jusqu'à Aurelien.]

Pour la page 519. § 5.

NOTE IV.

Sur Baliste nommé Calliste par quelques Grecs.

Sync. p. 381. a | Zon. p. 234. 235 | Valer. v. p. 175. a.

'Celui que le Syncelle & Zonare appellent Calliste, est apparemment le mesme que le Baliste de Pollion, qui ne connoist point de Calliste, comme les deux autres ne parlent jamais de Baliste: Et ils attribuent à leur Calliste l'expulsion de Sapor, qui appartient à Baliste selon Pollion. [Nous l'appellons toujours Baliste, qui est son veritable nom, comme on le voit non seulement par Pollion, mais encore par les medailles qu'on en trouve dans Goltzius *p. 115. e*, & dans d'autres.]

Pour la page 521. § 7.

NOTE V.

Que Macrien n'a usurpé l'Empire qu'en l'an 261.

Pagi, 259. § 1.

'Le Pere Pagi pretend que Macrien a esté declaré Empereur des l'an 260, ce-

qui l'oblige à rejetter ce que nous lisons Gall.v.p.175.176. dans la vie de Gallien par Pollion, 'que cela se fit sous les Consuls Gallien & n.S.p.277.1.6. Volusien, [c'est à dire en 261.] 'Il allegue ce que dit Saumaise, que ce commencement de la vie de Gallien est tout à fait corrompu dans les imprimez, & bien different des manuscrits, où il est Pagi,254.§5. fort défectueux: '& il semble vouloir conclure de là que la date des Consuls n'est point de Pollion. Cependant il n'ose pas dissimuler que selon Saumaise cette date est dans les manuscrits, & que l'endroit n'est defectueux ou corrompu que dans ce qui la precede. C'est pourquoi il se reduit quelquefois à dire que si Pollion l'a mise, il s'est fort trompé. [Ce dernier peut estre: mais il ne nous est pas neanmoins permis de le dire, si le P. Pagi ne nous y oblige par de bonnes preuves: & nous ne voyons point qu'il en ait d'autres qui meritent §8;261.§6. quelque examen, sinon] 'que Macrien qui a commencé sa seconde année, est mort avant que S. Denys d'Alexandrie écrivist à Hermammon en la 9[e] année de Gallien, [c'est à dire à la fin de l'an 261, ou au commencement de 262. Il veut donc que ce soit en 261, mais je ne voy point qu'il ait rien dutout pour le 261.§6. prouver.] 'Pour refuter Baronius qui l'a mise en 262, il allegue que Saint Denys exhorte les Chrétiens à se réjouir dans la solennité que Gallien devoit faire pour sa dixieme année; & [elle se fit, dit le Pere Pagi, en 262. Selon ses suppositions mesmes, ce ne pouvoit estre au plutost qu'au mois de may. Et ainsi sa raison est fort propre pour montrer que la lettre n'est pas écrite des l'année de devant. Mais dans la verité j'ay peine à croire que S. Denys recommande aux Chrétiens de prendre part à cette solennité toute profane, qui mesme ne se de-Euf.l.7.c.13.p.270.d. voit pas faire] 'dans la neuvieme année comme celle dont il parle, [mais dans la dixieme. Il y a plus d'apparence qu'il les exhorte à se rejouir en Dieu de la paix que Gallien venoit de rendre à l'Eglise.] 'Dodwel tire de ce mesme mot Pra.f.dif.p.67. ἑορτάσωμεν, que c'estoit une lettre pascale, qui aura par consequent esté écrite en 262, mais avant Pasque, [& peutestre mesme assez longtemps auparavant;] ce qui ne l'empesche pas de croire que Macrien n'a commencé qu'en 261, & qu'il a regné plus d'un an. [Cependant sa preuve est foible,] '& il semble que Eu.l.7.c.21.p.266.c. la lettre pascale de l'an 262, estoit adressée à Hierax.

NOTE VI.

Pour la page 337.§5.

Embaras sur l'histoire d'Aureole.

'Zonare dit que Gallien avoit envoyé Zon.p.236.c.f. Aureole contre Macrien, avec d'autres Generaux, & que les troupes de Macrien en se rendant à luy, proclamoient Gallien Auguste. [Il est donc visible que selon luy, Aureole n'avoit point encore usurpé l'Empire:] '& il ne marque en p.237.d. effet son usurpation que dans la suite, à la fin du regne de Gallien. Cependant, Gall.v.p.176.c. selon Pollion, Aureole avoit esté declaré Empereur 'avant Macrien mesme. Trig.ty.c.11.p.190.c.d| Vorb.p.533.2. Aurele Victor met assez formellement la revolte d'Aureole à la fin de Gallien, comme Zonare.

[Zosime est embarassé.] 'Il dit fort Zof.l.1.p.650.c.d. nettement qu'Aureole se revolta dans le commencement de Gallien, '& parle p.651.a. ensuite du soulevement de Postume: '& dans la suite il ajoute qu'Aureole p.651.c. avoit esté longtemps rebelle à Gallien. 'Cependant il joint à sa revolte celle de p.650.e. Cecrops, qui demeura avec Gallien Gall.v.p.181.c. jusqu'à sa mort, & executa la conspiration formée contre luy: '& il finit le Zof.p.651.652. regne de Gallien en disant que ce prince ayant laissé à Milan Aurelien General de la cavalerie, & Aurelien s'estant revolté, Gallien qui marchoit contre luy, apprit qu'Aureole venoit l'attaquer, & fut tué sur cela. 'Il est bien naturel de n.p.953.1.E. croire qu'au lieu d'Aurelien il faut Aureole, & on l'a mis dans la traduction.

Les deux Victors disent aussi que Gallien fut tué en faisant la guerre à Aureole : 'Zon p. 237. d. & Zonare dit clairement qu'Aureole estoit General de la cavalerie, & se rendit maistre de Milan. Il est vray qu'Aurele Victor faisant l'histoire de la mort de Gallien, parle d'un Aurelien different d'Aureole : mais cet Aurelien n'estoit point revolté, & on voit par Pollion qu'il faut lire Heraclien. [Aurelien qui regna depuis, estoit celebre en ce temps là : mais on ne le mesle point ni dans les revoltes ni dans la mort de Gallien.

Pollion qui veut qu'Aureole se soit revolté avant Macrien, paroist se contredire aussibien que Zosime.] 'Gall. v. p. 181. d. Car en parlant de la mort de Gallien, *Gallienus*, dit-il, *ab Aureolo qui principatum invaserat, dissidebat, sperans quotidie gravem & intolerabilem tumultuarii Imperatoris adventum.* [Parle-t-on ainsi d'un homme qui avoit depuis huit ans le nom d'Empereur ? Ce qui pourroit favoriser encore Zonare,] 'p. 176. d| Trig. ty. c. 10. p. 159. c. c'est qu'Aureole estoit, selon Pollion, maistre de l'Illyrie, 'p. 176. c| 191. a. & vainquit Macrien sur les confins de l'Illyrie & de la Thrace. [Où estoit donc cependant Regilien ?] 'Trig. ty. c. 9. p. 188. c. Car il se revolta aprés Ingenuus, [& sans doute dans l'Illyrie,] puisqu'il en commandoit les troupes. [Ainsi tous les deux regnoient en mesme temps dans l'Illyrie] 'Gall. v. p. 179. a. jusqu'au mois d'aoust 263, au moins s'il en faut croire Pollion, 'a p. 178. c. & durant ce temps là Gallien va à Byzance. [Est-ce en passant par les terres de Regilien & d'Aureole ? Car les Empereurs n'alloient guere dans la Thrace que par l'Illyrie. Il fut encore dans la Mesie en 267. Y a-t-il de mesme beaucoup d'apparence qu'Aureole aprés s'estre revolté contre Gallien,] 'p. 178. b. l'ait suivi dans les Gaules contre Postume, comme le dit encore Pollion ?

[Assurément le sentiment de Zonare est bien plus probable en luy mesme. Mais nous n'avons osé dementir plusieurs fois Pollion. Ainsi nous le suivons parcequ'il est le plus ancien, sans nous assurer neanmoins beaucoup sur luy. Et il ne faut pas pretendre que dans un regne si embrouillé, & où nous n'avons aucun bon auteur à suivre, on puisse donner à la pluspart des choses un ordre qui soit bien assuré, ni qu'on puisse mesme repondre de tous les faits raportez par des auteurs qui souvent ne s'accordent pas avec eux mesmes.] 'Pagi, 259. § 9. Le Pere Pagi suit aussi Pollion, mais sans entrer dans l'examen des difficultez.

NOTE VII.

Pour la page 339. § 9.

Quelques difficultez sur les ravages des Gots dans la Grece.

'Trig. ty. n. S. p. 180. 1. c| n. C. p. 106. 2. d| Pagi, 262. § 4. Quelques uns croient qu'il y a faute dans Pollion, lorsqu'il dit que les Gots furent défaits dans la Grece par Macrien ; & ils veulent qu'au lieu de Macrien on lise Marcien, qu'on sçait d'ailleurs avoir combatu les Gots avec avantage sous l'autorité de Gallien. [Neanmoins la victoire attribuée à Marcien sur les Gots n'est que de l'an 267, & au contraire l'Empereur Macrien estant venu en 262 combatre Aureole dans l'Illyrie, il peut avoir passé par la Grece. C'est pourquoi nous avons mieux aimé suivre ce que nous trouvons dans le texte.]

'Gall. v. p. 177. c| n. S. p. 180. 1. f. Pollion joint en cet endroit un Clode aux Gots qui ravageoient la Grece. Saumaise qui ne trouve point le nom de ce Clode dans son manuscrit du Palatinat, croit qu'il a esté ajouté au texte par de mauvais correcteurs. [Il n'y a assurément aucune apparence de vouloir que ce soit Claude qui regna aprés Gallien,] 'n C. p. 106. 1. c. comme le veut Casaubon. [Ce pourroit estre quelque autre Romain mecontent, qui se seroit retiré parmi les Gots, comme Cyriade parmi les Perses. Mais il vaut autant se passer d'une particularité peu importante & contestée.]

Pour la page 342. § 11.

NOTE VIII.

Jule Emilien distingué d'Emilien tyran d'Egypte.

Bir. p. 390. 'Birague dit qu'Emilien qui regna en Egypte sous Gallien, est appellé par quelques uns C. Julius Æmilianus, & l'autorise par quelques medailles. [Mais il est aisé de luy répondre que ces medailles sont d'Emilien qui regna à Rome en 253, entre Gallien & Valerien.]

Pour la page 344. § 12.

NOTE IX.

Quand Gallien a fait la solennité de sa dixieme année.

[La solennité que les Empereurs faisoient pour leur dixieme année, se faisoit assurément quelquefois lorsque cette année finissoit, comme on le voit par Severe: & c'estoit ce qui se devoit naturellement. Mais je pense qu'on voit aussi par d'autres exemples qu'ils la faisoient quelquefois au commencement de cette dixieme année. C'est pourquoi]

Bir. p. 375. 'au lieu que Birague met en 263 celle

Pagi, 262. § 1. que fit Gallien, 'le P. Pagi a cru la pouvoir mettre des l'an 262, parceque Gallien fut Consul cette année là, & non la suivante: & il s'est persuadé que les Empereurs prenoient le Consulat pour ces sortes de solennitez. [Ce principe ne nous paroist pas encore assez établi:]

§ 2. 'Et puisque la dixieme année de Gallien ne commençoit au plutost que vers le mois de may, [ou seulement au mois d'aoust, je ne sçay si l'usage de ce temps là, où les Consulats ne duroient guere que deux ou trois mois, nous permet d'étendre si loin celui que Gallien avoit eu au mois de janvier. Le P. Pagi allegue encore]

Gall. v. p. 178. c. 'que Gallien parut en cette occasion *cum picta toga & tunica palmata*,

Pagi, 261. § 2. '& qu'on le voit avec l'habit Consulaire dans une medaille qui paroist appartenir à cette solennité. [Mais les Empereurs ne prenoient-ils l'habit Consulaire que lorsqu'ils estoient Consuls? Il est certain que mesme les particuliers portoient quelquefois l'habit de triomphe sans triompher actuellement. Ainsi notre ignorance nous empeschant de juger si les preuves du P. Pagi sont aussi solides qu'elles le sont peut-estre, nous nous rendons à la suite de l'histoire, selon laquelle il nous paroist fort difficile de mettre cette solennité de Gallien des l'an 262, au moins selon l'ordre qu'elle tient dans Pollion. Que si on aime mieux croire que Pollion a renversé l'ordre des choses, comme cela n'est nullement incroyable d'un écrivain tel que celui là, en ce cas nous sommes prests de nous rendre ou aux raisons ou à l'autorité du P. Pagi]

Pour la page 345. § 12.

NOTE X.

Sur le siege de Bruchium mis en 263.

'Le Bruchium d'Alexandrie fut assiegé avant que S. Eusebe fust [chargé de l'Eglise de Laodicée] en Syrie, 'dont on le fist Evesque lorsqu'il alla en ce pays à cause de Paul de Samosates, dit Eusebe, [c'est à dire sans doute pour se trouver au Concile qu'on tenoit à Antioche contre Paul. Il y eut plusieurs Conciles contre cet heresiarque: mais ce qui nous determine, c'est que] 'S. Eusebe estant mort, S. Anatole qui passoit par Laodicée pour aller aussi au Concile d'Antioche contre Paul, fut établi son successeur. [Il faut donc dire que S. Eusebe fut fait Evesque dans le temps du premier Concile, & Saint Anatole dans le temps qu'on tint le dernier. Nous esperons montrer autrepart que le premier se tint en 264, dans le temps que Saint Denys d'Alexandrie mourut: & par consequent le siege de Bruchium est en 264 au plustard, c'est à dire vers le temps de la défaite d'Emilien, que rien n'oblige de mettre plustard qu'en 263 ou 264.] 'D'ailleurs le Bruchium estoit assiegé par les Romains qui tenoient le reste de la ville, [ce qui se peut fort bien

Eus. l. 7. c. 32. p. 285. b. — p. 284. d. — p. 288. a. — p. 285. b.

enteſdre de Theodore General de Gallien contre Emilien: au lieu que ſi on vouloit mettre ce ſiege dans la revolte d'Emilien ou de Macrien, les Romains, c'eſt à dire ceux du parti de Gallien auroient plutoſt eſté aſſiegez qu'aſſiegeans. Sans cela] [c. 21. p. 266. 267.] 'l'état auquel S. Denys d'Alexandrie décrit ſa ville en 261,[conviendroit fort bien à ce ſiege.]

[Pour la page 346. § 13.]

NOTE XI.

Sur les Conſuls de 264 & 265.

[Au lieu que tous les faſtes ſans aucune exception que je ſache, marquent Gallien Conſul pour la ſixieme fois en 264 avec Saturnin, & Valerien en 265 avec Lucille,] [Bir. p. 376. 377.] 'Birague renverſe cet ordre, mettant Valerien & Lucille Conſuls en 264, & Gallien avec Saturnin en 265. [Il ne rend aucune raiſon de ce changement:] [p. 376.] 'mais il donne une medaille de Gallien, qui porte, ſelon luy, *Trib. pot. XII. Conſ. V.* [& comme Gallien n'eſt entré en ſa 12e année qu'en l'an 264, c'eſt apparemment ce qui l'a obligé de differer ſon ſixieme Conſulat en 265. Mais il eſt tres aiſé qu'on ait mis dans une medaille XII. pour XI, ou V. pour VI; & il eſt au contraire bien difficile de s'imaginer qu'il y ait erreur dans tous les faſtes. Auſſi cette unique medaille eſt dementie] [Goltz. p. 114. d. e.] 'par trois qu'on trouve dans Goltzius, greques & latines, qui joignent le VI. Conſulat de Gallien avec ſa 11e année, [achevée en 264,] & dans l'une de ces medailles on lit ἑνδεκάτου & ἕκτου, écrits tout au long. L. P. Pagi ſuit les faſtes ſans remarquer le changement qu'y fait Birague.

[Pour la page 354. § 16.]

NOTE XII.

Diſtinction de Spurius Lollianus, Lucius Ælianus, & Aulus Ælianus.

[Aur. Vict| Eutr.] 'Aurele Victor & Eutrope diſent que Lollien ſe revolta contre Poſtume, eſtant favoriſé par ceux de Mayence; & le jeune Victor dit qu'Elien prit l'Empire à Mayence ſous Gallien. [Il ſemble bien naturel de croire qu'ils parlent tous de la meſme perſonne.] [Spart. n. e. p 212. 2|Eutr. gr. p. 122. a.] 'Et Peane qui a traduit Eutrope en grec, y a lu L. Ælianus au lieu de Lollianus. [Goltz. p. 121. e|Bir. p. 391. a Gall. v. p. 184. 1.|Trig. ty. c. 4. p. 186.] 'On a encore pluſieurs medailles d'un L. Ælianus qui ſe qualifie Auguſte. 'Mais d'autre part Pollion parle pluſieurs fois le Lollien revolté contre Poſtume, & en fait un de ſes trente tyrans; & au contraire il ne parle point d'Elien. [Il eſt certain cependant que L. Ælianus & Lollianus ſont deux:] [Goltz. p. 117. a|121. e.] 'car on trouve des medailles de l'un & de l'autre, où le dernier eſt appellé Sp. Servilius Lollianus. [Et afin qu'on ne diſe pas que ce L. Ælianus eſt le meſme que celui qui ſe revolta ſous Diocletien,] [p. 117. a2] 'on trouve d'autres medailles d'un Aulus Pomponius Ælianus.

[Dans cette difficulté on peut laiſſer les textes de tous les auteurs comme ils ſont, & dire qu'Elien & Lollien ont pris tous deux la pourpre à Mayence ſous Gallien, mais en des années differentes, & que nous ne ſavons rien autre choſe d'Elien.] [Buch. belg. l. 6. c. 11. § 1. p. 107.] 'On peut dire qu'il faut lire Lollien dans le jeune Victor; & c'eſt le ſentiment de Bucherius. [Mais en ce cas on ne ſaura point dutout le temps de L. Ælianus. On peut dire enfin qu'il faut lire Elien dans Eutrope, & meſme dans Aurele Victor; ce qui ſe peut appuyer ſur ce que celui d'Aurele Victor fut vaincu, ſelon luy, par Poſtume; & on le peut encore tirer d'Eutrope:] [Trig. ty. c. 4. p. 186. a. b.] 'au lieu que Lollien regna aprés Poſtume ſelon Pollion. [Nous ſuivons ce dernier ſentiment, parcequ'il debaraſſe davantage l'hiſtoire.

Birague paroiſt avoir eſté dans la meſme opinion,] [Bir. p. 391. 396.] 'puiſqu'il met Elien en 267, & Lollien en 268, & dans l'hiſtoire du dernier il ne parle point dutout de Mayence. [p. 391.] 'Dans les medailles qu'il raporte d'Elien, il y a tantoſt Lucius, tantoſt A. Pomponius, [en quoy on ne peut

p. 428. Golz. p. 111. c. peut l'excuser d'avoir confondu les choses.] 'Il met encore L. Ælianus sous Diocletien, ce que Golrzius avoit déja fait. [Mais comme nous ne voyons pas pourquoi ils ont mis Lucius sous Diocletien plutost qu'Aulus, nous aimons mieux suivre Peane qui met Lucius sous Gallien.

Si l'on juge que l'opinion de Buchérius est plus probable, il faudra dire que Lollien aprés sa défaite entretint des intelligences dans l'armée de Postume, par le moyen desquelles il souleva ses soldats & le fit tuer, ensuite dequoy il se trouva encore assez fort pour se faire proclamer Empereur.

Pollion a assurément pris Lollien & Elien pour une mesme personne, ou n'a point dutout connu Elien. Car luy qui va chercher des usurpateurs dans les temps de Maximin & de Dece pour faire ses trente tyrans, n'auroit pas manqué de parler d'Elien s'il l'eust connu. Et c'est peutestre à cette confusion qu'il faut raporter ce qu'il dit de la revolte de Lollien contre Postume.]

NOTE XIII.

Pour la page 354. § 16.

Quand Victorin a regné dans les Gaules, & combien de temps.

[Aurele Victor & Eutrope mettent Marius avant Victorin. Nous suivons Pollion qui le met aprés : & il n'y a pas d'apparence de le mettre devant, s'il est vray que] 'Victoire mere de Victorin, ait fait Marius Empereur, comme le dit Pollion : [car elle ne l'aura pas fait au prejudice de son fils.] 'Sans cela Marius pourroit avoir esté fait Empereur par les soldats de Lollien, avant que Victorin fust reconnu de toutes les Gaules.

Trig. ty. c. 4. p. 186. b.

Buch. belg. p. 208. § 3.

[Aurele Victor & Eutrope disent encore que Victorin regna deux ans. Cela ne se peut si on met ces deux ans aprés la mort de Lollien, puisque ces mesmes auteurs aussibien que Pollion, font succeder Tetricus à Victorin du vivant de Gallien, c'est à dire avant le 25 de mars 268 : & si Marius a esté aprés Victorin,] 's'il est certain, selon le discours que Pollion raporte de ce Marius, que Gallien vivoit encore. 'Il est mesme certain que dés le 24 de mars 268, on savoit à Rome que Tetricus regnoit. [Je ne sçay si on pourroit dire que Victorin n'a esté associé à l'Empire par Postume qu'en 266.] 'Pollion semble le mettre beaucoup plustost. Si l'on veut mettre la mort de Postume au mois de janvier 267, Victorin aura pu regner aprés luy environ 13 mois. Car c'est tout le plus qu'on y puisse mettre. [Je ne sçay pas si ce sont là les deux années qu'Aurele Victor & Eutrope luy veulent donner.]

T. ig. ty. c. 7. p. 187. e.

Claud. v. p. 203. d.

Gall. v. p. 178. c.

NOTE XIV.

Pour la page 356. § 17.

Sur les irruptions des Scythes en 267.

'Pollion parle tout ensemble des ravages faits par les Scythes & par les Gots, en sorte qu'on ne voit pas bien s'il en fait une mesme guerre des mesmes peuples appellez indifferemment Scythes & Gots, ou si ce sont deux differentes guerres par des ennemis differens. Il est visible que ceux qu'il appelle Gots, sont les Herules du Syncelle *p. 382. c. d:* & comme les Herules vinrent toujours par mer jusqu'à Byzance, au lieu que Pollion fait entrer les Scythes par le Danube, [nous avons cru qu'il valoit mieux en faire deux guerres differentes. Nous donnons aux Scythes le nom de Gots, parce qu'on ne connoissoit plus guere alors d'autres Scythes :] '& la guerre de Claude contre les peuples septentrionaux, qui fut la suite de celle-ci, passe pour une guerre contre les Gots.

Gall. v. p. 181. a. b.

Vorb. p. 145. 1.

Les Herules sont appellez Ἔρουλοι dans Zosime *l. 1. p. 652. c*, & Αἴρουλοι dans le Syncelle *p. 382. c.* 'On les trouve encore écrits avec un esprit doux dans d'autres Grecs. [Neanmoins il me semble que l'usage d'aujourd'hui est d'écrire *Heruli* avec une aspiration ; & c'est à quoy nous avons cru que nous nous devions arrester.]

Spart. n. C. p. 221. 1. c.

NOTES SUR L'EMPEREUR AURELIEN.

Pour la page 177. § 1.

NOTE I.

Sur le temps de sa naissance.

[AURELIEN doit estre né en l'an 200, s'il faut s'arrester à la chronique d'Alexandrie, qui dit *p. 636*, qu'il vécut 75 ans.] Pagi, p 383. 'Mais ses medailles ne le font point si agé, [non plus que tant de guerres & de voyages qu'il fit estant Empereur aprés l'an 270.] Zos. l. 1. p. 656. b. 'Il n'estoit encore qu'à moitié blanc en 272, selon Zosime, μεσοπόλιος. Aurel. v. p. 213, 214. 'Il fut mesme adopté en 258 par Ulpius Crinitus: [& on n'adopte guere une personne de 58 ans.] Tacit. v. p. 227. d. 'Tacite pour s'excuser d'accepter l'Empire aprés luy, dit qu'il s'étonnoit que l'on voulust prendre un homme de son age pour succeder à un Prince tout guerrier comme Aurelien: Zon. p. 240. c. '& Zonare dit que selon les auteurs, Tacite avoit alors 75 ans. [Ainsi c'est peutestre à luy & non pas à Aurelien, que la chronique d'Alexandrie a voulu donner 75 ans: car il est certain qu'elle est corrompue en cet endroit,] Chr. Al. p. 637. 'puisqu'elle fait succeder Florien à Aurelien sans parler du tout de Tacite, & elle met la mort de Aurelien sous les Consuls Tacite & Emilien, [qui est l'année de la mort de Tacite, Aurelien estant mort l'année de devant.

Ainsi on ne peut juger de l'age d'Aurelien, que par ce que nous avons dit qu'il estoit à moitié blanc en 272. Il pouvoit donc avoir alors environ 60 ans, & estre né vers l'an 212. Selon cela il ne pourra pas avoir combatu les François estant Tribun en l'an 234, auquel il n'avoit que 22 ans, mais il peut aisément l'avoir fait en 242. *V. Valerien* § 3.]

Pour la page 178. § 1.

NOTE II.

Fables sur la fille d'Aurelien.

[Il faut mettre sans doute au nombre des fables ce que dit Abulfaraje *p. 82*, qu'Aurelien en faisant la paix avec Sapor Roy de Perse, luy donna sa fille en mariage &c. & que luy ayant envoyé quelques Grecs pour luy servir de medecins, les Perses apprirent d'eux la medecine d'Hippocrate.] 'Aurelien n'eut qu'une fille qui demeura à Rome avec sa posterité: Aurel. v. p. 213. c | 225. c. [& les Romains ne marioient pas leurs enfans dans les pays étrangers.]

Pour la page 179. § 2.

NOTE III.

Sur le commencement & la fin du regne d'Aurelien, où l'on fixe aussi la mort de Claude.

[Le temps auquel a commencé Aurelien, depend de celui de la mort de Claude à qui il a succedé. On convient que Claude a commencé vers le 20 de mars 268.] 'Il ne regna qu'un an selon le Syncelle & Eutyque. Sync. p. 382. c | Euty. p. 396. La chronique d'Eusebe & celle de Nicephore y ajoutent neuf mois; ce qui revient à Eutrope, qui dit qu'il mourut avant la fin de sa 2e année, *intra biennium*. [Ainsi il sera mort dés l'an 269. Cependant] 'Pollion marque qu'il n'acheva la guerre des Gots qu'en 270. Claud. v. p. 205. c. [Il faut donc qu'il ait regné au moins deux ans entiers:] '& l'histoire d'Eusebe luy donne deux ans, Eus. l. 7. c. 28. p. 278. c. aussibien que la chronique d'Alexandrie: le jeune Victor, & Abulfaraje *p. 82*. 'Porphyre marque que Plotin mourut à la fin de la 2e année de Claude, Plot. v. p. 2. b. δευτέρου ἔτους πληρουμένου. [Que si Aurelien avoit commencé à regner en 269, il auroit assurément esté Consul au premier janvier 270.]

'Pollion dit mesme qu'un oracle avoit promis à Claude qu'il verroit le troisieme été, c'est à dire au moins la troisieme année de son regne.] Claud. v. p. 205. c. 'en luy repondant par ce vers de Virgile,

Tertia dum Latio regnantem viderit aestas.

[Il importe fort peu que cet oracle soit vray ou faux: mais il est certain que Pollion ne l'auroit pas attribué à ses dieux, s'il eust cru que l'evenement l'avoit dementi. Il est appuyé] 'par une inscription trouvée à Sagonte en Espagne, datée de la 3e année du regne de Claude, '& par une medaille greque qui la marque aussi. 'Pollion dit que la deroute des Gots fut achevée en 270 par la peste qui se mit parmi eux, en sorte que Claude negligeoit mesme de les poursuivre. 'Cela marque que Claude a vécu assez avant dans l'an 270, la peste ni la guerre ne commençant d'ordinaire qu'aprés l'hiver. C'est pourquoi Vorburg qui veut que Claude soit mort dans la 2e année de son regne, accuse ce passage de faux. 'Pollion dit de plus, que la guerre des Gots estoit achevée lorsque la peste commença d'attaquer les Romains, & qu'alors Claude tomba malade & mourut. 'On trouve mesme dans le Code une loy du 26 octobre 270, qui est sous le nom de Claude: [de sorte que s'il n'y a point de faute en cela, il a regné au moins deux ans, sept mois, & quelques jours.

Grut. p. 276. 2.

Pagi, 270. § 3.

Claud. v. p. 205. c.

Vorb. t. 2. p. 17. 1.

Claud. v. p. 206. b.

Cod. J. 1. t. 23. l. 2. p. 140.

Si le commencement du regne d'Aurelien est fort contestée, sa durée ne l'est pas moins. Idace met sa mort sous les Consuls Aurelien & Marcellin, c'est à dire en 275. Et cela se justifie par ce que Tacite son successeur fut Consul l'année suivante. Il fut tué dans la Thrace,] '& les lettres que l'armée écrivit ensuite au Senat, furent lues le troisieme jour de fevrier. [On ne peut donc pas douter qu'il ne soit mort en 275, sur la fin de janvier, ou tout au plus deux mois aprés, s'il y a faute dans ce 3e de fevrier. *V. la note 12.*] 'Il regna six ans, dit Vopisque, moins quelques jours. [Si cela est, il a commencé dés le mois de fevrier 269, & c'est ce que personne ne dit, & ne peut dire. Nous ne saurions pas mesme trouver les cinq ans & demi que luy donnent la chronique d'Eusebe, Aurele Victor, & Eutrope, si nous ne disons qu'ils ont étendu son regne jusqu'à l'election de Tacite, qui se fit le 25 de septembre, environ sept ou huit mois aprés la mort d'Aurelien. Car si nous mettons la mort de Claude au mois d'avril 270, il y aura eu cinq ans & six mois commencez jusqu'au 25 de septembre 275. Les six ans qu'Eusebe donne à Aurelien dans son histoire, *l. 7. c. 30. p. 283. b*, en quoy il est suivi par la chronique d'Alexandrie, se peuvent conter de la mesme maniere, puisqu'il n'est pas necessaire qu'ils soient entiers. On peut les trouver encore en joignant aux quatre années completes les deux extremes 270 & 275. Car quand il n'y auroit eu que quelques jours de l'une & de l'autre, cela se prend souvent pour deux ans, surtout parmi ceux qui ne marquent pas les jours, ou qui les ignorent.] 'Pour ce qui est des medailles qui marquent la sixieme, ou mesme la settieme année d'Aurelien, il faut necessairement dire avec le P. Petau que ce sont des fautes des graveurs ou des copistes. 'Goltzius marque seulement une medaille greque de sa sixieme année, [où il est aisé qu'on ait mis ϛ pour Γ:] '& Occo une latine de la settieme, 'dans laquelle Birague croit qu'il faut lire V, & non VII.

Aurel. v. p. 222. c.

p. 222. d.

Pet. doc. t. l. 11. c. 36. p. 330. a. b.|Cyp. an. p. 44. § 7.

Goltz. p. 119. b.

Occo, p. 451.

Bir. p. 407.

'On peut donc dire qu'il est certain qu'Aurelien a commencé sa 5e année, & qu'il ne l'a pas achevée. [La difficulté qui reste, c'est de savoir s'il faut commencer son regne dés le mois d'avril 270, pour suivre les auteurs qui luy donnent cinq ans & demi en la maniere que nous le venons d'expliquer, ou s'il le faut differer jusqu'aprés le 26 d'octobre, pour nous arrester à la loy datée de ce jour là sous le nom de Claude.] 'Le Cardinal Neris & le P. Pagi suivent ce dernier sentiment, [quoiqu'il y ait assez de fautes dans le Code pour ne s'y pas trop arrester. Mais ce qui nous oblige

p. 407.

Nor. dec. c. 6. p. 104|Pagi, p. 173|an. 270. § 3.

Domitianus, [comme si son premier nom eust esté Claude. Je ne sçay si au lieu de CL. il ne faudroit point FL. *Flavius*, puisqu'on pretend qu'il se faisoit descendre de l'Empereur Domitien, & par consequent de la famille des Flaves. Mais je pense qu'il vaut encore mieux dire que ce CL. signifie *Cæsar Lucius*. Car le titre de Cesar ne s'omettoit guere.]

Pour la page 385. § 5.

NOTE VII.

Sur le temps de la défaite & de la prise de Zenobie.

[Aucun auteur considerable ne marque l'année de la défaite de Zenobie. C'est pourquoi nous suivons la chronique de S. Jerome qui la met sur l'an 272, & cela convient assez bien avec la suite de l'histoire.] 'Les medailles de Zenobie marquent la cinquieme année de son regne. [Si on commence à le conter depuis la mort de son mari, que nous avons mise au commencement de l'an 267, cela vient jusqu'en 271 ou 272. Il semble neanmoins que sa grandeur n'a esté entierement ruinée qu'en l'an 273,] 'puisqu'on trouve que Vaballath son fils a porté le titre d'Empereur & d'Auguste durant sept ans [commencez. Et c'est ce qui nous fait differer la prise de Palmyre à cette année là.

Bir. p. 385.

Goltz. p. 116. f.

Pour la page 396. § 9.

NOTE VIII.

Sur le voyage d'Aurelien en Egypte contre Firmus.

Aurel. v. p. 219. 220.

'Vopisque dans la vie d'Aurelien, dit que ce prince aprés avoir ruiné Palmyre, retourna en Thrace, où durant qu'il combatoit les barbares, il apprit que Firmus s'estoit revolté en Egypte, & il y vint aussitost. 'Dans l'histoire de Firmus il dit qu'Aurelien revint de Carres [qui est en Mesopotamie,] pour le combatre. [Il n'estoit donc pas encore retourné d'Orient en Thrace.] 'Il paroist en effet, selon Zosime, qu'il ruina Palmyre & dompta les Alexandrins dans un seul voyage: [& il y a assurément assez peu d'apparence de faire venir deux fois Aurelien de Syrie en Thrace, pour le faire deux fois retourner aussitost de Thrace en Orient. Il est plus aisé de croire que Vopisque,] qui retracte ouvertement dans la vie de Firmus, *p. 243. b. c*, ce qu'il avoit dit dans celle d'Aurelien *p. 219. 220*, que Firmus n'avoit pas pris le nom d'Auguste, parcequ'il avoit depuis esté mieux informé des choses: [il est, dis-je, aisé de croire qu'il avoit encore esté mieux informé sur ce point, & qu'il s'en est aussi voulu retracter, mais d'une maniere plus couverte & moins sensible.]

Firm. v. p. 244. a. b.

Zos. l. 1. p. 661. c.

Pour la page 397. § 10.

NOTE IX.

Sur le temps de la guerre d'Aurelien contre Tetricus.

Firm. v. p. 244. b. c.

'Aurelien dans un edit qu'il fit aussitost aprés la mort de Firmus, dit que toute la terre, [c'est à dire tout l'Empire,] estoit dans la paix: *pacato undique gentium toto qua patet orbe terrarum*, & que le peuple Romain n'avoit qu'à se divertir sans craindre quoyque ce fust. [Cela s'accorde avec la chronique de S. Jerome, qui met la défaite de Tetricus en l'an 271. Eutrope en parle aussi avant que de raporter celle de Zenobie: [& il semble qu'Aurelien ait eu le loisir de faire cette guerre avant que d'aller en Orient contre elle.] 'Cependant Vopisque ne fait sortir Aurelien de Rome aprés la guerre des Allemans, que pour aller en Orient: '& il est clair que selon luy & selon Zosime, Tetricus subsistoit toujours dans les Gaules jusqu'aprés la prise de Palmyre & la ruine de Firmus. 'Pollion dit que Tetricus regna longtemps: [& il ne peut avoir commencé qu'à la fin de l'an 267.] Aurele Victor dit qu'Aurelien marcha contre luy aprés avoir ruiné les Perses, [c'est à dire aprés son voyage d'Orient. [Mais il s'emba-

Aurel v. p. 214. c. d.

p. 220. a|Zos. l. 1. p. 661. d.

Trig. ty. c. 23. p. 196. c.

rasse] en mettant entre ces deux guerres celles qu'il fit en Italie contre les Allemans.

[Nous ne voyons point qu'aucun des nouveaux ait suivi Saint Jerome, ou se soit arresté aux termes de l'edit d'Aurelien. Ils mettent tous la défaite de Tetricus aprés celle de Zenobie.] 'Orose mesme le fait aussi, [quoiqu'il ait accoutumé de s'attacher particulierement à Eutrope & à la chronique de S. Jerome. Nous avons donc cru devoir suivre le mesme ordre, n'osant pas former une opinion nouvelle sur ce qu'Aurelien dit de la paix universelle aprés la mort de Firmus. Il écrivoit cela d'Egypte, lorsqu'il n'y avoit peutestre encore aucune guerre declarée entre luy & Tetricus, quoiqu'apparemment il n'y eust aussi aucun traité de paix.

Oros. l. 7. c. 23. p. 215. 1. b.

Le P. Petau dans sa chronique,] 'Bucherius, & Birague *p. 407.* ne mettent la fin du regne de Tetricus qu'en 274. [Il y a en effet assez d'autres choses en l'an 273 pour le remplir.] Neanmoins S. Jerome met dés l'an 273 le triomphe d'Aurelien sur Zenobie & Tetricus, en quoy S. Prosper le suit. Cassiodore le met sous les Consuls de l'an 274, mais c'est qu'il met le commencement d'Aurelien un an trop tard. 'Le jeune Victor ne donne que trois ans aux guerres par lesquelles Aurelien devint maistre de tout l'Empire: & ces trois ans doivent finir au plustard en 273. 'Bucherius met la venue d'Aurelien dans les Gaules en sa 4e année, [ce qui convient à l'an 273 & 274.] Le Pere Pagi *p. 379*, la met en l'an 273, & le triomphe en 274, à cause qu'Aurelien fut Consul en cette derniere année. 'Bucherius croit aussi qu'il triompha en 274. [Cela convient assez aux actes de Ste Colombe & à quelques autres, 'selon lesquels Aurelien estoit dans les Gaules au mois de decembre & de janvier. [Neanmoins tous ces actes sont tres peu considerables: Nous suivons S. Jerome pour le temps du triomphe, comme le plus ancien.]

Buch. belg. l. 6. c. 15. § 11. p. 215.

Noris, 273. § 2.

Buch. c. 14. § 5 p. 212.

§ 6.

Bosq. l. 3. c. 42. 43. p. 142. 143.

NOTE X.

Pour la page 398. § 10.

Sur Vaballath fils de Zenobie.

'La jonction du nom d'Aurelien Auguste dans plusieurs medailles avec celui de Vaballath, qui n'y prend point le mesme titre, [fait voir que ces medailles sont postérieures à la défaite de Zenobie & de Vaballath. Elles donnent encore lieu de juger qu'Aurelien luy avoit donné quelques Etats où il avoit droit de faire battre monnoie: & ces Etats pouvoient estre une portion de la grande ou de la petite Armenie,] puisque plusieurs de ces medailles portent *Vaballath d'Armenie.* Il semble dans quelques autres estre appellé Roy des Ucrimes: [& ce pouvoit estre quelque canton de l'Armenie: mais je n'en trouve rien dans Pline, dans Ptolemée, ni dans Baudrand.]

Aurel. n. 5. p. 380. 2. c| Bir. p. 386. 447| Occo, p. 497.

'On cite des medailles qui portent *Vaballath d'Armenie L.* Δ. [Ces *L.* marquées dans les medailles s'expliquent par le mot de λυκάβαντος, *année.* Ainsi ce *L.* Δ. paroist devoir marquer ici la 4e année de la principauté de Vaballath dans l'Armenie, qui pourra estre l'an 277, n'y ayant pas d'apparence que Aurelien luy ait donné cet Etat qu'aprés son triomphe, dont il voulut que Vaballath fist partie. Nous ne voyons point de difficulté à cette explication, si le nom d'Aurelien n'est point sur ces medailles: & en effet on ne dit point qu'il y soit. Que s'il s'y trouvoit neanmoins, comme Aurelien estoit mort dés l'an 275, pourroit-on point dire que Vaballath par reconnoissance, voulut toujours mettre le nom de ce prince sur ses medailles, mesme aprés sa mort? Mais il semble qu'en ce cas il l'auroit appellé *Divus.* Ainsi il faudra peutestre croire que cette 4e année, quoique mise aprés le nom de Vaballath, appartient à Aurelien, & marque que la medaille a

Goltz. p. 116. f.

esté gravée au plustard dans le commencement de l'an 274, aussitost aprés que Vaballath eut esté établi dans sa principauté aprés le triomphe d'Aurelien.

Il y a d'autres medailles de Vaballath dans Goltzius *p. 116. f*, & dans Birague *p. 385. 407*, dont je ne comprens pas le sens, comme celle où Birague lit *iter. imp. R*, en supposant que l'autre costé de la medaille porte le nom d'Aurelien.]

Spanh.l. 7 p. 598. 'Spanheim pretend que dans les medailles où Goltzius, Saumaise, Occo, & d'autres ont lu *Vaballath d'Armenie*, il y a αὐτ. ἑρμίας ἠαβάλλαθος ἀθηνυ *L*. Δ, c'est à dire l'*Empereur Hermias Vaballath &c.* comme on le trouve dans deux qu'il cite. [C'est à ceux qui ont ou qui peuvent voir les medailles qu'a eues Goltzius, à juger de cette difficulté. Car il se pourroit bien faire que des medailles auroient *Hermias Vaballath*, & d'autres *Vaballath d'Armenie*, ces noms estant assez differens & en eux mesmes, & dans leur ordre, pour ne pas croire aisément qu'on les ait pris l'un pour l'autre.] 'Que si les mesmes medailles portent le nom d'Aurelien, comme le dit Saumaise, [je ne voy pas comment cela se peut accorder avec le titre d'Empereur que celles de Spanheim donnent à Vaballath.] Vopis n. 8. p. 380. 2. c.

Spanh.l. 7. p. 598. 'Le mesme Spanheim se moque de Tristan, qui a tiré de ce mot ἀθηνυ, que Vaballath n'estoit pas fils d'Odenat, mais d'Herodien son fils aisné surnommé Athene. [Il seroit assurément contre toute raison de preferer une simple conjecture si peu appuyée, à l'autorité de Vopisque, 'qui dit nettement que Balbat, c'est à dire Vaballath, estoit fils de Zenobie. p. 597 | Aurel. v. p. 221. c.

Du reste le nom de Vaballath estant tout à fait extraordinaire, il n'est pas necessaire de preuves] 'pour croire que celui qu'on voit par les medailles avoir vécu du temps d'Aurelien, est le mesme que celui que Vopisque dit avoir esté fils de Zenobie. [Il n'y a aucune raison d'en douter : & je ne sçay personne qui ait fait difficulté de le croire.] On a plutost douté si Vaballath n'estoit point un nom absolument faux & supposé : mais les medailles où on le lit, ne laissent aucun lieu à ce doute. Vopis. n. 8. p. 380. 2.

NOTE XI.

Pour la page 405. § 13.

Sur Orfite Prefet de Rome.

'Pearson dans ses Annales de la vie de S. Cyprien, pretend sur une inscription raportée par Gruter *p. 276. 4*, que Furius Orfitus Prefet de Rome en 274, l'estoit encore le premier de fevrier 275. Gruter cite cette inscription d'Onuphre, où elle est raportée selon l'edition de l'an 1588, *p. 257. a. b*, d'une maniere [qui donne lieu de croire que ce sont deux inscriptions toutes differentes, dont la premiere où est le nom d'Orfite,] 'appartient à l'année qu'Aurelien n'estoit encore que designé pour son III. Consulat, c'est à dire à l'an 274, [& l'autre est datée certainement de l'an 275. Ainsi quand mesme ce ne seroit qu'une seule inscription, elle seroit toujours composée de deux parties, gravées l'une en 274, lorsqu'on faisoit l'ouvrage, & l'autre en 275, aprés qu'il eut esté dedié. Que si Orfite estoit encore Prefet de Rome le premier jour de fevrier, il seroit bien difficile de ne pas croire qu.] 'Cesetianus qui l'estoit le 25 de septembre suivant, [avoit receu sa charge du Senat dans l'interregne qui suivit la mort d'Aurelien, contre ce que dit Vopisque,] que les magistrats ne changerent point durant ce temps là, hors le Proconsul d'Asie. [On peut dire mesme que cela seroit impossible,] si on savoit la mort d'Aurelien à Rome dés le 3 de fevrier, comme on le lit dans Vopisque. Cyp an. p. 69. § 2. Nor. dec. c. 6. p. 264. b. Tacit. v. p. 228. c. Aurel. v. p. 222. d. e.

'Orfite est nommé Furius dans l'inscription dont nous parlons. [a] Onuphre & Cuspinien le citent toujours de mesme de l'auteur anonyme des Prefets de Rome. [Ainsi je pense qu'il faut recon- Onu. in fast. p. 257. 2. a p. 252 | Gru. p. 290. b.

noistre que c'est une faute dans l'edition de cet Anonyme donné par Bucherius,] Buch. p. 236. 'où au lieu de Furius on lit deux fois Virius. [Je ne trouve point d'autres Furius ni Virius Orfitus dans la table de Gruter.]

Pour la page 404. § 7.

NOTE XII.

Qu'Aurelien peut n'estre mort que sur la fin de fevrier ou de mars.

[Il y a de la difficulté dans ce que nous lisons dans Vopisque,] Aurel. v. p. 222.e. 'que les lettres de l'armée sur la mort d'Aurelien furent lues dans le Senat le 3 de fevrier, *III. nonas februarii.* Pagi, 275. § 3. 'Car le P. Pagi soutient qu'il faut lire *III. nonas aprilis*, & il en donne une raison considerable, qui est que Vopisque mesme & les deux Victors marquent seulement six ou sept mois d'interregne entre la mort d'Aurelien & l'election de Tacite son successeur. Tacite fut declaré Empereur le 25 de septembre: & l'interregne aura duré pres de huit mois entiers, si on savoit à Rome des le 3 de fevrier la mort d'Aurelien arrivée pres de Byzance. [On peut ajouter à cela que] Aurel. v. p. 222.223. 'la lettre sur la mort d'Aurelien fut lue par Aurele Gordien Consul, [qui ne pouvoit estre que subrogé: & je croy qu'il est rare de voir des Consuls subrogez des le mois de fevrier. On peut satisfaire à ces deux raisons en lisant *III. nonas martias*, ce qui laissera pres de sept mois à l'interregne: & cela reviendra encore mieux au texte des auteurs. Mais il n'y va que d'un mois ou deux qu'il faudra ajouter au regne d'Aurelien, sans donner aucun nouvel eclaircissement aux difficultez que nous avons traitées dans la note 4. Nous avons cru pouvoir laisser dans le texte ce que nous trouvons dans Vopisque, en marquant neanmoins la difficulté.]

NOTE SUR L'EMPEREUR TACITE.

Pour la page 418.

Sur son Consulat en 276.

[APRES les Consuls Aurelien & Marcel ou Marcellin qui sont ceux de l'an 275, S. Prosper met Probe & Paulin, sans parler dutout de Tacite & Emilien, qu'Idace & beaucoup d'autres mettent entre deux pour l'an 276. Cette faute de S. Prosper a esté suivie à l'ordinaire par Cassiodore] Buch. cycl. p. 41. '& par Victorius, au moins selon les manuscrits que Bucherius a suivis: Pet. dec. t. l. 11. c. 17. p. 361.c. 'Car le P. Petau dit que ceux du P. Sirmond qui sont tres anciens, suivent Idace. [Quoy qu'il en soit,] Nor. dec. c. 6 p. 105. 'le Consulat de Tacite & Emilien est trop autorisé par tous les autres fastes pour en douter. Onu. in fast. 257.f. 'Onuphre mesme le reconnoist, & remarque que Tacite est qualifié Consul pour la seconde fois dans diverses inscriptions. [En effet il seroit tout à fait extraordinaire que Tacite ayant esté fait Empereur l'année precedente, n'eust pas esté Consul en celle-ci.]

NOTES SUR L'EMPEREUR PROBE.

Pour la page 423. § 2.

NOTE I.

Que Probe a esté fait Empereur en 276.

[POUR trouver le commencement de Probe, il faut savoir la fin de Tacite son predecesseur: car on ne conte pas Florien] Tacit. v. p. 231.b.c. 'qui disputa l'Empire à Probe durant deux mois, selon Vopisque & les deux Victors, ou deux mois & vingt jours selon Eutrope. La chronique d'Eusebe suivie par le Syncelle *p. 285.d*, luy donne 88 jours, & celle d'Alexandrie,

lexandrie, 97, [ce qui s'accorde mieux avec ce que dit Zosime,] 'qu'on estoit déja dans les chaleurs de l'été lorsque Florien regnoit encore.

Zos. l. 1. p. 663. a.

[Pour ce qui est donc de la mort de Tacite,] 'ce prince ayant esté fait Empereur le 25 de septembre [de l'an 275, comme on en convient, il doit estre mort le 11 ou 12 avril 276, s'il a regné 200 jours, comme le disent les deux Victors, ou un peu avant le 25 de mars,] 's'il n'a pas regné six mois entiers, comme on le lit dans Vopisque & dans Eutrope. Les six mois qu'Eusebe luy donne dans sa chronique, [reviennent à l'une & à l'autre opinion.] 'Zonare qui dit qu'il n'acheva pas le settieme mois de son regne, suit les premiers.

Tacit. V. p. 217. a.

p. 230. d.

Zon p. 240 f.

'Gruter raporte deux inscriptions trouvées en Espagne, qui luy attribuent une seconde année de regne: [ce qui obligeroit de differer sa mort jusqu'aprés le 25 de septembre: & en effet Idace ne la met que sous les Consuls Probe & Paulin, qui sont ceux de l'an 277.] 'Zonare dit aussi que quelques uns luy donnoient pres de deux ans. 'Mais pour Idace, Probe mesme le combat nettement, puisqu'écrivant au Senat quelques mois aprés son election, il parle de l'Empereur que le Senat avoit elu, *proximo superiore anno.* C'est indubitablement Tacite elu en 275: & ainsi il est certain que cette lettre est écrite dés l'an 276. [Pour les deux inscriptions d'Espagne, celles de ce pays sont generalement assez suspectes, & nous n'oserions point nous y arrester contre tant d'auteurs qui ne donnent que 200 jours au plus à Tacite.] 'Ces inscriptions portent *Trib. potestatis II. Cons. P. P.* [Cependant en l'an 276, Tacite estoit Consul pour la seconde fois, ce qui auroit dû estre marqué. Il y a peutestre dans l'original *Trib. potestatis bis Cons.*] 'comme on le cite d'une autre inscription, [où *bis* se peut raporter à *Consuls*, conformément à la verité de l'histoire: & peutestre que ce

Grut. p. 277. 1. 2.

Zon. p. 240. f.

Pet. doc. t. l. 11. c. 17. p. 343. d'Prob. v. p. 237. c.

Grut. p. 277. t. 2.

Grut. p. 292. 5.

II. Cos. doit signifier aussi *iterum Consuls.*] 'Car on trouve encore en Espagne dans une inscription de Carus, *Proconf. II. Conf.* [où l'on voit que *II. Conf.* est pour *Conf. II.*

5.

Nous n'avons donc rien qui ne nous porte à mettre la mort de Tacite le 12 d'avril au plustard, & par consequent] 'à faire commencer Probe quelques jours aprés, dés le mesme mois d'avril. Mais au moins il est certain par sa lettre au Senat qu'il a commencé dés l'an 276, d'où vient] 'que les fastes de Theon en marquant son Consulat en 277, y ajoutent le titre d'Auguste, comme ils font encore en d'autres occasions semblables. [Outre cela nous verrons qu'il a regné plus de six ans, & qu'on ne peut pas mettre sa mort plustard qu'en 282. Ainsi il faut necessairement commencer son regne en 276.] 'On voit la mesme chose par une inscription, qui joint son IV. Consulat, c'est à dire l'an 281, comme tout le monde en convient, avec la 6e année de son Tribunat. 'Le Cardinal Noris confirme tout cela par le commencement de l'heresie des Manichéens, mis en l'an 277 dans la seconde année de Probe, lorsqu'il estoit Consul avec Paulin; & cela est appuyé par les epoques de beaucoup de villes d'Orient marquées par Eusebe, qui toutes se raportent à l'an 277.

Nor. epo. p. 99. a.

Cyp dis ap p. 101. 117.

Nor. dec. c. 6. p. 105.

epo. p. 96.

'Il s'est appliqué avec un soin particulier à établir ce commencement du regne de Probe en 276, & sa fin en 282, parceque c'est un des points des plus importans de toute l'histoire, qui sert à corriger les fautes que Baronius, Onuphre, & Scaliger ont faites en faisant commencer trop tost l'ere commune, les uns plus, les autres moins. 'Il se sert encore pour rectifier leur chronologie, de deux bissextes qui sont fixes, l'un en 224 par le cycle pascal de S. Hippolyte, & l'autre en 264 par Ammien. Car toute chronologie qui ne s'accorde pas avec cela, est certainement fausse.

p. 96-101.

p. 99-101.

pour la page 426 § 2.

NOTE II.

Que Probe n'a point esté reconnu par le Senat le 3 de fevrier, comme on le lit dans Vopisque.

Prob. v. p. 237 d.

¶ 'Le texte de Vopisque porte que Probe fut declaré Auguste par le Senat *3. nonas februarias.* [Qui que ce soit ne peut dire que ç'ait esté le 3e de fevrier 278, auquel Tacite vivoit encore.] Vorburg *p. 481*, paroist l'entendre du 3e de fevrier 277, comme si Probe occupé à d'autres affaires en Orient, eust differé plusieurs mois d'écrire au Senat. [Mais c'est ce qui n'a aucune apparence: Probe n'avoit point d'affaire plus pressée ni plus importante que d'estre maistre de Rome, & de faire reconnoistre son autorité par le Senat.]

Pagi, p. 234| an. 276. § 6.

'Ainsi il vaut mieux avouer avec le Pere Pagi, qu'il y a faute dans le mois de fevrier. [Il faut sans doute *3. nonas julias*, si Florien n'a regné que deux mois, ou *3. nonas augusti*, s'il en a regné trois.]

Pour la page 425. § 3.

NOTE III.

Sur le premier Consulat de Probe.

[Le Consulat de Probe & de Paulin en 279, est attesté par tous les fastes que nous avons, c'est à dire par S. Prosper, par Victorius & Cassiodore, par Idace, par la chronique d'Alexandrie, par les fastes de Theon & d'Heraclius,]

Buch. cycl. p. 235. 249.

'& par les deux anciennes listes des Consuls données par Bucherius, dont l'une marque que le premier jour de janvier fut le lundi, [ce qui se rencontre en cette année.]

Cod. J. 8. t. 56. l. 2. p. 804.

'Il est encore confirmé par une loy du Code qui en est datée. [Car il est constant que les loix sont toujours datées par les Consuls ordinaires, & jamais par les subrogez, dont on ne se sert point non plus dans les dates de l'histoire. Ainsi c'est encore une preuve tres forte de ce Consulat, de ce que]

Leo, ep. 74. c. 6. p. 324.

'S. Leon s'en sert pour y mettre la naissance de l'heresie des Manichéens,

Nor. dec. c. 6. p. 105| epo. p. 96.

'marquée dans la chronique d'Eusebe par plusieurs caracteres qui reviennent tous à l'an 277. [Ce Consulat estant donc un de ceux de toute l'histoire qui est le plus établi, il est étonnant]

dec. p. 104. 105| l'et. dac. t. l. 11. c. 27. p. 340 344.

'qu'Onuphre l'ait pris pour un Consulat subrogé, & ait ainsi retranché une année du regne de Probe. Il l'a fait pour rentrer dans l'ere commune de J. C, laquelle il avoit toujours precedée d'une année jusqu'à ce temps-ci.

Coint. chr. p. 9.

'Le Pere le Cointe qui veut comme Onuphre, que ce Consulat n'ait esté que subrogé, le met en 276, & allegue pour cela la

Prob. v. p. 236. a.

'lettre que l'Empereur Tacite écrivit à Probe en le faisant General de l'Orient, parceque dans cette mesme lettre il luy promet de le faire Consul avec luy *l'année suivante.*

p. 235. e.

'Vopisque appelle cette lettre la premiere lettre de Tacite, [ce qu'il seroit aisé d'entendre de celles qu'il peut avoir écrites à Probe,]

Pagi, 276. § 1.

'& dire avec le P. Pagi, que Tacite l'écrivit en 276, dans le dessein d'estre Consul en 277, & de faire Probe Consul ordinaire avec luy. [Car il peut paroistre moins naturel de dire qu'un homme a esté Consul avec un autre, parcequ'il l'a esté la mesme année, quoique dans des mois differens.]

Prob. v. p. 235. e.

'Neanmoins comme Tacite y parle de son election, [ce qui eust esté ce semble bien tard en 276, au bout de plus de trois mois, il y a encore plus de raison de croire qu'il écrivoit en 275, & promettoit le Consulat à Probe pour l'an 276, comme le pretend le Pere le Cointe. Cependant si Probe a esté Consul ordinaire avec Paulin en 277, il n'a point esté Consul en 276, estant visible par ses Consulats suivans que celui là a esté le premier de tous. Mais il se peut faire que Tacite ait differé le Consulat qu'il avoit promis à Probe, soit pour luy en donner un ordinaire, comme plus honorable, soit pour quelque autre raison: & il se peut faire encore que Probe mesme estant devenu Empereur, ait negligé de prendre ce Consulat subro-

gé, & se soit contenté d'estre Consul ordinaire quelques mois aprés.]

Pour la page 428. § 4.

NOTE IV.

Sur le second Consulat de Probe.

Buch cycl. p. 237.249.

'Le second Consulat de Prode en 278, où il eut Lupus pour collegue, est autorisé comme le precedent par les deux fastes de Bucherius, dont les uns marquent que le premier jour de l'année estoit un mardi, [par Idace, par la chronique d'Alexandrie, & encore par S. Prosper, Victorius, & Cassiodore, sinon que ces trois mettent Paterne au lieu de Lupus:] '& nous avons une loy de Probe datée du 28 de juin sous le second Consulat de ce prince & de Lupus. 'Ainsi ce Consulat est certain, & incontestable; quoique Baronius l'ait osté comme s'il n'eust esté que subrogé, pour revenir à l'ere commune de J. C. Car l'ayant commencé deux ans plustost qu'il ne falloit, y ayant encore ajouté une année de trop vers l'an 250, & ne pouvant neanmoins mettre le commencement de Diocletien plustard qu'en 284, parceque cette epoque est entierement fixe, il a retranché deux années du regne de Gallien, & celle-ci du regne de Probe: ce qui fait qu'il conte l'année suivante pour la 279 de J. C, comme elle l'est veritablement, quoique selon ses premieres suppositions, ce dust estre la 282. [C'est ce qu'on peut voir plus amplement dans le P. Petau, & dans les autres qui ont traité à fond ces sortes de difficultez. Il nous suffit de marquer ici en un mot ce qui est receu comme certain par tous les savans.]

Cod. J. 2. t. 17. l. 1. p. 205.

Nor. dec. c. 5. 6. p. 95. 105 | Pet. doc. t. l. 11. c. 17. p. 240 | Pagi, 280. § 2. 3.

Pour la page 429. § 5.

NOTE V.

Palfure & Lydius tous deux voleurs, mais non le mesme.

[Vorburg *p. 57. 1*, veut que Lydius brigand d'Isaurie celebre dans Zosime, soit le mesme que Palfure dont parle Vopisque. Mais outre que rien ne porte à en faire une mesme personne, y ayant sans doute alors plusieurs brigands dans l'Isaurie;] 'Palfure fut pris, & puis tué, [a] au lieu que Lydius fut blessé en se défendant, & mourut de ses blessûres sans avoir jamais esté pris.

Prob. v. p. 239. c. | a Zos. l. 1. p. 666. b. c.

Pour la page 430. § 6.

NOTE VI.

Narse mis dans Vopisque pour Vararane.

Prob. v. p. 237. c.

'Vopisque dit que la lettre par laquelle Probe refusa les presens du Roy de Perse, estoit écrite à Narse. 'Casaubon croit que ce Narse estoit quelque Roy d'Armenie qui agissoit au nom du Roy de Perse. [Cependant la lettre est écrite à celui mesme qui vouloit traiter avec Probe, c'est à dire au Roy de Perse,] '*habeto interim omnia quibus gaudes*, porte la lettre: & Vopisque ajoute que Narse ayant receu cette lettre, fut extremement effrayé. [Ainsi je pense qu'il faut dire que Vopisque a pris ce Narse pour le Roy de Perse, & avouer en mesme temps qu'il se trompe en cela. Car selon les monumens que nous avons de l'histoire de Perse, Vararane II. qui commença à regner en 276. *V. Aurelien* § 9.] 'regna 17 ans selon Agathias. Aprés luy Vararane III. regna 4 mois, '& Narse fut son successeur. [De sorte qu'il n'a commencé qu'en 293 ou 294, longtemps aprés la mort de Probe.]

n. C. p. 245. 246. b. c.

v. p. 239. c.

Agath. l. 4. p. 134. d.

p. 135. a.

Pour la page 431. § 7.

NOTE VII.

Sur Sextus Saturninus revolté sous Probe.

Satur. v. p. 246. a. | b Goltz. p. 115. d 119 | Bir p. 390. 418.

'Il y a eu deux Saturnins tyrans, l'un sous Gallien, l'autre sous Probe: [b] & l'on trouve en effet des medailles d'un Sex. Julius Saturninus, & d'un P. Sempronius Saturninus, tous deux qualifiez Augustes. Goltzius met le premier sous Gallien, & l'autre sous Aurelien; [ce qui est une faute visible.] Birague le suit, sinon qu'il met Publius sous Probe,

Euf. chr. n p. 241.2. 'comme Scaliger avoit déja fait avant luy. [Ils ne rendent tous aucune raison de l'ordre qu'ils suivent, & il y a apparence qu'ils en auroient dû prendre un
a | Goltz. p. 119.d. contraire,] 'puisque nous trouvons par une medaille de Publius, qu'il a au moins commencé la quatrieme année de sa tyrannie: [ce qui est aisé à croire sous Gallien, mais non pas sous un Prince puissant, vaillant, & actif com-
Zos. l. 1. p. 663. e. me estoit Probe.] 'Il paroist en effet par Zosime, que celui qui se revolta sous Probe, fut presque aussitost tué. Eusebe parle sur la quatrieme année de Probe, des bastimens qu'il fit à Antioche: *Aprés quoy*, dit-il, *il se revolta, & fut tué.* [Il ne se revolta donc pas avant l'an 280, & s'il a regné plus de trois ans, il n'aura pas esté tué sous Probe, comme Vopisque & tous les autres le disent.]

NOTE VIII.

Pour la page 436. § 10.

Fable de Zonare sur la mort de Probe.

[Zonare *p. 241. d. e*, raporte une histoire de la mort de Probe entierement differente de ce que nous disons ici. Ceux qui la voudront croire contre l'autorité de Vopisque & d'Aurele Victor, meritent d'avoir la peine de la chercher, & de la lire toute entiere dans l'original.]

NOTE IX.

Pour la page 436. § 10.

Sur le temps de la mort de Probe.

Prob. v. p. 241. b. c. a Bar. 283. § 4. 'Vopisque dit que Probe fut tué en la cinquieme année de son regne. aMais il a contre luy presque tous les autres historiens. Les deux Victors donnent six ans ou un peu moins à Probe: *paulo cis sextum annum*, dit l'ancien. Zonare s'y accorde en disant *p. 241. e*, qu'il ne regna pas six ans entiers.

Euf. l. 7. c. 30. p. 283. b. 'Eusebe dans son histoire luy donne six ans, ce qui est suivi par la chronique d'Alexandrie & par Eutyqne *p. 400.* Dans sa chronique il y ajoute trois mois
Epi. mens. c. 20. p. 176. c| Oros. l. 7. c. 24. p. 215. 1. c| Sync. p. 385. d. aussibien que S. Jerome. Eutrope, 'saint Epiphane, & Orose, disent six ans & quatre mois. On lit la mesme chose dans le Syncelle & dans la chronique de Nicephore. 'Julien l'apostat, [dont l'autorité est tres considerable en ce point,] dit qu'il avoit fait de grandes choses, quoiqu'il n'eust pas regné sept ans en- Juli. caes. p. 17.
tiers. 'Cela prouve tres clairement qu'il a commencé au moins sa settieme année. [Ainsi on peut dire que presque tous les auteurs conviennent à luy donner six ans & trois ou quatre mois:] 'ce qui oblige à mettre sa mort au mois de juillet ou d'aoust, si on conte depuis qu'il eut esté declaré Empereur aussitost aprés la mort de Tacite, [ou au mois de novembre, si on conte depuis qu'il eut esté reconnu par le Senat: ce qui paroist s'estre fait le 3 aoust 276. Je pense que c'est sur cela] 'qu'Onuphre fixe sa mort au 2 de novembre; ace que la plusspart des chronologistes ont suivi: [& cela revient mieux à Julien. D'autre part je croy qu'on trouvera que pour l'ordinaire on a conté le regne des Princes du temps qu'ils ont pris le titre d'Auguste.] 'Que s'il est vray que Numerien ait porté ce titre durant plus d'un an, comme on le tire de quelques medailles, il faut qu'il l'ait eu au plustard au mois de septembre 283, & il ne peut l'avoir eu que dans la seconde année de Carus son pere successeur de Probe: ainsi il faudra necessairement dire que Probe est mort des le mois d'aoust au plustard. [Ce qui est certain, c'est qu'on ne peut mettre sa mort ni avant l'an 282, puisqu'il y fut Consul, ni aprés, puisque Carus & Carin ses successeurs le furent l'année suivante. Et on a encore d'autres preuves qu'ils ont commencé à regner en 282.] 'Ainsi c'est une faute certaine dans les fastes d'Idace, de mettre la mort de Probe sous leur Consulat: & elle vient sans doute de ce que le regne de Probe y commence un an trop tard. 'Pour Abulfaraje qui donne sept ans à Probe, on le peut fort bien entendre de six ans & quelques mois.

Nor. dec. c. 6. p. 105. e. — Pagi, 283. § 2. — Onu. in fast. p. 181. d. a Pagi, 283. § 2. — § 4 | 284. § 3. — Nor. dec. c. 6. p. 109. b. — Abulf. p. 83.

NOTES SUR L'EMPEREUR CARUS, CARIN, ET NUMERIEN SES FILS.

Pour la page 419.

NOTE I.

Qu'il estoit de Narbone en France, non de Narone en Illyrie.

[COMME la plufpart des auteurs écrivent que Carus eftoit de Narbone,]'& que quelques uns ont dit qu'il eftoit d'Illyrie, Scaliger a pretendu qu'il eftoit d'une ville de Narbone que Ptolemée met en Illyrie. Mais Saumaife foutient par de tres fortes preuves que c'eft Narone, & non pas Narbone que Ptolemée met en Illyrie: outre qu'Eutrope & Eufebe difent que Carus eftoit de la Gaule. 'Saint Sidoine met auffi la naiffance de Carus & de fes enfans entre les avantages de la ville de Narbone dans les Gaules.

Carl,v.p.249. bln.S.p.479. a|Sid.n.p.156.

Sid. car.23.p. 400.401.

Pour la page 441.

NOTE II.

Si les enfans de Carus ont efté Auguftes de fon vivant.

'Carin & Numerien font qualifiez Auguftes auffibien que Carus leur pere dans la loy du 13 janvier 283, [& dans plufieurs autres enfuite.] 'Mais une infcription de la feconde année du regne de Carus ne leur donne que les feuls titres de Cefar, de Princes de la jeuneffe, & de Proconfuls. Ils n'en ont donc point eu d'autres jufques au mois d'aouft 283. 'Baronius a cru mefme qu'ils n'avoient point efté Auguftes qu'aprés la mort de Carus. 'Cependant on trouve la feconde année de Numerien marquée fur une medaille: [& il feroit fort difficile de pretendre qu'il ait mefme vécu un an entier aprés fon pere.] 'On lit *Virtus Auggg.* fur plufieurs medailles de Carus: [C'eft une grande marque qu'il y avoit alors trois Auguftes.] Dans une autre on voit les teftes de Carus & de Carin, avec cette infcription, *Carus & Carinus Augg.*'Quoiqu'affurément il y ait faute dans plufieurs infcriptions des loix qui font Carin & Numerien Auguftes avec leur pere: cependant il paroift difficile de croire qu'il y ait faute dans toutes, & qu'on y ait toujours mis ce qu'on n'a dû mettre dans aucune, & ce qui n'a jamais efté. Voilà les raifons fur lefquelles le P. Pagi a foutenu que Carin & Numerien avoient efté faits Auguftes par leur pere. [Je ne fçay fi elles font tout à fait fans replique: mais la chofe ne vaut pas la peine d'entrer dans une longue difcuffion; & puifque le fentiment de ce Pere eft appuyé fur des raifons confiderables, fans que nous ayons rien ce me femble qui le combate, le plus court eft de le fuivre, jufqu'à ce que nous trouvions quelque chofe de plus certain.

Cod. J.7.t. 64.l.5.p.712.

Grut.p.278.1.

Bar.284.§ 1.

Pagi,284.§ 3| Goltz.p.121. d.

Bir.p.419.

Pagi,283.§ 3.

S'il n'y avoit que la medaille qui marque la feconde année de Numerien, on pourroit peuteftre croire que l'on contoit fon regne du temps qu'il avoit efté fait Cefar,] 'puifqu'on affure que les années de Conftance Chlore & de plufieurs autres enfuite, font marquées fur leurs medailles, quoiqu'ils ne fuffent encore que Cefars. 'Mais je ne voy pas fi bien ce qu'on peut répondre à la medaille qui porte *Carus & Carinus Augg.* 'Car pour ce que quelques uns pretendent que Carin laiffé en Occident par Carus, y portoit trop loin le pouvoir que fon pere luy avoit donné, [je ne croy pas qu'on puiffe dire qu'il ait porté fa temerité jufqu'à prendre de luy mefme le titre d'Augufte.]

Nor.de Lic.c. 1.p.41.

Pagi,283.§ 3.

284.§ 4.

NOTE III.

Pour la page 441.

Que Carus a esté Consul pour la seconde fois en 283.

[Les seuls fastes d'Idace marquent que le Consulat de Carus en 283, estoit un second Consulat.] Buch. cycl p. 272. 'Mais ils sont autorisez par le Pontifical de Bucherius, Grut. p. 278. 1. '& par une inscription qui nous apprend que Carus fut Consul pour la seconde fois avant le Consulat de Numerien, p. 277. 7. [c'est à dire avant l'an 284.]'Son second Consulat est encore marqué dans deux 7|278.1.2.3. autres inscriptions, 'dont l'une est de M. Aurelius Valentinianus alors Propreteur de l'Espagne citerieure[ou Tarragonoise.]

NOTE IV.

Pour la page 444.

Sur les Consuls de l'an 284.

[Saint Prosper suivi à l'ordinaire par Victorius & par Cassiodore, marque Carus Consul pour la seconde fois en Nor. de Dio. c. 1. p. 9. 284.] 'Mais outre que les autres fastes ont Carin, & non pas Carus, toutes les loix de cette année là portent le nom de Grut. p. 278. 1. Carin :'& l'inscription d'Espagne prouve que le second Consulat de Carus tombe en l'année precedente, [ayant precedé celui de Numerien,] qu'il faut mettre en 284, selon S. Prosper mesme, aussibien que tous les autres.

[Onuphre marque Numerien Consul pour la seconde fois, de mesme que Carin son frere, sur l'autorité d'une medaille qui n'a point esté connue de Goltzius ni de Birague. Il pourroit avoir esté Consul subrogé l'année precedente. Mais ç'auroit sans doute esté des le premiers mois :] 'Et l'inscription d'Espagne dressée au plustost vers le mois Grut. p. 278. 1. d'aoust, ne luy donne point le titre de Consul comme à Carin. [Ainsi il faut s'arrester aux fastes & aux loix, où on lit toujours *Carino II, & Numeriano.*]

NOTE V.

Pour la page 444.

Sur les jeux donnez par Carin & Numerien.

'Saumaise soutient que les jeux Ro- Casl. n. S. p. 489. 1. mains dont parle Vopisque, ne furent point donnez sous le regne de Carin & Numerien, comme on le lit dans cet historien, c'est à dire en 284, mais qu'ils se firent du vivant de Carus, avant qu'il allast en Orient contre les Perses.[Neanmoins il paroist difficile de croire que Carus fust encore à Rome en l'an 283, au mois de septembre,] 'auquel les jeux Buch. cycl. p. 285. Romains sont marquez. [a]Et Calpurnius a Calp. v. 681. p. 507. dit que c'estoit un jeune Prince qui les donnoit. [Ainsi tout ce qu'on pourroit accorder de plus à Saumaise, c'est qu'ils furent faits du temps de Carus,] 'mais v. 737. que Carin seul y fut present.





CHRONOLOGIE
OU ABREGÉ DES PRINCIPALES CHOSES qui sont traitées dans ce volume, mises selon l'ordre des temps.

L'Empereur Julien naist le 29 ou 30 janvier 133 de Jesus-Christ, de Rome 886, *p. 4. 457.*

L'Empereur Severe naist le 11 avril 145 ou 146 de J. C, de Rome 898, *p. 13. 448.*

L'Empereur Gordien I. naist vers l'an 157 de J. C, de Rome 910, *p. 247.*

L'Empereur Macrin doit estre né en 163 ou 164 de J.C, de Rome 916 *p. 124.*

La Betique est ravagée par les Maures vers l'an de J. C. 170, de Rome 923, *p. 14.* Severe qui y commandoit, va gouverner la Sardaigne, *Ibid.*

Les Gots habitoient des ce temps-ci vers le Danube, *p. 111.*

L'Empereur Maximin I. peut estre né en 183 de J. C, de Rome 936, *p. 218.*

Caracalla fils de Severe naist le 4 avril 188 de J. C, de Rome 941, *p. 15. 88. 449.*

Gete second fils de Severe naist le 27 may 189 de J. C, de Rome 942, *p. 15. 450.*

Gordien II. naist vers l'an 191 de J. C, de Rome 944, *p. 248.*

Année Julienne. 238. L'AN DE JESUS-CHRIST 193, DE ROME 946, DE SEVERE 1.

Q. Sosius Falco, & C. Julius Etrucius Clarus, Consuls.

L'Empereur Pertinax ayant esté tué le 28 de mars, le mesme jour Didius Julianus encherit l'Empire sur Sulpicien, & l'emporte, *p. 4. 448*; les soldats le font declarer Auguste par le Senat, *p. 6.* Il regne 65 jours jusqu'au 2 de juin qu'il fut tué, *p. 21.*

Peu aprés la mort de Pertinax, *Niger* prend la pourpre à Antioche & Severe en Pannonie, *p. 17.* On n'en sauroit fixer le jour, *p. 451.* Severe donne à Albin le titre de Cesar, *p. 19.* & marche promtement vers Rome, *Ibid.*

Le 2 de juin le Senat oste l'Empire à Julien, le fait tuer, & declare Severe Empereur, *p. 21.* Severe regne ensuite 17 ans, 8 mois, & 3 jours, *p. 82.* Idée generale de sa conduite & de son gouvernement, *p. 67.* Il casse les Pretoriens, puis fait son entrée à Rome, *p. 24.* Il reçoit la puissance du Tribunat le 2 de juin, la fait donner peu aprés à Albin, fait de nouveaux Pretoriens &c. *p. 26.* Il part de Rome 30 jours aprés y estre entré, & va contre Niger, *p. 28*, sur lequel il remporte des cette année quelque avantage, *p. 29.* Il peut avoir commencé en 193 le siege de Byzance, qui dura trois ans, *p. 30. 37.*

Athenée écrit son Dipnosophiste peu aprés la mort de Commode, *tom. 2. p. 450.*

239. L'AN DE J. C. 194, DE ROME 947, DE SEVERE 1, 2.

L. Septimius Severus Aug. II, & D. Clodius Albinus Cesar II, Consuls.

Severe défait vers Cyzic Emilien General de Niger, & Niger mesme pres de Nicée, *p. 30.* Un torrent luy ayant ouvert le mont Taurus, il défait encore

239. Niger pres d'Issus, & Niger est tué à la fin de l'an 194, ou en 195, *p. 32.*
Les peuples de l'Osrhoene & de l'Adiabene se revoltent contre les Romains, & assiegent Nisibe, *p. 35.*

240. L'AN DE J. C. 195, DE ROME 948, DE SEVERE 2, 3.
Scapula Tertullus, & Tineius Clemens, Consuls.

Severe fait quelques guerres dans l'Arabie, dans l'Osrhoene, & contre les Parthes, *p. 36.*

241. L'AN DE J. C. 196, DE ROME 949, DE SEVERE 3, 4.
Cn. Domitius Dexter II, & L. Valerius Messala Thrasea Priscus, Consuls.

Byzance est prise par Severe dans les premiers mois de cette année, *p. 39. 455.* Severe fait quelques conquestes vers le Tigre, *p. 40.*

Albin & Severe estant devenus ennemis, Albin descend dans les Gaules, où Severe vient de la Mesopotamie pour le combattre, *p. 42.* En chemin Severe fait Cesar à Viminac Bassien Caracalla son fils, & luy donne le nom d'Antonin, *p. 42. 457.*

Numerien maistre de grammaire leve des troupes pour Severe, & puis se retire, *p. 44.*

242. L'AN DE J. C. 197, DE ROME 950, DE SEVERE 4, 5.
Lateranus, & Rufinus, Consuls.

Bataille de Lion le 19 de fevrier entre Severe & Albin tous deux en personne avec 150 mille hommes. Albin est défait & se tue, *p. 45. 456. 457.*

Severe divise l'Angleterre en deux provinces, *p. 47.* Il commet de grandes cruautez dans les Gaules & à Rome où il estoit avant le 2 de juin, *Ibid.* Il fait un dieu de Commode, & se fait son frere, *p. 48. 49.* Il part de Rome peu aprés y estre venu, & retourne en Orient contre Vologese Roy des Parthes, qui s'estoit rendu maistre de la Mesopotamie hors Nisibe, *p. 51.* Abgare Roy d'Edesse se soumet à Severe, *Ibid.*

243. L'AN DE J. C. 198, DE ROME 951, DE SEVERE 5, 6.
Tib. Saturninus, & C. Gallus, Consuls.

Il y eut vers ce temps-ci quelque soulevement des Juifs & des Samaritains, que Severe arresta bientost, *p. 52.* Il traite avec Vologese Roy d'Armenie, & luy augmenta son Royaume, *Ibid.*

Caracalla reçoit du Senat la puissance du Tribunat & le nom d'Auguste le 2 de juin ou peu aprés, *p. 52*, l'ayant peutestre receu de son pere & des soldats trois mois plutost, *p. 457.* Severe marche contre les Parthes sur la fin de l'été; prend Ctesiphon d'assaut, & la saccage peu avant l'hiver: Vologese Roy des Parthes s'enfuit: Gete est proclamé Cesar: Severe abandonne Ctesiphon, & s'en revient, *p. 53.* Il est appellé Parthicus Maximus, *Ibid.*

Virius Lupus gouverneur d'Angleterre achete vers ce temps-ci la paix des Meates, *p. 54.*

244. L'AN DE J. C. 199, DE ROME 952, DE SEVERE 6, 7.
P. Cornelius Anullinus II, & M. Aufidius Fronto, Consuls.

Le Senat confirme à Gete le titre de Cesar le 7 de mars, *p. 53. 450.* Severe assiege deux fois vers ce temps-ci la ville d'Atra sans la pouvoir prendre, *p. 55. 459.*

245. L'AN DE J. C. 200, DE ROME 953, DE SEVERE 7, 8.
Tib. Claudius Severus II, & C. Aufidius Victorinus, Consuls.

Severe fait en Orient de nouvelles recherches contre les partisans de Niger, *p. 57.*

Le

Le medecin Galien écrivoit encore sous Severe : abregé de son histoire, *p. 63.*

246. L'AN DE J. C. 201, DE ROME 954, DE SEVERE 8, 9.

L. Annius Fabianus, & M. Nonius Mucianus, Consuls.

Severe donne en Syrie la robe virile à Caracalla, *p. 58.*

247. L'AN DE J. C. 202, DE ROME 955, DE SEVERE 9, 10.

L. Septimus Severus III, & M. Aurelius Antoninus Augg. Consuls.

Severe va en Arabie, en Palestine, & de là en Egypte qu'il visite toute, *p. 58.* Severe donne un Senat à la ville d'Alexandrie, *p. 59.* Il fait fermer le tombeau d'Alexandre, *Ibid.*

248. L'AN DE J. C. 203, DE ROME 956, DE SEVERE 10, 11.

Septimius Geta, & Fulvius Plautianus II, Consuls.

Severe revient à Rome par l'Asie & par l'Illyrie. En passant par la Thrace il y celebre app. des jeux le 7 de mars. Il fait de grandes largesses à Rome, *p. 62. 451.*

Caracalla epouse vers juin Plautille fille de Plautien, *p. 64.*

Le mont Vesuve jette vers ce temps-ci beaucoup de feu avec de grands bruits, *p. 65.*

249. L'AN DE J. C. 204, DE ROME 957, DE SEVERE 11, 12.

L. Fabius Septimus Cilo, & Libo, Consuls.

Plautien est tué p. e. le 22 janvier en 204 ou 205, *p. 64. 460.*

Jeux Seculiers aprés le 2 de juin, *p. 65.*

Oppien écrit vers ce temps-ci son celebre poeme sur la pesche, *p. 123.*

L'Empereur Heliogabale peut estre né sur la fin de l'an 204, *p. 146,* & l'Empereur Philippe vers le mesme temps, *p. 263.*

250. L'AN DE J. C. 205, DE ROME 958, DE SEVERE 12, 13.

M. Aurelius Antoninus Aug. II, & P. Septimus Geta Cesar, Consuls.

Bulla Felix chef de voleurs pille l'Italie durant deux ans, *p. 74.*

251. L'AN DE J. C. 206, DE ROME 959, DE SEVERE 13, 14.

Nummius Albinus, & Fulvius Æmilianus, Consuls.

Severe fait mourir vers ce temps-ci Quintillus, Apronien Proconsul d'Asie, Marcellin, & quelques autres Senateurs, *p. 73.*

252. L'AN DE J. C. 207, DE ROME 960, DE SEVERE 14, 15.

Aper, & Maximus, Consuls.

Les Romains remportent quelques victoires sur les Anglois, *p. 75.*

Le voleur Bulla Felix est pris vers le mesme temps, *Ibid.*

253. L'AN DE J. C. 208, DE ROME 961, DE SEVERE 15, 16.

M. Aurelius Antoninus Aug. III, & P. Septimus Geta Cesar II, Consuls.

Severe donne cette année la puissance du Tribunat à Gete son second fils, & le titre d'Auguste en 208 ou 209, *p. 76.* Il va en Angleterre avec ses enfans, *Ib.*

Diadumene fils de l'Empereur Macrin naist le 19 de septembre, *p. 125.*

Alexandre depuis Empereur naist à Arce en Phenicie le premier octobre en 208 ou 209, *p. 144. 157. 471. 475.*

254. L'AN DE J. C. 209, DE ROME 962, DE SEVERE 16, 17.

Pompeianus, & Avitus, Consuls.

Severe traverse toute l'Ecosse jusques au haut, perd 50 mille hommes, & oblige neanmoins les Meates & les Caledoniens à luy demander la paix, *p. 78.*

Philostrate Athenien écrit la vie d'Apollone de Tyanes sous Severe ou sous Caracalla, *p. 86.*

255. L'AN DE J. C. 210, DE ROME 963, DE SEVERE 17, 18.

M. Acilius Faustinus, & Triarius Rufinus, Consuls.

Severe fait un mur ou un rempar en Angleterre, *p. 79. 462.* Il tombe malade sur la fin de l'année : Les Meates & les Caledoniens se revoltent, *p. 80.*

On croit que Diogene de Laerte, & Jule Titien celebre orateur ou grammairien vivoient sous Severe, *p. 84*, & mesme Denys le geographe,, *tom. 1. p. 603.*

256. L'AN DE J. C. 211, DE ROME 964, DE SEVERE 18.

Gentianus, & Bassus, Consuls.

Severe meurt à York en Angleterre le 4[e] jour de fevrier, *p. 82.*

CARACALLA & Gete luy succedent, font la paix avec les barbares, & s'en retournent à Rome, *p. 93.* Caracalla regne six ans, deux mois, & quatre jours, *p. 119.* C'est luy qui a fait citoyens Romains tous les sujets de l'Empire, *p. 104*, & qui a admis les Egyptiens dans le Senat, *p. 106.*

Caracalla tasche de tuer Gete durant les Saturnales, *p. 94.*

257. L'AN DE J. C. 212, DE ROME 965, DE CARACALLA 1, 2.

Asper II, & Asper, Consuls.

Gete est tué par son frere entre les bras de sa mere vers le 27 de fevrier, *p. 95.* Le lendemain Caracalla rappelle tous les bannis, *p. 97.* Papinien le jurisconsulte est tué peu aprés avec une infinité d'autres, *p. 99.* Serenus Sammonicus qui a beaucoup écrit fut de ce nombre, *p. 122.*

Oppien de Cilicie écrit vers ce temps-ci son poeme sur la chasse, *p. 123.*

258. L'AN DE J. C. 213, DE ROME 966, DE CARACALLA 3.

M. Aurelius Antoninus Aug. IV, & D. Celius Balbinus II, Consuls.

Caracalla vient dans les Gaules, y tue, & y fait divers changemens, *p. 107.* Il s'en retourne de là à Rome, *p. 108.*

259. L'AN DE J. C. 214, DE ROME 967, DE CARACALLA 4.

Messala, & Sabinus, Consuls.

On commence en ce temps-ci à parler des Allemans : Quels ils estoient. Caracalla leur fait la guerre en 214 ou 215, *p. 108.*

L'Empereur Claude II. peut estre né en 214 ou 215, le 10 de may, *p. 362.*

260. L'AN DE J. C. 215, DE ROME 968, DE CARACALLA 5.

Latus II, & Cerealis, Consuls.

Caracalla fait la guerre aux Gots, jusques alors peu connus des Romains, aux Daces, & aux Sarmates, *p. 111.* Il vient en Thrace, passe en Asie, & à Pergame, & va achever l'année à Nicomedie, *p. 112.* Il fait faire à Rome de tres beaux bains, *p. 107.*

Vologese Roy des Parthes meurt vers ce temps-ci : ses enfans se font la guerre pour la couronne, Artabane l'emporte, *p. 113.*

261. L'AN DE J. C. 216, DE ROME 969, DE CARACALLA 6.

C. Atius Sabinus II, & Cornelius Anulinus, Consuls.

Caracalla part de Numidie aprés le 4 d'avril, vient à Antioche, arreste par perfidie Abgare Roy d'Edesse, & le Roy d'Armenie vers le mois de may : Il s'empare de l'Osrhoene ; mais les Armeniens défont les Romains conduits par Theocrite, *p. 114.*

Caracalla va à Alexandrie, où il fait un grand carnage des habitans, retourne à Antioche, fait une course dans la Mede, & revient passer l'hiver à Edesse, *p. 115.*

L'AN DE J. C. 217, DE ROME 970, DE CARACALLA 7.

C. Bruttius Præsens, & T. Messius Extricatus, Consuls.

Caracalla est tué le 8 d'avril en allant d'Edesse à Carres, *p. 119.*

MACRIN est declaré Empereur par les soldats le 11 suivant; casse beaucoup de choses faites par Caracalla, & punit divers delateurs, *p. 124-128.* Il donne bientost aprés le titre de Cesar & le nom d'Antonin, à Diadumene son fils, *p. 127. 467. 468.* Il regne 14 mois moins trois jours, *p. 143.* Il donne à Dion le gouvernement de Smyrne & de Pergame, *p. 133.*

Julie femme de Severe se laisse mourir de faim peu aprés la mort de Caracalla, *p. 121.*

Grand orage à Rome le 23 aoust: l'amphitheatre est brulé par le tonnerre, & le Tibre se deborde, *p. 133.*

Artabane vient attaquer Macrin qui est défait deux fois vers Nisibe aprés le 23 aoust, & achete la paix, *p. 130.* Tiridate Roy d'Armenie reçoit de luy le diademe, *p. 131.*

Les Daces & les Arabes font quelques mouvemens, *p. 132.*

Arabien Duc d'Armenie, & d'autres sont accusez de se vouloir revolter, *p. 133.*

Macrin vient passer l'hiver à Antioche, *p. 132.*

263. L'AN DE J. C. 218. DE ROME 971, DE MACRIN 1, 2.

M. Opelius Macrinus Aug. II, & Adventus, Consuls.

Eclipse de soleil, & deux cometes vers le commencement de l'an 218, *p. 137.*

L. Marius Maximus qui peut estre l'historien, est fait Prefet de Rome au lieu d'Adventus, *Ibid.*

Le 16 may HELIOGABALE est declaré Empereur sous le nom d'Antonin par les soldats campez pres d'Emese, *p. 139.* Julien Prefet du Pretoire le vient assieger, est abandonné de ses soldats, & tué, *p. 140.* Macrin fait Diadumene son fils Auguste pres d'Apamée, *Ibid.* donne bataille à Heliogabale le 6 ou 7 de juin, est défait, s'enfuit, est pris à Calcedoine, & est tué à Arquelaide en Cappadoce: Diadumene est aussi tué, *p. 141. 472.*

Heliogabale est reconnu par le Senat, *p. 146*, & regne trois ans, neuf mois, & quatre jours, *p. 156.* Il fait tuer plusieurs Gouverneurs de provinces, *p. 148.* Mamée sa tante fait venir Origene à Antioche, *p. 158.*

Grande sedition en Egypte, *p. 144.*

Heliogabale vient d'Antioche passer l'hiver à Nicomedie, *p. 148.*

264. L'AN DE J. C. 219, DE ROME 972, D'HELIOGABALE 1, 2.

M. Aurelius Antoninus Aug. II, & Sacerdos, Consuls.

Diverses personnes de neant aspirent à l'Empire, *p. 149.*

Heliogabale vient à Rome avec son dieu, à qui il soumet toutes les autres idoles. Il y fait apporter la Celeste de Carthage, *p. 150.*

265. L'AN DE J. C. 220, DE ROME 973, D'HELIOGABALE 2, 3.

M. Aurelius Antoninus Aug. III, & Eutychianus Comazon, Consuls.

Cet Eutychien second Consul, estoit un affranchi des Empereurs, qui réussissoit assez bien dans les boufonneries, *p. 151. 152.*

266. L'AN DE J. C. 221, DE ROME 974, D'HELIOGABALE 3, 4.

Gratus Sabinianus, & Seleucus, Consuls.

Il paroist vers ce temps-ci un Alexandre le grand dans la Mesie & dans la Thrace, *p. 152.*

266. Grands tremblemens à Rome en septembre & octobre, *p. 152.*
Jule Africain obtient la fondation ou le rétablissement de Nicople autrefois Emmaüs pres de Jerusalem, *Ibid.*
Heliogabale adopte en 221 Alexandre son cousin, & le fait Cesar, *p. 153. 472.* Il le veut deposer & faire tuer vers la fin de la mesme année, ce qui produit une grande sedition, *p. 154.*
267. L'AN DE J. C. 222, DE ROME 975, D'HELIOGABALE 4, 5.
M. Aurelius Antoninus Aug. IV, & M. Aurelianus Alexander Cesar, Consuls.
Heliogabale est tué dans le camp des Pretoriens le 11 de mars, *p. 156. 472.*
ALEXANDRE son cousin luy succede avec la joie de tout le monde, *p. 161.* Il regne 13 ans & neuf jours, *p. 209.* Il renvoye les dieux & les officiers d'Heliogabale, *p. 182.* Il fait les Prefets du Pretoire Senateurs, *p. 181.*
268. L'AN DE J. C. 223, DE ROME 976, D'ALEXANDRE 1, 2.
L. Marius Maximus II, & L. Roscius Ælianus, Consuls.
Mæsa grand-mere d'Alexandre peutestre morte vers ce temps-ci, *p. 183.*
Le sophiste Ælien vivoit en ce temps-ci, *tom. 2. p. 537.*
269. L'AN DE J. C. 224, DE ROME 977, D'ALEXANDRE 2, 3.
Julianus II, & Crispinus, Consuls.
Dion est fait vers ce temps-ci Proconsul d'Afrique, & ensuite Propreteur de la Dalmacie & de la Pannonie, *p. 196.*
270. L'AN DE J. C. 225, DE ROME 978, D'ALEXANDRE, 3 4.
Fuscus II, & Dexter, Consuls.
L'Empereur Gordien III. naist le 20 janvier app. en 225 ou 226, *p. 249.*
271. L'AN DE J. C. 226, DE ROME 979, D'ALEXANDRE 4, 5.
Alexander Aug. II, & Marcellus, Consuls.
Artabane dernier Roy des Parthes est defait & tué par Artaxerxés, qui rétablit la monarchie des Perses sur la fin de l'an 226, & regne 14 ans & 10 mois, *p. 185-188.*
272. L'AN DE J. C. 227, DE ROME 980, D'ALEXANDRE 5, 6.
Albinus, & Maximus, Consuls.
Maxime qui fut Consul cette année, est ce Pupienus Maximus qui fut Empereur en 237, selon Onuphre, *p. 189.*
273. L'AN DE J. C. 228, DE ROME 981, D'ALEXANDRE 6, 7.
Modestus, & Probus, Consuls.
Ulpien le jurisconsulte Prefet du Pretoire, est tué par les soldats malgré Alexandre en 228 au plustard, *p. 189. 477.* Decimus & Julius Paulus peuvent avoir esté mis en sa place, *p. 191.* Les soldats demandent aussi la mort de Dion : mais Alexandre le designe Consul, *p. 196.*
On pretend qu'Alexandre associe à l'Empire Ovinius Camillus, qui renonce bientost à ce titre, *p. 193. 477.*
Il y eut en 228 quelque guerre contre les Allemans vaincus dans l'Illyrie par Varius Macrinus, *p. 194.*
274. L'AN DE J. C. 229, DE ROME 982, D'ALEXANDRE 7, 8.
Alexander Aug. III, & Cassius Cocceianus Dio II, Consuls.
Artaxerxés Roy des Perses assiege vers ce temps-ci Atra, & est repoussé; subjugue les Medes, & est battu dans l'Armenie, *p. 186.*
Dion aprés son Consulat se retire en Bithynie, & y acheve son histoire, *p. 214.*
Gordien I. Consul en cette année, est fait ensuite Proconsul d'Afrique, & son fils son Lieutenant, *p. 247.*

275. L'AN DE J. C. 230, DE ROME 983, D'ALEXANDRE 8, 9.

L. Virius Agricola, & Sex. Catius Clementinus, Consuls.

Alexandre peut avoir fait cette année quelque voyage en Campanie, *p. 198.*

276. L'AN DE J. C. 231, DE ROME 984, D'ALEXANDRE 9, 10.

Pompeianus, & Pelignianus, Consuls.

277. L'AN DE J. C. 232, DE ROME 985, D'ALEXANDRE 10, 11.

Lupus, & Maximus, Consuls.

Les Perses pillent la Mesopotamie: Alexandre va en Syrie l'an 232 ou 233, pour leur resister, *p. 198. 478.*

Probe depuis Empereur naist le 19 aoust vers ce temps-ci, *p. 420.*

On commence cette année le Talmud Jerosolymitain, *p. 198.*

278. L'AN DE J. C. 233, DE ROME 986, D'ALEXANDRE 11, 12.

Maximus II. & Paternus, Consuls.

Diverses seditions dans les troupes d'Alexandre: il casse une legion, *p. 201.*

Urane peut avoir pris alors l'Empire à Edesse, & l'avoir aussitost perdu, *p. 192. 202.*

Alexandre fait cette année la guerre à Artaxerxés, & le défait, *p. 203.*

279. L'AN DE J. C. 234, DE ROME 987, D'ALEXANDRE 12, 13.

Maximus, & Urbanus, Consuls.

Les Germains ravagent les Gaules, *p. 205.* Alexandre revient d'Orient pour les combatre; entre à Rome en triomphe le 25 de septembre, & en part peu aprés pour les Gaules, *Ibid.*

Modestin & divers autres jurisconsultes fleurissent en ce temps-ci, *p. 213.*

Le jeune Philippe Auguste peut estre né en 234, *p. 263.*

280. L'AN DE J. C. 235, DE ROME 988, D'ALEXANDRE 13, 14.

Severus, & Quintianus, Consuls.

MAXIMIN I. fait tuer Alexandre à Mayence ou auprés vers le 19 de mars, *p. 208*, & s'empare ensuite de l'Empire avec son fils Maxime ou Maximin qu'il fait Cesar, *p. 220.* Il regne trois ans & un peu plus, *p. 242. 486.*

Magnus forme une conspiration contre Maximin, qui tue pour cela 4000 personnes, *p. 221.* Les Osrhoeniens de l'armee se revoltent, & font Empereur T. Quartinus, qui est tué peu aprés, *p. 222.*

Maximin fait ensuite de grands ravages dans l'Allemagne, *Ibid.*

Un Chrétien fait une chronologie en 235, *p. 212.*

Philostrate fils de Nervien écrit les vies des sophistes aprés la mort d'Alexandre, *p. 87.*

281. L'AN DE J. C. 236, DE ROME 989, DE MAXIMIN I. 1. 2.

C. Julius Verus Maximinus Aug. & Africanus, Consuls.

Maximin peut avoir fait cette année la guerre aux Daces & aux Sarmates, *p. 223.* Il vient passer l'hiver à Sirmich, *p. 224.*

282. L'AN DE J. C. 237, DE ROME 990, DE MAXIMIN I. 2, 3.

Perpetuus, & Cornelianus, Consuls.

Eclipse de soleil le 12 avril, *p. 225. 490.*

Gordien I. prend le titre d'Auguste en Afrique vers le milieu de may, & le donne à Gordien II. son fils, *p. 226. 484.* Le Senat se declare pour les Gordiens le 2[illegible] de may: la ville de Rome ensuite avec presque tout l'Empire, *p. 227.* Sabin Prefet de Rome est tué, *p. 228.*

Capellien gouverneur de Mauritanie arme contre les Gordiens: le fils est

282. défait & tué devant Carthage, & le pere s'etrangle vers le commencement de juillet, *p. 230.* Aprés leur mort, & app. le 9 de juillet, le Senat choisit pour Empereurs Pupienus MAXIMUS, & Cælius BALBINUS, *p. 231. 489*, qui regnent un an, *p. 245.* Le peuple oblige le Senat d'y joindre en qualité de Cesar Gordien III. petit-fils de Gordien I. *p. 235. 249. 489.*

Grande sedition à Rome à la fin de l'an 237, ou peu aprés, entre le peuple & les Pretoriens, qui brulent une grande partie de la ville, *p. 236.*

283. L'AN DE J. C. 238, DE ROME 991, DE MAXIMIN I. 3, 4.

Annius Pius ou *Ulpius*, & *Pontianus*, *Consuls.*

Maximin assiege Aquilée au commencement du printemps, & ne la peut prendre, *p. 238-242. 486.* Ses soldats affamez se soulevent & le tuent avec son fils, app. à la fin de mars, & se soumettent à Maxime & à Balbin, *p. 241*, qui regne paisiblement environ trois mois, *p. 242.*

Eclipse de soleil le 2 d'avril, *p. 238.*

Les Carpes pillent la Mesie: Les Gots & les Perses commencent aussi la guerre, ou en menacent, *p. 244.*

Maxime & Balbin sont tuez par les Pretoriens, qui declarent Auguste GORDIEN III. durant les jeux Capitolins, p. e. vers le 15 de juillet, *p. 245. 249. 491.* Gordien regne cinq ans & huit ou neuf mois, *p. 258.*

Censorin écrit son livre *De die natali* dans les derniers mois de cette année, & fixe ce temps par beaucoup de caracteres, *p. 260.*

284. L'AN DE J. C. 239, DE ROME 992, DE GORDIEN 1, 2.

M. Antoninus Gordianus Aug. & *Aviola*, *Consuls.*

285. L'AN DE J. C. 240, DE ROME 993, DE GORDIEN 2, 3.

Sabinus II, & *Venustus*, *Consuls.*

Sabinien se fait Empereur en Afrique, & est aussitost livré aux officiers de Gordien, *p. 251.*

Sapor I. succede à Artaxerxés Roy de Perse son pere en 240 ou 241, *p. 188.* Ses qualitez: Il regne 31 an, *p. 254. 395.*

286. L'AN DE J. C. 241, DE ROME 994, DE GORDIEN 3, 4.

Gordianus Aug. II, & *Civica Pompeianus*, *Consuls.*

Sapor fait la guerre aux Romains, prend Nisibe &c. menace ou prend Antioche, *p. 254.*

Gordien epouse Tranquilline avant que de marcher contre les Perses, *p. 252.* Misithée son beaupere gouverne tres bien le prince & l'Etat, *Ibid.*

Grand tremblement de terre, *p. 253.*

Les François inconnus jusques alors pillent les Gaules: Aurelien depuis Empereur les défait pres de Mayence, *p. 299.*

287. L'AN DE J. C. 242, DE ROME 995, DE GORDIEN 4, 5.

C. Vettius Aufidius Atticus, & *C. Asinius Prætextatus*, *Consuls.*

Gordien ouvre le temple de Janus pour la guerre de Perse, & puis va en Orient. En passant par l'Illyrie il fait la guerre aux Sarmates, aux Gots, & aux Alains, *p. 253.* Il regagne ce que Sapor avoit conquis, le chasse & le poursuit jusqu'en son pays, *p. 256.*

288. L'AN DE J. C. 243, DE ROME 996, DE GORDIEN 5, 6.

Arrianus, & *Papus*, *Consuls.*

Misithée beaupere de Gordien meurt: Philippe fait Prefet du Pretoire au lieu de luy, trahit son Prince, *p. 257.*

289. L'AN DE J. C. 244, DE ROME 997, DE GORDIEN 6.

Peregrinus, & Æmilianus, Consuls.

Argunthis Roy des Scythes ravage ses voisins alliez de l'Empire, *p. 257.*

Gordien défait Sapor à Resaine & en s'en revenant il est tué pres de Circese sur l'Euphrate vers le mois de mars, par la faction de PHILIPPE qui est declaré Empereur, *p. 258. 492*, & fait Philippe son fils Cesar, *p. 264.* Philippe regne cinq ans & quelques mois, *p. 275.* Il fait la paix avec les Perses, revient en Syrie, *p. 264.*

On croit qu'il est Chrétien, *p. 494.* S. Babylas Evesque d'Antioche l'oblige luy & sa femme à se mettre au rang des penitens la nuit de Pasque, qui estoit le 14 avril, *p. 264. 496.* L'Eglise s'augmente beaucoup sous son regne, *p. 266.* Origene écrit à luy & à sa femme, *p. 265.*

M. Marcius & L. Aurelius Severus Hostilianus prennent la pourpre vers ce temps-ci, mais ne durent pas, *p. 264. 499.*

Philippe fonde Philippople en Arabie pres de Bostres, *p. 266.* Il vient à Rome, *Ibid.*

290. L'AN DE J. C. 245, DE ROME 998, DE PHILIPPE 1, 2.

M. Julius Philippus Aug. & Titianus, Consuls.

Philippe fait la guerre aux Carpes, & retourne victorieux à Rome vers cette année ou 247, *p. 268.*

On pretend qu'Ostrogothe Roy des Gots pilla en ce temps-ci la Mesie, & assiegea Marcianople, puis alla défaire Fastida Roy des Gepides qui avoit vaincu les Burgondes. Il mourut peu aprés, & eut Cniva pour successeur, *Ib.*

291. L'AN DE J. C. 246, DE ROME 999, DE PHILIPPE 2, 3.

Presens, & Albinus, Consuls.

S. Jerome marque dans sa chronique que le theatre de Pompée fut brulé cette année, avec un autre edifice public appellé Les cent colonnes, *p. 269.*

292. L'AN DE J. C. 247, DE ROME 1000, DE PHILIPPE 3, 4.

Philippus Aug. II, & Philippus Cesar, Consuls.

Philippe le fils est fait Auguste, *p. 269.*

293. L'AN DE J. C. 248, DE ROME 1001, DE PHILIPPE 4, 5.

Philippus III, & Philippus II, Augg. Consuls.

L'an mille de Rome achevé le 21 avril 248, est celebré par de grandes solennitez, *p. 270.*

Philippe tasche de purger Rome de ses abominations, *p. 271.*

Asinius Quadratus finit son histoire Romaine à cette année, *p. 277.*

294. L'AN DE J. C. 249, DE ROME 1002, DE PHILIPPE 5, 6.

M. Æmilianus II, & Junius Aquilinus, Consuls.

Les payens se soulevent à Alexandrie contre les Chrétiens vers le mois de janvier, *p. 272*, & puis se divisent entre eux par une grande sedition, *Ibid.*

Jotapien se revolte des ce temps-ci en Orient, selon quelques uns, *Ibid.* & Marin dans la Mesie où il est bientost tué, *p. 273.* DECE envoyé pour punir la revolte de Marin, est declaré Auguste dans la Mesie. Philippe vient audevant de luy est défait, & tué à Verone, & son fils à Rome vers le milieu ou avant la fin de l'an 249, *Ibid.*

Dece est reconnu de tout le monde, fait ses quatre enfans Cesars, *p. 279.* Il regne un peu plus de deux ans, *p. 285.*

295. L'AN DE J. C. 250, DE ROME 1003, DE DECE 1, 2.

Cn. Messius Decius Aug. II, & Gratus, Consuls.

Il y a quelques troubles dans les Gaules, *p. 280.*

Dece fait bastir des murailles à Rome, *Ibid.*

Cniva Roy des Gots ravage la Mesie, est repoussé par Gallus de devant Nove, & par Dece Cesar de devant Nicople. Il defait ce prince, & prend Philippople, *Ibid.* L. Priscus se joint aux Gots, & prend le titre d'Auguste, *p. 281.*

La grande peste qui dura dix ans, commence des cette année, *p. 288.*

296. L'AN DE J. C. 251, DE ROME 1004, DE DECE 2, 3.

Cn. Decius Aug. III, & Q. Decius Cesar, Consuls.

Dece fait le jeune Dece & Etruscus ses enfans Augustes, *p. 279.*

Dece quitte Rome vers le printemps, & va en Mesie contre les Gots, *p. 281.*

Julius Valens prend la pourpre à Rome p. e. vers le mois de may, & est tué peu aprés, *p. 282.*

Valerien est nommé Censeur par arrest du Senat le 27 d'octobre, *p. 282.*

Dece est tué peu aprés avec une partie de ses enfans en poursuivant les Gots, *p. 283. 295.*

GALLUS luy succede avec Hostilien Auguste fils de Dece, *p. 287*, & regne 18 mois, *p. 287. 508.* Il donne à Volusien son fils le nom de Cesar, *p. 287.* Il fait une paix honteuse avec les Gots, *p. 288.*

297. L'AN DE J. C. 252, DE ROME 1005, DE GALLUS 1, 2.

G. Vibius Trebonianus Gallus Aug. II, & C. Volusianus Cesar, Consuls.

Gallus fait Volusien Auguste avant la fin de Juillet, & vient avec luy à Rome, *p. 288.* Il fait tuer Hostilien, *p. 289.*

Perpenna Licinianus se revolte p. e. vers ce temps-ci, & perit aussitost, *Ib.*

La persecution se renouvelle sous Gallus, *p. 288.* S. Corneille Pape est martyrizé le 14 de septembre, *p. 289.*

298. L'AN DE J. C. 253, DE ROME 1006, DE GALLUS 2.

C. Volusianus Aug. II, & Maximus, Consuls.

EMILIEN gouverneur de Mesie, ayant eu quelques succés contre les Gots, se fait proclamer Auguste, & vient aussitost en Italie. Gallus & Volusien viennent audevant de luy, & sont tuez par leurs soldats à Terni vers le mois de may. Emilien est receu par le Senat, & regne trois mois, *p. 292. 293.*

Peu aprés la mort de Gallus, VALERIEN est declaré Empereur par les legions des Gaules, vient en Italie, où Emilien est aussi tué par ses soldats pres de Spolete vers le mois d'aoust, *p. 292. 296. 509.*

GALLIEN fils de Valerien est fait Cesar, & Auguste aussitost aprés, *p. 296.* Ils regnent sept ans ensemble.

299. L'AN DE J. C. 254, DE ROME 1007, DE VALERIEN ET GALLIEN 1, 2.

P. Licinius Valerianus II, & P. Licinius Gallienus Augg. Consuls.

On commence vers cette année à parler des François, qui furent defaits par Aurelien Tribun dans une legion à Mayence, *p. 299.*

300. L'AN DE J. C. 255, DE ROME 1008, DE VALERIEN ET GALLIEN 2, 3.

Valerianus III, & Gallienus II, Augg. Consuls.

Aurelien depuis Empereur peut avoir remporté cette année quelque victoire dans les Gaules, *p. 302.*

Le jeune Valerien second fils de l'Empereur, estoit Cesar des le 17 de novembre 255, *p. 294. 501.*

L'AN

301. L'AN DE J.C. 256, DE ROME 1009, DE VALERIEN ET GALLIEN 3, 4.
Maximus, & Glabrio, Consuls.

Aurelien chargé par Valerien de visiter les quartiers des troupes, vient à Rome, *p. 302.*

Gallien peut avoir vaincu cette année les Germains, *Ibid.*

Sapor Roy de Perse chasse vers ce temps-ci Tiridate Roy d'Armenie, & met Artabasde en sa place, *p. 308.*

302. L'AN DE J.C. 257, DE ROME 1010, DE VALERIEN ET GALLIEN 4, 5.
Valerianus IV, & Gallienus III. Augg. Consuls.

Postume gouverneur de Gallien, peut avoir esté fait cette année gouverneur des Gaules, *p. 523.*

Aurelien Lieutenant d'Ulpius Crinitus dans la Thrace, en chasse les Gots &c. *p. 304.*

Les Perses vers ce temps-ci prennent Nisibe, Carres, & mesme Antioche. Cyriade qui les avoit amenez, se fait Empereur, & est tué en 258 ou 259, *p. 308. 309.*

Les Scythes Borans descendent app. cette année à Pityonte, & en sont repoussez par Successien, *p. 309.*

303. L'AN DE J. C. 258, DE ROME 1011, DE VALERIEN ET GALLIEN 5, 6.
Memmius Tuscus, & Bassus, Consuls.

Valerien au commencement de l'an 258, estoit à Byzance avec son armée: Il y tient une assemblé où Aurelien est designé Consul avec Ulpius Crinitus pour le 22 de may, *p. 305. 306.* Il va en Orient, rétablit Antioche, *p. 309.* Cependant les Borans descendent dans le Pont, prennent Trebizonde &c. *p. 310.*

S. Gregoire Thaumaturge écrit son epistre canonique aprés les courses des Borans, *Ibid.*

304. L'AN DE J. C. 259, DE ROME 1012, DE VALERIEN ET GALLEN 6, 7.
Æmilianus, & Bassus, Consuls.

Les Scythes passent le Danube durant l'hiver, entrent en Asie, y pillent diverses villes, brulent Nicomedie & Nicée. Valerien vient jusqu'en Cappadoce pour les chasser. Ils s'en retournent en leur pays, & luy à Antioche, *p. 311. 312.*

L. Cornelius Valerianus fils aisné de Gallien, peut avoir esté fait Cesar entre le 12 & le 19 de juin, *p. 311.*

305. L'AN DE J. C. 260, DE ROME 1013, DE VALERIEN ET GALLIEN 7, 8.
Secularis II, & Donatus, Consuls.

Valerien avec une armée affoiblie par la famine, donne bataille aux Perses dans la Mesopotamie, & est vaincu: Il demande à traiter, & est pris en voulant conferer avec Sapor, *p. 312.* Abregé des malheurs qui suivirent sa captivité, *p. 321.* Les Perses victorieux pillent la Mesopotamie & la Syrie, prennent de nouveau Antioche, & ensuite Tarse en Cilicie, & Cesarée en Cappadoce, *p. 329.*

Sapor meprise Odenat Prince de Palmyre qui s'unit à Baliste General Romain, & ils obligent les Perses à se retirer, *p. 330.* Les Perses emmenent Valerien avec eux, *p. 331.* Traitement indigne que Sapor luy fait, *p. 314.*

Les barbares ravagent l'Italie & l'Illyrie: Gallien revient des Gaules pour les chasser, *p. 322.* *Postume* demeuré gouverneur des Gaules, tue Cornelius

305. Valerianus fils de Gallien, & se fait declarer Empereur : Il défend fort bien les Gaules contre les Allemans, & regne sept ans, *p. 325.*

Ingenuus se revolte en mesme temps dans l'Illyrie. Gallien le défait, & punit cruellement ceux qui l'avoient reconnu, *p. 324.*

Aureole se revolte aussi dans la Rhesie avant Macrien, selon les uns, ou à la fin de l'an 267, selon d'autres. Il subsiste jusqu'en 268. Gallien fait la paix avec luy pour aller contre Postume, *p. 337. 525.*

Gallien fait Cesar Salonin Gallien son second fils, au lieu de Valerien son aisné, *p. 328. 337.*

306. La peste fait des ravages en ce temps-ci, *p. 324.*

L'AN DE J. C. 261, DE ROME 1014, DE GALLIEN 8, 9.
Gallienus Aug. IV, & Volusianus, Consuls.

Regillien prend la pourpre dans la Mesie aprés la défaite d'Ingenuus: Il est tué p. e. en 263, *p. 325.*

Macrien se fait Empereur en Orient, & regne un peu plus d'un an, *p. 333.*

Grands troubles à Alexandrie avant Pasque. La famine & la peste s'y joignent, *p. 335.*

Macrien veut faire tuer *Valens* Proconsul d'Acaïe par *Pison.* Ils prennent tous deux la pourpre, & sont tuez avant le 25 de juin, Pison en Thessalie par Valens, & Valens par ses soldats, *p. 336.*

Les Scythes entrent dans la Bithynie, & brulent Nicomedie, *p. 338.*

Les voleurs font une espece de guerre dans la Sicile, *Ibid.*

Odenat reprend Carres & Nisibe, entre en Perse, assiege Ctesiphon app. en 261 & 262, *p. 330.*

307. L'AN DE J. C. 262, DE ROME 1015, DE GALLIEN 9, 10.
Gallienus Aug. V, & Faustianus, Consuls.

Macrien est défait par Aureole sur les confins de la Thrace & de l'Illyrie, & tué avec son fils aisné. Quietus le second est enfermé dans Emese par Odenat, & tué avant le mois d'aoust, *p. 340.*

Baliste prend peu aprés le nom d'Empereur en Syrie, & le garde plus de deux ans, *p. 342.*

Emilien se rend maistre de l'Egypte, & la défend contre les barbares voisins, *Ibid.*

Gallien triomphe p. e. cette année des Perses vaincus par Odenat, *Ibid.* Il vient des Gaules combattre Postume en 262 & 263, *Ibid.*

Les Scythes ravagent la Grece & l'Asie mineure, où ils pillent le temple d'Ephese, *p. 339.*

308. L'AN DE J. C. 263, DE ROME 1016, DE GALLIEN 10, 11.
Albinus, & Dexter, Consuls.

Saturnin nouveau tyran commence vers ce temps-ci, *p. 345.*

Gallien vient à Byzance qui est ruinée par la cruauté de ses soldats ou de luy, puis va à Rome celebrer sa dixieme année, *p. 344.*

Emilien est défait aprés le mois d'aoust par Theodote, & étranglé à Rome. Le Bruchium d'Alexandrie est assiegé, *p. 345.*

Regillien semble n'estre pas mort avant ce temps-ci, *p. 325.*

Les Scythes sont chassez de l'Asie par les Romains, *p. 346.*

309. L'AN DE J. C. 264, DE ROME 1017, DE GALLIEN 11, 12.

Gallienus Aug. VI, & Saturninus, Consuls.

Gallien associe *Odenat*, le fait Auguste, & Empereur d'Orient, *p. 346*, où il regne durant quatre ans, *Ibid.*

Gallien fait encore la guerre vers ce temps-ci à Postume, & est blessé, *Ibid.*

Postume s'associe *Victorin*, *p. 348*.

310. Baliste est tué vers ce temps-ci, *p. 347*.

L'AN DE J. C. 265, DE ROME 1018, DE GALLIEN 12, 13.

Valerianus Imper. II, & Lucillus, Consuls.

Postume remporte quelque avantage considerable sur les François dans sa cinquieme année, *p. 327*. On croit que Chrocus Roy des Allemans, fit vers ce temps-ci de grands ravages dans les Gaules, *p. 356*.

Les Isaures se revoltent sous Gallien, & ne veulent plus depuis reconnoistre l'Empire, *p. 349*.

311. L'AN DE J. C. 266, DE ROME 1019, DE GALLIEN 13, 14.

Gallienus Aug. VII, & Sabinillus, Consuls.

Odenat combat les Perses, & les pousse jusqu'à Ctesiphon, qu'il prend peut-estre, *p. 375*.

Les Gots pillent l'Asie, mesme la Galacie, & la Cappadoce, en emmenant divers Chrétiens qui les convertissent, *p. 351*.

312. L'AN DE J. C. 267, DE ROME 1020, DE GALLIEN 14, 15.

Paternus, & Arcesilaüs, Consuls.

Postume est tué dans les Gaules, où Elien, Lollien, Marius, Victorin, & Tetricus, prennent aussi le nom d'Empereur, *p. 354*. Les François courent les Gaules sous Lollien, & Gallien luy fait la guerre, *Ibid.*

Odenat est tué dans la quatrieme année de son empire, *p. 352*. Zenobie sa femme luy succede sous le nom d'Herennien, Timolaüs, & Vaballath ses enfans, *p. 353*. Heraclien envoyé en Orient par Gallien comme pour faire la guerre aux Perses, est défait par Zenobie, *Ibid.*

Les Gots pillent la Mesie, & les Herules l'Asie & la Grece. Gallien vient en Illyrie, défait les Herules. Les Gots se retirent, sont poursuivis & battus par Marcien & par Claude, *p. 356 358*.

Aureole fait la guerre à Gallien, qui le défait & l'assiege dans Milan, *p. 358*.

Tetricus prend la pourpre à Bordeaux vers la fin de l'an 267, *p. 355*.

313. L'AN DE J. C. 268, DE ROME 1021, DE GALLIEN 15.

Paternus II, & Marinianus, Consuls.

Gallien est tué devant Milan par ses officiers avec son fils & son frere vers le 20 de mars, *p. 359*. CLAUDE luy succede, & regne plus de deux ans, *p. 362*. Il défait Aureole qui est tué par les soldats, *p. 365*. Il remporte peu aprés une grande victoire sur les Allemans pres du lac de Garde, *Ibid.* On pretend qu'il a persecuté l'Eglise, *p. 366*.

Il semble que les Gots aient fait cette année quelques ravages dans la Thrace, & que Claude ait fait Aurelien General de la Thrace & de l'Illyrie pour l'envoyer contre eux, *p. 368*.

314. L'AN DE J. C. 269, DE ROME 1022, DE CLAUDE 1, 2.

M. Aurelius Claudius Aug. II, & Paternus, Consuls.

Les Gots au nombre de 320 mille, viennent piller la Thrace, l'Asie, & la Grece. Claude les défait entierement pres de Naisse, *p. 369*.

314. Zabdas General de Zenobie se rend maistre de l'Egypte : Probate l'en chasse, mais il est tué, & l'Egypte obeit à Zenobie, *Ibid.*

La ville d'Autun se revolte contre Tetricus en 268 ou 269, & appelle Claude qui ne peut venir, *p. 370.* Elle est assiegée & prise de force au bout de sept mois, *Ibid.*

Ap. Claudius *Censorinus* est contraint par des seditieux vers l'an 269, de prendre le titre d'Empereur à Boulogne en Italie, & est tué au bout de sept jours, *p. 372.*

315. L'AN DE J. C. 270, DE ROME 1023, DE CLAUDE 2, 3.

Antiochianus, & *Orfitus*, *Consuls.*

Claude acheve de ruiner les Gots dans le mont Hæmus : la peste y contribue beaucoup, *p. 371.* Mais elle attaque aussi les Romains, & emporte Claude au mois d'avril, *p. 373. 530.* *Quintille* son frere prend l'Empire en Italie : mais il est tué par ses soldats, ou se fait mourir luy mesme au bout de dix-sept jours, *p. 374.* AURELIEN prend l'Empire à Sirmich, *p. 379.* Dans les dix-sept jours du regne de Quintille les restes des Gots pillent Anquiale, *p. 375.*

Aurelien regne environ quatre ans & neuf mois, *p. 530.* Il prend le premier le diademe, *p. 406.* Il vient à Rome, & retourne dans la Pannonie, où les Scythes qui la ravageoient, demandent la paix, *p. 379.*

Les Allemans entrent dans la Vindelicie, où ils sont vaincus par Aurelien : mais n'en pouvant obtenir la paix, ils entrerent en Italie, font de grands ravages autour de Milan, & defont Aurelien à Plaisance, *p. 380-382.*

316. L'AN DE J. C. 271, DE ROME 1024, D'AURELIEN 1, 2.

L. Domitius Aurelianus Aug. & *M.* ou *N. Ceionius Virius Bassus*, *Consuls.*

Le Senat ordonne le 11 de janvier de consulter les Sibylles, *p. 382.*

Les Allemans s'avancent jusques en Ombrie, & sont enfin défaits à Fano, à Plaisance, & à Pavie, *Ibid.*

Les Vandales sont défaits dans la Pannonie, & obtiennent la paix, *p. 383.*

Aurelien revient à Rome, & y fait bien des cruautez, *p. 384.* Il commence à rebastir & à augmenter les murailles de Rome, *p. 385.*

Sapor I. Roy de Perse meurt vers la fin de l'an 271 : Hormisdas son fils luy succede, & regne un an & p. e. dix jours, *p. 395.*

317. L'AN DE J. C. 272, DE ROME 1025, D'AURELIEN 2, 3.

Quietus, & *Voldumianus*, *Consuls.*

Aurelien marche contre Zenobie, défait plusieurs barbares en Illyrie & en Thrace, & Camabaud Roy des Gots audelà du Danube, *p. 387.* Il passe en Asie, prend Tyanes, *p. 388*, défait Zenobie à Immes, est receu dans Antioche, défait encore Zenobie à Daphné, & dans une grande bataille à Emese, & l'assiege enfin dans Palmyre, *p. 389.* Probe le rend maistre de l'Egypte, *p. 391*, & y fait divers ouvrages, *p. 422.*

Hormisdas troisieme Roy de Perse meurt à la fin de l'an 272. Vararane luy succede, & regne trois ans & trois mois, *p. 395.*

318. L'AN DE J. C. 273, DE ROME 1026, D'AURELIEN 3, 4.

Tacitus, & *Placidianus*, *Consuls.*

Zenobie est prise en se retirant en Perse, & Palmyre peu aprés. Aurelien fait mourir plusieurs de ses partisans, entre lesquels on regrette le philosophe Longin celebre sophiste, *p. 393. 394. 409.*

Toutes les nations députent à Aurelien : Le Roy de Perse luy envoie de grands presens qu'il accepte, *p. 394.*

318. Aurelien revient en Thrace où il défait les Carpes, retourne en Orient, & rase Palmyre qui s'estoit revoltée, *p. 395*.

Firmius se fait Empereur en Egypte : Aurelien y accourt, & le tue, *p. 396*. Il vient dans les Gaules, gagne la bataille de Chalons : Tetricus se rend à luy, *p. 397*. Il triomphe à Rome de Tetricus & de Zenobie en 273 ou 274, *p. 398*.

319. L'AN DE J. C. 274, DE ROME 1027, D'AURELIEN 4, 5.

Aurelianus Aug. II, & C. Julius Capitolinus, Consuls.

L'Empereur Constantin naist le 27 de fevrier vers l'an 274, *p. 402*. Constance son pere défait vers le mesme temps les Allemans dans la Suisse, *Ibid.*

On commence en ce temps-ci à donner du porc au peuple de Rome, *p. 399*.

Aurelien donne une abolition de toutes les dettes & de tous les crimes d'Etat, *Ibid.* Il consacre un temple du Soleil à Rome, *p. 400*.

Les monnoyeurs se revoltent à Rome, tuent 7000 soldats, & sont punis, *p. 401*.

Aurelien revient dans les Gaules, chasse les barbares de la Vindelicie, passe en Illyrie, *p. 402*. Il declare la guerre aux Perses, *p. 404*. Il abandonne la Dace, & en transporte les habitans dans une partie de la Mesie, dont il fait une nouvelle Dace, *p. 402*.

Probe défait sous luy les François & les Allemans, *Ibid.*

320. L'AN DE J. C. 275, DE ROME 1028, D'AURELIEN 5.

Aurelianus Aug. III, & Marcellinus, Consuls.

Aurelien est tué en Thrace par ses officiers à la fin de janvier ou de mars au plustard, *p. 404. 536*. Les soldats renvoient le choix d'un Empereur au Senat, & le Senat aux soldats : ce qui se fait plusieurs fois & forme un interregne de six mois ou de pres de huit, *p. 413*. Cependant les François, les Bourguignons, les Vandales &c. entrent dans les Gaules, & s'en rendent comme maistres, *p. 414*.

TACITE est enfin elu Empereur par le Senat le 25 de septembre, & regne six ou sept mois, *p. 415. 418*. Il fait plusieurs bonnes ordonnances, *p. 416*, donne à Probe le commandement des troupes de l'Orient, *p. 417*, & va promptement en Thrace où estoit l'armée, *p. 418*.

321. Les Scythes viennent par la Colchide, & se repandent jusqu'en Cilicie, *Ib.*

L'AN DE J. C. 276, DE ROME 1029, DE TACITE 1.

M. Claudius Tacitus Aug. II, & Æmilianus, Consuls.

Tacite & Florien son frere défont les Scythes dans l'Asie, où Tacite est tué le 22 d'avril ou quelques jours plustost, *p. 418*.

Florien son frere se fait declarer Auguste en Asie, & PROBE en Orient : Florien est tué à Tarse au bout de deux ou trois mois, & Probe reconnu du Senat app. le 13 d'aoust, *p. 423. 537*. Il regne six ans & trois ou quatre mois, *p. 436*.

Vararane I. quatrieme Roy de Perse, meurt vers mars ou avril 276. Vararane II. son fils luy succede, *p. 395*.

322. L'AN DE J. C. 277, DE ROME 1030, DE PROBE 1, 2.

M. Aurelius Probus Aug. & M. Aurelius Paulinus, Consuls.

Probe estoit à Sirmich le 5 de may : il vient de là dans les Gaules, d'où il chasse les Lyges, les François, les Bourguignons, & les Vandales par plusieurs grands combats, *p. 425*.

323. L'AN DE J. C. 278, DE ROME 1031, DE PROBE 2, 3.

Probus Aug. II, & Lupus, Consuls.

Probe donne la paix à la Rhetie, à l'Illyrie, & à la Thrace, *p. 428.*

324. L'AN DE J. C. 279, DE ROME 1032, DE PROBE 3, 4.

Probus Aug. III, & Paternus, Consuls.

Probe vient en Asie, arreste un peu les courses des Isaures, défait les Blemmyes, *p. 429.* Il fait la paix avec les Perses, *p. 430.* Probe revient en Thrace, donne des terres aux Basternes & à divers autres barbares; vient à Rome, & y triomphe, *p. 431.*

325. L'AN DE J. C. 280, DE ROME 1033, DE PROBE 4. 5.

Messala, & Gratus, Consuls.

Saturnin commence une nouvelle ville à Antioche, puis se revolte, & est tué, *p. 432.* Procule & Bonose se revoltent aussi dans les Gaules, *p. 433.*

Durant ces revoltes divers barbares se soulevent dans l'Empire, & le pillent, *p. 431.* Les François courent & pillent toutes les costes depuis le Pont jusqu'en Hollande, *p. 428.*

326. L'AN DE J. C. 281, DE ROME 1034, DE PROBE 5, 6.

Probus Aug. IV, & Tiberianus, Consuls.

L'Empire jouit d'une paix entiere, *p. 435.*

Probe donne toute liberté de planter des vignes dans les Gaules & dans l'Illyrie, *Ibid.*

327. L'AN DE J. C. 282, DE ROME 1035, DE PROBE 6, 7.

Probus Aug. V, & Victorinus, Consuls.

La paix se romp avec les Perses: Probe se prepare à la guerre: mais il est tué à Sirmich par ses soldats vers le mois d'aoust ou de novembre, *p. 436. 540.* CARUS luy succede, & regne un peu plus d'un an. Il fait Cesars ses enfans, Carin & Numerien, *p. 440.*

328. L'AN DE J. C. 283, DE ROME 1036, DE CARUS 1, 2.

M. Aurelius Carus Aug. & M. Aurelius Carinus Cæsar, Consuls.

Les barbares se soulevent de tous costez: Carin est envoyé contre eux dans les Gaules, *p. 441.* Carus bat les Sarmates, & les chasse de l'Illyrie, *Ibid.* Il va en Orient contre les Perses avec Numerien, & laisse Carin maistre de l'Occident, *Ibid.* Il le fait p. e. Auguste avec Numerien sur la fin d'aoust, *p. 541.*

Carus remporte de grands avantages sur les Perses, prend Ctesiphon. Mais il tombe malade, & est tué du tonnere sur le bord du Tigre peu aprés le 8 de decembre, *p. 442. 443.* CARIN & NUMERIEN sont reconnus Augustes, & regnent ensemble huit ou neuf mois, *p. 444.*

329. L'AN DE J. C. 284, DE ROME 1037, DE CARIN ET NUMERIEN 1.

Carinus II, & M. Aurelius Numerianus, Consuls.

Nemesien écrit son poeme De la chasse en 284, sous Numerien, *p. 446.* T. Calpurnius écrit ses eglogues vers le mesme temps, *Ibid.*

Il y eut cette année une grande famine, *p. 444.*

Carin donne des jeux magnifiques à Rome le 12 de septembre, *Ib.* En mesme temps Numerien est tué par Aper son beaupere, vers Perinthe, *p. 445*, & Diocletien est elu Empereur par l'armée à Calcedoine le 17 de septembre, *Ib.*



TABLE DES MATIERES.

C.

Julia

G.

H.

Odenat

V.

Fin de la Table.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navare : à nos Amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes Ordinaires de nostre Hostel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra ; SALUT. Nostre bien amé CHARLES ROBUSTEL, Libraire à Paris, Ancien Syndic de sa Communauté, nous a fait exposer qu'il auroit dessein de réimprimer ou faire réimprimer les Ouvrages du sieur le Nain de Tillemont, dont plusieurs volumes luy manquent actuellement, ainsi que d'autres luy manqueront dans quelque temps ; mais comme il ne luy reste que peu de temps de la durée de son Privilege, & que l'entreprise en est tres-considerable, il nous auroit tres-humblement fait supplier de vouloir bien pour l'en dedommager, luy accorder nos Lettres de continuation de Privilege sur ce necessaires : A ces causes voulant favorablement traiter ledit Exposant, & luy donner moyen de continuer à réimprimer tant lesdits Ouvrages dudit sieur de Tillemont, que pour d'autres Livres de son fonds ci-aprés enoncez, qui ne peuvent estre que tres-utiles pour l'avancement des sciences & des belles Lettres, nous luy avons permis & permettons par ces Presentes de réimprimer ou faire réimprimer l'*Histoire des Empereurs, par le sieur le Nain de Tillemont ; l'Histoire Ecclesiastique par le mesme ; Sermons à l'usage des Missions ; Prieres Chrétiennes en forme de Meditations ; Exercices de pieté pour les trois Consecrations ; Jesus-Christ penitent ; le bonheur de la mort Chrétienne ; Vies des Saints, tant de l'ancien que du Nouveau Testament, avec des Reflexions ; Consolation interieure, ou le livre de l'Imitation de Jesus-Christ ; l'Année Chrétienne, par le sieur le Tourneux ; Histoire de la Vie de Notre-Seigneur Jesus-Christ ; Principes & Regles de la vie Chrétienne ; Instructions ou exercices de pieté durant la sainte Messe ; l'Office de la Vierge, en Latin & en François, avec des Instructions pour passer chretiennement la journee ; la meilleure maniere d'entendre la sainte Messe ; Traité de la Priere par le sieur Nicole ; Traité de la Civilité Françoise, du point d'honneur, de la jalousie, & de la paresse, par le sieur Courtin ; Conduite pour la Confession & Communion ; Catechisme de la Penitence, des Indulgences & du Jubilé ; Le Directeur spirituel pour ceux qui n'en ont point ; Prieres tirées de l'Ecriture Sainte pour la Messe, par le sieur Treuvé ; Regrets d'une ame touchée d'avoir abusé de la Sainteté du Pater ; Exercices sur les Sacremens de Penitence & d'Eucharistie ; le Pseautier de David, avec des des Notes tirées de saint Augustin ; Les Pseaumes de David traduits en François selon l'Hebreu & la Vulgate, avec les Hymnes & Cantiques ; les Pseaumes de David traduits en François, & distribuez pour tous les jours de la semaine, avec les Hymnes & les Oraisons de l'Eglise ; Menochius in S. Scripturam ex editione R. P. de Tournemine ; Les Ouvrages du P. D. Jean Mabillon, tant en Latin qu'en François, avec sa Vie* ; en tels volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon luy semblera, & de les vendre, faire vendre & debiter par tout nostre Royaume, pendant le temps de vingt-cinq années consécutives, à compter du jour de la date desdites Presentes : Faisons défenses à toutes sortes de Personnes de quelque qua-

lité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nostre obeissance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire lesdits Livres ci-dessus specifiez, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque pretexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de luy; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interests; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ces Livres sera faite dans nostre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de les exposer en vente, les manuscrits ou imprimez qui auront servi de copie à l'impression desdits Livres, seront remis dans le mesme état où les Approbations y auront esté données, és mains de nostre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le sieur Daguesseau, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans nostre Bibliotheque publique, un dans celle de nostre Chasteau du Louvre, & un dans celle de nostredit tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France, le tout à peine de nullité des Presentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empeschement; Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoutée comme à l'original: Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & necessaires sans demander autre permission & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires; Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris, le dix-huitieme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil sept cent vingt, & de nostre Regne le cinquieme. Par le Roy en son Conseil.

DE S. HILAIRE.

Registré sur le Registre IV. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 617. N° 661. conformement aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris, le 30. Juillet 1720.

Signé, DELAULNE, *Syndic.*



